



HAL
open science

Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)

Caroline Guittet

► **To cite this version:**

Caroline Guittet. Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne). Biodiversité et Ecologie. Université Rennes 2, 2016. Français. NNT : 2016REN20033 . tel-01426376

HAL Id: tel-01426376

<https://theses.hal.science/tel-01426376v1>

Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ
BRETAGNE
LOIRE

THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Mention : Géographie

École doctorale - Humanités et Sciences de l'Homme

présentée par
Caroline Guittet

Préparée à l'Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 ESO
UNIVERSITÉ RENNES 2

Laboratoire ESO (Espaces et SOciétés) / Rennes

**Pour une meilleure
intégration des
Observatoires
Photographiques
du Paysage dans
la gouvernance
territoriale
(exemple de la
région Bretagne)**

Thèse soutenue le 02 décembre 2016
devant le jury composé de :

Laurent Couderchet

Professeur de géographie, Université Bordeaux 3 / rapporteur

Jean-Paul Métaillé

Directeur de Recherche CNRS, Université de Toulouse II / rapporteur

Gérald Domon

Professeur de géographie, Université de Montréal / examinateur

Jac Fol

Professeur d'architecture, ENSA Paris - Malaquais / examinateur

Fabienne Joliet

Professeure de géographie, Agrocampus Ouest Angers / examinateur

Laurence Le Dû-Blayo

Maître de conférences HDR en géographie / directrice de thèse

Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)



1. Jalons théoriques : Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps
2. État de l'art : Usages et genèse des OPP

3. Expérimentations : Exploitation des séries photographiques OPP
4. Perspectives : Vers des archives de savoirs paysagers

THÈSE DE DOCTORAT
Discipline : Géographie

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire
Thèse soutenue le 02 décembre 2016

Présentée par : **Caroline Guittet**
Directrice de thèse : **Laurence Le Dû-Blayo**

Comité de thèse composé de :

Thèse de doctorat financée par une allocation de recherche doctorale de la Région Bretagne (2011 / 2014)

Philippe Béringuier
Maître de conférences en géographie, Université Toulouse II
Jeannine Corbonnois
Professeure de géographie, Université du Maine
Hervé Davodeau
Maître de conférences en géographie, Agrocampus-Ouest Angers
Claire Guiu
Maître de conférences en géographie, Université de Nantes



Remerciements

Cette recherche résulte de nombreux échanges à la fois scientifiques, collaboratifs et amicaux. De nombreuses personnes, par leur générosité, ont contribué de près à la réflexion, à la mise en forme et à l'aboutissement de la thèse.

Mes premières pensées s'adressent à ma directrice de thèse, Laurence Le Dû-Blayo. La présente recherche est le fruit du travail à ses côtés, de nos discussions, de nos débats parfois animés où, avec du recul, elle avait toujours une longueur d'avance sur moi. C'est aussi grâce à toutes les opportunités professionnelles qu'elle m'a offertes avec une confiance indéfectible que le projet de thèse a pu mûrir et aboutir. Par son ouverture d'esprit et sa richesse intellectuelle, elle m'a laissé vaquer à mes envies, à être moi dans cette recherche académique. Au-delà de ses lectures, ses relectures, ses conseils toujours audacieux, sa bienveillance et son écoute ont été d'un grand soutien pendant ces cinq années. La générosité dont elle fait preuve au quotidien m'entraîne dans sa passion pour la recherche.

Je tiens à remercier également les membres de mon comité de thèse, Philippe Béringuier, Jeannine Corbonnois, Hervé Davodeau et Claire Guiu qui se sont réunis chaque année pour orienter et consolider le travail. Les échanges stimulants initiés, leurs conseils et les encouragements réitérés ont été une véritable ressource pour la progression de la thèse. Leurs relectures ont été également très précieuses.

Merci à Hélène Bailleul, Raphaële Bertho et Sandrine Depeau pour les discussions passionnantes et denses que nous avons eues ensemble et pour la confiance qu'elles m'ont accordée. Travailler à leur côté à l'occasion de différents projets m'a beaucoup apporté. Merci pour les relectures, les conseils avisés et bibliographiques.

Je souhaite remercier particulièrement le Conseil régional de Bretagne qui a financé cette thèse par une allocation de recherche doctorale et qui a également assuré les conditions favorables matérielles et financières par le biais d'une convention de recherche. Je remercie plus généralement les équipes du Conseil régional et de la DREAL Bretagne qui ont été pilotes dans la réalisation de la POPP-Breizh.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je remercie les institutions bretonnes porteuses d'OPP : le CAUE des Côtes d'Armor – plus spécifiquement Henri Le Pesq et Sophie Riguel –, le PNR d'Armorique – notamment Lise Vauvert –, le PNR du Golfe du Morbihan –

particulièrement Monique Cassé, Clément Briandet et Matthias Urien –, le pays de Saint-Brieuc – Fabienne Mordellet – et Eiffage Rail Express – Vincent Ferreira et Anne-Laure Bethe –. Leur collaboration, leur disponibilité et les nombreuses discussions ensemble ont participé à la construction de la réflexion. Ils ont été des acteurs clefs pour la réalisation des projets menés durant la thèse. Je les remercie aussi de m'avoir donné accès à leur fonds photographique. Le centre de découverte du son à Cavan a été un lieu formateur et de débats captivants sur les paysages sonores.

Je remercie sincèrement les habitants, les élus et les professionnels bretons qui m'ont ouvert leurs portes chaleureusement, qui m'ont consacré du temps et m'ont fait découvrir et redécouvrir les paysages. Leurs contributions *via* des récits, des histoires de vie, des histoires de paysage ont été essentielles pour la présente recherche. L'association d'habitants Arkae à Érgué-Gabéric, qui m'a accueillie pendant plusieurs semaines et qui a permis d'échanger avec de nombreux habitants, a été source d'inspiration et de réflexion.

Le laboratoire ESO a été d'un réel soutien matériel et financier pour les différents projets menés durant la thèse. Il offre un accueil convivial, un véritable espace de travail et une équipe engagée. Par les séminaires et les réseaux doctorants qu'elle porte, l'UMR ESO contribue fortement à la réussite et au bien-être des doctorants. Je remercie notamment Vincent Goueset et Emmanuelle Hellier. Merci également à Théodora Allard pour son appui technique dans la finalisation de la thèse et au personnel administratif d'ESO.

Partage (d'expériences, de savoirs, de difficultés et de soirées studieuses ou festives) est le maître mot de ces années passées avec les doctorant(e)s et jeunes chercheur(e)s du laboratoire ESO. Une pensée plus particulièrement pour Mathilde Bigo, Briec Bisson, Alexandra Boccarossa, Elena Dantec, Elsa Delanoue, Caroline Le Calvez, Sara Painter, Pamela Quiroga et Esra Ugurlu.

Je remercie mes ami(e)s et plus spécifiquement Marine Audebert, Mickaël Azam, Marie Bulté, Grégory Delauré, François Feutrie, Élise Manchon, Gwenn Merel, Ophélie Naessens, Lise Lerichomme, Soizic Louédec, Johanna Rocard, Natacha Schultz et la famille Bigotte pour leurs conseils, leurs relectures, leurs aides dans le design graphique et/ou le simple fait d'avoir été là à toute épreuve. Je tiens à faire part de ma reconnaissance envers Romain Courapied qui a écrit la postface avec beaucoup de justesse. Chère Jeanne, un vif et sincère merci pour avoir partagé sans relâche la rédaction de la thèse et bien d'autres moments.

Mes dernières pensées s'adressent à ma famille pour leur patience, leur écoute attentive et leur soutien sans faille.

Avertissements

Le contenu du manuscrit s'appuie sur plusieurs articles rédigés durant la thèse de doctorat. L'investissement au sein de trois programmes de recherche participe aux réflexions dans le présent ouvrage tant par les débats qui se sont tenus lors des différents séminaires que par la contribution aux rapports et publications.

Méthodologie et prospective pour une stratégie régionale de gestion durable des paysages (2009-2015)

Coordination scientifique : Laurence Le Dû-Blayo, Université Rennes 2 / Financement par le Conseil régional de Bretagne

Ce programme porte en partie sur les Observatoires Photographiques du Paysage. Il s'agit d'exploiter ce fonds photographique pour appréhender les dynamiques paysagères et de le valoriser. Dans ce cadre, deux projets ont abouti : le site internet *L'évolution du paysage en Bretagne* et la Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage, la POPP-Breizh.

2012-2015 : Programme « Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes »

Coordination scientifique : David Montembault, Agrocampus Ouest, Angers / Financement dans le cadre du second programme Paysage et développement durable porté par le Ministère chargé de l'environnement.

L'objectif de ce programme de recherche est d'interroger et d'expérimenter la participation paysagère à travers deux projets de recherche-action. Des séminaires réunissant des chercheurs et des paysagistes sont l'occasion d'approfondir les réflexions à partir d'expériences concrètes.

2014 : Programme « Mon paysage au quotidien »

Coordination scientifique : Raphaële Bertho, MICA, Université Bordeaux 3 / Financement du Ministère chargé de l'environnement

Il s'agit d'étudier le corpus photographique issu du concours photo « Mon paysage au quotidien », organisé par le Ministère chargé de l'environnement de 2013 à 2014. Cette analyse permet d'identifier les représentations sociales actuelles des habitants sur les paysages français.

Acronymes

AONB : Areas of Outstanding Natural Beauty

ANR : Agence Nationale de la Recherche

CAUE : Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement

CEP : Convention Européenne du Paysage

CEPAGE : Centre de recherche sur l'histoire et la culture du PaysaGE.

CNDP : Commission Nationale du Débat Public

CŒUR-Emeraude : Comité des Élus et Usagers de la Rance – Emeraude.

COSTEL : Climat et Occupation du Sol par Télédétection

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et de l'Attractivité Régionale

DDTM : Direction départementale des Territoires et de la Mer

DEAL : Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

DOG : Document d'Orientations Générales

DPLG : Diplômé Par Le Gouvernement

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementales de l'Environnement et de l'Energie

ECPA : Éditions du Centre de Psychologie Appliquée.

ENS : Espace Naturel Sensible

ENSAP Bx : École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

ESPACE : Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace

FSA : Farm Security Administration

GEMET: General Multilingual Environmental Thesaurus

GEODE : GEOgraphie De l'Environnement

GRECAU : Groupe de Recherche Environnement, Conception Architecturale et Urbaine

IGN : Institut nationale de l'information géographique et forestière

InEE : Institut Écologique et Environnement

INRTS : Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité

INSEE : Institut Nationale de la Statistique et des Études Economiques

LETG : Littoral Environnement Télédétection Géomantique

LOADDT : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable des Territoires

MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

MEED : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer

MEEDDAT : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

MCT : Mémoire à Court Terme

MLT : Mémoire à Long Terme

OHM : Observatoire Homme-Milieu

OPNP : Observatoire Photographique National du Paysage

OPP : Observatoire Photographique du Paysage

OSUR : Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PNR : Parc Naturel Régional

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

RTM : Restauration des Terrains en Montagne

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Saint-Brieuc

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIAGM : Syndicat Intercommunal du Golfe du Morbihan

SIG : Système d'Information Géographique

SGBD : Système de Gestion de Base de Données

SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique

TVB : Trames Verte et Bleue

UMIVEM – « Patrimoine et paysage » : Union pour la MIse en Valeur Esthétique du Morbihan
– « patrimoine et paysage »

Sommaire

—

Introduction générale.....	11
Partie 1. Jalons théoriques	
Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps.....	39
Chapitre liminaire. Une recherche par l'entrée « des » paysages.....	41
Chapitre 1. La dimension sociale des OPP	67
Chapitre 2. La dimension spatiale des OPP	99
Chapitre 3. La dimension temporelle des OPP	123
Partie 2. Etat de l'art	
Genèse et usages des OPP	157
Chapitre 4. Les usages possibles des OPP	159
Chapitre 5. Les potentiels des OPP dans les documents territoriaux.....	195
Chapitre 6. Bilan des OPP en France et à l'international	237
Partie 3. Expérimentations	
Exploitation des séries photographiques OPP.....	291
Chapitre 7. Corpus, méthodes plurielles et terrain : une recherche engagée dans la politique régionale sur le paysage	293
Chapitre 8. Analyse du contenu visuel des séries photographiques OPP	325
Chapitre 9. « Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage. ».....	351
Chapitre 10. Les imageries paysagères	389
Partie 4. Perspectives	
Vers des archives de savoirs paysagers	461
Chapitre 11. L'OPP, un outil d'évaluation de la gouvernance territoriale	463
Chapitre 12. L'OPP, un support d'interactions sociales.....	511
Chapitre 13. La POPP-Breizh, archives de savoirs paysagers	553
Conclusion générale.....	587

Introduction générale

« Toutes nos actions ont une influence sur le paysage. Il n'est jamais figé, on s'en rend compte en regardant les photos. C'est difficile de prédire du coup ». Gaëtan, 34 ans, Saint-Brieuc



a.



b.



c.



d.

Introduction générale



e.



f.



g.



h.



i.



j.



k.



l.

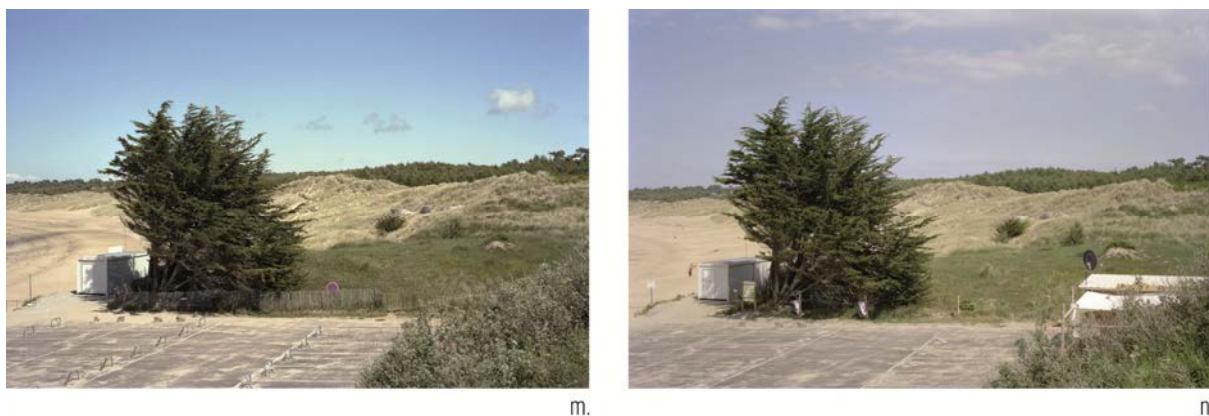


Figure 1 : Série photographique OPP de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor (itinéraire 5 de l'Observatoire Photographique National du Paysage)

- a. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 23 mai 1995 à 17h00, Thibaut Cuisset.
- b. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 03 juin 1996 à 18h20, Thibaut Cuisset.
- c. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 02 juin 1997 à 17h00, Thibaut Cuisset.
- d. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 25 mai 1999 à 16h15, Max Grammare.
- e. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 22 mai 2000 à 14h45, Max Grammare.
- f. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 31 mai 2001 à 16h15, Max Grammare.
- g. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 06 juin 2002 à 16h15, Max Grammare.
- h. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 09 juillet 2003 à 17h00, Max Grammare.
- i. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 02 juin 2004 à 16h15, Max Grammare.
- j. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 08 juin 2005 à 16h45, Max Grammare.
- k. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 19 juin 2006 à 16h00, Max Grammare.
- l. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 08 août 2007 à 16h00, Max Grammare.
- m. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 12 juin 2008 à 16h40, Max Grammare.
- n. Plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel, 15 juin 2009 à 16h45, Max Grammare.

En 1994, le photographe Thibaut Cuisset est mandaté par le Bureau des paysages¹ du Ministère chargé de l'environnement² et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22) pour photographier les paysages du département selon cinq axes thématiques : les entrées de bourg, l'urbanisation du littoral, les exploitations agricoles, les activités économiques et les centres-bourgs. Ces axes ont été discutés et déterminés au préalable par le Bureau des paysages, le CAUE 22 et une cinquantaine d'experts et d'organismes des Côtes d'Armor constituant la commission « paysage et cadre de vie » dans le cadre du plan départemental pour l'environnement³.

Le 23 mai 1995 à 17h00 : Thibaut Cuisset photographie la plage du Vieux-Bourg de Fréhel-Pléhérel pour illustrer la thématique du littoral. Il s'agit de la photographie a. de la Figure 1.

1 Le Bureau des paysages est l'organisme qui traite des questions de paysage au Ministère chargé de l'environnement.

2 Depuis sa création en 1971, Le Ministère chargé de l'environnement a connu de nombreuses appellations (actuellement Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en 2009 Ministère de l'Écologie, de l'Environnement et du Développement Durable, en 2007 Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, en 2002 Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, etc.). Tout du long du manuscrit, nous emploierons la dénomination de *Ministère chargé de l'environnement* pour éviter les confusions.

3 Le plan départemental pour l'environnement est lancé au milieu des années 1990 par le département des Côtes d'Armor et se focalise sur des questionnements environnementaux comme l'élimination des déchets, la pollution agricole, etc.

Le 3 juin 1996 à 18h20 : Il photographie de nouveau le point de vue initial réalisé le 23 mai 1995 dans des conditions similaires de prise de vue : le même cadrage, le même angle de vue, la même focale, la même hauteur de trépied et avec le même matériel photographique (*cf. b.*). Parmi les 800 clichés qu'il a réalisés lors de « la campagne mitraille » en 1995, le CAUE 22 et le Bureau des paysages a sélectionné ce point de vue ainsi que 41 autres afin qu'ils soient reconduits à des intervalles de temps réguliers. Les 42 points de vue choisis forment un itinéraire.

Le 2 juin 1997 à 19h30 : Un an plus tard, Thibaut Cuisset réitère l'expérience (*cf. c.*).

Le 25 mai 1999 à 16h30 : Faute de moyens financiers dû au désengagement de l'État, le CAUE 22 a pris la relève du photographe professionnel. Le CAUE achète le matériel photographique de Thibaut Cuisset et négocie une formation avec lui. C'est l'architecte du CAUE, Max Grammare, qui immortalise la plage du Vieux-Bourg ce jour-là (*cf. d.*).

22 mai 2000 à 14h45 : Max Grammare reconduit le point de vue et ce jusqu'en 2009 (*cf. de e. à n.*).

Max Grammare étant à la retraite, c'est maintenant la documentaliste du CAUE 22, Sophie Riguel, qui se charge des reconductions photographiques. En 2009, la série photographique OPP est composée du point de vue initial et de 13 reconductions photographiques qui répètent ce point de vue : le protocole technique peut être ainsi nommé *la photographie répétée*. La série photographique OPP donne à voir au premier plan des changements d'aspect du parking avec l'ajout de signalisation et de poubelles, l'apparition d'aménagements saisonniers, la pousse de la végétation avec le conifère qui se situe derrière le parking et la pinède à l'arrière-plan. Aussi, la dune se stabilise au fil du temps grâce à l'implantation de ganivelles, permettant l'augmentation de la végétation dunaire. La laisse de haute mer évolue ainsi que les sédiments de la plage. Selon l'heure et la date de prise de vue, le lieu est plus ou moins fréquenté pour profiter des plaisirs du bord de mer (promenade, bronzage, activités nautiques, etc.).

L'objet de la recherche : les Observatoires Photographiques du Paysage

Cet exemple met en lumière la démarche des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP). L'OPP désigne, communément, dans son acception large, le corpus photographique constitué [ou en cours de constitution] et la démarche méthodologique. À l'initiative d'une institution volontaire publique ou privée (Parc Naturel Régional, Syndicat mixte, entreprise de travaux, etc.), l'Observatoire est le fruit des réflexions d'un comité de pilotage composé d'élus, de services déconcentrés de l'État, de professionnels et d'associations (*cf. Figure 2*). Après avoir sélectionné les problématiques paysagères actuelles et à venir sur le territoire donné, le comité mandate un photographe (professionnel ou non) afin de réaliser la « campagne mitraille ». Cette dernière consiste à effectuer des prises de vue en grand nombre qui correspondent aux problématiques définies en amont. La première campagne peut être menée en parallèle de la

récolte de photographies anciennes. Elle peut également être intégrée dans un processus participatif. Le comité de pilotage choisit ensuite, dans ce corpus, un ensemble de points de vue qui sera re-photographié à des intervalles de temps réguliers selon un protocole de reconduction rigoureux. L'ensemble de ces points de vue forme l'itinéraire photographique.

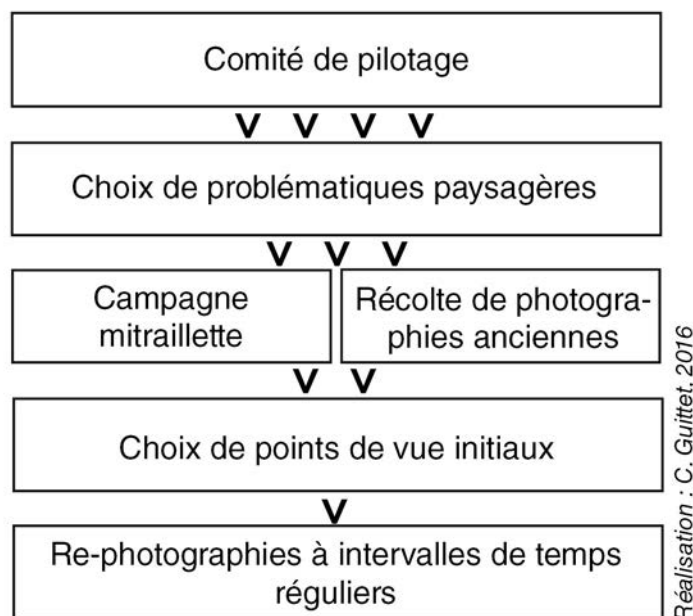


Figure 2 : La démarche de conception des Observatoires Photographiques du Paysage

Ce schéma synthétise la démarche de fabrication des Observatoires en cinq étapes.

Deux typologies de séries photographiques se dessinent :

- les séries contemporaines OPP : le point de vue initial a été choisi dans l'intention de le re-photographier dans le futur (cf. Série photographique OPP 1) ;
- les séries historiques OPP : le point de vue initial n'avait pas pour finalité d'être reconduit ultérieurement comme c'est le cas lors de reconduction de cartes postales anciennes (cf. Série photographique OPP 2).

Les séries photographiques OPP ont pour objet de reconstituer le passé des paysages en imageant les changements visibles par le protocole de la photographie répétée afin de saisir les dynamiques qui les habitent. Comme le décrit Roland Barthes (1980) dans son ouvrage *La chambre claire. Note sur la photographie*, la photographie donne à voir le « ça a été » des paysages : « l'Opérateur » – le photographe qui répond à la commande – enregistre par l'acte photographique un fragment visible du paysage à un instant. Ce fragment devient une copie du réel sur un support où sa tridimensionnalité est suggérée par la profondeur de champ. Le « Spectator » active le paysage qui a été photographié dans le passé par son regard, par son analyse, par son discours. Dès lors, les séries photographiques OPP proposent des représentations de paysages selon un double sens :

- D'une part, les représentations résultent du « processus cognitif de construction d'une interprétation du monde réel, qui repose sur plusieurs étapes cognitives (perception, raisonnement, mémoire) » (Bailleul, 2009, p. 185). Le comité de pilotage et l'*Operator* se représentent mentalement la réalité paysagère et tentent de traduire leurs représentations dans les séries photographiques.
- D'autre part, le terme de représentation désigne également « le support visuel fabriqué pour représenter l'espace » (*ibid.*, p. 184). Les représentations « sont en quelque sorte objectivées, parce qu'elles passent par des opérations standardisées que sont les outils techniques de représentation » ; telle la photographie (*ibid.*, p. 185).

Lors de l'activation de séries photographiques OPP, le *Spectator* interagit avec ce double sens : Les représentations mentales et les représentations visuelles sont enchevêtrées. La particularité des OPP est d'accumuler ces représentations dans une perspective de mémoire culturelle et visuelle des évolutions paysagères. À ce titre, les séries photographiques sont des archives, c'est-à-dire « des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité⁴ ».

Ladite recherche s'intéresse au contenant des OPP – la démarche méthodologique, de la conception à l'exploitation des OPP par les porteurs – autant qu'au contenu des OPP – les séries photographiques en les activant par leurs visualisations –. Ces archives photographiques s'inscrivent dans un contexte politique local, national et international à partir des années 1990 où les paysages deviennent un enjeu majeur dans les politiques publiques.

L'émergence des OPP : un contexte scientifique et politique en faveur des paysages

Même si le protocole technique de la photographie répétée a été expérimenté dès la seconde moitié du XIX^e siècle par les services de l'État tels les services de la Restauration des Terrains de Montagne (RTM), la démarche OPP décrite se formalise en France dans les années 1990 sous l'impulsion de l'État et des collectivités territoriales.

À partir des années 1970, les effets des Trente Glorieuses se font ressentir sur les paysages. Ces derniers se sont modifiés en profondeur et, leurs évolutions sont peu encadrées. Les dynamiques naturelles et anthropiques qui les façonnent sont mal connues. L'entrée par le paysage apporte une vision globale de la complexité des territoires, complexité qui se joue dans les interrelations entre les êtres humains et les milieux qu'ils habitent. Les paysages désignent à la fois la réalité matérielle de l'enveloppe géographique et les représentations que les êtres humains s'en font. En ce sens, il est un support révélateur des enjeux sociaux et environnementaux. Le paysage est même considéré comme étant une « science diagonale »

4 Définition de la notion d'archive issue de l'article L. 211-1 du code du patrimoine.

(Bertrand, 1968). De plus, « les composantes " naturelles " du paysage renvoient ainsi à la problématique de l'environnement par le questionnement sur l'avenir des ressources, qui se matérialisent par des éléments visibles ou non, et dont la pérennité interroge aussi l'évolution des paysages et leur capacité à fournir un cadre de vie acceptable » (Luginbühl, 2012, p. 21). Quant aux composantes culturelles des paysages, elles permettent de comprendre la manière dont les êtres humains habitent le monde et souhaitent l'habiter : « les sociétés aménagent les milieux davantage selon les représentations qu'elles s'en font que selon les faits matériels de transformation » (Luginbühl, 2012, p. 29). C'est dans ces perspectives que la recherche scientifique s'est développée. Les paysages sont devenus des « biens communs » (Sgard, 2010) à gérer pour la société actuelle et les générations futures.

C'est à partir des années 1990 que les politiques publiques s'emparent de cette approche. Les paysages étaient jusqu'alors appréhendés principalement pour leurs caractères exceptionnels. Avec les évolutions juridiques (loi « paysage » de 1993, Convention européenne du paysage (CEP) de 2000 ratifiée par la France en 2006, loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages de 2016), tout fait dorénavant paysage qu'il soit remarquable ou ordinaire, urbain ou rural. Il est recommandé par la Convention européenne du paysage de mettre en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de protection des paysages et de les intégrer dans les politiques sectorielles. Ces nouvelles orientations s'appliquent à l'échelle nationale, et surtout, à l'échelle locale. De surcroît, le dualisme du paysage analysé depuis longtemps par la recherche (Brossard & Wieber, 1984) est aussi renforcé : le paysage est défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations » (art. 1 de la CEP). La société civile est invitée à participer à l'élaboration des politiques paysagères (art. 5 de la CEP). La détermination d'objectifs de qualité paysagère est dépendante des valeurs que les populations souhaitent en matière de paysage (art. 1.c de la CEP). Les incitations européennes sont désormais retranscrites dans le cadre législatif français avec la toute récente loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages votée le 10 juillet 2016 par les députés à l'Assemblée Nationale et promulguée le 8 août 2016 par le Président. En matière de paysage, elle complète le code de l'environnement en adoptant la définition du paysage émise par la CEP (Art. L. 350-1 A.) et en renforçant la définition d'objectifs de qualité paysagère :

« Art. L. 350-1 C. – Les objectifs de qualité paysagère mentionnés à l'article L. 141-4 du code de l'urbanisme et à l'article L. 333-1 du présent code désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale. »

Le droit français impose aux autorités compétentes de fixer des objectifs de qualité paysagère en prenant en compte les dynamiques paysagères et les aspirations des populations puisqu'elles contribuent à définir les paysages.

En plus des prescriptions normatives au profit de la participation de la société civile déjà existantes avec, entre autres, la Convention internationale d'Aarhus, les paysages sont

aujourd'hui sollicités pour leurs valeurs démocratiques et vertus participatives dans les projets de territoire. Les paysages sont une affaire de gouvernance territoriale, nouveau mode d'organisation et de gestion des territoires alternatif aux démarches descendantes classiques (Leloup *et al.*, 2005).

L'économiste André Torre explique l'avènement de la gouvernance territoriale à partir de trois évolutions majeures :

- « la complexité croissante et sans cesse plus manifeste des acteurs locaux » hétérogènes – politiques locales, entreprises de biens et de services, etc. - (Torre, 2011, p. 115)
- « l'implication de plus en plus forte des populations désirant participer aux processus de décision et aux projets de territoire » (*ibid.*, p. 116.)
- « la multiplicité des niveaux de gouvernance : aux échelons locaux (ou régionaux) et nationaux (fédéraux) est venu s'ajouter le cran européen, avec son cortège de décisions et de règlements » (*loc. cit.*). Précisons les nouveaux échelons locaux : les quartiers, les agglomérations, les communautés de communes avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

La base de la gouvernance est le territoire : il « apparaît comme une entité active qui puise son potentiel de développement dans ses ressources locales, entendues au sens large, c'est-à-dire avec ses activités, ses acteurs, ses réseaux ... » (Leloup *et al.*, 2005, pp. 322-323). Par la proximité géographique et institutionnelle, les acteurs se réunissent, négocient, confrontent leurs intérêts – jusqu'aux conflits – dans des optiques de développement local du territoire en question. Ainsi la gouvernance territoriale se construit sur « la mise en œuvre d'effets sociaux et économiques non seulement de production et d'échange marchands mais également de relations, d'histoire commune, de vie quotidienne » (*ibid.*, p. 323).

Le paysage est un des enjeux de la gouvernance territoriale (attractivité territoriale, affirmation d'une identité territoriale, gestion des ressources, bien-être, santé, etc.) et s'intègre par exemple dans les stratégies territoriales par le biais des documents de planification. Ce nouveau mode de gestion des territoires implique aussi des pratiques nouvelles comme la médiation paysagère qui a pour but de faire dialoguer les acteurs hétérogènes à partir du paysage – en raison de ses vertus démocratiques – pour concevoir ensemble des projets de territoire ou des projets de paysage.

Bien que le panorama proposé ici soit propice à des paysages de qualité pour tous, dans la pratique, il reste beaucoup à faire, notamment en termes de connaissance des paysages. Ces dernières sont le socle essentiel pour développer des projets en adéquation avec la réalité matérielle et immatérielle. Ainsi, comme préconisé par la Convention européenne du paysage, les paysages nécessitent d'être identifiés, caractérisés et qualifiés (avec les Atlas de paysages). Cette qualification s'opère par l'analyse des représentations des populations et par l'analyse des

dynamiques paysagères passées afin de mieux appréhender et orienter leurs évolutions futures au sein de la gouvernance territoriale. Les OPP ont été conçus dans cette optique.

À la suite d'une communication en Conseil des ministres du 22 novembre 1989, l'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP) est lancé en octobre 1991 à l'initiative du Ministère chargé de l'environnement et est officialisé le 2 novembre 1994 par le Ministre de l'environnement Michel Barnier. L'objectif de l'OPNP est de « constituer un fonds de séries photographiques qui permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (MEDDAT, 2008, p. 6). Ces archives visuelles ont pour vocation d'aider l'administration à prendre des décisions en matière d'aménagement du territoire. En collaboration avec les collectivités locales, le Bureau des paysages met en place 19 itinéraires photographiques entre 1991 et 2003 – l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor est l'itinéraire 5 de l'OPNP –. Il publie *Itinéraires photographiques : la méthode de l'Observatoire photographique du paysage* (MEEDDAT, 2008) qui donne des clefs méthodologiques pour concevoir un OPP. En parallèle, à partir de 2000, les collectivités locales développent l'outil indépendamment de l'État en s'inspirant de la méthode du Ministère chargé de l'environnement ou en élaborant leur propre méthode.

Aujourd'hui, le fonds iconographique national est de plus en plus dense avec au moins 93 OPP⁵ portés par une diversité d'institutions (société privée, collège, centre d'art contemporain, etc.) avec des ancrages variés – du quartier (OPP des abords de la gare de Belfort) à la région (Observatoire des paysages corses). Aussi, certains OPP se singularisent par l'apport de thématiques innovantes (paysage nocturne, paysage sous-marin, etc.) ou par l'emploi de démarches participatives (intégration des habitants à différents stades de la démarche OPP, élus-photographes, etc.).

La compréhension des phénomènes sociaux et naturels par les observatoires

Pour pallier les limites physiques humaines, la petitesse du champ de vision, les lacunes de la mémoire ou encore le temps d'une vie, les instruments d'observation permettent de dépasser les aptitudes humaines afin d'étudier finement les processus naturels et sociaux. L'observatoire de Paris édifié sous le règne de Louis XIV en 1667 est le premier en France. Il est un lieu de travail pour les académiciens des sciences astronomique et géodésique mais aussi un espace abritant les instruments d'observation. C'est d'ailleurs le sens premier de ce terme puisqu'un observatoire est un « établissement scientifique muni des instruments servant aux observations astronomiques et météorologiques⁶ ». Il se définit aussi comme un « lieu d'où l'on peut observer (quelque chose, quelqu'un)⁷ ». Depuis l'essor du numérique, les observatoires se multiplient, traitant de thématiques variées (le transport, la biodiversité, les inégalités sociales, la délinquance, les bâtiments durables, les risques naturels, la qualité de l'air, les résidus de pesticides dans l'alimentation, etc.). Cette prolifération de données tend à brouiller le statut d'un observatoire, il peut s'apparenter à un inventaire, à un espace de ressources documentaires, au suivi de phénomènes pour élaborer des

5 Cet inventaire des OPP en France a été réalisé en août 2015.

6 Définition issue du CNRTL.

7 *idem*.

indicateurs, à un établissement, à un réseau professionnel, etc. Il s'agit avant tout d'analyser de manière systématique des phénomènes complexes : sociaux, économiques, politiques, environnementaux, etc. Une telle surveillance de « tout sur tout » pose de réelles questions sur les méthodes de mise en place des observatoires, les méthodes d'exploitation des données, la crédibilité accordée aux résultats. Dans une société où la mise sous surveillance devient de plus en plus généralisée à l'image de la vidéosurveillance dans les villes, et où les romans d'anticipation tel *1984* de George Orwell font écho à la réalité, les observatoires posent des questions d'ordre éthique : jusqu'où nos comportements et pratiques peuvent-ils être observés ? À quel moment pouvons-nous considérer que certaines données peuvent porter atteinte à la liberté individuelle ? Comment sont diffusées les données ? Pour qui ? Pourquoi ?

Rares sont les études aujourd'hui qui ont été menées sur les apports et les limites de ces observatoires. Le site « le petit observatoire d'AdminNet⁸ » s'est fixé pour objectif d'inventorier l'ensemble des observatoires à l'international, quelques 900 observatoires⁹ sont comptabilisés à ce jour. Notons que seul l'OPNP est inventorié dans cette liste. L'équipe d'AdminNet explique : « souvent, en France, devant un problème, on crée un observatoire. Mais que deviennent ensuite ces observatoires ? Qu'observent-ils réellement ? Comment se procurer le fruit de leurs observations ?¹⁰ ». Le travail de recherche ne défriche pas ce vaste champ, néanmoins il a pour ambition d'esquisser des réponses en ce qui concerne les Observatoires Photographiques du Paysage.

Encadré 1 : Un aparté sur les observatoires au sens large

Cet encadré propose de définir le terme d'observatoire au sens générique. Il expose aussi la profusion des observatoires ces dernières années, entraînant une réflexion sur leur utilité.

Un fonds photographique peu accessible et peu exploité

Même si la démarche OPP connaît un certain engouement de la part des collectivités territoriales – puisqu'elle contribue à répondre aux incitations juridiques –, elle pose des questions quant à l'exploitation du corpus photographique. En effet, l'exploitation des Observatoires¹¹ a trois finalités distinctes qui sont rarement articulées entre elles : le « suivi des dynamiques paysagères en elles-mêmes, [le] suivi global ou thématique du territoire recourant à l'information paysagère, et [la] mobilisation des acteurs par la confrontation de leurs représentations paysagères avec les transformations effectives du paysage » (Dérioz *et al.*, 2010, p. 3). Les structures porteuses OPP s'investissent d'abord dans la conception de l'outil, très chronophage et ce, au détriment de l'analyse des séries photographiques OPP.

À ce jour, aucune méthode commune n'est stabilisée pour exploiter les OPP. Ceci est dû en partie à un manque de structuration des données. En effet, les séries photographiques OPP doivent être stockées avec leurs données et métadonnées associées (coordonnées géographiques, date de prises de vue, heure, axe thématique, contenu visuel dans la photographie, etc.) afin de faciliter leurs exploitations et de les rendre accessible au grand public. Même si certaines structures porteuses se sont attelées à l'élaboration de bases de

8 L'AdminNet a pour objectif d'étudier les informations virtuelles émises par les autorités publiques, l'inventaire des observatoires est consultable sur : <http://www.adminet.com/obs/>

9 Consulté le 11 mai 2015.

10 Extrait issu du site internet : <http://www.adminet.com/obs/>

11 L'Observatoire avec un O majuscule est un diminutif de la terminologie Observatoire Photographique du Paysage.

données¹² accessibles sur le *web*¹³, la plupart des porteurs – les collectivités locales – n’ont pas les moyens financiers et les compétences techniques suffisants. En définitive, les Observatoires Photographiques du Paysage sont sous-exploités et restent méconnus du grand public. Dans ce sens, l’outil peine à être légitimé par la sphère des politiques publiques, des aménageurs et concepteurs du paysage et parfois de la recherche scientifique.

Un objet de recherche

Les Observatoires Photographiques du Paysage sont l’objet de recherche dans des champs disciplinaires variés. En collaboration avec la recherche, le Ministère chargé de l’environnement a tenté de développer une méthode commune d’exploitation des séries photographiques (Luginbühl, 1999 ; Coutanceau, 2011) et a conçu un guide méthodologique *Itinéraires photographiques. Méthode de l’Observatoire photographique du paysage* à destination des porteurs OPP pour la fabrique des Observatoires (MEEDDAT, 2008). Par ailleurs, le Bureau des paysages met en dialogue les acteurs impliqués dans la démarche par l’organisation de groupes de travail et de colloques (par exemple *L’Observatoire photographique au service des politiques du paysage* en 2008 à Paris, « *Transformations* » *Les 25 ans des Observatoires Photographiques du Paysage* en 2016 à Paris).

Conscient de la multiplicité des OPP locaux en France, le Bureau des paysages commandite en 2015 le bureau d’étude *Vue d’ici* afin de dresser un premier tableau des OPP en France. Jusqu’à cette date, aucun état de l’art sur les OPP n’avait été réalisé (hormis dans la présente recherche). Le rapport *Observatoires photographiques du paysage « locaux ». Recensement et typologie* (MEEM, 2015) s’attache essentiellement à décrire le type de portage (ancrage géographique, type de structures porteuses), les choix méthodologiques des porteurs OPP (axes thématiques, recours aux photographies noir et blanc ou en couleurs, etc.) et les supports de valorisation des séries photographiques. L’exploitation du corpus photographique est peu traitée. Les Observatoires à l’échelle internationale ne sont pas référencés non plus. Le recensement réalisé dans le cadre de la thèse est complémentaire à ce travail ministériel.

Plusieurs recherches sur la méthode OPP ou sur le protocole de la photographie répétée ont été menées (Carré & Métaillé, 2008 ; Webb *et al.*, 2010). La recherche en géographie s’empare du protocole de la photographie répétée notamment dans les années 1990 pour informer les dynamiques paysagères d’un territoire spécifique et/ou traiter des représentations sociales des populations face aux évolutions paysagères (Michelin, 1995 ; Lepart *et al.*, 1996 ; Métaillé, 1997 ; Griselin & Nageleisen, 2004 ; Griselin & Ormaux, 2008 ; Kull, 2005 ; Carré & Métaillé, 2008 ; Dérioz *et al.*, 2010 ; Webb *et al.*, 2010 ; Whitehead *et al.*, 2010 ; Carré *et al.*, 2011 ; Coutanceau, 2011 ; Davasse *et al.*, 2012 ; Henry, 2012 ; Dervieux, 2014). Ces travaux s’attachent à nourrir les

12 Une base de données est un outil permettant d’archiver, de structurer et d’ordonner des données pour les retrouver aisément par la suite.

13 Quelques exemples : OPP du Parc National de la Vanoise, Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central, OPP du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

connaissances sur un territoire ou une thématique et certains expérimentent une méthode d'exploitation adaptée à l'analyse de plusieurs corpus OPP de natures variées et ayant des périmètres spatiaux divers.

Un pan de la recherche en sciences sociales emploie la démarche OPP dans le cadre de recherches-actions en médiation paysagère pour fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet de territoire et questionne l'OPP en tant qu'outil de participation des acteurs du territoire (Lelli & Béringuier, 2007 ; Pernet, 2009, 2011 ; Davodeau & Toubanc, 2010 ; Davasse *et al.*, 2012 ; Blouin-Gourbilière, 2013 ; Béringuier *et al.*, 2014). Les Observatoires ont été également étudiés au regard de l'histoire de la photographie (Bertho, 2009).

Les OPP sont au centre de différents programmes de recherche. Actuellement, les Observatoires Photographiques du Paysage s'inscrivent dans un programme de recherche ANR¹⁴ (2014-2017) intitulé *Photographie et paysage. Savoirs, Pratiques, Projets* coordonné par le géographe Frédéric Poussin. Le programme interroge la photographie de paysage dans la mise en œuvre des projets de paysage et dans l'histoire des pratiques photographiques. Dans le cadre de l'ANR REPPAVAL¹⁵, l'équipe de recherche a conçu un Observatoire Photographique Participatif de la Sélune en lien avec le projet de restauration de la continuité écologique de la rivière de la Sélune. Enfin, la doctorante en architecture Frédérique Mocquet est engagée depuis 2013 au LIAT¹⁶ (UMR 3329) dans une recherche sur l'analyse des pratiques photographiques comme dispositifs à « interroger les moyens et formes de production, d'usages et de représentations de nos espaces urbains et de nos manières de les habiter¹⁷ ». De même, la photographe Caroline Cieslik mène un doctorat en esthétique à l'Université Rennes 2 depuis 2013 sur les réalités et les représentations des friches urbaines en mettant en œuvre un Observatoire.

L'intérêt porté aux Observatoires par la recherche scientifique est récent mais les travaux se multiplient ces dernières années¹⁸ et contribuent à explorer un champ de recherche très ouvert et encore mal structuré.

Problématiques et hypothèses de la recherche doctorale

La présente thèse a pour objet de cerner les apports et les limites des OPP dans l'analyse des paysages et dans les actions de médiation paysagère dans l'optique de développer des méthodes

14 Agence Nationale de la Recherche.

15 Ce programme de recherche questionne les représentations de la nature et des paysages dans les petites vallées de l'ouest de la France face aux projets de restauration écologique (2014-2018). Il est piloté par Marie-Anne Germaine, maître de conférences en géographie humaine et environnement à l'Université Paris Ouest. À ce propos, se référer au site internet suivant : <https://reppaval.hypotheses.org/>

16 Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire.

17 Issu du site internet : <http://www.theses.fr/s88771>

18 Cette revue bibliographique expose les principaux travaux. Il faut également y ajouter les expériences menées par les porteurs OPP ainsi que les nombreux rapports de stage et mémoires de fin d'études des étudiants en géographie, en écologie et en art.

d'exploitation adaptées à leurs usages. En somme, il s'agit de proposer des solutions afin que l'outil soit mieux intégré dans la gouvernance territoriale. Les travaux sont orientés selon trois problématiques principales :

Dans quelle mesure les OPP permettent-ils d'analyser les dynamiques paysagères et les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire ? Dans quelle mesure les OPP sont-ils des outils favorables à l'élaboration d'actions de médiation paysagère pour la co-construction de projets de territoire ? Dans quelle mesure les OPP sont-ils un appui à la gouvernance territoriale et un support de consolidation des réseaux d'acteurs du territoire autour de la question paysagère ?

Pour y répondre, les travaux s'appuient sur quatre hypothèses :

1. Les OPP mettent en lumière des indicateurs sur les dynamiques paysagères à partir d'une méthode descriptive des changements visibles contenus dans les séries photographiques OPP. L'analyse visuelle des séries photographiques OPP n'est pas suffisante cependant pour infirmer les dynamiques paysagères pressenties. C'est pourquoi des études complémentaires sont nécessaires. L'extraction des données paysagères analysées dans les séries photographiques et leur structuration dans une base de données facilitent l'exploitation du fonds iconographique.
2. Les séries photographiques OPP sont des objets intermédiaires pour faire émerger les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire. Surtout employé par la sociologie des sciences et techniques, un objet intermédiaire : « est chargé par ses auteurs de véhiculer des fragments d'une nature à propos de laquelle la connaissance est en cours de construction. [...] Sa matérialité reflète parfois un savoir collectif négocié et stabilisé en même temps qu'il est le véhicule d'une connaissance qui reste à expliciter. » (Vinck, 2009, p. 56). Les membres du comité de pilotage et le photographe cristallisent le savoir négocié sur les paysages par la création de séries photographiques. Le but est d'enrichir ce savoir grâce à l'exploitation du fonds iconographique constitué. Par leur activation, les séries photographiques OPP permettent de construire la connaissance paysagère à partir des imageries mentales des acteurs du territoire.
3. Les séries photographiques OPP peuvent être un appui pour la co-construction de projet de territoire si leur langage (contenu visuel, mode de présentation, méthode pour les utiliser) est maîtrisé. Les Observatoires sont aussi un support de médiation entre les acteurs du territoire lors de démarches participatives afin de co-construire l'OPP lui-même cependant l'outil implique un investissement notable pour fabriquer et poursuivre la démarche de manière pérenne.
4. Les Observatoires Photographiques du Paysage enrichissent les documents de planification et de connaissance grâce à l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire. Pour faciliter leur

exploitation, une méthode d'analyse commune doit être stabilisée. Les OPP peuvent être un outil de suivi et d'évaluation des projets de territoire en lien avec les documents de planification (Schéma Régional de Cohérence Écologique, Trames Verte et Bleue, Schéma de COhérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, etc.) à condition que la méthode d'exploitation soit adaptée aux spécificités de chaque document. Si les séries photographiques OPP deviennent accessibles et exploitables, les Observatoires peuvent devenir des outils partagés de la gouvernance territoriale (exploitation de différents corpus OPP, mise en débat de certaines thématiques paysagères redondantes dans les corpus OPP), renforçant la dimension paysagère dans les politiques publiques.

Problématiques et hypothèses sont traitées à partir d'un terrain d'étude expérimental, la région Bretagne. Ce terrain est représentatif des questionnements relatifs aux Observatoires à l'échelle nationale et la gouvernance territoriale bretonne est engagée dans les questions de paysage.

Un terrain d'étude expérimental opportun : la région Bretagne

Conscient des atouts mais aussi des fragilités des paysages bretons, le Conseil régional anime et coordonne, de 2004 à 2010, six ateliers à destination des élus locaux, des concepteurs et gestionnaires du paysage. Ces temps de dialogue et de concertation entre les acteurs ont pour objectif de les sensibiliser aux problématiques spécifiques du territoire. Six livrets¹⁹ édités retranscrivent les échanges sur les thématiques suivantes : « le paysage urbanisé pour demain », « habiter autrement le paysage », « paysages de mobilité », « le littoral : un paysage et un lieu de vie convoités », « entre ville et campagne, un paysage à inventer », « énergie, territoire et paysage : pour des ambitions partagées ».

En parallèle de ces échanges, à partir de 2009, la Région Bretagne investit dans le porter à connaissance des paysages bretons à l'échelle régionale (Le Dû-Blayo, 2007). Ce travail se poursuit par un programme de recherche « Méthodologie et prospective pour une stratégie régionale de gestion durable des paysages » sous la direction de la géographe Laurence Le Dû-Blayo à l'université Rennes 2. Une thèse de doctorat cofinancée par la Région Bretagne et le CAUE du Morbihan s'intéresse à l'inventaire des paysages (Bourget, 2011). Une cartographie mettant en lumière les caractéristiques paysagères à partir d'ensembles de paysage est réalisée et publiée sous la forme d'un poster et d'un livret²⁰ (Le Dû-Blayo *et al.*, 2013). Cependant les dynamiques paysagères sont encore peu étudiées en Bretagne. Les OPP apparaissent alors comme des outils appropriés dont l'usage et l'exploitation sont à développer en lien avec la réalisation en cours des Atlas de paysages.

19 Ces livrets sont disponibles sur le site internet suivant : <http://www.citearchitecture.fr/65-0-Ateliers-techniques-regionaux-du-paysage-region-de-Bretagne-2004-2010-.html>

20 Ce travail est disponible à partir du lien internet suivant : <http://www.bretagne-environnement.org/Media/Documentation/Bibliographies/Les-paysages-de-Bretagne>

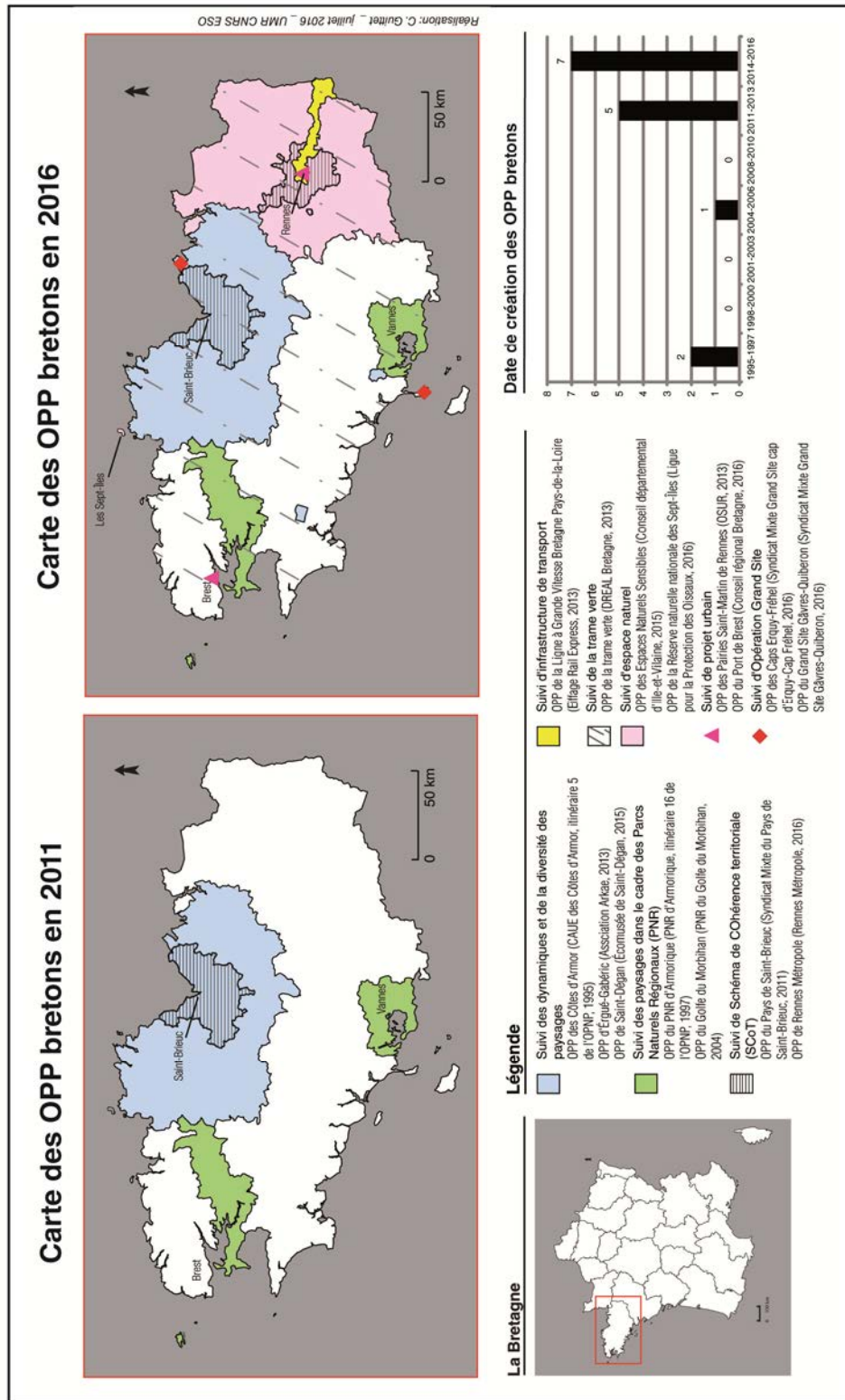
Le Conseil régional de Bretagne et le laboratoire ESO-Rennes²¹ prolongent leur travail collaboratif à partir de deux projets. Le projet consiste à élaborer une animation virtuelle²² pour sensibiliser le grand public aux évolutions paysagères en Bretagne et pour valoriser les corpus OPP déjà existants. L'animation se déploie à travers des blocs diagrammes évolutifs afin de rendre compte de l'évolution des paysages urbains, des vallées et du littoral. Le propos est éclairé par un corpus iconographique construit à partir des quatre OPP et de recherches complémentaires dans les archives départementales, les collections privées et les fonds institutionnels. En effet, trois OPP, en 2010, sont en cours de constitution : l'itinéraire 5 du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP), l'itinéraire 16 du Parc Naturel Régional (PNR) d'Armorique (OPNP), l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan qui a été mis en place dans le cadre du projet du Parc. L'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc est en réflexion *via* un partenariat entre le laboratoire ESO-Rennes, la Direction Départementale de la Terre et de la Mer (DDTM) des Côtes d'Armor et l'institution porteuse (*cf.* Carte 1).

Le second projet est la Plateforme informatique des Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne – la POPP-Breizh – qui a pour objectif de diffuser et de structurer les OPP ainsi que de favoriser les démarches participatives et les expérimentations sonores. Sa conception et sa réalisation sont élaborées avec et pour les porteurs OPP et, à partir de 2011, la DREAL Bretagne devient également pilote avec le Conseil régional et le laboratoire ESO-Rennes. Le projet informatique est développé par une entreprise extérieure Astek courant 2015-2016 et la POPP-Breizh est à ce jour disponible sur le site internet suivant : <http://popp.applis-bretagne.fr/>.

Durant les six années de conception, le projet s'est diffusé à partir de plusieurs réseaux institutionnels : le réseau des porteurs OPP ayant un statut d'aménageurs et gestionnaires du paysage (PNR, Syndicat mixte, etc.), le réseau universitaire qui s'est attaché à communiquer le projet par le biais de communications scientifiques mais également auprès du grand public et des réseaux de la Région et de la DREAL Bretagne.

21 Laboratoire Espaces et SOciétés, à ce propos, se référer au site internet : <http://eso.cnrs.fr/fr/index.html>

22 Laurence Le Dù-Blayo, Caroline Le Calvez, Caroline Guittet, Laurence Henneton, Stéphane Langlois (2013) : *L'évolution du paysage en Bretagne*, Module interactif mis en ligne en juin 2013 sur le site internet du GIP-Bretagne Environnement. <http://evolution-paysage.bretagne-environnement.org/>



Carte 1 : Périmètre spatial des OPP bretons entre 2011 et 2016

Cette carte montre très clairement la multiplication des OPP locaux : de 4 à 15 entre 2011 et 2016. Le projet POPP-Breizh a stimulé la création d'Observatoires qui sont portés par des structures diverses. Chaque Observatoire a un objectif spécifique et couvre un périmètre spatial propre à la structure porteuse.

C'est dans ce contexte que 11 structures supplémentaires ont développé ou développent actuellement leur propre Observatoire (par date de création de l'Observatoire) : le service biodiversité de la DREAL Bretagne (2013), la société privée Eiffage Rail Express (2013), la Zone d'Atelier dans la cadre de l'OSUR²³, l'association d'habitants Arkæ²⁴ d'Érgué-Gabéric (Finistère, 2013), l'écomusée de Saint-Dégan (Morbihan, 2015), le service des Espaces Naturels Sensibles porté par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (2015), la Réserve naturelle nationale des Sept-Îles (Côtes d'Armor, 2016), le Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel (Côtes d'Armor, 2016), le Syndicat Mixte Grand Site Gâvres-Quiberon (2016), Rennes Métropole (2016), le Conseil Régional (2016). L'ensemble de ces structures porteuses sont présentées dans l'Annexe 1. Comme le témoigne la Carte 1, chaque Observatoire a une orientation et un périmètre spatial spécifiques.

Le contexte territorial dans lequel s'inscrit ce travail de thèse est opportun puisque les acteurs institutionnels à l'échelle régionale et locale sont dans l'attente de résultats permettant de cerner les apports et les limites des OPP dans la gouvernance territoriale. De plus, un corpus OPP est déjà disponible pour expérimenter différentes méthodes d'exploitation et les nouveaux Observatoires qui ont émergé durant le doctorat enrichissent les réflexions sur la conception de l'outil. Les résultats de la recherche produits à partir du terrain d'étude peuvent être généralisés à l'échelle nationale voire internationale.

L'engagement par la géographie sociale

La recherche doctorale s'est développée à partir du projet de la POPP-Breizh et est fortement marquée par la politique paysagère régionale. Le laboratoire ESO-Rennes et le Conseil régional de Bretagne réfléchissent en 2011 à la conception de l'outil informatique et élaborent un sujet de thèse en support à la plateforme. Un appel à candidature pour un contrat doctoral financé par une allocation de recherche financée par la Région est lancé en mai 2011 (*cf.* Encadré 2).

23 L'OSUR est l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes, à ce propos : <https://osur.univ-rennes1.fr/>

24 Arkæ signifie Érgué en breton.

Appel d'offre de la présente thèse

- Intitulé du sujet

Analyse et perception des dynamiques paysagères : l'apport des Observatoires Photographiques du Paysage dans le cadre d'une plateforme régionale en Bretagne.

- Résumé du projet

À partir d'une solide analyse des expériences d'OPP en Europe, et avec les acteurs régionaux engagés dans des démarches d'OPP, il s'agira de renouveler les méthodes afin de répondre au mieux aux problématiques actuelles de la connaissance et de la gestion du paysage. Ce travail devra être corrélé avec la mise en place des Atlas. Les questions du développement durable (trames vertes, schéma éolien...) et la prise en compte de la demande sociale en termes de cadre de vie, d'identité et de bien-être seront aussi à traiter à partir des OPP.

Le partage des connaissances et des enjeux du paysage avec les acteurs locaux, et plus particulièrement avec la population, est un attendu important. Dans le cadre de cette thèse, des méthodes et des outils sont à concevoir. Ils aborderont spécifiquement :

- Les critères de sélection des axes thématiques, des photographies à reconduire et des documents connexes,
- L'élaboration d'un système de métadonnées lié à des OPP à différentes échelles,
- L'ouverture de l'OPP à des recueils d'ambiances sonores (OPSP),
- La conception d'un volet participatif pour l'étude des perceptions.

Les méthodes développées devront permettre d'apporter des réponses dans deux champs théoriques :

- L'analyse de la perception du paysage : rapport à l'image, influence du format des photographies, images et mémoire, paysages sonores
- L'analyse des dynamiques paysagères : évolutions / ruptures / seuils ; temps long/temps court ; positionnement du « temps zéro » de référence, trajectoires paysagères.

Encadré 2 : Appel d'offre de la présente recherche

La thèse est issue d'un appel d'offre lancé par le laboratoire ESO-Rennes en 2011. La plateforme informatique est au cœur des réflexions à mener.

Dès la première année doctorale, un comité de thèse est mis en place, composé de cinq géographes, Philippe Béringuier (Université de Toulouse II), Jeanine Corbonnois (Université du Maine), Hervé Davodeau (Agrocampus Ouest Angers), Claire Guiu (Université de Nantes) et Laurence Le Dû-Blayo en qualité de directrice. Des questionnements scientifiques relatifs aux Observatoires Sonores émergent (méthode de captation et d'exploitation des données, etc.). L'objet de recherche s'affine progressivement en réponse aux débats. Les Observatoires sonores du paysage et l'analyse des dynamiques paysagères ont été mis de côté au profit de l'analyse des représentations sociales et des méthodes d'analyse des séries photographiques OPP. Les rôles des OPP dans la médiation paysagère et l'aboutissement du projet de la plateforme sont également des objectifs centraux.

Par ailleurs, le travail a consisté à animer, coordonner et développer le réseau d'acteurs OPP autour de la plateforme informatique en région Bretagne. Les liens privilégiés entretenus avec les porteurs OPP ont participé à orienter les choix scientifiques afin que la recherche corresponde au mieux à la réalité sociale et réponde aux besoins de la gouvernance territoriale. La thèse se veut être une thèse de « géographie de l'action et des acteurs » et « en prise » avec la réalité sociale et politique au niveau local et national (Séchet & Veschambre, 2006, p. 10). Le travail est résolument de géographie sociale où la recherche est ancrée dans son contexte socio-

politique, tout en ayant une rigueur scientifique et une grande liberté d'actions. Il s'agit de questionner les rapports entre les sociétés et l'espace, et plus encore d'éclairer l'évolution de ces rapports par l'intermédiaire des Observatoires Photographiques du Paysage. Ceci participe au projet scientifique de géographie sociale du laboratoire ESO dans lequel la présente recherche a évolué. La thèse n'est pas pour autant cloisonnée dans une discipline puisqu'elle adopte un certain nombre de concepts issus de champs disciplinaires variés nécessaires pour traiter du paysage, des représentations individuelles et sociales, de la photographie et d'une plateforme informatique. C'est pourquoi nombre de disciplines plurielles seront convoquées telles la sociologie, la psychologie environnementale et cognitive, la linguistique, l'histoire de l'art, la sociologie des sciences et techniques et les sciences de la communication.

L'objet de cette recherche doctorale offre potentiellement de nombreuses entrées scientifiques. Certaines d'entre elles ont été écartées car elles ne correspondent pas à l'ancrage disciplinaire souhaité ou au contexte breton. La portée esthétique des Observatoires ainsi que les démarches personnelles des artistes-photographes ne sont pas abordées. Les questions relatives à l'esthétique de l'art et à l'histoire de l'art sont très peu soulevées par la communauté OPP bretonne. Toutefois, la photographie de paysage est un sujet notable dans les recherches artistiques – au laboratoire d'Arts Pratiques et Poétiques à l'Université de Rennes 2 avec notamment les travaux de Caroline Cieslik – et dans le champ littéraire (Montier *et al.*, 2008) en Bretagne. Nous avons répondu de manière ponctuelle aux sollicitations (communication orale au centre d'art *Gwin Zegal* à Guingamp pour exemple) mais globalement les problématiques artistiques que soulèvent les OPP ne sont pas traitées.

Le développement informatique de la POPP-Breizh n'est pas inclus dans la recherche étant donné qu'il a fait l'objet d'une prestation extérieure.

Les habitants ont une place prépondérante dans la thèse. Cependant la pratique de la photographie amateur et l'utilisation des photographies dans le cercle privé sont peu interrogées car elles relèvent du domaine de la sociologie et ont déjà été étudiées (Bourdieu, 1965 ; Malaurie, 2003 ; Maresca, 2009 ; Jonas, 2010).

Parce que la recherche est engagée dans un réseau d'acteurs mais aussi dans des questionnements sociétaux, le projet s'est ouvert à la société civile par la valorisation des résultats dans la sphère publique. L'intention est de dépasser l'entre-soi de la communauté scientifique et de faire connaître les travaux de recherche. Le lien entre arts et sciences sociales est une thématique non nouvelle mais en pleine expansion. Ce lien est aujourd'hui questionné pour comprendre ce que les arts apportent aux sciences sociales et inversement²⁵. Des emprunts au dispositif artistique se sont opérés (exposition, mise en narration de la matière récoltée) afin

25 La thématique du lien entre arts et sciences sociales a fait l'objet d'une école thématique CNRS intitulée *MOB'HUMANIP, Arts et sciences sociales en mouvement : narrations, iconographies et parcours pour revisiter l'in situ* pilotée par le laboratoire ESO qui s'est déroulée du 1^{er} au 5 septembre 2015 à Rezé (Loire-Atlantique). Les travaux de la géographe et artiste Nathalie Blanc et de la sociologue Nathalie Heinrich portent en partie sur cette thématique.

de valoriser les résultats de la recherche autrement que par les dispositifs « classiques » de la recherche (articles, communications) et afin de mettre en circulation les connaissances apportées par les acteurs du territoire.

In fine, trois enjeux théoriques se dégagent de la recherche :

- appréhender les apports et les limites de la photographie dans les recherches en sciences sociales : l'intérêt de la photographie dans la lecture des paysages (*in situ* et *ex situ*), la retranscription sociale, spatiale et temporelle des paysages au sein de la photographie ;
- souligner les apports et les limites des OPP dans la mise en lumière des dynamiques qui habitent les paysages ;
- soulever les conséquences potentielles du numérique – à partir de l'expérience de la POPP-Breizh – dans les recherches en sciences sociales et dans la matérialité des paysages.

Aussi, la thèse a un double engagement opérationnel :

- définir des méthodes de conception et d'exploitation des OPP en corrélation avec les besoins des porteurs OPP et en fonction de la faisabilité de leur implémentation dans la POPP-Breizh ;
- diffuser les résultats de la recherche auprès des structures porteuses OPP et auprès du grand public pour faire connaître les OPP et leurs potentiels, et au-delà promouvoir les questions paysagères.

Structuration du manuscrit : entre objectifs théoriques et opérationnels à partir de méthodes plurielles

La présente thèse se construit en quatre parties qui sont quasi indépendantes. Les deux premières parties traitent des Observatoires Photographiques du Paysage de manière générale, leurs sept chapitres approfondissent un aspect spécifique de l'outil et peuvent être lus séparément. Quant aux deux dernières parties, elles se fondent sur les expériences du terrain breton.

Étant donné que la recherche est basée sur un ensemble de méthodes avec des données diverses, ces dernières sont exposées suivant la partie à laquelle elles sont associées afin de faciliter la compréhension du lecteur.

Partie 1. Jalons théoriques : Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps

Le chapitre liminaire. *Une recherche par l'entrée « des » paysages* s'attache à définir la notion de paysage selon les acteurs du territoire qui contribuent à la gouvernance territoriale et qui sont sollicités tout au long du manuscrit. Ce propos apporte un éclairage sur l'intérêt de mener des recherches à partir des paysages.

Par des recherches bibliographiques provenant pour l'essentiel de la géographie, de la sociologie et de la psychologie environnementale, les trois autres chapitres proposent un cadre épistémologique à notre objet d'étude *via* *La dimension sociale des OPP* (Chapitre 1), *La dimension spatiale des OPP* (Chapitre 2) et *La dimension temporelle des OPP* (Chapitre 3). L'objectif théorique est de souligner les apports et les limites des OPP dans la connaissance des processus cachés. En effet, les changements visibles dans les paysages sont la résultante des dynamiques paysagères qui se déploient sur des temps variables (du temps géologique au temps très court) et sur des échelles spatiales plus ou moins étendues (de l'élément à l'ensemble de paysage). Il s'agit également de décortiquer les différentes représentations sociales et individuelles qui sont convoquées implicitement à partir des OPP.

La finalité des jalons théoriques est de montrer en quoi les Observatoires peuvent être un outil qui rénove la manière d'appréhender les paysages parce qu'ils incluent les trois dimensions essentielles à l'analyse paysagère tant dans les sciences sociales que dans la gouvernance territoriale.

Partie 2. État de l'art : Genèse et usages des OPP

La seconde partie met en parallèle les usages potentiels des OPP avec leurs usages actuels. L'état de l'art révèle les facteurs limitants des Observatoires relatifs à leurs exploitations.

Le chapitre 4. *Les usages potentiels des OPP* cerne les différents usages qui peuvent être assignés aux séries photographiques. La littérature scientifique issue de l'histoire de la photographie, des commandes publiques et des sciences sociales consolide l'argumentaire. Ce chapitre met en lumière les préceptes déjà établis par la recherche concernant les usages exposés. L'objectif théorique est de souligner les potentialités des OPP à devenir un outil d'observation des paysages selon différentes approches méthodologiques (l'inventaire, la prise de notes du terrain, le suivi des paysages, la lecture des paysages qui ont été photographiés par divers acteurs du territoire, l'interprétation des discours relatifs aux photographies de paysage).

Le chapitre 5. *Les potentiels des OPP dans les documents territoriaux* explore la place actuelle et possible des OPP dans la gouvernance territoriale. Ce point est réalisé par l'étude de six documents de planification et de connaissance bretons : l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine (2014), l'Atlas des paysages du Morbihan (2011), la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique (2014), la Charte du PNR du Golfe du Morbihan (2014) et les SCoT des Pays des vallons de Vilaine (2011) et du Pays de Saint-Brieuc (2008). Une analyse qualitative systématique de l'ensemble des représentations paysagères présentes dans les documents (au nombre de 5 730) renseigne les manières de caractériser les paysages, d'analyser les dynamiques et représentations paysagères. Ce travail insiste sur le langage des représentations paysagères en comparaison avec celui des séries photographiques OPP. L'objectif théorique est de définir les potentialités des OPP à nourrir les documents territoriaux et donc à être un appui à la gouvernance territoriale.

Le chapitre 6. *Bilan des OPP en France et à l'international* traite des usages actuels des OPP en France et à l'international. Il met en évidence les modalités de conception, les méthodes d'exploitation et les actions de valorisation. Il souligne aussi les démarches participatives. Cet état de l'art est effectué à partir d'un inventaire non exhaustif de 93 OPP français (19 itinéraires de l'OPNP et 74 OPP locaux) et 35 variantes OPP à l'international. Il s'appuie sur la littérature scientifique traitant des OPP et sur les documents produits par certains porteurs OPP. Le chapitre vise à montrer les besoins des porteurs OPP en matière d'exploitation et à soulever les questions d'ordre méthodologique concernant la fabrique de l'outil.

Les deux premières parties problématisent les Observatoires et justifient les méthodes employées dans le cadre de la recherche à partir du corpus et du terrain breton.

Partie 3. Expérimentations : Analyse des séries photographiques

Cette partie s'intéresse à expérimenter deux méthodes d'exploitation des séries photographiques OPP bretonnes afin de mettre en exergue les atouts et faiblesses des OPP dans l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations sociales des acteurs du territoire. Il s'agit d'activer le contenu visuel des séries photographiques.

Après un chapitre consacré aux méthodes employées faisant référence au terrain breton et à un retour réflexif à propos de ce dernier – *Corpus, méthodes plurielles et terrain : une recherche engagée dans la politique régionale sur le paysage* –, le chapitre 8. *Analyse du contenu visuel des séries photographiques OPP* montre les apports de la méthode descriptive et synthétique. Elle se déroule en deux phases à partir d'une même série photographique : (i) la description du contenu visuel de la série, (ii) la synthèse des changements qui a pour but de relever les changements affectés à chaque élément de paysage contenu dans la série. Une démonstration est réalisée à partir d'une série photographique de l'OPP des Côtes d'Armor.

Les chapitres 9. et 10. « *Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage.* » et *les imageries paysagères* explorent les discours de 39 acteurs du territoire (habitants, élus locaux et professionnels du paysage), discours récoltés lors d'entretiens semi-directifs majoritairement menés dans les Côtes d'Armor. Ces entretiens sont basés sur un catalogue photographique composé des 42 séries contemporaines de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor et de 14 séries historiques de l'OPP du Pays de Saint-Brieuc. Il s'agit de mettre en perspective les représentations individuelles et sociales émergentes à partir des Observatoires.

L'analyse des expérimentations permet de valider les deux méthodes d'exploitation des Observatoires pour être un outil probant dans l'analyse des évolutions paysagères.

Partie 4. Perspectives : vers des archives de savoirs paysagers

La partie 4. *Perspectives : vers des archives de savoirs paysagers* a des visées opérationnelles et suggère des préconisations concernant la démarche OPP. Elle est construite à partir des résultats de la partie 3. Dans ce sens, des redondances peuvent apparaître. L'objectif est de garantir un

maximum d'autonomie à cette partie pour que les porteurs OPP puissent se l'approprier. Cette partie propose également un retour réflexif sur le projet de la POPP-Breizh et sur ses effets dans la gouvernance territoriale, dans les recherches en sciences sociales et sur les paysages.

Le chapitre 11. *L'OPP, un outil d'évaluation de la gouvernance territoriale* propose des conseils méthodologiques pour fabriquer et réviser un Observatoire, en prenant appui sur des cas concrets. Aussi, des méthodes sont indiquées pour concevoir ou renouveler un OPP en fonction d'un document territorial spécifique. Elles sont issues d'une analyse qualitative corrélant trois documents (la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, le SCoT du Pays de Saint-Brieuc, l'Atlas des paysages du Morbihan) avec trois corpus OPP (respectivement l'OPP du PNR d'Armorique, l'OPP du Pays de Saint-Brieuc et l'OPP du Golfe du Morbihan).

Le chapitre 12. *L'OPP, un support d'interaction sociale* offre des clefs méthodologiques pour utiliser les séries photographiques OPP comme objet intermédiaire dans des actions de médiations paysagères. Différentes situations paysagères ont été testées durant la recherche : 39 entretiens individuels de *visu* et *ex situ* (qui ont été exploités dans la partie 3), 4 entretiens *in situ*, 4 entretiens sans *visu* et *ex situ*, 4 entretiens de groupe et l'exposition d'une série photographique au sein du lieu de prise de vue. À partir de l'analyse de ces situations, il est discuté des méthodes les plus adéquates pour susciter des interactions sociales selon quatre orientations – la fabrique de la connaissance paysagère, la définition des objectifs de qualité paysagère, le projet de paysage et la co-construction de projet de territoire -.

Par ailleurs, une recherche-action a été menée entre 2013 à 2014 à Érgué-Gabéric afin de co-construire un OPP avec et pour les habitants suite à la demande de l'association Arkae. Ce cas concret souligne les difficultés à faire de l'Observatoire un projet de territoire co-construit par et pour les populations.

Enfin le chapitre 13. *La POPP-Breizh, archives de savoirs paysagers* présente la plateforme informatique. Cette dernière facilite la fabrique et l'exploitation des OPP par la gouvernance territoire. La méthode descriptive et synthétique expérimentée dans la partie 3 a été implémentée dans la plateforme pour permettre d'extraire les changements visibles contenus dans les séries photographiques. Aussi, des options participatives sont proposées pour stimuler les interactions sociales avec les acteurs du territoire. Trois scénarios d'utilisation de la POPP-Breizh – inventorier et caractériser les paysages, évaluer les projets de territoire et interagir à partir de la démarche OPP – sont mis en exergue à partir des différents résultats obtenus afin de montrer la pertinence de l'outil informatique. Au final, la POPP-Breizh n'archive pas uniquement des séries photographiques OPP, elle archive des savoirs paysagers.

En s'appuyant sur la sociologie des sciences et des techniques, ce projet fédère les acteurs du territoire autour de la question paysagère et il participe alors à un réseau sociotechnique des OPP qui ont trouvé des connexions en dehors de la région Bretagne. Les résultats de recherche

sont donc généralisables au-delà du contexte sociopolitique de leur production et répondent aux besoins de la gouvernance territoriale.

La composition du manuscrit

Le manuscrit est composé de deux volumes. Le premier volume est constitué du corps de la thèse et d'un CD-Rom contenant des annexes supplémentaires qui sont soit trop volumineuses (livret, compte-rendu, etc.), soit non imprimables ou non adaptées au format du manuscrit (vidéo, poster, etc.).

Le deuxième volume *Recueil photographique* réunit des photographies qui sont regroupées en séquences photographiques ou en séries photographiques OPP. Une séquence photographique, selon nous, regroupe des photographies qui ont été associées suivant une thématique précise (les différentes échelles géographiques dans les photographies, les différents usages de la photographie dans les documents territoriaux, etc.). Elles ont été réunies, soit pour les besoins de la recherche, soit par d'autres personnes physiques ou morales auxquelles nous faisons référence. Quant aux séries photographiques OPP, elles proviennent des Observatoires Photographiques du Paysage étudiés. Certaines séquences photographiques sont conçues à partir de points de vue de plusieurs OPP. Toutefois il ne s'agit pas ici de mettre en lumière des reconductions mais une thématique spécifique.

Le parti pris est d'exposer des photographies groupées afin de les mettre en dialogue et de monter l'intérêt du « multiple » dans l'appréhension des paysages. L'ensemble de ces clichés a pour objet de justifier le propos, d'appuyer les cas d'étude, d'illustrer l'argumentaire, de donner à voir des exemples issus des corpus analysés et de montrer les séries photographiques OPP utilisées lors des expériences bretonnes.

Elles sont classées suivant la progression du manuscrit et légendées afin d'orienter l'interprétation du lecteur. Le volume iconographique et le premier volume se répondent et sont conçus pour être lus en même temps.

Je profite de ce point pour remercier chaleureusement les porteurs OPP bretons pour m'avoir ouvert leur fonds et donné l'autorisation de publier des extraits de leur corpus dans cette recherche.





Jalons théoriques Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps

Introduction

Jalons théoriques

Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps

« Il y a une série que j'ai particulièrement flashée. Je l'aime bien cette série parce qu'elle nous montre entre guillemet " l'insaisissable ". C'est trop difficile pour un humain de se souvenir ne serait-ce que de 95 à 2009. À 14 ans, même pour quelqu'un qui vivrait dans ce paysage, il t'accompagne tellement que tu changes avec. ». Damien, 35 ans, Rennes

Les OPP ne vont pas de soi. Parce que les paysages ne peuvent pas être abordés que par leur dimension visible, parce que la photographie déforme la réalité et ne retient qu'un fragment des paysages, les rôles assignés aux Observatoires Photographiques du Paysage – entre autres le suivi des dynamiques paysagères et l'analyse de leurs représentations sociales face – sont discutés dans les recherches scientifiques et plus largement dans le contexte sociétal contemporain. Le fonds OPP devenu abondant, avec la démultiplication des démarches OPP en France depuis les années 1990, est sous-exploité et méconnu du grand public ; contribuant alors à alimenter les débats sur leurs incapacités à renseigner de l'évolution des paysages (Dérioz *et al*, 2010 ; MEDDM, 2009). Pourtant l'avènement des OPP correspond aux préoccupations actuelles pour la question paysagère qui sont de plus en plus manifestes en sciences sociales, dans les politiques publiques, dans la sphère des gestionnaires et des aménageurs et dans la société civile.

Malgré cet intérêt collectif en faveur des paysages, la notion même de paysage, entrée majeure de la présente recherche, reste une nébuleuse dans le discours usuel. En effet, le paysage revêt un caractère dual, il est à la fois « le produit d'un regard (une représentation sociale) et le résultat de l'action concrète de la société sur l'espace » (Toublanc, 2009, p. 3). Depuis les années 1990, les politiques publiques à l'échelle européenne et à l'échelle nationale se sont attelées à intégrer cette dimension duale dans la mise en place de politiques proprement paysagères et dans les

politiques sectorielles. Le paysage est dorénavant considéré comme un élément indispensable au bien-être individuel et social. De la sorte, tous les paysages y compris les paysages du quotidien, les paysages urbains, les paysages dégradés, etc. peuvent être identifiés et caractérisés tant dans leurs matérialités que dans les représentations sociales des acteurs du territoire qui s’y réfèrent. Cette caractérisation passe également par la qualification des dynamiques paysagères. Ce travail de connaissance a pour objectif de répondre à la demande sociale en adaptant au mieux des politiques publiques en faveur de paysages de qualité.

Pour ce faire, des outils doivent être mis en place pour appréhender la diversité des paysages et leurs évolutions. C’est dans ce sens que les Observatoires ont été conçus. Mais comment cet outil peut-il permettre de saisir les paysages en évolution par des images fixes – figeant les paysages dans un « hors-temps » ? Comment peut-il permettre d’analyser les représentations sociales des acteurs du territoire ? Comment peut-il restituer la spatialité des paysages alors qu’il la comprime en deux dimensions ?

Cette première partie a pour objectif de discuter et d’éclairer les notions relatives au contenant (la démarche) et au contenu (les séries photographiques) des OPP afin de cerner leurs enjeux épistémologiques. Tout d’abord, un retour historique sur l’évolution de la notion de paysage met en lumière les acteurs qui ont joué ou jouent un rôle dans cette évolution et dans la fabrique des paysages (Chapitre liminaire). Par la suite, les Observatoires sont articulés autour de trois dimensions chères à la géographie sociale : la dimension sociale (Chapitre 1), la dimension spatiale (Chapitre 2) et la dimension temporelle (Chapitre 3).

Chacune des dimensions est traitée de manière cloisonnée afin de déconstruire finement les concepts que nous mobiliserons tout au long de ce manuscrit. Les jalons théoriques exposés introduisent également les problématiques relatives aux Observatoires Photographiques du Paysage. La conclusion de cette partie fait le liant entre les trois dimensions – le social/l’espace/le temps – qui ont été isolées artificiellement pour les besoins de l’argumentation.

Chapitre liminaire. Une recherche par l'entrée « des » paysages

Souvent mal défini et/ou mal cerné, le paysage est une notion complexe ancrée dans une histoire culturelle et il revêt une dimension duale par sa matérialité et les représentations qui lui sont associées. Considéré dans ce sens comme polyphonique et pluriel, il peut faciliter les dialogues entre les acteurs du territoire ou *a contrario* envenimer les débats sociaux entraînant des blocages dans la mise en place de projets de territoire.

Ce chapitre liminaire a pour but de définir le paysage à travers quatre sphères : la recherche scientifique (0.1), les politiques publiques (0.2), les concepteurs et gestionnaires du paysage (0.3) et la société civile (0.4). Ces quatre catégories sont sollicitées tout au long du travail de recherche puisqu'elles ont contribué à forger la notion actuelle du paysage et participent aujourd'hui pleinement à développer des connaissances sur les paysages et leurs évolutions. Il ne s'agit pas ici de refaire une histoire épistémologique de la notion de paysage qui a été largement étudiée²⁶ mais de proposer des ponts entre les quatre sphères afin de mettre en lumière la portée du paysage dans la société contemporaine. Ce point permet d'éclairer les différents enjeux en matière de paysage au regard du renouvellement des politiques publiques et de la demande sociale. L'objet de notre étude, les Observatoires, est au cœur de ce contexte politique et sociétal.

0.1. Les paysages de la recherche scientifique

« Il n'y a aucune unanimité sur la définition du terme, du moins dans la sphère scientifique, à l'exception notable de celle donnée dans la Convention européenne du paysage de Florence (2000) » (Donadieu, 2007, p. 5) : le paysage est « une partie territoire telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte des facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (Conseil de l'Europe²⁷, 2000, art.1). Cette définition, assez « consensuelle », a le mérite de fédérer la recherche et les praticiens du paysage (Brunon et *al.*, 2009). Aussi dans le langage commun, le paysage est une « vue d'ensemble, qu'offre la nature, d'une étendue de pays,

26 Quelques ouvrages de référence : Alain Corbin, 1988 ; Alain Roger, 1995, 1997 ; Anne Cauquelin, 2000 ; Augustin Berque, 1994, 1998 ; Jackson, 2003 ; François Walter, 2004 ; Luginbühl, 2012.

27 La Convention européenne du paysage a été signée en octobre 2000 par le Conseil de l'Europe. Elle est ratifiée le 1^{er} juillet 2006 par la France et elle est inscrite dans la législation le 22 décembre 2006 par le décret n°2006-1643 du 20 décembre 2006 paru au Journal officiel du 22 décembre 2006.

d'une région²⁸ ». Cela « suppose l'existence conjointe de l'objet (ce qui est " observé ") et du sujet (individu " observant ") » (Bigando, 2006, p. 16). L'acceptation de ces deux définitions ne permet pas pour autant de comprendre ce que le paysage permet d'apporter aux recherches scientifiques et inversement, ce que les recherches apportent au paysage.

0.1.1. Les paysages, un objet de recherche pluriel

Il n'y a pas « un » paysage mais « des » paysages qui revêtent une dimension à la fois matérielle et sociale. Comme l'explique le géographe Jean-Marc Fournier, dans l'article « Paysage et géographie sociale, regards croisés Franco-Italiens » (2000), le paysage ne peut être réduit à sa factualité :

Il ne faut pas oublier « de préciser que « les » paysages sont variables d'une personne à une autre, et d'un groupe social à un autre, le risque est de faire une géographie « du » paysage qui serait alors un objet unique réductible à sa seule matérialité, et pouvant être expliquée sans analyse de la société qui l'a produit » (*ibid.*, pp. 357-358).

Par-là, Jean-Marc Fournier critique la géographie du paysage de la première moitié du XX^e siècle. En France, cette période, le paysage est un objet central des recherches avec la géographie dite régionale ou de « genre de vie » développée par Vidal de la Blache (Pinchemel & Pinchemel, 1988). Dans des approches positivistes, les études s'intéressent pour l'essentiel aux formes visibles du paysage avec comme thématique majeur le paysage rural. Puis, « le temps du désamour » gagne peu à peu du terrain avec un rejet de l'objet paysage en géographie et particulièrement après la seconde guerre mondiale (D'Angio, 1997, p. 123)²⁹. Le géographe Yves Luginbühl, dans son article « Pour un paysage du paysage » (2007) retrace l'histoire des courants de pensées et explicite clairement la scission géographique d'après-guerre : « La géographie, à la fin de la seconde guerre mondiale se recentre sur les transformations socio-spatiales de la France de la reconstruction et de la période des Trente Glorieuses » (Luginbühl, 2007, p. 29). Deux courants se forment : la géographie physique – analyse des phénomènes physiques et biologiques – et la géographie humaine – analyse spatiale des phénomènes sociaux et notamment des inégalités –. À la fin des années 1960, le regain d'intérêt pour la notion de paysage est marqué par l'introduction en France du concept de géosystème³⁰ par Georges Bertrand, concept emprunté en partie aux géographes soviétiques. Il présente alors « le géosystème comme un outil de refondation de l'approche géographique des paysages » (Vergnolle-Mainar, 2007). Le paysage est un objet dynamique *via* des interactions physique,

28 Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).

29 Richard D'Angio, chargé de mission académique de la formation des personnels à l'éducation nationale d'Aix en Provence, explicite la résistance à la notion de paysage par trois raisons principales :

- l'analyse du paysage est fondée sur la description ;
- le paysage est subjectif ;
- les mutations spatiales et sociétales bouleversent les réalités et les concepts.

30 « le géosystème permet d'approcher un milieu sous trois angles complémentaires : dans sa structure spatiale, à la fois horizontale et verticale, dans son fonctionnement et dans ses changements d'états. » (Vergnolle-Mainar, 2007).

biologique et humaine. En 1974, Georges Bertrand va ré-affirmer plus encore la place de l'homme dans sa définition : le paysage est l'interface entre la nature et la société (Bertrand, 1974). Ce renouveau est dû en partie au développement économique et social des Trente Glorieuses qui transforment radicalement les territoires. De tout temps, les paysages ont connu des mutations qui ont pu être profondes à certains moments. Néanmoins, cette période d'après-guerre bouleverse les paysages car les changements gagnent en rapidité et en étendue spatiale. Faute de réelle politique d'urbanisme territorialisée et face à des préoccupations environnementales de plus en plus prégnantes, le paysage, objet transversal, ouvre des perspectives nouvelles pour étudier ces phénomènes contemporains.

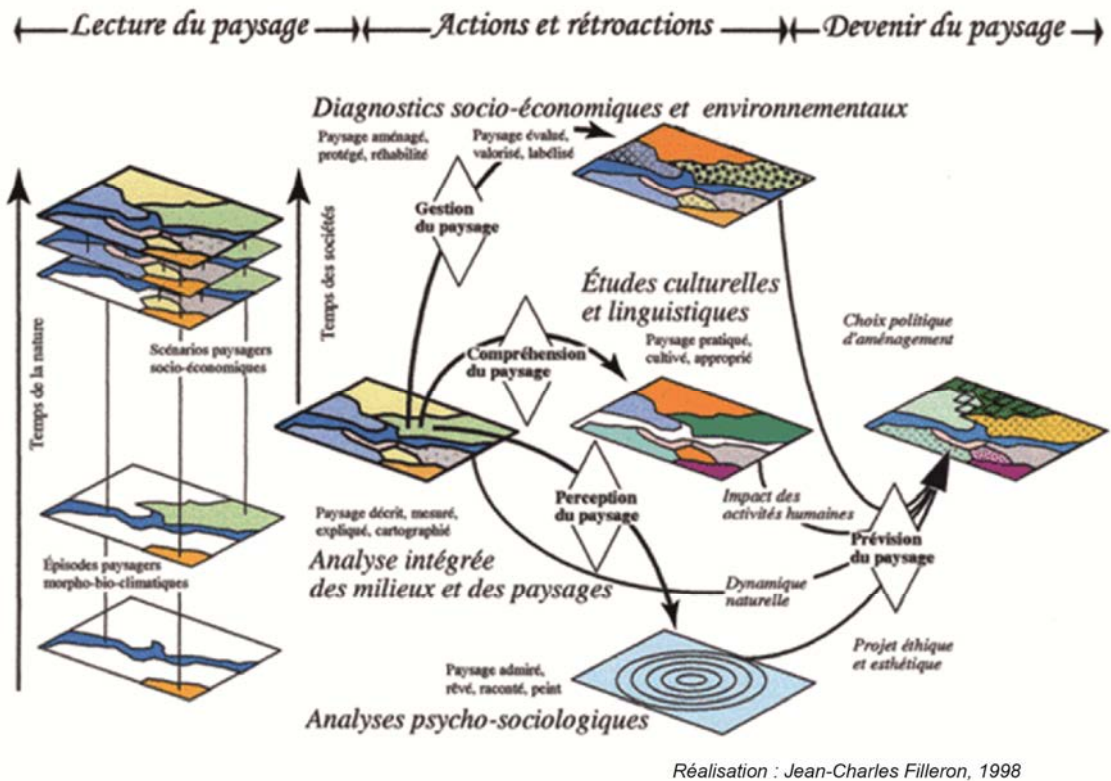
« À la suite de Georges Bertrand, presque tous les géographes en vue de cette période publient des prises de position sur la question du paysage : Roger Brunet (1974), Gilles Sautter (1979), Yves Lacoste (1977), l'agronome Jean-Pierre Deffontaines (1977) » (Luginbühl, 2007, p. 32). Ce tournant annonce une féconde littérature sur le paysage dans de multiples champs disciplinaires à la fois dans les sciences humaines et sociales (archéologie du paysage, histoire, anthropologie, sociologie, etc.), les sciences de l'art (philosophie, histoire de l'art, littérature, etc.), et dans les sciences de la nature (écologie du paysage, agronomie, etc.).

Plusieurs courants de pensées émergent produisant théories, concepts et méthodologies variés. Les cadres théoriques de ces courants sont fondés sur des postulats engageant différents niveaux de relations entre l'homme et la nature. Pour exemple, chez les phénoménologues, comme Jean-Marc Besse (2000), le paysage naît des expériences et des émotions, il est avant tout un objet sensible au monde. Pour le philosophe Alain Roger (1997), le paysage est le produit d'un processus d'artialisation. Pour qu'il soit considéré comme tel, une forme de médiation par l'art est nécessaire. Pour le géographe Hervé Gumuchian, défenseur du courant constructiviste, « tout paysage n'est que représentation » (Gumuchian, 1991, p. 7). Quant aux sciences de la nature avec notamment l'écologie du paysage, les chercheurs s'intéressent à décortiquer les phénomènes paysagers à partir de la description et de l'analyse quantitative des formes (Burel & Baudry, 1999). L'école bisontine se situe à la croisée des deux courants en développant « la boîte paysage visible » (Brossard & Wieber, 1984). Cette *boîte* est l'interface entre deux systèmes : le « système producteur » formé par des objets et le « système utilisateur » des êtres humains. La *boîte paysage visible* est alors « le lieu abstrait [...] où les objets produits par les mécanismes naturels et/ou l'action des sociétés humaines sont agencés en images perceptibles, offertes à la vue, même si personne ne les regarde ou ne les voit » (Wieber, 1995, p. 185). Comme l'expriment Guy Di Méo et Pascal Buléon adeptes de la géographie sociale : « le paysage ne peut uniquement s'appréhender au travers du dualisme classique : celui de l'objet et du sujet, de la nature et de l'œil [...], objet et sujet se construisent réciproquement » (Di Méo & Buléon, 2005, p. 98). C'est notamment ce qu'expliquent les travaux du géographe Augustin Berque à travers la notion de trajection paysagère (Berque, 1990). Aussi, pour lui, l'étude des paysages nécessite la construction des liens entre les visions écologistes et phénoménologiques, appelée « paradigme écouménal ». Ce paradigme permet d'appréhender « la logique relationnelle

de l'écoumène, définie comme la relation de l'humanité à l'étendue terrestre » (Berque, 1993). Augustin Berque se positionne clairement dans une géographie culturelle où le paysage est un objet pour comprendre les liens qui unissent les hommes et le paysage. Guy Di Méo et Pascal Buléon considèrent que la notion de paysage peut tout autant éclairer la géographie sociale. En effet, en s'appuyant sur un article d'Armand Frémont sur la forêt d'Écouves (Normandie), les deux auteurs expliquent que les clivages sociaux, les positions sociales et spatiales peuvent être causés par les représentations que les hommes ont du paysage et *vice versa*. Ces positions aboutissent alors à dissocier des sous-groupes ou des habitus voire à des usages qui potentiellement peuvent être source de discrimination entre les individus. « Le paysage décrirait (voire créerait) l'existence visible d'un pays, d'un territoire par ailleurs invisible, insoupçonnable par les sens » (Di Méo & Buléon, 2005, p. 98). Ces différents positionnements théoriques montrent la richesse du paysage comme objet de recherche qui offre de vastes cadres heuristiques évoluant au cours des années.

Selon le positionnement, enjeux et méthodes en découlent et engendrent des résultats de recherche sur la connaissance des paysages ou sur tout autre chose. C'est dans ce sens que le paysage est aussi considéré comme un objet complexe et « fourre-tout » car il peut être le but de la recherche, l'entrée de la recherche ou le prétexte pour questionner d'autres phénomènes, notamment sociaux ou culturels. La Figure 3 ci-après sur les différentes dimensions paysagères, conçue par le géographe Jean-Charles Filleron du laboratoire GEODE³¹, donne à voir l'ampleur des potentielles recherches lorsque l'on traite du paysage. Il décompose les investigations selon trois étapes : (i) la lecture du paysage, (ii) les actions et les rétroactions, (iii) le devenir du paysage. Ladite recherche a recours à chacune de ces phases.

31 Laboratoire de GEOgraphie De l'Environnement.



Réalisation : Jean-Charles Filleron, 1998

Figure 3 : Les différentes approches scientifiques pour analyser les paysages

Cette figure décompose les trois phases d'analyse potentielle des paysages : la lecture du paysage, les actions et les rétroactions, le devenir du paysage. La recherche sur le paysage est nécessairement couverte par une diversité de disciplines vu son vaste champ d'investigation.

0.1.2. Les paysages, le trait d'union entre l'Homme et le milieu

La diversité actuelle de la recherche par le paysage est toujours aussi florissante. Environ 400 thèses en cours³² entre 2010 et 2015 en France mobilisent le terme de paysage dans l'intitulé même du mémoire recouvrant alors plus d'une vingtaine de disciplines. Jean-Charles Filleron, après un recensement des définitions encyclopédiques et scientifiques, constate que les auteurs retiennent une définition parmi celles déjà existantes qui sera l'assise de la démonstration scientifique (Filleron, 2008). L'usage de formulations dichotomiques est également récurrent dans la littérature scientifique pour définir le terme de paysage : le paysage est à la fois objectif et subjectif, matériel et immatériel, visible et invisible, etc. Ceci montre la difficulté à englober ses contours. Néanmoins, ces dichotomies témoignent d'un accord qui semble unanime, le paysage fait trait d'union entre science de la nature et science de l'Homme. Odile Marcel, philosophe et écrivaine, explicite :

32 Cet inventaire est issu d'une recherche sur le site internet : www.thèse.fr le 19 février 2015. Même si le terme de paysage peut être mobilisé dans le sens figuré, soit le paysage comme un « ensemble des conditions matérielles, intellectuelles formant l'environnement de quelqu'un, de quelque chose » (CNRTL), ce bilan approximatif permet de donner un aperçu du fleurissement scientifique de l'objet paysage.

« Le paysage paraît se composer d'une réalité spatiale analysable comme une factualité relevant de plusieurs niveaux de réalité et de temporalité – le territoire, né de l'histoire de la Terre et le plus souvent façonné par l'activité humaine –. Le paysage est d'autre part, et consubstantiellement, la façon dont un espace donné est approprié par les représentations et l'activité mentale des sujets humains doués du langage, construits par une histoire collective et individuelle, baignant dans l'imaginaire, dans la sensibilité et l'affect, héritant de symboles et de traditions dans l'échange et les rivalités de pouvoir qui définissent la réalité sociale. » (Marvel, 2007, p. 4)

En d'autres termes, le paysage est la résultante de l'interaction Homme/milieu sur l'espace physique et il est un construit social. Le sociologue Bernard Picon définit le terme d'interface comme un objet hybride : « objet qui ne prend son sens d'interface que dans la mesure où il s'inscrit dans une problématique interactionniste dont la fonction est de comprendre les ensembles complexes que sont les milieux anthropisés pour les spécialistes des sciences de la nature, les rapports que les sociétés entretiennent avec la nature pour les spécialistes des sciences humaines » (Picon, 1992, p. 286). L'objet de recherche paysage demande une appréhension interdisciplinaire pour cerner ses contours puisqu'il résulte d'une hybridation Homme/milieu et se transforme au gré de ces interrelations. D'ailleurs, le paysage, très tôt, fait l'objet d'un partage de connaissances théoriques, avec des colloques spécifiques³³, des revues scientifiques³⁴, ou encore des journées doctorales. Soulevées par Jean-Marc Besse, dans son ouvrage *Le goût du monde, exercices de paysage* (2009), les recherches peuvent ouvrir sur différentes problématiques en questionnant le paysage comme :

- « - une représentation culturelle (principalement informée par la peinture),
- un territoire produit par les sociétés dans leur histoire,
- un complexe systématique articulant les éléments naturels et culturels en totalité objective,
- un espace d'expériences sensibles rebelles aux diverses formes possibles d'objectivation,
- enfin comme un site ou un contexte de projet » (*ibid.*, pp. 15-16).

En définitive, l'objet paysage dans la recherche scientifique offre une multitude d'entrées disciplinaires pour traiter de problématiques spécifiques à partir des interactions Homme/milieu. Étant commun à une variété de champs dans les sciences de la nature et de l'Homme, il autorise le travail interdisciplinaire œuvrant à la compréhension de phénomènes de plus en plus complexes et permettant un décloisonnement des disciplines. La recherche n'apporte pas tant au paysage mais plutôt à la société (occidentale dans le cadre de notre étude)

33 Quelques exemples de colloques : « *Mort du paysage ?* » en 1981 à Lyon ; « *Au-delà du paysage moderne* » en 1991 au centre Georges Pompidou à Paris ; « *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? : à la recherche d'indicateurs-marqueurs pluridisciplinaires* » en 2004 à Montpellier ; « *De la connaissance des paysages à l'action paysagère* » en 2004 à Bordeaux ; « *Concilier expertise scientifique et participation : le défi de la Convention européenne du paysage* » en 2014 à Bruxelles.

34 La revue en ligne *Projet de paysage* est le fruit d'une collaboration entre les écoles supérieures de paysage depuis 2008. Quant à la revue *Carnet de paysage*, elle est portée par l'école nationale supérieure du paysage depuis 1998. Aussi depuis 1967, patriciens et chercheurs collaborent à la revue *Landscape research*.

pour rendre lisible ces phénomènes complexes et aider à faire des choix pour construire les paysages futurs en fonction des attentes sociétales.

La présente thèse ambitionne de questionner les capacités des OPP à informer les paysages à partir des axes de recherche présentés dans le Tableau 1, axes qui s'inspirent des entrées proposées par Jean-Marc Besse. Ce travail a pour but de mettre en exergue les apports et les limites de l'outil à être un appui à la gouvernance territoriale dans la fabrique des paysages.

Propositions d'étude	Questions associées
Les OPP contribuent à enrichir les représentations culturelles sur les paysages et plus spécifiquement sur les paysages quotidiens.	Les OPP véhiculent-ils des représentations qui peuvent s'enraciner dans la culture paysagère ?
Les OPP donnent à voir les paysages produits par les sociétés.	Les OPP permettent-ils de garder en mémoire les effets des actions humaines sur les paysages ?
Les OPP permettent d'analyser les composantes factuelles des paysages et les dynamiques qui les habitent.	Les OPP permettent-ils d'analyser les évolutions factuelles des paysages et d'appréhender leurs processus de transformation ?
Les OPP sont un support pour exprimer des expériences paysagères et pour se projeter dans les futurs possibles des paysages.	Lorsque les séries photographiques sont activées (regardées), font-elles référence à des expériences paysagères passées ? Sont-elles un support pour se projeter dans le futur des paysages photographiés ?
Les OPP sont un appui pour développer des projets de territoire et/ou de paysage en cohérence avec les dynamiques paysagères déjà en présence et souhaitées par les acteurs du territoire.	Les OPP peuvent-ils être un appui dans l'élaboration des projets de territoire et/ou de paysage ? Si oui, comment ?

Tableau 1 : Axes de recherche sur les Observatoires Photographiques du Paysage

Ce tableau répertorie les axes de recherche qui sont traités dans ladite recherche. Ils sont associés aux questions posées aux Observatoires.

0.2. Les paysages des politiques publiques

Les politiques publiques liées à l'aménagement sont un « processus social (et non pas seulement juridique) qui agit d'abord sur la production des formes de l'espace » (Dumont-Fillon, 2002, p. 5). Elles retranscrivent donc les aspirations de la société dans lesquelles elles sont produites. Les Observatoires Photographiques du Paysage émanent d'un contexte politique à la fois local, national et international. C'est à partir du début du XX^e siècle que les paysages, dans les traditions pictorialistes et visions du pittoresque, sont juridiquement reconnus pour leur valeur patrimoniale. Comme présenté dans la Figure 4, le paysage est d'abord synonyme de monument, il est considéré comme figé. À partir des années 1960, il s'apparie à la notion de nature pour devenir ensuite le paysage-cadre de vie au tournant des années 1990. Ses dimensions évolutives sont dorénavant prises en compte. Ce glissement, du monument au cadre de vie, corrobore d'une politique centralisée à des politiques décentralisées. Ce propos prend pour base l'évolution législative car cette dernière souligne le renouvellement de la notion de paysage dans les politiques publiques et *a fortiori* de l'action publique en faveur des paysages. Par

ailleurs, elle contextualise l'avènement des OPP en France au même titre que les autres outils de paysage à disposition de la gouvernance territoriale.

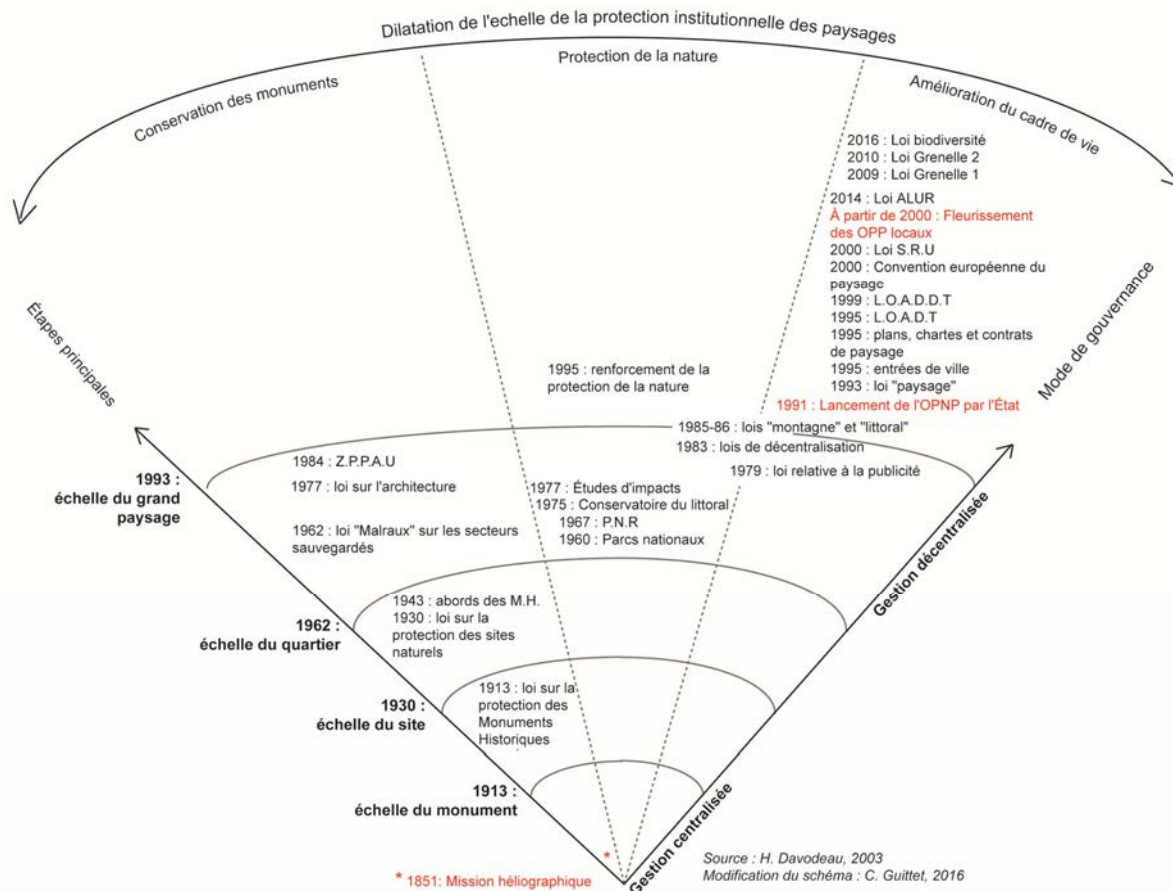


Figure 4 : Évolution de la notion de paysage dans les politiques publiques

Au début du XX^e siècle, le paysage relève de la protection institutionnelle à l'échelle de l'élément de paysage et du site, puis à partir des années 1960 il est synonyme de nature. L'échelle de protection s'agrandit. Avec la loi « paysage » de 1993, le paysage est associé essentiellement au cadre de vie. Le paysage de l'ordinaire fait dorénavant partie intégrante des politiques publiques. C'est dans ce contexte que l'OPNP et les OPP locaux se développent.

0.2.1. D'un paysage figé

Jusque dans les années 1970, « la politique du paysage français est restée patrimoniale et conservatrice » (Donadieu, 1995, p. 411). Elle inscrit les paysages dans un processus de patrimonialisation. Cela revient à attribuer une valeur et un sentiment d'appartenance commune aux paysages légitimés par l'action des acteurs sociaux (Di Méo, 2008). C'est avec les lois du 21 avril 1906 et du 2 mai 1930 que les paysages rentrent dans la jurisprudence française. La protection est appliquée aux sites et monuments naturels « dont la conservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque³⁵ ». La dimension spatiale de la protection est limitée à un élément remarquable tel un rocher, une

35 Droit de l'environnement : Livre III - Espaces naturels, Titre IV – Sites.

falaise, un arbre, etc. Ce paysage reconnu est à la charge de l'État, et plus particulièrement du Ministère des Beaux-Arts, qui emploie des mesures pour conserver des monuments naturels à l'image des monuments historiques. Cependant, le droit français renonce à définir le paysage. Il est pour l'essentiel basé sur l'inventaire et le classement d'éléments remarquables, fragmentant alors le paysage et il fige ce dernier sans prendre en considération son caractère évolutif. Cette mise sous cloche émane d'un élitisme social et donne une « impression d'élitisme paysager » (Billet, 2009, p. 257). Aussi l'aspect remarquable de tel élément induit que les autres éléments paysagers ne sont pas dignes d'attention. La notion de paysage est relative à la culture et se réduit « à des valeurs d'identité nationale » (Donadieu, 2009).

À partir des années 1960-1970, avec les effets de la crise économique et la montée en puissance des inquiétudes environnementales, l'idée de nature est de plus en plus prégnante dans la société. Ce phénomène se reflète dans les textes de lois où l'État s'attache à protéger des espaces de plus en plus vastes : les parcs nationaux (loi de 1960), les secteurs sauvegardés (loi « Malraux » du 4 août 1962), les Parcs Naturels Régionaux (avec le décret interministériel de 1967) ou encore les Réserves naturelles (loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature). Ce moment coïncide avec la création du Ministère chargé de l'environnement en 1971 où le paysage ne dépend plus des « Beaux-Arts ». La notion de paysage s'écarte alors de la dimension culturelle, elle devient synonyme de nature. Puis avec les lois Defferre³⁶, les politiques en relation directe ou indirecte avec le paysage vont être peu à peu décentralisées en particulier en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. « Grâce à l'action de la mission interministérielle du Paysage de 1979 à 1993, l'État introduit dans ses services déconcentrés des pratiques nouvelles de "prise en compte du paysage". Cela a concerné autant la fabrication des documents d'urbanisme prescrits par la loi d'urbanisme de 1961, que l'entretien des alignements d'arbres le long des voies publiques, le passage des lignes électriques à très haute tension, l'urbanisme postindustriel, les remembrements agricoles, la création d'autoroutes, l'inventaire des jardins historiques, [la publicité avec la loi du 29 décembre 1979], etc. » (Donadieu & Périgord, 2007, p. 51). De plus, la législation, toujours dans une perspective de protection, instaure des mesures en faveur de paysages ayant une typologie spécifique comme ceux de la montagne³⁷ et du littoral³⁸. Progressivement, la notion de paysage s'intensifie dans l'action publique et elle se meut vers un paysage-cadre de vie où chaque portion de territoire fait paysage.

36 Les lois dites Defferre adoptées à partir de 1981 sont relatives aux « droits et libertés des communes, des départements et régions ». Elles visent à réorganiser les relations entre l'État et les collectivités territoriales. Les collectivités territoriales se dotent de nouvelles compétences dont l'aménagement du territoire, l'urbanisme.

37 Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

38 Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral.

0.2.2. ... à un tout paysage évolutif

C'est avec l'avènement de la loi « paysage » du 8 janvier 1993 que les politiques publiques renouvellent la conception du paysage dans le droit français en essayant d'adopter une politique spécifique correspondant aux caractéristiques des paysages. Cette loi reformule certaines dispositions relatives aux enquêtes publiques et elle introduit de nouveaux outils d'aménagement telles les directives de protection et de mise en valeur des paysages.

François Priet, spécialiste de droit public explicite par deux raisons la création de la loi (Priet, 1995). Tout d'abord, les procédures existantes sont un échec en termes de préservation du paysage car les procédures sont lourdes à mettre en place. Puis lorsqu'elles sont mises en place, ces procédures ne sont pas adaptées à la souplesse que requiert la gestion du paysage. Avec la loi « paysage », « il ne s'agit plus seulement de protéger le paysage en le figeant, mais également de le mettre en valeur, voire de le restaurer dans une perspective assez nettement écologique » (*ibid.*, p. 505). Outre ces raisons, la loi ne propose pas de définition du paysage, elle s'applique « aux territoires remarquables par leur intérêt paysager ». Encore une fois, l'État français met en avant le paysage de l'exception. Néanmoins, par le décret du 11 avril 1994, il est précisé que cet intérêt peut résulter « soit de l'unité et de la cohérence des paysages concernés, soit de leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoins de modes de vie et d'habitat ou d'activités et de traditions industrielles artisanale, agricoles et forestières³⁹ ». Ce texte oriente les collectivités locales vers un « tout » paysage, vers un paysage ordinaire. Ceci est d'autant plus affirmé au travers des différentes mesures prises : renforcement de la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme, volet paysager du permis de construire, directive paysagère et instauration du « P » de Paysage dans les ZPPAUP⁴⁰. Comme les lois Littoral et Montagne, « la loi habilite les différentes autorités publiques à intervenir en définissant localement l'étendue et la consistance des paysages à protéger et mettre en valeur » (*ibid.*, p. 507). Ainsi, la loi « paysage » est révélatrice du « tournant paysage » des années 1990 où le paysage, malgré sa non-définition, entre officiellement dans la législation. Il s'agit de développer des politiques adaptées au paysage et de décentraliser les responsabilités en matière de mise en valeur paysagère en impulsant également la notion de projet de territoire. Enfin, la doctrine juridique est nouvelle puisque le paysage est considéré à travers son évolution, il n'est plus pensé de manière figée.

La notion de paysage va de pair avec le paysage-cadre de vie. Ceci est confirmé avec la loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire de 1999, la loi relative à la « Solidarité et

39 Art. 1^{er}, décret n°94-283 du 11 avril 1994 pris pour l'application de l'article 1er de la loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques et relatif aux directives de protection et de mise en valeur des paysages.

40 Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, qui par l'article 28 de la loi Grenelle 2 (2012), ont été remplacées par les Aires de mise en Valeur Architecture et du Patrimoine (AVAP). Un retour en arrière ?

au Renouveau Urbain » de 2000 et la loi ALUR (loi relative à l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de 2014. Dans des prescriptions de développement durable, cet arsenal juridique encadre la planification territoriale à l'échelle communale (Plan Local d'Urbanisme) et à l'échelle intercommunale (Plan local d'Urbanisme Intercommunal, Schéma de COhérence Territoriale). Le paysage-cadre de vie et son évolution doivent être intégrés de manière transversale dans les prises de décision en termes d'aménagement du territoire.

De surcroît, la jurisprudence est soumise au cadre européen des politiques de paysage. Jusque dans les années 2000, le paysage européen fait partie intégrante des logiques patrimoniales⁴¹ avec notamment le classement des paysages au patrimoine mondial culturel et naturel de l'UNESCO depuis la Convention de 1972. Signée par les quarante-trois États membres du Conseil de l'Europe le 20 octobre 2000, la Convention européenne du paysage (CEP) sera ratifiée par la France le premier juillet 2006. Les intentions portées par ce texte se démarquent très clairement du contexte idéologique patrimonial sous l'égide de l'UNESCO (Walter, 2009, p. 50). Dès le préambule de la Convention, les États signataires reconnaissent que « le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien » (Conseil de l'Europe, 2000, p. 8). Bien loin des préoccupations élitistes connues jusqu'alors, le paysage est dorénavant partout et doit faire l'objet d'attention dans les politiques publiques pour favoriser le bien-être des populations. La nécessité de prendre en compte les populations est affirmée dans la définition même du paysage émise par la Convention européenne du paysage : « une partie de territoire telle que perçue par les populations » (CEP, art.1a.).

Alain Lagier, architecte et sociologue, a analysé l'ensemble des textes relatifs à la Convention et met en lumière trois apports majeurs dans le renouvellement de la notion de paysage (Lagier, 2009). Tout d'abord, le paysage a un statut juridique à l'échelle européenne, il est l'« expression de la diversité du patrimoine commun culturel ou naturel, et fondement de leur identité » (CEP, art. 5a.). Le Conseil de l'Europe entend harmoniser la notion de paysage en intégrant les paysages urbains et périurbains pour évacuer les poncifs faisant du paysage le synonyme de nature et de vert patrimoine. La seconde inflexion proposée par Alain Lagier est liée aux transformations du paysage. En effet, « que les paysages évoluent n'est pas en soi une grande découverte » (Lagier, 2009, p. 282) mais le fait que la Convention impose de prendre en compte les dynamiques paysagères dans les politiques de protection, de gestion et d'aménagement des paysages et dans les politiques sectorielles (CEP, art. 1b., 1d., 1e., 1f., 5d., 6c.) rompt clairement avec le cadre normatif européen. En dernier lieu, il évoque « le rôle central des populations » où leurs aspirations doivent être traduites par la formulation d'objectifs de qualité paysagère (CEP,

41 Quelques exemples sur les conventions internationales : Convention de Berne de 1970 avec la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe ; Convention de Grenade de 1985 sur la sauvegarde du patrimoine architectural ; Charte de Florence de 1982 sur la sauvegarde des jardins historiques ; Convention de Rio de Janeiro de 1992 sur la protection mondiale culturelle et naturel, etc.

art. 1c.). Pour ce faire, une démocratie participative est préconisée : « le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional (Conseil de l'Europe, 2008, §23). « Cette dernière étape européenne et politique [qui participe pleinement au renouvellement de la notion de paysage] s'ajoute aux strates historiques précédentes privilégiant des valeurs culturalistes, naturalistes et sociétales » (Donadieu, 2009).

Les nouvelles valeurs associées au paysage sont dorénavant incluses dans le droit français avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée le 8 août 2016 par le Président de la République. Le droit français adopte juridiquement la définition du paysage portée par la Convention européenne du paysage et impose aux politiques publiques de définir des objectifs de qualité paysagère en accompagnant les évolutions paysagères ou en engendrant des transformations des structures paysagères afin « de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale » (Art. L. 350-1 C du code de l'environnement). Le paysage est devenu un enjeu de taille dans la gouvernance territoriale où il met en interférence des enjeux sociaux et des enjeux environnementaux. Aussi, les lois Grenelle 1 et 2 (2009, 2010) traduisant les engagements du « Grenelle de l'environnement » convoquent de manière sous-jacente le paysage à partir des Trames Verte et Bleue (TVB), l'agriculture, le transport, etc.

En l'espace d'un siècle, les politiques paysagères se sont attachées à élargir les échelles : du monument naturel aux grands quartiers jusqu'à l'échelle du grand paysage (PNR, etc.). « Cette ouverture des échelles va de pair avec un glissement thématique abordé dans la réglementation : d'abord le patrimoine bâti, le patrimoine naturel puis le paysage-cadre de vie. Les OPP sont représentatifs de ce glissement de valeur puisqu'ils s'attachent à enregistrer le paysage-cadre de vie.

0.2.3. Les outils à disposition des politiques publiques en faveur des paysages

C'est dans ce sens politique que le Ministère de l'environnement engage en 1991 la démarche de l'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP). Ce dernier a pour objectif « de constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (MEEDDAT, 2008, p. 6). Il s'agit alors d'appréhender les dynamiques du paysage français afin de mieux les intégrer dans les politiques paysagères. En interdépendance avec cette volonté de suivi des paysages, la Direction de l'architecture et de l'urbanisme au Ministère de l'équipement instaure en 1994 les Atlas de paysages. Ces derniers sont des « documents analytiques de référence qui regroupent les informations historiques, géographiques, démographiques et écologiques : ils font un inventaire des paysages où l'approche technique devrait être confrontée avec les points de vue des populations, pour une connaissance partagée » (Donadieu & Périgord, 2007, p. 52). À l'échelle départementale ou régionale, les Atlas sont le porter à connaissance des différents acteurs du

territoire sur le paysage, ils sont réactualisés tous les 10 ans. Les Atlas identifient et caractérisent les paysages, ils doivent aussi présenter une cartographie des dynamiques paysagères et mettent en lumière les enjeux des paysages étudiés. Quant à l'OPNP, il a pour vocation d'identifier et de suivre les dynamiques paysagères pour comprendre les processus de transformations et les causes de ces dernières. Les Atlas et l'OPNP sont développés en réponse à un besoin de connaître les paysages pour élaborer des politiques adaptées.

Suite à la loi « Paysage » par la circulaire du 21 mars 1995 du Ministère de l'environnement, d'autres instruments sont mis en place ou renforcés afin d'outiller les élus locaux pour l'action paysagère. À l'échelle intercommunale, départementale ou interdépartementale, le plan⁴², la charte⁴³ et le contrat⁴⁴ de paysage sont à disposition des collectivités locales afin de mettre en œuvre « la protection et la mise en valeur des paysages ». Les politiques publiques disposent donc d'une boîte à outils constituée de ressources pour identifier les paysages et comprendre leurs modes de fonctionnement mais aussi d'instruments afin de mettre en œuvre des actions publiques en leur faveur.

À l'occasion des 20 ans de la loi « paysage », un ensemble de chercheurs propose un premier bilan des politiques paysagères. À partir du dossier thématique n°9⁴⁵ de la revue *projet de paysage* paru en 2013, de deux articles déjà cités en amont (Lagier, 2009 ; Donadieu, 2009) et des Actes du colloque *Le paysage au cœur des politiques territoriales* (MEDDE, 2014), il est intéressant d'exposer les premiers éléments de bilan.

Tout d'abord, 25 % à 30 % du territoire français fait l'objet d'une protection de manière contraignante ou souple. « Cette politique est souvent fondée sur une superposition fréquente

42 « Un plan de paysage est un dispositif contractuel, élaboré conjointement par l'État et les collectivités territoriales concernées. Il n'a pas de valeur réglementaire. Son élaboration comprend trois étapes : un diagnostic paysager, l'élaboration d'un projet exprimant à la fois des objectifs généraux de préservation et d'évolution du paysage et un programme d'actions en faveur du paysage qui peuvent être réglementaires, opérationnelles, pédagogiques... La mise en œuvre de ce programme d'actions peut prendre la forme d'un contrat de paysage ». (issu du site Internet : <http://www.associations-patrimoine.org>). Nommée une seconde fois ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en avril 2014, Ségolène Royal relance le plan de paysage quelque peu occulté depuis ces dernières années.

43 « Une charte paysagère est en général élaborée à un niveau intercommunal tel que celui d'un pays ou d'un parc naturel régional. Elle est réalisée sur la base d'inventaires et de diagnostics paysagers territoriaux. Elle définit les outils et moyens à mettre en œuvre par les différents acteurs territoriaux afin de satisfaire des objectifs de qualité paysagère partagés et contractualisables. Elle fait apparaître clairement les engagements respectifs des différents acteurs. » (issu du site internet : <http://www.associations-patrimoine.org>).

44 « Un contrat de paysage est un dispositif contractuel qui n'a pas de valeur réglementaire. La signature d'un contrat par le préfet et une ou plusieurs collectivités doit être précédée d'un diagnostic paysager et de la définition d'un projet global définissant des orientations stratégiques et un programme d'actions concrètes à court et à moyen terme en faveur du paysage. Ce projet peut avoir été élaboré dans le cadre d'un plan de paysage. Les actions définies par le contrat pour le paysage peuvent porter sur la réhabilitation d'entrées d'agglomérations, la restauration ou la mise en valeur de l'architecture rurale, la valorisation ou la réhabilitation de la végétation, l'entretènement des réseaux aériens, l'affichage et la signalétique, l'intégration des équipements... ». Issu du site internet : <http://www.associations-patrimoine.org>).

45 Ce dossier thématique intitulé « Le paysage a-t-il imposé sa loi ? » est composé de cinq articles et il a été publié sous la direction d'Hervé Davodeau. Il est disponible sur le site internet suivant : http://www.projetsdepaysage.fr/n_9

des actions publiques, régionales, nationales et internationales » (Donadieu, 2009.). Selon Alain Lagier, dans la pratique, les mesures mises en place sont encore largement sous l'égide de l'État. Il écrit : « de nombreuses collectivités locales –notamment les communes rurales – ont ainsi gardé l'habitude de considérer à tort que "le paysage, c'est l'affaire de l'État" » (Lagier, 2009, p. 281). De la sorte, les actions paysagères seront donc encore à dominante protectrice. La sensibilisation des élus locaux au paysage est primordiale pour établir de véritables politiques paysagères à des échelles communales et intercommunales. Par ailleurs, les incitations juridiques liées à la connaissance des paysages sont mises en œuvre par les régions et/ou par les départements à partir d'une expertise en général pilotée par un paysagiste qui constitue une équipe pluridisciplinaire (géographes, urbanistes, sociologues, etc.), (Donadieu, 2009 ; Lagier, 2009).

En effet, les Atlas de paysages recouvrent aujourd'hui 90 départements sur 101, soit 93 % du territoire français. Aussi, ils sont un appui considérable à l'élaboration des politiques paysagères. Pour exemple, Pierre Dérioz a étudié la place du paysage dans les projets de cinq Parcs Naturels Régionaux (PNR) du sud de la France (Dérioz, 2013). Il montre que les Atlas de paysages ont été un support pour élaborer le plan du PNR ou la charte du paysage et de l'architecture. Il semblerait que les Atlas soient un outil de plus en plus approprié par les professionnels de l'aménagement et un référentiel de départ pour élaborer des projets de territoire. Néanmoins, Alain Lagier souligne les carences des Atlas de paysages dans l'analyse des représentations sociales des populations. Les experts se limitent en majorité à l'étude des documents visuels ou textuels (textes littéraires, œuvres d'art, cartes postales, etc.). Aussi l'analyse des dynamiques paysagères n'est pas systématisée (MEDDE, 2015). La méthode pour élaborer les Atlas a d'ailleurs été réactualisée en 2015 par le Ministère chargé de l'environnement où l'étude des points de vue des populations est réaffirmée dans le but d'aboutir à un document de connaissance partagée prenant en compte les aspirations « habitantes » (MEDDE, 2015). La méthode insiste sur la complémentarité entre l'Atlas des paysages et les OPP ; le contenu visuel des OPP pouvant donner à voir les caractéristiques des unités paysagères et leurs évolutions.

Par ailleurs, la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages confirme le rôle de l'Atlas des paysages en mettant l'accent sur les dimensions dynamiques et sociales des paysages :

« Art. L. 350-1 B. – L'atlas de paysages est un document de connaissance qui a pour objet d'identifier, de caractériser et de qualifier les paysages du territoire départemental en tenant compte des dynamiques qui les modifient, du rôle des acteurs socio-économiques, tels que les éleveurs, qui les façonnent et les entretiennent, et des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs socio-économiques et les populations concernées. Un atlas est élaboré dans chaque département, conjointement par l'État et les collectivités territoriales. L'atlas est périodiquement révisé afin de rendre compte de l'évolution des paysages. »

Les Observatoires pourraient donc combler ces manquements en matière de connaissance sur les dynamiques paysagères et les représentations sociales par le biais d'enquêtes sociales à partir

des séries photographiques OPP. Ce travail enrichirait les Atlas de paysage. Il serait également une aide pour développer des projets de territoire (la mise en place d'un plan de paysage par exemple) en accord avec les dynamiques paysagères en présence et souhaitées par les populations sur le périmètre de l'action.

En somme, le renouvellement de la notion de paysage dans les politiques publiques – du paysage remarquable au paysage ordinaire, du paysage figé au paysage évolutif, du paysage régalien au paysage des habitants – nécessite la production de connaissances fines sur toutes les typologies de paysages et sur leurs modes de fonctionnement. Ce travail apporte la matière première afin d'élaborer des politiques de gestion, de protection et d'aménagement des paysages et afin d'intégrer la dimension paysagère de manière transversale aux politiques sectorielles ; et ce à tous les échelons territoriaux. En réponse à cela, des outils sont alors pensés pour appuyer les décisions publiques et faciliter l'intervention publique. Les OPP sont conçus dans cette optique. Toutefois, sensibiliser les élus locaux – détenteurs de la prise de décision politique – à la question paysagère est essentiel pour qu'ils puissent s'approprier ces outils (et plus spécifiquement les Observatoires dans le contexte de notre étude) et œuvrer à des politiques en faveur des paysages avec l'aide des professionnels concepteurs et gestionnaires.

0.3. Les paysages des professionnels concepteurs et gestionnaires

Les professionnels concepteurs et gestionnaires contribuent à définir les paysages au même titre que les sphères précédentes puisqu'ils ont pour rôle de les rendre lisibles (les faire comprendre), les rendre visibles par l'action paysagiste et les maintenir viables par leurs gestions. De ce fait, les concepteurs et gestionnaires participent à renouveler notre regard sur les paysages.

Pierre Donadieu (Donadieu, 2007) en s'appuyant sur les travaux menés par les chercheurs du CEMAGREF⁴⁶ de Bordeaux (Moquay *et al.*, 2004) identifie trois modèles paysagers où les concepteurs et gestionnaires interviennent : 1. le paysage-décor, 2. le paysage-territoire, et 3. le paysage identitaire. Selon le modèle, différents acteurs contribuent à la construction du paysage donné en collaboration avec les concepteurs et gestionnaires du paysage. Intéressons-nous aux deux premiers modèles afin de mettre en exergue l'apport des professionnels dans la définition des paysages.

0.3.1. Les scénographes : création du paysage-décor

Dans bien des cas, « le paysage se réduit trop, dans l'action publique à une marchandisation de la mise en scène de la nature » (Luginbühl, 2007, p. 35). Il n'est pas inséré de manière systématique dans toutes les étapes du projet d'aménagement du territoire comme le produit

46 Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts.

d'une interaction Homme/milieu mais comme un objet ornemental, comme un décor. Il « est une production "en soi" destinée surtout à la consommation esthétique et à fabriquer des images valorisantes pour les commanditaires et leurs destinataires » (Donadieu, 2007, p. 19). Il s'agit de « faire du beau » sans prendre en considération les caractéristiques et dynamiques d'un paysage donné.

C'est notamment ce que les collectivités locales mettent en place lors de stratégies de marketing afin de valoriser leur territoire et de le rendre attractif. Les éléments remarquables sont scénographiés. Par exemple des jeux de lumière sont projetés sur les monuments, comme c'est le cas pour le château des ducs d'Anjou à Angers, œuvre de l'artiste Yann Kersalé. Quartiers ou villages peuvent être folklorisés pour séduire les touristes. Prenons l'exemple des stations de ski quatrième génération où les villages sont édifiés *ex nihilo* à la « manière » de ceux du début du XX^e siècle (Delorme, 2014). Ces images créées par les artistes, architectes, paysagistes, etc. sont celles présentées dans les offices de tourisme.

Le paysage-décor peut être aussi assimilé à un masque des formes encore mal pensées (alignement d'arbres aux entrées de ville pour atténuer le désordre urbain, politique du 1 % paysage et développement destinée à mettre en valeur les paysages le long des nouveaux itinéraires routiers et/ou à atténuer les impacts visuels de l'infrastructure, etc.). Dans le même sens, Emmanuel Guisepelli, docteur en géographie et chef de projet à la Chambre régionale d'agriculture du Rhône-Alpes, explique que les actions paysagistes telles que « le maintien d'un liseré net entre espaces forestiers et agricoles, la mise en valeur de curiosités naturelles et des monuments, l'effacement des "points noirs" » témoignent d'une « approche contemplative » (Guisepelli, 2007, p. 41). Cette approche a « pour caractéristique d'être totalement coupée des activités – en particulier agricoles – qui produisent ces paysages, ce qui pose la question de la pérennité de l'entretien de ces espaces dans le temps » (*loc. cit.*). Les projets d'aménagement nécessitent de prendre en compte les usages et de les mettre en corrélation avec l'entretien futur des lieux.

Les concepteurs, dans ce cas de figure, renforcent les images que les territoires souhaitent véhiculer et pansent la face visible des paysages à défaut de projets d'envergure.

0.3.2. Panel de professions pour gérer le paysage-territoire

Le paysage-territoire est la « résultante visible des actions publiques et privées de projets locaux portant sur les processus sociaux, environnementaux et économiques de production de paysages ordinaires ou remarquables à l'échelle des collectivités publiques » (Donadieu, 2007, p. 19). C'est à cette échelle que les paysagistes interviennent sur la production des paysages. En effet, communément, le paysagiste est le façonneur du paysage.

En France, est apparue la première section paysage en 1968 à l'École Supérieure d'horticulture de Versailles. Cette nouvelle formation insuffle alors une différenciation entre l'horticulteur, qui

jusqu'alors s'exerce à l'art des jardins et à la conception des espaces verts, et le paysagiste, qui selon la définition de l'AFNOR⁴⁷ est « un expert et maître d'œuvre de projets d'études d'aménagement de l'échelle du territoire à celle du jardin » (AFNOR, 2009). À partir des années 1990, cinq écoles nationales⁴⁸ se dotent de formations paysagistes. Ces formations récentes sont en pleine ébullition pour permettre aux paysagistes de répondre aux besoins des politiques publiques à l'échelle du paysage-territoire (Léger-Smith, 2014). Deux pratiques se dessinent :

- le paysagiste-conseil « assiste le maître d'ouvrage dans l'élaboration du programme et du projet d'aménagement d'un espace public » (Dondieu & Périgord, 2005, p. 307). Il a un rôle d'expert dans les institutions types CAUE, DREAL⁴⁹, DDTM⁵⁰.

- le paysagiste-concepteur « est [...] apte à concevoir un projet validé par un commanditaire, à organiser la consultation des entreprises chargées de la réalisation, et à vérifier la bonne exécution des travaux » (*ibid.*, p. 308). Il réalise donc des projets de paysage. Pierre Donadieu (2007) donne une base de définition à la démarche de projet. Tout d'abord, il faut nécessairement un commanditaire, en général, public qui désigne un territoire concerné. Puis, le paysagiste programme les usages et les fonctions qui aboutiront à l'aboutissement du projet. Ce programme correspond aux attentes de la gouvernance du projet et aux préceptes de développement durable. Le projet de paysage enveloppe un ensemble de pratiques et de démarches hétérogènes posant aujourd'hui la question de ce qu'il recouvre réellement (Toublanc, 2009). Comme l'expose l'architecte-paysagiste Anne Fortier-Kriegel, quatre phases dans le déroulé du projet sont récurrentes (2004) l'expose. La première phase de diagnostic consiste à la découverte et la connaissance du lieu afin de « synthétiser le territoire de vie dans ses composantes » (Fortier-Kriegel, 2004, p. 44). Puis, la recherche du fil conducteur du projet permet de souligner l'identité et les futurs usages du site par la création de métaphores. L'élaboration du projet s'attache à lui donner forme et à simuler ses impacts sur le territoire. La quatrième phase est sa réalisation et sa mise en œuvre. Une dernière étape peut être ajoutée à la déclinaison d'Anne Fortier-Kriegel, il s'agit du suivi et de l'évaluation du projet (*cf.* Figure 5).

47 Association Française de NORmalisation.

48 L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux créée 1991 ; l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois créée en 1993 ; l'École Nationale des Ingénieurs de l'Horticulture et du Paysage créée en 1997 ; l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille avec la création d'une section paysage en 2005 et l'École Nationale Supérieure d'Architecture des Jardins et des Paysages de Paris.

49 Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

50 Direction Départementale des Territoires et de la Mer.



Réalisation : C. Guittet, 2015 / Source : Fortier-Kriegel, 2004

Figure 5 : Les grandes étapes du projet de paysage selon Anne Fortier-Kriegel

Même si les pratiques des paysagistes sont très hétérogènes, la démarche de projet de paysage peut être synthétisée en cinq grandes étapes comme le montre le schéma.

En parallèle de ces deux pratiques paysagistes, la profession de paysagiste englobe aussi les métiers de la réalisation (ingénieur, chef de projet, etc.) et les métiers de maintenance (entretien des espaces verts, élagage, entretien des espaces littoraux, etc.). « Les métiers se diversifient rapidement, du fait de politiques publiques qui utilisent la notion de paysage comme condition de la qualité des territoires, remarquables ou ordinaires, publics et privés » (Donadieu & Périgord, 2005, p. 307).

Au-delà des métiers du paysagisme, d'autres professionnels travaillent les paysages comme les architectes, urbanistes, géographes, aménageurs, écologues, etc. Ces acteurs peuvent intervenir dans le secteur privé (*via* les bureaux d'étude : étude d'impact, document de planification, aménagement des centres-bourgs, création de zones d'activité, etc.) et dans le secteur public (chargé de mission urbanisme et paysage dans un PNR, chargé de mission du pôle aménagement et urbanisme dans un Syndicat mixte, coordinateur d'un schéma directeur « éolien et paysage », etc.). Dans le rapport final du programme de recherche du Ministère chargé de l'environnement intitulé « Politique publique et paysage : analyse, évaluation, comparaison », Laurence Le Dû-Blayo et Véronique Van Tilbeurgh (2005), ont étudié la place du paysage dans plusieurs cursus du supérieur. Malgré des différences notables de contenus pédagogiques, l'approche paysagère est enseignée auprès des futurs géographes, aménageurs, professionnels de l'environnement, agronomes, etc. Ce bref détour dans les formations montre que les professionnels de l'aménagement du territoire tant dans le secteur public que privé sont aujourd'hui initiés à cet objet transversal. De plus en plus de bureaux d'études répondant à la commande publique sont constitués d'équipes pluridisciplinaires où la notion de paysage est bien ancrée dans l'éthique entrepreneuriale. Ainsi, ces équipes contribuent à la planification stratégique du paysage-territoire et à des projets opérationnels sur celui-ci.

Par ailleurs, la sphère des concepteurs et gestionnaires des paysages et celle de la recherche scientifique sont amenées à travailler ensemble lors de programmes de recherche (comme les programmes lancés par le Ministère chargé de l'environnement), lors de la conception de documents partagés (tels les Atlas de paysages), de gestion de territoire (PNR), etc. Dans ce sens, plusieurs réseaux d'acteurs s'organisent autour du paysage. Pour exemple, depuis 2000, la DREAL Midi Pyrénées associée aux partenaires locaux anime un réseau sur le paysage composé d'une centaine d'institutions (Béringuier *et al.*, 2014). Ces collaborations permettent de mobiliser

l'ensemble des acteurs sur le paysage, de favoriser l'élaboration de politiques territoriales cohérentes et de faire évoluer les débats, les pratiques sur le paysage.

D'autres acteurs participent aussi à la « production de paysages » (Michelin, 2005, p. 145). Les agriculteurs (Toublanc, 2004), les habitants, les forestiers, les sociétés d'infrastructure de transport, les constructeurs de maison, les sociétés privées telles EDF contribuent à leurs modifications de « manière plus ou moins consciente et volontaire » (Michelin, 2005, p. 145).

In fine, les professionnels du paysage et notamment les concepteurs et les gestionnaires concourent à renouveler en permanence les représentations que nous avons des paysages en éclairant leurs processus de production (par les diagnostics par exemple) et en transformant l'interface Homme/milieu selon les aspirations des acteurs du territoire. Ils interviennent alors comme « des médiateurs de ces constructions collectives du cadre de vie » (Donadieu, 2007, p. 19) en prenant en compte les repères symboliques des différents groupes sociaux du territoire concerné ; notamment le paysage identitaire des habitants.

0.4. Les paysages des habitants

Les habitants comme acteurs du paysage font écho aux enjeux sociaux du développement durable. Ils sont un véritable fil conducteur dans la Convention européenne du paysage. Ils ont un rôle central dans la définition même du paysage énoncée par la Convention : « une partie de territoire telle que perçue par les populations ». Les habitants contribuent alors à définir leurs paysages et à expliciter leurs aspirations pour ceux de demain (CEP, art. 1c.). Aussi, les paysages sont considérés comme un « élément essentiel du bien être individuel et social » (CEP, préambule). Par conséquent, ils sont fabriqués par les populations de manière projective et pour les populations afin de favoriser leur bien-être. Ce point met en perspective deux questions : Que recouvre réellement la notion de paysage pour les habitants ? Comment ont-ils contribué et peuvent-ils contribuer à la définition actuelle du paysage ?

0.4.1. Les paysages-cadre de vie, des paysages pour tous ?

Plusieurs recherches ont montré que la notion de paysage est loin d'être une évidence pour les habitants et n'enveloppe pas les mêmes contours selon les groupes sociaux et selon les individus (Frémont, 1974 ; Luginbühl, 1989, 2001, 2012). Prenons l'une des premières références sur le sujet avec l'article d'Armand Frémont (1974) qui à partir, du cas d'étude de la forêt d'Écouves (Orne), expérimente une méthode d'analyse du paysage en trois étapes : 1. analyse du milieu, 2. analyse de récits (poèmes, littérature, contes et légendes), 3. analyse des discours (à partir d'enquêtes auprès des paysans, des autres habitants de la région et des promoteurs du tourisme). En conclusion, il précise que le paysage est le : « produit matériel et social d'une combinaison géographique, il est aussi œuvre sensible aussi bien aux perceptions de ses créateurs qu'à celles, multiples, des autres habitants ou visiteurs. » (Frémont, 1974, p. 135). En effet, les discours

diffèrent selon les valeurs et les appréciations sur les paysages. Les représentations individuelles et sociales sont, dans cet article, mises en lumière, (ces deux notions seront approfondies dans le chapitre 1). Néanmoins lors des enquêtes avec les habitants, le paysage n'est pas traité de manière frontale puisqu'il s'agissait avant tout de comprendre comment était perçu le projet de PNR Normandie-Maine.

Yves Luginbühl, dans ses nombreux travaux, traite cette question de la variation de la notion de paysage selon les groupes sociaux. Par exemple, pour les agriculteurs, le paysage rural dans lequel ils travaillent est avant tout un lieu de pratiques agricoles (Luginbühl, 2012). Il met en lumière que des différences notables existent entre les jeunes et les adultes : « si les jeunes lisent le paysage à la lumière de leur vision de la société, les adultes en font davantage une question esthétique » (*ibid.*, p.139). Les jeunes caractérisent le paysage *via* une certaine idéalisation de la société alors que les adultes se réfèrent à des modèles hérités de la tradition picturale en évoquant l'harmonie des formes et des couleurs, etc.

Outre des points de vue divergents selon les groupes sociaux, différentes recherches montrent que le paysage-cadre de vie n'est pas toujours conscientisé, c'est-à-dire que s'ils n'ont pas un recul réflexif sur leur paysage-cadre de vie, les habitants ne considèrent pas spontanément celui-ci comme faisant paysage. Pour faire paysage, il faut d'abord jugé qu'il s'agit bel et bien d'un paysage. Ce constat est notamment soulevé par Yves Michelin (1998). Dans le même sens, Magali Bertrand et Philippe Béringuier expliquent que cette prise de conscience du paysage passe par le discours : « parler de paysage, c'est déjà prendre part à sa production » (Bertrand & Béringuier, 2006).

Ces études permettent de dégager deux aspects quant à la notion de paysage pour les habitants. D'une part, selon les groupes sociaux (âge, culture, profession, lieu de résidence, etc.), le paysage ne contient pas la même dimension et ne fait pas sens de la même manière. Yves Luginbühl regroupe l'ensemble des valeurs sur le paysage selon cinq dimensions (Luginbühl, 2012) :

- une dimension esthétique liée à l'harmonie des formes ;
- une dimension sociale liée aux rapports entre les hommes et la terre (en termes de ressources naturelles) ;
- une dimension écologique liée aux rapports entre les hommes et la nature (en termes de protection de la nature) ;
- une dimension fonctionnelle liée à la liberté de fabriquer le paysage tel que l'on souhaite,
- une dimension hédoniste liée à la liberté de jouir du paysage comme on le souhaite.

La définition du paysage chez les habitants est polysémique et dépendante des représentations sociales et individuelles. Comprendre les paysages suivant les principes de la Convention européenne du paysage revient à appréhender cette complexité multidimensionnelle qui est à corrélérer avec les caractéristiques matérielles d'un territoire donné.

D'autre part, il est admis usuellement que les paysages remarquables, largement médiatisés, soient considérés comme tels ; en revanche les paysages de l'ordinaire, du cadre de vie quotidien nécessitent une prise de conscience par les habitants. Sensibiliser, débattre, former les habitants seraient alors des actions non négligeables pour permettre aux habitants de s'emparer de la question du paysage-cadre de vie.

0.4.2. L'apport des habitants dans la définition actuelle des paysages

Souvent considérés comme des usagers dans les projets d'aménagement du territoire, les habitants, et plus largement la société civile, se sont pourtant emparés de cette question bien avant les préconisations juridiques. Les habitants sont détenteurs de savoirs paysagers grâce à leurs pratiques sur le lieu de vie et à leurs connaissances locales. Eux aussi ont contribué à faire évoluer la notion de paysage qui s'est répercutée au sein des politiques publiques. En effet, quelques exemples parmi une multitude d'autres témoignent de l'apport de la société civile dans la définition actuelle des paysages. Ces exemples montrent également les alliances entre les différentes sphères des acteurs du territoire dans des optiques communes de militantisme.

Le premier exemple est extrait de l'ouvrage *Le paysage en Bretagne, enjeux et défis* (2007) de Laurence Le Dû-Blayo. À la fin du XIX^e siècle, le littoral breton est convoité par l'élite parisienne pour sa nature salvatrice. Les rochers pittoresques sont appréciés pour leur beauté par ces touristes et pour leur extraction par la population locale. Devant la menace de disparition des rochers du littoral des Côtes d'Armor, le préfet, en 1900, constitue une commission départementale des sites pour inventorier les rochers menacés. Cette initiative sera soutenue par des hommes de lettres et des associations telles que l'association du Touring Club et la Société pour la protection de France. Après l'adoption de la loi de 1906 sur la protection des monuments naturels et des sites, le conseil municipal de l'île de Bréhat demande au Ministre des Beaux-Arts de protéger entièrement l'île car sa beauté est appréciée par les étrangers. Elle sera le premier site classé officiellement en France le 13 juillet 1907.

Henri Jaffeux, président de l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement, décrit le long combat depuis le début du XX^e siècle pour aboutir à la loi du 22 juillet 1960 sur les Parcs nationaux (2010). Créés depuis le milieu du XIX^e siècle, les parcs nationaux américains sont un exemple pour l'élite sociale et intellectuelle du début du XX^e siècle en France. « Des intellectuels, artistes, philosophes, des scientifiques, des naturalistes, des forestiers et des passionnés de chasse, des élus et des défenseurs de la culture et de la société rurale, des promoteurs du tourisme, du sport et de la vie saine » ont participé à la réflexion jusqu'à l'élaboration du concept « parc national » (Sabatier *et al.*, 2010, p. 7).

Ces deux exemples mettent en lumière le poids de la société, et particulièrement des élites, dans la prise de conscience de la nécessité d'une protection des paysages.

Depuis une vingtaine d'années, les controverses récurrentes sur l'implantation de grands projets comme la Ligne à Grande Vitesse (LGV) méditerranéenne, le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes ou encore les implantations éoliennes, ont montré que « le paysage se retrouve régulièrement au centre des débats contemporains » (Fortin *et al.*, 2008). Populations locales, associations environnementales et chercheurs militent ensemble pour se faire entendre.

Le paysage est l'objet de passions, de conflits d'usages et d'enjeux de pouvoir. Il n'est plus seulement la préoccupation de l'élite mais potentiellement de toutes les catégories sociales. Chacun a un avis, un point de vue qui est exacerbé lors des grandes controverses publiques en termes d'aménagement. Ces controverses, même si la notion de paysage peut y être un alibi pour revendiquer bien autre chose, marquent l'importance d'intégrer les habitants au projet de territoire et à la co-construction du paysage de demain.

Au final, la notion de paysage diffère d'un individu à l'autre, d'un groupe social à l'autre, comprendre les paysages actuels, c'est comprendre ces variétés de représentations individuelles et sociales. De surcroît, parce que les habitants habitent les paysages, ils participent à leurs productions et à renouveler les connaissances par leurs expertises des lieux de vie, leurs savoirs locaux et leurs expériences paysagères (terminologies approfondies dans le chapitre 1).

Conclusion. Les OPP dans la définition du système paysager

La notion actuelle du paysage est issue d'histoires discontinues entre les collaborations et les frictions des acteurs du territoire en corrélation avec des contextes spatiotemporels. Les quatre sphères rapidement décrites, les chercheurs, les politiques publiques, les gestionnaires et concepteurs du paysage et la société civile ont été traitées séparément afin de bien les identifier. Cependant les frontières entre ces pôles sont poreuses et sont en dialogue permanent. Depuis les années 1960, le paysage fait l'objet d'attentions d'acteurs de plus en plus nombreux tant dans le domaine public que privé comme le montre la Figure 6. Ces acteurs s'inscrivent aujourd'hui dans la gouvernance territoriale.

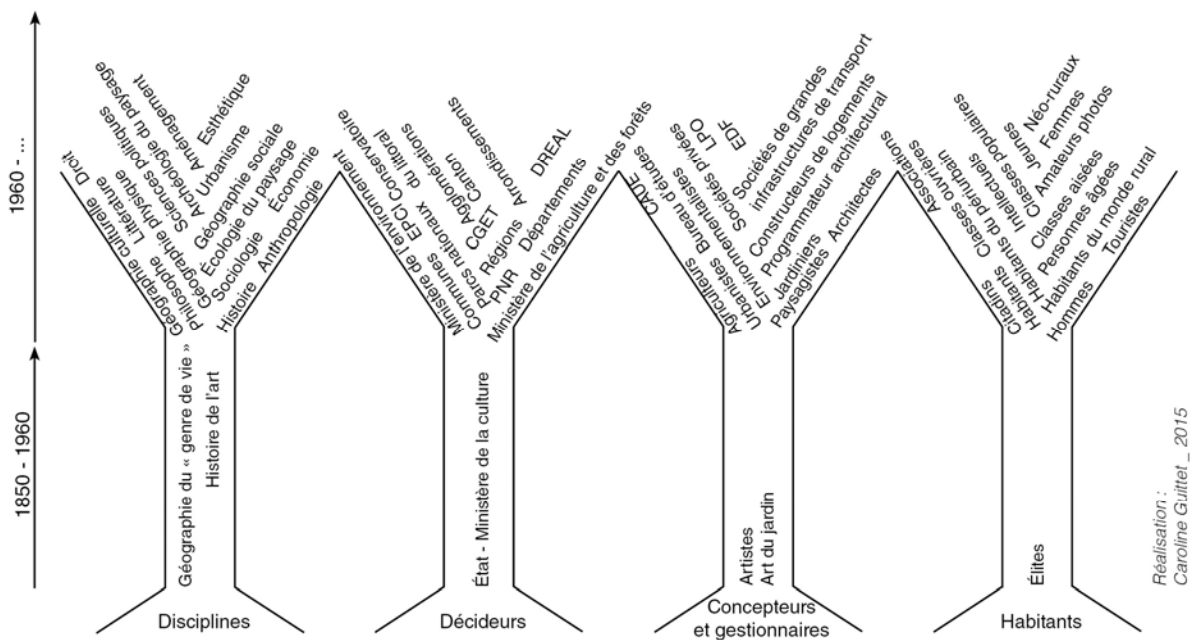


Figure 6 : L'effervescence du paysage dans les sphères scientifique, politique, des concepteurs et gestionnaires et de la société civile

Ce schéma donne à voir l'engouement pour l'objet paysage à partir des années 1960-1970 dans les quatre sphères d'acteurs du territoire. La multiplication des acteurs qui agissent sur les paysages implique de nouvelles méthodes de travail pour penser les paysages et intervenir sur la matière.

Ces diversités d'acteurs du territoire seront mobilisées tout au long de ce manuscrit. Considérés comme des « actants pourvus d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative » (Lévy & Lussault, 2003, p. 39), ils ont

agi et agissent sur la construction du paysage. Ici, ils dialoguent en interaction sur/autour/avec cette notion de manière indirecte sans même revendiquer une définition : « le paysage reste un terme complexe, aux usages et aux utilisations très différents mais cette polyvalence et cette polysémie lui donnent la richesse qui constitue paradoxalement un atout pour l'interdisciplinarité » (Barrué-Pastor *et al.*, 1992, p. 306). La présente thèse peut recouvrir implicitement plusieurs dimensions du paysage selon l'acteur convoqué.

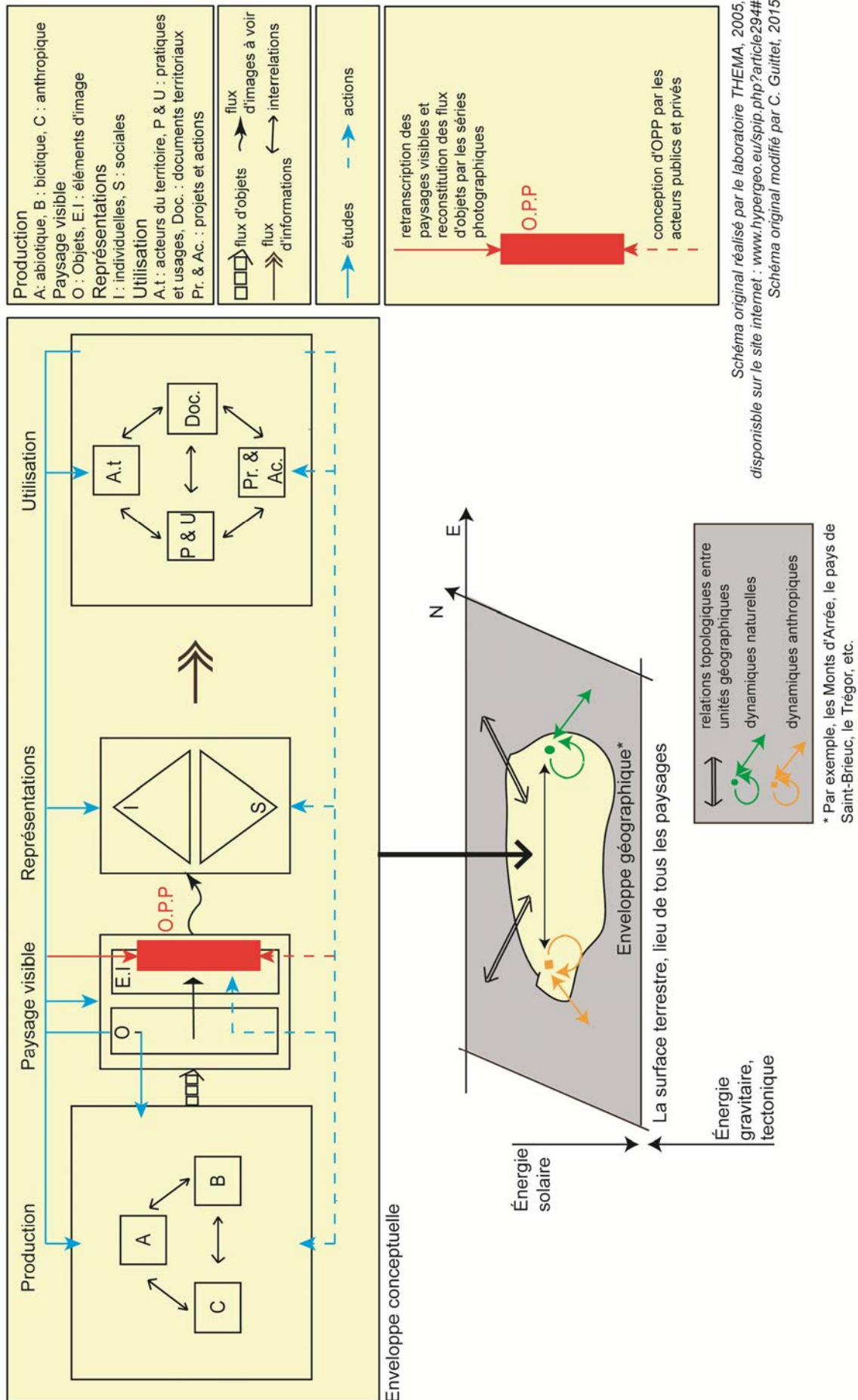
Chaque catégorie participe à la production des paysages par des actions peu ou prou volontaires (*cf.* Figure 7). Dans les sciences de la nature et de l'Homme, la recherche s'attèle à enrichir les connaissances paysagères (analyse des processus de production, analyse des paysages visibles, analyse des représentations individuelles et sociales, analyse des politiques paysagères, etc.) pour rendre lisible auprès des autres acteurs les interactions entre l'Homme et les milieux. Les collectivités territoriales, quant à elles, ont pour objectif de développer des politiques paysagères et d'intégrer le paysage de manière transversale dans les politiques sectorielles au moyen de programmes stratégiques (documents de planification) et de commandes de projets à l'échelle du grand paysage. Les concepteurs et gestionnaires participent aux savoirs paysagers par la réalisation de diagnostics par exemple. Ils mettent en œuvre des projets opérationnels en prenant en considération les pratiques et usages des habitants mais aussi les caractéristiques et dynamiques paysagères en présence et souhaitées sur le territoire donné. Enfin, les habitants apportent des connaissances spécifiques sur les paysages grâce à leur vécu et contribuent à la définition des paysages d'aujourd'hui et de demain.

En somme, l'utilisation des paysages par les acteurs du territoire résulte de leurs représentations individuelles et sociales qui sont forgées à partir des histoires collectives et à partir de la face visible⁵¹ des paysages (la partie de l'enveloppe géographique en surface). Toutefois, la production des paysages découle également de phénomènes difficilement saisissables par l'œil et /ou par la mémoire humaine. Les Observatoires Photographiques du Paysage enregistrent alors cette face visible et tentent de retranscrire les phénomènes complexes issus des dynamiques naturelles et /ou anthropiques afin de faire une meilleure « utilisation » des paysages (*cf.* Figure 7).

Figure 7 : La place des OPP dans la définition des paysages

[Ci-contre] Ce schéma a été élaboré par le laboratoire THÉMA et modifié pour les besoins de l'argumentation. Il donne à voir la complexité de définir les paysages. L'utilisation des paysages résulte des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire qui proviennent d'éléments d'image (*cf.* Chapitre 1). Toutefois, la réalité paysagère ne se résume pas à ces éléments d'image car elle comprend des processus souvent non perceptibles à partir de la face visible des paysages à l'échelle du parcours biographique des individus. Appréhender les paysages, c'est comprendre ces processus et les représentations des acteurs du territoire. La thèse interroge donc les Observatoires dans ce sens.

51 Nous verrons ultérieurement que la face de l'enveloppe géographique en surface ne peut se résumer la dimension visible des paysages.



Chapitre 1. La dimension sociale des OPP

Les représentations que l'on a des paysages résultent de mécanismes cognitifs complexes. Elles proviennent à la fois des expériences physiques vécues par un individu dans un paysage donné et de ses expériences antérieures ainsi que de la charge culturelle issue de la mémoire collective. C'est à partir des représentations individuelles et sociales que les acteurs du territoire agissent sur les paysages (1.1).

La diffusion de certains modèles paysagers comme le paysage pittoresque, bucolique, etc. a contribué à façonner des représentations sociales largement ancrées chez les acteurs du territoire. Effectivement la construction de la culture paysagère occidentale est basée en partie sur la dimension visible du paysage avec notamment la tradition picturale. Ce poids symbolique brouille la définition du paysage quotidien dans les représentations des acteurs du territoire. Pourtant, ces derniers sont détenteurs de savoirs et de valeurs concernant leurs paysages quotidiens (1.2).

La mise en connaissance des savoirs et la compréhension des valeurs paysagères sont essentielles pour fabriquer des paysages de qualité afin de favoriser le bien-être individuel et social. Pour cela, la participation citoyenne dans les projets de territoire permet d'appréhender les aspirations des habitants et de forger des valeurs partagées entre les acteurs du territoire qui seront injectées dans l'action publique. La médiation paysagère vise à favoriser la co-construction de projet en intégrant les habitants à partir des paysages (1.3).

Les Observatoires Photographiques du Paysage peuvent être un appui pour faire émerger les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire et être un outil de médiation paysagère afin de faire dialoguer les acteurs du territoire sur un projet de territoire et/ou de paysage.

1.1. L'entrelacs des paysages de l'individu et des paysages des sociétés

Photographier des paysages ou regarder des séries photographiques déclenchent des réactions physiques et mentales. Ces réactions sont imbriquées dans un processus où l'observateur va percevoir le paysage (*in situ* ou photographié) à partir de ses sens et l'interpréter en y injectant des valeurs collectives pour lui donner sens. Nous allons expliciter ce processus afin de mettre en lumière l'importance de la vue dans l'appréhension du paysage et de montrer que cette

dernière est dépendante des représentations individuelles et des représentations sociales. Ce processus permet d'éclairer à la fois l'amont et l'aval de la démarche OPP (choix des problématiques paysagères, prises de vue, choix des photographies initiales, réception des séries photographiques). Nous insistons ici sur la vision du paysage pour les besoins de l'argumentaire, soulignons que le paysage n'est pas seulement « *une manière de voir élaborée par la culture* » mais aussi une « *œuvre spatiale produite par les sociétés humaines* » (Besse, 2003, s. p.).

1.1.1. De la sensation à la perception, de la perception à la représentation individuelle

Pour appréhender un paysage *in situ* et le conscientiser (ou pas), une expérience physique avec celui-ci est nécessaire. Les mécanismes d'interaction entre le sujet (celui qui expérimente) et l'objet (ce qui est expérimenté) sont composés de plusieurs stades qui ont été décryptés par différents champs disciplinaires. Tout d'abord, lorsque le sujet expérimente l'espace, le cerveau perçoit des informations sensibles c'est-à-dire des informations liées au corps et à l'espace. Ce sont les stimuli provoqués par le contact avec l'espace. Ils diffèrent donc si le sujet est en position de spectateur ou s'il est en action, en train de marcher par exemple. Le cerveau perçoit aussi des informations sensorielles liées aux cinq sens. Distincts de la sensibilité, la sensation est le « phénomène par lequel une stimulation physiologique (externe ou interne) provoque, chez un être vivant et conscient, une réaction spécifique produisant une perception⁵² ». Le sujet va donc recevoir des stimulations d'un ou de plusieurs de ses organes récepteurs : sensation visuelle, sensation auditive, sensation olfactive, sensation gustative, sensation tactile. À partir de ces informations sensibles et sensorielles, le cerveau sélectionne et traite les informations pour ensuite les mémoriser. Il s'agit des perceptions qui sont peu ou prou fidèles à la réalité expérimentée.

Cette opération psychologique complexe s'effectue en majeure partie par la vue étant donné que « 60 % de toutes les données que notre cerveau reçoit sont recueillies par nos yeux » (Enghels, 2007, p. 26). La matérialité visible immédiate du paysage est alors perçue par l'œil qui l'enregistre par le système optique. « Pour que la perception réussisse, la lumière doit être suffisamment forte et refléter la configuration spatiale de l'objet aperçu. La vision nous fournit de l'information concernant la forme, l'étendue, l'orientation, la couleur et la distance de l'objet. » (*ibid.*, p. 25). Le cerveau, par des analogies et une identification par vraisemblance interprète le paysage vu. Dans ce sens, la perception n'est pas universelle et diffère d'un sujet à l'autre (Joliet, 2014).

L'analyse des perceptions visuelles est un vaste champ d'étude dans le domaine de la cognition et de la neuropsychologie. Les linguistes, quant à eux, s'intéressent au thème perceptif et plus spécifiquement aux répercussions des perceptions dans la formation du langage. Renata Enghels,

52 Définition issue du CNRTL.

linguiste, explique que les perceptions visuelles et auditives sont dominantes par rapport au sens du toucher, du goût et de l'odorat qui sont alors considérés comme perceptions secondaires. Deux facteurs mettent en lumière cette suprématie. Dans un premier temps, les informations liées à la vue et à l'ouïe peuvent être perçues à une grande distance comparée aux autres sens. Les sensations tactiles et gustatives nécessitent un contact direct avec l'espace ; l'odorat, à la croisée des deux approches demande un contact de proximité. Deuxièmement, « la vue et l'ouïe focalisent les stimuli » (Enghels, 2007, p. 27). Le cerveau identifie relativement bien ces deux modalités de perception. D'ailleurs, le sujet peut partager ses sensations à partir d'échanges d'information d'ordre intellectuel, cognitif et linguistique. Les trois autres sens sont plus imprécis.

Différencions les perceptions visuelles des perceptions auditives. D'une part, « la vue identifie des objets déjà présents, le son révèle des présences souvent invisibles » (Descola, 2013, p. 653). Dans ce sens la vue perçoit directement la source alors que l'oreille perçoit la résultante de l'action émise par la source (le son de l'animal et non l'animal lui-même). D'autre part, ces deux modalités de perception ne sont pas saisies de la même manière. Les perceptions visuelles sont nécessairement localisées dans l'espace, la répétition du stimulus (même objet plus ou moins figé dans l'espace) permet une identification précise par le cerveau. Pour les perceptions auditives, elles sont localisées dans le temps et dans un espace sphérique. Il faut saisir le son à l'instant t, il s'agit d'une expérience unique car le son n'est pas stable dans le temps. Précisons que, même si les données recueillies par le cerveau sont en plus grand nombre de l'ordre du visuel, l'importance des perceptions auditives ne doit pas être minimisée dans le comportement humain. Le son est le stimulus premier pour exprimer le danger. Par sa propagation, il traduit des signaux d'alerte : sirène en temps de guerre, klaxons, alarme incendie, etc. Ce détour sur les différentes perceptions sensorielles permet d'ores et déjà de montrer que le paysage est d'abord perçu par la vue et l'ouïe du sujet. Sa perception est donc dépendante des capacités physiques de chaque sujet.

Ensuite, les perceptions et sensations sont interprétées pour devenir une représentation mentale. Cette dernière se mêle avec les autres représentations déjà en mémoire. Ainsi par les filtres culturels et individuels, le paysage perçu se transforme en « une représentation de la réalité déformée et enrichie de l'esprit » (Paulet, 2006, p. 203). Cette dernière peut être évoquée ultérieurement sans contact direct avec le paysage et/ou provenir de l'interprétation des paysages médiatisés : œuvre d'art, photographie, film, etc. (Michelin, 2005). Les regards portés sur le paysage font l'objet d'une multitude de représentations individuelles. En lien avec ces mécanismes de cognition où le cerveau recueille, trie, stocke, fait des analogies, etc., le sujet peut être ému par l'objet ainsi senti, le plongeant alors dans l'affect. Comme l'a décrit la géographe Éva Bigando, dans le cadre de ses travaux sur les sensibilités des habitants au paysage ordinaire (2006), la sensibilité désigne « la réaction affective d'un individu, consécutive à l'animation de ses sens, qui le rend capable d'éprouver le caractère paysager d'un lieu donné, c'est-à-dire de le ressentir en tant que paysage » (*ibid.*, p. 28). Selon l'auteure, avoir une expérience paysagère

nécessite de sentir et ressentir émotionnellement les dimensions sensorielles en contact avec l'espace. Spécialiste des questions d'aménagement et d'urbanisme, Benoît Feildel, dans son travail doctoral sur le rapport affectif à l'espace et, en référence avec le travail d'Éva Bigando, précise : « nos manières de ressentir et d'en être affecté, sont dépendantes à la fois d'un objet, l'espace, d'un sujet, l'individu, et d'un contexte, la société ; la dynamique liant ces trois pôles étant à la fois étroitement dépendante de nos sensations, de nos perceptions et de nos représentations » (Feildel, 2010, p. 165). Néanmoins, soulignons que la sensibilité paysagère peut être absente de notre rapport à l'espace. En effet, il est possible de ne pas ressentir le caractère paysager des lieux que nous côtoyons ou que nous découvrons. Lorsque l'observateur (ou plutôt l'« expérienceur » *via* tous ses sens) vit ces moments et situations spécifiques, où sa relation avec l'espace le rend sensible au caractère paysager du lieu – le lieu étant alors considéré comme faisant paysage –, il vit une expérience paysagère.

Les processus que nous venons de décrire sont assimilés à l'échelle de l'individu. D'abord un être expérimente un espace situé, provoquant alors des interactions avec ce dernier. Cet être doté de sens et d'émotions va, avec des images déjà en présence, se représenter le paysage expérimenté plus ou moins enrichi par des expériences passées – les souvenirs –, par des connaissances – les représentations sociales et culturelles transmises à l'école par exemple – et des valeurs collectives – la nécessité de préserver tel ou tel paysage par exemple. Ces représentations individuelles se mêlent à des représentations sociales, l'échelle du social s'imbrique dans l'échelle individuelle. La sensibilité paysagère a une dimension sociale.

Comme l'a souligné Georges Bertrand, « nous ne pouvons raisonner comme si c'était toujours la première fois qu'un observateur [ou un « expérienceur »] enregistre un paysage » (Bertrand, 1995, p. 106). Avec le développement des modes de diffusion audio-visuels, le paysage prend sens au-delà des interactions directes entre le sujet et l'objet. « À l'idée de paysage saisi grâce à la vision instantanée [l'expérience instantanée], il subsiste le lent cheminement d'un processus qui est historique et social bien avant d'être individuel et personnel » (*ibid.*, p. 107). Même si ce propos où le paysage aurait d'abord un ancrage sociétal avant d'être individuel est à relativiser, il est aussi la réalité matérielle produite par les sociétés, il ne se limite pas à une vision spectatorielle. Cette réalité résulte de choix politiques et individuels. Pour exemple, dans l'histoire de l'art des jardins, au XVIII^e siècle, William Kent dessine *Rousham Park* près d'Oxford pour le Général James Dormer, en y introduisant des éléments antiques (statues de Vénus et Cupidon) et gothiques (pont et sièges gothiques, prégnance de l'arbre pour symboliser la forêt). Il cherche par là à signifier, au sein d'un même paysage, l'héritage des saxons venus de Germanie dans la culture anglaise et la prospérité économique du pays en prenant en référence la Rome antique (Baridon, 1998 ; Cosgrove, 1984). Le paysage est aussi la manière dont les humains pensent et organisent l'espace en fonction du contexte idéologique et politique. Cette manière de faire est dépendante de la manière de penser et induit une façon de voir (et *vice versa*).

Ces notions – la sensibilité paysagère, l'expérience paysagère et les représentations individuelles et sociales – sont mobilisées dans la présente recherche afin d'analyser les discours des acteurs du territoire recueillis lors de l'enquête sociale basée sur les séries photographiques OPP ; ceci dans l'optique de mieux penser les formes paysagères. La confrontation des acteurs interviewés avec la visualisation des séries OPP provoque le processus suivant : le cerveau, par des phénomènes cognitifs, perçoit par la vue les paysages photographiés qui se mêlent à des représentations déjà en présence. Se posent alors des questions concernant les interactions produites : est-ce que les séries photographiques peuvent convoquer des sensations de *visu* impliquant des perceptions autres que visuelles ? Peuvent-elles occasionner une sensibilité au paysage vu ou le souvenir d'expériences paysagères ? Est-ce que les OPP peuvent faire émerger des représentations individuelles et sociales sur les paysages en évolution ?

1.1.2. Des représentations individuelles aux représentations sociales

Lors d'une visite de terrain, lors de l'observation d'une série photographique ou lors d'une discussion, le sujet interprète le paysage à partir de ses représentations individuelles issues de son parcours de vie mais aussi par un *fonds commun* appelé les représentations sociales.

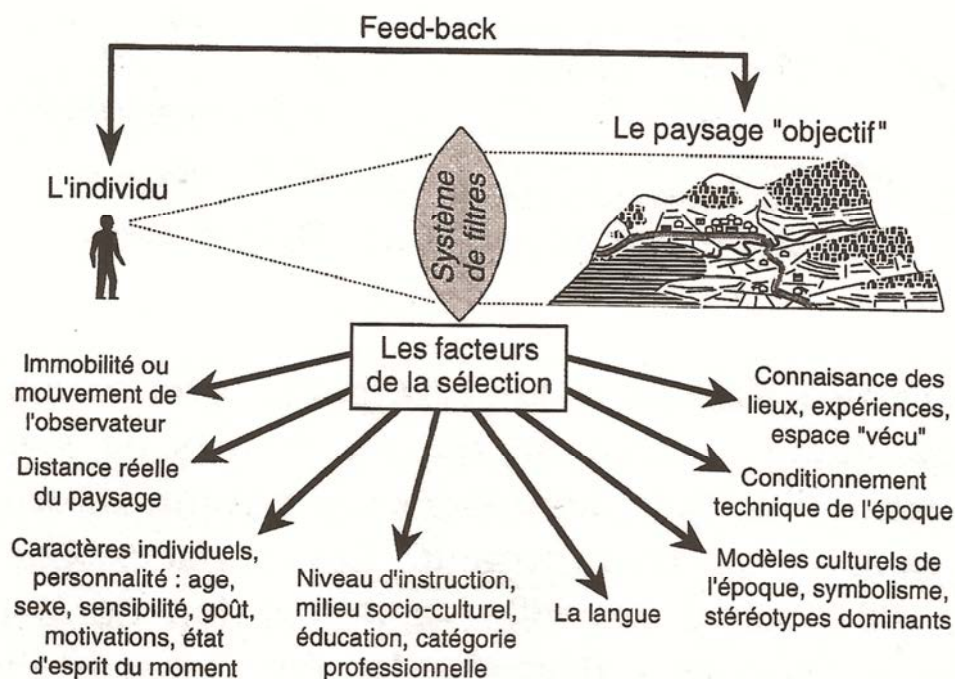
Les notions de représentations individuelles et sociales sont héritées de la sociologie. C'est Durkheim, qui en 1898 conceptualise la notion de représentation collective. La sociologue Isabelle Danic (2006) explique l'intérêt de ce nouveau concept. Durkheim montre « la nature sociale » de chaque individu et « l'emprise de la société » sur celui-ci (Danic, 2006, p. 29), contrairement aux représentations individuelles qui jusqu'à la fin du XIX^e siècle, étaient étudiées sans lien avec la réalité sociale. Les représentations individuelles sont « le produit d'un itinéraire de vie, d'une vision du monde singulière, d'un être-au-monde tel que l'étudient les phénoménologues. » (Debarbieux, 2003, p. 791). Le philosophe Maurice Merleau-Ponty en est l'un des fondateurs en France. Il place l'individu au centre d'un monde sensible où le corps (avant même les stimuli visuels) est le lien entre l'esprit et le monde (Merleau-Ponty, 1945). Les expériences étant uniques et individuelles, elles sont difficilement catégorisables.

C'est en 1961, que Moscovici affine le concept de représentation collective en proposant celui de représentation sociale. Les représentations collectives imposeraient en quelque sorte une universalité où croyance, valeur, idéologie, mythe, etc., seraient partagés par tous. Le concept de représentation sociale est bien plus opérationnel puisqu'il permet des distinctions entre les groupes sociaux. Les représentations sociales « correspondent à des formes de connaissances ordinaires, socialement élaborées et partagées, à visée pratique notamment dans la maîtrise de l'environnement et l'adoption d'attitudes et de comportements collectifs » (Debarbieux, 2003, p. 791). S'approprier, affronter, s'accommoder à la société nécessite de se la représenter. Les représentations individuelles se forment au gré du parcours de vie, d'expériences et de représentations sociales issues d'un fonds commun – valeurs et croyances socialement acquises –. Elles sont aussi communiquées et échangées formant alors de nouvelles représentations

sociales par un processus génératif (Moscovici, 2002). Claude Flament et Michel-Louis Rouquette (2003), tous deux en psychologie sociale, synthétisent ce concept par deux éléments de définition :

- « une représentation sociale est une façon de voir un aspect du monde, qui se traduit dans le jugement et dans l'action [...] ;
- une représentation sociale est un ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances concernant un "objet" donné. Elle comprend en effet des savoirs, des prises de position, des applications de valeurs, des prescriptions normatives, etc. » (*ibid.*, p. 13).

Un paysage donné sera donc interprété par des filtres individuels liés au parcours de vie et aux expériences sensibles de l'individu combinés à des filtres collectifs issus de la réalité sociale et qui sont exprimés par le terme de « culture » (*cf.* Figure 8). La culture se définit comme : « l'ensemble des connaissances que l'individu s'approprie ou élabore dans son expérience de vie et dans sa confrontation de la matérialité naturelle » (Luginbühl, 2008, p. 147). Quand bien même le paysage ne fait pas sens pareillement selon les individus et les groupes sociaux (*cf.* Chapitre liminaire), des croyances et des connaissances peuvent converger à partir d'un paysage donné, faisant alors émerger des représentations sociales sur ce paysage en question.



Source : Jean-Pierre Paulet, 2002, p. 8

Figure 8 : Le système de « filtres » selon Jean-Pierre Paulet

Ce schéma synthétise les différents filtres de l'individu face au paysage. La position dans le paysage, le profil sociologique et la culture paysagère de l'individu sont autant de facteurs à prendre en compte pour appréhender la relation d'un individu avec le paysage et la compréhension qu'il s'en fait.

Pour exemple, Yves Luginbühl (2008), lors d'une enquête concernant le paysage du Boischaud Sud (région Centre) entre 1985 et 1986, met en lumière les croyances des habitants. Région avant tout rurale avec un bocage prédominant, les habitants y lisaient pourtant un paysage à dominante forestière. L'imagerie du XIX^e siècle issue des textes de George Sand sur la région

était enracinée dans les représentations des habitants. Analyser les représentations sociales permet d'appréhender « les données matérielles et/ou immatérielles » qui font sens commun. C'est notamment ce que Jean-Claude Abric, psychologue social, nomme le *noyau central*. Il constitue « la base commune et consensuelle d'une représentation sociale, celle qui résulte de la mémoire collective et du système de normes auquel un groupe se réfère » (Abric, 2002, p. 83). Ce système central est « protégé » par un système périphérique qui « est plus souple et flexible » (*ibid.*, p. 82). Il s'agit de l'appropriation de la représentation en y intégrant des éléments de vie quotidienne et du vécu (Depeau, 2006). L'analyse des représentations sociales a un triple objectif : comprendre toute la complexité d'un paysage donné (les données qui font sens et celles qui font débat), appréhender les raisons des agissements des acteurs du territoire et intégrer ce qui fait sens commun dans les prises de décision en termes d'aménagement du territoire.

Outre les études déjà menées sur le paysage (Frémont, 1974 ; Luginbühl, 1989, 2001, 2008, 2012 ; Larrère & Larrère, 1997 ; Michelin, 1998 ; Guisepelli, 2005 ; Bigando, 2006 ; Henri, 2012⁵³), le concept de représentation sociale est mobilisé par la sociologie, la psychologie sociale et la géographie. Comme l'a explicité Benoît Feildel (2010), les travaux des sciences humaines interrogent l'individu pour mettre en lumière comment il se représente l'espace alors qu'en géographie, il s'agit de partir de l'espace pour saisir la manière dont l'individu va créer des significations. Ainsi, l'analyse des représentations sociales, en interdépendance avec une analyse du paysage factuel, permet d'appréhender les portées symboliques et identitaires, les pratiques et les savoirs sur ce paysage donné.

À partir de ses différents travaux, Yves Luginbühl (2008) a élaboré trois échelles de représentations sociales et individuelles qui expliquent les différents niveaux de construction culturelle du paysage. La première échelle, la plus sociétale, est la culture liée aux modèles paysagers. Ces modèles font référence à l'histoire de l'art et à la profusion des paysages médiatisés par la photographie, la peinture, la télévision, etc. Il s'agit des connaissances académiques. La seconde échelle est la « culture du lieu de vie ». Par leurs expériences paysagères et par la mémoire locale, les relations sociales qu'ils établissent dans un lieu, les individus élaborent des savoirs et savoir-faire permettant de qualifier, apprécier, relater un lieu. La troisième échelle est centrée sur les individus eux-mêmes ; « celle-ci fait référence à l'unicité de l'individu et à l'expérience paysagère personnelle qu'il a vécue dans sa trajectoire de vie : les paysages connus, ceux qu'il a mémorisés et qu'il a pu lier à des événements de sa vie qui ont contribué à les qualifier, à leur donner une valeur » (*ibid.*, p. 149).

Ces trois échelles de représentation font référence à des échelles spatiales. En effet, la culture liée aux modèles paysagers se rattache à une échelle globale avec un niveau national voire européen. La culture du lieu de vie implique une échelle locale, du site à la commune voire à un

53 Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais d'un aperçu des recherches déjà menées sur le sujet.

pays (dans le sens de la petite région). La culture individuelle, quant à elle, marque une certaine flexibilité spatiale selon la trajectoire individuelle pouvant aller de l'échelle régionale à l'échelle planétaire. Ces échelles socio-spatiales font écho aux types de regards élaborés par Catherine Larrère et Raphaël Larrère (1997). Le regard formé, pouvant se rapprocher de la culture liée aux modèles paysagers, correspond à la culture artistique. Ce n'est pas un regard élitiste car tous les milieux sociaux ont des références culturelles liées au paysage (carte postale, livre scolaire, etc.). Le regard initié rejoint la culture du lieu de vie ; ce regard est celui porté sur le paysage-cadre de vie : celui où l'on vit, celui que l'on fréquente au quotidien, celui que l'on connaît peu ou prou intimement. Enfin, le regard informé est celui de la personne qui détient un savoir spécifique dépendant de sa discipline scientifique (géographie, histoire, agronomie, sociologie, etc.). Cette culture scientifique pourrait d'ailleurs compléter les catégories d'Yves Luginbühl.

La démarche OPP classique articule quatre niveaux de représentations individuelles et sociales. À chaque niveau, nous partons du postulat qu'un processus génératif des représentations se met en œuvre. Nous avons aussi associé les types de cultures et de regards qui sont potentiellement en jeu à chaque niveau (*cf.* Figure 9). Le travail de recherche, à partir d'études de cas concrets, validera ou non cette proposition schématique.

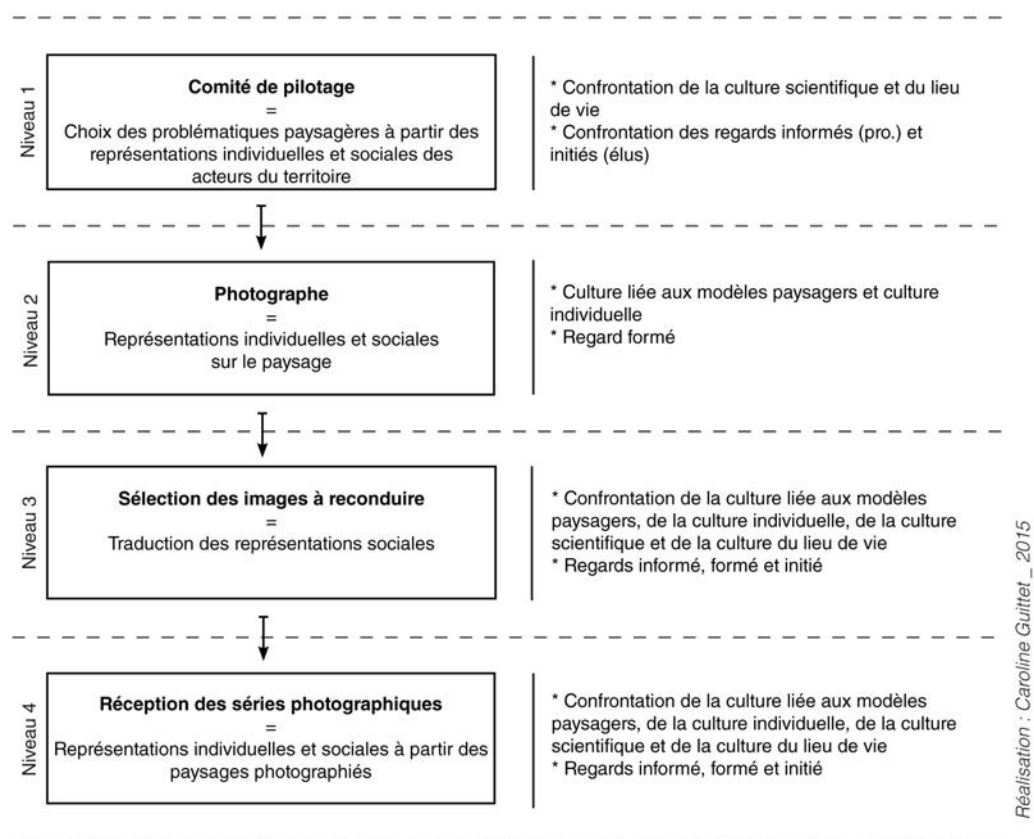


Figure 9: L'articulation des représentations individuelles et sociales avec les cultures et regards paysagers dans la démarche OPP

Ce schéma montre comment la démarche OPP articule plusieurs niveaux de représentations sociales (de la réflexion à la réception des séries photographiques). Chaque niveau est corrélé avec les cultures et regards qui sont potentiellement convoqués lors de phase OPP décrite.

Au départ, le comité de pilotage constitué par l'institution porteuse choisit des problématiques paysagères en lien avec le territoire. Cette sélection est donc une négociation entre les membres du comité de pilotage. Ils vont dialoguer à partir de leurs représentations individuelles et sociales afin de trouver un consensus ; un processus génératif a donc été occasionné. Dans la démarche classique, le comité de pilotage est constitué d'élus, de professionnels du paysage voire d'associations. Il est supposé ici que le consensus s'effectue à partir de différents regards, des regards informés pour les professionnels du paysage et des regards initiés pour les élus et les associations.

Par la suite, le photographe va traduire les problématiques paysagères en image lors de la campagne mitraille. D'une part, il sélectionne des points de vue à partir de sa culture individuelle et liée aux modèles paysagers, qui a pu être transformée lors de la participation au comité de pilotage. D'autre part, la traduction en image des paysages va entraîner de nouvelles représentations. Durant la seconde rencontre du comité de pilotage, un nouveau consensus, un nouveau processus génératif se crée pour choisir l'ensemble de points de vue initiaux qui seront reconduits dans le temps. Les différents types de cultures et les trois regards sont mis en confrontation pour effectuer ce choix.

Une fois les séries photographiques en cours de constitution, elles peuvent faire l'objet d'activation auprès des acteurs du territoire au moyen d'expositions, d'éditions, d'enquêtes. Cette phase est révélatrice d'un quatrième niveau de représentations sociales. Elles donnent à voir des paysages photographiés qui correspondent plus ou moins aux représentations des acteurs du territoire « observateurs » et des paysages en évolution qui concordent avec la conscience qu'ils en avaient. Là encore, de par les interactions établies entre les séries photographiques et les acteurs du territoire, les représentations sociales peuvent évoluer. Cette activation peut être source de confrontation entre les différents types de culture et les trois regards lors d'enquêtes sociales ou de démarches participatives par exemple.

La démarche OPP témoigne de différentes strates de représentations sociales qui se construisent au fur et à mesure du temps. Des décalages peuvent sans doute s'observer entre les quatre niveaux. Néanmoins, cette construction participe à la création d'une culture paysagère partagée. Le travail de thèse s'intéresse essentiellement à la quatrième étape. Même si les trois premières phases vont faire l'objet d'un retour d'expériences des institutions porteuses d'OPP à partir d'analyses bibliographiques et d'enquêtes auprès des institutions bretonnes, la quatrième phase, soit la réception des séries photographiques auprès des acteurs du territoire, permet de comprendre comment les séries photographiques sont appréhendées et si elles sont un support adéquat pour faire émerger les représentations sociales sur les évolutions du paysage. Plus largement, il s'agit de mettre en lumière les apports et les limites de cet objet intermédiaire au regard de l'architecture de la pensée sociale.

Effectivement, les représentations sociales s'intègrent dans une structure plus large, celle de la pensée sociale conceptualisée par Michel-Louis Rouquette. L'architecture de la pensée sociale

permet de mettre en évidence des notions qui seront mobilisées dans la thèse (cf. Figure 10). Elle comporte cinq niveaux : du plus instable au plus stable et du particulier – intra-personnel – au global – inter-personnel – (Flament & Rouquette, 2003).

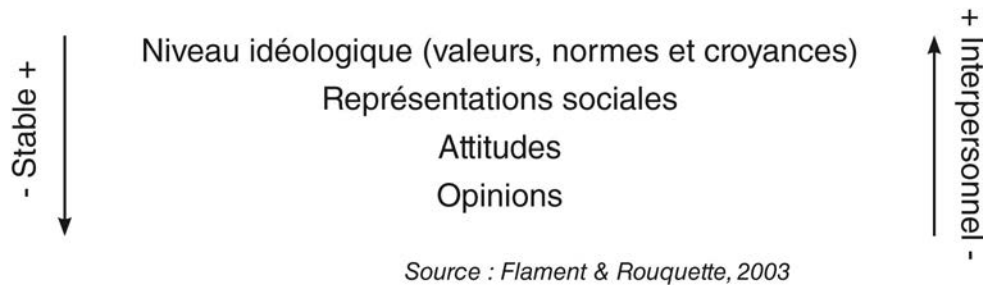


Figure 10: Architecture de la pensée sociale selon Michel-Louis Rouquette

Ce schéma explique le modèle de la pensée sociale selon Michel-Louis Rouquette.

En premier lieu, les opinions sont instables et fluctuantes : elles « portent sur des objets, des groupes ou des individus particuliers, dans des circonstances particulières » (Flament & Rouquette, 2003, p. 16). Il est difficile d'émettre des tendances généralisables puisqu'elles sont fréquemment en mouvement. Les attitudes sont les raisons des opinions, elles « portent sur des classes thématiques englobant plusieurs objets » (*loc. cit.*). Jean-Louis Tavani (2012) souligne, dans sa thèse en psychologie sociale sur la mémoire collective et la pensée sociale, que deux groupes sociaux peuvent avoir les mêmes attitudes envers un objet mais qu'elles ne répondent pas forcément aux mêmes raisons causales. Les attitudes et les opinions sont notables lors des grandes controverses sur le paysage. Ainsi, le degré supérieur, celui de la représentation sociale correspond aux sens communs partagés par un groupe social. Il permet de dégager des tendances sur le long terme. Ce degré est régi par l'idéologie liée aux croyances, aux valeurs et aux normes d'un groupe social. Les trois dernières notions sont primordiales dans l'appréciation des paysages. Toujours en s'appuyant sur les écrits de Claude Flament et Michel-Louis Rouquette (2003), nous allons les définir :

- « Les *croyances* [...] paraissent évidentes à ceux qui les partagent et absurdes aux autres, sans qu'un pont argumentatif puisse être jeté entre les deux. » (*ibid.*, p. 19). Les études menées dans le Boischaud Sud par Yves Luginbühl illustrent ces croyances.

- « Les *valeurs* fournissent des repères stables de jugement pour une très grande variété d'objets et de situations. [...]. Largement traversables aux groupes d'une même société, garantes de procédures de conformité, elles sont maintenant inchangées sur de très longues périodes » (*ibid.*, pp. 18-19). Pour exemple, la valeur patrimoniale du paysage est ancrée dans les représentations sociales occidentales, les paysages dignes d'intérêt doivent être préservés pour les générations futures.

- Les *normes* sont « les règles communes d'application, de promotion ou de préservation des valeurs reconnues dans tous les registres de l'action » (*ibid.*, p. 19). Les normes sont les effets des valeurs. Les valeurs patrimoniales du paysage sont normalisées par les règles de droits.

Ce modèle de la pensée sociale ainsi que les notions qui gravitent dans cette architecture sont un appui pour étudier l'objet de recherche. Lors de l'activation auprès des acteurs du territoire, les OPP font-ils émerger des représentations sociales voire des pensées idéologiques sociétales ou seulement des opinions, des attitudes labiles ? L'émergence de connaissances communes dépend-elle des groupes sociaux, des paysages photographiés ? De manière sous-jacente, les séries photographiques peuvent-elles être une base de connaissance et de culture commune pour co-construire le paysage de demain ? La thèse a pour ambition de répondre à ces questions et d'interroger les postulats émis. Lors des enquêtes sociales, nous pouvons supposer que la nature des discours des acteurs du territoire interviewés (sensations, opinions, représentations, valeurs, etc.) dépend du type de regard porté sur le paysage (en fonction du capital social et culturel) et du lien entretenu entre le paysage photographié et l'interviewé (paysage-cadre de vie, paysage reconnu car médiatisé, paysage non connu). Il convient de définir ce lien et plus spécifiquement celui avec les paysages dits quotidiens.

1.2. Le référentiel des paysages quotidiens chez les habitants

Le poids de la traduction picturale en Occident brouille la définition du paysage-cadre de vie chez les habitants ; nécessitant alors l'enrichissement du *fonds commun* – les représentations sociales – de valeurs partagées sur ce paysage-cadre de vie. De surcroît, faire émerger ces valeurs partagées sur un territoire donné permet de définir des objectifs de qualité paysagère et/ou de concevoir des projets de territoire selon les aspirations des populations.

1.2.1. Le poids de la tradition picturale : un paysage quotidien quelque peu brouillé

Depuis la Renaissance, le paysage est assimilé à un spectacle. Il est digne d'être peint puis photographié. Au départ ouverture encadrée sur le monde par une *veduta*, arrière-plan de scène biblique ou pastorale, il devient un genre à part entière à partir du XVII^e siècle avec la peinture flamande comme le portrait ou la peinture d'histoire. Le XIX^e siècle est marqué par le romantisme, les peintures représentent alors la monumentalité du paysage, le sublime, il est miroir des états d'âme tourmentés. De nouveaux motifs paysagers apparaissent comme celui de la montagne (Corbin, 2001). Puis, avec l'école de Barbizon suivie du mouvement impressionniste, le paysage dépouillé d'histoires offre des impressions, des scènes quotidiennes et montre de nouveaux motifs (nouveaux modes de transport, paysages industriels, etc.).

La peinture de paysage est une représentation singulière des rapports que les êtres tissent avec la nature à un moment donné. L'historien des jardins et du paysage Hervé Brunon montre comment la peinture incarne des discours politiques et idéologiques. Pour exemple, dès le XVI^e siècle, les classes dominantes italiennes l'utilisent « pour s'approprier ou légitimer par le biais de la culture leurs modes d'intervention sur l'environnement » (Brunon, 2008, p. 468). Précisons que la culture paysagère n'est pas seulement liée à la pratique picturale, elle est aussi liée à la

production des formes paysagères. Kenneth Olwig explique l'apparition du mot paysage, *lantscap*, au XV^e siècle en Hollande. Ce mot fait référence avant tout à la sphère aménagiste avec le développement des polders et non au domaine artistique (Olwig, 2007 ; Luginbühl, 2012).

Il ne s'agit pas ici de relater l'histoire du paysage dans la peinture qui est largement traitée par les historiens de l'art mais plutôt de souligner les modèles paysagers enracinés dans les représentations sociales actuelles. Aussi, la photographie contribue à la diffusion de ces modèles devenus aujourd'hui stéréotypes d'un idéal paysager. Et plus encore elle peut participer à la labellisation de paysages dits « ordinaires ». Les OPP et en particulier les séries contemporaines se détachent de cette tradition stéréotypale pour développer une culture des paysages quotidiens. Celle-ci, comme nous allons le voir, est encore peu référencée dans les représentations sociales des populations.

Les modèles paysagers issus des représentations artistiques

À partir d'une lecture historique des représentations du paysage en Normandie-Maine, Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl (1995) ont dégagé cinq modèles paysagers issus de l'histoire visuelle et littéraire (*cf.* Séquence paysagère 5).

Tout d'abord, le modèle bucolique s'apparente à la peinture hollandaise du XVI^e et du XVII^e siècle. Il s'agit de « la vision de la campagne empruntée à l'Antiquité » (Cadiou & Luginbühl, 1995, p. 20). Quant au modèle pittoresque, issu selon les auteurs du modèle pastoral anglais, il se met en place en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. « L'iconographie précède ou accompagne les descriptions et les voyages des scientifiques et des littéraires » (Berlan-Darqué & Kalaora, 1991, p. 186). Les forêts, les prairies, les rivages, les châteaux, les églises sont des motifs récurrents comme en témoignent les peintures de l'école de Barbizon. Ces motifs sont le symbole « de nouvelles pratiques sociales » de l'élite tels la chasse à cheval, le pique-nique, la promenade, etc. (Cadiou & Luginbühl, 1995, *loc. cit.*).

Ce modèle pittoresque est aussi largement véhiculé par les guides touristiques et les cartes postales de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle, et ensuite relayés par les médias de masse. Serge Ormaux (2005) considère ces paysages comme des « paysages-spectacles », des paysages « vedettisés, [...] atemporels » (Ormaux, 2005, p. 78). C'est en partie à partir de ce modèle que les séries historiques des OPP sont conçues.

Le modèle du sublime se traduit par « une sorte de fascination mêlée de répulsion » (Roger, 1997, p. 120). Il se manifeste chez les peintures romantiques et fait référence à la conquête de l'homme sur les grands espaces de nature comme le paysage littoral ou plus encore le paysage de montagne. L'essor de l'alpinisme contribue à l'idée de cette conquête. Il s'agit alors d'un « paysage-défi [...] : il est vécu par le corps tout entier à travers un effort initiatique fondé sur l'endurance physique ou la maîtrise d'une technique d'approche » (*ibid.*, p. 77). Il est important ici de préciser le rôle de la photographie dans la diffusion de ce modèle. Considérée comme

maudite jusqu'au XVIII^e siècle, la montagne se transforme en paysage d'abord dans la littérature. À partir du milieu du XIX^e siècle, des expéditions sont organisées dans les massifs alpins. Daniel Dollfus-Ausset, riche industriel du textile de Mulhouse se passionne pour les phénomènes glaciaires. À sa demande, les frères Bisson l'accompagnent lors des ascensions pour photographier les cimes. Les deux photographes se distinguent de leurs contemporains en proposant des grands formats afin de montrer la monumentalité des montagnes, savoir-faire qui requiert une certaine habileté à l'époque. L'un des deux frères, Auguste Rosalie Bisson, en 1861, parvient au sommet du Mont Blanc après plusieurs tentatives en rapportant toute une série de photographies qu'il exposera dans son atelier parisien. « Les photographies de montagne intègrent notre imaginaire collectif » (Maison européenne de la photographie, 2004, p. 89), puisque 20 ans après, ces massifs deviennent une destination touristique privilégiée, les riches promeneurs ramènent leurs épreuves photographiques. Et pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre, ils achètent des clichés plutôt que de commander un tableau de montagne. (Bibliothèque nationale de France, 1999). « C'est en vérité un véritable changement de la vision du monde : la transformation en valeurs esthétiques (et souvent aussi en valeur marchande) de paysages réels que la plupart des hommes avaient jusqu'alors regardés sans se dire que c'était beau » (Lacoste, 1977, p. 10).

Un autre modèle paysager, qui désigne d'ailleurs un style photographique, est celui du panorama. « La vision d'un paysage depuis un sommet permet en effet de reconstituer la perception totale de l'espace selon un angle de 360 degrés » (Cadiou & Luginbühl, 1995, p. 21). Pour Serge Ormaux, le « paysage-panorama » est aujourd'hui destiné « aux amateurs de contemplation ou aux touristes pressés » (Ormaux, 2005, p. 77).

Le dernier modèle explicité par Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl est le modèle paysager régional. Il se traduit par « l'assimilation et la réduction de la diversité des caractères d'un territoire à quelques images aisément reproductibles » (Cadiou & Luginbühl, 1995, p. 23). Les sources de cette imagerie réductrice émanent des textes géographiques caractérisant les paysages régionaux, des cartes postales montrant villages et sites digne d'intérêt d'une région, des guides touristiques, des manuels scolaires, etc. Aussi, ce modèle est aujourd'hui surreprésenté, folklorisé par les collectivités locales dans une perspective de marketing territorial. Ces éléments « typiques » du paysage et du patrimoine, tels les vergers en Normandie, les maisons en toit de chaume en Bretagne, les châteaux dans la vallée de la Loire deviennent des « marchandises-patrimoines⁵⁴ ».

Ces modèles sont donc enracinés dans une histoire visuelle et sont largement diffusés encore aujourd'hui par les « médias du spectacle des paysages », donnons seulement pour exemple l'ensemble des reportages télévisuels sur les paysages de nos régions (Lacoste, 1977, p. 5). Par ailleurs, le géographe Damien-Jordi Ballesta constate que certaines commandes

54 Ce terme, employé par Y. Bonard et R. Felli, désigne le patrimoine faisant l'objet d'une mise en tourisme pour promouvoir le territoire (Bonard & Felli, 2008).

photographiques organisées par les collectivités locales ont pour objectif de contribuer au marketing territorial. Il illustre son propos par la mission photographique lancée par l'association Contretype et la région Bruxelles-Capitale à partir de 1990. Les cinq photographes qui ont participé à cette mission proposent « l'envers urbanistique », des paysages qui échappent aux politiques d'aménagement de la métropole bruxelloise (Ballesta, 2014). Pour Damien-Jordi Bellesta, cette commande patrimonialise en quelque sorte des paysages qui sont pourtant dépourvus de qualité spécifique :

« en étant exposés, publiés comme les socles d'une œuvre d'art, les espaces photographiés acquièrent une valeur patrimoniale que les représentations usuelles tendent à leur refuser. Dès lors qu'un quartier ou un bâtiment, banal sous tous rapports, est transposé dans des images reconnues pour leur qualité artistique, il est susceptible de devenir un objet d'attention, voire de contemplation. » (*ibid.*, p.3)

La mise en image des paysages depuis la peinture de la Renaissance jusqu'à nos jours au travers de la photographie ou autre médium a chargé la notion de paysage en y introduisant une culture du visuel. Soulignons ici, que les modèles paysagers présentés sont véhiculés aussi par d'autres pratiques artistiques comme la littérature. Ceci n'est pas sans nous rappeler la conception « des sociétés paysagères » chez Augustin Berque (1995, 2008). En effet, pour qu'une société soit paysagère, selon lui, cinq représentations doivent être en présence : des représentations linguistiques, littéraires, picturales, jardinières et une architecture aménagée intégrant la notion de paysage. Au-delà du domaine artistique, les pratiques vernaculaires, artisanales et les usages dans le paysage ont contribué à forger les modèles paysagers. Par ailleurs, ces derniers sont dépendants d'un contexte social, politique et technique opportun.

La culture visuelle sur le paysage semble relative à la culture occidentale. Philippe Descola souligne que, selon les études américaines de l'anthropologie des sens, toutes les cultures ne donneraient pas la primauté à la vue. Pour exemple, l'anthropologue Edmund Carpenter dans les années 1950 montre que les paysages des Inuit Avilik de l'Arctique canadien seraient plutôt définis par le son. « Il arrive en effet que dans la région Arctique aucune ligne d'horizon sépare la terre du ciel » donnant alors un paysage uni dans lequel les Inuits vont se repérer grâce aux relations entre les différents objets (Hall, 1971, p. 103).

Après contestation de cette idée, Philippe Descola poursuit : « les cultures non modernes mobilisent l'ensemble des facultés sensibles dans leur rapport à l'environnement, tandis que la civilisation moderne a eu tendance à minorer les informations non visuelles » (Descola, 2013, p. 653). Ainsi, le paysage en Occident, et plus spécifiquement en France pour se recentrer sur notre recherche, est un paysage du visible. Force est de constater que les politiques publiques participent à cette tradition du visuel. Pour exemple, le périmètre de protection des monuments historiques est défini en fonction du champ de visibilité⁵⁵. Cet héritage est aussi affirmé dans la Convention européenne du paysage : « le fait que le paysage soit une relation sensible avec un

55 Code du patrimoine, art. L. 621-1.

espace, [...] entre celui qui voit et l'espace qui est vu, transforme le paysage en une véritable "ressource commune"⁵⁶, autrement dit un bien visuel commun » (Conseil de l'Europe, 2006, p. 14). Le Conseil de l'Europe met donc l'accent sur la dimension visuelle des paysages tout en prônant leurs valeurs démocratiques – les paysages pour tous –.

Malgré les recherches qui ont défendu l'idée que le paysage n'est pas juste une affaire visuelle mais une expérience sensible voir multi-sensorielle (Bigando, 2006 ; Manola, 2012), l'expérience paysagère est enracinée dans une expérience esthétique visuelle de l'*in situ* et de *visu* (à partir d'un intermédiaire visuel). Comment sont représentés les paysages ordinaires, les paysages quotidiens dans la mémoire collective ? Comment les définir au regard de cet ancrage culturel ? Seraient-ils tous les autres, ceux qui ne correspondent pas aux modèles, ceux qui ne sont pas dans l'ancre muséal ? En somme, quels sont les paysages quotidiens pour les habitants ?

Les paysages quotidiens des habitants imprégnés des modèles paysagers

Pour définir la notion de paysage quotidien, nous allons nous appuyer sur le concours photographique organisé par le Ministère chargé de l'environnement. À l'occasion des 20 ans de la loi « paysage », le Ministère lance en 2013 un concours photographique intitulé « Mon paysage au quotidien : la France vue par ses habitants⁵⁷ ». Il a pour objectif de « replacer les paysages du quotidien au cœur des préoccupations des Français [...]. Amateurs ou professionnels, scolaires ou particuliers, seront donc invités à capturer dans une ou plusieurs photographies LEUR paysage quotidien, LEUR cadre de vie⁵⁸ ». La mise en évidence des « LEUR » montre bien l'idée d'appropriation du paysage-cadre de vie. Aussi, le règlement du concours encadre la notion de paysage quotidien par une approche spatiale :

« Article 5 : Modalité de sélection des photographies lauréates : Le concours concerne les paysages quotidiens (espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains), et non les paysages remarquables, néanmoins, des paysages d'exception ne sont pas hors sujet, dès lors qu'elles sont envoyées par des candidats habitant dans le périmètre de ces paysages. Les photos doivent donc être prises dans le bassin de vie des candidats ». Extrait du règlement du concours photo « Mon paysage au quotidien : la France vue par ses habitants » organisé par le Ministère chargé de l'environnement.

Selon le règlement le Ministère chargé de l'environnement, le paysage quotidien est l'opposé du paysage remarquable. Ce dernier est défini au regard des règles de protection et se différencie du paysage d'exception. Le paysage d'exception est celui qui « déroge à la règle générale, à l'habitude⁵⁹ ». Il n'est donc pas régi par une règle de protection mais il se distingue d'un paysage ayant un caractère banal soit un paysage qui « ne présente aucun élément singulier, qui est

56 Avant-dernier alinéa de la Convention européenne du paysage.

57 Ce dispositif avait été déjà expérimenté en 1992 sous le nom « Mon paysage, nos paysages » qui préfigure l'avènement de la loi « paysage ».

58 Issu du site internet du Ministère chargé de l'environnement : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mon-paysage-au-quotidien-la-France.html> /

59 Définition issue du CNRTL.

conforme à des normes adaptées au plus grand nombre d'usagers⁶⁰ ». Ce paysage d'exception peut être considéré comme celui du quotidien dès lors qu'il ait assimilé au bassin de vie⁶¹ du participant. Le Ministère chargé de l'environnement ne propose donc pas une définition du paysage quotidien néanmoins, il le caractérise par une proximité spatiale. Suite au concours, un programme de recherche piloté par l'historienne de l'art Raphaële Bertho met en évidence les traits saillants des 8 000 photographies proposés par les habitants (Bertho *et al.*, 2014). Au total, 3 210 habitants et 344 établissements scolaires contribuent au concours photographique.

D'une part, les participants reflètent la population en termes de profils sociodémographiques ainsi qu'en matière de répartition géographique. D'autre part, les photographies présentent une prédominance de modèles paysagers étudiés en amont (*cf.* Séquence photographique 4). L'histoire visuelle est ancrée dans les représentations sociales des français. Les motifs paysagers stéréotypés comme la présence de l'eau, les parcs et jardins, les prairies, les cités historiques, les collines verdoyantes, etc. sont récurrents. « Loin d'être un facteur de changement, l'imagerie paysagère se fonde sur une conception préexistante du territoire, une représentation dont les schèmes sont forgés à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit avant tout d'une vue consensuelle » (Bertho, 2013, p. 116). Selon le géographe Mario Bédard, le lexique que nous avons du paysage et de ses représentations est assez réduit (Bédard, 2011, p. 48). Les participants sélectionnent alors dans un petit répertoire une réponse admise par le sens commun.

Dans ce corpus, la tendance générale s'explique par trois facteurs se corrélant : « la prégnance de l'héritage de l'imagerie touristique [...], la reprise des canons de la représentation photographique du paysage (coucher de soleil, arc en ciel) [...] et enfin la volonté de se démarquer dans le cadre du concours » (Bertho *et al.*, 2014, p. 5). Toujours dans la volonté de définir le paysage quotidien, 62 % des prises de vue des participants sont effectuées dans un périmètre de 10 kilomètres de l'adresse résidentielle ; les autres proviennent d'un périmètre plus large. Pour finir, les dimensions temporelles, évolutives et d'appréciation s'intègrent dans leur notion de paysage quotidien.

Cette analyse montre que le paysage, premièrement, ne peut être ordinaire (soit « commun et normal⁶² ») à partir du moment où il est photographié car, par le choix de la prise de vue et du cadrage, le photographe le dote de valeurs et de significations. Deuxièmement, au-delà de la mise en image, chacun attribue au paysage du sens pour le pratiquer, le juger (d'ailleurs en le jugeant d'ordinaire, il prend une signification spécifique), le communiquer à partir des représentations sociales et individuelles. La présente recherche privilégie alors les liens qu'entretiennent les acteurs du territoire avec les paysages photographiés. Nous préférons ainsi les notions de paysage quotidien, reconnu (dans le sens des modèles paysagers) ou non

60 *loc. cit.*

61 « Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. », définition selon l'INSEE, disponible sur le site internet : <http://www.insee.fr>

62 Définition issue du CNRTL.

connu car en discutant à partir des OPP, les paysages prennent une dimension singulière et non ordinaire. Troisièmement, les terminologies « paysages ordinaires » ou « paysages-cadre de vie » seront convoquées pour différencier ces paysages de ceux qui sont remarquables en termes de règle de droit.

Les institutions locales, par la constitution du corpus photographique OPP, peuvent s'intéresser aux dynamiques des paysages remarquables et/ou des paysages ordinaires. Dans le premier cas, il s'agira de veiller à la maîtrise des dynamiques paysagères qui correspondent aux évolutions imposées par la norme protectrice. Dans le second cas, les institutions locales interrogent surtout les dynamiques qui sont à l'œuvre, les pressions qui les modifient pour accroître les connaissances sur les paysages-cadre de vie et/ou évaluer les projets de planification qui les orientent. Cette approche factuelle est donc corroborée avec une dimension sociale où les acteurs du territoire abordent leurs liens tissés avec les paysages photographiés pouvant être qualifiés de « paysages quotidiens ». Il reste cependant à définir cette notion qui, comme nous l'avons remarqué, est quelque peu brouillée par les stéréotypes paysagers.

1.2.2. La prise de conscience du paysage quotidien

La notion de paysage quotidien est loin d'aller de soi. Afin d'éclairer cette dernière, certains auteurs recourent à la distinction entre « paysage perçu » et « paysage vécu ». Selon la géographe Martine Becker, le paysage vécu « est celui de l'habitant permanent, le paysage quotidien, le cadre de vie et de travail, appréhendé par chacun en fonction de ses propres occupations et préoccupations. » (Becker, 1996, p. 410). Le paysage perçu, quant à lui, « peut être considéré comme vu de l'extérieur par une population qui n'a pas participé à son élaboration » (*loc. cit.*). Ces deux éléments définitoires se rapprochent « des regards intérieurs et extérieurs » proposés par Donadieu (1995, pp. 400-401) :

« Les regards extérieurs aux territoires ne sont pas ou peu concernés par les processus socio-économiques de production ou de reproduction des paysages. Contemplatifs, curieux, mais aussi critiques et exigeants, ils traduisent leurs impressions le plus souvent par des jugements de goût. [...] Par contre, les regards intérieurs aux territoires, ceux des groupes sociaux qui les produisent, les utilisent et le plus souvent les habitent, sont constitutifs de leur attachement et de leur mémoire ».

Si nous affilions le paysage quotidien au « paysage vécu » ou au paysage « regardé de l'intérieur », il fait référence à des usages, des pratiques et une appropriation. Ici, n'est pas pris en compte le fait que tout un chacun a un « parcours paysager ». Chacun, potentiellement, a habité plusieurs territoires de manière durable. Outre le fait que les individus soient amenés à changer de lieu dans leur parcours de vie, les mobilités quotidiennes qui sont de plus en plus éloignées (travail, loisirs, etc.) ainsi que les temps de vacances contribuent à l'enrichissement de ce « parcours paysager ».

D'ailleurs, les adjectifs « perçu » et « vécu » sont largement employés en géographie sociale pour qualifier l'espace. Armand Frémont, dans *La région, espace vécu* (1976), tente d'explicitier

l' « "espace vécu", dans toute son épaisseur et sa complexité » (Frémont, 1976, p. 14). Tout d'abord, « l'espace vécu » inclut un espace de vie : « C'est l'espace fréquenté par chacun de nous, avec ses lieux attractifs, ses nœuds autour desquels se construit l'existence individuelle : le logis, la maison, les lieux de travail et de loisir ... C'est l'espace concret du quotidien. » (Di Méo, 1990, p. 362). Cet espace concret du quotidien est aussi un lieu de sociabilité, d'interrelations avec des groupes sociaux, lieu de conflit ou de solidarité, il est donc un espace social. L'espace perçu est la résultante du processus cognitif établi par les interactions entre le sujet et l'espace. Ce dernier est traduit mentalement à partir d'une captation et d'une sélection d'informations. L'espace représenté – à partir de l'espace perçu et à partir d'images mentales déjà formées – « reconstruit l'espace de vie et le dépasse, brise ses frontières pour le hisser jusqu'aux sphères de l'imaginaire, du rêve, de la mémoire des concepts » (*loc. cit.*). En s'appuyant sur les propos de Guy Di Méo et Armand Frémont, l'espace vécu serait un ensemble de lieux fréquentés durant le parcours de vie d'un individu où se sont construites des interrelations sociales et où perceptions/représentations individuelles et sociales (qui évoluent au cours d'une vie) permettent de se représenter l'espace.

Si on qualifie le paysage de « vécu », qu'est-ce qui le différencie de l'espace vécu ? Car l'espace, et plus encore l'espace vécu est « à la fois matériel, immatériel et idéal » (tout comme le paysage (Lévy & Lussault, 2003, p. 325). Il est aussi « un système de relations et un produit social organisé » comme le paysage (Brunet *et al.*, 1992, p. 180). Ce qui les distinguerait, ce serait « la conscience paysagère ». Lorsqu'un individu prend conscience qu'il s'agit bel et bien d'un paysage, il déclenche les schèmes mentaux associés à la notion en intégrant la charge culturelle qui lui est assimilée. Les géographes Marta Benages–Albert et Sophie Bonin proposent une définition dans ce sens. À partir d'une étude dans la commune périurbaine de Plaisir (Île-de-France), les auteures ont analysé les pratiques quotidiennes des habitants (2013). Elles concluent : « un lieu peut être approprié sans être perçu de façon très explicite par le sujet ; et certains lieux très bien perçus peuvent ne pas être appropriés. Mais il existe une zone de superposition de ces deux phénomènes [nous préférons le terme de " représenté " plutôt que de " perçu "] » (Benages-Albert & Bonin, 2013, p. 5). La zone de superposition serait le paysage vécu. En d'autres termes, il serait l'ensemble des lieux fréquentés au quotidien durant une certaine période et qui ont fait l'objet d'une conscientisation paysagère par l'individu durant la période considérée ou en décalage avec le temps de la fréquentation.

Le paysage vécu est dépendant du parcours de vie et des expériences paysagères d'un individu. Ce dernier peut alors considérer plusieurs paysages comme quotidiens. Le caractère quotidien d'un paysage, comme le montre l'analyse du concours photographique « Mon paysage quotidien » de 2013, n'est pas une évidence lorsque l'on s'attache à dégager une définition opératoire. La notion de quotidien renvoie plus généralement aux travaux des sciences sociales menées depuis 1950 comme ceux d'Henri Lefebvre (1947, 1961, 1981), de Michel De Certeau (1980), de Guy Di Méo (1996), etc. Le quotidien est souvent borné par une définition « en creux ». Henri Lefebvre souligne ainsi cette dimension « résiduelle » :

« [...] définie par "ce qui reste" lorsque par analyse on a ôté toutes les activités distinctes, supérieures, spécialisées, structurées – la vie quotidienne se définit comme une totalité. Considérées dans leur spécialisation et leur technicité, les activités supérieures laissent entre elles un "vide technique" qui remplit la vie quotidienne. » (1947, pp. 108-109 cité par Bertho, *et al.*, 2014, p. 20).

Le paysage quotidien serait le creux de celui du remarquable. D'ailleurs, lorsque l'un se superpose à l'autre, frictions et ambivalences se manifestent pour établir une gestion du paysage à la fois adaptée pour les pratiques quotidiennes et pour affirmer le caractère exceptionnel du paysage (Briffaud & Brochot, 2010 ; Brochot, 2013). La définition en creux semble être confirmée par les enquêtes sur la labellisation du territoire menées par la géographe Aline Brochot. Dans ces espaces remarquables, les habitants ont « le sentiment de " n'être plus entièrement chez soi " et de devoir fonctionner selon des règles conçues pour d'autres » ; les autres étant les touristes (Brochot, 2013, p. 6).

En dehors de cette configuration spécifique de la juxtaposition quotidien/exception, les pratiques et le mouvement permettent d'ancrer le quotidien. Pour Michel De Certeau, la dimension corporelle imprègne l'espace quotidien : « L'opaque du corps en mouvement, gisant, marchant, jouissant, et ce qui organise indéfiniment un *ici* par rapport à un *ailleurs*, une " familiarité " par rapport à une " étrangeté " » (De Certeau, 1990, p. 191). Le *ici* est limité par des frontières ; et il y a des ponts vers l'*ailleurs*, l'extérieur (*loc. cit.*). Le quotidien « engage une appropriation du temps, de l'espace et du corps [...]. Il est aussi l'interface entre les modalités du répétitif que sont le cyclique et le linéaire ; il désigne enfin l'ensemble des relations de distance, de proximité et de voisinage » (Pousin, 2008, p. 3). Le paysage quotidien est alors celui de tous les jours, celui qui nous entoure physiquement par la mémoire du corps. Il fait référence au passé – les paysages quotidiens vécus auparavant ici ou ailleurs –, au présent – les expériences paysagères vécues dans un ici –, et au futur – des expériences souhaitées ailleurs ou dans un ici transformé –. Chacun se l'approprie de manière personnelle en y intégrant une charge collective au moment où il le conscientise en tant que paysage quotidien. Les travaux de recherche d'Éva Bigando (2008) ont souligné qu'en les conscientisant, les habitants réfléchissent aussi à leurs manières d'habiter.

La thèse questionne alors les capacités des séries photographiques OPP en tant qu'objet intermédiaire à faire émerger les connaissances sur les paysages quotidiens, les vécus paysagers des habitants, les pratiques et les usages des habitants, des élus et des professionnels. Les séries photographiques OPP permettent-elles de parler des paysages quotidiens, des changements dans leurs paysages quotidiens ? Participent-elles en somme à une prise de conscience de ces derniers ? Répondre à ces interrogations poursuit un double objectif. Premièrement, il s'agit de nourrir les connaissances sur les dynamiques paysagères par la mise en place d'outils adaptés – les Observatoires –. D'autre part, il s'agit d'évaluer l'OPP en tant que support de médiation pour appréhender les représentations actuelles et les aspirations futures. Car, avec les incitations juridiques concernant la participation de la société civile dans la gouvernance territoriale d'une part, et la définition d'objectifs de qualité d'autre part, la demande sociale des populations en

termes de paysages doit être intégrée dans les projets d'aménagement du territoire. Cependant, elle reste encore aujourd'hui difficile à cerner (Luginbühl, 2001 ; Bigando, 2013).

La médiation paysagère semble être un levier pour analyser cette demande sociale et pour que les projets de territoire puissent résulter de valeurs partagées entre les acteurs du territoire. L'expérience de partage engagée lors de la visualisation des séries photographiques OPP contribue peut-être à dégager des objectifs de qualité paysagère souhaitée et reconnue par tous. Dans ce sens, l'OPP pourrait être un outil de médiation propice pour que les acteurs du territoire discutent ensemble du devenir des paysages.

1.3. La participation des habitants : émergence des valeurs partagées pour la fabrique de paysages voulus

La participation des habitants est un vaste champ d'investigation dans les recherches en sciences sociales (Blondiaux & Fourniau, 2011). Loin de vouloir en brosser un état des lieux, nous souhaitons mettre en perspective les enjeux de la participation citoyenne dans les questions paysagères. Outre le contexte réglementaire en vigueur (*cf.* Encadré 3), un des objectifs de la participation habitante est l'apport de savoirs et de valeurs (notamment exprimées par le jugement de goût) sur les paysages.

Le cadre réglementaire de la participation

La participation est régie par cadre réglementaire, en partie impulsée par le droit de l'environnement. L'enquête publique, avec la loi Bouchardeau de 1983, ouvre la voie vers des relations nouvelles entre le public et l'administration : Pour « la réalisation d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux exécutés par des personnes publiques ou privées, [...] susceptibles d'affecter l'environnement » (art. 1), les habitants sont invités, pendant le processus de l'enquête publique, à consulter les documents relatifs au projet et émettre leurs avis. C'est avec la convention internationale d'Aarhus rentrée en vigueur en France le 6 octobre 2002, déjà esquissée lors de la Déclaration de Rio (1992) que la notion de participation s'inscrit dans un cadre juridique. Considérée comme un « pilier de la démocratie environnementale », cette convention attribue aux citoyens : l'accès à l'information relative à l'environnement, accès à la justice et le droit à participer au processus décisionnel. La participation est définie comme « le principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publics ayant une incidence sur l'environnement [...] »⁶³. Toujours au niveau international, la Convention européenne du paysage invite toutes les autorités compétentes à mettre en œuvre la participation du public pour la réalisation et le suivi des politiques paysagères (art. 5c).

Dans le droit français, l'exigence partenariale avec les citoyens dans la démarche de projet est renforcée par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires (LOADDT) votée le 25 juin 1999 et par la Charte de l'environnement du 1er mars 2005 adossée à la constitution. Les conseils de développement durable (LOADDT) et les conseils de quartiers (loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité) ont pour but d'intégrer les habitants dans la gestion municipale.

Depuis 2002, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), autorité administrative indépendante, organise le débat public et veille à la participation de l'amont à l'aval des grands projets d'intérêt national.

63 Définition de la commission nationale de terminologie et de néologie, vocabulaire de l'environnement, JORF n°0087 du 12 avril 2009

Les lois Grenelle encouragent également cette participation. L'accès à l'information et la participation du public font partie de la normativité juridique (Monédiaire, 2011).

Encadré 3 : Le cadre réglementaire de la participation dans le droit français et international

Depuis les années 1980, le droit français impose des dispositifs (enquête publique, débat public, conseil de quartier, etc.) afin de donner un cadre à la participation du public. Au niveau international, les déclarations de principe renforcent la place des habitants dans les décisions publiques.

La prise en compte de savoirs et des valeurs paysagers est nécessaire pour développer des projets de territoire ou de paysage conformes aux attendus des populations et à la singularité des paysages en projet. Ce cadre est relativement théorique, et c'est dans ce sens que les expériences de médiation par et/ou pour le paysage se développent depuis une dizaine d'années.

1.3.1. La participation des populations dans les projets de territoire

Les formes de participation sont très hétérogènes et recouvrent des pratiques diverses :

« Elles s'échelonnent des formes d'auto-mobilisation, provoquées par exemple par la contestation de certaines décisions, jusqu'aux démarches formelles d'association des parties prenantes aux décisions ou au fonctionnement des institutions de gestion de l'environnement, en passant par la variété des formes de médiation et les pratiques émergentes et plus diffuses liées à la consommation durable ou aux multiples déclinaisons sectorielles et territoriales de l'écocitoyenneté » (Barbier & Larrue, 2011, p. 71).

Même si les habitants semblent de plus en plus désireux de prendre part aux décisions publiques, la participation, aujourd'hui, « ne fait pas non plus l'objet d'une demande sociale explicite » et d'une « mobilisation politique massive » en comparaison avec le mouvement de mai 68 par exemple (Bondiaux, 2008, pp. 31-32). Par ailleurs, la participation des habitants, et ce surtout dans l'aménagement du territoire, est une modalité nouvelle à intégrer au projet (*cf.* Encadré 3). Cette démarche, dans le cadre traditionnel de la démocratie représentative, impose aux acteurs publics et privés concernés d'apporter des méthodes inédites pour solliciter les habitants dans les projets de territoire. Les commissions publiques, les débats publics, les jurys⁶⁴ et les budgets participatifs⁶⁵ sont les modèles plus couramment utilisés par les politiques publiques (Barbier & Larrue, 2011 ; Blondiaux, 2008). Ces modèles sont assez protocolaires. « Les élites politiques, en France tout particulièrement [...] restent attachées à une pratique exclusivement représentative du pouvoir, dans laquelle la participation ne peut se concevoir que sous une forme extrêmement encadrée et comme simple adjuvante de la démocratie représentative » (Blondiaux, 2008, p. 31).

Les chercheurs en sciences sociales tentent de dégager de nouveaux modèles et de repenser l'action publique en décortiquant les processus participatifs *via* des études empiriques. Les sociologues Jacques Donzelot et Renaud Epstein ont étudié les démarches participatives instaurées lors de rénovations urbaines dans les villes de Montfermeil, Reims, Nantes et Dijon

⁶⁴ Le jury est constitué d'habitants qui ont été tirés au sort et qui vont traiter une thématique. Ce modèle est largement employé en Allemagne, aux États-Unis, en Angleterre et en Espagne (Barbier & Larrue, 2011).

⁶⁵ Les habitants vont définir les priorités en termes d'investissement à partir d'une enveloppe prédéfinie.

en s'appuyant sur l'échelle de Sherry Arnstein (hiérarchisation de trois niveaux de participation). Cette étude montre qu'au-delà de la volonté réelle des élus à intégrer les habitants au projet, les procédures technocratiques sont peu adaptées aux démarches participatives (Donzelot & Epstein, 2006). De même, les projets environnementaux sont passés au crible des chercheurs. À partir des exemples du barrage de la Trézence (Charente-Maritime) et de la ligne haute tension Sélestat, Laurence Mermet, Isabelle Dubien, Alexandre Emerit et Yann Laurans analysent les différentes formes de forçage des élus à faire accepter les projets (Mermet *et al.*, 2044). Les auteurs, en conclusion, proposent des outils analytiques et pratiques pour aider les porteurs de projet à élaborer des dispositifs de concertation.

Les sciences sociales s'attèlent également à clarifier le vocable de la participation. À partir de la démarche du projet de paysage (*cf.* Figure 5), nous allons définir des notions qui seront mobilisées dans le manuscrit. Dans un projet de paysage, la participation implique les habitants selon différents niveaux. Informer les habitants est le premier niveau, les habitants prennent alors connaissance du projet. Il ne s'agit pas à proprement parler de participation : l'information « privilège un flux à sens unique, sans mise en place de canaux assurant l'effet retour (feed back) » (Donzelot & Epstein, 2006). La consultation, second niveau, peut recouvrir deux formes : la collecte d'informations sur le paysage en projet, sur les besoins et inspirations des habitants et la collecte de l'avis des habitants sur différents scénarios ou sur le projet déjà esquissé. Le troisième niveau d'implication est la co-construction visant à construire collectivement le projet (Beuret, 2012). Ce partenariat a pour objectif de faire émerger l'idée jusqu'à sa concrétisation. La co-construction n'intègre pas forcément le principe de co-décision : « les élus se réservent souvent le pouvoir de décider, mais le font à l'issue de séquences de co-construction auxquelles les parties sont réellement associées » (*loc. cit.*). Enfin, la concertation est définie selon Jean-Eudes Beuret comme « des processus de constructions collectives de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble » (*loc. cit.*). Le processus de concertation, impulsé par l'administration pilote, consiste alors en un va-et-vient permanent en termes d'information, de consultation et de co-construction à toutes les étapes du projet.

Que ce soit pour des projets d'aménagement du territoire ou des projets de paysage, les décideurs doivent modifier leurs façons de faire afin d'intégrer en profondeur les besoins et attentes des citoyens :

« L'un des composantes essentielles de tout aménagement du territoire sera, de plus en plus souvent, la prise en compte réelle et l'intégration allant jusqu'à la modification du projet initial lui-même, de nouvelles représentations et pratiques émanant de groupes de citoyens. » (Gumuchian, 1991, p.110).

Dans ce sens, la participation des habitants peut même aboutir à la refonte complète d'un projet d'aménagement du territoire afin qu'il corresponde aux pratiques et futures pratiques des citoyens. La concomitance entre étapes du projet et processus de concertation est un champ nouveau investigué par les chercheurs et les professionnels du paysage afin de repenser les

pratiques professionnelles, faisant émerger la notion de médiation paysagère. Avant de développer ce point, nous allons nous attacher à expliquer en quoi la participation est nécessaire pour fabriquer des paysages en cohérence avec les valeurs habitantes.

1.3.2. La qualité paysagère en faveur du bien-être individuel et social

Il est dit que la définition de qualité paysagère par les populations est un vecteur favorable à l'amélioration du bien-être individuel et social. Selon la Convention européenne du paysage, l'objectif de qualité paysagère « désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (CEP, art. 1.c.). Cette déclaration de principe entraîne des questions de fond sur la gestion des paysages. Selon le géographe Hervé Brédif, la qualité incarne « des valeurs positives », elle est résolument relationnelle :

« L'appréhender pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une manière d'appréhender la relation, mieux, la tension qu'une personne entretient avec une entité donnée, par le truchement des aspects ou des traits marquants auxquels elle se révèle sensible, ouvre un nouvel espace stratégique. [...] Elle participe à la fois à la réalité des choses et ce qu'une personne ou un groupe en retiennent, eu égard à ce qui leur importe vraiment. » (Brédif, 2008, p. 6)

Dans ce sens, aucun critère et aucune norme ne peuvent être généralisés pour formuler l'objectif de qualité paysagère puisque la qualité est dépendante des aspirations des populations d'un territoire, des spécificités du territoire donné « et probablement des concepteurs et des décideurs censés traduire ces aspirations » (Lagier, 2009, p. 284). L'objectif fixé résulte également de la pertinence des méthodes mises en place pour cerner les relations entre les groupes sociaux et les paysages habités.

Comme l'exprime Yves Luginbühl dans l'ouvrage *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage* (2006), le bien-être est une notion qui fait référence à différentes dimensions. Yves Luginbühl argue :

« Le bien-être concerne donc l'individu considéré dans son être physique en tant qu'être biologique, d'une part, et dans son être spirituel en tant qu'être pensant d'autre part, et par ailleurs considéré dans une situation matérielle, en tant qu'être social dépendant de ce qu'est susceptible de lui fournir la société pour satisfaire ses nécessités existentielles » (Luginbühl, 2006, p. 34).

Ainsi, les conditions favorables pour le bien-être sont différentes d'un individu à l'autre. Certaines conditions peuvent être appréciées par certains et *a contrario* engendrer un mal-être chez d'autres (exemple : ambiance sonore dans la ville, formes architecturales, type de paysage, etc.). De plus, les individus ne vivant pas dans des conditions matérielles et culturelles similaires, n'ont pas les mêmes besoins pour atteindre un bien-être considéré comme satisfaisant (accessibilité aux ressources, au logement, à la mobilité, participation à la prise de décision publique, implication dans la société). Le rapport entre paysage et bien-être découle surtout des exigences des politiques publiques en matière d'amélioration et d'organisation du cadre de vie.

Pour favoriser le bien-être qu'il soit individuel ou social, de nombreux facteurs (économiques, sociaux, politiques, environnementaux, etc.) sont donc à prendre en compte. Il est assez aisé de dire que les objectifs d'une certaine qualité paysagère peuvent être sources de caractéristiques discriminantes envers une partie des populations (Frémont, 1974 ; Di Méo & Buléon, 2005 ; Luginbühl, 2006). D'ailleurs, le paysage est un bien marchand, il s'acquière par la privatisation. Sa qualité ajoutera une plus-value à la valeur foncière du sol (Lifran & Oueslati, 2007). Dès lors, il ne sera pas accessible à tous. Le postulat qui envisage la qualité paysagère comme facteur de bien-être est nécessairement à nuancer. La question de la qualité paysagère doit être traitée en y incluant les réflexions sur les disparités sociales, économiques et environnementales pour véritablement contribuer au bien-être des populations. Et comme l'énonce de manière implicite la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, les objectifs de qualité paysagère doivent aussi être définis au regard des dynamiques paysagères.

La recherche interroge les capacités des OPP à être un outil d'appui à la définition des objectifs de qualité paysagère à partir de deux questions sous-jacentes. Premièrement, les OPP sont-ils des objets intermédiaires adéquats pour la formulation d'aspirations paysagères des acteurs du territoire ? La qualité paysagère devant être déterminée par les populations, la participation citoyenne semble alors primordiale mais elle « reste encore un principe peu appliqué ou peu rigoureux, voire un vœu pieux » (Luginbühl, 2006, p. 51). Les entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire ainsi que les entretiens de groupe ont pour but d'appréhender les apports et les limites des OPP dans la définition des paysages considérés comme acceptables en termes de qualité paysagère, dans la prospection des caractéristiques souhaitées pour les paysages futurs mais aussi dans l'identification d'un mal-être paysager, expression d'un manque de qualité paysagère.

Deuxièmement, les OPP sont-ils des supports favorables à la mise en œuvre d'actions de médiation paysagère pour élaborer des projets de territoire ? En effet, le discours institutionnel en faveur de la participation et de la qualité paysagère voulue par les populations « légitime les atouts propres d'une participation par le paysage. L'expression "médiation paysagère" cherche à promouvoir cette spécificité » (Davodeau *et al.*, 2014, p. 174).

1.3.3. La médiation par et/ou pour le paysage

Depuis une vingtaine d'années, un certain nombre chercheurs et professionnels réfléchissent aux méthodes et aux retombées sur le territoire de la médiation par le paysage à partir de recherches-actions (Michelin, 2005 ; Guisepelli, 2007 ; Pernet, 2009 ; Davodeau & Toublanc, 2010 ; Dério *et al.*, 2010 ; Paradis & Lelli, 2010 ; Davodeau & Gomes Sant'Anna, 2013 ; Lelli & Paradis, 2013 ; Davodeau *et al.*, 2014). La médiation est « acte ou processus par l'intermédiaire duquel se fait un contact entre deux entités, voire deux personnes » (Brunet *et al.*, 1992, p. 296). Dans son sens générique, la médiation est un mode de relation sociale destiné à créer un consensus avec quatre fonctions : la création et réparation du lien social, la prévention

et le règlement des conflits. Ici, l'« entre-deux », ce qui est intermédiaire entre deux entités, c'est le paysage. Il peut intervenir dans deux configurations (cf: Figure 11) :

- Le paysage est le support de la médiation pour favoriser la discussion et être un appui à l'élaboration d'un projet de territoire concerté entre les acteurs.
- Le paysage est l'objet et le support de médiation. Par son intermédiaire, il s'agit de dégager un consensus pour son devenir lors d'un projet de paysage.

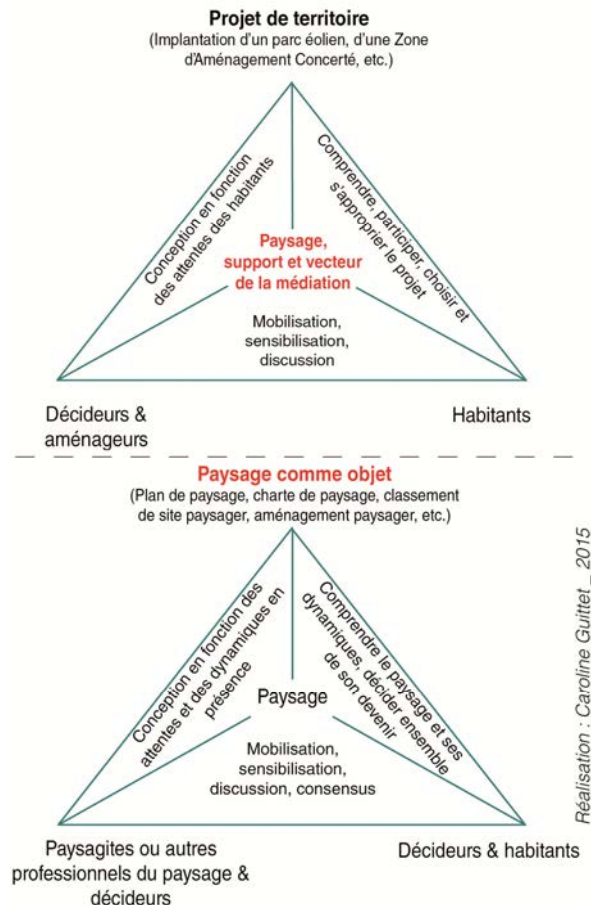


Figure 11 : Les deux configurations de la médiation paysagère, le paysage comme support, le paysage comme support et objet

Ce schéma donne à voir deux configurations triangulaire de la médiation paysagère. Pour la première, le paysage est le support de médiation pour établir le dialogue avec les habitants. Le paysage est un alibi pour les faire parler. Dans la seconde configuration, le paysage est le support et l'objet de la médiation. Par ou pour le paysage, un consensus sera trouvé entre l'ensemble des acteurs du territoire et en corrélation avec les dynamiques paysagères en présence.

La médiation paysagère est un processus instauré dans des visées d'action et d'intervention sur le territoire. Le paysage aurait donc un rôle de régulateur social et serait une base pour développer des démarches participatives. Ce n'est pas tant la notion de paysage qui est accessible et fédératrice par tous car comme l'avons explicité, il s'agit d'une notion complexe. Ce sont plutôt les composantes des paysages – leurs caractéristiques, les éléments, les dynamiques, les changements qui les constituent, les pratiques et usages – qui sont perçues et vécues par les populations. L'identification de ces composantes permettrait alors de faire

émerger la diversité des représentations sociales et de fixer un vocabulaire partagé entre les différents acteurs impliqués dans un projet de territoire – élus, experts et habitants (au regard du cadre législatif) – afin de faciliter le dialogue. Yves Michelin insiste sur l’apport de la médiation par le paysage pour prendre conscience des changements et mesurer notre impact sur le territoire :

« Le paysage contribue à donner de la matérialité à un projet de développement parce que c’est par le biais des changements de paysage que chacun perçoit les évolutions du territoire, que chacun mesure la possibilité, la capacité qu’il a de le faire évoluer et que chacun prend conscience de son intervention individuelle et collective dans l’avenir du territoire qu’il habite » (Michelin, 2005, p. 153).

La médiation paysagère s’opère pour un projet de paysage ou pour un projet de territoire sans nécessairement intervenir tout au long du processus. Pour exemple, la prise de conscience sur les changements paysagers évoquée par Yves Michelin peut résulter d’une première phase de sensibilisation (lecture de paysage *in situ*, exposition, table ronde, etc.). Elle peut aussi être une entrée en matière pour mobiliser les habitants à participer et à s’impliquer dans la mise en œuvre d’un projet de territoire.

Ce cadre reste aujourd’hui relativement théorique. C’est pour cela que des programmes de recherche spécifiques sont instaurés, tel le programme « Paysage et Développement Durable n°2 », avec les projets *Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l’expérimentation et la comparaison des méthodes* coordonné par David Montembault, *Paysage et développement durable : à la recherche d’une participation créative* coordonné par Yvette Lazzeri ou encore *Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participatives et perceptions du paysage en Camargue* piloté par Alain Dervieux. Les professionnels du paysage tentent également de mieux définir la médiation paysagère par leur implication dans les programmes de recherche et/ou en expérimentant des démarches sur le terrain comme les associations ou collectifs suivants : Alpage, Arpenteurs, Bruit du frigo, la Manufacture des paysages, Passeurs, etc. Les retours d’expériences permettent d’avancer sur la question en explicitant par exemple les méthodes employées, l’engagement habitant sur le territoire à l’issue de la médiation, les difficultés à légitimer un projet habitant auprès des élus locaux, etc. (Bertrand & Briffaud, 2011 ; Matthey *et al.*, 2012).

Au cœur de ces investigations, l’usage des outils de médiation et de paysage est interrogé pour cerner leurs apports et limites dans la participation des acteurs du territoire et notamment dans les différentes étapes du projet. Ces outils ont un statut d’« objet intermédiaire » circulant au sein d’un réseau d’acteurs dans le but d’explorer, de communiquer, de formaliser des idées, des intentions, des projets (Vinck, 2009). Ils sont donc pour la majorité des supports graphiques avec différents degrés d’abstraction : la photographie, la photographie aérienne, le croquis, le bloc diagramme, la coupe transversale, la carte, etc. Répertoriés et défrichés en partie, ils doivent encore être analysés dans leurs potentialités à faire émerger les représentations sociales et à rendre compte des évolutions paysagères (Davodeau & Toubanc, 2010 ; Michelin, 2005 ;

APPORT, 2009). La photographie est un outil souvent sollicité dans les démarches participatives : les acteurs du territoire et plus spécifiquement les habitants sont invités à prendre des photographies et/ou à commenter des photographies choisies au préalable par les professionnels. Elles deviennent alors la base d'une discussion pour enclencher une médiation paysagère.

Les séries photographiques OPP sont potentiellement un appui pour faciliter l'expression habitante d'une part en termes de culture des lieux de vie en relatant les savoirs locaux et les changements paysagers. D'autre part, elles suscitent peut-être des discours sur les cultures individuelles en lien avec les parcours de vie des individus qui traduiront les pratiques et usages quotidiens ou occasionnels, dans le passé, dans le présent voire dans le futur. Le support photographique peut éventuellement permettre aussi l'élaboration d'un jugement spécifique, le jugement de goût (ou esthétique).

1.3.4. Le jugement de goût : vers la formulation de valeurs partagées

À partir du jugement de goût, des valeurs communes sont établies en lien étroit avec l'éthique. C'est une base du champ disciplinaire de l'esthétique environnementale qui prend pour fondement la discipline de l'esthétique. Souvent confondue avec l'esthétisme dans les textes où l'apparence d'un objet est considérée comme belle (Guisepelli, 2007), l'esthétique est issue de la philosophie classique avec Platon et Aristote, et désigne « une perception par les sens ». L'esthétique impose des critères objectifs pour évaluer un beau idéal, cela jusqu'à la renaissance. Avec le philosophe allemand Baumgarten, en 1750, la discipline esthétique devient autonome et va se libérer de ses critères objectifs pour laisser place à une science de la sensibilité.

Il s'agit d'observer la forme d'un objet de manière désintéressée grâce aux sens (Kant, 1790). Dans un premier temps, l'expérience esthétique s'effectue à travers l'émotion et la cognition en intégrant les éléments ordinaires « dans un ensemble attirant et évolutif qui dégage "une qualité agréablement émotionnelle" et dépasse à tel point le seuil de la perception qu'on peut l'apprécier en tant que tel » (Blanc & Lolive, 2008). Le deuxième temps est le partage du jugement de goût. Il s'agit d'élaborer un engagement esthétique pour construire des points de vue. La notion de l'expérience esthétique doit être communiquée, partagée pour en dégager un jugement de goût discuté. Le passage de l'un à l'autre « relève d'une objectivation de sa propre expérience, objectivation qui prend en compte les conditions de sa formulation » (*ibid.*). Le jugement de goût contribue à l'affirmation de valeurs particulières qui vont engager des valeurs plus générales pour intégrer une dimension éthique. Le « beau » a un rapport étroit avec l'éthique car il est inséparable du fond et de la forme, comparée à l'esthétisme qui prend en considération uniquement la forme. Le jugement de goût des individus est dépendant du contexte historique, géographique et sociétal et est un facteur contribuant à l'évolution des rapports sociaux à la nature (Luginbühl, 2012, p. 21).

Comme le montre Nathalie Blanc, dans son ouvrage *Vers une esthétique environnementale* (2008), l'évolution du jugement de goût participe à l'évolution des règles de droits. En effet, le droit est un système normatif de ce qui est juste et émane de l'homme. Le droit et l'esthétique, aujourd'hui ne sont plus des disciplines opposées. Dès le début du XX^e siècle avec la protection des sites jusqu'à la loi paysage et la Convention européenne du paysage, les règles de droits protectrices et préventives convergent vers un concept plus pondéré. La norme obéit à des valeurs communes : « le jugement de goût est susceptible d'être partagé, non pas en tant que jugement sur une chose particulière (il est difficile de convaincre autrui de la beauté de tel ou tel objet), mais ayant pour origine un sentiment donc chacun fait l'expérience » (Blanc, 2008, p. 204). Cette évolution du droit montre l'importance donnée à la discipline de l'esthétique. Aussi, « la compétence esthétique qui consiste à rendre le monde communicable concerne tous et tout le monde » (*ibid.*, p. 17). En d'autres termes, chacun se représente singulièrement les lieux. Par la sensibilité, les représentations sont ensuite partageables pour créer des valeurs communes. Si ces valeurs sont retranscrites dans la réalité paysagère à travers les faits et les gestes quotidiens, l'engagement esthétique devient éthique. Il est également politique car les actions publiques inscrivent des formes paysagères dans la réalité. Ces formes sont la réponse à leur capacité de juger. L'engagement esthétique est donc de l'ordre de l'intérêt général construisant des valeurs communes vers une éthique à partir de point de vue particulier.

Il est aisé de comprendre l'essor de la médiation par le paysage parce qu'il est à la fois l'interface visible du territoire et un support évocateur de représentations sociales incluant des jugements de goût, des savoirs locaux, des pratiques et des usages à partir de ses composantes. La participation des habitants apporte et garantit un savoir non expert sur les paysages, mais qui n'en est pas moins éthique et politique.

La médiation paysagère consisterait à mettre en lumière la diversité des représentations sociales afin d'identifier des valeurs partagées. Il est émis dans la recherche le postulat que les OPP, en tant qu'objet intermédiaire peuvent contribuer à l'émergence des représentations sociales, à l'élaboration de jugements de goût et au partage de connaissances sur les évolutions du paysage.

De la sorte, les OPP pourraient être un support pour faciliter des démarches de médiation paysagère. La qualité paysagère serait alors dépendante de la qualité de la médiation paysagère⁶⁶ car dépendante de la solidité des valeurs communes construites lors de la médiation ; valeurs traduites sur le territoire par un engagement partagé de la part des acteurs du territoire.

66 Proposition émise par l'équipe du programme de recherche « Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes » coordonné par David Montembault dans le cadre de « Paysage et Développement Durable n°2 » lors du colloque international *Concilier expertise scientifique et participation : le défi posé par la Convention européenne du paysage* à l'Université libre de Bruxelles, du 28 au 29 avril 2014.

Conclusion. L’imagibilité des changements et des dynamiques des paysages

Ce point met en lumière toute la complexité des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire face aux paysages. Chaque individu interagit avec le paysage au quotidien de manière consciente ou inconsciente. Il s’agit d’une expérience physique *via* les sens de l’individu, ce dernier intègre à cette expérience ses expériences passées, ses connaissances et les valeurs collectives pour signifier et qualifier le paysage. Par l’accumulation des expériences paysagères et des représentations sociales, chacun a un paysage vécu plus ou moins conséquent à la fois en termes d’échelle spatiale et d’échelle temporelle. C’est d’ailleurs dans ce paysage vécu que chacun puise des références pour « parler de paysage » sans pour autant qu’il y ait expérience physique. L’histoire des représentations visuelles (peinture, photographie, carte postale, etc.) a enraciné dans les représentations sociales des stéréotypes paysagers. Le poids de la culture visuelle se manifeste aussi dans les politiques publiques où le paysage est considéré comme une partie de territoire observée et appréciée par la vue. Il est nécessaire aujourd’hui de dépasser le paysage archétypal afin de qualifier les paysages quotidiens à partir des savoirs, des valeurs et des aspirations des habitants.

Au-delà la dimension spectatorielle, le paysage est aussi une affaire éminemment sociale, politique et économique : « L’esthétique de la côte viticole bourguignonne peut être ressentie dans le jeu des formes et des couleurs, mais elle est indissociable de la perfection immédiatement repérable du travail des hommes et, donc, de sa dimension sociale et politique » (Luginbühl, 2012, p. 24). Le paysage jugé comme « beau » a un fort lien avec l’éthique. Il correspond à des valeurs communes et partagées, le « beau » paysage « nourrit » le corps et l’esprit, il est le reflet d’une harmonie entre les êtres humains (Luginbühl, 2012).

Puisque les représentations individuelles et sociales sont les moteurs de l’action, puisqu’elles régissent les pratiques quotidiennes et leur donnent du sens, il est essentiel de les faire émerger pour co-construire le paysage de demain. Pour répondre à cela, la médiation paysagère, en vogue depuis ces dernières années, a pour but de faire dialoguer les acteurs du territoire, de mettre en résonance les différentes représentations individuelles et sociales afin d’élaborer des valeurs communes et/ou partagées.

La thèse questionne ces différents points au prisme des Observatoires. La démarche OPP procède d’un va-et-vient entre les représentations individuelles et sociales. Au départ, c’est à

partir des représentations individuelles et sociales en négociation (choix des problématiques paysagères par le comité de pilotage, choix des points de vue par le photographe et sélection des points de vue initiaux par le comité de pilotage) que les points de vue sont sélectionnés. La thèse n'aborde pas les négociations entre le comité de pilotage et le photographe, et notamment les écarts entre les représentations des élus et professionnels avec celles du photographe. Néanmoins, les questions de la composition du comité de pilotage, son organisation et la place du photographe sont importantes à soulever car elles conditionnent l'observation des paysages et l'exploitation des séries photographiques OPP.

Cette thèse s'intéresse à la réception des séries photographiques OPP qui est questionnée par l'intermédiaire du discours des acteurs du territoire. Dans ce cadre, les *eye-tracking analysis*, soit le suivi oculaire des individus face à une image, comme l'a étudié le paysagiste Vincent Bouvier à partir des photographies de paysage ne font pas l'objet de la recherche (Bouvier, 2008). Domaine de la psychologie cognitive, ces études ne mettent pas en perspective les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire, elles cherchent essentiellement à la quantification des éléments qui sont vus sur les photographies par le biais des mécanismes cognitifs. Toutefois, ces travaux sur la perception visuelle des individus seront un appui pour dégager des pistes méthodologiques dans la conception des OPP et dans l'élaboration des méthodes participatives (Sevenant & Antrop, 2011 ; Dupont *et al.*, 2014). Les Observatoires sont interrogés dans leurs capacités à mobiliser, « faire dialoguer » les acteurs du territoire et à être un support de projection paysagère. Ici, « ce n'est pas la pluralité des représentations qui importe, c'est la dynamiques de leurs rapports dans le contexte de l'action et de la communication » (Moscovici, 2002, p.24).

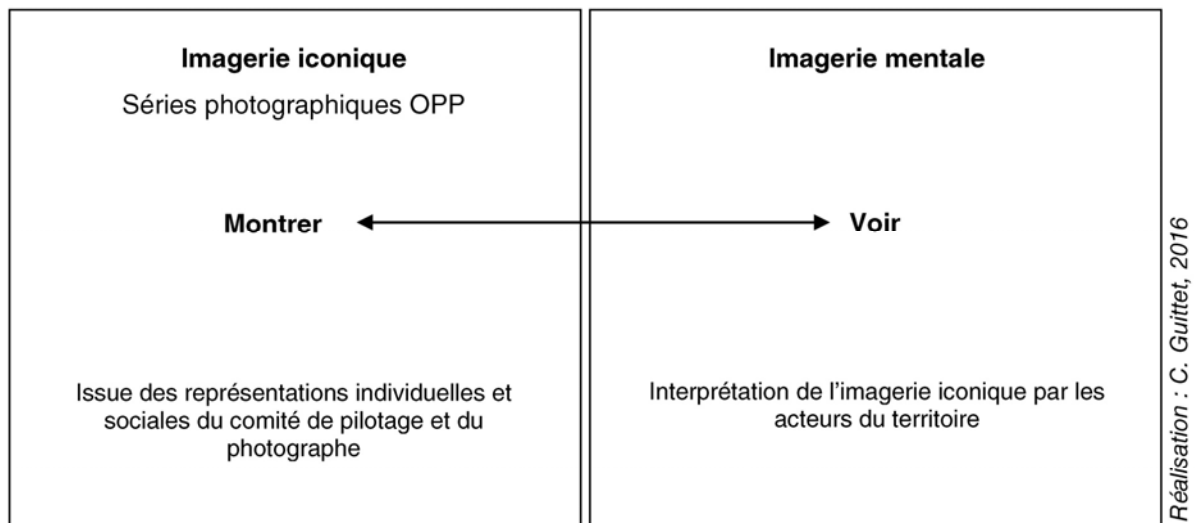
Ladite recherche a également pour objectif de mettre en lumière l'*imagibilité* des changements et des dynamiques des paysages. En effet, la force du paysage demeure dans son imagibilité. Ce concept est forgé dans les années 1960 par l'urbaniste et architecte Kevin Lynch pour analyser les pratiques de l'espace urbain dans les villes Étatsuniennes :

« C'est, pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur. [...] Cela pourrait s'appeler "lisibilité" ou "visibilité", pris dans un sens élargi de qualité des objets qui ont non seulement la possibilité d'être vus, mais aussi une aptitude à se présenter aux sens d'une manière aigue et intense » (Lynch, 1991, p. 98)

Selon l'auteur, parce qu'elle restitue une forte image mentale, la ville peut être retranscrite de manière *imageante* notamment à partir de cartes mentales. Ce concept est transposable au paysage comme l'explique Fabienne Joliet (2014). Le paysage suscite une image mentale chez l'observateur. Cependant toutes les composantes du paysage ne sont pas visibles pour l'ensemble des regards initiés, formés et informés (Larrère & Larrère, 1997). Certaines composantes seront vues et lues. D'autres seront laissées de côté, elles ne seront pas visibles car elles ne sont pas significantes pour certains observateurs. Fabienne Joliet argue que l'imagibilité

du paysage est constitutive de deux niveaux emboîtés : « l'imagerie de l'art et des médias » et « l'imagerie du vécu social des acteurs et les habitants du territoire » (*ibid.*, p. 53).

L'enjeu de la thèse est de questionner non pas l'*imagibilité* des paysages comme a pu l'étudier Fabienne Joliet auprès des Inuits (*ibid.*) mais l'*imagibilité* des changements et des dynamiques des paysages en activant l'imagerie iconique – les séries photographiques OPP – et l'imagerie mentale - les représentations mentales des acteurs du territoire – (*cf.* Figure 12). À partir de l'activation des imageries, ce travail permet d'appréhender ce que l'imagibilité des changements et des dynamiques des paysages apporte aux analyses paysagères *via* le triptyque du social, du spatial et du temps et comment ces analyses s'intègrent dans la gouvernance territoriale.



Dans quelle mesure les séries photographiques OPP imagent les changements et dynamiques des paysages lorsqu'elles sont visualisées par les acteurs du territoire en termes de :

- représentations individuelles et sociales ?
- représentations spatiales ?
- représentations temporelles ?

Figure 12 : Quelles activations de l'imagerie mentale à partir de l'imagerie iconique ?

La thèse questionne les potentialités des séries photographiques OPP à activer l'imagerie mentale des acteurs du territoire. L'imagerie iconique est également activée puisqu'elle est regardée.

Chapitre 2. La dimension spatiale des OPP

Enrichir les connaissances sur les paysages, les intégrer aux politiques publiques et à l'action, recourir aux échelles spatiales nécessitent d'appréhender les caractéristiques et l'étendue des évolutions paysagères. La notion d'échelle et l'articulation des échelles servent à élaborer des méthodes d'analyse à partir d'unités de mesure. Elles rendent lisible et visible des phénomènes complexes et souvent invisibles à l'œil (phénomènes trop étendus, diffus et/ou non matériels). « Les unités spatiales⁶⁷ [...] ne forment pas forcément toujours des entités ayant une signification géographique cohérente. [...] Le travail d'analyse spatiale consiste bien souvent à chercher parmi un ensemble d'unités spatiales, où se situent les continuités et les ruptures, les variations continues ou gradients [...] » (Pumain & Saint-Julien, 2005, p. 33). Il en va de même dans le travail d'analyse paysagère.

Questionner les Observatoires Photographiques du Paysage au travers d'échelles spatiales clarifie les méthodes à employer pour développer des analyses paysagères adaptées à leurs spécificités : fragmentation et bidimensionnalité du paysage imposées par le médium, distance métrique plus ou moins importante dans le contenu visuel, quantité de plans successifs plus ou moins nombreux, objets figurés plus ou moins lisibles et visibles, etc. Les échelles utilisées en géographie sont mises en lumière pour traiter des paysages, elles sont avant tout dépendantes du contexte de l'étude (2.1).

Par la suite les échelles d'intervention des politiques publiques sont corrélées avec les niveaux d'analyse paysagère proposés par le Ministère chargé de l'environnement (2015) afin de montrer que le transfert de connaissance est rendu possible entre les différents échelons territoriaux (2.2).

Les échelles du photographique – c'est-à-dire relatives à la photographie – sont aussi abordées pour expliquer la retranscription spatiale des paysages par la photographie qui est la condition *sine qua non* de l'observation *in situ* et de l'acte photographique (2.3).

Les OPP, en somme, permettent des analyses paysagères correspondantes aux échelles de la géographie et de l'intervention des politiques publiques si toutefois un certain nombre d'interrogations méthodologiques sont résolues (2.4).

67 Agrégats d'objets élémentaires (Pumain & Saint-Julien, 2005, p. 33).

2.1. Des échelles géographiques aux échelles paysagères

Commençons par distinguer paysage et espace pour montrer la complexité à élaborer des échelles adaptées à l'objet paysage. Selon le géographe Vincent Clément (1994), la diffusion des images du dessus (photographies aériennes, images satellites) a conduit à la confusion entre ces deux termes puisqu'elles figurent le paysage à plat tel que l'espace. En effet, l'espace est métrique, il se mesure en partie par des distances : « l'espace privilégie les relations horizontales (distance, espacement, concentration ... » (Clément, 1994, p. 231). L'analyse spatiale par « des méthodes mathématiques et statistiques » vise « à préciser la nature, la qualité, la quantité attachées aux lieux et aux relations qu'ils entretiennent » (Brunet *et al.*, 1992, p. 32).

Quant au paysage, il « est un fragment d'espace » (Ronai, 1976, p. 137). Mais surtout, il est tridimensionnel et s'organise « en volumes. [...] N'étant pas fini, puisque ses limites se confondent avec la ligne d'horizon, le paysage, contrairement à l'espace n'est pas mesurable » (*loc. cit.*). L'espace est considéré comme « une abstraction géométrique, une vision zénithale » et le paysage comme « une vision horizontale ou oblique » (Davodeau, 2011, p. 246). Le paysage n'est pas borné, il est un tout à la fois vertical, horizontal et zénithal. Diverses échelles ont été conçues pour appréhender le paysage, elles prennent en compte peu ou prou ce « tout ». Elles conditionnent les analyses paysagères qui s'en suivront. Deux trames sont récurrentes en géographie et orientent l'interprétation :

- le paysage est étudié à partir d'une échelle géographique où il est considéré comme un niveau d'analyse, le paysage est dans l'échelle géographique.
- le paysage est examiné à partir d'une échelle qui lui est propre. La géographie se déploie dans l'échelle du paysage.

2.1.1. Le paysage dans l'échelle géographique

Les échelles de la géographie pour analyser le paysage sont multiples et impliquent des paradigmes méthodologiques distincts. Les géographes recourent à telle ou telle échelle selon la question géographique traitée. Pour exemple, certaines échelles spatiales sont adaptées à des typologies de paysage comme les coquilles de l'homme théorisées par Abraham Moles et Elisabeth Rohmer (1972) qui sont appariées au paysage urbain ou encore le paysage agraire (Donadieu, 2012). Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'échelle géographique est considérée comme un rapport entre le proche et le lointain. C'est avec l'article « La géomorphologie et la notion d'échelle » (1952) de Jean Tricart, que la notion d'échelle devient aussi un niveau d'observation pertinent (Orain, 2004). En effet, certains phénomènes, certaines interactions, etc. s'observent *via* un découpage spatial adapté. Roger Brunet s'est attelé à classer sept ensembles spatiaux, de la parcelle à la zone. Chaque classe correspond à un ordre de grandeur en km² (1969).

Le paysage a souvent été assimilé à une organisation spatiale plus globale. Dans l'ouvrage *Géographie sociale* co-écrit par Armand Frémont, Robert Hérin, Jacques Chevalier et Jean Renard

(1984), l'échelon paysage est l'intermédiaire entre le lieu et le territoire (*cf.* Figure 13). Il est considéré comme « l'agencement visible, palpable, tangible des relations entre les milieux physiques et les groupes humains et les formes concrètes de leurs activités » (*ibid.*, p. 90). Dans cette définition, le paysage semble difficile à être circonscrit, il est considéré seulement comme la résultante matérielle des interactions Homme/ Milieu. Dans cette organisation spatiale, le lieu est la plus petite dénomination, celle du local : il s'agit « de la relation de l'individu et du groupe à son environnement immédiat vécu dans l'intimité et la complexité de la vie quotidienne et des héritages individuels et collectifs » (*loc. cit.*). Le lieu, ici serait plus à même d'informer sur les représentations sociales des acteurs du territoire comparé au paysage. Le territoire, troisième degré de l'organisation, « délimite pour une classe d'âge, une collectivité [...] le domaine des pratiques de tous ordres qui démarquent spatialement tel groupe social par rapport à tel autre » (*loc. cit.*). Et enfin, l'espace, quatrième degré est structuré par « les formes visibles du lieu et du paysage et par des trames et des flux non matérialisés, les systèmes de relations des sociétés humaines » (*loc. cit.*). Remarquons que cette échelle spatiale s'articule avec l'échelle sociale, de l'individu, aux groupes sociaux jusqu'à la société (*cf.* Chapitre 1). Les échelles spatiales ne peuvent être dissociées des échelles sociales, elles s'appréhendent à partir de « la relation objet-sujet dans un mouvement dialectique » (Bertrand, 1995, p. 98). Cette organisation spatiale selon les quatre auteurs réduit le paysage à un échelon dans un système hiérarchique ; de la sorte, son analyse ne permet pas d'appréhender toute la complexité des paysages comme abordé lors du chapitre liminaire.

Quant à l'approche systémique des paysages, elle focalise les analyses sur les interactions « entre le milieu physique, la société, l'homme et le paysage [...] matérialisant ainsi la dynamique des paysages » (Périgord, 1991, p. 324). Le concept de système en géographie est apparu au milieu du XX^e siècle avec notamment le géographe André Cholley qui interrogeait alors la notion de « combinaison » issue de la géographie vidalienne. Georges Bertrand, dans les années 1970, va plus loin en introduisant en France le concept de géosystème. Conscients qu'il est mal aisé d'appréhender d'un seul tenant l'interface société-nature, Claude et Georges Bertrand mettent en place le système GTP (Géosystème, Territoire, Paysage) qui propose une articulation de l'échelle spatiale et sociale. Le géosystème se définit comme suit :

Il s'agit « d'une portion d'espace, homogène à l'échelle considérée, qui se caractérise par une combinaison dynamique, donc instable entre des éléments abiotiques (rocher, eau, air), des éléments biotiques (végétaux, animaux) et des éléments anthropiques (impacts des sociétés) » (Bertrand & Bertrand, 2002, p. 102).

Ce concept spatial a une double entrée : « une entrée verticale (géotope, géofaciès, géocomplexe, " pays ", région naturelle, domaine, zone ...) et une entrée horizontale (géohorizon). » (*loc. cit.*). Quant au territoire, il est considéré comme étant la dimension sociale et économique du géosystème. Le troisième point, le paysage permet de dégager les représentations sociales sur le géosystème et le territoire. Le paysage est alors étudié comme étant uniquement un construit social. Néanmoins, le passage du théorique à la pratique reste délicat au vu du nombre d'informations diversifiées à traiter, aussi le géosystème semble être

adapté uniquement aux moyennes échelles (Clément, 1994). Puisque ses limites sont exprimées par l'appréciation de distinctions biophysiques et anthropiques, le paysage, à partir de ces deux exemples, s'intègre dans un modèle global en restant quelque peu « flottant ».

2.1.2. La géographie dans l'échelle du paysage

Les auteurs qui se sont intéressés aux méthodes de lecture du paysage proposent des échelles spécifiques à l'objet paysage. Pierre Donadieu et Michel Périgord (2005) identifient quatre échelons, nous en retiendrons trois. À l'échelle régionale, il s'agit de repérer les « traits identiques sur un vaste territoire qui confère une unité d'ensemble » (*ibid.*, p. 85). À l'échelle du « pays », le paysage est défini par son caractère identitaire et la notion de terroir. Quant à l'échelle locale, les chercheurs font référence « à la vision de l'espace concret » (*loc. cit.*). Cette dernière peut être rapprochée à l'observation *in situ*. Elle consiste à sélectionner à partir d'une multitude d'informations et selon des points de vue optimaux les données souhaitées. « L'œil peut, sans aide extérieure, enregistrer une extraordinaire quantité d'informations dans un rayon de cent mètres, et demeure encore un moyen de communication à un kilomètre et demi » (Hall, 1971, p. 63). L'agronome Georges Neuray (1926-1993) précise que physiologiquement l'observateur a tendance à privilégier des longueurs de champ importantes : « Pour éviter la fatigue, l'œil recherche des vues longues. Il ne s'attarde généralement pas à une vue limitée quand il peut appréhender un paysage s'étendant sur plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres » (Neuray, 1982, p. 27).

Comme l'ont démontré les études sur la perception de l'environnement, les informations acquises durant un déplacement différeront de celles choisies depuis un point de vue. L'échelle du paysage est dépendante du parcours pédestre ou véhiculé de l'homme de terrain. Georges Neuray compare d'ailleurs les différences entre l'observateur à pied, à vélo, motorisé lent et motorisé rapide (Neuray, 1982). Chaque type de déplacement entraîne des perceptions visuelles différentes sur le paysage observé. Tout le corps est impliqué par le mouvement. La vision du paysage, du rapprochement à l'éloignement d'un élément de paysage ou d'un ensemble de paysage (*cf. infra*), est conditionnée par le déplacement.

Avec le corps figé, l'observateur va fragmenter l'espace en distinguant des objets perceptifs, c'est « la ligne d'horizon qui va donner un ensemble cohérent et saisissable », qui offre un paysage (Collot, 1995, p. 214). Différentes perspectives sont alors en jeu (Gibson, 1950): la perspective binoculaire (pour percevoir la profondeur de champ) et celles de la texture, de la dimension et du mouvement révélant la multidimensionnalité du paysage. Pour le peintre et écrivain Henri Cueco, cette position, le corps immobile et le regard fixé, correspond peu au « vécu habituel des gens » mais à la « culture savante » (Cueco, 1995, p. 169). Il est question de saisir une image mentale durant un « temps fictivement arrêté » (*loc. cit.*).

L'image mentale s'organise à partir d'une vision par plan comme le proposent Gabriel Rougerie et Nicolas Beroutchachvili (1991). Une autre échelle de paysage se dessine alors. Au premier

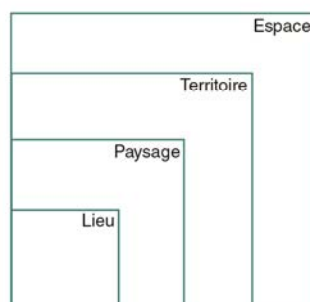
plan, la vision se focalise sur des détails du paysage (la haie, le poteau, etc.). Les éléments sont surdimensionnés. Aux plans moyens (plusieurs centaines de mètres), « les détails s'estompent [...] ; demeurent certains éléments remarquables » (Rougerie & Beroutchachvili, 1991, p. 137). Il s'agit de la vue d'ensemble où les interrelations entre éléments peuvent s'observer. Selon les auteurs, ce plan est le plus adéquat pour donner consistance et qualifier un paysage, d'autant qu'il est proche de la perception humaine. Au-delà de quelques kilomètres, l'arrière-plan, les caractéristiques paysagères sont aplaties à cause de l'éloignement, « le paysage a vraiment disparu » (*loc. cit.*). C'est ce *glissement d'échelle* qui caractérise le paysage selon Yves Lacoste (1977, p. 15) : « depuis la très grande échelle au tout premier plan jusqu'à des échelles de plus en plus petites vers l'horizon ».

Les échelles paysagères décrites, qui peuvent s'articuler avec les échelles de la géographie, reposent sur la vision d'une portion d'espace et sur les représentations individuelles et sociales de l'observateur. Elles sont déterminées pour l'essentiel par la matérialité du paysage (occupation du sol, organisation des éléments entre eux, etc.) et/ou par la vision de cette matérialité. En effet, identifier les caractéristiques paysagères et les éléments prédominants découle des compétences et savoirs de l'observateur. L'observation du paysage *in situ* est analysable « à certaines échelles : il y a un seuil minimum et un seuil maximum » (Giblin, 1978, p. 76). La géographe Béatrice Giblin prend pour exemple le sous-bois : « les arbres que je regarde ne forment pas un paysage ; en revanche si je suis face à l'ensemble de la forêt et à son contact avec les champs cultivés, je regarde un paysage » (*ibid.*, p. 75).

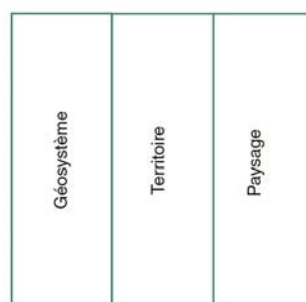
La géographie dans l'échelle du paysage implique un emboîtement de niveaux d'analyse, de la région à *in situ* et *vice versa*. La Figure 13 résume les deux trames d'interprétation spatiale des paysages.

Effectivement, « l'échelle apparaît comme l'opération d'ajustement qui permet de sélectionner dans le réel les paramètres qui rendent intelligibles une situation et d'agir sur elle » (Orain, 2004, p. 16). La variation des niveaux converge vers une appréhension de l'ensemble et de l'étendue des phénomènes paysagers. Il est alors nécessaire de démultiplier les points de vue à la fois en termes d'étendues spatiales (du local au global pour faire court) et en termes de dimensionnalité : vue du dedans, vue du dehors, vue du dessous, vue du dessus, vue en mouvement (par la marche, la voiture, etc.). Les recherches sur le paysage, aujourd'hui, tendent à s'extraire des modèles globaux où le paysage est imbriqué dans un niveau d'échelle, entre le lieu et le territoire par exemple. Il devient un objet intrinsèque avec la définition de ses propres échelles, le défi actuel est de développer la connaissance paysagère à partir d'échelles communes pour être communicable et exploitable par les différentes sphères (recherches scientifiques, politiques publiques, gestionnaires et concepteurs du paysage et société civile).

Le paysage dans l'échelle géographique

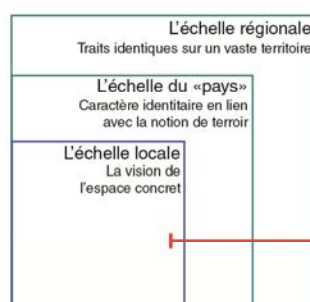


D'après A. Frémont, R. Héryn, J. Chevalier et J. Renard (1984)

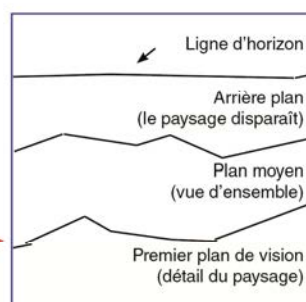


D'après C. et G. Bertrand (2002)

La géographie dans l'échelle du paysage



D'après P. Donadieu, M. Périgord (2005)



D'après G. Rougerie et N. Beroutchachvili (1991)

Réalisation : Caroline Guittet _ 2015

Figure 13 : Les échelle géographiques et le paysage

Le paysage peut être intégré à une échelle géographique globale. Il peut également être analysé par des échelles qui lui sont propres.

« Les pays, les régions, les territoires qui expriment à différentes échelles les modalités de la différenciation de l'espace par la société ne sont pas des " données naturelles " » (Tissier, 1992, p. 230). Les échelles de la gouvernance territoriale ne correspondent pas aux échelles du paysage. Pour améliorer leur cohésion, l'État a institué un vocable paysager à partir de la culture scientifique pour enrichir les savoirs paysagers.

2.2. Les échelles spatiales des politiques publiques

Intégrer au mieux les Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale nécessite d'articuler les échelles spatiales visualisables dans les séries photographiques et les échelles des politiques publiques qui sont transcrites dans les documents territoriaux et par l'action. Ce point propose d'éclairer les échelles spatiales des politiques publiques et de les mettre en discussion avec les échelles paysagères dans un premier temps afin de mieux cerner par la suite les potentielles relations spatiales entre OPP et politiques publiques (2.4).

2.2.1. L'échelle paysagère instituée par l'État : un dénominateur commun pour les politiques publiques

L'emboîtement des politiques publiques, de la gestion centralisée à la gestion décentralisée et *vice-versa* est le cœur de la logique territoriale et des projets de planification cohérents. Les échelles administratives infranationales (arrondissement, commune, canton, pays, région) sont des niveaux de territoire sur lesquels chaque collectivité locale a « une autorité accrue sur l'aménagement de leur territoire, ses équipements, la délivrance des permis de construire [...] » (Brunet *et al.*, 1992). Les prises de décision des collectivités locales doivent être conformes aux incitations et directives à l'échelle nationale, qui sont elles-mêmes corrélées à l'échelle.

Les découpages géographiques des échelles infranationales résultent de contextes historique et culturel spécifiques. Les villes se sont développées stratégiquement là où les ressources étaient présentes, elles se sont implantées selon la situation, et les activités en son sein se sont déployées en fonction des sites. Les limites géographiques étaient définies en prenant en compte la géomorphologie des territoires (lisières de forêts, rivière, etc.). Les départements sont délimités en 1790 à partir des limites naturelles et historiques (Guy, 2008). Aujourd'hui, l'absorption de communes par une autre plus importante, les EPCI⁶⁸, les métropoles etc., sont symptomatiques de stratégies politiques et économiques. Les découpages administratifs sont instables. Les frontières « naturelles » d'antan sont bien moins nettes et les paysages tendent à se banaliser. L'une des difficultés à considérer les paysages dans les actions publiques est d'articuler les échelles des paysages avec celles de la décision qui couvre un périmètre territorial déterminé avant tout par une autorité compétente. Les caractéristiques d'un paysage, les dynamiques qui s'y déploient peuvent s'étendre sur plusieurs de ces périmètres par exemple. Illustrons notre propos.

En Bretagne, les Monts d'Arrée, le Golfe du Morbihan, le Léon, le Trégor, etc. relèvent, pour chaque entité, d'actions pilotées par des communes, des EPCI, des PNR pour certaines, du Conseil départemental, du Conseil régional, etc. Pour favoriser la cohérence des actions en matière d'aménagement, de gestion et de protection des paysages, l'ensemble de ces institutions doivent travailler à partir d'un référentiel paysager partagé et orienter les dynamiques paysagères dans le même sens. Ainsi, la mise en commun des connaissances paysagères et des volontés en termes de devenir des paysages sont primordiales pour établir des actions en leur faveur à chaque échelon territorial. L'échelle paysagère utilisée dans le référentiel doit donc informer chaque échelon. Le Ministère chargé de l'environnement a développé un dénominateur commun en définissant des niveaux d'analyse paysagère dans le cadre des réflexions sur la méthode des Atlas de paysages (*cf.* Chapitre liminaire).

68 Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Quatre niveaux d'analyse sont proposés pour identifier les paysages : l'élément, la structure, l'unité et l'ensemble de paysage (MEDDE, 2015). Commençons par le plus petit niveau d'analyse. Prenant pour appui la définition du paysage de la Convention européenne du paysage, les auteurs définissent les éléments de paysage comme des objets ayant une signification paysagère selon le système de valeurs et de représentations sociales des populations. Ces éléments sont d'origines naturelle (relief, cours d'eau, etc.) et anthropique (maison, route, etc.). Ils distinguent deux types d'éléments de paysage :

- Il y a ceux « qui participent aux structures paysagères (exemple : les haies composées de pruneliers dans certains paysages de bocage du nord-ouest de la France) » (*ibid.*, p. 30). Dans d'autres termes, ces objets sont révélateurs de caractéristiques paysagères plus étendues.
- Les éléments de paysage dits ponctuels « font le plus souvent référence à des objets contenus dans des inventaires patrimoniaux » tels des arbres remarquables, des monuments historiques, etc. (*loc. cit.*). Ils ne contribuent pas forcément à l'identification de structures paysagères en comparaison avec les précédents.

Les éléments interagissent de manière systémique, se dessinent alors des structures paysagères. Ces dernières ont trois dimensions : « topographique, fonctionnelle et symbolique » (*ibid.*, p. 31). Les structures paysagères constituent les traits caractéristiques de l'unité paysagère. Selon les auteurs, il s'agit de l'échelle paysagère la plus adéquate pour la mise en œuvre de projets sur le « grand paysage ». Regrouper des structures paysagères ayant des similitudes ou caractéristiques communes revient à identifier des unités paysagères, échelle de la connaissance sur le paysage. Il s'agit d'« une partie continue de territoire » qui « fait sens pour les populations » et qui est constituée de structures paysagères spécifiques (*loc. cit.*). Les ensembles de paysage, quant à eux, rassemblent des unités paysagères accolées. Ils sont « souvent définis à partir des pays historiques », les unités qui les composent « partagent une histoire commune » (*ibid.*, p. 45). Les ensembles renseignent des traits saillants des paysages en général à l'échelle régionale.

Définir des ensembles paysagères par une approche historique peut être discuté, les dimensions géophysiques (occupation du sol, climat, etc.) et sociales (notamment en termes de pratiques et d'usages) concourent aussi à associer telle et telle unité. Par ailleurs, les paysages n'ont pas « une » histoire mais « des » histoires faisant référence à divers groupes sociaux. Les découpages paysagers pour chaque niveau dépendent au final de la méthode d'analyse employée par les professionnels mandatés (analyse plus ou moins approfondie de la géomorphologie des paysages, des représentations sociales ...) et sont donc mouvants. Néanmoins, la proposition du Ministère chargé de l'environnement apporte un vocable commun et comme le montre la Figure 14, chaque niveau de paysage apporte un degré d'information, de l'analyse fine avec les éléments de paysage à une analyse synthétique par les ensembles paysagers.

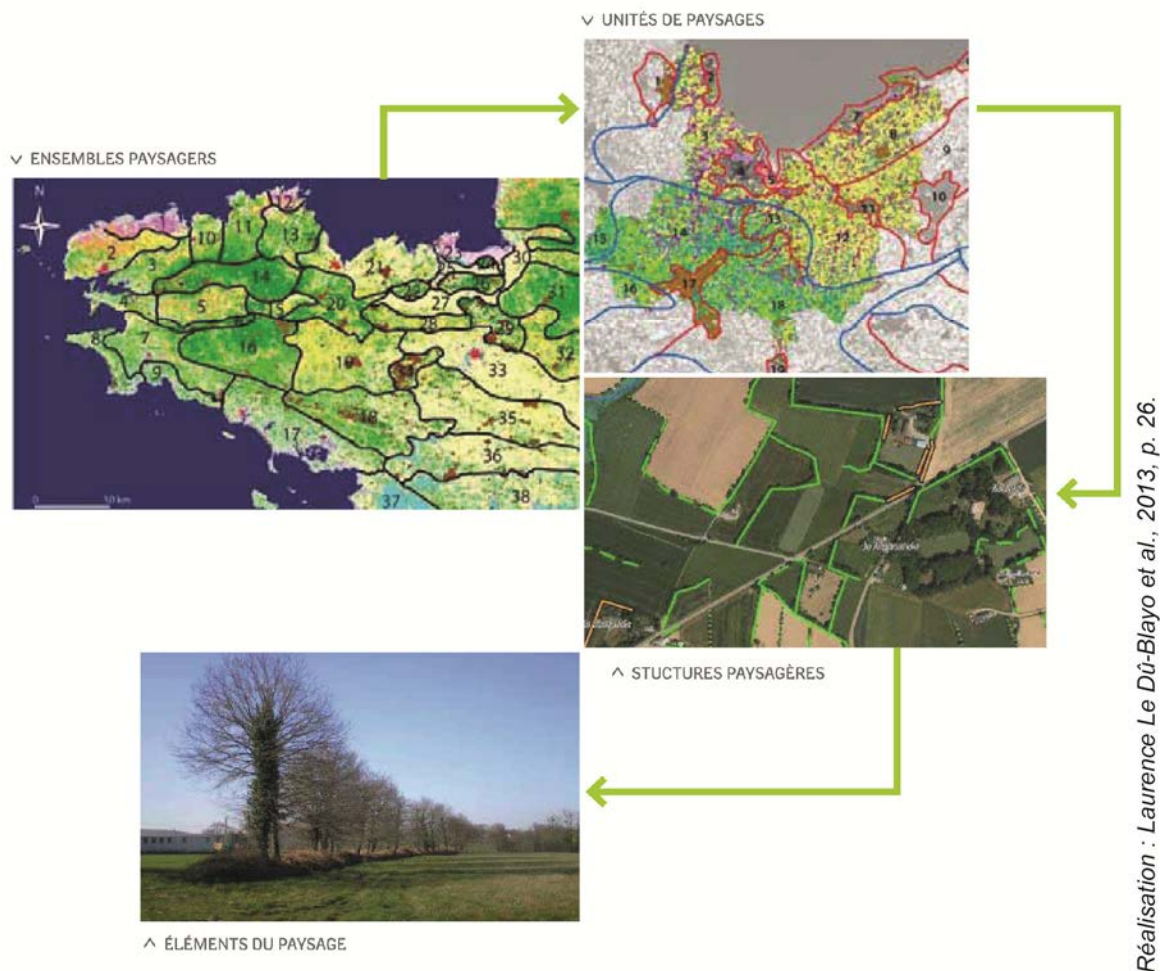


Figure 14 : L'échelle du paysage dans les politiques publiques

Dans les politiques publiques, le paysage comporte quatre niveaux d'analyse : l'élément, la structure, l'unité et l'ensemble de paysage. Cette échelle permet d'homogénéiser les analyses paysagères dans les documents de planification et de connaissance ; favorisant alors l'articulation spatiale entre les différents documents territoriaux.

Le traitement de ces échelles combine trois étapes : l'identification (spatialiser les contours de l'unité paysagère), la caractérisation (description des éléments, des structures et des dynamiques) et la qualification (saisir les représentations sociales associées à chaque échelle). La stabilité méthodologique de l'échelle paysagère permet de s'affranchir des limites administratives. Les Atlas donnent aux collectivités locales les ressources pour intégrer les paysages et leurs modes de fonctionnement (qui vont au-delà de l'emprise spatiale de chaque autorité compétente) dans les projets d'aménagement et de planification territoriaux.

La planification est appliquée à différentes échelles de la gouvernance territoriale : à l'échelle communale (PLU), à l'échelle des communautés de communes (PLUi, SCoT), à l'échelle régionale (SRCE⁶⁹), etc. Les paysages et leurs évolutions tant matérielles qu'immatérielles doivent être traités à tous les degrés d'intervention publique dans chaque projet de planification.

69 Schéma Régional de Cohérence Écologique.

Pour ce faire, les stratégies régionales et infrarégionales sont articulées à partir des niveaux paysagers institués par l'État. Par ailleurs, l'action paysagère nécessite une échelle paysagère plus fine comme le propose Hervé Davodeau (2011).

2.2.2. La formulation de politiques régionales à partir des ensembles paysagers

La région, en collaboration avec l'État et les partenaires locaux, produit un ensemble de documents de référence pour orienter l'action publique à plus grande échelle. Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire⁷⁰ (SRADDT) fixe les orientations d'aménagement dans des perspectives de développement durable. Il définit :

« les principaux objectifs relatifs à la localisation des grands équipements, des infrastructures et des services d'intérêt général qui doivent concourir au sein de la région au maintien d'une activité de service public dans les zones en difficulté ainsi qu'aux projets économiques porteurs d'investissements et d'emplois, au développement harmonieux des territoires urbains, périurbains et ruraux, à la réhabilitation des territoires dégradés et à la protection et la mise en valeur de l'environnement, des sites, des paysages et du patrimoine naturels et urbains en prenant en compte les dimensions interrégionale et transfrontalière. » (Art. 5, LOADDT).

En pratique, le recours au SRADDT par les régions est extrêmement variable car sans portée juridique, il est conçu à titre indicatif. Cette stratégie globalisante est couplée avec des stratégies thématiques. Prenons un cas concret pour illustrer le propos. La Trame Verte et Bleue (TVB)⁷¹ qui s'insère dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) a comme objectif d'« améliorer la qualité et la diversité des paysage⁷² ». Pour élaborer le SRCE, les régions diagnostiquent et identifient les continuités écologiques à préserver ou à restaurer. Plusieurs approches sont effectuées : par espèces, par habitats et par paysages. L'inventaire des corridors s'effectue en général à l'échelle de la structure paysagère. En Bretagne, la TVB a été réalisée à partir des ensembles paysagers faute de données suffisantes concernant les espèces et les structures paysagères sur la totalité de la région. De la sorte, l'inventaire paysager constitué par les ensembles devient un référentiel pour concevoir les politiques régionales. C'est à partir de ce niveau que la stratégie publique se met en œuvre et fait autorité sur les documents infrarégionaux. Quant à la formulation des politiques locales, les unités paysagères font le liant entre planification et paysage.

70 Créé dans le cadre de la loi du 4 février 1995 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) et reformulé par celle du 25 juin 1999 relative à l'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT).

71 « La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services. ». Définition issue du site internet du MEDDE : www.developpement-durable.gouv.fr.

72 Art.L. 371-1.-I. de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

2.2.3. La formulation des politiques locales à partir des unités paysagères

Les documents de planification à l'échelle communale et intercommunale doivent prendre en compte les stratégies régionales et intégrer le paysage dans l'ensemble des orientations sectorielles.

Le SCOT « définit les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques. » (L 122-1-4). Dans le même sens, dans le cadre du PLU, l'article L123-1-4 stipule que « Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, [...] les orientations peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine [...] ». Et avec la loi Alur qui généralise la planification à l'échelle intercommunale (PLUi), la dimension paysagère est renforcée en matière d'objectifs de qualité paysagère.

Ces prescriptions éclairent peu les démarches à suivre pour développer des politiques de gestion, de protection et d'aménagement des paysages ainsi que des politiques sectorielles incluant de manière transversale la dimension paysagère. Face à ce constat, plusieurs institutions ont conçu des guides pédagogiques à destination des élus et professionnels comme Mairie-conseil⁷³ ou encore la Direction Régionale et Interdépartementales de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE-IF). Dans le guide « Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanismes » (2013), la DRIEE Île-de-France précise que les enjeux paysagers doivent être insérés dès l'écriture du cahier des charges afin qu'urbanistes et architectes puissent évaluer la mission et bénéficier d'un cadre plus précis. L'approche paysagère basée sur l'analyse des unités paysagères s'inscrit dans les diagnostics puis elle devient un support pour la formulation d'orientations, de zonages et de réglementations ; l'unité étant donc la référence.

Ces dispositions en faveur du paysage sont récentes et nécessiteraient une évaluation sur la place des paysages dans les documents d'urbanisme et sur la cohérence des orientations aux différentes échelles. Toutefois, l'échelle proposée par l'État normalise l'approche paysagère qui facilite le transfert de connaissance entre les différents échelons de la gouvernance territoriale.

Les documents de référence présentés sont des outils de stratégie et/ou de planification où le paysage n'est pas l'objet central. D'autres outils sont à disposition des institutions pour « faire » du paysage. Ici, le paysage est le nerf de l'outil.

73 Mairie-conseils est un service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts qui a pour rôle d'informer et d'accompagner les élus locaux et intercommunaux.

2.2.4. L'agir à partir des aires paysagères

Les documents conçus pour recommander des actions paysagères, tels les plans, les chartes ou les chartes de paysage et d'architecture dans le cadre de PNR entraînent également des questions d'échelles.

Le plan de paysage se définit en général par une échelle intercommunale comme pour la charte. Le projet de paysage découlant de ces dispositifs peut s'extraire des découpages administratifs et politiques. Néanmoins, la construction d'un tel projet fondée sur l'échelle du paysage implique un effort supplémentaire en prenant en considération les documents faisant référence au territoire d'intervention (SRCE, SCoT, PLUi, PLU, etc.). Concernant la charte de paysage et d'architecture, elle a pour objectif d'orienter les actions publiques dans des optiques d'amélioration de la qualité paysagère. Cet outil repose sur le périmètre spatial du PNR qui a été déterminé à partir des caractéristiques paysagères du territoire en question. Les politiques publiques traduisent alors leurs plans d'action par le biais de ces documents de référence.

L'action paysagère peut se baser sur d'autres échelles que celle insufflée par l'État. Hervé Davodeau, dans son article « La dimension spatiale de l'action paysagère » (2011) propose trois échelles d'intervention en s'appuyant sur les théories de géographie sociale. Tout d'abord le *lieu* « produit une sorte de contraction de l'espace » (Di méo & Buléon, 2005, p. 87 cité par Davodeau, 2011, p. 8). L'intervention sur le *lieu du paysage* a pour objectif de lui donner du sens et d'articuler les échelles du proche et du lointain. L'*aire paysagère*, niveau supérieur est considérée chez l'auteur comme « l'habit du territoire », elle a « des limites bien démarquées, un pouvoir qui s'y exerce, et une idéologie spécifique » (*ibid.*, p. 15). La dernière échelle de l'action est celle du *paysage tramé*. C'est l'intermédiaire entre le lieu du paysage et l'aire paysagère. Le paysage tramé est « l'ossature du territoire ». (*ibid.*, p. 17). Les professionnels auront comme mission de constituer ou restaurer des réseaux de paysage (exemple : TVB).

L'échelle du paysage – élément, structure, unité et ensemble – unifie et normalise les approches paysagères dans la gouvernance territoriale. Elle permet une meilleure prise en compte des caractéristiques et des dynamiques paysagères qui se corrént aux zonages administratives imposées par les documents territoriaux. La parution de plus en plus florissante de guides et de sites internet⁷⁴ qui ont pour but de donner des clés méthodologiques aux acteurs locaux témoigne de la volonté de bâtir des politiques publiques en cohérence avec les paysages. Quant aux échelles d'intervention sur les paysages, elles dépendent avant tout du périmètre du territoire en projet. Il convient dorénavant d'éclairer la notion d'échelle spatiale à partir de la photographie prise depuis le sol.

74 Citons pour exemple le site internet de Mairie-conseils dédié aux questions sur le paysage et l'urbanisme durable : <http://www.mairieconseilspaysage.net/>.

2.3. Les échelles du photographique

Les échelles du photographique font référence à la position et à l'œil du photographe dans le paysage lors de l'acte photographique, elles découlent du regard horizontal porté sur le paysage (cf. 2.1). Aussi, après l'acte lorsque l'image est fixée sur le papier, la photographie de paysage offre une nouvelle lecture des proportions définissant une autre échelle. Nous traitons alors la notion d'échelle à partir de l'acte photographique et de la visualisation des photographies.

2.3.1. L'acte photographique : la fragmentation du paysage

Le paysage est concret : « on peut se promener dessus, trébucher, gratter la roche avec l'ongle, prélever un caillou [...] on peut caresser, humer, même en dévorer un fragment (Ronai, 1976, p. 135.). Le géographe et le photographe parmi d'autres le découvrent, l'arpentent et le documentent par la récolte de données. On les nommera les photo-géographes.

Le photo-géographe repère sur le terrain les traits saillants du paysage, le « déjà là », (Donadieu, 2005, p. 33), les indices des phénomènes passés et présents (Brunet, 1974). La pratique du terrain permet d'appréhender la réalité géographique et de faire émerger des hypothèses sur le paysage observé. Plusieurs points de vue d'observation sont nécessaires pour appréhender un paysage. Certains objets peuvent être masqués par le relief, la végétation, etc. ou peuvent sembler mal connectés dans la vision d'ensemble car le champ visuel n'est pas adéquat. Ce travail de recherche *in situ*, qui conditionne l'acte photographique, requiert un apprentissage, « un savoir-voir » (Giblin, 1978, p. 87).

Lors de l'acte photographique, la tridimensionnalité du paysage devient bidimensionnelle, le paysage est compacté sur une image. La sélection du cadrage, qui délimite alors le champ visuel de la photographie, va de nouveau fragmenter le paysage. Le cadrage imposé par l'opération photographique attribue au paysage des limites horizontales. Béatrice Giblin, dans son article « Le paysage, le terrain et les géographes » (1978) explicite que pour le géographe, dessiner le paysage observé est une manière de se l'approprier, de le décortiquer, de passer du « paysage vu » au « paysage-terrain » *via* un paysage-croquis (*ibid.*, p. 88). Elle considère que la prise de vue se prête moins bien à l'exercice car la pratique du dessin implique une concentration et un effort de synthèse. Cependant, comme l'ont montré de nombreux auteurs, l'acte photographique ne se résume pas à appuyer sur le déclencheur mais il résulte d'une relation entre le photo-géographe et le paysage (Barthes, 1980 ; Dubois, 1990). L'image photographique est une construction raisonnée issue de choix techniques et esthétiques. Le propos de l'auteure est symptomatique d'une époque où la photographie est synonyme d'illustration pourtant « la photographie contribue à la mémorisation d'un certain nombre d'indices non perceptibles immédiatement à l'œil, sans toutefois être le reflet transparent des réalités qu'elle représente » (Conord, 2007, p. 12). L'appareil photographique contracte les échelles du paysage, aplanit la tridimensionnalité pour représenter ensuite le paysage sur un support plan. Le système perceptif et les expériences

antérieures du *spectator* conditionnent la chimère de la troisième dimension. La photographie ne fait que re-présenter le paysage en le redimensionnant : « Aucune photographie ne reproduit le réel mais le transforme » (Laplantine, 2007, p. 50). Cette transformation du réel en image réside dans l'acte photographique et notamment par le cadrage. Celui-ci résulte du choix du point de vue⁷⁵ (en définissant notamment la distance entre l'observateur et le motif), de l'orientation et de la hauteur de l'angle de vue⁷⁶ (cf. Figure 15).

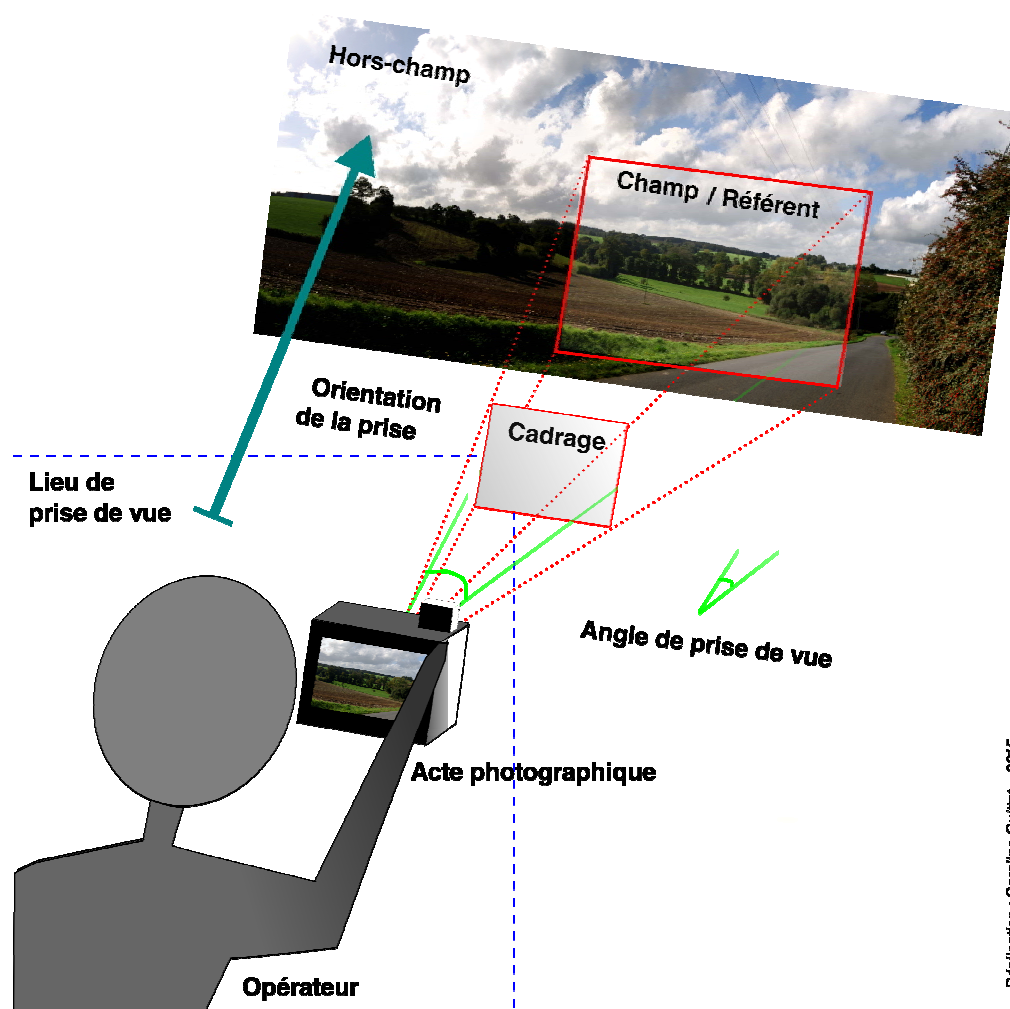


Figure 15 : Le vocabulaire relatif à l'acte photographique

Ce schéma explicite les différents termes utilisés lors de l'acte photographique. Le cadrage choisi par le photo-géographe va déterminer le champ de profondeur de la photographie. Il sélectionne les éléments de paysage dans le champ de la photographie et exclut ceux qui seront dans le hors-champ.

La photographie fait alors « advenir des formes qui n'existaient pas avant » (*loc. cit.*). Le photo-géographe en cadrant l'image « isolent le thème qu'ils veulent mettre en évidence. Il arrive même que la photo fasse découvrir des aspects que l'on n'avait pas perçus, simplement parce que le cadrage a conduit le regard vers un élément qui, dans la nature, était absorbé par ses

⁷⁵ Le point de vue se définit spatialement, c'est l'endroit à partir duquel l'œil du photographe ou l'objectif de l'appareil enregistre la photographie. Le photographe manifeste sa relation avec le sujet par le point de vue.

⁷⁶ L'angle de vue détermine la position de l'observateur par rapport au sujet. Pour exemple, si l'observateur est au même niveau que le sujet, il s'agit d'un angle de vue naturel ; si l'observateur est au-dessus du sujet, la vue est en plongée.

voisins » (Neuray, 1982, p. 30). La photographie alors accentue certains éléments et *a contrario* en atténue d'autres donnant alors une nouvelle lecture du paysage.

2.3.2. Les échelles géographiques dans la photographie

Par le cadrage et le point de vue, la photographie s'organise en plans successifs (*cf.* point 2.1). Ces plans sont plus ou moins profonds donnant à voir différentes étendues spatiales. Le hors-cadre et le hors-champ mais aussi le format de la photographie conditionnent également l'échelle paysagère représentée.

Le cadrage et le point de vue

Usuellement, l'échelle du paysage est déterminée de manière inconsciente par l'identification d'un repère, d'une unité dans la photographie telle une présence humaine, un élément commun comme une église. Pour analyser l'échelle du paysage de manière plus fine, nous nous appuyons sur les travaux menés par le géographe Didier Mendibil (2008) car le vocabulaire technique de la photographie (plan général, plan moyen, plan rapproché, etc.) est établi en prenant pour référence la taille humaine, il n'est donc pas adapté au paysage.

Didier Mendibil a élaboré des types de formatage⁷⁷ en associant les caractéristiques du cadrage et du point de vue afin de mettre en lumière l'échelle géographique possiblement retranscrite dans les photographies (2008). La méthode de classement a été initiée à partir de représentations paysagères. Empruntant en partie cette taxinomie, la séquence photographique 5 présente trois types de photographies qui « marquent l'effet de distance croissante entre les points de vue et les objets » (*ibid.*, p. 5). La première photographie (*cf.* 5.a.) propose un point de vue proche où la distance avec le premier objet à l'avant-plan est décamétrique, le motif de l'église en arrière-plan se situe à quelques mètres du photographe. Concernant le point de vue médian, il peut couvrir quelques centaines de mètres à quelques kilomètres (*cf.* 5.b.). Enfin le point de vue lointain représente des paysages pouvant s'étendre sur des dizaines de kilomètres (*cf.* 5.c.). Pour les trois types, c'est la ligne d'horizon qui détermine l'échelle paysagère rappelant la fameuse expression de Michel Corajoud (2010) : « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent ». Il considère que le paysage est indissociable de l'horizon. Dans le cadre de ses recherches doctorales en architecture, Julie Cattant⁷⁸ explicite que l'horizon n'est pas à envisager « comme une simple ligne » (Cattant, 2013, *s.p.*). Il structure le paysage et lie ce dernier avec l'observateur en lui rappelant son « lien indissoluble avec la Terre » par l'histoire collective occidentale (*ibid.*, *s.p.*). Dans ce sens, l'horizon est essentiel dans la composition photographique pour que la photographie ait un statut de photographie de paysage.

⁷⁷ Cette typologie a été élaborée à partir d'une étude de l'iconographie de la géographie française de 1839 à 1990.

⁷⁸ Julie Cattant a débuté sa thèse de doctorat intitulée *Habiter l'horizon. L'architecture à l'épreuve* en 2010 sous la direction de Chris Younes à Paris 8.

Pour Alain Mazas, paysagiste conseil de l'État, une photographie de paysage doit contenir au moins deux plans successifs qui s'achèvent par l'horizon (Mazas, 2000, p. 82). Dans ce sens, une photographie d'un détail d'un élément de paysage ou un élément de paysage ne peut être considérée comme photographie de paysage car le paysage, dans la conception classique du terme, ne peut être synonyme d'un objet en particulier mais bien d'un ensemble d'objets en interaction. Nous pouvons par exemple nous poser la question du statut de la photographie 5.a. de la séquence 5. Toutefois, cette même photographie peut être représentative, la symbolique du paysage d'un individu faisant alors sens en tant que tel. Ce qui participe d'ailleurs pleinement à la définition des éléments de paysages (MEDDE, 2015).

Didier Mendibil (2008) donne également des clefs de lecture sur la relation entre l'observateur et le paysage selon le cadrage. Pour les cadrages « objectivants », les contours de l'objet photographié sont bien délimités. Quant aux cadrages mixtes, ils accentuent la profondeur de champ. Les cadrages « subjectivants » dévoilent la sensibilité du photographe avec son environnement par les « divers effets visuels tels que le redoublement du cadre ou la liaison avec le hors-champ » (*ibid.*, p. 5). Les éléments sont moins lisibles puisqu'ils sont suggérés, coupés.

L'échelle du point de vue donne l'ancrage spatial du photo-géographe et influe directement sur la compréhension du paysage observé. Elle est aussi déterminante dans la lisibilité des éléments de paysage à observer (pour exemple l'arrière-plan de la photographie 5.b. est difficile à lire). Notons que ce n'est pas parce qu'il y a une étendue spatiale plus vaste sur une photographie qu'elle descellerait plus d'informations. Ces dernières, cependant, diffèreront. Pour exemple, la photographie 5.a. expose une multitude de détails sur cet enclos paroissial, la photographie 5.c. révèle une structure paysagère grâce à une vision d'ensemble.

Le hors cadre et le hors-champ : des échelles géographiques suggérées ou imaginées

Le cadrage implique tant l'échelle sociale que spatiale où le photo-géographe tente de s'effacer ou au contraire de s'affirmer. Spécialisé en communication, Jean-Paul Achard distingue le cadre, du hors-cadre et le champ du hors-champ⁷⁹. En effet, la première dichotomie fait référence à « l'image plane construite ». Le photo-géographe choisit délibérément les éléments qu'il fixe sur les images comme les éléments qu'il décide d'exclure du cadre. Le champ et le hors-champ font d'autant plus référence à l'espace représenté. Jean-Paul Achard explicite deux types de hors-champ : « Le hors-champ proche est l'espace que l'on pourrait voir si l'appareil de prise de vue modifiait son axe, sa focale, etc. Le hors-champ lointain contient tous les espaces qui resteront invisibles quelle que soit la position de l'appareil de prise de vue⁸⁰ ».

En d'autres termes, le hors-champ proche constitue le reste du paysage factuel non photographié. Il peut être aussi suggéré *via* un élément coupé par le cadrage, offrant une brèche

79 Ces réflexions sont issues du site internet de Jean-Paul Achard : <http://www.surlimage.info>

80 *Loc. cit.*

sur le paysage non représenté. Quant au hors-champ lointain, il renvoie à deux idées distinctes. Premièrement, il fait référence aux espaces cachés, ceux qui ne peuvent être vus depuis le lieu de prise de vue. C'est « la conséquence directe » du regard horizontal qui « est une vision partielle de l'espace, avec des portions vues et d'autres qui sont masquées par des obstacles (relief, arbre, construction, etc.) » (Le Dû-Blayo, 1995, p. 211). Cet aspect du hors-champ introduit la notion d'intervisibilité développée en partie par le laboratoire ThéMA : « L'intervisibilité se construit à partir d'une image satellite ou d'une représentation SIG à laquelle on associe un regard virtuel posé à quelques 170 cm du sol. Il s'agit donc d'un espace virtuel de points visibles par un être humain situé en quelque lieu que ce soit » (Droz & Miéville-Ott, 2005, p. 7). Cette notion est quasi le contre-pied de la photographie puisque le photographe choisit le point de vue alors que l'intervisibilité a pour but de montrer le potentiel visible du paysage en démultipliant les points de vue. Le hors-champ lointain peut ainsi correspondre aux espaces cachés et à l'intervisibilité. Deuxièmement, au sens de Jean-Paul Achard, il se réfère aux représentations individuelles et sociales de celui qui regarde la photographie. C'est l'espace imaginaire qui prolonge l'espace visible manifeste dans le cadrage.

Sont proposés alors trois niveaux de compréhension du hors-champ : le hors-cadre (les éléments non choisis par le photographe mais qui sont proches) ; les effets du regard horizontal (ce qui ne peut être vu depuis le lieu de prise de vue) et les projections individuelles (ce qui est imaginé autour du cadre).

Le format de la photographie

Les photographies aux formats allongés (photographies panoramiques) en comparaison avec les photographies de format standard révèlent un paysage plus large. La photographie panoramique propose un champ spatial plus vaste et peut exposer plus d'éléments de paysage. La photographie panoramique est-elle plus apte à renseigner sur le paysage ? Est-ce que la photographie standard est suffisante pour l'analyse paysagère ? Une étude sur les différents formats de la photographie de paysage a été menée par les *Eye-tracking analysis* (cf. Chapitre 1). À partir du suivi du regard auprès de 23 géographes, Lien Dupont, Marc Antrop et Veerle Van Eetvelde (2014) ont étudié les différences de lecture entre une photographie standard et une photographie panoramique. Les photographies standards sont moins facilement compréhensibles que les panoramiques car elles nécessitent plus de temps pour les appréhender. Ce test a été effectué à partir de paysages ruraux et auprès de personnes formées au paysage. Nous pouvons nous demander si ces résultats sont généralisables sur d'autres typologies de paysages et sur d'autres catégories sociales.

De surcroît, elles ne permettent pas de questionner les liens entre échelle du paysage photographié et représentations géographiques dans son acceptation plus large. En effet, les représentations spatiales et géographiques « se singularisent par les objets et processus sur lesquels elles portent plus spécifiquement : les localisations, les différenciations et les limites ou

continuums spatiaux, les distances et connexions, les interactions (conjonctions et disjonctions) localisées et les qualifications de chacun de ces types de phénomènes » (Debarbieux, 2003, p. 791).

Il s'agit d'interroger les photographies de paysage et plus spécifiquement les séries OPP en tant que support pouvant faire émerger la spatialité du paysage : compréhension de la spatialité de la photographie, contexte spatial du paysage, effet de distance entre les éléments de paysage, qualification du paysage dans le champ et dans le hors-champ, appréhension de phénomènes dépassant la cadre de la photographie, etc. Aussi, il est question de réaliser des analyses visuelles à partir de l'échelle du paysage imposée par le médium photographique en prenant en considération ses biais. Outre ces éléments de définition, les Observatoires impliquent des échelles de paysage spécifiques par rapport aux différentes problématiques ou dynamiques traitées. Ces échelles peuvent être corrélées avec les échelles de la géographie et de l'intervention des politiques publiques.

2.4. Les OPP et leurs articulations avec les échelles spatiales

Précédemment, les échelles géographiques, de l'intervention des politiques publiques et de *visu* ont été éclairées afin de souligner l'importance des échelles spatiales dans l'analyse paysagère. Les séries photographiques OPP nécessitent également de travailler à partir des échelles spatiales. Nous allons nous attacher à expliciter les liens entre les échelles présentées en amont et les Observatoires Photographiques du Paysage pour les intégrer au mieux dans la gouvernance territoriale. La technicité photographique des Observatoires est exposée en amont car elle conditionne les résultats visuels. Ce qui nous permettra d'aborder un certain de questionnements sur la dimension spatiale des Observatoires.

2.4.1. Le paysage conditionné par la technicité des Observatoires

Tout d'abord, il convient de préciser quelques notions liées à la technicité de prise de vue qui impacte l'échelle des photographies des OPP. La méthodologie des OPP préconisée par l'État (MEEDDAT, 2008) donne des indications sur les propriétés techniques des photographiques qui « normalisent » en quelque sorte l'échelle du paysage photographié. Il est recommandé des prises de vue qui soient le plus proche de la perception optique de l'être humain. Si nous considérons cela, les paramètres photographiques sont les suivants (*cf.* Figure 16). La photographie s'effectue depuis le sol à hauteur de l'œil de l'homme, la plongée (axe de prise de vue du haut vers le bas) et la contre-plongée (axe de prise de vue du bas vers le haut) sont alors désapprouvées. La distance focale⁸¹, appelée couramment la focale, se rapproche de la vision

81 Il s'agit de la distance qui sépare le capteur du centre optique de l'objectif. Elle se mesure en millimètre.

humaine (50 millimètres), celle-ci détermine alors un angle de champ⁸² de 47 degrés en correspondance avec les perspectives usuelles (avec un objectif standard). L'angle de champ a des conséquences sur la profondeur de champ⁸³, cette dernière doit être plus ou moins importante pour correspondre à une longueur de vue adaptée aux êtres humains.

Dans la pratique, les photographes (professionnels ou non) s'affranchissent peu ou prou de ces conventions. Nous pouvons supposer que les choix techniques sont dépendants de la typologie du paysage suivi (rural, urbain, littoral, montagneux, de vallée, etc.), de la problématique sélectionnée par le comité de pilotage et de la démarche propre du photographe en termes de critères esthétiques. Malgré des choix disparates, le corpus iconographique constitué a pour objectif de représenter le paysage.

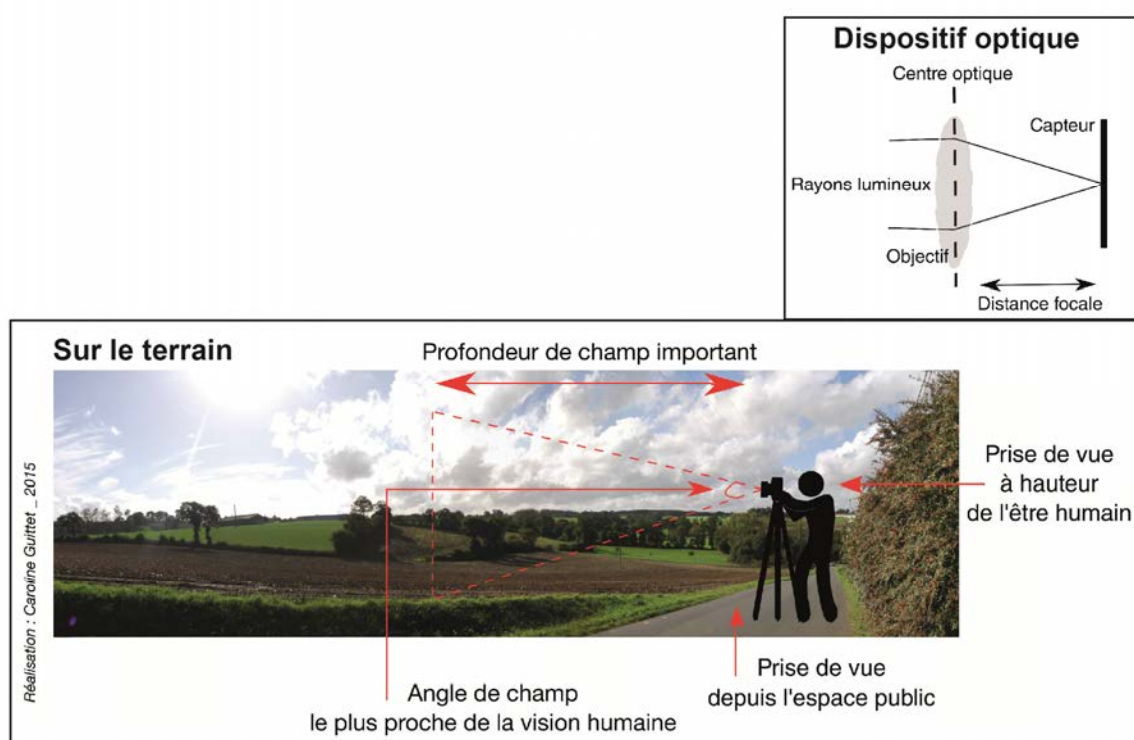


Figure 16 : Le protocole photographique « classique » des OPP

Le schéma donne à voir le protocole de prise de vue dans le cadre de la démarche OPP. La technique « classique » de prise de vue se rapproche le plus possible de la perception humaine.

La technicité photographique conditionne « la géographie » de la photographie. Au regard des séries photographiques, ces conseils méthodologiques peuvent être discutés car le choix de l'échelle de paysage dépend surtout de la typologie du paysage suivi et de ses dynamiques mais aussi des objectifs de l'Observatoire.

82 La focale définit l'angle de champ. Il s'agit du champ de vision qui sera cadré *via* le dispositif optique. Plus la distance focale est courte, plus le champ s'élargit, le capteur reçoit une quantité importante de lumière. Inversement plus la distance focale est longue et plus le champ rétrécit, le capteur reçoit moins de lumière.

83 Distance entre le premier plan net et le dernier plan net de l'image.

Intéressons-nous à mettre en relation les niveaux d'analyse paysagère proposés par le Ministère chargé de l'environnement et les séries photographiques OPP.

2.4.2. Les OPP, une retranscription des échelles paysagères

Après avoir consulté les séries photographiques de l'OPNP, Alain Mazas constate deux catégories de prises de vue. La moitié des séries consultées propose un seul plan. Pour lui, elles « représentent des lieux mais non des paysages » (Mazas, 2000, p. 82). La seconde moitié donne à voir plusieurs plans couronnés par l'horizon. Alain Mazas explicite :

« Le premier plan est donc en quelque sorte la pierre de touche de l'attrait du paysage. Il annonce la couleur [...]. Mais le deuxième plan prend ensuite le relais pour le situer dans un ensemble plus vaste : son site et, au-delà, l'ensemble des motifs d'intérêt du pays, qui permettront d'en apprécier l'habitabilité⁸⁴ et de la parcourabilité⁸⁵ effectives. Au-delà, c'est l'horizon, promesse d'un autre monde. » (*loc. cit.*).

Dans les deux cas de figure, que l'on ait un ou plusieurs plans, la photographie montre des éléments de paysage (arbres, maisons, champs, routes, etc.), niveau le plus fin dans l'analyse paysagère. Les éléments peuvent être retranscrits de manière détaillée (point de vue proche) ou dans leur contexte spatial (point de vue médian ou lointain). De la sorte, les séries photographiques ont pour objet de suivre l'évolution ces éléments.

Aussi chaque série photographique est localisée et donc est assimilée à une structure, une unité et à un ensemble paysager, faisant sens avec la formulation des politiques publiques (*cf.* point 2.2.). Un ou plusieurs points de vue peuvent renseigner chaque niveau de paysage et de son évolution.

Premièrement, une série peut témoigner de la structure de paysage de deux sortes (*cf.* Séquence photographique 5) :

- elle représente l'étendue spatiale de la structure ;
- et/ou elle révèle un ensemble d'éléments matérialisant la structure de paysage.

Dans la méthode pour l'élaboration des Atlas de paysages, il est stipulé :

« Les structures paysagères sont des systèmes complexes. Elles peuvent être difficiles à décrire, en particulier parce que leur description doit être compréhensible par les acteurs non spécialistes du paysage. La représentation de ces structures par des blocs-diagrammes, des coupes perspectives ou des photographies expressives avec des surimpressions offre une vision schématique qui est souvent très efficace. » (MEDDE, 2015, p. 31)

La photographie sert à exprimer l'essentiel des traits caractéristiques de la structure paysagère. Au même titre que les autres représentations visuelles, elle résume la structure paysagère en simplifiant sa complexité. De plus, elle ne se suffit pas puisqu'il est conseillé d'y ajouter des

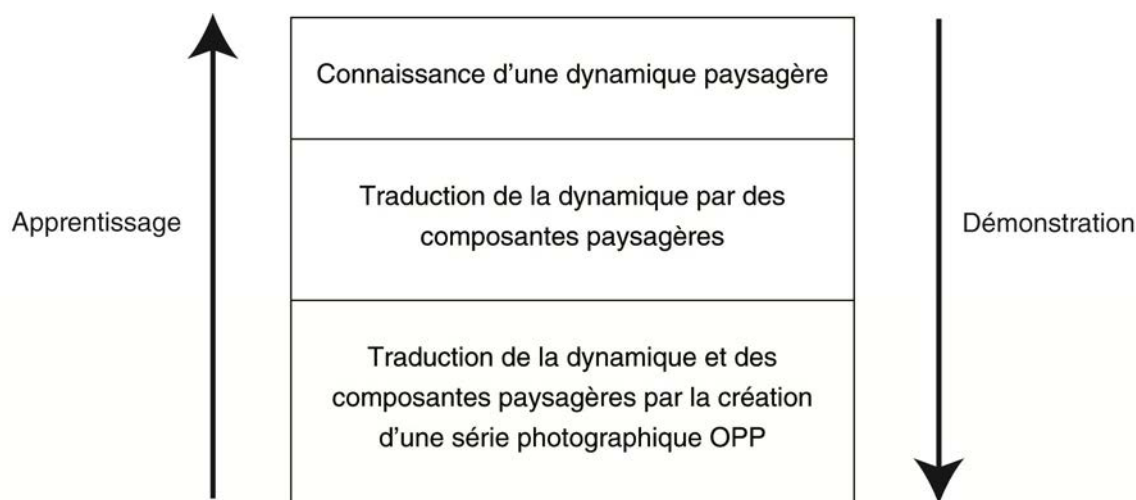
84 Qualité du paysage à être habitable.

85 Qualité du paysage à être parcouru.

surimpressions (ajout de texte à même la photographie). Ici, la photographie est avant tout considérée comme un support pédagogique pour être en appui à un message plus conceptuel. Loin d'être uniquement une représentation à des fins illustratives, nous postulons que l'Observatoire serait un outil de connaissance pour analyser les structures paysagères à condition de déterminer des méthodes de prises de vue et les objectifs de la série photographique.

Deuxièmement, les séries photographiques ont des potentialités à suivre les unités paysagères. La photographie n'est pas apte à embrasser toute la spatialité d'une unité paysagère qui a une superficie moyenne de 260 km²⁸⁶. Nous faisons l'hypothèse que la photographie peut synthétiser l'unité paysagère par l'intégration de ses caractéristiques géomorphologiques et l'insertion d'éléments symptomatiques de celle-ci. Il en va de pair avec les ensembles paysagers.

Certaines séries photographiques seraient donc représentatives d'éléments, de structures, d'unités ou d'ensembles de paysage. Pour cela, l'échelle paysagère traduite dans le point de vue doit être pensée au préalable. De manière générale, on photographie ce que l'on connaît (cf. Figure 17).



Réalisation: C. Guittet, 2015

Figure 17 : La création de séries photographiques : entre apprentissage et démonstration

Généralement, on photographie ce que l'on connaît. Partant d'un concept, l'objectif est de traduire cela par des composantes paysagères et sous forme de photographie. Il s'agit d'un processus d'apprentissage. Les séries photographiques ainsi constituées ont pour but d'affirmer, de contrecarrer, de nuancer le concept de base par la démonstration.

Si les séries photographiques permettent l'analyse du paysage factuel à partir du glissement d'échelle (de l'élément à l'unité voire de l'ensemble de paysager), le corpus pourrait se corréliser avec les différentes échelles de la gouvernance territoriale. Un OPP classique couvre entre 20 et

⁸⁶ Cette superficie moyenne a été calculée à partir d'une quarantaine d'Atlas de paysages. De 77 km² à 862 km², la superficie des unités paysagères est très hétérogène. Elle est dépendante de la méthode d'identification des unités paysagères, de la diversité des paysages des territoires étudiés et de l'échelle géographique de l'Atlas (les unités de paysage sont moins fines sur un Atlas régional que départemental), (Roger, 2007).

60 points de vue en moyenne, croiser leur contenu visuel apporte aussi des informations sur les récurrences paysagères et *a contrario* les singularités du territoire.

Les documents territoriaux se basent sur l'échelle paysagère instaurée par l'État, les Observatoires pourraient donc s'intégrer dans les diagnostics pour qualifier les paysages et leurs évolutions, et être une ressource pour les projets. Encore une fois, la réelle difficulté est de stabiliser une méthode d'exploitation des OPP adaptée aux besoins de la gouvernance territoriale.

Soulignons que les séries photographiques donnent à voir des paysages fragmentés, le savoir-voir des séries photographiques doit être couplé avec des visites de terrain et d'autres documents connexes. Ce fonds iconographique retient seulement une partie des formes visibles et occulte complètement l'ensemble des phénomènes non perceptibles. Le contexte hors-champ de la photographie, les contextes historique, politique, social peuvent être suggérés par quelques indices de la série photographique ou alors être inexistant dans le contenu visuel. Son exploitation nécessite un travail de contextualisation. De plus, est-ce qu'une même série photographique peut endosser plusieurs rôles à différentes échelles? Serait-elle apte à caractériser le paysage à la fois dans un SCoT et dans la TVB du SRCE? La série photographique peut-elle renseigner du paysage à l'échelle locale et régionale alors que les préoccupations institutionnelles de ces échelles diffèrent? *A contrario* est-ce qu'une série photographique est bornée à un usage, à une échelle donnée? L'ensemble de ces questionnements sera traité dans la thèse à partir des études de cas concrets en Bretagne.

Conclusion. Vers une adaptabilité spatiale des OPP

Ce chapitre a tout d'abord montré l'importance de l'échelle géographique pour l'étude paysagère. L'échelle d'observation dépend de l'objet ou du phénomène traité. En géographie, deux tendances se dégagent : (i) le paysage est intégré en tant qu'échelon au sein d'un modèle spatial global ; (ii) le paysage est analysé à partir d'une échelle qui lui est propre. Comme objet de recherche, le paysage doit être appréhendé à partir d'un glissement d'échelle – du plus grand échelon au plus petit échelon (ou inversement) – afin d'identifier et de caractériser les dynamiques paysagères à différents niveaux spatiaux. Dans le même temps, la démultiplication des points de vue – vue du dessus, vue du dedans, vue du dessous, vue du dehors – renseigne sur le caractère tridimensionnel du paysage.

Pour faciliter l'insertion des problématiques paysagères dans la gouvernance territoriale, le Ministère chargé de l'environnement a défini une échelle paysagère commune à partir des éléments, des structures, des unités et des ensembles de paysage. Grâce à la mise en place d'Atlas de paysages qui sont construits à partir de ces niveaux d'analyse, les différents échelons de la gouvernance territoriale (commune, communauté de communes, département, etc.) ont accès à un référentiel partagé pour élaborer des politiques publiques en faveur du paysage en cohérence. Ceci a pour but de simplifier l'articulation entre l'échelle du paysage et l'échelle spatiale des politiques publiques où chaque document de planification est affecté à un échelon administratif spécifique (PLU, SCoT, SRADDT, etc.). Le transfert de connaissances sur les paysages est dorénavant devenu possible grâce à un dénominateur commun ; contribuant grandement à faire des paysages une question d'actualité dans les politiques publiques.

Outre l'échelle des politiques publiques, l'observation *in situ* et la photographie imposent également la notion d'échelle. Lors d'une visite de terrain, le corps et les sens sont impliqués directement tout comme le déplacement, ils conditionnent la lecture paysagère qui se réalise par l'analyse des plans successifs. La vision humaine contraint l'observation en fragmentant le paysage et en sélectionnant les informations vues, ce travail est dépendant du savoir-voir de l'observateur. Le champ visuel étant limité, plusieurs points de vue sont nécessaires afin de prendre en considération le relief, les interactions entre les composantes du paysage, les espaces masqués depuis tel ou tel point de vue. Cette première étape est indispensable dans la pratique photographique pour choisir le sujet et la composition qui correspondra le mieux aux besoins

de l'analyse. L'acte photographique fragmente une seconde fois le paysage par le cadrage et par le parti pris du photo-géographe. L'échelle du paysage subit une transformation, passant d'un objet à trois dimensions à un sujet bidimensionnel apposé sur un support plan.

Donnant l'illusion de la troisième dimension par la profondeur de champ, la photographie peut retranscrire plusieurs étendues spatiales allant de quelques décimètres pour le premier plan jusqu'à quelques kilomètres pour le dernier. Dans le même temps, l'étendue spatiale se déploie par le hors-champ.

Pour les OPP, le défi est de corrélérer la spatialité contenue dans les séries photographiques avec les échelles de la géographie et l'échelle du paysage proposée par le Ministère chargé de l'environnement dans des perspectives d'analyse paysagère et d'articulation des Observatoires avec les documents territoriaux. En somme, ce travail permettrait d'appréhender les dynamiques paysagères au regard des échelles paysagère et géographique. Communément, les séries photographiques OPP sont réalisées à partir d'un protocole de prise de vue qui se rapproche le plus possible de la vision des êtres humains. Néanmoins, ce protocole sera rediscuté car il doit surtout être adapté aux questions paysagères et plus particulièrement à la saisie des dynamiques paysagères afin d'exploiter le fonds iconographique selon les besoins déterminés en amont.

La photographie comme le paysage pose d'emblée « la question de la double relation au temps et à l'espace » (Laplantine, 2007, p. 47). En effet, l'observation *in situ* est ponctuelle : « les différents rythmes d'évolution des structures ou des fonctions, et donc les décalages entre ces rythmes, nous échappent » (Piveteau, 1973, p. 244). Les Observatoires Photographiques du Paysage ont pour objectif de pallier cette lacune en proposant des images à intervalles de temps réguliers afin de faciliter l'analyse des dynamiques paysagères passées et/ou en présence.

Chapitre 3. La dimension temporelle des OPP

Les paysages sont en constante évolution avec des périodes de permanence ou de radicale transformation. Ces périodes sont difficilement saisissables par l'homme car les mécanismes de transformation s'opèrent sur des temporalités variées (du temps séculaire au temps journalier) et à des échelles spatiales diverses (du grand paysage au micro-paysage). Ces évolutions incluent les actions des sociétés qui, par les choix individuels ou collectifs, contribuent à la modification des paysages. Le paysage est donc la résultante de différents phénomènes qui se déploient selon plusieurs vitesses, il n'est donc pas un récit d'un temps linéaire. Ces mécanismes de transformation complexes sont à étudier afin d'appréhender les trajectoires paysagères. Ce travail a un double objectif, enrichir les connaissances scientifiques *via* la construction d'une mémoire partagée d'une part, et intégrer les dynamiques paysagères dans les prises de décision publique d'autre part.

Le but des OPP est de renseigner ces mécanismes d'évolution à partir d'images fixées, figées dans le temps. Ceci pose d'emblée des questions de fond sur les temporalités des dynamiques paysagères (3.1) et sur les capacités humaines à percevoir et comprendre ces dynamiques paysagères (3.2). L'observation *in situ* propose une lecture partielle des dynamiques paysagères passées et présentes, et la photographie va saisir leurs résultantes (3.3). Parce que leur temporalité dépasse largement celle des acteurs du territoire, les Observatoires, comme nous allons le voir, peuvent aider à réduire l'écart entre le temps du paysage, le temps des politiques publiques et le temps des individus (3.4).

La temporalité se définit comme l'ensemble des perceptions et représentations du temps auxquels se réfèrent les individus au cours de leur vie (Baudelle & Regnault, 2004). Elle est un construit social. Dans ce sens, la question du temps est indissociable, comme nous allons le démontrer, des dimensions spatiales et sociales. Les OPP articulent et questionnent ces trois aspects du paysage.

3.1. Le temps des dynamiques paysagères

L'objectif des OPP est d'étudier les mécanismes de transformation des paysages à partir de fréquences de reconduction qui se rapprocheront le plus possible du rythme des dynamiques suivies. Il convient alors de mettre en lumière la question du temps des dynamiques paysagères.

Pour appréhender le paysage, la dimension temporelle doit être appariée à celle du spatial. Comme l'explique le géographe Bernard Elissalde dans son article « Géographie, temps et changement spatial » (2000), les géographes ont recours à l'approche temporelle à partir de trois niveaux : l'approche historique ou diachronique, l'approche synchronique (à une période repère) et l'approche prospective. Ces dernières sont en général difficiles à articuler autour d'un même axe de recherche. Il constate aussi l'usage fréquent mais non défini d'un vocabulaire relatif au temps tels que « mutation », « dynamique », « processus » sans pour autant les expliciter. Dans un premier temps, sera défini le vocable du temps des paysages et dans un second temps seront explicités leurs rythmes.

3.1.1. Le vocable du temps des paysages

Afin de bien cerner l'enjeu des dynamiques paysagères, la terminologie liée aux changements est à définir. Évolution, processus, modification, mutation, transformation, changement sont souvent employés comme synonyme alors que ces notions ne recouvrent pas le même sens. Tout d'abord l'évolution est un « processus continu de transformation ⁸⁷ », c'est un « passage progressif d'un état à un autre ⁸⁸ ». Le terme « évolution » fait donc référence à des paysages où les changements s'effectueront de manière continue comme par exemple la croissance des arbres. Cet état progressif est invisible à l'œil lors d'une observation *in situ*. Des méthodes et instruments d'observation sont nécessaires. Les paysages sont alors inscrits dans un processus ; soit une « suite continue de faits, de phénomènes présentant une certaine unité ou une certaine régularité dans leur déroulement ⁸⁹ ». Ce vocabulaire se réfère à un temps quasi-linéaire.

Les modifications paysagères sont des changements « de certains traits ou de certains éléments de quelque chose sans en altérer la nature par essence ⁹⁰ ». Ces dernières évoquent une temporalité moins longue que celle qui est associée à la notion d'évolution. Elles modifient partiellement le paysage, elles se réfèrent aux grandes échelles du paysage (éléments ou structures). Il s'agit par exemple de l'implantation d'une maison individuelle dans un centre bourg. Le terme de mutation est plus incisif, il correspond à un « changement radical et profond ⁹¹ ». Ce sont les mutations qui bouleversent le paysage, elles s'effectuent sur le moyen terme. La construction des réseaux ferrés est un exemple probant des mutations paysagères. Ce type de travaux transforme la morphologie des paysage et son fonctionnement (transformation du parcellaire agricole, des réseaux routiers, des manières d'habiter et de circuler, etc.). La notion de transformation renvoie à deux définitions : celle de l'action, le paysage « en cours de », et à la résultante de l'action, le paysage « suite à ». Il en va de même avec la notion de

87 Définition issue du CNRTL.

88 *idem*.

89 *idem*.

90 *idem*.

91 *idem*.

changement – « fait de rendre plus ou moins différent [...], résultat de cette action⁹² » qui semble être le terme générique pour qualifier l'ensemble de ces notions. Ces changements sont provoqués par les facteurs géophysiques et/ou par l'action de l'homme.

Les dynamiques paysagères sont les mécanismes de transformation, les mouvements du paysage qui sont causés et/ou conditionnés par les forces naturelles et humaines. Elles « inscrivent les paysages dans des "trajectoires" avec leur histoire passée et leurs transformations futures » (Davodeau & Toublanc, 2010). L'étude des dynamiques paysagères consiste à appréhender les mécanismes qui font que le paysage a une histoire passée *via* une approche diachronique et les mécanismes qui font qu'il aura une histoire future à partir d'une approche prospective. Ces mouvements moteurs qui engendrent un paysage constamment en évolution, interviennent sur l'espace physique et influent sur les représentations individuelles et sociales des populations de manière concomitante ou isolée, de manière visible ou invisible et à des échelles spatiotemporelles variées. « Ces trajectoires paysagères reflètent la combinaison dynamique des processus biophysiques, de l'évolution des usages et représentations de l'espace, et par conséquent renseignent sur la société qui les produit » (Davodeau, 2013, p. 7). Trois notions y sont associées : le temps de référence, la résilience et la rémanence. Ce vocable est essentiellement usité dans les champs environnementaux et écologiques. Le temps de référence ou « temps zéro » est considéré comme « le moment initial à partir duquel il y a eu dégradation et auquel il faut revenir » (Ciattoni, 2005, p. 154). L'état de référence est souvent « un guide pour les patriciens » pour restaurer et conserver les paysages (Barraud, 2007, p. 297). Cependant « une telle approche laisse supposer que le changement est forcément synonyme de dégradation : elle porte en germe le risque d'un fixisme qui figerait les paysages alors que même le regard porté sur ces derniers évolue constamment » (Ciattoni, 2005, p. 155). Sur quels critères pouvons-nous considérer qu'à un moment donné le paysage est référent ? Comme l'explicitait le géographe Milton Santos dès les années 1980, un paysage résulte d'une combinaison d'un ensemble de dynamiques à temporalités variées :

« Un paysage donné, considéré à un point précis dans le temps, représente différents moments du développement de la société. Le paysage est le résultat d'une accumulation de temps ; pour chaque lieu, chaque morceau d'espace, cette accumulation est différente ; rien dans le paysage ne change en même temps, à la même vitesse ou dans la même direction » (Santos, 1978, p. 67).

Le temps « zéro » est une notion idéale car la temporalité du paysage n'est pas linéaire pour dire les choses simplement. Le paysage articule différentes dynamiques ayant chacune leur temporalité (cycle naturel, flux, organisation sociale, etc.), leurs interactions impliquent également des temps distincts. Ce concept ne sera donc pas employé dans la thèse. Quant au concept de résilience, il qualifie « la propriété d'un système qui, adaptant sa structure au changement, conserve néanmoins la même trajectoire » (Aschan-Leygonie, 2000, p. 65). En d'autres termes, les paysages sont impactés par différentes perturbations, et par les processus

92 *idem.*

naturels et/ou humains, l'intégration de ces perturbations s'effectue de « manière souvent positive, créatrice, grâce à de multiples changements et réajustements » sans pour autant modifier en profondeur le paysage (*loc. cit.*). Aussi le paysage « inclut des traces des systèmes disparus, dont les nouveaux systèmes se satisfont plus ou moins, ou qu'ils ne modifient qu'avec retard » (Brunet, 1974, p. 123). C'est parce que certains éléments sont rémanents que le paysage donne à voir des indices sur sa trajectoire.

Comme l'explique Vincent Clément, la forme paysagère (factuelle) résulte « du croisement de deux logiques dynamiques, celle de l'homme et celle du milieu écologique » (Clément, 1994, p. 232). Il précise : « la dynamique anthropique est liée aux évolutions qui surviennent dans les formes de mise en valeur et dans les projets de mise en espace » (*loc. cit.*). Ajoutons qu'elle est causée par les choix et actions individuels et collectifs. Quant à la dynamique du milieu, elle « dépend de facteurs physiques et biologiques, mais elle est aussi conditionnée par l'action des hommes sur le milieu » (*loc. cit.*). Pour exemple, l'enfrichement des vallées est une dynamique naturelle qui est causée par un facteur anthropique, l'abandon des terres cultivées, conséquence de la mécanisation de l'agriculture. La nature des dynamiques paysagères impose différents rythmes.

3.1.2. Les différents rythmes des paysages

L'analyse paysagère s'effectue à partir de la forme paysagère (factuelle) qui résulte des interrelations entre les dynamiques anthropiques et naturelles. Il y a une dépendance entre les représentations et actions humaines et les processus naturels, cette dépendance permet la fabrication de la forme paysagère (au sens construit social). L'étude des dynamiques paysagères vise à déconstruire ces interrelations et cette dépendance, elle vise à décortiquer les rythmes paysagers.

Le rapport⁹³ intitulé *Les dynamiques paysagères. Retours d'expériences et réflexions* (Raymond, 2008) présente quatre rythmes dans lesquels s'inscrivent les dynamiques paysagères (*cf.* Figure 18) :

- le temps très long : il s'agit de temps géologique avec par exemple les dynamiques d'érosion, de sédimentation. Ce rythme se mesure sur plusieurs siècles voire plusieurs millénaires.
- le temps historique : les paysages évoluent tout en maintenant leurs trajectoires. L'archéologue du paysage, Gérard Chouquer (2000) l'explique ainsi : cette « permanence de la forme dans le temps » ou la « diachronie » est effective « lorsque l'évolution des formes se fait dans la permanence des formes » (Chouquer, 2000, p. 125). Pour exemple, les bocages normands ou les centres-villes historiques, par les mesures de protection, conservent leurs caractéristiques dans leur ensemble.

93 Ce rapport a fait suite aux réflexions de l'atelier franco-anglais du 27 au 29 mai 2008. Il a été piloté par Richard Raymond, spécialiste des questions de paysage.

- le temps court : ce sont les dynamiques qui se manifestent sur des temps annuels, allant d'une année à la décennie. Les projets d'urbanisme correspondent à cette échelle temporelle (construction d'un lotissement, création d'une autoroute, etc.). Le temps « aménageur » correspond à une synchronie ou à une « rupture de la forme » c'est-à-dire que « l'intervention sociale pour le milieu crée un état nouveau, cohérent avec la formation sociale en question [...] » (Chouquer, 2000, p. 125).
- le temps très court : il s'inscrit dans une durée brève, des dizaines de minutes à plusieurs jours. Il concorde notamment avec les catastrophes naturelles (séisme, submersion marine, tempête, incendie, etc.).

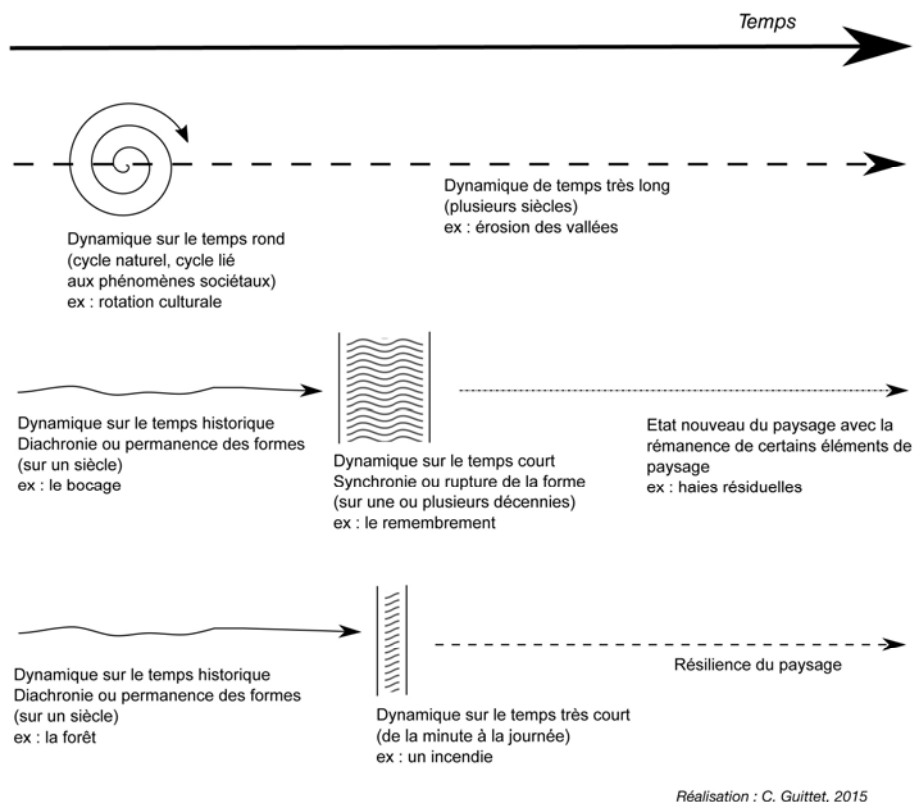


Figure 18 : Schéma synthétique du temps des dynamiques paysagères

La forme paysagère résulte d'une variété de dynamiques paysagères. Chacune se déploie selon un temps spécifique.

Ces rythmes peuvent être complétés par deux autres temporalités :

- le temps pluridécennal : ce sont les dynamiques qui se manifestent durant plusieurs décennies comme celles causées par le remembrement. Des synchronies peuvent être également constatées.
- le temps cyclique ou temps « rond » (Henry, 2012) : il s'agit du cycle naturel (rythme des marées, cycle végétal, etc.) ou du cycle lié aux phénomènes sociétaux (mouvements pendulaires, etc.).

L'échelle temporelle assignée au paysage est complexe puisque ses composantes peuvent se déployer chacune sur un rythme en particulier. Les dynamiques actuelles sur un paysage donné résultent donc de changements passés plus ou moins rapides. Elles sont aussi ancrées spatialement, de l'élément à l'unité paysagère, de la commune à la région, etc. La Figure 18 illustre différentes trajectoires paysagères possibles, par exemple une structure paysagère tel le bocage breton jusque dans les années 1960 connaissait une certaine permanence des formes, puis les remembrements successifs ont rompu avec ces dernières. Aujourd'hui, les plateaux et les larges vallées cultivés tendent vers des paysages ouverts où des haies résiduelles – des indices rémanents dans les paysages – peuvent s'observer (Le Dû-Blayo *et al.*, 2013).

L'étude d'une dynamique consiste à interroger sa nature, les facteurs qui en sont la cause, sa temporalité et sa spatialité ainsi que sa qualification *via* les représentations des acteurs du territoire (Raymond, 2008). D'ailleurs, nous pouvons constater que des décalages apparaissent par moment entre les dynamiques paysagères en présence et les représentations que s'en font les acteurs du territoire en question :

« L'approche sur la durée révèle les rapports temporels qui existent entre la forme et la fonction, et leurs représentations. Elle permet tout spécialement de mesurer les différenciations qui résultent de différentes combinaisons diachroniques et synchroniques entre les éléments écologiques et les éléments socio-économiques » (Lespez & Ballouche, 2009, p. 8).

3.2. Les représentations sociales face aux changements paysagers

Les acteurs du territoire perçoivent dans bien des cas les changements survenus sur un territoire mais en décalage dans le temps. Les OPP contribuent à construire une mémoire des paysages qui échappe aux êtres humains à cause des limites physiques et psychiques. Ils peuvent être également des supports pour étudier les décalages entre représentations et changements effectifs à partir d'entretiens auprès des populations par exemple. L'objet de ce point est d'examiner l'asynchronie entre temps des paysages et temps humain qui entraîne des actions peu ou prou adaptées aux dynamiques paysagères en présence. Ces décalages temporels enracinent les sociétés occidentales dans des phases paysagères transitionnelles voire dans des crises environnementales.

3.2.1. L'écart entre le temps des paysages et le temps humain

Il y a un écart entre la durée nécessaire pour que les transformations interviennent sur la matérialité des paysages et les perceptions de celui qui va les prendre en considération. Par exemple, la colonisation de plantes invasives qui peu à peu concurrencent la végétation endogène, les conséquences de la pollution lumineuse sur la faune ou encore l'appropriation des espaces vacants (squat dans les bâtiments inoccupés, décharge sauvage, etc.) sont au commencement peu perceptibles car en germe. Par la suite, les phénomènes prennent de

l'ampleur sur la matérialité des paysages toutefois les acteurs peuvent sous-évaluer leurs impacts car l'amplitude des dynamiques reste mal connue. Ce qui, au final, fait défaut à d'éventuelles actions anticipatrices où l'agir s'effectuera dans l'urgence. En somme, le manque de connaissance sur les dynamiques est lié à cette question du temps.

Les résultantes des dynamiques de temps très long ou de temps historique peuvent être perceptibles à l'œil, néanmoins le processus évolutif qui engendre ces résultantes est en général imperceptible. De surcroît, il dépasse la temporalité humaine. Ces évolutions lentes, pour en avoir conscience, nécessitent de les connaître à partir d'une culture paysagère établie comme par exemple l'érosion des vallées (*cf.* Figure 18). Les regards informés, notamment, étudieront ces phénomènes par des instruments de mesure (télétection, etc.). Inversement, l'étalement urbain modifie considérablement le paysage, cette dynamique de temps court ou pluridécennal est largement perceptible puisqu'elle modifie la forme paysagère à l'échelle humaine. Pourtant, elle participe, comme l'explique le géographe américain Jared Diamond, à une certaine « amnésie paysagère » : « on oublie à quel point le paysage alentour était différent il y a 50 ans, parce que les changements d'année en année ont été aussi graduels » (Diamond, 2006, p. 659). Malgré une similitude entre le temps des transformations paysagères et le parcours de vie des individus dans ce cas, les dynamiques ne sont pas toujours saisies car elles sont graduelles, diffuses et éparées. Quel que soit leur rythme, elles sont difficilement mémorisables par l'être humain sans médium. Par ailleurs, leur compréhension dépend du parcours biographique de chaque individu.

Nous pouvons considérer que l'appréhension du changement paysager et les dynamiques qui l'habitent ou l'ont habité sont une phase du paysage vécu de chaque individu. Ainsi, l'âge, la culture paysagère et le « parcours paysager » seraient autant de variables à prendre en considération pour qu'un individu puisse identifier les changements paysagers. Suivant la sphère auquel l'individu appartient (habitant, élu ou professionnel), la compréhension des dynamiques paysagères serait plus ou moins accrue.

Plusieurs recherches ont été menées sur, notamment, l'appréciation des dynamiques paysagères. À partir du cas d'étude des Alpes du Nord, le géographe Emmanuel Guisepelli (2005), montre que les touristes, les professionnels de l'agriculture et les élus locaux ont chacun leur propre modèle paysager. À partir de ses représentations, chaque classe apprécie peu ou prou certaines dynamiques. Pour exemple, les touristes se préfigurent les paysages alpins selon le modèle régional pastoral où les dynamiques d'enfrichement des versants sont considérées comme positifs, comme étant « "la nature qui reprend ses droits" ». (*ibid.*, p. 4). Selon les élus locaux, un débroussaillage doit être opéré afin de conserver des paysages ouverts. Par ce modèle de paysage ouvert, les élus pensent satisfaire la demande touristique car dans leurs représentations, les touristes sont dans l'attente du même modèle qu'eux. Toujours dans cette étude, l'auteur constate que les dynamiques occasionnées par les usages des agriculteurs sont loin d'être perçues par les élus locaux et les touristes. Dans ce sens, la perception d'une dynamique

paysagère serait dépendante du profil de l'individu et de ses représentations. Cette situation où la compréhension du paysage et les attentes sur celui-ci diffère peut entraîner des tensions entre les acteurs du territoire voire des conflits d'usage.

Par ailleurs, Éva Bigando durant sa thèse de doctorat (2006) s'est intéressée à la nature des dynamiques paysagères identifiées à partir d'enquêtes habitantes sur trois terrains : la basse vallée d'Isle (Dordogne), les communes d'Aversan et de Sainte-Hélène dans le Médoc. Elle souligne que les habitants sont surtout marqués en premier lieu par les changements brutaux (construction de l'Autoroute A89, tempête de 1999) qu'elle qualifie d'« événementiels ». En second lieu, ils identifient les dynamiques liées aux aménagements du territoire (ronds-points, aménagement d'entrées de bourg, nouvelles infrastructures de service, etc.). Les évolutions dites constantes comme les évolutions agricoles sont considérées comme une « normalité paysagère » et donc ne sont pas évoquées (*ibid.*, p. 348). Ainsi plus les changements sont brutaux et ont lieu à proximité des individus, plus ils seront caractérisés. Les évolutions lentes, donc moins visibles et moins impactantes, seront occultées des perceptions des habitants.

3.2.2. Des actions plus ou moins adaptées à la réalité paysagère

Outre les changements paysagers graduels, les mécanismes de transformation peuvent être quasiment invisibles entraînant des prises de décision peu adaptées à la réalité paysagère. C'est notamment ce qu'expliquent les chercheurs Pascal Marty, Jacques Lepart et Georges Kunstler (2007). Ils se sont attachés à faire dialoguer une « lecture écologique » et une « lecture culturelle » pour appréhender les dynamiques paysagères des Grands Causses dans la partie sud du Massif Central. Ils explicitent les paradoxes depuis le début du XX^e siècle entre les actions tantôt de reboisement de ligneux tantôt de déboisement au profit d'une agriculture productive puis agropastorale. L'analyse des dynamiques écologiques qui ont été en œuvre montre que « l'installation des ligneux s'est effectuée de manière lente et peu visible » (Marty *et al.*, 2007, p. 432). Cet état latent a été envisagé par les acteurs du territoire comme une phase d'équilibre de pâturage et de maintien de l'ouverture du milieu et où les pratiques agricoles contrôlaient la progression des ligneux. L'évolution du paysage des Grands Causses, dans ce cas précis, révèle une « hystéréchronie, ou décalage dans le temps de la forme par rapport aux formations sociales et aux fonctions qu'elles induisent » (Chouquer, 2000, p. 125) ; les dynamiques paysagères n'étant pas perçues.

Les représentations sociales sont centrales dans les changements paysagers (*cf.* Figure 19). En effet, la difficulté à bien cerner les dynamiques paysagères peut entraîner des actions peu adéquates avec les processus déjà en présence. Les pratiques – définies comme « une action humaine qui s'insère dans un environnement constitué, notamment d'autres pratiques, et ainsi le transforme » (Ruby, 2003, p. 740) – peuvent alors être considérées comme favorables ou comme agissant de telle manière sur le paysage alors que les effets causés sont pas ceux attendus.

La Figure 19 schématise de manière théorique les étapes successives de transformation des paysages. La première vignette présente les composantes factuelles et sociales du paysage, chacune d'elles peut être impliquée dans le processus de transformation. La seconde vignette montre les transformations en cours causées par des facteurs naturels et/ou humains impactant sur les éléments de paysage. Leurs modifications peuvent avoir également des effets sur la structure paysagère voire sur l'unité. Le temps nécessaire aux individus pour considérer ce processus est en général en décalage puisque l'on saisit les dynamiques paysagères lorsqu'elles engendrent des conséquences perceptibles (et souvent problématiques). Les pratiques ne sont alors plus adaptées à la réalité paysagère. C'est lorsque l'on aura pris conscience de ces transformations que les pratiques vont soit s'ajuster au paysage transformé, soit réorienter les dynamiques jugées comme négatives pour le devenir du paysage jusqu'à la résorption des transformations dans les représentations sociales (troisième vignette). Prenons un exemple concret comme la surfréquentation des dunes côtières. Le piétinement constant des dunes (facteurs humains) a pour conséquence d'éroder la végétation dunaire (transformation de l'élément de paysage) entraînant l'amincissement de la dune (impact sur la structure paysagère). Après avoir observé l'affaiblissement du système dunaire (conséquence des dynamiques paysagères), les politiques publiques vont mettre en place des actions (décalage entre les transformations factuelles et l'action) pour renforcer le système dunaire (réorientation des dynamiques paysagères par l'implantation de ganivelles). Les usagers s'adapteront en empruntant les chemins tracés par les ganivelles. En définitive, les temps des paysages et les temps des actions humaines semblent toujours en dissonance.

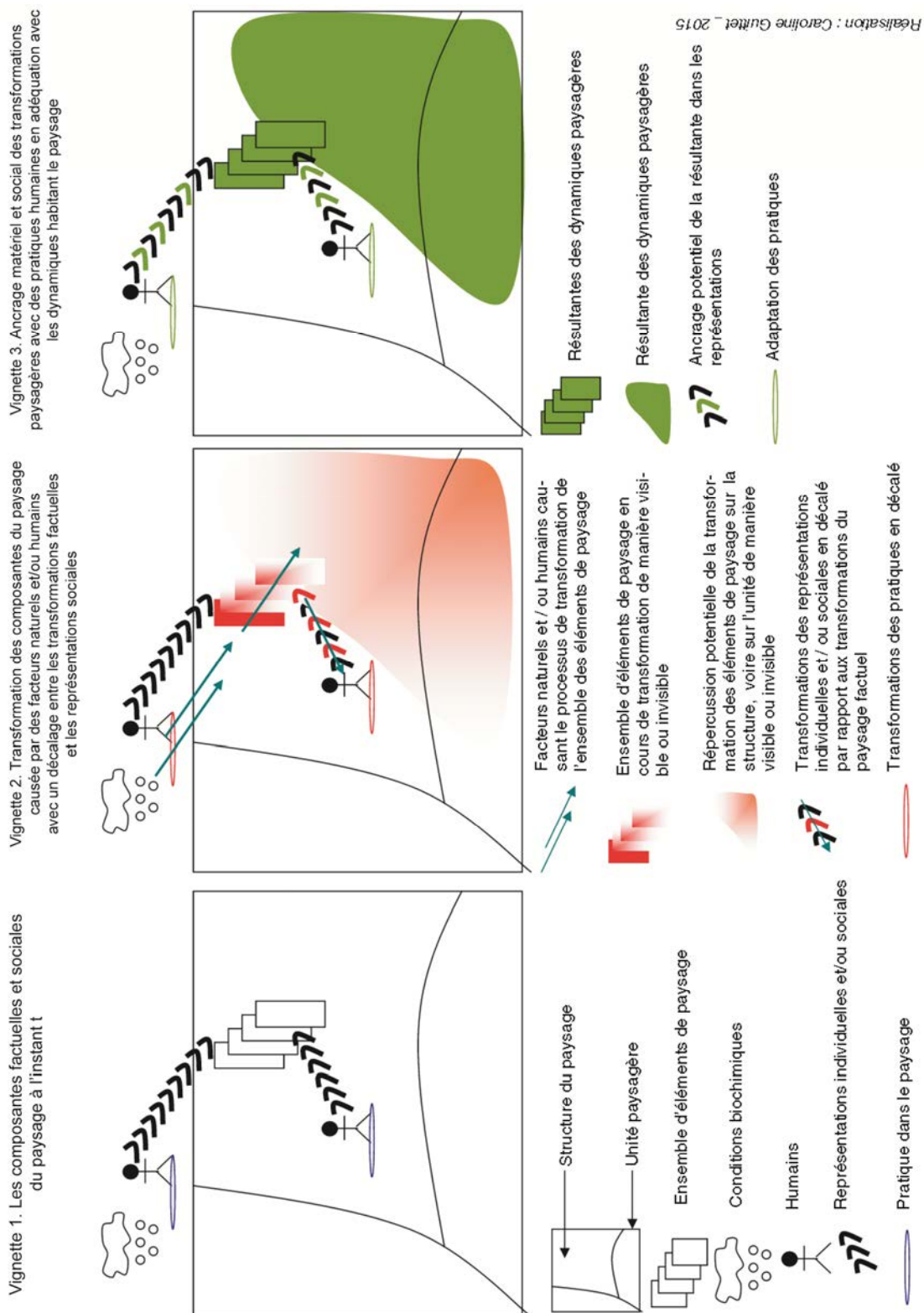


Figure 19 : Les différentes étapes des transformations paysagères

Les dynamiques paysagères agissent de manière visible ou invisible sur le paysage. Les résultantes provoquées par ces mécanismes de transformation modifient la forme paysagère. Elles entraînent également un renouvellement des représentations des groupes sociaux et de leurs pratiques mais de manière décalée par rapport aux transformations du paysage factuel.

3.2.3. Des crises écologiques à la société à *paysagement*⁹⁴

Les recherches en sciences sociales se sont intéressées à décrire et à conceptualiser ces décalages entre temps des paysages et temps humains. Pour Vincent Clément, il s'agit de « transition paysagère », non pas au sens d'Augustin Berque (1989) mais au sens où il s'agit d'une « phase d'évolution des paysages, qui part d'une certaine situation caractérisée par des processus d'humanisation⁹⁵ dominants dans le cadre d'un système spatial déterminé et qui aboutit à d'autres processus d'humanisation dominants correspondant à un autre système spatial » (Clément, 1994, p. 236). Il ajoute que durant cette phase qui s'inscrit dans le temps historique, les actions humaines et les dynamiques écologiques sont en décalage alors qu'aux extrémités de la transition paysagère, elles sont en équilibre. L'aboutissement d'une telle phase implique alors de nouvelles représentations, de nouvelles pratiques et usages. Cependant, nous pouvons nous interroger sur la notion d'équilibre : comment définir cet équilibre, selon quels critères ? Au vu de la multiplicité des dynamiques paysagères, des différents niveaux d'appréhension de ces dynamiques, des nombreuses perturbations écologiques, politiques, sociales ou spatiales potentielles, un équilibrage des dynamiques semble être surtout de l'ordre de l'utopie. Toutefois, des phases transitionnelles peuvent être considérées lorsque l'état d'un paysage bascule vers un autre sous l'impulsion de dynamiques en interaction. Ces phases peuvent effectivement faire l'objet de décalage sur le long terme.

Dans le cadre du programme de recherche *Patrimoines et trajectoires des vallées ligériennes* (Davodeau, 2013), les auteurs explicitent les différentes formes de crises écologiques avec des décalages plus ou moins importants (conflit partiel/conflit de fond) entre les dynamiques humaines et écologiques. Les crises écologiques ont une temporalité plus rapide que les transitions paysagères. L'époque contemporaine est vécue comme étant dans une altération où les déséquilibres sont profonds (inégalités sociales, crise économique, politique atmosphérique, pollution de l'eau, agriculture intensive, etc.).

Les décalages entre les représentations et l'évolution des formes visibles/invisibles provoquent des inquiétudes voire des sentiments alarmistes quant à l'avenir environnemental et au devenir des paysages. Ceci est notamment dû aux mutations accélérées et de plus en plus étendues que connaissent les paysages depuis le milieu des années 1950. Néanmoins, ces inquiétudes sont à relativiser (mais à ne pas ignorer). En premier lieu, les instruments actuels en termes d'analyse des changements n'ont jamais été aussi performants donnant matière à estimer leurs progressions. Cependant, ce travail peut difficilement évaluer les phénomènes au regard du passé. Les études peuvent rarement éclairer de manière précise au-delà du siècle (Lespez & Ballouche, 2009). Elles présentent alors des phénomènes actuels d'une amplitude éminente sans

94 Ce concept est issu des travaux d'Augustin Berque (Berque, 1989, p. 19).

95 Vincent Clément définit l'humanisation comme « la volonté des sociétés d'assujettir le milieu naturel et de l'incorporer à l'espace humain » (Clément, 1994, p. 234).

comparatif possible avec des phénomènes similaires sur le temps long ; ce qui de surcroît intensifie le caractère alarmiste du phénomène au sein des représentations sociales. En second lieu, l'oubli ou la méconnaissance des phénomènes passés, comme l'explique Hervé Gumuchian (1991) à partir de l'exemple des catastrophes naturelles notamment d'origine climatique, entraîne une réadaptation des comportements face aux changements sans prendre forcément en considération les expériences passées et sans pour autant engager des mesures pour l'avenir. Enfin, les modifications impactées par l'homme et impactant considérablement les paysages sont largement médiatisées alors que les évolutions constantes sont des sujets moins vendeurs en termes d'audimat. Milton Santos modérait déjà le discours sur l'intensité des changements perçus en pleine période de crise environnementale :

« Les altérations que subit le paysage ne sont que partielles. D'une part, nombre de ses éléments restent inchangés – du moins en apparence –, tandis que la société évolue. Ce sont des témoins du passé. D'autre part, beaucoup de changements sociaux ne provoquent pas nécessairement systématiquement des modifications dans le paysage. » (Santos, 1978, p. 67).

Augustin Berque va dans ce sens en s'appuyant également sur la notion de transition paysagère mais en basant sur le modèle de la transition démographique. Pour lui, l'Europe a terminé sa transition laissant place à une « société à *paysagement* » consciente que le paysage est en crise et que « le terreau est mûr pour que se développe, à tout niveau, une prise de compte active de l'esthétique du territoire : un aménagement paysager » (Berque, 1989, p. 19).

Même si les discours médiatiques surenchérisent constamment les déséquilibres nature/société et contribuent à alimenter les craintes par rapport à des menaces qui seraient de plus en plus imminentes, ils ne sont pas pour autant mensongers. L'enjeu aujourd'hui est de favoriser les connaissances sur les dynamiques paysagères rapides, lentes ou latentes à la fois dans leur contemporanéité et dans leurs dimensions historique et spatiale. Cette analyse implique la mise en perspective des représentations sociales qui conduisent à modifier les trajectoires paysagères et qui se renouvellent au gré des changements. En effet, la temporalité « est la façon pour un groupe social de poser une métrique du temps, alors il faut impérativement accepter qu'à différents groupes sociaux soient associés plusieurs temporalités. On peut en déduire que le temps n'existe pas véritablement comme absolu, mais qu'il existe des temps, plus ou moins cohérents ou conflictuels entre eux. Il existe aussi plusieurs espaces » (Baudelle & Régnault, 2004, pp. 161-162). Les deux géographes Guy Baudelle et Hervé Régnault (2004) ont montré la variété des relations entre l'espace et le temps. Loin d'être linéaire et loin d'être proportionnel (plus un phénomène est de longue durée plus il est spatialement important), la relation espace-temps est complexe. Comme l'explicitent les auteurs, parfois le temps est continu sur un espace dispersé, il peut être fragmenté sur un espace connexe ou encore multiple sur un espace séparé, etc. Cette relation doit être discutée dans les problématiques relatives à la géographie.

Le travail de thèse n'a pas pour objectif d'analyser les dynamiques paysagères par rapport à cette relation espace-temps, recherches menées par ailleurs à partir de typologies de paysages

spécifiques tels que les paysages de montagne, de vallées ou encore ruraux (Michelin, 1995 ; Montembault, 2002 ; Germaine, 2009 ; Henry, 2012). Le but est de développer des méthodes de conception et d'exploitation des OPP afin d'étudier les dynamiques paysagères. Dans ce sens, les méthodes doivent être ajustées à l'échelle spatio-temporelle des paysages. Le Tableau 2 propose d'adapter les intervalles de reconductions des séries OPP aux rythmes des paysages. Ces temporalités sont corrélées à une échelle de paysage spécifique (de l'élément à l'unité paysagère) en fonction de la dynamique traitée. Pour exemple, le suivi du paysage caractéristique représenté par un enclos paroissial synthétise une des dimensions historiques d'une unité paysagère. Étant donné qu'il s'agit d'une forme visuelle relativement pérenne (dynamique sur le temps historique), le point de vue est reconduit tous les 10 ans. *A contrario*, l'embellissement de la place publique nécessite des reconductions plus régulières afin de suivre les étapes d'aménagement. Les éléments voire la structure seront les échelles spatiales à privilégier. Dès lors, de nombreuses combinaisons espace (échelle du paysage) – temps (intervalle de reconduction) sont envisageables afin de capter les dynamiques paysagères à analyser.

La lecture *in situ* du paysage, l'acte photographique et la photographie font également référence à une ou plusieurs temporalités.

Rythme des dynamiques paysagères	Intervalle de reconduction - Échelle de paysage	Exemples	Échantillonnage photographique du territoire
Dynamique sur le temps historique	10 ans - Unité	Suivi du paysage caractéristique (protégé)	
Dynamique sur le temps historique	5 ans - Structure	Suivi du massif forestier	
Dynamique pluridécennale ou décennale	1 an - Plusieurs structures	Suivi de l'implantation de l'aéroport	
Dynamique pluridécennale	5 ans - Plusieurs structures	Suivi des lisières	
Dynamique décennale ou de temps court	1 an ou tous les 4 mois - Éléments voire structure	Embellissement de la place publique	
Dynamique sur le temps « rond »	15 min pendant 1 journée (tous les ans) - Structure	Suivi des marées	

Réalisation : C. Guittet, 2015

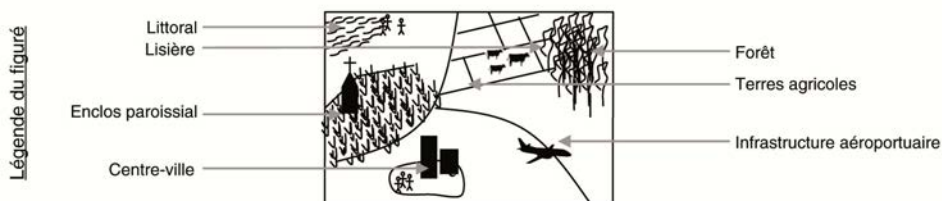


Tableau 2 : L'adaptation de l'échelle spatiotemporelle des séries photographiques OPP aux dynamiques paysagères

Pour que les Observatoires permettent une analyse des dynamiques paysagères, les méthodes de conception des séries photographiques OPP doivent être adaptées aux dynamiques en choisissant l'échelle paysagère et le pas de reconduction les plus aptes à saisir leurs résultantes.

3.3. La mémoire des paysages : échelle temporelle de l'observation *in situ* et de la photographie

L'observation sur le terrain permet de repérer des indices temporels sur les dynamiques paysagères cependant cette lecture reste partielle. L'acte photographique enregistre ces indices à un instant *t* fixant le paysage dans un hors-temps. La photographie restitue au final une temporalité complexe.

3.3.1. La lecture *in situ*: le repérage d'indices sur les dynamiques paysagères

Nombre d'auteurs utilisent la métaphore du palimpseste pour qualifier les différentes strates temporelles assignées au paysage. Il est le résultat d'un héritage complexe de dynamiques paysagères passées. Les philosophes François Dagognet, François Guéry et Odile Marcel le désignent aussi comme un « cimetière de signe. [...] On apprend à repérer "les reliques", les traces toujours présentes, bien qu'évanescentes, des événements anciens – bref, des pentes, cette falaise, ou cette vallée ne désignent pas une chose, mais un sédiment, une accumulation de tragédies. » (1982, p. 27).

L'observation *in situ* donne à voir des marqueurs temporels qui font partie intégrante d'un tout dynamique en présence. Le travail d'observation s'effectue à un instant *t* et permet d'identifier certains types de dynamiques selon les connaissances acquises par l'observateur, mais aussi selon les dynamiques possiblement visibles. Telle la photographie, point que nous aborderons ci-après, la lecture *in situ* implique un moment unique où les conditions d'observation ne pourront pas être reproductibles une seconde fois. En terme phénoménologique, l'expérience paysagère – soit la relation entre l'objet et le sujet – évolue au gré des observations répétées. Puis, au-delà de la permanence de certaines formes, les modalités du paysage et la manière de l'habiter sont mouvantes (conditions climatiques, animaux, déplacements humains, etc.). Ce temps singulier fait d'une expérience et des possibles paysagers est considéré dans la présente recherche comme une situation paysagère.

En géographie, la situation est définie comme une « caractéristique géographique fondamentale d'un lieu, d'un espace, résultant de sa relation aux autres lieux ou espaces ». (Brunet *et al.*, 1992, p. 413). Elle donne la position géographique du paysage observé. Les sociologues et notamment Erving Goffman s'intéressent aux situations en tant que « contextes spécifiques » où « des individus aux caractéristiques précises » vont agir et réagir (Paugam, 2010, p. 77). En effet, les individus « ne font pas que réagir à des stimuli, et ils diffèrent entre eux. Placés dans les mêmes conditions, leurs actions ne vont pas être les mêmes. Ils agissent en fonction de ce qu'ils comprennent être la situation dans laquelle ils se trouvent [...] » (*loc. cit.*). La situation au sens social du terme implique une diversité d'actions et de regards selon le profil de l'individu. En ajoutant le qualificatif « paysagère », la situation vécue intègre d'une part les possibles paysagers

et d'autre part la culture associée au paysage. La situation paysagère serait alors ancrée spatialement – par rapport à son environnement géophysique –, temporellement – à un moment –, dans son contexte paysager singulier mouvant, et vécue par un observateur. Une situation paysagère est considérée comme unique et non reproductible de manière identique. Une seconde lecture du paysage entraîne une nouvelle situation paysagère : nouvelles sensations, repérage de nouveaux éléments, nouvelles interactions humains et/ou animales, etc. Néanmoins, le renouvellement de situations paysagères permet de se représenter les permanences formelles, de confirmer des dynamiques paysagères constatées auparavant, d'avoir une appréciation similaire à la première. Lors d'une situation paysagère, la lecture *in situ* consiste en partie à identifier les signes qui permettent « de remonter aux processus sociaux et/ou naturels qui les ont fait naître et évoluer » (Davassee *et al.*, 2012, p. 60).

Pour éclairer ce que le terrain offre en termes de connaissance sur la dimension temporelle, nous allons nous atteler à préciser le vocabulaire à utiliser dans le cadre de lectures paysagères en distinguant le signe de l'indice.

Lors du regain d'intérêt pour l'objet paysage dans les recherches scientifiques à partir des années 1960, les géographes se sont intéressés à élaborer des méthodes d'analyse *in situ*. La sémiologie est pour eux une piste intéressante à développer puisqu'il s'agit de l'étude des signes et de leurs signifiants. Issue la linguistique avec comme pères fondateurs Ferdinand de Saussure et Charles Sanders Peirce à la fin du XIX^e siècle, la sémiologie est aussi employée aujourd'hui en histoire de l'art et en science de la communication. C'est notamment Roger Brunet qui enclenche les réflexions sur des éventuels emprunts à cette science. Dans son ouvrage *Introduction à l'analyse de l'image* (1993), Martine Joly, spécialiste de l'information et la communication, en s'appuyant sur le travail de Charles Sanders Peirce explicite sur le signe :

« Un signe a une matérialité que l'on perçoit avec l'un ou plusieurs sens. On peut le voir (un objet, une couleur, un geste), l'entendre (langage articulé, cri, musique, bruit), le sentir (odeurs diverses : parfum, fumée), le toucher, ou encore le goûter. » (*ibid.*, p. 25).

Dans ce sens, nous pourrions considérer que le paysage est constitutif d'une multitude de signes. Chaque chose perçue indique autre chose : voir un tas de pierre indique une ruine, entendre tel brame indique un cerf mis à défi. Ainsi, certains signes dans le paysage permettraient d'identifier des dynamiques passées. Pour exemple, dans le Maine-et-Loire un arbre têtard isolé dans un champ révèle un paysage bocager passé avec son mode d'exploitation spécifique. Le signe « entretient une relation solidaire entre trois pôles : la face perceptible du signe "representamen" ou signifiant, ce qu'il représente "objet" ou référent et ce qu'il signifie : "interprétant" ou signifié » (*loc. cit.*). Reprenons l'exemple de l'arbre têtard. Le signifiant est le contour de la forme perçu par l'œil. Le référent est l'arbre et sa forme particulière, le signifié est le concept associé soit l'arbre têtard. Suivant la culture de l'observateur et la localisation du signe, le concept diffère, pour les ligériens, il s'agira d'un arbre têtard alors que pour les non ligériens, ce sera un arbre. L'utilisation de la sémiotique semble au premier abord opérationnelle.

Cependant, comme le démontre Roger Brunet dans son article « Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat » (1974), l'analyse du paysage est bien différente de celle du langage. Les signes dans la structure du langage ont pour objectif d'apporter des informations alors que le paysage « n'est pas produit volontairement dans ce but » (*ibid.*, p. 124). Le paysage est un reflet de la matérialité physique, il est la « partie visible de l'iceberg » pour reprendre la métaphore de Gérard Chouquer (2000, p. 107), tandis que le langage est un système intégral, « un système de signes conventionnels⁹⁶ ». Dans le paysage, un même référent peut être interprété par de nombreux signifiés malgré une culture commune. À l'inverse, certains signifiés n'ont pas de face matérielle tels que les flux, les systèmes de production, etc. (*ibid.*). Roger Brunet préconise alors l'emploi du terme indice :

« Un paysage serait donc un groupement d'objets visibles, reflétant (bien imparfaitement) une structure présente et (très incomplètement) des structures disparues [...]. Le paysage livrerait donc un ensemble d'indices biaisés et insuffisants : c'est-à-dire des données parmi d'autres, comme les statistiques, qui apparaissent bien aussi, comme des indices ; c'est-à-dire un ensemble à compléter. » (Brunet, 1974, p. 124).

Avec les phénomènes de résilience et de rémanence, le paysage donne à voir les indices du temps passé qui sont intégrés, modifiés, absorbés par l'ensemble des dynamiques à temporalité variée en présence. Ces dernières peuvent être saisissables durant l'observation *in situ* si le processus de transformation s'inscrit dans la matérialité visible et sur le court terme comme par exemple les marées. Toutefois, la plupart du temps, lors d'une lecture de paysage, les dynamiques paysagères sont suggérées par des indices car la temporalité est bien différente de celle de la situation paysagère et peuvent ne pas être perceptibles. L'organisation spatiale des différents indices alimente aussi les hypothèses et permet d'appréhender leurs interrelations.

In fine, l'observation directe est alors une sorte d'enquête policière à la recherche d'indices qui suggéreront d'éventuelles dynamiques. Cette « enquête préliminaire » permet d'émettre des « hypothèses ». Ensuite, les « investigations » consisteront à trouver les « preuves » des dynamiques hypothétiques par de la documentation et par des « témoignages ». En effet, les témoignages enrichissent l'analyse du paysage visible, celui qui est « actuel, vécu et perçu par tout le monde » mais aussi du paysage « invisible », celui « d'un autre temps » (Aumasson, 2008, p. 49). Pour Ludovic Aumasson, chercheur en histoire médiévale, le paysage invisible est celui qui a disparu récemment mais où une partie de la population y a vécu et est encore en vie. Il s'agit de la mémoire du paysage : « la mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie [...] » (Nora, 1984, p. 24). L'histoire du paysage se déploie à partir du moment où le paysage s'efface « à mesure que sa trace disparaît avec les gens qui en ont gardé le souvenir. » (Aumasson, 2008, p. 49). Le médium photographique peut enregistrer en partie cette mémoire des paysages pour reconstituer dans le futur leurs histoires.

96 Définition issue du CNRTL.

3.3.2. L'acte photographique et la photographie : enregistrer les indices paysagers, « la chose a été là⁹⁷ »

La photographie et les théories qui y sont associées font écho à plusieurs titres à la notion de paysage et à l'observation *in situ*. Tout d'abord, l'acte photographique de tel point de vue est un moment unique telle la situation paysagère. Avec les mêmes conditions techniques de prise de vue, le photographe ne pourra jamais re-photographier le même instant : « Ce que la Photographie reproduit à l'infini n'a eu lieu qu'une fois : elle répète mécaniquement ce qui pourra jamais plus se répéter existentiellement. » (Barthes, 1980, p. 15). Elle fixe un « hors temps ». Elle fait référence à la fois au présent : « ça c'est ça, c'est tel ! » (*loc. cit.*) et au passé « la chose a été là » (*ibid.*, p. 120). Par la présence des éléments de paysage, la photographie expose une image de la réalité, ils sont bien présents. Mais puisque l'instant est passé, ils sont la trace d'un moment achevé : le « ça-a-été » (*loc. cit.*). L'image photographique fige le paysage, le référent. Les dynamiques paysagères ne peuvent donc pas être photographiées. Il s'agira alors d'immortaliser les résultantes des mécanismes de transformation. Toutefois, ceci peut être nuancé. Lorsque les séries photographiques sont visualisées en accéléré tels les vidéos, les dynamiques visibles sont restituées (conditions météorologiques, fréquentation de la population, flux routier, etc.). Certes elles sont restituées de manière partielle puisqu'elles sont retranscrites en deux dimensions dans un espace réduit dans les limites du cadrage et le temps qui s'écoule entre deux photographies successives n'est pas saisi.

Au-delà de la fixation du référent, la photographie en tant que telle repose sur trois temps. Dans l'ouvrage *L'écriture photographique. Essai de sociologie visuelle*, Emmanuel Garrigues, écrivain, photographe et sociologue les décrit : il y a « le temps du sujet photographié (par exemple, le Parthénon, Vème siècle avant Jésus-Christ), le temps du photographe (par exemple Maxime Du Camp, à la fin du XIX^e siècle), le temps du regardeur (par exemple, moi qui regarde aujourd'hui la photo de Maxime Du Camp) » (Garrigues, 2000, p. 81). Il argue :

« [ces] trois temps de la photo reste une construction du temps du regardeur, car c'est dans son présent qu'il reconstruit de façon imaginaire (et comment faire autrement, dites-moi ?) le temps du sujet photographié et le temps du photographe. [...] La photo permet simplement à du passé de rester présent ». (*loc. cit.*)

Dans ce sens, l'acte photographique est le prolongement de la situation paysagère, le résultat de cet acte soit la photographie restituée cette situation paysagère. La restitution est dépendante du regardant, cependant comme le paysage, elle « ne "dit" pas quelque chose. Elle ne "dit" strictement rien. Elle montre (et dissimule) mais elle ne "dit" pas. (Laplantine, 2007, p. 51). Pour l'interpréter, il faut la regarder et la lire. Pour le philosophe Vilém Flusser, il a deux manières de faire : une lecture superficielle qui s'effectue d'un seul coup d'œil et une lecture approfondie nommée le « scanning » (Flusser, 1991, p. 9). Ce dernier est l'« errance » du regard de l'observateur qui est délimitée par la surface de l'image. C'est à partir de ce travail résolument

97 Barthes, 1980, p. 120.

mental et intellectuel que l'observateur va interpréter les indices temporels qui ont été transformés et compactés sur une surface plane. Ils ne perdent pas nécessairement du contenu informatif, ils peuvent d'ailleurs en gagner. On peut zoomer, dézoomer, repérer de nouveaux indices non observés sur le terrain, effectuer des analogies avec d'autres photographies à la manière de Thomas interprété par David Hemmings dans *Blow up* de Michelangelo Antonioni ; célèbre référence filmographique où les faits passés surgissent dans le présent. Il s'agit là encore d'indices mais dans son acceptation sémiologique. En effet, icône, index ou indice et symbole sont différentes catégories de signes selon Charles Sanders Peirce. Philippe Dubois nous éclaire à ce propos :

« Pour aller (très) vite, je dirai seulement ici que l'index (ou indice) sont des signes qui entretiennent, ou ont entretenu à un moment donné du temps, avec leur référent (leur cause) une relation de connexion réelle, de contiguïté physique, de coprésence immédiate, alors que les icônes se définissent plutôt par une simple relation de ressemblance atemporelle et les symboles par une relation de convention générale. » (Dubois, 1990, p. 59).

L'apport indéniable de la photographie est dans son aptitude à garder une trace d'un paysage tel qu'il a été à un moment, même si celui-ci a subi des modifications liées aux propriétés du médium. Cette mémoire est partielle dans le sens où l'acte photographique a extrait un fragment, où le temps est arrêté, et où les autres perceptions sont exclues mais elle « reste » comparée à la mémoire des paysages. Bien entendu la photographie reste à condition qu'elle soit dans des conditions de conservation adéquates. L'observation *in situ* et la photographie de paysage apportent des pistes, des indices sur l'évolution du paysage néanmoins la temporalité qui leur est assignée est peu adaptée à celle des dynamiques paysagères. Étant donné la complexité et l'enchevêtrement des différentes temporalités dans un paysage donné, d'autres instruments d'observation sont nécessaires pour saisir les mécanismes de transformation qui sont dans bien souvent des cas difficiles à appréhender par l'œil humain.

En définitive, l'observation *in situ* est une situation paysagère de court moment qui ne rend pas compte des différents rythmes des paysages. Elle apporte des indices sur les dynamiques paysagères présentes et passées mais elle ne permet pas de les saisir entièrement puisque certaines ne sont pas perceptibles et/ou se déploient sur une autre temporalité que celle de l'observation. L'acte photographique, quant à lui, fixe cette situation paysagère et retient la partie visible des indices observés. La photographie restitue alors un moment unique où les indices auront été présents mais où la dimension mouvante du paysage sera écrasée reproduisant alors seulement la résultante des dynamiques paysagères. Les Observatoires tentent ainsi de reconstituer cette dimension mouvante.

3.4. Les OPP : un outil réconciliateur de l'écart temporel entre les paysages et les acteurs du territoire

Les OPP ont pour but d'enregistrer le paysage à partir de pas de temps réguliers. Tout d'abord nous allons fixer le vocabulaire relatif aux temps des séries photographiques induits par les intervalles de reconduction. Par la suite, nous allons nous intéresser à la temporalité des séries photographiques historiques et contemporaines entraînant un certain nombre d'interrogations. Enfin il sera question d'expliquer pourquoi les Observatoires peuvent être un outil comblant l'amnésie paysagère.

3.4.1. Les temps d'une série photographique OPP

La reconduction photographique conduit à la création de séries photographiques qui traduisent une diversité de temps comme le présente la Figure 20.

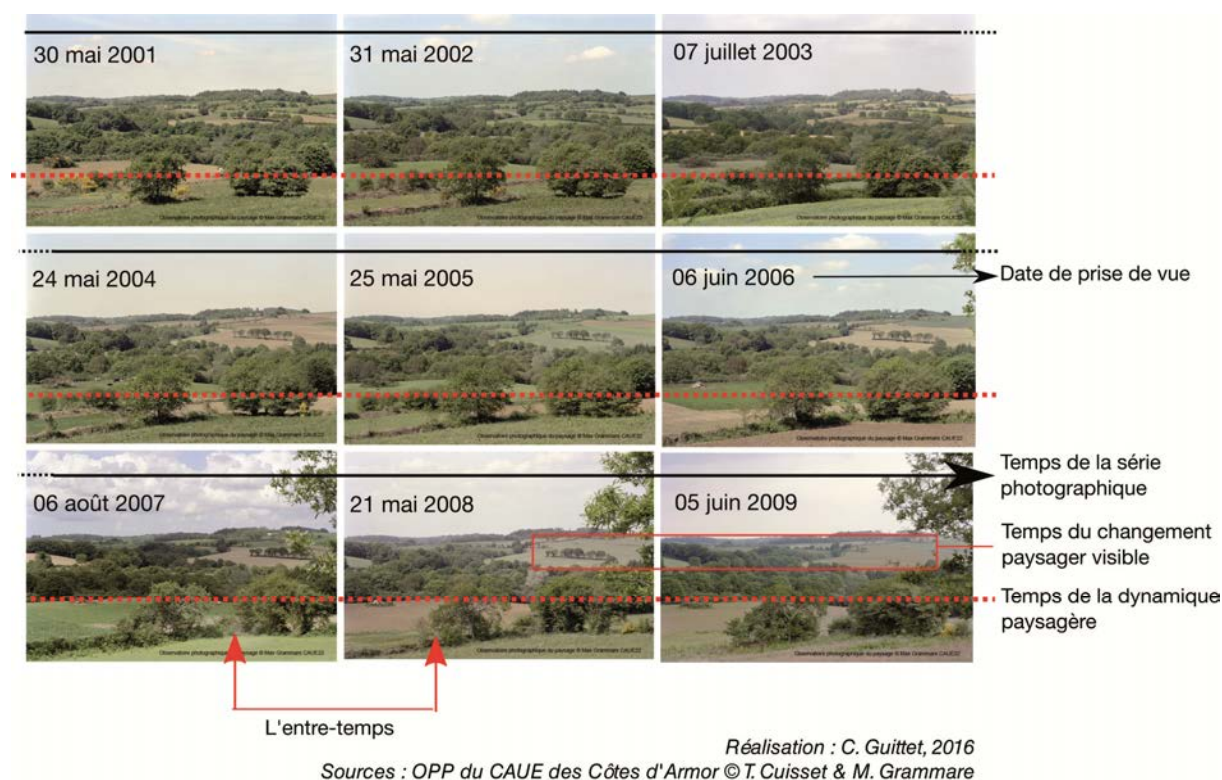


Figure 20 : Les temps associés aux séries photographiques OPP

Cette figure caractérise les différents temps suggérés dans une série photographique OPP.

Voici les temps associés aux séries photographiques OPP :

- le temps de la série photographique : il s'agit du temps écoulé entre la première prise de vue et la dernière en date. Dans la Figure 20, la série photographique est de huit ans car les photographies sont prises entre 2001 et 2009.

- le temps de la dynamique paysagère : il s'agit de l'échelle de temps de la dynamique paysagère interprétée dans le contenu visuel. En l'occurrence à partir de notre exemple, nous avons une dynamique de temps « rond » ou saisonnier lié aux rotations culturales.
- le temps du changement visible : Il s'agit du temps qui est associé à un changement visible dans la série photographique, un élément peut subir un changement visible sur par exemple trois ans (exemple : construction d'une maison). Ici, le changement, soit la suppression de la haie, est visible entre le 21 mai 2008 et le 5 juin 2009.
- l'entre-temps : Il s'agit de du temps écoulé entre deux reconductions, de l'intervalle de temps qui n'est pas renseigné visuellement par les séries photographiques. Dans la Figure 20, l'intervalle de reconduction est d'une année, dans cet entre-temps la haie a disparu et nous donc ne pouvons pas dater précisément le changement observé.

Cette terminologie est nécessaire pour analyser le contenu visuel du corpus iconographique. Selon l'intervalle de reconduction choisi, l'estimation des temps est plus ou moins précise comme nous allons le voir à partir des séries photographiques historiques et contemporaines.

3.4.2. Les temps des séries historiques et contemporaines

La démarche OPP peut être menée qu'à partir du temps historique jusqu'au temps très court et très proche puisque la photographie est un médium récent datant du milieu du XIX^e siècle. Il n'est donc pas possible de reconstituer l'évolution des paysages avec la photographie avant cette période, et encore faut-il qu'il y ait un corpus existant sur le paysage et la thématique étudiés. Au PNR du Morvan, quarante cartes postales du début du XX^e siècle ont été sélectionnées et re-photographiées en 2007⁹⁸. L'intervalle de temps séculaire donne à voir la résultante visible d'un certain nombre de dynamiques ou de modifications qui se sont déployées sur un siècle. Les événements qui potentiellement ne sont déroulés durant cette période et qui s'inscriraient dans la matérialité ne sont pas forcément visibles dans la photographie actuelle puisqu'ils ont pu s'effacer au fur et à mesure. La série historique 6 du site de la griffe du diable à Uchon montre au début du XX^e siècle une vue panoramique sur la vallée et aujourd'hui un boisement de Douglas. Nombreux événements ont dû se produire dans l'entre-temps mais d'une part le boisement actuel les masque et d'autre part certains phénomènes sont sans doute non observables. En arrière-plan, nous pourrions supposer que les parcelles agricoles se sont agrandies progressivement cependant nous verrions uniquement le résultat du processus. Tout comme l'implantation des Douglas, il est difficile de dater précisément les changements uniquement par la série photographique. Le pas de temps séculaire rend compte des changements globaux et de la modification des pratiques dans le paysage cependant toutes les informations ne sont pas données en particulier sur les différentes étapes de l'évolution.

98 Pour en savoir plus sur la démarche, consulter le site internet du PNR du Morgan : <http://paysage.parcumorvan.org/page.php?lg=fr&rub=05&srub=05>

Concernant le statut de ce type de séries, notons que le point de vue pour la carte postale n'a pas été choisi pour être reconduit. Le regard porté sur la carte postale aujourd'hui diffère du moment de sa prise de vue car son interprétation dépend des représentations individuelles et sociales actuelles, elles-mêmes dépendantes du contexte sociétal, politique et du photographe. La production de cartes postales n'a pas pour but de renseigner le paysage mais de plaire au plus grand nombre mettant en scène des paysages stéréotypés. Comme le montre le spécialiste de l'image, Christian Malaurie, dans son ouvrage *La carte postale, une œuvre. Ethnographie d'une collection* (2003), l'image de la carte postale n'est pas la résultante d'une expérience paysagère mais elle est issue d'une sélection où certains éléments de paysage sont rejetés et d'autres sont conservés pour établir une image de paysage idéal. Nous regardons le passé, qui est biaisé par l'esthétique de la carte postale, néanmoins il éclaire le présent en renseignant la présence et la configuration des éléments d'antan. L'étude de la carte postale demande un bagage culturel lié à ses codes de production. Ce constat est aussi valable pour les autres fonds iconographiques qui ont été réalisés en dehors de la démarche OPP et qui deviennent des points de vue de référence de séries OPP (les séries photographiques du service de la Restauration des Terrains de Montagne, les clichés issus des grandes expéditions photographiques, etc.)

Les séries photographiques contemporaines OPP ont une temporalité plus complexe. Tout d'abord, le comité de pilotage choisit des points de vue initiaux qui traduisent un phénomène déjà en œuvre ou phénomène qui va éventuellement se produire dans le futur, voici quelques exemples :

- La série photographique 7 de l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique a pour objet de suivre le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis. Depuis 1997, la centrale semble dans une inertie. Les séries contemporaines font référence au passé, le « ça a été », au présent, « c'est ça, c'est tel ! », au futur, « ça sera ». C'est la référence au futur qui fait toute l'originalité des séries contemporaines. Il s'agit à la fois de programmer l'acte photographique dans l'avenir avec en théorie une reconduction de la photographie initiale à la même date et à la même heure et d'anticiper des changements paysagers ou d'étudier l'évolution de certains phénomènes qui nécessite d'être mieux appréhendée. Selon les OPP, les pas de temps varient.
- L'Observatoire photographique des territoires du Massif central⁹⁹ propose des reconductions annuelles sur l'autoroute A89. Quant à l'Observatoire photographique des paysages traversés par la Ligne à Grande Vitesse (LGV) du pays du Ruffécois¹⁰⁰ (Charente), le pas de temps est saisonnier avec une reconduction en hiver puis en été.

99 Pour en savoir plus, consulter le site internet de l'Observatoire photographique des territoires du Massif central dédié à l'autoroute A89 : <http://poptmc.free.fr>.

100 Pour en savoir plus, consulter le site internet de l'Observatoire photographique des paysages traversés par la LGV du pays du Ruffécois : <http://www.paysduruffecois.com/rubrique/environnement/preserver-les-paysages/observatoire-des-paysages>

- Pour l'Observatoire photographique des paysages de Vanoise¹⁰¹, les pas de temps varient entre une année et cinq ans selon les paysages photographiés. Dernier exemple, l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan et celui en cours de constitution à la DREAL Pays de la Loire testent des reconductions sur des temps journaliers.

Ceci pose déjà un certain nombre de questions : comment choisir des problématiques paysagères qui d'une part peuvent être traduites par des séries photographiques et d'autre part correspondent à la réalité du territoire ? Les reconductions photographiques doivent-elles être un minimum pérennes ? Que faire des séries photographiques qui ne présentent plus d'intérêt pour l'institution porteuse de l'OPP ?

Outre ces interrogations liées à la méthode des Observatoires, le choix de l'intervalle de reconduction est décisif pour développer un OPP en concordance avec les dynamiques paysagères du territoire.

3.4.3. Les OPP : combler la mémoire des Hommes

Mettons maintenant en discussion les temps des séries photographiques contemporaines et historiques avec ceux des êtres humaines. L'échelle temporelle des séries contemporaines avec des reconductions régulières (saisonnnières, tous les ans, tous les deux ans, etc.) correspond peu ou prou à l'échelle humaine. Les paysages photographiés évoluent en corrélation avec le parcours de vie des individus. La temporalité des dynamiques n'est pas toujours saisissable *via* la fréquentation quotidienne du lieu photographié. Les dynamiques peuvent être trop lentes ou au contraire trop rapides pour un individu. Dans ce sens, les séries photographiques constituées peuvent être une mémoire à réanimer auprès des acteurs du territoire qui vivent dans ces lieux. Nous postulons que les habitants, élus et professionnels vont prendre conscience de certaines évolutions paysagères à partir du fonds OPP. La chronique paysagère que propose une série photographique permettrait alors de pointer des évolutions peu considérées dans le quotidien et apporterait une forme de sensibilisation au paysage.

Les séries historiques, quant à elles, peuvent concorder avec le temps des personnes âgées qui ont vécu durant la période photographiée. Souvent les porteurs OPP prennent pour référence des cartes postales du début du XX^e siècle parce que d'une part le corpus est abondant, il s'agit de l'âge d'or de la carte postale. D'autre part, les vues générales des villages, les grands boulevards, les ouvrages d'art sont autant de thématiques abordées permettant de comparer les paysages d'hier avec ceux d'aujourd'hui. Cependant, les témoins de cette période ne sont plus. Avec en moyenne une espérance de vie de 85 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes, ce sont les prises de vue des années 1940-1950 qui sont la référence actuelle la plus ancienne à l'échelle humaine mais dans les OPP, peu de photographies datent de cette période

101 Pour en savoir plus, consulter le site internet de l'Observatoire photographique des paysages de Vanoise : <http://observatoiredespaysages.vanoise-parcnational.fr/fr/presentation-projet-observatoire-paysages-vanoise.html>

notamment parce que la production de cartes postales décline peu à peu au lendemain de la première guerre mondiale¹⁰². Nous émettons comme hypothèse que les paysages photographiés du début du XX^e siècle peuvent faire toute de même surgir des souvenirs d'enfance pour les générations âgées. Les temporalités assignées aux OPP sont donc des temporalités proches de celles de l'homme contemporain.

Néanmoins, étant donné que la plupart des porteurs OPP construisent un Observatoire sans définir en amont une échéance finale c'est-à-dire une date à laquelle l'outil sera stoppé, nous pourrions émettre l'idée que les séries toujours en cours de développement dépasseront l'échelle temporelle de l'homme et seront surtout adaptées à l'échelle temporelle des paysages. Or, la pérennité des OPP est dépendante du temps (instable) des institutions qui les portent.

3.4.4. La fragilité des Observatoires face au temps des porteurs OPP

Malgré des budgets fluctuants, du personnel changeant et des politiques mouvantes, l'institution qui est dans le portage de l'OPP est garante de sa durée. La démarche de l'Observatoire implique des investissements sur le long terme et est donc peu adaptée aux aléas institutionnels (budget, personnel, réorientation des objectifs, etc.). La pérennité d'un OPP est un véritable challenge. D'ailleurs, nous pouvons nous demander si les institutions réussissent réellement à pérenniser la démarche et si cette dernière ne doit pas être repensée pour être ajustée aux contraintes institutionnelles. Pour cela, un état des lieux doit être mené pour répondre à cet ensemble de questions : quelles sont les véritables difficultés des porteurs sur le long terme ? Comment conserver et archiver les séries photographiques pour les reconductions futures ? Comment transmettre les informations à travers le temps ?

Si le défi est relevé, l'OPP devient un outil de connaissance qui dépasse le cadre institutionnel et surtout qui s'inscrit dans le temps paysager. Il peut aussi devenir un outil décisif pour les professionnels du paysage afin de mettre en œuvre des projets de paysage ou de territoire en corrélation avec les trajectoires paysagères étudiées et souhaitées : (i) étudiées parce que les OPP ont permis de les appréhender ; (ii) souhaitées parce que les OPP ont été un support de participation entre les différents acteurs du territoire. En effet, la difficulté actuelle à prendre en compte le paysage et ses dynamiques dans les politiques publiques est liée étroitement à cette notion de temps. Ayant des mandats courts, des mandats quinquennaux, les élus locaux privilégient des actions synchroniques montrant leur investissement sur le territoire auprès de l'électorat plutôt que des actions sur le long terme en faveur du paysage et de son développement. Nous postulons que les élus locaux tout comme les citoyens ont peu conscience des évolutions paysagères sur le long terme et de l'impact de leurs prises de décision

102 La production de cartes postales décline en raison d'un certain nombre de facteurs comme la mobilité des touristes permettant l'éloignement des « hauts lieux touristiques où la carte postale abonde », popularisation de l'appareil photo, la démocratisation de l'appareil téléphonique qui permet aux voyageurs de donner de leurs nouvelles, etc. (Éveillard, 1999, p. 12).

sur le paysage. Dans ce sens, les OPP pourraient être un support pédagogique pour appréhender les temps du paysage et un outil produisant des indicateurs paysagers en appui à la décision publique et à l'évaluation des politiques publiques.

L'OPP semble un outil réconciliant le temps du paysage avec celui des acteurs du territoire, gardant dans le présent une trace des expériences passées et projetant les paysages dans le futur. Plus encore l'OPP pourrait permettre d'appréhender les logiques sociales sur les dimensions espace-temps comme l'explique Bernard Elissalde sur la géographie : « L'objectif n'est pas de converger vers un présent finalisé, mais au contraire d'édifier un pont dont l'arche projette un présent, animé par des logiques spatiales identifiées, vers des futurs possibles à défaut d'être certains » (Elissalde, 2000, p. 229). Il ne s'agit pas d'envisager le devenir du paysage en prolongeant les tendances actuelles (Donadieu, 1995, p. 411) mais d'établir des connaissances solides sur les dynamiques paysagères pour guider les décisions publiques actuelles.

Conclusion. Comblent l'amnésie paysagère par les OPP

Ce chapitre a mis en lumière la dimension temporelle des dynamiques paysagères, celles des représentations sociales face aux changements paysagers mais aussi celle de la photographie, des séries photographiques et de la démarche OPP. Les dynamiques paysagères sont causées par les actions humaines provoquées par les choix individuels ou collectifs et par les processus naturels et leurs interrelations. Ces mécanismes de transformation s'inscrivent dans différents rythmes temporels. Du temps très long au temps au temps très court, les dynamiques paysagères modifient la forme paysagère de manière complexe car chacune a son propre rythme et se déploie sur un espace spécifique. Les rythmes paysagers ne sont pas forcément perçus car certains trop lents ou trop rapides ne sont pas en adéquation avec la temporalité humaine. Des décalages apparaissent entre les évolutions effectives qui ont entraîné des changements factuels dans le paysage et les représentations sociales face à ces changements. Les décalages suscitent parfois des malentendus entre les groupes d'acteurs qui appréhendent les dynamiques paysagères selon différents degrés occasionnant des conflits d'usage. Les crises écologiques sont notamment représentatives des décalages entre compréhensions ou incompréhension des formes paysagères. Les OPP ont pour objectif d'enregistrer une mémoire des paysages visibles pour capter les rythmes qui sont difficilement saisissables par l'œil et pour remédier à la mémoire sélective des êtres humains où certains changements paysagers font partie des souvenirs mais de manière lacunaire et d'autres sont oubliés voire ont été ignorés, sorte d'amnésie paysagère.

Pour constituer une série photographique, une observation *in situ* de la part du photographe ou plutôt le photo-géographe est nécessaire. Une situation paysagère advient, le photo-géographe interagit avec le paysage sur un espace donné et à un moment donné, cette situation est unique et ne pourra se reproduire. C'est dans ce contexte qu'il va saisir par l'acte photographique des indices paysagers qui ont pour vocation de traduire les dynamiques paysagères déterminées au préalable par le comité de pilotage OPP. La photographie fige ce moment, fixe les indices paysagers dans un cadre et réduit leur consistance par la planéité. Cette image fait référence à la fois au présent « ça c'est ça, c'est tel ! » (Barthes, 1980, p. 15), au passé « la chose a été là » (*ibid.*, p. 120) et plus encore si l'indice paysager est le résidu d'un paysage disparu. Dans tous les cas, la photographie garde en mémoire dans le présent un instant passé (Garrigues, 2000). Ce point de vue initial sera reconduit selon des intervalles de temps réguliers déterminés selon le rythme de

la dynamique suivi. Au final, la série photographique ne peut saisir les dynamiques paysagères car, l'image fixant, les mécanismes de transformation sont arrêtés momentanément de manière fictive. Elle donne à voir la résultante de ces dynamiques.

Selon la fréquence de reconduction, les séries photographiques restitueront les résultantes des dynamiques paysagères de manière plus ou moins finement. Ayant des rythmes différents, certaines seront relativement bien restituées, d'autres seront absentes car se déployant dans l'entre-temps de deux photographies successives ou se déployant dans une durée qui dépasse celle de la série photographique.

Quant à la démarche OPP, sa temporalité est dépendante de celle de l'institution porteuse, de sa capacité la pérenniser tant dans les reconductions photographiques sur le long terme, tant dans l'exploitation et la diffusion du corpus. Une fois en cours de constitution, les séries photographiques peuvent être analysées par l'institution porteuse avec une étude tournée vers le passé, une étude diachronique pour éclairer le présent et offrir des pistes de réflexion pour demain. Étant donné que la mémoire humaine est fragmentaire, que certaines évolutions ne sont pas conscientisées, les séries photographiques peuvent être un support pour raviver cette mémoire et prendre conscience de l'impact des choix individuels et collectifs sur l'évolution du paysage ; auquel cas les Observatoires seraient des outils adaptés à la fois au temps des paysages, au temps institutionnel et au temps des acteurs du territoire.

Conclusion

Jalons théoriques

Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps

Nous avons isolé de manière artificielle les dimensions sociales, spatiales et temporelles des Observatoires Photographiques du Paysage parfois avec peine puisqu'elles font partie inhérente de la même réalité. Toutefois cet exercice a permis de déconstruire l'ensemble des problématiques relatives aux OPP. Depuis le début du XX^e siècle, « la politique du paysage français est restée patrimoniale et conservatrice. Elle gère, selon des stratégies de ségrégation spatiale la mémoire culturelle et le patrimoine génétique, mais ne se prête pas ou peu à anticiper l'avenir des espaces sans qualités » (Donadieu, 1995, p. 411). Face à ce constat, face à ces espaces sans qualités, ces paysages mal gérés, les politiques publiques se sont renouvelées en profondeur à partir des années 1990 afin de modifier de manière plus favorable leurs trajectoires. Certes certains paysages sont dégradés et la société post-industrielle y contribue grandement mais ils le sont d'autant plus lorsque l'on en a conscience et que l'on les souhaite les revivifier. Cet investissement nouveau pour les paysages ordinaires, le creux des paysages remarquables fait écho à la société à *paysagement* théorisée par Augustin Berque (Berque, 1989).

Il s'agit alors de fixer des objectifs de qualité paysagère pour tous les paysages sans exception et sans entraîner des inégalités sociales et spatiales. Vaste programme lorsque l'on sait que suivant les différents groupes sociaux, selon les territoires et selon les contextes sociopolitiques, les représentations sociales et les aspirations pour leur devenir diffèrent. Il est devenu crucial d'identifier, de caractériser, de qualifier les paysages et leurs dynamiques pour les appréhender en tant que résultante factuelle de l'interaction Homme/milieu sur l'espace physique et en tant que construit social.

Cette connaissance des paysages a pour objectif de mettre en œuvre une véritable stratégie publique qui intègre les caractéristiques factuelles et sociales évolutives des paysages dans des politiques spécifiques au paysage mais aussi dans les politiques sectorielles (transport, urbanisme, agriculture, etc.). « Le paysage est en permanence mobile même si la lenteur de ses

mouvements peut laisser l'illusion de la stabilité. Privilégier un état qui corresponde à un moment de l'histoire ou un type de représentation, c'est aller à l'encontre de cette mobilité qui caractérise le paysage. » (Marty *et al.*, 2007, p. 416). Le but est « d'anticiper des transformations qui ne seront souvent perçues que plus tard par les sociétés » dans les projets de territoire (Lespez & Ballouche, 2009, p. 6). Peu d'instruments évaluent de manière systématique les mécanismes de transformation des paysages parce qu'ils sont complexes. Effectivement, les dynamiques paysagères se déploient à travers le temps long jusqu'au temps très court et sur des étendues variées, du grand paysage à l'élément de paysage. Elles résultent des facteurs naturels et/ou humains.

Nous avons explicité le rôle des représentations sociales dans les changements paysagers, elles sont le cœur de l'action. Comme les paysages, les représentations sociales évoluent. Même la perception au sens cognitif du terme évolue : « chez l'homme la perception change, tout comme le type de conscience qu'il y en a » (Hall, 1971, p. 107). La vue, qui est pourtant aujourd'hui le sens dominant dans la culture occidentale, ne l'a pas toujours été : « La vue est le sens qui chez l'homme s'est développé le plus tardivement, c'est le plus spécialisé » (*ibid.* p.62). Mesurer les dynamiques paysagères, c'est prendre en compte l'ensemble de ces facteurs de transformation pour appréhender leurs mécanismes.

Les OPP a pour objectif de constituer une mémoire visuelle des paysages en les re-photographiant à l'instant t à des intervalles de temps régulier. Cette démarche permet de saisir la résultante visible des dynamiques paysagères en présence sur un territoire donné, chose difficilement faisable par l'homme non outillé car le temps des dynamiques paysagères est loin d'être celui de l'Homme. Les Observatoires permettent d'archiver ces paysages « hors-temps » sans être déformés par la mémoire humaine : « la photographie reproduit tout le visible, vu et non vu, sans sélection et sans perte (" tout ce qui est réellement visible dans l'objet ") » (Rouillé, 2005, p. 45) tandis que lors d'une situation paysagère – interaction entre un individu et un paysage à un moment donné sur un espace donné -, l'individu sélectionne des informations parmi une multitude d'autres disponibles, il les interprète. Il retiendra qu'une partie qui sera déformée par ses représentations individuelles et sociales.

Les paysages et leurs mécanismes de transformations ne sont pas uniquement constitutifs de faits matériels, ils sont une construction sociale. Dans ce sens, la démarche OPP intègre cette dimension sociale puisqu'elle permet d'appréhender trois contextes sociaux clefs. Le premier concerne le processus de sélection des points de vue initiaux par le comité de pilotage et le photographe. Le choix des photographies est la résultante d'une double interprétation, celle du photographe et celle du comité de pilotage. Le deuxième se rapporte à la réception des séries photographiques par le public (hors comité de pilotage). Pour Emmanuelle Garrigues, il s'agit dans ce cas de la sociologie du regard. « On analyse, non plus tant le contenu lui-même du corpus, que les effets de perception, de réception et de production du dit corpus. ». La troisième dimension sociale est relative à l'étude du contenu visuel des séries photographiques. Cette

analyse revêt une dimension de sociologie visuelle : « on considère des corpus photographiques situés dans le temps, l'espace et une société ou un milieu donnés (comme l'œuvre de Sanders sur l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, ou encore le corpus de la Goutte d'or sur un quartier de Paris sur 15 ans) ». (*loc. cit.*). Cette sociologie visuelle et cette sociologie du regard peuvent s'effectuer à travers le temps. En effet, si le corpus est toujours en cours de constitution et s'il est archivé convenablement avec ses documents associés, il est possible d'avoir un outil d'observation qui dépasse le temps des acteurs du territoire et des projets politiques. Il correspondrait alors au temps du paysage. De la sorte, l'analyse des séries photographiques (dans leur construction et dans leurs réceptions) pourrait s'effectuer à plusieurs reprises pour mesurer notamment l'évolution des représentations sociales des acteurs du territoire face au paysage.

La démarche OPP s'articule également avec l'échelle spatiale du paysage. Premièrement, l'échelle de la photographie peut s'articuler avec l'échelle du paysage (élément, structure, unité et ensemble), néanmoins des méthodes de prises de vue en corrélation avec les caractéristiques paysagères doivent être déterminées. Deuxièmement, l'entrecroisement de plusieurs points de vue comme c'est le cas pour la démarche OPP permet d'appréhender les caractéristiques qui sont récurrentes et celles qui sont singulières. Même si elles ne peuvent être représentatives d'un territoire, les séries photographiques semblent donner à voir des informations sur les caractéristiques paysagères, les mécanismes de transformation, les pratiques et les usages dans les paysages. L'analyse des séries OPP peut s'effectuer à partir de l'échelle spatiale du paysage formalisée par l'État afin que les collectivités territoriales, qui utilisent cette même échelle, puissent s'emparer de ce travail dans leurs projets. Il s'agit alors de questionner les OPP dans leurs potentialités à renseigner les dynamiques paysagères et leurs représentations sociales dans la double perspective du temps et de l'espace. Ceci a notamment pour objectif d'élaborer des méthodes pour enrichir les connaissances des paysages sur le long terme et à plusieurs échelles spatiales. L'exploitation des OPP pourrait aussi nourrir les documents de planification et de connaissance de la gouvernance territoriale. La recherche interroge également le rôle et les usages des OPP dans les actions de sensibilisation auprès des habitants et comme support de médiation paysagère, car selon Yves Lacoste :

« Réfléchir sur les paysages, ça ne doit pas seulement consister à éclairer certains spécialistes, et finalement pour ceux qui sont au pouvoir, la façon dont "les gens" se représentent les espaces où ils vivent, les espaces où ils vont en vacances [...] Il faut s'efforcer d'aider le plus grand nombre de citoyens à savoir penser l'espace, et d'abord l'espace où ils vivent, pour être plus en mesure de dire clairement ce qu'ils veulent » (Lacoste, 1977, p. 19)

Ce propos ci-avant est quasiment visionnaire toutefois la thèse n'a pas pour objectif d' « aider le plus grand nombre de citoyens à savoir penser » mais de renforcer les passerelles entre les différents savoirs pour enrichir ceux sur les paysages et *a fortiori* les manières de dialoguer et d'échanger sur notre façon d'habiter et voir le monde.





État de l'art

Usages et genèse des OPP

Introduction

État de l'art

Genèse et usages des OPP

[A propos de la démarche OPP] « L'idée est intéressante mais sans plus. Après qu'est-ce que l'on fait de cet intérêt. Il y a des endroits où objectivement, il va se passer plein de choses. Alors ça peut peut-être permettre à certains de faire des analyses, de tirer des conclusions, de mener une étude sur ces évolutions. [...] Disons c'est une démarche conservatoire, on accumule des informations qui seront éventuellement utilisées par quelqu'un plus tard. Mais on en sait rien ». Jean-Christophe, 59 ans, Pléneuf-Val-André

Les OPP entre héritage, novation et scepticisme. Le paysage, la photographie et l'analyse de cette agrégation nécessitent une ouverture disciplinaire pour aborder le paysage et pour traiter de la photographie qui jusqu'alors a été théorisée pour l'essentiel par les historiens de l'art, les anthropologues, les sociologues et les sémiologues. Les géographes se sont aussi intéressés à la photographie à partir du début du XX^e siècle pour enregistrer le paysage, néanmoins rares sont les textes qui mettent en lumière une épistémologie de la photographie au regard de la discipline, ce jusque dans les années 2000. Souvent considéré comme une simple illustration et/ou objet de méfiance, le contenu visuel de la photographie de paysage est souvent sous exploité. Son langage est moins maîtrisé comparé à la carte où spatialité et thématique sont synthétisées et lisibles *via* un langage normé. Pourtant, la photographie de paysage garde en mémoire des territoires explorés, fait voir le monde aux « autres » – ceux à qui on présente les images – et donne à comprendre le monde des « autres » – ceux qui nous présentent des images -. Elle est aussi un objet intermédiaire pour faciliter les interactions verbales – entre une personne enquêtée, un enquêteur et une thématique étudiée par exemple.

Ces usages semblent pouvoir être des usages attribuables à la photographie répétée. Entendons par photographies répétées (ou par reconductions photographiques), les photographies qui sont réitérées dans le temps à partir d'un protocole de reconduction rigoureux. Les Observatoires ont pour but de constituer des archives de photographies répétées à partir d'une démarche singulière (comité de pilotage, sélection d'axes thématiques, etc.). Ainsi, les photographies

répétées résultent du protocole photographique sans pour autant être constitutives d'un OPP si la démarche n'est pas effective.

Par ailleurs, les politiques publiques conçoivent des documents de planification et de connaissance pour encadrer le développement de leur territoire en y intégrant la dimension paysagère. La caractérisation des paysages, l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations sociales doivent être explicitées. Cependant, aucune étude à ce jour n'expose le vocabulaire visuel employé dans les documents territoriaux pour traiter des paysages et des potentialités des OPP à les alimenter. Aussi, les apports des photographies répétées n'ont pas été mis en perspective par rapport autres représentations employées en géographie et dans les documents territoriaux (cartes, photographies aériennes, etc.).

L'ensemble de ces usages potentiels des OPP doit être confronté avec leurs usages actuels pour comprendre leurs facteurs limitants à devenir un outil notoire de la gouvernance territoriale. Les fonctionnalités, la valorisation, l'exploitation des Observatoires Photographiques du Paysage en France et à l'international n'ont jamais fait l'objet d'un bilan complet pour véritablement comprendre leurs capacités à être appui aux discussions politisées/citoyennes/scientifiques.

Le chapitre 4 vise à montrer les apports et limites des photographies et des photographies répétées en fonction de cinq usages – inventories, prendre en note, suivre, lire et interpréter les paysages -. Ceci est mené à partir d'exemples précis issus de l'histoire des commandes publiques photographiques et celle des sciences humaines et sociales. Il s'agit aussi de mettre en lumière la genèse des OPP.

Le chapitre 5 explicite l'utilisation des photographies (répétées) de paysage dans la gouvernance territoriale *via* l'analyse de six documents de planification et de connaissance bretons. Cette étude est l'occasion d'interroger le langage des représentations visuelles de la géographie à expliquer les paysages. Les séries photographiques OPP sont également questionnées concernant leurs apports et limites à nourrir ces documents.

Le chapitre 6 est consacré à un état de l'art sur les OPP. Après un détour international, nous expliciterons le foisonnement des OPP dits « locaux » en France depuis les années 2000. Impulsée au départ par l'État, la démarche OPP connaît actuellement des innovations techniques, thématiques et méthodologiques. Démarche au départ élaborée pour les experts du paysage, elle devient aussi celle des habitants. Ce vivier considérable pour la rénovation de la connaissance sur les paysages montre également des faiblesses quant à l'exploitation et à la valorisation des données.

Chapitre 4. Les usages possibles des OPP

Enregistrer, inventorier, suivre, restituer, mémoriser, archiver, montrer, démontrer, communiquer, illustrer sont autant d'usages que permet la photographie de paysage. Dès son invention, les savants voient dans la photographie « une imitation on ne peut plus parfaite de la réalité » qui va surpasser le savoir-faire des copistes (Dubois, 1990, p. 21). François Arago, astronome, physicien et homme politique français présente le daguerréotype¹⁰³ à la séance de la chambre des députés le 3 juillet 1839 puis à l'académie des sciences le 19 août de la même année. Même s'il ne mentionne pas le paysage, il y fait allusion en explicitant la facilité et la rapidité du procédé photographique « à prendre la vue d'un monument, d'un quartier d'une ville, d'un site [...] à prendre des vues du pays » (Arago, 1839, pp. 37-38). En plus de cette rapidité d'exécution, il va permettre d'accumuler des ressources précieuses pour la mémoire de la nation et pour la science (*loc. cit.*). Dès le XIX^e siècle, les sciences et les instances politiques par des commandes publiques expérimentent la photographie ; apports, limites et polémiques photographiques émergent très tôt dans la littérature. Les artistes pratiquant la photographie contribuent également aux discussions.

Il ne s'agit pas ici d'inventorier de manière exhaustive l'ensemble des usages de la photographie dans les sciences humaines et sociales, dans les commandes publiques photographiques et dans les pratiques artistiques car son histoire est courte mais son historicité est déjà épaisse. L'objectif de ce chapitre est de souligner les usages liés à la photographie et plus particulièrement aux archives photographiques incluant des photographies répétées (*cf.* Introduction de la partie 2) qui font écho aux usages potentiels des Observatoires Photographiques du Paysage. Ces derniers sont considérés comme des archives de photographies répétées construites à partir d'une démarche singulière. Cinq usages principaux sont associés aux OPP :

- inventorier de manière exhaustive les paysages pour les archiver dans des perspectives de patrimonialisation (4.1) ;
- prendre en note les paysages pour comprendre les terrains d'étude (4.2) ;
- suivre les paysages pour enregistrer leurs évolutions (4.3);

103 Premier procédé photographique conçu par Louis Daguerre en 1835 qui perfectionne le procédé héliographique mis en place par Joseph-Nicéphore Niépce dans les années 1820.

- lire les paysages à travers les « autres » regards pour appréhender les représentations sociales sur les paysages et découvrir ou redécouvrir les paysages (4.4) ;
- interpréter les paysages à travers les discours associés aux photographies pour éclairer les représentations sociales sur les paysages mais aussi pour montrer l'exploitation politique des images paysagères (4.5).

Ces cinq usages révèlent un certain nombre de préceptes qui ont été déjà formulés dans le passé. Les exemples choisis sont développés en lien avec leur contexte social et politique car les différentes utilisations de la photographie de paysage sont représentatives d'implicites contribuant à la construction culturelle du paysage.

4.1. Inventorier les paysages : de l'inventaire exhaustif à l'inventaire thématique

La photographie permet d'échantillonner le monde et de le rapporter chez soi. Elle relate visuellement des faits sociaux et géographiques. En tant que trace du réel, les chercheurs l'exploitent pour étudier *in situ* et *ex situ* leurs terrains, et les institutions publiques commandent des missions photographiques pour appréhender des phénomènes qui se déroulent sur leur territoire ou dans leur champ de compétences.

Dans un premier temps, la photographie est un moyen pour les scientifiques d'analyser des phénomènes sans avoir recours à un déplacement physique grâce à la commande de clichés auprès des opérateurs. Dans un second temps, puisque la photographie permet de fixer autant d'éléments souhaités, elle a la capacité d'inventorier des données pour archiver l'état du monde. En ce sens, la notion de protocole intervient pour répondre à ce dessein. Enfin, nous verrons que le protocole photographique dans les institutions publiques et notamment au travers de l'exemple de l'Inventaire général du patrimoine culturel permet de préciser des règles à suivre pour réduire le parti pris du photographe.

4.1.1. Étudier le monde dans son cabinet : les photographies d'ailleurs

La photographie de paysage est absente ici parce que les géographes du XIX^e siècle, mis à part quelques exceptions que nous mentionnerons dans le point 4.2, ne s'emparent pas de ce nouveau procédé. Le corpus iconographique des paysages du XIX^e siècle est produit soit par les artistes comme un appui aux études préliminaires pour peindre leurs toiles, soit par les amateurs et opérateurs pour concevoir « des albums de voyage dans des pays plus ou moins lointains et exotiques » (Dubois, 1990, p. 27) et par les éditeurs de cartes postales. La pratique de la photographie n'a pas pour vocation à contribuer à l'élaboration d'un savoir géographique même si la première photographie fut celle d'un paysage, *Point de vue du Gras* par Joseph-Nicéphore Niépce en 1826 dans le village de Saint-Loup-De-Varennes (Saône-et-Loire).

Par ailleurs l'anthropologie, qui a un véritable rôle dans l'avènement de la photographie dans la recherche, a pointé dès le début les limites de l'image photographique. Au XIX^e siècle, les anthropologues structurent et scientifisent la discipline nouvelle. Puisqu'il était considéré comme « une preuve irréfutable de l'existence des faits observés » (Conord, 2007, p. 12), le procédé photographique est introduit dès sa création dans les sciences ne serait-ce que pour asseoir la légitimité scientifique par la technique. Cette période est marquée par une volonté de classer la connaissance du monde par la taxinomie et les expéditions (notamment encouragées par les politiques coloniales). « Toute science commence en effet par une phase systématique : accumulation et classement d'objets ou de faits » (Lebart, 2002, p. 2) et « le discours sur l'image photographique est donc celui de la ressemblance » (Dubois, 1990, p. 31).

Dans son ouvrage *La photographie, un miroir des sciences sociales* (1996), le sociologue Sylvain Maresca retrace l'historique de l'utilisation de la photographie en sociologie et en anthropologie. L'anthropologue, « homme de cabinet » au XIX^e siècle, récolte la matière photographique par « les voyageurs, missionnaires, officiers coloniaux, au contact direct des populations exotiques » (Favrod, 1989, cité dans Maresca, 1996, p. 125). La photographie révèle ici des faits lointains et prouve qui plus est ces faits :

« La photographie se révéla précieuse, voire unique, aux yeux des anthropologies du XIX^e siècle parce qu'elle leur apportait la certitude que les choses ou les êtres dont ils découvraient l'image existaient bel et bien, tels quels, puisqu'ils avaient été photographiés. Les clichés tranchaient avec les croquis et les dessins de voyageurs dont la véracité était toujours sujette à caution. Au moyen de la photographie, les savants pouvaient, ou du moins croyaient, "mettre sous les yeux" de la communauté scientifique des faits exotiques indiscutables. » (*ibid.*, p. 124)

Dès les années 1840, les peuples dits « exotiques » sont photographiés à des fins anthropologiques tels que les Maoris de Nouvelle Zélande (Maresca, 1996 ; Conord, 2007). Se basant sur des études anthropométriques – études des proportions physiques pour distinguer les êtres humains -, l'homme de cabinet constate que la photographie n'est que trace du réel et ne peut suffire à caractériser des typologies humaines. Peu de réflexions ont été menées quant à la méthode de prise de vue sur le terrain par les opérateurs. Après quelques courtes décennies d'expérimentation, la photographie va être bannie de la discipline jusqu'à ce que l'anthropologue et sociologue Bronislaw Malinowski au début du XX^e siècle utilise la photographie dans son travail de terrain (Garrigues, 2000). La photographie anthropologique, au XIX^e siècle, connaît un engouement succinct, car elle ne fait pas encore l'objet de protocole de prise de vue d'autant que le regard du photographe, ici, est dissocié de celui du chercheur. Elle pose aussi des questionnements épistémologiques sur l'analyse du contenu nécessitant une interprétation de la part du savant. Toujours dans l'optique d'enregistrer des faits lointains et en grand nombre, chercheurs et institutions vont s'intéresser à la question du protocole photographique pour notamment inventorier le monde.

4.1.2. Le protocole photographique en faveur de la mémoire du monde

Le tournant du XX^e siècle est une période où les sciences sociales et humaines sont en pleine ébullition pour se formaliser comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'anthropologie. Les sciences sont marquées par l'utopie de la connaissance exhaustive du monde, la connaissance encyclopédique telle que l'envisageait Denis Diderot. Nous allons nous intéresser à deux types d'inventaires à caractère paysager où la question du protocole photographique s'est posée : l'inventaire de la végétation belge par le botaniste Jean Massart (1865-1925) et « les Archives de la planète » d'Albert Kahn (1860-1940) piloté par le géographe Jean Brunhes (1869-1930). La définition de protocole donnée par la spécialiste des sciences de l'art Danièle Méaux pose son impact dans la création comme dans la réception de l'acte photographique :

« du grec "prôtocollon", au sens propre "ce que est collé en premier". Il n'est de protocole que formulé au préalable ; ce dernier présente donc des affinités avec le verbe et son aptitude à la normativité. Lorsqu'un protocole se trouve conjugué à la pratique photographique, il désigne ce qui se trouve posé en amont du "faire" concernant la réalisation des images ou bien leur interprétation. Ainsi, le protocole est constitué de modalités précises qui régissent l'exercice de prise de vue ; mais, une de ses particularités étant d'être affiché comme tel, sa nature instruit aussi l'interprétation des images par le récepteur. » (Méaux, 2013, pp. 370-371).

Comme souligné par l'auteure, le protocole aide aussi le regardeur dans la compréhension de l'image photographique. Une poignée de chercheurs avant-gardistes vA utiliser la photographie pour inventorier les paysages en fixant leur protocole. « Les Archives de la planète » imaginées et financées par Albert Kahn sont un exemple notable pour discuter de la notion de protocole. En effet, ce banquier fortuné philanthrope décide à partir de 1912 de constituer un inventaire de la surface du globe *via* la photographie et le film. En 1931, la collection est composée de 72 000 plaques autochromes¹⁰⁴ restituant les manières de vivre et d'habiter, 4 000 plaques stéréoscopiques donnant à voir le relief et de 180 000 mètres de film (une centaine d'heures de visionnage) pour montrer le mouvement de plus de 50 pays du monde (Hervé, 1995). Ce projet utopique a pour objectif de connaître la diversité de l'homme, son authenticité et de « faire l'inventaire des disparités d'un monde en voie d'uniformisation » (*ibid.*, p. 188). Dans une idéologie positiviste, Albert Kahn considère que cette connaissance du monde permettra de faciliter la paix universelle. Pour mener cela, il demande à Jean Brunhes, l'un des pères de la géographie humaine de piloter « Les Archives de la planète » en organisant et en contrôlant les missions photographiques à travers le monde. Lorsque Jean Brunhes ne peut accompagner son équipe d'opérateurs, il les forme à la géographie humaine en prenant pour appui ses travaux de recherche. Dans son ouvrage *La géographie humaine. Essai de classification positive, principes et exemples* abondamment illustré de photographies (1910), il classifie les faits en trois groupes :

- Premier groupe : faits d'occupation improductive du sol (maisons, chemins),

104 Ces plaques permettent de restituer la couleur à partir d'une émulsion c'est-à-dire une couche photosensible à base de fécule de pomme de terre. Le fonds iconographique est accessible en ligne sur le site internet : <http://albert-kahn.hauts-de-seine.net>

- Deuxième groupe : faits de conquête végétale et animale (animaux domestiques, champs et jardins),
- Troisième groupe : faits d'économie destructive (dévastations végétales et animales, exploitations minérales).

Les opérateurs devront donc considérer ces trois groupes lors de leurs prises de vue. Jean Brunhes instaure aussi une fiche connexe à chaque photographie où date, lieu et sujet du contenu visuel sont à renseigner. Flore Hervé, qui travaille dans le musée et le jardin d'Albert Kahn, explicite que selon la classification de Jean Brunhes, les archives sont composées de deux groupes comme le montre la séquence photographique 8 :

Pour le premier, « on distingue prioritairement l'environnement et l'habitat : les paysages, les maisons, les monuments, tout type d'architecture puis viennent les scènes de la vie quotidienne, l'élevage et l'agriculture, les moyens de locomotion ou de transport (le chemin de fer notamment). Le deuxième groupe fait référence à une géographie économique et sociale, d'une part, et à une géographie politique et d'histoire, d'autre part ; il montre des phénomènes sociaux comme la religion, les fêtes diverses, les mariages et les enterrements [...] » (Hervé, 1995, p. 194).

Le protocole mis en place par Jean Brunhes a pour but d'obtenir des archives homogènes et scientifiques en donnant des instructions en termes de contenus visuels et d'informations connexes. Le corpus photographique et filmique est diffusé par Jean Brunhes lors de ses cours et conférences à la Sorbonne et au Collège de France. En effet, le but de ces archives est d'« instruire l'élite » pour « organiser l'Avenir » (Bloom, 1994, cité par *ibid.*, p. 198). La photographie à travers cet exemple a une double visée : inventorier et enseigner. Elle donne à voir de faits lointains qui sont enregistrés selon un protocole issu de la géographie humaine dans des perspectives universalistes.

Le protocole fixé par Jean Massart est défini par le contenu visuel mais aussi par le cadrage. Jean-Massart est professeur de botanique à l'université libre de Bruxelles, il étudie l'adaptation des végétaux à leur milieu en Belgique et à l'international (Indonésie, Algérie, Brésil), de la fin des années 1880 jusqu'au début des années 1920 (Denaeyer-De Smet *et al.*, 2006). Malgré un matériel photographique encore difficilement transportable à l'époque, Jean Massart réalise des milliers de photographies pour illustrer son travail scientifique. Il entreprend un inventaire photographique qui se veut exhaustif de la végétation belge pour l'élaboration d'un ouvrage en cinq volumes sur *Les Aspects de la végétation en Belgique*. Seulement deux volumes paraîtront en 1908 et 1912 (Massart, 1908, 1912) et seront composés de « quelques pages de textes seulement mais de cent soixante-six planches photographiques de grandes dimensions (30 x 40 cm) réalisées par Massart et représentant les paysages et les aspects de la végétation les plus typiques de quatre districts naturels de la Belgique » (Denaeyer-De Smet *et al.*, 2006, p. 33). En tant que botaniste, nous pourrions imaginer qu'il ait utilisé la photographie pour enregistrer les plantes à la façon d'un herbier. Cependant, il choisit essentiellement des larges points de vue pour saisir à la fois le détail proche et l'environnement paysager. Par la photographie, il cherche à montrer

les relations entre la végétation et la géographie du site¹⁰⁵. Lorsqu'une photographie ne peut donner à voir le contexte paysager et le détail végétal, il effectue alors deux photographies, l'un témoignant du paysage, l'autre de la végétation (*cf.* Séquence photographique 9). Aussi, « les informations fournies par les légendes dépassent le cadre habituel de la géographie botanique "scientifique" de l'époque. En effet, les paysages de Massart nous renseignent à la fois sur les formations végétales naturelles, sur les cultures, sur les pratiques agricoles et sur les autres activités humaines qui en découlent » (*ibid.*, p.34). Cet exemple nous montre comment la photographie permet de répertorier et classer les données scientifiques depuis l'observation du terrain en fonction des besoins de l'étude. Le travail rigoureux de localisation géographique et de description textuelle des photographies traduit les intentions du photographe et les éléments à voir sur la photographie. Durant la moitié du milieu du XX^e siècle, l'usage de la photographie dans les sciences a pour objectif d'enregistrer des données paysagères de manière exhaustive, et ce, sur de vastes échelles géographiques afin de maîtriser symboliquement les connaissances sur le monde et de les archiver chez soi par l'image. L'œuvre photographique de Jean Massart ne s'arrête pas à cet inventaire, elle a contribué aux prémices de la protection de la nature. Comme pour l'Inventaire général du patrimoine culturel, la photographie est un appui pour la conservation et préservation du patrimoine naturel et bâti.

4.1.3. Le rôle de la photographie dans les inventaires patrimoniaux

Au-delà de l'utopie d'une connaissance universelle du monde, la photographie est un médium utilisé pour élaborer des inventaires thématiques en lien avec la protection et la conservation du patrimoine bâti et naturel. Trois rôles sont clairement assignés à la photographie dans ce contexte : archiver, étudier et communiquer. En parallèle de ses études botaniques, Jean Massart est un homme investi dans le militantisme en faveur de la protection de la nature. Dans son ouvrage *Pour la Protection de la Nature en Belgique* (1912), après avoir explicité l'intérêt de protéger la nature et dressé un état des lieux des mesures de protection à l'international, il propose un programme de mesures spécifiques à la Belgique dans l'optique de conserver certains espaces naturels, certaines espèces faunistiques et floristiques. Dans ce même ouvrage, il établit une liste de 75 sites de nature différente (marécage, rocher, ancienne carrière, bois, etc.) qui, selon lui, nécessitent une protection urgente. La plupart des sites font l'objet d'une description, des éventuelles dégradations et de mesures opérationnelles à prendre ; une ou plusieurs photographies présentent le site. Ici, la photographie permet de constituer une archive visuelle et utilisable sur le patrimoine.

105 Un extrait du corpus iconographique produit est accessible en ligne : <http://www.recollectinglandscapes.be>

En France, l'Inventaire général du patrimoine culturel a pour objectif de repérer de potentiels monuments naturels ou bâtis à protéger¹⁰⁶. Il a trois missions : « recenser, étudier, faire connaître » (Malinverno, 2009, p. 15). Créé en 1964 par l'État, sous le nom d'inventaire des richesses artistiques, l'inventaire prend sa dénomination actuelle en 2004 et il devient une compétence du Conseil régional. Depuis 1964, à chaque fois qu'un élément potentiellement intéressant est repéré sur le territoire, le photographe professionnel et le chercheur effectuent une campagne photographique selon le protocole déterminé. L'élément est photographié dans son contexte puis fait l'objet d'une prise de vue frontale à la façon du couple allemand Bernd et Hilla Becher¹⁰⁷, de prises de vue de côté et de détails (*cf.* Séquence photographique 10). De la sorte, le photographe, par ces règles photographique dictées, ne propose pas une démarche artistique qui lui est propre où son regard prime sur les prises de vue mais il participe à la constitution d'une archive photographique homogène qui se veut neutre. L'ensemble iconographique est ensuite étudié et peut faire l'objet de publications scientifiques et/ou de vulgarisation.

Loin d'être de simples illustrations, les images photographiques d'inventaire ont un triple usage et sont un dispositif réel de travail comme « preuve photographique, explication photographique et interprétation photographique » (Duhau, 2009, p. 59). Le protocole est pensé selon les objets à photographier et selon le travail d'analyse et de communication ultérieur. La compilation de ces dossiers documentaires contribue à l'archivage de ces éléments pris à l'instant t qui seront potentiellement intégrés dans le patrimoine culturel par des mesures de protection, ou qui, au contraire, se modifieront ou disparaîtront physiquement mais qui resteront présents dans la mémoire visuelle de l'Inventaire¹⁰⁸.

Les différents inventaires étudiés se réfèrent à des époques singulières et sont symptomatiques du renouvellement de la notion du paysage dans les politiques publiques et dans le contexte sociétal. Avec Jean Massart, la photographie sert à sensibiliser la société quant au paysage en évolution et à l'impact de l'industrialisation sur celui-ci ; la volonté de protéger la nature est emblématique de la première moitié du XX^e siècle (*cf.* Chapitre liminaire). Dans le même sens, « Les Archives de la planète » ont pour objectif de mémoriser des paysages qui sont voués à se transformer. Ces deux exemples ont montré la nécessité d'établir un protocole pour obtenir un inventaire cohérent soit de manière exhaustive et thématique. Les deux collections

106 En France, les inventaires photographiques sur le patrimoine bâti sont hérités de la Mission héliographique. Cette dernière est commandée par la Commission des monuments historiques en 1951 et a pour objectif de constituer un fonds documentaire sur les édifices en ruine nécessitant une restauration urgente.

107 À partir de 1959, Bernd et Hilla Becher ont effectué un inventaire systématique des bâtis industriels délaissés selon un protocole photographique rigoureux. Ils ont marqué le style documentaire.

108 D'autres inventaires s'intéressent à garder en mémoire des paysages condamnés. La Commission du Vieux Paris, par exemple, s'attache à photographier systématiquement le patrimoine bâti parisien qui fait l'objet d'une procédure de démolition. Cette commission n'est pas récente puisqu'elle s'est constituée en réaction aux démolitions liées aux travaux haussmanniens et de la Commune (Dumont, 2009). Elle résonne avec le travail photographique mené par l'artiste Eugène Atget (1857-1927) qui a représenté le Vieux Paris entre 1898 et 1927 au moyen de cinq milles clichés (Lemagny *et al.*, 2000).

photographiques offrent un témoignage visuel du paysage quotidien de cette période. Quant à l'Inventaire général du patrimoine culturel mis en place plus tard, son protocole montre l'importance de la prise en compte du paysage par la photographie contextuelle. Le paysage, écrin ou objet du potentiel patrimoine participe à « l'invention du regard collectif » depuis les années 1970 grâce à cet Inventaire. La sociologue Nathalie Heinich s'y est intéressée et explicite qu'il s'agit de « rendre ces objets, littéralement, visibles » de communiquer cette expérience visuelle normée « à un "public" dispersé dans l'espace et le temps » pour notamment « construire le regard qui les fait advenir à l'attention collective et à la connaissance » (Heinich, 2010, p. 179). Ceci peut également faire écho aux inventaires précités. Il s'agit bien de donner à voir et de donner à connaître « aux autres » des objets photographiés accumulés sans contact physique avec eux.

Quel rapprochement pouvons-nous faire avec les Observatoires Photographiques du Paysage ? Tout d'abord, la démarche OPP procède à un inventaire en photographiant les paysages liés aux préoccupations paysagères du territoire. L'exhaustivité n'est pas de mise, en effet le comité de pilotage sélectionne un itinéraire faisant l'inventaire des points de vue les plus représentatifs des préoccupations. Les photographies sont ensuite répétées dans le temps grâce à un protocole de reconduction rigoureux. Dans la même vision de Nathalie Heinich sur l'Inventaire général du patrimoine culturel, les OPP ont pour objectif de rendre visible les évolutions du paysage à la fois auprès des institutions publiques et privées mais aussi auprès du grand public. Les Observatoires forment le regard et tentent d'établir une culture commune des paysages quotidiens et de leurs mécanismes de transformation. Ils sont également une prise de note du terrain afin d'appréhender les paysages par l'acte photographique et pour les étudier ensuite à partir des tirages.

4.2. Prendre en note les paysages : la photographie pour appréhender le terrain (*in situ* et *ex situ*)

Le terrain est ici envisagé comme le lieu géographique de la recherche scientifique. Les géographes font du terrain pour comprendre leur objet d'étude et leur contexte. Ils repèrent les caractéristiques paysagères et les interactions paysagères. Ils prennent en note ce terrain parcouru au moyen de mots, de croquis, de photographies, etc. Les sociologues et les anthropologues photographient les faits sociaux observés sur le terrain et leurs contextes dans lesquels ils se déroulent pour les garder en mémoire. Certains chercheurs théorisent l'usage de la photographie pour développer une sociologie visuelle et une anthropologie visuelle.

En se basant sur quelques exemples, ce point a pour objectif de montrer comment le statut de la photographie peut dépasser celui de la simple illustration pour devenir un objet de connaissance à part entière. Les séries photographiques des OPP peuvent être considérées comme tel, comme des prises de notes des paysages.

4.2.1. La photographie de terrain par les géographes

Les géographes du XIX^e siècle utilisent guère la photographie, son utilisation est anecdotique. Formalisée vers 1870 avec Paul Vidal de la Blache, la géographie dite de « genre de vie » prône davantage la carte pour spatialiser les caractéristiques physiques des régions et la monographie pour éclairer l'influence de ces caractéristiques sur les modes de vie. Comme le synthétise le géographe Robin Larsimont, dans son article « "Dépoussiérer" des techniques anciennes pour stimuler l'observation sensorielle dans la pratique du terrain » (2013), le géographe jusqu'à la première moitié du XX^e siècle est un homme de terrain : « il est d'abord un grand marcheur qui acquiert sa connaissance du monde au fil des kilomètres, en partant des évidences sensibles et de l'observation du paysage » (*ibid.*, p. 3). Le croquis est de rigueur pour prendre en note le terrain. Néanmoins, nous l'avons vu, Jean Brunhes est l'un des pionniers de l'utilisation de la photographie en géographie mais aussi Emmanuel de Martonne (1873-1955) et Albert Demangeon (1870-1940).

Dans sa thèse de géographie physique traitant de la Roumanie (1902), Emmanuel de Martonne utilise la photographie de manière systématique sur son terrain, il fera plus de mille clichés sur les Carpates méridionales (Broc, 2010). À partir des études du géographe Denis Wolff (2006, 2009) nous apprenons qu'Albert Demangeon a, durant ses travaux, intégré des photographies prises depuis le terrain. Denis Wolff dit : « Il publie certes pour étayer sa démonstration, voire pour illustrer son travail, mais aussi pour nous prouver qu'il connaît le terrain » (Wolff, 2009, p. 3). La photographie a pour but d'aider à la démonstration géographique et manifeste la présence physique du chercheur sur son terrain. Depuis, la photographie de terrain s'est généralisée en géographie selon trois orientations.

Premièrement, elles sont un support pédagogique à tous les niveaux d'enseignement. Les manuels scolaires sont abondamment illustrés pour concrétiser le propos par des exemples de paysages (Mendibil, 2008). Durant les séances d'enseignement, le recours à des diaporamas présentant des photographies est récurrent, les images « imagent » les concepts expliqués en cours favorisant l'apprentissage des élèves.

Deuxièmement, les photographies permettent de donner à voir les spécificités paysagères d'une région dans les monographies géographiques comme dans l'ouvrage *Le jardin de vulcain : paysage d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des pays du massif central français* d'Yves Michelin (1995). Elles caractérisent aussi certaines typologies de paysages telles que les paysages ruraux dans l'*Atlas des campagnes de l'Ouest* (Margetic *et al.*, 2014) par exemple.

Troisièmement, elle est utilisée pour analyser le terrain. Certains laboratoires élaborent des banques d'images afin d'alimenter en continu les connaissances sur un territoire donné. Pour exemple, le laboratoire GEODE a archivé environ 7000 photographies de la vallée des Pyrénées

Haut-Videssos¹⁰⁹. Dans le même sens, les chercheurs de Besançon du laboratoire ThéMa développent des méthodes à partir des photographies afin d'appréhender le paysage factuel. Par exemple, les géographes Madeleine Griselin et Sébastien Nageleisen (2014) ont étudié deux itinéraires pédestres des chemins de Compostelle pour déterminer comment étaient perçus les paysages par les randonneurs. En avril 2002, ils ont photographié chaque itinéraire de manière systématique (toutes les 30 minutes à pied et toutes les 15 minutes en canoë) en saisissant la vue centrale depuis le chemin et le champ de vision de part et d'autre de cet axe central. Par la suite, ils ont reconstitué le continuum spatial et déterminé les typologies et rythmes des paysages traversés (*cf.* Séquence photographique 11). Des méthodes similaires ont également été expérimentées par les géographes lyonnais Mélanie Cossin et Hervé Piegay sur les hydrosystèmes fluviaux (1998.a). Dans ce cadre, la photographie de terrain permet de reconstituer les paysages linéaires, les biais relatifs à la méthode employée sont décryptés. Toutefois, rares sont les géographes qui se sont engagés dans des questions épistémologiques au regard des sociologues et anthropologues.

Depuis quelques années, de jeunes chercheurs en géographie font de la photographie une donnée centrale dans leurs récoltes de données sur le terrain et proposent un retour réflexif sur cette collecte. Olivier Thomas, a étudié durant sa thèse de géographie la condition des émigrants qui vivent dans la clandestinité entre Cherbourg et les côtes de la Manche (2011). Faisant de son terrain privilégié Cherbourg, il entreprend une recherche-action auprès des émigrants. En complémentarité avec son journal de terrain, Olivier Thomas utilise la photographie afin « d'inventorier, et donc de garder des traces, des composantes du fait clandestin, souvent fragiles et éphémères. » (Thomas, 2011, p. 36). Son travail de « notation par l'image » fait l'objet d'un cahier photographique composé de quarante photographies dans son manuscrit. Ce cahier propose une sélection de prises de vue légendées qui sont classées par ordre chronologique et il « propose un regard sur l'objet de recherche » (*ibid.*, p. 343). Outre les images présentant des faits sociaux (manifestation, écriteau, etc.), quinze photographies donnent à voir des paysages où les émigrants ont marqué leur empreinte. Comme le montre la séquence photographique 12, le premier paysage présente les restes d'un squat avec en arrière-plan un lotissement fraîchement construit ; le deuxième révèle un chemin façonné à mesure que les émigrants l'empruntaient. L'objet principal n'est pas le paysage mais celui-ci témoigne des événements passés par quelques indices. Selon Olivier Thomas, la photographie est la mémoire immédiate pour enregistrer son terrain en comparaison avec l'écriture qui est une forme de mémoire à long terme¹¹⁰. Comparer les lieux et redécouvrir des détails que l'on avait oubliés contribuent au rôle réflexif du chercheur. Pour lui, les photographies permettent de partager ses expériences et ses recherches.

109 La banque d'images est accessible sur le site internet : <http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/>

110 Le propos de l'auteur est issu d'une communication orale lors du séminaire *Filmer et photographier la recherche en sciences sociales* qui a eu lieu les 27 et 28 février 2014 à la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne.

Damien-Jordi Ballesta, docteur en géographie, a consacré son travail de thèse intitulé *Le projet photographique comme expérience et document géographiques* (2011) sur la photographie. Comment réaliser une recherche géographique à partir de l'image photographique ? En complément de son étude sur les photographies issues des commandes publiques, il a mis en place un projet photographique pour comprendre les manières d'habiter des athéniens afin de développer une connaissance empirique de la recherche photographique. Il s'agit pour lui d'effectuer des prises de vue qui questionnent les territoires et non qui confirment les connaissances déjà acquises dans l'optique de constituer des documents géographiques. Ce corpus lui a permis également d'approfondir ses questions de recherche sur la géographie grecque et sur la mise en place d'entretiens auprès des athéniens. Par ailleurs, il souligne la difficulté de la photographie à renseigner certaines thématiques comme l'évolution architecturale et patrimoniale : un travail complémentaire est nécessaire (entretiens, recherches bibliographiques, etc.), il faut s'appuyer sur la photographie et apprendre aussi à s'en détacher. Dans son manuscrit, il présente un certain nombre de ses photographies de terrain sans légende afin que la photographie ne soit pas une annexe du texte mais qu'elle soit bien un document géographique en tant que tel.

Ces deux travaux de recherche montrent que la photographie de terrain permet de retenir le terrain, de le garder en mémoire pour des analyses ultérieures. La prise de vue impose une réflexion sur le cadrage et sur le référent à photographier, un temps d'arrêt et une relation étroite entre le chercheur et le sujet photographique. L'acte de prise de vue enrichit le terrain puisqu'une situation se crée entre le terrain et le chercheur. Les archives ainsi constituées offrent la possibilité de revisiter le terrain, de voir des détails non retenus au départ. Les photographies aident à élaborer un recul critique par rapport aux expériences sur le terrain car les fragments du territoire photographiés peuvent être associés, comparés, etc. afin de mieux cerner l'objet d'étude. Les chercheurs qui s'engagent dans la pratique photographique développent également des manières de mettre en lumière ce travail par un mode de visualisation réfléchi dépassant largement l'illustratif. La photographie contient une information autre que celle transmise par le texte. Il s'agit d'un document photographique.

Olivier Lugon, historien de la photographie, distingue le style documentaire et le document (Lugon, 2001). Il explique tout d'abord que les fondements étymologiques sont différents : « "document", objet servant à documenter, et "le documentaire", genre parfois utilisé à cette fin » (*ibid.*, p.17). Il continue en s'appuyant sur les écrits de Walker Evans¹¹¹ : « Un document a de l'utilité, alors que l'art est réellement inutile. Ainsi, l'art n'est jamais un document, mais il peut en adopter le style (Evans, 1971, p. 87 cité par *ibid.*, p. 18). Plus loin, il précise que le document doit être conçu pour « construire des archives utilisables » et doit être moins coûteux que la photographie artistique (*ibid.*, p. 19). Aussi la photographie unique, la « belle photographie » ne

111 Walker Evans (1903-1975) est un photographe américain qui a notamment participé à la Farm Security Administration.

peut satisfaire la recherche, l'accumulation iconographique apporte une documentation bien plus complète sur un lieu, un fait, un usage donné.

Le document photographique, selon les auteurs précités permet en géographie de poser les hypothèses sur le terrain et d'y répondre avec l'apport d'autres sources. Pour Olivier Thomas et Damien-Jordi Ballesta, la photographie prise depuis le sol est une véritable entrée méthodologique pensée comme telle. Ce parti pris y est militant afin de restituer les bénéfices de la photographie en géographie. Pour les sociologues et les anthropologues, la photographie est un outil très usité dans les recherches.

4.2.2. La photographie de terrain pour les sociologues et les anthropologues

Cet écart disciplinaire a pour objectif de montrer que la sociologie et l'anthropologie ont conceptualisé la pratique de la photographie lors de l'enquête sur le terrain et de sa restitution contrairement à la géographie où les tentatives restent singulières. Les sujets photographiés dans les deux disciplines s'éloignent souvent de notre objet d'étude, le paysage. Même si les chercheurs photographient des paysages qui contextualisent la manière dont vivent les sociétés, ils s'intéressent surtout à garder la trace de contexte sociétal et des interactions sociales. Il s'agit d'exposer ici quelques avancées théoriques et méthodologiques suite aux réflexions de la sociologie et anthropologie visuelles. Par « visuel », entendons tout ce qui est relatif à la production et l'analyse de la photographie et du film. Nous allons nous concentrer principalement sur la photographie.

Pour Emmanuel Garrigues, les prises de notes photographiques en anthropologie débutent avec le travail de terrain de Bronisław Malinowski (1884-1942) dans le Pacifique occidental entre 1916 et 1922. En effet, « elles lui servent à tout : à décrire, à mémoriser, à raconter ; elles sont prétextes à des rencontres avec des informateurs ; elles lui servent d'introduction à ses observations de pratiques, ou à enregistrer ces dernières. » (Garrigues, 2000, p. 40). L'image photographique lui permet à la fois de retenir et analyser le terrain et d'être un support communicationnel avec la population enquêtée. Cependant, il théorise peu sur l'utilisation de celle-ci. Il émet surtout des préconisations techniques à ce propos dans son journal de bord qui sera publié en 1967 (Maresca & Meyer, 2013).

Dans cette continuité, les anthropologues anglo-saxons Gregory Bateson et Margaret Mead, durant leurs travaux menés Bali de 1936 à 1938, ont utilisé la photographie afin de capter les interactions non verbales telles que les rites qui ne sont pas transmis par la tradition orale, la danse par exemple. Ils éditent en 1942 *Balinese Character : A photographic Analysis*, livre novateur pour l'époque (et encore aujourd'hui) qui est constitué d'une centaine de planches photos classées par thème, chacune étant accompagnée d'un texte sur la thématique et d'une légende sur les images (date, activités des personnages sur la photographie, etc.). La séquence photographique 13 extraite du livre nous montre des paysages, éléments de paysages et

pratiques agricoles de Bali. La séquence photographique 14 expose les usages liés à l'eau. Les auteurs photographient ici la même scène quotidienne à plusieurs reprises pour saisir les comportements et les interactions des balinais. Ils relatent à travers la photographie le contexte social dans l'espace-temps. Comme pour les expériences géographiques, les anthropologues emploient la photographie pour collecter des données et les restituer visuellement. Howard Saul Becker (1995) et Bruno Péquignot (2006) insistent sur l'importance du contexte de la prise de vue dans l'usage scientifique : « le document ne peut être compris qu'à partir du moment où l'on sait dans quelles conditions historiques, sociales il a été produit comme document » (Péquignot, 2006, p. 42).

Marqués par les expériences anthropologiques, l'avènement de la photographie documentaire et du photojournalisme (Becker, 1995), les sociologues développent à partir des années 1960 la sociologie visuelle autour de deux figures majeures Howard Saul Becker et Douglas Harper. La sociologie s'est attachée à comprendre la société par des données essentiellement quantitatives dans le but d'asseoir une légitimité scientifique. La sociologie visuelle, elle, a pour objectif d'accorder une place majeure aux données empiriques et « vise à fonder une recherche sur les images et avec les images pour savoir ce qui est vu et comment cela est vu » (Bou Hachem & La Rocca, 2007, p. 5). En s'immergeant dans le terrain, le chercheur pratique une méthode hypothético-déductive où après la formulation d'hypothèses, il déduit des résultats *via* une observation empirique (Joliet, 2014). La photographie permet de saisir des données qualitatives propres au terrain étudié. Plus encore, elle autorise de penser et théoriser le terrain : « quand nous photographions, nous pensons théoriquement, nous interprétons des thématiques sociologiques et les photos sont nos conclusions » (La Rocca, 2007, pp. 37-38). Dans son article « Photography and Sociology » (1974), Howard S. Becker explicite les différents protocoles de prise de vue tels que le suivi photographique d'une personne pendant plusieurs jours ou encore le suivi photographique d'un même lieu à différents moments de la journée ou de l'année. Pour Douglas Harper dans le cadre de son étude sur les vagabonds du nord-ouest américain (1998), la photographie est un outil de prise de notes de son voyage et une manière de communiquer avec l'autre. En somme, elle est un objet intermédiaire produisant un va-et-vient entre la théorie et le terrain, un va-et-vient entre l'expérience vécue du chercheur et celle de l'enquêté. Toutefois comme l'exprime Howard S. Becker suite à ces préceptes méthodologiques, il est difficile de généraliser des théories à partir de la photographie, elle ne peut tout exprimer. Il s'agit d'une approche sélective qui par le choix de la prise de vue implique une construction mentale du visuel sociologique. Cette prise de notes arrêtant l'espace-temps est un appui pour penser le terrain à partir de l'acte photographique lui-même et par l'analyse *ex situ*. Sylvain Maresca et Michaël Meyer dans *Précis de photographie à l'usage des sociologues* (2013), ouvrage à destination des étudiants pour produire, analyser et utiliser la photographie en sociologie, ont inventorié différentes thématiques étudiées par l'enregistrement visuel : la communication non verbale, les relations spatiales entre les individus, les interactions entre locuteurs et auditeurs dans le cadre de conversations, les mutations urbaines et enfin la culture matérielle.

Au-delà du travail théorique autour de la photographie, les sociologues et anthropologues centrent leurs investigations sur les relations sociales. La photographie des géographes peut les exclure du cadrage pour s'attacher à l'apparence visuelle du territoire. Le constat de la photographie vidée de toutes interactions sociales est valable pour certains Observatoires Photographiques du Paysage. Cette absence diminue l'intérêt informatif des séries photographiques sur la dimension sociale du paysage en matière d'usages.

Les séries OPP sont bel et bien des prises de notes du paysage. Elles sont issues d'un double choix entre le photographe et le comité de pilotage pour retenir puis analyser les fragments de paysages photographiés dans un espace-temps donné. Va-et-vient entre les anticipations, les préoccupations passées, actuelles et à venir, ces prises de notes permettent à la fois de questionner la dimension opérationnelle des politiques d'aménagement du territoire (implantation d'un réseau ferroviaire, restauration de la végétation, pratique du paysage, etc.) et la dimension scientifique dans la compréhension des évolutions paysagères et de leurs représentations sociales.

La reconduction photographique est une démarche expérimentée par les anthropologues et les sociologues pour enregistrer les comportements sociaux non verbaux, elle est aussi très tôt pratiquée par les professionnels et scientifiques pour suivre les paysages.

4.3. La constitution d'archives (photographiques) pour suivre les évolutions paysagères

La démarche OPP n'est pas nouvelle, on trouve ses prémices dans l'histoire de la photographie. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les photographes se sont intéressés à enregistrer des paysages urbains qui allaient disparaître ou qui prenaient forme afin de les garder en mémoire. Les artistes ne sont pas les seuls à s'emparer du dispositif photographique pour conserver les traces d'un passé, les ingénieurs photographient également les secteurs en projet afin de témoigner de leurs investigations sur le terrain ou de prouver du bienfait des aménagements effectués. La photographie n'est pas le seul médium pour suivre les évolutions du paysage ; le protocole de répétition a été mis à l'épreuve dans la peinture, la littérature, l'enregistrement sonore et le film. L'ensemble de ces exemples dessine les bases conceptuelles et techniques de la photographie répétée, cependant nous différencierons ces expériences de la singularité de la démarche OPP en termes de réflexion paysagère et politique.

4.3.1. Garder en mémoire les transformations tangibles du paysage

Dès le milieu du XIX^e siècle, artistes et institutions publiques se sont investis dans l'enregistrement du paysage en transformation soit en effectuant des chroniques photographiques, soit en réalisant des reconductions photographiques. Un artiste s'est attelé à fixer le avant, le pendant et l'après les grands travaux haussmanniens. Charles Marville (1816-

1878) travaille sur commande aux côtés d'architectes comme Viollet-Le-Duc pour immortaliser la restauration du patrimoine bâti. C'est en 1865 que l'administration municipale lui confie les prises de vue des rues de Paris durant trois ans où quatre cents clichés environ seront réalisés. « L'intention de l'administration municipale se situe ici dans une perspective très nettement historique » (De Thézy, 1994, p. 28). Consciente de bouleverser la ville de Paris, l'administration municipale souhaite mémoriser les étapes de transformation sur un temps donné. Charles Marville suit les différents chantiers de la ville et retient ce qui disparaît et ce qui apparaît en ayant une volonté de magnifier Paris. Il prend les photographies au ras du sol pour « montrer l'absence d'hygiène qui justifie la démolition de la ville ancienne » (*ibid.*, p. 32). Il ne s'agit pas ici de photographies répétées à proprement parler¹¹², l'accumulation de photographies donne à voir les changements de manière globale sans s'attacher à des lieux singuliers. Suivant l'intentionnalité de la commande publique, le photographe établit ses propriétés techniques.

Ce corpus photographique de Paris a longtemps été ignoré car le programme Haussmannien fut largement controversé, aujourd'hui on étudie ces images avec intérêt car il est devenu une référence dans l'histoire de l'urbanisme. Ce regain d'intérêt témoigne du renouvellement des représentations sociales des projets d'aménagement qui sont dépendantes du contexte sociétal. Cet exemple nous montre l'importance de conserver les épreuves photographiques pour les générations futures, elles sont source de connaissances pour la redécouverte du patrimoine et du regard sur celui-ci.

Les expériences de suivi des transformations paysagères ne se limitent pas au paysage urbain. Les services de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) constituent à partir de 1886 et jusqu'en 1940 un fonds photographique composé de prises de vue reconduites de manière régulière. Ces services ont pour mission « de lutter contre l'érosion et le déboisement accéléré des montagnes qui provoquent des inondations dans les plaines » (Lebart, 1997, p. 2). Dans ce cadre, les ingénieurs forestiers sont formés à la pratique de la photographie dans un triple objectif selon Juliette Carré et Jean-Paul Métaillé (2008) : (i) la photographie répétée permet de documenter le terrain et appréhender les évolutions forestières ; (ii) elle est pédagogique pour montrer aux responsables les dégradations des montagnes ; (iii) elle est politique, elle prouve l'efficacité des actions des ingénieurs. Pour chaque photographie, les agents de la RTM marquent le lieu de la prise de vue, ils renseignent les coordonnées géographiques, la date et l'azimut et légendent la photographie. Il n'est pas rare de voir un forestier mis en scène sur les clichés pour donner une notion d'échelle géographique (*cf.* Séquence photographique 15). L'historienne de la photographie Luce Lebart explicite la contribution de ces séries photographiques dans le basculement des représentations sociales face à la montagne (Lebart, 1997). Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la France est marquée par le courant romantique, l'élite

112 Une exposition « Paris, avant – après » 1860-2010 a eu lieu à l'Académie d'architecture de Paris du 4 au 24 février où étaient présentés 50 agrandissements de Charles Marville en face à face avec leur reconduction réalisée en 2010.

est fascinée par la montagne où la grandeur de la nature dévoile la petitesse de l'homme. Les clichés avant/après restauration seront présentés aux expositions universelles montrant la conquête de la montagne par l'homme : « Non seulement le forestier domine les montagnes [...], mais aussi il les corrige, les soutient : assimilé à un dieu, il fabrique et construit la nature » (*ibid.*, p. 8). À la fois objet de propagande et preuve de la gestion de la nature, la photographie répétée pour l'observation de la forêt sera pratiquée par la suite en Italie, en Suisse et en Autriche (Carré & Métaillé, 2008).

Aux États-Unis, la pratique de la photographie s'est très vite développée de manière institutionnelle (par les services de l'État), artistique ou pour le suivi de projet. Deux exemples sont exposés ci-après pour montrer comment les photographies ont été mobilisées pour évaluer les grands projets d'infrastructures ; photographies qui par ailleurs font l'objet de reconstructions actuellement. Dans la perspective de mettre en place une ligne de chemin fer allant de Grand Junction (Colorado) à San Diego (Californie), l'ingénieur Robert B. Stanton et l'investisseur Frank M. Brown, entre 1889 et 1890, sont allés explorer les canyons du fleuve Colorado puisque le chemin de fer devait les parcourir¹¹³. L'enquête de terrain a permis d'étudier la faisabilité du projet et s'est accompagnée de prises de vue. Le projet n'aboutira pas. Dans la même optique, en 1913 et 1919, une portion de la *Lincoln Highway* – route transcontinentale reliant la côte Est à celle de l'Ouest – a été construite à partir de deux routes traversant le désert de l'état américain de l'Utah. Celles-ci ont fait l'objet de prises de vue systématiques à chaque mile¹¹⁴. Dans le premier exemple, la photographie est utilisée comme un relevé de terrain pour planifier le projet ferré et dans le second, elle mémorise le projet finalisé comme le montre la séquence photographique 16.

Ces expérimentations font référence à la démarche OPP *via* trois idées principales :

- (i) La photographie permet de garder en mémoire le paysage dans ses différents états temporels : on photographie le paysage qui est susceptible de subir des transformations, le paysage qui est voué à disparaître, le paysage en cours de transformation et le paysage qui a subi de lourdes modifications.
- (ii) Ces missions photographiques ont pour but de suivre des projets de territoire tels les exemples américains. Comme nous allons le voir dans le chapitre 6, un bon nombre d'institutions développe des OPP locaux dans cette même optique.
- (iii) La question du protocole photographique est posée aussi pour chaque expérience avec celle notamment des services de la RTM qui donnent les bases méthodologiques à la démarche OPP.

113 Les détails du projet et les photographies sont disponibles sur le site internet :

<http://www.paztcn.wr.usgs.gov/fsc/stanton-repeat-photography>

114 Les détails du projet et les photographies sont disponibles sur le site internet : <http://www.dri.edu/lincoln-highway>

Pour conclure, même s'il s'agit de photographies de paysage pour l'ensemble de ces archives, le but premier n'est pas d'enregistrer un paysage quotidien mais de montrer l'efficacité d'une politique. La photographie est ici assimilée à la preuve. La production et l'exploitation des Observatoires peuvent également servir un projet politique. Toutefois, et c'est en cela qu'ils se différencient de ces expériences historiques, ils ont avant tout pour fonction de comprendre la complexité des paysages et d'appréhender les effets de l'action de l'Homme sur la réalité paysagère. La photographie n'est pas le seul médium qui enregistre les évolutions paysagères, la peinture, le dessin, la littérature, l'enregistrement sonore et le film peuvent également les mémoriser.

4.3.2. L'aparté : garder en mémoire les évolutions du paysage par d'autres médias

La photographie ne retient pas le paysage dans toute son entièreté. D'autres médias peuvent compléter le support photographique et enrichir la connaissance des évolutions paysagères. Les exemples que nous avons choisis vont être un appui pour expliciter ce que chaque médium apporte à l'analyse du paysage en comparaison à la photographie.

Commençons par la peinture et le dessin. Claude Monet (1840-1926) étudie la variation de la lumière à partir de la cathédrale de Rouen, il peint à trente reprises l'édifice entre 1892 et 1894 à différents moments de la journée. Ces impressions captent les effets de la lumière sur la matière et les changements d'ambiance selon la saison et l'heure du jour. La peinture tout comme le dessin offrent des changements d'« impressions », ce que la photographie répétée ne permet pas. De plus, peintres et dessinateurs peuvent se focaliser sur un type de changement en évinçant les autres éléments présents dans le paysage pour réaliser un travail de synthèse. Même si le photographe maîtrise le cadrage et le point de vue, des éléments non désirés peuvent demeurer dans le contenu visuel, occasionnant du « bruit » à la lisibilité du phénomène étudié. Dans le même temps, ces éléments non désirés au départ seront potentiellement appréciés après un recul temporel suite à un renouvellement des représentations sociales ou selon le profil des récepteurs.

L'enregistrement des évolutions paysagères se manifeste aussi dans les textes littéraires. Le projet le plus probant en termes de processus de répétition est celui de Georges Perec (1936-1982). Il débute en 1969 :

« [...] j'ai choisi, dans Paris, 12 lieux (des rues, des places, des carrefours, un passage), ou bien dans lesquels j'avais vécu, ou bien auxquels me rattachaient des souvenirs particuliers.

J'ai entrepris de faire, chaque mois, la description de deux de ces lieux. L'une de ces descriptions se fait sur le lieu même et se veut la plus neutre possible [...] L'autre description se fait dans un endroit différent du lieu : je m'efforce alors de décrire le lieu de mémoire, et d'évoquer à son propos tous les souvenirs qui me viennent, soit des événements qui s'y sont déroulés, soit des gens que j'y ai rencontrés. Lorsque ces descriptions sont terminées, je les glisse dans une enveloppe que je scelle à la cire. » (Perec, 1974, p. 76)

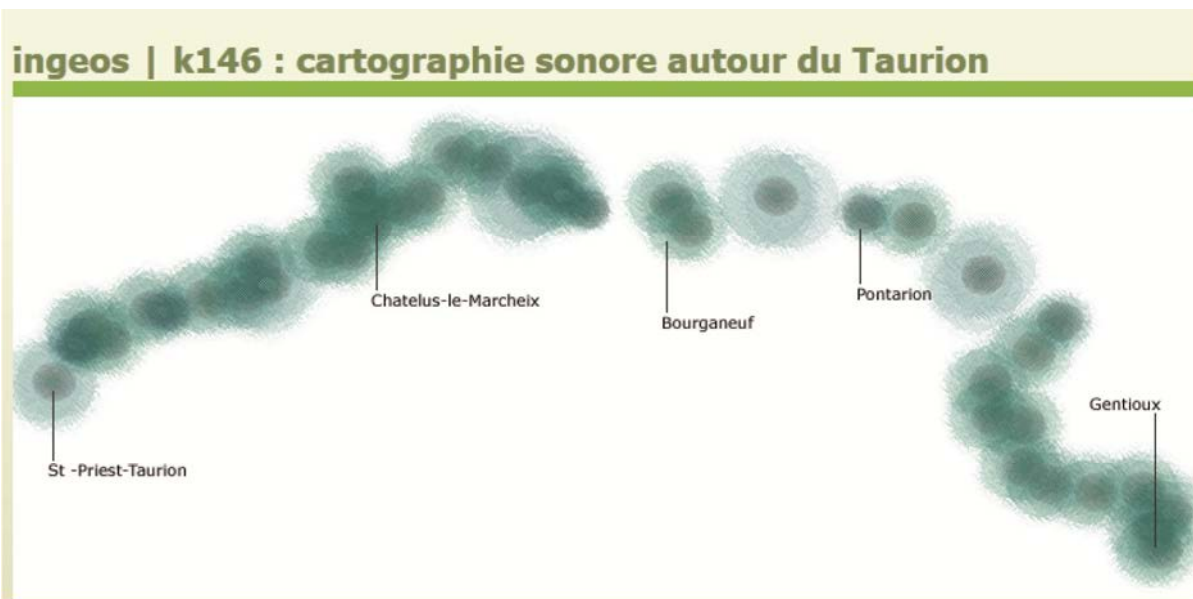
Georges Perec souhaitait « décrire chacun de ces lieux en un mois différents de l'année, deuxièmement, de ne jamais décrire le même mois le même couple de lieux » (*ibid.*, p. 77). Initialement prévu durant douze ans, le dernier texte sera rédigé en 1975. Pour l'auteur, cet exercice de style a pour but de garder en mémoire le processus d'altération, il dit : « ce que j'en attends, en effet, n'est rien d'autre que la trace d'un triple vieillissement : celui des lieux eux-mêmes ; celui de mes souvenirs, et celui de mon écriture » (*loc. cit.*). Le projet de Perec s'apparente à la démarche OPP dans le vieillissement des lieux (Grisson, 1998). Décrire et capter les lieux de manière régulière, archiver les photographies ou les textes, les redécouvrir plus tard (Thibaud & Tixier, 1998). L'auteur d'un texte littéraire peut donc décrire méticuleusement la morphologie et les usages du lieu, il peut aussi convoquer ses souvenirs, ses représentations, ses impressions et sensations. Le texte offre une image mentale des évolutions, il oriente le lecteur dans la direction qu'il souhaite. En comparaison, la photographie donne à voir visuellement le fragment du paysage, elle ne dit rien, le récepteur doit, seul, l'interpréter si elle n'est pas légendée. Le texte peut également retranscrire la sonorité des paysages.

L'environnement sonore évolue et sa qualité contribue au bien-être individuel et social. Il peut faire l'objet de suivi au moyen d'enregistrement audio. Précisons d'abord quelques éléments de vocabulaire. Raymond Murray Schafer, écologue et compositeur canadien est le premier à conceptualiser et employer la notion de *soundscape* traduite par « paysages sonores » dans les années 1970 (Schafer, 1979). Pour Pascal Amphoux, géographe au laboratoire du Cresson¹¹⁵, le paysage sonore « désigne l'ensemble des phénomènes qui permettent une appréciation sensible, esthétique et toujours différée ("altérée") du Monde sonore » (Amphoux, 2006, p. 9) en comparaison avec l'environnement sonore qui « désigne l'ensemble des faits sonores objectivables, mesurables et maîtrisables du Monde sonore » (*ibid.*, p. 5). En d'autres termes, les captations sonores s'effectuent à partir de l'écoute de l'environnement sonore dont l'objectif est soit de retranscrire au plus près cet environnement ou soit d'extraire le paysage sonore afin de proposer une « écoute affective, émotive ou contemplative » (*ibid.* p. 9). Artistes et chercheurs à la suite de Schafer se sont attachés à capter l'environnement ou le paysage sonore. De nombreux sites internet présentent ces expériences. Pour exemple Cédric Peyronnet, « sculpteur de sons » propose depuis 2004 un projet de cartographie sonore autour de la rivière Taurion allant de la Creuse à la Haute Vienne, projet nommé K 146 (*cf.* Figure 21). Il a pour objectif de caractériser « les nuances sonores de la rivière selon les lieux et les saisons¹¹⁶ » pour au final obtenir un « continuum sonore global de la rivière¹¹⁷ ». L'artiste sélectionne lui-même *via* sa sensibilité les éléments sonores à enregistrer.

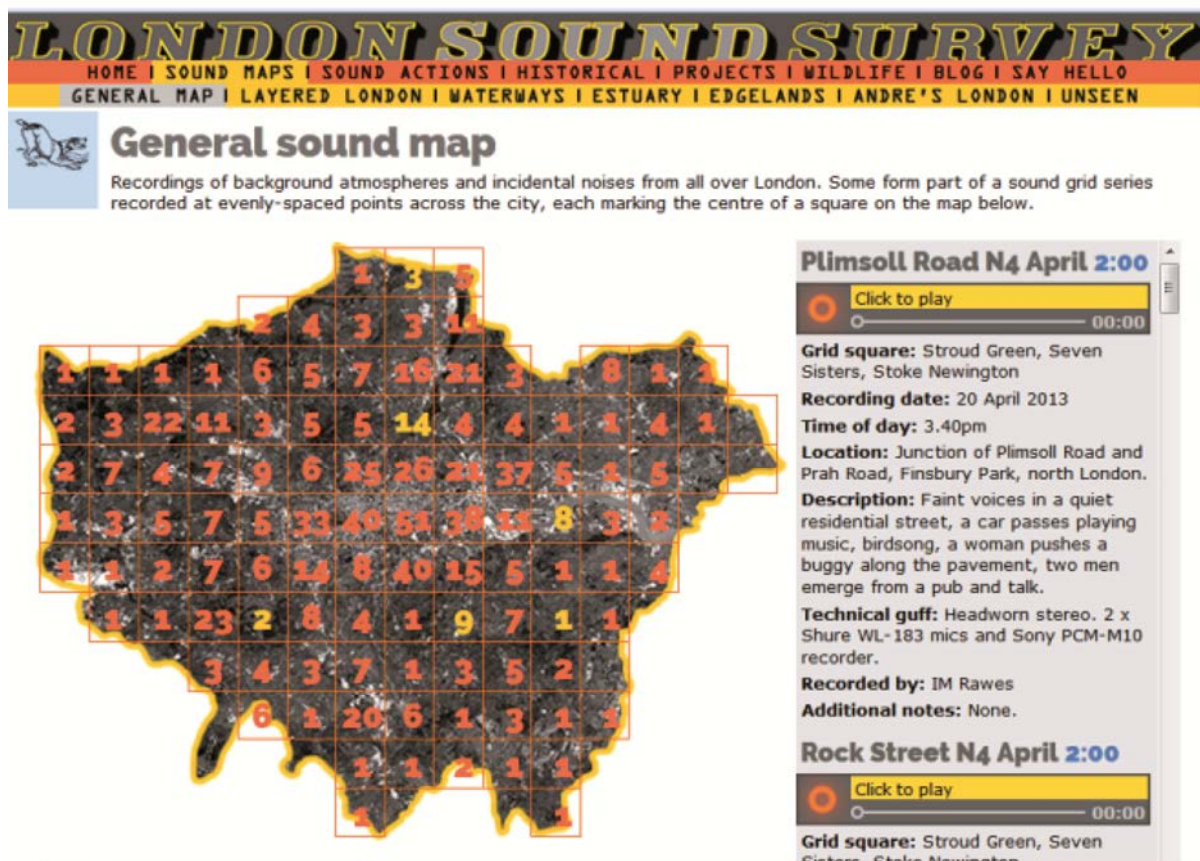
115 Il s'agit du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain, ce centre est spécialisé dans les questions d'ambiance et de paysage sonores.

116 Ceci est issu du blog de l'artiste ; sont proposés également des extraits sonores de son travail : <http://www.k146.org>

117 *idem.*



Source : Capture d'écran du site internet (date de consultation : 14 juin 2015) : <http://www.k124.org>



Source : Capture d'écran du site internet (date de consultation : 14 juin 2015) : <http://www.soundsurvey.org.uk>

Figure 21 : Extrait de sites internet présentant des expériences de captations sonores

[En haut] Cette « carte » montre l'ensemble des captations sonores effectuées le long du Taurion dans le cadre du projet K 146

[En bas] La ville de Londres est découpée en 51 carrés dans lesquels sont effectués des captations sonores de manière systématique.

L'anglais IM Rawes, quant à lui, inventorie l'atmosphère sonore de Londres de manière systématique *via* un carroyage de 2,5 miles¹¹⁸. Il réitère chaque captation sonore de manière régulière.

Comme pour les Atlas de paysages et les OPP, il y a une volonté d'appréhender l'identité des paysages et de les caractériser non pas ? par le champ visuel mais par l'écoute. L'enregistrement et l'archivage sonores se pratiquent également dans la recherche comme le développe le laboratoire de recherche *Locus Sonus*¹¹⁹. Ce dernier travaille au projet *Locustream SoundMap*¹²⁰, il s'agit d'une carte interactive du monde avec une écoute en temps réel de l'environnement sonore. En plus de l'archivage, certains chercheurs se sont intéressés à développer des protocoles rigoureux de prise de son tel que *Perséphone* élaboré par Élie Tête en 1995 (Tête, 1998). Les captations peuvent faire ensuite l'objet d'enquêtes sociales. Pour exemple, le projet de recherche ASTUCE¹²¹ piloté par le GRECAU¹²², l'ENSAP Bx¹²³, INRETS¹²⁴ et le Cresson a permis d'évaluer les différentes méthodes (promenade sonore, parcours commenté, entretien sur écoute amplifiée, etc.) pour permettre d'éclairer les représentations sociales face au paysage sonore. Pour finir, les prises de son peuvent être réalisées par les habitants lors de démarches participatives afin de les sensibiliser à l'environnement et au paysage sonore¹²⁵.

L'enregistrement sonore et la photographie sont le résultat d'une interprétation personnelle du paysage. Ils nécessitent des compétences techniques et peuvent être classés, répertoriés, archivés, partagés. Séparément, ils représentent le paysage de manière lacunaire et à un instant t. Cependant, le paysage visible offre une relative permanence des formes alors que le paysage sonore est instable (même si certains sons persistent dans le paysage, leur intensité varie du fait des autres phénomènes sonores, climatiques, etc.). Concernant les médias, la photographie fixe en premier lieu l'espace (la face visible de l'enveloppe géographique). Quant à l'enregistrement sonore, il fixe d'abord le temps (c'est à partir du temps que l'écoute peut se réaliser). Leurs modes d'enregistrement et d'analyse sont très différents de l'un à l'autre. L'image et le son ne donnent pas à lire les mêmes informations sur le paysage. Aujourd'hui, aucune étude ne traite de leurs complémentarités et de leurs autonomies dans la connaissance sur l'évolution des paysages.

118 Ce projet est explicité sur le site internet suivant : <http://www.soundsurvey.org.uk>. L'ensemble des captations sonores est en ligne.

119 Les écoles Supérieures des Beaux-arts d'Aix-en-Provence et de Bourges ont conçu ce laboratoire qui a pour spécialité les arts audio.

120 Carte disponible sur : <http://locusonus.org>

121 Ambiances Sonores, Transports Urbains, Cœur de ville et Environnement.

122 Groupe de Recherche Environnement, Conception Architecturale et Urbaine.

123 École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux.

124 Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité.

125 L'association Volume – Collectif a travaillé avec les habitants de la ville de Cordemais (Loire-Atlantique) en captant le territoire à partir des phénomènes acoustiques liés à l'électricité.

À ce propos : <http://volumecollectif.free.fr/cordemais/>

L'approche sonore est un vaste domaine d'investigation en pleine ébullition en comparaison avec le dispositif filmique qui commence à émerger. La thèse nommée *Dispositifs filmiques et paysage urbain. La transformation ordinaire des lieux à travers le film* de Laure Brayer consiste à interroger le film, de sa production à sa diffusion afin de mettre en lumière ses apports et ses limites dans la compréhension des lieux (Brayer, 2015). Comme la présente thèse, Laure Brayer propose un travail essentiellement méthodologique. Peu d'éléments de connaissances ont été produits sur l'analyse des transformations paysagères. Le film retranscrit les mouvements et les flux tandis que la photographie peut les suggérer mais demeure ponctuelle et donc partielle.

Ces expérimentations – et plus spécifiquement les expérimentations sonores et filmiques – montrent la volonté actuelle de garder en mémoire les paysages et d'identifier leurs processus de transformation. On ne s'intéresse plus uniquement au paysage qui est vu et qui est figé, mais à celui qui est en perpétuellement mouvement et qui est multisensoriel. On ne s'intéresse plus seulement à classer les paysages visibles mais à comprendre aussi leurs dynamiques. La Figure 22 résume les attributs de chaque médium dans le suivi des paysages. La photographie répétée peut être couplée avec les autres médias pour appréhender au mieux la complexité des paysages en termes de multisensorialité et d'usages.

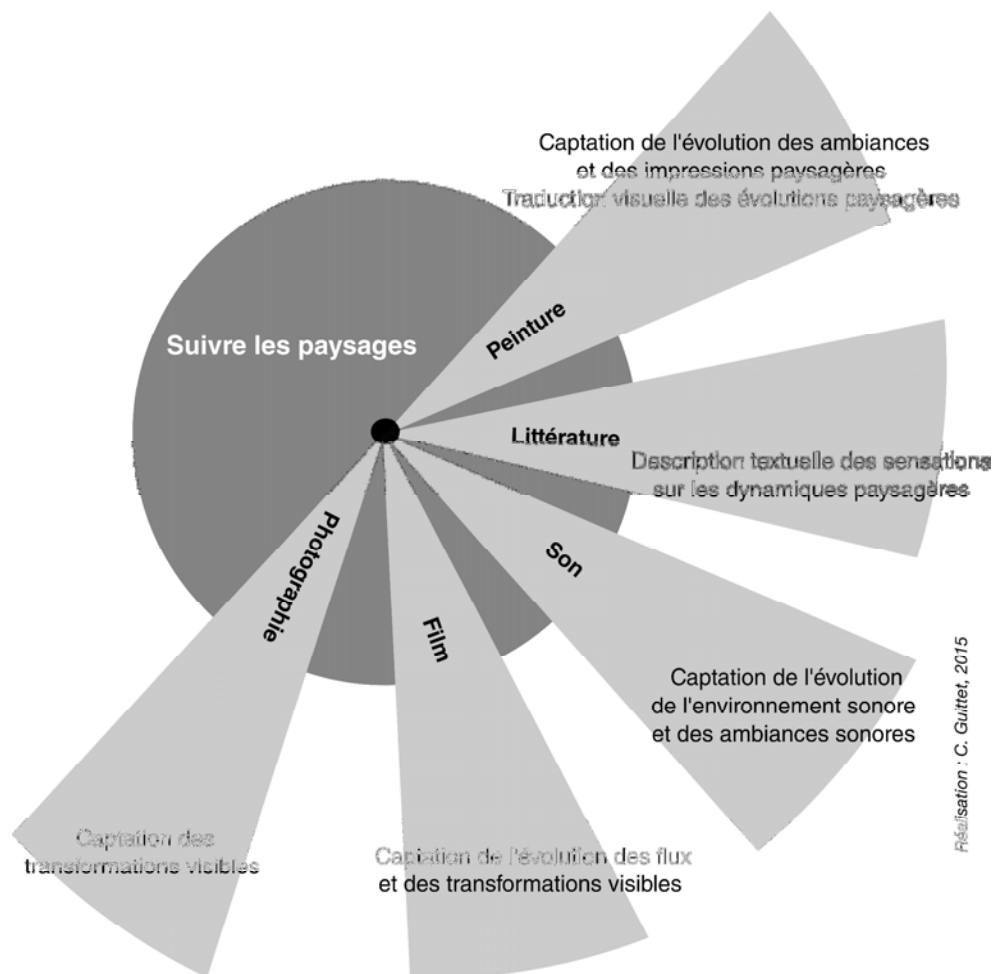


Figure 22 : Les différents médias pour capter l'épaisseur des évolutions paysagères
Ce schéma explicite la complémentarité des différents médias pour suivre les évolutions du paysage.

D'autres usages sont attribués à la photographie répétée pour notamment se concentrer sur l'analyse des représentations sociales du paysage en demandant « aux autres » de faire des photographies ou en analysant un corpus déjà existant.

4.4. Lire les paysages par les autres regards

À travers l'histoire de la commande publique, des concours photos et des sciences sociales, les photographies mais aussi les séries photographiques sont utilisées à des fins politiques et à des fins de communication ; ceci pour promouvoir l'action publique et/ou pour sensibiliser les populations aux évolutions paysagères. De plus, à travers les prises de vue des artistes, des habitants ou par la constitution d'un corpus photographique d'une même époque et/ou d'un même lieu, l'analyse des photographiques et des textes associés (s'ils existent) permettent de dégager des grandes tendances d'évolutions paysagères et d'éclairer les représentations sociales face aux paysages. Les OPP, en tant d'archives visuelles des paysages, peuvent participer à ces différentes lectures.

4.4.1. Lire les paysages à travers les photographies des artistes

Les photographies proposées par les artistes-photographes donnent à redécouvrir des paysages qui ont parfois été oubliés, laissés de côté ou bien qui ne semblent pas suffisamment dignes d'intérêt pour s'y arrêter. De notoriété internationale, Raymond Depardon correspond à ce profil avec notamment son projet nommé *La France de Raymond Depardon*. À partir de 2004, il part photographier les paysages des communes françaises, cette « France des sous-préfectures » qui est « peu photographiée » (Bibliothèque nationale de France, 2010, *s.p.*). Il dit de son travail : « Sous un aspect contemplatif, parfois primaire, ces photographies dégagent des informations et du sens sur les traces laissées par les hommes dans le paysage » (*ibid.*, *s.p.*). L'ensemble de ces photographies sont est bien reçu par la critique et fortement médiatisé. Cependant, cet engouement pour les photographies de paysage du quotidien n'a pas toujours été tel et elles peuvent encore faire débat (Bertho, 2013). Illustrons ceci par la Mission photographique de la DATAR¹²⁶. Celle-ci a marqué l'histoire de la photographie, de la commande publique et du paysage comme l'explicite l'historienne de l'art Raphaële Bertho dans l'ouvrage *La Mission photographique de la DATAR. Un laboratoire du paysage contemporain* (2013). À l'occasion des 20 ans de la DATAR, est décidé en 1983 de financer une mission photographique pendant une année. Elle dure finalement cinq ans de 1984 à 1989 et 29 artistes-photographes y participent¹²⁷. Cette commande a trois objectifs : (i) comprendre l'évolution des paysages français, (ii) renouveler les représentations du territoire et la culture paysagère, (iii) promouvoir la photographie dans le champ artistique (Bertho, 2010).

126 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et de l'Attractivité Régionale.

127 Les photographies sont visibles sur le site internet : <http://missionphoto.datar.gouv.fr/>

Dans les années 1980, chercheurs et gestionnaires commencent à entamer des réflexions sur les paysages devant leurs mutations profondes depuis la Seconde Guerre mondiale (*cf.* Chapitre liminaire). Dans la vision commune, le paysage se réfère aux stéréotypes paysagers diffusés par la carte postale depuis la fin du XIX^e siècle. « Ce point de vue dominant apparaît de plus en plus décalé par rapport aux réalités contemporaines » (Bertho, 2013, p. 116). La DATAR a pour ambition de donner à voir les paysages tels qu'ils sont à partir d'« une expertise nouvelle à travers le prisme de la représentation artistique » (*ibid.*, p.23). Le projet photographique est largement communiqué en France et à l'étranger et fait controverse. Parmi les quelques 200 000 prises de vue effectuées, une centaine est médiatisée et révèle lieux et éléments de paysage contemporains peu représentés dans l'imagerie habituelle : friches, zones industrielles, zones commerciale, autoroutes, barres d'immeubles, parkings, panneaux de signalisation, poteaux et lignes électriques, etc. On y voit à cette époque une dénonciation de la dégradation des paysages alors que pour la DATAR il s'agit bien de « restaurer les éléments du territoire contemporain » en les révélant par la photographie d'art (*ibid.*, p. 116).

Cet exemple marque le décalage entre la réalité du territoire et les représentations sociales sur ce territoire. Il témoigne également d'un moment charnière où la notion de paysage dans les politiques publiques se renouvelle, où le paysage-cadre de vie commence à émerger. La photographie peut offrir un regard nouveau sur les paysages et faire découvrir ou redécouvrir des éléments tellement quotidiens qu'ils sont devenus invisibles. Beaucoup d'autres projets artistiques questionnent le paysage en photographie, citons pour exemple les projets photographiques recensés dans l'ouvrage *Paysage Cosa Mentale* (Ollier, 2013). Le renouvellement de la notion de paysage à travers la photographie contemporaine (2013) de Christine Ollier. Il ne s'est pas agi ici de faire une liste des œuvres qui ont permis la relecture de certains paysages ou de certains éléments de paysage mais de comprendre l'impact des photographies d'art dans le renouvellement des représentations sociales sur le paysage. Dans une autre perspective, les photographies des habitants par le biais de concours photographiques par exemple permettent faire émerger les représentations sociales sur le paysage.

4.4.2. Lire les paysages à travers les photographies des habitants

Avec la popularisation de l'appareil photographique et la montée en puissance des pratiques amateurs, les services de l'État et les collectivités territoriales organisent des concours photographiques à destination des habitants pour les mobiliser dans des plus vastes projets et/ou pour comprendre leurs représentations sur les questions paysagères. Pour exemple, la communauté d'agglomération de Blois a organisé en 2014 le concours « Mon agglo et ses paysages », l'agglomération Sénart au sud-est de l'Île-de-France a proposé aux habitants un concours sur « L'agriculture et ses paysages » (avril à août 2015), la communauté de communes des Côtes de Meuse présente le concours « Les Côtes de Meuse comme on ne les a jamais vues ! » (mars à août 2015), etc. Aucune étude n'a été menée sur l'avènement et la prolifération des concours photographiques sur le paysage, on sait néanmoins que cette pratique est courante

dans les clubs photos. L'influence qu'ont pu avoir les deux concours photographiques sur le paysage pilotés par l'État en 1992 et en 2013-2014 est ici sensible.

Juste avant la loi « paysage », le Ministère de l'environnement lance le concours « Mon paysage, nos paysages » qui s'adresse à l'ensemble des Français en 1992. Au total, 9 000 photographies de paysage seront envoyées. Françoise Dubost a étudié un échantillon de ce corpus soit environ cinq cents photographies (Dubost & Clergue, 1995). En corrélant le profil sociologique et les légendes des photographies des participants, Françoise Dubost note que deux tiers d'entre eux photographient des lieux proches de chez eux en les décrivant de manière affective et/ou nostalgique. Concernant le choix du sujet à photographier, les paysages de nature et de campagne, et plus spécifiquement les paysages de bocage et agropastoraux, sont les plus plébiscités pourtant une majeure partie des participants habite dans des villes moyennes. En définitive, le résultat de ce concours a permis de montrer que les Français avaient une vision passéiste et nostalgique des paysages, le paysage est encore synonyme de « vert patrimoine ». Effectivement, les paysages urbains, industriels ou d'infrastructures routières sont quasi-absents des contributions des participants. Ces paysages sont encore peu intégrés dans la culture paysagère où ils sont jugés comme n'étant pas dignes d'intérêt pour être le sujet photographique dans le cadre d'un concours.

À l'occasion des 20 ans de la loi « paysage », le MEDDE réitère l'expérience d'octobre 2013 à janvier 2014 avec le concours intitulé « Mon paysage au quotidien ». Les participants proposent ici des motifs paysagers stéréotypés. Encore une fois, zone résidentielle, centre commercial, autoroute, etc. sont exclus du cadre. Dans les grandes lignes, les valeurs paysagères ne semblent guère évoluer (*cf.* Chapitre 1). Cependant, avec une approche plus localisée, les paysages photographiés dans les communes diffèrent entre le concours de 1992 et 2013. Prenons pour exemple la ville de Bordeaux¹²⁸. Lors du concours photo « Mon paysage, nos paysages », cent seize photographies ont été effectuées dans le département de la Gironde, seulement 6 d'entre elles représentent la ville de Bordeaux (*cf.* Séquence photographique 17) ; trois d'entre elles donnent à voir un gros plan sur des jardins intérieurs dans la ville ou un parc bordelais (*cf.* 17.a., 17.b., 17.c.). Un participant exprime son désaccord avec l'urbanisation grandissante : « Nos jardins bordelais ne doivent pas mourir [...] ils méritent qu'on les protège des promoteurs et des rois du béton ». Aussi, 1 contributeur dénonce la pollution liée aux déchets dans la ville (*cf.* 17.e.), 2 se focalisent sur l'urbanisation de Bordeaux. La photographie 17.d. intitulée « Bordeaux, ville morte » présente la façade d'un bâtiment qui semble abandonné. Le participant explicite que l'ensemble de la rue sera bientôt en ruine. Enfin la photographie 17.f. donne à voir une vue de Bordeaux. La ville, ici, est invisible, le coucher de soleil prime sur le point de vue. Le contributeur rend compte de ses aspirations en termes d'aménagement : « Mon souhait [...] serait de retrouver les quais redonnés aux piétons [...] n'est-ce pas Monsieur le maire ? ».

128 Ceci est issu de l'étude *Mon paysage au quotidien, une pratique ordinaire ?* (Bertho *et al.*, 2014).

Les photographies issues du concours de 2013 font apparaître une différence notable (cf. Séquence photographique 18). Au total, 59 photographies représentent Bordeaux. La majorité des prises de vue montre des éléments patrimoniaux du centre-ville : la place de la bourse et le miroir d'eau, le pont de pierre, le grand théâtre, la place des Girondins et le pont Chaban Delmas. On remarque une prégnance de la vision du patrimoine architectural des Lumières, notamment dans la zone inscrite en 2007 au Patrimoine mondial de l'UNESCO¹²⁹. De plus, la rive gauche des berges de la Garonne a fait l'objet d'une opération d'aménagement (2000-2009) avec la mise en place d'un plan lumière et la mise en circulation du tramway. Les participants au concours soulignent ces nouveaux marqueurs en photographiant le tramway (cf. 18.e.) et la ville de nuit (cf. 18.d., 18.e., 18.f.). Le constat est frappant. En 1992, la ville est invisible, elle est contestée. Depuis, le centre urbain hérité des Lumières est inscrit au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, les berges sont réaménagées. En 2013-2014, la ville devient visible, elle prend sens. Montrant à la fois un paysage patrimonial et dynamique, les bordelais s'identifient dorénavant à ces espaces nouveaux qu'ils investissent.

Par ces concours, le MEDDE a pour ambition ici de décliner le paysage au sens de la Convention européenne du paysage, à savoir « partie de territoire [...] perçue par les populations ». Lire et interpréter les photographies issues d'un concours photographique permet de comprendre comment les habitants se représentent les paysages, quels sont les lieux qui ont du sens et quel est ce sens. L'analyse du contenu visuel de la photographie, de la légende qui lui est associée et du profil sociologique du participant apporte des informations très riches sur le regard actuel posé sur le paysage. Néanmoins, le concours photo comporte deux biais dans l'analyse des représentations puisque pour se distinguer des autres dans la sélection au concours, le participant propose une « belle photo » présentant une certaine esthétique et un « beau paysage » présentant une certaine qualité paysagère (Bertho *et al.*, 2014). L'analyse des représentations sociales à travers le regard des « autres » peut également s'effectuer à partir de la constitution d'un corpus iconographique du territoire étudié.

4.4.3. Lire les paysages à travers un corpus iconographique composite

Les photographies et les séries photographiques OPP peuvent être insérées dans un corpus¹³⁰ iconographique plus vaste pour analyser à la fois les dynamiques paysagères et les représentations sociales. Dans les recherches en géographie, la constitution d'un corpus iconographique est assez fréquente afin d'analyser le paysage. Deux méthodes sont récurrentes pour établir un recueil de données. Elles sont présentées ci-dessous et illustrées par un exemple.

* La première est la recherche de photographies représentant une aire géographique localisée à la même époque sur une thématique ou plusieurs thématiques paysagères. Par exemple, les

129 United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

130 Le corpus, ici, se constitue de données photographiques plurielles, de nature différente avec par exemple des séries photographiques OPP, des photographies isolées, des chroniques photographiques, etc.

géographes Philippe Béringuier et Allaoua Saasi ont étudié l'iconographie relative à l'itinéraire touristique « Estrada Real » (environ 600 images). Cet itinéraire parcourt 177 communes à travers les États du Minas Gerais, de São Paulo et de Rio de Janeiro. (Beringuier & Saadi, 2010). L'analyse a pour objectif de mettre en lumière les valeurs paysagères véhiculées par l'économie touristique. Les deux chercheurs se concentrent ici sur une thématique contemporaine précise réduisant alors considérablement l'investigation photographique.

* La deuxième vise à renseigner une aire géographique localisée à différentes époques sur une thématique ou plusieurs thématiques. Jean-Paul Métaillé reconstitue l'histoire environnementale des montagnes pyrénéennes à partir d'une analyse de cartes postales, de photographies aériennes et de photographies actuelles (Métaillé, 1997). Ce type d'étude nécessite une recherche archivistique poussée, un investissement dans la reconduction photographique des cartes postales et un retour réflexif plus important concernant les biais du corpus ainsi façonné.

Détaillons les caractéristiques d'un corpus breton pour bien cerner ses biais dans l'analyse paysagère. Dans le cadre d'une commande publique sur l'évolution des paysages en Bretagne¹³¹, nous avons récolté et analysé 240 photographies sur la thématique de la ville et du village de 1910 à 2012. Le choix du corpus s'est effectué suivant la disponibilité de l'iconographie bretonne sur ladite thématique. Le corpus est alors constitué de séries OPP, de photographies des archives départementales, de collections privées et de fonds des institutions partenaires.

Le graphique ci-contre (*cf.* Figure 23) éclaire la variété du corpus photographique utilisé au gré des périodes chronologiques. Avec des orientations rétrospectives, les séries historiques OPP (29 %) illustrent les dynamiques paysagères à une échelle séculaire en majorité. Pour l'essentiel, il s'agit de cartes postales anciennes (1900-1950) issues des archives départementales ou de collections privées qui sont reconduites à l'identique dans les années 1990-2012. Le corpus est également composé de photographies aériennes obliques en plein essor à partir des années 1950 et de photographies sans reconduction issues des institutions porteuses d'OPP. Ces fonds institutionnels très riches sont difficilement exploitables notamment pour les diapositives des années 1980-1990 qui sont souvent peu renseignées et non numérisées. Néanmoins, ces photographies isolées enrichissent les séries photographiques OPP « à un moment donné ». Le pic de la dernière période (1990-2012) annonce l'avènement des OPP. Représentant ici 32 % du corpus, avec des reconductions annuelles ou pluriannuelles, ils apportent un regard contemporain sur le paysage dans des visées prospectives.

131 Par le biais d'une convention avec le laboratoire Eso-Rennes, la région Bretagne s'est investie dans la conception d'une animation virtuelle sur l'évolution des paysages en Bretagne afin de sensibiliser les acteurs locaux aux dynamiques paysagères et à la valorisation des OPP. Ce projet, dirigé par Laurence Le Dù-Blayo porte sur l'évolution des dynamiques urbaines (Caroline Guittet), de vallées et du littoral balnéaire (Caroline Le Calvez). Il a été réalisé par « des mondes singuliers » et est disponible sur le site internet : <http://evolution-paysage.bretagne-environnement.org/>

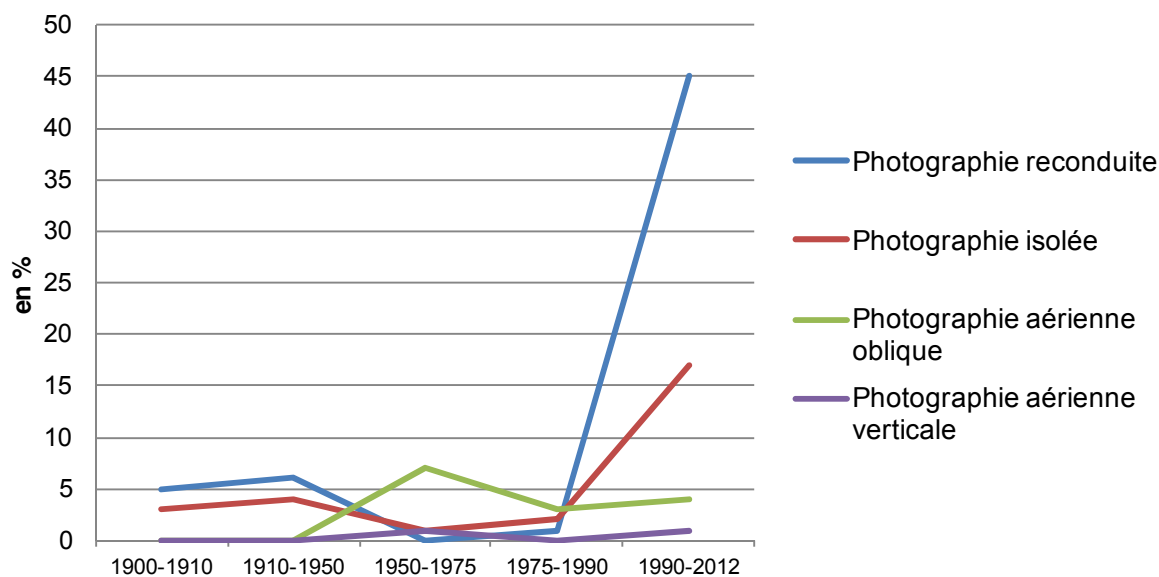
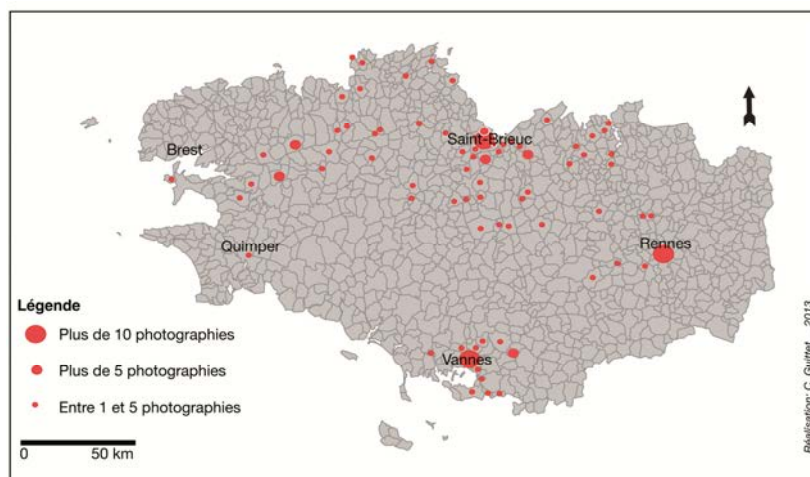


Figure 23 : Variété du corpus photographique selon les phases chronologiques étudiées

Le corpus iconographique est classé suivant la nature des photographies et selon les phases chronologiques. Le choix de ce corpus est dépendant de la disponibilité des images mais aussi il résulte du choix du sélectionneur.

Concernant la répartition spatiale, les territoires couverts par un OPP sont largement représentés mais avec un recouvrement discontinu. Une concentration de photographies est visible autour des villes moyennes comme Saint-Brieuc, Lamballe, Vannes et des villages de première et seconde couronnes de ces villes. La situation géographique de ces villes et villages favorise la couverture photographique historique et contemporaine (*cf.* Carte 2).



Carte 2 : Répartition du corpus iconographique composite par commune bretonne

Les photographies étudiées représentent essentiellement les villes moyennes et les villages de première ou seconde couronne.

À proximité du littoral, les cartes postales illustrent ces espaces touristiques et les OPP veillent à ces espaces sous pression (démographie urbaine, étalement urbain, pollution, etc.). Le corpus issu des recherches à propos des dynamiques paysagères de villes moyennes est représentatif de l'organisation spatiale de la Bretagne avec peu de grandes villes à l'exception de Rennes. Les

hiatus temporels soulignent l'évolution de la photographie du paysage d'après le contexte social (carte postale) et les avancées technologiques (photographie aérienne). Les hiatus spatiaux marquent plus spécifiquement des partis pris dans le cadre du projet pour modéliser les dynamiques paysagères. Quoi qu'il en soit, la photographie de terrain est une donnée discrète dont la couverture spatiale est très ponctuelle, elle doit être exploitée avec précaution pour toute tentative de généralisation.

Apparaissent également des hiatus thématiques. Selon la période, le statut du photographe (artiste ou chargé de mission) et ses filtres culturels propres, le regard porté sur le paysage diffère. Le Tableau 3 répertorie les sujets d'intérêts mis en avant dans le corpus étudié en fonction des périodes.

1900 — 1910	1900 — 1910	1950 — 1975	1975 — 1990	1990 — 2012
La « nature » en ville				
- Relation entre l'agriculture et le tissu urbain - Jardins hérités du XIX ^e siècle	- Alignements d'arbres des boulevards - Cours d'eau à l'usage des lavandières	- Intégration des jardins familiaux dans le tissu urbain - Potagers individuels dans le tissu urbain	- Espaces verts et grands ensembles - Parcs en périphérie de la ville	- Aménagement paysager des lotissements - Réhabilitation des cours d'eau pour les loisirs - Corridor écologique Gestion différenciée - Jardins familiaux - Jardins à la française
Les réseaux ferrés				
- Viaduc ferroviaire	- Gare et quais - Construction de gare - Passage à niveau	- Emprise des voies ferrées dans le tissu urbain		- Réhabilitation des voies: en voie verte et en Vélo-rail - Réhabilitation des gares
La place publique				
- Lieu de convivialité - Grandeur de la place	- Foire et marché - Aménagement pour la voiture	- Centralité dans le tissu urbain	- Aménagement de la place (Électrification / plantation d'arbres)	- Aménagement lié à la voiture - Réhabilitation - Vitrine de la commune - Ornementation florale
Patrimoine bâti				
- Centre historique	- Centre historique	- Restauration du clocher de l'église - Monument aux morts	- Matériaux traditionnels de construction	- Défection du patrimoine rural - Restauration du cœur historique, du patrimoine rural et d'églises
Aménagement et mobilier urbain				
- Rue et usagers	- Grands boulevards et leurs aménagements	- Construction de nouvelles routes	- Lumière publique / Cabine téléphonique	- Trottoirs handicapés / réseau aérien / piste cyclable / rond-point aménagé / traitement du sol - Autoroute
Habitat périurbain				
		- Grands ensembles	- Morphologie des zones pavillonnaires - Architecture des pavillons - Agencement de maisons individuelles et de barres	- Immeuble collectif - Lotissement à la sortie de la ville - Insertion de la trame végétale préexistante dans la construction
Entrée et sortie de bourg				
- Authenticité du village (habitants) - Vergers / agriculture				- Réhabilitation - Publicité - Implantation des supermarchés - Réseau aérien

Réalisation : C. Guittet, 2013

Tableau 3 : Sujets d'intérêt suivant les thématiques urbaines à travers le temps

[Ci-contre] Le classement, à partir des 240 photographies étudiées, explique l'évolution des sujets photographiques suivant les époques.

Par exemple, les photographies sur la thématique de la « nature » en ville au début du XX^e siècle donnent à voir des jardins hérités du XIX^e siècle. Dans les années 1980, les photographies montrent les nouveaux parcs à la périphérie des villes, et aujourd'hui elles représentent les espaces verts qui bénéficient d'une gestion différenciée (cf. Tableau 3).

Pour les OPP, les points de vue initiaux sont choisis d'après les problématiques du territoire lors du comité de pilotage à partir d'un ensemble de clichés. Pour analyser les dynamiques urbaines, une sélection de ces points de vue est faite. Une même photographie peut servir plusieurs démonstrations. Aussi, selon le récepteur, l'interprétation varie suivant ses propres besoins donnant à l'image différents contenus sémantiques.

Nonobstant ces hiatus, le corpus, par son hétérogénéité, permet d'entrecroiser diverses échelles spatiotemporelles facilitant la reconstitution des dynamiques paysagères. Il est représentatif des dynamiques urbaines régionales tout en présentant les singularités locales (Guittet & Le Dû-Blayo, 2013). De plus, les photographies révèlent des usages et des informations fines sur l'insertion des éléments de paysage au sein des paysages qui ne sont pas perceptibles dans les recherches bibliographiques. Pour exemple, le mobilier urbain peut être étudié au travers de sa forme, de sa couleur, *via* son insertion dans l'espace public signifiant ainsi les usages. L'analyse des traitements de façades peut faire émerger les phénomènes de mode sur les différents enduits, etc.

In fine, l'interprétation des photographies apporte des connaissances précises sur la manière dont sont façonnés les paysages à l'instant t et sur les regards portés sur eux par la thématique visuelle traitée. Le contexte de production des photographies, qu'il s'agisse d'un projet artistique, d'une réponse à concours photo, de séries OPP, etc., donne la première clef de lecture pour appréhender le contenu. L'analyse paysagère tient dans l'accumulation de photographies pour généraliser tant que possible les faits observés (Gendrot, 2002).

4.5. Interpréter les paysages par les discours relatifs à la photographie

La photographie est souvent plébiscitée en sciences sociales pour « faire parler » les personnes enquêtées. Différentes méthodes ont été construites pour utiliser la photographie comme support de l'enquête sociale.

Au-delà des discours recueillis pour les besoins de la recherche scientifique, les expériences photographiques issues des commandes publiques ou de démarches artistiques sont teintées, généralement dès l'amont du projet, de visée politique. Lorsque les projets photographiques ont abouti, la visualisation des photographies dans un contexte grand public peut provoquer des discours politiques voire des discours de marketing territorial.

Les OPP sont potentiellement un support de discussion dans les enquêtes sociales et peuvent aussi faire l'objet de discours politique.

4.5.1. La photographie, un support bien enraciné dans les enquêtes paysagères

Les recherches sur les représentations sociales des paysages en France ont une place prépondérante pour appréhender « les valeurs subjectives, individuelles et collectives, attribuées au paysage » (Guiseppelli & Fleury, 2005, p. 180). Ces études montrent que les chercheurs recourent, maintes fois, à l'enquête paysagère en employant le support photographique pour collecter des données. En tant que représentation de la matérialité visuelle du paysage, la photographie est proche de la vision que nous avons des paysages. Durant l'entretien de recherche, la photographie sert donc d'intermédiaire entre l'enquêté et le paysage et entre l'enquêté et l'enquêteur. Selon le contexte du terrain d'étude et des objectifs de la recherche, l'utilisation de la photographie diffère dans le protocole d'enquête. Le Tableau 4 ci-dessous classe six techniques d'enquêtes dans une progression analytique : de l'analyse fine du contenu photographique à une analyse fine du discours (de bas en haut).

Technique d'enquête - Références	Descriptif
Sondage sur les préférences paysagères à partir de couples photos Brun-Chaize, 1978 ; Abello <i>et al.</i> , 1989	L'enquêteur montre des couples photographiques à l'enquêté, ce dernier indique la photographie qu'il préfère dans chaque couple.
Photo-questionnaire par échelle d'attitude Le Lay <i>et al.</i> ; 2005	Selon des critères définis au préalable (valeur esthétique, sentiment de danger, etc.), l'enquêté évalue le paysage photographié sur une échelle de grandeurs (par exemple de 0 à 10).
Sondage par classement libre de photos Cossin & Piegay, 1998.b ; Le Lay <i>et al.</i> , 2005 ; Hatt, <i>et al.</i> , 2011	À partir d'un ensemble photographique, l'enquêté classe les photos selon des catégories qu'il détermine lui-même. Il explicite ses choix par la suite.
Sondage avec choix de photos imposées et commentaire libre Donadieu & Fraval, 1996 ; Tomsova, 2009	À partir d'un corpus photo imposé, l'enquêté choisit les photos qu'il souhaite commenter sans contrainte particulière.
Entretien semi-directif avec photographie imposée Bigando, 2006, 2013 ; Davasse <i>et al.</i> , Ballesta, 2011 ; 2012 ; Henry, 2012	L'enquêteur et l'enquêté ont une conversation structurée par la grille d'entretien établie au préalable. Les photographies de l'enquêteur servent de support à la formalisation du discours.
Entretien semi-directif avec support photo prise par l'enquêté Luginbühl, 1986 ; Michelin, 1998 ; Bigando, 2006 ; Lelli & Paradis, 2008 ; Joliet & Blouin-Gourbilière, 2012	Selon des directives plus ou moins fortes, l'enquêté prend lui-même des photographies. Celles-ci serviront de support à la formalisation du discours lors de l'entretien.

De l'analyse fine
du contenu visuel

à une analyse fine
du discours

Réalisation : C. Guittet, 2014

Tableau 4 : Répertoire des techniques d'enquêtes paysagères basées sur la photographie

L'utilisation de la photographie dans les techniques d'enquête diffère selon les objectifs de la recherche. Les références bibliographiques sont à titre indicatif, elles sont loin d'être exhaustives.

Les trois premières méthodes – le sondage sur les préférences photos, le photo-questionnaire par échelle d'attitude et le sondage par classement libre de photos – se basent principalement

sur l'examen par le sondé d'un corpus photographique. Au préalable, les chercheurs réalisent une analyse minutieuse de chaque photographie afin d'éviter au maximum les biais (influence de la météo, du format, de la luminosité, etc.). Traitées statistiquement, les analyses s'effectuent respectivement à partir des réponses binaires, des notes et des catégories. Celles-ci donnent des clefs de lecture générales sur les représentations sociales des paysages. Laissant peu de place au discours des enquêtés, elles ne permettent pas d'explicitier les choix des locuteurs et les facteurs techniques et/ou individuels qui ont entraîné ces choix pour une compréhension plus affinée des représentations sociales (luminosité de la photographie, composition de la photographie, élément de paysage, lien avec le parcours de vie, etc.).

Pour les trois autres méthodes – sondage avec choix de photos imposées et commentaire libre, entretien semi-directif avec support photo imposé, entretien semi-directif avec support photo prise par l'enquêté – la photographie est utilisée comme un outil d'aide à la réflexion et à la projection dans les paysages (Bigando, 2006). Elle stimule l'enquêté pour formaliser un discours sur ses pratiques, ses aspirations ainsi il « dépasse le cadre de la situation présentée sur le cliché » (Donadieu & Fraval, 1996, p. 161). L'entretien semi-directif avec comme support des photographies imposées par le chercheur, technique nommée également *photo-elicitation interview* dans les *visual studies* est la plus répandue dans l'enquête paysagère. Éva Bigando propose un bilan historique de cette technique et explique comment cette dernière « permet d'amener l'individu enquêté vers une posture réflexive » sur sa relation avec le paysage (Bigando, 2013, p. 3).

En anthropologie, la *native image marketing* a pour objectif de « demander simplement aux sujets de raconter visuellement des aspects de leur vie (La Rocca, 2007, p. 39). Pour ce faire, dans l'enquête paysagère, le chercheur invite l'enquêté à photographier lui-même des paysages pour ensuite les discuter. Cette technique a comme avantage d'éviter l'écueil du parti pris du chercheur dans la photographie qu'il effectue. Néanmoins, le traitement analytique de ces trois méthodes s'intéresse essentiellement au discours, le rapport discours/photographie est peu exploité car la photographie tient un rôle secondaire. Les méthodes mises en place dans le cadre de la présente thèse ont pour objectif d'interroger et de développer ce rapport dialectique discours/photographie afin de comprendre l'influence de la photographie dans les entretiens de recherche, ceci pour cerner les attributs des OPP dans l'analyse des représentations sociales sur les dynamiques paysagères.

La démultiplication des enquêtes paysagères depuis les années 1980 montre bien le regain d'intérêt de la recherche scientifique sur le paysage (*cf.* Chapitre liminaire). De plus, l'appréhension des facettes du paysage dans la réalité sociale et notamment auprès des acteurs du territoire est un des challenges de la géographie sociale afin de décortiquer notre manière d'être au monde. Indépendamment des discours recueillis lors des enquêtes sociales pour la construction du savoir scientifique, selon le contexte de production, les photographies peuvent être ancrées dans un discours politique ou de marketing territorial.

4.5.2. La photographie au service des discours politiques

L'ensemble des exemples que nous avons exposés dans ce chapitre ont tous peu ou prou des visées politiques. Que ce soit pour « les Archives de la planète », l'inventaire de Massart, l'album du Vieux Paris de Marville, etc., les projets photographiques résultent d'une idéologie politique. Bien d'autres projets non évoqués utilisent la photographie comme outil de propagande tel que la *Farm Security Administration* (1935-1952). Frappés par la crise agricole au début la Dépression dans l'entre-deux guerres, le gouvernement Roosevelt met en place en 1935 la *Resettlement Administration*, agence de réhabilitation qui « a pour mission de subventionner l'agriculture à travers l'aide aux petits paysans, la planification des cultures et la création de coopératives agricoles » (Bertho, 2013, p. 25). Renommée *Farm Security Administration* (FSA) en 1937, une vingtaine de photographes sont amenés à informer et justifier l'action publique. Sylvain Maresca, rappelle « l'utilitarisme photographique » en URSS dès 1928 où les opérateurs sont envoyés dans tout le pays pour saisir les résultats du socialisme en construction (Maresca, 1996, p. 76). L'image, ici, a le pouvoir d'exposer et de magnifier l'action publique auprès des citoyens.

Plus récemment, dans son article « La commande au risque de l'illustration » (2014), Damien-Jordi Ballesta montre comment les commandes photographiques publiques font appel aux artistes-photographes pour valoriser et labelliser des territoires qui pourtant nécessitent des requalifications urbanistiques avec par exemple La Mission photographique à Bruxelles (*cf.* Chapitre 1). Pour rappel, en 1990, 5 photographes sont missionnés pour proposer un portrait de Bruxelles, les photographies exposent alors les espaces et les lieux qui ont dérogé à la planification urbaine. Damien-Jordi Ballesta explicite que ces clichés auraient pu être un appui pour « aider les aménageurs à repérer des aires à viabiliser » mais il s'agira surtout pour le financeur – la région Bruxelles-Capitale – de valoriser ces lieux photographiés en tant que « lieux de création artistique » (*ibid.*, p. 3).

Dans le même sens, depuis 30 ans, le Conservatoire du littoral invite les artistes à photographier ses rivages dans le cadre du projet nommé « Un site/un photographe¹³² ». Ce n'est pas à proprement parler une commande puisqu'il ne finance pas le projet photographique mais il achète les tirages originaux des photographes. L'ancien directeur du Conservatoire du littoral François Letourneaux explique que les artistes « sont conviés à porter un regard singulier qui renforcera les spécificités visuelles de chaque site et les identifiera à une vision d'artiste » (*ibid.*, p. 4). L'objectif n'est pas de redécouvrir le paysage, d'apporter de nouvelles réflexions sur celui-ci mais de le promouvoir par l'œil de l'artiste.

Pour l'exemple belge, la commande photographique se substitue à l'action territoriale ; et pour le Conservatoire, elle illustre l'utilisation des travaux d'artistes dans une optique de marketing territorial. La photographie que l'on pourrait nommer « la photographie institutionnelle » est

132 Les photographies sont visualisables sur le site internet du Conservatoire du littoral : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/45-la-collection-photographique.htm>.

aujourd'hui symptomatique d'une volonté des politiques publiques de créer et de consolider des identités territoriales où le paysage devient une « marchandise-patrimoine¹³³ ».

Concernant les Observatoires Photographiques du Paysage, le but n'est pas *a priori* de labelliser les territoires par le projet photographique mais bien de les interroger à partir des problématiques paysagères. Outils de connaissance, d'évaluation, de sensibilisation et de planification, les OPP donnent à voir les effets des différentes actions en termes d'aménagement du territoire. Leur monstration auprès du grand public par le biais d'expositions n'a pas pour vocation de promouvoir les actions publiques. Néanmoins comme nous le verrons dans le chapitre 6, les OPP peuvent être mal perçus par les acteurs publics car les séries photographiques offrent une vision parfois peu élogieuse de leur territoire. De plus, la démarche en tant que telle peut être questionnée par le politique car mal communiquée et *a fortiori* peu comprise.

133 Ce terme, employé par Yves Bonard et Romain Felli, désigne le patrimoine faisant l'objet d'une mise en tourisme pour promouvoir le territoire. (Bonard & Felli, 2008).

Conclusion. La géographie avec, sur et en images

Ce chapitre n'a pas pour ambition de brosser l'ensemble des expériences photographiques depuis le XIX^e siècle mais de mettre en lumière les usages potentiels des Observatoires au regard de l'histoire de la photographie, de la commande publique et des sciences humaines et sociales. Les projets photographiques que nous avons développés ont été classés suivant un usage spécifique pour les besoins de l'argumentaire, mais ils peuvent s'inscrire dans d'autres usages qui ont été exposés (*cf.* Tableau 5) :

- elles inventorient de manière sélective les problématiques paysagères ;
- elles prennent en note le paysage à l'instant t et sur un territoire donné ;
- elles suivent les mutations paysagères par la reconduction de clichés selon un protocole rigoureux ;
- elles peuvent être interprétées au regard des intentions du photographe qu'il soit artiste, habitant ou chargé de mission et elles peuvent être incluses dans un corpus iconographique plus large pour nourrir une analyse paysagère spécifique.
- elles peuvent faire l'objet de plusieurs discours. Elles peuvent être un support de discussions lors d'enquêtes sociales et elles peuvent être un appui aux discours institutionnels.

L'étude des différents projets photographiques a permis de soulever des points primordiaux qui seront discutés dans les chapitres suivants. Le protocole doit être impérativement réfléchi pour inventorier, prendre en note et suivre les paysages. Pour interpréter le corpus iconographique, le contexte de production (pourquoi ? pour qui ? par qui ? comment ? et où ?) est à considérer avant même de procéder à une analyse paysagère. Cette dernière doit prendre en compte les biais des photographies. En effet, les photographies révèlent uniquement la partie visible de paysages fragmentés, elles ne sont pas aptes à faire « preuve de ». Elles offrent matière à émettre des hypothèses de recherche et à y répondre en les complétant avec d'autres données comme par exemple des entretiens auprès des acteurs du territoire.

La géographie utilise souvent la photographie pour illustrer et démontrer alors que la sociologie et l'anthropologie ont élaboré de véritables méthodes pour l'employer comme une donnée

scientifique. Dans l'article « Introduction à la sociologie visuelle » (La Rocca, 2007), le sociologue Fabio La Rocca propose trois méthodes de sociologie visuelle qui peuvent être menées isolément ou de manière combinatoire : la sociologie *avec*, *sur* et *en* image. Comme Claire Blouin-Gourbilière (2013), nous pouvons nous interroger quant à l'existence d'une géographie visuelle. Notre étude se focalise, en effet, autour de l'association et de la complémentarité de trois méthodes *avec*, *sur* et *en* images :

- La géographie *avec* les images est celle qui s'effectue sur le terrain où les photographies servent à le prendre en note. Des photographies certes sont réalisées mais il s'agit pour l'essentiel d'interroger le format de la photographie et les intervalles de reconduction. Même si la pratique de la photographie est peu présente, elle est pensée en termes de protocole et de contexte de production dans le cadre de la démarche OPP. La géographie *avec* les images consiste aussi à enquêter les populations à partir de la photographie comme réalisé dans la thèse, ce point sera développé ultérieurement.
- La géographie *sur* les images se base sur l'interprétation et l'analyse d'un corpus déjà existant dans une société, un temps et un espace donné. Nous verrons par la suite comment sont interprétées les séries photographiques OPP et plus largement comment elles peuvent contribuer à une meilleure intégration des problématiques paysagères dans la réalité sociale.
- Enfin, la géographie *en* images a pour but de donner à voir par les photographies le travail de recherche et les résultats ; ceci étant expérimenté dans la partie 4 par des formes de rétroaction de ladite recherche.

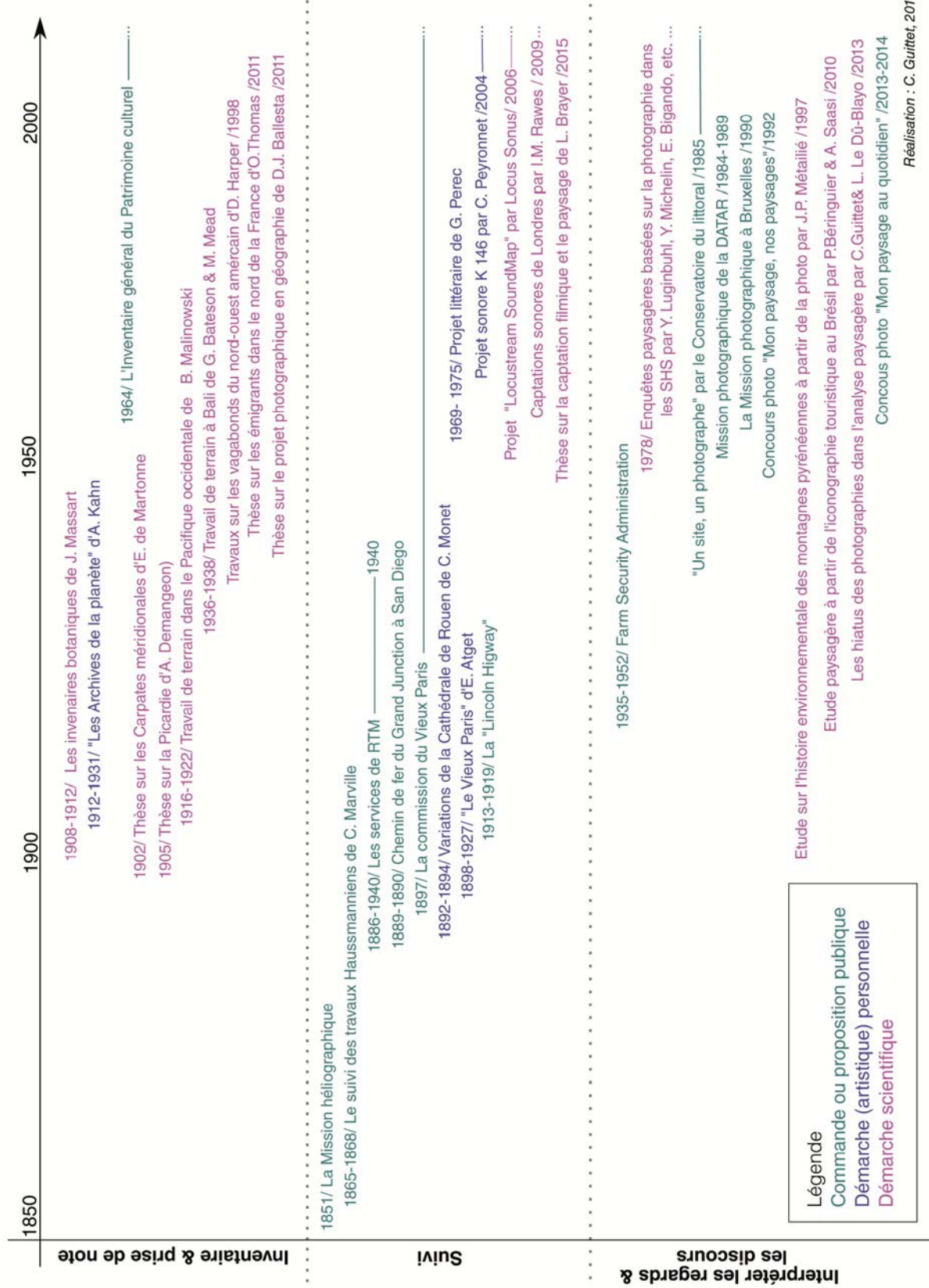


Tableau 5 : Bilan des expérimentations présentées dans le chapitre 4

Ce tableau inventorie l'ensemble des commandes ou propositions publiques, des démarches (artistiques) personnelles et scientifiques présentées dans ce chapitre.

Chapitre 5. Les potentiels des OPP dans les documents territoriaux

Les politiques publiques élaborent des documents territoriaux qui orientent les actions sur le territoire et fixent les objectifs de développement à moyen terme. La Convention européenne du paysage recommande de développer des politiques propres aux paysages (CEP, art. 1) et d'intégrer la dimension paysagère de manière transversale dans la gouvernance territoriale (CEP, art. 5). Pour ce faire, des documents de connaissance tels que les Atlas de paysages sont conçus pour identifier, caractériser, qualifier les paysages et leurs évolutions. Ils sont en appui aux documents de planification afin de prendre en compte cette question paysagère. Les Observatoires Photographiques du Paysage sont potentiellement un outil enrichissant l'analyse des paysages et facilitant *a fortiori* le travail de rédaction de ces documents. D'emblée, il est nécessaire de mettre en lumière la nature des représentations utilisées par les politiques publiques pour donner à comprendre les paysages et le langage qui leur est associé. Ce travail permet de souligner les apports et les limites des séries photographiques OPP à s'inscrire dans la gouvernance territoriale.

Six documents de planification et de connaissance ont été sélectionnés en Bretagne afin de réaliser une analyse qualitative des 5 730 représentations paysagères qu'ils contiennent et de montrer la place des photographies (répétées), (5.1). Par la suite, l'ensemble des représentations est analysé à partir de trois enjeux de la connaissance paysagère : l'identification et la caractérisation des paysages, l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations sociales (5.2). Les langages explicite et implicite – légende, textualisation et agencement – des représentations sont étudiés afin de souligner l'importance de leur mise en « scène ». Le dernier point traite des attributs des photographies répétées au regard des autres représentations paysagères (5.3).

5.1. Corpus, méthode et place de la photographie (répétée)

Le recours à une iconographie paysagère dans les documents territoriaux est primordial pour appréhender les paysages et leurs enjeux. L'iconographie permet « d'englober par la vision l'ensemble d'un espace qui déborde du champ de vision naturel et quotidien des usagers de cette représentation » (Debarbieux & lardon, 2003, pp. 15-16). En d'autres termes, la réduction d'échelle est essentielle de manière très pragmatique d'une part, pour figurer le territoire sur un

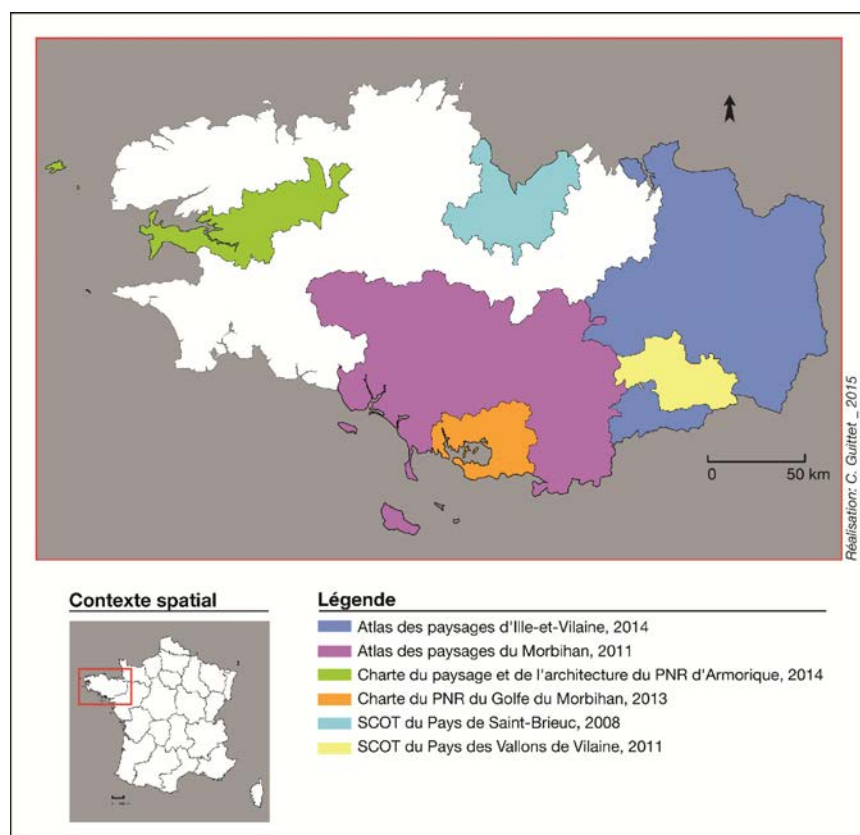
support (papier, écran d'ordinateur, etc.) et de manière intellectif d'autre part, pour se le représenter en son absence. Dans bien des cas, l'iconographie est « une représentation cadrée et simplifiée du territoire [...] afin de faire ressortir les éléments du diagnostic » (*loc. cit.*), elle s'écarte de la réalité du référent. Elle peut aussi illustrer « une situation révolue », une situation passée ou « imaginée », situation « imaginable dans le futur » (*loc. cit.*). Les politiques publiques, dans le cadre de la rédaction des documents territoriaux, utilisent l'iconographie sur le paysage mais aussi des représentations textuelles (extraits littéraires, extraits d'entretiens). Se posent alors les questions suivantes : quelle est la place de la photographie, de la photographie répétée ? Quelles sont les autres représentations employées pour révéler le paysage ? Pour quels objectifs ? Nous avons étudié six documents territoriaux en Bretagne afin de répondre à ces interrogations.

5.1.1. Le choix des documents territoriaux bretons

Les OPP privilégiés de la présente recherche se situent dans la région Bretagne et se compose de 15 Observatoires en cours de construction ou en projet. Il nous a donc paru opportun d'étudier des documents de planification et de connaissance qui s'inscrivent sur le territoire breton et qui ont, pour certains d'entre eux, un périmètre spatial commun avec un Observatoire. Trois documents ont un périmètre spatial en corrélation avec un OPP et sont en adéquation temporelle (pour exemple, l'OPP du Pays de Saint-Brieuc a été conçu après l'approbation du SCoT du Pays de Saint-Brieuc, ils ne sont donc pas en adéquation temporelle) :

- une partie du périmètre de l'Atlas des paysages du Morbihan (2011) correspond au périmètre de l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan (date de création : 2005) ;
- le périmètre de la Charte du PNR du Golfe du Morbihan (2014) correspond au périmètre de l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan (date de création : 2005) ;
- le périmètre de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique (2014) correspond au périmètre de l'OPP du PNR du d'Armorique (date de création : 1997).

Les trois autres documents ont été sélectionnés parce qu'ils sont récents et/ou ils proposent une démarche paysagère probante. Le SCoT du pays de Saint-Brieuc et celui du pays des Vallons de Vilaine présentent un volet paysager important. Quant à l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, il développe un volet sociologique innovant sur les paysages. La Carte 3 spatialise le périmètre de chaque document étudié et elle peut être mise en parallèle avec la Carte 1 afin de voir plus précisément les corrélations avec les OPP.



Carte 3 : Périmètre des documents territoriaux étudiés dans l'analyse des représentations paysagères (Région Bretagne)

La carte montre le périmètre spatial des différents documents de planification et de connaissance bretons. Trois documents sont en corrélation spatiale et temporelle avec un OPP.

Nous allons maintenant nous attacher à présenter succinctement chaque document analysé.

* L'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, finalisé en 2014, a été commandé par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en qualité de maître d'ouvrage, de la DDTM 35, du Conseil régional Bretagne et de la DREAL Bretagne. La maîtrise d'œuvre est constituée d'une équipe pluridisciplinaire (paysagiste DPLG, sociologue, géographes et architecte-urbaniste). Le document a fait l'objet du site internet : <http://paysages-ille-et-vilaine.fr>. Il est découpé en trois grandes parties : « Comprendre les paysages », « Les unités paysagères » et « Dynamiques, enjeux et pistes d'action ». Pour aboutir à cet Atlas, l'équipe a entrecroisé plusieurs méthodes présentées dans l'annexe numérique 1. Après avoir analysé les documents de planification et étudié la caractérisation des unités paysagères, l'équipe s'est attachée à développer une analyse sociologique importante à base d'entretiens semi-directifs, de questionnaires et de recueil de photographies auprès des élus locaux et des populations brétiliennes.

* L'Atlas des paysages du Morbihan réalisé entre 2008 et 2011 a été commandé par le Conseil départemental du Morbihan, la DDTM 56, le Conseil régional de Bretagne et la DREAL Bretagne, et le suivi de l'opération a été délégué au CAUE 56. La maîtrise d'ouvrage est également composée d'une équipe pluridisciplinaire (paysagistes DPLG, ingénieurs paysagistes, architectes DPLG, géographes, sociologues, étudiants en architecture). Le document fait l'objet

du site internet suivant : <http://www.atlasdespaysages-morbihan.fr>. Sa structure est similaire à l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine (*cf.* Annexe numérique 1).

Néanmoins les méthodes se différencient quelque peu. En comparaison, l'équipe ici propose une analyse fine des ambiances paysagères comme celles le long des grands axes routiers. Le volet sociologique est moins développé que pour l'Atlas d'Ille-et-Vilaine où la dimension sociale a fait l'objet d'une commande spécifique. Compte tenu des lacunes, une seconde commande a été ajoutée en cours de réalisation qui a conduit notamment à une analyse des représentations visuelles à travers l'histoire et une analyse d'entretiens auprès des personnes ressources pour élaborer les pistes d'action. Les différentes méthodes usitées sont également entrecroisées.

* La Charte¹³⁴ du PNR du Golfe du Morbihan est la première du PNR car ce dernier est relativement récent, il a le statut de PNR depuis 2014. En 1996, le Conseil général du Morbihan valide le lancement de l'étude pour la mise en place du PNR du Golfe du Morbihan. Après avoir défini le périmètre du PNR sur 27 communes, l'élaboration du projet de Charte est confiée au Syndicat Intercommunal de l'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM) en 1997. Jusqu'à ce que le SIAGM ait le statut de PNR, le projet de la Charte a fait l'objet d'une concertation entre les acteurs du territoire. Au final le périmètre du PNR s'est élargi comprenant actuellement 40 communes et la Charte sera approuvée en 2014. La Charte comprend trois principaux documents – le diagnostic territorial, le rapport de Charte et le Plan du Parc – qui sont exposés dans l'annexe numérique 1. L'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet suivant : <http://www.golfe-morbihan.fr>. Notre étude se focalisera essentiellement sur le diagnostic territorial et le rapport de la Charte.

* La Charte du paysage et de l'architecture¹³⁵ du PNR d'Armorique est un document qui a été élaboré entre 2011 et 2014 par l'équipe du PNR. Elle découle des orientations émises par la Charte du PNR d'Armorique 2009-2021 (PNR d'Armorique, 2014.b). Il est composé de trois volets – le diagnostic territorial, le rapport de Charte et le plan de Charte – et chacun d'eux a été élaboré selon des méthodes spécifiques (*cf.* Annexe numérique 1).

* Deux SCoT bretons sont également étudiés¹³⁶. Pour la première étude de cas, le SCoT des Vallons de Vilaine (Ille-et-Vilaine) a été approuvé en 2011 et a nécessité 6 ans de concertation

134 Il s'agit d'un contrat qui « établit pour 12 ans un partenariat entre l'État, les Collectivités locales et les établissements publics afin d'assurer une gestion cohérente et dynamique du territoire "Golfe du Morbihan". Elle donne un cadre commun aux actions entreprises par le Parc Naturel Régional et ses partenaires et définit le champ d'application du Parc ». Ceci est issu du site internet du PNR du Golfe du Morbihan : <http://www.golfe-morbihan.fr>

135 Ce document a pour objectif de :

« Créer un outil permettant de comprendre les paysages du Parc, leurs caractéristiques et leurs dynamiques en travaillant à la fois sur les paysages emblématiques du Parc et les paysages du quotidien ;
Créer un support de projet de paysage et un outil d'aide à la décision pour les acteurs du territoire (fiches actions) ;
Créer un support de communication et d'échange » (PNR d'Armorique, 2014.b, p.11).

136 Remplaçant les schémas directeurs suite à la loi « Solidarité et Renouveau Urbain » du 13 décembre 2000, les SCoT sont « des outils de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de

entre 36 communes. En 2003, le Syndicat mixte du SCoT du Pays des Vallons de Vilaine a été créé pour le mettre en place. L'ensemble des documents relatifs au SCoT des Vallons de Vilaine intitulé *dessiner le territoire à l'horizon 2030* sont disponibles sur le site internet : www.paysdesvallonsdevilaine.fr.

La deuxième étude de cas est le SCoT du Pays de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor). Il a été approuvé en 2008 et a nécessité une concertation entre 67 communes. C'est le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc qui l'a élaboré. Celui-ci n'est plus accessible en ligne car le SCoT a fait l'objet d'une révision en 2015. L'OPP du Pays de Saint-Brieuc a été conçu dans l'optique d'évaluer son SCoT cependant il est en cours de constitution seulement depuis 2011. L'annexe numérique 1 présente les différents documents relatifs aux deux SCoT.

Ces documents constituent des outils politiques qui sont à destination des élus locaux, des acteurs institutionnels et au grand public. Les représentations paysagères doivent donc être explicitées et didactiques. Elles doivent véhiculer une idée et apporter de l'information en complément ou en supplément du texte. Afin de comprendre le choix et l'emploi des différentes représentations dans les documents publics, il convient de présenter la méthode qui a été appliquée pour établir cette analyse.

5.1.2. Méthode d'analyse des représentations paysagères dans les documents territoriaux

Dans un premier temps, pour chaque document, chaque représentation a été analysée de manière qualitative au regard des quatre questions suivantes :

- Quelle est la fonction de la représentation pour la connaissance du paysage ? Après une lecture du contenu de la représentation, il s'agit de déterminer si la représentation participe à caractériser le paysage, analyser les dynamiques paysagères ou les représentations sociales sur le paysage.
- Comment la représentation est-elle légendée ? En corrélant l'analyse de la légende et du contenu visuel, il s'agit de comprendre le discours associé à la représentation. Pour ce faire, l'utilisation des catégories de textualisation établies par Didier Mendibil (1999)

développement durable (PADD) » [...] Le projet doit obéir à 3 principes fondamentaux relatifs au développement durable qui sont notamment définis par l'article L121-1 du code de l'urbanisme :
« Principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
Principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
et principe de respect de l'environnement ». Définition issue du site internet du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité : <http://www.territoires.gouv.fr/shema-de-coherence-territoriale-scot/>

dans le cadre de son étude sur l'iconographie dans les livres de géographie permettra d'identifier la relation légende/représentation.

- Quel est le rôle de la représentation dans le document ? En corrélant l'analyse du texte relatif au document et celle de la représentation, il s'agit de déterminer dans quelle perspective la représentation a-t-elle été employée (illustration, spécimen, exemplarité, dénonciation).
- Comment la représentation a-t-elle été agencée ? Didier Mendibil définit l'agencement des images comme suit : « les images sont placées dans un certain ordre d'exposition et elles sont associées à d'autres images par les dispositifs de mise en page : en couples s'opposant ou se ressemblant, en séries ou en assemblages. » (Mendibil., 1999, p. 329). Au-delà des images, différentes typologies de représentations peuvent être associées, il s'est alors agi d'appréhender le langage induit par ces mises en relation. Dans un second temps, nous avons procédé à une synthèse des représentations par document étudié pour ensuite réaliser une lecture croisée des six synthèses. La Figure 24 expose la méthode employée : de l'analyse fine de chaque représentation à la lecture croisée de l'ensemble des représentations.

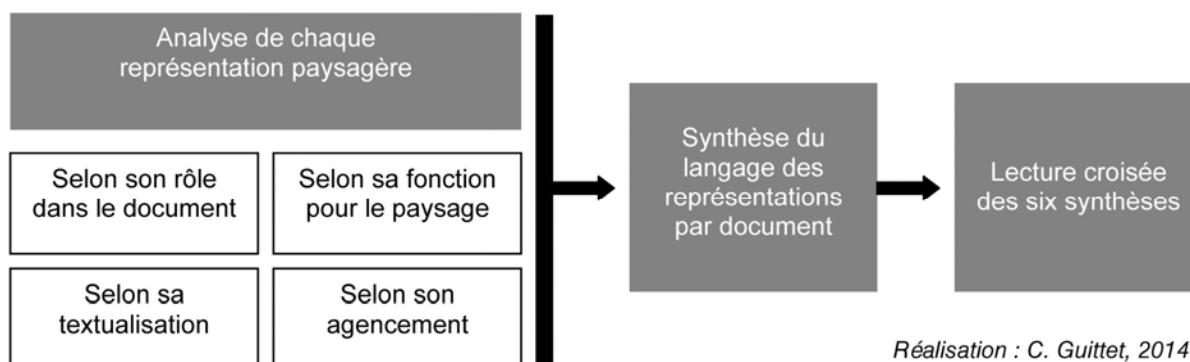


Figure 24 : Méthode employée pour analyser les représentations paysagères dans les documents territoriaux

Chaque représentation a été analysée à partir des quatre axes présentés à gauche du schéma. Une synthèse a été réalisée pour chaque document territorial et une lecture croisée a permis de souligner les traits saillants de l'utilisation des représentations paysagères dans les politiques publiques.

5.1.3. La place des photographies (répétées) dans les documents territoriaux

Après avoir analysé l'ensemble du corpus documentaire, le premier point à souligner est la quantité considérable de représentations paysagères. Au total, 5 730 représentations ont été inventoriées (cf. Tableau 6). L'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine représente un tiers de ces représentations suivi de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique avec 1 236 représentations. Les deux SCoT sont les documents où les représentations sont moins

nombreuses avec 428 pour le SCoT du Pays des Vallons de Vilaine et 189 pour celui de Saint-Brieuc.

Le second constat est la place prépondérante de la photographie dans ces documents. Pour l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique et le SCoT du Pays des Vallons de Vilaine, la photographie incarne plus de la moitié des représentations dans chaque document. Précisions que dans le cahier des charges de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, il était explicitement demandé de construire une base de données photographiques en préfiguration d'un OPP.

Documents étudiés	Nb. de représentations	Dont nb. de photographies (moyenne par page)	Dont nb. de séries photos
Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine (141 p. web)	2208	1336 (10 photos par p. web)	
Atlas des paysages du Morbihan (73 p. web)	887	604 (8 photos par p. web)	
Charte du paysage et de l'architecture du PNRA (529 p.)	1236	654 (1 photo par p.)	36
Charte du PNR du Golfe du Morbihan (370 p.)	782	465 (1 photo par p.)	
SCoT du Pays des Vallons de Vilaine (463 p.)	428	218 (1 photo toutes les 2 p.)	
SCoT du Pays de Saint-Brieuc (611 p.)	189	28 (1 photo toutes les 22 p.)	3

Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 6 : Quantité de représentations par document étudié (en effectif)

Les documents territoriaux présentent un corpus de représentations paysagères très riche et plus particulièrement dans le cadre des Atlas et des Chartes. La photographie est la représentation la plus employée. Quant aux photographies répétées, elles sont moindres.

Concernant l'Atlas des paysages du Morbihan, la photographie représente deux-tiers des représentations tandis que pour le SCoT du pays de Saint-Brieuc, 15 % des représentations sont des photographies. Ainsi, le paysage – ou plus généralement le territoire – dans les politiques publiques est traduit par la représentation visuelle qui se veut au plus proche de la réalité du territoire. On favorise la vision du paysage depuis le sol comparée à la vision verticale exprimée par la carte ou l'image satellite (hormis pour le SCoT du pays de Saint-Brieuc).

Concernant la place des photographies répétées, elle est moindre, elle représente moins de 1 % de l'ensemble des représentations. La Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique présente 36 séries photographiques dont 31 séries sont issues de l'itinéraire 16 de l'OPNP du PNR d'Armorique et cinq reconstructions photographiques historiques ont été effectuées hors démarche OPNP. Le SCoT du pays de Saint-Brieuc propose également trois séries historiques hors démarche OPP puisque celle-ci a été mise en place qu'en 2011.

Concernant l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan, l'équipe du PNR n'a inclus aucune série photographique dans la Charte. Pourtant la photographie est largement employée (60 % des représentations). Cet Observatoire fait l'objet d'un document connexe composé d'une carte avec la localisation de l'ensemble des points de vue et les séries photographiques associées.

D'ailleurs soulignons que la démarche OPP fait suite aux préconisations émises dans le cadre de l'étude préalable du PNR conduite par le paysagiste-conseil Clément Briandet en 2002¹³⁷. Ainsi l'OPP n'est pas directement inscrit dans la Charte mais il est étroitement associé à la construction du projet de PNR.

Pour l'Atlas des paysages du Morbihan, l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan n'a pas mobilisé, malgré sa correspondance spatiale, le cahier des charges réalisé par le Conseil départemental du Morbihan ne précisait pas d'exploiter ce fonds iconographique. L'équipe a pourtant eu accès à la documentation liée au projet du PNR du Golfe du Morbihan mais elle n'a pas pour autant rebondi sur les potentiels de ce corpus disponible¹³⁸. Se pose alors la question de l'appropriation des séries photographiques OPP par d'autres institutions.

Indépendamment des interrogations relatives à la non-utilisation des OPP, les photographies (répétées) doivent être questionnées au regard des connaissances sur les paysages. De plus, il est nécessaire de mettre en lumière les autres représentations du paysage qui sont usitées et comprendre leurs rôles et fonctions. Pour cela, nous allons tout d'abord analyser les typologies de représentations selon la structuration des documents de planification et de connaissance.

5.1.4. La place des représentations selon la structuration des documents territoriaux

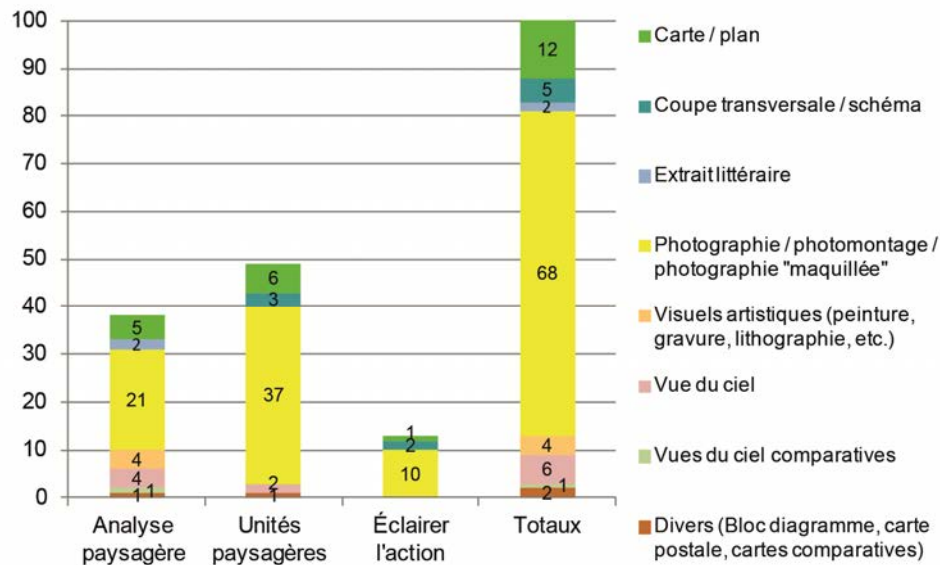
Les représentations dans les documents territoriaux sont variées. Concernant les Atlas de paysages, la photographie est surtout employée dans le cadre du diagnostic général et de la caractérisation des unités paysagères. D'ailleurs la caractérisation des unités paysagères est la partie du document qui donne à voir le plus de représentations pour décrire finement les paysages analysés (*cf.* Figure 25). Diverses représentations (cartes, vues aériennes, couples transversales, etc.) sont sollicitées mais de manière beaucoup moins prépondérante que la photographie. Le dernier point du document « Dynamiques et enjeux » (ou « Dynamiques et enjeux » pour l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine) présente une quantité limitée de représentations et elles sont moins variées. Effectivement, l'Atlas de paysages est essentiellement un outil de connaissance et n'a pas pour objectif premier de développer des préconisations et orientations (*cf.* Annexe 2).

Pareillement, dans la Charte du PNR du Golfe du Morbihan (*cf.* Annexe 2) et la Charte du paysage et de l'Architecture du PNR d'Armorique (*cf.* Figure 26), les représentations paysagères sont surtout mobilisées dans la phase de diagnostic et de caractérisation des unités paysagères. Le taux de photographies y est également très élevé. Remarquons que dans la Charte du PNR du Golfe du Morbihan, l'usage de la carte est conséquent avec 32 % des représentations totales.

137 Propos recueillis lors de l'entretien semi-directif auprès du paysagiste Clément Briandet qui travaille pour le PNR du Golfe du Morbihan par Caroline Guittet (juillet 2015).

138 *idem.*

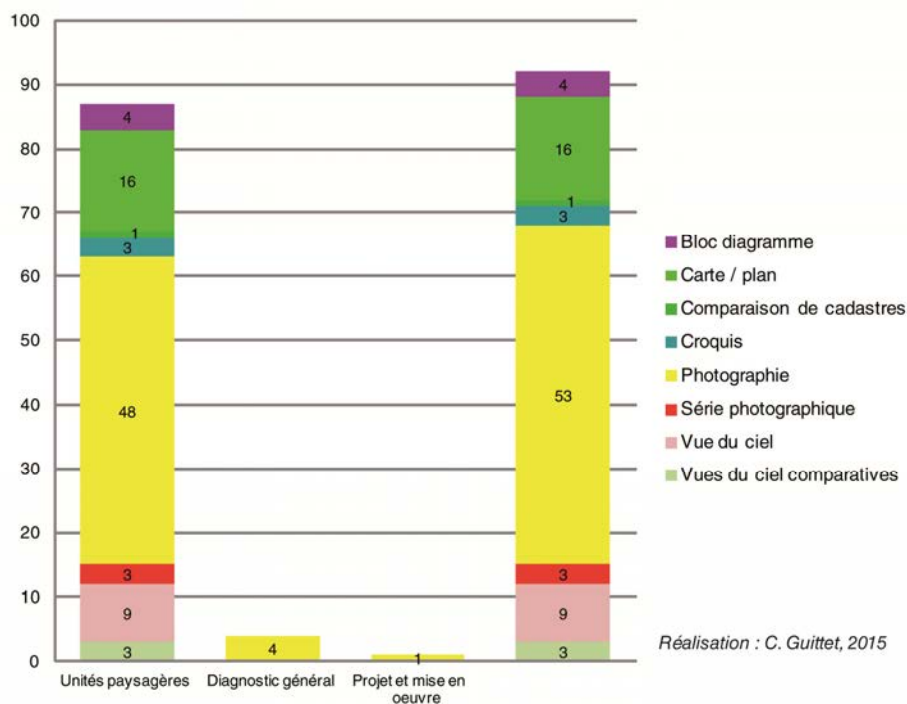
Les autres représentations sont diversifiées dans les deux documents. Le projet de la Charte dans les deux cas présente peu de représentations paysagères afin de se concentrer sur les orientations et prescriptions.



Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 25 : Typologie des représentations selon la structuration de l'Atlas des paysages du Morbihan (en %)

Ce graphique inventorie l'ensemble des représentations paysagères selon la structuration de l'Atlas des paysages du Morbihan. L'emploi des photographies se manifeste essentiellement pour présenter l'analyse paysagère et les unités paysagères.



Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 26 : Typologie des représentations selon les documents relatifs à la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique (en %)

Ce graphique montre que les photographies et les cartes sont surtout employées pour caractériser les unités paysagères dans le cadre de l'étude préalable à la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique.

En dernier lieu, les SCoT ont une démarche quelque peu différente quant à l'utilisation des représentations dans la structuration du document. En effet, pour le SCoT du pays de Saint-Brieuc, le diagnostic de territoire regroupe la moitié des représentations sur l'ensemble des documents (*cf.* Annexe 2) tandis que le SCoT des Vallons de Vilaine (*cf.* Figure 27) mobilise 35 % des représentations dans l'État initial de l'environnement. Les représentations du SCoT du Pays de Saint-Brieuc sont symptomatiques d'un document de planification où la vision du territoire est verticale avec 53 % de cartes et 21 % de vues du ciel. Pour le SCoT des Vallons de Vilaine, le constat est plus mitigé puisque 22 % des représentations sont des cartes, 2 % des vues aériennes contre 51 % de photographies prises depuis le sol. Les vues du dessus et du dedans sont prises en considération et se complètent.

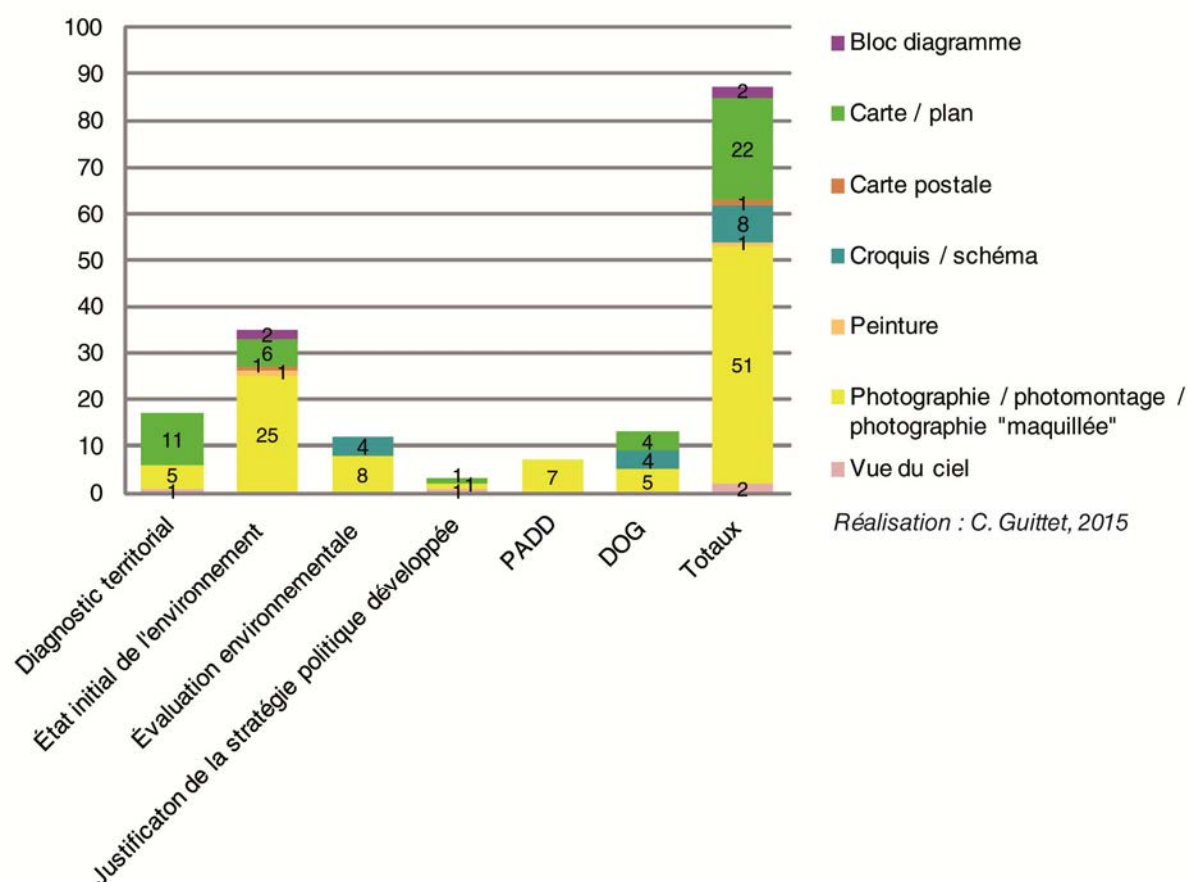


Figure 27 : Typologie des représentations dans les documents relatifs au SCoT du Pays des Vallons de Vilaine (en %)

Dans le cadre du diagnostic territorial, la carte est la représentation la plus utilisée. Quant à la photographie, elle est majoritairement présente dans l'État initial de l'environnement où un volet paysager est proposé.

Pour conclure, les documents territoriaux présentent surtout des représentations des paysages dans la phase de diagnostic. Le document qui expose le projet dans le cadre des Chartes et des SCoT n'a pas pour vocation d'être pédagogique et visuel, il est essentiellement textuel. Les représentations sur les paysages peuvent avoir un ou plusieurs rôles assignés selon la nature de la connaissance paysagère exprimée.

5.2. Quelles représentations pour quelles connaissances sur les paysages ?

Pour caractériser les paysages, analyser les dynamiques paysagères ou les représentations sociales sur les paysages, les équipes rédactrices des documents n'ont pas recours aux mêmes représentations ou les représentations sont utilisées de manière différente.

5.2.1. Les représentations caractérisant les paysages

Pour caractériser les paysages, les équipes en charge de la rédaction des documents étudient différents échelons géographiques – élément de paysage, structure de paysage, unité de paysage et périmètre global de l'étude – et proposent des va-et-vient entre ces échelons pour expliciter les traits saillants du paysage étudié (cf. Chapitre 2). Les divers types de représentations utilisés expriment ce glissement d'échelle.

La variété des représentations est inégale selon les documents étudiés comme le montre le Tableau 7. Les deux Atlas, le Charte du paysage et de l'Architecture du PNR d'Armorique et le SCoT du pays des Vallons de Vilaine emploient au moins quatre représentations différentes tandis que la Charte du PNR du Golfe du Morbihan et le SCoT du pays de Saint-Brieuc présentent essentiellement des cartes et des photographies.

Documents étudiés	Typologie des représentations
Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine	Cartes, coupes transversales, photographies, photographies aériennes obliques, photographies « maquillées »
Atlas des paysages du Morbihan	Cartes, croquis, images satellites, photographies, photographies aériennes, photographies « maquillées »
Charte du PNR du Golfe du Morbihan	Cartes, photographies
Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique	Cartes, blocs diagrammes, croquis, photographies
SCoT du Pays de Saint-Brieuc	Cartes, photographies
SCoT du Pays des Vallons de Vilaine	Cartes, bloc diagrammes, photographies, photographies « maquillées »

Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 7 : Typologie des représentations caractérisant les paysages dans les documents étudiés

La carte est la représentation la plus communément utilisée pour caractériser le paysage. Une partie des cartes étudiées a pour but de renseigner les contraintes physiques (cartes géologiques, du relief, de la couverture végétale, du climat, etc.). Un autre groupe propose des cartes thématiques liées à l'empreinte humaine (cartes de réseaux, cartes des zones réglementées, etc.). Un troisième groupe expose la répartition spatiale des unités paysagères. Les cartes permettent alors de contextualiser les identités paysagères et leurs caractéristiques.

À l'exception du SCoT du Pays de Saint-Brieuc, les photographies sont plébiscitées pour la caractérisation, elles permettent notamment :

- de présenter des typologies de paysages : paysage de forêt, paysage agricole, de bourg rural, etc. (*cf.* Photographie 19.a. de la séquence photographique 19);
- de donner à voir les caractéristiques physiques du paysage : relief, les relations entre la terre et la mer (*cf.* 19.b.);
- d'identifier les éléments de paysage dits « ponctuels » : pont, édifice religieux, mégalithe, etc. (*cf.* 19.c.);
- de montrer les pratiques et les usages dans le paysage : pâturage, entretien du bocage, activité comme la pêche, aménagement des cours d'eau (*cf.* 19.d.).

Les photographies renseignent sur une partie de la structure de paysage, un ensemble d'éléments de paysage ou un élément de paysage montré de manière isolée. Elles proposent aussi *via* des indices les pratiques et usages de l'homme. Certaines sont à ce propos très explicites comme la photographie 19.d. dans la séquence photographique 19, il ne s'agit plus de quelques indices disséminés dans la photographie mais d'une mise en scène pour illustrer un propos.

De la carte à la photographie, l'échelle s'est modifiée, on passe du périmètre global d'étude ou de l'unité paysagère à la structure jusqu'à l'élément de paysage. La connaissance en est également modifiée avec un basculement d'une connaissance globale sur une thématique à un relevé de terrain photographique se rapportant à une ou plusieurs thématiques.

Certaines photographies dites « maquillées » sont également usitées. Ce sont des photographies qui ont fait l'objet d'un travail de dessin à même l'image pour renforcer le discours. Pour exemple, dans l'Atlas des paysages du Morbihan, les photographies « maquillées » accentuent le relief ou l'idée de banalisation des paysages (*cf.* Séquence photographique 20)

Quant à l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, la photographie 20.d. de la séquence photographique 20 présente une photographie en noir et blanc avec des aplats orange pour révéler le bâti dispersé dans le paysage rural. La photographie « maquillée » est un moyen de mettre en lumière certains éléments de paysage qui sont le sujet principal du discours tenu. Elle est didactique.

Deux autres figures, le bloc diagramme et la coupe transversale, ont vocation à être didactiques. Tout comme la carte, ils proposent une réinterprétation du paysage : « on quitte le domaine du complexe (niveau paysage concret) pour aller vers une lecture schématisée qui restitue l'essentiel des éléments et relations du système » (Lelli & Béringuier, 2007, p. 15). Utilisé dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique et du SCoT du pays des Vallons de Vilaine, le bloc diagramme synthétise les caractéristiques saillantes de l'unité paysagère ou de la sous unité décrite. Concernant la coupe transversale, elle décrit l'articulation entre les caractéristiques physiques du paysage et l'implantation de l'homme (*cf.* Figure 28). Le croquis,

moins employé, peut synthétiser les caractéristiques d'une structure de paysage ou montrer des configurations typiques du paysage (cf. Figure 28).

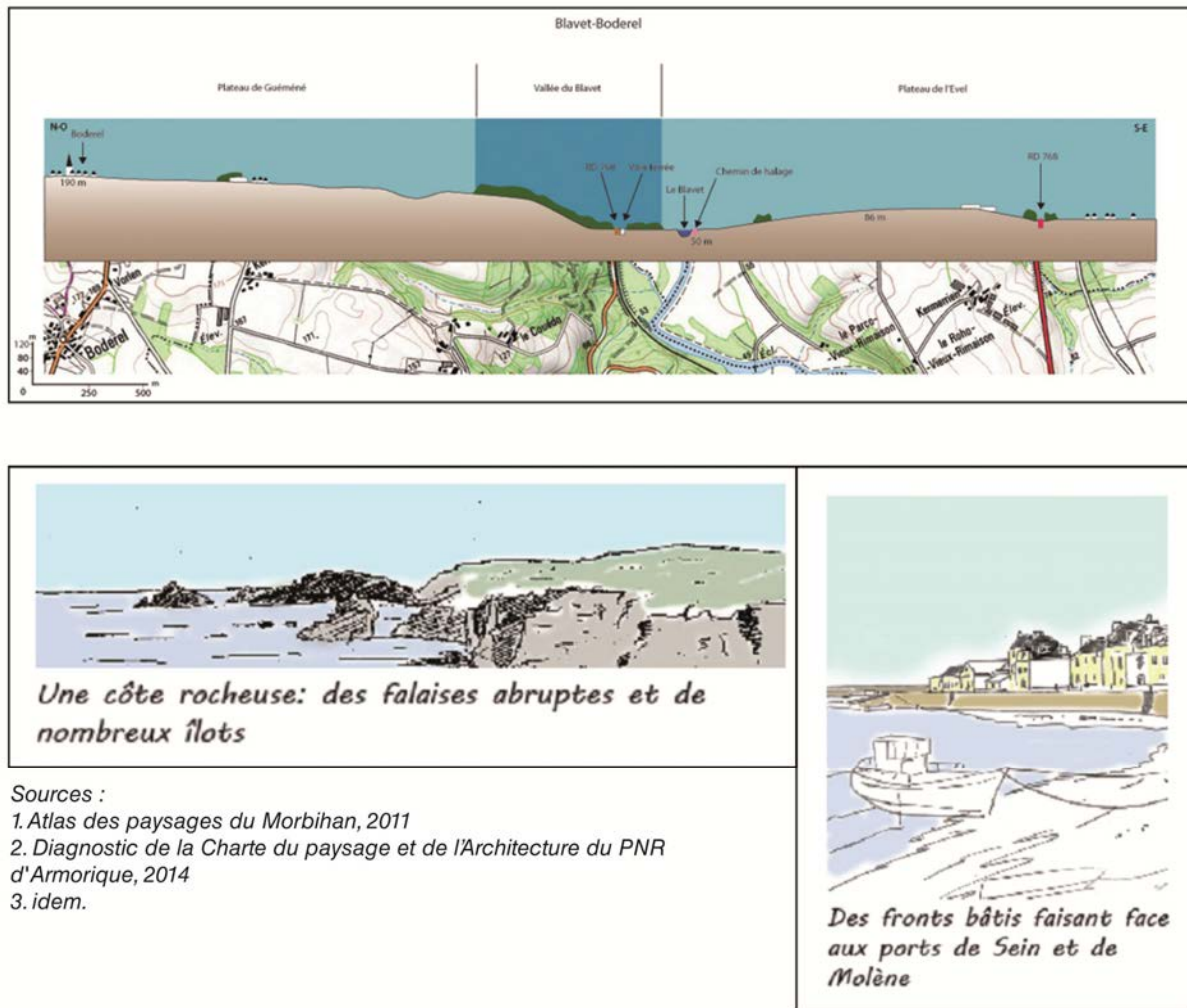


Figure 28 : La diversité des représentations pour caractériser les paysages

Les représentations sont variées pour caractériser les paysages : bloc diagramme, coupe transversale, croquis, carte, texte littéraire, etc. [En haut] La coupe transversale a pour objectif de montrer les caractéristiques de la vallée du Blavet. [En bas à gauche] Le croquis donne à voir la configuration de la côte rocheuse de l'unité paysagère « les îles et îlots ». [En bas à droite] Le croquis présente la configuration du bâti dans les ports au sein de l'unité paysagère « les îles et îlots ».

Enfin les vues du ciel (photographies aériennes verticales et obliques, images satellites) servent surtout à donner à voir l'ampleur spatiale d'une thématique ou d'une problématique paysagère (phénomène de mitage, implantation du bocage, tâche urbaine, implantation d'une zone industrielle, etc.). Pour faciliter la lecture, l'image peut être retravaillée en ajoutant comme pour les photographies « maquillées » des repères par des lignes, points ou surfaces.

La caractérisation des paysages est signifiée par les représentations classiques du géographe ou du paysagiste. La variété et la quantité des représentations utilisées montrent une volonté de retranscrire le paysage de manière exhaustive, vue du dedans, vue du dehors, vue du dessus, vue du dessous. La photographie est clairement inscrite dans le vocabulaire de la gouvernance

territoriale comme reproduction visuelle des caractéristiques du paysage. Il convient maintenant de traiter des représentations qui manifestent les dynamiques paysagères.

5.2.2. Les représentations retranscrivant les dynamiques paysagères

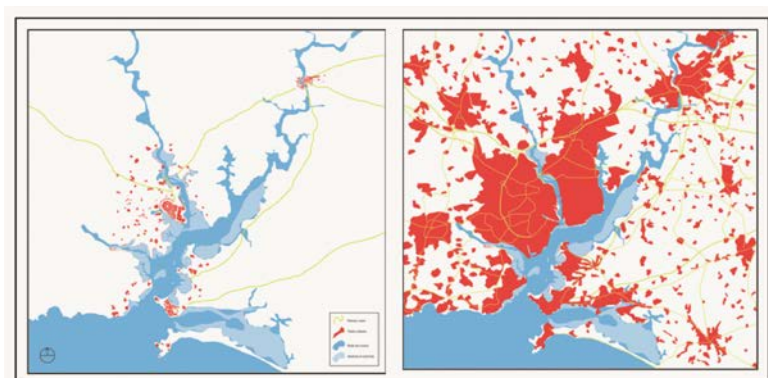
L'analyse des dynamiques paysagères consiste à appréhender les mécanismes de transformation des paysages qui sont causés par les facteurs naturels et/ou humains. Elles sont étudiées au regard du passé, du présent et du futur (*cf.* Chapitre 3). Hormis le SCoT du Pays de Saint-Brieuc, les dynamiques paysagères sont présentées par au moins trois types de représentations. Pour traduire visuellement les modifications, l'utilisation d'un document de même nature à deux dates distinctes sur un même lieu permet de signifier l'évolution d'un phénomène (*cf.* Tableau 8).

Documents étudiés	Typologie des représentations
Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine	Cartes mises en comparaison, vues aériennes mises en comparaison, schémas comparatifs
Atlas des paysages du Morbihan	Cartes, cartes mises en comparaison, photographies, photographies aériennes, vues aériennes mises en comparaison, photographies aériennes obliques, photomontages, textes d'archives ou de géographes, schémas comparatifs
Charte du PNR du Golfe du Morbihan	Cartes mises en comparaison, vues aériennes mises en comparaison, photographies
Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique	Blocs diagrammes, cadastres mis en comparaison, croquis, couples photographiques historiques, frises chronologiques, photographies, photographies aériennes, vues aériennes mises en comparaison, séries photographiques OPP
SCoT du Pays de Saint-Brieuc	Couples photographiques historiques
SCoT du Pays des Vallons de Vilaine	Cartes de Cassini, cartes mises en comparaison, cartes postales anciennes, croquis, peintures, photographies

Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 8 : Typologie des représentations retranscrivant les dynamiques paysagères dans les documents étudiés

Les cartes mises en comparaison spatialisent l'évolution d'un phénomène, pour exemple l'extension de la tâche urbaine, l'évolution des résidences secondaires, l'extension des zones industrielles, etc. (*cf.* Carte 4). Les photographies aériennes avant/après permettent de donner à voir l'évolution d'un phénomène en termes de surface et de répartition spatiale.

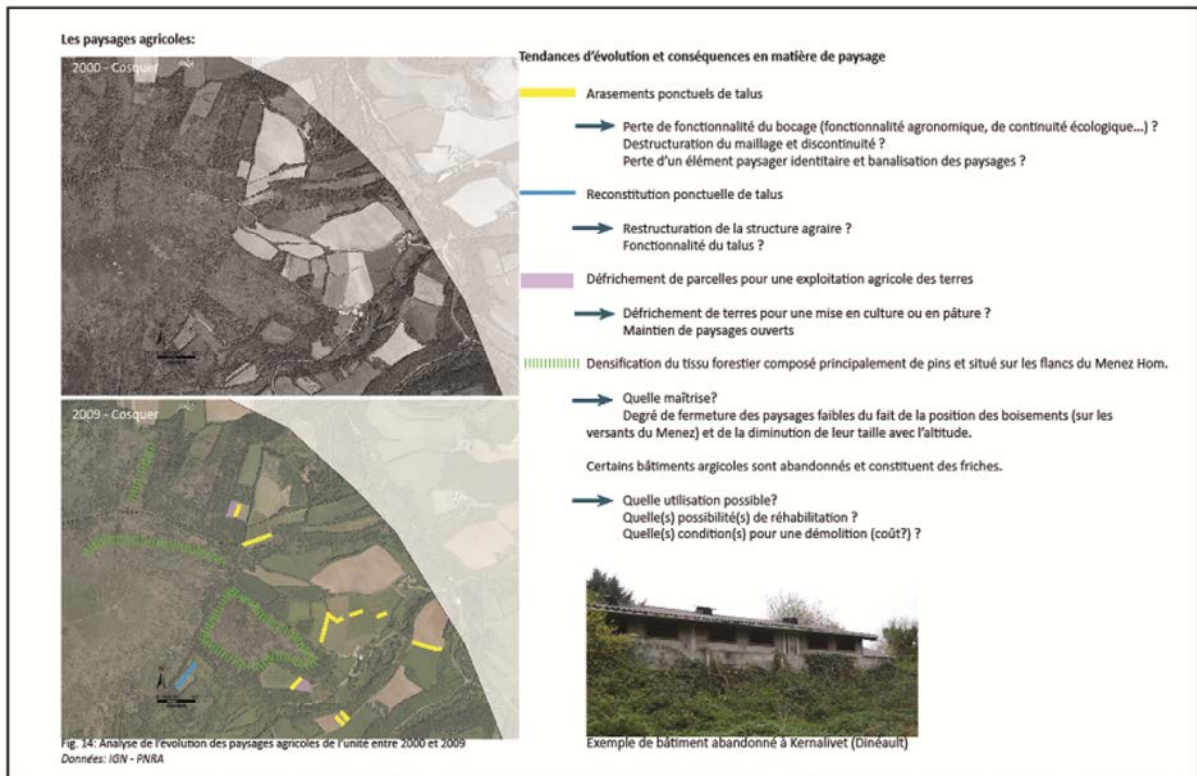


Source : Atlas des paysages du Morbihan, 2011

Carte 4 : Exemple de cartes comparatives

La carte, à gauche, présente la tâche urbaine de Lorient en 1750 et celle de droite, la tâche urbaine de Lorient en 2010. La lecture des deux cartes permet rapidement de voir l'évolution entre les deux dates.

Comme pour la photographie « maquillée », les vues aériennes sont explicitées par un travail de dessin en point, ligne et surface pour arguer le propos. Par exemple, pour l'étude de l'unité paysagère « le Menez Hom » dans le diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, la photographie aérienne de 2000 et celle de 2009 exposent *via* des lignes de couleur l'arasement des talus et la densification du tissu forestier entre cette période sur la commune de Cosquer (cf. Figure 29).



Source : Diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014

Figure 29 : Exemple de photographies aériennes mises en comparaison

Les photographies aériennes de la commune de Cosquer de 2000 et de 2009 ont été comparées puis travaillées afin de mettre en évidence les évolutions du bocage. La photographie, à droite, montre les conséquences de la déprise agricole avec l'abandon des bâtiments agricoles.

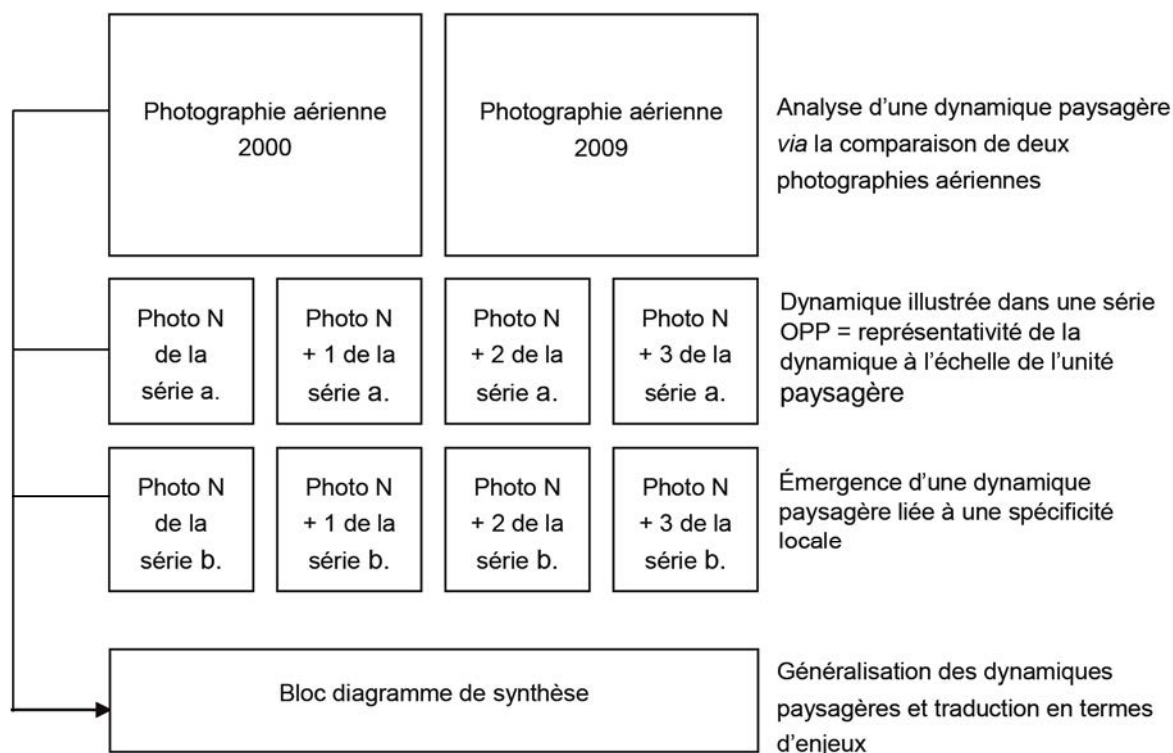
Les représentations révèlent la résultante des dynamiques et le discours écrit permet d'identifier les causes, les actions qui ont été menées ou encore les conséquences des dynamiques paysagères. La photographie prise depuis le sol peut être employée dans quatre optiques (cf. Séquence photographique 21):

- donner à voir les traces du passé : les vergers résiduels, ancienne carrière minière, moulin à vent, etc. (cf. 21.a.);
- donner à voir les conséquences d'un phénomène : maison en ruine, abandon du bâti agricole, enfrichement des terres agricoles, etc. (cf. 21.b.);

- donner à voir les conséquences d'une action publique : replantation de haies bocagères, intégration du bâti agricole dans le paysage, etc. (cf. 21.c.);
- donner à voir les nouveaux repères issus des dynamiques contemporaines : implantation d'éoliennes, bâtiments d'activité, etc. (cf. 21.d.).

Elle présente alors le fragment d'un paysage à l'instant t où les éléments font référence à une dynamique passée ou en cours. Le PNR d'Armorique, en parallèle de l'utilisation de photographies, a exploité les séries photographiques de l'itinéraire 16 du l'OPNP pour souligner les dynamiques en œuvre sur chaque unité paysagère, qui sont par ailleurs pointées par l'analyse des vues aériennes mises en comparaison (évolution du paysage agricole, entrée de ville, etc.). Par exemple, la série photographique 22 donne à voir l'évolution du réseau bocager. Elle permet de confirmer la présence de la dynamique sur un autre lieu. La dynamique paysagère étudiée est représentative de l'unité paysagère.

Certaines séries photographiques font, quant à elles, émerger des évolutions qui sont liées à des spécificités locales comme les conséquences de la fréquentation de la pointe des Espagnols (cf. Série photographique OPP 23). Qu'elles soient particulières ou représentatives de l'unité paysagère, elles sont ensuite traduites dans un bloc diagramme synthétisant l'ensemble des enjeux à prendre en considération dans le futur au regard des dynamiques paysagères contemporaines (cf. Figure 30).



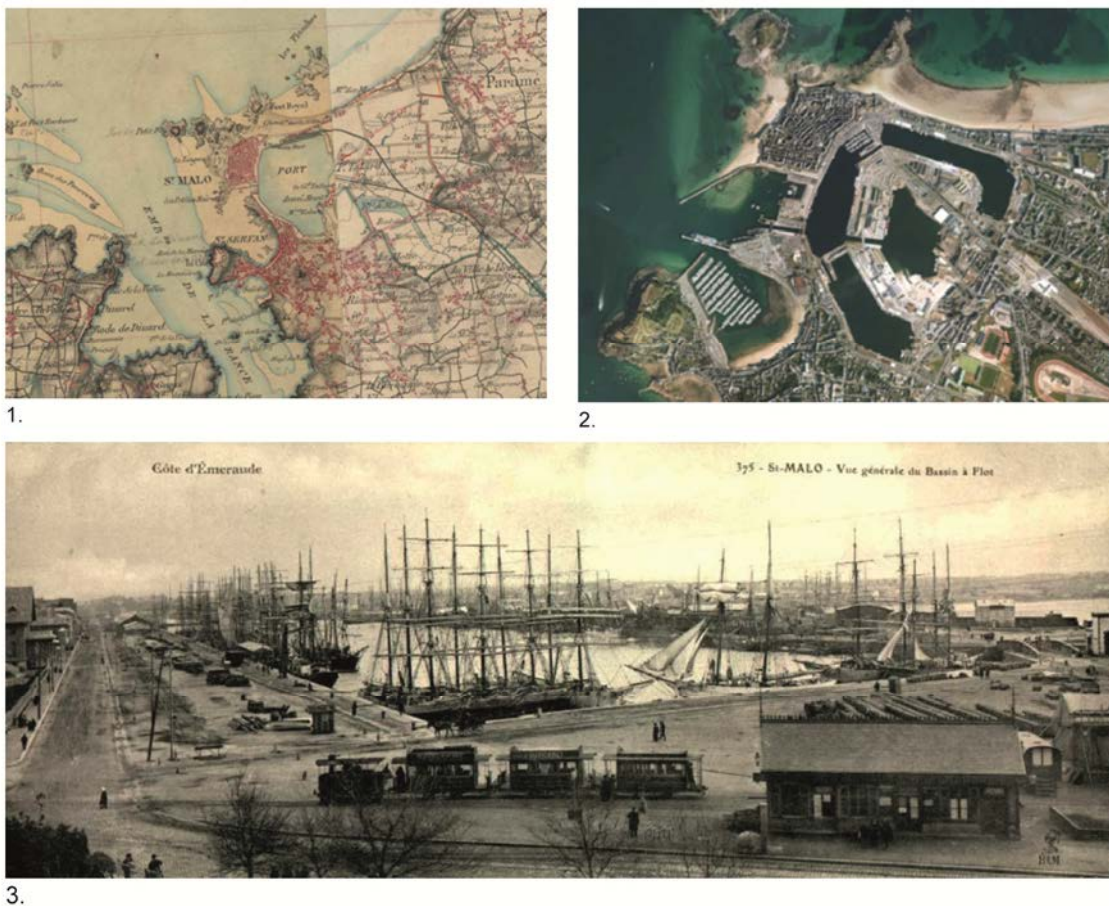
Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 30 : Analyse et complémentarité des représentations sur les dynamiques paysagères

Ce schéma a pour objectif de montrer comment les séries photographiques OPP sont intégrées dans l'analyse des dynamiques paysagères dans le cadre du diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique. Les séries OPP permettent de confirmer et de faire émerger des dynamiques sur un territoire donné.

Le SCoT du pays de Saint-Brieuc a également intégré trois reconstructions photographiques historiques. Comparée à la démarche du PNR d'Armorique, les reconstructions ici ont pour rôle d'illustrer le propos, l'analyse du paysage avant/après est laissée au lecteur. Ces trois séries sont disséminées dans le diagnostic du territoire et traitent des thématiques suivantes : l'inscription des infrastructures dans le paysage avec l'exemple du viaduc de Toupin, la construction du front de mer à Erquy et la consommation de l'espace par les infrastructures routières à Binic.

Notons que dans certains documents, le rapprochement de plusieurs représentations de natures diverses à différentes dates pallie en quelque sorte au manque de séries photographiques OPP sur le territoire. Pour exemple, dans l'Atlas des paysages de l'Ille-et-Vilaine, une carte de l'État major (1820-1866), une carte postale de la fin du XIX^e siècle et une photographie aérienne actuelle sont mises en relation pour montrer les différents aspects du port de Saint-Malo depuis le XIX^e siècle (*cf.* Figure 31). Cet agencement donne à voir le port de Saint-Malo à des échelles spatiales et temporelles différentes, l'information émise selon la représentation est elle aussi différente.



1. Carte d'État major, source : Géoportail, s. d.
 2. Photographie aérienne, source : Géoportail, s. d.
 3. Carte postale de la fin du XIXe siècle, source : <http://www.france-ferroviaire.info>.
- Représentations issues de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014

Figure 31 : Variété des représentations sur un même lieu à des époques différentes, exemple du port de Saint-Malo

Cet ensemble documentaire permet de reconstituer les dynamiques paysagères liées au port de Saint-Malo. Les différentes représentations proposent différentes échelles spatiales et temporelles.

Les équipes qui rédigent les documents mobilisent une variété de représentations et tentent de les faire dialoguer pour enrichir la connaissance des lieux. Comme en témoigne la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, les séries photographiques OPP pourraient avoir un véritable rôle dans la mise en connaissance des paysages même si les photographies ne peuvent aller au-delà de la fin du XIX^e siècle. Ainsi le recours aux cartes de Cassini, aux cadastres napoléoniens, aux textes officiels comme les arrêtés préfectoraux, aux peintures et aux cartes postales anciennes permet de compléter le panorama sur les états des paysages passés. Les documents d'archives sont des ressources pour élaborer des représentations de synthèse tels les schémas de la ville de Guipry en 1950 et 1980 (cf. Figure 32). La mise en forme de ces deux schémas a sans doute été produite à partir de vues aériennes.

Afin d'élaborer des perspectives sur l'avenir des paysages, outre le bloc diagramme déjà exposé, les photographies permettent soit d'exposer les nouveaux éléments dans le paysage, soit de présenter des actions exemplaires qui ont été menées en faveur des dynamiques paysagères en

cours (la maîtrise de l'enfrichement par exemple). La carte est également utilisée pour signifier de nouveaux projets ou pour synthétiser les enjeux paysagers. Enfin le photomontage avance des propositions paysagères comme l'implantation de haies bocagères dans le cadre de l'Atlas des paysages du Morbihan (*cf.* Séquence photographique 24)



Source: Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014

Figure 32 : Schémas comparatifs de la ville de Guipry, 1950-1980

Le schéma à gauche présente la ville de Guipry en 1950 et celui de droite en 1980. La comparaison des deux montre les conséquences de l'étalement urbain en 30 ans.

In fine, les dynamiques paysagères sont exprimées de manière générale par l'accumulation documentaire. Cette accumulation apporte des connaissances de natures différentes sur divers lieux et à des dates distinctes. L'association de ces représentations qu'elles soient de même nature ou de nature différente a pour objectif de cerner la dynamique paysagère dans un contexte spatial précis afin d'être généralisable par la suite. Nous pouvons souligner ici toutes les potentialités des OPP à nourrir ces documents de planification et de connaissance dans la démonstration des dynamiques paysagères. Mettons maintenant en évidence les représentations qui s'attachent à traduire les représentations sociales sur les paysages.

5.2.3. Les représentations révélant les représentations sociales sur les paysages

La caractérisation des paysages et l'analyse de leurs dynamiques doivent être complétées par une étude des représentations sociales afin d'enrichir les savoirs paysagers et comprendre les systèmes de valeurs sur les paysages étudiés (*cf.* Chapitre 1). Ce travail dans les documents territoriaux bretons n'est pas encore systématique. Les équipes chargées de la Charte du PNR du Golfe du Morbihan et du SCoT du Pays de Saint-Brieuc n'ont pas développé cette dimension du paysage dans leurs rapports (*cf.* Tableau 9). Les quatre autres se sont attachées à étudier les représentations sociales selon deux approches. La première approche donne à comprendre les évolutions des représentations sociales des paysages à partir d'un corpus composite (Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, Atlas des paysages du Morbihan, SCoT du pays des Vallons de Vilaine). La deuxième approche expose les représentations sociales par le biais d'enquêtes qui

ont été menées auprès des acteurs du territoire (Atlas des paysages d'Ille et Vilaine et Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique).

Documents étudiés	Typologie de représentations
Atlas du paysage d'Ille-et-Vilaine	* Corpus composite : cartes, cartes postales, extraits de guides touristiques, extraits de textes littéraires ou géographiques, extraits de sites internet, films, peintures et gravures, photographies * Enquêtes sociales : extraits d'entretiens et photographies effectuées par les acteurs du territoire, graphiques
Atlas des paysages du Morbihan	* Corpus composite : affiches, cartes postales, extraits de textes littéraires ou géographiques, guides touristiques, peintures
Charte du PNR du Golfe du Morbihan	-
Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique	* Enquêtes sociales : extraits d'entretiens, cartes de synthèse et photographies illustrant les discours des acteurs du territoire
SCoT du Pays de Saint-Brieuc	-
SCoT du Pays des Vallons de Vilaine	* Corpus composite : cartes postales, peintures, photographies

Réalisation : C. Guittet, 2014

Tableau 9 : Typologie des représentations révélant les représentations sociales sur les paysages dans les documents étudiés

Le SCoT du Pays de Saint-Brieuc et la Charte du PNR du Golfe du Morbihan ne proposent pas d'analyse des représentations sociales sur les paysages. Quant aux autres documents, les équipes rédactrices les analysent par l'intermédiaire d'un corpus composite ou par le biais d'enquêtes sociales.

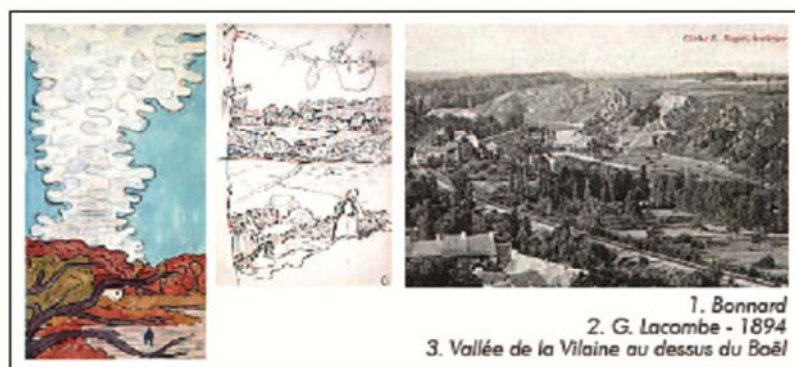
Les corpus composites

Les trois documents proposant l'analyse d'un corpus composite ont en commun l'usage de la carte postale et de la peinture. En effet, ces deux représentations révèlent les motifs paysagers considérés comme emblématiques d'un territoire à un moment donné. Ces motifs sont variés : centres-bourgs, ouvrages d'art, promenades balnéaires, vagues percutant les rochers, menhirs, etc. L'équipe de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine s'est intéressée à l'évolution des motifs paysagers dans le département à partir de la carte postale. D'abord, l'ensemble des cartes postales d'Ille-et-Vilaine de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle disponibles sur le site internet de Delcampe¹³⁹ sont géolocalisées par commune. La carte atteste des lieux emblématiques d'Ille-et-Vilaine durant cette période. Afin d'examiner si ces lieux reconnus sont toujours les mêmes actuellement, la localisation des images sur *Google Maps* est analysée et comparée avec celle effectuée avec les cartes postales. En somme, les sites et paysages appréciés sont sensiblement similaires. Les communes du bord du littoral sont bien entendu les premières à faire l'objet d'images suivies de Rennes et des communes ayant un fort potentiel patrimonial telles que Dol, Redon et Combourg.

Puis, l'équipe décrit l'évolution des motifs paysagers. Outre le motif récurrent de la mer, la rivière et l'étang sont représentés au début du XX^e siècle. De même, les bourgs et villages sont souvent figurés. Ils sont notamment cadrés dans leur contexte environnemental faisant

139 Site de vente en ligne de cartes postales : <http://www.delcampe.fr/>

apparaître les qualités paysagères du site. Il est constaté que dans les années 1970-1980, le lotissement est un motif présent dans les cartes postales en tant que symbole de la modernité (cf. Séquence photographique 25). L'équipe conclut suite à l'étude du corpus que le paysage rural est très peu présent. La campagne est un motif peu attractif pour l'imagerie touristique. Cette analyse peut être rapprochée du travail effectué dans le cadre de l'État initial de l'environnement du SCoT du pays des Vallons de Vilaine où deux peintures et une photographie du début XX^e siècle sont associées pour montrer le bocage brétilien (cf. Figure 33).



Source : État initial de l'environnement du SCoT du pays des Vallons de Vilaine, 2011, p. 73

Figure 33: Représentations sur le bocage brétilien à la fin du XIX^e siècle

Cet ensemble documentaire a pour but d'insister sur le motif du bocage dans le département d'Ille-et-Vilaine à la fin du XIX^e siècle alors que celui-ci est peu représentatif de l'imagerie paysagère de cette époque.

La mise en corrélation des trois représentations avec le même motif a pour objectif de montrer que le paysage de bocage est ancré dans la culture populaire bretonne, c'est d'ailleurs à cette période que sa densité est maximale. Cependant, comme le souligne l'équipe de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, le paysage rural est peu représenté dans les cultures élitiste et touristique (peu de tableaux et de cartes postales).

Deux points sont alors à relever. Premièrement, au vu de la multitude des images disponibles en ligne ou dans les archives, il est assez aisé de trouver des images avec des motifs singuliers qui se détachent de l'ensemble de corpus et qui peuvent alors servir à une démonstration. Deuxièmement, l'accumulation d'images ayant des similitudes renforce le discours.

En dehors de ces considérations, certains documents explicitent les évolutions des représentations sociales *via* les couvertures des guides touristiques. Pour exemple, l'équipe de l'Atlas des paysages du Morbihan constate qu'au milieu du XX^e siècle, les couvertures (et une affiche) présentaient le Morbihan comme un paysage de mer agrémenté de pins maritimes (cf. Figure 34).



Sources:

Première ligne, de gauche à droite : *Vannes et sa région*, s. n., 1920 ; *Le Morbihan*, Chemins de fer de Paris à Orléans, 1932 ; *Affiche Chemins de fer de Paris à Orléans*, Charles Alo, s. d.

Deuxième ligne, de gauche à droite : *Morbihan*, *Le petit Futé*, éditions 2002, 2003, 2004, 2005

Représentations issues de *l'Atlas des paysages du Morbihan*, 2011

Figure 34 : L'étude de l'iconographie des couvertures de guides touristiques

Selon l'époque, l'iconographie relative aux guides touristiques évolue. Vers 1930, la mer et le motif du pin maritime issu de l'imagerie méditerranéenne sont omniprésents. Dans les années 2000, la thématique de la mer est toujours manifeste. Le pin est devenu moins emblématique comparé à la figure du bateau.

L'équipe explique que cette imagerie est fortement influencée par celle de la méditerranée. En effet, les pinèdes sont bien une réalité paysagère morbihannaise mais n'étaient pas envisagées comme emblématiques. Avec la promotion de la Côte d'Azur, la villégiature est assimilée aux pins, ces derniers deviennent un élément en vogue dans les représentations touristiques. Dans les années 2000, la mer et le pin sont toujours présents et l'emblème du bateau s'est consolidé. Malgré quelques variations symboliques en termes d'éléments de paysage, le Morbihan est avant tout un paysage littoral dans sa mise en tourisme.

Soulignons également l'usage d'extraits littéraires qui apportent deux catégories d'informations à l'analyse paysagère. D'une part, les auteurs décrivent les paysages à une période donnée. D'autre part, l'ambiance des lieux est explicitée ainsi que les sensations de l'auteur, ce qui reflète les représentations individuelles et sociales liées à une époque :

« "17 septembre 1788. – Jusqu'à Auray, les 18 miles les plus pauvres que j'aie encore vus en Bretagne. De bonnes maisons en pierre couvertes d'ardoises, sans vitres. Auray a un petit port avec quelques chaloupes, ce qui donne toujours un air de vie à un port. Jusqu'à Vannes, le pays est assez varié, mais les landes en constituent le trait permanent." »

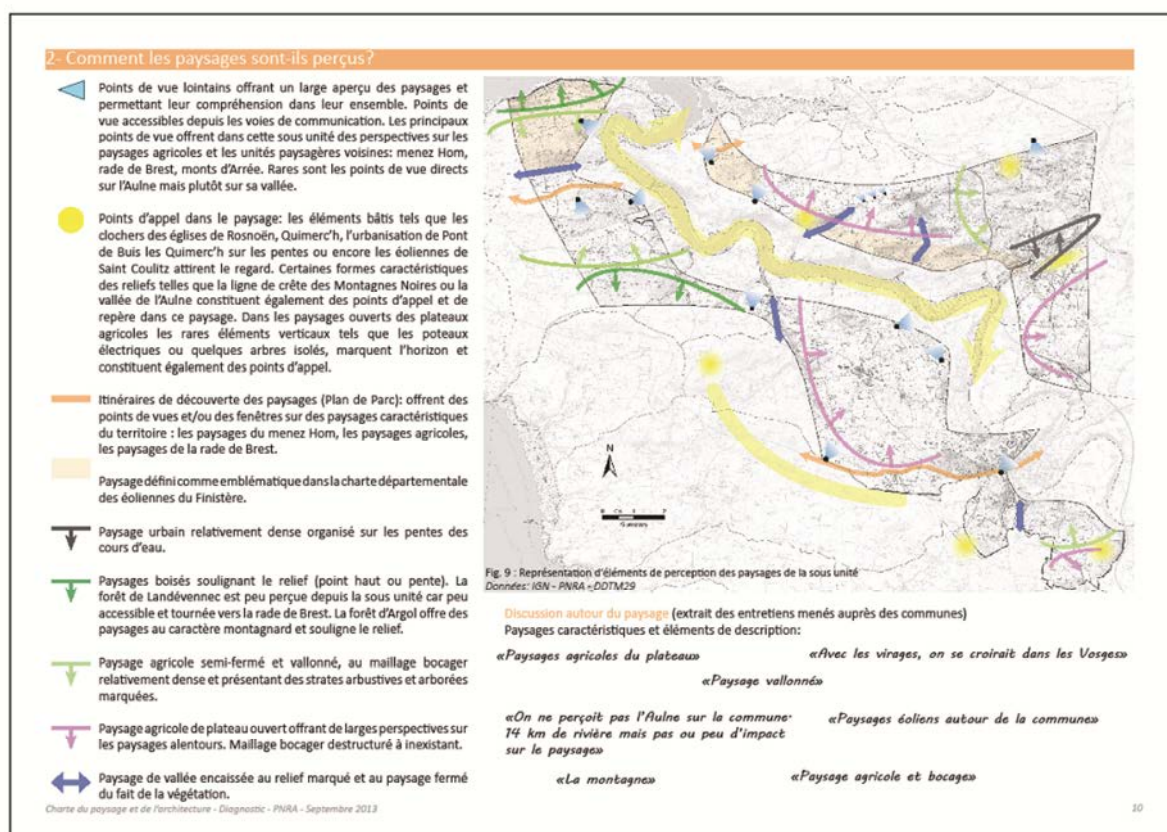
Extrait de *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789* d'Arthur Young (1741-1820), Armand Colin, 1931. Issu de l'Atlas des paysages du Morbihan.

L'analyse des représentations sociales par des représentations visuelles ou littéraires peut s'effectuer au travers d'une multitude de documents. L'iconographie paysagère est dense et permet alors de cerner les thématiques récurrentes suivant les périodes. Néanmoins, ici, on s'intéresse surtout à l'imagerie touristique qui oriente l'étude vers des stéréotypes paysagers. À l'inverse, les équipes de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine et de la Charte du paysage de l'architecture du PNR d'Armorique dégagent des représentations sociales sur les paysages quotidiens à partir du discours des acteurs du territoire.

Les enquêtes sociales

Concernant le PNR d'Armorique, la chargée de mission a effectué des entretiens semi-directifs en 2011 auprès des élus des communes du périmètre du PNR¹⁴⁰. Lorsque l'on consulte le diagnostic de chaque unité paysagère, on s'aperçoit que les entretiens ont permis de déterminer les points de vue et points d'appel intéressants des communes mais aussi d'identifier les caractéristiques paysagères. L'ensemble est ensuite synthétisé par une carte (*cf.* Carte 5). Quelques bribes d'entretiens ont pour objet de qualifier le paysage. Les points de vue soumis par les élus ont été photographiés par la chargée de mission. Ce travail révèle les éléments marquants dans le paysage. Ici, l'évolution des représentations sociales sur le paysage n'est pas traitée.

140 Ce travail d'enquête auprès des élus avait déjà été effectué en 1995 dans les premières ébauches de l'Atlas de paysages du Finistère.



Diagnostic de la sous-unité paysagère « La colline de l'Aulne », dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014, p. 10

Carte 5 : Synthèse des entretiens menés auprès des élus municipaux dans le périmètre de la sous-unité paysagère « Les collines de l'Aulne »

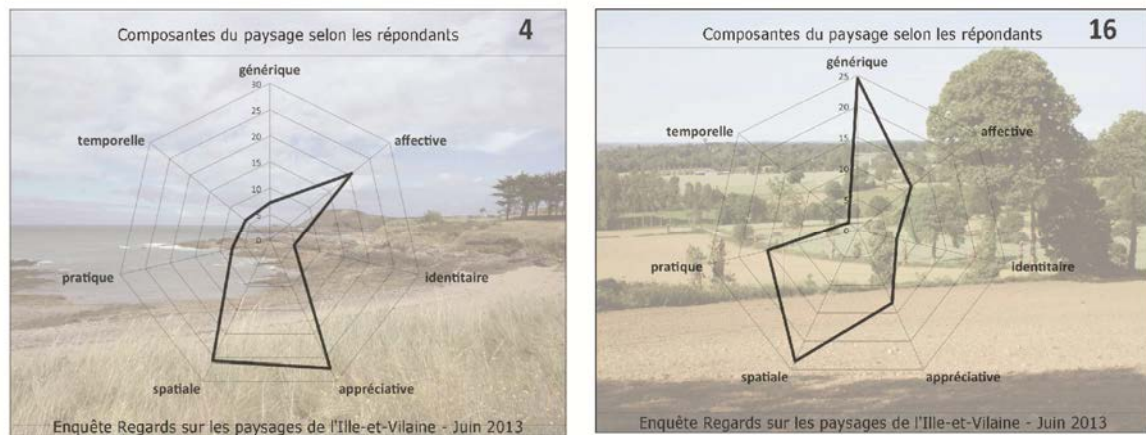
Après avoir effectué les entretiens semi-directifs auprès des élus des communes du PNR, les discours sur la caractérisation des paysages et sur les points de vue et d'appel sont synthétisés sur une carte. En bas, à droite, quelques bribes d'entretiens décrivent les paysages.

Concernant l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, la sociologue investie dans cette opération a mené 45 entretiens semi-directifs auprès des élus, techniciens et responsables associatifs du département. Chacun devait apporter une image du département (42 % en aura amené une). En parallèle, les brétiliens « ont été invités à déposer, dans une boîte aux lettres virtuelle mise en place sur le site du Conseil Général, les images ou illustrations (photos, dessins, mots) qui, selon eux, rendent compte, témoignent, de leurs regards sur les paysages de leur département.¹⁴¹ ». 25 photographies seront postées avec un commentaire et 12 sans commentaire. Ce peu de contributions marque les limites des démarches participatives qui se basent uniquement sur une mobilisation habitante à partir du *web*.

Enfin, 736 questionnaires ont été remplis par les acteurs du territoire au sujet de la caractérisation, l'évolution et l'appréciation des paysages. Ce questionnaire est construit à partir de 16 photographies sélectionnées au regard de l'analyse des entretiens semi-directifs et des photographies envoyées sur le site internet du Conseil départemental. Pour représenter les différents résultats, en supplément des extraits d'entretiens, les photographies recueillies sont

141 Issu du site internet : <http://paysages-ille-et-vilaine.fr>

présentées individuellement avec en superposition le discours associé de l'enquête (cf. Séquence photographique 26). Aussi, afin d'aborder les résultats issus du questionnaire, des graphiques radars exposent les différentes réponses associées à chaque photographie, le fond de chaque graphique représente la photographie étudiée. Les valeurs paysagères sont corrélées avec le paysage visuel (cf. Figure 35). Ce même type de représentation est utilisé pour relater les représentations sociales face aux dynamiques paysagères.



Source : Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014

Figure 35 : Donner à voir les représentations sociales des paysages

Les graphiques sous forme de radar ont pour objectif d'explicitier comment le paysage photographié (en fond du graphique) est qualifié par les habitants.

Cet exemple d'Atlas récent nous permet de conclure sur trois points. Les représentations sociales des paysages peuvent être analysées par le biais de différentes méthodes (analyse des représentations visuelles ou littéraires/analyse du discours des acteurs du territoire) et enrichissent très clairement la caractérisation des paysages. De plus, ici, l'enquête est basée sur la photographie et les résultats sont retranscrits par la photographie, cela n'est pas sans nous rappeler la géographie *avec, sur et en image*. Néanmoins, soulignons que cette forte part faite aux paysages visibles peut hypothétiquement être un frein à l'appréhension des autres dimensions sensorielles des paysages.

Même si l'on constate des disparités selon les documents territoriaux étudiés, le recours aux représentations sur les paysages est largement usité. Pour ce faire, l'accumulation et l'association documentaire ou la mise en forme des données recueillies renforcent les discours. L'analyse des représentations sociales des paysages commence à devenir une étape obligée pour compléter le diagnostic paysager. La photographie est sollicitée à chaque niveau de l'analyse paysagère. Les photographies répétées, quant à elles, sont employées dans l'optique de comprendre les mécanismes de transformation des paysages mais elles peuvent aussi avoir leur place dans la caractérisation des paysages et l'analyse des représentations sociales face aux dynamiques paysagère comme nous allons le voir dans les parties 3 et 4. Pour finir, penchons-nous sur le langage implicite et explicite des représentations paysagères étudiées.

5.3. Le langage des représentations paysagères

Dans les documents territoriaux, les photographies, objets principaux de ce point, peuvent endosser différents rôles selon le lien créé avec le texte. La légende élabore aussi le sens des images, c'est elle qui oriente l'interprétation des lecteurs. De surcroît, leur agencement traduit également un discours.

5.3.1. La textualisation des photographies de paysage

Selon les documents étudiés, le langage de la photographie est plus ou moins maîtrisé notamment dans la relation qu'elle entretient avec le texte. La « textualisation » des photographies est définie par Didier Mendibil comme étant « les textes placés autour des images figuratives » (Mendibil, 1999, p. 332). Il s'agit à la fois du texte principal et de la légende associés à l'image. « Ils réduisent la polysémie virtuelle de l'image et la mettent en forme » (*loc. cit.*). Cinq rôles ont été recensés sur l'apport de la photographie et de sa légende par rapport au texte principal.

Le premier rôle assigné à la photographie est celui de la photographie illustrative. Certaines images n'ont pas pour objectif d'apporter des informations en complément du texte, elles servent à imaginer la thématique abordée. Par exemple, dans le SCoT des Vallons de Vilaine, à propos de la thématique du « Constat de l'emploi et le développement économique », la photographie aérienne oblique donne à voir une zone d'activité et une photographie prise depuis le sol montre un agriculteur avec son troupeau de vaches au bord d'un cours d'eau. Ces deux photographies ne sont pas légendées et le texte n'y fait pas référence (*cf.* Figure 36). Toutefois les deux orientations économiques génériques sont symbolisées et sont facilement saisissables par les lecteurs. De même, dans la Charte du PNR du Golfe du Morbihan, après avoir décrit les unités paysagères, une pleine page est composée de 16 photographies sans indication de lieu, de date, d'auteur et de description (*cf.* Figure 36). Est laissée l'entière liberté d'interprétation de ces images. L'accumulation montre ici la diversité paysagère. Le territoire est imagé. Des informations supplémentaires apporteraient peu au propos émis par les rédacteurs.

Outre son aspect illustratif, la photographie peut fournir une information complémentaire au texte. Elle donne à voir un exemple concret qui nourrit les explications proposées dans l'écrit. Cette photographie dite spécimen est par exemple proposée dans la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique (*cf.* Figure 37). Une parcelle laniérée est photographiée et complète le texte sur les différentes formes de bocage. Cet exemple témoigne d'une cohésion entre le texte, l'image et la légende.

Dans certains cas, la photographie est sollicitée pour montrer l'exemplarité d'une action, d'un phénomène ou autre contraire pour les dénoncer. Ce type de photographie produit également un complément d'information en montrant de manière visuelle des archétypes « bon » ou « mauvais », elles expriment un jugement de valeur. Ce rôle est explicité par la légende de

l'image. La photographie du camping de Carnac (*cf.* Figure 38) et sa légende présentent la « bonne » intégration de l'aménagement touristique dans le paysage. Cette photographie est intégrée dans un texte nommé *La concentration des campings, un enjeu pour la côte* dans le cadre de l'Atlas des paysages du Morbihan. Plus haut, le texte expose l'antithèse du camping non inséré dans le paysage. La photographie sert le discours et exprime une position des politiques publiques. Pareillement, dans l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, une page *web* est consacrée à la structuration de la ville et du réseau routier, le manque de cohérence entre les villes et les paysages agraires est soulevé dans le texte. Puis une image donne à voir la notion de lisière entre la ville et le paysage rural dans l'agglomération rennaise (*cf.* Figure 39). La photographie et la légende mettent en lumière des exemples concrets et nourrissent les réflexions menées dans le texte en « dénonçant » les actions en défaveur des paysages selon les orientations des politiques publiques.



Figure 36 : La photographie illustrative

Ces deux extraits de documents présentent des photographies illustratives. À gauche, les deux photographies ont pour but d'imager la thématique de l'emploi et du développement économique selon deux orientations économiques génériques. À droite, la pleine page constituée d'une mosaïque de photographies image le territoire. La diversité des paysages est donnée à voir ; les lieux, les dates, les types de paysages sont des informations absentes car secondaires pouvant parasiter le discours sur cette diversité.

[...] En vision rapprochée, différentes formes de bocages peuvent être identifiées. Le bocage est constitué de l'ensemble parcelle, talus, strate plantée ou non et fossé. Certains talus sont nus comme ceux de la cuvette du Yeun qui témoignent d'une division tardive d'anciennes parcelles communes, d'autres sont plantés d'arbustes et/ou d'arbres de haut jet. Les modes de gestion du bocage et leur évolution peuvent également se lire dans le paysage et varier d'un secteur à l'autre du Parc (haie basse, taillis, taillis avec futaie...) [...]



Un exemple de parcelle laniérée.
Le bocage souligne la forme de la parcelle.

Source : *Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014, p. 20*

Figure 37 : La photographie spécimen

Les photographies peuvent donner à voir des exemples concrets qui apportent des informations complémentaires au texte. Ici, la photographie et sa légende montrent une typologie de bocage qui complète la description effectuée par le texte sur le paysage agricole.



Carnac, Route de Kerlescan

Le camping s'intègre sous un couvert boisé de pins qui produisent d'agréables ambiances de nature et un ombrage apprécié.

Source : *Atlas des paysages du Morbihan, 2011*



Fougères

Grâce au superbe belvédère du jardin public, le cadre agricole du bassin de Fougères est inscrit comme paysage dans l'espace public. La ville et son contexte sont ici unis par la « mise en scène » de la terrasse, créant un lien de perception indissociable. Tout projet situé dans le territoire couvert par le panorama aura ainsi une incidence sur la qualité paysagère du jardin, et la cohérence ressentie de ce point de vue entre la ville et sa campagne.

Source : *Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014*

Figure 38 : La photographie d'exemplarité

Les deux photographies accompagnées de leur légende respective promeuvent les actions qui ont été effectuées. La photographie à gauche présente l'intégration du camping dans le paysage. À droite, la photographie aborde les relations entre nature en ville et point de vue sur la campagne. Il s'agit de photographies qui donnent à voir des actions exemplaires qui sont largement soulignées dans la légende.



Dans l'agglomération rennaise

Le lotissement consomme d'importants territoires, et forme ici un bord de ville sans transition ni dialogue avec la campagne qui l'environne.

Source : « Comprendre les paysages » dans le cadre de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014



Coupe d'arbres et arasement du talus. Locmaria Berrien

Source : Diagnostic de l'unité paysagère « Les chaos et la forêt de Huelgoat » dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014, p. 14


Figure 39 : La photographie dénonciatrice

Les deux images associées à leur légende ont un rôle de dénonciation. Elles explicitent des actions jugées négatives pour le paysage. À gauche, est montrée la lisière brutale entre la ville et le paysage agricole ; à droite, la destruction du bocage. Ces deux images sont intégrées dans la logique du texte.

Aussi, la relation entre l'image et la légende propose un sens spécifique dessinant le discours souhaité par les auteurs. Didier Mendibil (1999) a déterminé six modes d'interprétation de ce rapport entre image et légende dans le cadre d'une étude sur l'iconographie utilisée dans les manuels scolaires en géographie. Trois des six modes d'interprétation sont employés dans notre étude de cas : la désignation, l'interprétation et l'explication (cf. Tableau 10). Les légendes ont toujours un rapport de proximité avec le contenu visuel de l'image, quant aux trois autres modes ils se détachent de ce qui est visible dans la photographie et sont rarement sollicités par les rédacteurs des documents étudiés :

- la symbolisation « prend l'image comme support d'une signification générale d'ordre emblématique » (Mendibil, 1999, p. 332) ;
- le mode rhétorique « tend à considérer l'image comme un prétexte et situe l'essentiel de son investissement d'une part dans la logique des mots et d'autre part dans la distance, souvent ironique à ce que l'image montre » (*loc. cit.*);
- l'imagination « accentue l'écart au référent de l'image au point d'en pervertir la signification [...] » (*loc. cit.*).

La textualisation conditionne le discours de l'image. Une même image peut être interprétée de multiples manières. Les documents de planification et de connaissance sont des outils politiques où le discours doit être clair et nuancé. La photographie dans ce contexte peut avoir différents rôles – de l'illustration à la dénonciation – et la légende apporte un niveau de signification. L'agencement des images contribue également au sens qui leur est données.

Les modes d'interprétation de la relation entre image et légende dans les documents étudiés		
Mode d'interprétation	Photographie	Légende associée
<p>La désignation Elle « énonce strictement ce qui est visible dans l'image » (Mendibil, 1999, p. 332)</p>	 <p><i>Atlas des paysages du Morbihan</i></p>	<p>Lanester Maisons de villes accolées</p>
<p>L'interprétation Elle « exprime un jugement de valeur ou une sensation à propos de cette image » (loc. cit.).</p>	 <p><i>Atlas des paysages du Morbihan</i></p>	<p>Des vues décevantes La position de belvédère, indiquée par la carte IGN, semble être connue de tous. Pourtant l'observateur sera certainement déçu par des conditions frustrantes de perception sur le golfe, entravée par une végétation beaucoup trop abondante pour jouir correctement du panorama promis.</p>
<p>L'explication Elle « constitue l'image en énigme ou en complexité qu'il faut "déplier" pour la clarifier; [...] ce mode introduit généralement des éléments invisibles dans l'image ». (loc. cit.)</p>	 <p><i>Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine</i></p>	<p>La plaine et la forêt de Saint-Aubin-du-Cormier depuis les hauteurs de Gahard Le versant long et régulier descend doucement depuis Gahard vers une plaine vallonnée parcourue par de modestes ruisseaux. Occupant le versant opposé, la forêt de Saint-Aubin-du-Cormier apparaît assez massive et referme l'horizon de ce paysage. Ici, les formes sont organisées par un jeu de plis et de failles et la diversité lithologique : barres de grès Armoricaux (Ordovicien) des hauteurs boisées, ensembles gréseux du Dévonien</p>

Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 10 : Modes d'interprétation de la relation entre image et légende dans les documents étudiés

Ce tableau expose les trois modes d'interprétation définis par Didier Mendibil (1999) qui sont les plus employés dans les documents territoriaux étudiés. Il est constaté que la légende a toujours un lien avec le contenu visuel de la photographie.

5.3.2. L'agencement des photographies de paysage

La photographie, dans les documents territoriaux, est souvent mise en scène avec d'autres photographies ou d'autres représentations sur les paysages. Cinq types d'agencement se dégagent.

Tout d'abord, certaines séquences photographiques montrent la diversité au sein d'une même thématique. Pour exemple, dans la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, cinq photographies illustrent la variété des chemins piétons dans l'analyse de l'unité paysagère « les îles » (cf. Séquence photographique 27).

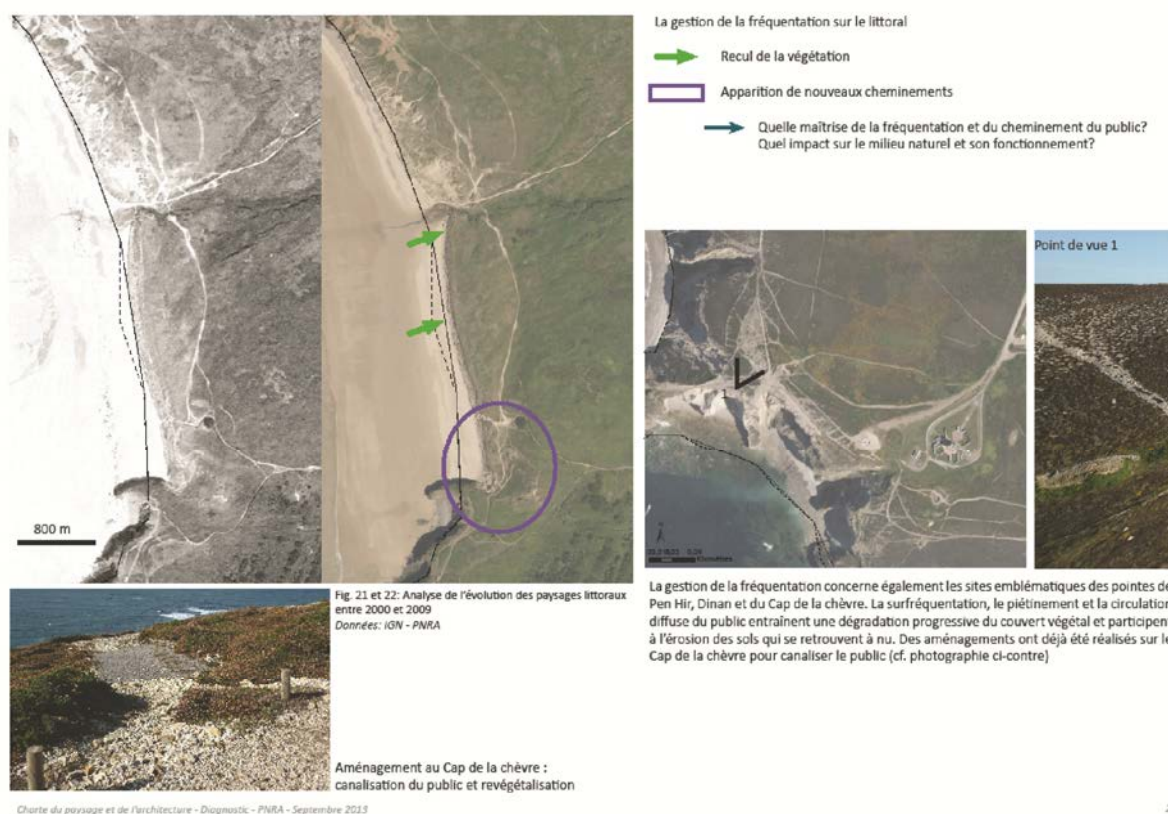
D'autres séquences dites « analogiques » donnent à voir une même thématique paysagère dans un ensemble de lieux. Il s'agit de montrer la représentativité de celle-ci dans le territoire étudié. L'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine met en correspondance deux photographies de bocages où un troupeau pâture (cf. Séquence photographique 28). Ce couple photographique renforce l'idée d'un paysage agropastoral dans le département.

Quant à la chronique d'un lieu, l'accumulation de photographies a pour but d'exposer l'ensemble des caractéristiques d'un même lieu. Dans le SCoT du pays des Vallons de Vilaine, six photographies montrent l'ensemble des aménagements de la Vilaine (*cf.* Séquence photographique 29). Dans le même sens, une chronique des différents points de vue sur la rade de Brest depuis le site de la pointe des Espagnols saisie l'entièreté du panorama (*cf.* Séquence photographique 30).

Autre agencement, le couple antinomique présente deux phénomènes visibles qui sont en opposition dans chacune des photographies. Pour exemple, d'un côté l'horizon paysager est limité par la présence d'arbres, et de l'autre le paysage est ouvert sur l'horizon avec de vastes cultures (*cf.* Séquence photographique 31).

Le dernier agencement photographique est la séquence jouant avec les échelles. Elle met en évidence un élément de paysage et son contexte paysager. L'Atlas des paysages du Morbihan expose un diptyque où d'une part on observe le maintien du réseau bocager dans la ville et d'autre part on voit le chemin bocager en gros plan (*cf.* Séquence photographique 32). Dans la Charte du paysage et de l'architecture du paysage du PNR d'Armorique, les éoliennes sont photographiées à trois échelles distinctes (*cf.* Séquence photographique 33).

Ce jeu d'échelles est aussi récurrent entre les photographies et les autres représentations paysagères. Toujours dans la Charte, la photographie est associée à des photographies aériennes. Ces dernières mises en comparaison relatent les dynamiques paysagères à une échelle temporelle de moyen terme. Les photographies prises depuis le sol révèlent les conséquences de ces dynamiques. Les vues du dessus du cap de la Chèvre montrent l'ampleur spatiale de la dynamique et les photographies – vues du dedans – relatent la matérialité physique et visible de la résultante de la dynamique (*cf.* Figure 40).

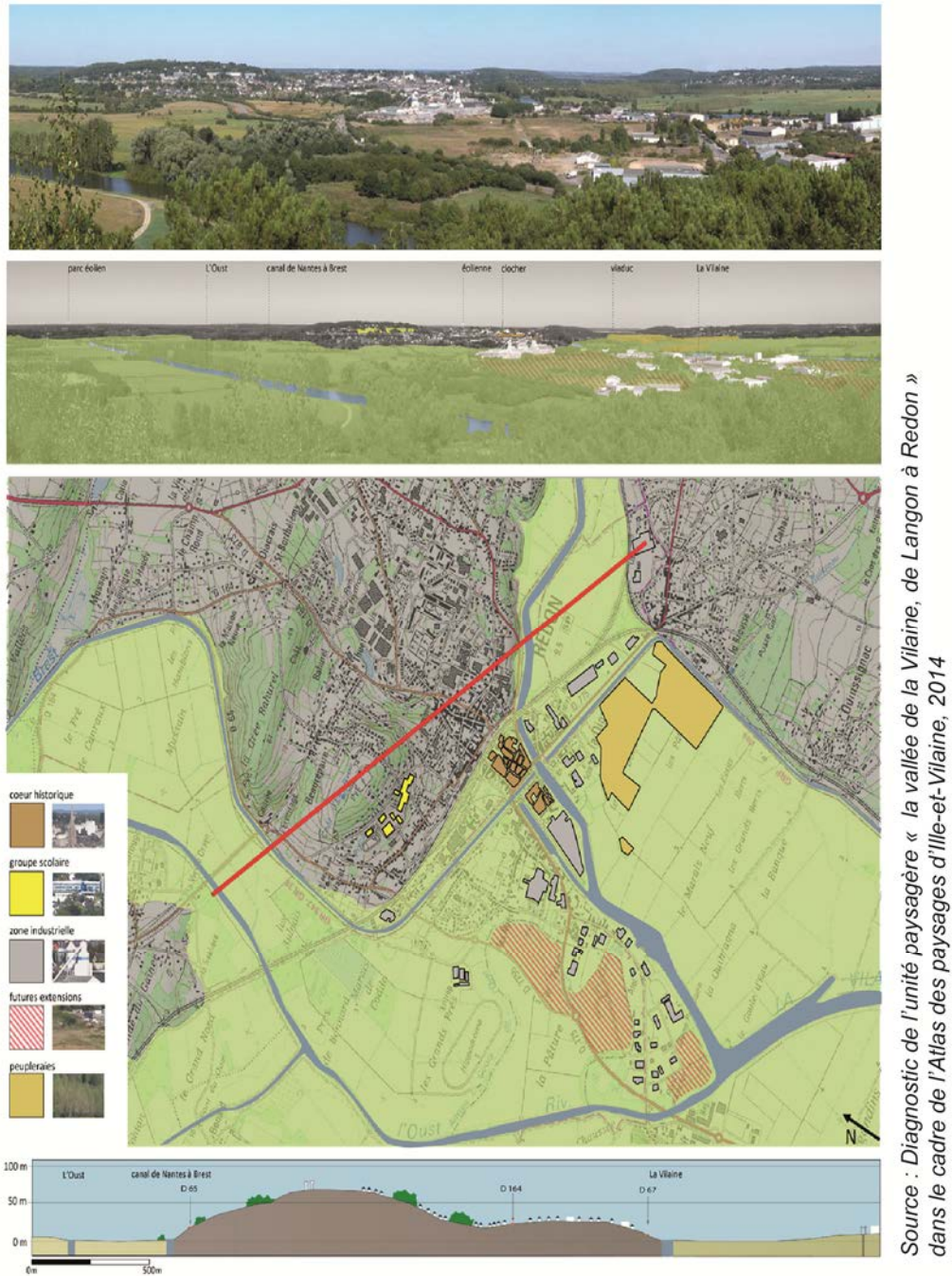


Source : Diagnostic de l'unité paysagère de « la presqu'île de Crozon » dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014.

Figure 40 : Articulation entre les vues du dessus et les vues du dedans

L'association de ces cinq images permet d'analyser le paysage à différentes échelles spatiales (de la structure à l'élément de paysage) et à partir d'une échelle temporelle décennale (2000 et 2009).

Prenons un autre exemple. L'équipe de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine a associé quatre représentations. La première est une photographie panoramique d'un point de vue depuis Redon. Une seconde photographie panoramique est présentée mais cette fois elle est « maquillée » afin de matérialiser les repères paysagers tels que le clocher de l'église, le canal de Nantes à Brest, etc. L'emprise au sol du panorama « maquillé » est ensuite reportée de manière synthétique sur une carte topographique où certains secteurs sont mis en valeur par des surfaces colorées. Cette représentation contextualise spatialement le panorama et plus largement les secteurs à enjeu dans la ville. Pour finir, une coupe transversale précise l'articulation entre l'implantation humaine et les contraintes physiques de la ville de Redon (cf. Figure 41).



Source : Diagnostic de l'unité paysagère « la vallée de la Vilaine, de Langon à Redon » dans le cadre de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014

Figure 41 : Quatre représentations de nature différente articulant les échelles du paysage

L'association de quatre représentations de natures différentes permet d'aborder plusieurs échelles du paysage et d'apporter des informations variées sur celui-ci.

Pour conclure, le soin apporté au langage des représentations paysagères est inégal dans les documents territoriaux. Le SCoT du Pays de Saint-Brieuc et la Charte du PNR du Golfe du Morbihan présentent les représentations paysagères avec moins d'adresse que les autres. Pour les quatre documents restants, les combinaisons iconographiques et le rapport texte/légende/image sont largement maîtrisés et offrent une autre lecture que celle qui serait proposée à partir d'une représentation unique. Ils mettent en évidence les jeux d'échelles pour une meilleure appréhension de la spatialité et de la temporalité des paysages. Les séries

photographiques OPP pourraient s'intégrer à ces combinaisons iconographiques pour notamment renforcer le discours sur :

- les processus de transformation des paysages dans les lieux précis à titre d'exemplarité ;
- les dynamiques paysagères représentatives ou liées à des spécificités locales d'un territoire donné ;
- la temporalité et l'ampleur spatiale des dynamiques paysagères ;
- les effets des actions paysagères ;
- les représentations sociales face aux dynamiques par l'association séries photographiques OPP/discours des acteurs du territoire.

Par ailleurs, les séries photographiques des OPP peuvent être plus-values en matière d'informations par rapport aux représentations paysagères.

5.3.3. Comparatif entre les attributs des séries photographiques OPP et les autres représentations paysagères

Les représentations paysagères sont au préalable pensées pour être conçues. Elles sont réalisées pour les besoins de visualisation dans les documents territoriaux ou elles proviennent des archives, des sites internet, etc. Dans tous les cas, leur conception nécessite trois moments distincts comme le précise Alessandra Dalmagiono (2008). Le premier est l'apprentissage, il faut recueillir les données, découvrir le terrain par des visites. Le second est « la compréhension ; où se joue l'appropriation par le raisonnement de la chose qu'on a vue » ou que l'on a récoltée (*ibid.*, p. 27). La dernière phase est « l'organisation ; c'est-à-dire l'établissement, sur la carte, d'un schéma, qui corresponde à la réalité du terrain » (*loc. cit.*). Cette organisation va asseoir un discours et fixe l'échelle spatiotemporelle du paysage étudié. De surcroît, le choix de la représentation détermine le degré d'analogie avec « l'apparence du territoire-référent : cette analogie est maximale quand la représentation s'efforce de reproduire avec la plus grande fidélité la morphologie du territoire ou du paysage, [...] elle est minimale quand la présentation s'éloigne de la morphologie de référence » (Debarbieux & Lardon, 2003, p. 21). La fabrique des représentations est liée à ces choix qui vont conduire à orienter le type de connaissance produite.

En s'appuyant sur la littérature concernant les représentations paysagères et à partir de l'analyse menée précédemment, nous allons définir chaque représentation du paysage¹⁴² et les mettre en comparaison avec les séries photographiques OPP. Chacune d'entre elles a été analysée suivant

142 Nous focalisons l'étude sur l'iconographie issue des documents territoriaux. Les représentations textuelles, les captations sonores ou filmiques ne seront pas abordées car déjà présentées dans le chapitre 4. De plus, nous ne discutons pas des compétences nécessaires pour aboutir aux représentations paysagères puisque nous considérons que chacune exige des compétences spécifiques.

quatre critères : le degré d'analogie avec le paysage-référent, les apports et limites dans la connaissance sur les paysages, les échelles temporelles et spatiales qu'elle peut figurer. L'Annexe 3 synthétise ce travail.

La photographie et ses variantes

La série photographique OPP, la photographie, la photographie « maquillée » et le photomontage ont un degré analogique fort avec le référent. Comme expliqué auparavant, la photographie « maquillée » est une photographie qui a été modifiée en apposant dessus des lignes, des surfaces ou des points. Elle se différencie du photomontage. À la base, le photomontage est une technique où sont assemblées sur une même photographie plusieurs photographies ou des parties de photographies. Des éléments (arbres, personnages, éoliennes, etc.) issus de logiciels spécialisés tels les logiciels d'architecture ou d'aménagement peuvent être également incrustés dans le contenu visuel du photomontage. Puisqu'il s'agit du même médium, les échelles spatiales des paysages sont similaires (de l'élément à la structure du paysage en général). Cependant, l'échelle temporelle diffère. La série photographique OPP permet d'analyser le paysage à l'instant t et de reconstituer le passé du paysage à partir des reconstructions disponibles tandis que pour la photographie et la photographie « maquillée », seul l'instant t est signifié. En termes de dynamiques paysagères, la série photographique OPP montre finement les changements qui sont survenus entre deux prises de vue, en comparaison avec les autres, sur lesquelles on pourra seulement observer les conséquences d'éventuelles dynamiques. Pour le photomontage, la temporalité est plus complexe, il présente en général plusieurs scénarios possibles des paysages futurs. Il est rarement utilisé pour donner à voir les paysages passés.

La photographie « maquillée » et le photomontage mettent l'accent sur certains éléments contenus dans la photographie, ils dirigent le discours. Dans le cadre d'entretiens auprès des acteurs du territoire, la photographie (basique) « aide à clarifier le discours » (Michelin, 2005, p. 166). Néanmoins, le support photographique peut biaiser le discours quand les commentaires se rapportent à la technicité (cadrage, luminosité, etc.). Pour les séries photographiques OPP, certaines recherches constatent que le recours aux séries historiques dans les enquêtes sociales stimule peu les discours des habitants à propos des dynamiques paysagères (Davasse *et al.*, 2012). Dans cette même perspective, Dominique Henry explicite qu'elles « n'avaient qu'un rôle de second plan » lors de ses entretiens ; « la chronique photographique des évolutions paysagères ne suscitait pas d'engouement particulier » (Henry, 2012, p. 122). Les séries historiques OPP avec des intervalles de temps éloignés sont-elles difficilement appréhendables comparées aux séries contemporaines avec des intervalles de temps courts ? La lecture de ces séries photographiques OPP nécessite-t-elle un apprentissage ? Il faut donc évaluer précisément le rôle des OPP dans l'analyse des représentations sociales des dynamiques paysagères en comparant des entretiens effectués à partir de séries contemporaines et historiques (*cf.* Chapitres

9 et 10) et en comparant des entretiens menés avec des séries OPP et sans séries OPP (cf. Chapitre 12)

Concernant la photographie « maquillées » et le photomontage, à notre connaissance, peu d'entretiens ont été menés auprès des acteurs du territoire pour faire émerger les représentations sociales sur les paysages. Nous pouvons supposer qu'ils dirigent le discours sur les éléments modifiés ou ajoutés. Dans le cadre de projets de territoire ou de paysage, ces deux représentations peuvent répondre à deux objectifs lors d'actions de médiation. Le premier est de discuter des enjeux du territoire donné en focalisant l'attention sur certains éléments ou en donnant à voir des potentielles évolutions, par le photomontage notamment. Le second objectif est de restituer le travail effectué auprès des acteurs du territoire. Pour exemple, dans le cadre du programme de recherche *Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes*¹⁴³ coordonné par David Montembault, une recherche-action a été menée dans la commune de Villedry (Indre-et-Loire) entre 2013 et 2014 afin d'interroger les apports et limites de la médiation paysagère. Pour restituer les résultats de la recherche-action, l'équipe a organisé une exposition en présentant des photomontages qui traduisaient les aspirations des habitants et des élus municipaux en termes d'aménagement du centre-bourg¹⁴⁴. Le photomontage présente le paysage en projet et la photographie « maquillée » synthétise les enjeux soulevés par les acteurs du territoire.

Le dessin, la coupe transversale et le bloc diagramme

Outre les variantes photographiques, le dessin est « l'expression la plus habituelle pour les paysagistes » (Davodeau & Toublanc, 2010, p. 5). Il simplifie la réalité paysagère en synthétisant ses caractéristiques. Le dessinateur peut réaliser des dessins ou des croquis à différentes dates pour reconstituer le paysage passé (à l'aide d'une matière première récoltée), restituer le paysage actuel et proposer des scénarios pour le paysage futur. Cette forme de représentation peut montrer des dynamiques précises qui ont été déterminées au préalable en occultant toutes les autres et en masquant les éléments non significatifs pour l'explicitation des dynamiques en question. *A contrario*, la photographie prend en compte la somme des éléments visibles qui ont été cadrés. Elle peut aussi permettre de découvrir des événements qui n'avaient pas été envisagés en amont (apparition d'éoliennes par exemple). Le dessin est peu utilisé comme support d'entretien auprès des acteurs du territoire. Néanmoins, il a « un potentiel participatif » si ce dernier est conçu par un professionnel du paysage avec les acteurs du territoire car il laisse place à l'imagination (*ibid.*, p.6).

La coupe transversale a un degré analogique faible avec les paysages. Aussi appelée coupe topographique, elle représente « une section d'une topographie donnée sur un plan vertical. La

143 Ce programme de recherche s'inscrit dans le programme « Paysage et Développement Durable n°2 ».

144 Pour en savoir plus, se référer au site internet : <http://www.villedrypaysage.fr>

coupe topographique est un profil ; l'échelle des hauteurs y est souvent exagérée par rapport à l'échelle des longueurs, afin de rendre plus sensible le relief de la région représentée. » (George & Verger, 1970, pp. 101-102). Elle articule milieu physique et implantation humaine. Il est rare de voir plusieurs coupes transversales à des dates distinctes car cela n'a un intérêt que si les changements sont profonds. Cette représentation simplifie les traits paysagers. La coupe transversale présente une vision globale latérale dans une sorte de permanence des formes alors que la série photographique OPP propose une vision horizontale avec des évolutions visibles fines.

Quant au bloc diagramme, il « donne à voir la structure spatiale et l'organisation globale du paysage en relation avec le modelé du territoire » (Davodeau & Toublanc, 2010, p. 6). Il caractérise les grands traits du paysage et peut signifier les dynamiques paysagères *via* la conception de blocs diagrammes à plusieurs dates¹⁴⁵. En comparaison avec la série photographique OPP, le bloc diagramme déforme les échelles pour les besoins de la représentation et occulte certaines dynamiques qui seront, par exemple, moins représentatives du territoire. Son degré analogique avec le paysage est faible. Par contre, il contextualise les dynamiques paysagères et expose le relief comparé à la série photographique OPP où la vision se limite au cadre, à la profondeur de champ et à la bidimensionnalité. Le bloc diagramme a peu été expérimenté durant des entretiens individuels, il est surtout sollicité lors d'actions de médiation paysagère. Yves Michelin et Joël Candau l'ont expérimenté auprès des agriculteurs du pays Monts et Barrages (Limousin), ils explicitent à ce propos :

« Les blocs diagrammes ont aidé les agriculteurs à expliquer comment ils travaillent et aux autres acteurs à formuler leurs attentes, sans que ces deux points de vue ne s'affrontent. En effet, le bloc paysager, bien que plus subjectif que la carte, a contribué à rendre perceptible des problématiques paysagères complexes, telle que celle de la déprise agricole et a rassemblé autour d'un objectif commun des acteurs qui au départ s'opposaient frontalement comme les forestiers et les agriculteurs par exemple. » (Michelin & Candau, 2009, p. 11).

Grâce à une vision globale des caractéristiques du paysage, les acteurs du territoire peuvent appréhender l'ensemble des enjeux. Toutefois, se pose la question de la compréhension de ce type de représentation sans une tierce personne accompagnant sa lecture.

Les vues du haut

La carte est « un modèle réduit ; elle a donc une échelle, qui mesure le rapport numérique entre l'image de l'objet et sa taille réelle. Elle utilise des signes conventionnels, qui sont décryptés dans la légende » (Brunet *et al.*, 1992, p. 82). La carte localise le territoire et caractérise les traits saillants du paysage. Elle peut couvrir plusieurs échelles, de la structure de paysage à un ensemble d'unités paysagères. À une certaine échelle, « la carte représente l'espace de façon

145 Nous pouvons prendre pour exemple l'animation virtuelle sur les évolutions paysagères en Bretagne effectuée par le laboratoire ESO-Rennes, exemple précité dans le chapitre 4.

homogène» (Lacoste, 1995, p. 52). Une ou plusieurs dynamiques paysagères peuvent être traduites par le biais de différentes cartes à des dates distinctes. Par rapport à la série photographique OPP, les dynamiques paysagères sont contextualisées spatialement et leur amplitude est marquée. Cette vision zénithale ne permet pas cependant d'appréhender l'apparence visible du paysage et donc les microchangements liés aux évolutions. Elle donne une vision distancée de la réalité visible des transformations. Lors d'entretiens auprès des acteurs du territoire, la carte est un support pour situer les caractéristiques et les dynamiques paysagères, elle est aussi un aide-mémoire pour se souvenir de différentes localités. Comme le souligne Yves Michelin (2005), des appréhensions vis-à-vis de la lecture de la carte peuvent être ressenties. Outre l'entretien individuel, depuis les années 1990, des études ont montré l'efficacité de cette représentation dans la médiation paysagère (Davodeau & Toubanc, 2010). Avec comme initiateur l'urbaniste Kevin Lynch (1960), la carte mentale – carte conçue par les habitants – a été approfondie dans les recherches géographiques et de psychologies environnementales pour comprendre par exemple comment les habitants s'approprient l'espace. Aujourd'hui, les chercheurs s'intéressent toujours à la représentation cartographique afin de renouveler ses codes comme le proposent le polau-pôle des arts urbains et Crévilles à partir d'une plateforme qui inventorie les cartes sensibles¹⁴⁶.

Enfin, les vues aériennes (images satellites, photographies aériennes verticales ou obliques) sont intéressantes dans la caractérisation des paysages. Grâce aux techniques de télédétection, les paysages font l'objet d'une analyse fine – de l'élément – à une analyse plus globale – de l'ensemble paysager -. Les orthophotoplans réalisés à partir des photographies aériennes sont un support d'investigation considérable pour analyser les évolutions du paysage. Le corpus est disponible à toutes les dates depuis 1920 et sur toute la France. Les informations sur les vues aériennes ne sont pas de mêmes natures que celles relatives aux séries photographiques OPP : on y voit des toits à la place des maisons, des lignes au lieu des routes, des tâches texturées au lieu des forêts. La lecture des vues du haut nécessite un regard avisé. Elles proposent un paysage concret mais où le lecteur est clairement mis à distance de ce paysage. Peu d'expériences ont montré l'utilisation de vues aériennes dans les enquêtes sociales auprès des acteurs du territoire. Toutefois, avec l'emploi de plus en plus courant de *Google Earth* dans la vie quotidienne (repérer un itinéraire, visualiser un lieu où l'on va se rendre, etc.), nous émettons l'hypothèse que les vues aériennes pourraient devenir un support d'échange pendant les entretiens et plus généralement un support vulgarisant l'information. Dans le même sens, l'essor des drones portant des dispositifs photographiques nous familiarise avec les images vues du ciel. Se pose d'ailleurs la question de la photographie répétée avec les drones, question qui fait l'objet de recherches scientifiques au laboratoire LETG-Rennes-COSTEL¹⁴⁷.

146 Pour en savoir plus, se référer au site internet : <http://polau.org/pacs/>

147 LETG : Littoral Environnement Télédétection Géomatique / COSTEL : Climat et Occupation du Sol par Télédétection. Ce laboratoire traite des questions relatives à la géographie et l'environnement.

Suivant ses attributs, chaque représentation étudiée donne une vision du paysage spécifique. Certaines sont plus aptes à caractériser les paysages, d'autres à analyser les dynamiques paysagères. Nous pouvons souligner l'importance qui est faite à la photographie dans les entretiens individuels en comparaison avec les autres représentations qui ont été peu expérimentées dans ce type de situation. Il est souvent dit que ces représentations demandent une certaine forme d'apprentissage car le degré d'analogie avec le paysage-référent est moins élevé que celui de la photographie. Néanmoins, même si le support photographique est proche des perceptions que nous avons du paysage, la compréhension de la photographie est dépendante du système de valeurs qui habite chaque acteur du territoire.

Conclusion. Des représentations familières pour les politiques publiques

Les politiques publiques sont familiarisées avec l'iconographie paysagère, une iconographie issue de la géographie et du paysagisme – iconographie réalisée par les professionnels du paysage –. À travers l'étude des six documents territoriaux bretons, il est constaté que le champ de la sociologie entre également en compte dans la formalisation visuelle du paysage et dans le traitement analytique des discours des acteurs du territoire.

La photographie, qui est équivalente à plus de la moitié des 5 730 représentations, est le médium le plus commun pour donner à voir les paysages et pour donner la parole aux acteurs. La place des séries photographiques OPP est moindre du fait que peu de territoires sont en corrélation avec le périmètre spatial d'un OPP ou sont en correspondance au niveau temporel (le document étant rédigé avant la mise en place de l'Observatoire). Néanmoins, le PNR d'Armorique a exploité les séries photographiques de l'itinéraire 16 de l'OPNP dans la Charte du paysage et de l'architecture pour éclairer les dynamiques paysagères représentatives de son territoire et pour révéler les dynamiques paysagères très localisées dans des lieux spécifiques.

Les équipes rédactrices associent des représentations de même nature à différentes dates ou de diverses natures à différentes dates afin de reconstituer le passé des paysages (*cf.* Figure 42). Aussi, la vue du ciel montre un état à l'instant *t* et contextualise spatialement les dynamiques paysagères, quant à la photographie, elle présente les conséquences des dynamiques paysagères. Certaines représentations effectuées à deux dates distinctes comme les blocs diagrammes, les cartes, les vues du ciel synthétisent les évolutions des paysages. Les séries photographiques OPP permettent d'analyser finement et de faire voire la résultante des dynamiques paysagères. Au demeurant, l'ensemble de ces représentations ne sont pas une copie exacte de la réalité :

« Le document se présente comme un intermédiaire précieux entre le chercheur et une certaine réalité à découvrir. Il n'est pas la réalité ; il transcrit ou la reflète. Comme tel, il doit être interprété. Le document peut être visuel (une carte, une photographie ...), narratif (un texte) ou chiffré (une série statistique ...). Il permet de restituer le passé (archives, documents historiques), de révéler des aspects invisibles ou cachés (situations foncières, flux de capitaux ou d'informations ...), de condenser une situation (liste de recensement, états descriptifs, monographies ...). » (Frémont, 1976, p. 80).

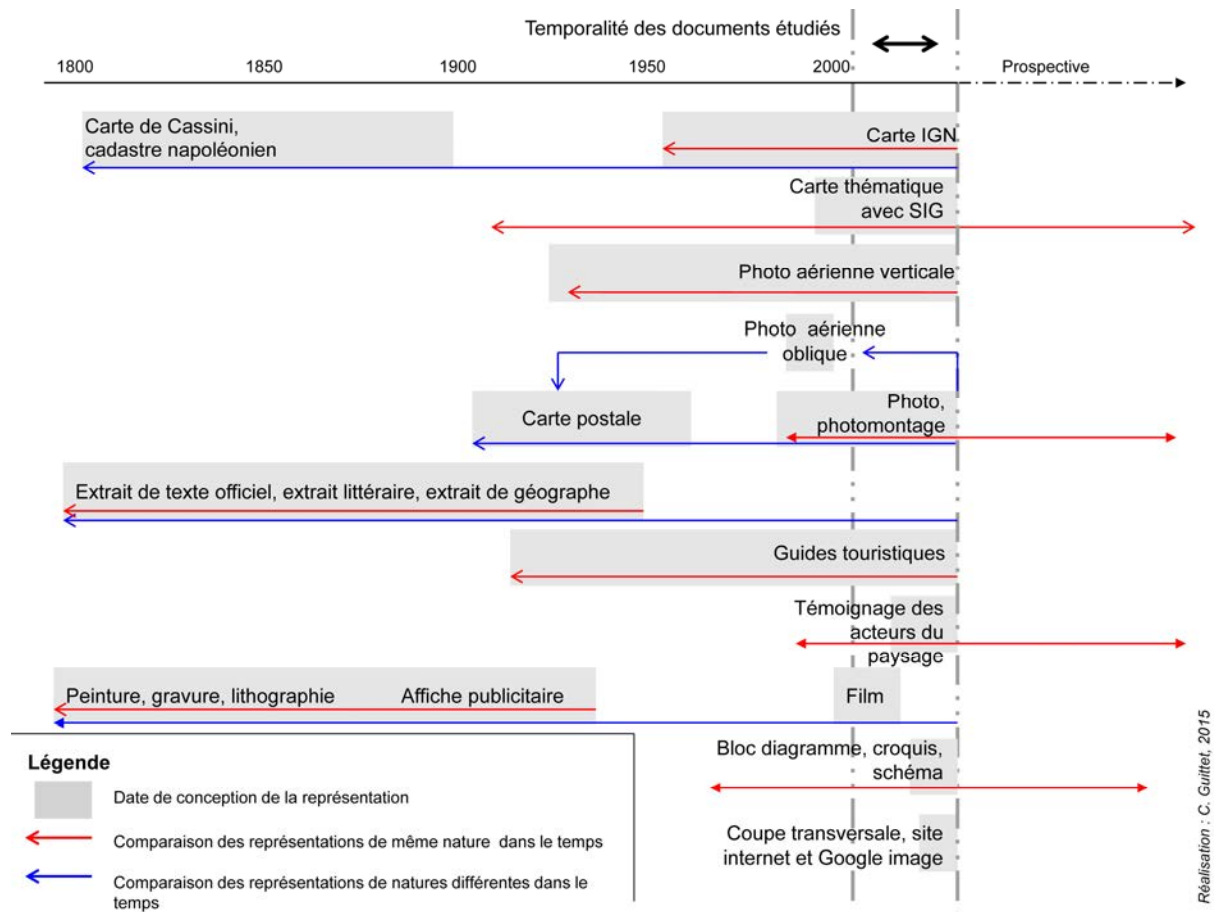


Figure 42 : Comparaison des représentations de même nature ou de natures différentes à travers le temps

Cette frise chronologique a été effectuée à partir de l'analyse des six documents territoriaux étudiés. Elle inventorie l'ensemble des représentations qui ont fait l'objet de comparaison dans le temps.

Chaque représentation a son propre langage. Certaines seront plus aptes à caractériser le paysage et d'autres à donner à voir les dynamiques paysagères. Selon les objectifs du document territorial, les besoins en représentation diffèrent, l'analyse paysagère est aussi plus ou moins précise. Le SCoT des Vallons de Vilaine montre une appropriation des représentations paysagères en comparaison avec le SCoT du Pays de Saint-Brieuc qui accorde peu de place au paysage et qui favorise la cartographie. Les deux Atlas de paysages, en complément de la caractérisation des paysages et de leurs évolutions, mettent en lumière une histoire des représentations à la fois visuelles et littéraires. L'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine et la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique vont plus loin en intégrant un volet sociologique concernant les paysages quotidiens par l'intermédiaire d'extraits de discours d'acteurs du territoire. Les documents territoriaux ont une dimension visuelle qui est rarement soulignée. Les équipes rédactrices maîtrisent la textualisation et l'agencement du corpus iconographique afin de renforcer le discours des images. L'association iconographique met en évidence les caractéristiques, les évolutions et les orientations paysagères. Les OPP pourraient être une plus-value dans ces associations car leurs attributs sont singuliers et complèteraient alors les autres représentations paysagères. Pour cela, le fonds OPP doit être connu et accessible pour l'exploiter.

Chapitre 6. Bilan des OPP en France et à l'international

Depuis les années 2000, les OPP foisonnent en France et à l'international. Néanmoins ils peinent à être légitimés par la sphère des politiques publiques, des aménageurs et celle de la recherche scientifique faute d'une méthode d'analyse commune et robuste. De plus, ils sont encore méconnus du grand public.

La diversité des OPP en France et à l'international est souligné à partir d'un inventaire qui met en lumière la variété des institutions porteuses, des échelles territoriales concernées et des objectifs assignés aux Observatoires (6.1, 6.2). Deux orientations se dessinent dans cette multiplicité :

- Premièrement, les OPP sont un outil de l'expertise pour le suivi de projet territorial, posant toutefois des questions relatives l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations sociales face à celles-ci (6.3).
- Deuxièmement, depuis 2010, les Observatoires deviennent un outil pour les habitants par un glissement qui s'opère progressivement leur conférant de nouveaux rôles. Les suivis photographiques sont alors un support d'actions participatives, cependant il reste rare que la démarche soit à l'initiative des habitants dans une optique de co-construction d'un projet local (6.4).

Quels que soient les objectifs des Observatoires, les porteurs développent différentes actions de communication pour faire connaître les OPP et sensibiliser le grand public aux évolutions paysagères. Expositions, publications et sites internet sont des opérations récurrentes mais sont des opérations isolées à l'initiative d'une institution porteuse. Aujourd'hui, même si quelques collaborations commencent à voir le jour, peu d'actions communes entre institutions se développent afin de promouvoir les OPP (6.4).

6.1. Foisonnement des OPP en France

Avec le renouvellement des politiques publiques en matière de paysage, l'État français et les collectivités locales doivent identifier et qualifier les évolutions du paysage quotidien afin de mieux les intégrer dans les prises de décision publiques. L'OPNP a été conçu dans ce sens pour brosser un portrait de l'évolution du paysage français. Ce dernier a insufflé une « véritable

dynamique de la commande publique » (Bertho, 2009, p. 111) même s'il est difficile d'évaluer son impact réel et même si d'autres facteurs liés aux politiques territoriales sont à prendre en considération. Plus de 70 OPP locaux indépendant de l'État ont été mis en place. Les institutions locales à l'initiative de ces OPP empruntent soit la méthodologie recommandée par l'OPNP, ou soit elles se singularisent par l'innovation de méthodes nouvelles, constituant un vivier considérable pour rénover les connaissances sur les paysages. Les Observatoires ne sont pas une exception française, des démarches similaires se développent à l'international et peuvent être un support collaboratif entre plusieurs pays.

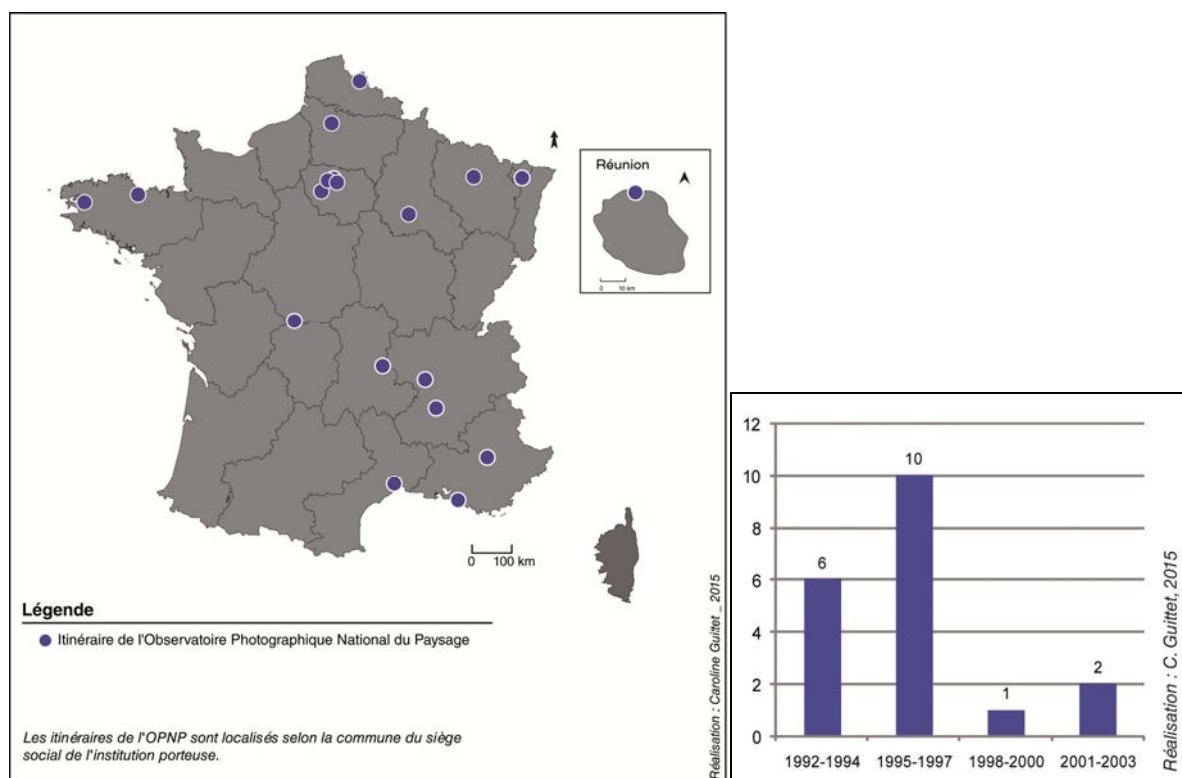
6.1.1. L'OPNP, une démarche nationale insufflant et essoufflant des dynamiques locales

Lancé en 1991 et officialisé en 1994, l'Observatoire Photographique National du Paysage a pour objectif de constituer une mémoire visuelle pour appréhender les dynamiques paysagères et leurs causes. Ces archives ont pour vocation de servir l'administration dans ses prises de décision en termes d'aménagement du territoire.

L'équipe de départ en charge de l'OPNP est une équipe réduite comme le souligne Raphaële Bertho (2009, p. 110) : « L'équipe permanente est restreinte et se compose principalement de trois personnes : Caroline Stefulesco, chargée de mission au Ministère de l'environnement, Véronique Ristelhueber, documentaliste indépendante, et Daniel Quesney, chargé de projet à la Cité des Sciences et de l'Industrie ». Cette équipe accompagne les institutions locales volontaires qui ont des missions en matière d'aménagement du territoire et du paysage pour concevoir un itinéraire photographique. Ce dernier est « un parcours virtuel dans un territoire, qui rend compte des préoccupations des maîtres d'ouvrage en matière de paysage » (MEDDAT, 2008, p. 60), il comprend l'ensemble des points de vue initiaux qui seront re-photographiés dans le temps. L'équipe ministérielle participe au comité de pilotage pour élaborer chaque itinéraire au même titre que les élus, services déconcentrés de l'État et les professionnels sollicités par les institutions locales. Elle peut orienter aussi les problématiques paysagères à suivre comme cela a été le cas pour l'itinéraire 5 du CAUE des Côtes d'Armor. En effet, le comité de pilotage souhaitait photographier des thématiques urbaines telles les entrées de ville, les zones d'activités cependant l'équipe ministérielle les écarta car elles étaient déjà traitées dans d'autres itinéraires¹⁴⁸. L'État identifie des typologies d'enjeux par territoire parfois au détriment des problématiques locales définies par les acteurs du territoire. Le dessein de l'OPNP est de représenter les principales problématiques paysagères au niveau national avec pour exemple les problématiques liées à la ville (itinéraire 9 de la commune de Montreuil), les problématiques liées aux friches industrielles (itinéraire 15 sur les friches industrielle de Lorraine), les problématiques liées à l'évolution du paysage agricole (itinéraire 16 du PNR d'Armorique), etc.

148 Propos recueillis lors de l'entretien effectué auprès de l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor mené par Caroline Guittet en mai 2014 à Saint-Brieuc.

Les photographes professionnels sont sélectionnés suite à un appel d'offre du Ministère de l'environnement, l'institution locale choisit parmi le panel et en concertation avec le Ministère celui dont le travail correspondra le mieux au territoire. Dans la même optique que la mission photographique de la DATAR, l'OPNP « participe à l'émergence d'une nouvelle esthétique du paysage » (Bertho, 2008, p. 117) en faisant appel à des photographes ayant une démarche artistique personnelle. Ces derniers sont de renom : Raymond Depardon participe à l'itinéraire 2 du département de l'Hérault, Thibaut Cuisset est missionné pour l'itinéraire 5 des Côtes d'Armor, Gérard Dalla Santa concourt à l'itinéraire 13 du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, etc. Au final, 19 itinéraires sont mis en place en France entre 1994 et 2003 (cf. Carte 6 & Figure 43).



Carte 6 : Carte des itinéraires photographiques de l'OPNP

Les 19 itinéraires photographiques de l'OPNP se répartissent essentiellement dans le nord-est et le sud-est de la France. 10 régions ne sont pas couvertes par l'OPNP.

Figure 43 : Date de création des itinéraires photographiques de l'OPNP

Ce graphique montre clairement que les itinéraires de l'OPNP se sont développés pour l'essentiel entre 1992 et 1997.

Nous pouvons constater des disparités régionales avec trois itinéraires en Île-de-France, deux en Bretagne, en Lorraine, en Rhône-Alpes et dans la région PACA contre aucun dans la diagonale Normandie-Aquitaine, dans la région Midi-Pyrénées, en Bourgogne et en Franche-Comté. Les institutions qui se sont portées volontaires pour concevoir un itinéraire photographique ont des statuts variés avec une emprise territoriale allant de la région à la ville. Néanmoins, il est constaté qu'un tiers des institutions pilotant un itinéraire sont des PNR (cf. Figure 44). En effet, la Fédération des PNR a promu la démarche en les sollicitant puisque la compréhension des

paysages est essentielle pour alimenter le projet de la Charte des PNR. Trois CAUE sont en charge d'un itinéraire au niveau départemental : l'Hérault (*cf.* Série photographique OPP 34), les Côtes d'Armor et les Hauts-de-Seine. De la sorte, l'itinéraire photographique a pour but de développer les connaissances paysagères dans des objectifs de formation et de sensibilisation du public. Trois DREAL s'investissent dans la démarche pour le suivi d'un projet d'aménagement spécifique : la DREAL PACA pilote l'itinéraire 3 dans le cadre de l'aménagement du plateau de l'Arbois ; la DREAL Nord-Pas-de-Calais suit la mise en place de l'autoroute A1 *via* l'itinéraire 4 (*cf.* Série photographique OPP 35) et la DREAL de la Picardie conçoit l'itinéraire 17 dans le cadre de la labellisation du Grand Site National de la Baie de Somme-Grand-Littoral. Dans le même sens, la ville de Valence propose d'analyser l'impact de la LGV Rhône-Alpes (itinéraire 7) et l'Établissement Public Foncier de Lorraine s'intéresse à la réhabilitation des friches industrielles (itinéraire 15). Au final, cinq itinéraires photographiques sont associés à des projets de territoire particuliers et les 14 autres ont une vocation culturelle pour l'enrichissement de la connaissance sur les évolutions paysagères.

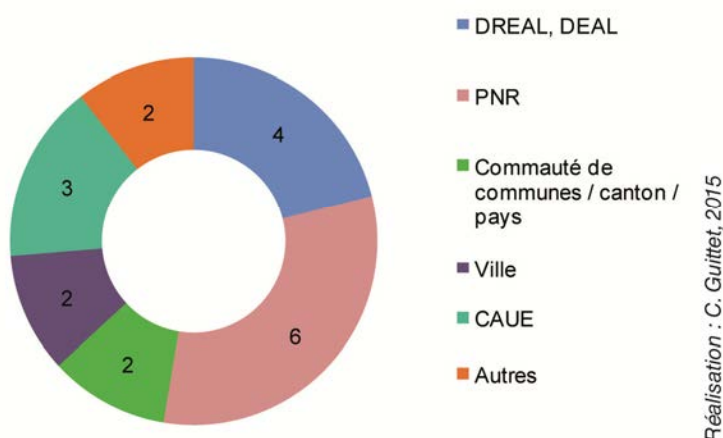


Figure 44 : Les porteurs des itinéraires photographiques de l'OPNP

Les itinéraires photographiques de l'OPNP sont essentiellement portés par les PNR, les DREAL, DEAL et les CAUE.

Le Ministère s'est investi de manière régulière durant 11 ans dans la conception et la communication de cette opération. En parallèle de l'élaboration des itinéraires, le Ministère développe le partage de connaissance sur la photographie de paysage par la revue *Séquences/Paysages* (n°1, 1997 ; n°2, 2000) et par « les rencontres de l'Observatoire photographique du paysage » à Rochefort du 24 au 25 septembre 1999 où des chercheurs sont invités à discuter de la démarche de l'OPNP en prenant pour appui une série photographique¹⁴⁹. Peu à peu l'État se désengage de la démarche. Il finance entièrement la première campagne

149 Ces rencontres font l'objet d'une publication : MATE, 2000, *Itinéraires croisés : rencontre de l'Observatoire photographique du paysage*, Rochefort, 24-25 septembre 1999, Paris, MATE, 133 p.

photographique puis la première reconduction bénéficiait d'un cofinancement entre l'État et l'institution locale, enfin la prise en charge des autres reconductions sera fluctuante d'une année à l'autre. L'animation de l'OPNP (expositions, rencontres, publications) est aussi irrégulière à partir de 2000 : la seconde rencontre ne sera organisée qu'en 2008¹⁵⁰. Cette irrégularité est notamment due aux changements de gouvernement successifs et de manière sous-jacente de politique mais aussi au renouvellement récurrent de l'équipe en charge du paysage constituant le Bureau des paysages. À partir de 2003, aucun itinéraire supplémentaire n'est conçu avec l'appui financier du Ministère.

C'est à partir de cette période que les OPP locaux dépendants de l'État se multiplient en France et continuent encore à foisonner aujourd'hui. Ces initiatives ont bien été identifiées par le Bureau des paysages puisqu'en 2008, lors du colloque international « L'Observatoire photographique au service des politiques du paysage » qui s'est tenu à Paris du 13 au 14 novembre, les responsables de certains OPP locaux comme Jean-Pierre Petit, chargé de l'Observatoire Photographique des Paysages de Savoie du CAUE de la Savoie ou encore Patrick Folliet, responsable de l'OPP du Parc National de la Vanoise sont invités à partager leurs expériences. Par ailleurs, le Bureau des paysages est sollicité par les acteurs locaux pour des conseils méthodologiques. Le SIAGM¹⁵¹ échangera par exemple avec le Ministère avant la mise en place en 2005 de l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan¹⁵².

C'est dans ce contexte que le Ministère chargé de l'environnement publie en 2008 *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*. Ce guide méthodologique explicite la démarche à suivre pour concevoir un OPP : la composition du comité de pilotage, le choix du photographe, le choix de l'itinéraire, les techniques de prise de vue, les données descriptives et techniques sur chaque prise de vue à remplir dans la fiche nommée la fiche terrain, les fréquence de reconduction, le contrat tripartite entre l'État, l'institution locale et le photographe professionnel et la cession des droits d'auteur. Ce guide a été élaboré dans l'optique de labelliser des OPP locaux pour qu'ils puissent intégrer l'OPNP :

« De nombreux organismes (communautés de communes, parcs nationaux, parcs naturels régionaux, Grands Sites de France, biens du patrimoine mondial...) ont mis en place des Observatoires Photographiques. Certains souhaitent les intégrer dans l'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP). Pour que ces contributions puissent enrichir non seulement le fonds d'épreuves mais aussi la réflexion et les analyses, il est nécessaire que ces itinéraires potentiels répondent aux critères méthodologiques de l'Observatoire Photographique du Paysage » (MEEDDAT, 2008, p. 59).

À ce jour, aucun Observatoire local n'a été labellisé car les critères de méthode sont toujours en discussion, un des points de débat fort est la labellisation d'un OPP où les clichés sont effectués

150 *L'observatoire photographique au service des politiques du paysage : colloque européen*, Paris, 13-14 novembre 2008.

151 Propos recueillis lors de l'entretien effectué auprès du PNR du Golfe du Morbihan mené par Caroline Guittet en juillet 2015 à Rennes.

152 Appelé à cette époque l'OPP du projet du PNR du Golfe du Morbihan puisque le SIAGM aura le statut de PNR qu'en 2014.

par un non professionnel de la photographie. La labellisation n'impliquant pas de soutien financier constant, son intérêt est de plus en plus réduit pour les structures porteuses. Au-delà de la problématique de la labellisation, les institutions locales engagées dans l'OPNP ont eu des difficultés à pérenniser la démarche avec la réalisation de reconductions régulières. En effet, lorsque l'on consulte l'ensemble des séries photographiques qui ont été mises en ligne en 2015 sur le site internet <https://terra.developpement-durable.gouv.fr>¹⁵³, 8 itinéraires photographiques sur 19 ne semblent plus faire l'objet de reconduction : l'itinéraire du PNR du Pilat propose des re-photographies jusqu'en 1999, l'itinéraire 6 du Canton de Saint-Benoît-Du-Sault jusqu'en 2003, l'itinéraire 7 des environs de Valence jusqu'en 2003, l'itinéraire 8 des Hauts-de-Seine jusqu'en 2003, l'itinéraire 10 de la Vallée des Duyes et de la Bléone jusqu'en 2003, l'itinéraire 12 du PNR du Livradois-Forez jusqu'en 2003, l'itinéraire 14 du PNR de la forêt d'Orient jusqu'en 2004, l'itinéraire 19 de l'Île de la Réunion. Nous n'avons pas été plus loin dans l'investigation pour comprendre les raisons de chaque interruption. Néanmoins deux constants sont récurrents. D'une part, les institutions locales avec des moyens financiers telles que les cantons, les communautés de communes n'ont pas le budget alloué à un tel projet sans aide de la part de l'État. D'autre part, les élus locaux qui président ces institutions n'ont pas jugé important de continuer la démarche face au rapport investissements/résultats. Pour exemple, Laurence Renard du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse explicite que pendant 10 ans, le travail autour de l'itinéraire 13 a consisté essentiellement à organiser les données au détriment de l'analyse :

« Après avoir soutenu le financement de 10 ans de reconductions, les élus du Parc ont fait ressentir une certaine insatisfaction vis-à-vis de cet outil par le manque de communication des résultats obtenus qui s'explique par la vacance du poste de paysagistes dans l'équipe du Parc. Ce qui les a amenés à remettre en question le partenariat avec un photographe professionnel. Le temps de l'analyse et de la diffusion se faisait attendre » (MEEDDM, 2009, p. 170).

Au-delà du manque de personnels compétents dans les institutions locales, aujourd'hui aucune méthode commune n'est stabilisée pour analyser le fonds photographique. Le Ministère s'est surtout investi dans la méthodologie pour la conception de l'outil laissant aux porteurs un vide méthodologique sur l'exploitation des séries photographiques. Comme nous le verrons dans le point suivant, le Bureau des paysages a travaillé sur cette phase à partir de programmes de recherche et de stages d'étudiants pendant les expérimentations menées se sont avérées chronophages et/ou peu adaptées et donc difficilement généralisables.

Concernant les autres itinéraires, trois institutions locales continuent les reconductions mais de manière irrégulière car elles sont dépendantes d'un appui du Ministère (itinéraire 11 du PNR des Vosges du Nord, itinéraire 15 sur les Friches industrielles de Lorraine, itinéraire 16 du PNR

153 Les séries photographiques sont également disponibles sur le site internet : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>. Faute d'ergonomie (séries photographiques non géolocalisées, classement des séries photographiques peu adapté, problème de chargement), les séries photographiques ont été insérées dans la médiathèque TERRA qui donne accès aux reportages photographiques et filmiques relatifs aux Ministères de l'écologie et du logement.

d'Armorique). Trois autres se sont adaptées en s'organisant en interne. Pour exemple, l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor a acheté avec ses fonds le matériel de Thibaut Cuisset et a négocié avec lui une formation. Le CAUE a dû s'emparer de l'outil, initié au départ par le Ministère, et s'organiser en se dotant de moyens humains, matériels et financiers pour le pérenniser. Les reconductions annuelles restent néanmoins une lourde tâche¹⁵⁴. Pareillement, le CAUE de l'Hérault re-photographie en interne l'itinéraire 2 du département de l'Hérault ainsi que la commune de Montreuil. Enfin cinq itinéraires ont poursuivi le travail avec le photographe professionnel : itinéraire 3 du Plateau de l'Arbois, itinéraire 5 du Nord-Pas-de-Calais, itinéraire 13 du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, itinéraire 17 de Picardie-Maritime, itinéraire 18 de la Banlieue de Paris. Les trois derniers ont des reconductions espacées dans le temps comparées aux autres, respectivement : tous les deux ans, tous les quatre ans et tous les dix ans.

In fine, l'OPNP a permis de consolider une méthode pour concevoir un OPP et engager la démarche au niveau national. *Nonobstant*, le Bureau des paysages a sollicité des institutions locales qui n'ont pas pu, pour certaines, pérenniser leur itinéraire faute de suivi. Les autres institutions locales se sont appropriées leur itinéraire en débloquent des moyens humains et financiers en interne. Ce premier inventaire relatif à l'OPNP pose un certain nombre de questions qui seront discutées dans ce chapitre et les suivants :

- la question de la nécessité d'un photographe professionnel et la gestion des droits d'auteur qui, actuellement, reste à formaliser au niveau national ;
- la question de l'implication de l'État et de l'intérêt de la labellisation des OPP locaux ;
- la question de l'exploitation des séries photographiques ;
- les questions relatives aux méthodes de prises de vue comme les fréquences de reconduction.

Nous allons maintenant nous intéresser à l'émergence des Observatoires locaux qui sont indépendants. Les institutions locales se sont structurées en interne pour concevoir le projet en s'inspirant de la démarche de l'OPNP et en proposant pour certaines des innovations.

6.1.2. La démultiplication des OPP locaux, un effet « boule de neige » dans les régions

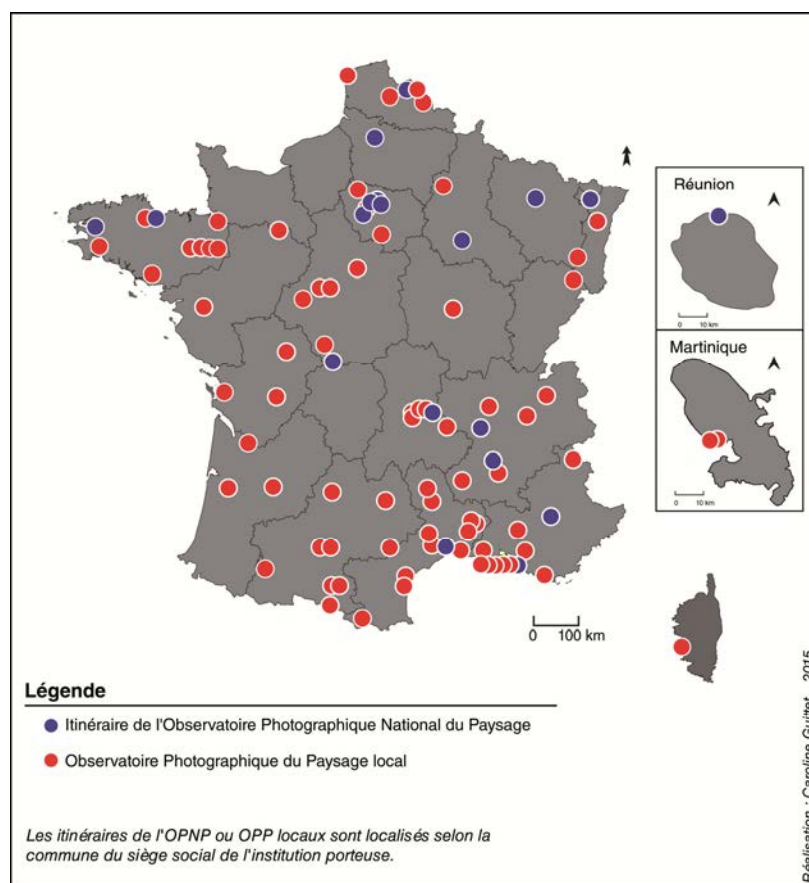
Après avoir inventorié les OPP locaux qui sont répertoriés sur internet, dans des articles scientifiques ou qui ont été présentés lors de communications, soixante-quatorze expériences sont comptabilisées en France en août 2015¹⁵⁵ (*cf.* Annexe 4). Le Bureau des paysages a

154 Propos recueillis lors d'un entretien auprès de l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor mené par Caroline Guittet en mai 2014 à Saint-Brieuc.

155 La dernière mise à jour de ce recensement a été effectuée en août 2015. Cet inventaire n'est pas exhaustif.

commandité un inventaire du même type au bureau d'étude *Vue d'ici* en 2015 (Chauvin & Chevallier, 2015) ; ce qui montre l'importance des OPP locaux en France.

La Carte 7 des itinéraires de l'OPNP et des OPP locaux en France témoigne clairement de la profusion de la démarche. Les OPP locaux sont dispersés sur l'ensemble des régions françaises hormis la Haute-Normandie. Des disparités régionales sont visibles. Peu d'OPP locaux sont présents dans les régions telles que la Picardie, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Basse-Normandie, les Pays-de-la-Loire, le Limousin, etc. Et à l'inverse, des pôles géographiques se dégagent montrant une réelle profusion des OPP, du Nord-Pas-de-Calais à la région Poitou-Charentes, la région Bretagne et de la région Midi-Pyrénées à la région Rhône-Alpes. De plus, on décompte plus de sept OPP (y compris les itinéraires de l'OPNP) dans cinq régions : sept OPP sont présents en Rhône-Alpes, huit dans la région Midi-Pyrénées, neuf en Bretagne, douze en région PACA et dans le Languedoc-Roussillon.



Carte 7 : Carte des itinéraires photographiques de l'OPNP et des OPP locaux en France en 2015

[Ci-contre] Les OPP locaux foisonnent en France. Néanmoins des disparités régionales se manifestent avec « une diagonale du vide » de la Lorraine à l'Aquitaine ; de part et d'autre de cette diagonale, les OPP locaux se multiplient.

Lorsque l'on s'intéresse aux dates de création de ces Observatoires, on constate que les institutions locales commencent à s'engager dans la démarche lorsque le Bureau des paysages communique sur l'OPNP entre 1997 et 2000. Sept OPP locaux sont conçus durant cette période. À partir de 2004, et ce jusqu'à aujourd'hui, les institutions locales investies dans un

OPP ne cessent de croître avec la mise en place de 22 OPP entre 2013 et 2015 (*cf.* Figure 45). L'OPNP et les actions qui lui sont rattachées ont contribué à ces dynamiques territoriales. Pour exemple les deux photographes Pierre Enjelvin et Christian Guy ont explicité qu'ils avaient créé l'association l'« Observatoire photographique des territoires du Massif Central » en 1999 suite à la publication de la revue *Séquences/Paysages n°1* (MEEDDM, 2009). Cependant il est difficile d'évaluer clairement l'influence de l'OPNP sur l'ensemble des OPP locaux. Outre l'OPNP, les nouvelles compétences des collectivités territoriales suite aux lois de décentralisation, la demande sociale en termes de paysage et les incitations de la Convention européenne du paysage participent pleinement à la volonté des institutions locales de construire des outils de suivi des paysages.

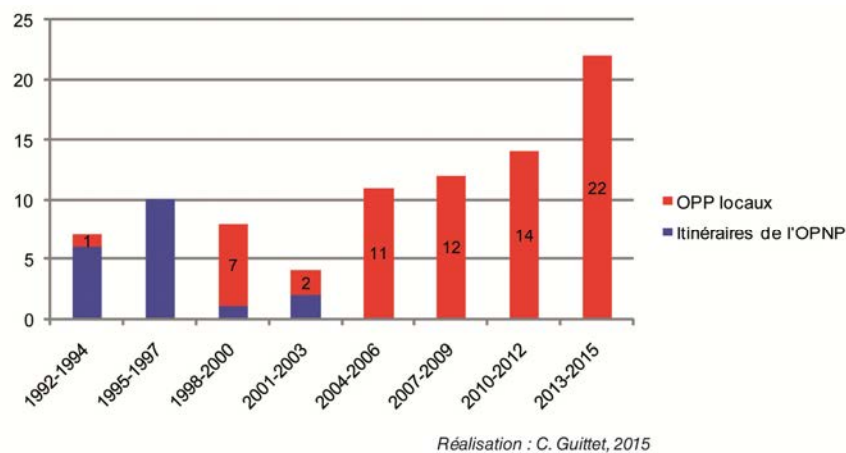


Figure 45 : Nombre d'OPP locaux conçus entre 1992 et 2015 (en effectif)

Depuis une quinzaine d'années, les OPP locaux se multiplient. Ici, 69 OPP locaux sont répertoriés selon leur date de création. Cinq OPP ne sont pas comptabilisés car la date de création n'est pas connue.

Un autre phénomène justifie également cette démultiplication. Les réseaux partenariaux entre les instances régionales, les professionnels du paysage et les chercheurs sur le paysage contribuent à la diffusion et à l'essor de la démarche. Pour exemple, le réseau Paysage Midi-Pyrénées piloté par la DREAL fédère plus d'une centaine d'institutions et s'inscrit dans la recherche scientifique avec la collaboration des laboratoires GEODE et CEPAGE¹⁵⁶ (Béringuier *et al.*, 2014). Ce réseau a pour vocation d'échanger, de développer et de diffuser la connaissance sur le paysage¹⁵⁷. Le développement des OPP est un axe fort dans les objectifs du réseau. Dans ce sens, la connaissance de l'outil, l'échange d'expériences et de méthodes sont assurés. Pareillement, le partenariat entre l'UMR ESPACE¹⁵⁸ avec le PNR de la Camargue et des gestionnaires des milieux naturels du delta du Rhône a conduit à la mise en place de l'OPP du PNR de Camargue. En Bretagne, la diffusion des OPP par l'UMR CNRS ESO lors de

156 Centre de recherche sur l'histoire et la culture du PaysaGE à Bordeaux : équipe interne du laboratoire ADESS (Aménagement, Développement, Environnement, Santé, Sociétés rattaché à l'UMR/CNRS 5185 (Université de Bordeaux).

157 À ce propos, se référer au site internet de la DREAL Midi-Pyrénées : <http://www.midi-bérin.developpement-durable.gouv.fr>.

158 L'UMR Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace associe trois universités : Aix-Marseille Université, Avignon et Nice Sophia Antipolis.

publications et de communications extérieures a contribué à les faire connaître. De surcroît, le projet de la POPP-Breizh piloté par le laboratoire ESO-Rennes, la DREAL Bretagne et la Région Bretagne a été co-construit avec une cinquantaine de partenaires locaux et interrégionaux participant à l'effervescence des Observatoires bretons. Par conséquent, le développement des OPP dans certains pôles géographiques émane surtout de dynamiques territoriales où des réseaux d'acteurs du territoire se structurent pour échanger et dialoguer autour du paysage. L'OPP est un outil parmi d'autres qui émerge lors de ces rencontres. Par les réseaux professionnels, les expériences relatives aux Observatoires sont discutées, et chaque institution souhaite alors en développer un qui correspondra à ses problématiques et à son échelon territorial. Se pose d'ailleurs la question de la mutualisation de l'ensemble des corpus iconographiques pour dépasser le stade des spécificités locales afin de généraliser des tendances paysagères globales. C'est l'objet des travaux actuels en région Bretagne sur les indicateurs du paysage.

Encore une fois, les institutions locales portant un OPP sont variées. Comme pour l'OPNP, les PNR sont les structures les plus engagées dans la démarche (*cf.* Figure 46). Sur 55 PNR en France, près de la moitié (22) porte un OPP. Les institutions liées aux politiques de protection des paysages telles que les structures chargées des Grands Sites, les Parcs Nationaux, le Conservatoire du littoral sont également majoritaires dans la démarche. Pour les Grands Sites, ceci s'explique notamment parce que « la mise en place d'un Observatoire est une condition d'obtention du Label Grand Site de France ® » (Réseau des Grands Sites de France, 2008, *s.p.*). Il est constaté que les Observatoires sont autant investis par les services déconcentrés de l'État comme les DREAL que par les collectivités locales telles que les communautés de communes, les métropoles ou encore les agglomérations. L'outil est alors conçu en fonction des compétences assignées à la collectivité et selon son emprise territoriale.

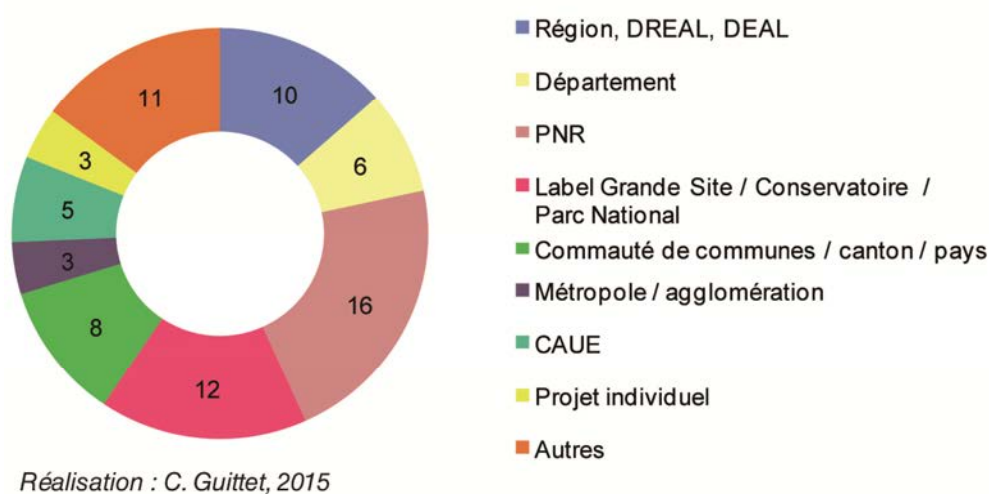
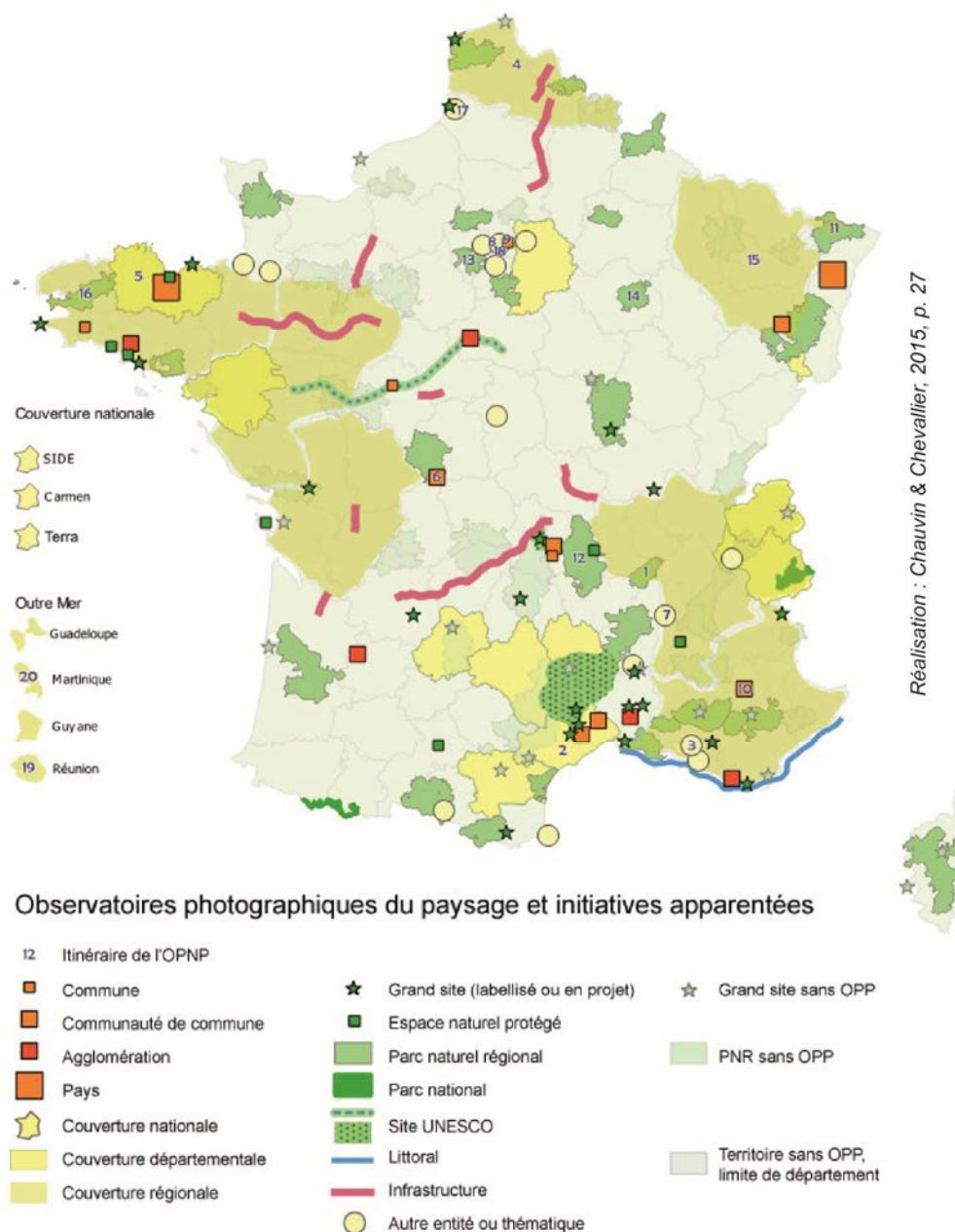


Figure 46 : Les porteurs des OPP locaux (en effectif)

La majorité des porteurs des OPP locaux sont en lien avec les politiques de protection des paysages. Néanmoins, les institutions qui ont pour vocation de gérer et aménager les paysages sont également engagées dans la démarche telle que les communautés de commune, les DREAL, etc.

L'inventaire réalisé par *Vue d'ici* (Chauvin & Chevallier, 2015) comptabilise une centaine d'OPP locaux. Il existe des divergences au regard de nos propres recherches, notamment en Bretagne, notamment vis-à-vis d'OPP en projet et dont le devenir est encore hypothétique (donc parfois pris en compte, ou pas). Toutefois comme le présente la Carte 8, les conclusions du rapport sont similaires avec des OPP qui sont portés majoritairement par des PNR (24) puis des Grands sites (13) et des communautés de communes (10). Les pôles géographiques où les démarches OPP sont nombreuses dessinent les mêmes contours que notre étude (*cf.* Carte 7).



Réalisation : Chauvin & Chevallier, 2015, p. 27

Carte 8 : Recensement des OPP par *Vue d'ici* (2015)

Cette carte réalisée dans le cadre du rapport commandité par le Bureau des paysages situe les 100 OPP recensés par *Vue d'ici*. Tout comme notre étude, il est constaté que les Observatoires sont portés par une diversité d'institutions (PNR, Grands Sites, etc.) et ont un périmètre spatial variable. Le nord-est, le bassin parisien, le grand-ouest et le sud-est sont les pôles géographiques qui comptent le plus d'OPP, ce qui corrobore avec notre étude.

Comme nous allons le voir dans le point suivant, ces OPP locaux vont se détacher de la vocation culturaliste que l'OPNP leur avait attribuée. Les institutions proposent des outils de plus en plus opérationnels en lien avec des projets de territoire. Aussi, elles s'approprient le guide méthodologique *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage* du Ministère chargé de l'environnement (2008) pour élaborer des méthodes de prises de vue qui correspondent à leur projet et à leur capacité d'investissement en interne. Pour exemple, les OPP locaux sont essentiellement effectués avec des appareils numériques pour diminuer les coûts et faciliter la gestion des photographies alors que les séries photographiques de l'OPNP sont dans la plupart des cas réalisées en argentique. Les OPP locaux ne font pas forcément appel à un photographe professionnel, le personnel de la structure s'en charge comme c'est le cas pour le PNR du Morvan. Avec les possibilités offertes par le numérique, les formats, fréquences de reconduction et nombre de points de vue initiaux sont expérimentés. Par exemple, la reconduction de photographies panoramiques est testée par Eiffage Rail Express (*cf.* Série photographique OPP 36). Dans le cadre du projet de l'OPP de la DREAL Pays-de-la-Loire, la marée est photographiée tous les six heures sur le site du passage du Gois, de même pour l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan qui multiplie les expériences d'OPP sur l'estran (*cf.* Annexe numérique 2).

Concernant le nombre de points de vue initiaux, il est conseillé dans le guide méthodologique d'élaborer un itinéraire composé d'une quarantaine de clichés pour limiter les coûts et le temps de travail. Certains dépassent largement ce nombre : l'OPP du PNR du Luberon et l'Observatoire Photographique des Ouvrages et Paysages Agricoles de l'Ouest du Conseil départemental de l'île de la Réunion sont composés d'une centaine de points de vue. Ces considérations relatives aux prises de vue seront discutées tout au long du manuscrit pour appréhender l'impact des différents choix méthodologiques dans l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations sociales sur le paysage. Aussi, les institutions locales étudient des thématiques paysagères innovantes posant d'ailleurs des questions techniques et d'exploitation. La DREAL PACA s'intéresse à la perception visuelle du paysage depuis la mer (OPP AMERs). En parallèle, de son itinéraire de l'OPNP, le PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse travaille sur un Observatoire des paysages nocturnes pour mesurer l'impact des lumières électriques dans la perception des paysages (*cf.* Série photographique OPP 37). Les méthodes employées par les structures porteuses ainsi que les axes thématiques choisis sont en adéquation avec les problématiques du territoire et les enjeux paysagers. Comme l'explicitent Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques, le guide méthodologique étatique présente surtout des préconisations concernant le choix du photographe, les choix techniques de prise de vue et sur la rigueur de reconduction des points de vue :

« L'ensemble de ces détails techniques occupe au final l'essentiel de la dernière plaquette méthodologique, réalisée par le Bureau du paysage (MEEDDAT, 2008), qui fait plus penser à une commande photographique qu'à un travail de recueil d'information sur les dynamiques paysagères et territoriales. » (Dérioz *et al.*, 2010, pp. 5-6).

Les institutions locales se sont emparées des préconisations techniques en y intégrant la question des dynamiques paysagères et des politiques publiques en matière de paysage. Depuis 2010, l'OPP devient un support de participation pour appréhender les paysages tels que perçus par les populations. On compte actuellement 21 expériences où l'OPP est un objet intermédiaire afin que les acteurs du territoire puissent prendre part à la question paysagère. Les actions participatives seront développées plus largement lors du point 6.5.

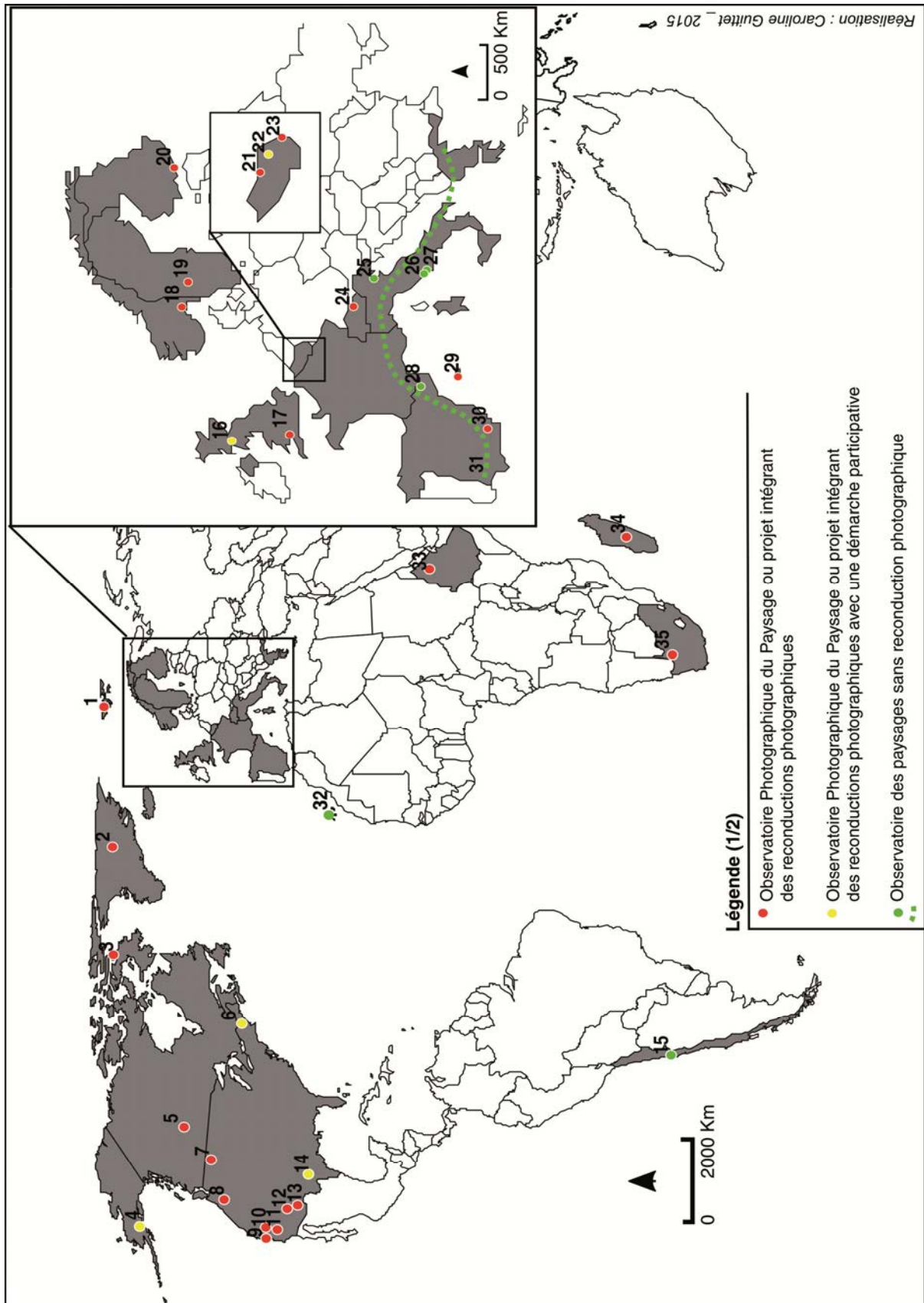
En définitive, l'OPP est un outil souple et malléable où chaque structure définit sa propre démarche afin de répondre à ses objectifs territoriaux. Cependant, les institutions s'investissent surtout dans la conception de l'outil au détriment de l'analyse du corpus. C'est pourtant à partir d'un retour réflexif suite à l'analyse des séries photographiques que les préoccupations techniques et méthodologiques doivent être discutées. Les OPP ne sont pas une exception française, de nombreuses démarches similaires sont expérimentées à l'international.

6.2. Les variantes des OPP à l'international

Loin de faire un inventaire exhaustif des expériences à l'international, il s'agit ici de montrer que les spécificités de la démarche OPP (porteur institutionnel, comité de pilotage, axes thématiques) sont manifestes en Europe et que des Observatoires sans recours à la reconduction de photographies apparaissent également. De manière plus générale, à l'international, ces spécificités sont peu visibles. Le protocole de la photographie répétée est largement employé et s'intègre essentiellement dans des projets de recherche pour l'étude de dynamiques spécifiques ou dans des projets individuels. Ces projets s'écartent de la démarche OPP car les points de vue initiaux sont rarement issus d'une concertation entre acteurs institutionnels et au regard des problématiques paysagères du territoire. L'argumentaire s'appuie sur un échantillon de trente-cinq expériences en Europe, en Afrique, en Amériques du Nord et du Sud (*cf.* Carte 9). L'annexe5 présente une synthèse des Observatoires étudiées.

Carte 9 : Carte des variantes OPP à l'échelle internationale

[Ci-après] Cette carte recense 35 Observatoires pour l'essentiel en Europe et aux États-Unis. Trois types de démarche se dégagent : des démarches similaires aux OPP ou des projets intégrant des photographies répétées, des projets participatifs et des Observatoires de paysages qui ne proposent pas de reconductions photographiques.



Légende (2/2)

Régions Arctiques

- 1.** Suivi du Spitzberg (Norvège, 2000)
Étude du bassin Lovén Est *via* des prises de vue systématiques
Porteur : Laboratoire ThéMA
Source bibliographique : Griselin & Ormaux, 2005
- 2.** Observatoire Photographique de l'Arctique (Arctique, 2010)
Suivi des paysages de l'Arctique avec des séries contemporaines
Porteur : le photographe Nicolas Mingasson
Source web : http://transpolair.free.fr/info_actu/2010/observatoire-photographique-arctique.htm
- 3.** Repeat photography in Bylot Island (Canada, 2008)
Étude de la fonte des glaces *via* des prises de vue systématiques
Porteur : Université de Calgary (Canada)
Source bibliographique : Whitehead *et al.*, 2010

Amérique du Nord

- 4.** Repeat Photography in National Parks of Southwest Alaska (USA, 2004)
Étude des Parcs nationaux de l'Alaska du sud ouest *via* des séries historiques dans le cadre du programme de recherche « Inventory and monitoring program » / Possibilité de soumettre des séries historiques
Porteur : US National Park Service
Source web : <http://science.nature.nps.gov/im/units/swan/monitor/repeatphoto/RepeatPhotography.cfm>
- 5.** The Rocky Mountain Repeat Photography Project (Canada, 1998)
Étude de la végétation puis élargissement à l'étude du paysage *via* des séries historiques
Porteur : University of Alberta, University of Western Ontario, University of Victoria (Canada)
Source web : <http://bridgland.sunsite.ualberta.ca>
- 6.** Landscape Change Program (Vermont, 2011)
Base de données en ligne de séries historiques / Possibilité de soumettre des photographies et de les commenter
Porteur : Université du Vermont
Source web : www.uvm.edu/landscape/search
- 7.** Repeat Photography Project Documents Retreating Glaciers in Glacier National Park (Montana, 1997)
Étude du changement climatique *via* des séries historiques des glaciers

Porteur : Northern Rocky Mountain Science Center
Source web : <http://nrmsc.usgs.gov/repeatphoto/>

- 8.** Repeat Photography of Oregon's mountain (USA, 1960)
Suivi de l'écosystème des montagnes de l'Oregon
Porteur : US Forest Service
Source bibliographique : Kull, 2005
- 9.** After the Ruins (San Francisco, Californie, 2006)
Démarche artistique avec reconstitution de photographies effectuée suite au tremblement de terre de 1906
Porteurs : les deux photographes Mark Klett et Michael Lundgren
Source bibliographique : Klett & Lundgren 2006
- 10.** Yosemite project (Californie, 2002)
Suivi des paysages du Parc National de Yosemite *via* des séries historiques
Porteurs : le photographe Mark Klett
Source bibliographique : Klett *et al.*, 2005
- 11.** Historical photographs of Lincoln Highway (Utah, 2009)
Suivi des paysages à partir de séries historiques
Porteur : Desert Research Institute, Reno (Nevada)
Source web : www.dri.edu/lincoln-highway
- 12.** Photographic survey of the American west (Californie, Nevada, Idaho, Wyoming, Utah, Colorado, Arizona, New Mexico, 1997)
Suivi des paysages du Grand Ouest Américain à partir de séries historiques
Porteurs : le photographe Mark Klett et le designer Byron Wolfe
Source web : www.thirdview.org
- 13.** The Desert Laboratory Repeat Photography Collection (Arizona, Mexique, Kenya, 1959)
Suivi du changement de végétation et plus largement du paysage dans le sud de l'Arizona, de Mexique du nord et du Kenya *via* des séries historiques
Porteur : U.S. Geological Survey, Tucson (Arizona)
Source web : <http://pubs.usgs.gov/fs/2007/3046/>
- 14.** : Frisco city rephotography (Alabama, 2007)
Suivi photographique de l'évolution de la ville e Frisco / Témoignage filmé des habitants
Porteur : Habitant de Frisco
Web : friscocityrephotography.blogspot.com

Amérique du Sud

15. Observatorios patrimonio y paisaje (Santiago, Chili, 2007)
Recueil des attentes et des besoins des habitants sur le patrimoine et le paysage de Santiago pour ensuite faire le lien avec les autorités locales dans l'optique de construire des projets en lien avec les aspirations émises
Porteur : Corporación patrimonio y paisaje, Santiago
Source web : observatoriospatrimoniopaisaje.blogspot.fr

Europe

- 16.** HiddenGlasgow (Angleterre, 2002)
Constitution d'archives photographiques de la ville de Glasgow / Possibilité de soumettre des photographiques et des commentaires
Porteur : Habitant de Glasgow
Source web : <http://www.hiddenglasgow.com/>
- 17.** Monitoring landscape change of North Devon AONB (Angleterre, 2007)
Suivi des paysages *via* des séries contemporaines
Porteur : North Devon AONB Unit
Source web : www.cordialeproject.eu
- 18.** Tilbakeblikk (Norvège, 2004)
Étude des paysages ruraux de Norvège *via* des séries historiques
Porteurs : Norwegian Forest and Landscape Institute, Norsk Folkemuseum
Source web : <http://www.tilbakeblikk.no>
- 19.** Mülens marker (Suède, 2005)
Étude des pratiques agricoles de Suède *via* des séries contemporaines
Porteurs : les photographes-journalistes Åke Carlsson, Tore Hagman et Stefan Bydén
Source web : <http://www.mulensmarker.se>
- 20.** Visual monitoring of Finnish landscapes (Finlande, 2007)
Étude du paysage agricole *via* des séries contemporaines
Porteurs : Ministry of the Environment, Agrifood Research Finland
Source web : <http://www.muuttuvammaalaismaisma.fi>
- 21.** Recollecting landscapes (Flandre orientale, Belgique, 1980)
Suivi des paysages à partir de séries historiques
Porteur : Ghent University
Source web : www.recollectinglandscapes.be
- 22.** Observatoire citoyen des paysages (Namur, Belgique, 2009)
Suivi des paysages par les habitants

Porteur : Fédération Inter-Environnement Wallonie
Source web : www.paysages-citoyens.be

23. Observatoire photographique transfrontalier du Semois-Semoy (Belgique, 2003)
Suivi des paysages dans le cadre du Contrat de rivière France-Wallonie-Flandres

Web : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/projets/projects/project/show/contrat-de-riviere-semois-semoy/>

24. Long term photographic observation of Schlieren (Suisse, 2005)
Suivi des paysages urbains de la ville de Schlieren
Porteurs : the Zurich University of the Arts, Institute for Contemporary Art Research, the town of Schlieren and the Staatsarchiv des Kantons Zürich
Source web : www.beobachtung-schlieren.ch.

25. Osservatorio regionale per il paesaggio (Regione del Veneto, Italie, 2012)
Développer et diffuser les connaissances sur les paysages italiens avec une coordination de huit Observatoires locaux dans l'optique de réhabiliter les paysage italiens

Porteur : Regione del Veneto
Source web : <http://www.regione.veneto.it>

26. Osservatorio nazionale per la qualità del paesaggio (Italie, 2008)
Diffuser les études sur le paysage pour faciliter la mise en place de politiques paysagères

Porteur : Ministère du patrimoine et de la culture
Source bibliographique : Jiménez, 2009

27. Osservatorio e la rappresentazione del paesaggio italiano (Italie, 2004)

Diffuser et promouvoir le tourisme culturel et inspecter les politiques en matière de transformation paysagère
Porteur : le géologue et naturaliste Frédéric Bradley
Source web : www.guipa.it

28. Observatorio del Paisaje de Cataluña (Espagne, 2004)
Développer et diffuser la connaissance sur les paysages catalans
Porteur : Gouvernement de Catalogne
Source web : <http://www.catpaisatge.net>

- 29.** Observatorio fotográfico del paisaje de las Islas Baleares (Espagne, 2010)
Suivi des paysages des îles Baléares à partir de séries historiques
Porteur : Université des îles Baléares
Source web : www.observatorifotograficbaleares.com
- 30.** Observatorio y Archivo de los Paisajes de Andalucía (Espagne, 2009)
Suivi des paysages de la région d'Andalousie à partir de séries contemporaines
Porteurs : Ministère du Logement et de la Planification de l'Andalousie et Université de Grenade
Source bibliographique : Jiménez, 2009
- 31.** Observatoire virtuel du paysage méditerranéen (Espagne, France, Italie et Grèce, 2011)
Développer et diffuser la connaissance sur le paysage interrégional
Porteur : Partenariat régional entre les régions espagnoles (Andalousie, Murcie, Communauté de Valence, Catalogne), la région PACA, les régions italiennes (Piémont, Lombardie, Emilie-Romagne, Toscane, Lazio, Ombrie, Basilicate) et la région de Magnésie (Grèce)
Source web : <http://www.sitmurcia.es/paisaje/publica/paimed/index.html>
- 32.** Observatorio del paisaje de Canarias (Espagne, 2008)
Porteur : Gouvernement des Canaries et l'université de Las Palmas de Gran Canaria
Source web : www.observatoriodelpaisajedecanarias.e
- Afrique**
- 33.** Repeat Photography in Éthiopie
Suivi des paysages à partir de séries historiques
Porteurs : Ghent University (Belgique), Old Abbey Associates, University Ferrara (Italie), Mekelle University (Éthiopie)
Source bibliographique : Nyssen *et al.*, 2010
- 34.** Repeat Photography in Madagascar (2005)
Étude de l'occupation du sol à partir de séries historiques
Porteur : Université de Lausanne (Suisse)
Source bibliographique : Kull, 2005
- 35.** Repeat Photography in Riemvasmaak (Afrique du Sud, 2005)
Étude de l'impact de l'élevage sur la végétation à partir de prises de vue systématiques
Porteur : Université du Cap (Afrique du Sud)
Source bibliographique : Hoffmann *et al.*, 2010

6.2.1. Les Observatoires : l'expression de la montée en puissance des préoccupations paysagères dans les politiques publiques en Europe et ailleurs

Tout d'abord, il est constaté qu'en Europe et principalement en Espagne et en Italie, des Observatoires de paysages se mettent en place depuis la Convention européenne du Paysage. Ils ont pour objectif de développer et de diffuser la connaissance sur le paysage pour être un appui dans les prises de décision publiques et pour sensibiliser le public. Ces dispositifs ne proposent pas de reconduction photographique. *El Observatorio del Paisaje de Cataluña* créé en 2004 (Espagne) est un organisme de conseil du gouvernement de Catalogne. C'est un espace d'échanges entre les acteurs du territoire pour traiter des questions paysagères. Dans le même sens, *l'Osservatorio regionale per il paesaggio* développé par la Région de Vénétie en 2012 coordonne huit observatoires locaux. Des partenariats interrégionaux aboutissent aussi à des Observatoires de paysages comme l'observatoire virtuel du paysage méditerranéen qui caractérise les paysages des régions espagnoles (Andalousie, Murcie, Communauté de Valence, Catalogne), de la région

PACA, des régions italiennes (Piémont, Lombardie, Emilie-Romagne, Toscane, Lazio, Ombrie, Basilicate) et de la région de Magnésie (Grèce). Ce dispositif s'apparente plus à un Atlas de paysages. Même s'il n'y a pas de suivi photographique, cet exemple est intéressant puisque l'étude du paysage s'effectue à l'échelle d'une entité paysagère spécifique qui dépasse les frontières administratives permettant des collaborations interrégionales et inter pays. Présentons un dernier exemple à Santiago du Chili. Les Observatoires du patrimoine et paysage (*Observatorios patrimonio y paisaje*) ont pour vocation de recueillir les attentes et les besoins des habitants sur les thématiques du patrimoine et du paysage. Après avoir récolté l'ensemble des aspirations, *la Corporación patrimonio y paisaje* fait le lien avec les autorités locales compétentes dans l'optique de construire des projets adaptés aux besoins. Ces démarches sont significatives de la montée en puissance des préoccupations paysagères actuelles. La connaissance des paysages se développe à partir des observations et des échanges entre les acteurs du territoire. Aussi, les Observatoires s'inscrivent dans des processus de démocratie participative.

D'autres Observatoires avec cette fois-ci des reconductions photographiques présentent une démarche similaire que celle adoptée en France. Ces OPP sont pilotés soit par un acteur institutionnel, soit par un partenariat entre acteurs institutionnels. L'Observatoire photographique transfrontalier du Semois-Semoy propose un suivi des paysages dans le cadre du contrat de rivière France-Wallonie-Flandre. Le Ministère du Logement de la Planification de l'Andalousie collabore avec l'université de Grenade pour concevoir *el Observatorio y Archivo de los Paisajes de Andalucía*. Ce dernier a pour but d'analyser les transformations paysagères à partir des problématiques spécifiques liées à chaque unité paysagère (Jiménez Olivencia, 2009) comme le témoigne la séquence photographique 38. Dans le même sens, l'équipe du *North Devon Coast AONB*¹⁵⁹ en Angleterre reconduit des photographies à 360° à chaque saison dans le cadre des politiques de protection des paysages. Ici le photographe n'utilise pas de trépied mais un appareillage métallique fixé de manière pérenne au sol ou sur un bâtiment (clocher, etc.).

Ces exemples sont analogues aux OPP. En effet, les séries photographiques résultent d'un échange entre les acteurs du territoire et la démarche est assimilée à un projet de territoire. Des démarches participatives sont également testées. La Fédération Inter-Environnement Wallonie a mis en place l'Observatoire citoyen des paysages dans l'optique de sensibiliser la population aux dynamiques paysagères (cf. Point 6.4).

6.2.2. Le suivi de dynamiques paysagères spécifiques et/ou l'héritage des expéditions photographiques du XIX^e et du XX^e siècles

Certains Observatoires sont orientés vers l'analyse de typologies de paysage spécifiques comme ceux recensés dans les pays du Nord ; pour exemple l'Observatoire piloté par l'Institut de la forêt et du paysage de Norvège en collaboration avec le musée folklorique du Nord se focalise

159 Areas of Outstanding Natural Beauty.

essentiellement sur le paysage rural (*cf.* Série photographique OPP 39). L'analyse de dynamiques spécifiques par le biais des Observatoires du Nord de l'Europe est une pratique courante pour l'étude de changement climatique et de la végétation. Dans les régions arctiques, des suivis photographiques sont récurrents dans le cadre de recherches scientifiques. Pour exemple, l'université de Calgary (Canada) étudie la fonte des glaces de l'île de Bylot (Whitehead *et al.*, 2010). De même, le laboratoire ThÉMA reconstitue les dynamiques du glacier Lovén Est sur l'île du Spitzberg en Norvège. Ces deux démarches élaborent des prises de vue automatisées *via* la mise en place de dispositifs photographiques complexes afin de résister au milieu polaire et de fonctionner de manière systématique sans la présence humaine (Griselin & Ormaux, 2008).

D'autres expériences aux États-Unis analysent le changement climatique à partir de séries historiques comme *Repeat Photography Project Documents Retreating Glaciers* dans le parc glacier national. Les grandes expéditions photographiques américaines de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle ont contribué à l'élaboration d'un fonds photographique considérable (*cf.* Série photographique OPP 40). La majorité des expériences utilisant la photographie répétée aux États-Unis recourt au fonds iconographique disponible dans l'optique de réitérer les points de vue historiques. L'ouvrage *Repeat Photography, Methods and Applications in the Natural Sciences* (2010) coordonné par Robert H. Webb, Diane E. Boyer et Raymond M. Turner décrit la gestion de ces archives historiques et les méthodes employées pour repérer les lieux de prises de vue des photographies anciennes. Les chercheurs américains se sont très tôt intéressés à la photographie repérée afin d'examiner les dynamiques végétales pour appréhender l'adaptation végétale au milieu et/ou pour étudier le climat. Pour exemple, le fonds photographique *The Desert Laboratory Repeat Photography Collection* a été constitué à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle dans le sud de l'Arizona et dans le désert de Sonora. Ces photographies sont reconduites dans les années 1960 par le météorologue James Rodney Hastings et le botaniste Raymond Mark Turner pour étudier l'adaptation de la végétation dans le milieu désertique. Une troisième reconduction a lieu dans les années 1990 (Turner *et al.*, 2003). L'analyse de séries historiques est donc un exercice récurrent aux États-Unis en géographie, en écologie et en climatologie. La recherche européenne développe aussi ce type d'analyse comme nous l'avons souligné dans le chapitre 5 ou comme en témoigne l'expérience à Madagascar (Kull, 2005) ou celle en Éthiopie (Nyssen *et al.*, 2010). De plus, des partenariats se développent entre la recherche et les institutions locales pour mettre en place des programmes de recherche dans l'optique d'approfondir les connaissances sur les paysages. Le programme *Inventory and monitoring program* piloté par *US National Park Service* qui, a pour objectif de comprendre les paysages du sud-ouest Alaska ; comprend la conception de séries historiques. Ces démarches sont ici considérées comme des variantes de la démarche OPP. La dimension de concertation entre acteurs du territoire et la dimension d'archives exploitables par l'administration territoriale sont absentes. Le protocole de la photographie répétée et la volonté de renforcer la connaissance paysagère sont deux points faisant référence à la démarche OPP.

6.2.3. L'implication des regards initiés ou formés dans le suivi paysager

Nous pouvons également souligner que certaines expérimentations ont une approche participative : le programme « Inventory and monitoring program » précité propose au public de soumettre par le biais d'une interface *web*¹⁶⁰ des séries historiques dans le but d'enrichir la base de données iconographique. Aussi, l'université de Vermont a développé une base archivistique en ligne¹⁶¹ présentant des séries historiques, chacun peut contribuer par l'apport de photographies et/ou de commentaires par rapport aux images. La participation du public permet d'avoir une couverture photographique plus vaste et de multiplier les points de vue. Elle alimente également les connaissances paysagères par la culture locale et les souvenirs liés au parcours de vie individuel. D'ailleurs, un certain nombre de projets se rapprochant de la démarche OPP émanent d'initiatives individuelles. Pour exemple, un couple anglais de Glasgow constitue une archive visuelle de la ville¹⁶². Il sollicite les habitants à y contribuer en posant des photographies et/ou des commentaires (cf. Figure 47). *Frisco city rephotography* a le même objectif¹⁶³.

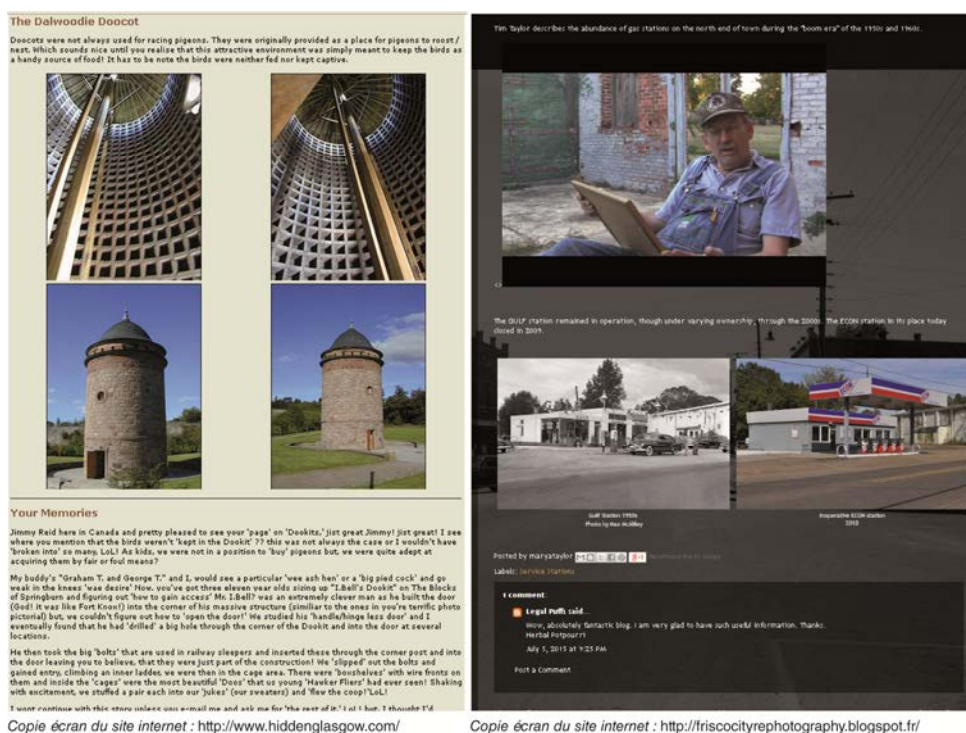


Figure 47 : La constitution d'une mémoire des lieux par les habitants (extraits de sites internet)

[À gauche] *Hidden Glasgow* est un projet habitant qui a pour but de constituer une archive visuelle de la ville de Glasgow. Ici sont montrées les différentes facettes du pigeonnier. Les habitants commentent les photographies.

[À droite] *Frisco City Rephotography* est un projet habitant. L'évolution de la ville est montrée par le biais de séries historiques et de témoignages d'habitants filmés. Chacun peut commenter en ligne ces éléments.

160 <http://science.nature.nps.gov/im/units/swan/monitor/repeatphoto/RepeatPhotography.cfm>

161 www.uvm.edu/landscape/search

162 <http://www.hiddenglasgow.com/>

163 <http://friscocityrephotography.blogspot.fr/>

L'habitant à l'origine du projet effectue un suivi photographique de l'évolution de Frisco (Alabama) à partir de photographies anciennes. Pour activer ces photographies¹⁶⁴, les habitants relatent l'histoire de la ville et leurs souvenirs par le biais d'entretiens filmés, ces derniers peuvent faire l'objet de commentaires écrits (cf. Figure 47).

Ces initiatives habitantes permettent de construire une mémoire collective des lieux par et pour eux. D'autres projets individuels ont été comptabilisés mais ils relèvent de regards formés. Les photographes emploient alors la photographie répétée dans leur démarche artistique. Par exemple, le photographe Nicolas Mingasson a mis en place l'Observatoire Photographique de l'Arctique en 2010. Aujourd'hui, il collabore avec le CNRS pour que l'on puisse étudier ses photographies. Le photographe français Daniel Quesney propose aussi des reportages photographiques des villes de France au début du XX^e siècle et aujourd'hui¹⁶⁵ (Bordeaux, Lille, Nancy, Rennes, etc.).

De nombreux photographes américains¹⁶⁶ pratiquent la reconduction photographique comme en témoignent les sites sur internet. Mark Klett est un des photographes américains réputés pour questionner le protocole de la photographie répétée. Il contribue à plusieurs projets tels que *Yosemite project* ou *Photographic survey of the American west*. Avec la collaboration du photographe Michaël Lundgren, ils photographient San Francisco en 2006 d'après les clichés effectués avant le tremblement de terre de 1906 (Klett & Lundgren, 2006). Re-photographier les paysages qui ont été dévastés permet d'étudier leur cicatrisation. Le cas de l'après tremblement de terre n'est pas le seul exemple, le photographe français Jean Richardot explore les lieux de combat de la Grande Guerre. Lors de l'exposition « 14-18. De la guerre aux paysages d'aujourd'hui¹⁶⁷ », il retrace les trajectoires des paysages d'Ille-et-Vilaine.

À travers l'ensemble de ces exemples, nous pouvons dire que la démarche OPP est assez spécifique aux pays européens car elle implique une concertation entre acteurs du territoire, un diagnostic paysager et a pour objectif de façonner des archives exploitables d'utilité publique. Les expériences à l'international se rapprochent par plusieurs points de la démarche. La recherche scientifique utilise le protocole de la photographie répétée pour analyser des dynamiques paysagères spécifiques. Les habitants et artistes photographes s'investissent dans la constitution d'une mémoire collective des lieux. Loin d'être exhaustif, cet inventaire nous permet d'effectuer un bilan des différentes méthodes d'exploitation des séries photographiques proposées par les experts.

164 C'est-à-dire rendre active les séries photographiques à partir du moment où elles sont vues et/ou exploitées.

165 Ce travail est disponible sur le site internet suivant : <http://observatoiredespaysages.fr>

166 Voici deux exemples de démarches personnelles:

<http://www.newyorkchanging.com>, <http://porttownsendthenandnow.com>

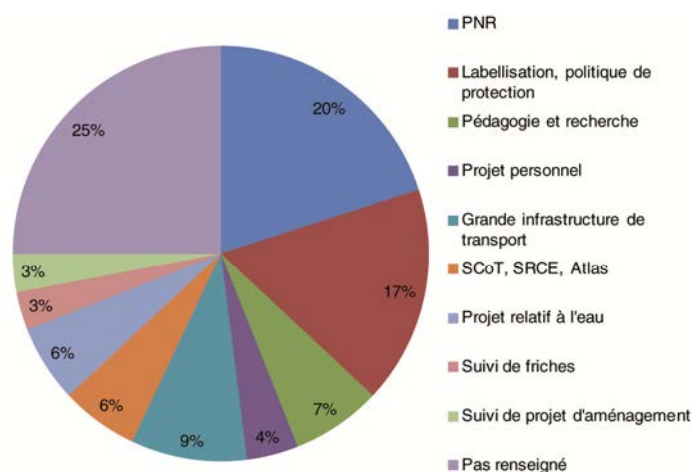
167 Cette exposition s'est déroulée du 20 septembre au 31 décembre 2014 aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

6.3. Du suivi de projet à l'analyse des dynamiques paysagères

L'objectif premier assigné aux OPP est l'analyse des dynamiques paysagères. Nous allons le voir, les Observatoires en France et plus largement en Europe sont en général liés à un projet de territoire, les méthodes de conception s'adaptent alors aux besoins didactiques ou opérationnels du projet. Une fois que le corpus iconographique est suffisamment conséquent, le porteur peut identifier les dynamiques paysagères. Cette étape a fait l'objet de nombreuses expérimentations cependant aucune méthode commune n'est stabilisée. Ce point discrédite l'outil puisque l'Observatoire ne semble pas répondre aisément à son objectif premier. Nous mettrons donc en débat l'ensemble des critiques qui sont émises dans la littérature scientifique concernant l'aptitude des OPP à renseigner les dynamiques paysagères.

6.3.1. Suivre les projets de territoire : des OPP de plus en plus adaptés aux besoins de la gouvernance territoriale

Comme nous l'avons explicité ci-avant, l'OPNP développé dans les années 1990 a surtout une vocation culturaliste. Hormis cinq d'entre eux qui s'apparient à un projet de territoire, les itinéraires sont essentiellement conçus pour enrichir la connaissance paysagère dans un regard prospectif très ouvert. Mais devant la nécessité de suivre et d'évaluer les projets de territoire, les potentialités des OPP « n'ont pas échappé à l'attention des responsables en charge d'aménagement » (Van Waerbeke, 1998, p. 93). Un bon nombre d'OPP locaux accompagne un projet de territoire (*cf.* Figure 48).



Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 48 : Les différents projets de territoire suivis par les OPP (en %)

Ce graphique a été réalisé à partir des 93 OPP recensés en France (y compris les itinéraires de l'OPNP). Il est constaté que 37 % des OPP sont associés à un projet lié à la protection des paysages. 48 % des OPP sont assimilés aux politiques de gestion des paysages et aux politiques sectorielles.

Les PNR, qui représentent la plus grande partie des institutions porteuses d'un OPP (ou d'un itinéraire de l'OPNP) avec 20 %, élaborent un OPP en lien avec leur charte du paysage tels l'OPP du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée ou celui d'Armorique. L'OPP est conçu également dans le cadre de labellisation (labellisation « Grand Site » comme pour l'Observatoire

de la Montagne de Sainte-Victoire) ou de politiques spécifiques de protection avec par exemple l'OPP du Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou Charente. Plus d'un tiers des OPP (37 %) sont orientés vers la conservation des paysages. Au-delà du caractère remarquable ou remarquable de ces paysages photographiés de par leur périmètre réglementaire, le paysage de l'ordinaire, subissant peu ou prou des bouleversements, fait également l'objet d'OPP. Les grands projets d'infrastructure de transport mettent en place des suivis photographiques : avant, pendant et après le projet. Piloté par la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et de l'Attractivité Régionale (DATAR) Massif Central, l'Observatoire photographique des Territoires, débuté en 1999, s'attache à « montrer, évaluer, classer, quantifier les différentes évolutions du paysage¹⁶⁸ » suite à l'implantation de l'autoroute A89. Ces observatoires évaluent finement l'impact d'un projet tel que l'expérimentaient déjà les services de RTM¹⁶⁹. Plus récemment, la société privée Eiffage, avec la création de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire, initie en 2014 un OPP dans le cadre des réflexions au sein de son Observatoire de l'environnement, en coordination avec les acteurs locaux. Dans le cadre des lois Grenelle, les Observatoires deviennent aussi un instrument pour assister les schémas régionaux et locaux de planification comme l'OPP du SRCE de la DREAL Bretagne (Legrand, 2013). Dans le même sens, l'OPP du Syndicat Mixte Provence Méditerranée, pensé de manière transversale depuis 2010, accompagne le SCoT.

Certains porteurs orientent leur observatoire vers l'étude d'une typologie de paysage spécifique. L'OPP des prairies Saint-Martin et l'OPP des friches urbaines de l'agglomération de Blois s'intéressent aux dynamiques des friches urbaines. De plus, les paysages relatifs aux cours d'eau sont également suivis (OPP du contrat de rivière Semoy-Semois, Observatoire des paysages de la Garonne, OPP du Bassin de la Sélune, etc.). L'OPP est donc considéré comme un outil qui puisse traiter des problématiques environnementales actuelles : la restauration écologique, les corridors écologiques, la biodiversité, etc. Ces différents projets montrent que cet outil s'intègre de mieux en mieux à la gouvernance territoriale. Il n'est pas seulement usité pour la veille des paysages « mis sous cloche », il contribue aussi à discuter les projets d'aménagement, de planification et à développer des connaissances sur des thématiques contemporaines.

Pour approfondir le travail mené par les porteurs OPP, l'ensemble des axes thématiques des OPP en France ont été regroupés selon les typologies de dynamiques paysagères. Au total 194 axes thématiques de 53 OPP ont été recensés (*cf.* Figure 49). Les institutions locales examinent plus particulièrement les dynamiques liées à l'agriculture, aux grandes infrastructures de transport, au patrimoine et à l'identité paysagère. Nous pouvons constater que la majorité des typologies de paysages sont photographiés et font l'objet d'un suivi de leurs dynamiques : les paysages de forêts, les paysages de villages, les paysages urbains, les paysages de cours d'eau, les paysages littoraux, etc. Certains porteurs s'attachent à étudier les paysages résultant des trente

168 Extrait du site internet : www.esrfrance.fr/sig2006/blaise_pascal.html

169 Service de la Restauration des Terrains de Montagne.

glorieuses tels les paysages périurbains, les zones industrielles, les zones d'activités, les centres commerciaux, les entrées de ville, les transitions entre le paysage urbain et le paysage rural.

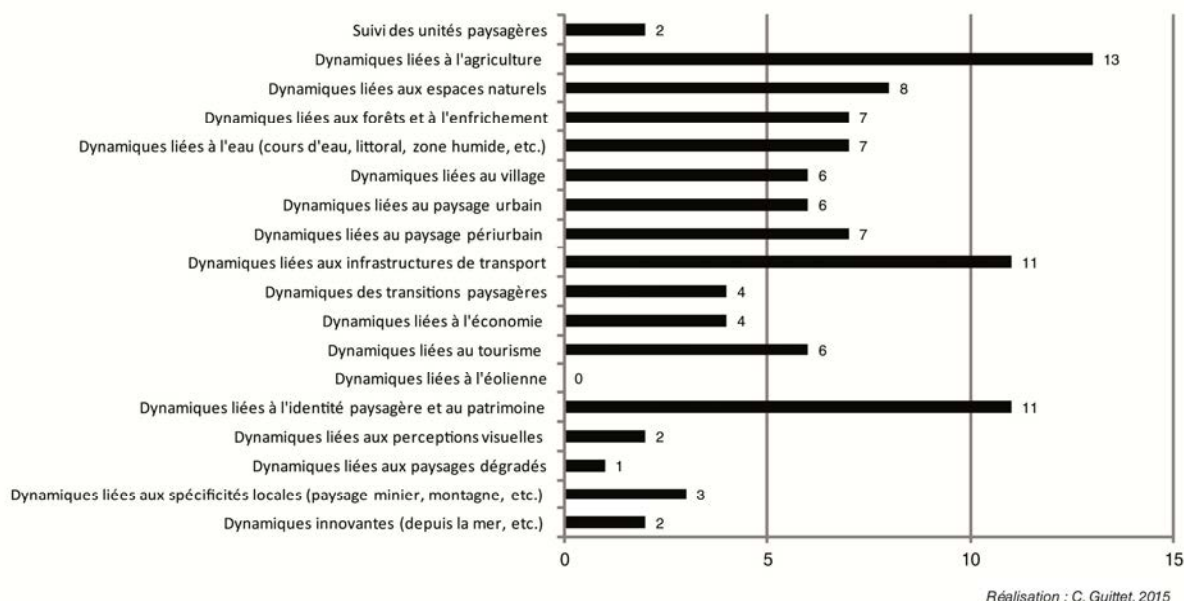


Figure 49 : Les différentes dynamiques étudiées par les porteurs OPP (en %)

Ce graphique est basé sur les axes thématiques de 53 OPP (y compris les itinéraires de l'OPNP). Les dynamiques agricoles, les dynamiques liées aux infrastructures de transport et les dynamiques patrimoniales sont les plus étudiées par les institutions locales.

Nous pouvons souligner l'absence de certaines thématiques. Les énergies renouvelables ou non (éolienne, centrale nucléaire, méthanisation, panneau solaire) sont rarement traitées, seule une occurrence sur l'impact des éoliennes et le démantèlement d'une centrale nucléaire a été comptabilisée. Les éco-quartiers, les habitats passifs, etc. ne font pas encore partie des préoccupations paysagères des années 1990 et sont peu abordés par la suite. Les pratiques sociales sont également peu étudiées mis à part la fréquentation des Grands Sites. Nous pouvons d'ailleurs noter à ce propos une grande absence des humains et des animaux dans les séries photographiques qui excluent les usages des lieux. Les institutions locales ont déployé des dispositifs qui couvrent une grande variété de paysages, de problématiques et dynamiques paysagères.

Ces expériences témoignent de l'intérêt porté au paysage par les institutions publiques et privées et de l'intérêt des OPP comme outil d'expertise. Ces fonds photographiques apportent un nouveau regard sur le paysage en projet, une nouvelle manière de l'évaluer, en autorisant une analyse proche des perceptions visuelles humaines en complément avec la cartographie qui, quant à elle, va au contraire distancier l'expert de la notion de paysage. Les OPP sont un appui pour le professionnel afin d'évaluer les projets et de sensibiliser les élus aux impacts de leurs

prises de décision. Or, l'outil reste rarement sollicité par les élus eux-mêmes¹⁷⁰ ce d'autant qu'il n'existe pas de méthode stabilisée pour analyser le fonds photographique.

6.3.2. Extraire les dynamiques paysagères du contenu visuel : une question de méthode

Les potentialités des corpus photographiques en matière d'analyse des dynamiques paysagères ont déjà fait l'objet de nombreuses expérimentations dans des contextes disciplinaires variés. Les méthodes proposées ici amorcent l'analyse du corpus photographique par l'identification des changements affectés aux éléments de paysage que nous présenterons dans la troisième partie.

L'approche qualitative diachronique

L'approche qualitative diachronique est la plus communément utilisée pour analyser les dynamiques paysagères à travers les séries photographiques. « La démarche suivie repose sur l'analyse multiscalaire et la méthode régressive » partant du présent pour reconstituer les paysages passés (Métailié, 1997, p. 91). La première étape consiste à choisir les éléments de paysage et à décrire les structures de paysage à partir d'une lecture de terrain. Ces éléments et structures sont ensuite « rétro-observés » par une description fine des séries diachroniques (Michelin, 1995 ; Carré & Métailié, 2008 ; Webb *et al.*, 2010 ; Davasse *et al.*, 2012 ; Henry., 2012 ; Dervieux, 2014). L'interprétation photographique est ensuite croisée avec d'autres données afin de généraliser les hypothèses. L'enquête auprès des acteurs locaux, avec comme support les séries photographiques, vise « à cerner la sensibilité des habitants aux transformations paysagères » (Davasse *et al.*, 2012, p. 13). Ces recherches explorent donc une écriture du passé paysager par la connexion entre documents et témoignages. Méthode rigoureuse et archivistique, elle met en scène un « récit interprétatif » (Henry, 2012, p. 138) où la sélection des documents s'effectue selon leur disponibilité avec des hiatus thématiques, chronologiques et géographiques.

La quantification des dynamiques paysagères sur les séries photographiques à partir des éléments de paysage

Un certain nombre d'études ont une approche quantitative des dynamiques paysagères à partir des séries photographiques. Trois exemples peuvent être ici présentés. Le contrat de rivière Semois-Semoy, dans le cadre de l'OPP, teste une grille d'éléments à observer à partir de grandes thématiques (hydrologie, agriculture, etc.). Les changements d'éléments de paysage (apparition-disparition) sont répertoriés par l'expert puis synthétisés dans cette grille (Lobet *et al.*, 2006). À partir de cette base, des tendances d'évolutions sont décrites. Cette grille présente l'intérêt

170 Issu de différents entretiens auprès des professionnels bretons.

d'inventorier précisément les éléments et de décrire des dynamiques complexes. Cependant, la quantification des éléments décontextualisés du contenu global de la photographie permet difficilement d'établir les interrelations entre les éléments et les dynamiques.

Dans le cadre de son étude à Madagascar, Christian Kull a décrit de manière systématique les changements observés dans chaque couple historique (Kull, 2005). Il les a répertoriés selon six catégories (les forêts, les villages, les arbres, l'agriculture, les infrastructures et l'érosion) et il a ensuite mesuré la quantité de changements survenus (plus d'arbres, moins de maisons, etc.) comme le montre la Figure 50. Les tendances obtenues sont analysées en prenant en compte d'autres données et sont synthétisées à partir de cartes thématiques. Cette méthode a pour mérite de donner à voir l'ampleur des changements sur plusieurs couples historiques. Le travail est relativement précis puisque la comparaison s'effectue sur seulement deux photographies. Cependant la synthèse serait moins évidente si l'analyse s'effectuait à partir de séries composées de plus de deux photographies. Comme pour le contrat de rivière Semois-Semoy, les éléments sont décontextualisés du contenu global de chaque photographie et de la complexité du territoire. Ce travail souligne des tendances d'évolution mais nécessite des études complémentaires pour analyser les dynamiques paysagères.

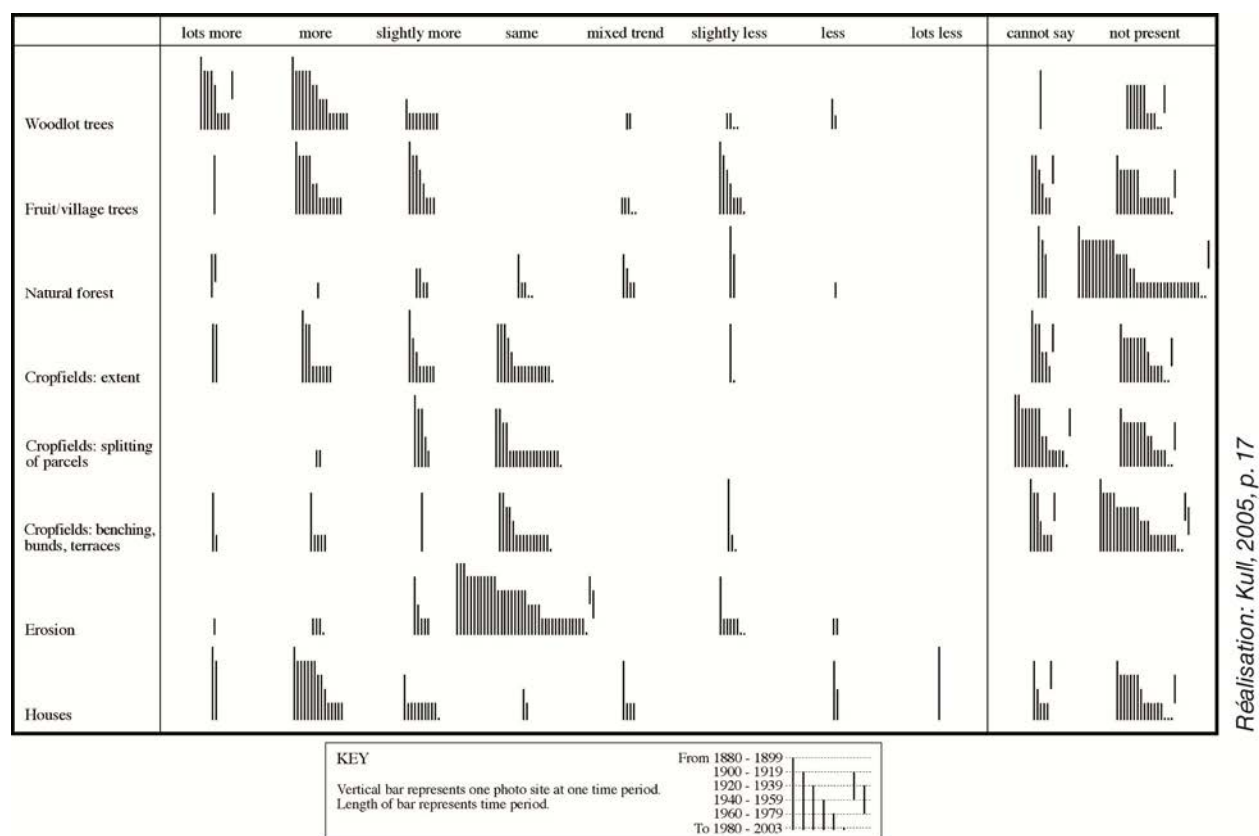


Figure 50 : Synthèse des différents changements observés sur les couples historiques de Madagascar par Christian Kull (2005)

Christian Kull analyse qualitativement chaque série historique par catégorie. Puis, il comptabilise la quantité de changements survenus entre deux photographies de la même série. Ainsi, le tableau ci-dessus montre l'ampleur des changements dans chaque catégorie étudiée.

Dans le cadre de son stage au Bureau des paysages, Adrien Coutanceau, par le jeu des « 7 erreurs », appose un aplat de couleur sur chaque élément qui a évolué entre chaque prise de vue. (Coutanceau, 2011). Une image est ensuite conçue synthétisant les changements identifiés sur l'ensemble de la série. À partir de celle-ci, une nouvelle image modélise les dynamiques.

Dans ces trois cas, les méthodes permettent d'extraire les changements analysés sur les séries photographiques et apportent des indices sur des dynamiques paysagères émergentes.

La quantification de la surface des éléments paysagers sur les séries photographiques

D'autres travaux s'orientent vers une approche plus systématique pour quantifier l'évolution de la surface occupée par les éléments du paysage photographiés comme développés à l'UMR ThéMA. Étudiant le Spitsberg occidental, Madeleine Griselin et Serge Ormaux installent un dispositif photographique complexe¹⁷¹ sur l'ensemble de la zone du bassin « Lovén Est » avec des prises de vue systématiques (Griselin & Ormaux, 2008). Ce corpus conséquent est ensuite traité par un logiciel spécifique pour mesurer notamment l'évolution des surfaces enneigées ou englacées. Ces espaces, par leur « caractère épuré et minéral » (*ibid.*, p. 3) facilitent l'analyse automatisée. Des travaux similaires sont aussi réalisés au Canada pour étudier l'île de Baylot (Whitehead *et al.*, 2010).

Les paysages anthropisés complexes tels que ceux photographiés dans les OPP présentent une variété d'éléments et de superpositions qui ne peuvent pas être extraites de manière automatique comme l'exposent les travaux sous la direction d'Yves Luginbühl (Luginbühl, 1999). Chaque photographie ici est décomposée par plan puis pour chaque plan, on mesure la surface couverte de chaque élément de paysage retranscrite en pourcentage de la surface totale. Les fiches issues de ce travail sont transposées dans un logiciel pour « analyser les divers types de transformations, les plus marquants, les plus durables dans les séries photographiques analysées » (*ibid.*, p. 11). Le logiciel prend en considération l'intégralité des changements comme ceux du cycle saisonnier.

Les travaux de Pierre Enjelvin et de Christian Guy¹⁷² couplent une analyse par objet et une analyse par plan. L'analyse par objet consiste à décrire les changements paysagers affectant les objets définis en amont (*cf.* Figure 51). L'analyse par plan réside dans la décomposition de la photographie par plans, eux-mêmes décomposés par les différentes matières de paysage (eau, sol, etc.). Pour chaque photographie, « les matières de paysages sont quantifiées en pourcentage

171 Les appareils photographiques sont de haute qualité pour supporter le milieu physique, les positionnements des appareils photographiques font l'objet de calculs complexes afin de recouvrir toute la zone étudiée.

172 Travail réalisé dans le cadre de l'Observatoire photographique de l'autoroute A89 ; à ce propos, se référer au site internet : <http://poptmc.free.fr/>

d'occupation de la surface photographique dans chaque plan¹⁷³». Ce croisement des deux méthodes facilite les analyses photographiques par une tierce personne.

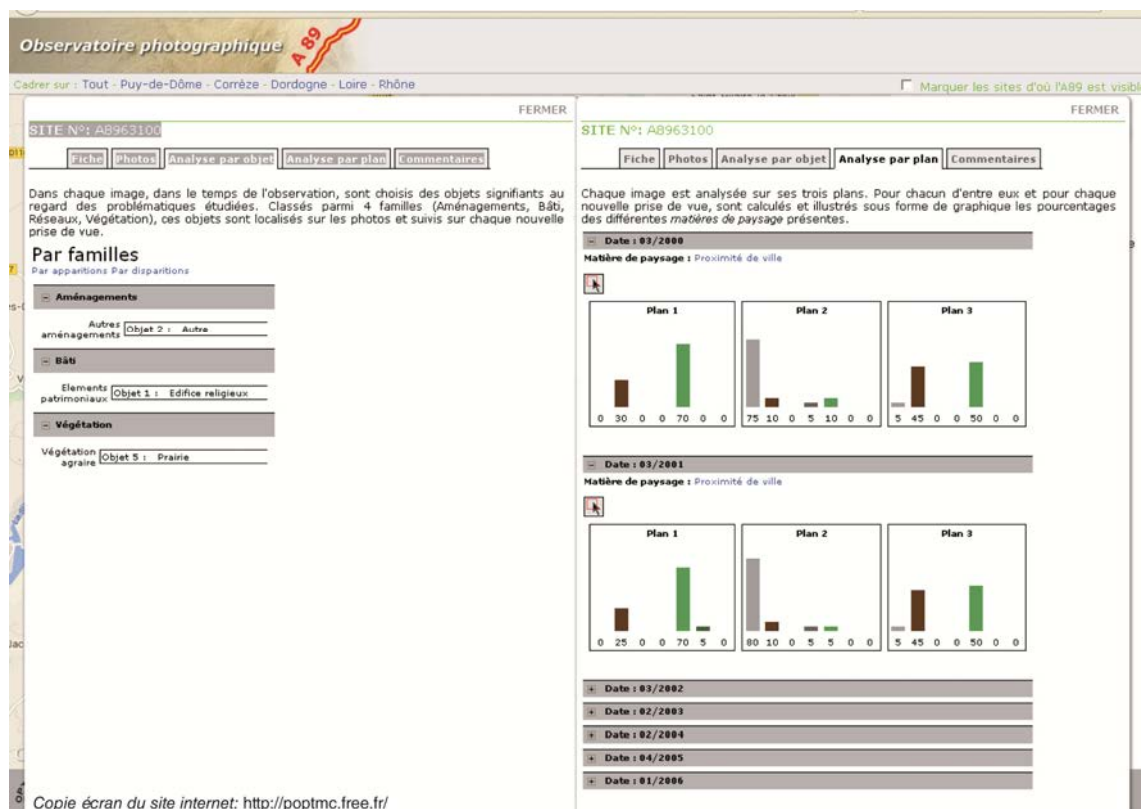


Figure 51 : Exemple d'analyses par objet et par plan dans le cadre de l'Observatoire photographique de l'autoroute A89

Pierre Enjelvin et de Christian Guy proposent d'analyser chaque série photographique au regard des éléments de paysage et des différents matières de paysages présents sur chaque cliché. Les graphiques à droite de la copie d'écran mettent en lumière pour chaque plan de la photographie les pourcentages des différentes matières de paysage.

Les traitements automatisés d'images ont l'avantage d'exploiter un important fonds iconographique. Néanmoins ces logiciels ne sont pas aptes à détecter certains phénomènes infimes et ils peuvent indiquer des changements majeurs en termes de surface, mais peu significatifs dans l'analyse des dynamiques paysagères et des processus de changement.

La quantification de la surface des éléments paysagers reportée sur une carte

Les travaux d'Alain Dervieux, de Jacques Lepart et de Max Debussche sur l'évolution des boisements en Camargue et en Languedoc proposent à partir de photographies diachroniques une cartographie comparative mesurant l'évolution de l'occupation du sol par les boisements du début du XX^e siècle à aujourd'hui (Lepart *et al.*, 1996 ; Dervieux, 2004). À partir de l'identification visuelle des éléments sur la photographie, un croquis met en évidence les différents recouvrements du sol (graviers, cultures, etc.) qui seront ensuite reportés sur une carte

173 *idem.*

d'État-major (cf. Figure 52). Centrée sur une dynamique précise, l'analyse ignore les éléments en dehors du recouvrement du sol et les interactions possibles en perspective entre ces éléments.

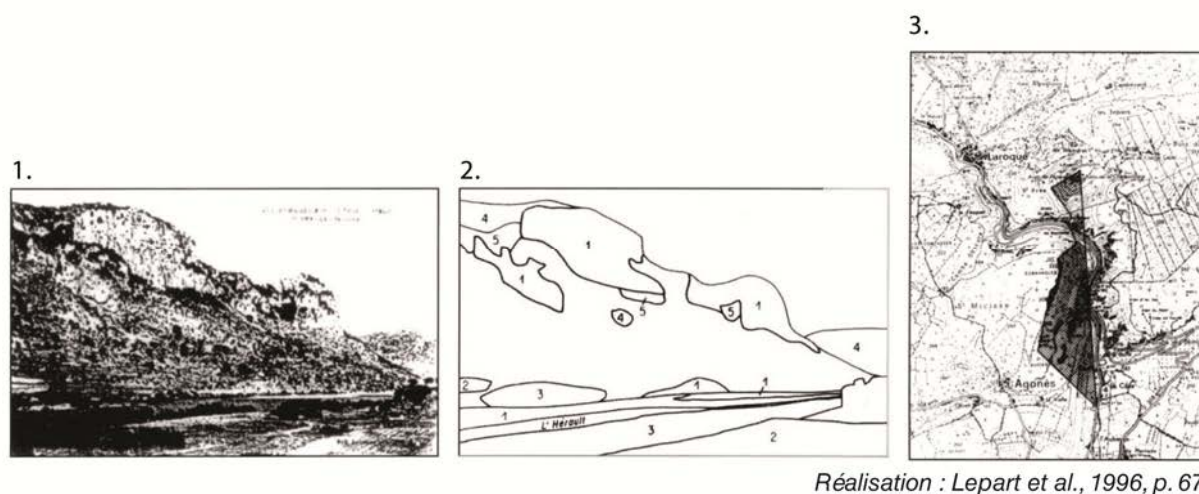


Figure 52 : Les trois étapes de la méthode élaborée par Jacques Lepart, Alain Dervieux et Max Debussche (1996)

La quantification de la surface des éléments de paysage nécessite trois étapes : 1. Étude visuelle des différents éléments de paysage ; 2. Croquis des différentes matières de paysage au sol ; 3. Report sur fond topographique.

Trois PNR associés¹⁷⁴ travaillent dans ces mêmes perspectives avec une mise en cartographie des changements de l'occupation du sol analysés au préalable sur les séries de l'OPP croisés avec des études d'occupation du sol. Cette phase est alimentée par une étude qualitative des changements affectant les éléments de paysage. La jonction de ces deux méthodes marque le passage de la vue horizontale à la vue verticale. Chaque échelle de représentation informe différemment les dynamiques paysagères avec un basculement spatial de l'élément à la structure du paysage.

Ce bilan expose la complémentarité entre analyse qualitative et analyse quantitative, entre analyse visuelle et analyse automatique. L'analyse quantitative rend possible l'élaboration d'indicateurs de mesure des changements paysagers à partir de corpus importants et l'analyse qualitative met en lumière des indicateurs plus complexes notamment sur les usages. Ces exemples méthodologiques montrent également que la photographie du paysage, image d'un fragment de territoire, retient seulement une partie des formes visibles et occulte complètement l'ensemble des phénomènes non visibles. Le contexte hors-champ de la photographie, le contexte historique, politique, social sont suggérés par quelques indices de la photographie. Des documents connexes (statistiques, PLU, etc.) et le travail de terrain (enquête et/ou observation) sont nécessaires pour compléter les données iconographiques. La cohérence de ces analyses dépend aussi de la qualité et des caractéristiques du corpus iconographique à disposition.

174 Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut se sont associés pour mettre en place une méthodologie commune, les éléments présentés ici proviennent de documents de travail en cours.

Par ailleurs, les porteurs OPP tels le PNR des Vosges du Nord, le PNR d'Ariège, s'investissent dans la mise en place d'une base de données afin de faciliter l'exploitation des séries photographiques. Cette étape informe le contexte de chaque série photographique (unité paysagère ; typologie de paysage : paysage de forêt, de vallée, etc. ; structure de paysage ; politiques en cours, etc.) mais aussi le contenu visuel de chaque photographie. Très vite, se pose la question d'un thésaurus¹⁷⁵ paysager qui fixerait un vocabulaire commun pour caractériser le contenu visuel des séries photographiques.

In fine, les méthodes d'exploitation sont existantes mais la plupart d'entre elles sont chronophages surtout si l'on souhaite analyser plusieurs corpus OPP. Au regard de la multiplicité des Observatoires en France, une base de données, un thésaurus et une méthode de décryptage commune permettraient de faciliter le travail d'exploitation des institutions locales et de développer des analyses à des échelles spatiales variées, sur des typologies de paysages spécifiques, etc. Aussi, les critiques sur les OPP émises dans la littérature doivent être discutées afin de réfléchir aux méthodes de conception et d'exploitation.

6.3.3. Les OPP des experts en débat : les critiques émises sur la conception et l'exploitation des séries photographiques

L'analyse de la littérature scientifique et institutionnelle concernant les Observatoires met en lumière différents débats qui apportent des premières prescriptions dans la conception et l'exploitation d'un OPP. Ici, nous ne développerons pas de considérations techniques relatives au matériel photographique car ce n'est pas l'objet du travail de recherche.

Les points de vue initiaux (angle de vue, cadrage et contenu visuel)

Tout d'abord, les choix méthodologiques concernant les prises de vue sont discutés à propos du cadrage et de la constitution d'un itinéraire. Il est communément accepté que l'angle de vue doit être le plus proche de la vision humaine. Yves Lacoste remarque à propos des séries de l'OPNP : « Sur nombre de ces photos, près de la moitié de la surface est occupée par le bitume de la route ou du carrefour ! » (Lacoste, 2000, p. 46). Le photographe donne à voir dans les photographies le sol sur lequel il marche. L'angle de vue et l'inclinaison de l'appareil photographique doivent surtout répondre aux différents plans de paysage à observer. Dans l'ouvrage *Paysages en herbe : le paysage et la formation à l'agriculture durable* (2004), Monique Toublanc explique que chaque point de vue initial pourrait « montrer les zones d'articulation des éléments entre eux et les zones de transition » (Toublanc, 2004, p. 242). Même si ces recommandations sont formulées dans le cadre de la création d'un OPP sur l'agriculture durable, elles peuvent toutefois être transposables à d'autres types d'OPP. Nous pouvons supposer que photographeur

175 « Langage documentaire fondé sur une structuration hiérarchisée d'un ou plusieurs domaines de la connaissance et dans lequel les notions sont représentées par des termes d'une ou plusieurs langues naturelles et les relations entre notions par des signes conventionnels. » Définition issue du CNRTL.

les zones intermédiaires apporte des renseignements sur les interactions entre les éléments et potentiellement entre les structures de paysage. Toujours dans le même ouvrage, l'auteure argue que les clichés initiaux doivent comporter un maximum d'informations visuelles pour limiter le nombre de points de vue dans l'itinéraire. Cependant ce n'est pas parce que la photographie contiendra une certaine quantité d'informations qu'elle sera plus probante au regard de la problématique qu'elle traite. Les informations retenues lors du cadrage par le photographe doivent surtout correspondre à cette problématique traitée. La limitation du nombre de points de vue initiaux est préconisée pour des questions d'ordre opérationnel (temps de travail et coût financier) parce qu'un OPP n'a pas pour vocation de suivre visuellement de manière exhaustive l'ensemble des paysages. Pour Juliette Carré et Jean-Paul Métaillé (2008), la démultiplication des points de vue avec une variété d'angles de vue apporte différentes échelles d'analyse et permet d'étudier une dynamique en profondeur. La Figure 53 montre la méthode employée par Jean-Paul Métaillé pour suivre un paysage constitutif de plusieurs dynamiques.

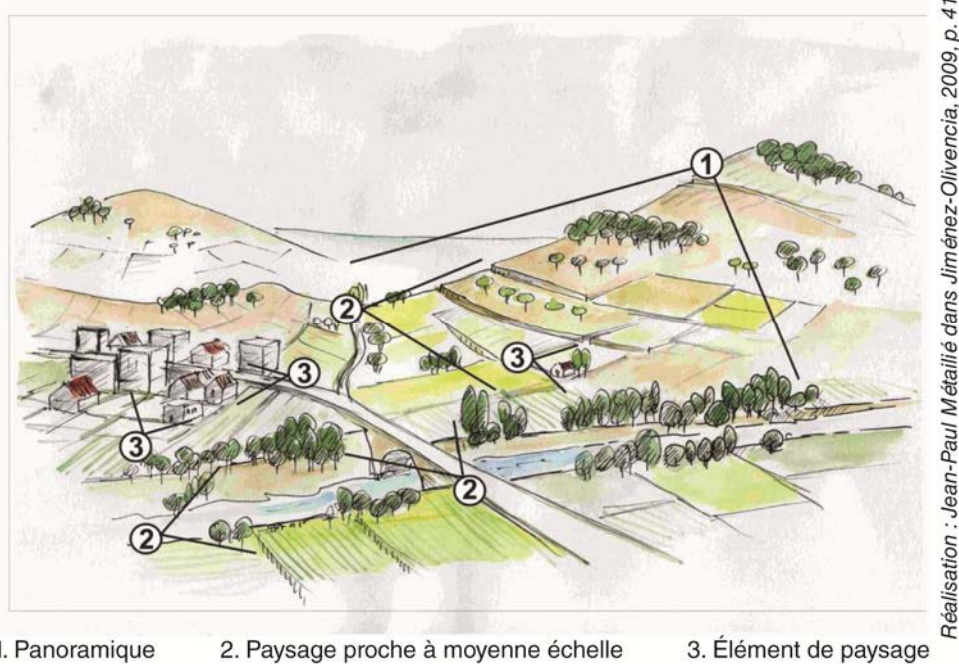


Figure 53 : Multiplication des points de vue pour analyser les dynamiques paysagères d'un territoire d'après Jean-Paul Métaillé (2009)

Ici, le territoire étudié fait l'objet de sept photographies. La variété des angles de vue permet d'enregistrer la quasi-totalité du territoire.

Ainsi chaque lieu d'observation est couvert par plusieurs points de vue. Cette méthode de prise de vue semble difficilement généralisable car trois fortes contraintes incomberaient les institutions porteuses d'OPP : (i) la reconduction photographique demanderait beaucoup plus de temps ; (ii) l'archivage des données serait plus lourd ; (iii) l'analyse des données avec le croisement des différents points de vue nécessiterait un temps de travail considérable. L'utilisation de la photographie panoramique est fréquemment discuté : « il y a souvent des dynamiques nouvelles à proximité du cadrage » (Carré & Métaillé, 2008, p. 131). Le cadrage soustrait de l'information : « certains rapports sociaux à l'espace peuvent ainsi passer inaperçus

ou d'autres être sur représentés » (Donadieu, 2000, p. 37). Dans ce sens, chaque point de vue initial peut être accompagné d'une photographie panoramique ou d'une photographie à 360 degrés pour d'un part contextualiser la photographie et d'autre part mémoriser le hors-champ. De la sorte, si des perturbations apparaissent en dehors du cadrage, une archive photographique est existante.

Couleurs vs noir et blanc

Concernant l'emploi du noir et blanc ou de la couleur, le guide méthodologique du Ministère chargé de l'environnement (2008) est neutre vis-à-vis de cette question. Jean-Paul Métaillé, dans son article « Le photo géographe et l'histoire des paysages » (1997), expose une palette d'arguments en faveur de l'emploi de la couleur. « Avant tout, nous voyons en couleurs, la photographie pose déjà suffisamment de problèmes de restitution des paysages [...] pour rajouter encore un biais avec l'absence de couleurs » (*ibid.*, pp. 92-93). De plus, la couleur apporte des informations importantes relatives au paysage. Pour exemple, l'étude des dynamiques rurales est plus efficace avec la couleur pour traiter des cultures ; dans un paysage urbain, les micro-changements sont évalués également par la couleur (ravalement de façade, revêtement au sol, etc.). Pour la reconduction de photographie ancienne, on aurait tendance à réemployer la même technique photographique pour se rapprocher au maximum de la photographie originale. Mais « la fidélité au noir et blanc initial est souvent un objectif illusoire. Les clichés du XIX^e siècle, dont l'émulsion n'était pas panchromatique, sont généralement plus contrastés que ce que l'on peut obtenir aujourd'hui » (*loc. cit.*). La photographie de paysage en couleurs est probablement plus adaptée aux objectifs assignés aux OPP que les photographies noir et blanc. Ces dernières véhiculent un sentiment nostalgique (Toublanc, 2004) et/ou s'apparentent plus à une démarche artistique qu'à une étude paysagère.

Des reconductions photographiques adaptables au terrain

Comme le soulignent Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques, « seuls semblent compter la fréquence de répétition et la rigueur de production de l'information photographique » (Dérioz *et al.*, 2010, p. 6). Dans des perspectives analytiques, la reconduction photographique doit être rigoureuse par la réitération des mêmes propriétés techniques (cadrage, focale, hauteur de pied, ouverture du diaphragme), du même contexte météorologique (si possible un temps gris), du même lieu de prise de vue et de la même temporalité journalière (même date, même heure). Le matériel photographique doit autant que possible être le même durant les reconductions. L'ensemble de ces préconisations doivent être respectées cependant la réalité du terrain impose souvent d'outrepasser certaines règles. Juliette Carré et Jean-Paul Métaillé (2008) expliquent que les reconductions photographiques dans le cadre de leurs recherches dans les Pyrénées s'effectuent lorsque les conditions météorologiques le permettent. La date de reconduction ainsi que les saisons sont flexibles. Dans le même sens, le CAUE des Côtes d'Armor réalise la campagne photographique lorsque la charge de travail en interne

l'autorise. Outre les dates de reconduction, Juliette Carré et Jean-Paul Métailié (2008) notent des décalages sur le lieu de prise de vue lors des reconductions. Parce que la végétation masque parfois le point de vue, ils décalent légèrement le matériel photographique afin de réaliser un cliché au contenu intéressant et non obstrué par un voile végétal. Ils prennent soin de le notifier sur la fiche terrain. Dans le cadre des reconductions de photographies anciennes, les lieux de prise de vue diffèrent souvent quelque peu (pousse d'un arbre, implantation d'une maison, etc.). Ces lieux sont d'ailleurs difficiles à retrouver comme l'exprime Alain Dervieux concernant l'OPP du PNR de la Camargue (Dervieux, 2014). À ce propos, le géophysicien Thomas C. Hanks, le géographe J. Luke Blair et l'environnementaliste Robert H. Webb développent des outils numériques pour d'une part répéter le cadrage à l'identique et d'autre part retrouver précisément le lieu de prise de vue (Hanks *et al.*, 2010). La rigueur assignée au protocole photographique dépend surtout de la réalité du terrain.

Les fréquences de reconduction adaptées aux dynamiques paysagères suivies

Un autre débat peut être soulevé concernant les fréquences de reconduction. Comme le présente la Figure 54, plus de la moitié des OPP ont une fréquence de reconduction annuelle ; 15 % effectuent des re-photographies entre trois et cinq ans et 9 % des reconductions saisonnières. Nous pouvons noter que 28 OPP élaborent des séries historiques. Ainsi, les institutions locales effectuent des clichés d'après des photographies anciennes, une fois la première re-photographie réalisée, la fréquence de reconduction est plus régulière.

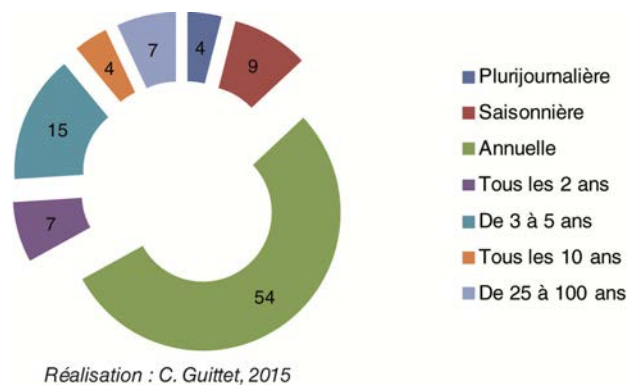


Figure 54 : Les différentes fréquences de reconduction sur un échantillon de 52 OPP (en %)

Ce graphique a été élaboré à partir de 52 OPP, la fréquence de reconduction des 41 OPP autres n'est pas renseignée. Il est constaté que plus de la moitié des OPP ont des fréquences de reconduction annuelles.

Usuellement, l'intervalle de reconduction est annuel cependant celui-ci devrait être choisi en fonction de la typologie de paysage et des dynamiques étudiées. Le Tableau 11 montre l'amplitude des changements selon le cycle temporel des paysages. Pour exemple, les changements paysagers relatifs aux marées seront plus importants lors d'un suivi quotidien que lors d'un suivi annuel.

Amplitude des changements selon le cycle temporel	Intervalle de reconduction	Exemples de dynamiques paysagères
Changements annuels > changements saisonniers	Tous les ans, tous les deux ans	Suivi des dynamiques urbaines, suivi des dynamiques relatives à la forêt, etc.
Changements saisonniers > changements annuels	Tous les six mois, tous les quatre mois, tous les trois mois	Suivi de chantier (réhabilitation d'un port, etc.), rotation culturale, réchauffement climatique, etc.
Changements quotidiens > changements saisonniers	Tous les quarts d'heure, toutes les demi-heures, toutes les heures	Suivi des marées, suivi des usages, suivi de la pollution lumineuse, etc.

Réalisation : C. Guittet, 2016

Tableau 11 : Amplitude des changements selon le cycle temporel des paysages

Les intervalles de reconduction doivent être définis en fonction des dynamiques observées et donc du rythme des changements. Certains changements sont visualisables sur des temps très courts (pollution lumineuse) et non sur des temps longs (une photographie de la pollution lumineuse tous les ans illustre mal le propos).

Dans ce sens, un OPP pourrait décliner plusieurs pas de temps. Dominique Henry, dans sa thèse (2012) souligne l'importance des prises de vue saisonnières pour analyser les paysages ruraux afin de saisir les cycles phénologiques. Le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc réalise des séries historiques avec des reconductions décennales et des séries contemporaines avec des reconductions annuelles. Une poignée de structures locales a réexaminé la fréquence de reconduction pour deux raisons principales : le coût des reconductions qui sont rapprochées dans le temps et le peu de changements effectifs lors de pas de temps court. Pour exemple, le PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse avait déterminé une fréquence de reconduction annuelle. Après un premier bilan, il décide pour les deux raisons précitées de reconduire les photographies tous les deux ans. Pour certains, l'analyse des séries photographiques avec des pas de temps rapprochés est insatisfaisante car peu de changements sont visibles :

« il est assez décevant de comparer, selon la méthode préconisée par l'Observatoire Photographique du Paysage, des séries de photos qui ne sont séparées que par une ou deux années d'intervalle. Certes on peut constater sur la plupart d'entre elles que "ça n'a pas changé ", mais cette constatation quasi-générale, une fois qu'elle sera devenue publique, risque de décrédibiliser l'Observatoire Photographique du Paysage dont la préoccupation fondamentale est au contraire de montrer l'importance des changements de paysage » (Lacoste, 2000, p. 47)

L'OPP doit s'ajuster aux rythmes paysagers. La difficulté lors de la conception des OPP est de choisir des points de vue dignes d'intérêt pour l'étude de dynamiques paysagères spécifiques et de déterminer les pas de temps adaptés afin de les saisir. Pour ce faire, des données doivent être recueillies en amont pour permettre la problématisation des paysages (Briffaud, 2000).

Le statut du photographe ?

La fonction du photographe artiste est souvent controversée. Le Ministère chargé de l'environnement préconise le partenariat avec un photographe professionnel afin que la technicité photographique soit maîtrisée. Il revendique la dimension artistique de l'OPNP à

l'instar de la Mission photographique de la DATAR. Pour certains chercheurs, le photographe artiste n'est pas le plus adapté à créer une base de données visuelles sur le paysage :

« Le photographe ignore, par le détail, les raisons locales et globales du paysage qu'il a choisi. Il ne méconnaît pas les mobiles politiques du commanditaire, mais est seul responsable de l'image » (Donadieu, 2000, p. 35).

« La photographie documentaire de paysage doit s'avoir au maximum à la vision commune (humaine), elle ne doit pas être confondue avec la photographie artistique ou d'auteur.¹⁷⁶ » (Carré & Métaillé, 2008, p. 133).

« On dirait des photos d'amateurs tout à fait inexpérimentés, alors qu'elles sont le fait de photographes professionnels. Je pense que cela traduit une sorte de mode ou d'affirmation idéologique, celle de rompre avec la tradition de la photographie de paysage, celle de refuser le "beau paysage" des cartes postales, comme si on voulait surtout montrer " aux gens " (comme on dit aujourd'hui), la banalité, la tristesse et l'uniformisation de leur cadre de vie. » (Lacoste, 2000, p. 47).

Outre la démarche artistique qui peut prévaloir au détriment de l'ambition du commanditaire en termes d'analyse paysagère, les séries photographiques nécessitent des compétences spécifiques en matière de prise de vue. Jean-Paul Métaillé explicite que l'analyse des séries photographiques relève des méthodes de photo-interprétation, il ne s'agit pas comparer *stricto sensu* des photographies où l'analyse dépendrait de la qualité de la reconduction. Il fait une analogie avec les photographies aériennes où le travail d'interprétation peut s'effectuer avec des photographies n'ayant pas la même échelle, la même altitude ou le même angle de vue¹⁷⁷. Les reconductions photographiques doivent être effectuées de manière rigoureuse néanmoins les conditions réelles du terrain et l'investissement du photographe qu'il soit professionnel ou non peuvent impacter sur la qualité des re-photographies. L'ensemble de ces points seront rediscutés au regard des analyses que nous présenterons dans la partie 3.

Les limites du visuel dans l'analyse paysagère

Par ailleurs, les limites des données visuelles doivent être cernées et prises en compte pour développer des méthodes adaptées. Pour certains, la démarche OPP « répond assez mal à des questionnements d'ordre scientifique ». Les OPP apportent uniquement des informations sur la dimension visible des paysages et ne permettent pas la qualification des faits sociaux, écologiques et politiques qui nécessitent d'autres ressources pour les appréhender. De plus, les photographies qui ne sont pas informées par l'auteur et/ou par l'institution locale sont décontextualisées du territoire (Dérioz *et al.*, 2010), elles sont dépouillées de l'intention photographique de départ et des problématiques territoriales. Au final, l'analyse des phénomènes visibles sur les séries photographiques sans contextualisation peut amener à des conclusions hâtives voire à l'instrumentalisation des images pour servir un discours. Laurence

176 Traduit de l'espagnol par Caroline Guittet.

177 Issu du site internet : <http://w3.msh.univ-tlse2.fr/biplt/>.

Renard, chargée de mission du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse relate cette instrumentalisation à propos d'une série photographique de l'itinéraire 13 de l'OPNP :

« Par contre, cette photo nous pose, nous, techniciens, un problème parce que cette série est souvent utilisée par le Ministère pour dénoncer les mauvaises politiques d'urbanisation au sein d'un Parc. Mais le cadrage ne permet pas de savoir si c'est une bonne opération ou une mauvaise opération. Si l'on voit le terrain et qu'on connaît le plan, finalement, cette opération est dans une dent creuse. Elle respecte une volonté de densification, on ne peut pas dire que c'est une mauvaise opération. Le problème de l'Observatoire photographique aujourd'hui à notre niveau, c'est qu'il y a besoin d'accompagnement, d'explications, de mettre en plan, de faire des enquêtes pour savoir justement ce qui s'est passé et pourquoi. Alors que l'image parle pour elle-même et fausse peut-être les conclusions. » (Renard & Dalla Santa, 2008, pp. 127-128)

Ces photographies ne sont pas autonomes, elles doivent être accompagnées de textes descriptifs et explicatifs avant de procéder à une analyse plus globale. Monique Toublanc préconise une analyse par cliché puis un analyse globale de l'itinéraire, « la valeur de l'image ne se mesure pas seulement à partir de son contenu intrinsèque, c'est-à-dire indépendamment des autres, mais par rapport au groupe d'images sélectionnées » (Toublanc, 2004, p. 243). Et plus encore, plusieurs itinéraires peuvent faire l'objet d'une étude d'ensemble. L'auteure recommande également d'associer des professionnels à l'interprétation des photographies. Il est donc essentiel de prendre en considération ces préconisations pour développer une méthode d'analyse commune afin d'exploiter le fonds iconographique existant. Aussi, il est important de souligner la jeunesse des OPP qui justifie et relativise en partie les lacunes en matière d'utilisation. Plus de la moitié des OPP ont été conçus depuis moins de 10 ans, l'engagement des porteurs est surtout dans la mise en place de l'outil et l'archivage des données, l'exploitation n'étant possible qu'une fois que le corpus est suffisamment abondant. Les institutions locales commencent à s'investir dans la diffusion du corpus afin de le populariser et qu'élus, aménageurs, paysagistes, chercheurs, etc. puissent s'en emparer dans les projets de territoire et pour l'enrichissement de la connaissance paysagère.

6.4. De la sensibilisation à la mobilisation des acteurs du territoire à partir des OPP

Il est considéré que les OPP sont peu valorisés et donc la sensibilisation des populations aux évolutions paysagères par les séries photographiques est moindre (Donadieu, 2000 ; Davodeau & Toublanc, 2010 ; Bertho, 2011). Cependant, peu à peu, les institutions s'investissent dans la monstration des séries photographiques par le biais de différentes actions de communication. Et depuis 2010, la démarche OPP devient un support participatif pour mobiliser les acteurs du territoire sur la question paysagère. Les différentes formes de participation seront explicitées ainsi que les raisons qui ont conduit les institutions locales à assigner à l'OPP ce nouveau rôle.

6.4.1. Sensibiliser les populations aux évolutions paysagères par les actions de communication

Beaucoup s'accordent à dire que les OPP permettent de susciter les discussions entre tous (Toublanc, 2004 ; Davodeau & Toublanc, 2008, Michelin & Candau, 2009) et peuvent participer « à une prise de conscience citoyenne des habitants concernant l'évolution choisie ou subie de leur cadre de vie » (Donadieu, 2000, p. 37). La sensibilisation auprès des populations nécessite le partage et l'activation des séries photographiques. En complément de l'élaboration des itinéraires, le Ministère chargé de l'environnement s'est investi dans le partage de connaissance sur la photographie et dans le partage des expériences comme nous l'avons présenté dans le premier point. Aussi, le fonds photographique a été valorisé lors d'une exposition présentant les premiers itinéraires à la cité des Sciences et de l'Industrie au parc de la Villette en 1994, elle sera itinérante durant quatre ans à travers la France. Raphaële Bertho a étudié la réception de ce dispositif à partir des actions de communication au niveau national (2011). Les images sont comprises, par la presse et le public, comme des « outils de dénonciation » de la dégradation des paysages français ou comme « des purs relevés techniques » (Bertho, 2011). Chez les chercheurs et aménageurs, les photographies font également controverses (*ibid.*). Le caractère hybride « entre art, document et illustration » (Ballesta, 2014, p. 13) et l'aspect évolutif des photographies de l'OPNP posent de véritables questions sur les modes de diffusion adaptés et sur leurs capacités à sensibiliser divers publics. Le Ministère valorisera peu le fonds photographique après cette date hormis sa diffusion sur le site internet suivant : <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/home/>.

Au niveau local, les actions menées par les institutions porteuses OPP sont de plus en plus nombreuses pour promouvoir l'outil (*cf.* Figure 55).

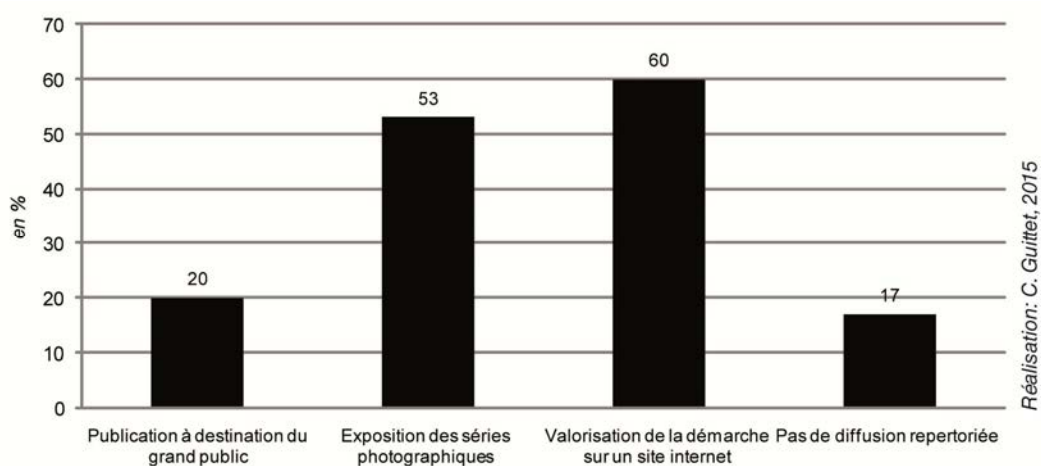


Figure 55 : Les différentes actions de communication des OPP (en %)

Les institutions locales diffusent les Observatoires essentiellement par des publications, des expositions et par internet. Sur 93 OPP répertoriés, seuls 16 n'ont pas été valorisés par des actions de communication ou les actions n'ont pas été recensées.

L'hybridation caractéristique de ces photographies facilite leur exposition dans des dispositifs d'actions culturelles, pour ne citer que quelques exemples les plus récents : « Le territoire, le photographe et le paysage » (2014) présente l'OPP de Haute-Savoie au château de Clermont ; « Tous Azimuts » (2014-2015) expose l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan au siège du PNR et dans les communes du Parc ; « Le sentier et le palais » (2013) met en lumière les photographies issues de « Paysages usagés, OPP depuis le GR ® 2013 » au Palais de la Bourse à Marseille (2013) ; « Créateur de paysages » (2013) avec des extraits de l'OPP du CAUE de l'Orne se déroule au Conseil général de l'Orne (2013) etc. Ces expositions s'imbriquent surtout dans une promotion territoriale et sont accompagnées également d'édition de catalogues ou de plaquettes de sensibilisation (*cf.* Annexe 4). Ces actions visant la communication sur l'outil « témoignent à l'évidence du caractère très descriptif de l'utilisation des données photographiques recueillies » (Dérioz *et al.*, 2010, p. 2). En outre, ces moyens de diffusion de nature ponctuelle ne peuvent suffire à la valorisation de l'OPP en perpétuelle évolution. Ainsi, 60 % des institutions porteuses ont recours à internet pour diffuser les corpus photographiques. 29 d'entre elles expliquent la démarche OPP sur leurs propres sites (CAUE des Côtes d'Armor, PNR du Morvan, Métropole de Nîmes, etc.), une trentaine d'autres présentent une partie ou la totalité de leur corpus en ligne (OPNP, OPP du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, OPP des abords de la gare de Belfort, etc.).

Parmi ces institutions, un petit groupe¹⁷⁸ s'est lancé dans la mise en ligne de leur fonds photographique avec des dispositifs élaborés pour faciliter l'analyse des séries photographiques par l'internaute. Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) peuvent devenir une véritable « boîte à outils » pour exploiter les OPP en leur offrant un contexte sociogéographique au moyen de données quantitatives et qualitatives avec une mise en perspective de photographies aériennes, de données sur les représentations sociales du paysage, de données sur l'occupation du sol, sur les parcs éoliens, etc. (Chételat, 2005, p. 125). Il est bien évident que ces démarches entraînent des coûts considérables en termes de financement et de compétences humaines, rarement mobilisables dans les institutions porteuses d'OPP.

Comme nous le verrons à partir des investigations menées en Bretagne, la démarche OPP, malgré les efforts déployés par les institutions locales, est encore peu connue du grand public y compris des élus locaux et des professionnels du paysage. L'impact de ces actions de communication pour sensibiliser les populations à la question paysagère est aujourd'hui difficile à évaluer. La sensibilisation passe également par les démarches participatives qui sont mises en place par les institutions locales depuis les années 2010.

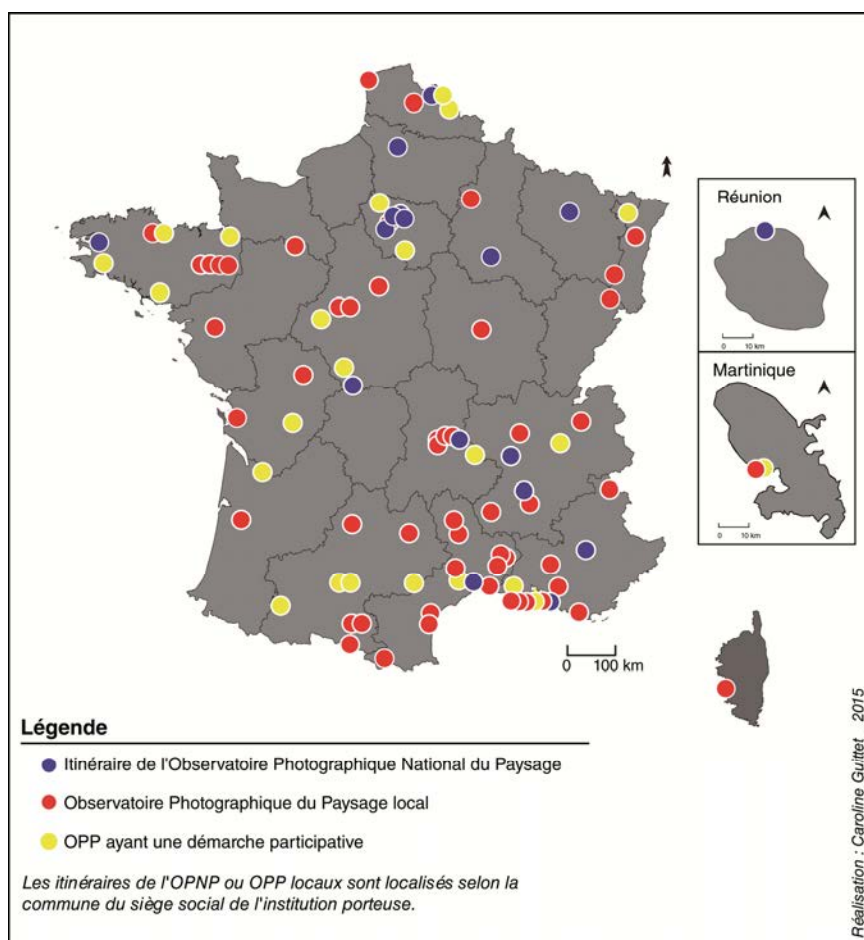
178 Observatoire citoyen des paysages Inter-Environnement de Wallonie, OPP du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut, OPP du Parc National de la Vanoise, Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central, OPP du PNR des Monts d'Ardèche, Itinéraire 13 du PNR de la haute vallée de la Chevreuse, OPP Participatif de la Sélune, OPP de Tours, OPP de la DIREN Martinique, OPP du PNR des Pyrénées Catalanes.

6.4.2. Mobiliser les acteurs du territoire par la fabrique ou l'activation des séries photographiques

Depuis les années 1990, les politiques publiques en matière de paysage ont été renouvelées en profondeur (Berlan-Darqué *et al.*, 2007) ainsi que celles en matière de concertation (convention d'Aarhus, 1998, loi relative à la démocratie de proximité, 2002). Ce contexte réglementaire confère de nouveaux rôles aux populations, aux élus locaux et aux experts. Ces derniers sont sollicités pour appréhender « une partie de territoire telle que perçue par les populations » afin de faciliter l'intégration du paysage dans toutes les prises de décision des politiques publiques (Conseil de l'Europe, 2000). Quant aux habitants, ils sont invités à participer à « la conception et à la réalisation des politiques paysagères » (Conseil de l'Europe, 2000) et « à prendre part à la décision » (Davodeau & Gomes Sant'Anna, 2013, p. 51).

Pour ce faire, depuis quelques années, les collectivités territoriales expérimentent diverses formes de démarches participatives afin de dialoguer sur la question paysagère et de co-construire des projets de territoire. L'OPP devient un outil d'animation pour mobiliser les acteurs du territoire, entendons par acteurs du territoire, les habitants, les élus et les professionnels du territoire. Sur 93 OPP recensés, 21 d'entre eux ont été le support d'une démarche participative. Ces actions se concentrent dans la diagonale Nord-Pas-de-Calais/Poitou-Charentes, dans la région Bretagne et dans le sud de la France. Cette répartition correspond aux pôles géographiques les plus actifs en termes de dynamiques OPP (*cf.* Carte 10).

Ces démarches participatives revêtent différentes formes selon les objectifs souhaités, elles peuvent être ponctuelles ou se dérouler sur une longue durée et peuvent cibler un ou plusieurs typologies d'acteurs du territoire. La Figure 56 indique les actions les plus récurrentes. Certaines institutions locales tirent parti de leur site internet pour donner la possibilité aux personnes lambda de commenter les séries photographiques en ligne (OPP de la DEAL Martinique, OPP du Parc National de la Vanoise, Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central) ou de déposer sur la plateforme des séries photographiques. D'autres proposent des animations sur le territoire comme participer à des expositions, à des visites de terrain ou encore à des ateliers d'interprétations photographiques. Plusieurs de ces actions peuvent être corrélées et intervenir à différents stades de la démarche OPP. La Figure 57 décrit à travers sept stades de la démarche OPP les différentes expériences des institutions impliquant les acteurs du territoire, au-delà du COPIL.



Carte 10 : Répartition des OPP ayant une démarche participative en France

Sur 93 OPP recensés, une vingtaine d'entre eux ont été le support d'une démarche participative. Ces actions sont concentrées dans les pôles géographiques où les dynamiques territoriales sont nombreuses.

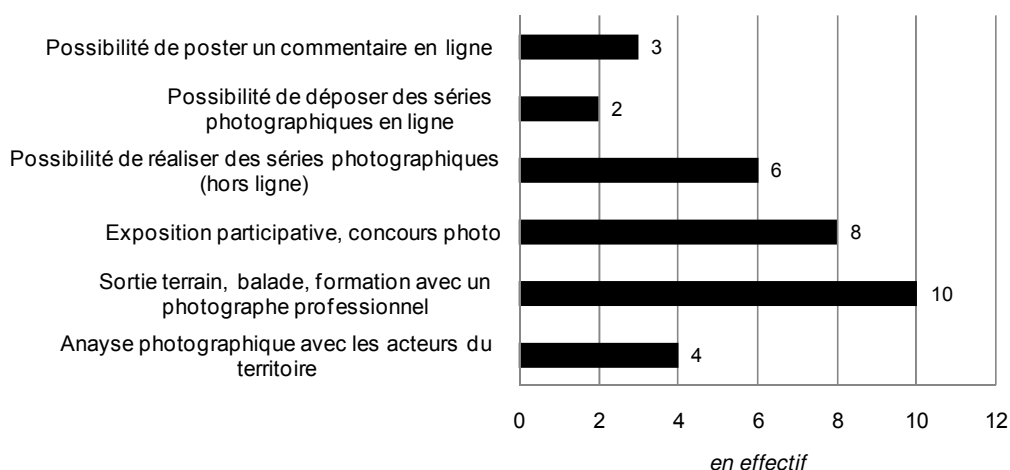
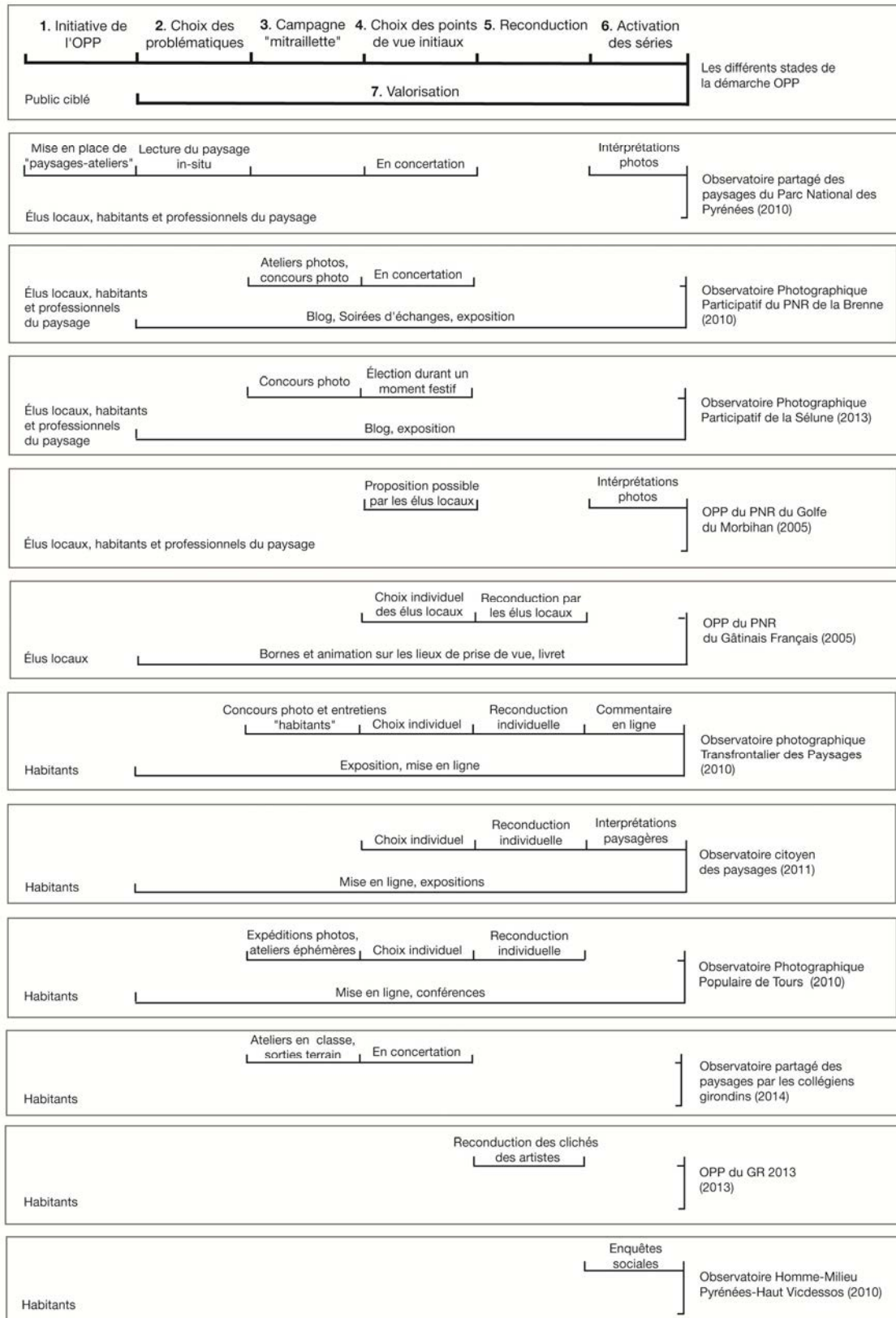


Figure 56: Les démarches participatives associées aux 93 OPP étudiés (en effectif)

21 OPP sur 93 sont le support de démarches participatives. Les actions les plus fréquentes pour mobiliser les acteurs du territoire sont les sorties terrain avec pour certaines un accompagnement avec un photographe professionnel. Les expositions participatives et/ou les concours photographiques sont également courantes.



Réalisation: C. Guttet, 2015

Figure 57 : Mobilisation des acteurs du territoire à différents stades de la démarche OPP – Exemples détaillés à partir des cas d'étude étudiés

À partir des sept phases de la démarche OPP, les institutions locales s'investissent dans des actions de participation pour co-construire l'outil avec les acteurs du territoire et/ou pour activer les séries OPP dans l'optique de faire émerger les représentations individuelles et sociales sur les paysages.

Tout d'abord, certaines initiatives amorcent la démarche en proposant des événements culturels ponctuels comme la mise en place d'expositions photographiques participatives. Les acteurs du territoire et notamment les habitants sont invités à réaliser une photographie contemporaine et/ou une série historique. Les images, commentées par un texte issu d'un questionnaire, concourent à un dialogue entre prises de vue/représentations individuelles et collectives ; entre habitants exposants/habitants visiteurs de l'exposition. Cette forme de participation a été expérimentée par le Syndicat mixte de la vallée de la Veyre et de l'Auzon en 2007 lors de l'exposition « Rivières d'hier, d'aujourd'hui et de demain », et à l'issue des ateliers des paysages en vallée de l'Ance dans le PNR Livradois-Forez (Pernet, 2009). Ces animations sont conçues comme un support afin de communiquer respectivement sur le contrat de rivière et sur la charte du PNR. Ici, la participation des habitants n'a pas pour objectif d'aboutir à une implication collective structurée à long terme mais plutôt à une responsabilisation individuelle sur le devenir du paysage en lien avec des prescriptions ou préconisations. Les projets n'iront pas plus loin dans la démarche OPP.

Les expositions participatives peuvent aussi résulter d'un concours photo et contribuer à la fabrique des OPP participatifs. Dans le cadre de la thèse de géographie de Claire Blouin-Gourbilière (2013) en collaboration avec le PNR de la Brenne, un OPP a été façonné grâce à la mobilisation des habitants, élus locaux et professionnels du Parc. En effet, le concours photo et l'organisation de rencontres (sorties terrain, soirées d'échange, etc.) ont permis de mobiliser les habitants afin qu'ils puissent contribuer à la campagne mitraille. Le choix des 52 points de vue initiaux s'est réalisé en concertation avec les habitants, les élus locaux, les professionnels de l'aménagement et l'équipe du Parc. Ces actions ont pour objectif de revisiter l'identité du PNR et sensibiliser les acteurs du territoire à ses évolutions. Aussi, il s'agit d'animer le périmètre du Parc.

En partenariat avec l'ANR REPPAVAL¹⁷⁹, le Syndicat mixte du bassin de la Sélune s'est inspiré de cette démarche pour débiter l'Observatoire Photographique Participatif du Paysage du bassin de la Sélune en 2013. L'objectif de cet observatoire est de suivre les transformations paysagères en lien avec l'opération de restauration de la Sélune. Pour ce faire, un concours photographique « Paysages, hier, aujourd'hui, demain » a été mis en place pour recueillir un fonds iconographique. Ayant eu peu de contributions, l'équipe de l'ANR a enrichi la campagne mitraille. Les points de vue initiaux ont été choisis lors d'une réunion entre professionnels et associations du territoire, et lors d'une animation locale où les habitants pouvaient les sélectionner. Malgré le foisonnement des réseaux sociaux, les techniques de mobilisation habitante restent encore difficiles et posent la question de la non représentativité (Davodeau & Toubanc, 2010). Certaines catégories socioprofessionnelles et notamment les ouvriers, artisans

179 Ce programme de recherche questionne les représentations de la nature et des paysages dans les petites vallées de l'ouest de la France face aux projets de restauration écologique (2014-2018). Il est piloté par Marie-Anne Germaine, maître de conférences en géographie humaine et environnement à l'Université Paris Ouest.

et agriculteurs, sont quasi absents de la participation lors des animations du PNR de la Brenne (Blouin-Gourbilière, 2013). Il ne s'agit pas tant d'analyser les dynamiques paysagères dans ce cas mais plutôt de favoriser, de valoriser la mobilisation habitante et d'étudier les représentations sociales du territoire. Pour l'OPPP de la Sélune, le concours photo n'a pas permis de collecter suffisamment de photographies. Les démarches participatives ont aussi un prix : coût financier pour concevoir les outils pédagogiques et pour animer la démarche grâce à un personnel compétent. À titre d'exemple, la mise en place de l'OPP participatif du PNR de la Brenne est estimée à 80 000 €¹⁸⁰.

D'autres expérimentations mobilisent les acteurs du territoire très en amont de la démarche OPP pour co-construire un diagnostic et cibler les dynamiques paysagères à suivre. Dans le cadre de l'Observatoire partagé du Parc national des Pyrénées (Carré *et al.*, 2011), des groupes de travail composés d'experts, d'élus, du personnel du Parc, d'éleveurs et d'habitants ont été constitués sur chacune des six vallées du Parc. Les visites sur le terrain et les discussions ont permis de préciser les problématiques paysagères en adéquation avec les attentes politiques et les aspirations des habitants. Ce travail de concertation a abouti à différents « paysages-atelier », chaque « paysage-atelier » englobe un territoire correspondant à des phénomènes paysagers spécifiques et est l'objet d'une série de points de vue. Ainsi, l'Observatoire est conçu en fonction des spécificités du territoire, des attentes des différents acteurs et selon un consensus entre tous. Lorsque le corpus est suffisamment abondant, des actions sont mises en place pour analyser les séries photographiques avec différents acteurs du territoire. Pour exemple, lors de l'exposition « Tous Azimuts » organisée par le PNR du Golfe du Morbihan en 2014, des élus locaux ainsi que des chercheurs ont été invités lors d'une soirée publique à commenter les séries photographiques. Dans le même sens, le PNR du Vexin Français a constitué des ateliers de paysage avec les habitants pour analyser des séries historiques (*cf.* Figure 58).



Figure 58 : Atelier de paysage basé sur l'Observatoire du PNR du Vexin Français

La vidéo « Regards croisés à Gouzangrez » retrace l'atelier de paysage mis en place par le PNR du Vexin Français. Dans un premier temps, le Parc a récolté des photographies anciennes auprès des habitants. Dans

180 Issu du rapport de la DREAL centre, 2011.

un second temps, ces derniers sont conviés à re-photographier les clichés historiques et à les commenter. La capture d'écran montre un habitant qui discute sur la photographie ancienne affichée sur le tableau à même le lieu de prise de vue et les animateurs prennent note.

L'activation des séries photographiques s'effectue également par le biais d'enquêtes sociales ou par la possibilité de commenter des séries photographiques en ligne afin de faire émerger les représentations sociales sur les dynamiques paysagères. Ceci a eu lieu dans le cadre de l'Observatoire Homme-Milieu Pyrénées-Haute Vicdessos (Davassee *et al.*, 2013) et l'OPP du PNR de la Camargue (Dervieux, 2014). L'activation des séries photographiques permet de leur donner sens, d'étudier les changements, de les contextualiser au sein du territoire, d'appréhender les représentations sociales sur le paysage et de faire connaître l'outil OPP. Ces actions restent ponctuelles. L'analyse des séries photographiques est superficielle (seule une partie du corpus est étudiée) et l'analyse des représentations sociales à partir des séries photographiques est loin d'être systématisée. Aussi, peu étude à ce jour ont interrogé en profondeur le rôle des séries photographiques dans les enquêtes sociales.

Une poignée de démarches participatives propose aux habitants et élus d'endosser le rôle du photographe en parrainant un paysage. Pour exemple, l'Observatoire citoyen des paysages mis en place en 2009 par la Fédération Inter-Environnement de Wallonie se développe autour de quatre critères : les paysages perçus comme « beaux », les paysages perçus comme « laids », les paysages perçus comme « caractéristiques » ou « emblématiques » et les paysages « soumis à pression ». Les habitants volontaires choisissent eux-mêmes les points de vue correspondant à ces critères et s'engagent à les reconduire. Pour exemple, Murla a réalisé la série photographique OPP 41 qui représente le village de Torgny en Lorraine. Ce point de vue est considéré comme caractéristique des villages implantés sur la cuesta. Un lotissement s'implante pas à pas. À ce jour, plus de 500 photographies sont disponibles sur le site internet : <http://www.paysages-citoyens.be/>.

L'Observatoire Photographique Populaire de Tours piloté par le Centre d'Art Contemporain de Tours et l'artiste Alain Bublex et l'Observatoire photographique Transfrontalier des paysages ont été conçus tous deux en 2010 dans cette optique. Dans le cadre de l'OPP depuis le GR 2013, les deux artistes, Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth, proposent aux habitants de re-photographier 70 de leurs points de vue. Ici, l'œil du photographe prime sur l'œil de l'habitant en offrant plus une démarche d'opérateur mécanique permettant l'appropriation d'une méthode et le suivi d'un paysage donné. La démarche OPP n'est pas issue d'une concertation entre les acteurs du territoire, les institutions locales ou initiatives personnelles mobilisent les habitants en tant qu'opérateurs et valorisent leur travail par des expositions, des conférences et la mise en ligne des contributions individuelles. Le rôle de l'animation est essentiel pour pérenniser la démarche. En effet, l'OPP demande un investissement durable des habitants lesquels peuvent, à un moment donné, se lasser.

Notons enfin que deux autres démarches – l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan et l'OPP du PNR du Gâtinais Français – sollicitent spécifiquement les élus locaux pour sélectionner des

points de vue intéressants à suivre sur leur commune. Aujourd'hui, une centaine de points de vue initiaux a été réalisée par les élus du PNR du Gâtinais Français. L'équipe du PNR ne présentait pas une telle participation, et cette profusion photographique pose un certain nombre de difficultés en interne¹⁸¹.

En résumé, l'implication des acteurs du territoire intervient à différents stades de la démarche OPP :

- en amont de la démarche pour mobiliser les acteurs du territoire dans le projet à partir de la co-construction d'expositions, de concours photos ou encore de sorties terrain ;
- en aval pour analyser les représentations sociales des acteurs du territoire et/ou pour analyser les dynamiques paysagères par des enquêtes à partir des séries photographiques, par des commentaires en ligne et *via* des rencontres pour co-analyser les dynamiques paysagères ;
- tout au long du processus pour prendre conscience des évolutions paysagères en permettant aux acteurs du territoire de parrainer des paysages à re-photographier.

Les actions participatives étudiées sont toujours à l'initiative de l'institution locale porteuse de l'OPP et/ou dans le cadre de recherches scientifiques. Pour les mettre en place, l'animation et des moyens financiers sont essentiels ainsi que la valorisation des acteurs du territoire qui y participent. Ces différentes expérimentations ont pour objectif avant tout d'enrichir les connaissances sur le paysage et de sensibiliser les acteurs du territoire aux évolutions paysagères. Au-delà de conscientiser le paysage environnant et son évolution constante, ces démarches encouragent les populations à une meilleure implication sur leur territoire. Les animations locales menées participent à un échange de compétences (technique photographique, lecture paysagère, etc.) et de savoirs locaux entre les différents acteurs, interrogeant chacun sur ses propres pratiques. Une évaluation serait d'ailleurs nécessaire pour mesurer l'insertion réelle de l'« ingénierie participative » ainsi formée dans les prises de décision en termes de politiques publiques (Carrel, 2007, p. 100). Outre ces questionnements et ces contraintes, la démarche OPP suscite l'intérêt des institutions parce qu'elle est un support facilitateur pour parler des paysages. « De même les différentes modalités d'implications des acteurs – habitants, élus, techniciens... – à ces Observatoires [...] permettent dans bien des cas d'interroger le devenir du territoire, de confronter et reconsidérer son propre point de vue, ainsi que l'importance des actions collectives et individuelles. » (Dérizoz *et al.*, 2010, p. 8).

181 Propos explicités par l'équipe du PNR du Gâtinais Français lors de la réunion sur la valorisation des OPP organisée par le MEDDE le 21 janvier 2015 à Paris et recueillis par Caroline Guittet.

Conclusion. [le défi] rendre exploitable les OPP

Les OPP, en l'espace de 20 ans, se sont adaptés au renouvellement des politiques paysagères en répondant à quatre incitations de la Convention européenne du paysage :

- suivre les dynamiques paysagères (art. 6c.) ;
- aider à la formation des professionnels et des scolaires sur la notion de paysage (art. 6b.) ;
- être un support d'animation pour la mise en place de procédure de participation des populations (art. 5c.) ;
- sensibiliser les populations aux évolutions constantes des paysages (art. 6a).

Dans les années 1990, les Observatoires avec l'OPNP sont conçus dans une vision culturaliste du paysage pour garder en mémoire les évolutions du paysage quotidien. Les institutions locales, à partir des années 2000, proposent un outil plus opérationnel en corrélation avec les projets de territoire. Progressivement, la définition du paysage par la Convention européenne « une partie de territoire telle que perçue par les populations » est intégrée par les OPP participatifs. L'investissement des habitants dans ces démarches apporte un nouveau souffle à l'outil permettant de greffer des animations locales et un partage de savoirs. Par une estimation simplifiée¹⁸², on peut estimer à 3 720 séries photographiques de l'évolution du paysage en France. Ce foisonnement se manifeste en grande partie sur la toile avec des moteurs de recherche de plus en plus ergonomiques. À l'international, des démarches similaires se multiplient également.

Depuis l'automne 2014, le Bureau des paysages a constitué un groupe de travail sur la valorisation et l'exploitation des Observatoires. En dépit de la multiplicité des OPP locaux, de leurs expérimentations et de leurs innovations, le Bureau des paysages concentre ses forces sur la valorisation de l'OPNP. Un des principes fondateurs de l'OPNP étant le recours à des photographes professionnels, la multiplicité des OPP portés par des experts ou des habitants pose question à certains photographes professionnels. Il est dit de ces Observatoires qu'ils sont

182 Sont traités dans le cadre du travail de thèse 93 OPP avec en moyenne quarante séries par OPP.

« sauvages » et qu'ils ne sont pas « photographiques »¹⁸³. Certains photographes professionnels souhaiteraient même réserver l'appellation « OPP » exclusivement aux Observatoires réalisés avec le concours de photographe professionnel dans une démarche lobbyiste auprès du Bureau des paysages. Il est ainsi régulièrement question de créer un « label OPP » sur le critère du statut du photographe. Pourtant tous les OPP contribuent au développement de dynamiques territoriales et aux attendus de la Convention européenne du paysage.

La difficulté à légitimer l'outil persiste cependant auprès des élus locaux, des professionnels du paysage et des chercheurs sur le paysage. À titre d'exemple, certains élus du Golfe du Morbihan considèrent que la ou les séries photographiques qui représentent leur commune ne sont pas très élogieuses ; donnant une impression de stigmatisation¹⁸⁴.

Un bon nombre d'OPP sont sous-exploités car les porteurs s'investissent davantage dans la conception et l'archivage du fonds iconographique. L'activation du corps photographique nécessite des moyens humains, financiers et méthodologiques. Aujourd'hui, faute de mutualisation des compétences, des expérimentations et d'une boîte à outils, les institutions locales peinent à développer des formes de diffusion adaptées au corpus toujours en construction et à analyser le corpus. De plus, ayant peu de recul sur l'exploitation des données, des questions dans la conception des OPP restent en suspens. Les lacunes ne concernent pas uniquement l'analyse des dynamiques paysagères à l'échelle locale mais aussi à une échelle plus globale. En effet, le croisement de plusieurs corpus permettrait d'étendre et de donner de l'épaisseur à l'observation pour dégager des tendances paysagères dépassant les spécificités locales. Le rôle des OPP dans l'émergence des représentations sociales est également à étudier. Malgré quelques actions d'activation auprès des acteurs du territoire, les apports et les limites des séries photographiques dans cette dimension n'ont pas été cernés. Les parties 3 et 4 ont pour but de fournir des réponses à l'ensemble de ces interrogations.

183 Propos recueillis par Caroline Guittet lors de la réunion sur la valorisation des OPP organisée par le MEDDE le 21 janvier 2015 à Paris.

184 Propos recueillis par Caroline Guittet auprès de l'équipe du PNR Golfe du Morbihan lors de rencontres informelles.

Conclusion

État de l'art

Genèse et usages des OPP

Nous avons, dans un premier temps, discuté des prémices des Observatoires Photographiques du Paysage avec le protocole de la photographie répétée qui était déjà effectif dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les différentes expérimentations ont posé les préceptes méthodologiques pour suivre les paysages. Outre le protocole technique, les Observatoires peuvent répondre à cinq usages assignés à la photographie, usages qui par ailleurs ont été pratiqués *via* des démarches personnelles d'artistes, les commandes publiques ou les recherches en sciences humaines et sociales.

Les séries photographiques constituées dans le cadre d'un OPP proposent un inventaire choisi des préoccupations paysagères d'un territoire donné. L'exhaustivité n'est pas prétendue car d'une part le travail serait chronophage, et d'autre part les photographies de paysage, malgré un recouvrement total, seront toujours lacunaires. Les points de vue initiaux sont à sélectionner suivant des objectifs précis et doivent être accompagnés de textes et d'indications spatiotemporelles afin d'orienter la lecture des photographies – une photographie peut avoir autant de lectures et d'interprétations que de récepteurs –. Les séries photographiques OPP, en tant que corpus voué à une exploitation dite scientifique et politique, sont donc à contextualiser pour axer l'interprétation. Les séries OPP sont également issues d'un travail de terrain à l'instant t dans un lieu donné, elles permettent de garder une mémoire visuelle des paysages pour les revisiter *ex situ* et découvrir ou redécouvrir les paysages.

Une fois le fonds iconographique constitué, les séries photographiques OPP peuvent être le support d'interprétation *via* différentes méthodes. Elles peuvent être corrélées à d'autres sources iconographiques pour effectuer des études diachroniques sur une thématique paysagère ou sur un territoire donné. Elles peuvent également être un appui lors d'enquêtes sociales. Le recours à la photographie dans les enquêtes paysagères est une démarche récurrente depuis les années 1980. À partir d'une enquête auprès des acteurs du territoire, l'un des buts de ladite recherche est d'analyser les représentations individuelles et sociales émergentes par le biais des séries

photographiques OPP. Enfin, la démarche OPP peut être étudiée au regard de son contexte de production, de son exploitation et de sa diffusion ainsi qu'au niveau de sa réception publique pour discuter de l'inscription des Observatoires dans le débat social et politique. Ces différents usages sont traités dans la recherche dans une perspective de géographie sociale et visuelle : *avec, sur et en* images.

Dans un second temps, nous avons abordé les rôles et les fonctions des représentations paysagères dans les politiques publiques à travers l'étude de six documents territoriaux bretons. Sur 5 730 représentations paysagères, plus de 3 305 sont des photographies. Cette analyse confirme que le paysage dans la gouvernance territoriale est avant tout une donnée visuelle. Elle montre également que la photographie apporte des connaissances spécifiques et peut être couplée avec d'autres représentations paysagères pour enrichir l'analyse des dynamiques paysagères. En effet, l'association de différentes représentations articule les échelles spatiales et temporelles des paysages.

L'étude des représentations sociales sur les paysages n'est pas encore systématisée. Quand elle est effective, elle se réalise par l'intermédiaire d'une analyse de l'évolution des représentations visuelles ou par l'analyse des discours des acteurs du territoire recueillis lors d'enquêtes sociales. Dans ce cadre, la photographie est le support de l'enquête et est l'un des supports pour restituer les analyses. Les séries photographiques des OPP ou les photographies répétées sont peu présentes dans les documents territoriaux car elles ne sont pas forcément disponibles sur le territoire d'étude. Néanmoins, pour élaborer la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, l'itinéraire 16 du Parc a permis de dégager des dynamiques locales spécifiques ou de confirmer la représentativité de certains phénomènes sur le territoire. À travers cette étude, nous avons souligné les potentialités des OPP à dialoguer avec les autres représentations paysagères et à donner à voir les changements paysagers. Les séries photographiques OPP peuvent également contribuer à l'analyse des représentations sociales des acteurs du territoire.

En troisième lieu, nous avons mis en lumière le foisonnement des OPP en France et des démarches similaires à l'international. 93 Observatoires français ont été recensés et un échantillon de 35 démarches à l'international a été étudié. La démarche OPP est spécifique puisqu'elle est le fruit d'une concertation entre acteurs du territoire afin de déterminer des problématiques paysagères qui seront traduites visuellement. Cette spécificité se retrouve dans certaines démarches européennes. La plupart des expérimentations à l'international s'intéressent soit à étudier des dynamiques paysagères précises, soit à constituer une base de données visuelles sans recours à une concertation entre acteurs du territoire.

Aussi, la démarche française est au cœur des politiques publiques. Impulsée en partie par le Ministère chargé de l'environnement avec le lancement de l'OPNP à partir de 1991, la démarche OPP s'est développée dans les territoires par les institutions locales souhaitant suivre des paysages. Ce suivi est couramment assimilé à un projet de territoire spécifique (implantation d'une infrastructure routière, SCoT, etc.). Les 74 OPP locaux adoptent le guide méthodologique

rédigé par le Ministère (MEEDDAT, 2008) ou s'affranchissent de ces préconisations pour adapter la technique photographique en fonction des paysages questionnés. Apparaît alors un vivier expérimental qui interroge les méthodes de prises de vue, les types de paysage photographié et les méthodes d'exploitation. En définitive, sur les 19 itinéraires de l'OPNP, 8 semblent être essoufflés et 3 sont en cours de construction mais de manière irrégulière. Les 8 autres sont effectifs car les institutions locales se sont organisées en interne pour faire perdurer la démarche suite au désengagement de l'État. Aujourd'hui, le Bureau des paysages tente de revaloriser ce fonds photographique ainsi constitué mais il n'a pas les moyens de soutenir les OPP locaux.

Le partage d'expériences, de questionnements et de compétences dans le cas des OPP locaux s'effectuent alors à un niveau plus local grâce à la constitution de réseaux d'acteurs nécessaires pour développer des politiques paysagères. C'est également grâce à ces échanges que la démarche OPP se diffuse. Reste en suspens la question de l'exploitation des séries photographiques OPP. En effet, plusieurs méthodes ont été expérimentées pour analyser les dynamiques paysagères à partir des séries OPP néanmoins aucune méthode commune est stabilisée. La mise en place de cette dernière permettrait d'une part de faciliter l'exploitation du fonds OPP par les institutions porteuses et d'autre part d'étudier les dynamiques paysagères sur plusieurs corpus OPP. Dans le même sens, la création d'une base de données est nécessaire pour archiver et informer les séries photographiques OPP. Faute de moyens, de compétences et de temps, les institutions locales archivent les séries photographiques sans forcément intégrer de manière systématique les données et métadonnées qui contextualisent les prises de vue et qui sont essentielles pour les reconductions futures.

Il est couramment dit que les OPP ont « d'indiscutables qualités didactiques pour alimenter le débat sur l'encadrement de l'évolution du territoire » (Donadieu, 2000, p. 37). Peu d'études interrogent le véritable rôle des OPP pour « faire parler » les acteurs du territoire : Les séries photographiques permettent-elles de faire émerger les représentations individuelles et sociales sur les dynamiques paysagères et dans quelle mesure ? Les méthodes de prise de vue influencent-elles sur les représentations ? Certaines typologies de paysages ou dynamiques sont-elles plus probantes à la discussion que d'autres ? Ce travail est essentiel pour enrichir les connaissances sur les dynamiques paysagères et pour cerner l'apport et les limites des séries photographiques dans les démarches participatives.

Depuis peu, les OPP sont le support d'animation locale afin de mobiliser les acteurs du territoire. En effet, le quart des institutions locales impliquent élus locaux, habitants et/ou professionnels du paysage dans la conception de l'outil ou dans l'activation des séries photographiques OPP. Pour appréhender les apports et limites des OPP à faire corps avec les projets de territoire, la réception du corpus iconographique doit être évaluée. L'ensemble de ces questions sont le noyau des parties 3 et 4.



Expérimentations

**Exploitation des
séries photographiques
OPP**

Introduction

Expérimentations

Exploitation des séries photographiques OPP

« On marchait sur les rochers avec mon frère et il y a, à un endroit, sur un rocher un œil gravé. [...] On se baladait beaucoup sur ces rochers, ils sont hyper plats. Pour l'escalade, quand t'es gamin, c'est génial ! Pour la pêche c'est zéro, tu ne trouves pas de crevettes ici. La baignade c'est naze aussi, tu es très vite dans les profondeurs, et donc il fait vite froid. ». Delphine, 33 ans, Saint-Brieuc

« Finalement votre truc, il est fait par les écolo comme moi, des vieux attardés, parce qu'il part sur un peu de bocage puis rapidement, on arrive sur l'élevage hors sol, le mitage et puis après on arrive sur les conséquences de l'élevage intensif, du remembrement ». Élu local de Chavagne, 57 ans, Chavagne

Les OPP au carrefour des méthodes. Les deux parties précédentes apportent des éclairages sur le contenu (les séries photographiques OPP) et le contenant (la démarche) des Observatoires Photographiques du Paysage. Le cadre théorique et l'état de l'art ont mis en évidence une question qui reste en suspens : Dans quelle mesure les OPP permettent-ils d'analyser les dynamiques paysagères et les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire ?

Les institutions porteuses pilotent les Observatoires selon leurs propres objectifs et suivant les caractéristiques de leur territoire. Après leur investissement dans la conception de l'outil et la constitution en continu du corpus, elles peinent à analyser celui-ci. Ici, nous cherchons à développer des méthodes d'exploitation qui pourraient s'adapter à l'ensemble des objectifs des institutions porteuses et à plusieurs corpus OPP. Cette partie 3. *Expérimentations* a pour but de comparer et d'entrecroiser les résultats de différentes méthodes d'exploitation des séries photographiques OPP pour élaborer des préconisations opérationnelles argumentées dans la partie 4. Perspectives.

Le chapitre 7 expose le terrain breton et justifie les choix des séries photographiques OPP utilisées dans le cadre des expérimentations. Les différentes méthodes menées à partir du

corpus choisis sont ensuite présentés ; ceci pour montrer aussi en quoi elles sont généralisables et adaptables à des corpus hors Bretagne. Par ailleurs, le chapitre méthodologique est l'occasion de proposer un retour réflexif sur les méthodes employées et sur la notion de terrain.

Le chapitre 8 met en lumière la méthode descriptive et synthétique qui permet d'extraire le contenu visuel des séries photographiques OPP. La première phase de description apporte des informations fines concernant les éléments de paysages et les changements qui les affectent et la seconde phase les synthétise. Ce travail facilite la mise en dialogue avec d'autres séries photographiques OPP et d'autres Observatoires.

En complément de cette méthode, les chapitres 9 et 10 s'intéressent à analyser le discours des acteurs du territoire relatif aux séries photographiques OPP. Il s'agit, à partir d'entretiens semi-directifs menés auprès des élus locaux, des habitants et des professionnels du paysage, d'appréhender les potentiels des Observatoires à faire émerger les représentations individuelles et sociales sur les paysages.

Chapitre 7. Corpus, méthodes plurielles et terrain : une recherche engagée dans la politique régionale sur le paysage

L'une des difficultés principales des OPP est liée au manque de méthodes pour exploiter le fonds photographique. Afin de tester différentes méthodes d'exploitation et comprendre l'élaboration des résultats, la recherche s'est concentrée principalement sur le terrain breton. Avec huit Observatoires en cours de constitution, plus de 300 séries photographiques sont aujourd'hui disponibles sur cette région. Une pluralité de méthodes est mise en place pour cerner les potentialités des OPP dans la connaissance des dynamiques paysagères et dans l'émergence des représentations individuelles et sociales sur ces dernières. Le travail consiste aussi à évaluer les qualités des Observatoires à intégrer les documents de planification et de connaissance et à être un outil de médiation paysagère. Pour ce faire, plusieurs terrains ont été sélectionnés engageant le chercheur dans des postures variées.

Les résultats engendrés par ces méthodes alimentent les réflexions sur les apports et les limites des Observatoires dans la gouvernance territoriale. Cet état d'avancement participe pleinement à la conception de la POPP-Breizh, plateforme informatique des OPP de Bretagne co-construite par et pour les acteurs institutionnels puisque les méthodes dégagées dans le travail de thèse y sont implémentées. Par ce biais, la recherche est investie dans la politique régionale sur le paysage et plus encore elle contribue à des changements collectifs et individuels sur la question paysagère.

Dans un premier temps, les Observatoires bretons sont caractérisés : objectif de l'OPP, choix méthodologique en matière de séries photographiques OPP, actions de valorisation. Ce bilan est mis en perspective avec le contexte français afin de marquer la représentativité de l'échantillon à l'échelle nationale et justifie les choix réalisés en termes de méthodes (7.1).

Dans un second temps, les méthodes plurielles qui sont expérimentées sur le terrain breton sont explicitées. Elles correspondent à quatre objectifs qui s'apparient à différentes composantes du système paysager défini par ThéMA (2005). Le Tableau 12 et la Figure 59 corrélient les objectifs, les composantes paysagères concernées et les méthodes employées.

En réponse aux deux premiers objectifs – analyser les dynamiques paysagères et les représentations individuelles et sociales sur les paysages –, le contenu visuel des séries

photographiques OPP est exploité par l'expert au moyen d'une méthode descriptive et synthétique, et par les autres acteurs du territoire grâce à 39 entretiens semi-directif (7.2). Concernant l'objectif 3, une méthode qualitative a permis de comparer le contenu visuel de 206 séries photographiques OPP bretonnes avec quatre documents de planification et de connaissance afin de donner des clefs pour rénover la méthode de conception OPP en fonction des orientations politiques (7.3). Pour l'objectif 4, huit situations paysagères ont été testées auprès des acteurs du territoire pour définir des méthodes d'utilisation des séries photographiques OPP les plus adaptées dans un contexte de médiation paysagère. De plus, par une recherche-action à Ergué-Gabéric (Finistère), la démarche OPP est questionnée en tant que projet citoyen (7.4).

La recherche doctorale a pour finalité de comprendre les répercussions éventuelles des Observatoires dans la mise en connaissance des paysages, dans les actions individuelles et collectives et *a fortiori* sur la production des paysages. Ceci sera traité dans le chapitre 13 relatif à la POPP-Breizh. Pour conclure ce chapitre, nous discuterons des difficultés liées au terrain qui questionnent les postures du chercheur sur le terrain et le pouvoir des photographies dans la réalité sociale.

Composante paysagère étudiée		
Objectif n° - Chapitre(s) référent(s)	Objectif(s)	Méthode(s) employée(s)
Analyse des paysages visibles à partir des séries photographiques		
Objectif 1 - Chapitre 8	* Rendre accessible le contenu visuel de l'ensemble des séries photographiques OPP * Analyser les changements visibles dans les séries photographiques OPP	Méthode descriptive et synthétique
Analyse des représentations à partir des séries photographiques OPP		
Objectif 2 - Chapitres 9 et 10	Analyse des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire	Entretiens semi-directifs auprès des élus locaux, des habitants et des concepteurs et gestionnaires du paysage
Analyse des potentiels des OPP à contribuer à l'utilisation du paysage		
Objectif 3 - Chapitre 11	Analyse des potentiels des OPP à s'inscrire dans les documents territoriaux	Méthode qualitative comparant les séries photographiques OPP et les documents territoriaux bretons
Objectif 4 - Chapitre 12	Analyse des OPP à être un support de médiation paysagère	* Différentes situations paysagères expérimentées (entretiens individuels ou en groupe ; entretiens avec ou sans série photographiques OPP ; entretiens <i>in situ</i> ou <i>ex situ</i>) * Recherche-action avec et pour les habitants dans l'optique de fabriquer un OPP

Réalisation : C. Guittet, 2016

Tableau 12 : Objectifs des méthodes menées sur le terrain breton

Ce tableau est associé avec la Figure 59. Les méthodes employées durant la recherche doctorale se rattachent à différentes composantes du système paysager défini par ThéMA. Chaque méthode est élaborée en fonction d'un objectif.

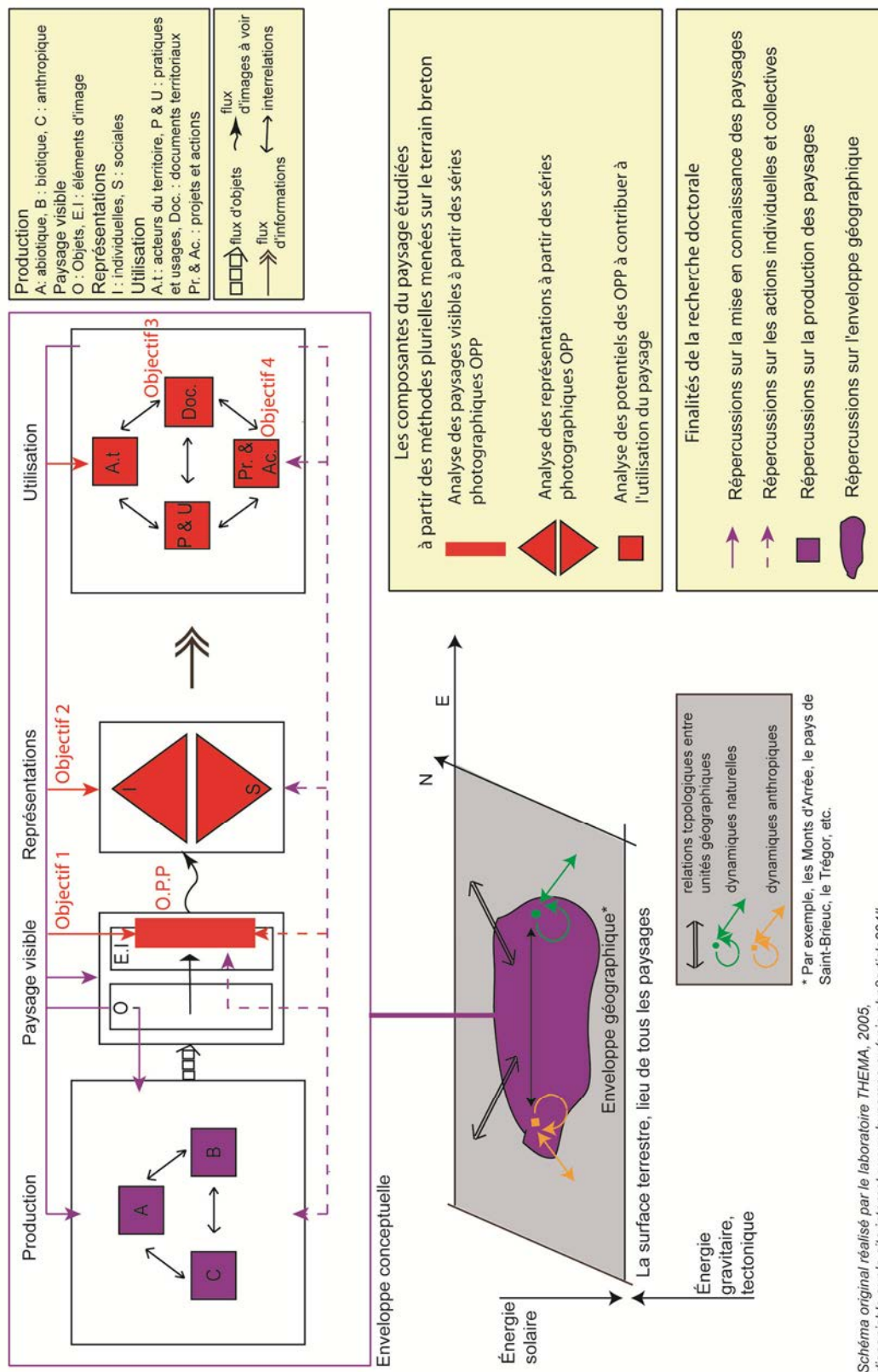


Figure 59 : Une étude de terrain questionnant différentes composantes paysagères du système paysager défini par ThéMA

Une partie des composantes du système paysager est étudiée à partir des séries photographiques OPP au moyen de méthodes plurielles. Chacune méthode répond à un objectif (cf. Tableau 12). Le travail doctoral a comme finalité d'appréhender les éventuelles répercussions des OPP dans le système paysager.

7.1. Le contexte local des OPP, un terrain représentatif des OPP en France

Les OPP en Bretagne ont émergé dans les années 1990 sous l'impulsion de l'État avec la mise en place de deux itinéraires de l'OPNP. À l'instar du contexte national, se sont développés depuis, des OPP locaux à l'initiative d'institutions aux objectifs et aux périmètres territoriaux variés. En 2016, huit OPP sont en cours de constitution et sept en projet. Cet essor est en partie dû aux dynamiques institutionnelles qui ont permis d'élaborer une synergie entre les acteurs participant aux politiques paysagères.

7.1.1. Les caractéristiques des OPP bretons

Mettre en évidence les caractéristiques des OPP bretons permet de comprendre en quoi la région Bretagne est un terrain expérimental opportun. Le Tableau 13 synthétise les objectifs actuels, les axes thématiques et les orientations méthodologiques de chaque OPP. Les structures locales sont présentées dans l'Annexe 1.

L'itinéraire 5 porté par le CAUE des Côtes d'Armor, créé en 1994, est le premier OPP de Bretagne et l'un des plus anciens au niveau national. Avec des 42 séries contemporaines annuelles, il constitue le corpus le plus abondant avec une vingtaine de reconductions par série. Thibaut Cuisset, photographe professionnel renommé, a participé à l'élaboration des points de vue initiaux et à deux reconductions. À partir de 1999, l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor se charge en interne de ce travail. Cet itinéraire a été conçu dans une vision culturaliste pour développer les connaissances sur le paysage dans l'optique de sensibiliser le public, un des rôles assignés au CAUE.

L'itinéraire 16 du PNR d'Armorique a été mis en place en 1997, avec la participation de Jean-Christophe Ballot, photographe professionnel également. Les 41 points de vue initiaux noir et blanc sont reconduits tous les quatre ans selon les moyens budgétaires du PNR d'Armorique et suivant les sommes allouées fluctuantes de l'État. Les séries photographiques OPP sont le porter à connaissance des dynamiques paysagères du Parc Naturel Régional (*Cf.* Chapitre 5). Le PNR du Golfe du Morbihan s'investit dans la conception de l'outil à partir de 2004. Comme explicité dans le chapitre 5, il émane de l'étude préalable du projet du Parc. Il a pour objectif de suivre les dynamiques paysagères et de sensibiliser les acteurs du Parc (professionnels, élus locaux et habitants) aux évolutions paysagères par le biais d'expositions participatives et de conférences.

Les autres OPP en Bretagne, plus récents, puisque développés à partir de 2011 sont réalisés dans le cadre de projets de planification ou d'aménagement. Le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc conçoit un OPP en lien avec les orientations du SCoT. Dans ce cadre, les axes thématiques correspondent aux besoins de l'évaluation du document de planification. L'OPP

est constitué de 45 séries contemporaines annuelles et 14 séries historiques qui sont reconduites de manière décennale.

Le service biodiversité de la DREAL Bretagne met en place en 2013 un OPP en lien avec la Trame Verte du SRCE. Dans le cadre de l'observatoire socio-économique et environnemental concernant le suivi de la LGV Bretagne-Pays-de-La-Loire, Eiffage Rail Express fabrique un Observatoire à partir de photographies panoramiques effectuées en 2003 par SNCF Réseau. Quant à l'OPP des prairies de Saint-Martin, il a pour objectif de suivre les friches urbaines du quartier rennais Saint-Martin, cet Observatoire a une dimension artistique puisqu'il est corrélé à une thèse de doctorat en esthétique¹⁸⁵.

L'OPP d'Érgué-Gabéric a été réalisé par une association d'habitants, l'association Arkae, dans l'optique de fabriquer une mémoire de la ville par et pour les habitants. Quatorze séries historiques ont été conçues en 2013, l'association en 2014 a souhaité continuer la démarche en constituant des séries contemporaines. Cependant la dynamique s'essoufflera. Ce cas d'étude est intéressant puisque l'OPP est à l'initiative des habitants et dépendant de leur investissement.

Depuis 2015, sept autres Observatoires sont en projet :

- Deux ont pour objectif de suivre les espaces naturels : l'OPP des ENS du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et l'OPP de la Réserve naturelle nationale des Sept-îles porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans les Côtes d'Armor ;
- Deux s'inscrivent dans un contexte d'Opération Grand Site : l'OPP des Caps Erquy-Fréhel porté par son Syndicat mixte (Côtes d'Armor) et l'OPP du Grand Site Gâves-Quiberon porté par son Syndicat mixte (Morbihan) ;
- L'OPP de Saint-Dégan propose le suivi de la diversité paysagère, il est porté par l'Écomusée de Saint Dégan ;
- L'OPP du port de Brest porté par le Conseil régional de Brest a pour but de suivre le projet de développement du port ;
- L'OPP de Rennes Métropole est associé au SCoT de Rennes Métropole.

¹⁸⁵ À ce propos, se référer aux sites internet suivants :

<http://www.carolinecieslik.com/OPP.html>

<http://www-iuem.univ-brest.fr/pops/projects/observatoire-d-ecologie-urbaine-de-rennes>

OPP	Objectifs actuels	Axes thématiques	- Date de création - Nb. de séries OPP - Pas de temps - Statut du photographe
Itinéraire 5 porté par le CAUE des Côtes d'Armor (OPNP)	Développer les connaissances sur le paysage et sensibiliser le public	Entrée de bourg, urbanisation du littoral, exploitation agricole, activité économique, centre-bourg	- 1994 - 42 séries contemporaines - Annuel - Photographe extérieur puis professionnel de l'institution
Itinéraire n°16 porté par le PNR d'Armorique (OPNP)	Porter à connaissance de la Charte du paysage et de l'architecture du PNRA et support d'entretien auprès des élus locaux des communes adhérentes du Parc	Évolution et typologie du bocage, démantèlement de la centrale nucléaire, entrée de bourg et signalisation, infrastructure routière, construction d'ouvrage d'art, implantation d'éoliennes, camping caravanning en Presqu'île de Crozon, Bâtiment agricole, Mesures Agro-environnementales	- 1997 - 41 séries contemporaines - Tous les 4 ans - Photographe extérieur
OPP porté par le PNR du Golfe du Morbihan	Suivi des dynamiques paysagères, sensibilisation des élus, outil d'animation et de participation	Les horizons, travailler dans le golfe, parcourir le golfe, le végétal, habiter le golfe, le patrimoine, cellule de veille, suivi des marais	- 2007 - 64 séries contemporaines - Annuel / tous les 15 minutes - Professionnel du service
OPP porté par le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc	Évaluation du SCOT et sensibilisation des élus	Infrastructure routière, pratique agricole; urbanisme, eau, construction, enjeux touristiques, vallée et bocage, superstructures, unité paysagère	- 2011 - 45 séries contemporaines et 14 séries historiques - Annuel pour les séries contemporaines / décennal pour les séries historiques - photographe extérieur puis professionnel du service
OPP de la Trame Verte porté par la DREAL Bretagne	Suivi des connexions pour l'évaluation du SRCE	Niveau de connexion régional (très fort, fort, faible, très faible)	- 2013 - 28 séries OPP - Annuel - Professionnel du service
OPP de la LGV Bretagne – Pays de la Loire porté par Eiffage Rail Express	Suivi des impacts paysagers dans le cadre de l'Observatoire socio-économique et environnemental	Le réseau de haies, les espaces agricoles, la LGV avec et sans aménagements paysagers, la mise en évidence des sites paysagers remarquables, l'évaluation des dépôts, les passages à grande faune	- 2013 jusqu'en 2022 - 80 séries contemporaines - Annuel - Professionnel de l'entreprise
OPP d'Érgué-Gabéric porté par l'association d'habitants Arkæ	Constitution d'une mémoire habitante	-	- 2013-2014 - 14 séries historiques - 100 ans - Professionnel de l'association
OPP des prairies Saint-Martin porté par la Zone d'atelier Armorique	Suivi des friches des prairies Saint Martin dans le cadre de l'OSUR, démarche artistique menée par la photographe et doctorante en esthétique Caroline Cieslik	-	-2013 - / - Saisonnier - photographe professionnelle privée

Réalisation : C. Guittet, 2016

Tableau 13 : Les caractéristiques des OPP en Bretagne

Ce tableau synthétise les caractéristiques des huit OPP qui sont opérationnels en Bretagne. On constate que chaque institution porteuse a des objectifs spécifiques et des choix méthodologiques particuliers correspondant à leurs besoins.

Outre la démarche de l'association d'Arkae et de l'Écomusée de Saint-Déjan, les OPP bretons deviennent des outils de suivi de projet dans les secteurs public et privé. Les choix méthodologiques varient d'un OPP à l'autre : couleur/noir et blanc, utilisation de la panoramique, séries historiques, intervalle de reconduction diversifié (de tous les quarts d'heure à tous les 10 ans). En général, les porteurs s'organisent en interne pour réaliser les reconductions photographiques, l'appel à un photographe extérieur est peu courant hormis dans le cadre de l'OPNP.

Dans le même sens, le périmètre spatial d'observation diffère selon les objectifs de l'institution porteuse allant du quartier (OPP des prairies Saint-Martin) à la ville (OPP de l'association Arkae), aux regroupements de communes (OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc, OPP du PNR du Golfe du Morbihan, etc.), à l'échelle départementale (OPP du CAUE des Côtes d'Armor, OPP des ENS d'Ille-et-Vilaine) jusqu'à l'échelle régionale (OPP de la Trame verte). La couverture du périmètre des OPP est quasi-régionale avec néanmoins des hiatus spatiaux dans le nord et le sud Finistère, la façade occidentale et le centre du Morbihan (*cf.* Carte 1). Des superpositions spatiales se dessinent :

- le périmètre de l'OPP de la Trame verte couvre le périmètre de l'ensemble des OPP ;
- le périmètre de l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc se superpose avec celui de l'itinéraire n°5 des Côtes d'Armor et celui des Caps Erquy-Fréhel.
- le périmètre des ENS d'Ille-et-Vilaine enveloppe les périmètres de l'OPP de la LGV Bretagne-Pays-de-la-Loire et de l'OPP Rennes Métropole, ces trois derniers couvrent le périmètre de l'OPP des prairies Saint-Martin.
- le périmètre de l'OPP de Saint-Déjan se recoupe avec celui du PNR du Golfe du Morbihan.

In fine, à terme, les différents territoires feront l'objet de nombreuses séries photographiques OPP aux thématiques paysagères variées et complémentaires.

7.1.2. La représentativité de l'échantillon à l'échelle nationale

Si l'on compare les caractéristiques des Observatoires en Bretagne avec celles qui ont été synthétisées dans le chapitre 6, on remarque que cet échantillon est assez représentatif du contexte national. La multiplication des OPP bretons correspond à la même période au niveau national (*cf.* Figure 45). Pareillement, les différents statuts des porteurs en Bretagne concordent avec ceux étudiés au niveau national, avec des porteurs à tous les échelons administratifs et avec des projets individuels (*cf.* Figure 46).

Il est constaté qu'au niveau local, six Observatoires sont en lien avec les politiques paysagères de protection, cas le plus probant dans le contexte national. Dans le même sens, les OPP bretons ont pour objectif de suivre des projets de territoire : suivi des grandes infrastructures de

transport, SCoT, suivi de friches, etc. (cf. Figure 48). En termes de dynamiques paysagères étudiées (cf. Figure 49 comparée à la Figure 60), les orientations en Bretagne s'apparentent également à la synthèse nationale avec un intérêt pour les dynamiques agricoles, les dynamiques liées aux infrastructures de transport, au paysage urbain. Notons une différence : le paysage périurbain ne fait pas l'objet de suivi en Bretagne.

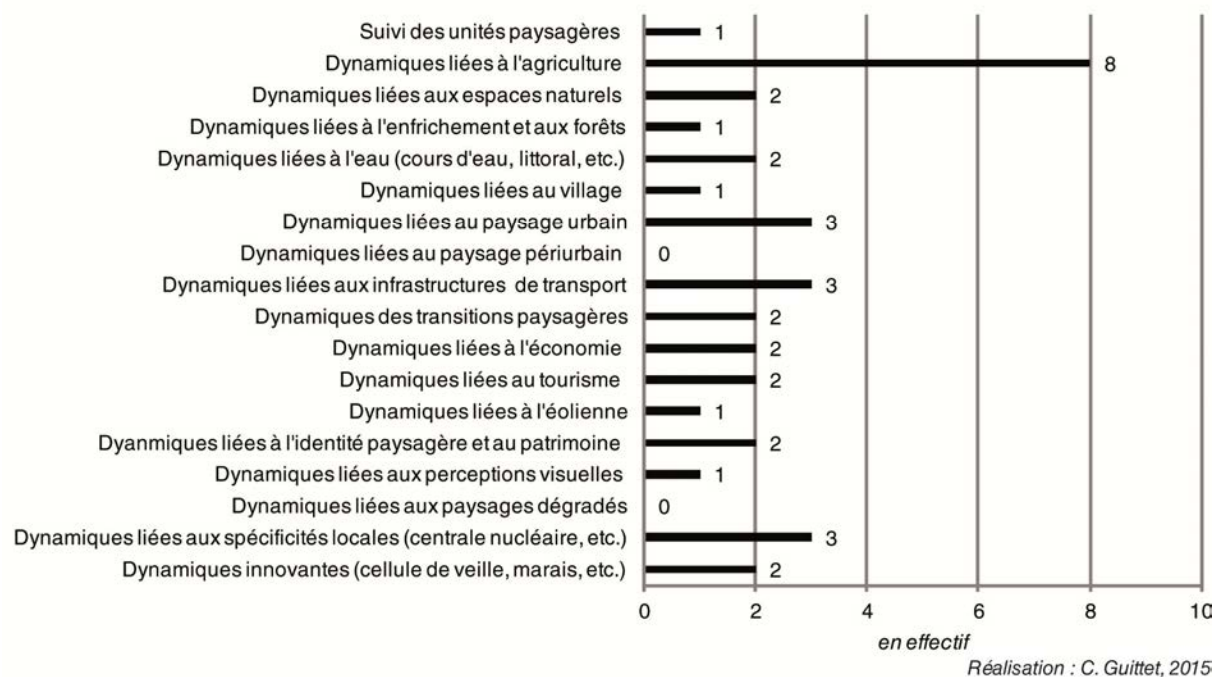


Figure 60 : Les différentes dynamiques étudiées par les porteurs OPP bretons (en effectif)

Ce graphique a été élaboré à partir des OPP qui sont opérationnels. Si l'on compare avec la Figure 49, les dynamiques étudiées au niveau de la Bretagne sont représentatives de celles étudiées au niveau national. L'agriculture est la thématique la plus suivie.

Concernant la communication, les porteurs OPP proposent les mêmes actions que dans la synthèse nationale avec des expositions, la présentation de certaines séries photographiques lors de conférences, la présentation de la démarche sur le site internet de l'institution, etc. (cf. Annexe 4). Des actions de participation sont également mises en œuvre principalement sous forme d'expositions. Pour exemple, en 1999, le CAUE des Côtes d'Armor organise l'exposition nommée *Évolution et mémoire des paysages costarmoricaïns* qui est composée de couples photographiques historiques. Chacun était invité à laisser un commentaire sur le paysage avant/après (CAUE des Côtes d'Armor, 2001). De même, en 2004, le PNR du Golfe du Morbihan invite les habitants à re-photographier une photographie ancienne, les couples photographiques seront exposés dans le cadre de l'exposition « *Regards croisés* » *les paysages du golfe vus par les habitants*. Cette présentation préfigure la fabrique de l'OPP.

Toutefois, une démarche participative se détache du contexte national, en effet la démarche habitante de l'association Arkæ est singulière puisqu'à ce jour, aucun Observatoire n'est issu d'une initiative proprement habitante. Elle est cependant similaire à certains cas étudiés à l'international comme le projet *Hidden Glasgow* (cf. Chapitre 6).

La comparaison des OPP bretons avec la synthèse effectuée à l'échelle nationale montre bien que la région Bretagne est un terrain d'étude privilégié pour analyser les apports et les limites des OPP de manière générique car il est représentatif de l'ensemble des caractéristiques des Observatoires en France. Le contexte régional et le contexte local de chaque OPP breton étant présenté, il convient d'explicitier les choix effectués en matière de méthodes pour questionner le contenant et le contenu des OPP.

7.2. Exploitation des séries photographiques OPP par le regard hybride des acteurs du territoire

Le travail descriptif et réflexif des méthodes est essentiel puisque chaque méthode employée dans le cadre d'une recherche légitime les résultats et permet de les interpréter en considérant les biais. Nous allons nous intéresser à explicitier les deux méthodes permettant d'exploiter le contenu visuel des séries photographiques des OPP. Premièrement, la méthode descriptive et synthétique conduite par l'expert propose d'extraire les dynamiques paysagères *via* une lecture minutieuse des séries photographiques OPP. Deuxièmement, la mise en place d'entretiens individuels semi-directifs auprès des acteurs du territoire apporte une lecture différenciée du contenu visuel des séries photographiques OPP.

7.2.1. Analyse du fonds OPP par l'expert *via* la méthode descriptive et synthétique : les prémices méthodologiques de la POPP-Breizh

Nous avons mis en lumière dans le chapitre 6 les différentes expérimentations qui ont déjà été menées pour analyser le contenu des séries photographiques OPP (approche qualitative diachronique, quantification des dynamiques paysagères à partir des éléments de paysage, quantification de la surface des éléments paysagers, quantification de la surface des éléments paysagers reportée sur une carte). Cet exposé a montré la complémentarité des méthodes qui qualifient le contenu visuel et des méthodes qui le synthétisent par une quantification pour extraire les changements paysagers. De plus, nous avons insisté sur le fait que la photographie n'est qu'un fragment de paysage, toute analyse des dynamiques paysagères à partir des séries photographiques OPP doit être contextualisée *via* des documents connexes et des visites de terrain.

En réponse à ces préconisations, avec l'appui d'un thésaurus, la méthode descriptive et synthétique a été conçue au regard de sa facilité à être reproductible. Une démonstration est réalisée à partir de la série photographique 42 de la place de l'église de Gausson issue de l'itinéraire 5 du CAUE des Côtes d'Armor car elle est composée d'un nombre important de photographies (13) et présente des changements visibles probants. Ce travail exposé dans le chapitre 8 a pour objectif de cerner les apports et les limites de cette méthode dans l'exploitation d'une série photographique OPP mais aussi dans l'exploitation de séries photographiques provenant de plusieurs Observatoires.

Cette méthode est un enjeu notoire puisqu'elle est implémentée dans la POPP-Breizh. Cette dernière est conçue dans l'optique de simplifier l'exploitation des séries photographiques OPP par les porteurs OPP adhérents à celle-ci, par le grand public et par tout autre organisme souhaitant observer telle dynamique à telle échelle. En l'absence de données complémentaires, l'analyse des dynamiques paysagères est réduite, par contre la méthode permet de « trouver », « voir » et « faire voir », ce qui est déjà beaucoup dans la masse du corpus. En effet, la mise en place de cette méthode commune dans le logiciel informatique de la POPP-Breizh facilite la recherche d'une série photographique OPP, de plusieurs séries photographiques d'un même Observatoire et de plusieurs Observatoires par son/leur contenu visuel.

L'exploitation du contenu visuel OPP est effectuée par l'expert, moi-même dans le cas précis. Elle est également menée par les acteurs du territoire au moyen d'entretiens semi-directifs.

7.2.2. Les entretiens de recherche individuels à partir du fonds OPP

Les entretiens de recherche – « autrement dit des données discursives destinées à l'analyse, provoquées et recueillies par un chercheur » (Duchesne & Haegel, 2004, p. 42) – ont pour but de questionner la capacité des séries photographiques à faire émerger les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire face aux dynamiques paysagères et plus largement face aux paysages.

L'analyse des discours récoltés a pour objectif d'interroger et de développer le rapport dialectique discours/série photographique OPP. Il s'agit de questionner les OPP en tant qu'objet intermédiaire (Vinck, 2009) pour : (i) enrichir la connaissance paysagère, (ii) lors d'actions de médiation paysagère. Il s'agit alors de valider l'imagibilité des changements paysagers à partir des séries photographiques OPP : dans quelle mesure les changements paysagers mais aussi les dynamiques paysagères sont-elles visibles, lisibles et interprétables *via* l'activation mutuelle de l'imagerie iconique et de l'imagerie mentale ? (*cf.* Chapitre 1)

Les enquêtes sociales sont donc basées sur les séries photographiques. Trois catégories d'acteurs sont interrogées : les élus locaux, les concepteurs et gestionnaires du paysage et les habitants. Ces trois groupes sont amenés à participer à des diagnostics paysagers et à des démarches de médiation paysagère. Il est émis comme hypothèse que suivant le statut de l'enquêté, selon le regard initié, informé ou formé, le discours sur les changements et dynamiques paysagères fera référence à des valeurs différentes (*cf.* Chapitre 1). Pour cela, l'échantillon théorique regroupe une hétérogénéité en termes de catégorie socioprofessionnelle, d'âge et de genre. De plus, la variable du paysage vécu est également traitée : il s'agit d'analyser les discours relatifs à la série photographique OPP selon si elle représente ou non au paysage vécu de l'enquêté. Cette variable questionne le rôle des Observatoires dans l'émergence des représentations face aux paysages quotidiens et face aux paysages non reconnus.

Après avoir identifié l'échantillon des enquêtés, il a fallu sélectionner des terrains d'études non seulement en fonction des caractéristiques socio-spatiales d'un territoire mais surtout en fonction du corpus photographique breton. Au total plus de 328 séries photographiques dont 24 séries historiques sont disponibles sur la région. Plus de 328 fragments de paysage et donc plus de 328 terrains peuvent potentiellement être étudiés. Dans un premier temps, l'ensemble des OPP où la démarche a débuté en 2013 sont exclus de la sélection car les séries photographiques sont constituées de très peu de photographies. Dans le même sens, malgré un lancement à partir de 1997, l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique est peu favorable à l'exploitation des données : les photographies sont reconduites tous les quatre ans, chaque série est donc composée uniquement de quatre photographies et elles sont en noir et blanc impliquant une réduction de l'information paysagère. Au final, les enquêtes sociales prennent appui sur deux corpus OPP qui se superposent spatialement :

- l'itinéraire 5 du CAUE des Côtes d'Armor à l'échelle départementale : il composé de 42 séries contemporaines, est le plus ancien en Bretagne comme nous l'avons déjà évoqué avec une reconduction annuelle depuis 22 ans. Dans le recueil photographique, ce sont les séries photographiques OPP 42 à 83¹⁸⁶.
- l'Observatoire du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc : il recouvre 64 communes des Côtes d'Armor. celui-ci a une approche historique avec 14 reconductions de cartes postales du début du XX^e siècle. Ce choix permet une confrontation temporelle des dynamiques paysagères. Dans le recueil photographique, ce sont les séries photographiques 84 à 97.

Le corpus de 56 séries photographiques étant sélectionné, des techniques d'enquêtes ont été élaborées au regard des hypothèses. Afin de mettre en lumière ce que provoque le fonds iconographique auprès des acteurs du territoire, des guides d'entretien sont construits pour réaliser des entretiens individuels semi-directifs. Au total, trois guides sont façonnés pour chaque profil d'acteurs. Ils prennent appui sur un catalogue photographique constitué des séries photographiques OPP choisies en amont. Ce type d'entretien a un degré de directivité mesuré où « l'interviewer oriente la personne qui parle vers certains sujets et il lui laisse ensuite toute liberté de s'exprimer » (Fenneteau, 2002, p. 10). Les guides sont donc un support lors des entretiens semi-directifs, les questions et les thématiques abordées sont adaptées à l'individu interviewé (*cf.* Annexe 6).

Chaque acteur choisit une, deux ou trois séries photographiques (et plus selon les individus) et les discute avec comme consigne :

- de justifier le choix de chaque série photographique ;

¹⁸⁶ Lors de ces entretiens semi-directifs, les dernières reconductions photographiques disponibles dataient de 2009. Par économie, le recueil photographique expose le point de vue initial et la reconduction de 2009.

- de décrire la série photographique ;
- d'imaginer le paysage photographié dans 50 ans ;
- d'énoncer d'autres problématiques paysagères à photographier.

Il est également demandé aux acteurs du territoire de qualifier une des séries photographiques par cinq mots-clefs. Ceci permet d'enrichir le vocabulaire relatif au paysage. Dans le même sens, le thésaurus conçu pour la méthode descriptive et synthétique est testé afin de le nourrir de nouveaux termes en lien avec les séries photographiques OPP et afin qu'il soit évalué par les acteurs du territoire.

D'autres thématiques sont abordées selon le profil d'acteurs. Pour exemple, auprès des élus locaux, les problématiques paysagères de la commune, l'intérêt d'un éventuel Observatoire sur la commune, la technicité des OPP permettent d'une part de sensibiliser les élus à la question paysagère et d'autre part de réfléchir au renouvellement de la méthode OPP. Pour les professionnels du paysage, le discours est axé sur les problématiques paysagères traitées par la profession, sur les représentations paysagères utilisées et sur la technicité des Observatoires. Il s'agit d'appréhender les rôles potentiels des OPP selon les professions du paysage.

Dans le cadre de ces entretiens semi-directifs, des situations paysagères sont imaginées à partir du lieu de vie des enquêtés, elles sont traitées dans le point 7.4.

Le contenu visuel des séries photographiques utilisées dans le catalogue photographique et les profils sociologiques sont analysés dans le chapitre 9. De plus, une pré-analyse des discours récoltés met en lumière une méthode d'analyse permettant de corréler l'imagerie iconique et l'imagerie mentale des acteurs du territoire. Le chapitre 10 explicite les résultats.

Une fois les résultats analysés, une présentation du travail de thèse corrélée à une exposition au CAUE des Côtes d'Armor valorisant les Observatoires et les entretiens de recherche a été l'occasion :

- de promouvoir les OPP *via* l'activation des séries photographiques auprès du grand public ;
- de transmettre aux enquêtés les différents résultats des entretiens de recherche ;
- d'insérer la recherche dans la réalité sociale.

Ce point est développé dans le chapitre 12.

Les méthodes d'exploitation – méthode descriptive et synthétique afin d'analyser le contenu visuel des OPP et entretiens semi-directifs afin d'analyser les représentations individuelles et sociales à partir du contenu visuel des OPP – apportent des clefs de lecture sur l'apport des Observatoires dans la mise en connaissance des paysages. De surcroît, les résultats soulèvent des questionnements d'ordre méthodologique sur la conception des OPP. D'autres méthodes

ont été construites et notamment, la méthode qualitative comparant les documents territoriaux et les OPP dans une optique d'élaborer des préconisations quant au montage d'un Observatoire.

7.3. Méthode qualitative mettant en comparaison les OPP bretons et les documents territoriaux bretons

Les OPP sont considérés comme des outils en appui à la gouvernance territoriale pour orienter les décisions publiques en matière de projets de territoire en prenant en considération les dynamiques paysagères. Les Observatoires n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation en lien avec les documents de connaissance et de planification. Le chapitre 5 était destiné à identifier et comprendre le langage des représentations paysagères dans les documents territoriaux. Ce travail a permis de cerner les potentiels des séries photographiques OPP à apporter des visuels cohérents sur les dynamiques paysagères et à être un support pour expliciter les représentations sociales sur le paysage. Cette étude, néanmoins, n'a pas proposée une évaluation de fond concernant les corrélations actuelles et potentielles des OPP avec les lignes directrices des documents territoriaux. La méthode, ici, a pour objet de mettre en comparaison le contenu visuel des Observatoires avec le contenu des documents territoriaux. Les résultats de l'analyse ont pour but d'offrir des clefs méthodologiques aux institutions pour élaborer un diagnostic préalable au développement d'un Observatoire ou à sa ré-orientation.

7.3.1. Le suivi des caractéristiques paysagères

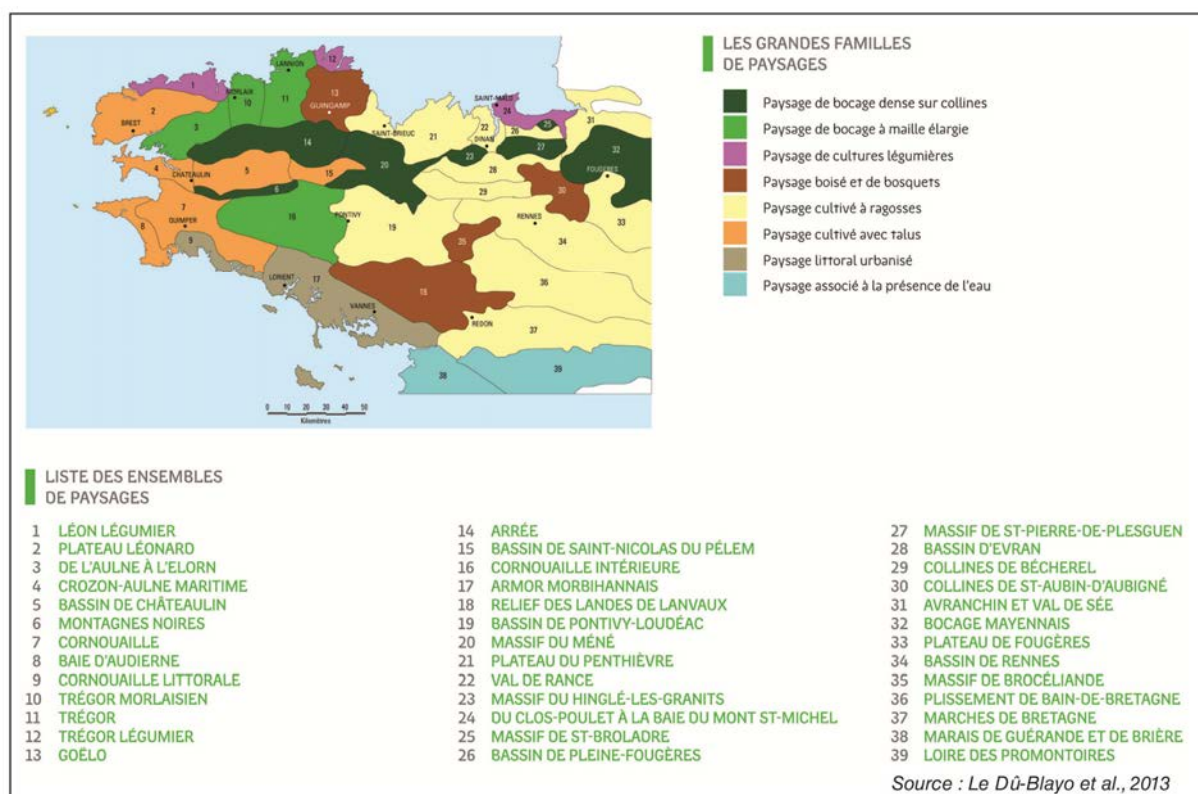
Il s'agit de mesurer la pertinence des OPP pour caractériser les paysages. Il a été émis comme hypothèse dans le chapitre 2 que le contenu visuel peut synthétiser les traits saillants de tel ou tel paysage. Afin de confirmer ou d'infirmer cela, une méthode qualitative comparative a été mise en place pour comparer le contenu visuel des séries photographiques des OPP bretons avec les ensembles paysagers de Bretagne. Ces derniers sont la référence paysagère en Bretagne car la région n'est pas encore totalement couverte par les Atlas de paysages ; le département des Côtes d'Armor en étant dépourvu. Ainsi, les unités paysagères bretonnes ne sont pas toutes identifiées à ce jour.

Les ensembles paysagers ont été définis par le biais d'un travail de terrain et de télédétection, ils ont été ensuite validés en octobre 2010 par le Comité régional du paysage composé de représentants de l'État, de représentants régionaux, de collectivités territoriales, d'experts, etc. (Bourget, 2011 ; Le Dû-Blayo, 2013). Au total, 39 ensembles paysagers ont été identifiés à l'échelle de la Bretagne (*cf.* Carte 11). Chacun d'entre eux fait l'objet d'une description textuelle le caractérisant.

Pour corrélérer les séries photographiques OPP avec ces ensembles paysagers, les quatre OPP les plus anciens ont été choisis puisque leur démarche est solidifiée : l'itinéraire 5 du CAUE des

Côtes d'Armor, l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique, l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan et l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc, avec 209 séries photographiques OPP. *Via* un logiciel SIG, le lieu de prise de vue de chaque série photographique OPP a été géolocalisé en correspondance avec le périmètre de l'ensemble de paysage auquel il appartient. Par la suite, les critères descriptifs de l'ensemble paysager sont inventoriés et mis en regard par rapport au contenu visuel de la série photographique OPP. Si au moins trois critères paysagers sont représentés dans la série photographique, cette dernière est considérée comme effectivement représentative de l'ensemble paysage.

Précisons, ces Observatoires n'ont pas été conçus en fonction des ensembles paysagers. L'objectif est de donner à voir les propriétés des séries photographiques OPP qui sont les plus à même de synthétiser les caractéristiques d'un ensemble paysager (ou d'une unité paysagère).



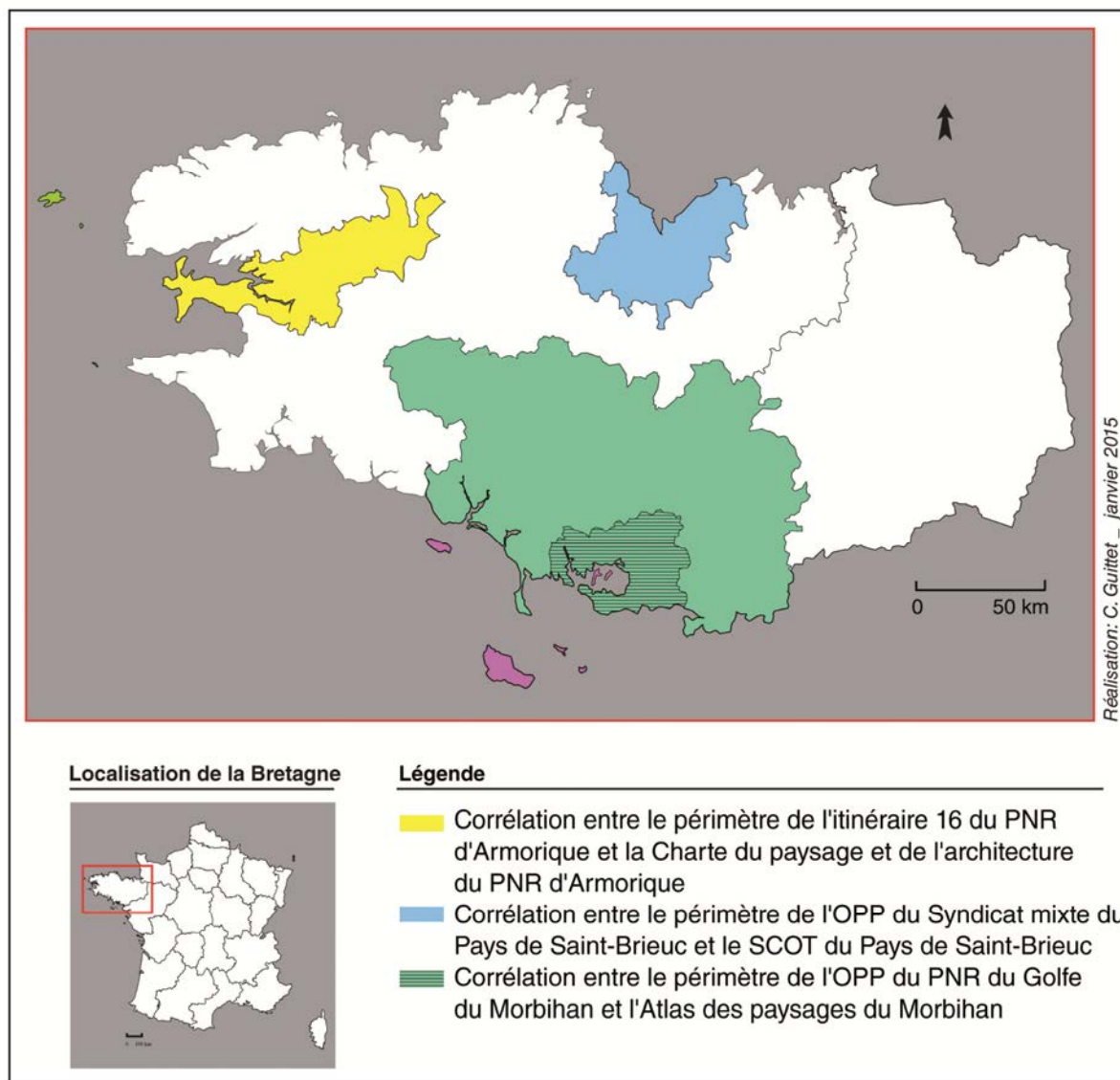
Carte 11 : Les ensembles de paysages en Bretagne

Cette carte présente les 39 ensembles paysagers en Bretagne. Ces ensembles correspondent à des grandes familles de paysages.

7.3.2. Le suivi des projets de territoire

L'analyse des Observatoires bretons a également été effectuée à partir des documents de planification et de connaissance. Ce travail a pour objectif de montrer les potentialités des Observatoires à suivre les projets de territoire selon les directives de la gouvernance territoriale. Le choix réalisé en termes de corpus se rapproche de celui opéré dans le chapitre 5. En effet, le corpus doit être suffisamment ancien pour étudier des séries photographiques OPP composées de plus de deux photographies et il doit correspondre spatialement à un document territorial.

Comme l'expose la Carte 12, l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique est étudié au regard de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc au regard du SCoT du Pays de Saint-Brieuc et l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan au regard de l'Atlas des paysages du Morbihan.



Carte 12 : Corrélation entre le périmètre des OPP et celui des documents territoriaux (Bretagne)

Pour évaluer les potentialités des OPP au regard des enjeux des documents territoriaux, trois OPP ont été sélectionnés car leur périmètre respectif correspond à un document de planification ou de connaissance.

L'analyse se constitue de deux étapes :

1. Les enjeux paysagers issus des documents de connaissance et les orientations territoriales émises dans le SCoT du Pays de Saint-Brieuc ont été inventoriés.
2. Le contenu visuel de chaque série photographique OPP correspondant au périmètre du document a été confronté à l'inventaire établi afin de savoir si la série photographique OPP en question répond aux préoccupations politiques.

La synthèse conçue pour chaque document met en avant les thématiques couvertes et non couvertes par des séries photographiques OPP. Cette méthode de diagnostic montre alors l'intérêt des OPP dans les politiques publiques. Elle permet aussi de façonner des Observatoires en lien étroit avec les perspectives territoriales. Les résultats sont présentés dans le chapitre 11.

In fine, ce travail nourrit les réflexions sur la conception et la réorientation des OPP. Un Observatoire ne répond pas uniquement aux besoins des politiques publiques de manière opérationnel, il peut être aussi un outil intermédiaire pour susciter des interactions sociales.

7.4. Mise en comparaison de situations paysagères pour définir les conditions d'utilisation du fonds OPP dans les actions de médiation paysagère

Différentes situations paysagères ont été imaginées dans la recherche doctorale. Il s'agit de comprendre, entre autres, comment et dans quelles conditions les séries photographiques OPP peuvent susciter des interactions sociales. Certaines situations paysagères devaient être reproduites à plusieurs reprises. Cependant au vu des difficultés à les mettre en œuvre, elles ont été menées que peu de fois. Ces tests méthodologiques ont pour objectif d'offrir des pistes de réflexion quant à l'utilisation des Observatoires dans les actions de médiation. Par ailleurs, la recherche-action menée à Érgué-Gabéric permet de discuter de la démarche OPP en tant que projet porté par les habitants.

7.4.1. Des entretiens individuels *in situ/ex situ*, avec ou sans série photographique

Lors des entretiens semi-directifs avec les acteurs du territoire, différentes situations paysagères ont été pensées (*cf.* Figure 61). Si une série photographique OPP est localisée dans la commune de l'interviewé, deux situations peuvent être envisagées :

* L'enquêteur évoque le lieu photographié à l'enquêté sans présenter la série photographique soit de manière *ex situ* et sans *visu*. Nous supposons que l'enquêté va faire appel à sa mémoire à long terme¹⁸⁷ pour décrire le lieu, son évolution, pour relater ses souvenirs en rapport avec celui-ci. Cette situation a pour objectif de comprendre l'impact d'une série photographique OPP dans l'émergence des représentations individuelles et sociales en comparaison avec la mémoire à

187 En psychologie cognitive, trois systèmes de mémoire traitent l'information : le premier est le registre d'informations sensorielles : « Il s'agit d'un stockage temporaire de l'information lorsqu'elle entre dans le système cognitif. L'information traverse la mémoire sensorielle où elle reste pendant une très courte période » (Lemaire, 2005, p.42). Le second système est appelé la mémoire à court terme (MCT) : « il s'agit d'une instance cognitive où parviennent les informations après avoir traversé les registres d'informations sensorielles. L'information est stockée provisoirement en MCT, là aussi pendant une faible durée (30 secondes). L'information est soit traitée, soit oubliée. » (*ibid.*, p.43) Le dernier système dit la mémoire à long terme (MLT) est celui qui nous intéresse dans la cadre de la recherche : « Après avoir stocké provisoirement en MCT, l'information est soit oubliée, soit transférée en MLT où elle peut rester ou être effacée » (*idem*).

long terme. Aussi, ce travail de mémoire permet de cerner ce que les individus retiennent de l'information paysagère au quotidien.

* La première situation peut être couplée avec une visite sur le lieu de prise de vue. L'enquêté, après avoir discuté du paysage *ex situ*, est invité à faire une lecture du paysage *in situ* en lien avec le même lieu photographié. Ceci a pour but de confronter les apports de la lecture photographique et ceux de la lecture *in situ*.

* Une fois, la situation *ex situ* et/ou la situation *in situ* réalisées, l'enquêteur propose à l'enquêté la série photographique de *visu*.

Les deux formes de situation imposent un certain nombre de contraintes pour être mises en œuvre. Pour la situation *ex situ*, le lieu photographié doit être suffisamment explicite pour être évoqué sans support. Pour exemple, un lieu-dit, un lieu fréquenté type « la promenade de Pléneuf-Val-André », « la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc » sont facilement identifiables sans visuel par l'enquêté. Cependant, un bon nombre de lieux photographiés dans les OPP sont difficilement repérables sans support visuel telle la vue de plusieurs parcelles depuis la route départementale 6 de Trédaniel. Quant à la situation *in situ*, elle implique que les volontaires soient suffisamment disponibles en termes de temps.

Les résultats des situations paysagères *ex situ*, sans *visu* et *in situ* sont présentés dans le chapitre 12. En parallèle des entretiens individuels, des entretiens de recherche collectifs ont été envisagés pour questionner les OPP en tant que support interactif entre les acteurs du territoire.

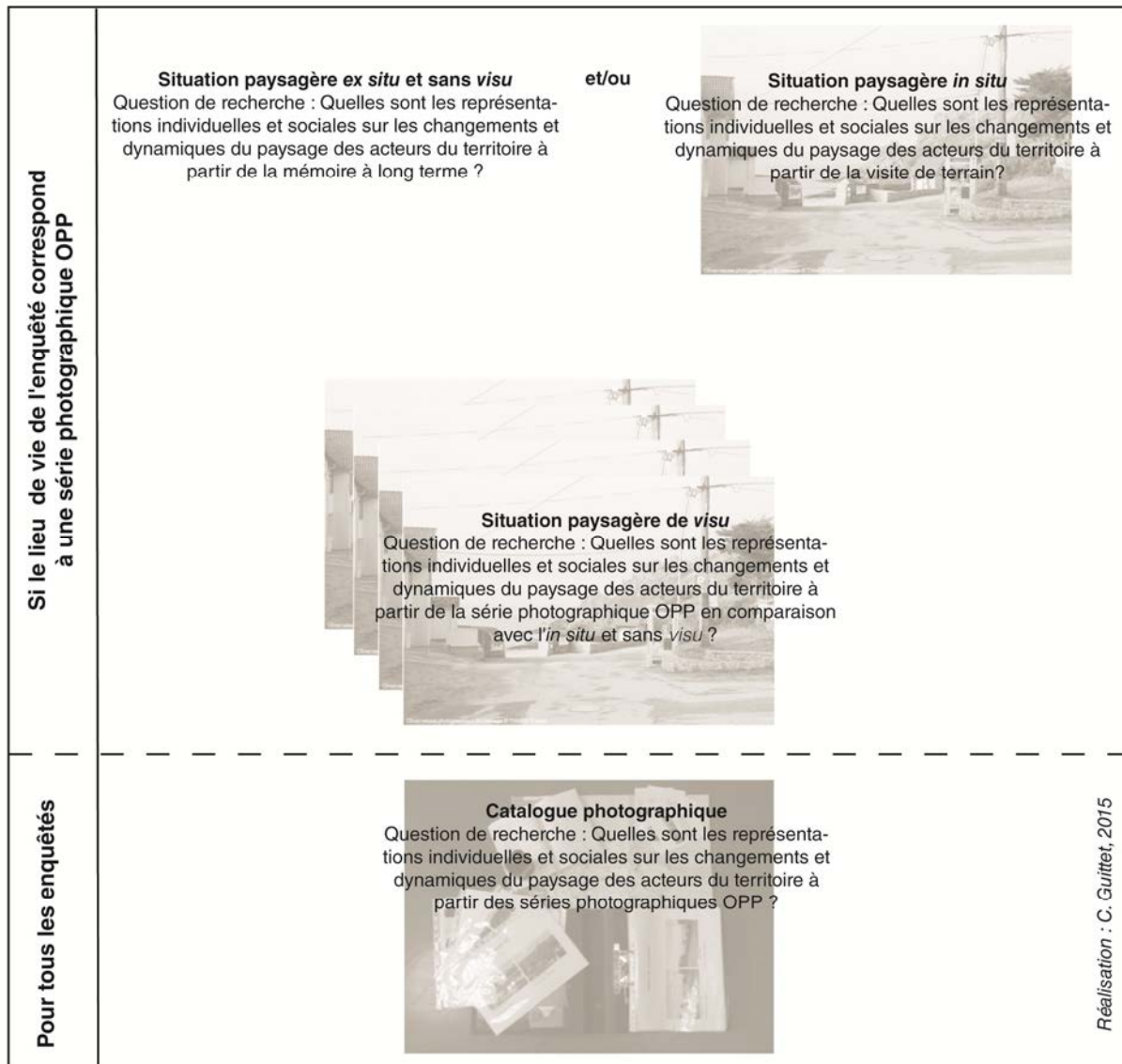


Figure 61 : Les situations paysagères imaginées durant les entretiens de recherche auprès des acteurs du territoire

Ce schéma synthétise les différentes situations paysagères imaginées lors des entretiens individuels auprès des acteurs du territoire. Il s'agit d'interroger l'impact des séries photographiques OPP par rapport à la mémoire à long terme et à la visite de terrain.

7.4.2. Les entretiens de recherche collectifs : provoquer des interactions sociales entre les acteurs du territoire

En complément de la conduite des entretiens individuels, des entretiens dits collectifs ont été expérimentés. Ces derniers « mettent en scène plus de deux personnes. La relation sociale qui les caractérise ne se réduit pas au rapport enquêteur/enquêté et suppose une prise en compte des interactions sociales qui se jouent dans le cadre collectif de la discussion » (Duchesne & Haegel, 2004, p. 42). Ces interactions sociales sont provoquées dans l'optique de révéler la diversité des représentations qui est plus ou moins conscientisée par certains acteurs du territoire et de saisir le paysage en tant qu'objet de négociation. Il convient tout d'abord de préciser quelques préconisations concernant l'organisation des entretiens de groupe à partir de

l'ouvrage *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif* par Sophie Duchesne et Florence Haegel (2004). Le groupe (entre 5 et 10 personnes) doit se caractériser par une homogénéité sociale afin d'encourager la prise de parole de chaque individu. Le lieu où se déroule la séance doit être neutre pour qu'il n'influence pas le groupe. Pour notre cas d'étude, les groupes devraient être constitués par une personne ressource ou une structure associative, qui sont en quelque sorte les agents recruteurs (responsable d'association ou acteur du territoire ayant participé à un entretien individuel). Ayant pris en compte ces recommandations, un protocole méthodologique en deux phases a été conçu au regard des choix des séries photographiques effectués lors des entretiens individuels, le voici (cf. Figure 62 et cf. Annexe 7 Annexe 7) :

Phase 1 : Après une présentation des objectifs de l'entretien, les enquêtés examinent trois séries photographiques OPP qui n'ont jamais été sélectionnées lors des entretiens individuels. Aucune directive particulière n'est dictée, il s'agit d'observer les réactions afin de comprendre pourquoi ces séries photographiques n'ont jamais été activées par les acteurs du territoire.

Phase 2 : a. Comme pour certains entretiens individuels, l'enquêteur convoque un paysage photographié sans donner de support visuel au groupe. Le groupe discute de ce lieu à partir de leurs souvenirs, de leurs sensations et de leurs expériences dans ce lieu.

b. Puis, à partir de la série photographique, chacun complète individuellement des post-it selon différentes thématiques (éléments de paysage observés, changements observés, causes de ces changements, etc.). La mise en commun de cet exercice engage une discussion sur les diverses représentations liées à l'évolution du paysage photographié façonnant alors un registre de références communes.

c. Sur le lieu de prise de vue, les participants complètent « un cahier de paysage » (cf. Annexe 7) afin de comparer les dynamiques paysagères suggérées dans le contenu visuel des séries photographiques OPP et les dynamiques paysagères remarquées dans le paysage *in situ*. De retour en salle, ils explicitent leur expérience et interrogent la relation série photographique/terrain dans la compréhension des dynamiques paysagères. La séance se conclut par une discussion prospective sur ce paysage. Le protocole s'effectue aussi de manière inversée : de la visite de terrain à la visualisation des séries photographiques.

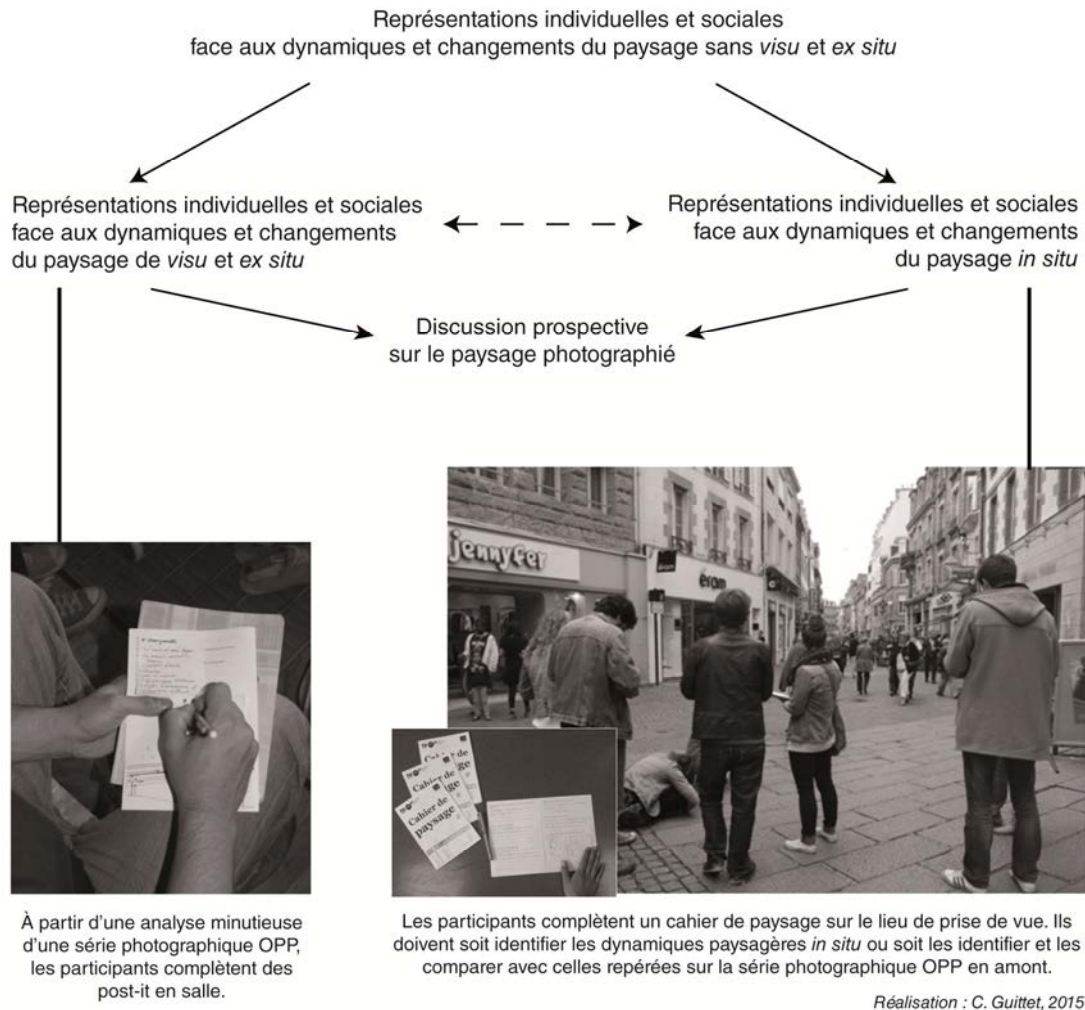


Figure 62 : Le déroulé théorique des entretiens dits collectifs

Ce schéma a pour objectif d'éclairer le déroulé des entretiens collectifs. La première phase consiste à interroger les participants à propos du lieu photographié mais sans support visuel. La deuxième phase repose sur l'analyse de la série photographique par chaque participant et/ou sur l'analyse du paysage *in situ*. La dernière phase a pour objectif d'interroger les enquêtés sur le devenir du paysage au regard des dynamiques identifiées durant l'entretien.

Le protocole méthodologique a posé un certain nombre de difficultés et n'a été réalisée qu'une fois. L'organisation d'un entretien collectif est lourde (gestion d'une salle proche du lieu de prise de vue, disponibilité des personnes, gestion du temps, etc.). Lors de l'entretien collectif, le chercheur a plusieurs tâches : l'animation, l'observation du groupe et la prise de notes partielle des interactions orales pour faciliter la retranscription. Ces entretiens comportent différents degrés de contenu à retranscrire et à interpréter : les discours écrits individuels (post-it, « cahier de paysage »), les discours oraux où chaque individu fait évoluer son discours en fonction du groupe et la proxémie de ces discours avec la série photographique commentée. De plus, ce travail a été mené durant la campagne municipale de 2013. Rares sont les associations qui ont voulu s'investir dans le recrutement du groupe. De même, les habitants sollicités pour constituer un groupe se sont désistés.

Face à ces complications d'ordre organisationnel et logistique, les entretiens collectifs auprès des élus locaux et des habitants ont été abandonnés. Cependant, trois autres entretiens collectifs ont été réalisés auprès de professionnels du paysage. Le protocole méthodologique a évolué afin de répondre à des questions plus précises en termes de recherche (cf. Annexe 8 Annexe 8). La démarche est la suivante :

Étape 1. Discussion sur des séries photographiques OPP

Trois séries photographiques sont présentées aux participants :

- une série photographique qui a été fréquemment sélectionnée lors des entretiens individuels (cf. série photographique OPP 86) ;
- une série photographique qui a souvent fait l'objet d'une interprétation biaisée (cf. série photographique OPP 61) ;
- une série photographique qui a rarement été sélectionnée lors des entretiens individuels (cf. série photographique OPP 56).

L'enquêteur a, ici, un rôle d'animateur pour provoquer et relancer les discussions. Il est aussi demandé aux professionnels du paysage de qualifier chaque série photographique OPP par des mots clés et de tester le thésaurus.

Étape 2. Discussion sur la technicité des OPP

Il s'agit de débattre du cadrage de certaines séries photographiques OPP (cadrage approprié à la thématique paysagère suivie, cadrage trop proche, etc.). Des photographies panoramiques et des photographies à 360°degrés ont été réalisées à partir des séries photographiques OPP 58, 61 et 69, elles sont présentées aux participants ; ceci ayant pour but de cerner les apports et les limites des photographies contextuelles.

Étape 3. Discussion sur les rôles des OPP

La dernière étape consiste à appréhender les rôles des OPP selon les professions du paysage : à quoi les OPP peuvent-ils servir dans la profession ? Y a-t-il d'autres problématiques paysagères à suivre ? Il est également discuté des compétences nécessaires pour photographier et re-photographier les paysages, de la contribution de l'artiste-photographe, du chargé de mission paysage ou encore des habitants.

Les trois étapes présentées permettent :

- de provoquer des interactions entre les acteurs du territoire à partir des séries photographiques OPP sur les questions paysagères ;
- de décortiquer la méthode OPP selon les besoins des professionnels dans des perspectives de renouvellement de la méthode.

Les entretiens collectifs complètent les entretiens individuels semi-directifs, ils ont pour objectif de questionner l'impact des séries photographiques OPP dans l'émergence des représentations individuelles et sociales comme pour les entretiens individuels mais aussi de comprendre l'influence du groupe dans cette émergence. Le nombre d'entretiens collectifs étant restreint, nous dégagerons des pistes de réflexion sur la dynamique de groupe dans des perspectives de médiation paysagère dans le chapitre 12.

Outre cette collecte de matière première, les enquêtes sociales engagent les acteurs du territoire dans un processus de participation *via* le « prendre part » à la question paysagère en échangeant avec l'enquêteur ou avec les autres enquêtés. La démarche OPP peut être un support pour engager les habitants à « prendre part » à cette question paysagère sur le long terme.

7.4.3. Une recherche action insufflée par les Gabérisiens : la fabrique d'un OPP par et pour les habitants

Comme explicité dans le chapitre 6, une vingtaine d'institutions implique les habitants dans la démarche OPP en amont, en aval ou tout au long de la démarche. Dans ces cas d'étude, la participation des habitants est encouragée par l'institution porteuse. En Bretagne, nous nous sommes intéressées à suivre un cas particulier où les habitants sont à l'initiative de la démarche. L'association Arkae est une association d'habitants située à Érgué-Gabéric dans le Finistère. Cette association, créée en 1989, a pour but de :

- valoriser les monuments historiques, religieux et autres ;
- collecter la mémoire écrite et orale pour la constitution d'archives sur la commune ;
- valoriser la mémoire vivante ;
- intégrer les nouveaux arrivés sur la commune ;
- impliquer la population locale pour la mise en valeur du patrimoine commun.

Ayant connu la démarche OPP par le biais d'une conférence de Laurence Le Dû-Blayo à l'université de Rennes 2, Arkae décide en 2013 de mettre en place un Observatoire à l'occasion d'un stage dans le cadre du BTS d'animation rurale. L'association contacte le laboratoire ESO-Rennes pour des conseils méthodologiques dans l'optique d'élaborer un OPP conforme à la POPP-Breizh. Face à cette opportunité, une recherche-action s'engage entre 2013 et 2014 afin d'interroger les Observatoires comme support de participation habitant.

La recherche-action a pour vocation d'« opérer des liens entre pratiques et théories, ce qui est le lot de toute recherche en sciences sociales, mais dans une configuration particulière bien particulière où le chercheur est aussi l'acteur de transformation » (Mesnier & Missotte, 2003, p. 9). En effet, la chercheuse-médiatrice, nommée comme telle dans le travail gabérisien, intervient dans l'espace public en mettant en œuvre des actions avec les habitants dans une visée de

changement social. Il s'agit ici de sensibiliser les habitants à la dimension paysagère et de renforcer les actions individuelles et collectives en faveur des paysages. Le sociologue Jacques Rhéaume, donne une définition générale de la recherche action :

La recherche-action, comme approche générale, s'appuie sur cette idée centrale de la production d'un savoir qui se développe dans et par l'action réalisée par des groupes sociaux. Elle implique également un mode d'interaction réciproque entre les chercheurs, les praticiens et les diverses "clientèles" visées dans le changement. Elle comporte enfin une dimension éducative ou "rééducative"». (Rhéaume, 1982, p. 44).

En ce sens, la recherche-action menée est élaborée à partir des connaissances théoriques déjà acquises par le chercheur. À partir de celles-ci et *via* les interactions avec les habitants, des pratiques conçues avec l'ensemble des protagonistes sur le terrain vont permettre de produire de nouvelles connaissances pouvant remettre en cause les premières. Comme postulat de base, il est considéré que « la pratique en elle-même peut être porteuse de savoir. Un savoir qui n'est pas simplement un savoir-faire, pas même ce que l'on appelle aujourd'hui "un savoir d'action", mais réellement un savoir disposant d'une certaine validité sociale » (Berger, 2003, pp. 13-14). Arkae et moi-même avons établi différents objectifs et finalités de cette recherche-action.

En termes d'objectif, il s'agit de constituer des séries photographiques historiques à partir des photographies anciennes des habitants. Les évolutions paysagères de chaque série sont ensuite analysées par les habitants. Ce travail est ensuite valorisé par une exposition et une conférence voire une édition. Les finalités sont multiples :

- récolter les savoirs paysagers de la commune ;
- établir une mémoire collective de la commune à partir de photographies et de récits habitants ;
- favoriser l'animation locale ;
- poser les jalons méthodologiques pour développer des séries contemporaines OPP effectuées par et pour les habitants.

En définitive, les finalités se rapprochent très clairement de celles fixées par l'association. Pour ce faire, les actions menées, présentées en détail dans le chapitre 12 s'attachent à établir une enquête *feed-back* :

« L'enquête *feed-back* se déroule comme toute enquête empirique utilisant principalement le questionnaire et l'entrevue comme techniques de cueillette de données. Elle offre ceci de particulier d'associer les participants à l'élaboration de la problématique d'enquête, à la cueillette des données et surtout à l'analyse et l'interprétation des résultats » (Rhéaume, 1982, p. 46)

Cette expérience n'a pas pour objectif d'analyser les données paysagères résultant de l'investissement des habitants mais de mettre en lumière les apports et les limites du processus participatif issu de l'enquête *feed-back* et de comprendre les raisons de l'essoufflement de la dynamique de groupe qui s'est produit en mai 2014. La recherche-action interroge les capacités

des habitants à construire et à pérenniser une démarche OPP. Elle questionne aussi les potentialités des OPP à être un support de capitalisation d'expériences c'est-à-dire un outil permettant « le passage de l'expérience à la connaissance partageable » pour reprendre la définition de Pierre de Zutter., chercheur, formateur et animateur de processus de capitalisation d'expériences (Zutter de., 1994, p. 8).

Les méthodes élaborées pour exploiter les OPP et réfléchir à la fabrique des OPP sont distinctes. Certaines ambitionnent de développer des Observatoires en adéquation avec les caractéristiques paysagères et territoriales. D'autres cherchent à façonner des OPP en tant qu'outil de citoyenneté pour sensibiliser les habitants à la question paysagère, favoriser l'animation locale et construire une mémoire commune. Malgré des objectifs différents, elles ont toutes pour finalité de développer les savoirs paysagers. L'ensemble des méthodes implique différents terrains et m'ont engagé dans diverses postures.

Conclusion. Quand la photographie provoque le terrain ...quand la chercheuse est experte-médiatrice : retour réflexif sur les méthodes plurielles

Dans l'optique d'investir et d'expérimenter au maximum les Observatoires Photographiques du Paysage, la recherche associe une pluralité de méthodes : des « méthodes de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives » (Pluye *et al.*, 2008, p. 123). Toutes les méthodes développées dans ce chapitre sont dites classiques. Les méthodes relatives aux entretiens de recherche et à la recherche-action sont empruntées à la sociologie même si aujourd'hui elles s'intègrent à la palette méthodologique de la géographie sociale. Les autres méthodes présentées liant lecture paysagère et analyse d'images concourent aussi aux méthodologies déployées en géographie. L'originalité de la recherche est de les employer à partir d'un même outil – l'OPP –, et de les entrecroiser afin d'appréhender les apports et les limites de ce même outil, ceci dans un double objectif :

D'un part il s'agit d'apporter des résultats sur les potentialités des OPP :

- en tant qu'outil d'analyse des dynamiques paysagères ;
- en tant qu'objet intermédiaire faisant émerger les représentations sociales face aux dynamiques paysagères ;
- en tant qu'outil pouvant retranscrire les problématiques paysagères et territoriales ;
- en tant que support de médiation paysagère.

D'autre part, le travail consiste à valider les méthodes déployées et à souligner leurs éventuelles limites afin qu'elles puissent être réemployées par les institutions portant actuellement, ou dans le futur, un OPP *via* en partie la POPP-Breizh.

Ces méthodes plurielles sont élaborées soit à partir du contexte régional et du contexte local des OPP, soit à partir du terrain global de l'étude. Chacune ayant un terrain spécifique et demandant des compétences spécifiques, le recours aux méthodes plurielles dans la présente recherche démultiplie les terrains mais aussi ma posture de jeune chercheuse. La notion de terrain dans cette recherche est questionnée car elle se détache de celle employée communément en géographie. De plus, selon la nature du terrain étudié et la méthode employée, ma posture varie

de l'experte scientifique à l'animatrice de réseaux, voire à la médiatrice de paysage. Dans un premier temps, nous verrons que les séries photographiques provoquent le terrain doublement. D'une part, les aires d'étude sont sélectionnées à partir du corpus OPP et non en fonction de leurs caractéristiques territoriales et paysagères. D'autre part, les séries photographiques OPP « provoquent » le terrain dans le sens où certains acteurs du territoire et plus spécifiquement les élus locaux censurent l'étude sur leur territoire au regard des séries photographiques. Ce point permettra de définir la notion de terrain. Dans un second temps, un retour réflexif sur les méthodes plurielles permet de cerner les différentes postures que j'ai eues avoir durant le travail de thèse. L'engagement personnel sur le terrain et par le terrain pose alors des interrogations sur les rôles du chercheur.

Quand la photographie provoque le terrain

Au début de la thèse de doctorat, bon nombre de collègues me posaient la question suivante : quel est ton terrain ? Ne sachant pas réellement quoi répondre, cette interrogation m'a toujours déconcertée. Que signifie « mon » terrain ? Pourquoi est-il difficile de répondre à cette question si courante en géographie ?

Employé continuellement dans le langage scientifique, « le terrain joue un rôle central dans la mythologie du géographe. Sa pratique apparaît au jeune chercheur comme une épreuve, un rite initiatique [...] » (Claval, 2013, p. 10). La notion de terrain est pourtant loin d'être stabilisée. Pour le chercheur, être sur le terrain désigne être « sur les lieux que l'on étudie, où se situe ce que l'on étudie, où se situe l'action ; au contact des problèmes concrets, des réalités (par opposition au laboratoire, au bureau)¹⁸⁸ ». En d'autres termes, le terrain est avant tout spatialisé, il est composé de lieux concrets et représentatifs de la réalité qui est à étudier. Il faut alors « "choisir un terrain" puis "aller sur le terrain", "revenir sur le terrain" et "analyser les données de terrain" pour "publier" en convoquant le terrain à tel ou tel moment de l'argumentation. » (Collignon, 2010, p. 63). En géographie, le terrain permet soit de valider/d'invalider des hypothèses (raisonnement déductif) ou soit de formuler des hypothèses (raisonnement inductif). Dans les deux cas, l'expérience du terrain est centrale dans le raisonnement scientifique et ce, depuis le début du XX^e siècle. Il s'agit d'une confrontation entre l'idée et le réel (Claval, 2013). À partir des années 1970, la notion de terrain est interrogée parce que la complexité des phénomènes sociaux et spatiaux n'est pas forcément perceptible lors d'observations directes depuis l'espace physique ; les chercheurs, en qualité d'hommes de laboratoire, les étudient *via* des données indirectes telles les images satellites ou les données statistiques. De plus, les méthodes de terrain sont peu explicitées décrédibilisant la scientificité des données (Giblin, 1978 ; Larsimont, 2013). Plus encore à partir des années 1990, avec le courant féministe anglo-saxon, le terrain est discuté non pas par rapport aux faits observables ou aux méthodes employées mais par rapport à la relation qu'entretient le chercheur avec

188 *idem*.

« son » terrain. Ce dernier est dorénavant pensé comme expérience sensible, comme une situation constituée d'interactions, la notion va bien au-delà de l'idée de la spatialité des lieux étudiés (Volvey *et al.*, 2012). Comme l'explicitent Olivier Labussière et Julien Aldhuy, « le terrain ne se réduit donc pas à l'espace que l'on parcourt. Il procède de la mise en relation entre le chercheur, son objet, son aire d'étude et ses méthodes [...] » (Labussière & Aldhuy, 2012, p. 594). L'engagement du chercheur sur le terrain et sa subjectivité en tant qu'être pensant et sensible sont dorénavant explicités et débattus dans les recherches scientifiques. La neutralité ou l'objectivité du chercheur sur le terrain est considéré aujourd'hui comme un faux-semblant.

Qu'en est-il pour la présente recherche ? Quatre terrains sont identifiables.

1. Le terrain, c'est d'abord le contexte régional et le contexte local des OPP dans lesquels se développe le sujet de thèse et les méthodes qui en découlent. En effet, « faire du terrain, c'est d'abord avoir une vue d'ensemble de ce que l'on étudie » (Claval, 2013, p. 9). Connaître son terrain d'étude, ses caractéristiques permet de concentrer certaines études sur des terrains plus précis, ceci se traduit essentiellement par la connaissance des différentes démarches OPP en Bretagne et surtout par la connaissance des séries photographiques OPP. Pour Paul Claval, ce type de recherche est considéré comme « une recherche de seconde main » car « les données de terrain sont récoltées par des tiers » (*ibid.*, p. 12). Cependant, la connaissance du corpus OPP ne se limite pas à une lecture minutieuse menée au laboratoire. Une trentaine de sites sont étudiés *in situ*.

La visite des points de vue est nécessaire pour notamment les contextualiser et pour leur donner de l'épaisseur. Des données sont également récoltées : des prises de vue panoramiques, des prises de vue à 360°, des prises de notes sur le fragment du paysage photographié et son environnement. Le matériau recueilli, comme nous l'avons évoqué précédemment, est exploité dans le cadre des entretiens de groupe auprès des professionnels du paysage pour éclairer les apports et limites des OPP dans la compréhension du paysage et de ses évolutions. Néanmoins, l'étude plus approfondie des dynamiques paysagères par l'analyse de documents connexes et par plusieurs visites de terrain n'est pas réalisée.

De la sorte, la lecture des séries photographiques s'est effectuée selon trois niveaux :

- une lecture minutieuse au laboratoire ;
- une lecture minutieuse *in situ* donnant un nouveau sens à la série photographique ;
- une nouvelle lecture de la série photographique à partir des entretiens effectués apportant un sens supplémentaire.

2. Le terrain, dans toute la recherche, est donc défini par les frottements établis entre les séries photographiques, les politiques publiques signifiées par les documents de planification et de connaissance disponibles sur le périmètre spatial des OPP et par les acteurs du territoire rencontrés lors des entretiens. Au fur et à mesure, les séries photographiques se chargent de

sens, de significations et de valeurs. Elles sont activées parce qu'elles ont été lues, interprétées et en quelque sorte vécues.

3. Dans le cadre de la recherche-action réalisée avec l'association Arkae à Érgué-Gabéric, la notion de terrain est plus classique. Le terrain est instauré par les interactions entre les différents membres de l'association, les habitants et la chercheuse et par le processus élaboré pour provoquer ces interactions. Le travail de diagnostic sociodémographique et paysager effectué sur la commune par la chercheuse permet d'appréhender les enjeux paysagers et territoriaux.

4. Le dernier terrain à évoquer est institutionnel et repose sur le réseau d'acteurs. Il s'agit des échanges qui sont bâtis pour co-construire le projet de la POPP-Breizh. Ce terrain se traduit par deux éléments :

- les interactions entre les acteurs intentionnels sur les OPP et le paysage ;
- l'espace virtuel proposé par la POPP-Breizh où l'apport de données et les futurs échanges entre les différents acteurs du territoire (élus locaux, professionnels et habitants) deviendront un terrain potentiel – sens classique du terme – pour étudier les dynamiques paysagères et leurs représentations individuelles et sociales à partir de nouvelles séries photographiques.

C'est bien à partir des séries photographiques que les quatre terrains sont provoqués. Les terrains ne sont pas choisis par rapport aux caractéristiques paysagères ou territoriales mais bien par rapport aux dynamiques locales impulsées par les acteurs porteurs d'OPP et par la localité des points de vue OPP. Par ailleurs, la formulation « quand la photographie provoque le terrain » a un double sens. En effet, durant l'année 2012-2013, lors des entretiens individuels semi-directifs auprès notamment des élus locaux, mon ambition à la fin de l'entretien était de négocier un terrain expérimental afin de réaliser des entretiens collectifs d'habitants à partir des séries photographiques disponibles sur la commune. Cependant, à la veille des élections municipales, les municipalités (deux en particulier) ont censuré le travail d'enquête. Elles voyaient d'un mauvais œil la volonté de mobiliser des habitants pour discuter de paysage et par conséquent des choix des politiques publiques en termes d'aménagement. De plus, les séries photographiques OPP disponibles sur la commune étaient considérées comme peu valorisantes et comme des sujets potentiels de discordance entre les habitants et la municipalité. Ceci montre d'ores et déjà la capacité de l'image à « provoquer » certains acteurs du territoire et à créer des polémiques. Outre le pouvoir de l'image, les élus locaux sont aussi peu friands à l'idée qu'une tierce personne rassemble des habitants autour de la question paysagère, et notamment en période électorale.

Le terrain, dans la présente recherche, englobe différentes situations sociales, politiques et paysagères. Il est singulier car dépendant de la constitution d'un corpus iconographique. Comme nous allons le discuter ci-après, les méthodes plurielles déployées imposent une diversité de situations mais aussi une pluralité de postures de ma part.

Entre l'expertise et la médiation paysagère : des postures de co-construction des savoirs

Le recours à plusieurs méthodes entraîne différents niveaux de compétences interrogeant alors la posture du chercheur. De prime abord, le chercheur est un expert scientifique. Il établit des connaissances suffisamment approfondies sur son sujet d'étude pour le problématiser et mettre en place une méthodologie adéquate. Selon les méthodes et son degré d'implication plus ou moins fort dans la réalité sociale, le chercheur s'oriente dans un courant de pensées.

La présente recherche émane d'une commande publique, la POPP-Breizh, qui a amené à diagnostiquer les besoins des porteurs OPP durant les différents temps d'échange. C'est à partir de ce diagnostic qui s'est co-construit par le dialogue entre les porteurs que les méthodes plurielles ont été conçues. Le travail de thèse est donc fondé sur un « ancrage épistémologique de type interventionniste » (Touré, 2010, p. 11). J'évolue dans le contexte même de l'étude en intervenant par différentes actions et pratiquant diverses postures. Le projet, ici, répond « à la fois aux préoccupations pratiques d'acteurs se trouvant en situation problématique et au développement des sciences sociales, par une collaboration qui relie selon un schéma éthique mutuellement acceptable » (Dubost & Lévy, 2002, p. 392).

L'intervention (ou l'action) et la recherche ont comme finalité de développer la connaissance sur les dynamiques paysagères *via* la création de méthodes et d'outils dans l'optique de mieux intégrer la dimension évolutive du paysage dans la prise de décision publique. Dans ce sens, « le processus d'élaboration de connaissances » associe « chercheurs, acteurs, utilisateurs potentiels, qui nouent entre eux des relations susceptibles de leur permettre de découvrir ensemble des vérités nouvelles qui soient significatives, à la fois pour eux et pour d'autres. » (*ibid.*, p. 413).

Les différentes interventions conduisent à quatre postures comme présentées sur la Figure 63. Tout d'abord, la première posture adoptée dès le début de la recherche, et jusqu'à son terme, est une posture d'expert-animateur. En effet, afin de concevoir la POPP-Breizh (de la réalisation du cahier des charges à sa mise en place), le travail a consisté à étudier l'ensemble des problématiques liées au projet pour alimenter les temps d'échange avec les acteurs du territoire. La rédaction de synthèses et l'animation du réseau OPP breton a permis de co-construire le projet avec les acteurs impliqués.

Suite à l'identification des besoins des porteurs OPP lors de ces discussions, la méthode descriptive et synthétique et la méthode qualitative comparant les OPP et les documents territoriaux sont élaborées à partir d'une posture d'expert. Ici, j'expérimente moi-même avec mes propres connaissances des méthodes de diagnostic et d'exploitation des séries OPP afin de valider ou invalider leur efficacité. Les méthodes ont pour finalité d'être reproductibles par les porteurs OPP.

Ensuite, la posture de médiateur-expert implique des tierces personnes dans l'expérimentation. La recherche-action réalisée avec l'association Arkae consiste à élaborer une démarche de médiation paysagère en mettant en relation deux entités : mise en relation des membres de

l'association avec le paysage et la méthodologie OPP, mise en relation des membres de l'association avec les habitants Gabérisois. J'apporte des idées d'actions et des connaissances en termes méthodologiques. La posture de l'expert a également été nécessaire pour diagnostiquer la commune d'Érgué Gabéric.

Lors des entretiens menés auprès des acteurs du territoire qu'ils soient individuels ou collectifs, la posture est également celle de l'expert. Cependant, je n'apporte pas de savoirs spécifiques, j'ai pour rôle de relancer la discussion et d'être dans une écoute active. Le rôle de l'expertise se situe dans la construction de la méthode et dans l'analyse de la matière récoltée.

Une dernière posture se dégage, celle de médiateur-créateur. Il s'agit de transmettre le travail de recherche auprès des acteurs du territoire et de concevoir une exposition permettant d'activer les séries photographiques par le discours des acteurs du territoire émis lors des entretiens semi-directifs individuels.

La notion de « circularité » est soulignée ici, comme l'explicitait le sociologue Franck Dorso, il y a un « retour de connaissances produites vers les personnes avec lesquelles le chercheur est entré en contact durant sa recherche (Atelier « Terrain », 2008, p. 45). Plus encore, cette circularité intervient tout au long du processus, les méthodes sont poreuses, dans le sens où l'on souhaite les mettre en confrontation.

Comme nous allons le voir dans le chapitre 13, les conclusions des différentes méthodes sont injectées de manière opérationnelle dans la POPP-Breizh. Ainsi, à partir du projet de la POPP-Breizh et des temps d'échanges avec les porteurs OPP, différentes méthodes scientifiques sont élaborées et sont retranscrites de manière concrète dans la plateforme OPP.

In fine, les rôles du chercheur peuvent être multiples : développer la connaissance, être un facilitateur ou provocateur de situations pour faire émerger la connaissance par le biais d'échanges, transmettre la connaissance dans la réalité sociale, être un appui pour renforcer les initiatives collectives. La présente recherche a pour origine un engagement de la politique régionale et est engagée pleinement dans la politique régionale sur les paysages. Elle évolue et est orientée en fonction des attentes locales. Les connaissances émises résultent d'une forte collaboration avec les acteurs du territoire et sont insufflées dans la réalité sociale à la fois par des restitutions publiques et par la POPP-Breizh.

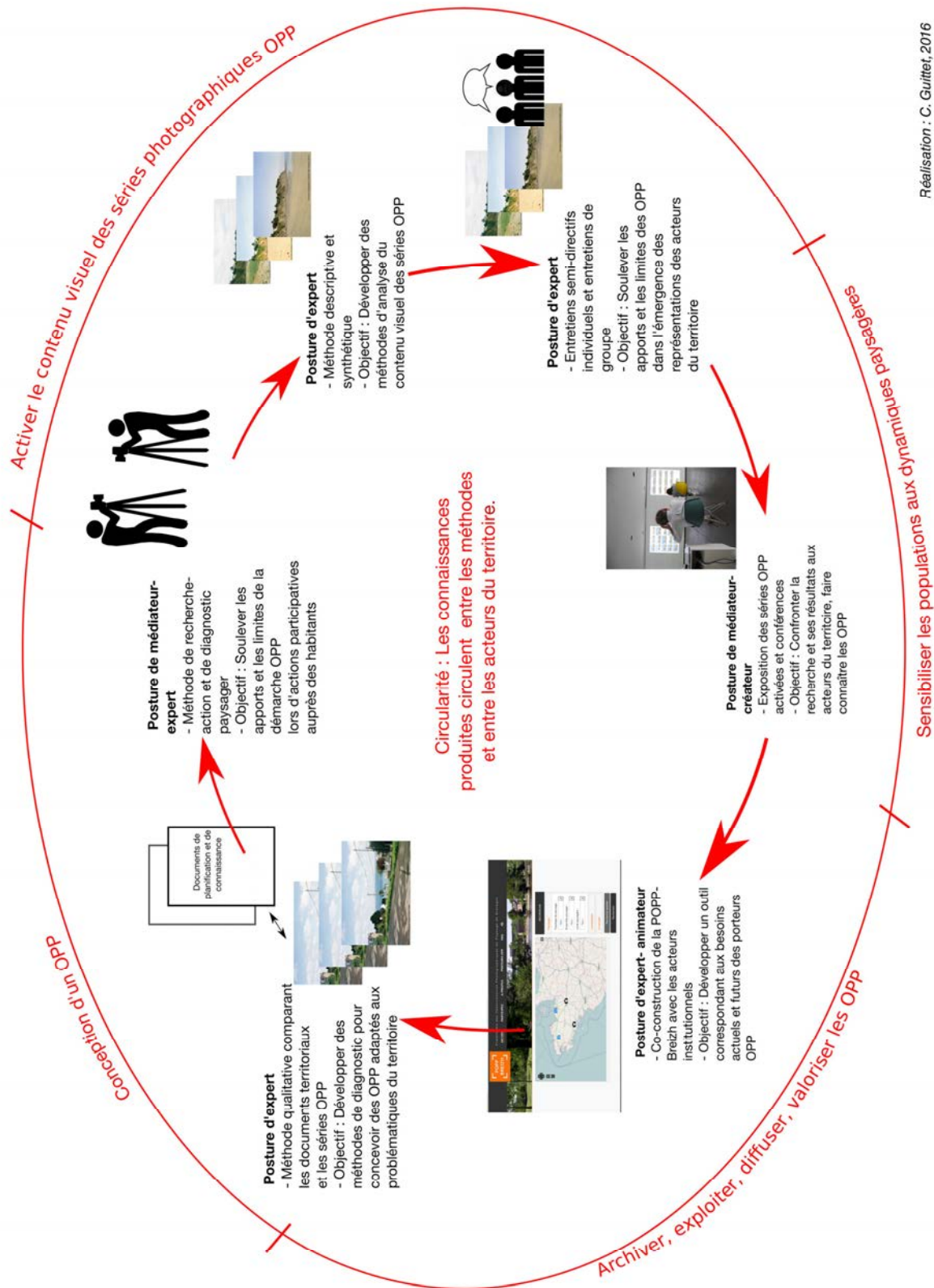


Figure 63 : Un ancrage interventionniste pour la co-construction des savoirs (page suivante)

Cette figure met en perspective les différentes postures engagées durant la thèse selon les méthodes employées. Partant du contexte régional et des besoins locaux, les méthodes déployées résultent des discussions avec les acteurs institutionnels. Les connaissances établies proviennent d'une co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire et circulent entre eux. La circularité se réalise aussi entre les méthodes plurielles relatives à la géographie.

Chapitre 8. Analyse du contenu visuel des séries photographiques OPP

Comme nous l'avons déjà explicité à plusieurs reprises, la démarche OPP connaît un vif intérêt puisque plus de 90 Observatoires Photographiques du Paysage sont comptabilisées à ce jour en France. De plus en plus d'institutions porteuses s'attachent à concevoir l'outil en adéquation avec les problématiques de leur territoire. En parallèle de la création en continu du fonds iconographique, elles s'investissent dans des actions de communication. Dans ce contexte, les OPP illustrent surtout les engagements des porteurs OPP avec la conception d'expositions, d'éditions, la présentation de l'Observatoire sur leur site internet, etc. La démarche est aussi l'occasion de solliciter les acteurs du territoire (élus locaux, habitants et professionnels du paysage) par des actions participatives. Qu'en est-il du rôle premier assigné aux OPP soit l'analyse des dynamiques paysagères ?

Des méthodes d'exploitation du contenu visuel des séries photographiques OPP ont déjà été expérimentées (*cf.* Chapitre 6). Pour la plupart d'entre elles, les analyses nécessitent des documents connexes (cartes, photographies aériennes, etc.) et un travail de terrain (lecture paysagère *in situ*, enquête de terrain).

L'objectif de ce chapitre est de proposer une méthode d'exploitation qui soit reproductible par l'ensemble des porteurs OPP quels que soient leurs objectifs en matière de suivi des paysages. Il s'agit plus précisément d'extraire le contenu visuel des séries photographiques OPP ; ce qui correspond à la première étape de l'analyse des dynamiques paysagères et qui permet de rendre accessible le contenu visuel des séries photographiques OPP.

La méthode dite descriptive et synthétique est composée de deux étapes. La première étape consiste à réaliser une description fine de la série photographique (8.1) et la seconde étape à synthétiser, à coder les changements touchant les éléments de paysage repérés en amont (8.2). Une démonstration est réalisée à partir de la série photographique 42 de la place de l'église à Gausson. En conclusion, seront explicités les apports de cette méthode à l'exploitation des OPP.

8.1. Première étape : analyse descriptive des séries photographiques OPP

La première étape déployée relève d'une méthode classique d'analyse d'image. Il s'agit de décrire par un texte les éléments et les changements visibles au sein des séries photographiques OPP étudiées.

8.1.1. Apports de l'analyse descriptive

L'analyse d'image est pratiquée par différents champs disciplinaires tels l'histoire de l'art, la sémiologie, l'histoire, la sociologie, etc. Dans l'ouvrage *Voir, comprendre, analyser les images* (2004), Laurent Gervereau, spécialiste de l'histoire visuelle, explicite que l'analyse d'image pour l'ensemble des spécialistes passe par trois étapes : « la description, l'évocation du contexte et l'interprétation » (Gervereau, 2004, p. 39). La réalisation de ces étapes est dépendante des connaissances du gestionnaire OPP.

Décrire, c'est « représenter en détail par écrit ou oralement, certains traits apparents d'un animé ou d'un inanimé ¹⁸⁹ » et « c'est à partir des éléments recueillis lors d'une description simpliste que s'échafaude l'ensemble de l'analyse brillante. Décrire, c'est déjà comprendre. Et une grande part de notre cécité face aux images vient de ce que nous les consomons comme des éléments d'un sens premier, sans jamais les inventorier. À regarder et non plus simplement à "voir", les images prennent un aspect différent » (*ibid.*, p. 40).

La description consiste à inventorier de manière très fine l'ensemble des éléments de paysage qui sont en général très nombreux au sein d'une photographie. L'expert (le gestionnaire OPP) les scanne mentalement et observe leurs mutations au fur et à mesure des photographies. La description demande beaucoup d'attention contrairement à une simple lecture où l'intégralité des détails ne peut être observée. Par ailleurs, ce travail montre la nature du contenu informatif des séries photographiques, il renseigne sur les couleurs, les formes, les textures, les différents matériaux, la configuration des éléments dans l'espace, les micro-changements comme l'entretien des végétaux ou encore l'évolution du mobilier urbain. La description met en évidence également les différentes formes d'aménagements et les usages. En somme, les informations sont bien captées et les observations concernant les éléments sont justes puisque réalisées par l'expert, en comparaison avec les sélections automatisées, où les éléments ne sont pas toujours bien identifiés (enchevêtrement de plusieurs éléments par exemple) et où la quantification de la surface des éléments peut manifester des changements considérables en termes de surface alors que non significatifs comme l'apparition d'une voiture (*cf.* Chapitre 6).

189 Définition issue du CNRTL.

La description peut être accompagnée de l'évocation du contexte. En effet, le gestionnaire OPP qui se prête à cet exercice connaît le contexte paysager voire le contexte social, économique et/ou politique dans lesquels le paysage photographié évolue. De la sorte, la série photographique et les changements survenus peuvent être contextualisés.

Cette description rigoureuse et la contextualisation permettent de cerner l'ensemble des changements visibles et de repérer les indices paysagers qui confirment la présence de la dynamique paysagère suivie dans le cadre de l'Observatoire. Par ailleurs, les interrelations entre les éléments de paysage peuvent être appuyées dans le travail d'écriture, leurs mutations respectives peuvent être considérées comme les conséquences de la dynamique. À ce stade, l'interprétation devra être validée par un travail de terrain et par des documents connexes. Il en est de même si les changements observés semblent marquer l'émergence d'une dynamique paysagère non prévues lors du choix du point de vue.

En effet, les séries photographiques OPP donnent à voir les résultantes visibles des dynamiques paysagères par la comparaison des éléments paysagers qui ont pu se modifier entre l'intervalle de reconduction (entre N+1 et N+2). Les changements peuvent intervenir sur une importante surface de la photographie, cependant ils ne sont pas représentatifs de la mutation de la surface du sol car l'échelle géographique des dynamiques paysagères est plus vaste. Les résultantes décrites ne sont pas forcément représentatives des tendances locales et/ou régionales, elles peuvent être simplement singulières. Ainsi, les interprétations des dynamiques paysagères à partir des séries photographiques OPP peuvent être hâtives et biaisées si ces limites ne sont pas prises en compte. C'est en cela que l'expert doit rester prudent lors de la phase d'interprétation.

8.1.2. Démonstration de la phase descriptive à partir de la série photographique de la place de l'église à Gausson

Une démonstration est réalisée pour illustrer le propos à partir de la série photographique 42 de la place de l'église à Gausson qui appartient à l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor. Elle est constituée de 13 photographies prises entre 1996 et 2009 et expose de nombreux changements. La description ici s'effectue par plan.

En premier lieu, nous décrivons la photographie initiale de 1996 puis nous comparons les photographies suivantes avec les précédentes afin d'observer les résultantes des dynamiques paysagères. Pour chaque texte descriptif de chaque photographie, un commentaire permet soit de contextualiser le paysage photographié, soit de résumer les changements ou d'interpréter les dynamiques paysagères en s'appuyant en partie sur des visites de terrain.

Description de la photographie initiale de la série photographique de la place de l'église à Gausson (1996) à partir de la Figure 64



Photographie modifiée par C. Guittet, 2014

Figure 64 : Décomposition par de la série photographique de la place à Gausson

La photographie initiale de la place de l'église de Gausson est composée de trois plans qui font l'objet d'une description minutieuse.

Premier plan

- Rue goudronnée gris clair flanquée d'un trottoir sommaire d'à peine un mètre de large environ et de quelques centimètres de hauteur à droite.
- De part et d'autre de la route, deux maisons de bourg à un étage sont présentes. Celle de droite possède une façade en granite de couleur sable avec des encadrements de pierre autour des fenêtres blanches et de la porte marron clair. Une pancarte sans inscription couronne la porte. La maison est connectée au réseau électrique. Au niveau de sa façade nord, un parpaing est posé au sol.
- La maison de gauche est recouverte d'un enduit beige sali par le temps. La fenêtre au rez-de-chaussée et les trois autres au premier étage sont également encadrées par des pierres de taille. À son extrême gauche, la maison possède une devanture type devanture commerciale.

Second plan

- La rue amène à une place publique où les voitures peuvent circuler. Au sol, il s'agit d'un goudron gris clair
- Quatre maisons sont visibles de manière partielle avec des façades en granite et des toitures en ardoise à deux pentes. La deuxième maison, à gauche, présente un étage et possède un jardinet avec notamment un buisson fleuri jaune, ce jardinet est entouré d'un muret. À sa gauche, une

maison lui est accolée. Devant celle-ci, un arbuste est visible avec au sol un parterre fleuri qui semble circulaire.

- La maison, à droite de l'église, présente un étage et a les volets blancs et fermés. Elle se situe à l'intersection de deux routes : une qui part à droite de l'église et l'autre qui se prolonge devant celle-ci.

- Trois antennes paraboliques surmontent les trois maisons du fond.

- À droite, la place publique s'achève par une église construite en granite, son clocher supporté par une tour est hors cadre. Cette église est de style roman. On perçoit les trois traversées de la nef centrale.

- Au niveau de la troisième traversée de l'église, sur la place publique se trouve un monument aux morts entourés d'une petite barrière métallique. Six jardinières qui semblent peu fleuries décorent la barrière. Un panneau de signalisation de forme ronde est fixé à la barrière.

- Deux panneaux directionnels sont accolés à l'église. Le panneau le plus en haut indique la route qui lui fait face, les communes de Saint-Hervé et Uzel et le panneau en-dessous indique la route à droite du clocher vers Plœuc-sur-Lié.

- Quatre poteaux électriques sont présents et donnent à voir un réseau de fils aériens qui coupe l'arrière plan et qui obstrue la vue sur l'église. Deux poteaux sont visibles au deux-tiers, des lampadaires y sont suspendus. Les deux autres sont visibles de manière très partielle.

Arrière-plan

- Le ciel bleu est parsemé de nuages.

Commentaire : La photographie est orientée d'est en ouest, ceci est marqué par l'orientation de l'église et les destinations des panneaux directionnels. De manière générale, la photographie représente un centre-bourg rural de petite taille avec une certaine harmonisation du bâti *via* l'emploi du même matériau. Ce centre-bourg apparaît inanimé avec la présence d'aucun commerce, la devanture commerciale, à gauche du premier plan, nous indique qu'un commerce était existant à un moment donné. Les ornements végétaux sommaires sont les seuls éléments qui contrastent avec la prédominance du minéral. Cette prise de vue initiale a été choisie pour répondre à la thématique des centres-bourgs et traite de la nécessité de les revitaliser.

Description des résultantes des dynamiques paysagères sur l'ensemble de la série à partir de la photographie initiale

1997

Premier plan

- La façade de la maison à gauche a été restaurée. L'enduit est dorénavant couleur sable.

- Les volets de la maison à droite sont fermés. Le parpaing posé au sol est remplacé par des bacs fleuris visibles que très partiellement.

Second plan

- L'arbuste a poussé. Autour de celui-ci, le parterre fleuri a également poussé. Dans le jardinet, des buissons sont apparus.

Arrière-plan

- Ciel bleu

Commentaire : Pas de changement significatif

1998

Premier plan

- Les volets de la maison à droite sont ouverts.

Second plan

- La végétation de l'espace public et de l'espace privé a poussé.

Arrière-plan

- Ciel gris

Commentaire : Pas de changement significatif

1999

Premier plan

- Les volets de la maison à droite sont de nouveaux fermés

Second plan

- Cycle végétal

Arrière-plan

- Ciel bleu pâle

Commentaire : Pas de changement significatif

2000

Premier plan

- Sur la maison à gauche, une pancarte rectangulaire est installée au dessus de la devanture.
- Les bacs fleuris semblent avoir disparu.

Second plan

- Le réseau aérien a disparu.
- Un candélabre bordeaux a été ajouté à gauche de la seconde maison.
- Les habitants de la deuxième maison ont ajouté trois jardinières fleuries de couleur rose. Les arbustes buissonnants ont poussé.
- L'arbre et le parterre végétal ont poussé.
- La rue, à droite de l'église, est en travaux. Les ouvertures de la maison à droite ont été agrandies. Un lampadaire est fixé à cette maison.

Arrière-plan

Ciel bleu avec quelques nuages

Commentaire : Le centre-bourg est requalifié avec notamment l'enfouissement du réseau électrique et le renouvellement du mobilier urbain. La maison à l'intersection des deux routes semble être réhabilitée en commerce.

2001

Second plan

- Un commerce s'est installé dans la maison à droite de l'église. Quatre enseignes apparaissent dont deux de couleur verte avec écrit en blanc « Tabac, jeux, alimentation ». Des jardinières sont visibles sur les fenêtres du magasin. Une antenne satellite est implantée sur le toit.

- Les jardinières devant la seconde maison ont disparu.

Arrière-plan

- Ciel bleu avec quelques nuages

Commentaire : Le centre-bourg se réanime progressivement avec l'implantation d'un nouveau commerce.

2002

Premier plan

- Les volets de la maison à droite sont ouverts.

- Un trottoir a été ajouté devant la maison à droite avec un traitement beige au sol granuleux d'à peine un mètre qui se termine par des pavés blancs qui permettent d'écouler les eaux de pluie. Ce trottoir s'élargit et s'achève par un muret arrondi en pierre blanche de 50 centimètres environ. À l'intérieur de celui-ci apparaissent des plantations végétales.

- Le trottoir à gauche a été refait et a été élargi. Il s'agit d'un trottoir avec un enrobé noir et finalisé par une bordure en pierre blanche pour l'écoulement des eaux.

- La pancarte sur la maison à gauche a disparu.

- Un passage piéton a été ajouté pour traverser depuis l'intersection entre de la première maison à gauche et la première maison du second plan pour rejoindre le trottoir en face.

Second plan

- Devant la première maison à gauche, un bloc de pierre apparaît.

- Devant le muret de la maison à gauche au second plan, un muret de pierre blanche de 50 centimètres environ est implanté. Une camionnette est garée entre ces deux murs. Un arbre a été planté devant le nouveau muret.

- Le monument aux morts ainsi que sa barrière métallique ont disparu. Un parvis a été installé devant l'église. Cinq marches en pierre blanche permettent d'y accéder. On peut voir que cinq autres marches bordées par des rampes métalliques permettent d'accéder à l'église.

- Un arbre a été planté devant le panneau de signalisation.

- Une borne bleue est accolée à droite de l'église.

- Le commerce a les volets fermés.

Arrière-plan

- Le ciel est parsemé de nuages.

Commentaire : Le centre-bourg est réaménagé pour mieux répartir les usages liés aux piétons (améliorant leur sécurité) et les usages liés à la voiture (facilitant l'accès au centre-bourg). Il fait aussi l'objet d'embellissement de l'espace public (végétation, soin dans le choix des matériaux, etc.). On pourrait penser que le monument aux morts a été déplacé près du cimetière de la commune, comme il est coutume en Bretagne, cependant celui-ci a juste été placé quelques mètres à droite de l'église.

2003

Premier plan

- Les ornements végétales à l'intérieur du muret à droite ont poussé.

Second plan

- Le bloc de pierre devant la première maison à gauche est en fait une jardinière avec des ornements végétales qui apparaissent.

Un arbre a été planté ou a poussé devant l'église. Des massifs floraux jaunes apparaissent devant l'église.

- Le deuxième arbre devant le panneau de signalisation a grandi. La borne bleue a disparu. Une borne rouge est apparue.

- Devant la seconde maison et dans le jardinet, les végétaux ont poussé. La camionnette a disparu

Arrière-plan

- Le ciel est bleu.

Commentaire : Le végétal prend de l'ampleur et le minéral est moins prédominant.

2004

Premier plan

- Les volets de la maison à droite sont fermés.

Second plan

- Une voiture est présente après la première maison à gauche.
- Le commerce a les volets ouverts.
- Devant la seconde maison à gauche, deux voitures sont garées. Les végétaux ont poussé.

Arrière-plan

- Le ciel est nuageux.

Commentaire : Les espaces aménagés pour les voitures semblent être appropriés.

2005

Premier plan

- Les volets de la maison à droite sont ouverts.

Second plan

- Deux mini-candélabres rouges sont installés devant le panneau de signalisation. Les deux voitures ont disparu. Les végétaux ont poussé. On ne voit plus les ornements végétales devant l'église.

Arrière-plan

- Le ciel est bleu avec quelques nuages.

Commentaire : Les espaces aménagés pour les voitures semblent être appropriés. Du mobilier urbain est encore implanté.

2006

Second plan

- La végétation a poussé.

- Deux camionnettes sont garées devant la deuxième maison à droite.

Arrière-plan

- Le ciel est bleu avec quelques nuages.

Commentaire : Pas de changement significatif

2007

Second plan

- La végétation a été taillée. Les enseignes du commerce ont changé.

- Les camionnettes ont disparu.

Arrière-plan

- Le ciel est bleu avec quelques petits nuages.

Commentaire : Au bout de six années, le commerce de proximité a changé de propriétaire.

2008

Second plan

- Une voiture est devant la deuxième maison à gauche. La végétation a grandi.

Arrière-plan

- Le ciel est bleu avec un nuage dans le coin gauche de l'image.

Commentaire : pas de changement significatif

2009

Second plan

- Une personne habillée en bleu est devant les mini-candélabres. Le commerce a les volets fermés. Un camion est garé devant la seconde maison à gauche.

Arrière-plan

- Le ciel est bleu.

Commentaire : pas de changement significatif

Commentaire général : Cette série photographique OPP témoigne d'une requalification du centre-bourg pas à pas avec l'implantation de nouveaux commerces, la gestion des usages, l'embellissement de la place publique avec l'apport de végétal, l'intégration de mobilier urbain. Malgré une harmonie du bâti, le centre-bourg semblait au départ peu animé, au fil du temps, il prend vie avec une certaine fréquentation humaine notée par la présence de véhicules et avec l'importance du végétal qui se développe au fil du temps.

8.1.3. Limites de l'analyse descriptive

Même si cette phase est riche en information (disposition des éléments de paysage, type d'usages, fréquentation, micro-changements, etc.), elle est chronophage surtout quand la série photographique est composée de nombreuses photographies. Elle est adaptée pour analyser des séries photographiques OPP au cas par cas. Le gestionnaire OPP doit réaliser ce travail au fur et à mesure que la série se constitue.

De plus, la phase descriptive est restituée par un texte : l'information est peu transférable et peu exploitable pour traiter des quelques 300 séries photographiques bretonnes et encore moins des 3 720 séries disponibles au niveau national. Cette phase ne permet pas de monter en généralité. Dans une optique d'exploitation performante de plusieurs corpus OPP, il paraît nécessaire de compléter cette phase avec une phase synthétique qui vise à coder l'information.

8.2. Deuxième phase : analyse synthétique des séries photographiques OPP

En complément de la phase descriptive qui caractérise finement les changements, la phase synthétique a pour objectif de coder les types de changements affectant les éléments de paysage observés en amont. Pour ce faire, un thésaurus a été conçu puis testé avec les acteurs du territoire. Cette phase se déroule en quatre étapes :

1. À partir du thésaurus d'éléments de paysage, il faut inventorier les éléments de paysage qui sont présents dans le contenu visuel de la photographie initiale de la série OPP étudiée.
2. Puis, à chaque reconduction, en comparaison avec la photographie précédente, il s'agit de coder le type de changement que subit chaque élément répertorié au préalable :

stabilité, apparition, disparition, modification (augmentation, diminution, changement d'aspect). Aussi, de nouveaux éléments peuvent apparaître, ils sont donc à informer.

3. Ces données sont ensuite accumulées par type de changement par éléments de paysage. Précisions qu'un changement peut avoir des conséquences sur un ou plusieurs éléments ayant la même dynamique. Le but n'est pas de quantifier le changement mais plutôt de repérer la présence ou l'absence de changement. Dans le même sens, le nombre d'éléments qui se modifient n'est pas comptabilisé car ce nombre est peu significatif en matière d'analyse.
4. L'extraction des données peut faire l'objet de traitements statistiques et graphiques.

Avant d'illustrer la phase synthétique avec un cas concret, nous allons souligner ses apports et expliquer comment le thésaurus a été conçu.

8.2.1. Apports de l'analyse synthétique

Tout d'abord, l'analyse synthétique est réalisable par tous, elle peut être menée par des porteurs OPP mais aussi des habitants, des élus locaux, etc. Elle a l'avantage d'être adaptable à tous types d'Observatoires.

Cette phase permet de traiter les contenus visuels d'un ensemble de séries photographiques du même OPP ou de plusieurs OPP et de mettre en lumière les changements affectés aux paysages photographiés. L'exploitation du corpus en est facilitée puisque les séries photographiques sont synthétisées. Lire les données extraites suffit pour voir si le corpus OPP étudié a connu des changements, quels éléments ont changé et de quelle manière ils ont changé.

La démarche des Observatoires est en général une démarche sur le long terme, les séries photographiques OPP seront de plus en plus abondantes c'est-à-dire qu'elles seront constituées de nombreuses photographies. La phase de synthèse est performante pour analyser un corpus dense sans avoir recours nécessairement à la visualisation de l'ensemble des photographies. Le traitement statistique apporte la substance principale des contenus visuels OPP.

Par ailleurs, par l'intermédiaire d'un logiciel informatique, les données inventoriées (éléments + changements) peuvent faire l'objet d'une base de données relationnelle¹⁹⁰. De la sorte, la recherche de séries photographiques OPP devient fonctionnelle : recherche de séries ou de photographies, par élément de paysage, recherche par type de changement, recherche par élément ayant subi tel type de changement. Faciliter la recherche des séries photographiques OPP par contenu est la première étape incontournable pour exploiter les OPP et dégager des grandes tendances de dynamiques paysagères.

190 Une base de données relationnelle est un ensemble de tables qui stockent les données. Ces tables se traduisent sous la forme de listes de lignes et de colonnes. Elles sont en relation afin de pouvoir être interrogeables dans l'optique de rechercher des données facilement.

L'analyse synthétique peut être assistée par ordinateur dès l'inventaire des éléments de paysages.

8.2.2. La conception d'un thésaurus d'éléments de paysage : l'entrecroisement de différentes sources

Nous allons nous attacher à expliquer les différentes étapes de conception du thésaurus d'éléments de paysage. Celui est adapté à l'ensemble des séries photographique des OPP bretons et d'ailleurs. Des thésaurus complémentaires peuvent être aussi envisagés.

La définition d'un dénominateur commun

Un thésaurus est conçu dans l'optique d'indexer et de référencer une documentation importante, il est défini comme un « langage documentaire fondé sur une structuration hiérarchisée d'un ou plusieurs domaines de la connaissance et dans lequel les notions sont représentées par des termes d'une ou plusieurs langues naturelles et les relations entre notions par des signes conventionnels ¹⁹¹». Quant à l'indexation, elle « consiste à décrire le contenu intellectuel d'un document, en attribuant à celui-ci des mots-clés reflétant le(s) sujet(s) sur le(s)quels il porte. » (Dubois & Roberfroid, 2012, p. 3). Cette opération, employée couramment dans les centres archivistiques, les bibliothèques et les musées, permet ensuite de rechercher les documents par des descripteurs. Selon l'équipe d'Étopia ¹⁹², l'indexation peut être réalisée suivant deux types de langages documentaires :

- le langage naturel « correspond au langage courant, non structuré et non hiérarchisé » (*ibid.*, p. 3). Par exemple, le moteur de recherche *Google* fonctionne avec ce type de langage où chacun est libre de choisir ses descripteurs. Étant donné le caractère illimité des descripteurs, l'inconvénient majeur de ce type de langage est le risque de n'obtenir aucune donnée correspondant aux descripteurs employés.
- le langage contrôlé, quant à lui, contient « un nombre limité de concepts, soit autant de termes ou d'expressions admises pour les recherches. Contrairement au langage libre, le langage contrôlé promet, grâce à la règle de l'unité de sens, un nombre de recherches moins important et l'obtention des résultats plus ciblés » (*loc. cit.*). Les thésaurus sont des outils de langage contrôlé.

De nombreux thésaurus ont été formalisés dans divers champs disciplinaires. Pour exemple, le thésaurus de l'Architecture, édité par la direction de l'Architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication et composé de 1135 descripteurs, est l'outil classificatoire de la documentation sur le patrimoine français *via* la base de données nationale *Mérimée*. Le Musée national des Arts et Traditions populaires à Paris, avant de fermer ses portes

191 Définition issue du CNRTL.

192 Centre d'animation et de recherche en écologie politique, à ce propos : <http://www.etopia.be/>

en 2005, a élaboré un thésaurus de 10 000 termes pour indexer le contenu ethnographique des 280 000 photographies et les 135 000 cartes postales archivées dans le musée (Richard & Lozza, 1998).

Pour concevoir le thésaurus dans la cadre de la phase synthétique, le nombre de descripteurs doit tout d'abord « refléter les sujets et domaines utiles à la structure professionnelle, sa richesse lexicale se veut par conséquent résolument restreinte » (Dubois & Roberfroid, 2012, p. 4). Jusqu'à présent, aucun thésaurus relatif au paysage n'a été validé par une communauté de professionnels. Il doit être structuré à partir d'un dénominateur commun et il doit décrire les séries photographiques à partir d'un vocabulaire commun suffisamment stabilisé dans l'optique d'exploiter plusieurs corpus OPP.

L'échelle géographique d'une série photographique OPP diffère selon le point de vue retenu : de l'élément de paysage à l'unité paysagère potentiellement. Une unité de mesure est adoptée, celle de l'élément de paysage. D'une part, ils sont forcément présents dans toutes les séries photographiques comparées à la structure ou à l'unité de paysage et d'autre part, les changements visibles dans les photographies affectent d'abord l'échelle de l'élément. Par ailleurs, depuis la loi « paysage » de 1993, le terme d'élément de paysage (comme les autres niveaux) a une signification partagée dans les politiques publiques en France. L'analyse synthétique s'attache donc à une échelle fine, les grandes catégories tels que les unités de paysage, le relief (plateau, plaine, vallée, etc.) ou encore les typologies de paysage (paysage urbain, paysage rural, etc.) ne sont pas informées puisqu'elles correspondent à une petite échelle moins emprise avec celle de la photographie.

C'est à partir de l'élément de paysage que le thésaurus s'est construit progressivement, nous pouvons dégager trois grandes étapes.

Les étapes de construction du thésaurus d'éléments de paysage

1. Un premier groupe de descripteurs issus du contenu visuel des OPP bretons

Le thésaurus doit être avant tout adapté aux données étudiées. Un premier groupe de descripteurs est élaboré à partir du contenu visuel des séries photographiques des OPP bretons. Les termes employés rassemblent le plus possible un vocabulaire d'éléments concrets, de concepts élémentaires, les termes conceptuels type « trame verte », « biodiversité », « densité » sont proscrits afin d'éviter l'écueil du flou en matière de définition et de qualification du contenu visuel des séries photographiques OPP.

Cette première étape a permis de classer la première série de termes représentatifs d'éléments de paysage dans deux items : un premier item général nommé « catégorie » (par exemple : eau continentale) et un deuxième item thématique intitulé « thème » (par exemple : cours d'eau). La classification arborescente a pour objectif de faciliter la recherche des éléments de paysage.

2. Homogénéisation et enrichissement du premier groupe à partir de thésaurus déjà existants

Le premier groupe de mots est comparé avec trois autres bases lexicales. Publié par l'Agence européenne pour l'environnement, GEMET, General Multilingual Environmental Thesaurus, est un thésaurus environnemental composé de plus de 6 000 mille descripteurs¹⁹³. Il résulte d'une fusion de thésaurus déjà existants sur la thématique « environnement » et a été traduit en 22 langues. Premièrement, les termes du premier groupe sont homogénéisés selon GEMET car il s'agit d'un référentiel commun validé par un comité d'experts. Par exemple, dans le premier groupe, la dénomination « complexe sportif » est remplacée par « infrastructure sportive » identifiée dans GEMET (*cf.* Annexe 9Annexe 9). Deuxièmement, d'autres descripteurs sont ajoutés car pouvant caractériser potentiellement des éléments de paysage tels que « mare », « fontaine », « chantier », etc.

Le même exercice est réalisé à partir de deux bases lexicales conçues afin de qualifier les OPP : la première version d'un thésaurus établi par le Ministère en charge de l'environnement pour décrire les itinéraires de l'OPP et la première version du thésaurus de l'itinéraire 11 du PNR des Vosges du Nord (*cf.* Annexe 9).

3. Test du thésaurus par les acteurs du territoire bretons

En parallèle du travail mené avec les thésaurus disponibles, le thésaurus des éléments de paysage est testé auprès des porteurs OPP afin qu'ils puissent l'expérimenter sur leur corpus. Il est aussi testé lors des entretiens individuels et collectifs menés auprès des acteurs du territoire : 35 personnes enquêtées l'ont utilisé pour décrire 16 séries photographiques issues de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor et de l'OPP du Pays de Saint-Brieuc. Cette mise en pratique a permis de voir si les descripteurs étaient suffisamment explicites, de valider leur pertinence sur un corpus hétérogène et d'ajouter de nouveaux éléments de paysage.

Un thésaurus « tronc commun » et des thésaurus complémentaires

Au final, le thésaurus d'éléments de paysage (*cf.* Tableau 14) est composé de 7 catégories, 13 thèmes et 173 descripteurs. Il s'agit, ici, d'un tronc commun adaptable à l'ensemble des OPP en France et à l'international. Il propose donc des éléments génériques en quantité limitée pour qu'il soit efficace. Ce thésaurus est relativement pérenne afin que les séries photographiques soient indexées par des descripteurs communs. Il a aussi pour fonction de synthétiser les changements paysagers. Toutefois, même si le thésaurus peut être stabilisé pendant une certaine durée, son expertise semble indispensable pour les décennies à venir. En effet, il est mal aisé d'anticiper de futurs éléments de paysage qui ne sont pas encore manifestes dans les paysages d'aujourd'hui.

193 Il est disponible sur le site internet suivant : <https://www.eionet.europa.eu/gemet>

Catégorie	Thème	Éléments de paysage
Eau continentale	Étendue d'eau	barrage, bassin de retenue, bassin lacustre, bief de moulin, étang, lac, lac artificiel, réservoir d'eau,
	Cours d'eau	canal, drain/irrigation, écluse, moulin, rivière, versants
	Eau stagnante	fossés, marais, mare, prairie humide, zone humide,
	Eau traitée	château d'eau, piscine, usine de traitement de l'eau,
Phénomènes	Naturels et/ou Anthropiques	accident, érosion, incendie, inondation, raz de marée, sécheresse, tempête
Végétation	Forêt	bois, bosquet, forêt de conifère, forêt de feuillus, forêt mixte, peupleraie, taillis
	Culture	culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), culture fruitière, culture maraîchère, jachère, potagers, prairie, prairie complantée
	Végétation ornementale	alignement d'arbres, arbre isolé, haie résidentielle, parcs et jardins publics, parcs et jardins privés, végétation ornementale
	Bocage	haie agricole, fossé, muret, talus
	Fiches végétales	friche agricole, lande haute, lande rase, tourbière, ripisylve
Bâti	Bâti relatif au patrimoine	bâti d'intérêt patrimonial, édifice militaire, édifice religieux, petit patrimoine, œuvre d'art public
	Habitat	immeuble de grande hauteur, lotissement, maison individuelle, maison isolée, petit collectif
	Entreprise	bureau, carrière, centre commercial, chantier, décharge, enseigne commerciale, friche industrielle, gravière, magasin, mine, sablière, site industriel, zone d'activité
	Exploitation agricole	bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), ferme, fosse à lisier, serre, silo
	Édifice, espace public	cimetière, équipement collectif, équipement culturel, infrastructure sportive, place, rue terrain de jeux, zone piétonnière
	Mobilier urbain	banc, barrière, lampadaire, poubelle
	Loisir / tourisme	aire de mobile home, base de loisirs, camping, camping-car, caravaning, casino, golf, hôtel
Infrastructures et réseaux	Énergie	capteur solaire, centrale électrique, centrale nucléaire, éolienne, méthanisation, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)
	Infrastructures aériennes	ligne électrique, pylône, transformateur
	Réseau hertzien	antenne, parabole
	Réseaux ferroviaire et aérien	aéroport, gare, passage à niveau, viaduc, voie ferrée
	Réseau routier	aire de covoiturage, arrêt de bus, intersection, place de stationnement, parc de stationnement, parking, passage piéton, piste cyclable, pont, publicité, quatre voies, rond-point, route (2 voies), transport en commun, trottoir, tunnel, signalisation, voie de bus, voie de tramway, voiture
	Chemins	chemin, signalétique de sentier, sentier littoral
Littoral	Milieu	cordon de galet, dune, estran, estuaire, plage, pré-salé, mer, rocher, slikke, shore, vasière
	Aménagement	aménagement littoral saisonnier, cale, digue, enrochement, ganivelle, jetée, ostréiculture, phare, port, mytiliculture
Sujet	Humain	individus, groupe
	Faune	animal domestique, animal d'élevage, animal sauvage

Réalisation collaborative avec le réseau d'acteurs OPP de Bretagne et les acteurs du territoire enquêtés, 2014

Tableau 14 : Trésor des éléments de paysage

Les 173 éléments de paysage inventoriés dans ce tableau ont été choisis en fonction des séries photographiques des OPP bretons et des trésors déjà existants. Les porteurs OPP et les personnes qui ont participé aux entretiens individuels et collectifs ont testé la pertinence de ces descripteurs à partir d'un échantillon de séries photographiques issues des OPP bretons.

Par ailleurs des thésaurus optionnels peuvent être construits au fil du temps selon les besoins de porteurs OPP en complément du tronc commun :

- pour suivre l'évolution des éléments de paysage qui sont associées aux spécificités locales comme par exemple les ragosses en Ille-et-Vilaine. Des thésaurus sont à envisager à l'échelle régionale par exemple.
- pour suivre des thématiques spécifiques. Certaines institutions porteuses d'OPP ont des objectifs très précis en termes de suivi des dynamiques paysagères. Pour exemple, en Bretagne, le projet OPP du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine sur les ENS s'oriente vers le suivi des espèces végétales. Pareillement, l'OPP de la LGV Bretagne-Pays de la Loire s'intéresse aux dispositifs mis en place dans le cadre de l'évaluation des mesures d'impact environnemental (passage à faune, écran antibruit, etc.). Les porteurs OPP peuvent collaborer ensemble pour développer des thésaurus adaptés à des problématiques pointues.

Le thésaurus d'éléments de paysage, considéré comme tronc commun, est déjà une avancée considérable pour exploiter le corpus OPP. Faisons une démonstration de la phase synthétique.

8.2.3. Détails de la phase synthétique à partir d'une démonstration réalisée à partir de la série photographique de la place de l'église à Gausson

Nous allons expliciter plus en profondeur la phase synthétique à partir de la série photographique 42 de place de l'église de Gausson, qui a déjà fait l'objet de la phase descriptive.

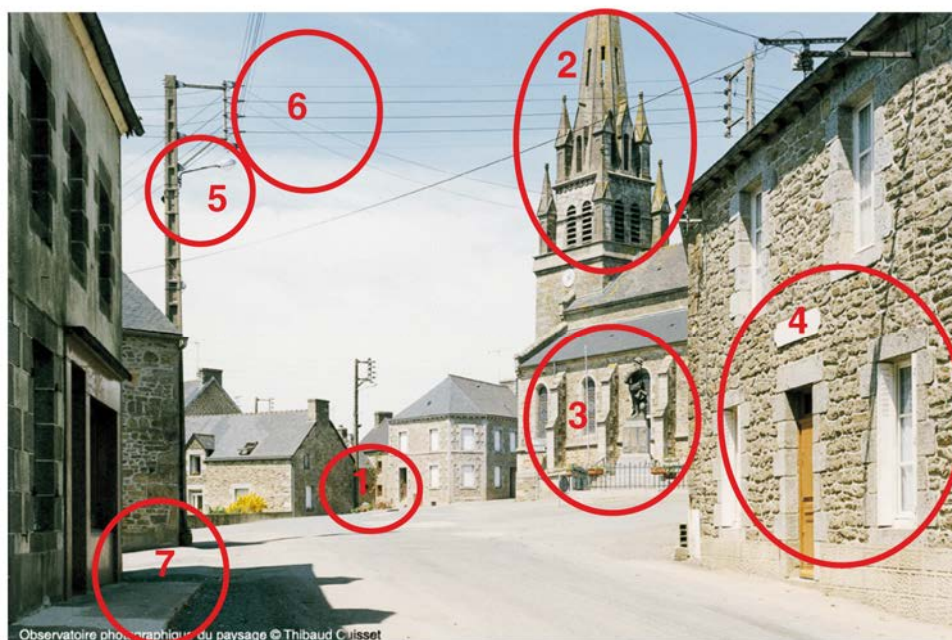
1. Inventaire des éléments de paysage sur la photographie initiale

Il s'agit dans un premier temps d'inventorier les éléments de paysage visibles sur la photographie initiale à partir du thésaurus établi. Ce travail s'apparente aux expérimentations menées dans la cadre du contrat de rivière Semois-Semoy (Lobet *et al.*, 2005) et dans la cadre de l'étude effectuée par Christian Kull (2005) à Madagascar (*cf.* Chapitre 6). Cependant leur base lexicale est adaptée uniquement à leur propre corpus, toutes deux ne sont pas assez étoffées pour qualifier d'autres corpus photographiques.

Avec l'exemple de Gausson, nous avons inventorié sept éléments de paysage issus du thésaurus qui caractérisent le contenu visuel (*cf.* Figure 65).

Figure 65 : L'inventaire des éléments de paysage de la place de l'église à Gausson à partir de la photographie initiale

[Ci-contre] La première phase consiste simplement à sélectionner des éléments de paysage issu du thésaurus qui sont présents dans le contenu visuel de la photographie initiale de la série photographique étudiée.



Réalisation : C. Guittet, 2014

Végétation	Forêt	bois, bosquet, forêt de conifère, forêt de feuillus, forêt mixte, peupleraie, taillis
	Culture	culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), culture fruitière, culture maraîchère, jachère, potagers, prairie, prairie complantée
	Végétation ornementale	alignement d'arbres, arbre isolé, haie résidentielle, parcs et jardins publics, parcs et jardins privés, 1. végétation ornementale
	Bocage	haie agricole, fossé, muret, talus
	Fiches végétales	friche agricole, lande haute, lande rase, tourbière, ripisylve
Bâti	Bâti relatif au patrimoine	bâti d'intérêt patrimonial, édifice militaire, 2. édifice religieux , petit patrimoine, 3. œuvre d'art public
	Habitat	immeuble de grande hauteur, lotissement, 4. maison individuelle , maison isolée, petit collectif
	Entreprise	bureau, carrière, centre commercial, chantier, décharge, enseigne commerciale, friche industrielle, gravière, magasin, mine, sablière, site industriel, zone d'activité
	Exploitation agricole	bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), ferme, fosse à lisier, serre, silo
	Édifice, espace public	cimetière, équipement collectif, équipement culturel, infrastructure sportive, place, rue terrain de jeux, zone piétonnière
	Mobilier urbain	banc, barrière, 5. lampadaire , poubelle
	Loisir / tourisme	aire de mobile home, base de loisirs, camping, camping-car, caravaning, casino, golf, hôtel
Infrastructures et réseaux	Énergie	capteur solaire, centrale électrique, centrale nucléaire, éolienne, méthanisation, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)
	Infrastructures aériennes	6. ligne électrique , pylône, transformateur
	Réseau hertzien	antenne, parabole
	Réseaux ferroviaire et aérien	aéroport, gare, passage à niveau, viaduc, voie ferrée
	Réseau routier	aire de covoiturage, arrêt de bus, intersection, place de stationnement, parc de stationnement, parking, passage piéton, piste cyclable, pont, publicité, quatre voies, rond-point, route (2 voies), transport en commun, 7. trottoir , tunnel, signalisation, voie de bus, voie de tramway, voiture
	Chemins	chemin, signalétique de sentier, sentier littoral

2. Identification des changements affectés aux éléments de paysage

Après avoir renseigné les éléments de paysage présents dans le contenu visuel de la photographie initiale, le travail consiste, par le biais d'une comparaison de deux photographies successives, à informer les changements affectés aux éléments de paysage inventoriés et/ou à notifier l'apparition de nouveaux éléments. Six types de changement peuvent être potentiellement renseignés dans la POPP-Breizh :

- Stabilité : dans ce cas, l'élément n'a pas subi de modification significative, il est stable (exemple : les maisons individuelles sont restées identiques entre l'intervalle de temps N et N+1).

- Apparition : un nouvel élément non inventorié dans la photographie initiale apparaît dans une des photographies suivantes (exemple : un arbre est apparu à N+3). Il fera l'objet au même titre que les autres d'un suivi à N+4, à N+5, etc.

- Disparition : un des éléments inventoriés dans la photographie initiale a disparu du contenu visuel d'une des photographies suivantes (exemple : l'arbre a disparu à N+5).

- Modification : les éléments de paysage subissent des transformations soit en termes de quantité, soit en termes d'aspect. Voici les trois sortes de modifications :

* Augmentation : l'élément de paysage inventorié dans la photographie initiale a pris de l'ampleur entre deux reconductions (exemple : à N+4, le nombre de maisons individuelles a augmenté).

* Diminution : l'élément de paysage a diminué entre deux reconductions (exemple : les haies bocagères sont moins nombreuses à N+4 qu'à N+3).

* Changement d'aspect : l'élément de paysage est toujours présent et en même quantité mais il connaît une modification de forme (la maison individuelle a subi un ravalement de façade entre N+4 et N+5).

Prenons le cas concret de la place de l'église de Gausson en présentant quatre exemples de changements survenus entre 1999 et 2002. Comme le montre la Figure 66, les lignes électriques ont disparu entre 1999 et 2000. Entre 2000 et 2001, le magasin a changé d'aspect (devanture). Entre 2001 et 2002, les trottoirs sont plus nombreux avec l'implantation d'un nouveau trottoir à droite de la photographie de 2002.

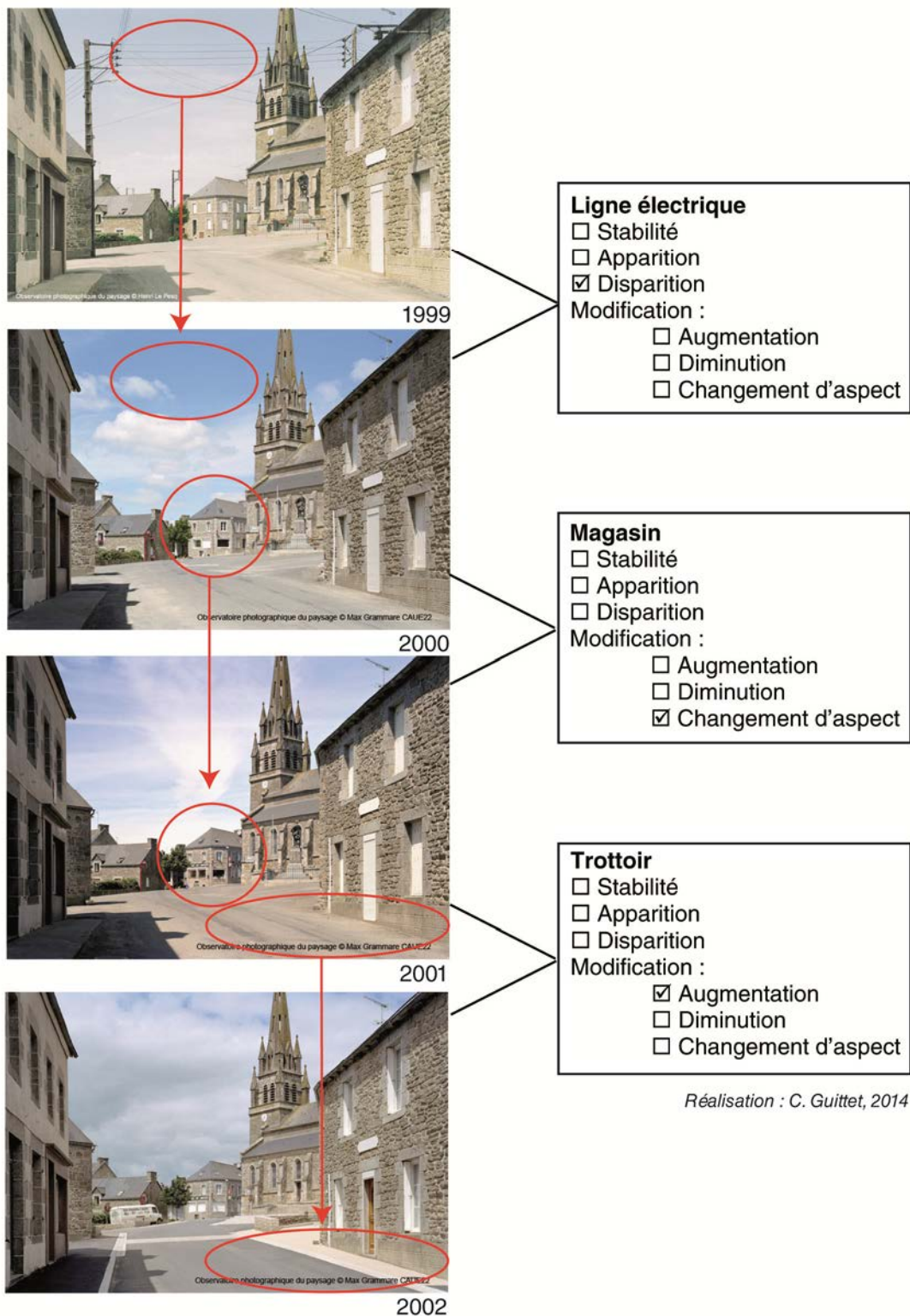


Figure 66 : Identification des changements affectés aux éléments de paysage dans la série photographique de la place de l'église à Gausson

Une fois les éléments de paysage inventoriés, il s'agit de suivre leurs évolutions entre chaque intervalle de reconduction. Six types de changements peuvent potentiellement survenir.

3. Synthèse statistiques des changements observés

Après avoir identifié les différents changements des éléments de paysage inventoriés, les types de changements par élément sont cumulés et peuvent être visualisables globalement à partir d'un fichier tableur par exemple. Rappelons qu'il ne s'agit pas de quantifier le nombre d'éléments de paysage sur chaque photographie car de manière générale, il est difficile de comptabiliser précisément les éléments notamment en arrière-plan (nombre de haies, nombre de champs, nombre de maisons, etc.). Ainsi, pour se préserver de calculs imprécis, les statistiques sont réalisées à partir du nombre de changements présents ou non. Notons qu'un même élément de paysage peut subir plusieurs changements entre deux reconductions ; pour exemple, les maisons individuelles ont augmenté et certaines ont changé d'aspect.

Le Tableau 15 synthétise les changements observés à partir de la série photographique de Gausson. On constate tout d'abord que la série présente un certain nombre d'éléments stables. Pour exemple, l'édifice religieux n'a pas connu de modification significative. Quatre éléments (lampadaire, magasin, muret, passage piéton) sont apparus, et trois (lampadaire, ligne électrique et œuvre d'art public) ont disparu. De plus, 25 modifications ont affecté les éléments (augmentation, diminution, changement d'aspect). La première lecture de ce tableau montre les éléments présents, les changements qui leur sont affectés permettant alors d'avoir une synthèse concise du contenu visuel de la série photographique et des évolutions paysagères.

Éléments	Stabilité	Apparition	Disparition	Augmentation	Diminution	Changement d'apparence
Végétation ornementale	1	0	0	4	1	9
Maison individuelle	13	0	0	0	0	4
Lampadaire	11	1	1	1	0	0
Trottoir	12	0	0	1	0	1
Ligne électrique	3	0	1	0	0	0
Œuvre d'art public	5	0	1	0	0	0
Édifice religieux	13	0	0	0	0	0
Magasin	7	1	0	0	0	2
Muret	7	1	0	0	0	0
Passage piéton	7	1	0	0	0	0
Totaux	79	4	3	6	1	16

Réalisation : C. Guittet, 2014

Tableau 15 : Extraction des changements intervenus sur la durée de la série photographique de la place de l'église à Gausson

Après avoir renseigné les changements assignés à chaque élément de paysage tout au long de la série photographique, les types de changements sont cumulés et peuvent faire l'objet d'un tableur afin de permettre une vision globale des changements observés dans la série.

Cette analyse, cependant, ne nous donne pas d'indication précise du processus qui s'est déployé. Pour appréhender les dynamiques paysagères suggérées au sein des séries photographiques, un travail corrélant la visualisation des séries photographiques et la lecture du tableau est indispensable pour émettre des premières hypothèses sur les dynamiques paysagères en jeu.

Malgré cela, les statistiques engendrées mettent en lumière le contenu d'une série photographique mais aussi le contenu de multiples séries photographiques. Ceci facilite l'exploitation du contenu de plusieurs corpus OPP et ou l'analyse de telle ou telle dynamique paysagère en indiquant les grandes tendances des changements affectés aux éléments de paysage.

4. Interprétation des changements paysagers

À partir de l'extraction des données et de la lecture de la série photographique, différents traitements graphiques sont réalisables pour avoir une vision d'ensemble des changements étudiés. À titre d'exemple, la Figure 67 expose l'évolution de chaque élément de la série photographique 42 de la place de l'église de Gausson. Ce traitement graphique est pensé comme un histogramme des fréquences sonores ou encore comme un histogramme de la répartition de la lumière pour les photographies numériques.

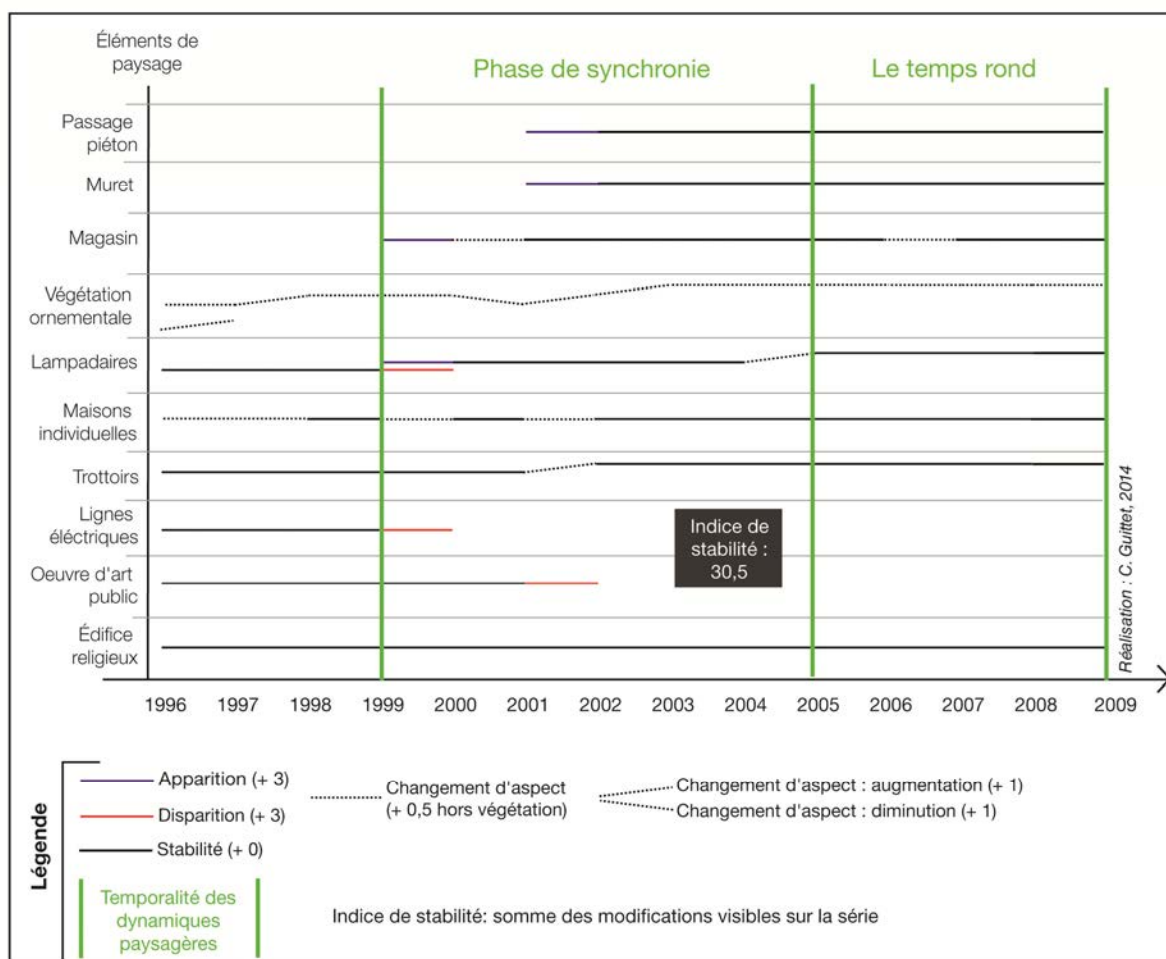


Figure 67 : Proposition graphique des mutations paysagères de la série photographique de la place de l'église à Gausson

La mise en graphique des mutations de la série photographique étudiée permet de saisir rapidement les changements affectés aux éléments de paysage, faisant alors émerger des premières hypothèses concernant les dynamiques paysagères.

À la lecture de la Figure 67, l'ensemble des mutations constatées sur la série photographique sont visualisables, il donne une première idée des processus de transformation du paysage photographié. Pour chaque élément de paysage (axe des ordonnées), le type de changement est notifié selon chaque intervalle de reconduction et il est symbolisé par un trait de couleur ou un trait en pointillé (axe des abscisses). On constate donc deux phases au sein de la série photographique :

- une phase de synchronie (*cf.* Chapitre 3) avec la requalification du centre-bourg (ajout d'un passage piéton, d'un muret et d'un magasin, augmentation des trottoirs et de la végétation ornementale, disparition des lignes électriques, etc.) ;
- et une phase de temps rond où la végétation se modifie au fil des années (*cf.* Chapitre 3).

Par ailleurs, les types de changements sont quantifiés selon leur degré d'importance dans la modification des paysages. Par exemple, l'apparition ou la disparition d'un élément est chiffré à 3 points, le changement d'aspect à 0,5 (car ils ne sont pas toujours significatifs) et l'augmentation ou la diminution à 1 point. Lorsque l'on comptabilise l'ensemble des changements chiffrés, on obtient un indice de stabilité. Plus il est élevé, plus le paysage photographié connaît des mutations ; à l'inverse, s'il est faible, les éléments de paysage dans le contenu visuel sont relativement stables, la série photographique expose ainsi peu de changements.

Le graphique et l'indice de stabilité déchiffrent la série photographique sans avoir recours nécessairement à sa visualisation. La Figure 68 présente des simulations inspirées de séries photographiques concrètes avec le même traitement graphique afin de montrer son potentiel dans la visualisation des mutations ou permanences paysagères.

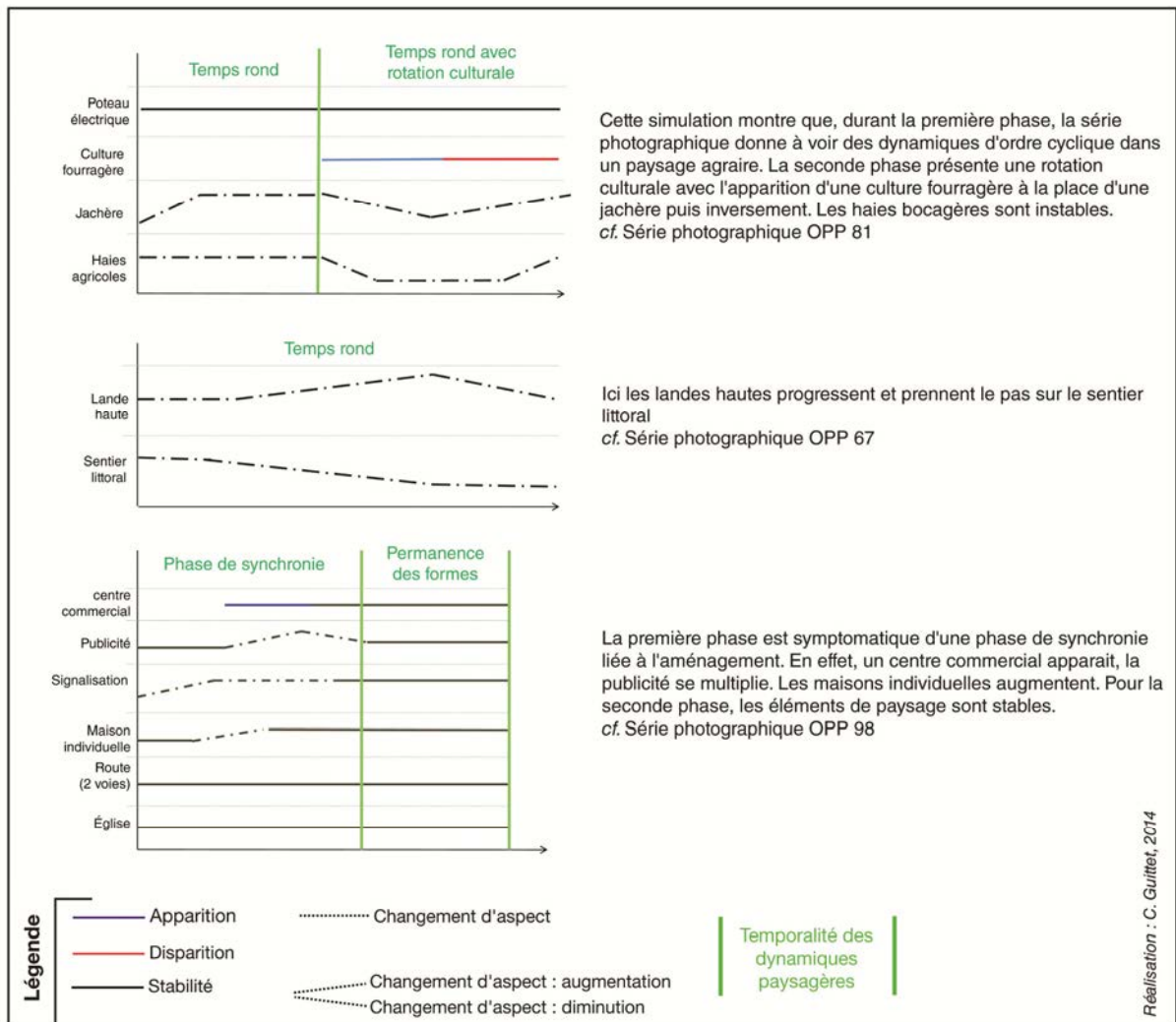


Figure 68 : Simulations graphiques des changements paysagers inspirées de séries photographiques OPP

Les trois histogrammes sont des simulations inspirées de cas concrets. Ces traitements graphiques ont l'avantage de donner à voir les grandes tendances évolutives des paysages photographiés.

8.2.4. Limites de la phase synthétique

Deux limites à cette phase peuvent être soulignées. Tout comme la phase descriptive, elle traite des résultants visibles des dynamiques paysagères, l'analyse s'attache donc à une dimension des paysages. Aussi, les éléments de paysage sont décontextualisés de l'ensemble photographique puisqu'ils sont traités au cas par cas.

Conclusion. Apports de la méthode descriptive et synthétique

Exploiter les séries photographiques des OPP revient à identifier, expliquer et extraire leur contenu visuel, ce que permettent en partie la phase descriptive et la phase synthétique.

La phase descriptive a l'avantage de décrire finement les éléments de paysage en matière de forme, de couleur, de texture, de disposition, etc. Elle autorise aussi la contextualisation paysage photographié dans « le paysage ». Cette observation rigoureuse cerne l'ensemble des changements visuels et les indices paysagers afin de faire émerger des hypothèses sur les dynamiques paysagères en présence ou de comprendre les effets visibles des dynamiques paysagères si elles sont bien connues du porteur OPP. Ici, les éléments sont décrits dans l'intégralité du contenu visuel, et non décontextualisés les uns des autres. La qualité du travail descriptif est dépendante des connaissances de l'expert et du temps qui lui est consacré. Elle est reproductible sur toutes les séries photographiques cependant, il s'agit là de sa principale limite, les données recueillies sont difficilement transférables d'une série à l'autre pour monter en généralité. C'est en cela que la phase synthétique est complémentaire.

La phase synthétique a pour but de mettre en lumière les changements affectés à chaque élément de paysage repéré lors de la première phase de description. Le traitement statistique des données résultantes d'une ou plusieurs séries photographiques apporte alors un aperçu complet des éléments de paysage visibles dans le corpus et de leurs mutations. Ce travail est rendu possible grâce à la conception d'un thésaurus composé de descripteurs qualifiant les éléments de paysage. L'avantage de cette phase est triple puisqu'elle permet d'exploiter plusieurs corpus OPP, de donner à voir des grandes tendances en matière de dynamiques paysagères et de rendre accessible les corpus OPP par leur contenu visuel grâce à l'élaboration d'une base de données relationnelle. Les deux phases se complètent, les limites de l'une sont comblées par l'autre.

L'application des deux phases semble essentielle pour éviter les écueils présentés dans le chapitre 6, à savoir :

- Les photographies ne sont pas autonomes, elles doivent être accompagnées de textes descriptifs. Selon la qualité du travail du porteur OPP, les séries photographiques sont présentées dans leur contexte territorial et sont problématisées.

- La série photographique ne doit pas être analysée indépendamment des autres, l'ensemble des séries photographiques d'un itinéraire participe à une analyse plus globale et à dire d'expert.
- il est nécessaire d'enregistrer les phénomènes au fur et à mesure que les séries photographiques se constituent afin que les OPP puissent participer à une veille paysagère régulière. Si une dynamique paysagère semble émerger *via* l'analyse descriptive et synthétique, le porteur peut se rendre sur le terrain, réaliser des études complémentaires, en discuter avec les autres acteurs, etc. Il s'agit de rapprocher le temps des paysages à celui des acteurs du territoire (*cf.* Chapitre 3).
- La phase synthétique peut évoluer dans le temps en matière de descripteurs pour répondre aux besoins futurs.

La méthode descriptive et synthétique a été pensée pour être implémentée dans la POPP-Breizh (*cf.* Chapitre 13). La phase synthétique est semi-automatisée dans l'optique de générer une base de données et en extraire les données paysagères recherchées.

L'exploitation du corpus OPP, c'est donc décrire, synthétiser, interpréter et rendre accessible les contenus visuels des séries photographiques, c'est aussi l'activer auprès des acteurs du territoire en le mettre en discussion.

Chapitre 9. « Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage. »

La partie 3 s'attache à comprendre le potentiel informatif du corpus OPP. Le chapitre 8 met en lumière la méthode descriptive et synthétique qui vise à appréhender et à extraire les changements et non changements observables dans le contenu visuel des séries photographiques OPP. En parallèle, ces dernières sont activées par les acteurs du territoire (élus locaux, habitants, concepteurs et gestionnaires du paysage) lors d'entretiens semi-directifs. Cette autre forme d'exploitation interroge les capacités des séries photographiques OPP à faire émerger les représentations individuelles et sociales à propos des changements et dynamiques paysagères.

Dans le chapitre 1, nous avons explicité en quoi les représentations sont le cœur de l'action. Les choix individuels et collectifs résultent des représentations des individus et ont des effets sur la construction factuelle et idéale des paysages. De surcroît, saisir les représentations, c'est saisir le paysage étudié puisqu'il ait une « une partie de territoire telle que perçue par les populations » (art. 1, CEP). La qualité des paysages est aussi dépendante des populations. Nous voyons ici l'intérêt de questionner les OPP en tant qu'outil intermédiaire pour développer cette connaissance paysagère.

Ce chapitre et le suivant se concentrent sur les entretiens semi-directifs individuels qui ont été pensés dans cette perspective. Les entretiens avec une variété de situations (*in situ*, *ex situ*, en groupe etc.) cherchent surtout à évaluer les OPP lors d'actions de médiation paysagère.

Nous allons nous attacher à dégager les traits caractéristiques des entretiens semi-directifs individuels en corrélant les profils sociologiques des personnes interviewées et les séries photographiques commentées (9.1). Ce premier travail permet d'explicitier les choix méthodologiques en termes de traitement du discours des acteurs du territoire (9.2). Une première analyse transversale liant les attributs des séries photographiques, des paysages représentés et du profil des personnes enquêtées souligne les apports et les limites des OPP dans l'émergence des représentations des acteurs du territoire (9.3). Ce point introduit l'étude approfondie qui associe discours des acteurs du territoire et contenu visuel des séries photographiques commentées (*cf.* Chapitre 10.)

9.1. Variété des paysages photographiés commentés par des acteurs du territoire hétérogènes

Avant de s'intéresser spécifiquement aux discours des acteurs du territoire et à la méthode conçue pour les analyser, il convient de mettre en lumière les caractéristiques des séries photographiques choisies pour réaliser les entretiens individuels et les profils des personnes enquêtées.

9.1.1. Diversité paysagère au sein du corpus OPP commenté

Les 56 séries OPP qui constituent la base des entretiens individuels ont été choisies afin de couvrir une variété de paysages des Côtes d'Armor. Elles présentent des typologies de paysages hétérogènes : paysages littoraux, paysages ruraux, paysages urbains, paysages de vallées, etc. Certaines typologies peuvent être classées en sous-typologies : paysages littoraux ruraux, paysages semi-ruraux, paysages ruraux avec une particularité dans le point de vue (prégnance de la route, présence d'un bâtiment agricole, etc.).

De la sorte, chaque typologie ou sous-typologie apporte des dynamiques paysagères spécifiques qui peuvent être commentées par les acteurs du territoire interviewés : dynamiques liées aux algues vertes pour les paysages littoraux, dynamiques de déprise agricole pour les paysages ruraux, dynamiques de densification urbaine pour les paysages urbains, etc. (*cf.* Tableau 16). Certaines dynamiques sont communes à plusieurs typologies de paysage : cycles végétaux, dynamiques liées à l'entretien du bâti dans l'espace privé, etc. Notons toutefois la forte présence des paysages littoraux qui sont caractéristiques des Côtes d'Armor. Par ailleurs, certains paysages contemporains problématiques dans le département tels que les paysages périurbains, les paysages industriels (hormis la série photographique 75) sont inexistant dans le corpus.

De surcroît, nous avons varié les rythmes temporels des paysages à discuter en proposant 42 séries contemporaines qui ont des reconductions annuelles et 14 séries historiques avec un pas de temps séculaire.

Les séries photographiques sélectionnées permettent également d'identifier les dynamiques de fréquentation, d'usages et de pratiques. Des individus sont présents au sein de 16 séries contemporaines et de trois séries historiques. De nombreux usages sont effectifs : promenades, usages liés à la plage, shopping, etc. La fréquentation et les usages sont aussi traduits par la présence de voitures garées ou en mobilité (19 séries contemporaines et historiques) ou encore celle des bateaux de plaisance (3). Les pratiques comme l'entretien du végétal, l'entretien des haies bocagères et des arbres, etc. sont suggérées par des indices dans les séries photographiques. Les pratiques d'élevage sont marquées *via* l'apparition de bétails à huit reprises dans le corpus.

À propos des séries historiques, les dynamiques relatives aux cycles comme le cycle végétal ou le cycle des marées ou les dynamiques de fréquentation sont bien moins évidentes puisqu'elles sont surtout signifiées par la pluralité des re-photographies et par des intervalles de temps rapprochés. Pour les paysages de vallées et littoraux, l'évolution des paysages entre les photographies du XX^e siècle et celles de 2012 est importante, les dynamiques paysagères constatées sont des dynamiques globales liées aux bouleversements d'après-guerre comme l'étalement urbain ou la déprise agricole. Il est mal aisé de repérer des micro-changements car la majorité des points vue sont médians ou lointains. Quant aux paysages urbains et de bourgs, les points de vue sont rapprochés permettant alors de repérer de manière fine les changements visibles avec des dynamiques paysagères liées à la modernisation du bâti, à l'accessibilité, à la densification, etc.

Dynamiques paysagères dans les séries contemporaines		
Paysages à dominante littorale : 21 séries contemporaines		
<p>Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques du cycle végétal, dynamiques liées au cycle des marées, dynamiques liées à l'entretien du végétal dans l'espace public, dynamiques liées à l'entretien du végétal et du bâti dans l'espace privé, dynamiques liées à la fréquentation de parking, dynamiques liées aux algues vertes, dynamiques liées à la fréquentation de la plage, dynamiques liées à l'entretien de la digue, dynamiques liées à la fréquentation humaine, dynamiques de densification urbaine, dynamiques liées aux rotations culturelles, dynamiques liées aux usages littoraux, dynamiques liées à l'érosion de la végétation, dynamiques liées à la répartition des usages, dynamiques économiques, dynamiques de déprise agricole, dynamiques liées à l'entretien des chemins côtiers, dynamiques liées à l'accessibilité, dynamiques liées à la stabilisation des dunes, dynamiques liées aux risques de submersion marine</p>		
Dynamiques spécifiques selon les sous-typologies des 21 paysages à dominante littorale		
<p style="text-align: center;">Paysages à proprement dit littoraux : 14 séries contemporaines</p> <p>Dynamiques spécifiques : Dynamiques liées à l'entretien du végétal dans l'espace public, dynamiques liées à l'entretien du végétal et du bâti dans l'espace privé, dynamiques liées à la fréquentation de parking, dynamiques liées à la fréquentation de la plage, dynamiques liées à l'érosion de la végétation, dynamiques économiques, dynamiques liées à l'entretien des chemins côtiers, dynamiques liées à l'accessibilité, dynamiques liées à la stabilisation des dunes, dynamiques liées à la répartition des usages, dynamiques liées aux risques de submersion marine</p>	<p style="text-align: center;">Paysages littoraux urbains : 3 séries contemporaines</p> <p>Dynamiques spécifiques : Dynamiques liées à l'entretien du végétal dans l'espace public, dynamiques liées à l'entretien du végétal et du bâti dans l'espace privé, dynamiques liées à l'entretien de la digue, dynamiques liées à la fréquentation humaine, dynamiques de densification urbaine, dynamiques liées aux rotations culturelles, dynamiques liées aux usages littoraux</p>	<p style="text-align: center;">Paysages littoraux ruraux : 4 séries contemporaines</p> <p>Dynamiques spécifiques : Dynamiques liées à la répartition des usages, dynamiques liées aux rotations culturelles, dynamiques de déprise agricole</p>
Paysages à dominante rurale : 14 séries contemporaines		
<p>Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques du cycle végétal, dynamiques liées à l'entretien du végétal et du bâti dans l'espace privé, dynamiques liées à la fréquentation automobile, dynamiques liées à l'accessibilité, dynamiques liées à l'entretien des routes, dynamiques liées aux rotations culturelles, dynamiques liées à l'enfouissement des réseaux aériens, dynamiques relatives à l'entretien des haies bocagères et des arbres, dynamiques liées à l'implantation de bâti agricole, dynamiques relatives à l'enrichissement, dynamiques d'aménagement paysager, dynamiques liées aux rotations culturelles, dynamiques relatives à l'intensification agricole, dynamiques liées à l'extension urbaine, dynamiques d'implantation de peupleraies dans les zones humides, dynamiques d'arrachages de haies bocagères, dynamiques liées à l'accessibilité du bâtiment agricole</p>		

Dynamiques spécifiques selon les sous-typologies des 14 paysages à dominante rurale	
Paysages ruraux avec la présence d'un bâtiment agricole ou industriel : 5 séries contemporaines Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques liées à l'implantation de bâti agricole, dynamiques relatives à l'enfrichement, dynamiques d'arrachages de haies bocagères, dynamiques de déprise agricole, dynamiques liées à l'accessibilité du bâtiment agricole	Paysages ruraux avec une forte prégnance de la voirie : 5 séries contemporaines Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques liées à l'accessibilité, dynamiques liées à l'entretien des routes, dynamiques liées à l'enfouissement du réseau aérien
Paysages semi-ruraux : 3 séries contemporaines Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques d'aménagement paysager, dynamiques liées à l'extension urbaine, dynamiques d'implantation de peupleraies dans les zones humides	Paysage rural à proprement dit : 1 série contemporaine Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques relatives à l'intensification agricole
Paysages de bourgs : 6 séries contemporaines Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques du cycle végétal, dynamiques liées aux entrées de bourgs, dynamiques liées à l'entretien du végétal et du bâti dans l'espace privé, dynamiques liées à l'embellissement des centres-bourgs, dynamiques liées à la répartition des usages, dynamiques liées à l'entretien du végétal de l'espace privé, dynamiques d'enfouissement du réseau aérien, dynamiques économique, dynamiques de densification	
Paysage lié aux activités agroalimentaires : 1 série contemporaine Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques du cycle végétal, dynamiques économiques, dynamiques liées à la mobilité et à l'accessibilité, dynamiques liées à la répartition des usages	
Dynamiques paysagères dans les séries historiques	
Paysages de vallées : 5 séries historiques Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques liées à la déprise agricole, dynamiques d'urbanisation, dynamiques d'enfrichement des fonds de vallées	
Paysages littoraux urbains : 5 séries historiques Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques liées à l'étalement urbain et à l'attractivité littorale, dynamiques liées à l'aménagement des cours d'eau, dynamiques liées à l'accessibilité, dynamiques liées à la modernisation du bâti, dynamiques liées aux risques de submersion marine	
Paysages urbains : 2 séries historiques Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques de densification et d'étalement urbains, dynamiques liées à l'accessibilité et à la répartition des usages, dynamiques liées à la modernisation du bâti, dynamiques d'aménagement paysager dans l'espace public	
Paysages de bourgs : 2 séries historiques Dynamiques paysagères constatées : Dynamiques d'aménagement paysager dans l'espace public, dynamiques liées à l'accessibilité, dynamiques d'extension du bâti, dynamiques de densification et dynamiques économiques	

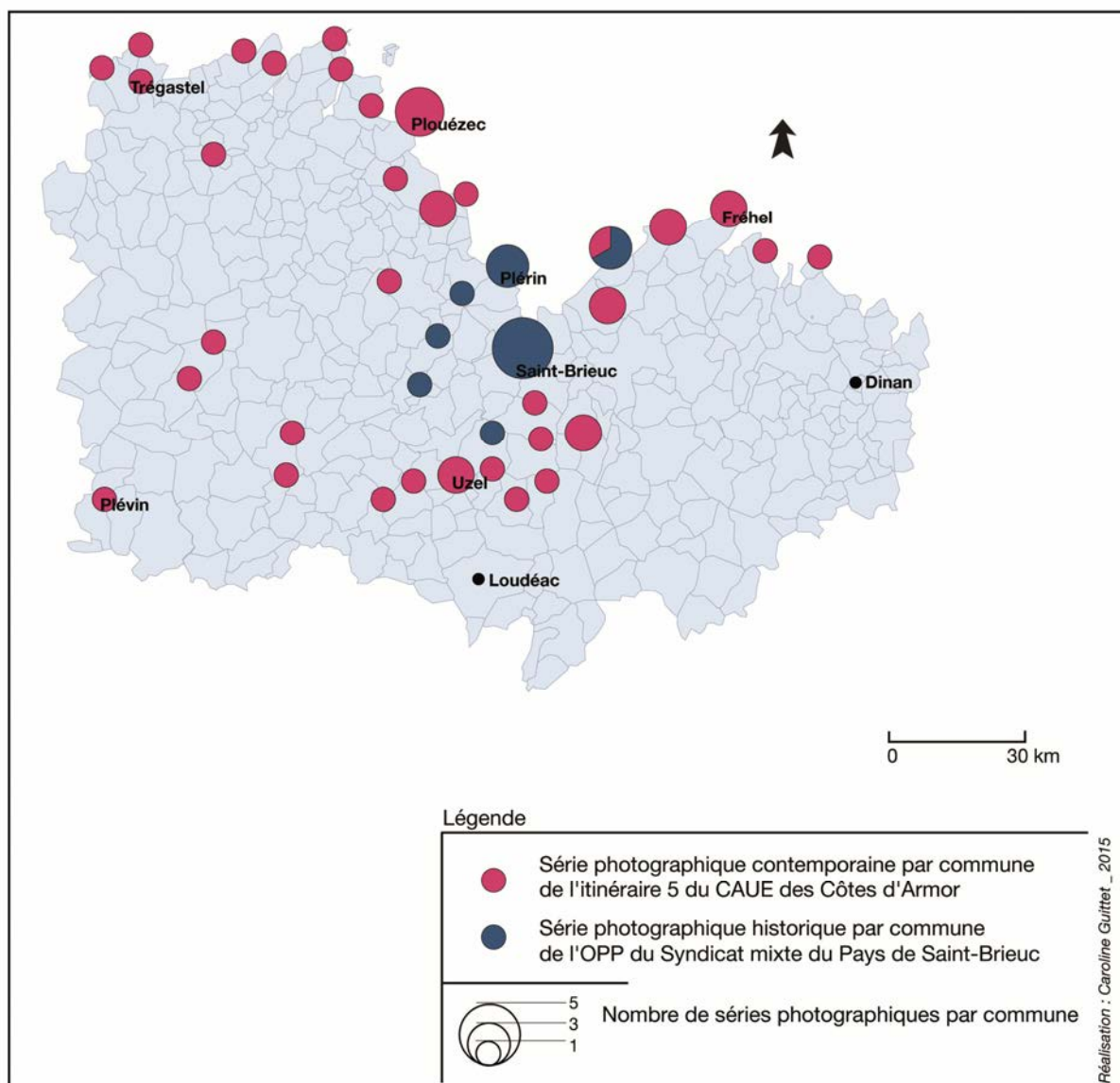
Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 16 : Caractérisation du contenu visuel des séries photographiques costarmoricaines utilisées dans le cadre des entretiens individuels auprès des acteurs du territoire

Ce tableau inventorie l'ensemble des typologies et dynamiques paysagères relatives aux séries photographiques utilisées dans le cadre des entretiens auprès des acteurs du territoire. Un biais est à souligner, la prégnance des paysages littoraux.

L'analyse qualitative du contenu visuel de l'ensemble photographique fait l'objet de l'annexe numérique 3.

En somme, les séries OPP discutées sont réparties de manière inégale sur le département des Côtes d'Armor (cf. Carte 13) puisqu'elles sont choisies afin de couvrir une variété de paysages. Elles sont concentrées principalement sur la côte littorale et dans le centre du département entre Saint-Brieuc et Loudéac. Une dizaine de séries photographiques sont réparties à l'ouest des Côtes d'Armor et dans le Centre Bretagne.



Carte 13 : Répartition des séries photographiques costarmoricaines utilisées lors des entretiens individuels auprès des acteurs du territoire (par commune)

Les séries photographiques proposées lors des entretiens individuels auprès des acteurs du territoire sont inégalement réparties sur le territoire des Côtes d'Armor afin de couvrir les types de paysages recherchés. Deux pôles de concentration se dessinent : la côte littorale et le centre du département entre Saint-Brieuc et Loudéac.

9.1.2. L'agencement des séries photographiques dans le catalogue photographique

Lors des entretiens individuels, les 56 séries photographiques sont présentées dans un catalogue photographique. Pour chaque série photographique, une première page A4 présente la photographie initiale et la dernière photographie en date avec le titre de la série (adresse du lieu de prise de vue et nom de la commune), l'heure et la date des prises de vue. Cette première page a pour but de donner un aperçu des changements visibles de la série car compte-tenu du nombre important de séries photographiques proposées aux interviewés, il était nécessaire de présenter une synthèse visuelle de chaque série (*cf.* Annexe 6).

Ensuite, deux autres feuilles en format A4 présentent l'ensemble des photographies qui composent la série, l'heure et la date de chacune photographie sont indiquées. Les personnes enquêtées peuvent ainsi observer l'évolution de la série photographique en détail. Les séries photographiques sont classées selon l'ordonnement de l'itinéraire photographique établi par les porteurs OPP, avec en tête les séries contemporaines suivies des séries historiques.

Avec une prédominance de paysages littoraux, une absence de paysages périurbains et industriels, les séries photographiques ne sont pas tout à fait représentatives de l'ensemble des typologies de paysages dans les Côtes d'Armor. Le discours des enquêtés sera orienté vers les types de paysages représentés. De plus, nous avons montré que les dynamiques paysagères pouvant être constatées à partir des contenus visuels sont hétérogènes, certaines sont récurrentes au sein des différentes typologies de paysages et d'autres sont spécifiques à telle typologie ou sous-typologie de paysages. Malgré quelques hiatus, les séries photographiques proposent des contenus suffisamment variés pour être le support de discussion auprès d'une pluralité de regards, ceux des habitants, des élus locaux, des concepteurs et gestionnaires du paysage.

9.1.3. Le profil sociologique des acteurs du territoire interviewés : la pluralité des regards sur les paysages

Comme présenté dans le chapitre 7, les entretiens semi-directifs individuels sont basés sur le catalogue photographique, trois guides d'entretien sont conçus en fonction des trois profils interviewés soit les habitants, les élus locaux, les concepteurs et gestionnaires du paysage (*cf.* Annexe 6Annexe 6).

Contexte méthodologique et géographique des acteurs du territoire interviewés

Au total, entre mars 2013 et mars 2014, 41 individus ont participé à des entretiens d'une durée d'une heure à une heure trente (*cf.* Figure 69). L'ensemble des personnes interviewées sont présentées dans l'Annexe 10Annexe 10. Les prénoms des concepteurs et gestionnaires du

paysage, – nommés aussi professionnels du paysage (pour simplifier) – et les prénoms des habitants ont été modifiés afin de les anonymiser.

Concernant les élus locaux, et dans la même optique, la fonction occupée dans le conseil municipal (maire, adjoint au maire, conseiller municipal, etc.) n'est pas mentionnée. De plus, cette information n'est pas exploitée dans l'analyse car elle est estimée comme peu porteuse en matière de résultat.

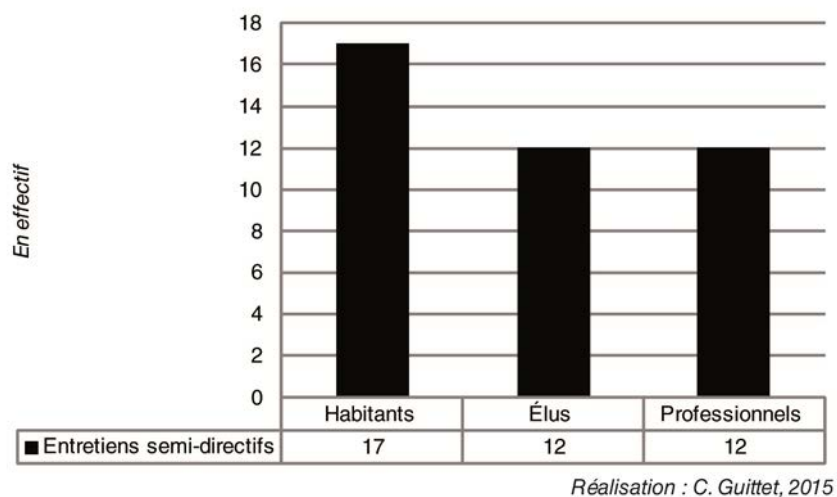


Figure 69 : Nombre d'entretiens semi-directifs individuels réalisés selon le profil des enquêtés

41 personnes ont été rencontrées dans le cadre des entretiens semi-directifs. Puisque le catalogue photo est constitué de paysages costarmoricains, plus des trois quarts des interviewés habitent ou travaillent dans les Côtes d'Armor.

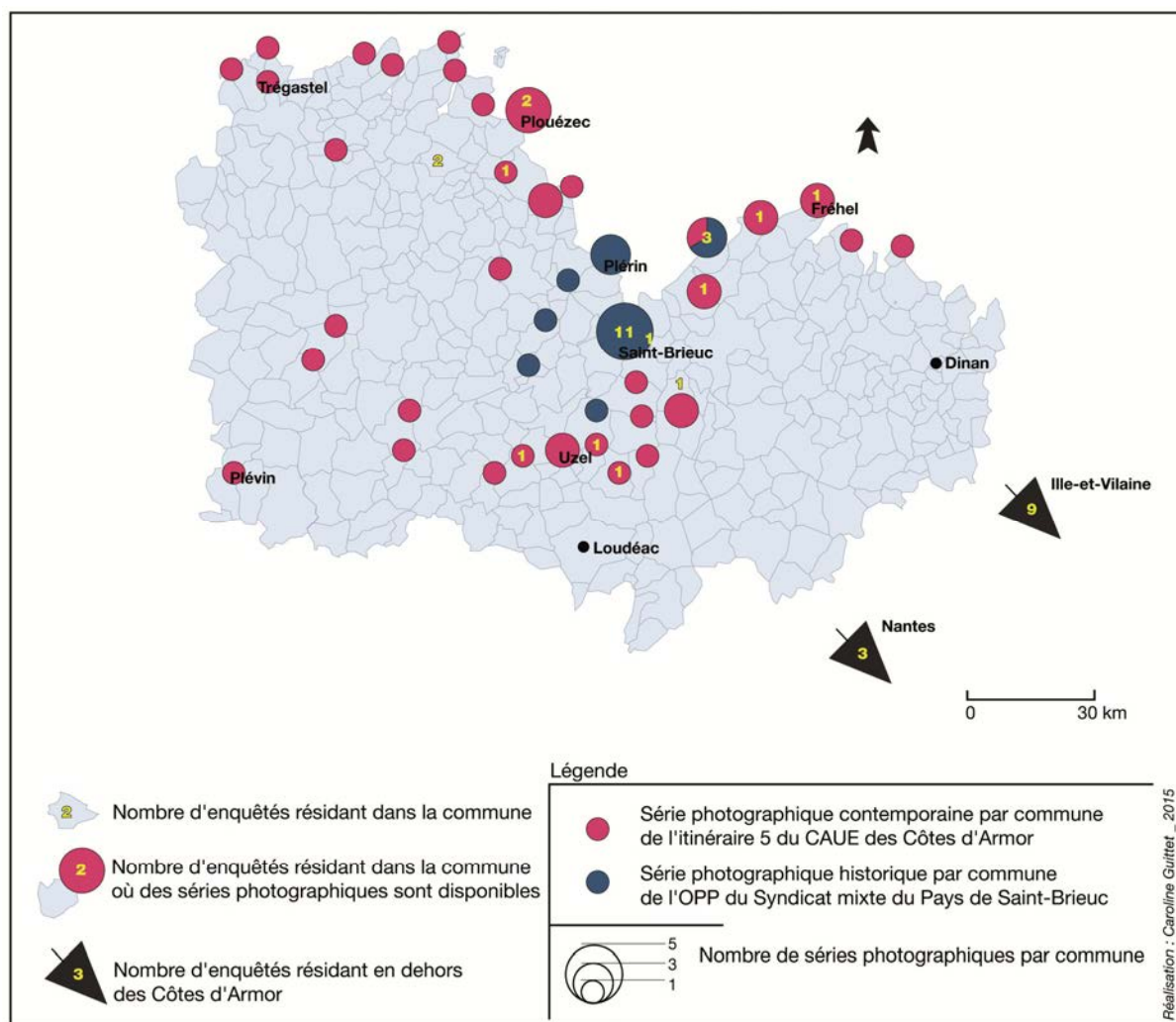
Étant donné que les paysages photographiés sont issus des Côtes d'Armor, nous avons privilégié des entretiens auprès de personnes vivant dans ce département. Néanmoins trois élus locaux et neuf professionnels du paysage exercent leur fonction en dehors des Côtes d'Armor :

- 17 habitants des Côtes d'Armor ont été interviewés. Seulement 15 habitants sont considérés dans l'analyse car à deux reprises, un couple a été interviewé dont l'une des deux personnes imposait son discours. Nous avons favorisé le discours le plus éloquent, donc celui des deux enquêtés moins prolixes ne sont pas pris en compte. Le bouche à oreille a permis de rencontrer des habitants aux profils variés en termes d'âge, de sexe et de catégorie socioprofessionnelle. La plupart des entretiens ont eu lieu au domicile des habitants.

- Au total, 12 élus locaux ont participé aux entretiens. Neuf élus locaux administrent une commune des Côtes d'Armor où au moins une série photographique représente un paysage de la commune administrée. Les trois autres élus proviennent d'Ille-et-Vilaine, aucune série photographique n'est disponible sur leur territoire. Il s'agit ici de confronter les élus locaux à des paysages hors de la commune afin de cerner le potentiel OPP à « faire parler » les élus sur la question paysagère. La prise de contact s'est réalisée par e-mail et les entretiens se sont déroulés dans les mairies.

- Douze professionnels du paysage issus de bureaux d'études ou du secteur public (chargé de SCoT, chargé de projets opérationnels, etc.) ont été rencontrés. Sept d'entre eux habitent ou ont habité dans les Côtes d'Armor et/ou travaillent dans les Côtes d'Armor, les cinq autres professionnels du paysage n'ont pas de lien avec le département. La prise de contact s'est également effectuée par e-mail ou par bouche à oreille. Les entretiens se sont en général déroulés sur le lieu de travail.

La Carte 14 présente le nombre de personnes enquêtées selon leur commune de résidence ou leur lieu de travail pour les professionnels du paysage ainsi que la répartition par commune des séries photographiques utilisées lors des entretiens. Au total 23 personnes sur 39 enquêtés vivent ou travaillent dans une commune où au moins une série photographique est localisée.



Carte 14 : Répartition par commune des séries photographiques costarmoricaines utilisées lors des entretiens individuels corrélée avec le nombre d'enquêtés interviewés selon leur commune de résidence ou leur lieu de travail.

23 personnes interviewées vivent ou travaillent dans une commune qui est représentée dans le catalogue photo. La répartition des communes résidentielles ou lieux de travail coïncide avec les pôles de concentration des séries photographiques.

Cette répartition permet d'interroger à la fois les potentiels des OPP à faire émerger des représentations sociales à partir de paysages quotidiens liés à la proximité spatiale et des

paysages plus distanciés géographiquement du lieu de vie des personnes enquêtées. Après avoir analysé la répartition des lieux de vie des acteurs du territoire en corrélation avec celle des séries photographiques, nous allons nous intéresser au profil sociologique de l'échantillon enquêté.

9.1.4. Un échantillon hétérogène en termes d'âge, de sexe et de catégorie socioprofessionnelle

Lorsque l'on s'intéresse plus précisément aux profils des enquêtés, l'échantillon est assez hétérogène en termes d'âge, de sexe et de catégories socioprofessionnelles. La Figure 70 présente les âges des enquêtes par profil. Les élus locaux ont en majorité entre 40 et 70 ans avec un âge moyen de 59 ans, âge qui se rapproche de la moyenne nationale estimée à 57 ans¹⁹⁴. Quant aux habitants interrogés, ils ont entre 18 ans et 76 ans. Les tranches d'âges les plus représentées sont les 20-39 ans et les 60-74 ans. Seulement deux habitants ont entre 40 et 59 ans, cette catégorie est souvent difficile à atteindre lors des enquêtes sociales (travail, vie de famille, etc.). Les tranches d'âges les plus à l'extrême sont peu représentées, notons que ces âges de la vie impliquent des problématiques singulières. Enfin, les professionnels du paysage sont dans les tranches d'âge relatives à l'emploi.

Concernant le sexe des individus enquêtés, nous avons une représentation quasi égale de femmes et d'hommes pour les professionnels du paysage et pour les habitants (*cf.* Figure 71). Concernant les élus locaux, seulement deux femmes élues sont interrogées sur douze, cette absence de parité est représentative du contexte régional et national. Par ailleurs, selon les classes établies par l'INSEE, l'ensemble des professions et catégories socioprofessionnelles sont représentées (*cf.* Figure 72). Toutefois, une part importante d'élus locaux et d'habitants sont des retraités. Aussi les agriculteurs exploitants, les ouvriers et les personnes inactives sont en sous effectif.

194 L'âge moyen des élus locaux est issu du travail mené par le Bureau des élections et des études politiques du Ministère de l'Intérieur en 2011, à ce propos : http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/dgcl_v2/08_chapitre-7.pdf

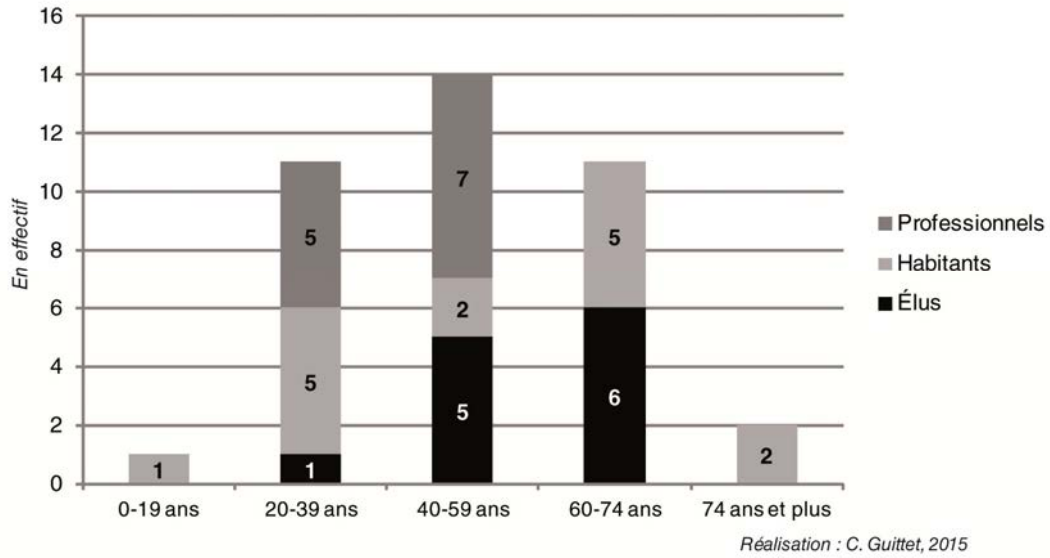


Figure 70 : Âge des personnes enquêtées selon leur profil

Ce graphique montre la répartition des tranches d'âges selon le profil des personnes interviewées. Les âges les plus extrêmes de la vie sont peu représentés. En effet, 36 individus sur 39 ont entre 20 et 74 ans.

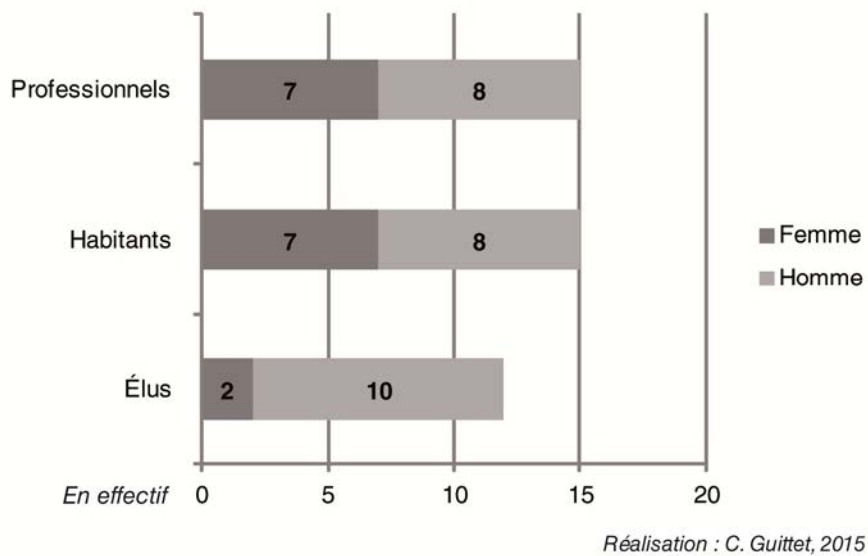


Figure 71 : Sexe des personnes enquêtées selon leur profil

Quasiment autant de femmes que d'hommes ont été rencontrés lors des enquêtes à l'exception des élus locaux où la parité des sexes est encore un challenge. Au niveau national, 14 % des maires sont des femmes.

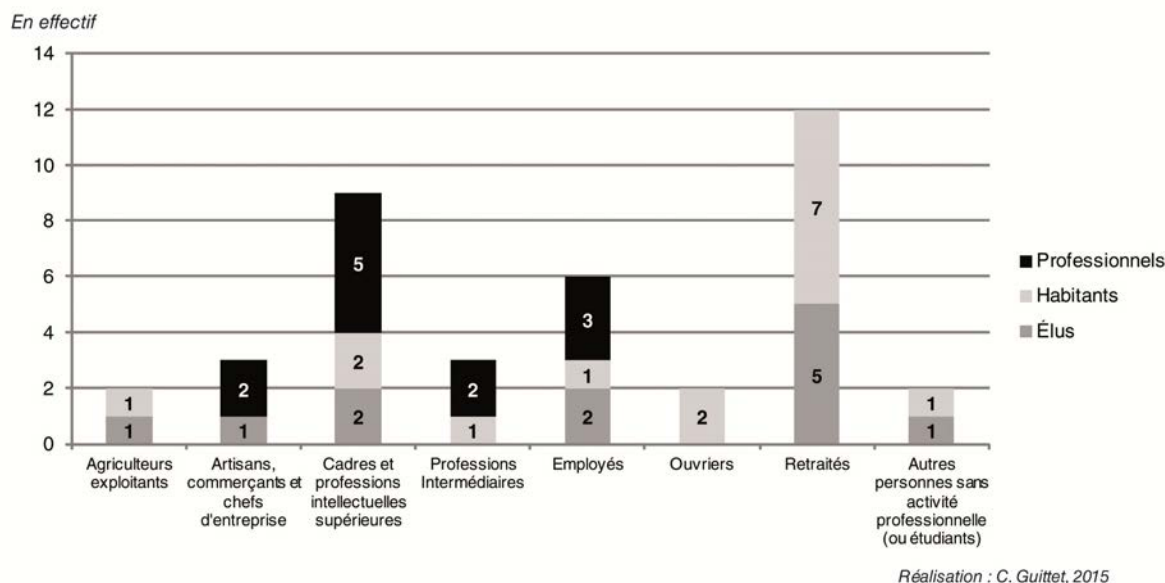


Figure 72 : Professions et catégories socioprofessionnelles des personnes enquêtées

Selon les classes établies par l'INSEE, l'ensemble des professions et catégories socioprofessionnelles sont représentées dans l'échantillon. Soulignons une surreprésentation des retraités et sous représentations des agriculteurs, des ouvriers et des personnes inactives.

L'analyse sociologique des profils des enquêtés montre que l'échantillon est relativement hétérogène. Cette variété permet de ne pas cibler une catégorie sociale spécifique mais au contraire de s'intéresser à une pluralité de regards. La présente recherche n'a pas pour vocation d'étudier un échantillon strictement représentatif de la population bretonne voire française. De plus, d'autres variables sociologiques telles que le vécu paysager sont à considérer, ces critères ne sont donc pas suffisants. Par ailleurs, étant donné que les acteurs discutent de paysages photographiés différents, d'autres variables en termes de contenu paysager interviennent dans les discours récoltés.

9.2. Des paysages inégalement commentés : le point d'ancrage pour développer des variables analytiques appuyant la dialectique photographie/discours

Chaque acteur du territoire, lors de l'entretien, doit choisir dans le catalogue photographique, une, deux ou trois séries photographiques à commenter. Aucune consigne n'est émise sur les critères de sélection. Au total, sur 56 séries contemporaines et historiques proposées, 46 séries sont commentées par les acteurs du territoire. Certaines séries photographiques sont largement discutées, *a contrario* certaines font défaut car rarement sélectionnées. Ce point a pour objectif de définir les facteurs causant le choix de telle ou telle série photographique selon le profil des acteurs enquêtés. Ces facteurs permettent d'identifier les variables analytiques pertinentes pour étudier les discours des acteurs du territoire en lien avec les séries photographiques et de développer une méthode d'analyses croisées basée sur cette dialectique photographie/discours.

9.2.1. La répartition des séries photographiques commentées et non commentées : la définition de la variable du « lien établi entre paysage photographié et personne enquêtée »

Nous allons nous intéresser à la répartition des 46 séries photographiques commentées et des 10 autres non commentées par les acteurs du territoire. Puisque chacun pouvait discuter plusieurs séries photographiques, on obtient 209 commentaires, un commentaire étant la discussion établie sur une série photographique en particulier.

Le nombre de séries photographiques commentées dépendant du profil des acteurs du territoire

Les personnes interviewées ne se limitent pas à deux ou trois séries photographiques à interpréter. En moyenne, les habitants discutent sept séries, les élus locaux six et les professionnels trois. Le temps de l'entretien imparti à chaque acteur est similaire cependant plus le nombre de séries commentées est important moins l'enquêté s'attarde sur chacune. Les habitants et élus locaux sont peu prolixes puisqu'ils discutent d'une série durant 30 secondes à 3 minutes tandis que les professionnels du paysage peuvent commenter une série jusqu'à 10 minutes.

Comme le montre la Figure 73, 29 séries photographiques sont largement commentées au détriment d'autres séries. Ces dernières sont peu sélectionnées, voire pas du tout : six séries contemporaines et trois séries historiques n'ont jamais fait l'objet de discussion. Au final, trois quarts des commentaires sont destinés à qualifier des séries photographiques contemporaines.

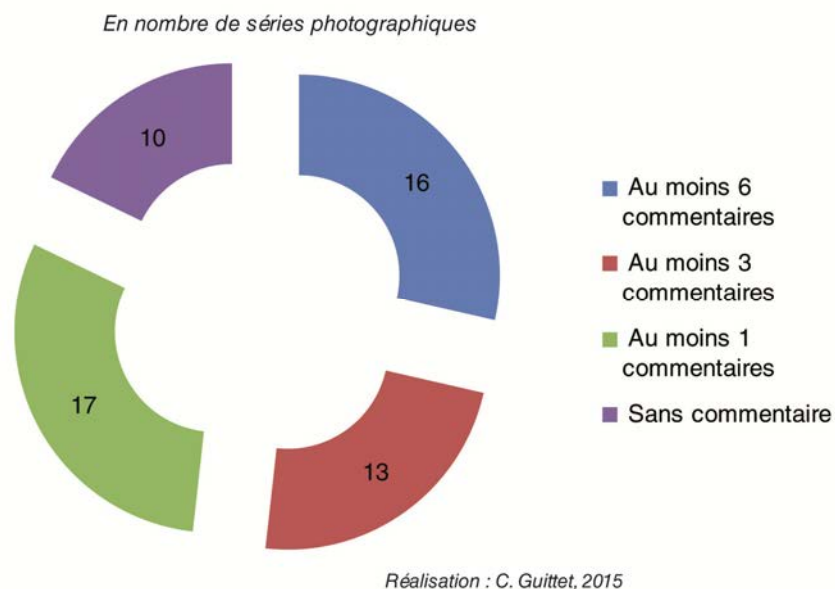


Figure 73 : Quantité de commentaires par série photographique

Les acteurs du territoire ont tendance à sélectionner les mêmes séries photographiques. : 10 séries parmi les 56 n'ont jamais été sélectionnées.

Outre le fait que certains paysages photographiés ne suscitent guère le dialogue, quelques personnes interviewées se prêtent peu au jeu de l'enquête. Un élu (E7¹⁹⁵) est méfiant vis-à-vis du traitement des données des entretiens, il qualifie très brièvement les séries photographiques, un autre élu (E8) est peu attentif et dit : « je ne vois rien à dire ». Aussi un habitant (H7) considère que les intervalles de reconduction des séries contemporaines sont trop rapprochés dans le temps et ne voit rien non plus. Une partie de leurs commentaires s'avère insuffisante pour être analysée. Ces trois « refus » à participer pleinement au dialogue restent des cas isolés. Les autres enquêtés ont exprimé au contraire leur enthousiasme à discuter des séries photographiques. Ces dernières favorisent les discours sur les questions paysagères. Ainsi, l'émission de commentaires est dépendante de deux facteurs : le contenu visuel des séries photographiques et la motivation de l'enquêté.

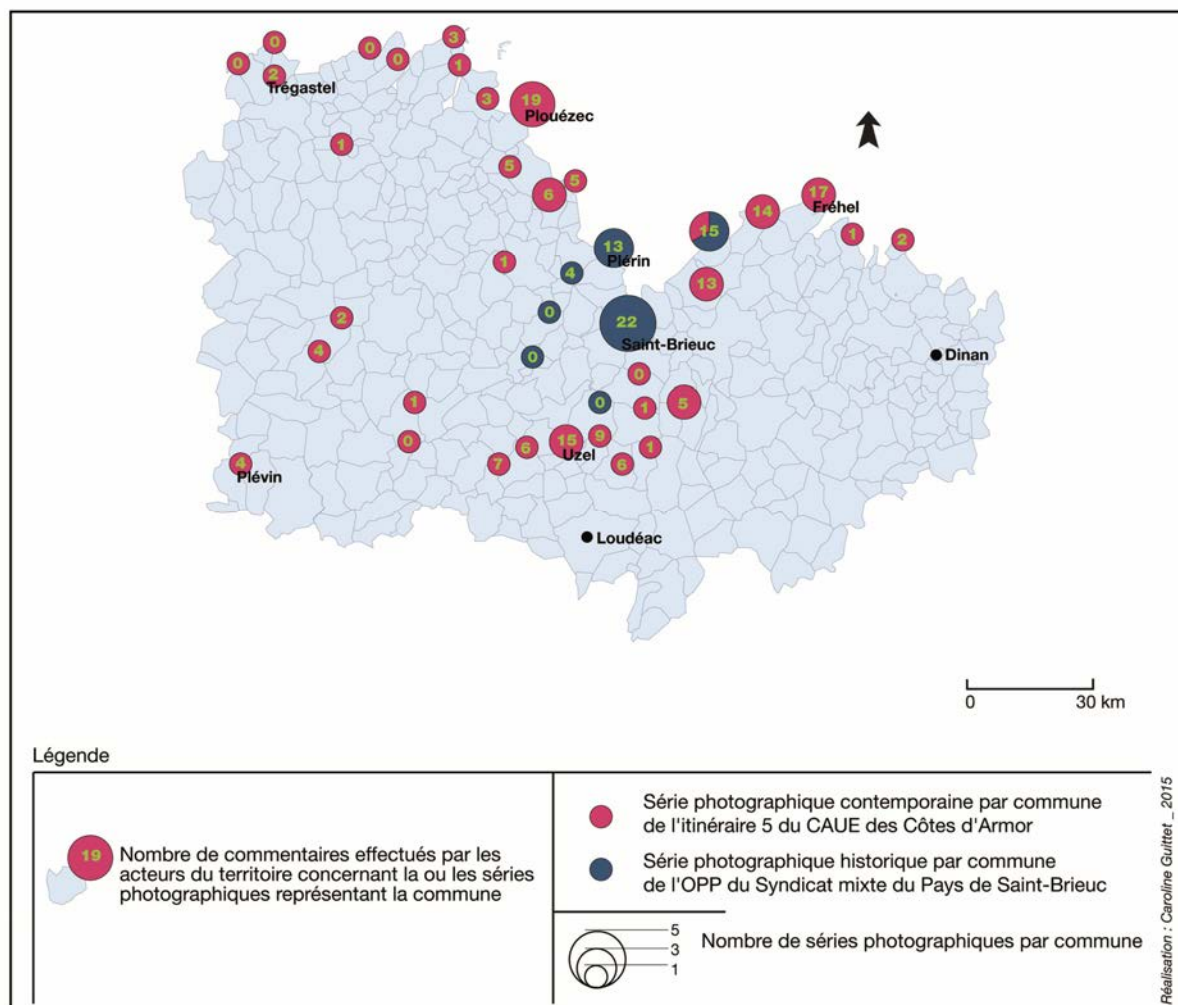
Afin d'éviter un surcroît de commentaires sur certaines séries photographiques et de diriger les enquêtés vers des paysages photographiés peu discutés, certaines séries photographiques ont été ôtées du catalogue photo au fur et à mesure des entretiens. Ceci a permis de valider les hypothèses sur les raisons des choix des séries photographiques effectués par les acteurs du territoire.

In fine, le nombre de séries photographiques commentées ainsi que le temps consacré à leur interprétation sont dépendants du profil de l'acteur du territoire, qu'il soit habitant, élu local ou professionnel du paysage. Par ailleurs, nous allons voir que le lien établi entre le paysage photographié et l'enquêté est une variable essentielle dans la sélection des séries photographiques à commenter.

La répartition spatiale des séries photographiques commentées : des paysages quotidiens discutés mais aussi des paysages reconnus ou non connus

Les séries photographiques, comme nous l'avons montré à partir de la Figure 73, sont inégalement commentées. Lorsque nous nous attachons à analyser la répartition spatiale des 209 commentaires à partir de la Carte 15, nous constatons tout d'abord que l'essentiel des séries photographiques commentées sont celles qui se situent dans les pôles de concentration discutés au préalable à partir de la Carte 13, soit sur la côte littorale allant de Plouézec à Fréhel et dans le centre du département autour d'Uzel.

195 Ce code fait écho à l'Annexe 10 où chaque acteur du territoire est présenté brièvement : E7 = Élu local n°7, H1 = Habitant n°1, P3 = Professionnel du paysage n°3.



Carte 15 : Répartition spatiale des commentaires émis par les acteurs du territoire selon les séries photographiques costarmoricaines (par commune)

Cette carte montre que les séries photographiques les plus commentées sont sur la façade littorale et dans le centre des Côtes d'Armor, pôles de concentration du corpus iconographique. Cette carte, mise en parallèle avec la carte 13, nous laisse penser que les enquêtés costarmoricains commentent essentiellement des paysages proches de chez eux.

Les séries photographiques localisées dans les extrêmes ouest et est de la côte nord littorale sont moins commentées, de même que celles qui sont dispersées ça et là dans les communes rurales au sud-ouest des Côtes d'Armor. Les points névralgiques concordent avec les communes résidentielles des personnes costarmoricaines enquêtées (Carte 14). De prime abord, cette concordance nous amène à penser que les acteurs du territoire commentent essentiellement leurs paysages quotidiens dans un périmètre relativement proche de chez eux. Toutefois, ce présupposé peut être nuancé lorsque nous nous intéressons aux choix des séries photographiques effectués par les enquêtés. Ils choisissent également des paysages liés au parcours de vie qui dépassent le périmètre de la commune résidentielle et/ou du lieu de travail ou des paysages non connus.

Pour rappel, un individu fréquente durant son parcours de vie un certain nombre de lieux, se les approprie et se les représente. C'est notamment ce que nous avons appelé le « paysage vécu » si ces lieux ont été conscientisés en tant que paysage par l'individu (*cf.* Chapitre 1). Le même

individu accumule tout au long de sa vie une culture liée aux modèles paysagers véhiculés par les références artistiques et par les médias (Luginbühl, 2008, p. 147). Au final, trois types de lien entre le paysage photographié et le parcours de vie de la personne interviewée se distinguent au regard des entretiens :

- le paysage quotidien : la personne considère le paysage photographié comme un paysage quotidien. Elle y habite, elle travaille ou y a travaillé, elle y exerce des loisirs ou s'y rend fréquemment durant les vacances. Comme nous l'avons déjà précisé dans les chapitres précédents, le paysage quotidien n'est pas forcément un paysage de proximité (avec notamment l'éloignement du lieu de travail et la multiplication des résidences secondaires) et peut faire référence au passé de l'individu.

- le paysage reconnu : l'individu reconnaît le paysage photographié. Il s'agit d'un paysage d'une commune limitrophe et/ou un paysage qu'il connaît parce qu'il s'y rend occasionnellement. Dans cette catégorie, la culture liée aux modèles paysagers est incluse, il reconnaît le paysage car véhiculé dans les médias.

- le paysage non connu : la personne enquêtée sélectionne une série où le paysage ne fait ni référence à son paysage vécu ni référence aux paysages médiatisés. Il ne le connaît pas et ne sait pas le situer géographiquement parlant.

Ainsi, le choix des séries photographiques par les enquêtés est dépendant du lien établi avec le paysage photographié avec en premier le lieu la sélection de paysages quotidiens et/ou de paysages reconnus. Par la suite, le contenu visuel des séries photographiques impacte sur le choix des séries photographiques lorsque le paysage est non reconnu.

À travers la Figure 74, il est constaté que les acteurs du territoire ne favorisent pas un lien plus qu'un autre lors du choix des séries photographiques. En effet, les trois catégories de paysage sont sensiblement autant représentées hormis pour les professionnels où ils choisissent en majorité des paysages non connus notamment parce que les deux tiers travaillent ou vivent en dehors des Côtes d'Armor.

L'analyse de la répartition spatiale des séries photographiques commentées montre alors que les paysages littoraux sont les plus discutés. Ceci est dû à la quantité importante de séries photographiques présentant cette typologie de paysage, au nombre considérable de personnes enquêtées vivant à moins de 30 kilomètres du littoral (21) et à leur médiatisation. De plus, ce sont des espaces de loisirs. Les paysages ruraux et de bourgs sont commentés de manière inégale selon les séries photographiques, de même pour les séries historiques. Nous allons ci-après expliciter les différents facteurs de sélection des séries photographiques.

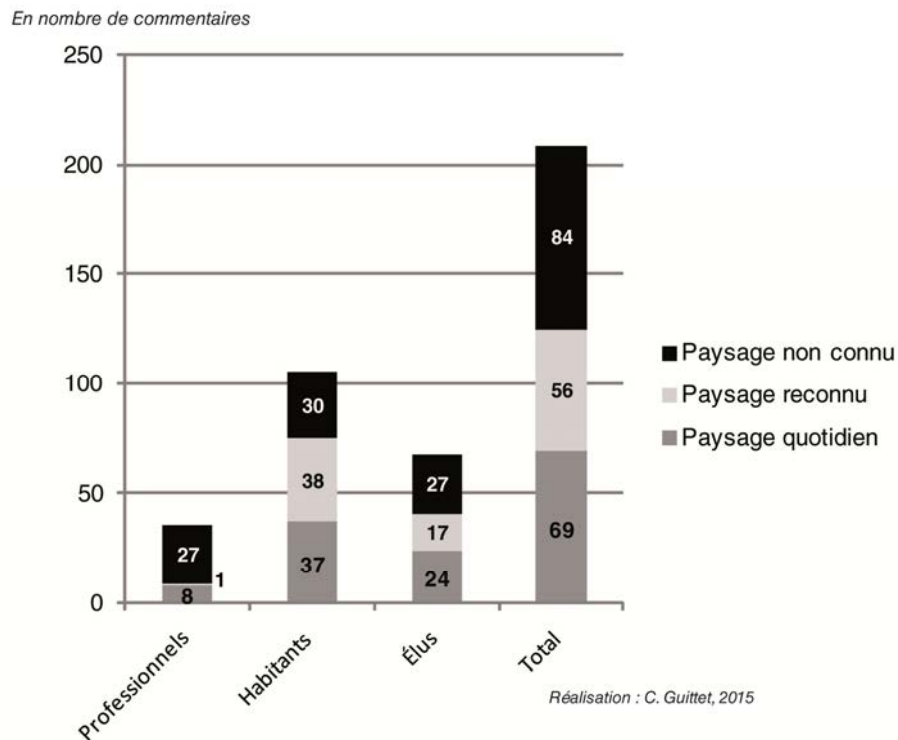


Figure 74 : Répartition du nombre de commentaires suivant le lien entre les paysages photographiés et les acteurs du territoire

Ce graphique met en lumière le rapport qu'entretiennent les acteurs du territoire avec les paysages photographiés discutés. Il est constaté que mis à part le choix des professionnels du paysage, les habitants et les élus sélectionnent autant des paysages quotidiens, des paysages reconnus ou des paysages non reconnus.

9.2.2. « J'y habite », « j'ai flashé », « ça me parle » : les choix stratégiques des séries photographiques commentées selon le profil des acteurs du territoire

Comme déjà explicité précédemment, chaque interviewé, lors de l'entretien semi-directif, doit choisir une, deux ou trois séries photographiques dans le catalogue photo et les discuter (certains en choisissent beaucoup plus). Analyser le choix effectué par les enquêtés apporte des premières clefs de lecture sur les potentiels des OPP dans l'émergence des représentations sociales sur le paysage.

Les séries contemporaines qui « font parler » : une combinaison de facteurs liés au parcours de vie des personnes enquêtés et au contenu visuel des photographies

Après avoir sélectionné les séries photographiques dans le catalogue photo, la personne interviewée est sollicitée pour expliciter son choix. Le profil de l'acteur du territoire impacte sur les choix réalisés. Tout d'abord, concernant les séries photographiques contemporaines, les habitants justifient leur sélection par quatre motifs. Ils choisissent les séries photographiques contemporaines où le paysage photographié fait référence à leur paysage quotidien ou parce qu'il s'agit d'un paysage reconnu (paysage de proximité ou paysage médiatisé). Ils sélectionnent

également des paysages non connus selon deux critères : soit parce qu'ils considèrent le point de vue comme « joli » ou « sympa » soit parce qu'il y a beaucoup de changements visibles et argumentables sur la série photographique. Pour exemple, Fanny, 34 ans et ouvrière-jardinière (H3) a sélectionné sept séries photographiques en fonction de ces critères :

- les séries photographiques du quai de la République à Saint-Quay-Portrieux et de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc car elle connaît les communes (*cf.* Séries photographiques OPP 45 et 86) ;
- la série photographique de l'abbaye de Beauport à Paimpol car elle a travaillé en tant que jardinière dans cette abbaye (*cf.* Série photographique 49) ;
- les séries photographiques du rond-point d'Uzel, de la Ville Tiou à Plémy et de Pléneuf des Monts Colleux car elle juge ces paysages comme « jolis » ou « sympas » (*cf.* Séries photographiques 62, 79, 87) ;
- la série photographique des Sables d'Or à Fréhel car elle estime que les changements visibles sont flagrants (*cf.* Série photographique OPP 70).

Concernant les élus locaux, premièrement, certaines séries photographiques sont imposées si elles correspondent à la commune administrée de l'interlocuteur. Deuxièmement, ils choisissent dans le catalogue photo des séries photographiques où le paysage est issu d'une commune à proximité de la leur. La sélection s'effectue aussi selon le contenu visuel des séries photographiques. En effet, un élément de paysage ou une problématique au sein de la série peut retenir l'attention de l'élu local car cela fait écho à sa commune. L'élu local de Merléac (E2) a d'abord commenté la série photographique de l'entrée du bourg de Merléac (*cf.* Série photographique OPP 58). Par la suite, il a choisi cinq séries photographiques :

- les séries photographiques de Saint-Gilles-du-Vieux-Marché et le rond-point d'Uzel car ce sont des paysages de proximité (*cf.* Séries photographiques OPP 78 et 62) ;
- les séries photographiques de la Ville Meno à Plouguenast, de la Croix l'Argentière à Uzel et de la place de l'église de Gausson. Elles font référence à des problématiques paysagères que la commune de Merléac connaît, respectivement l'entretien des haies agricoles, le mitage et l'aménagement des centres-bourgs (*cf.* Séries photographiques OPP 81, 61 et 42).

Quant aux professionnels du paysage, ils sélectionnent des séries photographiques en lien avec leur corps de métier : ils ont travaillé au sein du paysage photographié ou le contenu visuel de la série photographique renvoie à des problématiques récurrentes dans leur profession. Fabien, architecte-paysagiste (P6) travaillant dans une agence d'urbanisme choisit :

- la série photographique du quai de la République à Saint-Quay-Portrieux car il travaille le quartier photographié (*cf.* Série photographique OPP 45) ;

- la série photographique du Saint-Riom à Plouézec parce que l'enfouissement des réseaux électriques et de l'accessibilité sont des problématiques majeures dans sa profession (*cf.* Série photographique OPP 48).

Le choix des séries contemporaines est donc dépendant du statut dans la société civile, du lien qu'entretient l'interviewé avec le paysage photographié, de la nature des changements observés et de l'appréciation du paysage représenté. La Figure 75 montre les séries photographiques contemporaines les plus commentées en fonction des profils d'acteurs et des critères de sélection.

Figure 75 : La récurrence des séries contemporaines choisies selon les profils

[Ci-contre] L'analyse verticale a permis de montrer qu'un ensemble de séries photographiques sont largement commentées par certains profils. Pour exemple, la série photographique de Merléac est souvent discutée par les élus tandis que la série photographique de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel est fréquemment choisie par les habitants.



Saint-Michel, Erquy, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : proximité spatiale ou paysage reconnu
 Profil : habitants



Port Morvan, Planguénoual, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : proximité spatiale ou paysage reconnu
 Profil : habitants



Jospinet, Planguénoual, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : proximité spatiale ou paysage reconnu
 Profil : habitants



Sables d'Or, Fréhel, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : changement vite identifiable
 Profil : habitants



La plage du vieux-bourg, Fréhel, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : proximité spatiale ou changement vite identifiable
 Profil : habitants



RD. 53, Merléac, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : problématique des entrées de bourg
 Profil : élus locaux



Place de l'église, Gausson, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : problématique de l'aménagement des bourgs
 Profil : élus locaux



La Ville Meno, Plouguenast, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : problématique agricole
 Profil : élus locaux



La Fosse Eyrand, Erquy, 1996 © M. Grammare
 Critères de sélection : problématique des camping-cars
 Profil : élus locaux



La Croix l'Argentière, Uzel, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : problématique du mitage ou proximité spatiale
 Profil : élus locaux



Saint-Riom, Plouézec, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : problématique de l'aménagement des communes rurales
 Profil : professionnels du paysage



Plage des Godelins, Étables-sur-Mer, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : problématique des algues vertes
 Profil : habitants, élus locaux et professionnels du paysage



Rond-point d'Uzel, Uzel, 1996 © T. Cuisset
 Critères de sélection : changement vite identifiable
 Profil : habitants, élus locaux et professionnels du paysage

Réalisation : C. Guittet, 2015

On constate encore une fois que les paysages littoraux sont largement commentés par les habitants comparés aux paysages agricoles ou paysages de centres-bourgs. Les élus s'intéressent davantage à des problématiques relatives à l'aménagement des centres-bourgs et aux paysages agraires, problématiques liées à leurs compétences territoriales. Quant aux professionnels du paysage, les choix des séries photographiques sont assez diversifiés néanmoins une série photographique se détache, la série 48 de Saint-Riom de Plouézec, car elle représente un ensemble de problématiques d'aménagement représentatives des communes rurales de Bretagne. Deux autres séries photographiques sont récurrentes dans le choix de l'ensemble des acteurs du territoire : la plage des Godelins à Étables-sur-Mer où la thématique des algues vertes est discutée par tous les profils (*cf.* série photographique OPP 44) et le rond-point d'Uzel où les changements et notamment la pousse des peupliers modifient considérablement le point de vue (*cf.* série photographique OPP 62).

Ainsi, selon qu'il s'agisse d'un habitant, d'un élu local ou d'un professionnel du paysage, certaines séries photographiques feront plus parler un profil qu'un autre. Le contenu visuel impacte sur le choix des acteurs du territoire notamment en termes de problématiques paysagères représentées, de typologies de paysages et de changements vite identifiables.

Le choix des séries historiques : des facteurs essentiellement liés au parcours de vie des personnes enquêtées

Pour les séries photographiques historiques, les critères de sélection diffèrent quelque peu. Les habitants choisissent essentiellement des séries correspondant à leur paysage quotidien ou à des paysages reconnus. Le contenu visuel en termes de changements ou l'appréciation du point de vue n'intervient pas dans les critères. Pareillement, les élus locaux les choisissent si le paysage est celui de la commune administrée ou s'il s'agit d'un paysage de proximité, le contenu visuel n'a pas d'impact sur la sélection. Les indicateurs de lieu (titre de la série) sont les éléments déterminants du choix réalisé. Concernant les professionnels du paysage, la sélection s'effectue de la même manière que pour les séries photographiques contemporaines. Au final, les habitants et les élus locaux discutent plus aisément de paysages non reconnus à partir de séries photographiques contemporaines que de séries photographiques historiques. La sélection de séries historiques est majoritairement dépendante du lien entre le paysage photographié et la personne enquêtée. Trois d'entre elles sont fréquemment discutées par les habitants comme le présente la Figure 76: deux séries photographiques historiques de la ville de Saint-Brieuc et une de Pléneuf-Val-André (respectivement *cf.* séries photographiques OPP 86, 88 et 93). Elles sont choisies car faisant référence au paysage quotidien ou à un paysage de proximité spatiale.



Rue Sain-Guillaume, Saint-Brieuc, 2012
© E. Poirier
Critères de sélection : proximité spatiale ou paysage reconnu
Profil : habitants



Boulevard Charner, Saint-Brieuc, 2012 © E. Poirier
Critères de sélection : proximité spatiale ou paysage reconnu
Profil : habitants



Promenade de la Grève, Pléneuf-Val-André, Saint-Brieuc, 2012 © E. Poirier
Critères de sélection : proximité spatiale ou paysage reconnu
Profil : habitants

Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 76 : La récurrence des séries historiques choisies par les habitants

Les habitants sélectionnent les séries photographiques historiques car ils connaissent le lieu de prise de vue. Ces trois séries sont récurrentes dans les choix. Nous n'avons pas dégagé de séries photographiques spécifiques concernant les élus locaux et les professionnels du paysage, les choix sont diversifiés.

Par conséquent, les acteurs du territoire choisissent les séries photographiques qu'ils devront commenter de manière stratégique. La sélection résulte de la combinaison de plusieurs de ces facteurs :

- des facteurs liés au parcours de vie : le statut de l'enquêté par rapport au paysage dans la société civile (habitants, élus locaux, professionnels du paysage), la profession de l'enquêté, le lien établi entre le paysage photographié et l'enquêté ;
- des facteurs relatifs au contenu visuel des séries photographiques : l'appréciation du paysage photographié, la typologie de paysage photographié, les changements identifiables ou les problématiques représentées.

La présentation de 56 séries photographiques à 39 personnes interviewées a fait émerger 209 commentaires concernant 46 séries photographiques. Toutefois certaines séries photographiques sont rarement discutées voire pour certaines jamais discutées.

9.2.3. Les séries photographiques non discutées : des hypothèses sur ce manque d'intérêt de la part des acteurs du territoire

Dix séries photographiques n'ont jamais été discutées dont quatre séries historiques (*cf.* Séries photographiques OPP 92, 94, 96 et 97) et sept seulement une fois. Lorsque l'on se penche sur le contenu visuel de celles-ci et lorsque l'on corrèle le lieu de prise de vue des séries photographiques avec le lieu de résidence ou de travail des enquêtés, des hypothèses peuvent être émises quant au manque d'intérêt des acteurs du territoire par rapport à ces séries photographiques.

Les séries photographiques contemporaines qui font défaut : un contenu peu attractif, des difficultés d'interprétation, des paysages éloignés des acteurs du territoire

Afin de comprendre pourquoi certaines séries photographiques contemporaines sont rarement discutées, nous nous sommes tout d'abord intéressés au contenu visuel de celles-ci. Quatre types de facteurs sont susceptibles d'avoir provoqué ce désintérêt.

Premièrement, quatre séries photographiques présentent beaucoup d'éléments de paysage (*cf.* Séries photographiques 53, 54, 57 et 80) dont deux d'entre elles proposent une double typologie de paysage. La série photographique 53 depuis la RD 786 Kergrist à Lézardrieux témoigne d'un paysage à la fois rural et littoral, de même la série photographique 57 depuis la RD 33 à Langast expose un paysage rural et de centre-bourg. Nous pouvons supposer que les enquêtés ne les choisissent pas car ils éprouveraient une certaine difficulté à les commenter au vu du nombre important d'informations. Effectivement, une lecture minutieuse est nécessaire et la plupart du temps, les personnes interviewées lisent hâtivement le contenu visuel.

Deuxièmement, certaines thématiques sont peut-être moins attractives que d'autres en matière de discussion, deux séries photographiques donnent à voir un parking dans un paysage littoral (*cf.* Séries photographiques 43 et 50), et deux autres, une route au sein d'un paysage agricole (*cf.* Séries photographiques 55 et 66). De plus, ces séries photographiques ne présentent pas de changements significatifs.

Troisièmement, étant donné que plusieurs séries photographiques traitent du même axe thématique, l'interviewé sélectionne une seule série représentant la thématique. Prenons l'exemple des centres-bourgs. L'entrée de bourg RD à Sainte-Tréphine et celle de Pleumeur-Bodou à l'Île Grande (*cf.* Séries photographiques 60 et 82) ne sont jamais sélectionnées, les acteurs du territoire préfèrent discuter de la place de l'église de Gausson ou de l'entrée de bourg de Merléac (*cf.* Séries photographiques OPP 42 et 58). Les thématiques sont similaires néanmoins les deux séries photographiques fréquemment choisies présentent plus de changements comparées aux deux autres.

En dernier lieu, nous pouvons supposer que certaines dynamiques sont moins évidentes à expliciter. En effet, les changements visibles dans trois des séries photographiques jamais sélectionnées (*cf.* Séries photographiques 59, 72 et 77) sont liés en partie au temps cyclique, ils sont moins manifestes que des changements résultant d'un aménagement par exemple. Ainsi, quatre types de facteurs associés au contenu visuel peuvent être la cause du désintérêt des acteurs du territoire pour certaines séries photographiques contemporaines :

- le trop d'éléments de paysage,
- le peu de changement,
- une thématique paysagère peu attractive ou déjà discutée,

- des dynamiques paysagères difficiles à discuter.

Lié à ces facteurs, le profil des enquêtés interfère dans les non choix. Pour les habitants, en plus des potentielles difficultés d'interprétation, les séries photographiques sont localisées dans des petites communes rurales qui sont en général méconnues. Nous considérons également que les caractéristiques paysagères visibles dans certaines séries photographiques non sélectionnées sont éloignées des caractéristiques des communes administrées par les élus locaux interviewés. Pour exemple, les élus locaux issus des communes rurales ne choisissent pas de séries photographiques sur le paysage littoral, pareillement les élus, représentants des moyennes villes n'intéressent peu aux photographies proposant des villages. Enfin, pour les professionnels du paysage, certaines séries photographiques leur évoquent peu de choses car l'échelle paysagère ou les dynamiques paysagères ne correspondent pas aux compétences du professionnel enquêté. Par exemple, Fabien, architecte-paysagiste (P6) ne travaille pas à l'échelle du grand paysage et est déstabilisé devant ce type de séries photographiques. Katy, programmatrice architecturale (P8), quant à elle, est peu apte à discuter des dynamiques rurales. Dans ce sens en association avec les différents facteurs relatifs au contenu visuel, les connaissances des acteurs du territoire et le lien établi entre le paysage photographié et l'enquêté sont essentiels dans la sélection des séries photographiques.

La non sélection des séries photographiques historiques : « j'arrive pas à lire » ou un temps éloigné des préoccupations actuelles des acteurs du territoire

Pour les séries photographiques historiques, il est constaté qu'elles suscitent moins d'engouement car elles sont peu sélectionnées par les acteurs du territoire en comparaison avec les séries contemporaines.

Une première explication d'ordre méthodologique peut déjà nuancer ce propos, en effet elles représentent seulement un quart du corpus total, de manière logique les séries contemporaines sont plus amplement commentées. Toutefois, d'autres raisons justifient le fait qu'elles soient moins commentées. La plupart de ces séries photographiques présentent un paysage qui a été bouleversé entre la photographie initiale de la première moitié du XX^e siècle et la photographie actuelle de 2012. Les habitants ont des difficultés à comparer les deux photographies et à interpréter les changements car trop nombreux et/ou trop profonds :

« J'arrive pas à lire » [H3, Fanny, série photographique OPP 91, Vue générale de Saint-Brieuc depuis Plérin]

« Ah oui, en 100 ans ça a beaucoup changé. Après c'est vrai que porter des commentaires sur ces photos là ce n'est pas évident car forcément, il y a des évolutions en 100 ans. » [H12, Matthias, série photographique OPP 88, Boulevard de Charner à Saint-Brieuc]

Pour les élus locaux, hormis la sélection de séries qui font référence aux paysages de la commune administrée ou de la commune à proximité, ils ne choisissent jamais de commenter une série historique d'un paysage non connu. Nous pouvons supposer que la temporalité de la série historique est peu adaptée à la temporalité d'un élu local, les changements observés sont en

décalage avec ceux que connaissent les élus durant leurs mandats. De plus, tout comme les habitants, les élus locaux et notamment les élus non originaires de la commune administrée ont des problèmes de lecture :

« Moi je n'arrive pas du tout à me repérer sur cette photo parce que je connais mal Saint-Brieuc. » [E5, Marie, série photographique OPP 91, Vue générale de Saint-Brieuc depuis Plérin]

Quant aux professionnels du paysage, ils choisissent majoritairement des séries contemporaines car les problématiques qui y sont observées sont actuelles et correspondent à leurs préoccupations. Toutefois Nathan, chargé de protection de la nature (P4) discute de la série historique de Pléneuf des Monts Colleux, paysage dans lequel il a travaillé (*cf.* Série photographique OPP 87). Richard, ingénieur-paysagiste (P5) et Frédérique, chargée de projet opérationnel (P10) commentent la série des Mines de Trémuson car la problématique de la fermeture des fonds vallées est actuelle dans leur corps de métier (*cf.* Série photographique OPP 84). Comme le montre la Figure 77, les séries historiques restent néanmoins en sous représentation dans les commentaires comparés aux séries contemporaines.

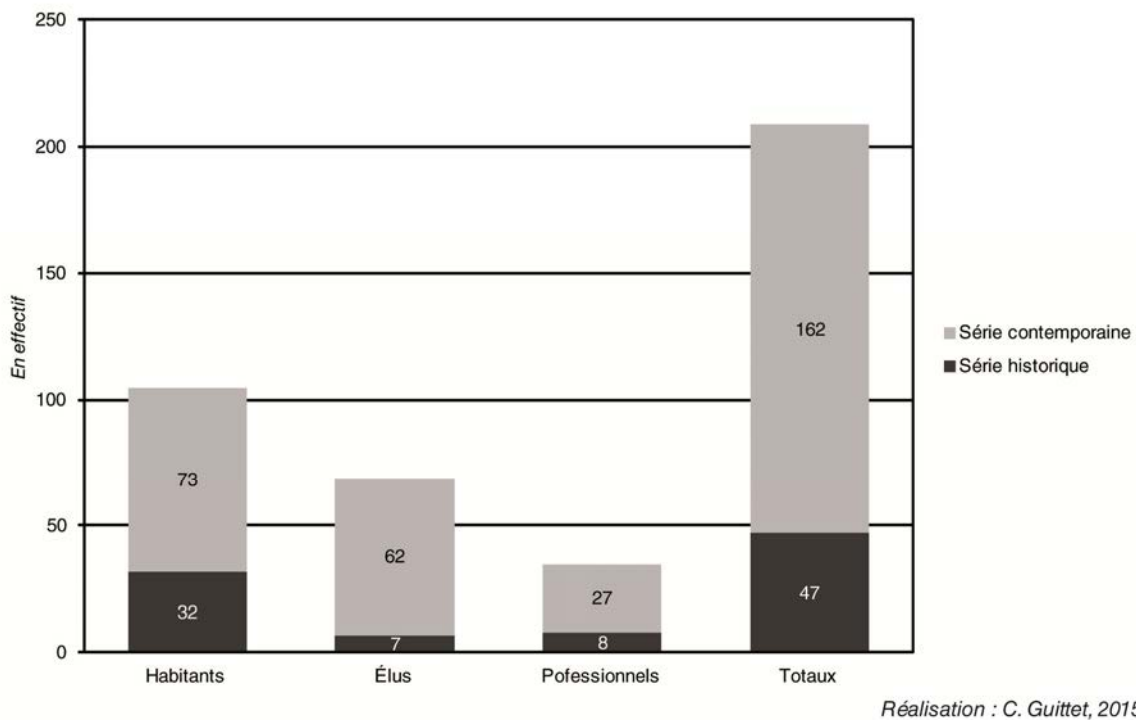


Figure 77 : Répartition des commentaires selon les profils des acteurs du territoire et selon la temporalité des séries photographiques

Ce graphique montre la répartition des commentaires selon les intervalles de reconduction des séries photographiques et selon le profil des acteurs du territoire. Les séries historiques suscitent beaucoup moins d'intérêt pour l'ensemble des enquêtés que les séries contemporaines.

Ce premier travail d'analyse transversale sur la répartition des commentaires et des choix des séries photographiques effectués par les acteurs du territoire montre que l'étude des discours récoltés est indissociable du contenu visuel des séries photographiques et du profil des acteurs du territoire. Il dégage également des variables analytiques pour traiter des représentations sociales sur les paysages et leurs dynamiques paysagères :

- des variables relatives au contenu visuel des séries photographiques : problématiques identifiées, nature et intensité des changements, lisibilité du contenu visuel, intervalle de reconduction, etc. ;
- des variables relatives au profil de l'enquêté : le statut de l'enquêté par rapport au paysage dans la société civile, la profession de l'enquêté et le lien établi entre le paysage photographié commenté et l'enquêté.

La mise en lumière de ces variables a permis d'élaborer une méthode d'analyse des entretiens individuels qui s'appuie sur la dialectique série photographique/discours.

9.2.4. Du discours aux séries photographiques, de la série photographique aux discours : méthode d'analyses croisées pour une dialectique des imageries

Pour étudier les 209 commentaires en corrélation avec le contenu visuel des séries photographiques, une méthode qualitative est élaborée selon deux approches analytiques. Comme l'explique la Figure 78, la première approche est transversale, elle vise à analyser la totalité des entretiens sur l'ensemble des séries photographiques commentées par thématiques. Le travail consiste à repérer les similitudes et les dissonances dans les discours et à les analyser au regard des séries photographiques correspondantes et des trois variables (lien établi entre le paysage photographié et l'enquêté, professions et statut dans la société civile). On passe du texte au visuel. Cette analyse est dite horizontale car elle considère l'ensemble des séries photographiques commentées.

La deuxième approche est verticale, elle s'intéresse à étudier chaque série photographique à partir des discours associés. Vingt-six séries photographiques (dont six séries historiques) sont analysées car nous avons pris en compte uniquement les séries photographiques où quatre commentaires au minimum peuvent être étudiés. On passe du texte au discours.

Pour ce faire, l'ensemble des entretiens ont été retranscrits intégralement et font l'objet de types de fiches (cf. Annexe 11) :

- une fiche par personne enquêtée ;
- une fiche par série photographique ;
- une fiche par thématique.

La double analyse permet d'investir en profondeur la didactique séries photographiques/discours. En effet, l'analyse horizontale apporte une vision transversale sur les représentations sociales des acteurs du territoire en matière de valeurs paysagères, d'appréciations des changements et des dynamiques paysagères en fonction de l'ensemble du corpus commenté. Elle a pour objectif en partie de cerner le potentiel des OPP à discuter de la

question paysagère et plus spécifiquement la perception des changements et des dynamiques des paysages.

Quant à l'analyse verticale, elle vise à mettre en lumière les différentes représentations sociales concernant des mêmes phénomènes visibles sur une série photographique. Les deux analyses corrélées permettent alors d'appréhender la nature des discours des acteurs du territoire ainsi que le contenu d'évocation des séries photographiques.



Figure 78 : Méthode d'analyses croisées des commentaires des acteurs du territoire *via* les séries photographiques

Ce schéma explicite la méthode usitée pour analyser le discours des acteurs du territoire en lien avec les séries photographiques commentées. La méthode horizontale s'attache à cerner l'appréciation des dynamiques paysagères de manière transversale. Quant à la méthode verticale, elle vise à identifier les différentes représentations paysagères à partir d'une même série photographique.

Au final, la méthode d'analyses croisées a pour but de définir les usages potentiels des séries photographiques OPP et de cerner l'imagibilité des paysages et de leurs dynamiques *via* l'interrelation entre l'objet et le sujet soit l'interrelation entre deux imageries (*cf.* Chapitre 1) :

- l'imagerie iconique : ensemble d'images de même nature signifiées par les séries photographiques (l'objet) ;
- l'imagerie des acteurs du territoire : ensemble d'images mentales exprimées par les discours (le sujet) :

Nous avons montré que les séries photographiques étaient inégalement commentées par les acteurs du territoire lors des entretiens individuels. Certaines, d'ailleurs, ne font jamais ou rarement l'objet de discussion. L'analyse du contenu visuel de l'ensemble du corpus iconographique usité corrélée aux choix effectués des séries photographiques à commenter selon le profil des acteurs du territoire met en lumière les facteurs causant ces choix, qui traduisent des variables pertinentes pour analyser les discours des acteurs du territoire. Celles-ci sont traitées *via* une méthode d'analyses croisées permettant de dégager les rapports entre imagerie iconique et imagerie mentale des acteurs du territoire.

9.3. L'appréciation des changements, des dynamiques paysagères repérées : la rencontre du temps, de l'échelle géographique photographiée et du profil des acteurs du territoire

Dans un premier temps, nous allons nous attacher à expliciter les thématiques qui sont fréquemment discutées par les acteurs du territoire. Il s'agit de souligner les récurrences provoquées par les séries photographiques traduisant les valeurs et appréciations paysagères. Dans un second temps, nous verrons que la perception des changements paysagers est relative d'un acteur à l'autre et, est dépendante des méthodes de prises de vue. Aussi, les causes des changements observés sont formulées mais modérément. Pour finir, nous mettrons en lumière les biais constatés lors de la lecture des séries photographiques par les acteurs du territoire afin de cerner les limites d'interprétation des séries photographiques OPP.

9.3.1. « La végétation a poussé » : les thématiques les plus abordées par les acteurs du territoire

Des récurrences thématiques sont manifestes dans les discours donnant alors un premier aperçu des opinions, valeurs et appréciations paysagères. Le Tableau 17 répertorie sept thématiques récurrentes correspondantes à des types de séries et typologies de paysages commentés.

La thématique abordée	
Nombre de commentaires et profils -	Extraits d'entretien
Type de série et typologie de paysage commentées	
« La végétation a poussé »	
27 commentaires : 23 commentaires habitants, 3 commentaires élus, 1 commentaire professionnel -	« La végétation évolue plus vite que l'on ne pense » « On voit que les arbres poussent, c'est rigolo ! » « En 2009, ça a poussé, c'est toujours un peu pareil, c'est moins vert » « Ah ben, lui, il a grandi » « À part les arbres qui ont poussé, rien n'a changé »
Majoritairement des séries photographiques contemporaines de paysages ruraux ou littoraux	
« Le béton s'impose »	
22 commentaires : 22 commentaires habitants -	« Là on voit que ça s'est construit, on voit les craintes que j'avais par rapport aux constructions » « On voit que ça s'est construit, il y avait des champs avant. Incroyable! » « Les constructions, ça a poussé comme des champignons » « Là, il y a un gros changement. Il y a une construction. »
Majoritairement des séries contemporaines et historiques de paysages littoraux	
« La place de la voiture »	
17 commentaires : 12 commentaires habitants, 4 commentaires élus, 1 commentaire professionnel -	« La voirie s'est améliorée bien entendu » « On voit la place de la voiture en un siècle » « Avec le rond-point, c'est la place de la voiture, quand tu es piéton, tu ne viens pas là » « Ah oui, en effet, ça a changé, ça c'est un truc pour les voitures, une place »
Majoritairement des séries historiques de paysages urbains	
« Le paysage, c'est du patrimoine »	
11 commentaires : 11 commentaires habitants -	« On essaie de conserver au maximum » « Pour moi, le paysage ça fait partie du patrimoine » « C'est un lieu historique ... Ça a été préservé et mis en valeur » « Il y a des endroits où les murs sont restés, ça a été restauré »
Majoritairement sur des séries contemporaines et historiques de paysages littoraux et urbains	
« La nature versus l'homme »	
9 commentaires : 7 commentaires habitants, 1 commentaire élu, 1 commentaire professionnel -	« Avant c'était plus sauvage » « Plus ça va plus la mer attaque donc il faut protéger » « Après, ça fait plus propre mais moins naturel » « Les arbres ont poussé et on ne voit plus le hangar agricole. Visuellement, c'est plus joli, c'est plus naturel » « Toutes nos actions ont une influence sur le paysage » « L'homme a un impact là-dessus, il a transformé son paysage pour le rendre plus attirant »
Majoritairement des séries historiques de paysages urbains et des séries contemporaines de paysages littoraux	
« La reprise des droits »	
6 commentaires : 4 commentaires habitants, 2 commentaires élus -	« Plus ça va plus la mer attaque donc il faut protéger » « Le piéton a repris ses droits » « Là, c'est la forêt qui reprend ses droits » « C'est vachement intéressant de voir l'emprise que la nature a sur les choses » « La nature retrouve ses droits »
Majoritairement des séries historiques et contemporaines de paysages littoraux	
« Avec les lois ... »	
5 commentaires : 4 commentaires habitants, 1 commentaire élu -	« Forcément ça ne s'est pas bétonné, c'est le conservatoire du littoral » « Maintenant en 2012, il ne faudrait plus construire en bord de mer avec la loi littorale » « Ça n'a pas bougé. De toute façon, il y a la loi littorale, il ne peut plus y avoir de construction » « On peut plus planter une maison n'importe où » « Il n'y a pas de différence surtout au bord de mer quand c'est interdit de construire. »
Majoritairement des séries contemporaines de paysages littoraux	

Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 17 : Les récurrences thématiques selon les typologies de paysages commentées

[Ci-contre] Des récurrences thématiques sont observables dans les discours des acteurs du territoire selon les typologies de paysages commentées.

Premier constat, les acteurs du territoire et surtout les habitants mentionnent la pousse du végétal. Ceci paraît de prime abord banal. Cette récurrence est pourtant intéressante. Chacun a conscience de la pousse du végétal. D'ailleurs, le cycle végétal est observable dans le quotidien, une personne qui jardine est en mesure de voir les évolutions de ses plantations. Les OPP amplifient le phénomène de l'accroissement du végétal *via* l'écoulement du temps entre deux reconductions. Les OPP donnent une vision accélérée d'un phénomène peu perceptible à l'œil et saisissent visuellement différents états successifs, ceux que la mémoire humaine ne retient pas. Les séries photographiques offrent un nouveau regard sur le cycle végétal. Au-delà du cycle végétal, ils mettent aussi en avant une dynamique lourde : l'exploitation du bois peu intense et la déprise agricole dans les secteurs non labourables font qu'en Bretagne la surface boisée augmente.

En ce qui concerne les occurrences sur la bétonisation et la place de la voiture, elles se réfèrent souvent à des séries historiques. L'intervalle de temps séculaire est adapté pour montrer ces phénomènes symptomatiques d'après-guerre. Les changements visibles liés à ces phénomènes sont en général flagrants. Pour la patrimonialisation du paysage ainsi que les commentaires relatifs aux lois et notamment à la loi littoral, nous pouvons souligner que les acteurs du territoire, surtout les habitants, sont aujourd'hui largement sensibilisés aux questions sur la protection du paysage qu'il soit naturel ou bâti. Ce type de discours est associé au paysage littoral ou urbain, l'enjeu du paysage rural reste encore sous-estimé dans la question de la sauvegarde du paysage. Enfin, les récurrences sur « la nature versus l'homme » et la « reprise des droits » émanent essentiellement de discours sur les paysages littoraux. La notion de « nature » ou de « sauvage » chez les acteurs du territoire fait référence à des paysages où l'intervention humaine est plus discutée. Ils sont conscients que les humains ont un impact sur le paysage, cependant l'idée que la nature, par essence, puisse « reprendre ses droits » impose encore une fois cette dichotomie homme/nature.

L'étude des récurrences dans les discours récoltés permet de souligner les trois thématiques les plus abordées à partir du corpus choisi par les personnes enquêtées :

- la pousse du végétal à partir des séries photographiques contemporaines ;
- les grands bouleversements urbains d'après-guerre à partir des séries photographiques historiques, faisant référence à la dimension fonctionnelle des paysages (Luginbühl, 2012) ;
- la notion de nature et les questions de sauvegarde du patrimoine à partir des séries photographiques contemporaines et historiques, faisant écho à la dimension écologique des paysages (Luginbühl, 2012).

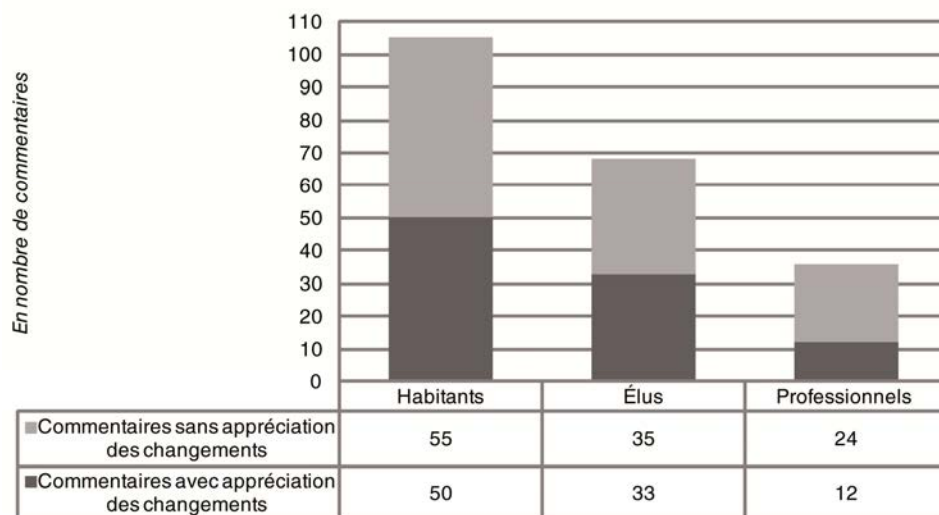
En d'autres termes, les acteurs du territoire soulèvent des évolutions globales à l'échelle régionale voire nationale à partir des séries photographiques de même intervalle de reconduction. Quant à l'ensemble du corpus OPP, il fait émerger des valeurs relatives à la nature auprès des habitants et des élus locaux. Outre la récurrence de certaines thématiques, une partie des acteurs du territoire évalue les changements observés en matière d'intensité, certains s'attachent aussi à expliciter des dynamiques paysagères ; quantifier cette matière met en évidence des contrastes d'interprétation entre les acteurs du territoire.

9.3.2. La perception des changements observés, des dynamiques paysagères repérées : des contrastes forts entre les profils d'acteurs du territoire et entre les séries photographiques

Afin d'appréhender les potentiels des OPP dans l'émergence des représentations à propos des évolutions paysagères, nous avons, dans un premier lieu, comptabilisé le nombre de formulations relatives à l'appréciation des changements observés par les acteurs du territoire.

À partir d'une lecture globale des séries photographiques, la moitié des habitants et élus locaux interviewés évaluent le degré d'intensité de changements observés comme le montre la Figure 79. En revanche, seulement un tiers des professionnels mesure les changements. La Figure 80 permet d'approfondir cette question de l'appréciation des changements en y incluant la variable relative aux intervalles de reconduction. En effet, les habitants sont les plus extrêmes dans l'estimation des changements considérant qu'une partie des paysages photographiés dans les séries contemporaines ne change pas mis à part quelques détails qui leur semblent non signifiants comme la pousse de la végétation, la présence d'une voiture, etc. Aussi, ils jugent que les changements visibles sont frappants en majorité dans le contenu visuel des séries historiques. Concernant les élus locaux, le constat sur les non changements est similaire à celui des habitants. Cependant, ils observent aussi bien des changements dans les séries photographiques historiques que contemporaines.

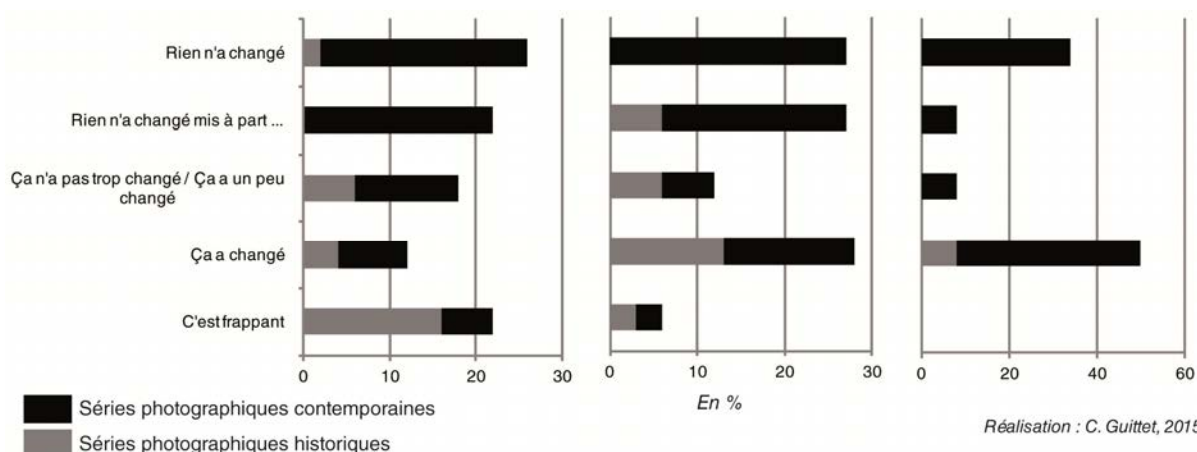
Quant aux professionnels du paysage, ils évaluent les changements surtout à partir des séries photographiques contemporaines où de manière générale, ils estiment que le contenu visuel a changé. Ceci est dû au fait que les professionnels effectuent une lecture plus fine des séries photographiques, *a contrario* les habitants et élus locaux mesurent les changements à partir de leur première impression, par une lecture rapide du contenu visuel.



Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 79 : Appréciation des changements paysagers par les acteurs du territoire

La moitié des habitants et des élus locaux enquêtés formule une impression concernant l'intensité du changement observé dans la série photographique. Quant aux professionnels du paysage, ils évoquent peu le degré des changements.



Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 80 : Quantification des degrés d'intensité des changements observés par les acteurs du territoire

Ce graphique donne à voir des contrastes d'appréciation des changements paysagers selon le statut des acteurs du territoire enquêtés. Les habitants jugent les changements de manière extrême – rien n'a changé/c'est frappant – comparés aux élus qui sont plus nuancés par rapport aux paysages considérés comme changeants. Ayant une lecture plus minutieuse des séries photographiques, les professionnels du paysage jugent majoritairement les paysages photographiés comme changeants.

Nous pouvons également noter que les paysages photographiés considérés comme peu changeants sont en majorité représentés selon un point de vue proche, à l'inverse ceux jugés comme ayant massivement changé proposent un point de vue médium ou lointain. Pour les paysages qualifiés de changeants, deux types de points de vue sont sollicités. Ainsi, l'échelle géographique impacte sur l'appréciation des changements, un paysage photographié à une grande échelle expose surtout des micro-changements tandis qu'à plus petite échelle, les changements sembleront plus marquants en termes de superficie au sein du paysage. Cette analyse montre que la méthodologie appliquée aux prises de vue se répercute sur l'appréciation des changements par les acteurs du territoire.

Concernant les mécanismes causant les changements discutés soit les dynamiques paysagères, ce sont essentiellement les professionnels du paysage qui s'attachent à les expliquer (cf. Figure 81).

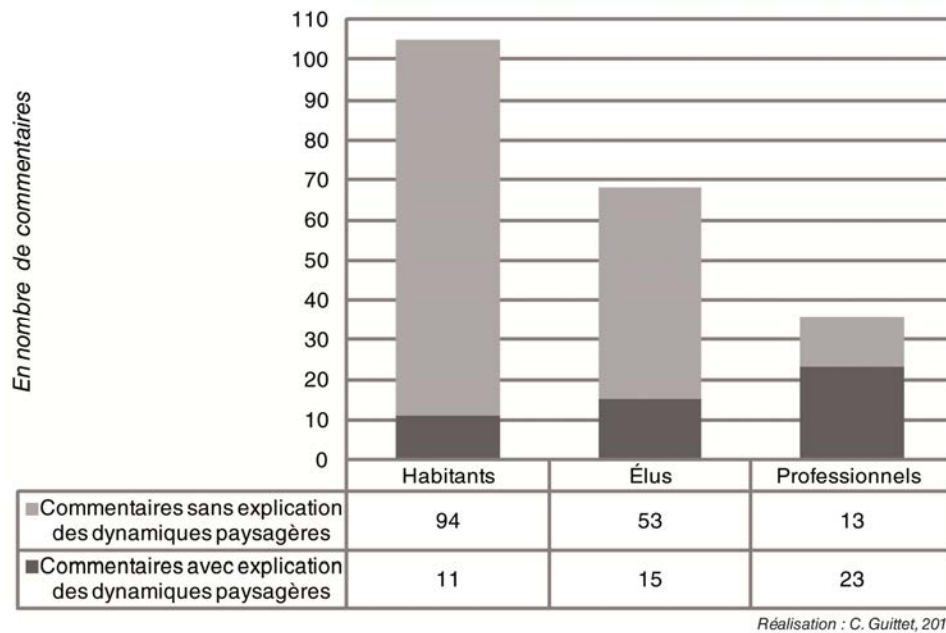


Figure 81 : Nombre de commentaires où les acteurs du territoire expriment des dynamiques paysagères

Ce graphique montre que les habitants et élus locaux expliquent peu la cause des changements repérés contrairement aux professionnels du paysage qui, pour deux-tiers de leurs commentaires, formulent des hypothèses sur les dynamiques paysagères.

Lorsque l'on s'intéresse aux commentaires où des potentielles dynamiques paysagères sont formulées à partir du contenu visuel des séries photographiques OPP, des disparités sont clairement manifestes entre les acteurs du territoire. Hormis les dynamiques cycliques abordées (cycle de la végétation et cycle des marées), les habitants et les élus locaux explicitent peu les mécanismes de transformation des paysages, ils se limitent pour la moitié d'entre eux à l'appréciation des changements visibles. Concernant les professionnels du paysage, deux-tiers des commentaires effectués sur les séries photographiques exposent les dynamiques paysagères suggérées dans les séries photographiques. Ainsi, ils mesurent peu le degré d'intensité des changements mais les explicitent (sachant que la série photographique n'indique pas une intensité globale d'un phénomène).

Cette étude fait écho à un constat déjà formulé auparavant (cf. Chapitre 6), les OPP doivent être contextualisés par des experts ou des « initiés » pour « faire voir ». Toutefois, les séries photographiques permettent à l'ensemble des acteurs du territoire de discuter des questions paysagères et notamment des changements. Au demeurant, l'interprétation des dynamiques paysagères peut être biaisée par le support utilisé pour représenter le paysage soit la photographie répétée.

9.3.3. Les biais survenus dans la lecture des séries photographiques par les acteurs du territoire

Lorsque les acteurs du territoire lisent les séries photographiques, l'interprétation peut s'avérer malaisée à cause de trois biais : des biais d'ordre technique, des biais liés à la réduction de l'échelle paysagère et des biais relatifs aux éléments de paysage en mutation permanente. Aussi, les personnes enquêtées sollicitent souvent l'enquêteur afin d'obtenir des informations concernant le contexte du paysage photographié.

Biais d'ordre technique

Le premier biais d'ordre technique est relatif à la reconduction photographique. Douze enquêtés ont exprimé le fait que le cadrage de telle série photographique d'une année à l'autre ne soit pas complètement identique. Certains se focalisent sur ces décalages et ne peuvent en faire abstraction pour aller plus loin dans l'interprétation. Dans le même sens, 10 enquêtés soulignent les changements de luminosité d'une photographie à l'autre. Pour eux, cela impacte sur l'identification des changements. La variation du cadrage ou de la luminosité de certaines séries photographiques peut nuire aux entretiens car l'interviewé fait une fixation sur ces décalages au détriment d'un discours traitant des changements paysagers. Ainsi, outre l'intérêt d'une reconduction rigoureuse pour effectuer une analyse visuelle des dynamiques paysagères, la rigueur technique est aussi déterminante pour l'analyse des représentations individuelles et sociales sur les paysages.

Biais liés à la réduction de l'échelle paysagère

Les biais dans la lecture photographique peuvent également être liés à la nature même du sujet photographié soit le paysage en matière d'échelle. Certains éléments de paysage sont difficiles à cerner soit parce qu'ils sont coupés par le cadrage ou à l'arrière-plan, soit parce qu'ils sont masqués par d'autres éléments ou soit parce que la forme visuelle n'est pas suffisante pour l'identifier. Pour exemple, concernant la série photographique 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel, Jean-Christophe (H9) explicite : « ça, je ne sais pas ce que c'est, un aménagement ? Je ne comprends pas trop, une cabane avec une antenne satellite dessus ? ». Il s'agit en réalité d'un bar installé de manière temporaire durant la saison estivale. Il apparaît uniquement sur la photographie prise en 2009. Il est coupé au deux tiers par le cadrage et la forme visuelle n'est pas éloquente pour l'identifier. Même si Jean-Christophe connaît ce lieu, il ne le fréquente pas assez régulièrement pour reconnaître l'aménagement saisonnier. Jacques, paysagiste-urbaniste (P2) fait le même constat : « On a l'installation d'un bungalow dont j'ai du mal à connaître la nature et l'usage comme ça ». Toujours sur la même série photographique, l'apparition de nouveaux éléments masquent des éléments repérés au préalable. En effet, à partir de 2003, le couvert végétal sur la dune se densifie cachant alors les ganivelles. À ce propos, Jean-Christophe (H9) dit : « Ils ont apparemment enlevé les ganivelles soit ils ont trouvé que les

ganivelles n'étaient pas satisfaisantes soit elles ne servaient à rien et ils les ont enlevé ». Ainsi, le point de vue unique ne permet pas une vision complète d'un lieu puisque les objets, par le relief, la végétation ou autres, peuvent être masqués puis être découverts d'une reconduction à l'autre. Cette vision partielle contribue à formuler des hypothèses erronées comme c'est le cas pour Jean-Christophe. La démultiplication des points de vue pallie à la vision partielle comme l'explique Jean-Paul Métaillé dans la Figure 53 (*cf.* Chapitre 6).

Prenons un autre exemple. Marie, habitante de Gausson (H10) commente la série photographique 58 depuis la RD 53 à Merléac et relate : « Sinon le bourg en lui-même, ça pousse un peu plus donc on voit moins l'église. Je suppose que les maisons sont toujours là ». Sur la dernière photographie en date, l'alignement d'arbres a pris de l'ampleur obstruant la vue générale sur le bourg au profit d'une vue plus bornée. La personne enquêtée suppose d'un non changement cependant cela ne peut être affirmé visuellement. L'hésitation ou la fausse interprétation sur la pérennité d'un élément, sa disparition ou son apparition due à un masque est surtout manifeste lorsque l'enquêté reconnaît ou ne connaît pas le paysage photographié. Lorsqu'il s'agit d'un paysage quotidien pour les personnes interviewées tel le paysage de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel (*cf.* Série photographique OPP 68) pour Gaëtan (H5) et Delphine (H11), les éléments masqués ne sont pas évoqués dans le discours. Ils sont une sorte d'évidence c'est-à-dire qu'ils sont inconsciemment présents sans pour autant être visibles. Par conséquent, le biais relatif aux éléments masqués est effectif lorsque le paysage commenté est en dehors du champ du quotidien.

Biais en raison d'éléments de paysage en mutation permanente

Tout comme les éléments de paysage, les changements visibles dans les séries photographiques peuvent être difficiles à expliciter pour deux raisons :

- les changements entre les intervalles de reconduction sont nombreux modifiant alors considérablement l'aspect global du contenu visuel ;
- les changements visibles sont identifiés toutefois les enquêtés ne parviennent pas à les expliquer.

La série photographique 61 de la Croix l'Argentière à Uzel est symptomatique du « trop » de mutations paysagères. Elle présente l'extension de l'urbanisation des communes du centre Bretagne qui entachent les terrains agricoles. Cela se traduit visuellement par 13 habitations pavillonnaires au sein d'un paysage vallonné composé de cultures fourragères et de pâturage. Un réseau bocager à maille plus ou moins serrée est observable. Au fur et à mesure des années, le paysage agricole se modifie en termes de cultures et de réseau bocager (pousse et entretien des haies), aussi de nouvelles maisons s'implantent et d'autres changent d'apparence. Cette série photographique révèle une multitude de micro-changements conduisant à une comparaison délicate. L'élue local de Planguenoual (E4) exprime : « C'est la même photo ? On dirait qu'il y a

des maisons en moins ou c'est la végétation qui a poussé et qui est venue protéger » ; dans le même sens, l'élu local de Plouguenast (E8) dit : « On a 95-2009, c'est la même photo là ? On dirait qu'il y a des habitants en moins en 2009 ? C'est curieux. Il y en a moins dans le fond mais plus devant. ». Tous deux ont des difficultés à reconnaître le point de vue initial 14 ans après, pourtant l'élu de Plouguenast connaît bien cette commune se situant à 13 kilomètres de la sienne. C'est avec la lecture minutieuse de l'ensemble des photographies de la série que les différents changements peuvent être appréhendés. La compréhension de la série photographique semble moins dépendante du lien que l'enquête entretient avec le paysage.

Par ailleurs, comme nous l'avons précisé, les changements peuvent être repérés cependant les personnes interviewées recherchent leurs facteurs causaux car les éléments sont toujours en mutation. Majoritairement, il s'agit des actions des politiques d'aménagement qui paraissent confuses. À propos de la série photographique 69 de Saint-Michel à Erquy, Jean-Christophe (H9) peine à expliciter les dynamiques paysagères :

« Ah alors là, on voit un changement complet de politique avec le contraire, la disparition des enrochements. Que s'est-il passé ? Février. Janvier. On voit un espace inondé à gauche, un espace mal traité visiblement. J'en sais rien, est ce qu'il est dégradé là par les voiture qui ont détruit la dune ? [...] Ce que je comprends pas, on semble interdire l'accès aux gens-là alors que ça semble dégradé et là, on ne leur interdit pas d'y aller. Ça a l'air protégé donc je me pose des questions. ».

Matthias (H12) exprime également des doutes concernant son interprétation sur les actions d'aménagement à partir de la série photographique 74 de Jospinet à Planguenoual :

« Il y a toujours des panneaux pourris. [Pause]. On a l'impression qu'il y a eu des choses de faites à une certaine époque puis ça a été laissé à l'abandon. Et après ça, ça a été réaménagé, je ne sais pas si c'est vrai ».

Dans les deux cas, les habitants s'attachent à expliciter les changements par les indices visibles. Les dynamiques paysagères hypothétiques sont évoquées sous réserve puisque les changements sont difficiles à interpréter. D'autres acteurs du territoire interrogent les dynamiques paysagères à partir de l'analyse des pratiques agricoles :

« On ne sait pas pourquoi ça a été défriché devant. On ne sait pas s'il y a un lien, l'élevage hors sol et le fait que l'on ait défriché. Cette photo intrigue parce qu'il y a deux idées peut-être. Je ne sais pas s'il y a un lien entre les deux. » [E3, élu local de Chavagne, série photographique 63 de la RD 3 Loch Ar Coucou à Plévin]

« On a mis peut-être des bêtes pour nettoyer et après on est allé dans l'ultra nettoyage, la bande des fougères aigles, des genêts, on les a jarreté. [...] Ça, c'est intéressant, on a nettoyé la lande je ne sais pas comment avec des bêtes ou tout simplement en le fauchant parce que tu l'assèches avec le soleil mais qu'au bout du compte, il y a quand même des saules que l'on a oubliés là parce qu'ils ont oublié de le couper, quand ils ont poussé. [P3, Damien, série photographique 56 de la RD 6 Pont des villes Moisan à Trédaniel]

Les pratiques agricoles qui sont observées posent des questions, elles sont difficilement saisissables par des reconductions annuelles et sans information supplémentaire.

Ainsi, les changements peuvent être complexes à interpréter à cause d'un pas de temps peu adapté, parce que de nombreux éléments de paysage mutent ou parce que la série photographique nécessite d'être contextualisée.

Les informations complémentaires : comprendre/questionner le paysage photographié

Les personnes enquêtées sollicitent souvent l'enquêteur car elles souhaitent obtenir des informations complémentaires afin de mieux appréhender la série photographique commentée ou parce que ce qu'un sujet les préoccupe. Quatre types d'informations sont demandés fréquemment.

Tout d'abord, des renseignements d'ordre toponymique sont recherchés comme par exemple le nom de telle ou telle rue visible sur la photographie pour se repérer, le nom de tel bâtiment ayant une charge symbolique dans l'histoire du paysage photographié en termes d'architecture, de fonction ou d'intégration dans le paysage. De plus, la date de certaines constructions ou de certains événements peut manquer aux enquêtés afin de restituer la chronologie d'une modification. Par exemple, l'élu local d'Erquy (E2) s'interroge sur la date de la tempête qui a entraîné la construction de la digue visible sur la série photographique 83 de la Fosse Eyrand à Erquy :

« On voit qu'il y a eu toute une digue de faite de 96 à maintenant sans doute avec les tempêtes j'imagine. Quand est-ce que ça a été fait ? Avant la tempête, ça n'a pas été fait avant 99 mais en 2000. Est-ce que c'est à la suite de la tempête de Noël ou du Nouvel An, je ne sais pas ! Ça a été vite réalisé. »

Le contexte géographique hors-champ du point de vue est aussi demandé pour situer la photographie ou pour faciliter la compréhension du paysage observé par le locuteur. Outre les données contextuelles et spatio-temporelles, les acteurs du territoire sont couramment en quête d'information sur la nature du végétal, ce sujet les préoccupe :

« Ils ont fait des plantations mais c'est bizarre ! Qu'est-ce que c'est comme essence ? » [E8, élu local de Plouguenast, série photographique 58 de la RD 53 de Merléac]

« Alors là, il n'y a pas de maïs apparemment, c'est peut-être de l'herbe du foin pour les vaches. À droite, il y a quelque chose, je ne sais pas si c'est des plantes fourragères, c'est peut-être des plantes fourragères. » [P1, Gabrielle, série photographique 65 de la RD 31 de Bulat-Pestivén]

Au final, les séries photographiques OPP sont une source de discussion. Les acteurs du territoire s'y intéressent, désirent comprendre ce qu'ils voient, souhaitent aller plus loin dans l'interprétation.

Conclusion. « Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage »

«Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage.» Cette phrase maintes fois formulée lors des entretiens témoigne de la capacité des OPP à « faire parler » les acteurs du territoire sur la question paysagère. Les séries photographiques font prendre conscience des changements paysagers et de l'intensité de ces changements. Elles questionnent, elles intriguent, elles attisent la curiosité des acteurs du territoire lorsque les changements observés sont complexes. Cette pré-analyse montre que les séries photographiques sont des objets intermédiaires performants pour discuter des paysages avec les élus locaux, les habitants et les concepteurs et gestionnaires du paysage.

Toutefois, ce chapitre a montré que les séries photographiques n'ont pas toutes le même potentiel à « faire parler » et que les personnes interviewées ne se prêtent pas toutes à l'exercice de l'interprétation des images.

Nous avons exposé la variété des typologies de paysages photographiés ainsi que les dynamiques causant les changements visibles. Aussi, la caractérisation de l'échantillon d'enquêtés a permis de souligner l'hétérogénéité en termes d'âge, de sexe et de catégorie socioprofessionnelle. Ce premier travail a été couplé par l'analyse des choix réalisés par les personnes enquêtées lorsque, durant l'entretien, elles devaient sélectionner des séries photographiques à commenter. Il est constaté que les choix effectués résultent d'une combinaison complexe entre leur contenu visuel (identification aisée des changements, appréciation du paysage, etc.) et le profil de l'acteur du territoire interviewé. Trois variables concernant l'individu s'avèrent déterminantes dans les choix réalisés : le lien établi entre le paysage photographié et l'enquêté, la profession et le statut dans la société civile (élu local, membre d'association, etc.). Elles sont motrices dans l'analyse des discours récoltés. Les variables concernant l'âge, le sexe ou la durée résidentielle des enquêtés ne permettent pas de dégager des tendances particulières (sauf en termes de projection dans les paysages futurs).

Au final, les acteurs du territoire discutent autant des paysages où ils vivent que des paysages qu'ils reconnaissent ou qu'ils ne connaissent pas. L'analyse de la sélection des séries photographiques effectuées par les interviewés révèle un ensemble de caractéristiques où les clichés sont plus aptes à être commentés que d'autres. Dans ce sens, nous pouvons dire que toutes les séries photographiques OPP, tous les paysages photographiés, n'ont pas le même

usage. Lors de démarches participatives ou d'instances de concertation, nous savons alors que certaines séries photographiques détiennent plus ou moins d'aptitudes à faire parler les acteurs du territoire selon la nature du paysage photographié, la nature des changements et de leurs facteurs causant ces changements.

Les séries photographiques sont un support pour faire émerger les représentations individuelles et sociales face aux changements et dynamiques des paysages. Le chapitre qui suit met en lumière une analyse approfondie des discours récoltés en corrélation avec le contenu visuel des séries photographiques afin de cerner les apports et limites des OPP dans l'enrichissement des connaissances paysagères.

Chapitre 10. Les imageries paysagères

Le chapitre 9 contextualise les 39 entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire en termes de données utilisées et récoltées. La pré-analyse relative au choix des séries photographiques et leur appréciation générale dégage d'ores et déjà des clefs de lecture sur les usages du corpus OPP et les biais dans l'interprétation de certaines séries photographiques. Cette première ébauche montre que les séries photographiques OPP sont un outil intermédiaire pour faire parler les acteurs du territoire à partir des questions paysagères. Les changements sont conscientisés et questionnés.

Le présent chapitre cherche à approfondir cela en identifiant la nature des discours émis par les habitants, élus et professionnels du paysage pour comprendre les apports et les limites des OPP dans l'émergence des représentations individuelles et sociales sur les paysages, leurs changements et leurs dynamiques. Les discours sont traités au regard du contenu visuel des séries photographiques discutées et du profil des enquêtés (statut dans la société civile, profession et lien entretenu avec le paysage photographié).

Tout d'abord, les acteurs du territoire commentent de manière superficielle ou au contraire de manière minutieuse les séries photographiques représentant leurs paysages quotidiens. Des informations sur le ressenti, les pratiques, l'histoire locale ou encore l'appréciation des évolutions paysagères alimentent les connaissances à propos des paysages photographiés (10.1).

La lecture et l'interprétation des séries photographiques présentant des paysages distanciés du quotidien des personnes enquêtées diffèrent du cas précédent. Cette configuration souligne essentiellement les valeurs paysagères des acteurs du territoire (10.2).

Nous nous attacherons aussi à comprendre les représentations spatiales (10.3) et temporelles (10.4) formulées à partir des séries photographiques OPP.

Un dernier point identifie les acteurs impliqués de manière sous-jacente dans les changements paysagers observés à partir des discours récoltés et focalise sur l'interprétation des séries photographiques OPP par les gestionnaires et concepteurs des paysages. Ces différents éléments marquent le fait que les catégories d'acteurs du territoire (habitants, élus locaux et concepteurs et gestionnaires des paysages) sont poreuses questionnant alors la notion d'expertise paysagère (10.5).

Nous concluons ce chapitre par une synthèse des apports et des limites des séries photographiques OPP dans l'enrichissement des connaissances paysagères *via* la théorie des niveaux de construit.

10.1. Ressentir, pratiquer, informer les paysages quotidiens

Ici, nous allons définir les différentes typologies de représentations individuelles et sociales au regard du lien établi entre le paysage photographié et l'enquête puisque cette variable est déterminante dans le type de discours émanant de la personne interviewée. Aussi, le statut de l'enquête par rapport au paysage dans la société civile est-il pris en compte. Ce point a pour objectif de montrer que lorsque les habitants et les élus locaux discutent de séries photographiques présentant leurs paysages quotidiens, ils relatent des sensations, des expériences, des faits et des appréciations en s'appuyant peu ou prou sur le contenu visuel de la série photographique ainsi observée. Les représentations des professionnels du paysage seront traitées par la suite.

10.1.1. L'imagerie occultée ou partiellement occultée : vers l'émergence d'une culture individuelle ou du lieu de vie

Tendance observée majoritairement chez les habitants et les élus locaux, l'interprétation des séries photographiques peut fonctionner comme un déclencheur pour l'expression des perceptions paysagères.

L'évocation du lieu photographié par le biais du titre ou par la lecture rapide de la photographie initiale et de la dernière photographie en date dans le catalogue photographique provoque un discours qui se détache du contenu visuel de la série photographique observée. Pour certains, le contenu visuel est alors complètement occulté, quand d'autres le commentent partiellement. Les personnes enquêtées utilisent les séries photographiques comme support pour formuler un discours sur leur vécu paysager traduisant des cultures individuelles et de lieux de vie.

Emersion de la culture individuelle

Les habitants et les élus locaux exposent leurs sensations et leurs expériences individuelles révélant des usages dans le paysage à partir des séries photographiques évoquant leurs paysages quotidiens. Voici quatre extraits d'entretien illustrant notre propos :

« On marchait sur les rochers avec mon frère et il y a à un endroit sur un rocher un œil gravé. [...] On se baladait beaucoup sur ces rochers, ils sont hyper plats. Pour l'escalade quand t'es gamin, c'est génial ! Pour la pêche c'est zéro, tu ne trouves pas des crevettes ici. La baignade c'est naze aussi, tu es très vite dans les profondeurs, et donc il fait vite froid. » [H11, Delphine, série photographique OPP 69 de Saint-Michel à Erquy]

« C'était dans les années 1960. Avant c'était une plage avec de la vase. On y allait en voiture, on montait sur la dune et on la redescend vers la plage. Je me rappelle, il y avait des sapins. On pouvait se protéger sous les

sapins pour pique-niquer. Il y avait des petites routes.» [H6, Madeleine, série photographique OPP 67 des Briantais à Lancieux]

« C'est la plage, c'est la plage des briochins. Quand les enfants étaient petits, pour l'école de voile de Saint-Brieuc qui est là sur cette plage là des rosaires. L'école de voile de Plérin elle est sur la plage d'à côté qui s'appelle Tournemine. C'est pratiquement la même plage en fait, c'est la continuité. On se retrouvait là, les mamans, quand il n'y avait pas école, on se retrouvait là. D'un côté c'était vraiment sympa pour les enfants.» [E5, élue locale de Saint-Brieuc, série photographique OPP 90 de la vue générale des Rosaires à Plérin]

« [...] ça me rappelle mon enfance, je trouve ça ... c'est parlant ... ça flash, oh là ! On a des châtaigniers, on se fait des chapeaux ! On a des châtaigniers, on se fait des boucles d'oreilles avec des glands. Je trouve ça super ! » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 67 des Briantais à Lancieux]

La série photographique rappelle à Delphine des souvenirs d'enfance. Comme l'élue locale de Fréhel, elle relate l'intérêt des éventuelles activités dans le paysage à partir de ses expériences personnelles. Les changements visibles au sein de la série photographique ne sont pas décrits. Toutefois la série est un point d'appui pour exprimer des expériences sensorielles.

Les propos de Madeleine sont de nature semblable : elle commente un paysage quotidien passé où la mémoire de son corps intervient dans ses explications : « on montait [...] on redescendait [...] on se protégeait [...] ». Son discours est très éloigné du contenu visuel de la série photographique qui présente un sentier littoral. Quant à l'élue locale de Saint-Brieuc, elle décrit les formes de fréquentation de la plage des Rosaires et les usages liés aux sports nautiques. Elle discute également du hors-champ en mentionnant la plage à proximité.

Ces cas d'étude montrent qu'ici le contenu visuel est très peu décrit alors qu'au sein des séries photographiques de Saint-Michel à Erquy et de la vue générale des Rosaires à Plérin, les changements visibles sont notables. D'ailleurs une seule photographie de la série semblerait suffire aux enquêtées pour élaborer leur discours. L'évocation du lieu par le visuel convoque souvenirs du passé, usages dans le paysage et expériences sensorielles. Les séries photographiques peuvent permettre aux personnes de se projeter corporellement au sein du paysage photographié et d'exprimer des sensations avant tout kinesthésiques avec le paysage. L'odorat et l'ouïe sont parfois convoqués pour décrire les paysages dans lesquels les personnes enquêtées se projettent :

« J'aime bien m'y promener avec mon frangin qu'est-ce qu'on a joué, on était des gens du FIB, c'était un super terrain de jeux. Pour les lapins c'est l'éclate totale, il a des tonnes de terriers. Puis du coup, il y a l'odeur. C'est exotique quand tu habites ici. Il a plus de pins à offrir aux promeneurs que Sables-d'Or-les-Pins. » [H11, Delphine, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

Dans le cadre des entretiens, les acteurs du territoire perçoivent essentiellement les paysages par la vue et par les sensations corporelles qui émanent des souvenirs liés aux usages dans le paysage. Nous pouvons supposer que la prégnance visuelle des photographies limite les autres sens comme l'odorat et l'ouïe. L'ouïe ou plutôt l'écoute de l'environnement sonore, nécessite

également une certaine forme d'apprentissage afin de le conscientiser et le relater en termes d'ambiance.

Par ailleurs, notons que les propos des élues locales citées ont des se détachent de leur qualité d'administratrice : l'une parle en tant que mère de famille, l'autre en qualité de personne hédoniste. De plus, les paysages commentés sont tous des paysages littoraux, ils sont discutés par rapport à leurs caractéristiques ressourçantes où activités et loisirs sont exprimés. Ainsi, les personnes associent les séries photographiques à leur vécu paysager, aux activités qu'elles ont pue avoir durant leur temps libre dans ces espaces de détente.

Nous pouvons proposer une première conclusion. Les séries photographiques sont un support pour se remémorer des situations paysagères, situations ancrées spatialement et temporellement dans lesquelles s'établissent des relations singulières entre l'objet et le sujet. Les OPP font émerger ici le pré-représentationnel c'est-à-dire les sensations, les expériences paysagères, les pratiques spontanées dans le paysage. C'est notamment un champ d'investigation de la géographie non-représentationnelle (Le Dû-Blayo, 2015). De surcroît, les discussions sont chargées d'un rapport affectif au paysage commenté, les OPP peuvent être un outil à la géographie émotionnelle (Le Dû-Blayo, 2015).

Les séries photographiques, dans ce cas de figure, activent les expériences paysagères et le vécu paysager relatif aux représentations individuelles (cf. Figure 82).

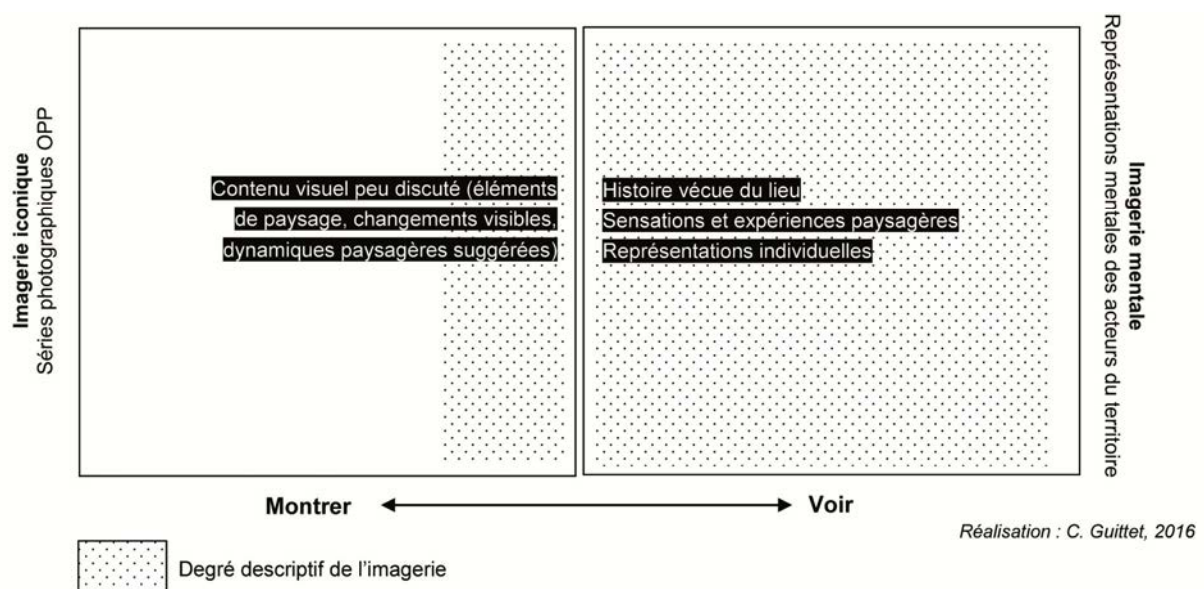


Figure 82 : Activation des expériences paysagères et du vécu paysager

Ce schéma montre le degré descriptif des imageries. L'imagerie iconique active fortement l'imagerie mentale, elle est un déclencheur de mémoire sur les expériences paysagères et le vécu paysager.

Les séries photographiques, ou la photographie de référence commentée, permettent ici de faire surgir des usages dans le paysage, des expériences, sensations et perceptions individuelles. Ceci fait écho à une catégorie de représentations développée par Yves Luginbühl (2008) : la culture centrée sur l'individu. Toujours en lien avec le parcours de vie, certaines personnes enquêtées

orientent leur discours par rapport à la culture du lieu de vie évoqué par la série photographique commentée.

La culture du lieu de vie : des histoires locales et les usages dans le paysage

Les séries photographiques peuvent également faire émerger la culture du lieu de vie (Luginbühl, 2008). Les individus accumulent des savoirs et des savoir-faire toute au long de leur vie *via* les expériences paysagères, la mémoire locale et les relations sociales. Les enquêtés, habitants et élus locaux, expriment une culture du lieu de vie à partir des séries photographiques de deux manières : soit ils exposent un savoir à partir de leur parcours de vie, soit ils l'exposent sans faire référence à leurs expériences personnelles. Pour exemple, Fanny et l'élu local de Plouézec exposent un savoir lié à leurs expériences personnelles :

« J'ai travaillé à Beauport en tant que jardinier. J'y ai travaillé pour la première fois en 2006. Il y avait déjà les chemins bien délimités avec les clôtures. [...] Ici [au premier plan], c'est là où l'on met les moutons pour la pâture extensive comme ils disent pour ne pas dire intensive, c'est le contraire. On laisse en friche, un coup il y a de la phacélie, un coup il y a rien. » [H5, Fanny, série photographique OPP 49 de l'Abbaye de Beauport à Paimpol]

« Vous passez la nuit quand il pleut à certains moments, vous dérapez sur des crapauds, il y a des crapauds partout. [...] C'est assez intéressant parce qu'ils sont écrasés, ils viennent sur l'asphale car ça doit être un peu plus chaud donc ils viennent là, ils viennent se reproduire, donc il y a monsieur et madame crapauds. Ils sont réduits en omelette et le matin, il n'y a plus rien parce que goélands, renards, etc. sont venus se régaler et le matin, c'est net. » [E1, élu local de Plouézec, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

Fanny, dans le premier extrait, explicite le premier plan du contenu visuel à partir de son expérience professionnelle en tant que jardinier à l'Abbaye de Beauport. Elle expose une dynamique paysagère liée à la rotation culturale. L'enquête sociale apporte des éclairages sur les pratiques agricoles relatives aux changements visibles dans les séries photographiques et sur des dynamiques paysagères non saisies par l'image car l'intervalle de temps de reconduction ne permet pas ici de les capter.

L'analyse est similaire dans le cas de séries historiques où les personnes enquêtées expriment des changements qui ne sont pas matérialisés dans le couple photographique :

« Il y avait une caserne, on avait fait des permanences, il y a eu pas mal d'associations mais ça a été reconnu insalubre, dangereux. C'est pas aux normes au niveau de l'électricité. Ça s'est un peu vidé. Il y avait l'académie de musique, le conservatoire qui était là. Il y a plus grand-chose. Ils sont en train de rénover. Ils ont fait un nouveau parking. » [H14, Raymond, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

« J'ai travaillé pendant très longtemps cette rue. Dans les années 1970, il y a eu un très gros orage et comme à Saint-Brieuc, ça ne s'écoulait pas, ça va dans les caves et c'était toujours inondé. Quelques années après, ils ont pavé les trottoirs, ils ont enlevé les trottoirs, c'est devenu piéton. » [H6, Madeleine, série photographique OPP 86 de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

Raymond habite à proximité du lieu de prise de vue. Il faisait aussi partie de l'association de l'amicale laïque qui se trouvait dans la rue photographiée. Il décrit alors les éléments présents dans le lieu à un moment donné lorsque son association y siégeait. Ensuite, il retrace les évolutions à partir du siège associatif. Au final, il ne s'intéresse qu'à une infime partie de la série photographique et les changements relatés n'y sont pas observables. Il apporte une profondeur de champ indéniable.

Quant à Madeleine, elle a travaillé durant une période de sa vie dans la rue Saint-Guillaume qu'elle commente. Elle expose les facteurs causaux d'un changement visible sur la série photographique : le passage d'une rue avec une circulation automobile à une rue piétonne. L'un évoque les usages liés au bâti, l'autre un changement d'usage de l'espace public lié à un événement climatique. Dans les deux cas, cette culture du lieu de vie apporte des renseignements précis sur des éléments du paysage ou sur l'histoire du lieu photographié en rapport avec leur histoire de vie. Certains habitants se concentrent sur l'histoire locale. Voici deux extraits :

« Si vous voulez, les Sables d'or, c'était avant la mer et si vous voulez il y avait les gens assez riches qui avaient décidé de refaire à Fréhel l'équivalent de Deauville en Bretagne notamment avec la famille André Citroën. Or, ils ont commencé ça juste avant la crise de 1929. Ils ont commencé à construire beaucoup de petites choses qui sont très jolies et qui ont été abandonnées dans les années 1930-40-50 et qui sont maintenant depuis les années 2000 réhabilitées. Maintenant c'est un village qui revit. » [H7, Maurice, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« Eux, à la presse d'Armor, ils ont un arsenal de photos. L'article ne date pas même pas d'un mois, il y avait l'ancien pont, les nouvelles évolutions. Ils racontaient même toute l'histoire de Bréhec. Au départ, c'était un petit port de pêche, puis après la guerre je crois, après 1945-50, ça a été un port comme un peu Dinard où on venait se montrer en sortie pour les vacances. C'est pour ça qu'il y a plein de grandes maisons un peu " style néo-rococo ", genre maison euh bourgeoise tout en ayant les pierres de la région. L'hôtel qui est en bas, ça s'appelle maintenant " Chez tonton ", ça a été tout refait et tout, c'était le premier hôtel où ils faisaient des cures. Les gens venaient pour se reposer et aller se baigner dans l'eau de Bréhec, marcher. » [H8, Danièle, série photographique OPP 46 de Bréhec plage depuis Plouézec]

Ils s'appuient sur le paysage photographié et non sur l'ensemble de la série photographique afin de raconter l'histoire locale de la commune. C'est ce qu'Yves Luginbühl appelle la mémoire sociale : « c'est en effet à travers cette mémoire que les individus confortent leur connaissances du lieu où ils vivent ou résident même temporairement et comprennent ce lieu, son histoire, l'origine des formes du paysage, les mythes qui l'animent, etc. » (Luginbühl, 2008, p. 148).

La mémoire sociale est également véhiculée par les élus locaux :

« [En parlant du bâtiment agricole au second plan] C'est très vieux, c'est la société Goubin du nom de son créateur Jean Goubin. Il avait rien, il est parti de rien, il n'avait pas d'argent. Il avait des idées c'est tout. Il a créé ça de toutes pièces dans les années 50. [E8, élu local de Plouguenast, série photographique OPP 81 de la Ville Meno à Plouguenast]

« Les établissements Nicole avaient déposé un permis de construire pour refaire quelque chose là, des bureaux et euh ... un parking souterrain. Finalement ils ont renoncé parce qu'en même temps, on leur

demandait de garder un peu l'aspect lié à la gare donc ils ont renoncé. » [E10, élu local de Saint-Brieuc, série photographique OPP 88 du Boulevard Charner à Saint-Brieuc]

Les élus locaux discutent d'un élément visible dans la série photographique commentée. Ils font référence à l'histoire locale de la commune administrée grâce à leur connaissance du territoire.

La relation établie entre le paysage photographié et l'enquêté est décisive dans la manière d'observer et de commenter les séries photographiques. Lorsqu'il s'agit d'un paysage quotidien, les enquêtés, pour l'essentiel des habitants et des élus locaux, discutent un élément de paysage visible sur l'une des photographies d'une série ou de manière générale du lieu photographié.

La série photographique, en tant que telle donnant à voir des potentielles évolutions, est occultée mais elle renvoie aux « archives intérieures¹⁹⁶ » de chacun.

Les changements visibles, les dynamiques paysagères en œuvre sont peu évoqués. Ici, le support photographique est un prétexte pour stimuler l'enquêté dans la formalisation d'un discours sur le paysage comme l'ont déjà souligné un certain nombre d'auteurs (Luginbühl, 1986 ; Michelin, 1990 ; Bigando, 2006 ; Lelli & Paradis, 2008 ; Joliet & Blouin-Gourbilière, 2012). L'imagerie iconique active la culture du lieu de vie (cf. Figure 83).

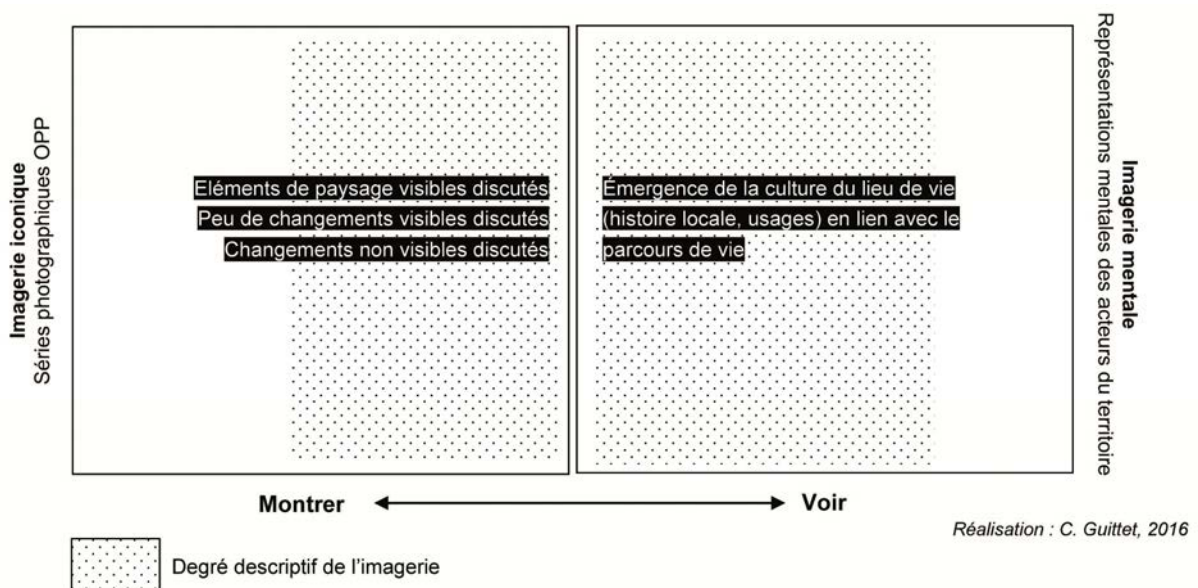


Figure 83 : Activation de la culture du lieu de vie

L'imagerie iconique évoque les histoires locales, les usages, les changements non visibles. Les personnes enquêtées, à partir des paysages quotidiens, s'attachent à quelques indices de la série photographique pour relater la culture du lieu de vie.

Les enquêtes sociales à partir des photographies offrent des renseignements tant sur les personnes enquêtées que sur les paysages. Elles permettent en effet de faire émerger les représentations individuelles comme les expériences sensorielles, les histoires de vie et les représentations sociales telles que les histoires locales et les usages. Ces cultures individuelles et

196 Expression employée par Alain Corbin.

des lieux de vie ainsi dégagées donnent alors de nouvelles significations au contenu visuel. Les résultats obtenus répondent à l'article 1.a de la Convention européenne du paysage en définissant « une partie de territoire telle que perçue par les populations ».

L'analyse des discours met également en lumière des commentaires sur les paysages quotidiens des acteurs du territoire qui décrivent finement les changements visuels dans les séries photographiques.

10.1.2. L'imagerie observée minutieusement : l'interprétation des changements observables dans les paysages quotidiens

Les personnes interviewées peuvent occulter le contenu visuel des séries photographiques pour relater des faits qui sont non observables dans les images ; aussi peuvent-elles s'attarder sur le contenu visuel de leur paysage quotidien photographié en s'adonnant à une comparaison plus fine entre les photographies d'une même série. L'occultation ou la prise en compte partiel du contenu visuel des séries photographiques concernent les habitants et les élus locaux alors que la description fine des changements visibles est réalisée essentiellement par les habitants. Nous le verrons dans les points suivants, la lecture minutieuse des séries photographiques par les élus locaux et les professionnels du paysage engage une interprétation différente en exposant notamment leurs propres préoccupations. Ici, les habitants décrivent les changements observés et certains les interprètent :

« Je connais bien le passage avant il y avait pas de rond-point. On peut voir par exemple une coopérative alimentaire qui est en train de grandir euh on voit que c'est de plus en plus grand. Ils sont en train de mettre le rond-point là, il est en construction depuis très peu de temps. Et puis bon on voit l'évolution du paysage, les arbres qui poussent, la coopérative qui est en train de grandir. On a l'impression que ce sont les mêmes voitures qui se garent, ça aussi c'est des petits détails sur lesquels on peut parler. On peut s'amuser à voir si on retrouve les mêmes voitures peut-être que le proprio a changé entre temps, on sait pas. » [H13, Corentin, série photographique OPP 75 de Kertedevant à Plouagat]

« On passe du bois à quelque chose plus minéral, il y a plus de véhicules dans la rue. Les pavés ont changé également, il y avait des trottoirs. Les bâtiments restent à la même place mais ils ont été modifiés. Elle paraissait plus longue à l'époque. On voit que les enseignes ont pris leur essor depuis un siècle, les marques et les logos sont bien rentrés dans le monde la rue, ça marque l'œil. Le marketing a fait son trou en un siècle. On passe d'une cité à une rue qui a une fonction, une fonction commerciale. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 86 de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

« Il y a un viaduc, je me demande s'il va être restauré ou s'il a été restauré, je ne sais pas trop. Il conduit à Cesson vers le séminaire que l'on ne voit pas. Là au début du XX^e siècle, depuis, il y a eu un autre pont, comment l'appelle-t-on celui-là ? [Pause] La quatre voie qui vient de Rennes pour aller à Brest. Le pont qui surplombe le Légué et on aperçoit aussi la Tour d'Armor, une très grande tour qui n'est pas sur la première et sans doute des lotissements, je crois que l'on appelle ça le plateau. Je me demande si le séminaire est du début du XX^e siècle. La vallée du Gouédic, un pont Harel de la Noë que l'on essaie de conserver au maximum car il y a déjà un viaduc qui a disparu. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 92 du viaduc de Toupin]

Corentin, qui a vécu à proximité du lieu de prise de vue, constate les changements visibles aux différents plans de la série photographique en identifiant les modifications liées à l'usine agroalimentaire, la dynamique végétale et les usages relatifs à la mobilité. Mis à part le souvenir du lieu sans l'aménagement routier, l'enquêté ne se réfère pas à son parcours de vie pour commenter les images. Quant à Gaëtan, à partir du couple historique de la rue de Saint-Guillaume, il décortique les différences : les changements en termes de matériaux, de configuration de l'espace, d'aspects du bâti et d'usages. Cette observation lui permet ensuite de synthétiser de manière conceptuelle l'évolution du lieu photographié : « On passe d'une cité à une rue qui a une fonction, une fonction commerciale ». Enfin Gisèle décrit petit à petit la série photographique et la contextualise géographiquement et toponymiquement. Elle s'interroge sur un certain nombre d'éléments (politique de protection du patrimoine, date de construction du bâti, nom des lieux, état de conservation, etc.).

Ces trois extraits d'entretien montrent que les habitants se sont attachés à explorer les changements visibles à partir des séries photographiques avec pour certains la formulation de quelques éléments contextuels du paysage photographié ou l'expression de l'évolution de la fonction du paysage commenté. Le vécu paysager personnel des enquêtés a peu d'impact sur l'interprétation des images, les enquêtés n'expriment pas de potentielles expériences paysagères. Ils exploitent ici leurs connaissances des paysages quotidiens (cf. Figure 84).

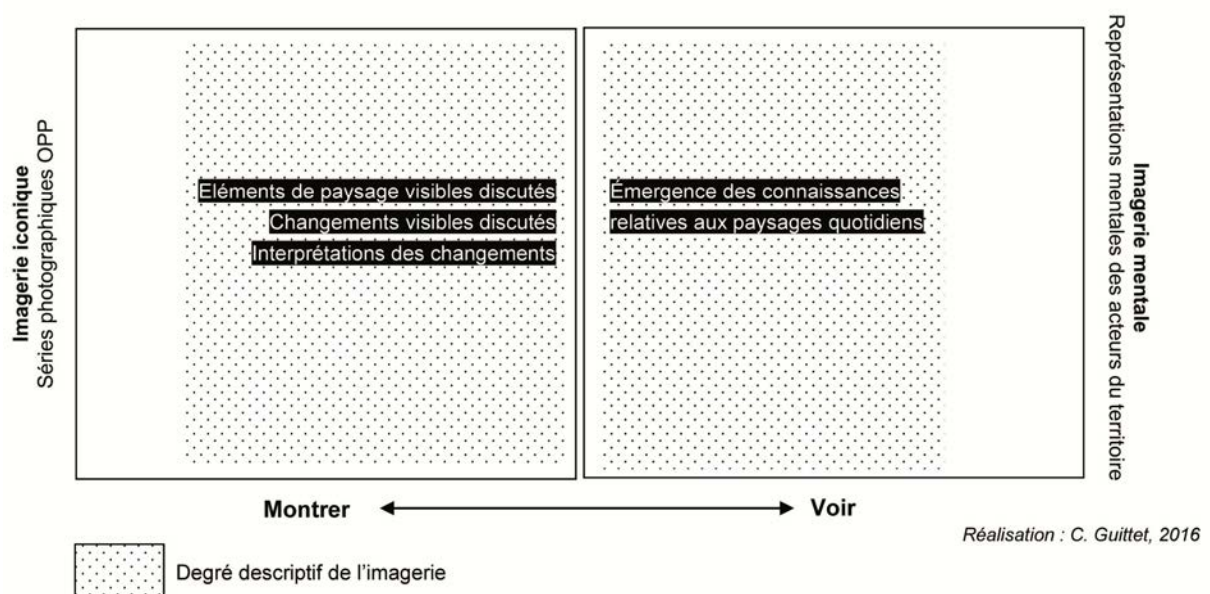


Figure 84 : Interprétation des changements visibles

L'imagibilité des changements paysagers est effective. L'imagerie iconique permet aux personnes enquêtées de constater et d'interpréter les changements qui sont observables. Ici, les représentations individuelles sont peu formulées, les connaissances à propos des paysages quotidiens sont exploitées.

Précisions que tous les paysages quotidiens et ceux qui ne le sont pas ne procurent pas nécessairement une expérience paysagère telle que décrite au début de ce chapitre par Delphine, Madeleine et les élues locales de Saint-Brieuc et de Fréhel. Il est possible de ne pas ressentir le caractère paysager des lieux que nous côtoyons ou que nous découvrons (cf. Chapitre 1). Aussi,

certaines lieux n'évoquent-ils pas forcément des savoirs spécifiques accumulés au cours du parcours de vie permettant alors de relater des histoires locales, des usages, etc.

Nous nous sommes surtout attachés à analyser le discours des habitants relatif à leurs paysages quotidiens. Il convient maintenant de s'intéresser aux commentaires des élus locaux concernant les séries photographiques représentant leur commune administrée.

10.1.3. L'imagerie politique : de la problématique du paysage photographié aux projets d'aménagement

Lors des entretiens semi-directifs auprès des élus locaux, les séries photographiques représentant les communes administrées leur étaient systématiquement présentées. Au total, seize séries photographiques sont commentées par les élus en charge des communes représentées. La plupart des élus locaux se détachent rapidement du contenu visuel de la série photographique en question pour expliquer les problématiques liées au paysage photographié et/ou les projets d'aménagement passés ou potentiels relatifs à un contexte paysager plus vaste que le paysage présenté au sein de la série photographique.

Les problématiques liées aux paysages photographiés : la route, le dénominateur commun des conflits d'usage

Les élus locaux effectuent une lecture rapide des séries photographiques et exposent les principaux changements visibles. Ils explicitent également les enjeux communaux liés au paysage photographié :

« Ça c'est classique, je peux vous dire tous les étudiants ont ces photos là au niveau urbanisme avec le CAUE, avec l'étroitesse de la route, le bâti au bord de la route, montrer cette toile d'araignée qui est dans les airs si vous avez un projet d'aménagement, dis-moi. [...] J'habite un peu plus loin, j'y passe plusieurs fois par jour mais oui c'est une départementale. Moi, je n'ai pas une grande possibilité d'intervention là-dessus. Ce qui est clair c'est que je ne sais pas faire, sauf à casser les maisons et à refaire une route dimensionnée aux véhicules. Je ne vois pas ce que l'on peut faire. Ce qui serait possible de faire c'est effectivement dégager, enfouir les réseaux, je pense que c'est possible, ça dégagerait un peu le paysage mais non, c'est une route qui restera comme ça pendant longtemps. [...] Alors, l'aménagement, c'est pas terrible, je reconnais ! Il y a très peu de fleurs, avec à la fois de la pierre, du nouveau bâti, je n'ai pas parlé de ça tout à l'heure sur l'urbanisation [...]. » [E1, élu local de Plouézec, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

« Il n'y a pas d'effacement de réseau encore. Ça, c'est un souci. On le voit moins que là parce que le téléphone est en moins. On a plus les lignes. 95 – 2000, ah oui, d'accord, le téléphone est en moins. [...] À par-là, on a coupé une partie des arbres ici, dans le bas, pour un problème de sécurité. On a une sortie de lotissement là. Les gens arrivent très vite parce que cette partie est droite. Et du coup, le lotissement avait un peu de difficulté à voir surtout que ce sont des arbres qui ne sont pas très hauts et ils font des boules quand ils font des fleurs, ce sont des pommiers fleurs. Ça gêne au niveau de la voiture. Quand on arrive avec la voiture, on arrive au niveau de ces coupelles, des têtes, et bien on en a coupé parce que l'on avait de plaintes, on a même fait intervenir la DDTM et puis la préfecture pour la sécurité routière. » [E2, élu local de Merléac, série photographique OPP 58 de la RD 53 à Merléac]

« Là, il y a eu un élargissement de la voie parce qu'ici, le virage était beaucoup plus prononcé. Il y a eu cet arasement là parce qu'il y avait eu un accident assez grave. Les gens avaient coupé la route et la visibilité n'était pas bonne. [...] La végétation sur les talus s'est développée quand même, parce qu'ici, c'est une route départementale. L'arbre, ici, c'est un chêne vraisemblablement mais qui est envahi par le lierre ce qui est une bonne chose d'ailleurs parce que c'est un réservoir de biodiversité. Autant, il y a un temps où il fallait couper le lierre, je pense que c'est important de garder ça. [...]. Même si c'est le département, la limite de Pludual, c'est tout en bas. Je dirais qu'à un moment donné, il faudra penser à faire un élagage parce qu'on a une route qui a été goudronnée, donc si vous voulez elle reste humide. L'humidité, pour les voies, c'est pas très bon donc peut-être qu'il faudra procéder Les véhicules, les engins de toutes dimensions, ils fraient un passage ce qui, à la longue, fait presque un tunnel qui se forme. Peut-être qu'il faudra On est en train de voir. » [E11, élu local de Pludual, série photographique OPP 76 de la RD 79 – Kergresquen à Pludual]

« Là on est un peu en pente, la route passe. On remarque des bâtiments industriels, vous voyez là. On est sur l'entreprise d'accoupage industriel dont je vous parlais. Le truc particulier, c'est qu'elle est située en plein milieu, l'histoire elle est comme ça. C'est vrai que ce n'est pas très commode, le site est accidenté. Les accès, il y a beaucoup de poids lourds tout ça qui circulent, il y a des aménagements de fait mais c'est quand même pas terrible. On serait en zone d'activité en bord de route avec les accès avec un terrain plat mais là, ce n'est pas le cas parce que le créateur s'est installé là, s'est développé là. [E8, élu local de Plouguenast, série photographique OPP 81 de la Ville Meno à Plouguenast]

L'élu local de Plouézec expose en quelques mots les problématiques d'aménagement liées à la série photographique pour ensuite exprimer son incapacité à améliorer l'accessibilité en termes de voirie, compétence territoriale attribuée au département. L'élu semble désarmé. Ensuite, il constate que l'aménagement général du lieu est peu attractif. Après avoir décrit quelques changements, l'élu local de Merléac relate aussi des problématiques liées à l'accessibilité du centre-bourg ayant conduit à des conflits d'usages notamment causés par l'entretien de l'alignement d'arbres. Les élus locaux de Pludual et de Plouguenast formulent des problématiques similaires en matière de voirie.

Neuf commentaires sur seize font l'objet d'une discussion sur la voirie. Dans le chapitre 9, nous avons identifié 11 séries photographiques de paysages ruraux et de paysages de bourg où la voirie est prédominante. Au regard des commentaires, cette thématique de la route se manifeste aussi dans d'autres séries que celles repérées en amont. Cela n'est pas sans nous rappeler le constat d'Yves Lacoste concernant les séries photographiques de l'OPNP : « Sur nombre de ces photos, près de la moitié de la surface est occupée par le bitume de la route ou du carrefour ! » (Lacoste, 2000, p. 46).

Outre le fait que le motif de la route puisse être prégnant dans certaines séries, il peut également en être absent comme c'est le cas pour la série photographique OPP 81 de la Ville Meno à Plouguenast. Dans ce sens, il ne s'agit pas d'un biais concernant le contenu visuel des séries photographiques mais bien d'une préoccupation majeure des élus locaux pour assurer la sécurité des administrés et limiter les conflits d'usage. La gestion de la voirie est une compétence notoirement assignée aux communes.

Puisque la problématique des réseaux est partagée par un même groupe social, émergent alors des représentations sociales sur cet objet à partir du concept paysage.

Les élus locaux, ici, en dehors du motif de la route, explicitent certains changements (entretien du végétal, élargissement de la voirie, dynamique agricole, etc.) et évoquent d'autres enjeux comme l'aménagement des bourgs ruraux et la préservation de la biodiversité *via* la lecture des séries photographiques. Pour d'autres élus, la série photographique est surtout un prétexte pour présenter les projets d'aménagement passés ou futurs de la commune.

Les projets d'aménagement de la commune, l'affirmation du pouvoir de l'élu local

Certains élus locaux s'intéressent peu au contenu visuel des séries photographiques de leur commune. L'évocation du lieu *via* les images leur permet de mettre en avant les projets réalisés ou à réaliser dans la commune :

« Ça n'a pas dû changer beaucoup. Le mur, il date des années 40, là il n'y a pas de changement. Ça n'a pas changé au niveau de cette partie. Par contre, ce que l'on a fait cette année, c'est une aire de stationnement, une aire naturelle de stationnement, juste au-dessous. Quand vous remontez vers Daouët, on a fait une aire naturelle, on a acheté une terre agricole. » [E4, élu local de Planguenoual, série photographique OPP 74 à Jospinet à Planguenoual]

« Il y a eu une importante autorisation pour l'extraction de maërl. C'est terminé, j'ai passé ça au conseil municipal, c'était le rendu la semaine dernière. Ils en extrayaient plus qu'ils en avaient l'autorisation. Donc là, c'est fini, ils disent que ça n'a pas eu d'impact sur la plage mais on est assez septique là-dessus. J'ai fait prendre note en délibération comme quoi on interdisait, on souhaitait qu'il y ait interdiction de renouvellement. Pour l'instant, il y a cinq ans d'observation mais cinq ans, c'est demain. Il faut laisser les choses se refaire, ça a quand même démoli un peu... C'est bizarre, là on a refait la cale d'embarquement sur la plage du Vieux Bourg, elle était partie là ... elle avait 70 ans avec un bout cassé. On a eu toutes les autorisations pour la refaire, elle a été refaite, et cet hiver, il y a comme eu du mauvais temps. C'est marrant ce que vous me montrez là ! À un moment, c'était au moins comme ça, les vagues de sables, le sable était revenu énormément. Là, il est reparti, ça revient, ça repart. Ça, c'est à côté de l'école de voile qu'il y avait là, mais je pense que l'interdiction de l'extraction de maërl va certainement jouer un rôle. [...] » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 68 de plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

« C'est un enjeu important pour Saint-Brieuc, le développement du port, toujours, qui est compliqué et qui est très cher. Ce n'est pas un port ... c'est un port à sec plus ... c'est pas un port d'eaux profondes. On est un peu limité dans les tirants d'eau pour accueillir les bateaux tout ça. Il y a quand même des projets d'extension, des éoliennes, des choses comme ça qui sont prévues dans la baie. Un facteur important, c'est le tourisme, il y a déjà tout le tourisme. Saint-Brieuc se retourne vers le tourisme parce que ça ne vient pas naturellement chez les gens. Les gens vont à Saint-Quay, à Pléneuf. C'est vrai qu'il y a pas mal de voiliers. [...] C'est classique, il faut que l'on développe. Et puis le transport aussi par mer est à développer pour pas mal de choses comme le bois, les aliments pour le bétail aussi, l'agroalimentaire ! C'est vrai que l'on en a besoin de ce port. [...] » [E5, élue locale de Saint-Brieuc, série photographique OPP 89 du port du Légué de Plérin]

L'extrait d'entretien de l'élu local de Planguenoual est symptomatique de ce que nous souhaitons développer. Avant même de regarder la série photographique, il affirme que le

paysage n'a pas changé : « Ça n'a pas dû changer beaucoup » puis le confirme. Il se détache très vite du contenu visuel afin d'exposer le projet de parking rattaché au site photographié qui se situe dans le hors-champ du point de vue. Concernant la série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual, il réagit de manière identique. L'élue, ici, est un homme d'action qui promeut les aménagements effectués par la municipalité. Dans le même sens, à la vue de la série photographique, l'élue locale de Fréhel expose les décisions communales récentes en lien avec le paysage photographié, puis elle fait référence à la rénovation de la cale d'embarquement dans le hors-champ. Les changements visibles, comme la stabilisation progressive de la dune ou l'aménagement du parking, ne sont pas mentionnés, mis à part les mouvements du sable. Enfin, l'élue locale de Saint-Brieuc explicite les enjeux du port du Légué pour le développement économique de la ville. Au final, la lecture des séries photographiques est très partielle dans les trois cas, les élus s'intéressant davantage à valoriser la mise en œuvre de projets d'aménagement dans les communes administrées.

Les enquêtes sociales auprès des élus locaux à partir des séries photographiques représentant leur commune administrée permettent de faire émerger les préoccupations politiques actuelles, les enjeux relatifs au paysage photographié et les projets d'aménagement qui lui sont associés. Aussi, les changements visibles peuvent être explicités en mentionnant les causes et notamment les conflits d'usage. Toutefois, selon l'élue local interviewé, les commentaires peuvent être centrés sur la politique locale au détriment d'autres éléments du paysage non cernés par cette politique (cf. Figure 85).

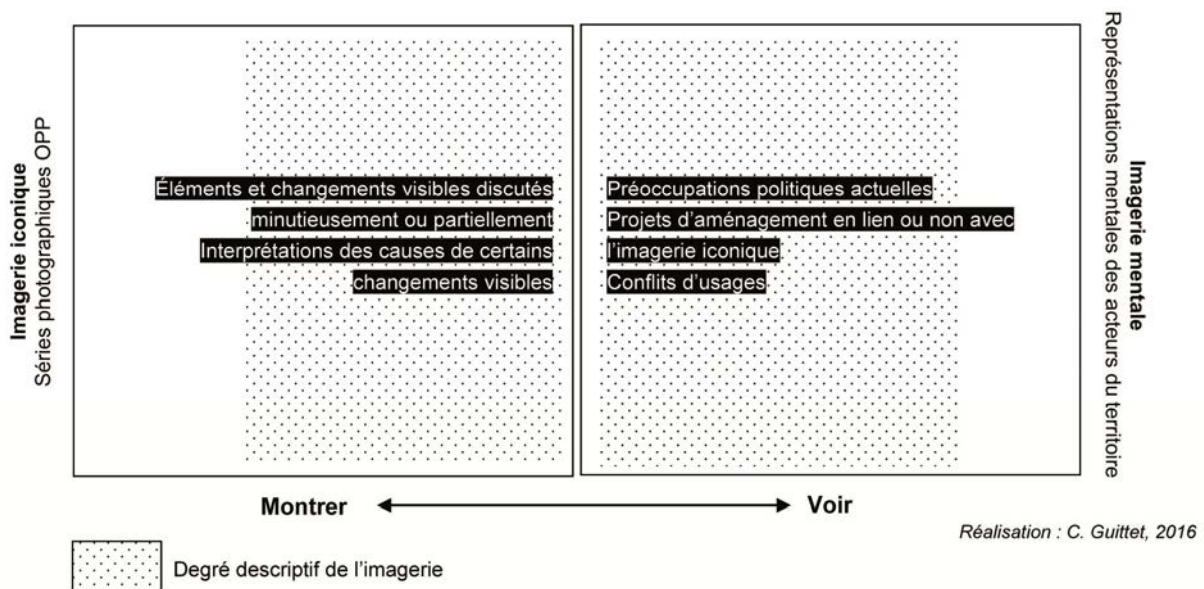


Figure 85 : Activation des préoccupations politiques liées au paysage

L'imagerie iconique permet d'activer, chez les élus locaux, les préoccupations politiques liées au paysage. De surcroît, elle peut simplement être un prétexte pour promouvoir les projets d'aménagement de la commune.

Les habitants et les élus locaux effectuent une lecture différente des séries photographiques se rapportant à leur paysage quotidien. L'analyse des commentaires montre en effet que ces

acteurs, par rapport à certaines séries, occultent partiellement voire complètement le contenu visuel des séries photographiques pour se focaliser sur ce qu'évoque le paysage pour eux en termes d'expériences, de sensations, d'usages et d'histoires locales. Le titre de la série photographique, un élément de paysage ou un changement peuvent être la source de la discussion. Ils peuvent relater l'évolution d'un élément de paysage ou l'histoire du lieu photographié sans avoir recours aux visuels proposés. Dans le cas de figure où l'élus local commente le paysage administré, en tant qu'homme d'action, il s'attache surtout à exposer les projets qui peu ou prou en lien avec la série photographique. L'analyse des autres dynamiques paysagères est anecdotique.

Par ailleurs, les acteurs peuvent aussi s'adonner à une lecture plus fine des séries photographiques. Ils repèrent les changements visibles en comparant l'ensemble photographique tel le « jeu des sept erreurs » et les interprètent pour certains. Ces commentaires s'appuient peu sur la culture liée à l'individu et/ou la culture du lieu de vie comparés avec les précédents. Précisions qu'une même personne peut être concernée par les deux configurations. Quant aux élus locaux qui décrivent le contenu visuel, ils problématisent le paysage photographié par rapport à leurs compétences politiques et soulignent également les causes des changements visibles. De manière générale, lorsque les habitants et les élus locaux discutent de leur paysage quotidien, les séries photographiques OPP semblent avoir un rôle secondaire. De prime abord, une seule photographie paraît suffisante pour faire émerger les représentations individuelles et sociales à propos des paysages quotidiens.

Nous allons maintenant nous attacher à analyser les commentaires relatifs à des paysages reconnus ou non connus.

10.2. Décrire, juger et qualifier les paysages reconnus ou non connus

Les séries photographiques OPP apportent des connaissances paysagères spécifiques lorsqu'il s'agit du paysage quotidien des habitants et des élus locaux. Décrivant finement les changements ou s'intéressant uniquement au lieu évoqué par la série photographique, les enquêtés alimentent le contenu visuel en l'enrichissant de cultures individuelles et de cultures du lieu de vie. Les séries photographiques, de la sorte, deviennent un outil intermédiaire pour faire parler les acteurs du territoire de leur cadre de vie. Cependant, le rôle premier assigné aux OPP, soit l'analyse des mécanismes de transformation des paysages, est sommaire dans les discours des personnes interviewées. Il en va différemment lorsqu'ils discutent de séries photographiques où le lien avec le paysage est moindre c'est-à-dire lorsque celui-ci est un paysage reconnu ou non connu. N'éveillant pas de prime abord de souvenirs personnels ou d'histoire locale relative au paysage photographié, les acteurs du territoire se concentrent sur le contenu visuel des séries photographiques qu'ils ont sélectionnées et qu'ils souhaitent commenter. Trois modes d'interprétation se dessinent :

- l'interprétation et l'appréciation des changements par le constat sans analyser les dynamiques paysagères ;
- l'interprétation des changements et des dynamiques paysagères en faisant des analogies avec d'autres territoires ;
- la mise en évidence d'un enjeu paysager représentatif de l'échelle régionale.

Nous allons nous attacher à détailler et expliciter ces trois modes d'interprétation pour notamment montrer que la nature des représentations sociales diffère de celle résultant des commentaires sur les paysages quotidiens.

10.2.1. Le constat et l'appréciation des changements ou des non changements

Le premier mode d'interprétation (le simple constat des changements) est d'abord employé par les habitants et les élus locaux. Ils se livrent au « jeu des sept erreurs » pour détecter les changements entre les photographies de la série à commenter, ils mesurent l'intensité des changements visibles et/ou émettent également des jugements de goût (*cf.* Chapitre 1) :

« Là c'est assez intéressant parce que l'on a un paysage de littoral. On voit quand même que ça a changé avant on avait une route complètement cabossée. Euh, il n'y avait pas de trottoirs, c'était juste la route et la place là, juste à côté par une barrière en bois, une barrière en bois [...]. Et puis là, il y a quand même une transformation du paysage. Il y a quand même un trottoir qui est séparé de la route par un petit mur, la route a été rénovée et puis il doit y avoir une esplanade qui s'est construite devant. Là, c'est intéressant de voir la transformation du paysage. On voit que ça s'est fait progressivement. Ils ont commencé à délimiter la bordure entre le trottoir, ça a commencé en quelle année ? Je dirais 2000 ou 99. Voilà 2005, 2006. Ah on voit déjà des gens qui sont en train de faire des travaux et puis en 2005, ça y est on a cette esplanade entre 2005 et 2007, on voit qu'en deux ans, ça a changé le plus, on a refait la route, on a construit l'esplanade, ce muret et puis voilà. » [H13, Corentin, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« En 2009, il y a quinze ans, il a beaucoup de choses qui évoluent. Il y avait des blocs de béton. Il y a eu une passerelle construite en plus. On dirait qu'il y a un bâtiment qui a disparu, là sur la gauche. Il y a beaucoup plus de végétation, on ne voit plus les pylonnes électriques. En fait, donc euh ... la végétation qui a poussé qui cache l'église et la passerelle a été installée en 2007. » [H2, Suzanne, série photographique OPP 80 de la RD 6 / Pont des villes Moisan, Trédaniel]

« Ah si, Gausson. Euh, la place du bourg qui a été réaménagée, eux ils ont fait un effacement de réseau. Eux, ils ont fait des caniveaux [...]. Mais bon, là, on va ... en 2009, ils avaient trouvé des arbres assez importants, ils ont fait des trottoirs. C'est vrai que c'est sympa ! » [E11, élu local de Pludual, série photographique OPP 42 de la place de l'église de Gausson]

Les trois extraits ci-dessus indiquent que les habitants et les élus locaux se prêtent à l'exercice en repérant les changements de manière chronologique par la lecture continue de la série photographique. Ils observent et expriment les différentes modifications visibles, le recours aux dates de prises de vue est quasi systématique. Ils constatent et soulignent les changements sans

développer d'hypothèses explicatives tout comme les habitants face à certaines séries photographiques figurant leurs paysages quotidiens.

Là où les séries photographiques présentent des changements moins probants, les deux catégories d'acteurs remarquent alors le non changement :

« Uzel, ça n'a pas changé, il y aurait fallu avoir des photos plus vieilles pour voir du lin. [...] Entre 1995 et 2009, ce n'est pas assez pour que ça change » [H7, Maurice, série photographique OPP 61 de la Croix l'Argentière à Uzel]

« Franchement, là il n'a pas tellement changé à part les deux camping-cars mais ils ne font pas partie du paysage. » [E7, élu local de Mordelles, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« À part les arbres qui ont poussé, rien n'a changé. C'est tout, c'est impressionnant. » [H12, Matthias, série photographique OPP 5à depuis la RD 53 à Merléac]

« C'est la même route, c'est toujours la même route en 10 ans. Il y a un peu plus de végétation. » [E4, élu local de Planguénoual, série photographique OPP 79 de la RD 79 / Kergresquen à Pludual]

Dans ces cas de figure, les personnes enquêtées ne s'attachent pas à décrire le contenu visuel de la série photographique, elles expriment seulement le constat du non changement. Elles soulignent en revanche des changements ou l'apparition d'éléments qui leur semblent non significatifs comme la pousse du végétal ou la présence de camping-cars.

Par ailleurs, pour les deux premières citations, Maurice et l'élu local ne discutent pas des changements pourtant repérés par les autres acteurs interviewés. Pour exemple, comme nous l'avons évoqué lors du chapitre 9 à propos des biais concernant la lecture des séries photographiques, la série photographique 61 de la Croix l'Argentière à Uzel présente une multitude de micro-changements pouvant dérouter les acteurs du territoire dans la compréhension du contenu visuel. Maurice n'est pas perturbé dans la lecture de cette série photographique puisque pour lui l'ensemble de ces changements ne sont pas suffisamment importants pour les décrire.

De même pour la série photographique de la Fosse Eyrand d'Erquy, les autres personnes interviewées sur ce paysage reconnu remarquent la mise en place de l'enrochement :

« On voit que ça a été aménagé c'est la Fosse Eyrand. Effectivement, ils ont fait une protection tout le long [...]. C'était quand les travaux ? En 99, il n'y avait pas, en 2000, si. Moi j'aime autant ça, après les travaux que ça. » [E4, élu local de Planguénoual, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« Autrement, on voit qu'il y a des enrochements qui ont été faits est ce que c'est pour protéger la côte. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

Ainsi, trois hypothèses peuvent être formulées à propos des enquêtés n'évoquant pas les changements sur les séries photographiques :

1. Les enquêtés ont une lecture peu attentive des séries photographiques et ne voient pas les changements.

2. Les changements sont repérés mais les enquêtés sont mal à l'aise pour les exprimer et expliciter les dynamiques paysagères.

3. La notion de changement est relative d'une personne à l'autre. Un changement doit être suffisamment probant pour que certains l'évoquent.

Quant aux séries photographiques de Merléac et de Pludual, le non changement du paysage photographié fait consensus pour l'ensemble des enquêtés. Par conséquent, l'interprétation des séries photographiques où le paysage fait référence à un paysage reconnu ou non connu incitent les enquêtés à réaliser une lecture plus fine des séries photographiques et à constater les changements visibles. Toutefois, malgré des changements effectifs dans les séries photographiques, certaines personnes enquêtées considèrent que les paysages restent inchangés. Dans les deux configurations, ils procèdent à un constat sans discuter des mécanismes de transformation. L'analyse des commentaires met en lumière un autre mode d'interprétation des paysages reconnus ou non connus : l'analogie avec un paysage connu.

10.2.2. L'interprétation des dynamiques paysagères via l'analogie avec un paysage connu ou quotidien

Outre le simple constat, les acteurs du territoire et plus particulièrement les élus locaux et les professionnels du paysage s'attachent à analyser à partir des paysages reconnus ou non connus les problématiques ou les dynamiques paysagères sous-entendues dans les séries photographiques. Ce premier exercice leur permet ensuite d'engager une discussion sur des problématiques ou dynamiques similaires dans les communes administrées pour les élus locaux ou sur le terrain pour les professionnels du paysage. Les élus locaux interprètent les séries photographiques de deux manières :

- soit ils détectent un élément ou une problématique sur la série photographique qu'ils décrivent puis font référence à leur commune administrée ;
- soit ils repèrent un élément ou une problématique sur la série photographique sans pourtant autant décrire ce qu'ils voient et font référence directement à leur commune administrée.

Pour exemple, l'élu local de Pludual commente ainsi deux séries photographiques :

« Je l'ai noté parce qu'on a eu un aménagement du centre bourg et ça a été décrié. Vous l'avez peut-être remarqué. Pour 2015, il faut prévoir l'accessibilité des espaces publics aux personnes handicapées, à mobilité réduite. Donc on a fait un cheminement piétonnier, qui part, vous allez me dire ... les personnes âgées aiment bien aller au cimetière. On a eu cette préoccupation-là, de mettre un cheminement. Ici au départ, ça existait, il y avait de chaque côté la chaussée. À droite et à gauche, il y a des poteaux, c'est pas très esthétique, je reconnais mais ça coûtait moins cher et on a été obligé de mettre des poteaux parce que si on avait des trottoirs. Si vous voulez il faut une largeur d'un mètre quarante pour permettre, si vous voulez, le croisement ... Bon c'est rare le croisement de fauteuils. » [E11, élu local de Pludual, série photographique OPP 42 de la, place de l'église à Gausson]

« Oui, parce que l'on a ce type de paysage. Même si on est à proximité de la mer, on a ce type de paysage et encore parce que d'une part on a de la culture de choux-fleurs ici. Et on a quelques ruisseaux notamment le Kerguidoué avec des terrains en pente. La préoccupation, c'est la qualité des cultures donc maintenant je vois qu'il y a une évolution avec l'agriculture bio plus respectueuse. On est assez vigilant par rapport à ça mais on ne peut pas empêcher. On doit garder une bande enherbée avant le ruisseau. Je suis sensible à ça. Oui, donc il y a ça, cette évolution. Là aussi, on voit qu'on ne change pas de culture pratiquement pas. Apparemment on retrouve du chou-fleur d'une année sur l'autre. Ils savent gérer leurs terres, ils le font bien mais il n'y a pas de diversité. C'est chou-fleur puis après c'est peut-être un couvre sol, je ne sais pas pour que la terre se repose un peu. Il faudrait vérifier. » [E11, élu local de Pludual, série photographique OPP 52 de Porz Pin à Plouézec]

Pour la place de l'église de Gausson, il identifie la problématique de la série photographique – le réaménagement du centre-bourg – et évoque aussitôt ses propres difficultés liées à l'accessibilité des personnes handicapées dans la commune. Le second commentaire concernant Porz Pin à Plouézec présente à la fois des éléments descriptifs de la série photographique – culture de choux fleurs, ruisseau, pente, bande enherbée -, les dynamiques et problématiques paysagères associées – rotation culturale, pollution et qualité de l'agriculture, pollution et qualité de l'eau -. Le contenu visuel discuté fait écho à ses préoccupations sur sa commune. Ainsi, une même personne peut employer différents registres d'interprétation en s'appuyant sur le contenu visuel de manière partielle ou *a contrario* de manière plus intégrale.

Les professionnels du paysage, quant à eux, se livrent à une lecture fine des séries photographiques en interprétant les dynamiques paysagères pour ensuite dresser des analogies avec des territoires sur lesquels ils ont travaillé. Nathan, chargé de la protection de la nature et anciennement police de l'eau explicite à propos de la Fosse Eyrand à Erquy :

« Là typiquement, on est enfin je ne sais pas si on est précisément ou pas dans la zone de submersion mais on a fait des aménagements en bord de mer qui aujourd'hui posent des problèmes en termes d'exposition au risque notamment dans le contexte du niveau d'évaluation des océans [...]. J'ai juste choisi cette photo-là car là, on voit que la route existait déjà mais qu'il y a eu un aménagement d'un cordon de rochers avec une aire de stationnement aménagée pour les camping-cars. Il faut voir quelles incidences ça peut avoir notamment ... sur l'aspect eau proprement dit [...]. Le littoral c'est pas mal aménagé, il continue d'être aménagé, ça continue d'être une pression forte en Bretagne parce qu'il faut toujours faire plus de ports de plaisance, plus d'activités ; autant on va avoir des extensions de ports pour les activités économiques autant ça va être sur l'activité de plaisance. Là, des projets sur différentes villes, Paimpol avait un projet de la création d'un troisième bassin et derrière on a tout le problème quand on construit des bassins. Ça va être aussi de gérer les sédiments qui vont s'accumuler dans ces bassins [...]. Un cas typique, d'ailleurs qui a des incidences sur les perceptions des gens, c'est ce qui se passe au port du Légué à Saint-Brieuc. En fait tu as ce que l'on appelle l'avant-port, et en fait en fonction des marées, les bateaux peuvent venir s'arrimer et peuvent venir décharger des choses mais, là du fait de la création du môle, on a créé une zone de piégeage de sédiments fins. [...] » [P4, Nathan, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

Tout en décrivant le contenu visuel de la série photographique, Nathan expose les risques liés aux aménagements de bord de mer. Par la suite, en prenant l'exemple de Paimpol ou de Saint-Brieuc, il explique les conséquences de l'implantation de bassin ou de môle sur les dynamiques naturelles. Dans le même sens, Frédérique et Anne-Charlotte soulignent la banalisation du

paysage liée à l'étalement urbain à propos de la Croix l'Argentière à Uzel. Elles poursuivent en rapprochant ce phénomène des paysages briochins, paysages dans lesquels elles travaillent.

« [Frédérique] Dans celle-là, la banalisation est douce et lente alors qu'au départ, le paysage n'était pas forcément banal. On coupe un peu les ragosses-là, donc on est plus vraiment en Bretagne. On rajoute une maison type, c'est un peu ça quoi... Ça reste une sorte de fausse ville campagne mais elle n'a pas de caractéristiques, elle n'a pas de charme alors qu'elle en a au départ.

[Anne-Charlotte poursuit] On a quand même une uniformisation au niveau des cultures qui fait qu'un paysage évolue au gré du temps même dans un milieu agricole. Nous ça on va le retrouver sur le territoire. On va avoir une pression sur l'extension urbaine et c'est quel projet on construit en renouvellement urbain pour trouver un bon équilibre entre le développement de la ville ou en extension mais en préservant les atouts paysagers qui distinguent Saint-Brieuc des villes moyennes ou d'autres villes de taille similaire. » [P10, Frédérique ; P11, Anne-Charlotte, série photographiques OPP 61 de la Croix l'Argentière à Uzel]

Ainsi pour les élus locaux et pour les professionnels du paysage, les séries photographiques contemporaines de l'itinéraire 5 du CAUE des Côtes d'Armor présentent des problématiques paysagères actuelles qui font référence à leurs préoccupations quotidiennes. Les évolutions visibles ou problématiques détectées au sein des photographies sont un appui pour développer les difficultés liées aux compétences des acteurs ou les problématiques relatives à leur territoire. Les clichés de paysages reconnus ou non connus permettent, dans ces cas de figure, d'explicitier les dynamiques paysagères suggérées dans le contenu visuel et de montrer en quoi elles sont manifestes sur d'autres territoires. Par ailleurs, les professionnels du paysage précités mettent en lumière des problématiques paysagères représentatives de la région Bretagne (banalisation du paysage, prévention des risques littoraux). L'évolution des paysages reconnus ou non reconnus fait en effet émerger chez les acteurs du territoire des représentations sociales en rapport avec la culture paysagère régionale.

10.2.3. Repérage des enjeux paysagers représentatifs de l'échelle régionale

Lors de l'observation d'une série photographique où le paysage est reconnu ou non connu, les acteurs du territoire, habitants, élus locaux et professionnels du paysage, peuvent également repérer un ou plusieurs enjeux paysagers pour ensuite les généraliser à l'échelle régionale. Ici, les enquêtés ne proposent pas d'analogie avec d'autres paysages connus : ils s'attachent à développer un discours sur ces préoccupations générales en donnant leur point de vue. Pour exemple deux extraits d'entretiens habitants, l'un professionnel de paysage et l'autre élu local :

« J'ai entendu beaucoup parlé des limites de champs, qu'on virait toutes les haies bocagères qui étaient coupées. Ce qui est bien dommage. Maintenant c'est dans l'autre sens. » [H3, Fanny, série photographique OPP 79 depuis la RD 35 / Ville Tiou à Plémy]

« Alors Fréhel, les communes sont friandes d'aménagement par ici. Je ne sais pas si c'est une question de standing où quoi, en général c'est les grandes communes qui initient le mouvement et puis les petites communes font les aménagements. Ils sont faits par les mêmes bureaux d'études ce qui fait que les communes sont aménagées de la même manière. Ce qui fait que l'on ne sait plus très bien où l'on est. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« C'est un paysage rural mais pas seulement puisque l'on voit en arrière-plan un beau bâtiment d'activité et qui révèle que potentiellement, pour moi, le bâtiment n'est pas si vieux que ça en 96, parce que l'architecture est plutôt sobre et le traitement architectural aussi. Bon à vérifier. Par contre, ce que l'évolution entre les deux photos montre très clairement, c'est que c'était le cas en 96. Il n'y a pas eu le souci de préservation de co-visibilité. Cette activité est située sur une ligne de crête et a des impacts non négligeables depuis le lointain en tout cas de là où l'on est. [...] Si, dans les travaux d'aménagement à la périphérie ou s'ils avaient imposé pour l'industriel d'avoir un traitement de reconstitution des haies bocagères, en 2009, potentiellement, on ne verrait plus que la moitié de la hauteur du bâtiment contrairement à là, où on le devine dans son intégralité. Ça, c'est bien la problématique de l'intégration des parcs d'activité maintenant ça a quand même tendance à évoluer. [P2, Jacques, série photographique OPP 81 de la ville Meno à Plouguenast]

« Oh, les ulves, tout le modèle breton est résumé là. [...] Euh, on est à Étables, c'est ça ? Ils ont eu du bol car finalement la marée verte, ils l'ont connu qu'une fois. On en retrouve en 98. C'est compliqué les marées vertes. Il y a des endroits où l'on gagnerait tous les ans, c'est pas forcément l'endroit le plus critique. Vous voyez les partisans de l'agriculture intensive vont vous dire : "vous voyez ça s'arrange !". Ils ramassent peut-être à Étables. Il n'y en a pas beaucoup même quand ils ne ramassent pas. » [E3, élu local de Chavagne, série photographique OPP 44 de la plage des Godelins à Étables-sur-Mer]

Les quatre extraits ci-dessus exposent les controverses bretonnes : la gestion du bocage, l'intégration du bâti industriel dans le paysage, la banalisation des paysages dans les cités balnéaires, la profusion des algues vertes. Ici, les acteurs du territoire soulignent les points noirs et les défis paysagers actuels. Les séries photographiques, dans ce contexte, permettent de soulever les enjeux des paysages bretons. Nous pouvons d'ailleurs mettre en évidence des divergences de valeurs paysagères sur une même enjeu identifié. Prenant l'exemple de l'insertion des bâtiments agricoles dans le paysage, selon le profil de l'acteur du territoire, le discours diffère :

« Très jolie intégration dans le paysage, c'est bien de cacher les bâtiments agricoles. » [H3, Fanny, série photographique OPP 79 de la Ville Tiou à Plémy]

« C'est vraiment un cache-misère, il ne faut pas faire de l'intégration mais de l'insertion paysagère. » [P4, Nathan, série photographique OPP 33 depuis la RD 3 Loch Ar Coucou à Plévin]

« Les haies nous permettent de nous cacher des curieux et de la critique. » [H13, Matthias, série photographique OPP 33 depuis la RD 3 Loch Ar Coucou à Plévin]

« Ah, c'est bien de planter autour des bâtiments agricoles, on a un agriculteur qui a construit des bâtiments sans aucune plantation, c'est moche ! » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 79 de la Ville Tiou à Plémy]

Pour Fanny, ouvrier-jardinier, l'évolution visible sur la série photographique est positive car l'intégration du bâtiment agricole dans le paysage est une réussite. Nathan, chargé de protection de la nature, décrit la notion d'intégration au profit de celle d'insertion. Matthias, agriculteur, renverse le regard « de l'intérieur » pour ne pas être vu. Les haies, dans ce cas, n'ont pas les mêmes fonctionnalités, elles permettent de protéger son activité des regards extérieurs. Quant à l'élue locale, elle fait référence à cet enjeu à propos de sa commune. Le même phénomène est donc perçu par l'ensemble des acteurs du territoire cependant chacun a son propre mode

d'interprétation et exprime ses valeurs. Nous pouvons également remarquer ici que la profession des personnes enquêtées participe pleinement à la construction de ces valeurs.

Au final, lors des enquêtes sociales, l'usage de séries photographiques où le lien établi entre les enquêtés et les paysages photographiés est distancié favorise la lecture fine des séries photographiques en comparaison avec les séries photographiques où le lien entre enquêtés et paysages est quotidien. Hormis quelques exceptions, les acteurs du territoire s'attachent à décrire les changements visibles et les dynamiques paysagères qui font écho à leur vécu paysager (analogie avec des paysages quotidiens). Ils problématisent le contenu visuel des séries photographiques et montrent en quoi les enjeux détectés sont représentatifs du contexte régionale. À partir des paysages connus ou non reconnus, l'imagerie iconique active l'imagerie mentale relative à l'interprétation et à l'appréciation des changements visibles, à la mise en comparaison des paysages photographiés avec d'autres paysages et à la formulation d'enjeux paysagers bretons (cf. Figure 86).

L'analyse de commentaires indique également que les personnes enquêtées expriment des jugements de goût au regard des paysages reconnus ou non connus.

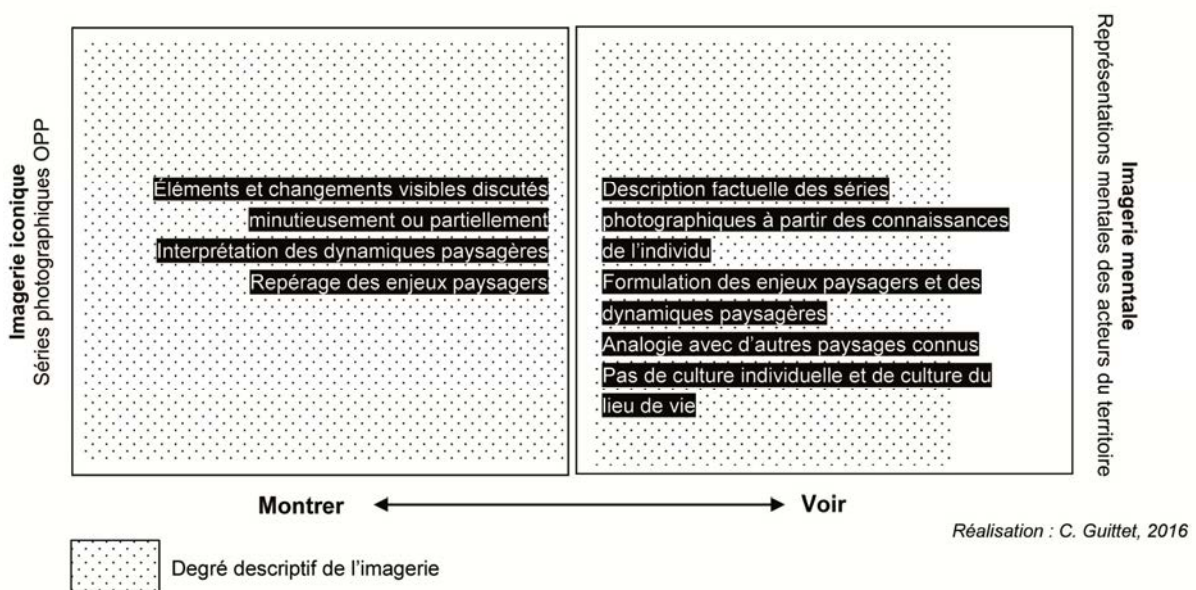


Figure 86 : Activation des valeurs paysagères et de la culture régionale

L'imagerie iconique représentant des paysages connus ou non connus permet d'exprimer des jugements de goût et de formuler les enjeux paysagers relatifs à la région Bretagne.

10.2.4. L'expression des valeurs paysagères à partir du jugement de goût

Les acteurs du territoire, lorsqu'ils commentent des séries photographiques relatives à leurs paysages quotidiens témoignent des usages dans le paysage, d'histoires de vie, d'histoires locales, etc. Ils s'attachent à informer le paysage photographié évoqué, et certains décrivent les changements visibles. Peu d'interviewés émettent des jugements de goût sur leurs paysages quotidiens. Ils évoquent plutôt leur rapport affectif au paysage. *A contrario*, les acteurs du

territoire et notamment les habitants et les élus locaux formulent des valeurs sur la qualité des paysages reconnus ou non connus. Pour rappel, le jugement de goût se définit par l'appréciation de telle chose à partir de ses sens et de ses valeurs. Celui-ci, s'il est partagé avec d'autres permet l'élaboration de valeurs communes (*cf.* Chapitre 1).

Le Tableau inventorie des extraits d'entretiens où des jugements de goût sont exprimés à propos du point de vue photographié ou de l'évolution du point de vue. En effet, le paysage ne fait pas référence à leur quotidien, à leur histoire de vie, « à eux-mêmes ». Cette distance entre enquêté et lieu photographique reconnu ou non connu semblerait faciliter le jugement de goût éclairant les valeurs paysagères de la personne. Lors des entretiens, les valeurs sur un même paysage photographié, une même dynamique, peuvent être similaires d'une personne à l'autre ou au contraire discordantes. Nous avons, par exemple, dans le point précédent, exposé les dissonances sur l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage. Dans le tableau 14, l'élue locale de Fréhel (E6) et l'élue local de Merléac (E2) ont des considérations esthétiques semblables à propos de la série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec. Jean-Christophe (H9) et l'élue locale de Fréhel (E6), concernant la série photographique OPP 76, formulent des aspirations différentes voire en opposition quant à l'entretien des abords de la route ; l'un souhaitant des talus avec un aspect plus naturel, l'autre estimant que les arbres manquent d'entretien. Un autre cas de figure peut être cité : Fanny (H3) et Jean-Christophe (H9) ne parviennent pas à élaborer un jugement de goût sur les transformations visibles relatives à la série photographique des Sables d'Or à Fréhel. Ils oscillent entre le caractère « sauvage » du paysage dans les années 1990 et le caractère « propre » et fonctionnel du même paysage à partir des années 2000.

Jugement de goût positif concernant le point de vue ou l'évolution du point de vue	Jugement de goût positif concernant le point de vue ou l'évolution du point de vue
<p>« [En parlant de la promenade balnéaire] Elle est bien mieux maintenant, c'est sympa. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 93 de Pléneuf-Val-André]</p> <p>« Visuellement, c'est plus joli, c'est plus naturel. » [H3, Fanny, série photographique OPP 79 de la Ville Tiou à Plémy]</p> <p>« Maintenant ça devient un bel endroit culturel et historique à visiter, c'est sympa et ils ont aménagé le bord de la mer. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 49 de l'Abbaye de Beauport à Paimpol]</p> <p>« Là, il y a une différence, là c'est mieux maintenant qu'avant pour la circulation. Avant c'était la pagaille, c'était un peu sauvage d'un côté. » [H7, Maurice, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]</p> <p>« Là c'est plus intéressant, voilà on a enlevé tout ce qui était moche, les câbles qui avaient partout dans la ville euh dans le village c'est pas beau et puis la place qui est complètement goudronnée. » [H13, Corentin, série photographique OPP 42 de la place de l'église de Gausson]</p> <p>« C'est vrai que c'est sympa. » [E11, élu local de Pludual, série photographique OPP 42 de la place de l'église de Gausson]</p> <p>« Ça, on n'a plus de chemin comme ça avec des arbres. Ça, c'est superbe ! Ils ont bien fait à Lancieux, c'est super ! Et là ils viennent de refaire des aménagements encore. » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 67 des Briantais à Lancieux]</p>	<p>« Cette organisation de l'espace, je la trouve un peu chiante. J'en comprends la logique mais le résultat, là en particulier. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]</p> <p>« C'est assez moche comme lieu » [H11, Delphine, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]</p> <p>« Je l'ai pris parce qu'il y avait moins d'arbres, ça m'a choqué. Déjà je trouve ça moche quand on enlève les arbres. Il y a moins d'ombre, je n'aime pas ce qui est aride. » [H11, Delphine, série photographique OPP 64 depuis la RD 31 / Burthulet à Saint-Servais]</p> <p>« Ça, ça m'inspire le mitage du territoire, tout ce qui ne faut pas faire. Ce qu'il ne faut plus faire. » [E3, élu local de Chavagne, série photographique OPP 61 de la Croix l'Argentière à Uzel]</p> <p>« C'est comme chez nous tous ces fils-là, qu'est-ce que c'est moche ! » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]</p> <p>« Il n'y a pas que chez nous où les fils ne sont pas enterrés. C'est vrai que ça ne fait pas très joli les fils. » [E2, élu local de Merléac, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]</p> <p>« La végétation a poussé, on voit que les talus sont toujours soigneusement ratiboisés, ce qui ne manque pas de m'énerver. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 76 de la RD 79 / Kergresquen à Pludual]</p> <p>« Là, ils n'ont pas entretenu, il faut entretenir les arbres. Ce n'est pas beau maintenant, c'est austère. » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 76 de la RD 79 / Kergresquen à Pludual]</p>
Jugement de goût difficile à élaborer	
<p>« Car avant c'était plus sauvage mais d'un autre côté c'était un peu plus " crassou " les flaques d'eau qui traînent, tout ça. Après, ça fait plus propre mais moins naturel. Je ne sais pas dire. Je ne peux pas dire : " ah, ce n'est pas bien ce qu'ils ont fait ou ah je trouve ça bien ". » [H3, Fanny, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]</p> <p>« Ça fait plus propre mais est que c'est plus agréable ? » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]</p>	

Réalisation : C. Guittet, 2015

Tableau 18 : Expression des valeurs paysagères à travers le jugement de goût

Le jugement de goût, ce que l'on définit comme « beau » ou « laid », est formulé par les individus à partir de leurs valeurs. Les séries photographiques permettent alors aux acteurs du territoire d'exprimer ce jugement et donc les valeurs à propos du paysage reconnu ou non connu et de ses évolutions.

Ainsi les séries photographiques sont-elles un appui pour dégager la pluralité des valeurs sur les paysages et leurs évolutions. Elles permettent de souligner les aspirations en termes de paysager. Dans ce sens, les OPP, facilitent l'expression de jugements de goût sur la qualité du paysage photographié et/ou de ses modifications. Nous allons maintenant nous intéresser plus particulièrement aux représentations spatiales des acteurs du territoire.

10.3. L'échelle des représentations spatiales au service de l'analyse de l'échelle paysagère

Rappelons la double notion de représentation spatiale dans la recherche. Premièrement, la photographie – l'objet fixateur de l'échelle paysagère – donne à voir dans les limites du cadre une représentation spatiale plus ou moins importante en termes de surface (*cf.* Chapitre 2). Deuxièmement, lors des entretiens semi-directifs, les personnes enquêtées observent les séries photographiques et les interprètent au regard de leurs construits individuels et sociaux, pouvant se traduire par des représentations spatiales. Pour rappel, ces dernières se manifestent par « les localisations, les différenciations et les limites ou continuums spatiaux, les distances et connexions, les interactions (conjonctions et disjonctions) localisées et les qualification de chacun de ces types de phénomènes » (Debarbieux, 2003, p. 791). À partir de l'analyse des discours récoltés, les enquêtes commentent les paysages photographiés à partir de trois échelles paysagères :

- l'échelle paysagère définie par l'élément de paysage à partir du cadre du point de vue ;
- l'échelle paysagère définie par l'élément de paysage et le contexte paysager du point de vue introduisant la structure paysagère ;
- l'échelle paysagère définie par les changements et dynamiques des paysages unissant champ et hors-champ du point de vue caractérisant la structure voire l'unité paysagère.

10.3.1. La référence spatiale du point de vue à l'intérieur du cadre, dans le cadre et hors du cadre : l'élément de paysage

Les acteurs du territoire se fondent sur les éléments de paysage pour commenter les séries photographiques. L'analyse spatiale du paysage photographié est plus ou moins importante selon le niveau de lecture et de connaissance de l'enquêté vis-à-vis du paysage. À partir des éléments de paysage, l'échelle paysagère peut être triple :

1. L'individu commente le paysage à partir d'un élément de paysage de référence, l'échelle paysagère discutée est réduite.
2. L'individu repère et met en connexion plusieurs éléments de paysage afin de décrire l'évolution d'une partie du paysage photographié. En général, le repérage des éléments s'opère au sein des premier et second plans.
3. L'individu met en connexion plusieurs éléments de paysage afin de décrire l'ensemble photographique et s'intéresse à un élément de paysage se situant dans une zone obscurcie, en arrière-plan ou à l'intérieur du cadre c'est-à-dire dans une zone où l'élément est partiellement masqué. Illustrons notre propos à partir de cas concrets *via* la série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel (*cf.* Figure 87) :

1. « Là c'est flagrant, ça a changé. L'entrée de la plage a changé. Et ce qui est marrant, en fait j'ai regardé chaque année et en fait il ne se passe rien de 1996 à 2006, enfin si l'enrobé a changé mais rien de plus. Et là, bam ! En 2007, ils ont fait leur muret et tout de suite ça fait plus bétonné. Mais, je ne sais pas si je trouve ça mieux ou moins bien. » [H3, Fanny]

2. « Là, c'est assez intéressant parce que l'on a un paysage de littoral. On voit quand même que ça a changé. Avant on avait une route complètement cabossée. Euh il n'y avait pas de trottoirs, c'était juste la route et la place là, juste à côté une barrière en bois [...]. On voit que ça s'est fait progressivement. Ils ont commencé à délimiter la bordure entre le trottoir, ça a commencé en quelle année ? Je dirais 2000 ou 99. Voilà 2005, 2006, ah on voit déjà des gens qui sont en train de faire des travaux et puis en 2005, ça y est on a cette esplanade entre 2005 et 2007, on voit qu'en deux ans, ça a changé le plus, on a refait la route, on a construit l'esplanade, ce muret et puis voilà c'est. Il y a eu le tournant. » [H13, Corentin]

3. « Apparemment, cette dune-là était beaucoup plus grande le long de la plage, c'était vachement stabilisé avec les maisons qui se sont construites aux bords avec le casino aussi. [...] Ils ont vachement aménagé ça. Le paysage en soi-même il n'a pas énormément changé, on a toujours la vue sur la plage, sur les rochers. Après on a une inquiétude vis-à-vis de la carrière, de ce côté. Vu comme ça, on ne la voit pas trop. » [H5, Gaëtan]



1. Fanny se réfère à un élément de paysage : le muret.



2. Corentin met en connexion plusieurs éléments de paysage : le muret, le trottoir, la route et l'esplanade.



3. Gaëtan analyse globalement le premier plan et s'intéresse à deux éléments de paysage dans les zones obscurcies : la dune dans la zone partiellement masquée et la carrière en arrière-plan.

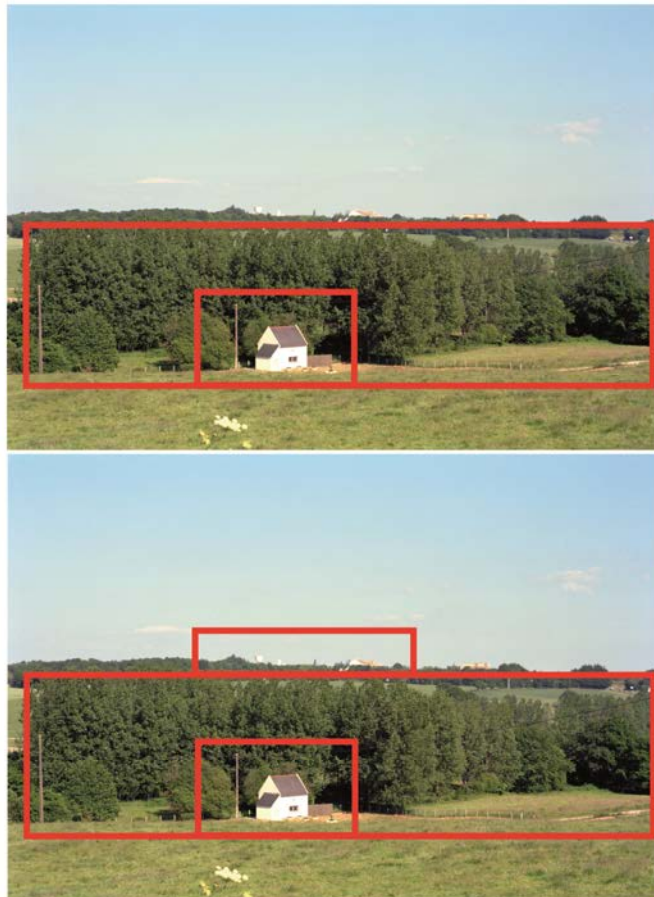
Réalisation : Photographie de Max Grammare, 30 janvier 2007, Fréhel, itinéraire n°5 du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP) modifiée par Caroline Guittet, 2015.

Figure 87 : Synthèse visuelle des représentations spatiales des habitants à partir de la série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel

À partir des extraits d'entretien précités, nous avons marqué par des formes rouges les différents éléments ou zones commentés. L'emprise spatiale est plus ou moins étendue selon les personnes enquêtées : de l'élément de paysage, à un ensemble d'éléments jusqu'à la prise en compte de ceux qui sont masqués ou peu lisibles à l'arrière-plan.

Pour les deux premiers cas, les deux habitants se focalisent sur les zones où des changements ont eu lieu. Étant donné que le paysage est considéré comme reconnu ou non connu, les enquêtés s'attachent surtout à observer les zones les plus lisibles. *A contrario*, Gaëtan, discutant d'un de ses paysages quotidiens, mentionne des éléments de paysage partiellement masqués ou peu lisibles. Le cadrage n'est pas limitant car l'habitant se représente mentalement le *continuum* spatial du paysage photographié notamment *via* la projection de la continuité de la carrière dans le hors-champ. Il évoque aussi la dune en partie cachée par le muret et les piquets en bois. Ainsi, la représentation spatiale de l'habitant dépasse-t-elle celle qui est figurée. La série photographique sert de repère spatial, de grille de départ, pour décrire le paysage et ses éléments

dynamiques à l'intérieur du cadre, dans le cadre et hors du cadre (par une liaison avec un élément dans le cadre). Au final, lorsque le lien entre le paysage et la personne interviewée est distancé, la spatialité du paysage discutée est relative à la spatialité des changements repérés, situés dans les zones facilement lisibles. Quand le paysage est quotidien, les interviewés décrivent des éléments qui peuvent être en dehors de ces zones. Ceci est également manifeste pour les élus locaux et les professionnels du paysage comme le montre la synthèse visuelle suivante (cf. Figure 88).



Réalisation : Photographie de Max Grammare, 25 mai 2007, Uzel, itinéraire n°5 du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP) modifiée par Caroline Guittet, 2015.

« Je l'ai pris parce que l'on voit qu'il y a une progression des arbres mais on est sur des essences plantées, c'est du peuplier. Il y a beaucoup de débats sur les plantations de peupliers ; [...] Là d'ailleurs, je me demande si ce n'est pas un captage d'eau, ça y ressemble par contre [...]. » [P3, Damien]

« - Le rond point d'Uzel, ça c'est la station d'eau. La gare, la zone industrielle, ça a changé. C'est boisé. »
 - C'est une station d'eau ?
 - « Oui, c'est la station d'eau pour Saint Hervé, oui, je pense pour Saint Hervé. La gare d'Uzel, c'est vrai que l'on voit le château d'eau là, à côté c'est quoi ? Ça doit être Dépack. Ah oui, ça a vachement changé au niveau paysage. Je pense que ce sont des peupliers, les peupliers ça pousse vite. » [E2, élu local de Merléac]

Figure 88 : Synthèse visuelle des représentations spatiales d'un professionnel du paysage et d'un élu local à partir de la série photographique OPP 62 du rond-point d'Uzel

Le professionnel du paysage, ne connaissant pas le paysage figuré, se focalise essentiellement sur l'élément central et son évolution. Par la suite il repère l'élément inférieur soit la station de captage. En premier lieu, l'élu local s'attarde à identifier les repères spatiaux d'un paysage relatif à son quotidien situés en arrière-plan. En second lieu, il évoque les changements principaux visibles liés à la pousse des peupliers.

En majorité, les personnes enquêtées se focalisent sur la zone centrale du point de vue, correspondant en général à la zone où des changements paysagers apparaissent. Ce constat fait écho aux résultats de Vincent Bouvier (2008) dans le cadre du suivi du regard à partir de photographies de paysage. Il montre en effet qu'une partie des individus se concentre sur les parties centrales de la photographie au détriment des parties périphériques. Toutefois, les interviewés peuvent avoir lu ces parties mais ils ne les évoquent pas pendant l'entretien.

En ce qui concerne l'échelle paysagère, leurs discours se fondent sur les éléments de paysage repérés. Si nous nous référons aux deux types d'éléments de paysage définis dans la méthode d'Atlas de paysage¹⁹⁷ (MEDDE, 2015), les personnes enquêtées commentent des évolutions de ce « qui participe aux structures paysagères » tels la dune, les rochers ou encore la peupleraie. Les éléments de paysage dits ponctuels, soit les objets patrimoniaux, sont rarement évoqués car ils sont notamment absents du corpus iconographique utilisé. D'autres éléments, en dehors de ces deux types, que nous pourrions qualifier d'usuels, sont mentionnés comme les routes, les murets, etc.

Les extraits d'entretiens choisis caractérisent le paysage photographié par les éléments observés et leurs évolutions. Dans certains cas, l'échelle spatiale se limite au strict cadre du point de vue pouvant se réduire à la zone centrale. Dans d'autres cas, et notamment lorsque le paysage fait référence à un quotidien, l'échelle spatiale s'étend en prenant en compte les éléments de paysage à l'intérieur du cadre, dans le cadre et hors-cadre. Les représentations spatiales des acteurs du territoire à partir des séries photographiques peuvent aussi aller au-delà du cadre pour signifier le contexte spatial du point de vue.

10.3.2. Contextualisation spatiale du point de vue dans le paysage : caractériser les structures paysagères

Lorsque les personnes enquêtées discutent de leurs paysages quotidiens, elles convoquent l'espace paysager hors-champ proche et lointain. Le corps du sujet est impliqué mentalement dans la représentation spatiale et étend la spatialité du paysage photographié.

Le hors-champ proche

Le hors-champ proche définit l'espace visible à partir du lieu de prise de vue si l'on modifie les paramètres (axe, focale, orientation, etc.). Les acteurs du territoire indiquent ce hors-champ proche de manière factuelle :

« Plus à gauche, c'est une zone inondable par la marée » [H3, Fanny, série photographique OPP 49 de l'Abbaye de Beauport à Paimpol]

« Derrière, il y a les mytiliculteurs. » [H11, Delphine, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]

« Derrière, c'est un stockage de comment ... de citernes de gaz, c'est un stock pour tout le centre Bretagne. » [E2, élu local de Merléac, série photographique OPP 58 depuis la RD 53 à Merléac]

Ils se projettent dans le paysage et le visualisent mentalement. Cependant les informations relatives au hors-champ proche restent superficielles avec peu de renseignements sur la configuration du paysage, les différents éléments observables, les changements, etc. Il s'agit d'indicateurs spatiaux. Au sens de Michel De Certeau à partir de son analyse sur la culture dite

¹⁹⁷À ce propos, se référer au chapitre 2.

ordinaire, les personnes enquêtées définissent ici le lieu : « Est un lieu l'ordre (quel qu'il soit) selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence. [...] les éléments considérés sont les uns à côté des autres, chacun situé en un endroit "propre" et distinct qu'il définit » (De certeau, 1990, p. 172).

Le hors-champ lointain

L'espace paysager hors-champ lointain convoqué par les acteurs du territoire est plus riche en termes d'informations paysagères. Rappelons que le hors-champ lointain a un double sens. Il signifie d'une part l'espace imaginaire lié aux représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire qui prolongent alors l'espace visible tangible de la photographie. D'autre part, conséquence du regard horizontal, il fait référence aux espaces qui ne peuvent être vus depuis le lieu de prise de vue. Les représentations spatiales proposées ici mettent en lumière cette signification duale.

Tout d'abord, lorsque les acteurs du territoire débute leur discussion sur les séries photographiques sélectionnées, ils contextualisent les paysages photographiés par des repères toponymiques et topographiques dépassant largement le cadre strict des images :

« Le pont de Souzain n'existe plus, tu ne peux pas le connaître, il était à l'embouchure quand on remonte vers Plérin par la côte, il était juste là ... Là quand on descend à droite, on retourne vers le Légué. » [H7, Maurice, série photographique OPP 92 du viaduc de Toupin]

« Ça, c'est en bas de la route de Pléhédel, à droite vous avez un étang, moulin Marec et là vous avez une vallée, tout en bas, là [...] Là vous venez du bourg de Pludual. [E11, élu local de Pludual, série photographique OPP 76 de la RD 79 / Kergresquen à Pludual]

L'habitant et l'élu local localisent le paysage photographié *via* un parcours motorisé en le resituant par rapport à différents lieux ou communes (Plérin, moulin, etc.) et à des traits caractéristiques du paysage (vallée, cours d'eau). Ces parcours relatés soulignent également les reliefs. Le déplacement à partir de la voiture est dorénavant inclus dans les représentations spatiales sur le paysage, et comme le précise Georges Neuray (1982), l'ensemble du corps est impliqué *via* le mouvement. Ceci est d'autant plus notable dans les citations qui suivent où la projection du corps prolonge le paysage photographié. Ce prolongement est retranscrit visuellement dans la Figure 89 :

1. « C'est la descente de Porz Pin, ça descend, ça descend, là il y a un tout petit parking, et il y a une plage de galets, après les galets c'est que du sable. [...] » [H8, Danièle, série photographique OPP 52 de Porz Pin à Plouézec]

2. « Devant des galets, puis du sable et après tu as une lagune. La houle est très atténuée par le rocher Saint-Michel et par les langues de sables qui partent du mont Saint-Michel jusqu'à la plage et donc la houle est très atténuée. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 69 à Saint-Michel à Erquy]

3. « J'aime bien Jospinet pour ça et en fait tu arrives par une grande descente, j'aime bien cet endroit-là et je me souviens il y a le GR 34 qui démarre par-là, je me souviens qu'on a démarré un balade par là avec un

copain à fond la caisse et j'ai failli crever là-haut.» [H11, Delphine, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]



Figure 89: Prolongement spatial du paysage photographié via la projection du corps des personnes enquêtées

Les personnes enquêtées, au regard de certaines séries photographiques, évoquent le hors-champ proche à partir de leurs expériences en projetant notamment leur corps au sein du paysage photographié et au-delà.

Au regard de la série photographique de Porz Pin à Plouézec, Danièle exprime la configuration du paysage au-delà du point de vue. Son regard s'oriente vers l'ouverture visuelle de la composition photographique. Elle inscrit son corps dans le hors-champ lointain où relief (descente), matières (galets, sables) et éléments usuels (parking) sont évoqués mais masqués par les collines. De même, Gaëtan et Delphine explicitent les caractéristiques paysagères au-delà du cadre *via* leurs activités de loisirs, respectivement le surf et la promenade. L'emprise spatiale pour ces trois cas est moins importante que pour la contextualisation spatiale depuis un parcours automobile puisque, mentalement, les personnes enquêtées se déplacent à pied ou par la pratique du surf. Notons que les typologies des paysages diffèrent. Dans le cadre du parcours motorisé, il s'agit d'un paysage de vallée urbanisée et d'un paysage rural avec une forte prégnance de la route ; dans l'autre cas, il s'agit de paysages littoraux. Les interviewés ont des représentations spatiales en lien avec les usages et fonctionnalités relatifs à ces paysages. Selon Michel De Certeau, les acteurs du territoire définissent l'espace : « Il y a espace dès qu'on prend en considération des vecteurs de direction, des quantités de vitesse et la variable du temps. [...] Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient. [...] En somme, l'espace est un lieu pratiqué. » (De Certeau, 1990, p. 173).

En complément des études menées sur les photographies standards et panoramiques à partir *Eye-tracking analysis* qui ont montré que les photographies panoramiques permettent d'appréhender plus aisément le paysage photographié (Dupont, Antrop, Van Eetvelde, 2014), nous pouvons faire l'hypothèse que lors des enquêtes sociales sur les paysages quotidiens, les photographies panoramiques auraient peu d'intérêt puisque les individus contextualisent spatialement le paysage dans le hors-champ proche et dans le hors-champ lointain. Surtout, il apparaît que les discours relatifs aux espaces hors-champ lointain sont plus significatifs en termes d'analyse des représentations spatiales. En effet, les acteurs du territoire interviewés s'attachent à mentionner des repères paysagers (vallée, cours d'eau, moulin, GR, plage, langue de sable, etc.) et à mettre en lumière les différentes fonctionnalités du paysage. L'échelle

paysagère suggérée va au-delà des éléments de paysage, elle peut s'apparenter aux structures paysagères. Dans ce sens, les séries photographiques OPP permettent d'identifier les éléments de paysage et leurs changements voire leurs dynamiques à partir du cadre et des liaisons avec ce dernier et de caractériser les structures paysagères en adéquation avec les paysages photographiés. Par ailleurs, les acteurs du territoire, outre la contextualisation spatiale des séries photographiques, qualifient les changements paysagers et/ou les dynamiques paysagères dans le hors-champ lointain.

10.3.3. Qualifier les changements paysagers et les dynamiques paysagères des structures voire des unités paysagères à partir des séries photographiques OPP

Le principe des photographies répétées insufflé l'idée de changement. Les personnes enquêtées s'attendent en effet à observer des paysages qui subissent constamment des modifications en dehors des dynamiques cycliques. Nous avons d'ailleurs pu sentir quelques formes de déception devant des paysages donnant à voir peu de changement. Ainsi, les acteurs du territoire et plus spécifiquement les habitants et les élus locaux commentent-ils partiellement ou avec minutie le contenu visuel puis instinctivement ils qualifient les changements paysagers dans le hors-champ lointain. Voici quelques extraits d'entretiens où des changements se sont opérés dans les espaces masqués ou dans des espaces éloignés par rapport au lieu de prise de vue :

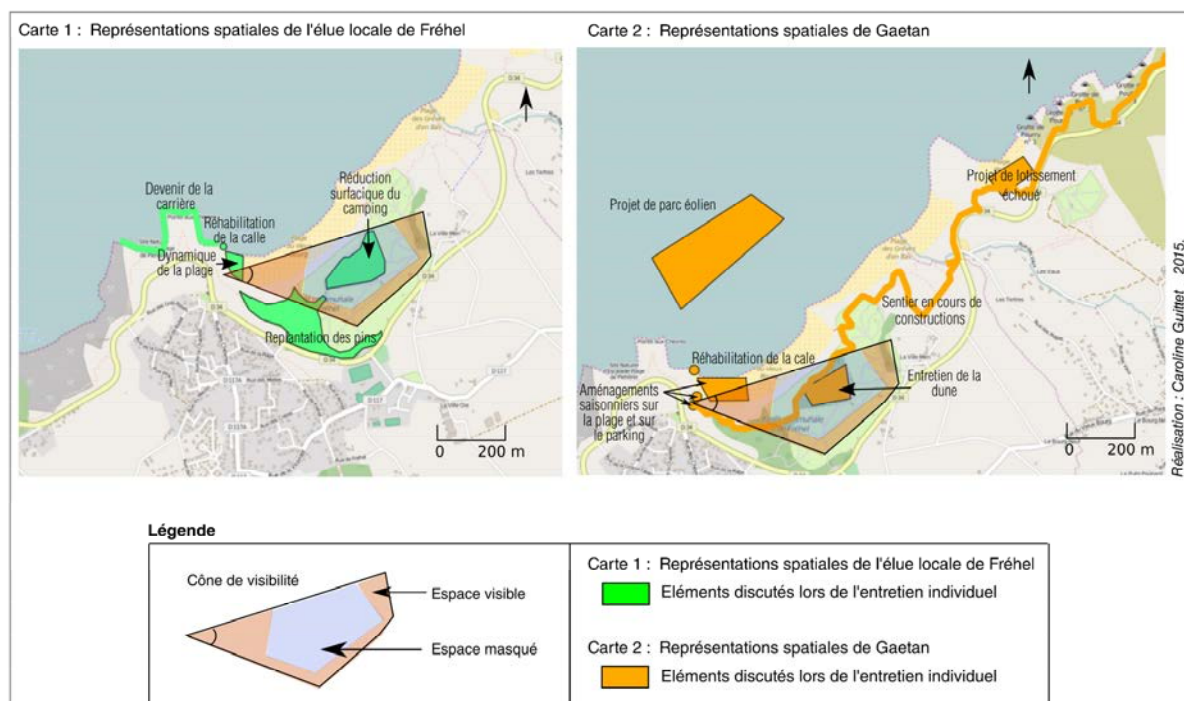
« Depuis ils ont construit ... Mais on ne le voit pas sur la photo. Il y a une nouvelle entrée, un nouveau port mais qui n'est pas sur la photo c'est plus loin. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 89 du port du Légué, Plérin]

« Port Morvan, l'aménagement là, euh, c'est un morceau du mur de l'atlantique qui a été fait par les allemands pendant la seconde guerre mondiale et vu la masse que ça représente, de toute façon on ne risque pas d'y toucher. Par contre, il y a des enrochements qui ont été faits mais on ne les voit pas sur la photo quand on va sur le site on le sait, il y a une falaise de limon à gauche ici qui s'effrite sous les assauts de la mer. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 73 du port Morvan à Planguenoual]

« Là, on voit que c'était bien comme ça. Et là, j'ai fait prolonger quand on arrive sur le quai où il y a des bateaux, il y a un retour sur l'avenue Charrier qui est par là. On a remis des piquets de bois, des petits piquets avec des fils à cette hauteur là pour que les gens les voient en voiture parce que les gens stationnaient, stationnaient et ça abîme toute la dune, donc on a fait la continuité en bois. » [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

Nous l'avons présenté dans l'un des points précédents, les élus locaux s'attachent à promouvoir leurs actions sur la commune à partir de projets en lien avec le paysage photographié comme illustré ci-dessus par l'extrait de l'entretien de l'élue locale de Fréhel. Aussi, les habitants explicitent « ce que l'on ne voit pas sur la photo » et notamment des dynamiques paysagères pouvant impacter le paysage photographié. Les représentations spatiales se traduisent par des éléments de paysage structurants et dynamiques nécessitant des transformations anthropiques (port, falaise, dune). Le hors-champ permet ici de repérer les éléments caractérisant les paysages

et les changements ou dynamiques qui leur sont associés à partir d'une échelle paysagère dépassant le cadre de la prise de vue pouvant être affiliée à la structure paysagère en question. Pour exemple, la double Carte 16 suivante inventorie les différents éléments discutés par l'élue locale et par Gaëtan à propos de la série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel. Les hors-champs proche et lointain sont largement commentés.



Carte 16 : Cartographie des représentations spatiales de l'élue locale de Fréhel et de Gaëtan à propos de la série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel

À partir des discours de l'élue locale de Fréhel et de Gaëtan à propos de la série photographique de la plage du Vieux Bourg à Fréhel, nous avons inventorié les éléments commentés. Les deux individus s'extraitent du cadre du point de vue pour discuter de phénomènes dans le hors-champ proche et dans le hors-champ lointain.

Quant aux professionnels du paysage, ils explicitent les dynamiques paysagères suggérées dans le contenu visuel des séries photographiques pour ensuite établir des analogies sur d'autres territoires comme nous l'avons précisé lors des points antérieurs. En comparaison avec les élus locaux et les habitants, les discours reposent davantage sur la structure paysagère. La lecture des séries photographiques à cette échelle paysagère leur permet de faire émerger des dynamiques paysagères qui sont représentatives d'autres territoires et potentiellement de l'unité paysagère du paysage commenté.

Dans ce sens, parce que le principe des séries photographiques OPP introduit la notion de changement, les acteurs du territoire identifient et qualifient les changements paysagers dans le hors-champ lointain mais en lien avec le paysage photographié. L'échelle paysagère s'étend de l'élément de paysage à la structure paysagère. Plus spécifiquement, les professionnels du paysage, par un niveau d'expertise en matière de lecture du paysage, caractérisent les structures paysagères et leurs dynamiques à partir des séries photographiques OPP et exposent la

représentativité de ces dynamiques au regard, potentiellement, de la même unité paysagère en question.

Les discours récoltés lors des enquêtes sociales permettent d'identifier, de caractériser et de qualifier les éléments de paysage structurants et usuels ainsi que leurs changements et dynamiques *via* le cadre imposé par la photographie et en dehors du cadre. De plus, par la projection mentale du corps dans le paysage, les personnes enquêtées peuvent évoquer les repères paysagers et les typologies du paysage par le biais d'un espace hors-champ lointain. Enfin, elles peuvent être le support pour caractériser les structures paysagères, leurs changements, leurs dynamiques. L'analyse des représentations spatiales des acteurs du territoire à partir des séries photographiques OPP peut enrichir considérablement les documents de planification et de connaissance en matière de diagnostic paysager (Atlas de paysages, Plan et Charte de paysage, etc.). Cela est alors effectif lorsque les paysages commentés sont des paysages quotidiens. Lorsqu'ils sont reconnus ou non connus, les individus expriment des représentations sociales à partir d'une échelle globale ou macro. Ils généralisent les problématiques et dynamiques paysagères à l'échelle de la Bretagne.

Les séries photographiques OPP sont un support pour enrichir le vocabulaire paysager relatif aux représentations spatiales. Il convient maintenant de comprendre leurs rôles vis-à-vis de l'articulation entre les temps des paysages et les temps des acteurs du territoire.

10.4. Des décalages effectifs entre les temps des paysages et les temps des acteurs du territoire

Tout au long de ce chapitre, la notion de temps est intervenue de manière diffuse à travers, par exemple, les temps employés dans les discours : « j'ai travaillé », « on voit », « il faut prévoir », etc. Nous souhaitons ici synthétiser les différents temps des paysages discutés par les acteurs du territoire et ceux effectifs dans le corpus iconographique. Il s'agit de mettre en lumière d'éventuels décalages entre les échelles temporelles des dynamiques paysagères suggérées dans les séries photographiques et les représentations sociales des personnes enquêtées. Ceci a pour objectif de cerner les potentiels OPP dans l'appréhension des évolutions paysagères par les acteurs du territoire.

Les séries photographiques utilisées lors des entretiens enveloppent inéluctablement les paysages dans le passé, elles sont le « ça a été ». Le corpus iconographique implique deux échelles temporelles, une échelle d'une quinzaine d'années avec des reconductions annuelles pour les séries contemporaines et une échelle séculaire avec une reconduction unique pour les séries historiques.

Encore une fois, selon le lien établi avec le paysage, la temporalité convoquée par les interviewés diffère. Face aux paysages quotidiens, les temps évoqués par les acteurs du territoire sont liés à leur parcours de vie et à leurs connaissances du paysage aux dépens des temps

signifiés dans les séries photographiques. Généralement, le temps employé est celui du passé. Concernant les paysages reconnus ou non connus, les acteurs du territoire établissent un lien fort avec le présent, avec la contemporanéité du phénomène observé. Enfin, ils ont des difficultés à imaginer les paysages commentés dans des trajectoires futures.

10.4.1. Les paysages quotidiens : le temps des acteurs du territoire au détriment de ceux manifestes dans les séries photographiques

Les temporalités assignées aux séries photographiques sont multiples – temps de la série photographique, échelle de temps relative aux intervalles de reconduction, échelle des changements observés, échelle des dynamiques paysagères suggérées – comme nous l'avons explicité à partir de la Figure 20 dans le chapitre 3. Lorsque les discussions sont construites à partir de paysages quotidiens, les acteurs du territoire et plus particulièrement les habitants et les élus locaux s'affranchissent de ces temporalités pour évoquer leur propre temporalité en lien avec leur vécu paysager ou leurs connaissances des lieux. En premier lieu, le passé est prédominant dans les discours ; il se manifeste sous deux formes déjà évoquées lors du point 10.1.

D'une part, les séries photographiques sont le support des acteurs du territoire pour éclairer l'histoire locale des lieux. Reprenons les commentaires de Maurice concernant la série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel et de Danièle sur la série photographique OPP 46 de Bréhec plage à Plouézec. Tous deux se réfèrent à des séries contemporaines pour relater l'histoire de la seconde moitié du XX^e siècle. Quels que soient la série photographique commentée et les temps qui leur sont associés, les individus exposent leurs connaissances sur le paysage photographié.

D'autre part, les individus relatent leurs souvenirs en lien avec le paysage photographié ou avec l'évocation du lieu de prise de vue :

« Avant je faisais de la pêche à pied [...]. J'adorais ça avec ma fille, on allait à Porz Pin entre Bréhec et Minard, c'est une petite plage, en nageant en prenant les sacs plastiques, le couteau puis on prenait des moules comme ça on avait notre repas du soir. » [H8, Danièle, série photographique OPP 52 de Porz Pin à Plouézec]

« Ça, j'aime bien parce que du coup, il y a les dunes dans lesquelles je me suis bien amusée, c'était bien avant 1995, donc il n'y avait pas encore les barrières. Après, ils se sont rendus compte qu'à force de jouer avec mon frangin, on finissait par faire tout écrouler donc ils ont mis des barrières. [...] Ça a un petit côté exotique, c'est différent, c'est pour ça que j'aime bien m'y promener avec mon frangin qu'est-ce qu'on a joué, on était des gens du FIB, c'était un super terrain de jeux [...] » [H11, Delphine, série photographique OPP 68 de la plage de Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

Danièle ne prête pas attention aux temporalités de la série contemporaine ni aux dynamiques relatives aux rotations culturelles. Elle s'attache à raconter ses propres expériences passées sans lien spécifique avec le contenu visuel et temporel de la série photographique commentée. Quant

à Delphine, elle repère la dynamique paysagère liée à l'affaiblissement de la dune sans l'exprimer frontalement et par le biais de ses activités passées au sein de ce paysage, elle explicite les conséquences de la surfréquentation de la dune impliquant la pause de ganivelles. Elle rattache son vécu paysager à la dynamique observée. Dans les deux cas, le temps employé fait référence à un passé révolu qui peut dépasser celui exposé dans les séries photographiques et correspond à l'histoire de vie des personnes enquêtées. Au final, dans le cas d'un paysage familier, la durée de la série photographique contemporaine semble avoir peu d'impact sur le temps mobilisé par les individus.

Concernant les intervalles de reconduction (par exemple l'intervalle entre les photographies $n+1$ et $n+2$), ils forment des brèches temporelles, des entre-temps. Les acteurs du territoire s'en saisissent afin d'informer la causalité des changements repérés dans les séries photographiques ou d'expliquer des dynamiques paysagères ne pouvant pas être suggérées par le rythme de reconduction. En premier lieu, les acteurs du territoire expriment les causes des changements visibles dans les séries photographiques à partir d'un événement qui a marqué matériellement ou immatériellement les paysages discutés :

« Ça, ça a duré, il y a eu une grande inondation avec une dame qui était morte, il y a 15, 20 ans. Ils ont refait la rue et ils ont surtout refait la route qui descend, la rue des trois fleurs. » [H14, Raymond série photographique OPP 86 de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

« On voit qu'il y a eu toute une digue de faite de 96 à maintenant sans doute avec les tempêtes j'imagine. Quand est-ce que ça a été fait ? Avant la tempête, ça n'a pas été fait avant 99 mais en 2000. Est-ce que c'est suite à la tempête de Noël ou du Nouvel An, je ne sais pas ! Ça a été vite réalisé ». [E5, élue locale de Saint-Brieuc, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« La circulation a repris parce qu'il y avait un pont d'Harel de la Noë en bas de la vallée qui a été détruit, contre toutes les associations de préservation du patrimoine, c'était en 95, je crois pendant le passage du tour de France. Il était bien fatigué. C'est un peu dommage. » [E5, élue locale de Saint-Brieuc, série photographique OPP 85 de la Vieille Côte de Gouët à Saint-Brieuc]

La série historique de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc donne à voir la réhabilitation d'une voie de circulation automobile en une rue piétonne. Raymond raconte un événement qui s'est produit dans l'entre-temps de la série, celui-ci est l'une des causes de la réhabilitation liées à des problèmes d'écoulement des eaux. La relation de cause à effet n'est pas tout à fait explicite. Dans le même sens, à propos de la série photographique de la Fosse Eyrand à Erquy, l'élue locale de Saint-Brieuc repère un des changements visibles, la mise en place d'un enrochement entre le 25 mai 1999 et le 22 mai 2000. Elle se remémore les tempêtes de l'hiver 1999-2000 et les identifie comme étant les causes de l'enrochement. Concernant le couple historique de la Vieille-Côte du Gouët à Saint-Brieuc, elle mentionne la destruction d'un ouvrage d'art. Les deux enquêtés retracent ici des dynamiques de temps très courts mais marquant les esprits. Ce constat rappelle les résultats de recherche issus des enquêtes menées auprès des habitants par Éva Bigando (2006). En effet, les changements brutaux et massifs (tempête, construction d'autoroute, etc.) sont les premiers changements à être cités par les habitants.

Outre ces entre-temps relatifs à des phénomènes climatiques intenses ou à des destructions d'infrastructures à forte charge symbolique, les acteurs du territoire expriment des dynamiques paysagères de temps ronds ou de flux:

« Ce qui caractérise Saint Michel c'est vraiment l'îlot avec la chapelle dessus avec la mer derrière et les cordons de galets et les rochers qui affleurent. Un paysage complètement changeant si vous êtes en haute mer, à marée haute ou à marée basse. Ce qui est fantastique ici, c'est que vous avez un paysage qui change sur la zone maritime, c'est un paysage qui change tout le temps en fonction du temps, en fonction des marées. Ça change tout le temps, c'est pas fatigant. Ça bouge le matin et le soir, vous pouvez trouver énormément de choses différentes sur une journée. Saint Michel, c'est l'îlot. » [E12, élu local d'Erquy, série photographique OPP 69 de Saint-Michel à Erquy]

« La difficulté, non il n'y a pas de changement notable. Il pourrait y avoir des modifications profondes sur la plage parce qu'en fonction du vent d'est, vous pouvez avoir du sable qui revient ou du sable qui repart [...]» [E1, élu local de Plouézec, série photographique OPP 46 de Bréhec plage à Plouézec]

« C'est un peu un no man's land pendant l'hiver. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« Avant ça avait l'air un peu commerçant mais maintenant les briochins ne vont pas dans cette rue-là, tu ne vas pas faire quelque chose dans cette rue-là, tu ne fais que d'y passer. » [Delphine, H11, série photographique OPP 88 du boulevard Charner de Saint-Brieuc]

Les deux premiers extraits d'entretiens font référence au temps rond des paysages littoraux avec notamment le cycle des marées, les deux autres à la dynamique des flux. Ainsi, les acteurs du territoire, commentant leurs paysages quotidiens, restituent-ils l'entre-temps des séries photographiques par des événements ou par des dynamiques non saisies par les pas de reconduction. Ils renseignent les évolutions paysagères en prenant pour appui leur vécu paysager, leur propre temporalité. Lorsque les interviewés s'attachent à décrire finement les changements visibles dans les séries photographiques, le temps présent est la référence temporelle.

10.4.2. « Ça, c'est ça, c'est tel ! » à partir du « ça a été » vers le « ça va être » : des séries photographiques figurant des paysages quotidiens en décalage avec la temporalité des acteurs du territoire

Nous l'avons argumenté dans le chapitre 3, la temporalité d'une photographie est double. Elle est le « ça c'est ça, c'est tel ! » en attestant la présence des éléments visibles dans le contenu visuel et elle est le « ça a été », la trace d'un moment déjà passé. Lorsque les acteurs du territoire comparent les photographies au sein d'une série figurant un paysage quotidien ou reconnu, ils se réfèrent au temps présent et repèrent en premier lieu les éléments qui perdurent dans le temps :

« Il n'y a pas beaucoup de piétons dans cette rue maintenant. Il y avait quand même quelques voitures mais à l'époque, il n'y avait pas vraiment beaucoup de voitures. Euh sinon, les arbres sont toujours là. Je pense à l'époque il y avait la caserne, bah les bâtiments, les époques de bâtiments n'ont pas trop changé. Les tailles

changent. Au milieu de la rue, on a quand même des maisons plus petites. En face de la gare, c'est des bâtiments plus grands et plus imposants. Sinon voilà, le bar, la façade est complètement rénovée depuis alors qu'avant ... » [H13, Corentin, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

« D'accord oui ... il y a quelques modernisations, les immeubles restent un peu près, sont restés en place. Je m'aperçois quand même de quelques modifications ici entre les immeubles de pierres grises ont été enduits. Hein, elles ont été enduites. Sinon ce sont les mêmes. Alors les arcades si c'est euh c'est photographié en partant de plus bas du manège. Oui, c'est le côté impair de Saint-Guillaume, les arcades ... je me souviens plus, le passage est toujours là ... je ne sais pas. » [E10, élu local de Saint-Brieuc, série photographique OPP 86 de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

« Toutes les façades ont été refaites, toutes les boutiques ont été refaites. Là c'est laquelle cela ? [en parlant des boutiques] Qu'est-ce qu'il y a là ? Tu sais je ne suis pas très physionomiste. Dans mon quartier à Saint-Brieuc, ils ont détruit au moins ... j'y habite depuis 50 ans et dans la rue en face de chez moi, ils ont abattu trois, quatre façades, je ne me rappelle plus comment étaient les anciennes. Et je les ai vues pendant 50 ans ! » [H14, Raymond, série photographique OPP 86 de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

« Début du XX^e siècle, il y avait déjà cette grande construction là, je ne sais plus comment ça s'appelle, il n'y avait pas un château par-là ? Il y a dû avoir des constructions comme partout, je ne sais pas si c'est la vue des hauteurs des rosaires. Toutes ces constructions-là devaient déjà exister. Je ne sais pas si ça porte un nom, je ne sais plus ce qu'il y avait là-dedans, un hôtel ? Il y a plus de végétation et de routes construites. Ils ont apporté des pilones électriques parce qu'il y a des constructions. Ils ont conservé des maisons qui existent depuis longtemps. Là, on voyait bien la mer, c'est une vue d'une carte postale, je ne sais pas. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 90 de la vue des Rosaires à Plérin]

Les extraits d'entretiens choisis ici se rapportent à des séries photographiques historiques. Lorsque les enquêtés n'évoquent pas uniquement des histoires de vie ou des histoires locales en lien avec le couple historique, ils appréhendent le contenu visuel à partir de la permanence des formes au travers principalement de l'architecture. Ils identifient alors le temps historique (*cf.* Chapitre 3). Par la suite, les changements repérés s'apparentent aux différentes phases de synchronie qui ne sont pas situées dans le temps. Très vite, et plus particulièrement pour l'élu local de Saint-Brieuc, Raymond et Gisèle – personnes de plus de 70 ans –, se questionnent concernant l'existence ou la nomination de certains bâtis ou éléments architecturaux. Ils les ont connus mais ne savent plus. Le temps imposé par la série ne semble pas adapté à leur vécu, la première photographie étant trop ancienne, la seconde étant trop récente. Par ailleurs, Raymond explicite sa difficulté à se souvenir de l'aspect visuel de sa rue avant la rénovation des façades dans laquelle il habite depuis plus de 50 ans. Ces changements, qui paraissent insignifiants au quotidien, transforment pourtant au fur à mesure les paysages et contribuent à modifier leurs aspects généraux. C'est ce que le géographe Jared Diamond (2006) nomme *l'amnésie paysagère* c'est-à-dire l'incapacité des humains à se remémorer les changements qui les entourent car ils s'effectuent de manière graduelle. On peut se souvenir du passé d'un paysage mais de manière peu précise et au final, on ne sait plus comment c'était avant. Cette amnésie paysagère n'affecte pas uniquement spécifiquement les personnes âgées mais l'ensemble des individus.

La temporalité des séries historiques semble également peu en adéquation avec celle des personnes plus jeunes. Pour Corentin âgé de 18 ans ou encore pour Gaëtan âgé, de 36 ans lors

de son commentaire sur la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc¹⁹⁸, leur description est totalement détachée de leur parcours de vie comparée avec celle des personnes précitées. Nous l'avons expliqué, ce détachement peut être dû au fait qu'ils n'ont ni savoirs accumulés durant leur parcours de vie ni expériences paysagères en lien avec le paysage commenté. De surcroît, au regard de la sous-représentation des séries photographiques commentées (*cf.* Chapitre 9.) et de l'analyse de ces commentaires, ce ne sont pas les paysages qui évoquent peu de choses mais bien les temps transcrits dans le couple historique qui sont en décalage avec les parcours de vie des individus et plus particulièrement des plus jeunes. Ainsi, les acteurs du territoire auraient tendance à choisir des séries contemporaines qui seraient une sorte de métaphore temporelle de leur propre temporalité. Ces résultats rejoignent les constats de Dominique Henry dans le cadre de sa thèse (2012) et ceux de Bernard Davasse, Serge Briffaud, Juliette Carré, Dominique Henry et Jean-François Rodriguez dans la cadre de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos (2012). Dans les deux études, il est observé que les habitants sont peu prolixes lors des entretiens semi-directifs réalisés avec des séries photographiques historiques (*cf.* Chapitre 5).

À partir de ces séries historiques, le temps présent est celui qui est d'abord mobilisé, le « ça c'est ça, c'est tel ! » pour comprendre le « ça a été » en comparaison avec les séries contemporaines où le passé est le plus souvent employé puisque les personnes enquêtées ont accumulé des expériences avant la création des images commentées.

Par ailleurs, que ce soit pour les séries historiques ou les séries contemporaines, les dernières photographies en date¹⁹⁹ sont déjà le « ça a été » ; elles inscrivent les paysages photographiés dans le passé. Et ceci s'observe dans les commentaires :

« C'est 2012, j'ai l'impression que ce n'est plus comme ça maintenant, bon je passe en voiture, j'ai pas le temps de regarder le paysage. » [H11, Delphine, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

« C'est en plein mouvement encore, ils sont en train de refaire des travaux. Ils avaient des constructions abandonnées et qui ont été réhabilitées en chambres d'hôtes et en gîtes. On descend vers la plage, en face c'est la maison qui va être réhabilitée. Cette série va changer. C'est en ce moment l'évolution. Là, ils sont en train de faire un parking en ce moment [...] » [H7, Maurice, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]]

« Toutes ces rues-là, elles sont en sens unique ... donc tout est en train d'être refait » [H8, Danièle, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

198 « On passe du bois à quelque chose plus minérale, il y a plus de véhicules dans la rue. Les pavés ont changé également, il y avait des trottoirs. Les bâtiments restent à la même place mais ils ont été modifiés. Elle paraissait plus longue à l'époque. On voit que les enseignes ont pris leur essor depuis un siècle, les marques et les logos sont bien rentrés dans le monde la rue, ça marque l'œil. Le marketing a fait son trou en un siècle. On passe d'une cité à une rue qui a une fonction, une fonction commerciale. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 86 de la rue de Saint Guillaume à Saint-Brieuc]

199 Pour les séries historiques, la reconduction date de 2012 et pour les séries contemporaines, la dernière reconduction présentée lors des entretiens date de 2009.

« Il y a eu le holà ! Il me semble qu'il y a eu un projet qui s'est terminé à la fin du mois. Ils réaménagent tout le sentier entre la plage et le cap Fréhel avec un sentier en bois pour les vélos et les piétons et donc on peut plus se garer le long de la côte. En ce moment, il y a un chantier car ils refont la cale [...] » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

Les habitants, ici, signalent les changements qui s'opèrent au moment de l'entretien ou dans un avenir proche, indiquant le « ça va être » de ces paysages discutés. Ces changements sont liés à la réhabilitation du bâti ou d'une cale et à l'aménagement relatif à la mobilité. C'est la deuxième catégorie de changements identifiée par Éva Bigando lors de son enquête auprès des habitants dans le cadre de sa thèse de doctorat (2006). Pourtant il s'agit des mêmes types de changements oubliés par les personnes plus âgées précitées, ces changements repérés « au moment de », qui seront également oubliés car insignifiants dans le parcours de vie et dans le vécu paysager des individus, contribuant alors à cette amnésie paysagère.

Lorsque les séries photographiques font référence à des paysages quotidiens, le temps mobilisé par les acteurs du territoire et plus particulièrement des habitants et des élus locaux est triple : le passé, le présent et le futur (proche) sont entremêlés. Les temps assignés aux paysages dans les images sont décryptés selon leur parcours de vie et leur vécu paysager. Ils discutent de leur propre temporalité au détriment des temps des paysages photographiés puisqu'ils relatent des cultures individuelles ou de lieux de vie avant la création de la série, dans l'entre-temps et dans l'après de la série. Les séries historiques, étant en décalage avec le temps de l'individu, sont interprétées de manière mal aisée ou distanciée. En définitive, les séries photographiques figurant des paysages quotidiens renvoient les individus à eux-mêmes, mettant en lumière un décalage notable entre les temps des séries et ceux des acteurs du territoire. Lorsque les acteurs du territoire commentent des séries photographiques représentant des paysages reconnus ou non connus, le temps est celui du présent.

La contemporanéité des changements et des dynamiques paysagères des paysages reconnus ou non connus

Les acteurs du territoire, habitants, élus locaux et professionnels du paysage, discutent des paysages reconnus ou non connus en les inscrivant dans le présent. Comme nous l'avons vu lors des points précédents, les personnes interviewées les discutent essentiellement à partir de séries photographiques contemporaines. Elles font référence à la contemporanéité des problématiques, dynamiques et/ou changements paysagers en s'attachant aux temps des paysages observés. Elles repèrent alors :

- le temps pluridécennal *via* par exemple les conséquences du remembrement, surtout discutées par les élus locaux et les professionnels du paysage ;
- le temps court à partir par exemple de la réhabilitation des centres-bourgs ou espaces publics, de l'affaiblissement dunaire, de l'entretien ou l'arrachage de haies bocagères, de l'intégration des bâtiments agricoles ;

- le temps « rond » comme la prolifération des algues vertes, la pousse du végétal, la rotation culturelle.

Ces différents temps sont rattachés aux préoccupations actuelles des acteurs du territoire que ce soit pour les habitants, élus locaux et professionnels du paysage et sont généralisées souvent à une échelle plus large comme l'échelle régionale. Se focalisant généralement sur les changements visibles, les temps relativement plus longs présentant une certaine permanence des formes visuelles – tels la configuration architecturale d'un lieu, le relief, etc. (temps historique, temps géologique) – ne sont pas évoqués. Les temps très courts, les entre-temps des séries, ne peuvent être informés puisque les interviewés ont peu de connaissances sur les paysages discutés. Un autre temps est relaté, celui de l'inaltérabilité des paysages. Il s'agit d'un temps relatif aux impressions et aux sentiments des personnes interviewées face à certaines séries photographiques dans lesquelles s'observent uniquement des micro-changements comme l'entretien des espaces publics ou des changements liés au temps rond.

Parce que les personnes enquêtées n'ont pas de lien spécifique avec les paysages commentés, elles font d'abord référence aux rythmes des paysages photographiés et ensuite à leur propre temporalité, en explicitant leurs préoccupations actuelles. En comparaison avec les discours concernant les paysages quotidiens, les décalages temporels entre les temps des paysages et ceux des acteurs du territoire sont bien moins importants. Les séries photographiques OPP correspondant à des paysages non connus semblent être plus aptes à sensibiliser les populations aux évolutions paysagères car le contenu visuel et les temps qui y sont associés sont lus et interprétés. Comme en témoignent ces extraits d'entretiens, la lecture des séries photographiques permet de prendre conscience des changements ou non changements paysagers :

« C'est jamais figé, on se rend compte de ça en regardant les photos ! Un littoral c'est jamais figé, c'est toujours en mouvement » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 87 de Pléneuf des Monts Colleux]

« Je l'aime bien cette série parce qu'elle nous montre entre guillemet l'insaisissable ... C'est trop difficile pour un humain de se souvenir ne serait-ce que de 95 à 2009. À 14 ans, même pour quelqu'un qui vivrait dans ce paysage, il t'accompagne tellement que tu changes avec. Je trouve ça génial. Ce qu'elle dit la série c'est qu'il s'est passé des choses assez profondes sur ce paysage mais qui ne sont analysables que justement à travers quatorze ans. » [P3, Damien, série photographique OPP 56 depuis la RD 6 / Pont des Villes Moisan à Trédaniel]

« Elle est évidente, il y a quoi quinze ans c'est ça ! Sur quinze ans ça n'a pas bougé, ils n'ont pas enterré les réseaux. Pour moi, il y a très peu de choses qui ont bougé en termes d'aménagement public, ce qui est finalement la réalité. On dit que l'aménagement bouge très très vite, oui l'aménagement bouge très très vite mais j'aimerais bien savoir en pourcentage combien de pourcentage ne bouge pas. Oui, on mange énormément de surface mais je pense que 98 % du tissu urbanisé ne bouge pas d'un iota. Ça c'est ... caractéristique, c'est quelque chose que j'aime beaucoup travailler, de dire : "attendez, vous avez l'impression que ça va tout changer mais en fait on ne fait rien, regardez les améliorations sont minimales". » [P7, édite, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

« Moi je me dis dans l'ensemble, l'impression que j'ai, c'est plutôt positif. Quand tu m'as dit le sujet, je pensais que ça allait vachement être bétonné, plus de routes. Moi, dans l'ensemble que j'ai pris je retiens plus : ah les arbres ont poussé, c'est génial ! Je m'attendais à une impression plus négative. » [H3, Fanny]

À partir des séries photographiques OPP : des paysages de demain difficiles à imaginer

Lors des entretiens individuels, les acteurs du territoire sont invités à se représenter les paysages commentés dans 50 ans. Des tendances peuvent être observables selon les profils d'acteurs du territoire.

Premièrement, à partir des séries photographiques, les habitants imaginent les paysages de demain selon trois registres : les paysages en projet, les conséquences des crises financière et environnementale sur les paysages et l'inaltérabilité des paysages. Tout d'abord, les habitants relatent les projets des pouvoirs publics en lien avec le paysage quotidien commenté :

« Dans 50 ans, avec la gare qui va être réaménagée et tout le quartier puisqu'il y a la ligne à grande vitesse qui va être là en 2017. Les élus locaux pensent que ça va être une annexe parisienne, avec des parisiens qui vont acheter ici. Apparemment, ce serait la ville côtière la plus proche de Paris même avant la Normandie. Pourquoi pas ! Il y a plein de gens qui attendent de vendre leur appartement avec l'arrivée des parisiens. On voit que le transport modifie le paysage. À voir. Ça se trouve le bar va prendre du standing, tout va prendre du standing, les façades vont être plus reluisantes. Là, c'est pas trop reluisant, ça va mieux qu'avant mais ce n'est pas encore ça. Ils ont commencé à aménager un espace avec un parking souterrain et au-dessus ils veulent faire un hôtel trois étoiles. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

« Au niveau de la rue, ils sont en train de refaire. J'espère qu'ils vont nous donner envie de s'asseoir. Ils ont fait un parking souterrain, ils sont en train de refaire l'esplanade. J'espère qu'ils ont pensé aux piétons, aux riverains qui n'ont pas de jardin et qui ont envie d'extérieur quand il fait beau. » [H11, Delphine, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

Les deux habitants s'interrogent sur le projet d'aménagement de la gare. Gaëtan imagine l'aspect visuel du boulevard en question ainsi que les aspects économiques en rapport avec le projet, quand Delphine exprime ses souhaits en matière d'usages. Les séries photographiques, ici, ont peu d'utilité dans la projection future des paysages puisque les personnes enquêtées se basent sur leurs connaissances du projet ou leurs aspirations et non sur les dynamiques paysagères suggérées dans le corpus iconographique.

Une autre tendance est à souligner. Les habitants explicitent des scénarios paysagers au prisme des crises financière et écologique actuelles à partir des changements ou éléments visibles repérés dans les séries photographiques :

« Ah peut-être que dans 50 ans, il y aura moins de maisons. Avec l'essence hyper chère, ils vont arrêter de s'écarter mais se recentrer. Ça va être encore un exode des campagnes, il y aura plus personne, tout le monde va se regrouper. Il risque d'y avoir moins de monde. » [H4, Cyril, série photographique OPP 57 depuis la RD 22 à Langast]

« Par chez nous, il y a eu beaucoup de terres qui ont été prises pour les habitations. Après l'agro-alimentaire connaît des difficultés, il y a des répercussions derrière sur l'économie régionale. Les gens ne vont plus

pouvoir investir, construire des maisons comme ils l'ont fait, en quelques années, ça a été impressionnant. Ça a poussé comme des champignons. D'un point de vue économique, on a été un peu en apogée en matière de développement. On est en train de le perdre. L'agriculture va quand même résister, on va perdre surtout de l'emploi. Ces maisons qui sont récentes, il va falloir que les gens les payent. Quand tu es au chômage, c'est difficile. Donc au niveau des terres agricoles, je ne pense pas que ça va beaucoup bouger. » [H12, Matthias, série photographique OPP 61 de la Croix l'argentière à Uzel]

« Je ne sais pas, dans 50 ans, je pense que la forêt va augmenter puisqu'il y a de moins en moins d'agriculteurs, il y aura de plus en plus de forêts. » [H2, Suzanne, série photographique OPP 64 depuis la RD 31 / Burthulet à Saint-Servais, 22]

« Là, il y a encore du commerce, jusqu'à quand je ne sais pas. Des petits commerçants, ils font faillite parce que vous avez tous les supermarchés, les grands magasins qui leur prennent des clients. [...] C'est vrai que les rues étaient très commerçantes, les commerces diminuent petit à petit alors dire où à Saint-Brieuc, ça va changer alors là, j'en sais rien ! C'est possible que la rue Saint-Guillaume va évoluer en perdant ses commerces, moi je pense, je trouve que c'est une bonne idée de prendre ça. Parce que vu ce qui se passe maintenant. » [H10, Marie, série photographique OPP 86 de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

« Si le climat se modifie peut-être que l'eau montra plus haut. Ce sera une nouvelle végétation. Tout pourrait changer. [...] Si, les températures changent, les isolations vont être modifiées aussi, plein de choses vont être modifiées comme la physionomie des maisons. Si on devient plus raisonnable, ça pourrait être mieux, ça pourrait être plus vert avec des potagers personnels, des toits verts. Il y aura peut-être plus d'éoliennes particulières, des systèmes photovoltaïques sur les toits. Quelque chose de moins industriel et de plus personnel avec une mise en réseau, des éoliennes sur chaque maison avec moins de routes ou des routes plus petites. De toute façon quand il n'y aura plus de pétrole, je ne sais pas comment on fera les routes [...] » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 87 de Pléneuf des Monts Colleux]

Les trois premiers extraits d'entretiens concernent les conséquences de la crise financière sur le devenir des paysages ruraux (désertification des espaces ruraux, persistance du monde agricole ou déprise agricole). Concernant la série historique de la rue Saint Guillaume à Saint-Brieuc, les discours sont orientés vers la disparition des commerces dans les centres-villes due à la concurrence des centres commerciaux en zones périphériques. Enfin, Gaëtan imagine un paysage fondé sur l'énergie renouvelable pour pallier la crise écologique relative au changement climatique. Pour les quatre premiers commentaires, les personnes enquêtées discutent de paysages reconnus ou non connus et la vision de demain n'est pas forcément optimiste. Les habitants développent peu l'aspect visuel futur des paysages à partir des images, toutefois, elles s'appuient sur les contenus visuels pour construire leurs projections *via* des représentations sociales liées aux inquiétudes économiques. Le dernier exemple est l'un des rares cas où l'habitant s'attache à décrire des éléments visuels potentiels dans un paysage souhaité pour demain. Malgré ces quelques exemples, bon nombre d'habitants ont des difficultés à projeter les paysages dans des possibles futurs. Ils ne savent pas répondre à la question du devenir des paysages, ou bien ils considèrent que les paysages n'évolueront pas :

« Est-ce que ça pouvait être mieux j'en sais rien ? Est-ce que ça restera, sans doute. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 93 de Pléneuf-Val-André]

« Au bout d'un moment, avec des maisons partout, tu n'as plus de belle vue. Ça ne va pas se développer, les gens vont y porter un peu moins d'intérêt, on ne peut plus continuer à construire, déjà avec la loi littoral. » [H12, Matthias, série photographique OPP 71 de Val André à Pléneuf-Val-André]

« Ça dans 50 ans ça ne bougera pas. » [H3, Fanny, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« Il n'y a plus grand-chose à faire pour la place. Des parkings, il y a pas besoin de mettre de parking sauf quand il y a des enterrements prestigieux quand il y a des gens de notoriété publique. [...] Effacement des réseaux, du point de vue évacuation des eaux, c'est déjà fait. Donc euh. Je ne vois pas trop ce qui peut y avoir comme changement. [...] » [H10, Marie, série photographique OPP 42 de la place de l'église à Gausson]

Les habitants, tels Matthias et Gisèle, estiment que les paysages littoraux changeront peu car ces derniers sont saturés en termes d'urbanisation et sont également contraints par la loi littoral. Les séries photographiques impactent ici sur les discours puisque leur contenu visuel expose une dynamique de densification urbaine. De plus, lorsque les images présentent une phase de synchronie – comme c'est le cas pour les Sables d'Or à Fréhel ou la place de l'église à Gausson –, les habitants jugent que ces paysages, ayant subi de fortes modifications en termes de formes, ne changeront plus. Dans ce sens, les paysages photographiés qui donnent à voir d'importantes modifications ou *a contrario* peu de modifications deviennent inaltérables dans les décennies à venir. La vision générale de la série photographique limite l'imagination. La photographie de paysage a en effet un degré d'analogie fort avec la réalité matérielle (Debarbieux, 2003) et dans le cadre d'études sur la prospective paysagère, il est conseillé d'utiliser des représentations ayant un degré d'analogie moins important afin que les habitants puissent se repérer au sein du paysage, tout en leur laissant la possibilité d'élaborer des scénarios à partir des quelques éléments clefs figurés (Michelin, 2005).

Ce constat est aussi valable pour les élus locaux. Ils considèrent que les paysages photographiés faisant partie de leur commune administrée évolueront peu hormis quelques micro-changements (sauf pour l'élu local de Merléac) :

« Pour le reste, pour qui connaît, on repère les rochers qui ne changent pas, il y a pas de constructions visibles, là c'est 96 – 2009, puis il n'y en aura pas. » [E12, élu local d'Erquy, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« Hormis la zone mytilicole qui est là, hormis un bâtiment qui peut évoluer, il n'y a aucune possibilité de toucher au paysage, aucune possibilité d'agrandir les bâtiments, on peut les relouer. C'est vrai que ce bâtiment ... Port Morvan, si là, on va bientôt faire un trou là pour mettre une bache mais une fois que l'on aura bouché. [...] Il n'y aura jamais rien à évoluer, si, la cabine téléphonique et les poteaux électriques. » [E4, élu local de Planguenoual, série photographique OPP 73 du Port Morvan à Planguenoual]

« Je pense que par rapport à ça, il pourrait y avoir ce champ qui pourrait devenir constructible, je pense, l'entrée à droite, parce qu'il se trouve entre le lotissement et le bourg. De l'autre côté, je ne pense pas car c'est une entrée qui est en contrebas de la route [...] » [E2, élu local de Merléac, série photographique OPP 68 depuis la RD 53 à Merléac]

« Ça va toujours rester un axe très structurant avec la circulation qui va être mise à sens unique pour fluidifier encore plus avec l'apport de Bretagne à Grande Vitesse que l'on espère dans le développement.

On ne sait pas. » [E5, élue locale de Saint-Brieuc, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

Nous l'avons vu lors du point précédent, les élus locaux peuvent discuter de projets d'aménagement futurs en lien avec le paysage photographié. S'il n'y a pas de projet spécifique, ils estiment que le paysage subira peu de modifications. Au final, les séries photographiques, ici, apportent peu d'éléments d'analyse en termes de représentations sociales sur les paysages futurs, les élus ayant une vision planifiée des différents paysages de leur commune.

Quant aux professionnels du paysage, ils imaginent le futur des paysages selon deux registres : l'évolution des dynamiques paysagères repérées au préalable au sein de la série photographique commentée ou les actions paysagères à mener possiblement. Voici deux extraits où les professionnels s'attachent à décrire les dynamiques paysagères à venir :

« Après, je me dis qu'à un moment, il va y avoir plein de voitures sur ce parking ou pas d'ailleurs, je ne sais pas où il est situé. 15 juin, 10 juin, 11 juin, 8 août, ils mettent une coque de bateaux, juillet, c'est vraiment pas fréquenté comme endroit. Je pense que l'on peut continuer encore longtemps comme cela et qu'en voyant la dune se mouvoir, l'arbre grandir et toujours très peu de voitures. Moi, je trouve ça intéressant cette image pour voir comment un moment l'arbre va prendre, va occuper la vue sur l'image, ça devient très grand cet arbre. Au bout d'un moment, on ne verra plus grande chose de la dune. » [P1, Gabrielle, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

« Euh, s'ils ne font rien, si on commence à deviner que la dune arrière se développe et donc on a un boisement qui se rapproche. Je ne l'ai pas dit, mais on peut le deviner derrière, potentiellement il n'ira guère plus loin parce qu'il va être soumis à une trop forte contrainte des embruns donc naturellement il va retrouver cet aspect-là et ça va se terminer. Euh par contre, c'est peut-être les abords du parking lui-même qui va un peu s'enfricher si rien est fait sur cet espace-là. À droite derrière le parking, on voit qu'il y a des arbustes qui commencent à pousser donc ça pourrait se développer sur cette vue-là. » [P2, Jacques, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

Concernant les deux premiers extraits, les professionnels du paysage constatent tous deux que la série photographique de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel arrivera à saturation à cause de la végétation qui obstruera le point de vue. Cette constatation est intéressante en termes de choix des prises de vue où le photographe (professionnel ou non) n'est pas forcément en mesure d'identifier en amont les dynamiques naturelles pouvant entraver les points de vue. Dans ce sens, les professionnels du paysage doivent participer au comité de pilotage et/ou à la campagne mitrailleuse afin de sélectionner des points de vue qui seront relativement pérennes par rapport à la dynamique végétale. Par ailleurs, les professionnels du paysage sont également capables de proposer des actions sur la gestion, l'aménagement et la protection des paysages photographiés :

« D'une part on, a un espace public très minéral et puis progressivement toutes les parties à côté où l'on avait juste là un peu d'espace végétalisé, ça disparaît au gré des années, avec un espace privatif qui ferme sa relation avec l'espace public. [...] On pourrait se poser la question de savoir comment on crée les conditions pour créer un partage avec peut-être la possibilité d'avoir une appropriation de l'espace public par une partie des personnes qui vivent dans ces espaces là, pour retrouver quelque chose qui s'anime progressivement. Ça peut passer par soit une famille qui va mettre un peu d'espèces végétalisées ou des

choses qui vont un peu déborder sur un mur et pour lesquelles on va pas forcément essayer d'appliquer une règle très stricte de gestion du domaine public qui irait imposer d'entretenir et de retirer tout ça de manière à ce que du coup on ait des choses qui viennent de l'espace privatif pour déborder sur l'espace public. [...] » [P11, Anne-Charlotte, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

« Là, tu peux très facilement, je ne sais pas ce qu'il y a autour je ne connais pas mais, tu te dis que très facilement on peut en faire un jardin, tu peux faire quelques passages dans ce bois qui est en train de se créer et avec très peu de frais tu obtiens un espace intéressant. » [P5, Romain, série photographique OPP 63 de RD 3 Loch Ar Coucou à Plévin]

« Je ne la connais pas mais elle doit rejoindre potentiellement un bourg à un hameau sans avoir de conséquence sur une autre circulation au-delà de ça avec une affectation qui doit être faible avec aucune volonté du Conseil Général parce qu'à priori, c'est une départementale. Mais en terme de patrimoine, c'est intéressant à conserver je pense. » [P2, Jacques, série photographique OPP 76 de la RD 79 / Kergresquen à 050034]

Chaque professionnel du paysage suggère un projet de paysage en orientant les dynamiques paysagères repérées à partir de la série photographique. La première évoque une gestion plus attractive de l'espace public en intégrant les pratiques des habitants au sein de l'espace privé. Le deuxième imagine un jardin en s'inspirant des jardins en mouvement de Gilles Clément et enfin Jacques considère le paysage photographié comme potentiel patrimoine à conserver. Par l'interprétation des dynamiques paysagères, les professionnels du paysage peuvent élaborer des pistes d'action en matière de politiques paysagères comme précisées dans la Convention européenne du paysage.

In fine, imaginer le paysage photographié dans 50 ans est dépendant des préoccupations des individus. Concernant les habitants, les séries photographiques sont un support peu efficient pour la projection lors des enquêtes sociales ; les changements visibles ou non changements entachant l'imagination. Quant aux élus locaux, ils se focalisent sur les projets de planification de la commune. Ainsi, peu d'habitants et élus locaux expriment leurs aspirations (même utopiques) en termes de paysage souhaité. Toutefois, les séries photographiques OPP peuvent avoir un vrai rôle dans la construction des paysages à en devenir. Les professionnels du paysage imaginent en effet des actions en orientant vers le futur les dynamiques paysagères suggérées au sein des séries photographiques.

Les temporalités des paysages – la temporalité assignée aux paysages factuels et la temporalité des acteurs du territoire face à celle des paysages – sont complexes. La Figure 90 synthétise les différentes échelles de temps renseignées par les acteurs du territoire sur les paysages discutés.

Lorsque les habitants et les élus locaux commentent des paysages quotidiens, l'échelle de temps informée est celle de l'individu, celle qui fait référence au parcours de vie ou aux connaissances des lieux. Néanmoins, la série photographique a son importance puisqu'elle engendre mentalement l'idée de changement. Ainsi, les personnes enquêtées vont évoquer des changements voire des dynamiques paysagères en dehors du cadre photographique et dans l'entre-temps des séries photographiques caractérisant alors l'évolution du paysage dans un

contexte plus large. Dans cette configuration, des décalages temporels sont observés entre les différents temps suggérés dans les images et ceux des individus. *A contrario*, lorsque les personnes interviewées discutent de paysages connus ou non connus, les temps évoqués sont ceux transcrits dans les séries photographiques. Ces changements ou dynamiques identifiés permettent de prendre conscience des évolutions paysagères de courte durée – du temps pluridécennal au temps rond –, l'échelle du temps court étant la plus difficilement saisissable par les êtres humains car les changements sont diffus et graduels comme l'explicite Jared Diamond à travers la notion d'amnésie paysagère (Diamond, 2006). Les rythmes paysagers relatifs au temps historique et au-delà sont peu présents dans les discours des acteurs du territoire. S'ils y font référence à partir notamment des séries historiques, les habitants connaissent des difficultés à renseigner cette échelle. Quant aux élus locaux et professionnels du paysage, ils les traitent à partir de leurs préoccupations actuelles.

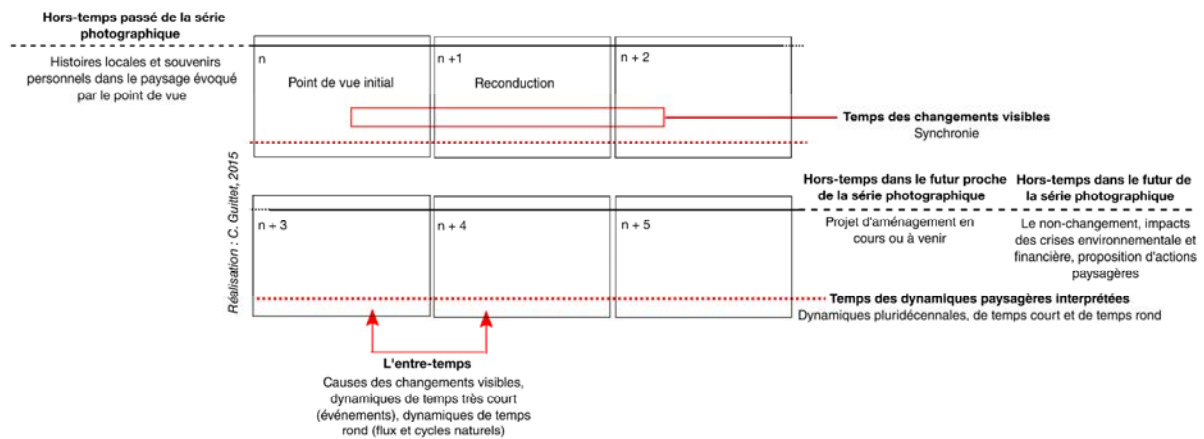


Figure 90 : Les différents temps paysagers évoqués par les acteurs du territoire lors des entretiens semi-directifs

Les acteurs du territoire renseignent différentes temporalités paysagères : en dehors de la durée de la série photographique, dans l'entre-temps de la série et dans le « dedans » en discutant des changements visibles ou des dynamiques paysagères suggérées. // Réalisation : Caroline Guittet _ 2015.

L'ensemble de ces configurations complète l'échelle temporelle des séries photographiques (durée de la série, entre-temps et hors-temps de la série) en renseignant sur la pluralité des temps paysagers. Les entretiens permettent alors de reconstituer les temps des paysages photographiés (du temps pluridécennal au temps très court) et d'appréhender les causes de certains changements visibles dans les séries photographiques.

Ces résultats montrent également que les acteurs du territoire analysent les temps des paysages au prisme de leurs propres temporalités, soulignant plus encore les décalages temporels entre paysages factuels et représentations individuelles et sociales. La mise en place d'outils d'observation des paysages matériels – par des photographies répétées et autres supports – et immatériels – représentations individuelles et sociales – est indispensable pour appréhender et réduire ces décalages. Les séries photographiques OPP restituent actuellement les paysages à une échelle de temps limité et retiennent uniquement les formes visuelles ; d'autres outils doivent les compléter.

Nous allons maintenant nous intéresser plus amplement à l'identification des acteurs impliqués dans les changements observés par les personnes enquêtées et aux discours relatifs aux professionnels du paysage. Ces derniers éléments permettront de conclure sur l'apport des représentations individuelles et sociales issues des entretiens à partir des séries photographiques dans la connaissance et l'action paysagères.

10.5. Quels acteurs du territoire et quelles actions exprimées lors des entretiens ?

Ce point a pour objectif de questionner le rôle potentiel des acteurs du territoire dans la construction du paysage de demain. Dans un premier temps, nous allons mettre en évidence les différents acteurs impliqués dans les changements paysagers et évoqués par les personnes enquêtées. Dans un second temps, nous nous focaliserons sur les discours des professionnels du paysage qui sont les plus aptes à interpréter les dynamiques paysagères *via* les séries photographiques. Toutefois, nous verrons qu'ils ne sont pas les seuls à posséder cette compétence ; habitants et élus locaux peuvent aussi la détenir. Ceci interroge les catégories d'acteurs déterminées en amont (habitants, élus locaux et professionnels du paysage). Empruntée à la psychologie environnementale, la théorie des niveaux de construit nous permettra de synthétiser les différents résultats en prenant alors pour appui les différentes typologies de représentations individuelles et sociales émergentes lors des entretiens.

10.5.1. Les acteurs du territoire « visibles » dans les séries photographiques OPP

Rappelons l'objectif assigné à un observatoire par le MEEDDAT : il s'agit de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (MEEDDAT, 2008, p. 6).

Après avoir analysé les potentiels des séries photographiques OPP auprès des acteurs du territoire interviewés en matière d'analyse des *mécanismes* et des *facteurs de transformations des paysages*, il convient d'interroger la matière récoltée au regard des *rôles des différents acteurs* impliqués dans les changements visibles repérés et dans les dynamiques paysagères suggérées par les personnes enquêtées. Nous allons traiter ce point par catégories d'acteurs du territoire – habitants, élus locaux, professionnels du paysage – qui, ici, mettent en lumière des tendances distinctes entre eux.

Pour les habitants : un désert humain et l'ombre des acteurs institutionnels

Concernant les habitants, les acteurs institutionnels interviennent dans les discours surtout *via* l'emploi du « ils » et parfois du « on » :

« Ça continue de se construire, **ils** ont même démolé certains bâtis pour en faire d'autres. Qu'est ce qu'**ils** font à Pléneuf ? Je crois qu'**ils** font une thalasso à la place d'un ancien couvent. **On** aménage le littoral. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 93 à Pléneuf-Val-André]

« **On** le vire pendant plusieurs années puis **ils** le refoutent à gauche. » [H4, Cyril, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« À un moment, il y avait un projet de la commune de Fréhel et Plévenon, **ils** voulaient construire des lotissements au-dessus des dunes, au-dessus des fosses. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

« Comme beaucoup d'endroits, **ils** ont protégé les routes à cause des grandes marées donc **ils** ont construit des petits murets. » [H7, Maurice, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« **Ils** ont mis des plots pour euh, **ils** ont fait un grand parking à cinq cents mètres de la plage pour mettre les voitures parce que quand il y a les vents d'ouest, c'est vraiment la seule plage de sable qu'il y a ici donc tout le monde va là. » [H8, Danièle, série photographique OPP 47 de Berjule à Plouézec]

« Ah non, **ils** ont changé de panneaux ! C'est bien qu'**ils** avaient mis des lignes sinon on se plante comme au cap Fréhel. » [H11, Delphine, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]

« Ils » et « on » sont majoritairement suivis de verbes d'action. Il s'agit alors des « individus d'action » qui agissent de manière concrète sur les paysages en termes d'aménagement du territoire. Lorsque l'on demande aux habitants, ce sont qui « ils » ?

Caroline G. : « Qui a construit la route ?

« Gisèle : « Ah, je ne sais pas, la direction des travaux, la DDE de Saint-Brieuc, ce n'est pas régional ça ? C'est bien avant 2012. Je ne sais pas s'il y avait des histoires de conseil général. Je ne sais pas. » [H1, Gisèle, série photographique OPP 90 de la vue générale des Rosaires à Plérin]

—

Delphine : « Sinon, ils ont l'air d'avoir dézinguer pas mal d'arbres [...] ».

Caroline G. : « Quand tu dis ils, c'est qui ?

Delphine : « Je ne sais pas, je ne pense pas que ce soit l'exploitant, l'agriculteur qui a pris l'initiative. » [H11, Delphine, série photographique OPP 66 de Kermanach à Cavan]

—

Corentin : « Là on voit qu'ils ont fait des efforts dans la signalisation, ils ont dû refaire la route je pense.

Caroline G. : « C'est qui ils ? »

Corentin : « Euh, je dirais l'État ou la commune, ils ont dû rénover la route, ils ont mis des marquages au sol, ils ont mis de la signalisation des panneaux Stop alors qu'avant c'était complètement anarchique. C'était mal goudronné avec des priorités à droite on ne savait pas vraiment où on allait. » [H13, Corentin, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]

Comme l'illustrent ces quelques extraits d'entretiens, les compétences des collectivités territoriales sont mal cernées par les habitants. Certains mentionnent plus précisément des acteurs et critiquent leur gestion du territoire ; à propos des Sables d'Or de Fréhel :

« Ça a été aménagé énormément. Le béton s'est imposé à partir des années 2000. 2006-2007, ils ont commencé à faire leurs travaux pharaoniques. Je dis pharaonique parce qu'ils ont été mis en tutelle après, ils construisaient à tout va, la commune de Fréhel, à tel point, qu'ils ont été mis en tutelle. Ils faisaient n'importe quoi avec le casino, ils ont dû avoir beaucoup d'argent et ils se sont un peu lâchés. » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« Alors Fréhel, les communes sont friandes d'aménagement par ici. Je ne sais pas si c'est une question de standing où quoi, en général c'est les grandes communes qui initient le mouvement et puis les petites communes font les aménagements. Ils sont faits par les mêmes bureaux d'études ce qui fait que les communes sont aménagées de la même manière. Ce qui fait que l'on ne sait plus très bien où l'on est. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

Gaëtan expose la mauvaise gestion financière de la commune de Fréhel concernant la réhabilitation de la place publique. Concernant le même paysage, Jean-Christophe dénonce la banalisation des aménagements liée au recrutement des mêmes maîtres d'œuvre dans toutes les communes. Ainsi, ils identifient la municipalité et les bureaux d'étude. À partir de leur culture du lieu de vie, ils émettent alors des opinions sur l'attitude des élus locaux.

Outre la quasi-absence des acteurs institutionnels, les habitants renseignent sur la fréquentation ou les usages des paysages photographiés à partir de leurs expériences personnelles ou de leurs connaissances des lieux. Un élément dans le contenu visuel relatif à la présence d'individus (bateaux de plaisance, camping-cars, voitures) va déclencher chez l'enquêteur ce type d'informations :

« Ici ? ce sont des bateaux, comment on appelle ça, pêche-promenade. Ce sont les gens du coin qui vont à la pêche avec leur petit bateau, il y a quelques bateaux de plaisance mais c'est quand même les gens du coin. » [H8, Danièle, série photographique OPP 46 de Bréhec Plage depuis Plouézec]

« Il y a un GR qui passe juste derrière ce terrain. Et avant quand on était petit, on était les rois de la montagne, il n'y avait personne. Et puis maintenant, il y a plein de camping-cars qui ont une zone autorisée. Tout le monde passe son temps à courir partout. Le GR, il y a tout le temps du passage. Quand on fait un barbecue tout le monde dit ah ouais c'est cool [rires] ah ouais, ça fait 15 fois qu'on n'est plus pénard là ! » [H4, Cyril, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

« J'aime bien, pendant longtemps, je trouvais ça hyper moche, ville fantôme, décor de cinéma délaissé avec franchement, c'était liberté totale mais alors la place du piéton et la place de la voiture c'était n'importe quoi. On ne savait pas où rouler maintenant, ils ont fait vraiment l'effort de réaménager. » [H11, Delphinie, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

De surcroît, certains s'emparent de certains éléments ou thématiques paysagères pour évoquer l'opinion publique concernant par exemple les camping-cars, les lotissements ou encore les pratiques agricoles :

« Il y a des gens, certaines personnes en ont marre de voir des camping-cars, des haies de camping-cars sur le littoral que ce soit Erquy, le Cap Fréhel donc là on voit qu'ils sont installés. » [H9, Jean-Christophe, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand, Erquy]

« Tu vas retrouver des zones où il y aura peut-être quelques communes avec des lotissements récents mais ça m'étonnerait que ça continue. Ça a été très vite, il y a trois, quatre ans, beaucoup gens courraient après les

terrains, t'avais à peine le temps de voir un panneau "terrain à vendre" que ça y est c'était déjà vendu. Aujourd'hui il y a des terrains constructibles dans les lotissements. » [H12, Matthias, série photographique OPP 61 de la Croix l'Argentière à Uzel]

« Maintenant, en hiver les agriculteurs sont tenus de ne pas laisser leur terrain nu pour éviter l'écoulement des eaux des trucs comme ça ! » [H4, Cyril, série photographique OPP 57 depuis la RD 22 à Langast].

Nous pouvons noter que les agriculteurs et leurs rôles en matière de paysage sont peu abordés malgré un tiers de séries photographiques commentées présentant une activité agricole. Par l'histoire bretonne, les secteurs agricole et agroalimentaire sont pourtant des sujets d'opinion publique, comme par exemple les controverses sur l'élevage hors sol. Les habitants se concentrent davantage sur le bocage, bien visible dans le corps iconographique. Enfin les habitants prennent conscience ou imaginent les usages passés au vu des voitures dans les couples historiques :

« On passe d'une époque avec des gens dans la rue et là, il y en moins j'ai l'impression. Les gens se rencontraient plus souvent dans la rue, maintenant on est bien compartimenté dans notre petite voiture, on ne se voit plus, on ne se parle plus. À l'époque, ils se rencontraient plus facilement, c'est l'impression que ça me donne. [H5, Gaëtan, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

« C'était une rue pour la voiture dans les années 50-60. Ça circulait beaucoup, on le voit, il y avait des trottoirs. [H2, Suzanne, série photographique OPP 86 de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

« Ça a changé, la voiture a modifié beaucoup de chose dans les villages. Ici, il n'y avait pas de parking [H7, Maurice, série photographique OPP 96 de Ploeuc-sur-Lié]

Les acteurs du territoire, quels qu'ils soient, sont peu présents dans les discours des habitants et semblent jouer un rôle moindre sur les changements paysagers interprétés dans les séries photographiques. Il est aussi constaté que la présence d'individus ou leur suggestion par la visualisation de certains éléments (voitures, bateaux, etc.) aide les habitants à aborder la question des usages et de la fréquentation. Malgré 19 séries photographiques où des individus sont présents, l'ensemble du corpus iconographique utilisé lors des entretiens donne surtout une impression de désert humain. Intéressons-nous maintenant aux élus locaux.

Pour les élus locaux : les tensions sociales et politiques entre les acteurs du territoire

Nous l'avons vu, lorsqu'ils commentent une série photographique représentant leur commune administrée, les élus locaux abordent les conflits d'usage relatifs au paysage photographié. Dans ce cas, les élus se placent au centre de la discussion :

« Quand c'est marqué Plouézec, le Conseil général se lave les mains de l'entretien de sa voie. C'est la commune qui prend tout ! Moi, je n'ai pas envie d'aller payer pour une route qui est au Conseil Général donc pas question. [E1, élu local de Plouézec, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

« Pour nous, Port Morvan, c'est aussi les conflits d'usage, le goémon, la propreté de la plage et des équipements collectifs. Tous les matins on descend pour voir si c'est propre. [E4, élu local de Planguenoual, série photographique OPP 73 du port Morvan à Planguenoual]

Ces conflits d'usage peuvent impliquer les administrés, les services de l'État et les services déconcentrés de l'État (Conseil Général, DDTM, Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine, Conservatoire du littoral, etc.). Les associations, notamment les associations environnementales et patrimoniales semblent avoir peu de poids dans la vie politique car rarement mentionnées (sauf par les élus locaux de Saint-Brieuc concernant l'association Ameno²⁰⁰ dans le cadre de la sauvegarde des œuvres d'Harel de la Noë). De plus, les élus locaux évoquent les conflits d'intérêt entre les municipalités ou les mauvaises pratiques des communes avoisinantes :

« Les communes avoisinantes nous pompent un peu en termes de développement. Les pavillons, ce rêve de la maison individuelle de tous les bretons, l'habitat collectif social aussi. » [E5, élue locale de Saint-Brieuc, série photographique OPP89 de l'entrée du Légué à Plérin]

« Il faut faire quelque chose puis ça a généré des études, des études, après nous étions plus là [en parlant de la réhabilitation de la place publique]. Au départ, nous étions Fréhel avec Plévenon. De fait en 93, pour les maires de l'époque, la population entre guillemet n'a jamais pu se supporter : " je suis de Plévenon, je ne suis pas de Fréhel, je suis de Fréhel, je ne suis pas de Plévenon". C'était la gu-guerre ! Ce qui est arrivé à une scission en 2004. Et moi, j'étais élue à ce moment-là et j'étais contre la scission. C'est le "pour" qui a remporté. À ce moment-là, j'arrête, je démissionne. J'arrête ! Je veux plus car je trouvais que l'on avait un beau territoire. On est déjà une communauté de communes et de recasser un territoire communal. Chacun a repris son indépendance, les faits sont là. La démocratie on la respecte et bien c'était oui, moi je suis partie. [E6, élue locale de Fréhel, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

« Donc le pont passait de Plouha à Plouézec au sud de cette plage. Là effectivement, c'est Plouha. Il y a eu des constructions et ça continue d'ailleurs, mais moi, je constate mais c'est tout ce que je peux dire. Par contre, si vous regardez de ce côté-là, il n'y a pas de nouvelles constructions parce que nous ça a été protégé depuis très longtemps. » [E1, élu local de Plouézec, série photographique OPP 46 de Bréhec Plage depuis Plouézec]

En effet, l'élue locale de Saint-Brieuc discute de l'attractivité foncière des communes périphériques de Saint-Brieuc au détriment de cette dernière. Quant à l'élue locale de Fréhel, elle explicite les tensions politiques lors des regroupements de communes. Enfin, l'élu local de Plouézec signale l'expansion urbaine au bord du littoral sur la commune avoisinante. Les séries photographiques OPP permettent de saisir les tensions sociales et politiques entre les différents acteurs du territoire par rapport aux changements visibles repérés ou aux paysages photographiés.

Pour les professionnels du paysage : l'ombre des acteurs intentionnels au profit des usagers et des praticiens

Comme les habitants, les professionnels du paysage mentionnent peu les acteurs institutionnels mais citent néanmoins de manière ciblée les municipalités lorsque les enquêtés commentent des

200 Association pour la mémoire et la notoriété d'Harel de la Noë.

paysages de centres-bourgs ou le Conseil Général dans le cadre de l'entretien des routes. Ils discutent surtout de la place des usagers et/ou des impacts des usagers dans le paysage :

« Celle-ci par exemple, par rapport à la voirie, l'espace public et les limites entre le privé et le public, le traitement qui s'y passe. La question d'un piéton dans cette affaire-là. C'était une autre époque ... » [P8, Karine, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

« Et donc on voit un paysage littoral dunaire euh de 95 qui avait déjà fait l'objet d'aménagement parce qu'ils avaient déjà fait sans doute avant cette époque-là constaté une érosion artificielle des dunes stabilisées ; liée je pense à une sur-fréquentation, le piétinement des humains et donc les ganivelles ont été mises en place pour stabiliser le sable et assurer une stabilisation. [P2, Jacques, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel]

De plus, ils questionnent les représentations sociales face à certaines typologies de paysage, par exemple concernant les conséquences écologiques de l'implantation des peupleraies dans les zones humaines ou face à l'enfrichement des fonds de vallées :

« Il y a beaucoup de débats sur les plantations de peupliers ... euh ... qui d'ailleurs selon mon ancien collègue, il n'est pas tout à fait d'accord sur le procès que l'on fait sur les peupleraies, notamment au niveau des structures de bassin versant. Derrière, ils trouvent que c'est une dégradation des zones humides et que ce serait mieux que ce soit des prairies humides plutôt que des parcelles plantées en peuplier. Après, il y a la problématique plus générale des plantations monospécifiques, du point de vue biodiversité, elles ne sont pas très intéressantes. En plus, dans le paysage, ça fait quelque chose de monobloc. » [P4, Nathan, série photographique OPP 62 du rond-point d'Uzel à Uzel]

« On est passé en fait de vallées qui étaient habitées et exploitées à des espaces aujourd'hui qu'on considère comme des espaces à protéger en termes de boisements avec tous les outils de planification dont on peut disposer soit des espaces boisés classés soit des zones de paysage. Après quand on fait un travail historique des lieux on s'aperçoit que le paysage était totalement différent, ouvert. On a même certains secteurs qui sont logés au titre de la protection des sites de la ville de Saint-Brieuc. On peut s'interroger aujourd'hui sur l'évolution de ces paysages-là dans leur gestion et dans leur fonctionnement par rapport justement à une lecture, une appropriation des lieux. Cette fermeture ... enfin ... je le vis davantage comme une fermeture du paysage que comme une affirmation d'un espace naturel parce que cette fermeture a induit un manque d'appropriation, un manque d'intérêt. » [P9, Anne-Claire, série photographique OPP 84 des mines de Trémuson]

Nous pouvons souligner la présence plus prégnante de l'agriculteur dans les discours en comparaison avec ceux des habitants et des élus locaux :

« Mais on voit encore son aspect de sucette que provoque ce traitement [en parlant des arbres taillés en ragosse] alors qu'en 2009, on voit que ..., alors qu'en théorie, il y a dû y avoir une coupe car c'est tous les sept ans environ donc il y aurait dû avoir une coupe entre les deux qui n'a pas été faite. Ce n'est pas surprenant parce que de moins en moins d'agriculteurs prennent la peine d'émonder parce qu'ils n'ont pas forcément d'intérêt pour le bois, pas d'intérêt potentiellement économique, c'est seulement pour certains. Et quand certains le font encore, je dis ça pour ma commune, volontairement, le bois de fagot, ils le brûlent et ils n'en font rien du tout. [P2, Jacques, série photographique OPP 81 de la Ville Meno à Plouguenast]

« On voit bien que malgré tout, tant qu'on n'interdit pas la destruction des haies ... Alors derrière on a une synergie avec les documents d'urbanisme qui peuvent classer, après c'est un rapport de force avec le monde agricole. On comprend bien au départ pourquoi ça a été fait, c'est au moment de la mécanisation pour

faciliter l'exploitation de plus grandes parcelles mais derrière on a oublié les fonctions qu'avait ce bocage. Là, c'est sur l'aspect eau, la disparition du bocage. Pour les corridors écologiques, pour la faune, ça a des impacts immenses, donc voilà. » [P4, Nathan, série photographique OPP 64 depuis la RD 31 / Burthulet à Saint Servais]

« Question de pratique, d'entretien qui est prégnante, je ne sais pas si on est passé à un autre agriculteur, c'est sûrement ça en fait. Un agriculteur qui a cédé, qui est mort, il y a la question de changement de pratique. » [P3, Damien, série photographique OPP 56 depuis la RD 6-Pont des villes Moisan à Trédaniel]

Les professionnels du paysage enrôlent les agriculteurs surtout dans le maintien du bocage ; la rotation culturale, l'élevage, l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage, etc. sont discutés de manière factuelle sans les nommer en tant que tel. Et comme Dimitri, ils peuvent les mentionner lorsque des changements de pratique sont observés dans la série photographique. Les professionnels du paysage évoquent peu les acteurs institutionnels impliqués dans les transformations paysagères, ils s'attachent davantage à expliciter l'impact des usages et des pratiques dans les dynamiques paysagères.

Selon la catégorie d'acteurs du territoire interrogé, les séries photographiques OPP permettent de mettre en lumière plusieurs typologies d'informations :

- auprès des habitants : les usages et le taux de fréquentation des paysages photographiés (lorsque la série photographique représente un paysage quotidien pour la personne enquêtée) et l'opinion publique.
- auprès des élus locaux : les acteurs institutionnels impliqués dans les changements visibles repérés au sein des séries photographiques figurant leur commune administrée ainsi que les tensions sociales et politiques (séries photographiques pouvant représenter d'autres communes).
- auprès des professionnels du paysage : les facteurs humains causant les transformations paysagères et des questionnements sur l'évolution des représentations sociales face au paysage.

En définitive, les discours se complètent et s'emboîtent pour identifier les acteurs impliqués dans les dynamiques paysagères, chaque catégorie apportant une source de savoir spécifique.

Nous allons nous intéresser maintenant de plus près aux discours des professionnels du paysage sur les séries photographiques qui explicitent majoritairement les dynamiques paysagères. La mise en perspective de ces discours avec certains commentaires d'habitants et d'élus locaux témoignera d'une altération des catégories d'acteurs du territoire.

10.5.2. Des regards formés et informés transgressant la catégorie des professionnels du paysage

Lors des points précédents, la spécificité des commentaires des professionnels du paysage a été peu abordée. Nous allons nous y intéresser en montrant d'une part que les professionnels du

paysage sont les acteurs les plus nombreux à dégager des hypothèses sur les dynamiques paysagères. D'autre part, les commentaires des habitants et des élus locaux peuvent se rapprocher ou être assimilés à ceux des professionnels, pareillement entre les discours des habitants et des élus locaux ; brouillant alors les catégories prédéfinies au préalable.

Une culture scientifique, des regards informé et/ou formé sur les paysages quotidiens, reconnus ou non connus

Nous avons vu que selon le lien entre l'enquête et le paysage, la lecture des séries photographiques par les habitants et les élus locaux diffère ainsi que la nature des informations émises sur les paysages discutés. En comparaison, ce lien établi entre le paysage – qu'il soit quotidien, reconnu ou non connu – et les professionnels du paysage a une influence moindre dans les discours récoltés. Rappelons que l'analyse porte sur trente-six commentaires dont huit seulement faisant référence à des paysages quotidiens. Malgré ce faible échantillon, des tendances se dégagent. Les professionnels du paysage discutant en effet de paysages qui leur sont à la fois quotidiens et supports de travail analysent les images à partir de leurs compétences :

« On peut choisir Hillion aussi, photo trompeuse, le problème n'est pas résolu. Les marées vertes. Là en fait. Il semblerait voir, après ça dépend à quelle saison elles ont été tournées, elles sont peut-être trop tardives pour être significative [en parlant des prises de vue], novembre, octobre. Après il y a des secteurs où ça s'est amélioré, au niveau des algues vertes. Les Godelins, je pense que ça fait partie des plages qui sont moins touchées qu'avant. La nécessité du ramassage, en tout cas, moi je n'en ai pas entendu parler de grosses problématiques de ramassage d'algues vertes sur le secteur d'Étables. [...] La comparaison d'une année à une autre n'est pas fiable parce que tu es sur des phénomènes où pas mal de paramètres rentrent en ligne de compte. Est-ce que tu as eu des printemps pluvieux qui ont lessivé les sols qui ont entraîné des transferts ? Parce qu'en gros, les amendements se font en début d'année pour préparer la saison culturale. Donc si tu as un printemps pluvieux, tu as un risque de lessivage important, transfert d'azote et donc en général c'est vers juin au printemps que va se déclencher le grossissement en fonction ensuite des conditions estivales. Tu vas avoir un boom ou pas si les températures sont au rendez-vous, le taux d'ensoleillement aussi, ce n'est pas qu'une histoire de température [...] » [P4, Nathan, série photographique OPP 44 de la plage des Godelins à Étables-sur-Mer]

Nathan saisit la dynamique liée aux algues vertes et va expliciter le processus de prolifération en faisant également des analogies avec d'autres plages. À la lecture de la série photographique, il discerne les dynamiques paysagères en œuvre et relate les facteurs causaux. Précédemment, Anne-Claire, par exemple, expliquait aussi les conséquences des dynamiques paysagères en matière de planification et d'usages concernant la série photographique OPP 84 des mines de Trémuson.

Hormis la description fine du contenu visuel des séries photographiques, l'interprétation est similaire à celle des paysages reconnus et non connus comme expliqués en amont. Les histoires de vie, les histoires locales ne s'immiscent pas dans les discours professionnels. Finalement, les

trois-quarts des professionnels du paysage décrivent finement la série photographique, la problématisent et explicitent les dynamiques paysagères, voici trois extraits :

« Et donc on voit un paysage littoral dunaire euh de 95 qui avait déjà fait l'objet d'aménagement parce qu'ils avaient déjà sans doute avant cette époque-là constaté une érosion artificielle des dunes stabilisées, liée je pense à une sur-fréquentation, le piétinement des humains et donc les ganivelles ont été mises en place pour stabiliser le sable et assurer une stabilisation. En 99, après six ans, on voit l'effet des ganivelles et de la sémination des dunes en tout cas le développement des oyats sur une majorité des espaces qui avaient été traités en 95. On a une réussite de la stabilisation, un développement du cyprès qui n'a pas fini, on est qu'à la moitié de son développement et le parking qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'aménagement si ce n'est que les dispositifs de privatisation ont disparu. » [P2, Jacques, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg]

« Cette photo-là est très intéressante parce qu'on voit d'un côté une densification de la strate arborée qui correspond peut-être bien à des petits cours d'eau. Et on voit par contre, là on est plutôt dans le bas, c'est pas un vallon très encaissé, on voit très bien plus haut sur la zone de plateau que le bocage a continué de dégager. C'est une des problématiques que l'on a, en fonction des secteurs. En fait, aujourd'hui en Bretagne, nous de notre point de vue professionnel qui est partagé avec les acteurs de territoire, c'est que qu'on a un double phénomène. On a une fermeture des fonds de vallées tout simplement parce que ce sont des terrains compliqués à exploiter. On va être avec des terrains humides notamment ou sur de la pratique du pâturage extensif et puis c'est compliqué, c'est en pente et beaucoup d'agriculteurs délaissent ça du coup avec une transformation du paysage mais aussi avec des problèmes de biodiversité » [P4, Nathan, série photographique OPP 64 depuis la RD 31 / Burthulet à Saint-Servais]

« Ça, en 95, on était sur la lande, il y avait des fougères aigles et puis je ne sais pas ce qui s'est passé, si on a fauché, j'ai l'impression que c'est un peu ça qui s'est passé. Si regarde, on le voit en 2007, euh, finalement c'était une terre assez ingrate, on a mis peut-être des bêtes pour nettoyer et après on est allé dans l'ultra nettoyage, la bande des fougères aigles, des genêts, on les a jarreté. Il y a du saule Marceau qui s'est mis à pousser bon il a le droit de pousser. S'il a poussé c'est qu'en effet, ça reste une lande avec des points humides. Ça c'est intéressant, on a nettoyé la lande je ne sais pas comment avec des bêtes ou tout simplement en le fauchant parce que tu l'assèches avec le soleil mais qu'au bout du compte, il y a quand même des saules que l'on a oubliés là parce qu'ils ont oublié de le couper, quand ils ont poussé. Finalement quand on regarde, il y a une peupleraie, c'est ça qui est sympathique. Il y a une toute petite peupleraie en quatorze ans après, elle est là derrière. Enfin il y a des peupliers. Non puis c'est tout un massif de saule blanc, de saule marceau qui s'est développé. » [P3, Damien, série photographique OPP 56 depuis la RD 6 à Trédaniel]

Les trois paysagistes cités posent un regard informé sur les évolutions paysagères et ce, à partir de n'importe quel lien établi avec le paysage commenté. En plus de l'analyse de potentielles dynamiques paysagères, ils déterminent leurs causes ainsi que les acteurs éventuellement impliqués. Le contenu visuel des séries photographiques OPP est lu, identifié et analysé par les professionnels par leur regard informé.

Par ailleurs, la culture scientifique peut être amendée par un regard formé en appréhendant l'esthétique paysagère, voici par exemple un extrait d'entretien de Gabrielle, professeure aux Beaux-arts :

« L'autre que j'ai aimée est celle de Saint-Gilles-du-Vieux-Marché euh parce qu'il y a le stop et puis il y a ... comme on est dans la campagne, il y a trois maisons euh et je trouve, il y a ce panneau stop rouge qui ponctue les images. Du coup, le regard est attiré essentiellement par ce panneau stop et dans certaines images, c'est le plein soleil, d'autres c'est le ciel gris. Il y a l'ombre aussi qui apparaît d'un poteau quelconque qui doit se trouver hors-champ et donc on le devine par rapport à son ombre. Et l'arrière-plan nous permet, il y a encore des arbres qui ont poussé, on voit l'allée-venue des arbres qui poussent comme ça dans le paysage, qui disparaissent, on se demande comment c'est possible. En 2001, on voit bien un arbre, en 2004, on ne le voit plus et tout à coup il réapparaît à la même place, on imagine que c'est un arbre qui est entretenu, qui est taillé et qui repousse. Là, c'est pareil, il y a ce sentiment qui est désertique, il n'y a pas de voiture, pas d'habitants. Il doit y en avoir parce que les volets ne sont pas fermés donc ça veut dire qu'il y a des habitants. [Pause] Et puis, on aperçoit dans le point de vue central l'arrière-plan également des cultures et des animaux qui ont l'air d'être placés dans des champs, je ne sais pas si ce sont des vaches ou des moutons, il y a beaucoup de moutons par ici. Donc je ne sais pas. En tout cas les habitations restent les mêmes et au fil du temps les peintures se dégradent avec par exemple l'apparition de mousses sur les façades. C'est peut-être aussi dû à la prise de vue parce que sur certaines il y a le plein soleil, alors on voit vraiment les moisissures sur les façades. » [P1, Gabrielle, série photographique OPP 78 de la RD 63 x RD 78 à Saint-Gilles-du-Vieux-Marché]

Gabrielle s'intéresse à décrire les éléments du paysage et suit leurs évolutions. Elle identifie ou émet des suppositions sur les dynamiques paysagères. Outre cette observation fine, elle applique ici une méthode d'analyse d'image par plan, décortique le jeu de lumière, les points d'appel dans l'image et elle exprime les impressions que dégage la série photographique. Les commentaires faisant écho au regard formé sont peu nombreux. Seuls Gabrielle et Damien qui, en parallèle de sa profession, pratique la photographie, développent une lecture esthétique du paysage photographié chargée d'impressions et de sensations. Les 10 autres professionnels interviewés s'attachent, comme nous l'avons vu, à interpréter le contenu visuel et à exposer leurs préoccupations en termes de paysage et d'aménagement du territoire. Cette culture scientifique qui émerge au regard des photographies n'est pas uniquement apportée par les professionnels du paysage interrogés ; les habitants et les élus locaux peuvent y contribuer également.

Les habitants, les élus locaux, les professionnels du paysage : des catégories d'acteurs du territoire brouillées

Comme nous l'avons déjà explicité dans le chapitre 7, l'hypothèse émise est que, selon le statut de l'acteur interrogé, qu'il soit habitant, élu local ou professionnel du paysage, le discours sur les dynamiques paysagères serait plus ou moins différent. Les personnes enquêtées ont donc été retenues eu l'égard à cette variable. Par exemple un habitant est interrogé pour son statut d'habitant avec un guide d'entretien adapté à ce statut et son discours est analysé *via* ce statut. Nous avons montré à partir de l'analyse des commentaires, qu'en fonction de ces statuts et en fonction du lien établi avec le paysage photographié discuté, la lecture des séries photographiques ainsi que l'interprétation qui en est faite diffèrent. Toutefois, nous l'avons évoqué à quelques reprises par des extraits d'entretiens, les séries photographiques peuvent susciter chez les habitants et les élus locaux des réactions faisant référence à leur parcours professionnel ou leurs activités extra-professionnelles. Pour exemple, Fanny (H3) expose

l'évolution du paysage agraire de l'Abbaye de Beauport à Paimpol à partir de son expérience professionnelle en qualité d'ouvrier-jardinier (cf. Série photographique OPP 49). Dans le même sens, Delphine (H11), professeure des écoles, à propos de la série photographique OPP 66 de Kermanach à Cavan, explicite sa participation aux chantiers de plantation des haies bocagères avec ses élèves et elle la questionne au vu de l'arrachage de haies toujours d'actualité en Bretagne. Certains habitants, comme Gaëtan (H5) et Marc (H15) s'impliquent personnellement dans des causes environnementales :

« C'est un coin qui a bien changé. J'étais curieux de voir l'évolution de la dune car c'est vrai qu'ils voulaient protéger la dune ne serait-ce que pour stabiliser les plages et donc on voit que ça a quand même évolué. Il y a eu une politique de préservation de la dune qui a été efficace en 1995 et 2009, on voit qu'elle est plus stabilisée. Elle me paraît plus avancée par la mer et elle est recouverte de végétation. J'ai l'impression que ça a été efficace ce qui a été entrepris et on voit que les arbres poussent c'est rigolo ! Ce que l'on ne voit pas, c'est que derrière la dune, il y a plein de débris car j'ai fait le nettoyage de la plage le mois dernier, il y a plein de trucs qui se baladent. Entre le sentier là derrière et la dune, il y a un paquet de débris qui s'est entassé et des traces de tracteurs. Les gars, quand on ne les voit plus, ils en ont plus rien à faire, ils y vont allégrement et c'est marrant quand on regarde cette zone-là, on voit qu'il n'y a pas de plastique pour planter les semis. Il y a une tonne de plastique, c'est assez aberrant ! » [H5, Gaëtan, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

« Par contre là, ils ont enroché. À mon avis, ils ont eu tort, ils ont tout enroché. Ça fixe un bout de temps la dune mais ça ne va pas durer longtemps. Après ça risque de faire beaucoup de dégâts. [...] Bon là, c'est le port Barrier, je connais bien le coin, il y a les grandes carrières qui esquintent beaucoup la côte mais ça ne se voit pas d'ici. De Saint-Michel, on voit bien les trous, ce sont des énormes trous. [...] » [H15, Marc, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

Les deux habitants, ici, relatent des faits en lien avec leur parcours militant, Gaëtan *via* le bénévolat pour nettoyer les plages et Marc en tant que membre actif de l'association VivArmor. Le statut d'habitant assigné au départ de l'enquête est perméable : pour cinq habitants interviewés sur quinze la profession influe de manière significative dans la nature d'un ou de plusieurs commentaires et/ou les activités pratiquées sur le temps libre participent à l'élaboration de connaissance sur le territoire. Ce sont des habitants « avertis » sur la question paysagère.

Concernant les élus locaux, la nature de certains commentaires peut s'apparenter à ceux émis par les habitants. Ils relatent des histoires de vie tel l'élu local de Saint-Brieuc concernant le boulevard Charner à Saint-Brieuc :

« Le boulevard Charner euh, il y avait la ligne de chemin de fer juste en bas donc il était moins grand parce que la voie était occupée par le petit train, le petit train des Côtes du nord. Je l'ai pris une fois, mes parents allaient à la plage d'Étables. On était allé à Étables un dimanche. Je me souviens de cette expédition, c'était un dimanche. Mes parents allaient voir une nièce qui était en colonie de vacances à Étables. » [E10, élu local de Saint-Brieuc, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

En effet, l'élu local de Saint-Brieuc tout comme l'élue locale de Fréhel concernant la série photographique OPP 67 des Briantais à Lancieux citée lors du point 10.1, racontent des

souvenirs de leur enfance, ils s'émancipent de leur discours politique, de leurs préoccupations en tant que représentant au profit d'un vécu paysager en qualité d'habitant. Sur douze élus locaux, six d'entre eux ont formulé des commentaires faisant référence au statut d'habitant.

Par ailleurs, pour les élus locaux, quatre d'entre eux discutent de certaines séries photographiques en apportant un regard informé. Ils décortiquent les dynamiques paysagères et leurs causes :

« Ça, c'est de l'érosion, c'est de l'érosion avec une végétation rase. Si vous voulez, comment je vais dire, ce sont des bas-côtés de route qui sont un peu utilisés comme parking, en tout cas qui sont soumis à une érosion humaine d'une manière ou d'un autre soit par les roues, soit par les pieds parce que il y a quand même pas mal de gens à passer par là. On se retrouve alors à certains moments avec un peu plus d'herbes si c'est en hiver, un peu moins d'herbes si c'est en été. Ça repousse, c'est une herbe très rase de type pâturin annuel c'est-à-dire de l'herbe relativement rase qui pousse difficilement d'ailleurs qui a dû mal à s'implanter mais une fois qu'elle est implantée, elle reste. Elle ne monte pas. » [E1, élu local de Plouézec, série photographique OPP 47 de Berjule à Plouézec]

« Les conséquences du remembrement, là ce serait les endroits où l'on a rien recréé depuis, le désert de tartare, et les endroits où l'on avait fait un peu de haies bocagères ou les endroits où certains agriculteurs s'étaient battus pour garder des haies parce que souvent il y avait des bêtes pour les laisser à l'ombre au moins. Ils ne pensaient pas au problème de transfert d'intrant ou de phyto, ils ne pensaient pas au problème d'érosion. S'ils y avaient pensé, ils étaient forts parce que ce n'était pas les idées de l'époque. Moi, je prendrais bien des sols où l'on voit bien l'érosion, des sols en pente où l'on a rien planté depuis comme en ce moment, où l'on voit du végétal qui fout le camp. Des endroits aussi où les fossés ont tellement été calibrés que les fossés ne reprennent même pas de forme, ça reste du fossé de remembrement. » [E2, Chavagne, série photographique OPP 56 depuis la RD 6 à Trédaniel]

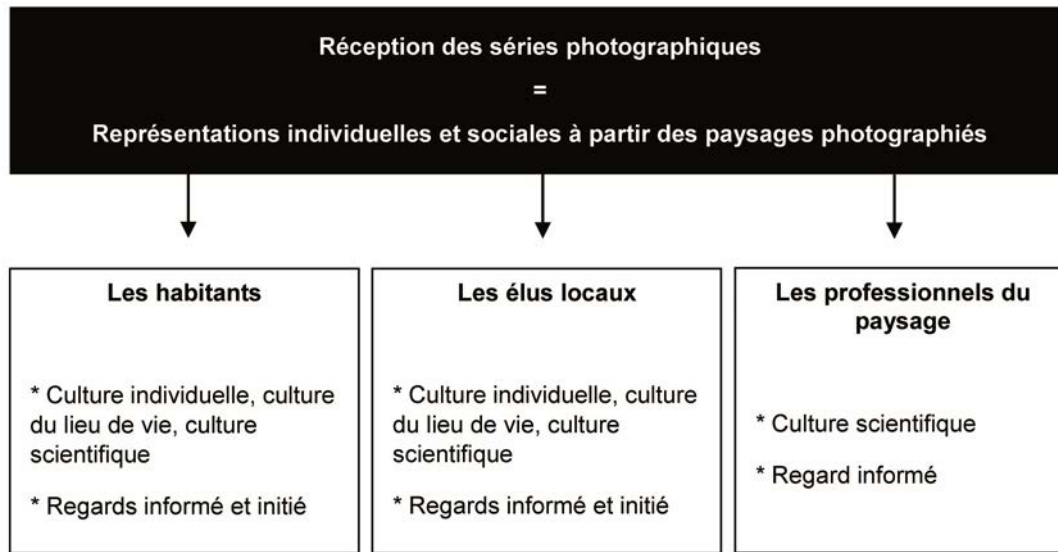
L'élu local de Plouézec, spécialiste des questions d'environnement, et l'élu local de Chavagne, ingénieur-chimiste, explicitent respectivement l'érosion de la végétation littorale et les impacts du remembrement sur l'érosion des sols. Ici, le regard informé prend le pas sur le discours de l'administrateur. Les élus locaux peuvent alors commenter les séries photographiques *via* un triple statut, celui du politicien, celui de l'habitant et celui du professionnel du paysage.

Concernant les professionnels du paysage, rares sont ceux qui se détachent du regard informé pour, par exemple, adopter un regard initié afin d'exprimer un vécu paysager.

Lorsque nous confrontons ces résultats avec les postulats traduits dans la Figure 9 au sein du chapitre 1, le quatrième niveau lié à la réception des séries photographiques peut être complété comme suit (*cf.* Figure 91).

L'analyse des commentaires montre que les catégories d'acteurs du territoire – habitants, élus locaux et professionnels du paysage – sont poreuses. En effet, le regard informé ou formé assimilé aux professionnels du paysage, le regard initié attribué en général aux élus locaux et aux habitants sont des typologies pouvant être questionnées. La profession et les activités extra-professionnelles des habitants et des élus locaux participent à l'accumulation de savoir paysager

pouvant outrepasser la culture du lieu de vie pour aboutir à une culture scientifique. Dans ce sens, le regard initié se dirige progressivement vers un regard informé.



Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 91 : L’articulation des cultures et regards paysagers des acteurs du territoire interviewés à partir de la réception des séries photographiques

Par l’analyse des commentaires récoltés durant les entretiens individuels, il est constaté que les niveaux de construction culturelle du paysage établis par Yves Luginbühl (2008) et les types de regards formulés par Catherine et Raphaël Larrère (1997) sont diffus chez les habitants et les élus locaux. Pour les professionnels du paysage, la culture scientifique (non déterminée dans les niveaux d’Yves Luginbühl) et le regard informé s’imposent.

In fine, l’analyse des commentaires montre que les catégories d’acteurs du territoire – habitants, élus locaux et professionnels du paysage – sont poreuses. Le regard informé ou formé assimilé aux professionnels du paysage, le regard initié attribué en général aux élus locaux et aux habitants sont des typologies pouvant en effet être questionnées. La profession et les activités extra-professionnelles des habitants et des élus locaux participent à l’accumulation de savoir paysager pouvant outrepasser la culture du lieu de vie pour aboutir à une culture scientifique. Dans ce sens, le regard initié se dirige progressivement vers un regard informé.

Nous pouvons alors nous poser les questions suivantes : que peuvent-apporter les habitants – ceux qui sont « juste » habitants (qui peuvent par ailleurs être des élus locaux discutant de paysages quotidiens hors du périmètre de leurs communes administrées) – dans la construction du savoir paysager ? Quelle expertise peuvent-ils apporter au projet de paysage ?

Au regard des précédentes analyses, le « juste » habitant, celui qui est sollicité lors d’actions de médiation, expertise les paysages *via* son vécu paysager (sensations et expériences paysagères), sa culture du lieu de vie (usages et histoire locale) et son appréciation des évolutions paysagères (jugements de goût). Ce sont ces trois types de représentations exprimées qui les différencient des élus locaux lorsqu’ils discutent de leurs communes administrées et des professionnels du paysage qui se détachent peu de leur culture d’experts. Dans ce sens, ils donnent substance au projet de paysage dans le cadre du diagnostic et dans l’élaboration du fil conducteur du projet

par les sens à donner au paysage à façonner (sensibilité paysagère, identité locale, usages et valeurs à intégrer). Les résultats jusqu'à présent obtenus permettent de mettre en évidence les différentes typologies de représentations sociales et individuelles selon le lien établi entre les personnes enquêtées et les paysages discutés. Ils permettent également de proposer des pistes d'exploitation des séries photographiques dans un contexte de médiation paysagère *via* la théorie des niveaux de construit.

10.5.3. Faire émerger les représentations mentales des acteurs du territoire pour le devenir concerté des paysages

Le Figure 92 synthétise les différentes typologies de représentations mentales analysées au regard du lien établi avec les paysages discutés. En effet, plus la relation établie avec le paysage est forte plus les représentations face au paysage seront relatives à l'individu (culture individuelle, échelle locale, passé récent). *A contrario* plus la relation entre l'objet et le sujet est distancée, plus les représentations face au paysage commenté seront relatives à des groupes sociaux (culture régionale, échelle globale, présent).

En s'inspirant des travaux de psychologie environnementale, une synthèse de ces différents résultats est élaborée *via* l'adaptation de la théorie des niveaux de construit développée par Yaacov Trope et Nira Liberman (2010). Les deux auteurs décortiquent la notion de distance psychologique qui fait écho à la relation établie entre les paysages commentés et les personnes enquêtées. Cette distance psychologique est définie comme telle :

« Psychological distance is a subjective experience that something is close or far away from the self, here, and now. Psychological distance is thus egocentric: Its reference point is the self, here and now, and the different ways in which an object might be removed from that point — in time, space, social distance, and hypotheticality — constitute different distance dimensions.²⁰¹ » (Trope & Liberman, 2010, p. 440).

En d'autres termes, l'appréciation d'un objet (le paysage) par un sujet (l'individu) est dépendante de la distance psychologique, constituée des dimensions temporelle (passé/présent/futur), spatiale (local/global), sociale (représentations individuelles/sociales) et hypothétique (certain/incertain).

201 Traduction par Caroline Guittet : « la distance psychologique est une expérience subjective quand quelque chose est proche ou loin du soi, ici et maintenant. La distance psychologique est alors égocentrique : son point de référence est le soi, ici et maintenant et les différentes manières de se représenter l'objet dépend de la distance temporelle, de la distance spatiale, la distance sociale et la distance hypothétique. Ces quatre dimensions constituent la distance psychologique. »

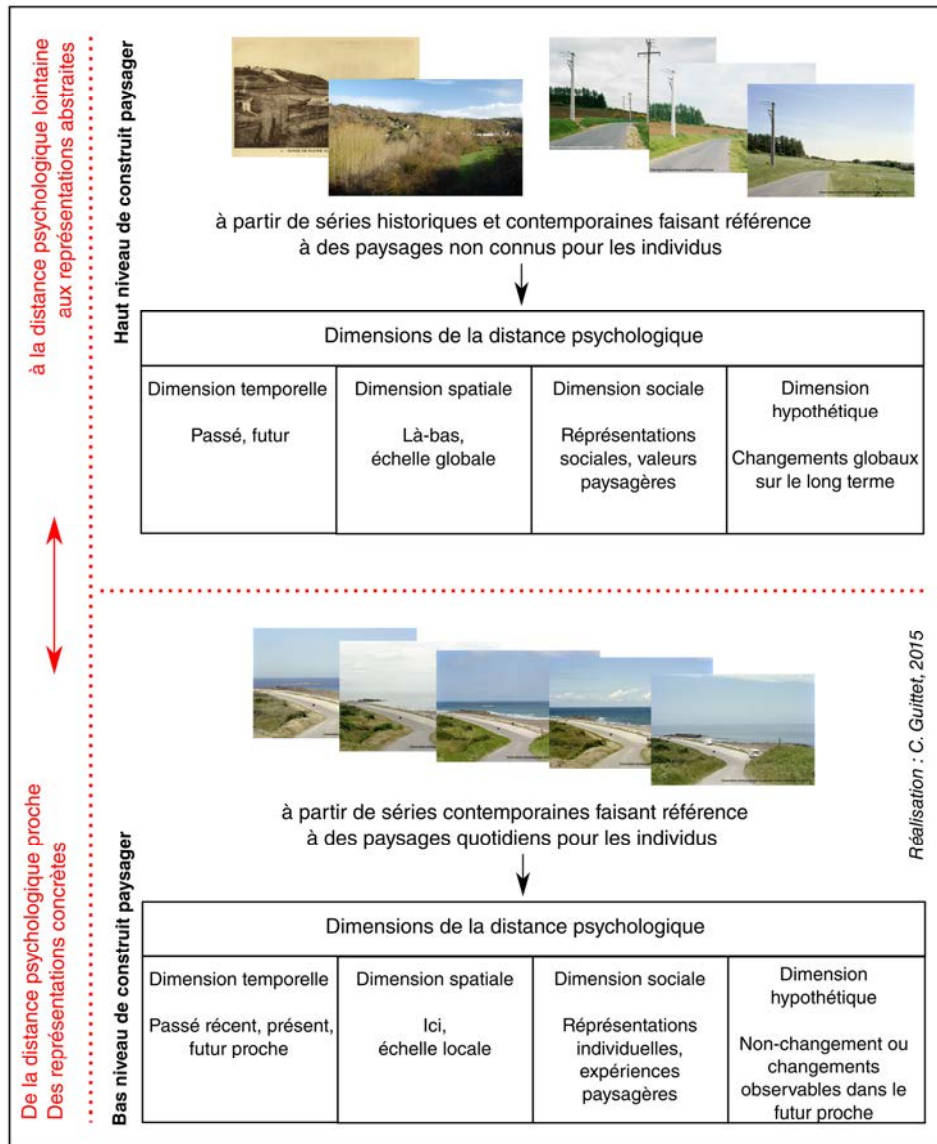


Figure 92 : Faire émerger le bas niveau et/ou le haut niveau de construit paysager à des OPP

En s'appuyant sur et en s'appropriant la théorie des niveaux de construit (Trope & Liberman, 2010) le modèle ici indique que l'OPP peut être un support pour faire émerger des représentations concrètes via la monstration de séries photographiques faisant écho aux paysages quotidiens des individus, la distance psychologique entre le sujet et l'objet sera proche. Au contraire, lorsque les séries photographiques proposent des paysages non connus, la distance psychologique entre le sujet et l'objet sera éloignée, entraînant des représentations abstraites par rapport aux paysages discutés.

Selon les deux psychologues environnementaux, les représentations mentales des individus s'organisent à partir de deux niveaux : le bas niveau et le haut niveau. Concernant le niveau premier, les représentations des sujets sont concrètes, détaillées et contextualisées ; pour le second niveau, les représentations sont abstraites et décontextualisées. Plus la distance psychologique entre l'objet et le sujet est éloignée plus les représentations sont abstraites, soit faisant partie du haut niveau. Par exemple, un paysage photographié est à une distance psychologique lointaine par rapport à l'individu s'il est ancré dans un temps passé à une distance spatiale éloigné du sujet, il sera alors interprété de manière abstraite. À l'inverse, la distance psychologique est proche lorsque l'individu commente une série photographique

contemporaine se référant à un paysage quotidien ; les représentations mentales sont alors concrètes (activité dans le paysage, fréquentation, etc.). Les quatre dimensions de la distance psychologique sont interdépendantes et influencent la manière dont nous nous représentons le paysage et dont nous allons interagir avec celui-ci.

Ce cadre théorique est adapté à nos résultats et plus largement à la question paysagère. Il s'agit de mettre en évidence, de penser les interrelations entre les représentations mentales (individuelles, sociales et spatiotemporelles) des acteurs du territoire et les paysages représentés dans les OPP. La Figure 92 donne à voir les résultats à partir de la théorie des niveaux de construit paysager. Elle est un appui pour traduire les résultats de l'enquête sociale de manière opérationnelle afin que les OPP puissent répondre de manière plus favorable aux enjeux contemporains en matière de paysage. Ce point sera approfondi dans le chapitre 12.

Conclusion. Les OPP : un outil pour faire émerger les niveaux de construit paysager

L'imagerie iconique, quelles que soient les variables, active toujours l'imagerie mentale. La Figure 93 synthétise les niveaux de lecture des acteurs du territoire selon le lien établi avec le paysage photographié.

Les habitants et élus locaux, à partir de séries photographiques figurant leurs paysages quotidiens s'extraitent en effet du contenu visuel pour informer le paysage photographié par une culture individuelle ou du lieu de vie. Mêlant les sens visuels et kinesthésiques, ils se remémorent des situations paysagères en projetant mentalement leurs corps dans le paysage, faisant alors émerger les usages présents et passés dans les paysages. Les histoires locales renseignent sur le point de vue et peuvent être liées aux causes des changements visibles dans les séries photographiques. La série photographique est alors un prétexte de départ. Comme l'explique Hélène Bailleul dans le cadre de ses recherches sur l'aménagement de l'espace (2009), les entretiens habitants questionnant la relation de l'individu à l'espace habité, pouvant se rapprocher alors à la notion de paysage quotidien, sont surtout l'occasion de parler de soi.

L'apport des séries photographiques dans cette configuration tient dans l'idée même de la photographie répétée où la notion de changement est prépondérante dans l'esprit des personnes enquêtées. Elles s'échappent alors du cadre du point de vue pour aller vers le hors-champ proche et le hors-champ lointain ainsi que de la durée de la série et des temps paysagers suggérés dans le contenu visuel pour enrichir le passé, l'entre-temps et le futur proche du paysage photographié. Elles relatent des changements voire des dynamiques paysagères qui ont marqué leur vécu paysager. Quant aux paysages de demain, elles ont des difficultés à les imaginer. Les enquêtes sociales, dans ce contexte, permettent d'identifier et de caractériser les éléments de paysages, voire les structures paysagères en termes d'usages, de repères paysagers et de mécanismes de transformation des paysages au-delà du point de vue. L'intérêt du discours est centré sur le paysage tel que perçu par l'individu.

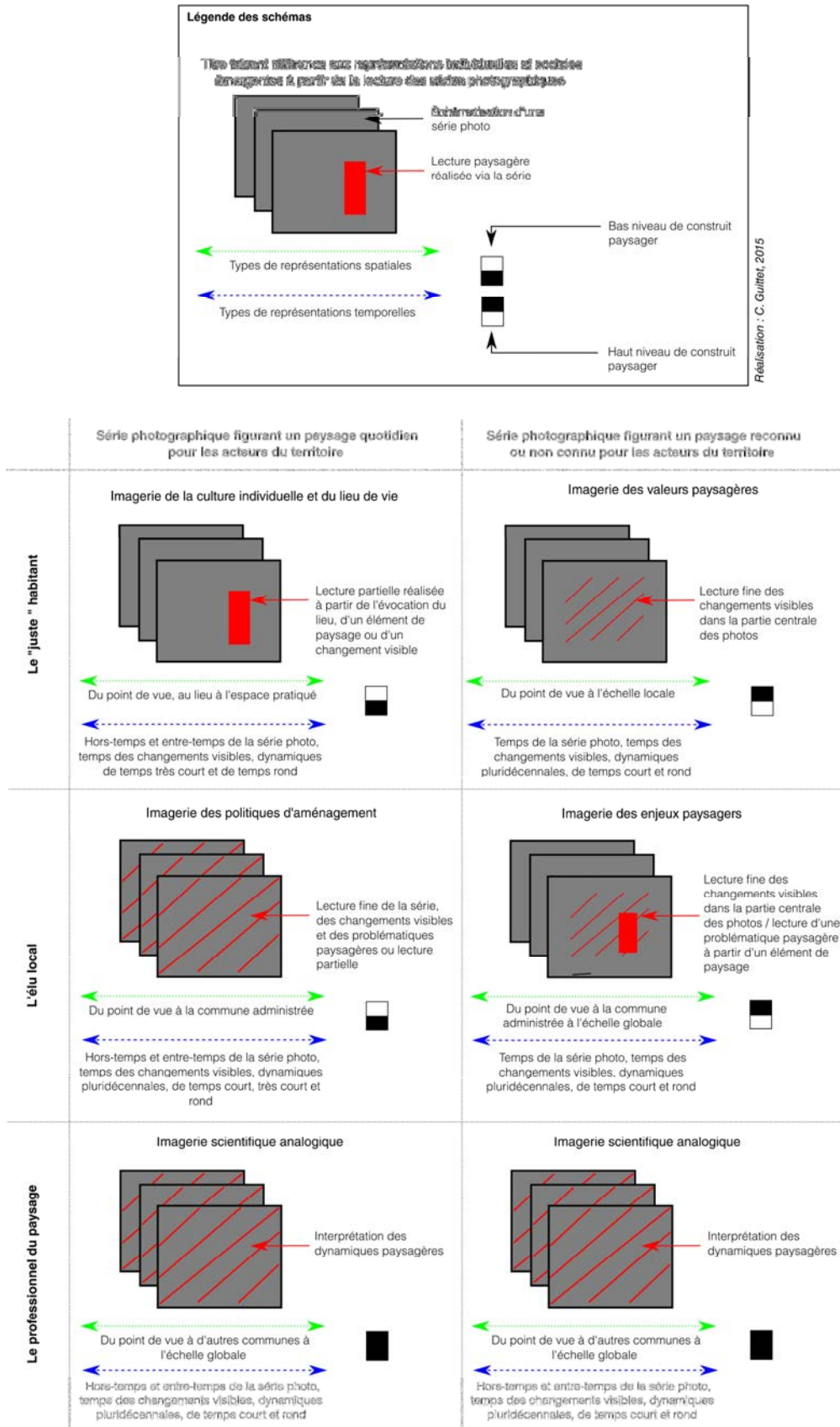


Figure 93 : Les niveaux de lecture des acteurs du territoire selon le lien établi avec le paysage photographié

Cette figure synthétise les niveaux de lecture des séries photographiques selon le profil des acteurs du territoire et selon leur lien avec les paysages photographiés.

Lorsque les élus locaux commentent les séries photographiques de leur commune administrée, ils repèrent les changements visibles et les problématiques liées au paysage photographié au regard des politiques communales. Ils explicitent aussi les différents acteurs impliqués dans les mécanismes de transformation. Les conflits d'usage sont récurrents dans les discours. Au final, ce sont les plus à même d'identifier les acteurs du territoire engagés dans les transformations paysagères sur le court terme.

Les séries photographiques représentant des paysages quotidiens permettent de faire émerger le bas niveau de construit paysager, soit des représentations individuelles (incluant des représentations spatiotemporelles) à l'échelle locale. Les séries photographiques OPP sont un outil pour comprendre les enjeux d'un territoire et certaines évolutions paysagères. Toutefois, peu d'informations seront émises sur les changements et dynamiques suggérées par la série photographique car les points de vue sont chargés symboliquement, ou encore, certaines dynamiques paysagères ne sont pas lisibles par ces catégories d'acteurs.

Par ailleurs, faisant écho à des paysages non connus ou reconnus, les habitants et les élus locaux lisent plus attentivement les séries photographiques et repèrent les changements visibles ou non changements. Les temps évoqués sont en premier lieu ceux des paysages. Ils utilisent un vocabulaire courant qualifiant les éléments de paysage dits « usuels » et leurs évolutions. Ils explicitent peu les dynamiques paysagères suggérées dans les images. Ils ont également des difficultés à imaginer le paysage discuté dans le futur, ou bien, les séries photographiques sont au contraire un prétexte pour évoquer les crises actuelles. L'époque contemporaine, comme nous l'avons discuté dans le chapitre 3 est bien vécue comme étant dans une altération où les déséquilibres sont profonds entre dynamiques humaines et dynamiques écologiques (Davodeau, 2013). Ce premier niveau de lecture est suivi d'une appréciation sur l'évolution du paysage photographié ; les jugements de goût ainsi formulés soulignent les valeurs et les aspirations des populations actuelles à une échelle globale. Il s'agit du haut niveau de construit paysager.

Quant aux professionnels du paysage, ils interprètent les dynamiques paysagères à partir des séries photographiques et explicitent leur représentativité à une échelle paysagère plus large, de l'élément à la structure voire à l'unité paysagère. Ils proposent ensuite des actions prenant en considération les dynamiques ainsi identifiées dans des perspectives d'aménagement, de gestion et de protection des paysages.

Au final, l'interprétation des dynamiques paysagères repose sur le niveau d'apprentissage de l'individu en matière de lecture et de connaissances paysagères. Vincent Bouvier (2008), lors de ses travaux sur le suivi des regards, montre en termes de cognition que la lecture minutieuse des photographies de paysage est dépendante du « niveau d'expertise et d'apprentissage des sujets en matière de lecture du paysage. Cela revient à dire que la manière de regarder le paysage est aussi conditionnée par notre entraînement à l'observer » (Bouvier, 2008, p. 11). Tous les acteurs du territoire n'ont pas les compétences pour repérer par des indices et changements visibles, les dynamiques paysagères potentiellement en œuvre dans le fragment du paysage photographié.

Par ailleurs, l'imagibilité assignée au paysage est confirmée ; tous les acteurs du territoire discutent de paysages à partir de photographies de paysage. Toutefois, lors des entretiens individuels, le concept paysage est synonyme de lieu, de territoire, de cadre de vie, etc. Support pour « se raconter », pour discuter les décisions publiques, pour juger des évolutions agricoles, urbaines, etc., il semble être un concept globalisant, un concept auquel on peut rattacher les problématiques sociétales mais aussi les histoires individuelles. Il est objet de l'intime, introversion sur ses souvenirs, ses histoires et ses valeurs et objet de société, extroversion sur les maux et les aspirations collectives. Les résultats de cette enquête ramènent à l'idée de « société à *paysagement* » consciente que le paysage est en crise (Berque, 1989). Il convient maintenant de confronter ces enseignements avec ceux des chapitres précédents.

Conclusion

Expérimentations

Analyse des séries photographiques OPP

La partie 3. Expérimentations avait un double objectif : d'une part expliciter le contexte de la recherche qui a engendré des méthodes plurielles et une variété de terrains bretons et, d'autre part, exploiter le contenu visuel des séries photographiques OPP.

Le chapitre 7 a permis de montrer que les OPP présentés en Bretagne sont représentatifs des OPP au niveau national. Dans ce sens, ils sont un terrain expérimental favorable pour élaborer des méthodes d'exploitation des séries photographiques pouvant être adaptables à d'autres Observatoires hors région Bretagne. Les méthodes déployées sont des méthodes classiques en géographie sociale : méthode d'analyse d'images de paysage, méthode d'analyse comparative entre documents territoriaux et séries photographiques, entretiens semi-directifs et de groupe et recherche-action. L'originalité méthodologique de la recherche réside dans le fait que ces méthodes sont mises en œuvre spécifiquement afin de cerner les apports et les limites des OPP dans la connaissance paysagère.

Par un retour réflexif sur les différents résultats, il s'agit d'implémenter des méthodes adéquates à l'exploitation des OPP dans la POPP-Breizh, Plateforme informatique des Observatoires Photographique du Paysage en Bretagne pilotée par la Région Bretagne, la DREAL Bretagne et le laboratoire ESO-Rennes. Ainsi, les travaux menés sont-ils pleinement engagés dans un réseau d'acteurs sur le paysage, dans les politiques régionales et dans la valorisation des OPP et plus largement dans la prise en compte des paysages.

Par la suite, les chapitres 8, 9 et 10 avaient pour but d'expérimenter des méthodes d'exploitation dans l'optique d'appréhender le contenu visuel des séries photographiques OPP. Le chapitre 8 a montré que l'emploi de la méthode descriptive et qualitative permet d'appréhender l'ensemble des changements visibles et de repérer les indices paysagers afin d'émettre des hypothèses sur les dynamiques paysagères en présence au sein des paysages pris en photographie. La phase descriptive a pour avantage de mettre en interrelation les évolutions relatives aux éléments de

paysage et de contextualiser les changements observés par les connaissances du terrain de l'expert. Quant à la phase synthétique, elle apporte des indicateurs sur les transformations visibles grâce à l'extraction des changements affectant chaque élément de paysage identifié dans les séries photographiques. Cette phase autorise la montée en généralité, puisque plusieurs corpus OPP peuvent être exploités. Cette dernière facilite donc le traitement des données.

Ce premier travail sur la compréhension de l'évolution des formes matérielles et visuelles résultant des séries photographiques peut être couplé avec une expertise des habitants, des élus locaux et des autres professionnels du paysage à partir d'enquêtes sociales. L'analyse des discours récoltés lors des entretiens semi-directifs indique que le niveau de lecture des séries photographiques est dépendant du lien établi entre le paysage commenté et la personne enquêtée. Lorsque le paysage photographié est relatif au quotidien des individus, la série photographique permet de faire émerger le bas niveau de construit paysager c'est-à-dire des représentations individuelles (sensations paysagères, expériences paysagères, histoires locales, usages, etc.) à une échelle locale et à partir de la propre temporalité à l'interviewé. Ces informations enrichissent la connaissance sur le paysage pris en photographie.

Lorsque le paysage photographié est inconnu mais relatif au paysage breton, la série photographique fait émerger le haut niveau de construit paysager c'est-à-dire des représentations sociales (valeurs et aspirations sur les paysages) à une échelle globale et à partir des temporalités observées dans les images.

Dans ce sens, les séries photographiques sont un outil intermédiaire pour étudier les représentations individuelles et sociales. Toutefois l'interprétation des dynamiques paysagères est surtout réservée aux professionnels du paysage, les habitants et élus locaux discutant en majorité des changements et enjeux paysagers sans nécessairement les expliquer. Les séries photographiques sont un prétexte pour « faire parler » et prendre conscience des évolutions paysagères.

La méthode descriptive et synthétique informe sur la matérialité des évolutions paysagères et les entretiens de recherche sur leurs immatérialités. L'apport des séries photographiques et surtout des séries photographiques contemporaines par ces méthodes est de renseigner des changements visibles qui se produisent de manière graduelle, ceux qui seront oubliés, ceux qui contribuent à l'amnésie paysagère (Diamond, 2006). Ces changements épars qui paraissent anodins, voire anecdotiques, participent au final à la transformation en profondeur des paysages. Ils sont difficilement saisissables par les êtres humains car peu marquants et diffus ; c'est notamment ce que Jared Diamond appelle « la normalité rampante ». Les séries photographiques corrélées aux commentaires d'acteurs du territoire concourent à mémoriser ces changements déployés sur une courte période (du temps pluridécennal au temps très court). Aussi, grâce aux entretiens, les changements dépassent la temporalité de la série photographique et le cadre du point de vue.

Les dynamiques sur le temps très long et le temps historique sont peu analysables, à la fois par la méthode descriptive et synthétique et par les entretiens de recherche. D'une part, les séries photographiques contemporaines ne le permettent pas puisqu'elles sont trop récentes et les séries photographiques historiques présentent un certain nombre de limites liées au protocole photographique (intervalle de reconduction séculaire, éléments masqués). D'autre part, les acteurs du territoire hormis certains professionnels du paysage discutent à partir de leur propre temporalité ; le temps historique et plus encore le temps géologique sont trop éloignés de la leur.

L'interprétation des dynamiques paysagère à partir des séries photographiques OPP reste incomplète puisqu'elle nécessite de confirmer et d'infirmer les dynamiques suggérées dans les images par des visites de terrain et des documents connexes. Bien sûr, d'autres outils sont nécessaires pour renseigner des dynamiques sur le temps long et celles n'ayant pas de résultantes visibles dans les formes paysagères (environnement sonore, paysage olfactif, etc.).

In fine, les séries photographiques OPP sont un outil utile et efficient pour la mise en connaissance des paysages à la fois matériels et immatériels. Les méthodes étant validées, elles sont implémentées dans la POPP-Breizh afin de faciliter l'exploitation du corpus par les porteurs OPP, comme nous allons l'explicitier dans la partie 4. *Perspectives*. Plus largement, les différents résultats issus du contenu visuel des séries photographiques nous permettent de revisiter la démarche OPP dans l'optique de développer un outil de la gouvernance territoriale.



Perspectives Vers des archives de savoirs paysagers

Introduction

Perspectives

Vers des archives de savoirs paysagers

« On n’y arrive pas, on ne sait pas comment faire, comment utiliser les OPP. Il faut du relais ! » Membre de l’équipe du CAUE des Côtes d’Armor, Saint-Brieuc

Les OPP pour une mémoire active des paysages. Les Observatoires Photographiques du Paysage sont aujourd’hui des outils sous-exploités et encore peu connus du grand public. On sait qu’il s’agit là de la constitution d’un patrimoine sur les paysages pour les générations futures, ce qui incite les institutions à se lancer dans la démarche. Cependant les usages des OPP dans leurs potentiels à être un outil de la gouvernance territoriale restent encore confus notamment parce qu’aucune méthode n’est stabilisée pour analyser les contenus OPP et donc les changements paysagers et leurs perceptions. Ce manquement implique également une remise en question du contenant OPP puisque la démarche élaborée pour concevoir l’outil est dépendante indéniablement de l’exploitation. La partie 3 avait pour objectif de tester des méthodes d’analyse et de souligner leurs apports et leurs limites. La méthode descriptive et synthétique permet de saisir les changements affectés aux éléments de paysage et de les mettre en relation. Quant aux entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire, ils enrichissent le contenu des séries photographiques en contextualisant les paysages photographiés et en les nourrissant d’informations paysagères (du bas au haut niveau de construit paysager). La validation des méthodes d’analyse des imageries iconique et mentale permet de questionner alors la démarche OPP au regard des résultats de la recherche. La partie 4. *Perspectives* répond dans un premier temps à des enjeux d’ordre opérationnel. Il s’agit d’émettre des préconisations concernant la démarche OPP :

- de l’élaboration à l’évaluation de l’OPP en tant qu’outil d’évaluation de l’action publique (Chapitre 11) ;

- et de la communication de l'OPP à son utilisation dans les démarches de médiation paysagère en tant que support de discussion entre les acteurs du territoire (Chapitre 12).

Ces différentes préconisations sont traduites de manière technique dans la POPP-Breizh, Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne pour faciliter la création, l'exploitation et la diffusion des Observatoires par les porteurs OPP bretons et pour favoriser l'engagement des habitants dans la démarche. Cet outil a pour objectif de faire glisser le statut OPP : d'archives de séries photographiques sur l'évolution des paysages à un statut d'archives des savoirs paysagers (Chapitre 13).

In fine, les OPP sont des outils à multiples facettes permettant d'une part de mémoriser et d'analyser des situations dynamiques qui échappent aux perceptions paysagères quotidiennes. D'autre part, ils sont un support incitatif pour co-construire les territoires.

Dans un second temps, cette dernière partie a des visées théoriques sur deux thématiques : la production de données paysagères et la mise en réseau des acteurs du territoire. En effet, la POPP-Breizh est un espace virtuel de création et de partage de données entre tous, se posent alors des questions de son impact sur la réalité matérialité des paysages. De même, elle est le fruit d'une collaboration entre les acteurs institutionnels faisant écho à la sociologie des sciences et techniques, et plus spécifiquement à la sociologie de l'acteur-réseau (Akrich *et al.*, 2006). Ces deux points ainsi que la posture engagée dans la recherche interrogent la place du chercheur dans la connaissance et l'action paysagère. Il s'agit de montrer comment le déploiement d'un outil institutionnel questionne plus largement l'élaboration de faits scientifiques sur les paysages.

Chapitre 11. L'OPP, un outil d'évaluation de la gouvernance territoriale

Ce chapitre a pour objectif de préconiser des méthodes de conception et d'évaluation des OPP afin d'adapter l'outil aux besoins de la gouvernance territoriale selon les problématiques paysagères du territoire donné. En effet, le comité de pilotage constitué par l'institution porteuse OPP est le garant de la cohérence de l'itinéraire photographique et la mémoire des intentions photographiques en matière de préoccupations paysagères. Celui-ci doit pouvoir aussi réviser l'OPP afin qu'il soit toujours en adéquation avec les évolutions paysagères et les attentes de la structure porteuse (suivi des nouveaux projets d'aménagement et de paysage, des problématiques émergentes, etc.).

Tout d'abord, nous nous intéresserons à redéfinir les rôles du comité de pilotage dans la fabrication de l'outil, ceci à partir des résultats des entretiens semi-directifs, des entretiens de groupe auprès des professionnels du paysage et des rencontres avec les porteurs OPP bretons (11.1). Par la suite, nous verrons comment choisir les points de vue initiaux des séries photographiques au regard des documents territoriaux. Ce point sera traité à partir d'une analyse qualitative des séries photographiques des OPP bretons mises en corrélation avec les documents de planification et de connaissance (11.2). En dernier lieu, nous aborderons des points de méthode pour évaluer assidûment le contenu – les séries photographiques – et le contenant – la démarche – de façon à ajuster l'outil en fonction des nouvelles préoccupations et dynamiques paysagères en vue de développer un outil durable en adéquation avec les temps des paysages et les temps des politiques publiques (11.3).

11.1. Le comité de pilotage : la genèse et le garant de la chronique paysagère

Aucun texte, à ce jour, n'a fait l'objet de préconisations concernant le comité de pilotage OPP. La méthodologie de l'OPNP clarifie ses différentes fonctions sans pour autant expliciter son rôle fondamental dans la fabrique de l'OPP et de sa pérennité (MEEDDAT, 2008). Les rencontres successives des acteurs du territoire permettent d'une part de dialoguer sur la question paysagère à partir d'un projet commun. D'autre part, elles permettent de construire un outil résolument politique et territorial correspondant aux besoins de l'institution porteuse du projet OPP mais aussi potentiellement aux besoins de plusieurs membres du comité de pilotage.

Dans ce sens, l'OPP devient un outil collaboratif à multi-usages, approprié par les quatre sphères du paysage : la sphère scientifique, la sphère politique, la sphère des concepteurs et gestionnaires du paysage et la société civile.

11.1.1. La portée du comité de pilotage au-delà de la fabrique de l'outil

Lors du lancement d'un OPP, il est fortement conseillé que la structure locale volontaire impulsant l'outil mette en place un comité de pilotage composé de membres de la structure, d'élus locaux et de professionnels du paysage. Ceci est notamment préconisé dans la méthodologie de l'OPNP (MEEDDAT, 2008) qui précise que ce comité a pour rôle d'assister la maîtrise d'ouvrage dans le choix des axes thématiques et des points de vue initiaux. Il suit également la réalisation des séries photographiques, leur archivage et leur exploitation. Selon le Ministère chargé de l'environnement, le comité de pilotage a un rôle tout au long de la démarche dans les orientations de l'outil.

Indépendamment de l'assistance technique apportée à l'institution pilote, nous allons voir à partir des OPP bretons que la rencontre régulière des acteurs du territoire permet de solidifier la démarche OPP et de mieux prendre en compte les enjeux paysagers dans la mise en place des politiques publiques sur le territoire. Ce travail collaboratif conduit à une appropriation de l'outil par d'autres institutions que celle qui en est l'incitatrice. Pour exemple, l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan émane d'un projet politique puisqu'il est lancé suite à l'étude préalable concernant la faisabilité du PNR en 2002. En 2004, le SIAGM²⁰² réunit le premier comité de pilotage composé d'élus locaux, des services des collectivités (Conseil régional, Conseil départemental du Morbihan), des services de l'État (DREAL Bretagne, la DDTM du Morbihan, Architecte des Bâtiments de France), de citoyens engagés dans l'association UMIVEM – « Patrimoine et paysage »²⁰³, et de techniciens spécialisés (CAUE, urbanistes, paysagistes, photographes professionnels). Dans ce cadre, il a été décidé de concevoir l'OPP à partir des onze entités paysagères identifiées sur le périmètre du futur PNR et des orientations de la Charte du PNR en projet. Depuis cette date et après la sélection des points de vue initiaux, une rencontre est organisée tous les ans afin d'observer et de commenter la progression des séries photographiques. Elles peuvent être adossées à des animations telles que des expositions et des conférences. Cette dynamique partenariale autour de l'OPP favorise l'utilisation du corpus iconographique par les autres institutions : ainsi la communauté de communes de la presqu'île de Rhuy a exploité des séries photographiques dans le cadre de l'élaboration de son SCoT approuvé en 2011.

202 Dénomination de l'institution avant la labellisation de PNR en 2014.

203 L'Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan – « patrimoine et paysage » est une association qui a pour but la défense et la mise en valeur du patrimoine morbihannais, notamment le patrimoine artistique, architectural, culturel et naturel.

L'analyse des séries photographiques réalisée annuellement engage une réflexion paysagère entre les acteurs du territoire à partir d'un outil commun, et ce sur le long terme. Au final, le fait d'impliquer d'autres acteurs dans la démarche encourage le porteur à pérenniser l'outil car l'OPP n'est plus seulement un outil de l'institution porteuse mais un outil du territoire.

Toutefois, pour d'autres OPP, le comité de pilotage s'essouffle rapidement et/ou est anecdotique, l'outil perdure alors par l'impulsion d'une personnalité dans l'institution porteuse. Pour exemple, dans la cadre de l'itinéraire n°5 du CAUE des Côtes d'Armor, le comité de pilotage s'apparentait à un groupe d'une cinquantaine d'organismes agissant sur le paysage, groupe déjà constitué car faisant parti de la commission « paysage et cadre de vie » dans le cadre du Plan Départemental pour l'Environnement²⁰⁴ lancé au début des années 1990. Lors de la dernière commission en 1992, les professionnels du paysage ont été invités à s'exprimer sur les problématiques paysagères à suivre à l'échelle départementale. Ce groupe se concertera qu'une seule fois sur la question de l'OPP, la suite de la démarche sera pilotée par un membre du CAUE, la DDTM 22 et le Bureau des paysages. Outre cette quasi absence du comité de pilotage, certains OPP sont conçus par un comité de pilotage très restreint. L'OPP de la TVB de Bretagne dans le cadre du SRCE est formalisé *via* la collaboration de quelques membres du personnel de la DREAL Bretagne, du Conseil régional et du laboratoire ESO-Rennes (Legrand, 2013). Dans le même sens, même si la démarche a été validée par le bureau syndical, l'OPP du Pays de Saint-Brieuc s'est construit à partir des discussions engagées entre quelques membres du Syndicat Mixte du Pays et du laboratoire ESO-Rennes. Dans ces cas de figure, l'outil OPP sera moins mobilisé et exploité par d'autres acteurs du territoire. De plus, il a été constaté dans certaines institutions porteuses que l'OPP n'était pas connu par l'ensemble du personnel des institutions en question. Le comité de pilotage a pour but d'éviter l'écueil d'un portage par une seule personne (potentiellement amenée à quitter l'institution) et de la conception d'un outil qui serait à usage limité.

In fine, la mise en place d'un comité de pilotage donne un statut à l'OPP. En effet, il devient un support des politiques du territoire à propos duquel les acteurs du territoire se rencontrent fréquemment sur la question paysagère. La formalisation de ce réseau apporte une certaine garantie de la durabilité de l'outil et de son exploitation par des tierces personnes. Néanmoins, ces rencontres impliquent un investissement supplémentaire de la part de l'institution porteuse OPP en termes d'organisation, d'animation des réunions et de prises en compte des discussions de manière opérationnel dans la conception de l'outil. Le porteur met alors en place un processus de concertation sur un temps indéterminé entre les acteurs afin d'orienter l'OPP, le comité de pilotage a plusieurs rôles dans la définition de la méthodologie déployée.

204 Le Plan Départemental pour l'Environnement est lancé au milieu des années 1990 par le département des Côtes d'Armor et se focalise sur des questionnements environnementaux comme l'élimination des déchets, la pollution agricole, etc.

11.1.2. Les membres et les rôles du comité de pilotage dans la fabrique de l'OPP

Avant de définir les rôles du comité de pilotage, il convient de se demander qui doit y participer. Il est évident que cela dépend tout d'abord du statut de l'institution porteuse et des finalités du projet OPP tels le suivi de la LGV piloté par Eiffage-Rail Express ou encore l'observation des Espaces Naturels Sensibles porté par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Une fois les finalités formulées, l'institution pilote peut réunir des acteurs ayant des compétences variées (services de l'État, services déconcentrés de l'État, EPCI, CAUE et agence d'urbanisme, élus locaux, associations, professionnels du paysage et de la photographie, laboratoires de recherche, etc.) à des échelles territoriales diverses (de l'échelle communale à l'échelle régionale, voire transfrontalière). L'hétérogénéité du comité de pilotage assure la pluralité des regards sur les évolutions paysagères car chaque acteur a des préoccupations paysagères propres en termes de thématiques ou problématiques et d'échelles spatiale ou temporelle (*cf.* Chapitre 10).

Les « juste » habitants ont leur place dans les comités de pilotage OPP parce qu'ils sont aussi concernés par le devenir des paysages. De plus, ils possèdent des connaissances paysagères de bas et haut niveaux construits (*cf.* Chapitre 10) et en tant qu'acteurs, ils agissent sur leurs évolutions au quotidien. Par ailleurs, ils peuvent être un relais notable dans la démarche OPP (prises de vue, relais dans la communication de l'outil, aide à la mise en place d'action de valorisation, etc.). Pour l'institution locale, il s'agit d'une contrainte supplémentaire avec la mise en place d'actions de mobilisation pour communiquer la démarche auprès des populations et les impliquer. Il importe également de veiller à élaborer des comités de pilotage qui ne soient pas technocratiques mais où chacun a la possibilité de s'exprimer. Ceci a notamment été expérimenté par Claire Blouin-Gourbilière dans le cadre de sa thèse (2013) ou dans le cadre du Programme de recherche REEPAVAL²⁰⁵. L'OPP devient alors à un outil démocratique du territoire. L'implication des habitants à ce stade de la démarche dépend encore une fois des finalités du projet OPP.

Quelque soit la constitution du comité de pilotage, ce dernier doit définir les orientations pour concevoir l'OPP en fonction des attentes territoriales. Premièrement, les membres se concertent sur les usages assignés à l'OPP à partir des finalités du projet. La Figure 94 présente les différents usages qui ont été identifiés par les personnes enquêtées lors des entretiens semi-directifs et de groupe.

205 À ce propos, se référer au site internet : <https://selune.hypotheses.org/>

Apprendre	Comprendre l'évolution des paysages	Appréhender l'évolution du cycle végétal	Appréhender l'évolution de la ville et des interstices	Appréhender les usages et les ambiances de la ville	Comprendre les représentations sociales		
Transmettre et illustrer	Illustrer les grandes tendances en amont d'un PLU / PLUi	Nourrir le porter à connaissance dans les SCoT et PLU / PLUi	Nourrir les documents territoriaux sur les représentations sociales	Illustrer les Chartes et les Atlas de paysages	Mémoire de la commune		
Évaluer	Évaluation les actions liées aux SCoT, PLU / PLUi	Vérification des orientations des projets avec les évolutions	Outil pour la police des sites	Comprendre les impacts des décisions communales	Aide à la prise de décision	Intégration de cônes de vue à préserver dans les SCoT	
Interagir	Sensibiliser les acteurs d'un projet	Se former et former les élus futurs, les impliquer dans les politiques paysagères	Vulgarisation des évolutions du paysage auprès des habitants	« Faire parler » les habitants	« Faire comprendre » aux habitants	Médiation au sein des services et structures	Légitimisation d'une posture

Réalisation : C. Guittet, 2015

Figure 94 : Les usages assignés aux OPP selon les personnes enquêtées

Durant les entretiens individuels et en groupe, il est demandé aux acteurs du territoire d'explicitier les rôles que peuvent avoir les OPP par rapport à leurs préoccupations. La variété des réponses témoigne des potentiels usages des OPP dans la gouvernance territoriale.

Ils sont regroupés selon quatre axes :

- apprendre : comprendre les mécanismes de transformation des paysages ;
- transmettre et illustrer : garder en mémoire les évolutions paysagères et illustrer les documents de planification et de connaissance par des cas concrets ;
- évaluer : mesurer les actions des politiques publiques et/ou évaluer les futures actions au regard des dynamiques paysagères ;
- interagir : être un support de sensibilisation, de médiation ou argumentaire.

Les réponses des acteurs du territoire montrent que les OPP sont loin d'être uniquement un outil d'analyse des dynamiques paysagères, ils ont une variété d'usages potentiels dans la gouvernance territoriale. Le comité de pilotage a pour fonction de déterminer les usages de l'OPP en projet. Un OPP peut donc avoir plusieurs usages. Au demeurant, certains usages peuvent répondre aux besoins de la structure porteuse et aux besoins d'autres institutions présentes dans le comité de pilotage. L'OPP est possiblement un outil mobilisé par plusieurs acteurs du comité de pilotage.

Comme nous l'avons vu dans les chapitres 9 et 10, les séries photographiques ne peuvent pas répondre à toutes les attentes OPP à la fois. Par exemple, certaines séries correspondront à des usages scientifiques avec un contenu visuel constitué de nombreux éléments de paysage et de changements visibles et/ou suggérant des dynamiques paysagères complexes. D'autres séries photographiques auront plutôt la capacité de « faire parler » et interagir les acteurs du territoire car elles sont tout d'abord contemporaines et relatent des problématiques paysagères relatives à la culture régionale. Ainsi, le contenu visuel des séries photographiques devra être adapté aux rôles attribués à l'OPP.

Après avoir identifié les rôles assignés à cet OPP, le comité de pilotage, dans un second temps, doit fixer la méthode qui permettra d'inventorier un ensemble d'axes thématiques répondant aux rôles de l'OPP. Des méthodes sont proposées dans le point 11.2 afin de déterminer ces axes en fonction des documents territoriaux ou des préoccupations des acteurs du territoire.

Troisièmement, le comité de pilotage doit discuter des conditions photographiques²⁰⁶ et notamment du choix de l'opérateur qui a pour mission de traduire visuellement les axes thématiques inventoriés. Encore une fois, il dépendra des rôles assignés à l'OPP. Rappelons que le protocole de la photographie répétée nécessite des compétences techniques et une rigueur dans le remplissage de la fiche terrain indispensable à la reconduction des photographies (données et métadonnées relatives à la prise de vue). Même si les séries photographiques peuvent être réalisées par des personnes qui ne sont pas photographes professionnels comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, elles ne s'improvisent pas, un temps de formation est primordial afin que les images soient d'une qualité optimale pour les exploiter quelque soit l'usage.

Nous pouvons émettre quelques orientations concernant le choix de l'opérateur selon les usages de l'OPP et les résultats des entretiens semi-directifs :

- s'il s'agit de suivre scientifiquement les dynamiques paysagères pour apprendre, le duo photographe professionnel et professionnel du paysage (chercheur, paysagiste, etc.) est conseillé pour la campagne mitraille. Ce duo n'est pas sans nous rappeler le duo photographe professionnel / chercheur dans le cadre de la campagne photographique de l'Inventaire général du patrimoine culturel (*cf.* Chapitre 4). Le photographe professionnel se charge principalement de la composition photographique et de la technicité ; quant au professionnel du paysage, il a la connaissance du terrain et peut expertiser la pérennité du point de vue *via* par exemple l'analyse du cycle végétal. Selon les axes thématiques traités, d'autres experts peuvent l'accompagner (un architecte pour les ambiances urbaines, un psychologue environnemental pour les usages dans la ville, etc.)
- s'il s'agit d'évaluer les actions des politiques publiques, le photographe professionnel peut être assisté par des élus locaux et/ou des professionnels de l'aménagement (concepteur, chargé de mission, etc.) qui ont connaissance des projets futurs ou en cours.

Les deux combinaisons sont appropriées pour illustrer et transmettre les évolutions paysagères dans les documents territoriaux.

206 Les questions relatives au choix du matériel photographique ne seront pas abordées dans le travail de recherche car elles sont éloignées des compétences géographiques, à ce propos se référer à :

MEEDDAT, 2008, *Itinéraires photographiques : la méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, MEEDDAT, 74 p.

Emmanuel Poirier, 2012, *Paysage, Photographie & Observatoire Photographique du Paysage*, Mémoire de Master 2 Gestion de l'environnement, Université Rennes 2 - SCOT – Pays de St-Brieuc, 165 p.

- s'il s'agit d'interagir avec les acteurs du territoire afin de les sensibiliser aux évolutions paysagères et/ou d'analyser les représentations sociales face aux changements, les opérateurs peuvent être multiples : habitants, élus locaux, professionnels du paysage, etc. Le photographe professionnel aura comme mission de les former au protocole photographique et à l'art de la composition.

Le parti pris, ici, est que les points de vue initiaux soient réalisés *via* une collaboration entre professionnel de la photographie et acteurs du territoire car tout simplement le photographe professionnel est l'expert de l'image et les acteurs, les experts du territoire. Après la sélection des points de vue initiaux par le comité de pilotage et quelques reconductions, le professionnel du paysage peut déléguer la réalisation des prises de vue aux acteurs qui l'ont assisté. Toutefois, l'emploi d'un photographe professionnel résulte du budget dédié à l'OPP. Dans le cas de figure où plusieurs institutions membres du comité de pilotage souhaitent exploiter les séries photographiques, un partenariat financier peut être imaginé.

La quatrième fonction du comité de pilotage dans la fabrique de l'OPP est la sélection des prises de vue initiales et des axes thématiques correspondants. L'itinéraire photographique ainsi sera l'aboutissement d'une vision transversale des dynamiques paysagères à observer selon les acteurs réunis dans le comité de pilotage. Aussi, ils ont pour rôle de définir les intervalles de reconduction des différents paysages photographiés, ce sujet sera développé dans le point ci-après ; de même les aspects techniques (archivage des données, etc.) seront traités dans le chapitre 13.

Le comité de pilotage a donc quatre fonctions principales dans la fabrique de l'outil : la définition des orientations de l'OPP, l'inventaire des axes thématiques, la détermination des contraintes photographiques et la sélection des points de vue initiaux. Les discussions issues des différentes rencontres sont la genèse de l'OPP et doivent être archivées.

11.1.3. Les discussions du comité de pilotage : la mémoire de la chronique paysagère

Un OPP ne se résume pas à des séries photographiques archivées. En effet, la démarche-même participe à la compréhension du contenu visuel des séries photographique. Le processus de concertation lors des différentes rencontres du comité de pilotage est une donnée à conserver afin de renseigner des intentions de départ dans le choix des points de vue initiaux. Pour exemple, le PNRA se lance dans la démarche en 1996. Après la campagne mitrailleuse effectuée par Jean-Christophe Ballot en 1997, le comité de pilotage²⁰⁷ sélectionne les points de vue initiaux à partir d'une seule thématique : la typologie et les évolutions du bocage. En 2001, après la

207 Le comité de pilotage est composé de la Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne, de la Direction Départementale de l'Agriculture, du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Finistère, du personnel du PNR, du Bureau des paysages et du photographe Jean-Christophe Ballot.

première reconduction, au vu des clichés, le comité de pilotage élargit les thématiques paysagères : démantèlement de la centrale de Brennilis ; urbanisation ; infrastructure routière ; implantation éolienne ; camping & caravaning ; bâtiment agricole ; impacts des mesures agro-environnementales. En l'absence de réunion du comité de pilotage depuis 2010, il est difficile aujourd'hui d'apprécier véritablement les évolutions du paysage constatées photographiquement avec les évolutions présumées : en effet, rien de plus complexe que le constat de l'absence d'éoliennes, de caravaning, etc, à partir de séries photographiques non renseignées. Cet exemple montre l'importance de renseigner chaque série photographique de données orientant son interprétation future. La transmission orale et les traces écrites des intentions du comité de pilotage sont essentielles pour évaluer les évolutions paysagères mais aussi pour analyser les préoccupations paysagères à un moment donné dans un contexte donné. De surcroît, les thématiques qui ont été évoquées et qui n'ont pas été traitées lors de la constitution de l'itinéraire photographique pourront faire l'objet de nouvelles séries photographiques par la suite.

La temporalité assignée à un OPP, une mémoire du paysage sur le long terme, est peu adaptable à la temporalité d'un groupe d'élus, de professionnels et d'habitants souvent en mouvement. La transmission est primordiale, et ne se limite pas au fonds photographique mais à l'ensemble des documents et discussions en rapport avec le fonds. La pérennité du comité de pilotage est un véritable challenge pour l'institution incitatrice de l'OPP. Pour que celui-ci soit durable, les membres du comité de pilotage doivent pouvoir se saisir de l'outil dans leur champ compétence, permettant alors de constituer des séries photographiques à multi-usages et assurant l'exploitation de l'outil. L'OPP devient un outil concerté du territoire où le processus de fabrication est ce qui le différencie de photographies répétées sur le paysage.

Par ailleurs, l'OPP nécessite une démarche lourde à porter par une seule structure locale (de la conception à son exploitation et sa valorisation), le rôle central du comité de pilotage a souvent été minoré pour « gagner du temps » afin de produire de manière concrète les séries photographiques. Cependant, une fois qu'elles sont en cours de constitution, elles sont souvent peu exploitées faute de méthode commune mais également faute de relais institutionnel. Les différents membres du comité de pilotage peuvent avoir cette fonction comme nous allons le voir dans les chapitres suivants.

Afin de montrer que les OPP peuvent être en adéquation avec les documents de planification et de connaissance, une analyse a été menée à partir des données bretonnes.

11.2. Les OPP adaptés /adaptables aux documents territoriaux

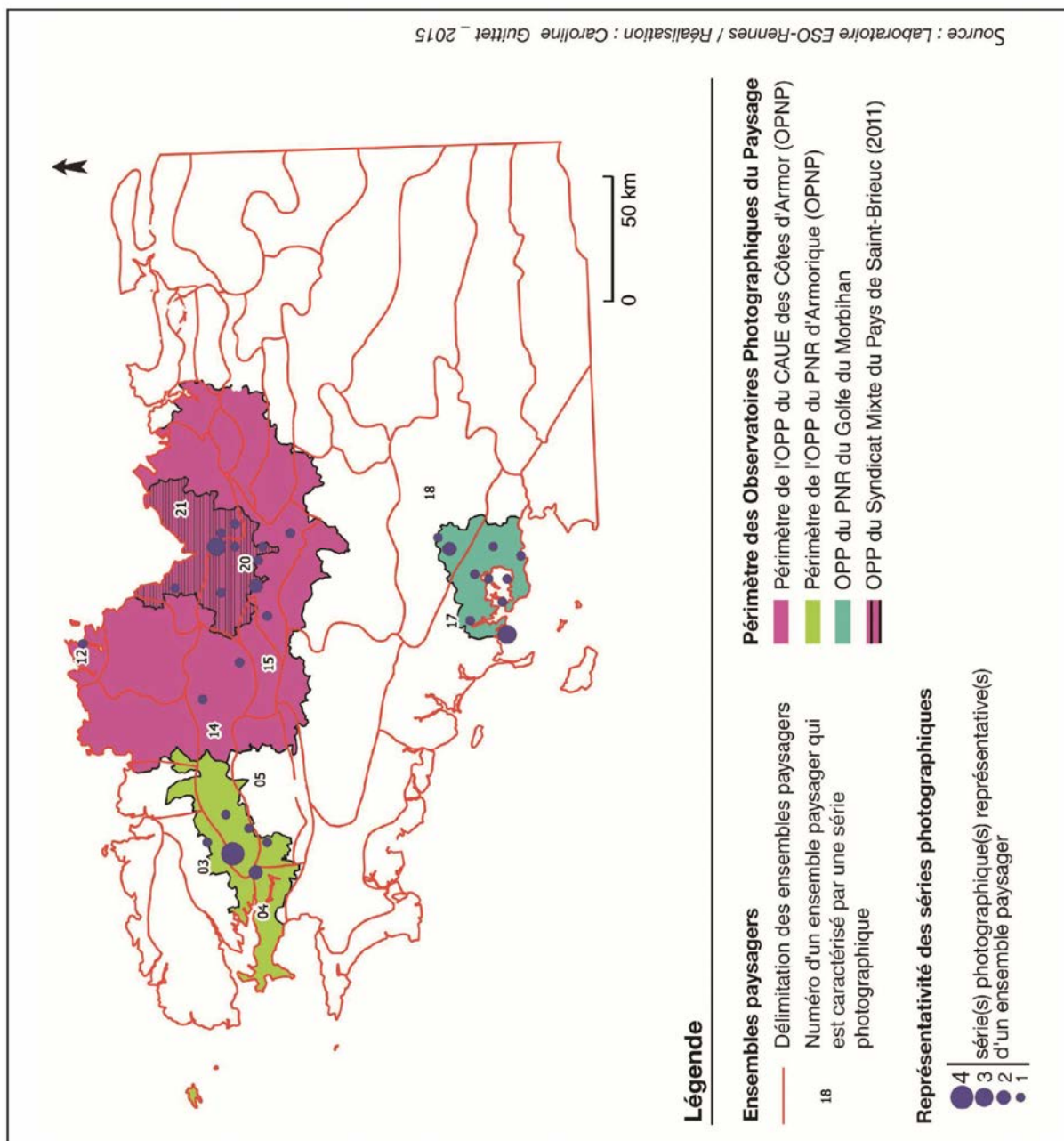
Les Observatoires Photographiques du Paysage doivent pouvoir dialoguer avec les autres outils des politiques publiques tels les documents de planification et de connaissance de façon à mieux les intégrer dans la gouvernance territoriale. À partir de méthodes comparatives explicitées dans le chapitre 7, les corrélations actuelles et potentielles des OPP bretons avec ces documents ont

été évaluées. Cette analyse permet de proposer une méthode de recensement des axes thématiques pour un OPP en projet ou une méthode d'évaluation pour ré-orienter un OPP *via* la constitution de nouvelles séries photographiques en fonction des lignes directrices d'un document territorial.

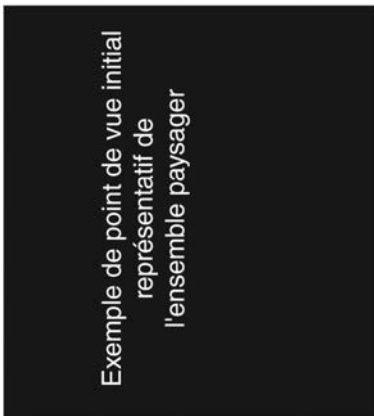
11.2.1. Des paysages photographiés représentatifs des ensembles paysagers de Bretagne

Dans le chapitre 2, il a été émis comme hypothèse que la photographie de paysage peut synthétiser une unité paysagère *via* des formes visuelles représentant ses caractéristiques géomorphologiques et les éléments qui lui sont symptomatiques. De la sorte, les séries photographiques seraient un indicateur pour analyser et illustrer les évolutions des unités paysagères dans le cadre de la conception mais surtout de la révision des Atlas de paysages.

La Bretagne n'étant pas encore couverte entièrement par des Atlas de paysages, les ensembles paysagers sont actuellement le dénominateur commun en matière de paysage à l'échelle régionale. Les caractéristiques des ensembles paysagers ont été croisées avec les paysages figurés dans les séries photographiques des OPP du PNR d'Armorique, du PNR du Golfe du Morbihan, du CAUE des Côtes d'Armor et du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc afin d'évaluer leurs représentativités (*cf.* Chapitre 7). Cette analyse montre que 52 séries photographiques sur 201 sont représentatives d'un ensemble paysager soit un quart du corpus étudié. 20 ensembles paysagers correspondent aux périmètres spatiaux des OPP et 9 d'entre eux sont illustrés par un ou des séries photographiques les caractérisant. La Carte 17 illustrée ci-dessous localise le corpus iconographique illustrant les ensembles. Ces derniers sont ensuite présentés à partir d'un point de vue initial représentatif.



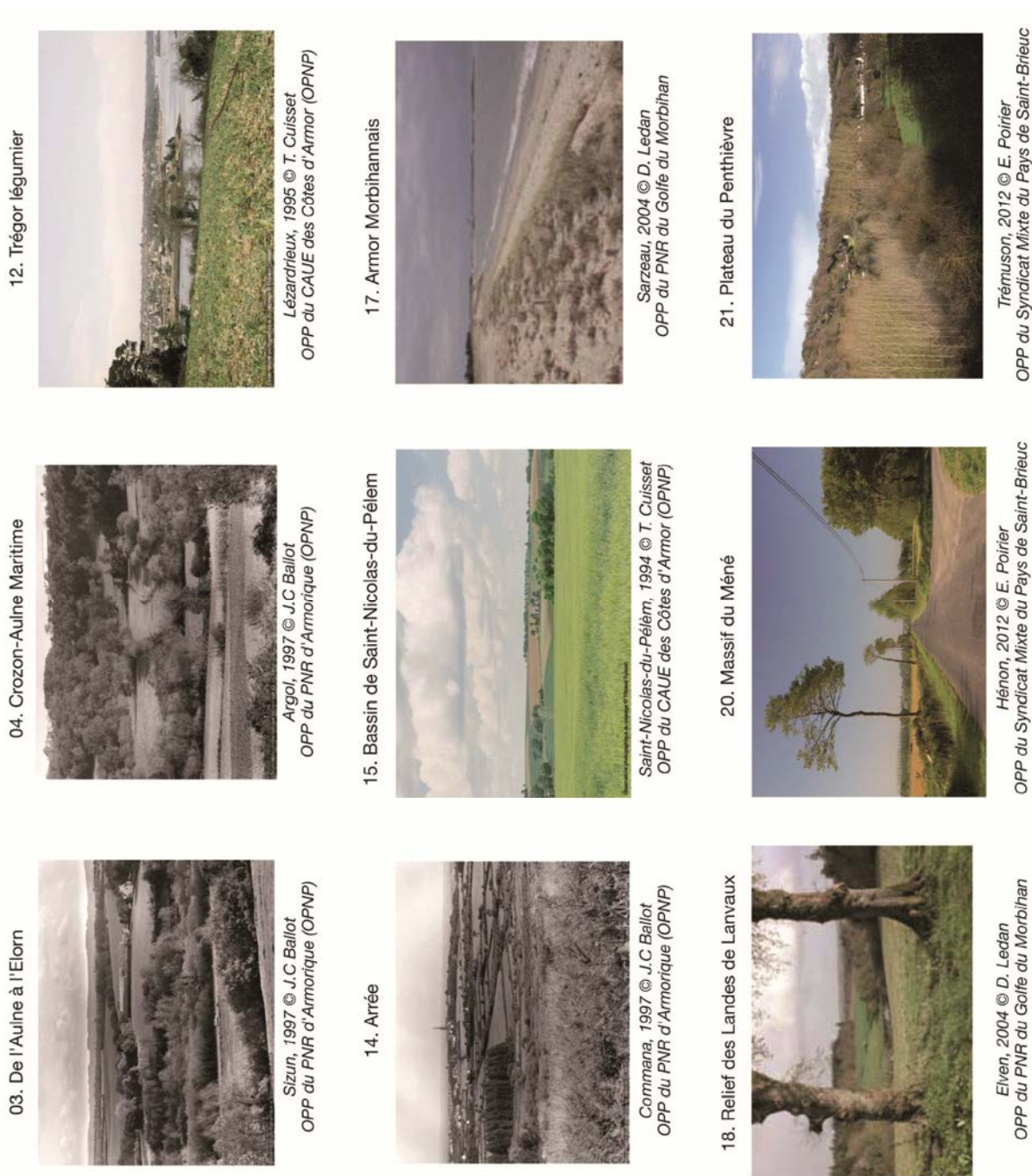
Dénominateur de l'ensemble paysager



Légende de la photographie initiale

Page suivante





Carte 17 : Corrélations illustrées entre les ensembles paysagers et les séries photographiques des OPP en Bretagne

Cette carte illustrée présente les 52 séries photographiques qui sont représentatives de 9 ensembles paysagers. Chacun des ensembles est illustré par un point initial de série photographique qui le caractérise.

L'analyse spatiale indique que le périmètre d'un OPP est couvert par plusieurs ensembles paysagers. Pour exemple les ensembles de l'Armor Morbihannais (17) et du relief des Landes de Lanvaux (18) embrassent le périmètre de l'OPP du Golfe du Morbihan ; De l'Aulne à l'Elorn (13), Crozon-Aulne Maritime (4), le bassin de Châteaulin (5), les Montagnes noires (6), la Cornouaille littorale (9), le Trégor (11) et l'Arrée (14) celui de l'OPP du PNR d'Armorique. Les séries photographiques des OPP bretons n'ayant pas pour but au départ d'illustrer ces ensembles sont réparties de manière inégale par rapport à cette échelle paysagère comme l'Arrée

qui est caractérisée par six séries photographiques du PNR d'Armorique et le Trégor en est dépourvu. L'Arrée est également figurée par deux séries du CAUE des Côtes d'Armor. De la sorte, à une échelle régionale, le croisement des corpus OPP peut permettre de représenter différents ensembles paysagers *via* plusieurs séries photographiques. Toutefois, comme le donnent à voir les photographies accompagnant la carte, l'analyse paysagère à partir de cette petite échelle met en évidence des caractéristiques générales basées sur les paysages agricoles et littoraux puisque 61 % de l'occupation du sol breton a une fonction agricole²⁰⁸ et puisque la Bretagne dispose de 2 700 kilomètres de côtes²⁰⁹. La morphologie des villages et des villes moyennes et autres caractéristiques plus fines ne sont pas décrites dans la documentation sur les ensembles paysagers (Le Dû-Blayo *et al.*, 2013.).

Par ailleurs, les photographies exposées avec la Carte 17 présentent des points de vue médians ou lointains permettent de visualiser une superficie importante de l'espace. La démultiplication des plans facilite la mise en image de plusieurs caractéristiques paysagères. Bon nombre de séries photographiques non représentatives proposent des enjeux paysagers qui ne sont lisibles qu'à partir d'une grande échelle ; les points de vue sont alors proches ou médians tels la construction du lotissement à Surzur (*cf.* Série photographique 99), le suivi du bâti agricole à Bréhand (*cf.* Série photographique 100) ou encore du Ménez-Hom (*cf.* Série photographique 101).

Dans ce sens, la profondeur de champ de la photographie doit être adaptée à l'échelle paysagère étudiée. La photographie de paysage, comme nous venons de l'arguer, peut synthétiser *via* les formes visuelles un ensemble paysager. La Figure 95 témoigne de la méthode employée à partir de l'exemple de l'ensemble paysager nommé « l'Arrée », avec à gauche de la figure, la description textuelle de l'ensemble d'Arrée et à droite la série photographique représentative. Les éléments en jaune révèlent les similitudes paysagères entre texte et image.

Figure 95 : De la description textuelle à la lecture visuelle de la série photographique, traduction des caractéristiques paysagères de l'ensemble paysager d'Arrée

[Ci-contre] Cette figure donne à voir le passage entre la description textuelle de l'ensemble paysager d'Arrée à gauche et la série photographique « les quatre vents à Loqueffret » à droite. Par une méthode qualitative comparative, les caractéristiques paysagères issues du texte ont trouvé corrélation dans les formes visuelles de la série photographique. Les éléments communs sont en jaune.

208 Cette donnée est issue de : Agreste-Bretagne, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAFF), 2015, *Mémento de la statistique agricole*, Rennes, DRAFF, 13 p. Consulté le 24 décembre 2015 et disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R5315C01.pdf>

209 Donnée issue du site internet de la Région Bretagne consacré aux espaces littoraux : www.labretagneetlamer.fr



qui ont une part de bocage dense de plus de 50 %
Friches et landes sont également très présentes, notamment dans des espaces aux sols plus granitiques.

Ces ensembles à paysage de bocage dense marquant représentent une part importante du paysage breton à hauteur de 15 % (cf. schéma page 8). Cependant, ce bocage dense se distend et cette famille de paysage tend à diminuer au profit du bocage à maille élargie.

L'avenir de ce type de paysage peut être menacé alors qu'il présente de nombreux intérêts en terme de préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des sols. De ce fait, il constitue aussi un fort potentiel en termes d'agriculture durable à noter que la durabilité des cultures est ici liée à une identité culturelle également bien ancrée dans les terroirs. Ces paysages riches en patrimoine naturel et culturel sont des cadres d'expérimentation reconnus à différents titres (Trémargat, Carhai x...).

Traduction visuelle d'au moins trois caractéristiques paysagères de l'ensemble d'Arrée

Ce paysage est présent sur un relief de collines incisées dans les massifs granitiques ou encore de crêtes, essentiellement dans les reliefs apalachiens de grès. La structure agraire est marquée par de nombreuses petites parcelles agricoles, souvent de forme allongée, encadrées par des talus surmontés d'une haie.

L'habitat est dispersé sous forme de fermes isolées, de hameaux autour de chaque bourg et aucun grand pôle urbain ne s'est développé dans ces paysages reculés de l'Argoat (Bretagne intérieure).

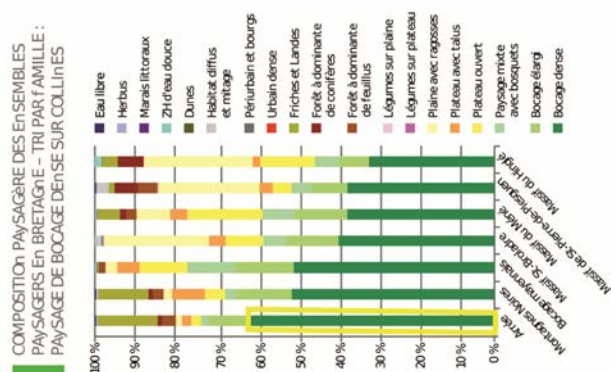
Du fait du vallonnement de ces territoires, et surtout de la faible valeur agronomique des sols, l'agriculture est nettement orientée vers l'élevage, notamment bovin, ce qui a favorisé le maintien du bocage et des prairies destinées au pâturage.

L'élevage de vaches en hors-sol s'est également fortement implanté dans les années 1960, dominant lieu par la suite à des friches agro-industrielles qui ponctuent le bocage.

Le territoire est également parsemé de bois et bosquets, qui se situent notamment dans les fonds de vallée et crêtes des massifs (par exemple, le versant sud du massif de Quintin). Cependant, malgré cette forte impression bocagère, ce type de paysage tend à s'ouvrir du fait du caractère vieillissant du bocage dont les haies anciennes ne sont pas renouvelées. Les arasements de haies ne sont pas massifs mais l'érosion lente et difuse du bocage est tout aussi efficace et souvent mal prise en compte jusqu'ici dans les politiques de replantation de haies.

Les graphiques ci-contre nous montrent que dans ces ensembles paysagers, le paysage de bocage dense est dominant (30 à 60 %), notamment dans l'Arrée et les Montagnes noires, paysages caractéristiques de l'Argoat.

- 6 MONTAGNES NOIRES
- 14 ARRÉE
- 20 MASSIF DU MÉNÉ
- 23 MASSIF DU HINGLÉ-LES-GRANITS
- 25 MASSIF DE SAINT-BROLADRE
- 27 MASSIF DE SAINT-PIERRE-DE-PLESQUEN
- 32 BOCAGE MAYENNAIS



Les quatre vents à Loqueffret, 1998, 2001, 2004 / J. C Ballot
OPP du PNR d'Armorique (QPNP)

Extrait du livret Les paysages de Bretagne réalisé par Laurence Le Du-Blayo, Flavie Barry, Pascal Gouéry, Émilie Bourget, Kristell Michel, Isabelle Ganzetti, Arnaud Le Petit en 2013 et édité par le Conseil Régional de Bretagne en juin 2013. Consulté le 01 septembre 2015 et disponible sur : <http://bretagneenvironnement.org/Media/Documentation/Bibliographies/Les-paysages-de-Bretagne/>

Les deux avant-derniers paragraphes précisent les tendances évolutives de cet ensemble paysage, la maille bocagère tend à s'éroder et à passer d'une maille dense à une maille élargie. La série

photographique expose une autre tendance, celle de la plantation de bois au détriment d'une production agricole. Cet exemple montre que les séries photographiques peuvent être un indicateur pour mesurer l'évolution des caractéristiques des ensembles paysagers à l'échelle régionale. Ce travail permet de suivre les traits saillants du paysage breton à partir de l'entrecroisement de plusieurs corpus OPP. Cette étude n'a pas été réalisée à partir des unités paysagères, échelle plus fine que les ensembles paysagers. Toutefois, par le biais de la présente évaluation, l'OPP semble être apte à synthétiser une unité paysagère :

- grâce à des points de vue médians ou lointains donnant à voir les caractéristiques générales de l'unité,
- et par l'apport de plusieurs points de vue exposant les singularités paysagères de l'unité (morphologie d'un village, point noir, élément patrimonial, etc.).

Le principe de la re-photographie apportera, comme pour les ensembles paysagers, un indicateur de l'évolution des caractéristiques géomorphologiques et des singularités paysagères de l'unité étudiée ; indicateur précieux dans le cadre de la révision des Atlas de paysages. L'Encadré 4 présente la méthode à employer pour une institution porteuse souhaitant concevoir des séries photographiques représentatives des unités paysagères ou voulant évaluer son corpus iconographique au regard de celles-ci. Au-delà de la caractérisation des paysages, les séries photographiques des OPP bretons ont été étudiées à partir des orientations et enjeux des documents territoriaux.

Indications

Pour appliquer ces deux méthodes suivantes, l'institution pilote doit être munie :

- de la cartographie des unités paysagères *via* un SIG ;
- de photographies aériennes ou orthophotoplans couvrant les unités paysagères ;
- des descriptions textuelles des unités paysagères issues de ou des Atlas de paysages correspondant au terrain étudié ;
- des séries photographiques OPP si elles existent.

Méthode de conception de séries photographiques représentatives des unités paysagères

1. À partir de l'Atlas de paysages, il s'agit d'inventorier les caractéristiques géomorphologiques de l'unité paysagère, les éléments qui lui sont symptomatiques et ses singularités.
2. Il faut ensuite repérer spatialement les caractéristiques et éléments de paysage pour chaque unité paysagère *via* un travail d'interprétation de photographies aériennes. Ce repérage permet de choisir des lieux de prise de vue stratégiques.
3. Sur le terrain, des photographies initiales sont réalisées :
 - pour synthétiser les caractéristiques géomorphologiques de l'unité paysagère *via* des points de vue médians ou lointains ;
 - pour exposer les singularités de l'unité paysagère *via* des points proches ou médians.Soulignons l'intérêt de mettre en place l'OPP de manière concomitante à l'Atlas. L'étude de terrain permet à la fois de repérer les caractéristiques paysagères et de réaliser la campagne mitrailleuse.
4. Les photographies et données sont archivées avec :
 - la création d'une couche SIG des différents lieux de prises de vue se superposant avec la cartographie des unités paysagères ;
 - l'archivage des fiches terrain où pour chaque photographie initiale sont précisées les formes visuelles visibles correspondantes aux caractéristiques de l'unité paysagère.
5. Le comité de pilotage sélectionne les points de vue initiaux qui seront reconduits dans le temps et le rythme de reconduction au regard des dynamiques paysagères pressenties.

Méthode d'évaluation d'un corpus préexistant au regard des unités paysagères

1. À partir de l'Atlas de paysages, il s'agit de lister les caractéristiques du relief de l'unité paysagère et les éléments de paysage qui lui sont symptomatiques.
2. Il faut ensuite superposer grâce un logiciel SIG les lieux de prises de vue des séries photographiques et la cartographie des unités paysagères afin de déterminer l'unité paysagère correspondante à chaque série photographique.
3. Le contenu visuel de chaque série photographique est analysé au regard de l'inventaire des caractéristiques de l'unité paysagère. Si le contenu visuel traduit un certain nombre des caractéristiques (à déterminer par l'institution pilote), la série photographique est considérée comme représentative.
4. Les lieux de prises de vue des séries photographiques représentatives sont géolocalisés *via* un logiciel SIG et superposés avec la cartographie des unités paysagères. L'analyse spatiale de la superposition de ces deux couches permet de voir si toutes les unités paysagères sont couvertes photographiquement. Si certaines unités paysagères sont couvertes par peu ou pas de séries photographiques, le comité de pilotage peut décider de mettre en place une méthode de conception de séries photographiques représentatives pour compléter le corpus préexistant.

| Encadré 4 : Méthode d'élaboration de séries photographiques OPP représentatives des paysages

11.2.2. La conception d'OPP en adéquation avec les documents territoriaux

Le comité de pilotage doit être en mesure de fabriquer un OPP en corrélation avec les besoins en termes de suivis de projets ou d'orientations qui sont retranscrits dans les documents de connaissance et de planification. Dans ce contexte, les potentiels des OPP ont été mis en évidence à partir de trois documents bretons : la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, l'Atlas de paysages du Morbihan et le SCOT du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc (*cf.* Chapitre 7). Ce travail montre d'une part que selon la nature du document étudié, tous les enjeux ou orientations ne peuvent être suivis par des séries photographiques. D'autre part, il permet de définir une méthode de conception et/ou une méthode d'évaluation des OPP au regard des problématiques territoriales.

Usages actuels et potentiels des séries photographiques de l'itinéraire 16 au sein de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique

L'OPP du PNR d'Armorique a fait l'objet d'une double analyse : une analyse à l'échelle des unités paysagères et des sous unités paysagères et une analyse à l'échelle du périmètre du PNR d'Armorique. La Figure 96 propose des éléments de rappel concernant le document, l'OPP en question et la méthode.

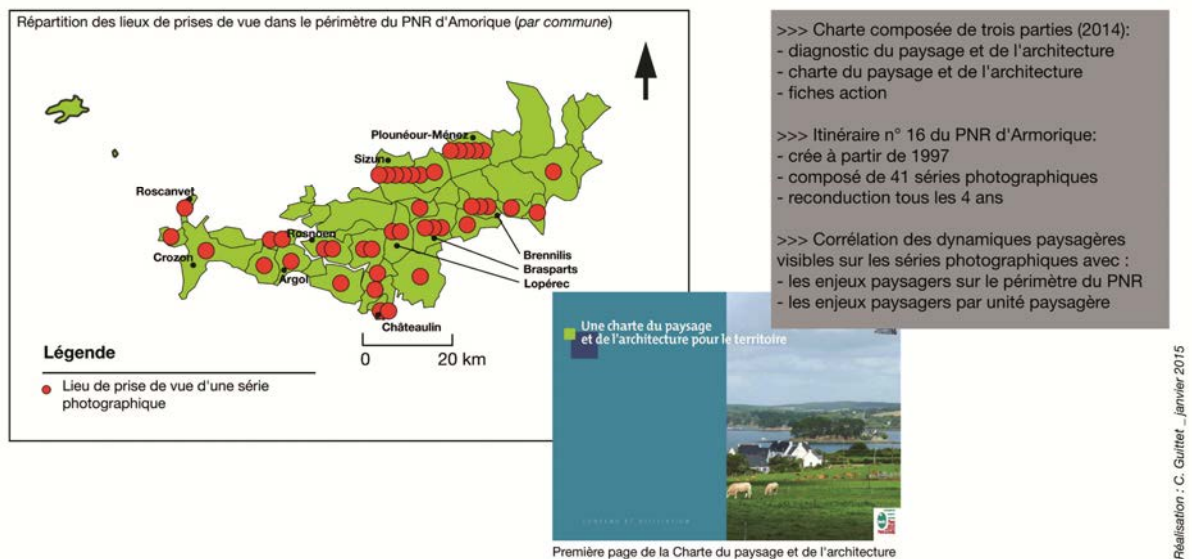


Figure 96 : Éléments de rappel / la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique et leur corrélation

Le contenu visuel des 41 séries photographiques de l'itinéraire n°16 a été corrélié avec les enjeux explicités dans la Charte du paysage et de l'architecture du Parc.

Premièrement, dans le diagnostic, les 10 unités paysagères correspondantes au Parc sont décrites ; en éléments conclusifs, les différentes attentions à porter sur certaines dynamiques ou enjeux paysagers sont explicités. L'analyse à partir du corpus iconographique porte sur ce dernier point. Il s'est agi de repérer dans le contenu visuel des séries photographiques, les

dynamiques paysagères corrélées avec les attentions explicitées comme le présente l'annexe numérique 4. Au final, sur 61 attentions recensées, 28 sont manifestes dans les séries photographiques.

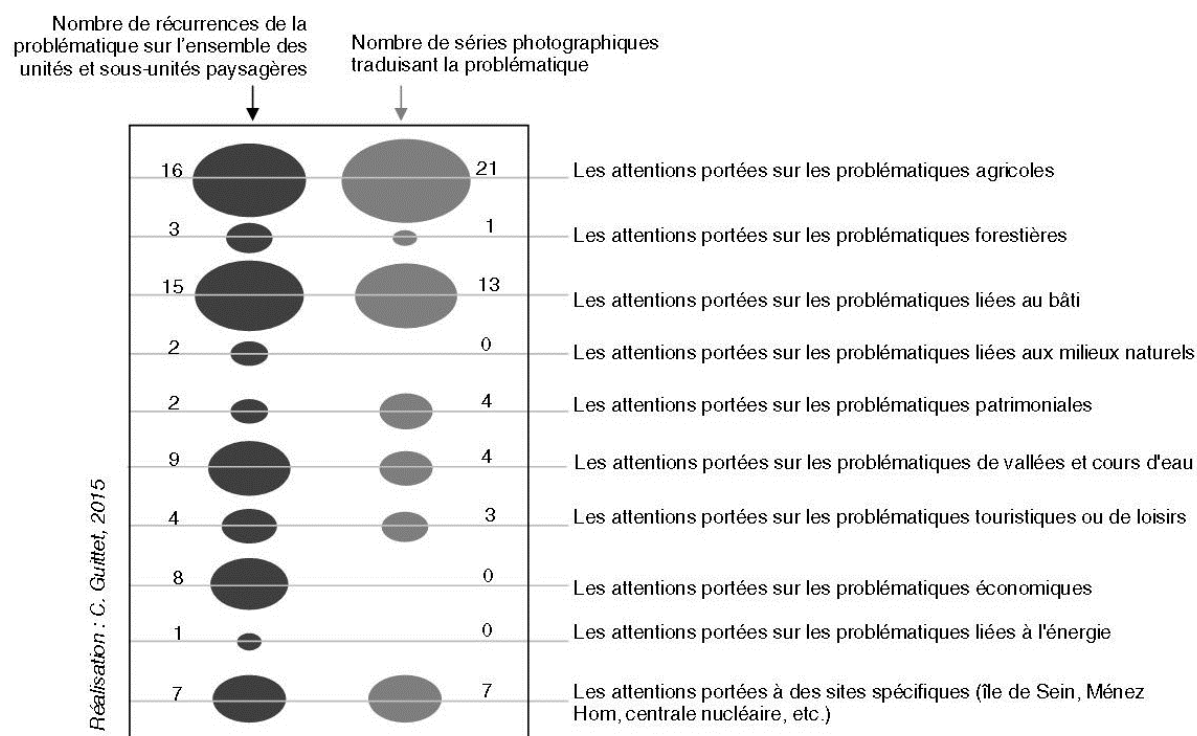
Trente-quatre séries photographiques correspondent à des problématiques se référant au diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture. La Figure 97 met en lumière l'importance des problématiques présentes dans l'ensemble des unités et sous-unités paysagères c'est-à-dire que pour chaque problématique évoquée, le travail a consisté à comptabiliser sa présence dans les huit unités et quinze sous-unités. Pour exemple, celles qui sont liées au tourisme et au transport font l'objet d'attentions dans l'unité « les îles » et les sous-unités « l'ouest de la presqu'île de Crozon : secteur de Crozon, Camaret, Roscanvel », « le secteur de Lagonna Daoulas » et « l'Aulne maritime ». L'importance de la problématique est liée au nombre de récurrences dans le diagnostic et non liée à son degré d'importance sur le territoire.

En parallèle, la Figure 97 expose également le nombre de séries photographiques qui traduisent visuellement chaque problématique étudiée, sachant qu'une même série peut en illustrer plusieurs. Cette évaluation montre clairement les proportions entre l'importance des problématiques et les recouvrements photographiques. Par exemple, les attentions portées sur l'agriculture concernent 16 unités ou sous-unités paysagères sur 19 et sont représentées sur 21 séries photographiques. Au final, quatre problématiques sont en déséquilibre par rapport au corpus iconographique : celles associées aux milieux naturels, aux vallées et au cours d'eau, à l'économie et à l'énergie.

Par ailleurs, sept séries photographiques ne répondent pas à des problématiques inventoriées dans l'unité ou la sous-unité respective ou leurs thématiques ne sont pas abordées dans le diagnostic. La série photographique 102 donne à voir les maisons typiques du hameau de Saint-Julien dont une en ruine, l'abandon du bâti résidentiel est une dynamique qui ne semble pas être une tendance au sein de la sous-unité de « l'ouest de la presqu'île de Crozon : secteur de Crozon, Camaret-sur-Mer, Roscanvel ». Dans le même sens, la série photographique 103, la nationale 165 à partir de la Départementale 770, expose la mise aux normes de la nationale, thème également absent du diagnostic. Ainsi, certaines séries photographiques ont pour objectif de suivre des dynamiques paysagères spécifiques à un lieu particulier et ne peuvent être généralisables à une unité ou sous-unité paysagère.

En définitive, 80 % du corpus iconographique traite des problématiques visées par le diagnostic avec toutefois des lacunes vis-à-vis des paysage de vallées et de cours d'eau et des aspects économiques difficiles à traduire par le support photographique. À l'inverse, dans le diagnostic, les attentions à porter sur certaines dynamiques ou enjeux paysagers sont explicitées et ne trouvent pas écho dans la somme du corpus étudié comme les dynamiques relatives aux plantations et aux coupes de boisements au sein du maillage bocager, les enjeux relatifs au littoral, le devenir des bâtiments agricoles, la maîtrise de l'étalement urbain des principaux

bourgs. Ces problématiques pourraient contribuer à l'élaboration de nouvelles séries photographiques.



Nota bene : L'importance des problématiques est liée au nombre de récurrences dans le diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture sur l'ensemble des unités et sous-unités paysagères et non au degré d'importance des problématiques sur le territoire.

Figure 97 : Proportions des séries photographiques en fonction des problématiques abordées dans le diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique

Cette figure présente le nombre de récurrences des problématiques dans l'ensemble des unités et sous-unités paysagères du PNR d'Armorique. L'importance de chaque problématique dans le diagnostic est mise en parallèle avec le nombre de séries photographiques la représentant. Ceci permet d'éclairer les proportions et les disproportions entre problématiques et séries photographiques.

Ce premier travail a été réalisé à l'échelle des unités et sous-unités paysagères à partir du diagnostic. Dans un deuxième temps, les séries photographiques ont été corrélées avec les enjeux de la Charte du paysage et de l'architecture à l'échelle du périmètre du PNR d'Armorique, enjeux eux-mêmes découpés en orientations (cf. Annexe numérique 4). Cinq enjeux principaux se dégagent de la Charte et sont illustrés par 36 séries photographiques issues de l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique. Encore une fois une même série peut éclairer plusieurs enjeux. Comme le témoigne la Figure 98 ci-dessous, 22 séries photographiques répondent aux orientations concernant les enjeux agricoles et 11 pour les enjeux liés au bâti. En comparaison avec l'échelle plus grande des unités et sous-unités paysagères, les séries photographiques correspondantes à l'enjeu relatif au paysage boisé sont en quantité plus importante.

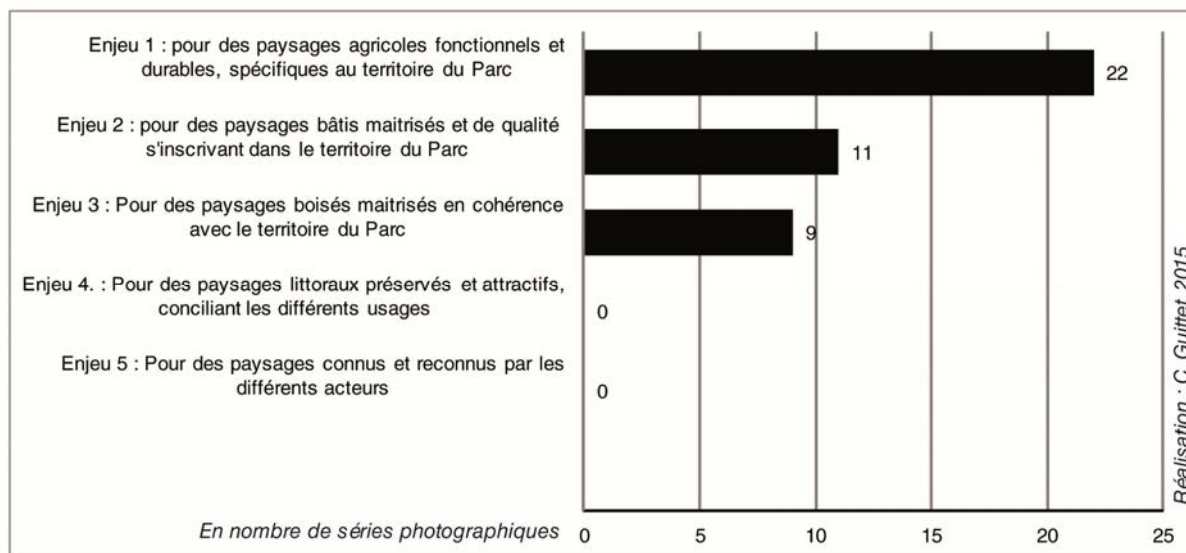


Figure 98 : Corrélation entre les séries photographiques et les enjeux présentés dans la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique

Ce graphique met en corrélation les séries photographiques de l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique qui peuvent être associées aux enjeux principaux de la Charte du paysage et de l'architecture du Parc. L'enjeu agricole est relativement bien couvert par les images, ceux concernant les paysages bâtis et boisés sont également représentés. En revanche, aucune série photographique ne répond à l'enjeu littoral. Le cinquième point, étant consacré aux échanges sur les paysages entre les acteurs du territoire, nous considérons que l'ensemble de la démarche OPP est dans la mesure de concorder avec celui-ci.

En effet, les attentions à porter sur les paysages dans le diagnostic font référence à des dynamiques fines telles que les dynamiques de plantations alors qu'au sein de la Charte les orientations sont d'aspect général, une des orientations à propos du paysage boisé est de : « donner les clés de lecture et d'analyse de la place d'un boisement dans le paysage ». De la sorte, plusieurs séries photographiques y répondent puisqu'elles présentent des paysages avant tout ruraux mais où la place des boisements est notable. La Figure 98 montre clairement l'absence de corpus sur l'enjeu littoral, constat déjà évoqué dans le cadre du diagnostic. L'enjeu 5. se rapporte à la communication et à la valorisation des paysages du PNR auprès des acteurs du territoire, il s'agit ici de la démarche OPP en tant que telle qui s'applique à cet enjeu. Cinq séries photographiques s'intègrent dans aucune des orientations proposées dans la Charte, leurs contenus visuels sont consacrés à des lieux spécifiques tels la pointe des Espagnols ou la centrale nucléaire à Brennilis (cf. Séries photographiques 23 et 7) et à la thématique des cours d'eau qui n'est pas abordée dans le document (cf. Série photographique 104). Nonobstant 90 % du corpus iconographique est assimilé aux enjeux de la Charte du paysage et de l'architecture.

Nous pouvons noter que les différentes orientations émises dans le document peuvent concorder aux quatre usages principaux assignés aux OPP qui ont été explicités lors du point 11.1. Ainsi, selon l'orientation, la série photographique a un usage dominant. Pour exemple, l'orientation relative aux enjeux agricoles comme le maintien d'un maillage bocager fonctionnel se compose des quatre orientations ciblées pouvant chacune être associée à des séries photographiques à usage spécifique :

- Faire un inventaire du maillage bocager : apprendre (inventorier et caractériser les paysages) ;

- Identifier les types de bocage à l'échelle du Parc : apprendre (inventorier et caractériser les paysages) ;
- Protéger le maillage bocager : évaluer les actions dans le temps ;
- Hiérarchiser les enjeux à l'échelle du talus : transmettre et illustrer (exemplarité de la série photographique pour communiquer et sensibiliser) ;
- Valoriser le bois de talus dans le cadre du plan de gestion de bocage : interagir (sensibiliser et former les acteurs du territoire).

L'ensemble des 36 photographies de l'OPP du PNRA d'Armorique répondent à 21 orientations ciblées sur les 39²¹⁰ dans la Charte du paysage et de l'architecture (cf. Annexe numérique 4). À partir de la Figure 99 ci-dessous, il est constaté que les usages actuels du corpus iconographique traduisant en image les orientations sont essentiellement liés à l'appréhension et l'évaluation des paysages. Si l'on s'intéresse à l'ensemble des orientations en fonction des usages actuels et potentiels par la création de nouvelles séries photographiques, l'évaluation des actions menées par les acteurs du Parc sur les paysages est l'usage prédominant des séries photographiques avec 17 orientations, suivi de l'appréhension des paysages (12) et de leurs transmissions (10).

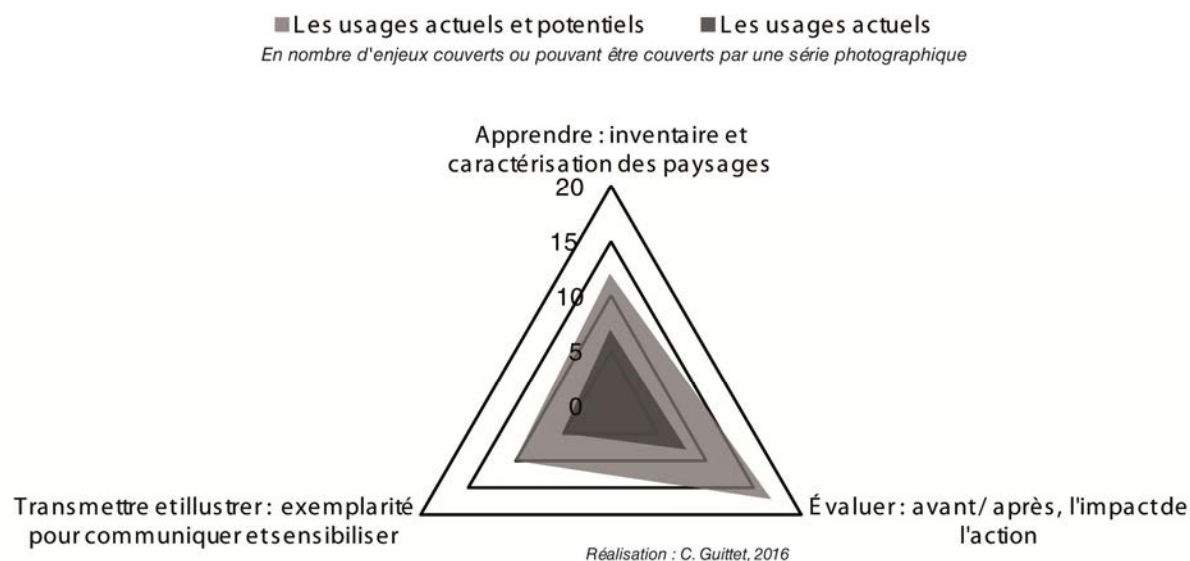


Figure 99 : Les usages actuels et potentiels des séries photographiques dans la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique

Ce graphique en radar présente les usages actuels et potentiels des séries photographiques en réponse aux orientations de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique. Au final, les besoins en évaluation des différentes actions menées par les acteurs sur les paysages sont les plus nombreux.

L'évaluation du corpus de l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique montre que même si les points de vue initiaux de l'OPP n'ont pas été pensés à partir de ce document de sensibilisation et d'aide

210 Ici, nous n'avons pas pris en compte les orientations concernant l'enjeu 5. « Pour des paysages connus et reconnus par les différents acteurs » car ce point se rapporte essentiellement à la démarche OPP et non à telle ou telle série photographique.

à la prise de décision des acteurs du territoire, ils correspondent en majorité aux enjeux territoriaux. Toutefois, certaines séries photographiques donnent à voir des spécificités locales ou des thématiques peu ou pas abordées dans le document (mise aux normes des routes, thématique des cours d'eau, etc.), et inversement certains enjeux majeurs tels ceux liés au littoral ne font pas l'objet de suivi photographique.

Usages actuels et potentiels des séries photographiques de l'OPP du Golfe du Morbihan au sein de l'Atlas des paysages du Morbihan

Une étude similaire a été effectuée à partir de l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan et l'Atlas des paysages du Morbihan. Comme pour la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, les séries photographiques n'ont pas été réalisées en fonction de ce document. Ce travail a comme objectif premier d'évaluer les potentialités des OPP à répondre aux enjeux émis dans les Atlas de paysages. Les contenus visuels des séries photographiques ont été corrélés avec les enjeux annoncés dans l'Atlas des paysages par une double échelle : à l'échelle de chaque unité paysagère du Morbihan et à l'échelle globale du département. La Figure 100 présente quelques éléments de rappel.

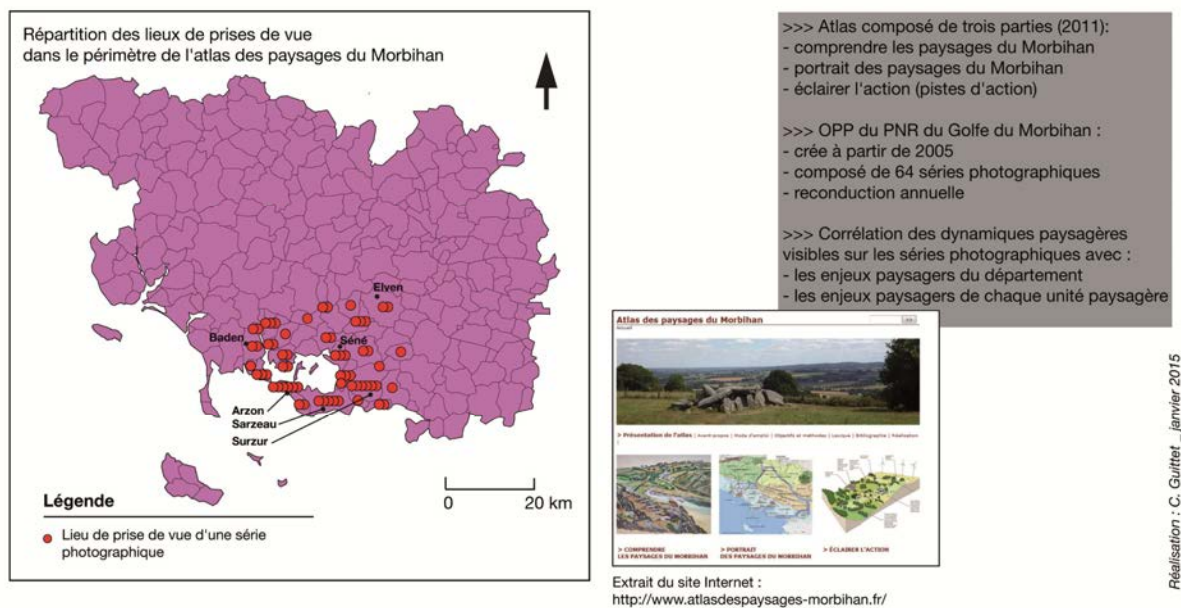


Figure 100 : Éléments de rappel / l'Atlas des paysages du Morbihan, l'OPP du Golfe du Morbihan et leur corrélation

Le contenu visuel des soixante-quatre séries photographiques de l'OPP du Golfe du Morbihan a été corrélé avec les enjeux explicités dans l'Atlas des paysages du Morbihan.

Les séries photographiques se situent au sein de onze unités paysagères recouvrant le périmètre du Parc. Elles ont été analysées au regard des enjeux paysagers inventoriés pour chaque unité paysagère concernée. Sur 120 enjeux comptabilisés tels que « maintenir les zones humides et notamment les marais », « mettre un terme à l'urbanisation le long des routes » ou encore « organiser les usages de la rivière (ostréiculture, navigation de plaisance, etc.) », 38 font écho au contenu visuel de notre corpus. Comme l'expose la Figure 101, il y a de fortes disparités entre

les enjeux couverts et non couverts par le corpus dans chaque unité paysagère. L'unité paysagère « le Golfe du Morbihan » est largement représentée car un tiers de l'OPP correspond à cette zone dans laquelle 16 séries photographiques peuvent illustrer 21 enjeux énoncés. Pour exemple, la série photographique 106 des marais salants de Saint-Armel permet de suivre l'enjeu de préservation des milieux particuliers. Le sentir côtier donné à voir dans la série photographique 106 de Sarzeau concorde avec l'enjeu sur le renforcement des chemins pour permettre la découverte des rivages.

Concernant les autres unités paysagères, les enjeux sont faiblement illustrés parce que les séries photographiques sont moins nombreuses. Aussi, certains enjeux sont très localisés comme « l'amélioration de la traversée par la N 165 », « la maîtrise de la qualité paysagères des traits de côtes perçus depuis les plans d'eau » ou peu adaptés à une transcription par la photographie, à titre d'exemple : « la constitution de parcours paysagers en réseau », « conforter le rôle structurant des vallons ». Ainsi, d'autres supports sont nécessaires pour suivre certaines dynamiques paysagères symptomatiques des enjeux du territoire.

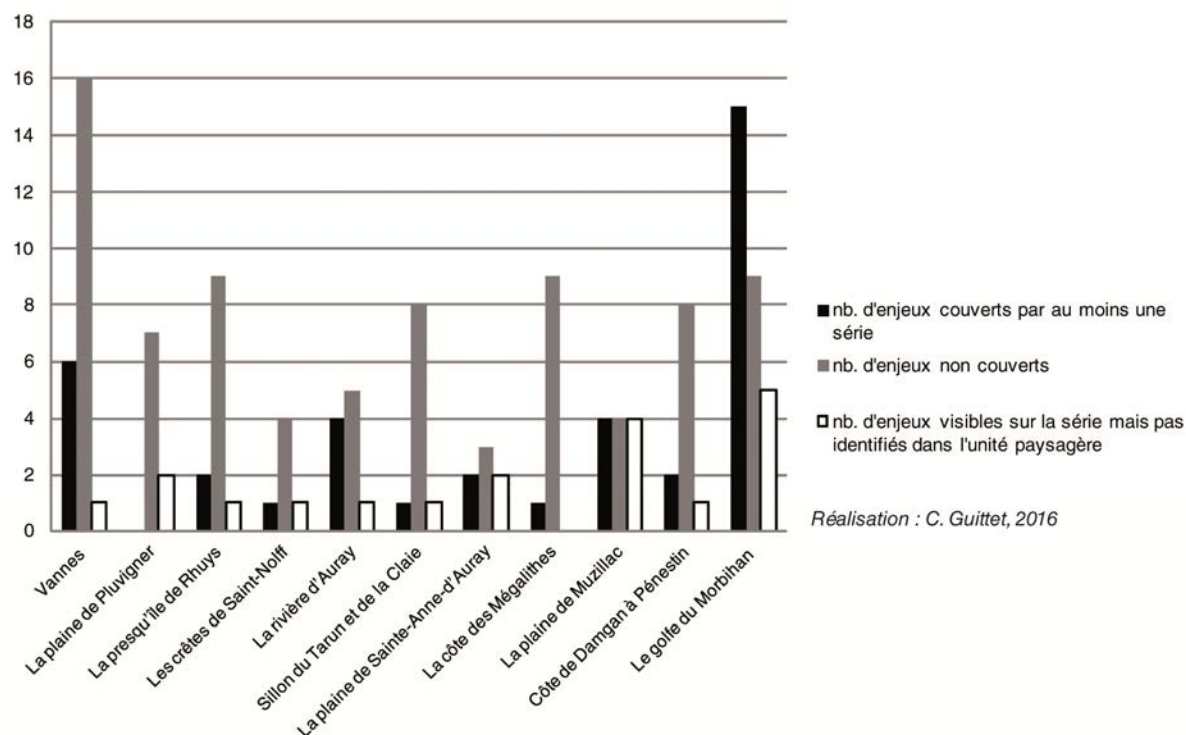


Figure 101 : Corrélation entre les enjeux des unités paysagères du Morbihan et le contenu visuel des séries photographiques de l'OPP du Golfe du Morbihan

De fortes disparités apparaissent dans le couvremenent photographique des enjeux issus des unités paysagères du Morbihan. Mis à part le « Golfe du Morbihan », de manière générale, les unités paysagères sont faiblement illustrées par des séries photographiques. Aussi, il est constaté que 19 enjeux paysagers sont visibles dans le corpus iconographique mais ils ne sont pas explicités dans ceux exposés dans l'Atlas des paysages du Morbihan.

Quatre-vingt-deux enjeux énoncés dans l'Atlas ne sont pas représentés. Une partie de ces enjeux détectés au sein des unités paysagères peuvent faire l'objet de suivi photographique pouvant alors amender le document, d'autres ne sont pas adaptés à l'échelle de la photographie ou à une transcription visuelle.

A contrario, 19 séries photographiques exposent des problématiques non traitées dans les unités paysagères qui leur sont associées. Par exemple, la série photographique 107 de Baden focalise l'attention sur la gestion des sites ostréicoles, etc.

À l'échelle départementale, nous avons également inventorié 54 enjeux paysagers qui font résonance avec 32 séries photographiques soit la moitié du corpus. En effet, ces enjeux sont plus généraux que ceux explicités pour chaque unité paysagère favorisant alors la transcription visuelle ; pour exemple : les entrées et sorties de bourg (*cf.* Série photographique 108), ou l'intégration des zones d'activités dans le paysage (*cf.* série photographique 109). Ce diagnostic associant enjeux départementaux et corpus OPP expose également des enjeux ne proposant pas de veille photographique, en voici quelques uns (*cf.* Annexe numérique 5) :

- la limitation de l'enfrichement des vallées ;
- l'abandon des cultures et la déprise agricole ;
- l'enfouissement des réseaux ;
- la mise en place de trames verte et bleue ;
- l'intégration des éoliennes, etc.

À travers la Figure 102, les usages actuels et potentiels des séries photographiques de l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan correspondent principalement à l'évaluation des paysages au niveau départemental (19), suivi de la transmission pour communiquer et sensibiliser le public (15) et enfin de la compréhension des paysages par l'intermédiaire de leur inventaire et leur caractérisation (14). L'Atlas de paysages, document de référence des politiques territoriales sur la connaissance paysagère, fixe des enjeux généraux afin d'orienter les prises de décision publique. Dans ce contexte, les OPP ont un triple objectif dans la conception et la révision décennale des Atlas :

- identifier des points de vue paysagers à enjeux ;
- évaluer les conséquences des actions publiques au regard des enjeux identifiés en amont ;
- faciliter la révision du document en appréhendant les dynamiques paysagères et en les illustrant d'exemples concrets.

Cette étude montre la complémentarité entre deux outils, les OPP et les Atlas de paysages. Même si certains enjeux abordés dans le document territorial ne sont pas adaptés à l'échelle photographique comme l'enchaînement visuel des paysages, les séries photographiques permettent de le documenter et d'analyser l'impact de l'Atlas au sein des politiques publiques *via* l'exploitation du corpus d'images.

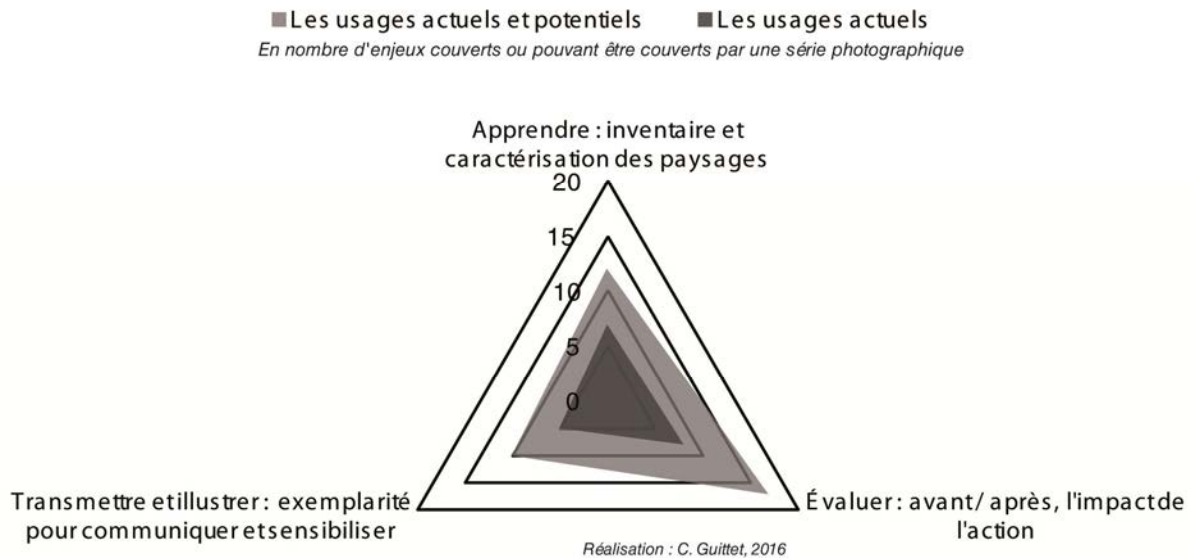


Figure 102 : Corrélation entre les enjeux des unités paysagères du Morbihan et le contenu visuel des séries photographiques de l'OPP du Golfe du Morbihan

Ce graphique en radar présente les usages actuels et potentiels des séries photographiques en réponse aux enjeux paysagers explicités dans l'Atlas des paysages du Morbihan. Au final, les besoins en évaluation des différentes actions menées par les acteurs sur les paysages sont les plus nombreux.

Usages actuels et potentiels des séries photographiques de l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc au sein du SCoT du Pays de Saint-Brieuc

Cette étude analytique a été réalisée à partir du SCoT du Pays de Saint-Brieuc et des 54 séries photographiques élaborées dans des perspectives d'évaluation des politiques publiques du territoire (cf. Figure 103).

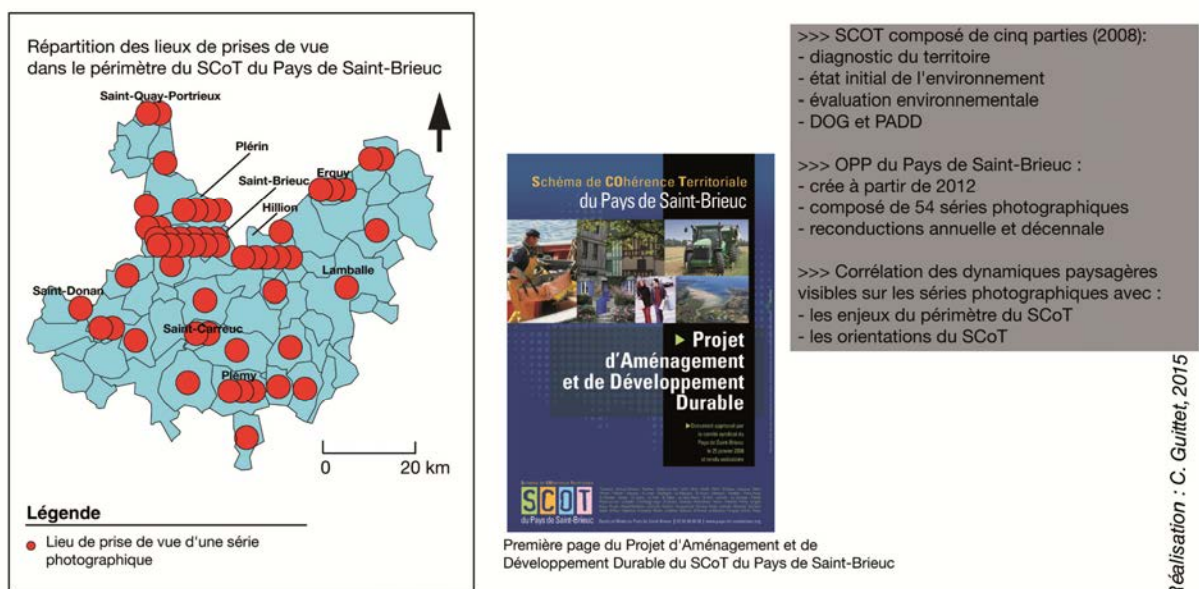


Figure 103 : Éléments de rappel / le SCoT du Pays de Saint-Brieuc, l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc et leur corrélation

Le contenu visuel des 54 séries photographiques de l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc a été corrélié avec les orientations explicitées dans le rapport de présentation du SCoT du Pays de Saint-Brieuc.

Le corpus OPP étudié a été élaboré en fonction des enjeux généraux établis synthétisés par le SCoT (Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc, Rapport de présentation du SCoT, 2008). Sur 115 enjeux présentés dans le document, 27 trouvent écho dans les séries photographiques du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc (cf. Annexe numérique 6). Comme le présente la Figure 104, les enjeux relatifs à l'habitat, la fonction agricole, les activités économiques, les paysages ou encore les espaces naturels et la biodiversité sont les principaux à faire l'objet d'une couverture photographique ; pour exemple :

- au sein de la thématique « habitat », la protection des espaces naturels en site urbain peut être illustrée par la série photographique 95 représentant l'aménagement de l'étang à Quintin ;
- au sein de la thématique « fonction agricole », la préservation du bocage est visible sur la série photographique 110 ;
- au sein de la thématique « les activités économiques », la séquence photographique 111 sur le parc d'activités de la Tourelle met en lumière l'enjeu concernant l'attractivité des espaces d'activités.

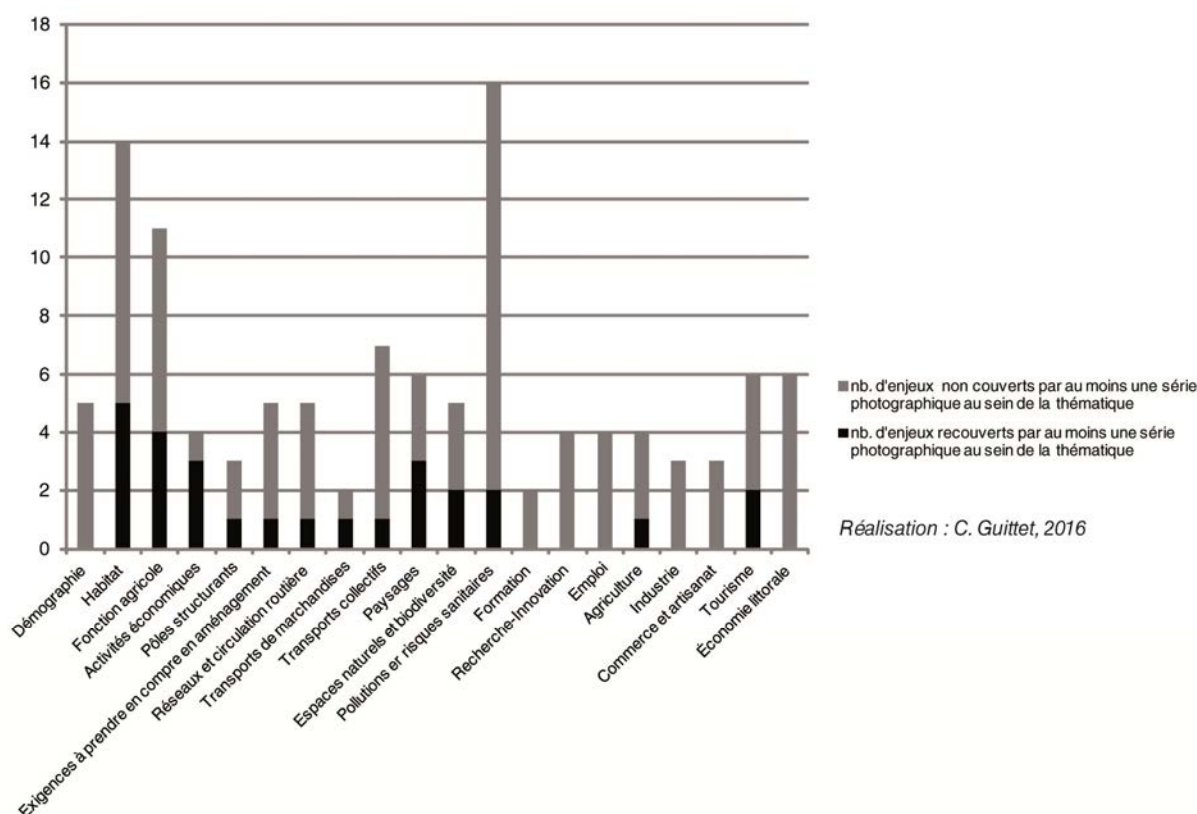


Figure 104 : Corrélation entre les enjeux identifiés dans le SCoT du Pays de Saint-Brieuc et le contenu visuel des séries photographiques de l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc

Ce graphique présente le nombre d'enjeux couverts par au moins une série photographique issue de l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc. Seulement 26 sur 115 enjeux répertoriés sont figurés dans le corpus d'images mettant en lumière des thématiques telles que l'habitat, le paysage, le tourisme, etc. Les pôles structurants, la formation ou encore la recherche-innovation sont des axes difficiles à retranscrire par la photographie.

Quatre-vingt-huit enjeux soit 77 % ne sont pas en corrélation avec le corpus iconographique. Le SCoT énonce des enjeux généraux sur des thématiques peu traduisibles dans le paysage tels les objectifs en termes de démographie, d'emploi, de formation, etc. Toutefois, certaines problématiques afférentes aux politiques sectorielles (politiques de transport) sont figurées dans quelques séries photographiques.

Les séries photographiques qui illustrent les enjeux du SCoT ont surtout pour objectif actuel de transmettre et illustrer les actions publiques mais aussi de les évaluer (cf. Figure 105). Lorsque l'on s'intéresse aux usages actuels et potentiels de l'OPP, le constat est similaire. Peu d'enjeux peuvent faire l'objet d'une veille photographique (42 enjeux sur 115) puisque ce document territorial énonce des grands principes (mixité sociale, équité, etc.) non visibles par quelques indices dans le paysage. Les séries photographiques peuvent donc venir en appui qu'à une partie de ces principes en comparaison avec la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique et l'Atlas des paysages du Morbihan qui sont centrés sur la thématique paysagère.

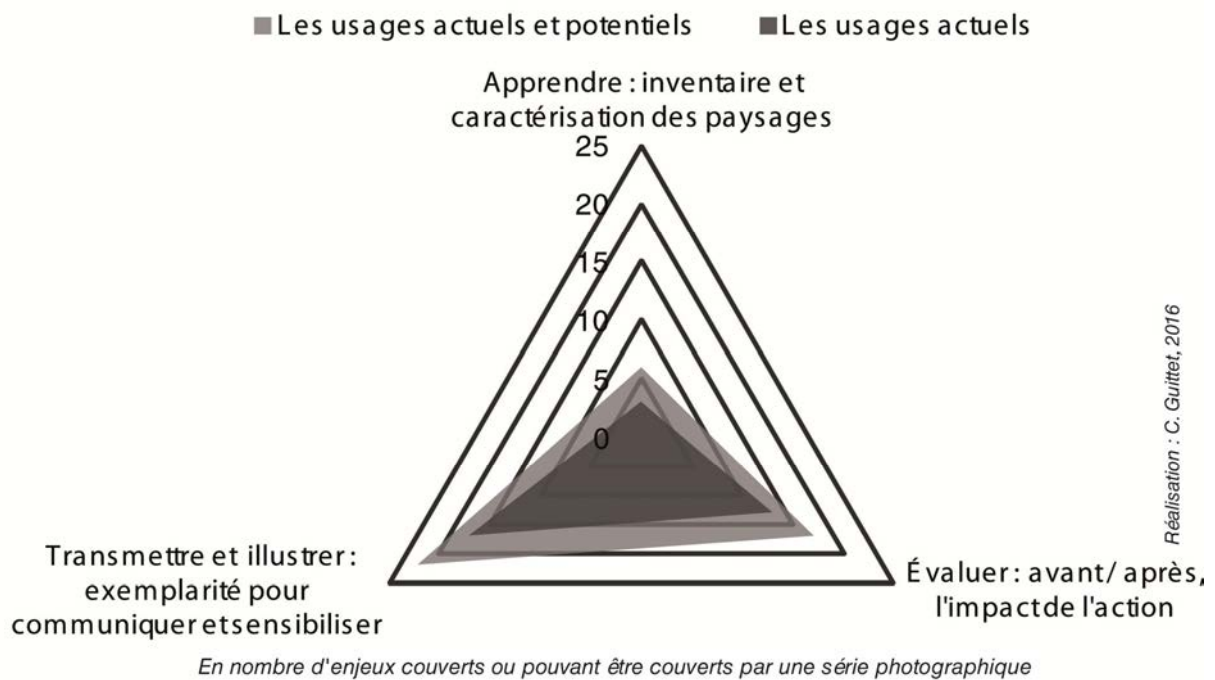


Figure 105 : Les usages actuels et potentiels des séries photographiques dans le SCoT du Pays de Saint-Brieuc

Ce graphique en radar présente les usages actuels et potentiels des séries photographiques en réponse aux enjeux du SCoT du Pays de Saint-Brieuc. Au final, les besoins pour la transmission et l'évaluation des différentes actions menées par les politiques publiques sont les plus nombreux.

Les trois documents étudiés n'ont pas les mêmes objectifs. Toutefois de nombreux enjeux ou orientations peuvent être éclairés par des séries photographiques avec néanmoins des nuances selon les documents de planification et de connaissance.

Pour le SCoT du Pays de Saint-Brieuc, comme nous venons de le voir, deux tiers des orientations sont peu liées à la problématique paysagère (les dimensions économiques, sociales, etc.). Concernant l'Atlas des paysages du Morbihan, l'analyse des séries photographiques dans la

conception du document aurait permis d'identifier des problématiques représentatives des unités paysagères telles que la gestion des sites ostréicoles, la gestion du patrimoine marin et bâti, etc. *A contrario*, certaines thématiques comme l'intégration des éoliennes dans le paysage, la mise en place de la trame verte et bleue pourraient être développées dans l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan afin de déployer un outil adapté au territoire du périmètre du Parc et à l'échelle départementale.

Quant à la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, les problématiques exprimées dans les séries photographiques sont en général représentées au sein des enjeux localisés dans les unités paysagères avec notamment la problématisation de sites particuliers (Ménez Hom, Brennilis, etc.). Les orientations paysagères à l'échelle du Parc évacuent cette approche du particulier. Ainsi, les séries photographiques ne peuvent être en réponse à l'ensemble des échelles d'étude.

Pareillement, les usages des séries photographiques diffèrent d'un document à un autre. En effet, les orientations de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique nécessitent une évaluation des actions publiques et une meilleure compréhension du paysage, le corpus iconographique a donc un rôle d'évaluation et d'apprentissage. Concernant l'Atlas des paysages du Morbihan, les séries photographiques ont comme but d'évaluer également les actions publiques ainsi que de transmettre et illustrer les connaissances sur les dynamiques paysagères. Enfin, les enjeux issus du SCoT du Pays de Saint-Brieuc étant assez généraux, les photographies ont pour dessein de transmettre et d'illustrer les différentes actions publiques relatives au paysage à titre d'exemple et de sensibiliser les acteurs du territoire aux dynamiques paysagères du Pays.

Ce travail analytique corrélant document territorial et OPP permet de :

- concevoir des séries photographiques en fonction des problématiques paysagères du territoire et des orientations souhaitées.
- concevoir des séries photographiques correspondant aux besoins en termes d'usages. En effet, les caractéristiques techniques de la série photographique sont dépendantes de l'usage. Pour exemple, dans l'optique d'apprendre sur les paysages ruraux, le point de vue initial sera médium ou lointain avec des reconductions si possible saisonnières. Dans des perspectives d'évaluation telle la réhabilitation du centre-bourg, le point de vue sera plutôt proche voire médium avec des reconductions avant, pendant et après le projet. Dans le cadre d'une interaction entre les acteurs du territoire, la série photographique devra mettre en lumière les éléments paysagers et leurs changements ou non changements de manière suffisamment visible et lisible afin de faciliter le dialogue.
- déterminer la proportion de séries photographiques à effectuer en fonction de l'importance de la problématique sur le territoire ;

- évaluer les manquements en termes de thématiques photographiques et en termes de dynamiques paysagères dans le document à partir de l'analyse du contenu visuel des séries photographiques. En effet, certaines problématiques visibles dans les corpus photographiques ne sont intégrées ni dans le diagnostic ni dans les orientations alors qu'elles donnent à voir des tendances générales (abandon du bâti agricole, aménagement des centres-bourgs, etc.) et inversement certaines orientations pourraient faire l'objet d'une veille photographique. Ceci dépend également de la représentativité des dynamiques suivies devant être cernée au préalable pour l'exploitation des séries photographiques en aval (spécificités locales ou tendances globales).

Les OPP, s'ils sont conçus en adéquation avec les documents de planification et de connaissance, deviennent alors des outils adaptés aux enjeux territoriaux et dépendants des besoins de l'institution portant le projet. Les corpus iconographiques peuvent servir d'indicateur et d'illustration lors de la révision des documents, sujet explicité dans le point suivant. Le comité de pilotage a donc pour rôle lors de la création d'un OPP de recenser les enjeux et orientations à traduire par des séries photographiques dans le document donné ou d'évaluer la pertinence d'un OPP au regard de celui-ci. L'Encadré 5 préconise une méthode pour l'élaboration d'un OPP en fonction d'un document territorial.

Il convient ensuite d'expliquer comment les Observatoires peuvent faire l'objet d'une évaluation pour ré-orienter certaines séries photographiques ou plus radicalement renouveler le corpus ; et comment les images et leurs exploitations peuvent être valorisées dans la gouvernance territoriale.

Indications

Pour appliquer les deux méthodes suivantes, l'institution pilote doit être munie :

- du document en question ;
- de la cartographie des unités paysagères via un SIG ;
- de photographies aériennes couvrant le périmètre du territoire en projet ;
- des séries photographiques OPP si elles existent.

Méthode de conception de séries photographiques en fonction d'un document territorial

1. Il s'agit d'inventorier l'ensemble des enjeux énoncés à partir du document territorial.
2. Il faut ensuite sélectionner les enjeux qui sont liés au paysage et traduisibles par l'image.
3. Une fois la sélection effectuée, il est nécessaire de déterminer les usages potentiels de la future série photographique (apprendre, évaluer, transmettre, illustrer et interagir) afin de fixer les conditions techniques de la prise de vue (cadrage, intervalle de temps, contenu visuel).
3. Sur le terrain, des photographies initiales sont réalisées en fonction des usages :
 - apprendre : le point de vue sera médium ou lointain avec la sélection d'un maximum d'éléments de paysage au sein du contenu visuel. L'intervalle de temps envisagé dépendra des dynamiques paysagères suivies.
 - évaluer : le point de vue sera proche ou médium afin de focaliser sur les éléments de paysage qui seront amenés à évoluer. L'intervalle de temps découlera du projet à évaluer (avant / pendant / après).
 - transmettre et illustrer : la typologie du point de vue dépendra avant tout des objectifs de sensibilisation. Toutefois, le contenu visuel doit être suffisamment intelligible pour que l'ensemble des acteurs du territoire (regards initiés, informés et formés) puissent appréhender aisément la problématique traitée. L'intervalle de temps résulte des objectifs fixés.
 - interagir : Les conditions techniques sont similaires avec celles présentées ci-avant.
4. Les photographies et données sont archivées avec :
 - la création d'une couche SIG des différents lieux de prises de vue se superposant avec la cartographie des unités paysagères si elles existent. Si cela est possible, chaque point de vue peut faire l'objet d'un cône de visibilité.
 - l'archivage des fiches terrain où pour chaque photographie initiale seront précisés l'enjeu suivi issu du document et l'usage ou les usages potentiels de la future série photographique.
5. Le comité de pilotage sélectionne les points de vue initiaux qui seront reconduits dans le temps.

Méthode d'évaluation d'un corpus préexistant au regard du document territorial

1. À partir du document, il s'agit d'inventorier l'ensemble des enjeux explicités à l'échelle de chaque unité de paysage et à l'échelle du territoire.
2. Le contenu visuel de chaque série photographique est ensuite analysé au regard de l'inventaire des différents enjeux. Si le contenu visuel traduit visuellement un ou plusieurs enjeux, la série photographique est adaptée au territoire en projet en question à l'échelle identifiée.
3. Il convient, par la suite, de synthétiser l'étude à l'aide d'un tableur excel par exemple avec :
 - pour chaque série photographique, l'enjeu ou les enjeux illustrés, l'échelle correspondante ;
 - l'ensemble des enjeux non représentés dans le corpus et pouvant être traduisible par l'image ;
 - les enjeux émergents dans les séries photographiques non présents dans le document.
5. Le comité de pilotage peut décider de mettre en place une méthode de conception de séries photographiques représentatives pour compléter le corpus préexistant.

Encadré 5 : Méthode d'élaboration de séries photographiques OPP en corrélation avec les documents territoriaux

11.3. Évaluer et valoriser les OPP dans la gouvernance territoriale

Après avoir constitué le corpus iconographique au regard des documents de planification ou de connaissance, l'itinéraire photographique doit être évalué régulièrement par le comité de pilotage. La révision de l'observatoire a pour but de développer un outil toujours en adéquation avec les évolutions territoriales en termes de projets mais aussi en lien avec les préoccupations des acteurs du paysage. Par ailleurs, l'intérêt ou les modalités techniques de certaines séries photographiques peuvent être réinterrogés en fonction des évolutions territoriales et des besoins nouveaux de l'institution porteuse. Au-delà de l'évaluation, l'exploitation de l'OPP apporte des données paysagères pouvant être intégrées dans la documentation des politiques publiques.

11.3.1. Le renouvellement des points de vue en fonction des besoins territoriaux

Un Observatoire Photographique du Paysage, nous l'avons dit à maintes reprises, n'est efficient que sur le long terme même si certaines séries s'effectuent sur des temporalités très courtes, comme sur le temps d'une marée (*cf.* Annexe numérique 2). Cependant il peut évoluer dans le temps en créant de nouvelles séries photographiques par exemple. En effet, le choix de l'ensemble des points de vue initiaux est réalisé à un moment donné retranscrivant les problématiques ou thématiques paysagères de cette même période, c'est une sorte de prédiction des évolutions paysagères qui seront captées par les reconductions photographiques. *A fortiori*, de nouvelles problématiques vont émerger sur le territoire, d'autres vont s'amplifier et a contrario certaines vont s'amoinrir. L'outil doit donc être adaptable aux temps des paysages. Pour exemple, lors de l'entretien de groupe réalisé auprès de l'équipe du PNR d'Armorique, l'un d'entre eux confirme :

« Il y a des thématiques qui ne figurent pas du tout dans l'Observatoire et qui pour les paysages du parc, ont eu un impact assez important ces dernières années, typiquement l'extension urbaine. Il y a certaines communes, où ça a modifié complètement la silhouette des bourgs et on ne voit pas du tout cette thématique dans l'observatoire. C'est ça qui pourrait être intéressant à ajouter. Après pour ce qui est du paysage agricole, il y a plein de points de vue qui sont assez différents un peu sur l'ensemble du territoire. Ça donne un aperçu.» [G2P²¹¹]

Trois types d'évaluation sont proposés ici afin de rendre l'observatoire en adéquation avec les évolutions.

Tout d'abord, le corpus iconographique et les évolutions observées peuvent tout simplement être discutés lors du comité de pilotage. À cette occasion, les différents membres peuvent analyser l'ensemble du corpus au vu des problématiques et proposer collectivement de nouvelles thématiques paysagères.

211 Groupe 2 professionnel, détail du groupe disponible dans l'Annexe 12.

Si l'OPP a été conçu ou remanié à partir d'un document de planification et de connaissance, l'institution porteuse ou autre délégation (autre membre du comité de pilotage) est en mesure de procéder à son évaluation. Il s'agira alors de mettre en relation l'analyse du contenu visuel des séries photographiques avec les orientations ou enjeux prédéfinis lors de la constitution du corpus. Ce travail a plusieurs objectifs :

1. alimenter le diagnostic du document à réviser ;
2. sélectionner les séries photographiques qui seront à reconduire dans le temps et celles qui sont à stopper car ne correspondant plus aux préoccupations du projet de territoire.
3. créer des nouvelles séries en fonction des nouveaux enjeux.

Pour la conception de nouvelles séries, les porteurs peuvent alors se référer à la méthode explicitée dans l'Encadré 5.

Enfin, lors d'enquêtes sociales, les acteurs du territoire peuvent être invités à visualiser l'ensemble des séries de l'Observatoire. Dans ce cadre, ils peuvent proposer des thématiques paysagères qui sont absentes du corpus étudié et qui relèvent de leurs préoccupations. Ceci a été réalisé lors des entretiens semi-directifs effectués auprès des douze élus locaux bretons (cf. Chapitre 7). Le Tableau 19 répertorie les différentes évolutions à photographier selon les enquêtés. Mis à part l'effacement des réseaux ariens, les thèmes évoqués sont peu présents du catalogue photographique présenté.

Préoccupations paysagères à photographier selon les élus locaux des Côtes d'Armor	
Évolution des réseaux routiers communaux (3)	Évolution des ports
Évolution des zones d'activité le long des axes routiers	Évolution des zones de captage
Évolution des chemins communaux	Effacement des réseaux aériens
Évolution des éoliennes (2)	Renouvellement du bâti urbain
Évolution du foncier agricole (2)	Évolution des abords des bâtiments publics
Impacts du programme Breizh bocage	Évolution des aménagements privés extérieurs
Évolution des cônes de vue (points de vue remarquable)	

Réalisation : C. Guittet, 2016

Tableau 19 : Préoccupations paysagères à photographier selon les élus locaux des Côtes d'Armor

Après avoir consulté les séries photographiques de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor et les séries historiques du Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc, les douze élus locaux interviewés ont proposé de nouvelles thématiques non représentées dans le catalogue photo et en lien avec leurs préoccupations en qualité d'élus.

Cette évaluation auprès des différents acteurs manifeste un double intérêt en ce qui concerne la création de nouveaux points de vue initiaux. D'une part, les habitants, élus ou professionnels mobilisés lors des enquêtes sociales apportent des regards complémentaires à ceux portés par les membres du comité de pilotage. De par leurs expériences personnelles ou professionnelles, des dynamiques paysagères non cernées par les porteurs peuvent émerger comme l'évolution des zones de captage abordée par un des élus costarmoricaïns. D'autre part, ce travail participe à l'analyse des représentations sociales des acteurs du territoire sur les paysages quotidiens et peut faire l'objet d'une étude sur l'évolution de ces représentations à partir de la réitération d'enquêtes sociales.

Au final, la constitution de ces nouvelles données paysagères peut être injectée dans les documents de planification et de connaissance en développant la dimension sociale des paysages. Outre les potentielles méthodes à engager pour réfléchir à de nouvelles thématiques à suivre, l'évaluation des OPP implique de réinterroger les conditions techniques mises en place au départ et de questionner la pérennité de l'ensemble de l'itinéraire photographique.

11.3.2. Évaluer la technicité et la pérennité des séries photographiques OPP

Dans le chapitre 6, nous avons émis quelques préconisations techniques concernant les prises de vue des photographies initiales en nous appuyant sur la littérature scientifique et institutionnelle (cadrage, noir & blanc et couleur, fréquence de reconduction). Il s'agit ici à partir d'exemples concrets et de résultats d'entretiens de comprendre comment certaines séries photographiques peuvent être réorientées méthodologiquement et de questionner la pérennité de certaines séries photographiques ou de réinterroger leur intervalle de reconduction.

La remise en question du choix du cadrage, choix opéré lors de la première prise de vue, est liée à trois phénomènes distincts. Les deux premiers s'apparentent aux dynamiques paysagères, le troisième phénomène fait référence à un usage particulier : l'activation des séries photographiques auprès des acteurs du territoire (enquêtes sociales, sensibilisation et médiation). Lors de la sélection des points de vue initiaux à réitérer, le comité de pilotage se projette les paysages dans le futur en imageant les changements qui adviendront et qui correspondront aux axes thématiques formulés. Il est constaté que les changements affectant un paysage se déploient de temps à autre dans le hors-champ de la série photographique. Les perturbations survenues n'ont pas été anticipées par le porteur comme l'a explicité par exemple l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor²¹². Prenons quelques exemples :

- la série photographique 64 réalisée depuis la route départementale 31 à Saint-Sevais présente un paysage rural où l'on perçoit l'arasement progressif du maillage bocager. Juste à quelques

212 De nombreuses discussions informelles avec l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor ont eu lieu tout au long de la période de la recherche doctorale.

mètres de ce point de vue, s'est implanté un parc éolien onshore de sept turbines. La problématique de l'éolienne au moment de la création de l'OPP n'était pas encore d'actualité.

- la série photographique 45 du quai de la République de Saint-Quay-Portrieux donne à voir un paysage littoral urbanisé relativement stable cependant non loin un nouveau port a été construit.

- la série photographique 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel présente un paysage littoral où la cale a été rénovée dans le hors-champ. Ce changement impacte peu sur la matérialité physique du paysage mais il a été débattu vivement dans la commune.

Ce phénomène conduit à une certaine frustration de la part des institutions, la photographie standard capte qu'une portion minimale du paysage. De plus, la résultante de certaines dynamiques paysagères non pressenties obstrue parfois le point de vue de telle sorte que la pertinence de sa reconduction peut être questionnée. Dans le cadre de l'OPP du PNR d'Armorique, la série concernant les abords du lac du Drennec expose un paysage rural. En 2009, la parcelle du premier plan est plantée de peupliers cachant alors les autres plans successifs. La dynamique est intéressante en termes de signification, toutefois il convient de se demander si ce point de vue doit être réitéré régulièrement puisqu'il offrira un paysage dégagé que dans une dizaine d'années. Les reconductions permettront uniquement de voir croître ces arbres. Dans cette situation, l'institution porteuse peut envisager un pas de reconduction plus espacé dans le temps.

Autre exemple encore plus radical, la série photographique 71 du Val André à Pléneuf-Val-André présentait au départ un paysage littoral urbanisé. Entre 2007 et 2008, une maison individuelle a été implantée devant le lieu de prise de vue, bouchant complètement la vue. Depuis, l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor poursuit les re-photographies. Il serait judicieux ici de décaler l'axe de prise de vue ou de stopper cette série photographique pour en créer une nouvelle plus représentative des problématiques paysagères du territoire.

Lors de l'activation des séries photographiques *via* les enquêtes sociales, le cadrage a fait l'objet de discussion avec les enquêtés²¹³ et plus particulièrement avec les professionnels du paysage. Selon eux, certains points de vue pourraient être revisités afin de mieux appréhender le paysage ; généralement, ils conseillent une prise de recul par rapport au sujet photographié. Pour exemple, Anne-Charlotte, responsable du service de planification et droit des sols, considère que la vue de Berjule à Plouézec (*cf.* Série photographique OPP 47) pourrait être plus large afin de voir si la mer est à nouveau visible après le conifère se situant à droite du point de vue. À propos de la série photographique 56 prise depuis la route départementale 6 à Pont des villes Moisan à Trédaniel, elle estime également que le point de vue manque de recul. Dans le même sens, après avoir consulté le catalogue photo, l'architecte DPLG explicite :

213 Pour connaître les modalités des entretiens auprès des acteurs du territoire concernant la technicité des OPP, se référer au chapitre 7.

« Moi j'aime bien les repères de paysage, je ne sais pas si le mot existe. Par exemple, pour moi, c'est important [pause] je ne vois pas trop l'intérêt à l'échelle de ce que je fais de zoomer sur quelque chose très petit. C'est plutôt des panoramas assez larges où l'on a ces points de repères qui sont persistants. » [P7, Édite]

Les professionnels préconisent un élargissement des points de vue avec l'insertion de repères (silo, poteau électrique, clocher d'église, ligne de crête, etc.) dans l'optique de saisir l'échelle paysagère. Par ailleurs, l'intérêt de la photographie à 360 degrés a été évalué lors des entretiens de groupe réalisés auprès des professionnels du paysage. Une majorité d'entre eux est en faveur de son utilisation car elle permet de contextualiser les séries photographiques. Comme explicité dans le chapitre 9, la non contextualisation géographique nuit à la compréhension des paysages proposés lors des enquêtes sociales, à propos de la série photographique 67 de la Croix l'argentière à Uzel :

« Là, on ne voit pas tout. Il y a une partie ... on aimerait bien savoir comment ça va fonctionner ça. Est-ce que c'est un hameau qui s'est ré-organisé ou c'est vraiment un mitage ? » [E3, Élu local de Chavagne]

Face à ce constat, deux photographies à 360° degrés ont été présentées aux groupes en lien avec la série photographique précédemment citée et avec la série photographique 69 de Saint-Michel à Erquy qui posait des problèmes d'interprétation lors des entretiens semi-directifs. Dans les deux cas, les 360° facilitent grandement l'interprétation ; qui suit un extrait de l'entretien de groupe effectué auprès de l'équipe du PNR d'Armorique concernant la série photographique 67 :

Agnès : « Ah voilà, c'est ça c'est le bourg ! » [...]

Marc-Antoine : « Là on a l'entrée d'Uzel. »

Laetitia : « Oui donc sur la partie droite de l'observatoire, il y a encore vachement de constructions. Le bourg est dans quel sens ? »

Marc-Antoine : « Il est là. »

Laetitia : « Il est dans le sens inverse. »

Chloé « Il est là. »

Laetitia : « L'extension, elle s'est faite dans le sens inverse du bourg. »

Marc-Antoine : « C'est plus une problématique d'extension urbaine que de densification de hameau. Ça revient à est ce que l'on est en entrée de bourg ou est ce que l'on est dans un hameau. Donc là je voulais voir à droite, au final ça change pas non plus ... »

Laetitia : « Et au final le bourg est à gauche. »

Chloé : « Ouais. »

Marc-Antoine : « Il y a une continuité entre ces maisons là et le bourg. Dans le creux, ça se rejoint ... c'est bien une extension du bourg le long d'un axe. »

Marc-Antoine : « C'est que des maisons neuves. »

Chloé : « On ne voit pas trop avec le relief mais je pense qu'il y a pas mal de maisons en dessous, en contre bas. »

Laetitia : « Là je trouve que le 360 c'est intéressant aussi. Sur la photo telle qu'elle était cadrée, on se posait la question d'un hameau, d'un bourg, on avait l'impression que c'était pas très étendu, que les nouvelles maisons sont assez ponctuelles mais quand on voyait la 360, on voit vraiment que c'est une ligne d'extension au final assez marquante. Ça change la lecture et la compréhension du paysage. ». [G2P]

Dans un premier temps, le groupe s'entraide pour décrypter le lien entre le lotissement et le bourg ; dans un second temps, il conclut qu'il s'agit d'une extension du bourg. Laetitia termine la discussion sur l'importance de la photographie à 360 degrés dans la compréhension paysagère.

Ce type de photographie n'a pas pour vocation à être reconduit à des intervalles de temps réguliers, il s'agit de réaliser une 360 degrés au commencement des séries ou lors de l'évaluation des OPP dans un double objectif :

- mémoriser le contexte paysager : ainsi si des changements se produisent dans le hors-champ, la photographie à 360 degrés apportera une trace visuelle du paysage avant les modifications. La réitération du point de vue ayant subi les changements est alors possible. De même, si le point de vue choisi initialement est obstrué par des éléments de paysage non anticipés comme la pousse de végétation, la photographie à 360° degrés peut aider à réorienter l'axe de prise de vue.
- montrer le contexte paysager lors de l'activation du corpus iconographique auprès des acteurs du territoire pour une meilleure compréhension de la série photographique. Ceci permet alors d'analyser des représentations sociales plus en lien avec la réalité paysagère dans l'optique d'amender les documents territoriaux.

En termes d'évaluation des Observatoires, des photographies à 360° degrés peuvent être conçues lorsque le cadrage semble non satisfaisant dans la compréhension du contenu visuel comme nous l'avons exposé dans le chapitre 9.

Le choix du point de vue est souvent par défaut considéré comme immuable, l'évaluation du contenu visuel au regard du cadrage permet de réorienter l'échelle paysagère photographiée en fonction des dynamiques suivies volontairement ou involontairement. L'anticipation dont fait preuve le comité de pilotage lors de la constitution d'un OPP reste au stade de suppositions puisque les paysages peuvent être perturbés par des facteurs non prévus nécessitant alors une nouvelle vision du point de vue.

La pseudo-immuabilité assignée aux OPP est également envisagée dans le maintien de l'ensemble des séries photographiques pourtant certains suivis ne sont plus opérationnels sur le moyen terme et d'autres nécessiteraient des intervalles de reconduction plus importants. Par exemple, l'évaluation concernant des aménagements de petites envergures comme l'aménagement d'un rond-point, l'enfouissement d'un réseau aérien électrique, le réaménagement d'un centre-bourg, etc., qui se résume à la réalisation de photographies avant,

pendant et après le projet peut être remise en question une fois l'aménagement finalisé. La série photographique de la sortie du Pont-de-Puis-lès-Quimerç'h de l'OPP du PNRA (cf. Figure 108) met en lumière les différentes étapes de l'aménagement de l'entrée de la commune de 2000 à 2009 (alignement d'arbres, marquage au sol, implantation de panneaux de signalisation, gestion des différents usages). Cette série photographique semble arriver à son épuisement. Les rephotographies donneront certainement à voir des changements non significatifs (cycle végétal) en matière d'analyse des entrées de bourg, axe thématique de celle-ci. Les séries photographiques OPP 113 et 114 de l'OPP du PNRA concernant respectivement la restauration de l'église et l'implantation d'un rond-point ou encore la série photographique 42 de l'OPP du CAUE 22 représentant l'aménagement du centre-bourg de Gausson sont aussi des exemples d'épuisement. Toutes proposent des points de vue proches focalisant sur l'opération finalisée offrant peu de perspectives sur le paysage en évolution. En comparaison, la série photographique 103 de l'axe routier au nord de Sizun de l'OPP du PNRA révèle un paysage rural avec des potentialités évolutives (gestion du massif boisé et la gestion agricole). L'évaluation des Observatoires consiste donc aussi à stopper certaines séries qui ont alors un statut d'exemplarité en termes d'aménagement local pour les documents de planification et de connaissance ou pour des instances de médiation. Ces séries peuvent être reconduites avec un intervalle plus espacé dans le temps, tous les 10 ans par exemple, afin d'étudier la pertinence de l'aménagement dans le temps.

In fine, les porteurs d'OPP, s'imposant un protocole rigoureux, rephotographient des points de vue n'étant plus signifiants au regard de leurs problématiques. Dans un même temps, de nouvelles préoccupations émergent et ne sont pas traitées. Une évaluation doit être conduite régulièrement afin de maintenir un nombre raisonnable de reconductions tout en s'octroyant une certaine flexibilité dans le renouvellement des points de vue. Aussi, la pertinence des points de vue en matière de contenus visuels souhaités résultant du cadrage et des intervalles de reconduction doit être réinterrogée afin de les réorienter ci-besoin. Le maintien d'un nombre de séries photographiques limité est capital pour explorer le contenu photographique et l'intégrer au sein d'une analyse territoriale plus étendue comme proposé dans le point suivant. L'Encadré 6 recense l'ensemble des questions à traiter lors d'une évaluation d'un Observatoire Photographique du Paysage.

La dimension paysagère

- Les thématiques photographiées sont-elles toujours en adéquation avec les attentes de la structure porteuse ?
- Y-a-t-il des problématiques ou thématiques paysagères émergentes sur le territoire non traitées dans l'observatoire ?
- Des changements ont-ils eu lieu dans le hors-champ des séries photographiques ?
- Certaines séries ont-elles un contenu visuel obstrué par un ou des éléments de paysage non prévus ?
- Certaines séries sont-elles arrivées à épuisement ou à ralentissement ?

La dimension sociale

- Des photographies contextuelles à 360 degrés sont-elles nécessaires pour faciliter la lecture des séries photographiques lors des enquêtes sociales ?
- Quelles sont les préoccupations paysagères des acteurs du territoire pouvant faire l'objet de séries photographiques ?

La dimension technique des séries photographiques OPP

- Le cadrage est-il en adéquation avec les dynamiques paysagères suivies ?
- Les intervalles de reconduction sont-ils adaptés aux séries photographiques ?
- Le matériel photographique est-il adapté aux besoins ?
- Le nombre de points de vue est-il adapté aux moyens matériels, humains et financiers de la structure porteuse ?

Encadré 6 : Questions à traiter par le comité de pilotage lors de l'évaluation d'un Observatoire Photographique du Paysage

11.3.3. Mise en scène des séries photographiques OPP dans les documents de planification et de connaissance

Une fois la constitution suffisante de photographies dans les séries, les porteurs OPP doivent être en mesure de valoriser le corpus par sa monstration et son analyse dans les documents de planification ou de connaissance. À partir des différentes expérimentations présentées au cours de la recherche et d'autres études effectuées dans les structures porteuses, nous présentons ici la mise en scène de trois séries photographiques à titre d'exemplarité. Chaque proposition offre une analyse spécifique en fonction du contenu visuel du corpus iconographique.

La série contemporaine 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor

Nous nous sommes attachés à mettre en lumière les dynamiques paysagères résultant des changements observables dans la série photographique 68 de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel par l'intermédiaire d'une part la contextualisation du point de vue (extrait de la photographie à 360 degrés et vue d'en haut) et d'autre part l'analyse des changements visibles sur la série photographique à partir d'une synthèse quantitative de l'évolution paysagère. Cette documentation est accompagnée de textes descriptifs permettant de cerner ces changements grâce notamment à l'étude réalisée par Nolwenn Bouillaud dans le cadre d'un stage au CAUE des Côtes d'Armor (Bouillaud, 2000). Un tableau présente des extraits des entretiens semi-

directifs auprès des acteurs du territoire menés durant la présente recherche. Au final, cette proposition expose une analyse quantitative et qualitative de la série photographique tant sur le plan des dynamiques paysagères que sur les représentations sociales (cf. Figure 106).

La plage du Vieux-Bourg de Fréhel
Itinéraire n°5 du CAUE 22 (OPNP)



Extrait de la photographie à 360 degrés de la plage du Vieux-Bourg de Fréhel © Caroline _ Guittet, 2013.
L'encadré rouge représente le point de vue choisi pour réaliser la série photographique OPP.

Vue d'en haut depuis Google Earth



Réalisation : C. Guittet, 2016

Extrait de la série 050026 : « la plage du Vieux-Bourg de Fréhel »



N° 05 0026 01, le 23 mai 1996 à 17h00
© Thibaut Cuisset



N° 05 0026 05, le 22 mai 2000 à 14h45
© Max Grammare

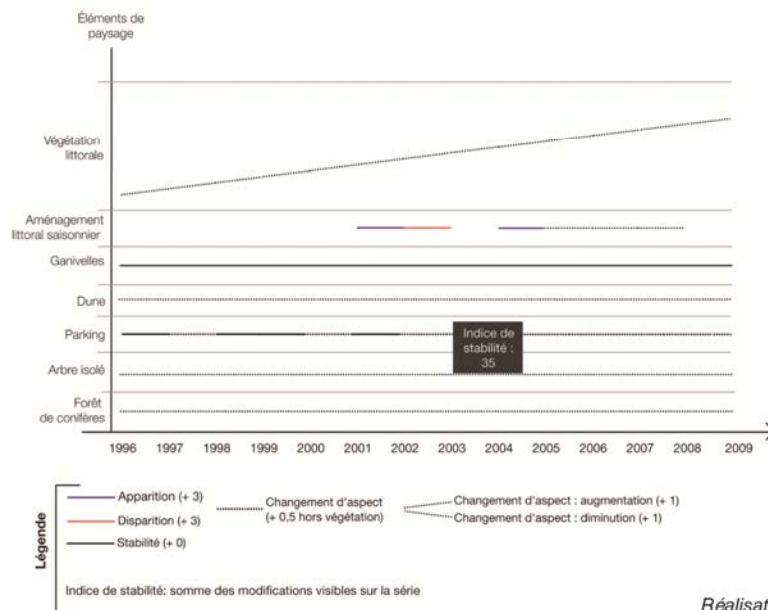


N° 05 0026 10, le 8 juin 2005 à 16h45
© Max Grammare



N° 05 0026 14, le 15 juin 2009 à 16h45
© Max Grammare

Synthèse de l'évolution payagère de la série photographique



Description visuelle de la photographie initiale de 1999 (Bouillaud, 2000)	Le premier plan est composé d'un parking privé, signifié par les barrières et par un pourpier au coin à droite de la photographie. Le second plan est délimité par la rangée de ganivelles (barrières composées de lattes de châtaigniers) qui borde le parking. Les ganivelles ont deux objectifs : fixer la dune par la diminution de la vitesse du vent et réguler la fréquentation humaine dans la dune. Eléments principaux de la photographie, le haut de la plage et le front de dunes sont séparés par une série de ganivelles. La partie supérieure de la dune est recouverte densément par les oyats tandis que la couverture végétale dans la partie inférieure est faible et disparate. Au fond, à gauche de la photographie, nous pouvons deviner le camping municipal de Fréhel avec l'insertion de quelques tentes. Au dernier plan, la pinède crée une frontière entre le ciel et la dune.
Analyse visuelle des changements de 1996 à 2000 (Bouillaud, 2000)	Il est, tout d'abord, constaté que le parking privatif semble peu fréquenté, un panneau « interdiction de stationner » a été implanté. Le cyprès a une croissance rapide. Au second plan, les ganivelles se sont avérées efficaces puisque le tapis végétal est de plus en plus homogène et la dune s'engraisse d'année en année. L'arrière plan n'a pas subi de modification significative.
Contextualisation par l'apport de nouvelles perspectives visuelles (Bouillaud, 2000)	La photographie représente une infime partie du paysage dunaire. Les 2/3 de celui-ci sont occupés par le camping municipal du pont de l'étang. La pinède est aussi bien marquée avec 30 hectares de superficie. Cet ensemble paysager est cerné par la route départementale 34. La forme du rivage est arquée. La plage est délimitée par une pointe rocheuse à l'est par la pointe de la guette et à l'ouest par la pointe aux chèvres. Derrière cette pointe, la carrière du Port Barrier est en activité pour l'extraction du grès rose. Enfin, à l'arrière du point de vue, un parking trois fois plus grand que celui vu sur la série photographique accueille les touristes. Une cale et une digue se situent en contrebas du parking.
Étude diachronique via la consultation d'archives et via des entretiens auprès des acteurs du territoire (Bouillaud, 2000)	Peu fréquenté jusqu'au XIXe siècle, ce paysage est considéré comme hostile. Au début du XXe siècle, M. Barrier, exploitant de carrières du Port Barrier, vend ce site à la commune. Le camping municipal ouvre ses portes à partir de 1953. L'ensemble des aménagements (parking, calle et digue) date des années 1960/1970. La surfréquentation du site entraîne un piétinement intense de la dune et déchausse la végétation qui s'est accrue depuis le début du siècle. Les chemins se sont creusés dans la dune créant des couloirs propices au vent. Cette configuration accentue la vitesse du vent qui va ôter une quantité importante de sable. Devant ce phénomène d'amaigrissement du massif dunaire, la commune de Fréhel prend l'initiative dans les années 1990 de replanter et restaurer la dune. Elle signe alors une convention avec l'Office National des Forêts (ONF) pour l'installation de quatre kilomètres de ganivelles et pour l'implantation de 5000 nouveaux plants arbustifs dans la zone forestière déjà établie pour favoriser le maintien de la dune. La gestion de cet environnement est confiée aux syndicats des Caps. Aussi, la superficie du camping a été diminuée de 53 à 20 hectares pour mieux conserver le massif dunaire.

Analyse qualitative des entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire (Guittet, 2012/2013)

Prénom, âge, commune, lien avec le paysage	Extraits des entretiens
Gaëtan, 34 ans, Saint-Brieuc, lieu de loisirs	« Il y a eu une politique de préservation de la dune qui a été efficace en 1995 et 2009, on voit qu'elle est plus stabilisée ». « J'ai fait le nettoyage de la plage le mois dernier, il y a plein de trucs qui se baladent. Entre le sentier là derrière et la dune, il y a un paquet de débris qui s'est entassé et des traces de tracteurs ».
Jean-Christophe, 56 ans, Pléneuf-Val-André, bassin de vie	« Moi, j'avais interrogé un type du CNRS à Dinard qui ne croit pas du tout à ces trucs là [les ganivelles]. Il dit une dune ça vit, ça bouge, ça se déplace, mettre tous ces trucs là, c'est du court terme ».
Delphine, 34 ans, Saint-Brieuc, lieu de vacances	« Il y a les dunes dans lesquelles je me suis bien amusée, c'était bien avant 1995, donc il n'y avait pas encore les barrières. Après, ils se sont rendus compte qu'à force de jouer avec mon frangin, on finissait par faire tout écrouler ». « Ça a un petit côté exotique, c'est différent, c'est pour ça que j'aime bien m'y promener avec mon frangin. [...], c'était un super terrain de jeux. Pour les lapins c'est l'éclate totale, il a des tonnes de terriers. Puis du coup, il y a l'odeur ».
David, 49 ans, Rennes, lieu potentiel de travail (paysagiste)	« Ils avaient déjà constaté, sans doute, avant cette époque là, une érosion artificielle de la dune stabilisée, liée je pense à une surfréquentation, le piétinement des humains et donc, les ganivelles ont été mises en place pour stabiliser le sable et assurer une stabilisation ». « C'est peut-être les abords du parking lui-même qui va un peu s'enfricher si rien est fait sur cet espace là. A droite derrière le parking, on voit qu'il y a des arbustes qui commencent à pousser donc ça pourrait se développer sur cette vue là » « On serait sur des propositions de traitement on va dire non minéral de ce parking là. Sachant que c'est un parking potentiellement avec un usage principalement estival, [...] on pourrait retrouver partiellement des places qui pourraient être enherbées ».
Marc, 73 ans, Pléneuf-Val-André, bassin de vie	« La végétation va se stabiliser, elle n'a va pas beaucoup pousser beaucoup plus, sur les dunes. Il y aura des oyats comme ça et puis c'est un peu près tout ».

Réalisation : C. Guittet, 2016

Figure 106 : Proposition n°1 / Mise en scène des dynamiques paysagères à partir de la série photographique de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel

La documentation a pour objet de contextualiser les différents changements visibles au sein de la série photographique. Ces changements sont également discutés *via* les extraits d'entretiens réalisés auprès des acteurs du territoire. Cette proposition peut s'intégrer dans un document territorial.

La série photographique 86 de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc de l'OPP du Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc

La série historique de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc est tout d'abord présentée ainsi que le cône de visibilité. Le contenu visuel du couple photographique est ensuite relaté à partir des extraits de discours habitants issus des entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de la thèse. La pluralité des lectures paysagères habitantes est exposée *via* l'effacement des éléments de paysage non discuté durant deux entretiens. Il s'agit ici de mettre en perspective les représentations sociales face aux changements observables au sein du couple diachronique (cf. Figure 107).

Rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc
OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc

Série historique : « Rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc



Vers 1917-1925 © Auteur inconnu, Archives départementales des Côtes d'Armor



2012 © Emmanuel Poirier

Vue du haut depuis GéoBretagne



1: 2133

Réalisation : C. Guittet, 2016

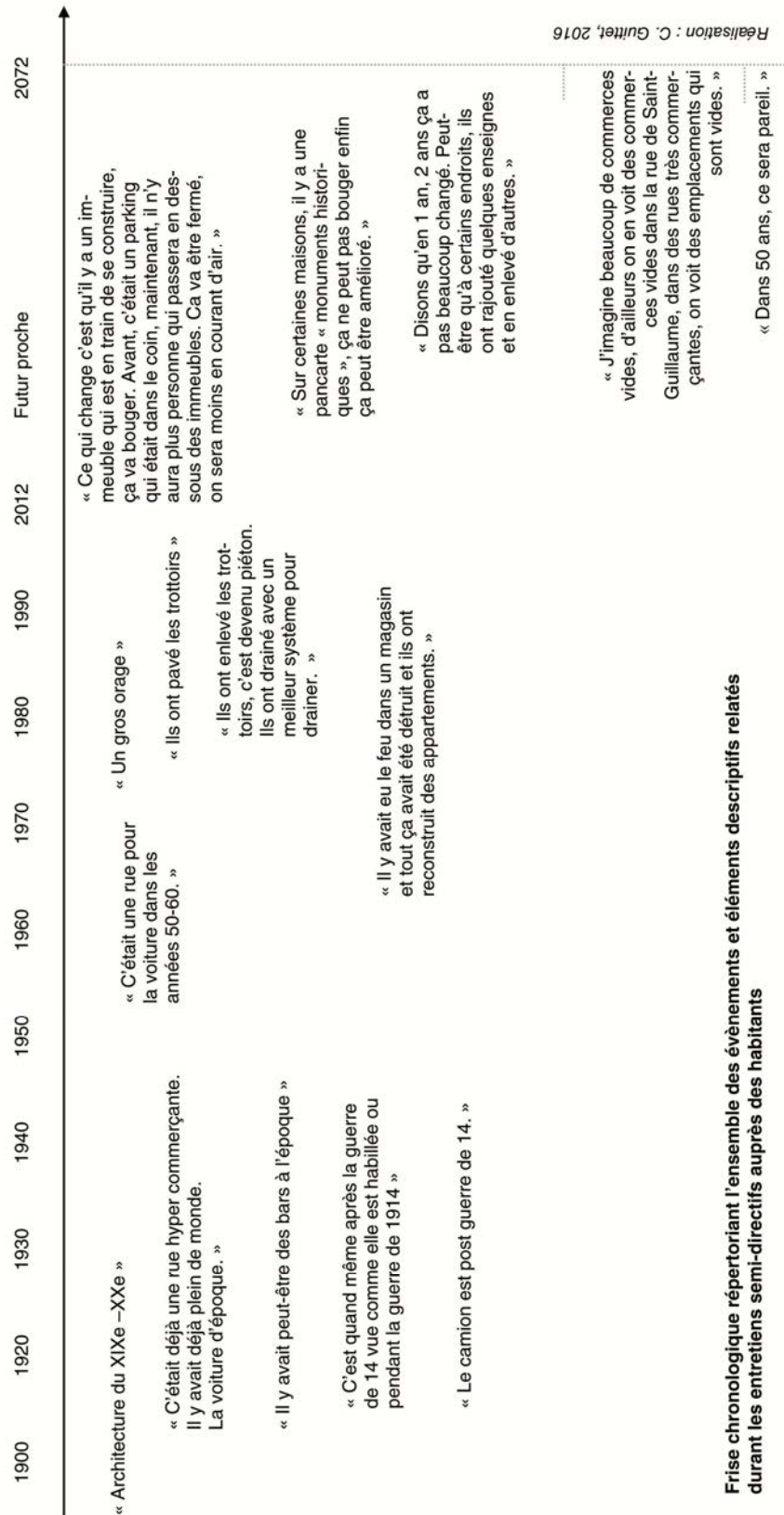


Figure 107 : Proposition n°2 / Mise en scène des représentations sociales à partir de la série photographique de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc

Cette proposition a pour objectif de restituer les événements qui se sont déroulés entre la photographie du début du XX^e siècle et celle de 2012 à partir des souvenirs des habitants. Aussi, il s'agit également de montrer les différents niveaux de lecture des images lors des enquêtes sociales.

La série contemporaine de la sortie du Pont-de-Puis-lès-Quimerç'h de l'OPP du PNR d'Armorique

Cette proposition expose la série photographique de la sortie du Pont-de-Puis-lès-Quimerç'h et son cône de visibilité ainsi qu'une synthèse quantitative des différents changements visibles. Les dynamiques paysagères ayant causé ces changements sont contextualisées par une analyse effectuée dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture du Parc (PNR d'Armorique, 2013 ; PNR d'Armorique, 2014). La réussite de l'aménagement de l'entrée de bourg est ensuite évaluée par les habitants du Pont-de-Puis-lès-Quimerç'h et par ceux vivant à proximité de la commune. Ces données sont issues d'entretiens semi-directifs menés par Simon Monthulé dans le cadre d'un stage au Parc (Monthulé, 2013). Au final, l'objectif de cette mise en scène est d'évaluer l'aménagement réalisé dans le Parc (*cf.* Figure 108)

Sortie du Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h (D 770)
Itinéraire 16 du PNRA (OPNP)

Série 16 0041 : « Sortie du Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h »



N° 16 0041 01, 2000
© Jean-Christophe Ballot



N° 16 0041 02, 2001
© Jean-Christophe Ballot

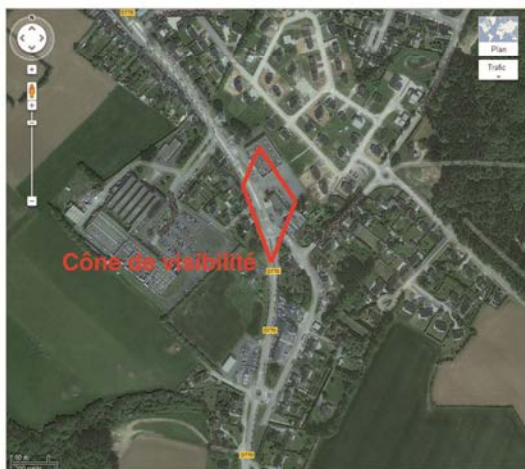


N° 16 0041 03, 2004
© Jean-Christophe Ballot

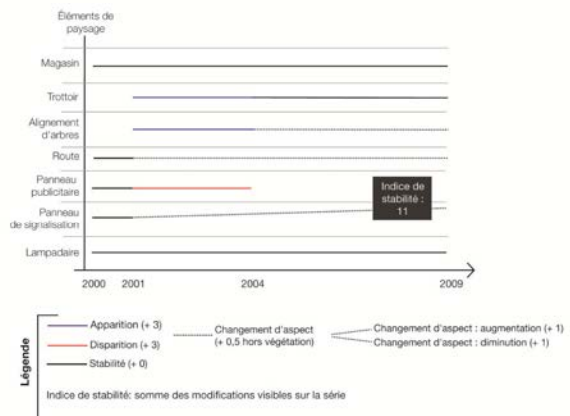


N° 16 0041 04, 2009
© Jean-Christophe Ballot

Vue d'en haut depuis Google Earth



Synthèse de l'évolution paysagère de la série photographique



Contextualisation de la série photographique (Document de travail du PNRA, 2013)

Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h s'est développée historiquement sur la rive gauche du cours d'eau de la Douffine. La commune s'étend sur les pentes de la vallée. L'urbanisation s'est effectuée par période successive avec notamment l'apparition de lotissements dans les années 1960, 1980, 2000, l'implantation de zones d'activités dans les années 1990 et l'étalement urbain sous forme de maisons individuelles le long de la voirie. Ainsi, les limites de l'urbanisation sont repoussées à chaque décennie. La série photographique représente un secteur charnière de ces évolutions. Son contexte hors champ montre au sud-est l'implantation d'un lotissement dans les années 2000, au nord de ce secteur, la zone d'activité, le Drenit des années 1990 et au nord-est, un lotissement des années 1960. Le long de la route départementale 770 est constitué d'une urbanisation linéaire plus ou moins continue.

Contextualisation des changements visibles sur la série au regard de l'historique de la commune (Diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture, 2013)

La série photographique témoigne de la requalification des entrées de bourg et de la gestion de la signalétique. Entre 2000 et 2009, les changements sont flagrants. L'emprise de la voirie a diminué au profit d'un cheminement piéton. La rationalisation de ces usages est marquée par les alignements d'arbres de part et d'autre. Le réseau aérien est enterré. La pré-signalisation a disparu. Aussi, la circulation automobile est depuis 2005 modérée par l'implantation d'un rond-point qui est annoncé par des nouveaux panneaux de signalisation. L'alignement d'arbres masque au fur à mesure le supermarché. L'évolution de la commune, avec une croissance démographique et par conséquent une croissance des maisons individuelles, a nécessité une nouvelle maîtrise des déplacements piétons et routiers. Depuis les années 1990, les entrées de bourg sont revalorisées et embellies pour améliorer l'image de la commune puisque ce sont des espaces de transition permettant de mettre en cohérence extension pavillonnaire/cœur du bourg et espace rural/espace urbain.

Représentativité de la dynamique dans le PNRA (Charte du paysage et de l'architecture, 2014)

Cette problématique paysagère urbaine est représentative du périmètre du Parc Naturel Régional. Cet enjeu est traduit dans la charte du paysage et de l'architecture. Aussi, le Parc a rédigé une fiche action intitulée «Aménager les entrées de bourgs» qui présente les éléments de méthode à destination des élus locaux afin de les guider dans ce type d'aménagement.

Analyse qualitative des entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire (Monthulé, 2013 & Guittet, 2014)

Sur 12 habitants de Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h

10 considèrent cet aménagement comme une réussite.



Extraits :

- « C'est vraiment plus sympa maintenant! »
- « L'entrée de ville est bien plus agréable. »
- « C'est joli! »
- « C'est plus sympa, c'est déjà plus élaboré. »

Changements appréciés:

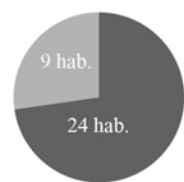
- l'implantation des arbres
- la suppression de la pré-signalisation
- la limitation de la vitesse liée à l'intégration du rond-point
- l'espace piéton bien délimité et sécurisé

Les réserves sur la réussite de l'aménagement :

- « Ils ont divisé la route en deux avec des arbres au milieu et les machines agricoles ont du mal à passer. »

Sur 33 habitants résidant à proximité de Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h

24 considèrent cet aménagement comme une réussite.



Extraits :

- « Moi je préfère ça. »
- « Là c'est beaucoup mieux. »
- « Moi, j'aime bien que les arbres reviennent dans les villes. »
- « C'est plus accueillant! »

Changements appréciés:

- l'alignement d'arbres
- la suppression de la pré-signalisation
- l'enfouissement du réseau aérien
- la limitation de la vitesse liée à l'intégration du rond-point
- l'espace piéton bien délimité et sécurisé

Les réserves sur la réussite de l'aménagement :

- « Ça c'est partout, ils font partout des petites allées, des petits arbres sur le côté, des petits pavés. »
- « Entrée de bourg de moyenne importance standard pas forcément typique je trouve »
- « Enfin maintenant ça plait, ça ne plait pas, c'est un peu standardisé comme sur toutes les communes. Mais en attendant c'est toujours pareil. »

Réalisation : C. Guittet, 2016

Figure 108 : Proposition n°3 / Analyse des changements paysagers et évaluation de l'entrée de la commune par les habitants à partir de la série photographique de la sortie du Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h

La documentation permet de contextualiser et d'analyser les différents changements observés dans la série photographique et notamment l'aménagement de l'entrée de Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h. Ensuite, les entretiens semi-directifs réalisés par Simon Monthulé ont permis de mettre en lumière les différents jugements des habitants concernant la réussite de cette opération.

Conclusion. Adaptabilité des OPP à la gouvernance territoriale

Ce chapitre a des visées opérationnelles qui sont à destination des porteurs d'OPP actuels et futurs. Il s'est agi à partir de cas concrets d'interroger la démarche des Observatoires Photographiques du Paysage au regard des besoins de la gouvernance territoriale. Ce travail a permis de mettre en lumière des préconisations méthodologiques dans l'optique de développer ou réorienter l'outil selon les attentes des institutions et selon les préoccupations paysagères du territoire.

Souvent minoré, le comité de pilotage participe pleinement à la démarche OPP, par l'engagement de discussions sur le paysage et surtout parce qu'il joue différents rôles tant dans la création de l'outil que dans ses évaluations régulières. De plus, les membres y participant peuvent devenir des relais pour exploiter et valoriser les séries photographiques. En définitive, le comité de pilotage assure la pérennité des Observatoires par l'implication de plusieurs institutions et autres acteurs du territoire (habitants, membres d'association, professionnels du paysage, etc.).

Par ailleurs, l'adaptabilité des OPP aux documents de planification et de connaissance est possible par la traduction visuelle des orientations et/ou enjeux énoncés. Ceci permet d'élaborer des séries photographiques au plus près de la réalité matérielle, des enjeux paysagers et des décisions et actions publiques. Les images ainsi réalisées deviennent également des indicateurs considérables pour évaluer les politiques publiques et réviser les documents territoriaux tels les Atlas de paysages, les SCoT, les PLU, etc. Une fois exploité *via* des analyses qualitative et/ou quantitative des changements visibles et/ou des enquêtes sociales, le corpus iconographique peut amender les documents de planification et de connaissance à partir d'une mise en abyme des dynamiques paysagères pour communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire à la question paysagère.

In fine, l'opérationnalité des Observatoires dépend avant tout du dynamisme de l'institution porteuse, les séries photographiques sont une base archivistique qui nécessite des révisions régulières avec éventuellement des réorientations de certains points de vue afin de faire évoluer le corpus au même titre que les évolutions paysagères. Aussi, la constitution de la base en rapport avec les problématiques territoriales n'est qu'une étape dans la démarche OPP puisque les séries photographiques doivent être ensuite activées. L'exploitation et la valorisation du

fonds sont les clefs essentielles pour intégrer la question des dynamiques paysagères dans la gouvernance territoriale.

Chapitre 12. L'OPP, un support d'interactions sociales

Ce chapitre vise à proposer des méthodes adéquates pour susciter des interactions sociales dans l'optique de répondre aux enjeux paysagers contemporains. Une interaction sociale est une « relation interpersonnelle entre deux individus au moins, par laquelle les comportements de ces individus sont soumis à une influence réciproque, chaque individu modifiant son comportement en fonction des réactions de l'autre » (Grand dictionnaire de la psychologie, 1991, p. 393). Quatre enjeux actuels ont été identifiés comme nécessitant des interactions sociales afin d'aboutir aux objectifs fixés :

- la fabrique de la connaissance paysagère à partir de l'analyse des dynamiques paysagères et ses représentations sociales (12.1) ;
- la définition des objectifs de qualité paysagère (12.2) ;
- le projet de paysage (12.3) ;
- la co-construction de projet de territoire (12.4).

Il s'agit de discuter des apports et des limites des séries photographiques OPP et/ou de la démarche OPP pour chacun de ces enjeux précités²¹⁴. Plus spécifiquement, il est préconisé, pour chacun d'eux, les mises en situation les plus adaptées pour provoquer les formes d'interaction voulues : avec ou sans la série photographique / *in situ* ou *ex situ* / entretien individuel ou entretien en groupe.

Chaque enjeu est traité à partir de trois questions clefs : Pourquoi ? Par et pour qui ? Comment ? Le travail s'achève sur des propositions de rétroaction – « processus circulaire dans lequel la réaction du récepteur d'un message (ou d'une action) revient en direction de l'émetteur et agit à son tour comme un stimulus et une influence sur lui au sein d'une série d'échanges. » (Marc & Picard, 2002, p. 189) – permettant des interactions entre acteurs en continu à partir des paysages.

214 Bien entendu, d'autres outils peuvent être des supports facilitateurs d'interactions sociales (cartes, photographies aériennes, etc.) mais ils ne sont pas abordés car ne faisant pas l'objet du travail doctoral.

Ce chapitre prend pour base les résultats de l'ensemble des entretiens individuels et de groupe menés durant la thèse mais aussi de la recherche-action axant sur la participation des habitants qui s'est déroulée courant 2013-2015 à Érgué-Gabéric. Certains résultats exposés dans le chapitre 10 sont synthétisés ci-dessous et peuvent paraître redondants toutefois l'approche est différente puisqu'à destination des porteurs OPP et se voulant opérationnelle.

12.1. Les OPP dans la fabrique de la connaissance paysagère

Ce point explicite l'intérêt de provoquer des interactions sociales dans la fabrique de la connaissance paysagère tant sur le plan scientifique qu'opérationnel. Il expose de manière détaillée différentes méthodes mettant en scène des situations paysagères expérimentées durant la thèse. D'un point de vue scientifique, ces méthodes doivent être encore testées car elles ont été réalisées auprès d'un faible échantillon, néanmoins les premiers résultats permettent d'ores et déjà de dégager des pistes de réflexion en matière de typologie de connaissance paysagère apportée.

12.1.1. La connaissance paysagère à partir des interactions sociales : Pourquoi ? Par et pour qui ?

L'élaboration de la connaissance sur les paysages et plus spécifiquement des dynamiques paysagères nécessite des interactions sociales pour :

- prendre en compte les représentations individuelles et sociales des populations afin d'appréhender la complexité des paysages étudiés ;
- apporter des savoirs spécifiques en lien avec les paysages étudiés et leurs évolutions.

En effet, l'analyse des dynamiques paysagères consiste à comprendre les processus de transformation des paysages causant des changements matériels et/ou immatériels, visibles et/ou invisibles. Les interactions sociales à partir de l'objet paysage permettent alors de mettre en évidence ces changements souvent complexes à analyser surtout à partir de séries photographiques qui ne retiennent qu'une partie des changements matériels visibles sur une temporalité spécifique.

Sur le plan scientifique, ce travail informe sur les paysages et leurs fonctionnements mais aussi sur les visions sociétales contemporaines des paysages. Il comble l'amnésie paysagère (Diamond, 2006). Au niveau opérationnel, il s'agit de nourrir ou réviser les Atlas de paysages sur les dynamiques paysagères – comme le préconise la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages – et d'alimenter les diagnostics paysagers dans les documents de planification (Charte et plan de paysage, SCoT, etc.) ; tâche préliminaire à toute prise de décision publique.

A priori l'ensemble des acteurs du territoire – habitants, élus locaux et professionnels du paysage – participent à l'élaboration de la connaissance paysagère. D'un point de vue opérationnel, l'échelle d'analyse est assez fine. Dans ce sens, le « juste » habitant, l'habitant « averti » et l'élu local sont sollicités dans les interactions sociales dans l'optique de dégager le bas niveau de construit *via* les cultures individuelles et du lieu de vie ; le haut niveau de construit traitant des échelles macros (*cf.* Chapitre 10). Le professionnel du paysage, quant à lui, va analyser en profondeur les dynamiques paysagères du territoire étudié.

12.1.2. Récolter la connaissance paysagère : comment ?

Durant la recherche, différentes situations paysagères ont été expérimentées comme présentées dans le chapitre 7. En raison du faible nombre de certaines situations, seuls les entretiens individuels avec comme base le catalogue photo ont été analysés assidûment dans les chapitres 9 et 10 mais surtout parce que cette situation paysagère permettait de mettre en lumière les potentialités des séries photographiques dans l'émergence des discours des acteurs du territoire ; point central de la problématique de thèse. Les autres configurations d'interactions sociales (*cf.* Annexe 10) sont mises en confrontation avec les résultats obtenus dans le cadre des 39 entretiens individuels de *visu* et *ex situ* afin d'explicitier leurs apports et limites dans la connaissance paysagère au regard des représentations sociales face aux dynamiques.

Comme le témoignent les graphiques représentés au sein de la Figure 109, 12 entretiens individuels ont été réalisés sans *visu* et *ex situ* faisant référence à la mémoire à long terme c'est-à-dire sans accès physique au paysage que ce soit par la photographie ou le terrain. Ce type de situation paysagère a été mené essentiellement auprès des habitants et élus locaux. Quatre visites de terrain suivies d'entretiens individuels basés sur les séries photographiques illustrant les sites parcourus ont eu lieu avec des habitants. Un biais, dans ce cas de figure, est à souligner car sur quatre habitants, trois sont investis dans la commune soit de par leur profession (journaliste par exemple) ou de par leur activité extra-professionnelle (membres d'association), leur donnant alors le statut d'habitants « avertis ». Enfin, quatre entretiens de groupe ont été réalisés (*cf.* Annexe 12) : un auprès d'un groupe d'habitants, trois auprès de deux institutions porteuses d'OPP – la DREAL Bretagne et le PNR d'Armorique – et un auprès d'un groupe pluridisciplinaire de chercheurs affiliés au laboratoire ESO-Rennes (géographie rurale, psychologie environnementale, aménagement, géographie urbaine et géographie environnementale)²¹⁵. En somme, les situations paysagères les plus diversifiées concernent le public habitant. Nous allons maintenant nous intéresser à comparer les différentes situations en matière de typologie de connaissance paysagère émise par les acteurs du territoire.

215 La méthodologie employée concernant les entretiens de groupe « habitants » et « professionnels du paysage » est détaillée dans le chapitre 7.

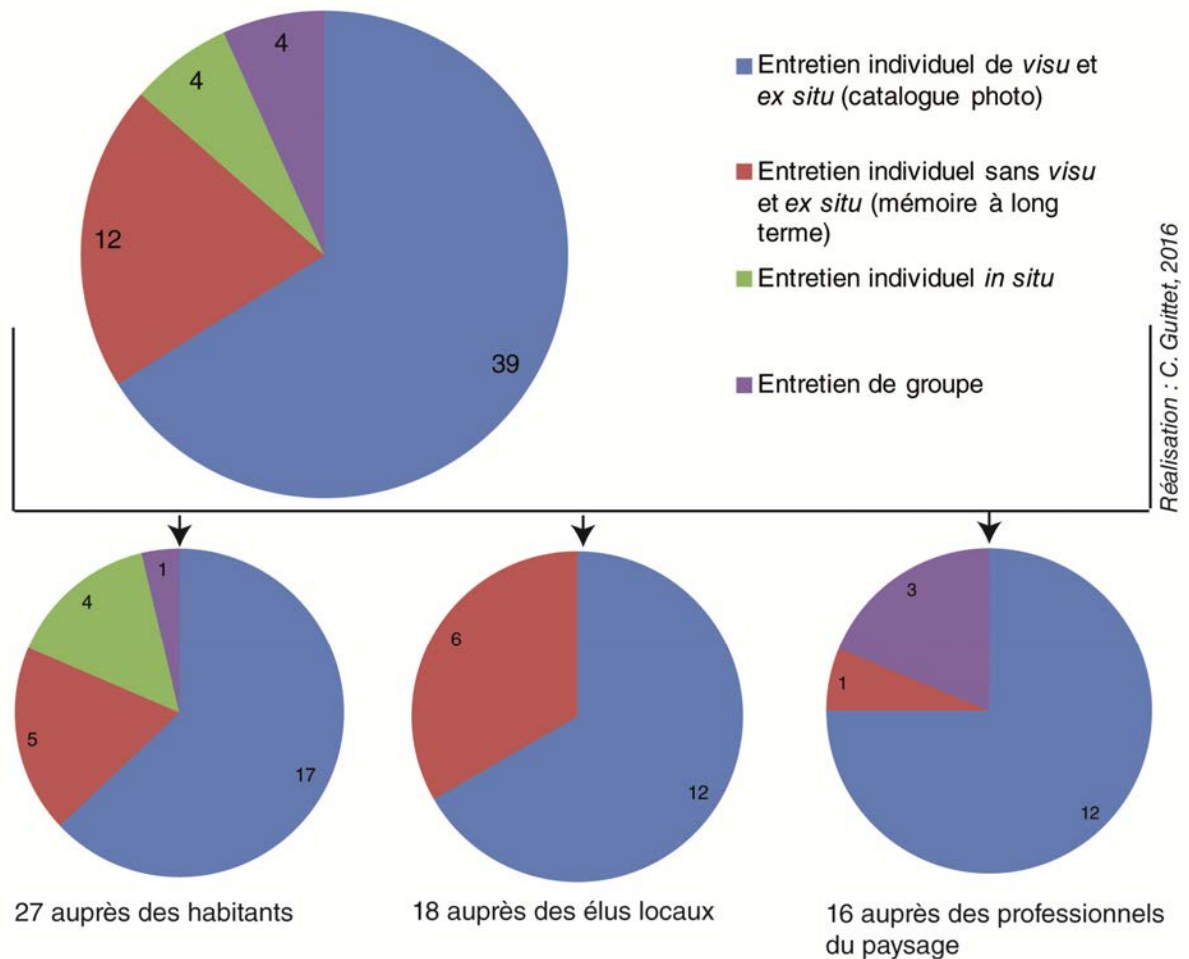


Figure 109 : Diversité des situations paysagères expérimentées auprès des acteurs du territoire (en effectif)

Les graphiques ci-dessus exposent le nombre de situations paysagères expérimentées durant la recherche doctorale. Les situations les plus diversifiées ont été réalisées auprès des habitants, public davantage disponible en comparaison avec les élus locaux et les professionnels du paysage. Il peut être souligné aussi l'importance des entretiens de groupe menés auprès des professionnels du paysage.

Le face à face *ex situ* avec une photographie et une série photographique

Comme expliquées dans la partie 3, les interactions sociales pour développer la connaissance paysagère peuvent s'effectuer à partir d'entretiens semi-directifs individuels. Ces derniers auront pour base des séries photographiques représentant le paysage quotidien des « justes » habitants, habitants « avertis » et élus locaux afin de faire émerger le bas niveau de construit. Le récolteur a pour fonction de guider la personne vers les questions d'évolutions paysagères et de la réorienter si besoin.

Dans le cadre d'un Atlas de paysages ou d'un diagnostic paysager, cette forme de situation paysagère permettra :

- d'identifier, de caractériser et de qualifier des éléments de paysage dits ponctuels, visibles ou non dans le corpus iconographique. Ces éléments communs à la plupart des paysages ne possédant pas de caractéristiques paysagères spécifiques participent à l'élaboration d'un

vocabulaire sur les paysages ordinaires. Il s'agit de faire émerger les marqueurs et les motifs paysagers.

- d'identifier, de caractériser et de qualifier les structures paysagères à partir de la convocation du hors-champ lointain mais aussi de les qualifier par les histoires locales et les pratiques.

Ces deux premiers points peuvent être traités à partir d'une seule photographie de paysage quotidien. L'intérêt de la série photographique, même si nous savons que selon les individus le contenu visuel des séries OPP présentées sera peu ou prou analysé, est d'évoquer la notion de changement. Dans ce sens, les personnes sollicitées vont expliciter les changements paysagers visibles ou non sur les séries et les contextualiser. Aussi, les élus locaux problématiseront les changements en termes de gouvernance et en termes d'acteurs du territoire impliqués dans les transformations. Le récolteur formulera des « relances » afin d'obtenir des précisions sur ces changements ainsi exposés.

Comparons maintenant cette mise en situation avec celles sans série photographique, de situ ou *ex situ*, individuellement ou en groupe.

Le face à face *ex situ* sans série photographique

Les douze enquêtés qui ont fait l'exercice de commenter des paysages à partir de leur mémoire à long terme, s'attachent tout d'abord à relater l'histoire du lieu lorsqu'ils la connaissent pour ensuite exprimer les différents usages ou fréquentations du lieu abordé :

« Ah la promenade de la digue alors, on dit la digue-promenade ici qui est devenue une euh, qui a été une euh réalisée au cours du temps. On voit sur les photos au début, sur les cartes postales, c'est vraiment un sommet de dune. Petit à petit le syndicat des copropriétaires, c'étaient eux qui décident, qui dirigeaient le Val André, le syndicat des copropriétaires a commencé à réaliser une digue pour protéger cette promenade et puis ça a été nivelé avec des garde-corps. C'est vraiment l'axe, le point central du Val André, pas tant pour les habitants de Pléneuf. Les habitants de Pléneuf descendent rarement au Val André. La digue c'est surtout pour les gens, les habitants permanents, secondaires du Val André. Pour Pléneuf, si les populations plus jeunes vont sur la digue se promener, faire des footings, des trucs comme ça. Mais les habitants historiques de Pléneuf descendent peu. Et par conte c'est un lieu de promenade pour les gens du coin, les Briochins, les choses comme ça, ils vont soit aux Rosaires, soit ici. Donc ils vont jusqu'au bout de la digue et ils reviennent. Alors ça le weekend ou les jours fériés, on mange bien et on va se promener en famille. » [H9, Jean-Christophe, sans support visuel, série photographique 93 de Pléneuf-Val-André]

« Alors la rue de Saint-Guillaume, c'est vraiment la rue où il y a toutes les boutiques, c'est une rue piétonne donc il y a pas mal de boutiques dans cette rue. C'est vraiment l'artère par excellence, la rue piétonne la plus connue c'est la rue saint-Guillaume. » [H13, Corentin, sans support visuel, série photographique 86 de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

En termes d'analyse paysagère, cette situation permet de souligner les éléments symbolisant le paysage discuté comme la digue concernant la promenade de la Grève à Pléneuf-Val-André ou les boutiques dans la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc. Les individus expriment une impression générale et explicitent la fonction sociale du paysage. Avec les séries OPP, les

enquêtés exposent davantage des faits sur la matérialité paysagère observée comme l'évolution de certains éléments apportant des détails précis sur les changements. Les élus locaux, quant à eux sont prolixes dans les situations *ex situ* et sans *visu*. Ils contextualisent le paysage en question et arguent des différentes évolutions qu'il a subies, et ce dans un périmètre spatial et temporel élargi par rapport au point de vue photographié. Pour exemple, l'élu local d'Erquy, à propos de la série photographique 69 de Saint-Michel à Erquy, relate :

« [...] Déjà vous avez le long du camping une petite route qui rejoint l'accès entre les hôpitaux donc de l'autre côté de la route c'était le camping. Ça a dû être fermé il y a une vingtaine d'années au moment où on a vraiment commencé à s'occuper de la protection du littoral. Donc avant c'était ... juste les pieds dans l'eau voilà. Ça a été fermé donc la nature reprend ses droits, il y a eu un peu de requalification pour permettre à un paysage dunaire pour permettre à certaines plantes, à certaines variétés de s'implanter. Mais ce qui caractérise Saint-Michel, c'est quand vous arrivez, c'est effectivement des îlots, la petite chapelle qui a été rénovée. Il y a peu de temps, elle était en ruine. Elle a été rénovée il y a une quinzaine d'années. Ce qui caractérise Saint Michel c'est vraiment l'îlot avec la chapelle dessus avec la mer derrière et les cordons de galets et les rochers qui affluent. Un paysage complètement changeant si vous êtes en haute mer, à marée haute ou à marée basse. » [E12, Élu local d'Erquy, sans support visuel, série photographique 69 de Saint-Michel à Erquy]

La description et les différentes phases d'évolution du paysage en question sont plus détaillées chez les élus locaux que chez les habitants. Les changements paysagers sont davantage ancrés dans leur mémoire à long terme du fait de leur implication au quotidien dans la commune. À la vue de la série photographique, l'élu réginéen problématise le paysage notamment sur la notion d'accessibilité en s'appuyant des éléments observés dans les images :

« Il y a effectivement des soucis de bordure et de protection de limite. Ça, c'est pour empêcher que les gens se mettent n'importe où, n'importe comment. C'est fait au moins avec du matériau local, sur la photo c'est pas génial, c'est l'utilisation de la matière locale. [...] Il y a une route qui marque bien qu'il y a de l'activité, du passage, il y a une volonté d'imitation. Effectivement, il y a des éléments artificiels dans le paysage, toujours pareil la bordure en pierre mais pas du même type pour éviter les zones de circulation. [...] ». [E12, Élu local d'Erquy, de *visu*, série photographique 69 de Saint-Michel à Erquy]

Au final, les acteurs du territoire, par leur mémoire à long terme vont faire référence aux évolutions marquantes qu'ils ont connues le paysage discuté et exprimer les éléments qui en sont caractéristiques. Les séries photographiques, quant à elles, activent cette mémoire à long terme en faisant surgir des éléments de paysage ponctuels et des changements voire des dynamiques non symptomatiques du paysage observé. Ces éléments, changements ou dynamiques se déployant dans un périmètre spatial ou temporel plus élargi que celui de la série photographique. Attardons-nous sur la visite de terrain.

Le face à face *in situ* sans série photographique

Comme nous l'avons déjà explicité, les visites de terrain avec les habitants sont quelque peu biaisées puisque les interviewés sont largement engagés dans la commune comme par exemple Marie qui a écrit un ouvrage sur sa commune. Elle maîtrise les changements du centre-bourg de

Gausson toutefois la discussion est moins aisée *in situ* que de *visu* car les différentes modifications laissent peu ou prou des traces dans le paysage. Dans ce sens, cette situation paysagère convoque également la mémoire à long terme. Le rôle du récolteur est donc de poser un certain nombre de questions sur le site pour faciliter le dialogue et implicitement l'analyse paysagère :

Marie : « Le monument aux morts avant il était pas là, il était ici. Je pourrais vous trouver une carte postale enfin une photo de la carte postale, on voit le monument aux morts ici. Il était entouré d'une grille, il y a été fait dans les années, je crois 1922 ou 1923, je ne sais plus après la première guerre mondiale. »

Caroline G. : « Et pourquoi il a changé de place ? »

Marie : « Je ne sais plus pourquoi ils ont changé de place. Parce qu'ils ont aménagé le bourg, ça n'existait pas il y avait le monument, du goudron tout autour et des places de parking sans doute. Ça c'est dans les années 2000, ça je ne sais plus exactement. Il y a eu tout ce terre-plein aménagé. »

Caroline G. : « Et c'est qui ? »

Marie : « Oui, tout ce qui est aménagement du bourg, c'est la mairie qui s'occupe de ça. Ils ont fait des lampadaires anglais [rire] quand ils l'ont fait. J'ai dit, c'est rouge en général maintenant on s'est habitué. »
[...]

Caroline G. : « Où étaient les cafés du coup ? »

Marie : « Alors, il y en avait un ici, ici, là c'était un marchand de toile, il en avait un ici. Là, c'était la boulangerie autrefois et là-bas il y avait la charcuterie, là-bas il devait avoir deux cafés en bas qui faisaient forge en même temps. Ils y en avaient d'autres. »

Caroline G. : « Et l'église elle date de quand ? »

Marie : « La première, on la date de 1700 si je me souviens bien, elle a été rénovée en 1905 et le clocher a été rénové en 1955. C'était un clocher en bois qui s'effondrait, on a une carte postale où on voit le clocher qui penche et qui risquait de tomber sur les gens. Ça a été retapé en 1955, je croyais que c'était un clocher en granit mais en fait en béton. C'est du béton ça, ça rappelle les pierres. Mais en fait c'est du faux. Voilà donc tout ça a été aménagé, les parterres de fleurs, il n'y a pas longtemps, il y a 10 ans. Donc c'est agréable comme petit bourg. [...] ». [H10, Marie, *in situ*, série photographique 42 de la place du bourg à Gausson]

Marie retrace donc la chronologie de certains éléments comme l'église et exprime les différents usages passés et présents (commerces, office religieuse). Les causes de certains changements comme le déplacement du monument aux morts sont méconnues, constat déjà formulé dans le cadre des entretiens individuels *de visu* et *ex situ*. Après la visite de terrain, au regard de la série photographique, l'enquête notera la plantation des arbres et l'enfouissement du réseau aérien. Tout comme la situation paysagère à partir de la mémoire à long terme, ces changements paysagers ne sont pas considérés comme étant symptomatique du paysage : soit ils ne sont pas évoqués ou soit ils sont tout simplement oubliés par la personne. Nous l'avons déjà vu, la lecture des séries photographiques nécessite un apprentissage : l'appréhension d'une photographie de paysage et plus encore d'une série demande une certaine expérience. La lecture *in situ* requière également une initiation, comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

Caroline G. : « Peux-tu décrire du coup le boulevard ? »

Corentin : « C'est une rue surtout destinée à la circulation automobile. On voit des voitures, beaucoup de bus qui viennent de la gare ou de l'ouest de la ville ou du centre. C'est moins une rue pour les piétons même s'il y en a qui viennent pour prendre un bus, pour aller la gare. C'est toujours une grande artère de Saint-Brieuc comme Saint-Guillaume mais c'est plus pour la circulation automobile cette fois-ci. »

Caroline G. : « Au niveau architecture, végétation ? »

Corentin : « En fait on a euh plus de végétation qui a été plantée là artificiellement. On a des arbres. Euh, architecture, c'est plus une architecture mêlée je dirais. On a par exemple le bar ici qui a une architecture plus ancienne. Plus loin on a genre un immeuble avec un balcon plus moderne. Après la taille des immeubles changent un peu. D'ailleurs on peut apercevoir très facilement la façade d'un immeuble là. Dans voilà, les couleurs sont pas les mêmes, les tailles changent, les époques aussi. [...] »

Caroline G. : « Et tu penses que c'était comment avant ? »

Corentin : « Euh comment, avec la présence de la gare à côté, je dirais pareil euh sauf que c'était les façades des immeubles euh étaient toutes anciennes. Je ne sais pas, soit ça a été rénové depuis, soit ça a été détruit puis reconstruit par-dessus. Je dirais que ça a toujours été une grande artère de circulation, je pense pas que c'était piéton à l'époque pas beaucoup. » [H13, Corentin, *in situ*, série photographique 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

Il est mal aisé pour Corentin de décrire le site paysager, il se concentre surtout sur la fonctionnalité et les usages du boulevard. Par ailleurs, lorsque les habitants ne sont pas des habitants « avertis », les changements passés sont difficilement saisissables sans recourt à l'image. Ce propos peut être nuancé par rapport au profil de l'interviewé qui est âgé de 18 ans et qui par conséquent a un parcours de vie plus restreint limitant l'accumulation de savoirs paysagers.

Que ce soit pour des paysages à dominante rurale, urbaine ou littorale, les habitants sont déstabilisés par cette situation paysagère : l'exercice de description est peu habituel pour eux, les différentes évolutions du paysage font surtout référence à la mémoire à long terme des personnes interviewées et non aux indices *in situ*. Les dynamiques paysagères les plus banales comme le cycle végétal ou les dynamiques plus significatives en termes de répercussion sur le paysage tel l'affaiblissement des dunes causé par la surfréquentation humaine ne sont pas saisies. Les sensations et histoires de vie se référant à l'individu ne sont pas formulées dans cette configuration car les sujets tentent d'analyser ce qui les entoure en se détachant de leurs expériences paysagères.

Le rôle du récolteur est essentiel puisqu'il doit accompagner la personne enquêtée verbalement, il s'agit d'instaurer un dialogue, comparé à l'entretien *ex situ* où la relation peut être résumée à un « écoutant » et à un « parleur ». Soulignons un élément méthodologique. Il est souhaitable lors d'une visite de terrain de ne pas discuter au préalable de la série photographique car les enquêtés, comme nous l'avons testé avec Marc, se focalisent sur le point de vue en essayant de retrouver le lieu de prise des photographies, ce qui nuit au bon déroulé de l'enquête.

In fine, pour développer la connaissance à propos des dynamiques paysagères, il est préférable de créer des conditions d'interactions où les acteurs du territoire, ici les habitants, se sentent à l'aise (et ce, par des entretiens *ex situ*). Il en serait très certainement tout autrement avec des élus locaux ou des professionnels du paysage. L'analyse des méthodes montre que par la mémoire à long terme sans support visuel (*ex situ* ou *in situ*), les enquêtés s'attachent à exprimer les changements symptomatiques du paysage étudié alors qu'avec les séries photographiques, ils formulent aussi des changements qui ne contribuent pas forcément à l'identité du paysage.

Le face à face ou le groupe : quelles interactions sociales pour la mise en connaissance des paysages ?

Nous nous intéressons ici uniquement à deux expériences : un entretien de groupe réalisé auprès de 7 jeunes briochins âgés de 19 à 27 ans et une exposition dite « sauvage » qui n'est pas comptabilisée dans la Figure 109 puisqu'il ne s'agit pas d'un entretien à proprement parler. Les deux expérimentations seront mises en résonance avec les entretiens individuels. Les trois entretiens de groupe réalisés auprès des professionnels de paysage ne sont pas abordés car les séries photographiques commentées représentent majoritairement des paysages non connus pour les enquêtés, images non adaptées à l'apport de connaissance dans les diagnostics paysagers relatifs à des paysages localisés.

Nous allons résumer les traits saillants de l'entretien de groupe effectué auprès des jeunes. La méthode déployée (*cf.* Chapitre 7) est pensée comme une initiation à la lecture paysagère par les séries photographiques et par la visite de terrain (*cf.* Annexe 7). Cette expérimentation met en lumière avant tout ce que les séries photographiques ne permettent pas d'observer et ce que *l'in situ* apporte en termes d'analyse des dynamiques paysagères.

Tout d'abord, le groupe était invité à discuter de l'évolution de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Briec (*cf.* Série photographique OPP 86) en convoquant leur mémoire à long terme. Le groupe s'est focalisé au départ sur la disparition d'un élément emblématique de la rue, une statue, puis sur l'évolution de l'ambiance urbaine :

Caroline G. : « Que pouvez-vous me dire de l'évolution de la rue Saint-Guillaume ? »

Amélie : « Ça a pas changé ! »

Marion : « Déjà les magasins, ça change tout le temps ! »

Amélie : « Ouais c'est vrai, les magasins changent tout le temps ! »

Benjamin : « C'est économique, il y a du mouvement. »

Marion : « Le plus triste, c'est que avant, il y a, je ne sais pas, il y a quinze ans dans la rue Saint-Guillaume, il y avait un petit truc en triangle à côté de SFR et tout, il y avait un monsieur, une espèce de statue ... »

Amélie : « Ah ouais, il était trop bien ! »

Marion : « Il avait un cerceau qui passait autour de lui, et c'était une trop belle statue ! »

Amélie : « Il n'y avait pas une boule ? »

Benoit : « ouais ! »

Marion : « Si, il avait une boule ! »

Benoit : « C'était mystique, c'était bien ! »

Marion : « Et il avait un cerceau qui passait autour de lui, c'est magnifique ! »

Benjamin « C'est triste de voir que les seuls magasins qui restent c'est Jenny pouffe et ... »

Marion : « Ils l'ont enlevé, je ne sais pas pourquoi, tout ça pour mettre le sapin de Noël ou je ne sais pas, j'étais tellement malheureuse quand je suis revenue et qu'il n'était plus là ! »

Benjamin : « Moi, je la trouve moins glauque qu'avant quand même ! »

Amélie : « Il y a aussi le Super U qui a changé, ils ont aménagé l'entrée par derrière alors qu'avant c'était trop glauque. »

Benjamin : « Voilà, la rue Saint-Guillaume est beaucoup moins glauque comparée à il y a 15 ans. »

Benoit : « C'est vrai ! »

Benjamin : « C'était glauque ! »

Marion : « Ah non c'était pas glauque ! »

Flora : « Ah si, c'était quand même la rue Saint-Guillaume, c'était la grande rue piétonne, on a qu'une seule rue piétonne, mais elle était plus glauque que maintenant. »

Marion : « Moi, je trouve que ça ne va pas en s'améliorant le fait que la rue soit glauque, elle est glauque ! »

Amélie : « Après moi je trouve que les fréquentations sont toujours les mêmes dans cette rue, on retrouve les mêmes personnages, il y a des personnages mythiques dans cette rue. Ils passent dans cette rue parce qu'il y a le plus de passage quoi après qu'est-ce que je voulais dire.... Si c'est bien parce qu'il y a toutes catégories socioprofessionnelles, c'est autant des magasins, il y a Jenny pouffe mais il y a aussi des magasins comme sport lux. »

Marion : « Ouais c'est ça ! »

Amélie : « C'est un peu plus bas, c'est plus cher ! »

Benjamin : « Il y a beaucoup plus de monde le samedi tout ça qu'il y a quinze ans. »

Benoit : « Je ne sais pas ! »

Marion : « Pas sûr ! »

Benoit : « Non parce qu'entre temps, le centre de Saint-Brieuc est un peu mort. »

Marion : « Ah bah oui ! »

Amélie : « Oui, c'est un peu mort ! » [GH]

Les éléments dits ponctuels, les changements matériels ou les dynamiques paysagères ne sont pas abordés. Les interactions sociales ont pour but ici de qualifier l'ambiance urbaine de la rue. Le groupe partage donc de manière sous-jacente leurs expériences vécues et tente de s'accorder

sur la qualification de cette ambiance urbaine, certains réajustent leur point de vue comme Marion pour faire consensus.

Par la suite, une description de la série photographique est réalisée individuellement par le biais de post-it. Cet exercice permet à chaque enquêté d'analyser scrupuleusement les images. Mais ce que nous souhaitons mettre en évidence est la comparaison entre ce travail sur photographies et celui sur le terrain. En effet, la troisième phase consistait à répondre aux questions du cahier de paysage présenté dans l'Annexe 7 à partir de l'observation *in situ*. Les résultats soulignent un certain nombre de limites relatives à l'intervalle de reconduction. Les personnes interviewées, durant la sortie, identifient les dynamiques de temps rond comme le contraste en termes de fréquentation le jour et la nuit, les enseignes lumineuses (plus spécifiquement des pharmacies), l'entretien régulier de la rue. Les dynamiques sociales sont aussi évoquées : « des gens se sont arrêtés pour discuter. » [GH1, Adrien] ; « il y a des jeunes, des gens qui discutent au milieu de la rue » [GH5, Jeanne]. Les limites du médium font surface. Le groupe convoque la sonorité : le bruit de la rue, la musique diffusée dans l'espace public. Lors de la visite du second lieu, le boulevard Charner de Saint-Brieuc (dans ce cadre, le groupe n'a pas visualisé cette série photographique 88), ces éléments sont confirmés : ils notent en matière de changement cyclique la fréquentation de la population, l'activité ferroviaire, le vent, la luminosité. Le bruit et l'odeur (odeur de pots d'échappement) sont également évoqués. Les questions du cahier de paysage accompagnent les individus dans l'observation en proposant une méthode de lecture paysagère. Grâce à cette méthode, les habitants examinent le paysage durant un certain temps (20 minutes environ) ce qui leur permet d'analyser ces dynamiques à court terme, comparé aux entretiens individuels *in situ* où l'interviewé est en permanence dans le dialogue et donc moins à même de les analyser.

Les séries photographiques, dans ce contexte, permettent de pointer les éléments ponctuels qui sont devenus tellement communs qu'ils ne sont pas repérés lors de la visite de terrain : les antennes paraboliques, les panneaux de signalisation, les fleurs et les arbres. Les enquêtés, à ce propos, explicitent : « on s'arrête plus sur les détails avec les photos » [GH2, Marion]. Les évolutions à moyen et à long termes sont essentiellement appréhendées lors de l'interprétation des séries photographiques.

Cette expérience composée d'une succession de situations paysagères n'a pas tant permise de révéler la diversité des représentations sociales face aux dynamiques paysagères comme ce qui était attendu au départ lors de sa conception de la méthode. Ceci est dû en partie à la variété des tâches à accomplir durant un temps limité (quatre heures) qui laisse tout compte fait peu de place à la discussion et donc peu adapté à l'analyse de la dynamique de groupe. Toutefois, les résultats confirment la complémentarité entre les discussions à partir de la mémoire à long terme, les séries photographiques et les visites de terrain pour nourrir en connaissance un paysage donné (ambiance, éléments paysagers emblématiques, ponctuels, visibles et non visibles, dynamiques à court, moyen et long termes, acteurs impliqués). Aussi, du fait de traiter

de la question paysagère en groupe, la culture individuelle et les histoires de vie sont peu exprimées.

Nous allons mettre en parallèle l'exposition de la série photographique 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel à même le site, exposition dite « sauvage²¹⁶ » car sans autorisation préalable auprès de la municipalité. L'objectif est de savoir si les usagers présents au sein du paysage interagissent à la vue de l'installation (ensemble de la série photographique posé sur une table et trépied surmonté d'un appareil photo placé sur le lieu de prise de vue de la série pour illustrer la démarche OPP) et d'appréhender les apports et les limites de ce type de situation paysagère. Le choix des images n'est pas anodin puisqu'elles représentent un paysage littoral touristique où bon nombre de personnes se rendent pour se promener. De même, le choix de la date et du moment de la journée est stratégique afin que les habitants de la commune soient présents (le samedi 07 septembre 2013). Aucune question n'est prévue à l'avance.

Durant les quatre heures d'exposition, une trentaine de personnes sont venues échanger c'est-à-dire une grande majorité des personnes qui étaient de passage ce jour-là. Tout d'abord, certains habitants se sont attachés à décrire les différents éléments de paysage et dynamiques paysagères (rochers, courants, marées, plage, etc.) en s'appuyant de la série photographique puis du terrain comme le montre la photographie qui suit (cf. Photographie 1) :

« On voit bien l'arbre qui a poussé. C'est intéressant. J'ai des photos bien plus vieilles quand il n'y avait pas le parking. Ça a poussé, je pense que les dunes ont été retenues. Grâce à dieu ! [...] Le parking en bas va être refait pour un meilleur accès pour les bateaux et pour les handicapés. Ils ont refait la cale, ils ont peu défoncé le parking. Avant, ici, il y avait des activités nautiques mais ça a été déménagé aux Sables d'Or à cause des vagues, des courants et des rochers, c'était dangereux. Là-bas, c'est le rocher « Malicorne », celui en forme d'escargot. [...] » [Un usager de la plage du Vieux-Bourg, *in situ* et de *visu*, série photographique 69 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]



© A. Bodin, 2013

Photographie 1 et Photographie 2 : Lecture paysagère *in situ* spontanée d'un fréhelois à destination du chercheur et des usagers

216 Le déroulé de l'expérimentation est illustré en première page de couverture. Les quatre photographies introduisent de manière successive les quatre parties de la recherche doctorale car chacune symbolise métaphoriquement le contenu de la partie correspondante.

Ces deux photographies illustrent l'exposition dite « sauvage ». La photographie à gauche donne à voir un habitant « averti » qui décrit les éléments de paysage en les pointant par des gestes de la main. La photographie à droite montre les interactions sociales qui se sont créées de manière spontanée.

Des promeneurs profitent de cette occasion pour écouter les explications de l'habitant concernant les changements passés et à venir du site (et *Photographie 2*).

Les usagers observent la série photographique et explicitent des changements passés ou à venir sur la plage du Vieux Bourg, comme la rénovation de la cale, et plus largement au sein de la commune (aménagement d'un sentier). Tout comme les entretiens individuels *ex situ* et de *visu*, les séries photographiques suggèrent la notion de changement, les personnes sortent du cadre des images pour formuler l'ensemble des changements qu'ils connaissaient. Ils s'appuient de la situation *in situ* pour les localiser par des gestes. Ces premières observations montrent qu'il y a peu de distinction entre les deux configurations en termes de typologie de connaissance paysagère. Les cultures individuelles sont également relatées lorsque les usagers sont en situation de face à face :

« J'ai connu ça étant jeune. On sautait dans les dunes, c'était vachement abrupt. Quand il y avait beaucoup de soleil, le sable était brulant. Il y avait les dunes, les falaises, des cabanes de pêcheurs, des crêpes et des galettes. [Pause]. Mon père allait à la pêche avec son bateau à la rame vers Erquy, il passait entre les dents. Il y avait beaucoup plus de poissons que maintenant. [En regardant la série photographique] On voit avec les photos que ça évolue tous les ans. Je vais à la plage depuis quelques années, elle est plus méchante, la mer monte. » [Un usager de la plage du Vieux-Bourg, *in situ* et de *visu*, série photographique 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

En fin d'après-midi, un petit groupe de six fréhelois s'est formé. Après leur avoir expliqué la démarche OPP, le groupe a regardé la série photographique (*cf. Photographie 3*) et s'est attaché à rendre compte des possibles améliorations du site (et *Photographie 4*) :

Usager 1 : « Je connaissais avant, ce n'était pas construit ici, il y avait pas le parking. »

Usager 2 : « Ce qui me gêne, c'est les campings cars et les éoliennes. J'aime pas tellement les éoliennes. On ne les verra pas mais enfin ... je sais pas. »

Usager 3 : « Aussi, il faudrait supprimer la partie du camping qui est sur le littoral. C'est bien pour eux mais c'est moche pour nous. »

Usager 1 : « Puis la circulation, il faudrait un rond-point depuis la route au niveau de la grosse falaise derrière le parking. En descendant, tout le monde regarde le paysage, c'est pas marqué "danger". »

Usager 3 : « Et ils pourraient faire une meilleure descente pour les piétons ... ». [...]

Usager 4 : « Aussi combien de fois j'ai trouvé des bouteilles sur le parking, des crottes de chien et des mégots ! »

Les habitants se sont au fur et à mesure détachés des images pour échanger leurs points de vue quant aux différents projets de la commune avec la formulation de quelques réticences face aux prises de décision de la municipalité et à l'entretien des lieux.

Lors de cette deuxième partie de l'après-midi, la série photographique a joué un rôle secondaire. En effet, les habitants ont peu commenté les images cependant ces dernières ont été un prétexte pour aborder des questions relatives à l'aménagement du territoire. Les photographies de paysage deviennent alors un support d'interactions sociales facilitant les discussions sur l'objet paysage et plus largement sur les enjeux territoriaux, les usages, la gestion, etc.



© A. Bodin, 2013

Photographie 3 et Photographie 4 : D'une lecture paysagère *in situ* à une discussion collective sur le devenir de la commune de Fréhel

Les usagers observent la série photographique et la commentent de manière partielle [photographie à gauche]. Les images sont un point d'appui pour discuter des enjeux d'aménagement de la commune de Fréhel [photographie de droite].

En matière de connaissance paysagère, cette situation paysagère permet :

- une description fine des éléments de paysage et des dynamiques paysagères à partir de la série photographique et de l'observation *in situ* ;
- l'identification, caractérisation et la qualification des changements paysagers dans le hors cadre et dans le hors du temps de la série photographique et dans le hors temps et dans le hors-champ du point d'observation *in situ* ;
- l'expression des différentes aspirations pour le devenir du site et la formulation de points de vue quant aux prises de décision publique sur l'ensemble de la commune ;
- la formulation de la culture individuelle lorsque l'utilisateur est en face à face avec le récolteur.

Ici, le rôle du récolteur a consisté à mettre en scène l'exposition et à prendre en note les interactions sociales en cours en prenant part le moins possible aux discussions. À la différence de l'expérience précédente, les interactions sociales sont plus libres et moins contraintes. Les aspirations vis-à-vis des usages du site sont exprimées mais l'interprétation des changements et dynamiques paysagères y est plus partielle.

Dans les deux cas, la dynamique de groupe permet de cumuler les connaissances sur le paysage. Aussi, l'écoute des uns et des autres participe à une forme d'apprentissage *via* l'élaboration d'une culture commune en faveur des paysages quotidiens. Les séries photographiques semblent donc être un support favorable pour développer des actions de médiation sur la question paysagère.

Précisons que ces deux expérimentations ne peuvent être considérées comme telles puisque la médiation a pour finalité de rechercher un accord unanime entre les différentes parties y participant.

Toutefois, quelques limites sont à souligner par rapport aux entretiens individuels : le groupe dévie assez rapidement de la question paysagère, la culture individuelle contribuant au bas niveau de construit paysager est peu formulée en raison de l'influence du groupe et enfin les modalités en termes d'organisation²¹⁷ (expérience 1), de maîtrise de l'échantillon (expérience 2) et d'analyse sont plus complexes.

Le rôle du récolteur varie selon la situation paysagère avec un engagement plus ou moins important dans les interactions sociales en matière de prise de parole (cf. Tableau 20). Le récolteur peut avoir une autre fonction par la suite, celle de restituer les résultats auprès des personnes qui se sont investies dans les différentes formes de situations paysagères.

Type de situation	Support(s) utilisé(s)
Situation paysagère en groupe <i>in situ</i> et de <i>visu</i>	Exposition dite « sauvage »
Situation paysagère individuelle <i>ex situ</i> et de <i>visu</i>	Catalogue photographique
Situation paysagère en groupe <i>ex situ</i> , de <i>visu</i> et <i>in situ</i>	Post-it et cahier de paysage
Situation paysagère individuelle <i>in situ</i>	/

Degré d'engagement du récolteur dans les interactions sociales



Réalisation : C. Guittet, 2016

Tableau 20 : Niveau d'engagement du récolteur selon la situation paysagère

Suivant la situation paysagère, le récolteur est plus ou moins engagé dans les interactions sociales. Les situations paysagères sont classées selon le niveau d'engagement du récolteur : du plus faible au plus important.

12.1.3. « Écouter les paysages » : rétroaction sur les connaissances paysagères récoltées

La connaissance paysagère ainsi accumulée par la création d'interactions sociales doit être partageable et partagée. Le récolteur – dans notre cadre, le chercheur – peut s'engager à restituer les résultats auprès des personnes interrogées. Il s'agit d'une démarche de don-contre-don, terminologie usitée en sociologie et héritée de Marcel Mauss (1923-1924 / réédition 2007) pour expliquer le système de don : donner, recevoir et rendre. Les informations transmises par les interviewés sont analysées par le chercheur puis « rendues » auprès de ce même public et plus largement à toute personne intéressée. Deux formes de retours sont mises en place prétendant répondre à plusieurs finalités :

217 À ce propos, se référer au chapitre 7.

- valoriser l'implication des acteurs du territoire qui ont participé à l'enquête sociale ;
- valoriser l'analyse des séries OPP par les acteurs du territoire auprès des porteurs OPP bretons ;
- communiquer la démarche et les séries OPP ;
- faire circuler la connaissance sur les dynamiques paysagères et sur la diversité de leurs représentations sociales.

La première forme de rétroaction est une exposition intitulée « Écoute voir : des paysages racontés ». Cette dernière s'est déroulée du 04 juin au 31 juillet 2015 au CAUE des Côtes d'Armor, porteur de l'Observatoire qui a été la base pour l'essentiel des entretiens. Elle était composée de deux volets, un sur la présentation générale de l'OPP et un autre sur l'interprétation des séries photographiques par les personnes interviewées.

D'une part, sur la façade extérieure du CAUE, était projetée l'ensemble des huit cent photographies constitutives de l'OPP. Les 18 photographies de chaque série sont ainsi exposées successivement. Elles sont visibles depuis la rue pour attirer le public. Des captations sonores enregistrées aux alentours de chaque point de vue étaient également prévues pour la diffusion extérieure. Faute de temps, cet aspect n'a pas pu être développé.

D'autre part, au sein de la salle d'exposition, trois vidéoprojecteurs présentaient chacun trois séries photographiques tour à tour. Chaque série était accompagnée de trois extraits audio d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des habitants, élus locaux et professionnels du paysage (cf. Annexe numérique 7). Au gré de l'écoute, l'auditeur repère des éléments paysagers, des changements et dynamiques paysagères à partir du discours des acteurs (cf. Photographie 5). Il entend des histoires de vie, des histoires locales en lien avec les paysages photographiés. Aucune indication concernant le profil de l'acteur n'est précisée afin de laisser plus de place à l'interprétation personnelle. L'auditeur va donc s'approprier les paysages des autres, se crée un nouvel imaginaire inattendu. Les paysages photographiés seront alors bien différents de ceux qu'il avait regardés au premier abord en y projetant sa propre interprétation mêlée aux interprétations des élus, habitants et professionnels bretons.

Cette installation pallie au mutisme des séries photographiques argué lors des chapitres précédents et souligne la dimension sociale des paysages tout en dépassant le caractère souvent illustratif des expositions sur les Observatoires (Dérioz *et al.*, 2010).

La deuxième forme de rétroaction est une présentation orale des résultats des entretiens (cf. Photographie 6). La conférence du 04 juin 2015 a été couplée avec le vernissage de l'exposition. À cette occasion, des cartons d'invitations ont été envoyés à l'ensemble des personnes enquêtées. Il a été question de replacer la notion de paysage au sein du contexte politique actuel et d'expliquer la nécessité d'étudier les dynamiques paysagères et leurs représentations. Ce propos introductif justifiant le travail de recherche a permis ensuite de traiter des OPP et des

entretiens réalisés. En conclusion, le projet régional de la POPP-Breizh ainsi que l'intérêt de l'exposition ont été abordés. À la suite de cela, l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor a développé les aspects pratiques de la démarche OPP (cf. et Photographie 7).



© A. Bodin, 2015

Photographie 5 : Rétroactions sous forme d'exposition / « Écoute voir : des paysages racontés »

« Écoute voir : des paysages racontés » propose aux visiteurs des séries photographiques de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor qui sont accompagnés d'extraits audio des entretiens semi-directifs. Ce dispositif permet de mettre en scène le corpus iconographique.



© CAUE des Côtes d'Armor, 2015

Photographie 6 et Photographie 7 : Rétroaction sous forme de conférence / Présentation de la démarche OPP et des résultats de l'enquête sociale

La photographie de gauche donne à voir la conférence qui avait pour objet de restituer les résultats de l'enquête sociale réalisée dans le cadre de la recherche doctorale. Par la suite, l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor a présenté la démarche OPP [à droite].

Au total, une trentaine de personnes ont participé à la présentation orale et au vernissage dont seulement trois interviewés. Cependant un certain nombre d'acteurs ont manifesté leur intérêt *via* une visite de l'exposition ultérieurement. Il est difficile d'évaluer l'impact de ces formes de rétroaction dans la réalité sociale. Quelques conclusions peuvent être dégagées.

En termes institutionnels, l'équipe du CAUE s'est toujours interrogée sur les façons de valoriser le fonds iconographique : « On n'y arrive pas, on ne sait pas comment faire, comment utiliser les OPP. Il faut du relais ! » [Membre de l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc]. Le pilotage du projet à deux institutions (CAUE et laboratoire ESO-Rennes) allège le travail à fournir et valorise le travail des deux parties. Le format proposé avec les extraits audio apporte une plus-value au corpus iconographique exposé. Le son interpelle, émeut et met les photographies en résonance. Ce dispositif permet à l'équipe d'appréhender l'Observatoire sous un nouvel angle et de s'approprier le travail de recherche en le réutilisant postérieurement.

Le CAUE des Côtes d'Armor a pour ambition de développer un aspect participatif à l'OPP en sollicitant les habitants à devenir référents de séries photographiques. Chaque volontaire observerait les évolutions d'un point de vue qui l'intéresserait et établirait un compte-rendu annuel. Le travail permettrait une analyse fine des différents changements pour chaque série photographique. L'événement aurait pu être un déclencheur de cette action participative par les prémices d'une mobilisation habitante et par un relais éventuel de la presse locale. Néanmoins, la conjoncture de l'association ne permettait pas à cette période d'engager cette démarche qui nécessite un suivi et des formes de valorisation de l'investissement des habitants : « on n'a pas les moyens de mobiliser une personne là-dessus, ce ne sont pas les idées qui manquent mais les moyens ! » [Membre de l'équipe du CAUE des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc]. Ceci n'est pas sans nous rappeler les rôles du comité de pilotage dans l'animation éventuelle des Observatoires Photographiques du paysage (*cf.* Chapitre 11). Partager la connaissance paysagère à partir des séries photographiques peut être favorisé par des interactions entre les institutions en mutualisant le travail.

Concernant le public, l'enquête sociale et les rétractions ont permis déjà de faire connaître la démarche OPP, de discuter de la question paysagère et de prendre conscience des dynamiques paysagères comme vu dans les chapitre 9 et 10. Aucune évaluation n'a été mise en place sur leurs retombées, nous pouvons cependant émettre une hypothèse. Cette sensibilisation sur les évolutions paysagères qui passe par les discussions et observations du fonds iconographique contribue potentiellement à des micro-changements sociaux. En prenant conscience ou en renforçant cette conscience à partir d'un regard plus aiguisée qu'au départ²¹⁸, les personnes investies peuvent être éventuellement plus soucieuses des paysages et modifier leurs pratiques quotidiennes en leur faveur. Ceci peut également être un préalable à un engagement citoyen

218 Nous considérons que l'investissement des acteurs du territoire à l'enquête sociale et/ou aux formes de rétroaction participe à l'accumulation de savoirs paysagers nouveaux ou plus ancrés consciemment.

dans une association et /ou dans les instances publiques de concertation et /ou dans des actions participatives autour des OPP.

À la différence de la valorisation académique de la recherche (articles scientifiques, colloques, etc.), ces formes de valorisation permet de construire des liens, des passerelles entre le travail du chercheur, celui du porteur OPP et l'investissement des habitants, élus locaux et professionnels du paysage. De la sorte, la connaissance paysagère produite (fonds iconographique, interprétations du fonds par les acteurs du territoire et analyse des interprétations) circule dans chaque sphère.

En somme, les Observatoires sont un support pour provoquer diverses formes d'interactions sociales qui peuvent être valorisées aisément par des expositions et dans les documents de planification et de connaissance (*cf.* Chapitre 11), ces derniers pouvant faire l'objet à nouveau de formes de rétroaction dans l'optique de poursuivre la mise en connaissance des paysages. Les interactions sociales à partir des séries photographiques concourent également à la définition des objectifs de qualité paysagère.

12.2. La définition des objectifs de qualité paysagère à partir des OPP

Après avoir explicité l'apport des interactions sociales dans la définition des objectifs de qualité paysagère, il sera précisé les méthodes adéquates en matière de situations paysagères pour répondre à cet enjeu. Ce travail sera retranscrit sur le plan opérationnel et détaillera les rôles du médiateur dans la formulation des objectifs.

12.2.1. La définition des objectifs de qualité paysagère à partir des interactions sociales : Pourquoi ? Par et pour qui ?

La qualité paysagère, considérée comme un facteur de bien-être social et individuel (*cf.* Chapitre 1), doit être définie à partir des aspirations des populations comme le préconise la Convention européenne du paysage ou le monde éthico-politique. « Formuler des "objectifs de qualité paysagère", c'est comprendre comment ce paysage a évolué dans le temps et tenter de réfléchir ensemble à son évolution²¹⁹ » selon le Ministère chargé de l'environnement. Ces objectifs constituent des orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages [...] à l'issue d'une large concertation.²²⁰ ». La définition d'objectifs de qualité paysagère est rendue obligatoire par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

219 Issu du site internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Pourquoi-definir-des-objectifs-de.html>

220 *idem.*

La provocation d'interactions semble évidemment primordiale afin de comprendre la demande citoyenne et de la transcrire en objectifs de qualité paysagère. La création de situations paysagères à partir de séries photographiques permet alors d'évaluer les changements observables et de les juger acceptables ou non sur leur territoire. La question de l'acceptabilité sociale traitée en partie à travers les grandes controverses environnementales (parcs éoliens, élevage porcin, le développement de la filière des gaz de schiste, etc.) défend communément l'idée « selon laquelle il serait possible de recueillir un consensus, un consentement ou encore une acceptation des populations au sujet de projets de développement » (Beaudry *et al.*, 2014). Les auteurs Yann Fournis et Marie-José Fortin différencient l'acceptation de l'acceptabilité : le premier terme fait référence à un projet fini, il y a une « approbation effective » après sa réalisation tandis que l'acceptabilité est « considérée comme une qualité attribuée au projet en amont ou durant le processus d'évaluation. » (Fournis & Fortin, 2015). La non acceptabilité d'un projet entraînera potentiellement des contestations sociales.

L'acceptabilité sociale étudiée dans les projets de développement par les auteurs québécois peut faire écho à la question paysagère. En effet, si les changements observés dans les séries photographiques par les acteurs du territoire sont acceptés par un certain nombre ou potentiellement tolérés, ils peuvent être considérés comme symptomatiques de valeurs communes. Faire émerger ces valeurs, ce qui est acceptable ou non, ce qui est jugé comme beau ou laid, bien ou mal est la première étape pour définir des objectifs de qualité paysagère. Les jugements de goût favorables à certaines dynamiques paysagères formulées par les acteurs apportent des pistes de réflexion pour mettre en œuvre des actions au profit de ces dynamiques. En effet, « il est souvent plus simple de dire si quelque chose plaît ou déplaît – si cela correspond ou non en définitive aux qualités auxquelles on est sensible – que d'exprimer précisément ce que sont ces qualités » (Brédif, 2008, p. 6).

Au niveau opérationnel, les valeurs collectives ainsi appréhendées pourront être traduites sous forme d'objectifs globaux de qualité paysagère voire sous forme de normes prescriptives (*cf.* Chapitre 1) ou imposées dans les documents de planification ou de connaissance.

Les élus locaux et les habitants sont invités à exprimer leurs aspirations face à la qualité paysagère qu'ils souhaitent. Les professionnels du paysage auraient un rôle de médiation pour :

- premièrement susciter des interactions sociales pour récolter ces valeurs communes ;
- deuxièmement les traduire en objectifs de qualité paysagère ;
- troisièmement faire valider les objectifs auprès de la communauté et trouver un consensus pour les hiérarchiser.

Lors de la recherche doctorale, la DREAL Bretagne s'est portée volontaire dans l'organisation d'un entretien de groupe réunissant l'équipe ayant la fonction « paysage ». La finalité sous-jacente pour l'institution était d'aborder la notion de paysage quotidien et de ses dynamiques

avec le personnel qui s'intéresse de par leurs missions majoritairement aux paysages remarquables. Ainsi, nous constatons un décalage entre le paradigme actuel du « tout paysage » (Berlan-Darque & Kalaora, 1991) construit à partir d'une « démocratie dialogique²²¹ » (Beaudry *et al.*, 2014) et la réalité dans les services déconcentrés de l'État ou dans les collectivités territoriales. Des formations et des actions de sensibilisation auprès des professionnels du paysage paraissent nécessaires pour assoir le rôle de médiateur.

Les objectifs de qualité paysagère établis dans les documents de planification et de connaissance impliquent une échelle territoriale macro. Ce sont des principes généraux qui s'appliquent aux unités de paysage s'inscrivant dans le périmètre concerné. Toutefois, des objectifs spécifiques peuvent être émis à propos des thématiques plus précises telles que les entrées de bourg, les zones d'activités, etc. Pour ce faire, les interactions sociales ont pour but de dégager le haut niveau de construit paysager (culture régionale en lien avec les problématiques paysagères, les jugements de goût ; les valeurs paysagères et normes). Le « juste » habitant, l'habitant « averti » et l' élu local sont sollicités mais aussi les professionnels du paysage qui peuvent éclairer sur les problématiques, normes et dynamiques paysagères. Des orientations méthodologiques sont à prendre en considération.

12.2.2. Récolter les normes et valeurs paysagère : Comment ?

Premièrement, nous allons montrer comment les jugements de goût formulés lors des entretiens semi-directifs peuvent être transcrits en objectifs de qualité paysagère. Deuxièmement, nous soulignerons l'apport de la dynamique de groupe dans la compréhension des mécanismes des paysages pour élaborer des enjeux en adéquation avec les dynamiques actuelles et souhaitées.

Des paysages non connus discutés : des valeurs communes émergentes

Les séries photographiques se référant à des paysages quotidiens sont vecteurs de vécus paysagers, de connaissances sur des éléments spécifiques (rocher, pont, bâtiment, etc.), de valorisation des actions municipales en ce qui concerne les élus locaux. Au final, il s'agit de représentations concrètes qui, dans bien des cas, sont ancrées dans un temps lié au parcours biographique des enquêtés et dans un périmètre spatial limité. Nous l'avons démontré dans le chapitre 10, plus la distance psychologique des individus est éloignée par rapport au paysage traité plus les représentations deviennent abstraites et font référence à des représentations sociales et des valeurs paysagères. Dès lors, les séries photographiques représentant des paysages non connus qu'elles soient historiques ou contemporaines sont les supports à

221 Selon Raymond Beaudry, Marie-José Fortin et Yann Fournis, la démocratie dialogique, *a contrario* de la démocratie représentative, est fondée sur la négociation avec les citoyens ou *a minima* sur leur participation dans les prises de décision publique (Beaudry *et al.*, 2014).

privilégier dans les enquêtes sociales et notamment lors d'entretiens semi-directifs pour le présent enjeu :

(i) Les interviewés se concentrent sur le visuel et interprètent les changements au sein des images à partir du jeu des sept erreurs. Les changements paysagers sont saisis et formulés verbalement (en comparaison avec les paysages quotidiens).

(ii) Ils s'attachent ensuite à exprimer un jugement de goût sur ces changements mettant en lumière des grandes tendances sur ce qui est acceptable et ce qui est non acceptable ou sur ce qui est discutable (cf. Tableau 18). Cette étape permet de cerner d'ores et déjà les attentes des populations en matière de qualité paysagère. Il y a une acceptabilité sociale face à certains aménagements comme la place de l'église de Gausson (cf. Série photographique OPP 42). La non acceptabilité sociale ou la « discutabilité » s'applique à des pratiques (arasement de haies), à la présence d'éléments de paysage (réseau aérien) ou encore à certains types d'aménagement comme les Sables d'Or à Fréhel (cf. Série photographique OPP 70).

(iii) Cette situation paysagère n'est pas pour autant déconnectée du lieu de vie des personnes enquêtées. En effet, les acteurs du territoire vont créer des analogies entre les changements observés ou problématiques paysagères repérées avec ceux présents dans leurs paysages quotidiens ou dans des paysages connus. Ce travail comparatif renforce les valeurs paysagères discutées (cf. Chapitre 10).

Les discours à partir des séries photographiques révèlent les différentes formes d'acceptabilité sociale selon les types de changements et pointent les thématiques paysagères envisagées comme problématiques. Les jugements de goût répertoriés dans le Tableau 18 reflétant des valeurs peuvent être transcrits en objectifs de qualité paysagère :

- Renforcer l'insertion des bâtiments agricoles dans le paysage ;
- Poursuivre l'embellissement des centres-bourgs (fleurissement, enfouissement des réseaux aériens, amélioration de la répartition des usages) ;
- Continuer à limiter le mitage ;
- Poursuivre la restauration du bocage ;
- Améliorer l'entretien des routes tout en conservant l'aspect végétal ;
- Mettre en place des projets d'aménagement en respectant l'identité et l'éventuel caractère naturel du site tout en améliorant la répartition des usages.

Ces objectifs font écho aux enjeux paysagers étudiés dans les documents de planification et de connaissance bretons, les représentations sociales face aux changements observés sont en adéquation avec les volontés politiques actuelles (cf. Chapitre 11). Cependant, lors de cette situation, les dynamiques paysagères sont peu cernées, ne donnant pas lieu à la formulation de valeurs s'y référant.

Les autres situations paysagères, *in situ*, *ex situ* et sans *visu*, n'ont pas été expérimentées durant la recherche à partir de paysages non connus. Pour exemple, des visites de terrain dans des paysages non connus auraient pu être envisagés. Toutefois, celles réalisées au sein de paysages quotidiens ont montré que les habitants avaient des difficultés dans le repérage d'indices quant aux évolutions paysagères puisqu'ils se basent surtout sur leur mémoire à long terme. Nous pouvons donc supposer que ces derniers, dans un paysage inconnu, pourrait juger de la qualité paysagère sans aborder la notion de changement et encore moins de dynamiques paysagères à moyen et long terme. Les entretiens *ex situ* et sans *visu* impliqueraient de traiter la question paysagère de manière générale, néanmoins la littérature scientifique a démontré à plusieurs reprises l'intérêt d'un objet intermédiaire pour ouvrir le dialogue sur le paysage (Bigando, 2013, 2016 ; Lelli & Béringuier, 2007 ; Michelin, 1998, 2005). Nous nous intéressons particulièrement ici à la comparaison entre les entretiens individuels et les entretiens en groupe ainsi qu'aux rôles du médiateur.

Le groupe : de l'apprentissage au consensus

Les entretiens de groupe fondés à partir de séries photographiques représentant des paysages non connus pour les interviewés (majoritairement) ont été développés auprès des professionnels du paysage à trois reprises. Ces expériences permettent de saisir les apports de la dynamique de groupe dans la mise en perspective des objectifs de qualité paysagère. À la vue d'une série photographique, les différents groupes passent par plusieurs phases : la description, l'entraide sur la compréhension de certains phénomènes, la lecture des dynamiques paysagères par l'enquête spécialiste et les potentielles évolutions futures selon les dynamiques paysagères analysées. Prenons l'exemple de l'entretien de groupe de chercheurs du laboratoire ESO-Rennes, à propos de la Croix l'Argentière à Uzel (*cf.* Série photographique OPP 61) :

<p>Héloïse : « On voit que c'est toujours pris au mois de mai mais les plantes sont pas les mêmes, pas au même stade, enfin les plantes cultivées ne sont pas du tout au même stade de croissance. Je trouve ça intéressant. On voit que les saisons sont différentes d'une année sur l'autre, selon peut-être la température ou je ne sais quoi, selon la période où l'agriculteur a planté, voilà. Je ne suis pas sûre que ça soit ... »</p>	<p>Description des évolutions et tentative d'expliquer les dynamiques paysagères</p>
<p>Sabine : « Comment on appelle ça »</p> <p>Yannick : « rotation des cultures, il y a une rotation culturale. »</p> <p>Héloïse : « Ah une rotation ! »</p> <p>Yannick : « C'est pas les mêmes cultures »</p> <p>Sabine : « Il y a des sols mis en jachère à certaines périodes ... »</p> <p>Yannick : « il y a beaucoup de cultures différentes. » [...]</p>	<p>Entraide sur la compréhension des dynamiques paysagères</p>
<p>Sabine : « Il y a quelque chose qui me perturbe dans ces photos. C'est un arbre au milieu qui au départ ressemblait à un chemin et enfin je perçois que c'est un arbre qui est plus ou moins feuillu à certaines périodes et qui parfois donne l'impression que c'est un chemin ... »</p> <p>Yannick : « oui, ça ... ou d'accord, ok ... »</p> <p>Héloïse : « Genre en 2000, on dirait un chemin. »</p> <p>Yannick : « C'est une ragosse. » [...]</p>	<p>Entraide sur la compréhension de certains éléments moins lisibles sur la série photographique</p>
<p>Sabine : « Ça semble s'être agrandi entre, enfin étalé, entre 2004 et 2009, on dirait qu'il y a une nouvelle série de maisons, les deux premières à l'avant-plan à droite. »</p> <p>Benoit : « Ah oui, il y a quelques maisons, il y a un petit lotissement. »</p> <p>Sabine : « Il y avait un petit parc avec des arbres qui est caché maintenant par une nouvelle maison. »</p> <p>Benoit : « Comme quoi le périurbain de Loudéac se porte relativement bien enfin dans l'absolu. »</p> <p>Nadine : « Après, plus dans le lointain, on voit là beaucoup plus un système très agricole enfin c'est petit mais on voit bien les maisons. Plutôt des champs assez importants, les parcelles. »</p> <p>Benoit : « On revient plutôt sur des choses ... »</p> <p>Nadine : « Et un reste de bocage qui est un peu ... »</p> <p>Yannick : « Clairsemé. »</p> <p>Nadine : « Clairsemé quoi. »</p>	<p>Description collective du point de vue</p>

Yannick : « Un bocage à maille très large. »

Benoit : « On devine aussi, c'est plus vallonné. Est-ce que ce n'est pas Mené là, dans le nord de Loudéac ? »

Nadine : « Ah oui parce que l'on voit un petit sommet. »

Benoit « On devine des petits sommets. »

Nadine : « Après c'est vrai que l'arbre qu'on disait, on voit typiquement la taille des chênes en ragosse et du coup on retrouve la périodicité. On voit qui s'étoffe en 95, on voit qu'ils venaient juste d'être coupés donc ils étaient tous petits et pouf ! En 2009, ils ont le droit ...à une coupe. »

Yannick : « Le principe traditionnel, c'est que dans les systèmes bretons, le tronc appartenait au propriétaire et les branches au fermier. Tous les neuf ans le fermier coupait les branches de façon à récupérer le bois de chauffage et les fagots pour faire le pain. Et le propriétaire pouvait utiliser le tronc comme il voulait. Et ça doit se faire tous les neuf ans pour les usages locaux. Donc là on a plus de neuf ans. »

Héloïse : « Ouais, ils ont attendu un peu. »

Yannick : « Voilà, une quinzaine d'années, c'est un paysage de ragosses selon les années. Selon l'état des ragosses, on a un paysage très boisé quand elles sont pleines et très dénudées quand elles viennent d'être taillées. Sur un paysage global, sur l'arrière-plan ça se voit peu parce que ce sont pas les mêmes haies qui sont taillées chaque année. Mais sur le premier plan, pour un habitant, la haie qui est devant chez lui, c'est important. »

Caroline G. : Comment vous imaginez ce paysage dans 20 ou 30 ans ?

Yannick : « Logiquement, il ne devrait pas vraiment changer dans la mesure au niveau des plans d'urbanisme c'est peu probable qu'il y ait des autorisations de construire aujourd'hui. Là manifestement il y a eu un peu de mitage. Et au niveau agricole, avec la nouvelle PAC, ça ne devrait pas changer, il pourrait y avoir des éoliennes dans le fond, on se sait jamais. »

[...]

Nadine : « Pareil, je ne le vois pas trop évoluer, juste là sur les années récentes comme on a les constructions qui sont toutes nouvelles, on aura des plantations nouvelles qui feront que l'on verra moins l'urbanisation. On peut imaginer qu'ils vont planter quelques ...

Nadine : ça va se fondre un peu plus dans le paysage, c'était en 2001. On voyait à peine les toits, j'imagine ça sur une évolution un peu logique d'arbres qui vont pousser qui vont cacher. »

Sabine : « Moi, je ne connais pas Uzel, je connais pas la distance d'un peu bourg plus central avec des formes de centralité mais si ça devait changer, je fais confiance aux géographes, je ne connais pas toutes les techniques par

Analyse des pratiques
et dynamiques
paysagères

Explication des
pratiques par le
spécialiste

Projection des
potentielles
évolutions en
fonction des
dynamiques
paysagères observées

rapport au PLU mais on pourrait imaginer des agrandissements de maisons, des tailles de maisons un peu différentes. Elles paraissent assez petites alors comme aujourd'hui, on est plutôt dans agrandir que racheter. »

Benoit : « Souvent quand on a des petites maisons comme ça c'est souvent des petites parcelles aussi avec des possibilités d'agrandissement assez réduites. Je ne sais pas si c'est le cas ici. » [...]

Yannick : « Peut-être que les agriculteurs arrêteront de tailler les ragosses car c'est extrêmement lent et extrêmement peu rentable. [...] Avec l'augmentation de la taille des exploitations, il est possible qu'il y ait de vrais cordons de haies qui se mettent en place ou au contre qu'il y ait plus de haies du tout. L'un ou l'autre est possible suivant les lieux alors là ce ne serait plus du tout de haies, sauf contrainte. » [...]

Benoit : « Après, on est aussi sur des espaces avec des petites maisons en troisième, quatrième, cinquième couronne de petits centres, on n'a pas trop de recul pour savoir effectivement qu'est-ce que ça pourrait devenir. C'est assez nouveau. Il me semble donc effectivement, les jeunes qui viennent habiter là, une fois que les enfants seront partis, qu'est-ce qu'ils vont devenir, est ce qu'ils vont rester là ? Est ce qu'il y aura un renouvellement ? Il semble que l'on n'a pas assez de recul pour savoir comment de tels espaces pourraient évoluer. »

[GP1, série photographique 61 de la Croix l'argentière à Uzel]

Ce type de situation paysagère semble être la première étape pour faire émerger des valeurs communes. Le scan collectif des séries photographiques entraîne une compréhension mutuelle des phénomènes visibles avec une analyse plus approfondie que lors des entretiens individuels. C'est à partir d'une véritable appréhension des mécanismes paysagers que la formulation des aspirations des populations sera la plus pertinente. Par l'entretien de groupe, le bas niveau de construit est dépassé par le haut niveau et les dynamiques paysagères seront plus facilement saisissables par le biais de la dynamique de groupe. Les valeurs ainsi exprimées seront discutées à partir du référentiel mis en commun (interprétation des séries photographiques) et pourront faire l'objet potentiellement d'un consensus. Dans ce contexte, le médiateur devra donner des clefs de lecture sur les dynamiques paysagères suggérées dans les séries photographiques pour aider les habitants et les élus locaux à concevoir le référentiel commun. Il s'agit de transgresser les jugements de goût relatifs aux changements observables pour révéler des valeurs face aux mécanismes paysagers en cours. Il aura aussi comme rôle de déclencher les attentes sociales concernant le devenir des paysages avec d'autres supports (*cf.* Annexe 4) pour faciliter l'exercice de projection et pour traiter de thématiques non observables dans le corpus disponible ou non observables par le visuel. Une fois la première matière récoltée, le médiateur doit transcrire les valeurs en objectifs de qualité paysagère. Cette phase sera suivie d'une phase de rétroaction.

12.2.3. Les formes de rétroaction : la réunion publique et la « paysathèque »

La définition des objectifs de qualité paysagère sert un réel projet de territoire et doit alimenter le volet paysage dans les documents de planification ou nourrir les documents de connaissance tels les Atlas de paysages. Nous pouvons seulement suggérer des pistes de rétroaction puisque la recherche n'avait pas pour but de déployer un processus qui aille dans ce sens. Dans l'idéal, les objectifs de qualité paysagère doivent être discutés et validés par les populations concernées. Sous forme de réunion publique par exemple, le médiateur présente aux acteurs du territoire les objectifs globaux en les corrélant avec les différentes valeurs communes exprimées lors des entretiens si possible collectifs. Par la suite, le médiateur a pour rôle d'organiser un débat pour d'une part valider les différents objectifs, les hiérarchiser et d'autre part pour identifier des paysages localisés qui seront les archétypes dans la mise en œuvre concrète des principes établis ensemble. Ces archétypes peuvent d'ailleurs être le sujet de séries photographiques OPP afin de concevoir des indicateurs de qualité paysagère. La qualité paysagère sera donc le reflet des résultats de la médiation ainsi que des actions des politiques publiques respectant les objectifs fixés. La qualité paysagère dépendra alors de la qualité de la médiation²²² qui passe à la fois par l'apprentissage des dynamiques paysagères, le consensus fondé sur les aspirations des populations et des volontés politiques.

Une autre forme de rétroaction qui va au-delà des objectifs de qualité paysagère d'un territoire donné peut être imaginée sous la forme d'une *testothèque* adaptée à l'objet paysage. Cette dernière n'est pas à destination des personnes enquêtées mais concerne tout individu. Développée par les psychologues à partir de la moitié du XIX^e siècle, une testothèque est constituée d'un ensemble de tests qui ont pour dessein d'évaluer et de mesurer la personnalité, l'aptitude, l'intelligence, etc. des individus (ECPA²²³, 2015). Selon le psychologue Pierre Pichot, « un test mental est une situation expérimentale standardisée servant de stimulus à un comportement, ce comportement est évalué par comparaison statistique avec celui d'autres individus placés dans la même situation permettant de classer le sujet examiné soit quantitativement soit typologiquement » (Pichot, 1997, cité par ECPA, 2015). En d'autres termes, les tests mentaux ou dits psychologiques sont centrés sur la compréhension de l'individu à partir de la mise en place d'une situation standard, une situation qui se déroule dans des conditions identiques définies rigoureusement en amont. Une fois qu'un test est conçu pour par exemple évaluer le degré d'une pathologie, il va être expérimenté auprès d'un échantillon d'individus afin de mesurer sa validité. Lorsqu'il est considéré comme valide, les psychologues peuvent réaliser le diagnostic d'un patient à partir de ses résultats avec les statistiques établies²²⁴. Les séries

222 Proposition émise par l'équipe du programme de recherche « Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes », à ce propos, se référer au chapitre 1.

223 Éditions du Centre de Psychologie Appliquée.

224 Quelques exemples de tests :

photographiques OPP ainsi que les situations paysagères expérimentées durant la recherche peuvent concourir à l'élaboration d'un test non pas centré sur l'individu mais axé sur le paysage. Ce test serait élaboré à partir de quatre critères :

- le contenu visuel des séries photographiques ;
- la distance psychologique des individus et du paysage photographié ;
- le profil de l'individu (l'âge, lieu de résidence, catégorie socio-professionnelle, statut dans la société civile) ;
- la situation paysagère adoptée.

Comme nous l'avons montré dans le chapitre 9 par le biais de la Figure 75, certaines séries photographiques font écho à des thématiques précises (problématiques agricoles, algues vertes, etc.) et sont un support de discussion de prédilection selon le profil de l'enquêté. Ainsi, par exemple, si l'on souhaite traiter de l'acceptabilité sociale face aux évolutions agricoles, il est prescrit de choisir une série photographique représentant un paysage non connu telle la série photographique 81 de la Ville Meno à Plouguenast, à partir de laquelle un entretien de groupe auprès des élus locaux d'Ille-et-Vilaine sera organisé. Le corpus iconographique devient un instrument de médiation proposant des exemplarités d'évolution paysagère qui permet d'aborder tel sujet et de faire émerger tel niveau de construit. Pour ce faire, le test doit être plus amplement expérimenté et orienté selon une échelle spatiale (échelle départementale, régionale, nationale, etc.) pour définir les contenus visuels appropriés et pour caractériser l'ensemble des combinaisons possibles (contenus visuels, distance psychologique, type de profil, type de situation). D'autres tests peuvent être imaginés à base de cartes, d'ambiances sonores, etc. pour alimenter la testthèque ou plutôt la « paysathèque ».

Les séries photographiques OPP sont des outils didactiques pour expliquer les mécanismes paysagers et pour favoriser les discussions sur l'acceptabilité sociale, les valeurs et normes relatifs au paysage. Elles sont alors des supports potentiels pour définir des objectifs de qualité paysagère lors d'instances de concertation.

12.3. La place des OPP dans le projet de paysage

Toujours dans des perspectives de « démocratie dialogique » (Beaudry *et al.*, 2014), le projet de paysage conduit par le maître d'œuvre doit répondre aux besoins et aux aspirations des

-
- les tests d'intérêts ou de valeurs pour évaluer les centres d'intérêt d'une personne dans l'optique d'un bilan de compétence ;
 - les tests de connaissance pour mesurer le niveau de connaissances dans un domaine spécifique ;
 - les tests projectifs comme le test de Rorschach pour évaluer la personnalité et les motivations inconscientes.

populations. Les dynamiques paysagères doivent être prises en compte dans la conception du projet. Explicité dans le chapitre liminaire à partir de Figure 5, le projet de paysage s'organise selon cinq phases ; le diagnostic, le fil conducteur et l'évaluation sont essentiellement celles qui nécessitent des interactions sociales.

12.3.1. Le diagnostic : mise en connaissance du paysage en projet

Lors de la réalisation du diagnostic, les interactions sociales suscitées par le maître d'œuvre ont pour objectif d'appréhender le paysage mis en projet par l'apport de connaissances : « Le diagnostic, c'est ce que j'appelle l'état des lieux. Quelle que soit la phase dans laquelle vous intervenez dans un projet, c'est incontournable ! » [Édite, P7].

Les habitants et élus locaux sont sollicités pour nourrir le bas niveau de construit paysager afin de comprendre l'identité du paysage. De la sorte, trois situations paysagères peuvent être envisagées :

- des entretiens semi-directifs basés sur des séries photographiques contemporaines et historiques représentant des paysages quotidiens pour connaître les usages, les expériences paysagères, les sensations, les histoires locales et le passé paysager ;
- des entretiens de groupe *ex situ* et sans *visu* pour identifier les éléments emblématiques, la fréquentation et l'ambiance du paysage étudié ;
- des entretiens *in situ* et de *visu* type « exposition sauvage » afin de cerner les besoins et aspirations en termes d'aménagement paysager.

Comme l'exprime l'architecte DPLG Édite, la lecture des séries photographiques avec les habitants a pour objectif « de voir ce qui persiste et ce qui a disparu. [...] Ce qui persiste, on a tendance à dire que ça a persisté, ça vaut le coup de le garder mais on est aussi éventuellement dans la réparation. Les traces du passé se lisent assez bien sur certaines images [...] ; l'objectif étant de faire en sorte que le projet soit bien celui du lieu et donc de connaître le lieu pour pouvoir s'implanter le mieux possible ». [Édite, P7]

Quant au haut niveau de construit paysager, il permet de développer les connaissances sur les dynamiques du paysage en projet. Des entretiens individuels ou en groupe avec des professionnels du paysage sont recommandés pour traiter des dynamiques paysagères ainsi que des entretiens individuels auprès des élus locaux dans l'optique de saisir les problématiques paysagères.

Le maître d'œuvre considéré comme médiateur synthétise la matière première récoltée issue des entretiens et de ses recherches complémentaires (Atlas de paysages, carte topographique, images satellites, etc.) pour reconstituer les histoires du paysage et les usages. Une visite de terrain présentant le diagnostic peut être une forme de rétroaction auprès des acteurs du territoire concernés pour partager et valider les connaissances acquises. Cette sortie enrichit également les

connaissances *via* l'expérience *in situ* et permet de réfléchir collectivement aux besoins des populations et d'identifier les points noirs. Les participants peuvent être éventuellement invités à photographier différents points de vue relatifs aux éléments de paysage à conserver, à modifier, etc., voire initier un OPP participatif autour du projet ; ceci pour garder aussi en mémoire le paysage.

Par la suite, le maître d'œuvre recherche le fil conducteur du projet de paysage à partir du diagnostic et des objectifs de qualité paysagère fixés par les acteurs du territoire.

12.3.2. Le fil conducteur : l'élaboration d'une nouvelle histoire modelée à partir des aspirations des populations et des dynamiques paysagères

Les connaissances emmagasinées permettent de façonner le fil conducteur du projet c'est-à-dire que le maître d'œuvre va développer une histoire à partir des aspirations des populations et des dynamiques paysagères. Aussi, le projet devra prendre en compte les objectifs de qualité paysagère déterminés dans le cahier des charges décliné par la maîtrise d'ouvrage s'ils existent ou dans les documents de planification et de connaissance correspondant au périmètre spatial du projet. Le concepteur-médiateur a la possibilité de définir des objectifs de qualité paysagère à partir de la « paysathèque ». Des séries photographiques peuvent être présentées à titre d'exemplarité lors d'entretiens collectifs afin de juger des différentes formes d'acceptabilité sociale face à des dynamiques paysagères spécifiques. De la sorte, cette concertation amende le fil conducteur en matière d'orientation des dynamiques souhaitées. De même, en faisant émerger le haut niveau de construit des acteurs du territoire, le maître d'œuvre pourra transcrire les valeurs exprimées en objectifs de qualité paysagère pour développer un projet en cohérence avec la demande sociale. En dernier lieu, les photographies réalisées par les participants dans le cadre de la visite de terrain pourront être discutées collectivement dans l'optique de corrélérer la réalité visuelle avec le fil conducteur (objectifs de qualité paysagères, nouveaux usages, dynamiques paysagères en cours et à préserver, etc.). Après validation du fil conducteur par les populations concernées, les phases d'élaboration et de mise en œuvre du projet de paysage peuvent s'effectuer et les photographies peuvent être reconduites afin de suivre les avancées du projet.

12.3.3. L'évaluation du projet : l'analyse des séries photographiques OPP

Une fois le projet finalisé, il doit être évalué par les acteurs du territoire pour mesurer les effets de sa mise en œuvre. La poursuite des reconductions photographiques concourt à cette évaluation notamment en termes d'évolution des usages et en matière de suivi des dynamiques paysagères. Le corpus constitué devient un indicateur par rapport aux objectifs de la qualité paysagère déterminés en amont et par rapport à la demande sociale. Les séries photographiques constituées peuvent compléter la « paysathèque ».

Comme l'ont exprimé Jacques, paysagiste-urbaniste [P2] et Nathan, chargé de protection de la nature [P4], les séries photographiques soulignent des tendances non observables *in situ* et les illustrent concrètement, nourrissant alors les phases de diagnostic et d'élaboration du fil conducteur. Dans l'idéal, les acteurs du territoire participent à l'ensemble des étapes du projet de paysage. La démarche OPP peut être le squelette méthodologique de la mobilisation avec des prises de vue avant / pendant / après le projet. Elles deviennent des supports pour susciter le débat, partager les différentes représentations et particularités territoriales avec le maître d'œuvre. Par ailleurs, l'évaluation du projet de paysage par l'analyse visuelle des séries photographiques par le concepteur-médiateur contribue à un retour d'expériences sur l'évolution à plus long terme du paysage modifié pour notamment revisiter ses pratiques si besoin. Dans ce cadre, les habitants sont sollicités pour prendre part aux décisions et concevoir et/ou activer les séries photographiques. Le point qui suit s'attache plus spécifiquement à l'observatoire en tant que démarche investiguée par et pour les habitants.

12.4. La démarche OPP : un levier pour la co-construction d'un projet de territoire ?

Précédemment, il s'est agi de montrer comment les séries photographiques OPP pouvaient être un support d'interactions sociales afin de répondre aux enjeux identifiés ; excepté le projet de paysage où la démarche de l'Observatoire en tant que telle pourrait devenir le liant de la mobilisation et des discussions des acteurs du territoire. Le présent enjeu prend pour appui une recherche-action réalisée avec l'association Arkae à Érgué-Gabéric et propose de questionner la démarche des Observatoires Photographiques du Paysage en tant que projet de territoire.

Les habitants ont initié la mise en place d'un Observatoire par la provocation d'interactions sociales auprès des Gabérisiens dans l'optique de co-construire une mémoire des paysages de la commune. Ce cas d'étude se détache des expériences participatives présentées dans le chapitre 6 puisque l'initiative est celle des habitants et non d'une institution. Comme le montre la Figure 110, la recherche-action s'est déroulée à partir de deux étapes : la constitution de séries photographiques historiques et la création de séries photographiques contemporaines, étape qui s'est avérée infructueuse.

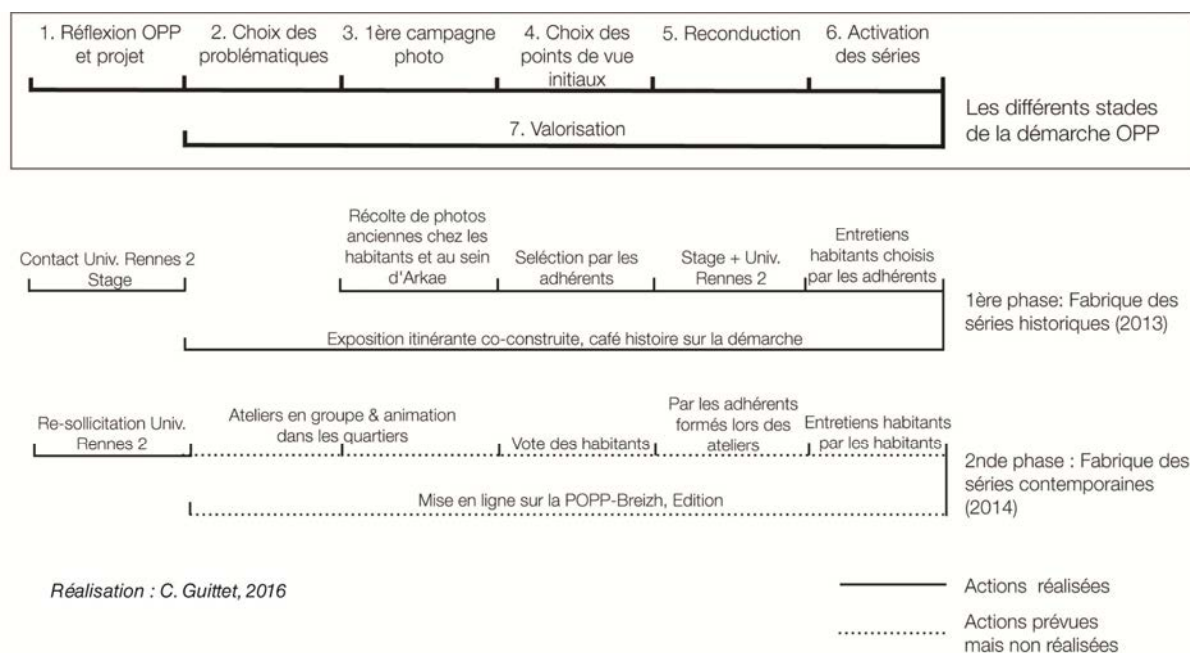


Figure 110 : L'implication des habitants dans la fabrique de l'OPP gabérisois

Le schéma donne à voir les deux phases de la recherche-action menée à Érgué-Gabéric. La première phase a consisté à concevoir des séries photographiques historiques par et pour les habitants. La seconde phase avait pour dessein de fabriquer des séries contemporaines cependant la dynamique de groupe s'est essouffée.

En détaillant les différentes actions menées, nous souhaitons mettre en lumière les apports et les limites de la démarche OPP dans le cadre d'une initiative habitante ainsi que les rôles potentiels d'un médiateur-expert (*cf.* Chapitre 7).

12.4.1. Les « histoires » des paysages gabérisois : co-construction d'une mémoire de la commune par et pour les habitants

Aux portes de Quimper et desservie par la 2x2 voie, Érgué-Gabéric avec ses trois quartiers principaux, le Bourg, le Rouillen et Lestonan, offre un paysage périurbain. Ces pôles ont aujourd'hui tendance à se rejoindre avec l'étalement urbain (avec 1200 logements en 1975 contre 3500 aujourd'hui²²⁵) et le développement des activités économiques dans les secteurs de Croas Spenn et Kerourvois.

Au nord avec la rivière de l'Odét et au sud avec la rivière du Jet, Ergué-Gabéric présente également un paysage de vallées. Parsemé de petits groupes d'habitations et de chapelles, le paysage agricole se maintient à l'est et représente en 2010 quasi la moitié de la superficie de la commune (1 933 hectares sur 3 987 hectares). En l'espace de quarante ans, la population de la commune a doublé passant de 4 000 habitants en 1975 à 8 000 en 2012. Ces évolutions ont considérablement modifié la physionomie d'Ergué-Gabéric.

225 L'ensemble des données chiffrées sont issues des études réalisées par l'INSEE.

Soucieux de l'évolution de leur cadre de vie, les adhérents d'Arkae décident en 2013 de concevoir des séries photographiques historiques qui feront l'objet d'une exposition et d'une édition à destination des Gabéricois. Pour fabriquer cette mémoire visuelle, l'association s'est entourée d'une stagiaire en animation rurale et d'un appui méthodologique par le biais du laboratoire ESO-Rennes. La première phase a consisté à demander aux adhérents de recueillir des photographies anciennes de la commune. Après une sélection de 12 points de vue reconductibles, la stagiaire et moi-même nous sommes rendues sur les lieux de prises de vue avec les bénévoles afin de les reconduire. Puis, des entretiens semi-directifs basés sur les couples historiques réalisés ont été conduits auprès des habitants. Ces derniers ont été choisis par les adhérents par rapport à leur parcours biographique, où leur histoire de vie fait écho au corpus.



© C. Guittet, 2013

Photographie 8 et Photographie 9 : Histoire de vie et histoire de paysage entremêlées, des habitants choisis par les habitants pour leur parcours biographique

Photographies 8 et 9 : François [à gauche] et Georges [à droite] ont été sollicités pour interpréter les séries photographiques constituées car les bénévoles d'Arkae estiment qu'ils peuvent apporter des savoirs locaux à propos des évolutions paysagères suggérées au sein des images.

Pour exemple, François (*cf.* Photographie 8) a vu évoluer le quartier de Lestonan car il y a toujours habité. Quant à Georges (*cf.* et Photographie 9), il a résidé dans la cité de Ker Anna, cité conçue par René Bolloré en 1918 pour loger 18 familles œuvrant dans la papeterie située dans la vallée de l'Odé.

En définitive, les interactions sociales souhaitées par Arkae ont pour objectif de faire émerger le bas niveau de construit paysager. Le fait que ce soit des habitants qui invitent d'autres habitants facilite leur implication. Le rôle de la stagiaire, ici, était de reconduire les photographies, contacter les personnes à enquêter et mener l'enquête sociale. Quant à moi, il s'est agi de donner les clefs méthodologiques pour les re-photographies (matériels, données et métadonnées à archiver) et pour élaborer le guide d'entretien.

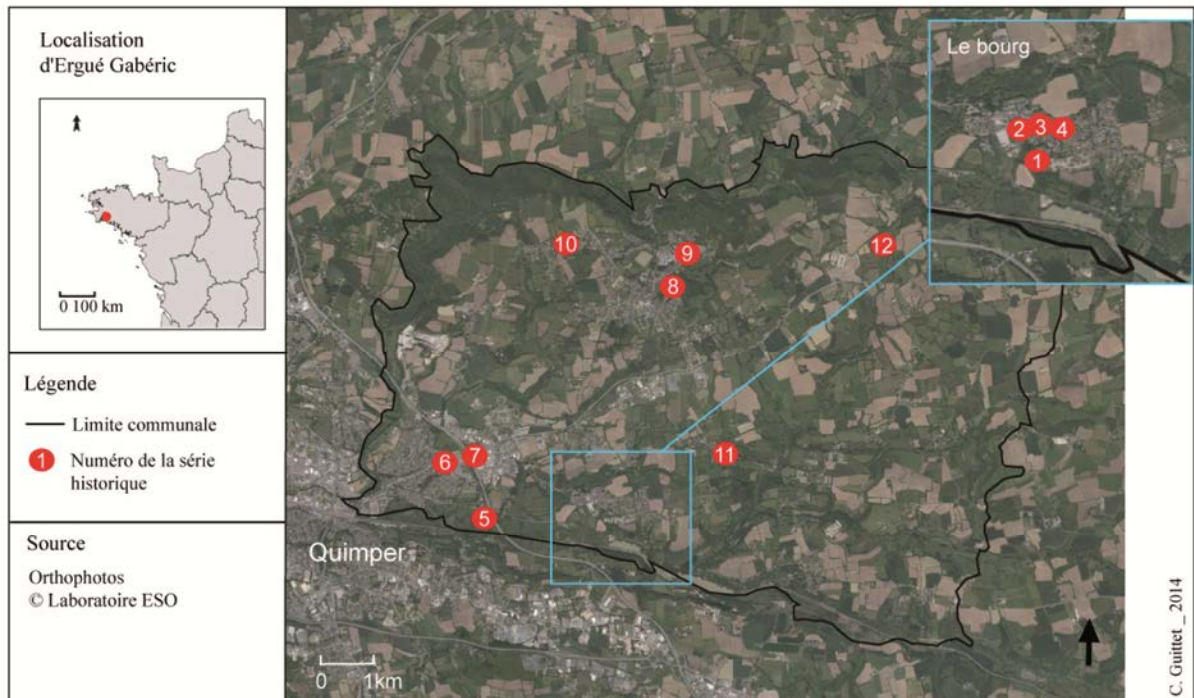
12.4.2. Des paysages « sans histoire » : les résultats de l'enquête sociale menée auprès des Gabéricois

En parallèle de ces actions, un diagnostic paysager a été réalisé afin de réfléchir à la faisabilité de séries photographiques contemporaines. Un questionnaire a été établi autour de quatre questions principales pour appréhender les représentations sociales des habitants face aux changements paysagers selon le lieu et la durée de résidence :

- Comment pouvez-vous qualifier le paysage d'Ergué Gabéric ?
- Si vous deviez photographier un endroit qui a changé dans le passé, quel serait-il ?
- Si vous deviez photographier un endroit qui change en ce moment, quel serait-il ?
- Si vous deviez photographier un endroit qui va changer dans le futur, quel serait-il ?

Au final, 80 personnes ont été sondées, les résultats de l'enquête ont été synthétisés dans un livret présenté dans l'annexe numérique 8. Nous souhaitons ici développer quelques aspects qui permettent de cerner les limites des initiatives habitantes. D'un point de vue social, des clivages forts demeurent entre les différents pôles urbains. Par exemple, les habitants du Rouillen sont considérés comme des Quimerois de par la proximité avec Quimper. Cette scission s'observe également entre les nouveaux et anciens habitants, les habitants de longue date estiment que les nouveaux arrivants (moins de 10 ans de résidence au sein de la commune) connaissent peu Érgué-Gabéric et ne s'intègrent pas dans la vie de la cité.

Les résultats du questionnaire montrent que les habitants qu'ils soient anciens ou nouveaux appréhendent relativement bien leur quartier de résidence et sont capables de relater différents changements paysagers qu'il a subis. Les pratiques quotidiennes (loisirs, école des enfants, courses alimentaires, etc.) permettent en partie d'observer l'évolution de leur cadre de vie immédiat. Les changements paysagers au sein des autres quartiers sont peu perçus car les habitants s'y rendent rarement. Concernant l'aspect paysager, les changements passés et présents sont majoritairement liés à l'urbanisation et/ou à l'aménagement de l'espace public. Les Gabéricois identifient donc dans leur quartier ou à proximité le développement de lotissements, le réaménagement des places publiques, la modification des routes, etc. À propos du devenir des paysages, les habitants évoquent essentiellement les projets de la commune en rapport également à l'urbanisme et à l'aménagement. Outre les intentions communales, certains (21%) émettent des besoins en matière d'aménagement de l'espace public pour notamment renforcer la sécurité piétonne et routière. Les habitants souhaitent également des quartiers plus attractifs en termes de commerces et d'animation. Ces différents changements discutés (passés, présents et futurs) sont localisés exclusivement dans les trois pôles présentés en amont, là où la majorité des couples historiques ont été réalisées comme en témoigne la Carte 18.



Carte 18 : Carte des lieux de prises de vue de l'OPP gabérisois

Cette carte localise les lieux de prises de vue réalisées dans le cadre de l'OPP d'Érgué-Gabéric. Les couples historiques effectuées se situent pour l'essentiel dans le bourg, à Lestonan et au Rouillen. Les changements identifiés par les habitants lors de l'enquête par questionnaire correspondent majoritairement à ces zones.

Les trois quarts du territoire communal, soit les paysages ruraux et les paysages de vallées, ne sont pas évoqués par les habitants. Les synchronies ou les ruptures des formes engagées par les actions d'aménagement sont plus ostensibles dans le paysage et sont plus perturbantes car elles ont des conséquences sur le cadre de vie au quotidien. En comparaison, les paysages ruraux et de vallées ont une certaine permanence de forme et leurs évolutions constantes au sein cette permanence impactent peu sur le quotidien habitant ; constat déjà évoqué dans le cadre de la thèse d'Éva Bigando (2006).

Après avoir analysé les réponses des habitants, j'ai photographié les lieux qui étaient symptomatiques des changements repérés. L'ensemble est exposé dans le livret (cf. Annexe numérique 8) où chaque photographie est accompagnée de commentaires d'habitants issus du questionnaire. Trois posters ont aussi été conçus sur les changements passés, présents et futurs (cf. Figure 111 et Annexe numérique 9).

Les changements paysagers des Gabéricois

Déroulé

C'est quoi?
Une cartographie des changements paysagers de la commune conçue à partir d'une enquête auprès des habitants entre juillet et août 2013. Les commentaires habitants sont illustrés par des photos.

Pourquoi?
* Pour comprendre les changements passés, présents et futurs
* Pour garder en mémoire le paysage d'hier
* Pour construire ensemble le paysage de demain

Comment?
Phase 1 : Conception d'un questionnaire sur les changements paysagers (juin 2013)
Phase 2 : 80 habitants interrogés via le questionnaire sur la place de Lestonan, près du centre commercial du Rouillen, sur la place Jean Moulin dans le bourg et à la chapelle de Kerdevot (juillet et août 2013)
Phase 3 : Synthèse des réponses (août 2013)
Phase 4 : Prises de vue sur la commune pour illustrer les réponses (août 2013)

Qui?
* Des habitants de 17 à 79 ans
* 38 femmes & 42 hommes
* Des habitants résidant sur l'ensemble de la commune

Les changements passés

1. La place de Lestonan



« Ça fait plus de 20 ans que je vois la commune. Il y a la modification du parking, des commerces, des logements sociaux, je crois. »
« La place, il n'y avait rien. Il y avait l'école mais pas de commerce à part la boulangerie mais elle n'était pas pratique d'accès. »
« C'est plus pareil, c'est plus comme avant, c'est mieux qu'avant. C'est moins triste, ça fait plus d'un an qu'il y a eu des travaux. »
« Il y a eu un apport de maisons assez important depuis des décennies. Je ne suis pas né ici mais par le passé, il y avait une boucherie, il y avait une boulangerie qui était bien. »

2. Les logements de Lestonan



« Oui, Lestonan a changé avec toutes les maisons, les appartements. J'ai rien à dire. C'est bien, il y a besoin de logements. »
« Quand je suis arrivée, le centre de Lestonan était plus verdoyant, il y a 5 ans. Il n'y avait pas d'immeubles collectifs c'était moins équilibré. »
« Il y a beaucoup de lotissements, ces changements sont plaisants. »
« Il y a eu beaucoup de développement, un peu trop de maisons. »
« Ça a beaucoup changé par rapport aux nouveaux logements, je travaille dans le secteur. »

3. Rue des Roitelets, Lestonan



« L'endroit où j'avais construit une cabane juste en bas de chez moi. Ils ont rasé avec un bulldozer ma cabane, rue des Roitelets. Je trouve que ça fait beaucoup de constructions. Je préférerais avant, tous les commerces, les bâtiments. »

4. Croas Sperm



« Il y a une modernisation, c'est un lieu de rencontre entre les associations, c'est un lieu stratégique de la commune. »
« Il n'y a pas longtemps que je suis à Ergué, à Croas Sperm, il y a les activités sportives, c'est un lieu de passage. »
« Il y a tous les nouveaux bâtiments, la salle de sport et différents aménagements. »
« C'est un centre adapté très bien avec une salle de sport pas mal aménagée, le théâtre est très bien aussi. Il y a de l'espace. »

5. La Croix Rouge / Saint-Joachim



« J'habite dans le secteur. Le nombre de maisons a explosé. La Croix Rouge, c'était la ferme de ma grand-mère, une fois que ses terres ont été partagées ça n'a cessé de grandir. »
« J'y passe régulièrement, j'ai de la famille au bourg. Avant, c'étaient des champs, on a détruit ces champs et maintenant, ce sont des petits immeubles. »

6. Lezebel



« Il y a eu une évolution importante avant c'étaient des champs. »
« Il y a un lotissement. Avant, il y avait des vaches quand je suis arrivé. Ce lotissement est mal placé, il est du mauvais côté. On ne peut pas aller à pied au centre commercial du Rouillen. »

7. Zone de Kerourvois Nord

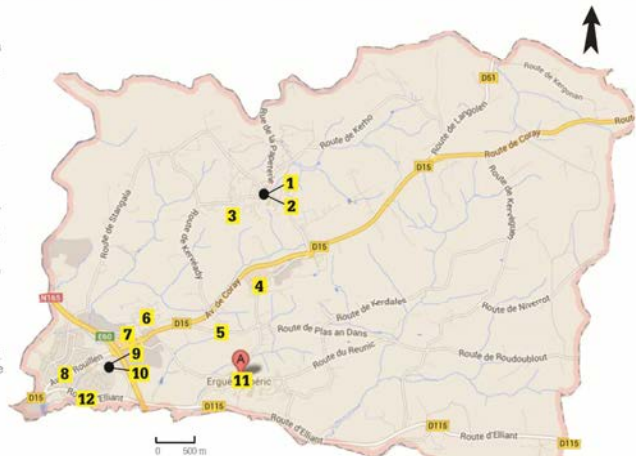


« On y passe régulièrement, avant il y avait moins de circulation, moins d'entreprises, moins d'habitants mais c'est bien pour la vie économique. »

8. L'avenue du Rouillen



« C'est une rue obligatoire pour aller à Quimper et au supermarché. Il y a des habitations, de la circulation. C'est trop radical comme changement, ça a été trop vite. »
« J'y passe seulement. Je ne sais pas trop, on m'a dit qu'avant il n'y avait pas autant de maisons. »
« C'est l'entrée d'Ergué Gabéric, quand je vous parlais de l'histoire des 5 maisons là, oh maintenant il y en a des centaines. »



9. Lotissement de Poulduic, Le Rouillen



« Il y a le Carrefour et les lotissements qui se sont construits. »
« Je ne passe pas vers les nouveaux quartiers. Avant à côté du Carrefour, c'était un terrain vague, maintenant c'est un lotissement, c'est réussi. »
« Il y a eu un changement du lotissement au Poulduic. »

10. Carrefour du Rouillen



« Avant le Carrefour Market c'était un Stock et avant un Champion. Il y a un nouveau lotissement derrière le Carrefour. »

11. Le Bourg



« Je ne connais pas trop, le centre bourg peut-être vu que ça a été refait. J'y vais seulement pour la mairie. »
« Avant c'était que des bars partout, des épiceries, il y avait 7 ou 8 bars. Il avait beaucoup moins de voitures. »
« Je ne connais pas. Vous savez, d'ici, je vais à Quimper, je vais à l'Athéna. Bon je vois où est la mairie, je ne peux pas dire, je ne participe pas trop à la commune. Moi j'ai mon jardin ça me suffit, je ne vais jamais au Bourg, il n'y a plus de commerce au bourg. »

12. Route d'Elliand



« C'était mieux avant, on avait du passage mais pas autant de bruit. C'est quand même un bel aménagement. »
« Il y a eu un agrandissement de la route qui vient de Quimper. »



Réalisation :
Caroline Guittet,
Docteure en géographie
UMR 820 IREAO
Université Rennes 2

Avec la collaboration de :
Stéphan Monzouk,
Master ACT, Université Rennes 2
Anthony Rodas,
Artiste indépendant

Sous la direction de :
Laurence Le Di-Blays,
Maîtrise de conférences en géographie
UMR 820 IREAO, Université Rennes 2

Figure 111 : Valorisation des résultats de l'enquête par questionnaire / Poster sur les changements passés évoqués par les Gabérisois

[Ci-contre] L'analyse des réponses au questionnaire a révélé différents lieux qui ont subi des changements dans le passé selon les habitants d'Érgué-Gabéric. Ces lieux ont fait l'objet de photographies et sont illustrés par les propos recueillis auprès des personnes interviewées. Il s'agit de communiquer sur la recherche-action.

Ce travail préliminaire était élaboré dans l'optique de créer une base de discussion auprès des habitants pour la fabrication de séries photographiques contemporaines.

12.4.3. Confrontation des paysages avec et sans histoire : rétroactions par une exposition et une présentation orale

L'investissement collectif et l'étude paysagère menée dans le cadre de la recherche-action ont été mis en dialogue par des rétroactions. D'une part, la création des séries photographiques, leurs interprétations par les habitants et des recherches bibliographiques connexes ont permis de concevoir douze panneaux sur l'histoire de chaque couple historique (annexe ...). Ces derniers sont exposés en décembre 2013 dans la commune. D'autre part, en complément, la démarche OPP et les résultats de l'enquête par questionnaire réalisée auprès des Gabérisois ont fait l'objet d'une présentation orale qui a eu lieu le samedi 07 décembre 2013 dans le lieu d'exposition situé dans le local municipal à Croas Spenn. Les posters sur les changements paysagers sont également montrés. Ces boucles de rétroaction avaient comme dessein de :

- sensibiliser les habitants aux évolutions paysagères de leur commune ;
- communiquer l'intérêt de la démarche OPP ;
- créer une dynamique habitante pour élaborer des séries photographiques contemporaines.

Une quarantaine d'adhérents ont assisté à la présentation orale. Les discussions à l'issue de celle-ci se sont déployées autour de deux thématiques. La première thématique abordée concerne les paysages ruraux et de vallées. En effet, les adhérents, surpris de l'absence de ces typologies paysagères au sein des discours récoltés auprès des habitants, affirment leur importance dans l'identité de la commune et échangent sur les changements que subissent ces paysages tel l'enfrichement des vallées. La seconde thématique s'apparente au clivage entre anciens et nouveaux habitants. L'essentiel des adhérents d'Arkae résident à Érgué-Gabéric depuis longtemps et lors du débat ils confirment la non-intégration des nouveaux arrivés. De plus, lors de l'analyse des questionnaires, il a été constaté que les habitants demeurant depuis peu dans la commune qualifient le paysage comme étant vert, boisé, fleuri et vallonné tandis que ceux de longue date s'intéressent davantage à la notion de bien-être et de cadre de vie. Les participants à l'évènement s'opposent à ce constat en soulignant leur attrait pour le vert paysage. Quant à la démarche OPP, elle a soulevé peu de dialogue.

Les discussions instaurées grâce aux boucles de rétroaction ont contribué à une prise de conscience habitante par rapport à certaines dynamiques paysagères et à renforcer l'identité de la commune. En définitif, cette expérience a confirmé l'apport des OPP dans le cadre de

rencontres publiques sur la caractérisation des paysages d'une commune. Aussi, cela a permis d'offrir des pistes de réflexion à Arkæ pour développer des actions relatives à un Observatoire.

12.4.4. Essoufflement de la dynamique habitante : quand le passé surplombe le présent

L'année 2014, selon les intentions du président d'Arkæ, devait être consacrée à la création de séries photographiques contemporaines par les habitants comme nous l'avons déjà montré à partir de la Figure 110. L'objectif de cette seconde phase était de former les adhérents à la démarche OPP : création d'un comité de pilotage, réflexion et sélection d'axes thématiques, méthode pour les prises de vue initiales et les reconductions, archivage et valorisation, méthode pour réaliser des enquêtes sociales à partir des séries photographiques constituées. Il s'agissait également d'intégrer des nouveaux habitants à cette démarche ou tout du moins des habitants non adhérents à l'association par le biais d'animation dans les divers quartiers de la commune. Très tôt, le projet a connu des obstacles dans la mise en place des diverses opérations. Tout d'abord, l'association a demandé d'interrompre la démarche à la veille des élections municipales de mars 2014 ; la notion de paysage étant considérée comme sujet sensible et provocateur dans un contexte électoral²²⁶. Par la suite, des entretiens de groupe ont été organisés pour réfléchir à la création de séries photographiques toutefois les habitants sont moins stimulés par les séries contemporaines retranscrivant des problématiques paysagères actuelle et à venir. Ils souhaitent surtout partager leurs connaissances du territoire. Nous pouvons supposer que ces personnes ayant un âge avancé se sentent moins impliquées dans les questions relatives à l'avenir de la commune. Quelques adhérents se sont engagés plus particulièrement dans la démarche avec des visites de terrain. Les lieux choisis correspondent à des anciennes propriétés foncières personnelles qui font l'objet de projet de lotissements. Ainsi les habitants sont désireux de garder en mémoire non pas les paysages passés mais « leur passé ».

Devant l'essoufflement effectif des adhérents, des animations dans les quartiers ont été pensées pour renouveler la dynamique de groupe cependant les membres du bureau de l'association ont refusé ces actions car ils considéraient que les adhérents n'étaient pas prêts à en accueillir de nouveaux. De plus, le président d'Arkæ pilotant le projet s'est peu à peu désinvesti entraînant une démotivation des autres membres. Le portage d'un OPP est souvent dépendant d'une personnalité que ce soit pour les OPP de l'expertise ou ceux des habitants, bémol notable pouvant nuire à la pérennité d'un OPP participatif. Voyant ma posture évoluer, d'une posture de médiateur-expert à celle de pilotage de projet, je me suis désengagée puisque celle-ci ne correspondait plus à un projet coordonné par et pour les habitants.

²²⁶ Ce constat – le paysage considéré comme vecteur de potentielles protestations politiques – a déjà été soulevé dans le chapitre 7.

Ce cas d'étude montre comment l'OPP peut être un support d'animation locale investi par les habitants pour les habitants. La fabrique de couples historiques et le recueil de données les contextualisant donnent lieu à un partage de savoirs paysagers et à une inscription de la mémoire locale au sein d'un territoire. La participation habitante facilite la mise en œuvre de la démarche OPP et apporte du sens aux séries photographiques OPP constituées par la formulation des représentations sociales. La force occasionnée par la mobilisation se traduit également par la valorisation du travail réalisé dans l'optique de le « faire voir », le transmettre aux autres habitants. Néanmoins, cette force peut être à l'inverse une faiblesse puisque la pérennité d'un Observatoire est dépendante du volontariat.

À travers l'expérience relatée, nous avons vu que l'ambition était de poursuivre la démarche afin de favoriser une meilleure cohésion sociale et de faire de l'OPP un projet de territoire co-construit par les habitants qui, par ailleurs, aurait pu déboucher sur des actions concrètes en termes d'amélioration du cadre de vie. De par cette recherche-action, il semblerait que l'Observatoire doit être adossé à un projet spécifique (projet d'aménagement, Plan de paysage, etc.) pour que l'engagement des habitants soit plus durable face aux finalités déterminées en amont. L'OPP en tant qu'outil de suivi des dynamiques paysagères sur le long terme correspondent peu au temps d'investissement des habitants. Au final, la formule élaborée par l'Observatoire citoyen des paysages de Wallonie ou encore l'Observatoire Photographique Participatif des Paysages du PNR de la Brenne paraît adéquate (*cf.* Chapitre 6). En effet, l'outil est institutionnalisé et coordonné par des professionnels assurant une certaine durabilité. Les habitants, dans ce cadre, s'engagent dans la démarche selon leurs prédispositions à s'investir dans un projet de territoire en fonction de moments de vie opportuns (période de sous-activité professionnelle, enfants devenus indépendants, etc.). Par le caractère didactique de l'Observatoire et les différentes phases qu'il le compose – de la réflexion à l'interprétation des séries photographiques –, l'institution porteuse bénéficie d'un panel considérable d'actions pour que les habitants puissent s'approprier l'outil et de manière sous-jacente s'intéresser aux questions paysagères par le biais d'une mobilisation ponctuelle.

Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse d'un pilotage mené par des habitants ou par des institutions impliquant les populations, le chercheur assoit différents rôles : être un appui en matière de méthode de conception de l'OPP, de méthode de recueil, d'analyse et d'archivage des données. De surcroît, son diagnostic du territoire (enquêtes sociales, recherches bibliographiques, etc.) peut apporter une vision renouvelée des paysages étudiés pour notamment suivre des dynamiques non perçues au départ. La posture de médiateur-expert permet alors de proposer un cadre à la démarche et d'analyser des situations réelles d'interactions sociales à partir des questions de paysage.

Conclusion. Adaptabilité des OPP à la médiation paysagère

Ce chapitre met en lumière les différentes méthodes afin que les acteurs du territoire puissent interagir avec les paysages mais également interagir entre eux à partir des questions paysagères. Trois degrés d'implication dans les interactions sociales se dégagent à partir de ces retours d'expériences :

- l'acteur « discutant » : l'acteur est sollicité par une tierce personne pour discuter de paysage à partir de sa mémoire à long terme, de séries photographiques et/ou depuis une visite sur le terrain. Il s'agit d'analyser les représentations sociales face aux évolutions paysagères.

- l'acteur « consultant » : l'acteur est sollicité par une tierce personne pour le conseiller dans la démarche OPP : renseignement sur certaines dynamiques paysagères, précision sur des lieux de prises de vue, personnes à contacter dans le cadre d'une enquête sociale, etc. Il s'agit de personnes ressources pour concevoir les différentes phases de la démarche OPP en corrélation avec le territoire.

- l'acteur « engagé » : l'acteur s'engage temporairement ou durablement dans la démarche, il participe à des rencontres publiques dans le cadre d'un projet de paysage par exemple, il contribue à alimenter un Observatoire, etc. Il s'agit alors de personnes contribuant aux réflexions et aux actions sur le devenir des paysages.

Il a été démontré comment ces différents niveaux d'interactions sociales pouvaient contribuer aux enjeux paysagers contemporains et comment les séries photographiques et/ou la démarche OPP y participaient. Pour les trois premiers enjeux – la fabrique de la connaissance paysagère, la définition des objectifs de qualité paysagère et le projet de paysage –, la qualité des interactions sociales est dépendante de la situation paysagère mise en place par le récolteur et/ou le médiateur à partir des séries photographiques. L'Annexe 13 récapitule les apports et limites dans la mise en connaissance des paysages au regard différentes situations exposées, les aspects pratiques sont également présentés. Concernant le dernier, il s'est agi de questionner plus précisément la démarche de l'Observatoire en tant que telle comme projet de territoire co-construit par les habitants. Le Tableau 21 qui suit synthétise les différentes préconisations exprimées tout au long du chapitre.

Enjeu			
Cadre opérationnel	Niveau de construit paysager - Implication(s) des acteurs du territoire	Méthode(s) adéquate(s) - Typologie de séries photographiques usitées	Proposition(s) de rétroaction
La fabrique de la connaissance paysagère			
Diagnostic paysager dans les documents territoriaux	Bas niveau de construit paysager - Acteurs « discutants » et acteurs « consultants »	Entretiens individuels de <i>visu et ex situ</i> - Séries historiques et contemporaines faisant référence aux paysages quotidiens	- Exposition valorisant les connaissances paysagères apportées par les acteurs du territoire - Connaissances paysagères exploitées et communiquées dans les documents territoriaux - Archivage public des connaissances paysagères au sein de la POPP-Breizh
La définition des objectifs de qualité paysagère			
Définition des objectifs de qualité paysagère dans les documents territoriaux	Haut niveau de construit paysager - Acteurs « discutants »	Entretiens de groupe de <i>visu et ex situ</i> - Utilisation de la « paysathèque » : séries contemporaines et historiques faisant référence à des paysages non connus	- Réunion publique présentant les objectifs de la qualité paysagère issus de l'enquête sociale - Objectifs notifiés dans les documents territoriaux - Création de séries photographiques de « paysages archétypes » et alimentation de la « paysathèque » - Archivage public des connaissances paysagères au sein de la POPP-Breizh
Le projet de paysage			
Étape 1. Diagnostic paysager	Bas niveau de construit paysager - Acteurs « discutants », acteurs « consultants »	Entretiens individuels de <i>visu, ex situ ou in situ</i> - Séries historiques et contemporaines faisant référence aux paysages quotidiens	- Organisation d'une visite de terrain par le professionnel du paysage explicitant les connaissances apportées par les acteurs du territoire - Présentation du diagnostic paysager dans la presse et dans la collectivité locale pouvant être complété par les acteurs du territoire
Étape 2 : Contribution au fil conducteur avec la détermination des objectifs de qualité paysagère	Haut niveau de construit paysager - Acteurs « consultants » et acteurs « engagés »	Entretiens de groupe de <i>visu et ex situ</i> - Utilisation de la « paysathèque » : séries contemporaines faisant référence à des paysages non connus	- Réunion publique synthétisant les objectifs de la qualité paysagère - Prise en compte des objectifs de la qualité paysagère dans la conception du projet de paysage - Conception de séries photographiques avant / pendant / après la réalisation du projet de paysage - Archivage public dans la POPP-Breizh
La co-construction d'un projet de territoire			
Création d'une mémoire paysagère commune et animation du territoire	Bas niveau de construit paysager - Acteurs « discutants », acteurs « consultants » et acteurs « engagés »	Entretiens individuels de <i>visu et ex situ</i> , ateliers photographiques <i>ex situ</i> et entretiens de groupe - Séries photographiques réalisées dans le cadre du projet	- Exposition des séries photographiques réalisées et commentées par les acteurs du territoire suivies d'un débat public - Publication d'un ouvrage - Archivage public au sein de la POPP-Breizh

Réalisation : C. Guittet, 2016

Tableau 21 : Synthèse des préconisations selon les enjeux paysagers contemporains

Ce tableau présente la méthodologie à employer selon les enjeux paysagers étudiés. Pour chaque enjeu, il est précisé quel niveau de construit paysager est à faire émerger, le degré d'implication des acteurs du territoire dans les interactions sociales suscitées, la méthode et la typologie de séries photographiques usitées pour développer des situations paysagères adéquates. Des formes de rétroactions sont proposées pour d'une part garder en mémoire les discussions paysagères et d'autre part pour transmettre les connaissances émises lors des interactions sociales.

Les séries photographiques OPP représentent en quelque sorte la matérialité des rapports sociaux qui se produisent dans le cadre de leur conception, de leur interprétation et de leur révision. Elles cristallisent le choix des porteurs OPP, leur donnant un statut d'objet intermédiaire (Vinck, 2009). « Par et à travers les objets intermédiaires les acteurs entrent en interaction » surtout lorsqu'ils circulent d'acteur en acteur (Vinck, 1999, p. 407). À chaque étape, les objets – les séries photographiques – s'enrichissent de connaissances supplémentaires. Cette mise en circulation transformant peu à peu les objets initiaux participe à la compréhension des

construits sociaux face aux évolutions paysagères. À leur épuisement – c'est-à-dire lorsque les objets sont saturés en connaissance -, ils peuvent devenir des « objets-tests » au sein de la paysathèque pour faciliter l'élaboration de situations paysagères nécessaires à la compréhension des représentations sociales des populations. Comprendre, c'est enrichir les faits scientifiques sur les paysages et c'est les prendre en compte dans la gouvernance territoriale. De plus, les échanges contribuent à la fixation de référents paysagers en lien avec les paysages dits quotidiens, référents qui restent encore à ce jour peu ancrés dans les représentations sociales des populations (*cf.* Chapitre 1).

La POPP-Breizh conçue par les porteurs OPP bretons a pour objectif d'améliorer la mise en circulation des Observatoires (tant les séries photographiques que les discussions issues des interactions sociales) mais aussi d'encourager de nouvelles formes d'interactions sociales sur les paysages.

Chapitre 13. La POPP-Breizh, archives de savoirs paysagers

Tout au long du manuscrit, il a été défendu l'idée que la constitution de séries photographiques n'était pas une fin en soi. C'est bien ce que l'on fait de l'Observatoire Photographique du Paysage qui va légitimer sa place dans les politiques publiques et dans la culture paysagère en général. Les objectifs établis par le comité de pilotage, les méthodes de conception, d'archivage, d'analyse et de révision du corpus iconographique, la mise en œuvre de rétroaction sont autant de points à traiter pour élaborer un outil performant, utile et utilisé. Malgré l'engouement certain pour les OPP (*cf.* Chapitre 6), les institutions porteuses connaissent des difficultés à satisfaire l'ensemble de ces tâches faute de temps mais surtout de moyens financiers, humains et techniques (*cf.* Chapitres 6 et 11). De surcroît, la démultiplication d'Observatoires pose la question du partage et de la mutualisation des données paysagères afin de passer d'une analyse micro à une analyse macro. C'est dans ce contexte que le Conseil régional de Bretagne et le laboratoire ESO-Rennes, rejoints ensuite par la DREAL Bretagne, ont co-construit avec les acteurs du territoire bretons la POPP-Breizh. Cette recherche a été façonnée à partir de ce projet et menée en partie pour celui-ci. Les résultats issus des expérimentations déclinées dans les précédents chapitres sont transcrits dans l'infrastructure de la plateforme en ligne.

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à retracer les étapes qui ont abouti à la conception de la POPP-Breizh et à brosser ses fonctionnalités principales. Nous verrons également comment le projet a contribué à renforcer une synergie d'acteurs autour de la question paysagère et à favoriser l'émergence de nouveaux Observatoires (13.1).

Dans un second temps, nous développerons trois scénarios possibles d'utilisation de la POPP-Breizh pour mettre en lumière ses potentiels à partir des trois usages des séries photographiques – apprendre, évaluer et interagir – ; transmettre et illustrer étant commun à ces trois derniers par la mise en ligne publique des données (13.2). En définitive, l'ossature de la POPP-Breizh propose à la gouvernance territoriale d'élaborer des archives des savoirs paysagers (Bert & Ratchiff, 2015). Nous nous attacherons à questionner la fabrique des données paysagères en prenant pour appui la sociologie de l'acteur-réseau (Callon, 2006). Il s'agira de comprendre l'impact de la plateforme sur la réalité matérielle et immatérielle des paysages mais aussi au sein des quatre sphères – les politiques publiques, la recherche scientifique, les gestionnaires et aménageurs des paysages et la société civile – (13.3).

Ce chapitre prend pour base l'ensemble des échanges formels et informels, matériels et immatériels engendrés dans le cadre de la plateforme informatique. Le recours à des concepts de sociologie des sciences et techniques consolide les réflexions à propos d'un outil numérique.

13.1. La POPP-Breizh : co-construction d'une infrastructure standardisée

Ce point revient sur l'histoire de la Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne et rend compte du processus de concertation entre les acteurs bretons pour produire un outil approprié aux besoins réels et futurs des porteurs OPP. Ce travail collaboratif a contribué à développer un réseau OPP et dont l'ambition aujourd'hui, est d'étendre le réseau au-delà du cadre régional. Il est également mis en lumière les principales fonctionnalités de la POPP-Breizh qui correspondent aux usages assignés aux OPP.

13.1.1. Un projet collaboratif créateur d'un réseau OPP

Portée au départ par le laboratoire ESO-Rennes sous la direction de Laurence Le Dû-Blayo, la plateforme en ligne trouve ses prémices dans le cadre de deux études universitaires portant sur la faisabilité d'OPP : une sur le périmètre du projet de PNR Rance-Côte d'Emeraude en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne et l'association CŒUR-Emeraude²²⁷ (Sichez, 2010) et ; l'autre sur le territoire du SCoT de Saint-Brieuc en partenariat avec la DDTM 22 et le Syndicat mixte du Pays (Delage, 2011). Lors de ce travail entre universitaires et gestionnaires du paysage, il a été soulevé un certain nombre de freins et d'objectifs à la mise en place d'Observatoires : « (i) le coût et la difficulté d'archivage et d'exploitation des clichés, (ii) la nécessité de faire vivre l'OPP *via* une consultation internet, (iii) l'intérêt d'inclure dans l'OPP des clichés de référence anciens type cartes postales, (iv) l'utilité des OPP pour développer des démarches participatives » (Le Dû-Blayo, 2012).

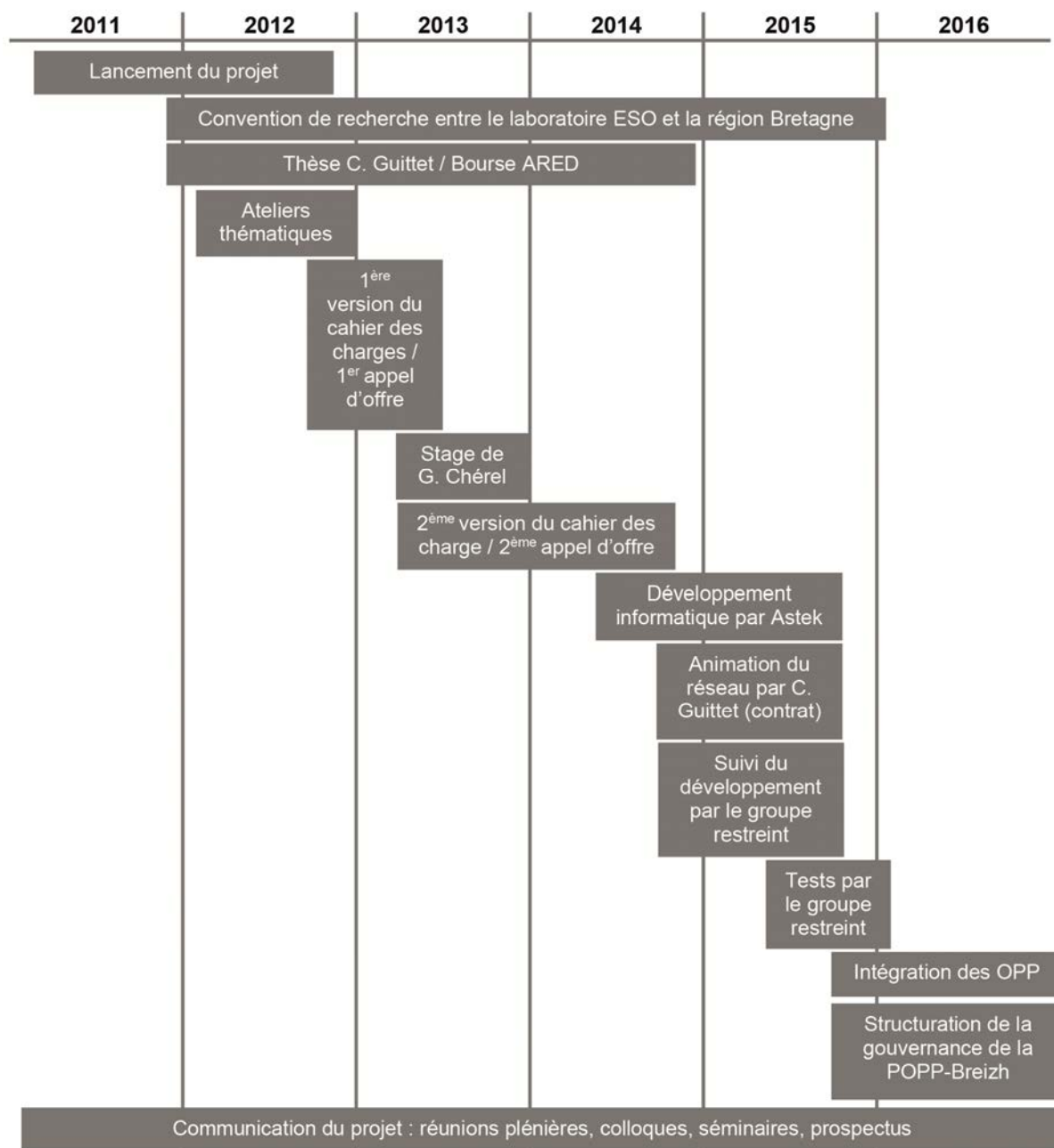
À partir de ce constat, une première interface web expérimentale est conçue bénévolement en 2010 par l'informaticien Thibault Duplessis dans le cadre du mémoire de Master d'Anaïs Delage (Delage, 2011). L'objectif de cette plateforme nommée TOUREL est de constituer une base de données relationnelle²²⁸ qui puisse rendre consultable les séries photographiques à partir de recherches multicritères : recherche par commune, par axe thématique, par élément de paysage contenu dans les visuels, etc. (Le Dû-Blayo *et al.*, 2011).

Ces expériences ont confirmé l'utilité d'une plateforme en ligne, fédéré les acteurs autour de la question des OPP et elles ont permis d'échanger avec d'autres partenaires potentiels (Le Dû-

227 COmité des Élus et Usagers de la Rance – Emeraude.

228 Une base de données relationnelle est un ensemble de tables qui stockent les données. Ces tables se traduisent sous la forme de listes de lignes et de colonnes. Elles sont en relation afin de pouvoir être interrogées dans l'optique de rechercher des données facilement.

Blayo, 2012). C'est dans ce contexte que courant 2011, le Comité régional du paysage (État, Région et acteurs locaux) a validé le projet. Une convention de recherche entre la région Bretagne et le laboratoire ESO-Rennes est engagée ainsi que la présente recherche. La Figure 112 présente les étapes de conception de la POPP-Breizh.



Réalisation : C. Guittet, 2016

Figure 112 : Déroulé méthodologique pour la co-construction de la POPP-Breizh

Cinq années ont été nécessaires pour décider et concevoir la POPP-Breizh. La rédaction du cahier des charges ainsi que le développement de la plateforme ont été réalisés en collaboration avec les porteurs OPP bretons.

La recherche doctorale a débuté au lancement du projet. Le travail a consisté à examiner l'ensemble des questions relatives à la POPP-Breizh, animer le réseau d'acteurs OPP, co-écrire

le cahier des charges, coordonner les différentes phases de tests avec les porteurs OPP et promouvoir la plateforme.

L'année 2012 est consacré à co-écrire un cahier des charges fonctionnel avec les acteurs souhaitant s'impliquer dans le projet. La première réunion plénière en janvier a pour but de présenter les premières réflexions méthodologiques de l'interface en prenant pour appui les démarches OPP déjà existantes aux niveaux national et international. Trente personnes représentant une vingtaine d'institutions en majorité bretonnes (porteurs OPP, universités, Conseil départemental, Archives départementales, DDTM, Syndicats mixtes, DREAL, Région, MEDDAT, etc.) ont discuté des thématiques suivantes: données et métadonnées²²⁹ relatives aux séries photographiques à stocker, intégration d'un volet participatif et sonore, métadonnées relatives aux données sonores à stocker, standardisation des fiches terrain, spatialisation des clichés, recherches multicritères, interface visuelle et ergonomie de la navigation web, sécurité et intégrité des données, contraintes juridiques. Cette liste témoigne de l'hétérogénéité des points à traiter et de la multicompetence nécessaire pour développer un tel projet (compétences en termes de technicité photographique et sonore, de cartographie, d'informatique, de droit, etc.). À l'issue de cette journée, des ateliers thématiques composés d'une dizaine de partenaires sont organisés afin de définir des aspects précis du cahier des charges²³⁰:

- Les attendus des analyses des séries photographiques du paysage et la recherche multicritères ;
- La conception de la fiche terrain et de saisie pour les Observatoires Photographiques du Paysage ;
- La conception de la fiche terrain et de saisie pour les Observatoires Sonores du Paysage ;
- La conception de la fiche terrain et de saisie pour les Observatoires Participatifs du Paysage ;
- La technicité de la plateforme régionale (interface, intégrité et pérennité des données, contraintes juridiques et indexation).

Le travail collaboratif a permis d'identifier les pratiques, les besoins réels et potentiels des porteurs OPP et de les retranscrire dans le cahier des charges afin que la POPP-Breizh soit appropriée et adaptée aux OPP existants et futurs

Après un premier appel d'offre infructueux lancé par la DREAL Bretagne, le laboratoire ESO-Rennes a missionné un stagiaire en Master professionnel Système d'Information Géographique et d'Aménagement du Territoire pour traduire la première version du cahier des charges en une version de cahier des clauses techniques – c'est-à-dire en y injectant le plus que possible des

229 Il s'agit de données qui décrivent une autre donnée.

230 L'ensemble des échanges ainsi que la liste des acteurs ayant participé ont été compilés dans le compte-rendu suivant : *La plateforme régionale des Observatoires Photographiques du paysage, compte-rendu du projet* (Le Dû-Blayo & Guittet, 2012) disponible dans l'annexe numérique 10.

paramètres informatiques – pour encadrer le développement informatique²³¹. Cette deuxième mouture est le socle de la POPP-Breizh *via* un second appel d'offre remporté par l'entreprise Astek en 2014.

Toujours dans des perspectives de co-production, le développement s'est déroulé selon la méthode « agile » courant 2014-2015. À chaque phase de conception, un groupe restreint composé des porteurs OPP et les institutions pilotes valident le travail réalisé ou y apportent des corrections. Durant les mois de juin et juillet 2015, la POPP-Breizh a fait l'objet de tests par les porteurs OPP et est mise en service en septembre dans une version provisoirement hébergée par la DREAL Bretagne.

Le développement de la plateforme a été co-financé par la DREAL Bretagne et le conseil Régional à hauteur de 110 000 € avec le soutien de l'Union Européenne. Durant les quatre années de conception, le laboratoire ESO-Rennes et les deux financeurs ont communiqué la démarche auprès de leur réseau respectif par le biais de conférences, colloques, flyers. En 2016, 90 personnes représentatives d'une cinquantaine d'institutions bretonnes et extérieures à la Bretagne s'y intéressent (DREAL Midi-Pyrénées, DREAL Pays-de-la-Loire, Parc naturel transfrontalier du Hainaut, porteur de l'Observatoire catalan du paysage en Espagne, *North Devon Coast AONB* en Angleterre, etc.). En effet, la POPP-Breizh n'a pas été conçue uniquement pour les porteurs OPP bretons. D'une part, le développement d'un volet participatif permet d'intégrer les habitants dans la démarche afin de participer à la construction de la donnée paysagère. D'autre part, toute institution départementale, régionale voire nationale peut s'emparer de l'infrastructure informatique qui est en *Open Source* pour fédérer les OPP présents sur son périmètre territorial ou son réseau. La POPP – l'infrastructure sans les spécificités bretonnes – a été pensée pour être démultipliée, le réseau potentiel de POPP est interopérable²³² c'est-à-dire que les interfaces sont mises en relation (*cf.* Figure 113). Le partage et l'exploitation des données sont alors garantis sur l'ensemble des POPP.

Dans ce sens, le projet a pour vocation d'articuler l'échelle locale (l'OPP), l'échelle régionale (POPP-Breizh), l'échelle interrégionale (réseau de POPP) et européenne.

231 La seconde version du cahier des charges est disponible dans l'annexe numérique 11. Cette seconde version a fait l'objet du stage de Guillaume Cherel dans le cadre du Master 2 professionnel Système d'Information Géographique et Aménagement du Territoire (2013-2014).

232 L'interopérabilité est la capacité que possède un système, dont les interfaces sont intégralement connues, à fonctionner avec d'autres systèmes existants ou futurs sans restriction d'accès ou de mise en oeuvre. » (Roberts, 2015, p. 370).

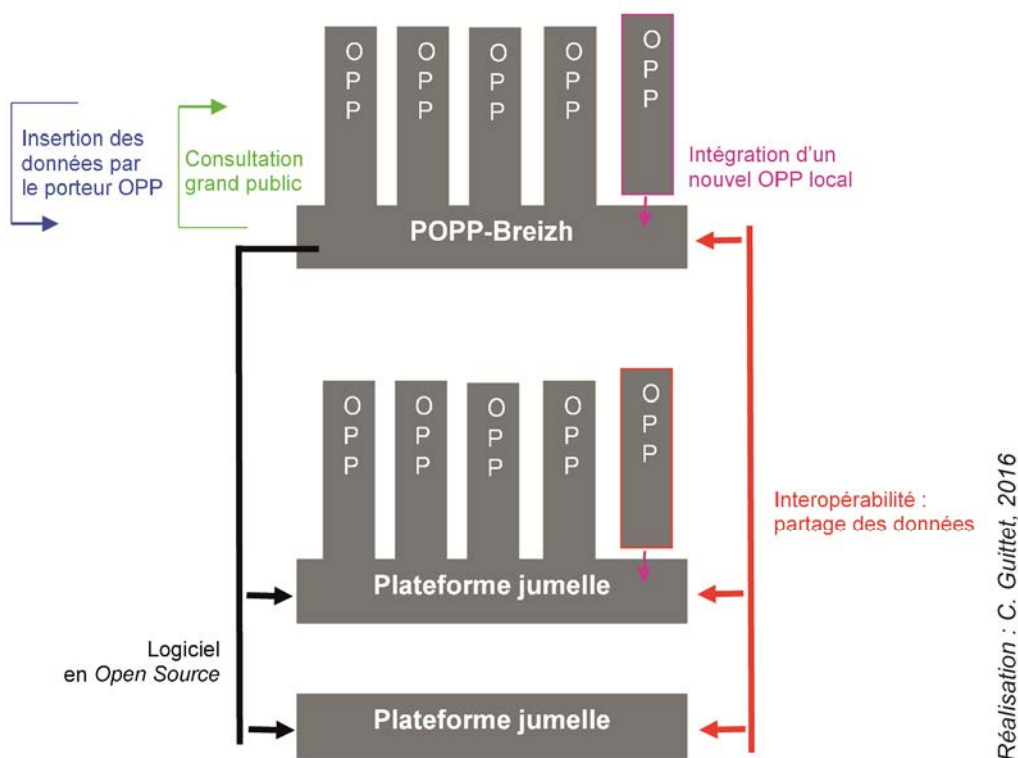


Figure 113 : L'interopérabilité : ouverture à un réseau de plateformes OPP

La POPP-Breizh est une interface web à destination de l'ensemble des OPP bretons. Son infrastructure informatique est en Open Source, les autres régions ont la possibilité alors de l'implémenter dans leur serveur web afin qu'elle devienne un outil pour leurs OPP. Conçues pour être interopérables, les POPP peuvent être mises en relation pour avoir accès à la somme des données paysagères.

À l'heure actuelle, avant d'ouvrir plus amplement l'outil auprès des partenaires régionaux et interrégionaux, les institutions pilotes examinent les questions de droit concernant le statut juridique de l'outil et les questions de modèle économique en partenariat avec la SATI²³³Ouest Valorisation, entreprise qui a pour mission de valoriser les résultats de recherche publique, et la Maison des Sciences Humaines de Bretagne. Les institutions pilotes étudient également le mode de fonctionnement de la gouvernance de la plateforme. Comme le présente la Figure 114, il est envisagé de construire une architecture à niveaux : le Comité régional du paysage et le Comité technique. Les deux instances prennent les décisions concernant les principes et fonctionnalités de la POPP-Breizh. Le Comité technique valide aussi les candidatures des nouveaux OPP. Il s'agit alors de mettre en place une gouvernance partenariale avec une approche ascendante (*bottom-up*) et une approche descendante (*top-down*). L'implication des acteurs dans la gouvernance est primordiale pour que l'outil soit approprié et soit toujours en corrélation avec leurs besoins et les problématiques paysagères.

233 Société d'Accélération du Transfert de Technologie.

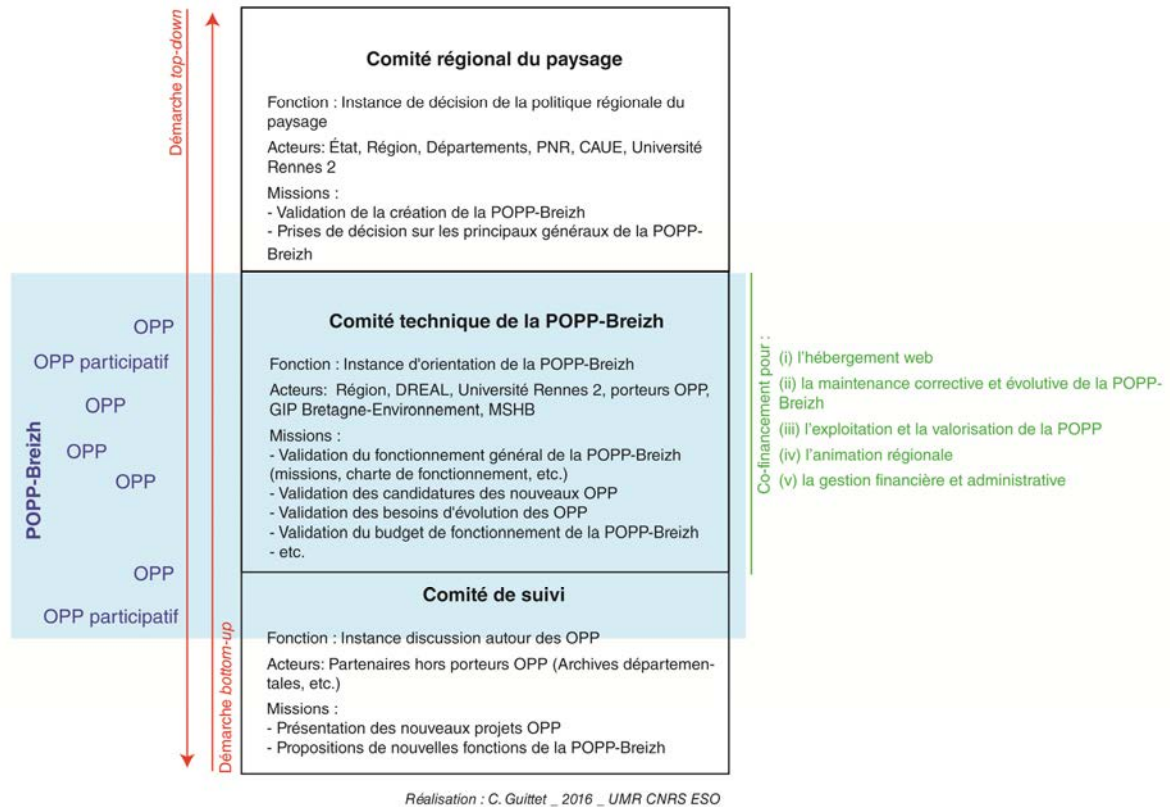


Figure 114 : La gouvernance et le financement de la POPP-Breizh

La POPP-Breizh est administrée et financée par les acteurs locaux. Trois instances participent aux prises de décision concernant les fonctionnalités de la plateforme.

Dans un avenir proche, six pôles sont à financer et à co-construire pour certains : (i) l'hébergement web, (ii) la maintenance corrective et évolutive de la POPP-Breizh, (iii) l'exploitation et la valorisation de la POPP, (iv) l'animation régionale, (v) la gestion financière et administrative. (cf. Figure 114). Le financement nécessaire à la gestion de la POPP-Breizh est issu (en théorie aujourd'hui) des fonds de la Région Bretagne, de la DREAL Bretagne et des porteurs OPP engagés dans la démarche à hauteur des moyens de chaque institution. Le co-financement garantit une survie de l'outil à long terme et des prises de décision correspondantes aux besoins réels.

Expliquer le déroulé du projet montre en quoi une plateforme informatique requière de la concertation, du temps, de l'argent et des compétences qui dépassent le pôle métier, soit l'expertise paysagère. De plus, un tel outil demande une gestion sur le long terme : maintenance, exploitation des données, intégration de nouvelles technologies, animation du réseau, etc. La mutualisation des moyens est donc indispensable pour partager les coûts qui ne pourraient être supportés par une seule institution. Au-delà des contraintes financières, la fabrique de la POPP-Breizh a contribué et contribue encore à partager les méthodes, les techniques et outils utilisés pour traiter des questions paysagères entre photographes, géographes, paysagistes, élus, archivistes, etc., entre le secteur public et le secteur privé, entre les régions, entre français, anglais, belges et espagnols. Les discussions à partir de la POPP-Breizh a permis la constitution

d'un réseau OPP où par exemple les porteurs d'Observatoires s'organisent des temps d'échange en dehors des réunions relatives au projet. Ce réseau et les solutions méthodologiques implémentées dans la plateforme ont participé à stimuler l'émergence de nouveaux OPP en Bretagne : OPP de l'écomusée de Saint-Déjan dans le Morbihan, OPP des ENS d'Ille-et-Vilaine, OPP de la Trame Verte de la DREAL Bretagne, etc. (cf. Carte 1)

En plus de la dynamique qui s'instaure dans la région Bretagne, le réseau d'acteurs OPP devrait s'étendre par la création de plateformes jumelles dans les autres régions. Aussi puisque le logiciel est en *Open Source*, la POPP peut évoluer par l'intégration de nouveaux modules réalisés dans le cadre de la POPP-Breizh ou par une politique hors région Bretagne ; ceci a été pensé afin d'assimiler sur le long terme les nouvelles solutions technologiques potentiellement développées par d'autres domaines de recherche (art, histoire, etc.). L'engouement autour de la fabrique de la plateforme confirme l'intérêt et l'importance de la dimension paysagère dans les politiques publiques.

13.1.2. Les principales fonctionnalités de la POPP-Breizh

Les fonctionnalités proposées dans la plateforme informatique répondent aux différents usages OPP décrits en amont. Le logiciel a pour vocation de pérenniser la démarche OPP en facilitant la création, la contextualisation et l'utilisation des séries photographiques. La POPP-Breizh encourage aussi l'innovation. Ses quatre fonctions principales sont détaillées ci-dessous afin de montrer comment le logiciel répond aux enjeux des Observatoires.

La standardisation des données et des métadonnées

En plus d'archiver les photographies, les porteurs doivent stocker les données et métadonnées qui leur sont associées. Leur archivage a un double objectif :

- faciliter les reconductions futures en conservant les données relatives au lieu de prise de vue (coordonnées géographiques, emplacement du trépied, etc.) et à la technicité photographique (type d'appareil photographique, inclinaison de l'appareil, etc.). Ces éléments constituent la fiche terrain, fiche nécessaire pour re-photographier un point de vue dans des conditions similaires aux photographies précédentes.
- exploiter les séries photographiques OPP. Les observations sur le terrain concernant le paysage en question (description, problématique paysagère traitée, etc.) sont archivées dans la POPP-Breizh au même titre que l'heure, la date des prises de vue. Ces indications sont utiles pour les analyses ultérieures.

Jusqu'à présent, le porteur OPP structurait lui-même ses données puisqu'aucun modèle n'avait été pensé auparavant. Les standards mis en place dans la plateforme prennent pour base les pratiques usuelles des porteurs OPP tout en respectant les règles internationales établies par le *Dublin Core*. Ce dernier composé de quinze champs à remplir a pour but « de fournir un socle

commun d'éléments descriptifs pour améliorer le signalement et la recherche de ressources²³⁴». En d'autres termes, il s'agit d'accroître la visibilité des données lors de recherches sur le web. Le travail collaboratif a abouti à normaliser les fiches suivantes qui sont présentées dans l'annexe 18 :

- la fiche terrain ;
- la fiche relative à la série photographique ;
- la fiche relative à chaque photographie ;
- la fiche relative au document ancien ;
- la fiche relative à un enregistrement sonore.

Les fiches relatives aux photographies sont pensées pour déposer aussi des séries photographiques représentant les paysages vus depuis la mer, les paysages sous-marins, les paysages vus depuis le ciel afin d'anticiper les demandes et de favoriser l'innovation.

Un certain nombre de champs sont à remplir obligatoirement par chaque gestionnaire OPP pour garantir la qualité de la donnée paysagère c'est-à-dire pour rendre compte le plus finement possible du processus de fabrication. Les standards conçus offrent un cadre méthodologique aux OPP émergents, gain de temps notable lors de la fabrication de l'outil. Toutefois, au commencement, l'intégration des données au sein de la POPP-Breizh est chronophage ; une fois les séries photographiques informées, le travail demandé est moins important. L'architecture de la plateforme inclut également des méthodes d'analyse du corpus iconographique.

Le suivi des évolutions paysagères (visuelles et sonores)

La POPP-Breizh n'est pas seulement un outil de restitution et de structuration des données, elle est un outil d'exploitation. L'analyse descriptive et synthétique des séries photographiques expérimentées lors de la recherche (cf. Chapitre 8) sont rendues obligatoires pour les porteurs OPP membres de la plateforme. Dans ce sens, les images sont toujours associées aux études de leur contenu visuel afin de guider l'internaute dans la compréhension des dynamiques paysagères suggérées. La conduite des analyses dans la POPP est prise en charge par la structure porteuse : par un chargé de mission, par le photographe ou par une collaboration entre différents corps de métier. Pour exemple, dans le cadre de l'OPP du Golfe du Morbihan, le photographe du Parc réalise les reconductions et stocke les données et métadonnées dans un fichier Excel. Le géomaticien les intègre dans la plateforme et le paysagiste-conseil réalise les descriptions et les synthèses.

234 Issu du site internet de Bibliothèque Nationale de France
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/formats_catalogage/a.f_dublin_core.html

Comme le montre la Figure 115, la série photographique de Penvins à Sarzeau fait l'objet d'une part de l'intentionnalité du photographe (de manière sous-jacente de l'intentionnalité du comité de pilotage) concernant le type d'évolution suivie soit l'observation du littoral atlantique sablo-dunaire. D'autre part, chaque photographie est décrite au regard des évolutions ou non évolutions qui se sont déroulées entre deux reconductions.

De plus, à partir du thésaurus des éléments de paysage, l'équipe du PNR du Golfe du Morbihan a informé pour chaque élément les changements observés. Par exemple, dans la fiche de la photographique n°3 de la série de Penvins à Sarzeau, la dune qui a été inventoriée dès le cliché initial a diminué par rapport à la photographie n°2 (*cf.* Figure 116). L'ensemble est synthétisé dans des tableaux (*cf.* Figure 116).



Intention du photographe:
Observer l'évolution d'un littoral atlantique sablo-dunaire

Description fine des éléments de paysage à la première prise de vue:
On aperçoit la plage avec ses dunes et la pointe de Penvins avec sa chapelle
Le 28/08/2015

Photo	Description des éléments / des changements
Photo courante	La dune est très en delà de la ganivelle, avec une couverture végétale type oyat.
Photo n°2	La dune n'a pas évolué.
Photo n°3	La dune a commencé un recul, notamment à son pied qui a reculé d'un ou deux mètres
Photo n°4	La dune poursuit son recul, modérément.
Photo n°5	La dune a nettement reculé, elle est désormais au niveau de la ganivelle.
Photo n°6	Peu d'évolution, la dune est toujours au niveau de la ganivelle.
Photo n°7	La dune présente une large échancrure qui n'existait pas, une nouvelle ganivelle a été mise en place, en dessous de la première qui est très détériorée

Source : Copie écran depuis le site internet de la POPP-Breizh, 2016 / <http://popp.applis-bretagne.fr/>

Figure 115 : Le cadre méthodologique d'exploitation des images dans la POPP-Breizh, analyse descriptive de la série photographique de Penvins à Sarzeau de l'OPP du Golfe du Morbihan.

La copie d'écran effectuée à partir de la POPP-Breizh présente une série photographique où chaque photographie a été décrite par la structure porteuse.

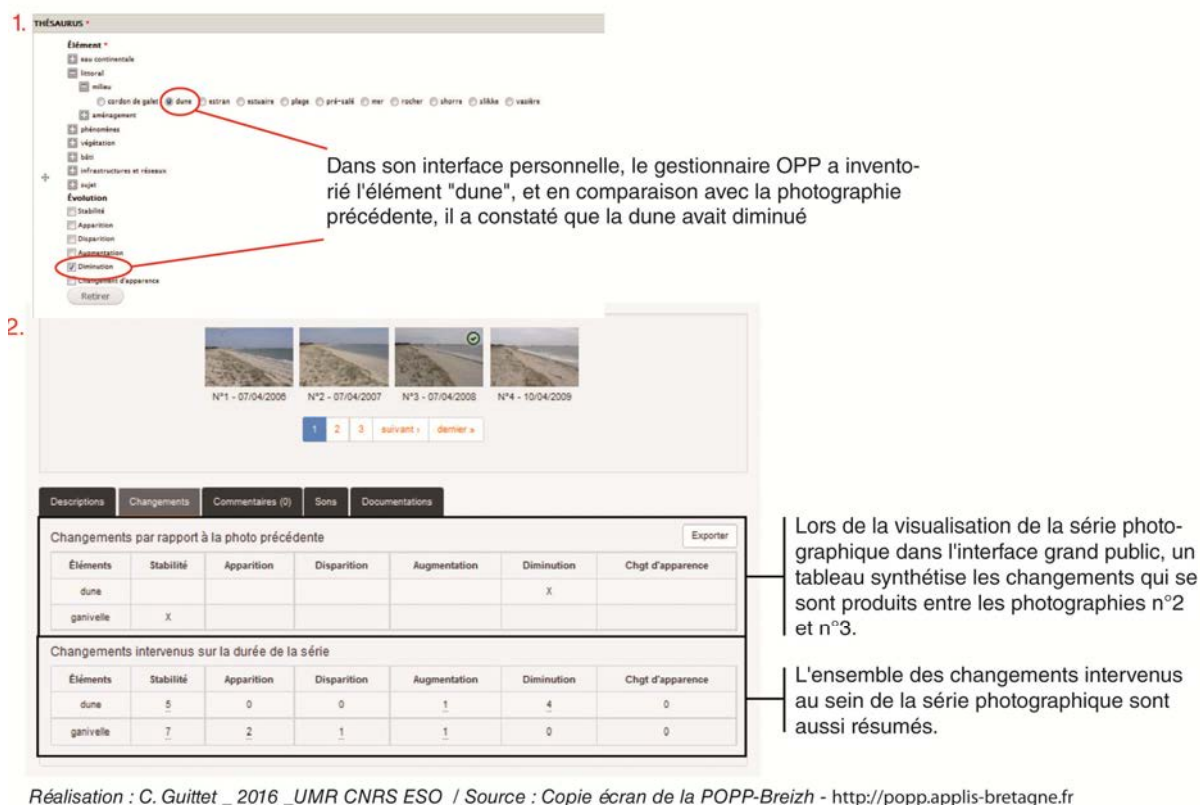


Figure 116 : Le cadre méthodologique d'exploitation des images dans la POPP-Breizh, analyse synthétique de la série photographique de Penvins à Sarzeau de l'OPP du Golfe du Morbihan.

La phase synthétique a été implémentée dans la POPP-Breizh. Dans un premier temps, le gestionnaire OPP informe des changements survenus pour chaque élément dans l'entre temps de la série photographique. Par la suite, la synthèse des changements se réalise automatiquement par le biais de tableaux.

Pour aller plus loin dans l'analyse des paysages, des enregistrements sonores peuvent être rattachés aux séries photographiques. Des captations de l'environnement sonore représentatives du paysage photographié ou des cartes postales sonores²³⁵ en lien avec le paysage complètent alors leur dimension visuelle. Aussi, la série photographique de Penvins est accompagnée d'une captation sonore effectuée près du lieu de prise de vue qui donne à écouter les chants des crapauds dans l'arrière-dune²³⁶ (cf. Figure 117).

235 Une carte postale sonore « offre un paysage auditif, c'est un condensé d'une ou plusieurs voix, d'une histoire de vie, d'une narration, d'un portrait ou d'un paysage. Elle rend compte d'un lieu, d'un environnement, d'un cadre de vie par des sons ». Issu du site internet : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_560763/la-carte-postale-sonore

236 L'extrait sonore est audible à partir du lien internet suivant : <http://popp.applis-bretagne.fr/node/246>



Source : Copie écran depuis le site internet de la POPP-Breizh, 2016 / <http://popp.applis-bretagne.fr/>

Figure 117 : L'analyse des paysages à partir de leur dimension sonore, exemple de la série photographique de Penvins à Sarzeau de l'OPP du Golfe du Morbihan

En parallèle des séries photographiques et de leurs analyses, la POPP-Breizh permet d'intégrer des données sonores pour alimenter en connaissance les paysages. Pour cela, le gestionnaire OPP doit remplir un certain nombre de champs relatifs à l'enregistrement sonore.

La reconduction d'enregistrement sonore est envisageable afin de saisir les évolutions sonores et de les mettre en corrélation avec celles qui sont visibles²³⁷. Au final, loin d'être une photothèque, la POPP-Breizh est un outil comblant les lacunes des structures porteuses en matière d'exploitation du corpus iconographique. Ce dernier peut donc être amendé par des données sonores ou tout type de document connexe jugé comme pertinent dans la compréhension des dynamiques paysagères (*via* un dépôt dans la plateforme en format .pdf). Pour compléter l'approche analytique, des options participatives permettent de traiter des représentations sociales des acteurs du territoire.

Les options participatives : appréhender les représentations sociales des acteurs du territoire

À ce jour, aucune institution bretonne n'a lancé de démarche OPP participative. Cependant force est de constater que l'engouement pour impliquer les populations dans les projets est incontestable tel que le souhaite par exemple le Syndicat mixte « Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel ». Trois propositions sont intégrées dans la POPP avec des niveaux d'engagement qui diffèrent tant pour l'acteur participant que pour la structure porteuse sollicitant la participation.

²³⁷ La reconduction d'enregistrement sonore nécessite une méthodologie et une technicité différentes de celles de la démarche OPP, ce point n'est pas traité dans la recherche. Toutefois des exemples sont présentés dans le chapitre 4.

La première option s'apparente à des commentaires en ligne avec un engagement moindre des deux parties. L'institution porteuse, si elle le veut, peut soumettre aux internautes ses séries photographiques pour les commenter. La démarche est la suivante : l'internaute lambda crée un compte personnel en remplissant une fiche de renseignements (nom, prénom, date de naissance, sexe, catégorie socioprofessionnelle, etc.) puis il commente en ligne la série de son choix. Le commentaire est ensuite validé en interne par la structure OPP. L'objectif est que les acteurs du territoire apportent leurs avis, leurs souvenirs sur les points de vue et/ou des connaissances supplémentaires concernant le paysage photographié, les dynamiques paysagères, etc.

La seconde option fait référence aux enregistrements sonores. En effet, des témoignages sonores en lien avec une série photographique peuvent être déposés dans la POPP-Breizh par la structure porteuse. Par exemple, un chargé de mission qui a réalisé des enquêtes sociales basées sur le corpus iconographique auprès des habitants a la possibilité de restituer des extraits. Le porteur s'engage plus largement dans une analyse des représentations sociales (protocole d'enquête, échantillon, etc.).

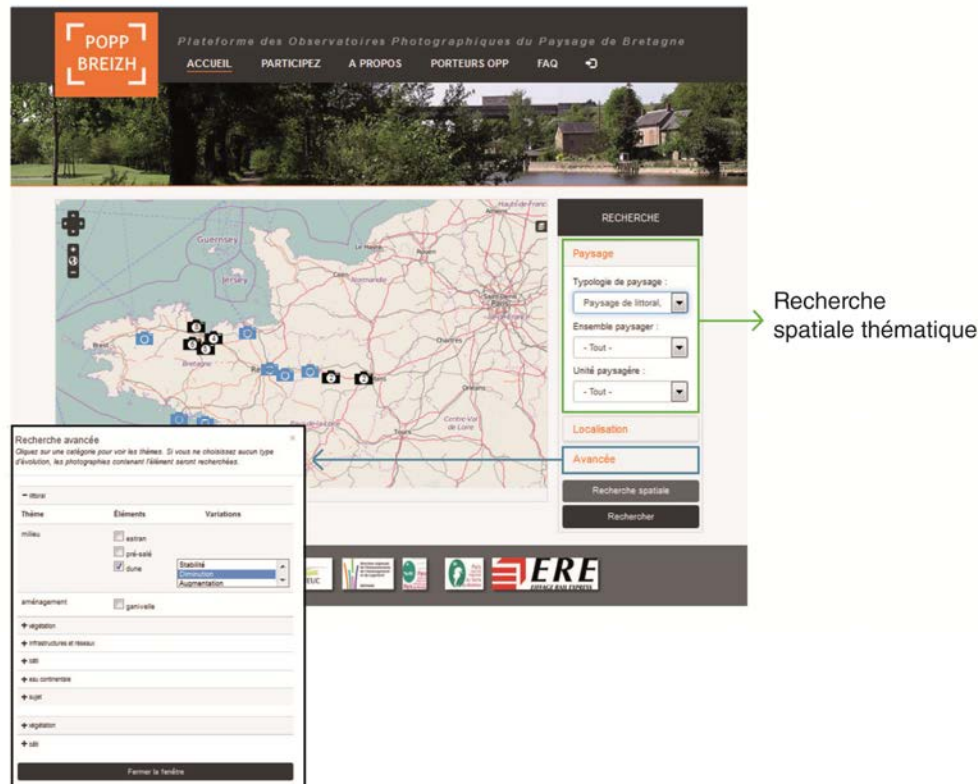
La dernière proposition est le développement de démarche OPP entièrement participative. Associations, collègues, habitants peuvent produire un Observatoire ou contribuer à un Observatoire déjà existant. Dans un premier temps, les postulants contactent le comité technique de la POPP-Breizh ou se rapprochent d'une structure porteuse OPP. Après validation de la demande par le comité technique, les acteurs participants deviennent « contributeurs » c'est-à-dire qu'au même titre que les institutions OPP, ils créent et déposent des séries photographiques, proposent des enregistrements sonores et ouvrent leur corpus aux commentaires en ligne. Si les contributeurs sont investis dans la cadre d'une politique institutionnelle, l'institution peut élaborer un cadre d'intervention précis avec par exemple des thématiques paysagères spécifiques à traiter, des unités paysagères à photographier, etc.

En somme, les options participatives concourent à récolter les représentations individuelles et sociales en corrélation avec les images de paysage, à accroître les veilles photographiques sur les paysages et à l'acculturation aux problématiques paysagères. À terme, la POPP-Breizh et le réseau POPP pourraient être appropriés par toutes les catégories d'acteurs du territoire. L'accès public aux données paysagères valorise l'investissement des participants.

La recherche spatiale et thématique : de la visualisation des séries photographiques OPP à l'export des données

La consultation en accès libre des OPP est un enjeu notable de la POPP-Breizh. Pour ce faire, un moteur de recherche permet de sélectionner des séries photographiques selon des critères spatiaux et thématiques. Avant toute chose, l'interface d'accueil localise l'ensemble des points de

vue à partir de couches cartographiques du grand Ouest *via* des flux WMS²³⁸ depuis GéoBretagne. Les séries photographiques sont dès lors contextualisées par une échelle verticale (l'occupation du sol par la couche *OSM Mapnik*²³⁹ et les orthophotoplans actuels, la caractérisation des paysages par la couche des ensembles et familles de paysages de Bretagne) et par une échelle temporelle (orthophotoplans actuels et des années 1950). La recherche de séries photographiques peut s'effectuer directement à partir de la carte par le biais des pictogrammes ou par des requêtes spatiales thématiques (par typologie de paysage, par ensemble paysager, par unité paysagère, par entité administrative) comme le montre la Figure 118.



Réalisation : C. Guittet _ 2016 _UMR CNRS ESO / Source : Copie écran de la POPP-Breizh - <http://popp.applis-bretagne.fr>

Figure 118 : Un moteur de recherche multicritère pour une sélection affinée des séries photographiques OPP

La carte donne à voir les séries photographiques disponibles dans le grand Ouest *via* les pictogrammes figurant des appareils photographiques. Différentes requêtes à droite de la carte permettent d'effectuer des recherches plus fines au sein du corpus.

Chaque série photographique fait l'objet d'une page web avec une visualisation optimale et la possibilité d'agrandir les photographies. Les données et métadonnées qui lui sont liées (hormis certaines données techniques), les analyses, les enregistrements sonores et les commentaires sont consultables. La série photographique, la fiche terrain, la fiche série, les fiches

238 Les flux *Web Map Service* permettent d'obtenir les cartes de données géoréférencées depuis le serveur GéoBretagne.

239 *Mapnik* est un logiciel libre utilisé par *OpenStreetMap*, projet international créé en 2004 dans le but de cartographier le monde et dont les données sont en licence libre.

photographiques et les analyses sont exportables à condition de respecter les clauses d'utilisation et les licences associées à chaque type de données²⁴⁰.

Au final, la plateforme est un lieu de partage de données, de connaissance et de compétences. Comme l'explique le sociologue Morgan Meyer, « une banque de données est un lieu de rencontre entre le social et la technique, les discours et les matérialités, les rêves de ses concepteurs et les réalités de ses utilisateurs » (Meyer, 2009, p. 127). La plateforme va au-delà proposant un lieu de partage de données, de connaissance et de compétences. À partir de trois scénarios, nous allons montrer comment la POPP-Breizh participe à l'intégration des OPP dans les politiques publiques.

13.2. Mise en exergue de la POPP-Breizh : pour une intégration effective des OPP dans la gouvernance territoriale

À partir des résultats de la recherche et en injectant les conclusions des chapitres 11 et 12, trois scénarios en corrélation avec les usages assignés (apprendre, évaluer et interagir) aux Observatoires sont proposés pour montrer la pertinence de la POPP-Breizh dans la création et l'activation des OPP dans la gouvernance territoriale. Chaque scénario rédigé, telle une fiche action à destination des gestionnaires OPP, expose la démarche à suivre pour déployer un OPP de sa création à son exploitation en fonction de l'usage qui lui est attribué ; le corpus déjà existant dans la plateforme pouvant être aussi approprié par l'institution pilote. Les propositions prennent pour appui des expériences qui ont déjà été menées afin de conforter la faisabilité de l'action.

13.2.1. Scénario 1 : Inventorier et caractériser les paysages

Objectif et cadre opérationnel

Le lancement de l'Observatoire Photographique du Paysage, ici, a pour but d'apprendre sur les paysages en les inventoriant et les caractérisant. Le suivi photographique permet d'appréhender les dynamiques paysagères et les représentations sociales qui leur sont associées afin d'asseoir des connaissances fines sur un territoire donné.

Ce travail se réalise dans le cadre d'un Atlas de paysages à l'échelle d'un PNR, d'un département ou d'une région. CAUE, PNR, Conseil départemental (en lien avec un Espace Naturel Sensible par exemple), Conseil régional (en lien avec l'Inventaire général du patrimoine culturel), DREAL, sont autant d'institutions qui s'inscrivent dans une démarche de connaissance.

240 Les questions juridiques relatives aux licences, au droit d'auteur et au droit à l'image ne sont pas abordées dans ladite recherche. À ce propos, se référer à l'ouvrage suivant : Manuela Dournes, 2010, *L'image et le droit : créer, protéger, produire, diffuser*, Paris, Eyrolles, 221 p.

La création de l'Observatoire

La structure pilote réunit un comité de pilotage constitué de plusieurs membres de l'équipe porteuse ayant des compétences diverses (paysagiste, architecte, informaticien, etc.), des chercheurs (géographes, sociologues, historiens, etc.), des élus locaux, des membres actifs d'associations, des partenaires institutionnels dont certains pilotant un OPP et d'un ou de plusieurs membres du comité technique de la POPP-Breizh.

En préparation du COPIL, la structure porteuse inventorie les caractéristiques des unités paysagères et les dynamiques qui s'y déploient à partir de l'Atlas de paysages existant (se référer à l'Encadré 4). Elle lance aussi un appel d'offre pour recruter un photographe professionnel. Le premier COPIL aura pour objectif de réfléchir à des points de vue qui seraient potentiellement caractéristiques de chaque unité paysagère, de sélectionner les dynamiques à suivre en priorité et de choisir le photographe professionnel en fonction des dossiers reçus suite à l'appel d'offre. Après cette première rencontre, l'institution réalise un bilan et présente le projet au comité technique de la POPP-Breizh afin de valider sa candidature.

Le photographe professionnel se charge de deux missions. D'une part, accompagné d'un professionnel du paysage (chercheur, paysagiste, etc.), il effectue la campagne mitraille pour transcrire visuellement des synthèses présentant les caractéristiques de chaque unité paysagère. D'autre part, il a un rôle de formation. Pour suivre les dynamiques paysagères, une démarche participative peut être mise en place en impliquant une ou des association(s). Le photographe, un professionnel de l'institution porteuse et les membres de l'association réalisent une première campagne pour choisir des points de vue pertinents au regard des dynamiques discutées en amont. Le photographe forme donc les acteurs à la photographie et le professionnel du paysage à la lecture *in situ*.

Le second comité de pilotage a pour objet de sélectionner les points de vue qui seront rephotographiés dans le temps et de déterminer les intervalles de reconduction appropriés aux typologies de paysages suivis. Puis, le suivi photographique des unités paysagères est assuré par le photographe professionnel ou délégué au personnel de l'institution porteuse et celui concernant les dynamiques paysagères est garanti par les habitants « avertis » issus des associations investies dans la démarche. Dans ce sens, un habitant s'engage à reconduire un ou deux points de vue près de chez lui.

L'archivage et l'activation des séries photographiques par l'intermédiaire de la POPP-Breizh

Les séries photographiques relatives aux unités paysagères sont intégrées dans la POPP-Breizh par le photographe ou autre chargé de mission (informaticien, archiviste, etc.) qui complète les données et métadonnées des photographies et par le professionnel du paysage qui remplit le volet analytique. Concernant le corpus imageant les dynamiques paysagères, chaque habitant

saisit la ou les séries photographiques qu'il a en charge²⁴¹. L'association encadre leur travail. De nouveaux participants peuvent s'inscrire dans la démarche au fur et à mesure du temps pour apporter des points de vue supplémentaires sur les dynamiques traitées. L'ensemble des séries photographiques présentées dans la plateforme sont ouvertes aux commentaires en ligne. Le gestionnaire OPP de la structure porteuse peut aussi réaliser des entretiens individuels *de visu* et *ex situ* à partir du corpus iconographique afin de renforcer la dimension sociale des paysages. Des extraits des témoignages sonores et/ou des retranscriptions écrites sont alors déposés dans la POPP-Breizh.

Un des rôles du comité de pilotage dans cet OPP est de nourrir en connaissance les séries photographiques tant sur les dynamiques paysagères suggérées en prenant pour appui les données statistiques issues de la plateforme que sur l'analyse des représentations issues des commentaires et des entretiens individuels réalisés.

Les formes de rétroaction

Les données paysagères ainsi constituées sont une base pour réviser l'Atlas de paysages et illustrer les unités, structures et dynamiques paysagères en présence. Elles peuvent être à la base d'indicateurs du paysage sur certains enjeux. Dans le cadre de cette révision, un travail de fond peut être mené à partir d'entretiens collectifs *via* le réseau des membres du COPIL pour définir des objectifs de qualité paysagère (se référer au Tableau 21). De plus, des actions de sensibilisation auprès du public sont possibles : par exemple, les séries photographiques, les études analytiques et les commentaires des acteurs du territoire pourront être mis en scène lors d'expositions itinéraires sur le territoire dans la structure porteuse et dans les structures partenaires²⁴².

Ce scénario est aussi adapté pour le porter à connaissance des documents territoriaux (Charte du paysage, Plan de paysage, SCoT, PLUi, etc.)

13.2.2. Scénario 2 : Évaluer les projets de territoire

Objectif et cadre opérationnel

L'Observatoire Photographique du Paysage a pour usage ici d'évaluer un projet public et notamment ses impacts sur les dynamiques paysagères. Celui-ci se réalise par exemple dans le cadre d'un projet de paysage. Dans ce contexte, l'OPP est porté par le maître d'ouvrage

241 Dans le cadre de l'Observatoire Photographique Transfrontalier des Paysages, les habitants déposent eux-mêmes leurs séries photographiques sur l'interface web : <http://www.observatoire-paysages.pnth.eu/spip.php?page=index>

242 Les expositions itinérantes sont récurrentes pour valoriser les OPP ; pour exemple se référer à l'OPP du PNR du Golfe du Morbihan : <http://www.golfe-morbihan.fr/>. La présentation des séries photographiques accompagnées de commentaires d'acteurs fait écho à l'exposition réalisée durant la recherche : « Écoute voir, des paysages racontés » ; à ce propos, se référer au chapitre 12.

(commune, Communauté de communes, PNR, Conseil départemental, etc.) et élaboré par le maître d'œuvre. Un comité de pilotage spécifique à l'OPP n'est pas requis, l'OPP s'insère dans le COPIL du projet de paysage. Dans ce sens, les deux structures en collaboration réunissent les élus et professionnels des collectivités territoriales impliquées dans le projet, les professionnels ressources (géographe, écologue, urbaniste, sociologue, etc.), les institutions gravitant autour du projet (CAUE, association, service déconcentré de l'État, etc.). Ils vont ensemble déterminer la méthode de médiation adéquate pour co-construire le projet de paysage et développer l'OPP.

Activation des séries photographiques OPP existantes dans la POPP-Breizh et création de l'Observatoire

À partir de la POPP-Breizh, le maître d'œuvre prend connaissance des séries photographiques OPP et de leurs documents connexes qui se réfèrent au territoire d'étude dans le cadre de la réalisation du diagnostic paysager. Afin d'appréhender les usages dans certains paysages photographiés, il mène des entretiens individuels *ex situ* et de *visu* auprès des habitants et des élus locaux *via* ce corpus (cf. Tableau 21) ; des entretiens *in situ* peuvent être envisagés lorsqu'il y a des lacunes iconographiques. Après avoir exposé le diagnostic paysager, le maître d'œuvre organise des entretiens de groupe de *visu* et *ex situ* à partir de séries photographiques choisies dans la plateforme pour définir les objectifs de qualité paysagère qui contribueront au fil conducteur du projet (cf. Tableau 18). Une fois, le fil conducteur déterminé, les maîtres d'ouvrage et d'œuvre invitent le COPIL ainsi que les habitants investis dans la démarche à visiter le territoire en projet. Des prises de vue avant les travaux sont alors réalisées en fonction des objectifs et enjeux visés avec si possible le recours à un photographe professionnel. Après validation de l'Observatoire auprès du comité technique de la POPP-Breizh, le maître d'œuvre intègre les points de vue initiaux. Durant la durée des travaux et après les travaux, les reconductions photographiques sont réalisées dans les mêmes circonstances avec les acteurs engagés dans le suivi. Elles sont ouvertes aux commentaires en ligne dans la plateforme.

Les formes de rétroaction

L'une des premières formes de rétroaction est d'effectuer un bilan du projet de paysage à partir des séries photographiques constituées, des analyses statistiques et des commentaires issus de la POPP-Breizh. Les questions suivantes peuvent être posées :

- Est-ce que les objectifs de la qualité paysagère fixés au départ sont effectifs ?
- Est-ce que les différents usages déterminés en amont sont rendus possibles et adaptés ?
- Est-ce que les trajectoires paysagères correspondent à celles souhaitées en amont ?

Ce bilan peut révéler des dynamiques paysagères à suivre dans le cas de figure où les trajectoires sont encore incertaines au regard des photographies et de la réalité du terrain. Dans ce sens, le COPIL envisage alors de continuer à reconduire certains points de vue. Le corpus

iconographique peut aussi illustrer les diagnostics des documents de planification et de connaissance à titre d'exemplarité.

13.2.3. Scénario 3 : Interagir à partir de la démarche OPP

Objectif et cadre opérationnel

L'Observatoire, dans ce contexte, est un support d'interaction entre les acteurs du territoire. L'objectif est de les sensibiliser aux dynamiques paysagères mais aussi de faire connaître voire de les impliquer dans les projets publics. Cet usage de l'OPP est réalisable dans le cadre de la Charte d'un Parc, d'un Plan de paysage, d'un SCoT ou d'un PLUi par exemple. L'institution pilote se situe dans un périmètre spatial assez réduit à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité (commune, Syndicat mixte, PNR, etc.) car l'échelle locale est plus propice à la mobilisation et à la participation habitante.

La création de l'Observatoire

Le comité de pilotage est composé de plusieurs membres de l'équipe porteuse ayant des compétences diverses, de chercheurs (géographes, sociologues, etc.), d'élus locaux, de membres actifs d'associations, de personnel pédagogique d'établissements scolaires, de partenaires institutionnels dont certains pilotant un OPP et d'un ou plusieurs membres du comité technique de la POPP-Breizh. En amont du premier comité de pilotage, la structure porteuse a lancé un appel d'offre dans l'optique de recruter un photographe professionnel et éventuellement un animateur. Lors de la première rencontre, les acteurs déterminent des actions pour communiquer la démarche et mobiliser les habitants en s'appuyant sur le réseau de chacune des institutions présentes. Ils retiennent également un photographe parmi les candidats. Des promenades paysagères avec des initiations photographiques peuvent être imaginées dans les communes concernées et dans le collège et/ou lycée²⁴³. La première étape de mobilisation a pour objet d'effectuer une campagne mitraille sans identification au préalable de problématiques paysagères. Une fois l'élaboration d'un corpus conséquent, le COPIL met en place un dispositif collégial pour sélectionner les points de vue initiaux (soirée-débat, exposition, stand au marché, etc.) et pour co-construire avec les habitants des axes thématiques au regard des propositions visuelles²⁴⁴.

243 Démarche mise en place dans le cadre de l'Observatoire partagé des paysages par les collégiens girondins : <http://www.gironde.fr>

244 Concernant la méthode de sélection collégiale des points de vue, se référer à la thèse ou au blog suivant :
- Claire Blouin-Gourbilière 2013, *L'élaboration d'images « paysages » habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc Naturel Régional de la Brenne*, Thèse de doctorat de géographie et aménagement de l'espace, Angers, Agrocampus Ouest, 629 p.
- <http://oppp-selune.over-blog.com/>

L'archivage et l'activation des séries photographiques par l'intermédiaire de la POPP-Breizh

Chaque partenaire engagé dans la démarche encadre ses propres participants. Par exemple, une association gère ses membres, et chaque membre dépose ses photographies dans la POPP-Breizh. Des institutions telles que les établissements scolaires peuvent utiliser la plateforme comme support pédagogique pour traiter de la notion de paysage ou alors de thématiques précises (le monde rural, le monde urbain, le littoral, la mobilité, etc.). Les élèves pourront alors réaliser des captations sonores à partir de séries photographiques existantes ou encore récolter des témoignages de leurs parents ou grands-parents par le biais d'enregistrements sonores ou de retranscriptions écrites.

Au final, l'institution pilote a pour rôle de traiter de l'ensemble des données paysagères émises dans la POPP-Breizh dans le cadre de l'OPP collégial pour appréhender les représentations sociales des populations mais aussi pour comprendre leurs préoccupations.

Les formes de rétroaction

En parallèle de la monstration du corpus iconographique réalisé auprès du public (expositions, éditions, etc.), l'institution porteuse peut alimenter le diagnostic du document de planification en question²⁴⁵ (représentations sociales sur les évolutions paysagères, données statistiques sur les paysages) mais surtout elle peut s'engager à prioriser certaines thématiques traitées dans les images habitantes afin d'élaborer des politiques publiques en faveur de la demande sociale.

Pour chaque Observatoire, le *scénario* reste à inventer car l'outil est dépendant des objectifs fixés, des particularités du territoire et des moyens qui lui sont accordés. Toutefois, la POPP-Breizh offre la possibilité aux porteurs de faciliter sa mise en œuvre, de l'animer plus aisément et de l'exploiter. Le parti pris pour les trois scénarios est de fabriquer un outil collaboratif pour qu'il devienne un outil résolument politique et approprié par le plus grand nombre d'acteurs (même si l'enjeu reste de taille). Aussi, chaque synopsis implique un usage spécifique aux séries photographiques alors que dans les faits, les Observatoires combinent des usages hétéroclites avec pour exemple une veille sur les caractéristiques des unités paysagères, un suivi sur des projets d'aménagement et sur des thématiques précises comme la déprise agricole. Et, au final chaque usage demande un traitement spécifique qui peut être simplifié par la POPP-Breizh mais n'exclut pas l'innovation, l'adaptation et les choix propres aux porteurs. Cette dernière archive les données paysagères, les rend visible et lisible, elle devient la garante de nos mémoires sur les paysages. Toutefois le recourt au numérique, l'*Open Source*, l'archivage à outrance ou encore le phénomène du *Big Data* doivent être questionnés par rapport aux conséquences potentielles sur la réalité des paysages mais aussi sur les recherches en sciences sociales.

245 Des exemples de présentation de séries photographiques et de leurs analyses sont proposés dans le chapitre 11.

13.3. Les archives de savoirs paysagers, conséquences pour demain ?

Le dernier point de la thèse s'intéresse à discuter des impacts de la POPP-Breizh sur le statut des séries photographiques – de l'objet intermédiaire à l'objet frontière – et tente d'articuler ou plutôt de déconstruire le réseau OPP en s'inspirant de la sociologie de l'acteur-réseau (Callon, 2006) afin de dégager des pistes de réflexion concernant la production des savoirs. La plateforme, en somme, a pour objectif d'archiver les savoirs d'habitants, d'élus, de professionnels, d'enfants, d'adultes, d'exogènes, d'endogènes, etc. sur les paysages et plus spécifiquement sur leurs évolutions au moyen de photographies, de textes, de sons et potentiellement de vidéos. Cette hybridation de données produites par tous et accessibles par tous aura-t-elle des répercussions sur la matérialité des paysages et la manière de « faire » du paysage ? Provoque-t-elle un nouveau paradigme dans les sciences sociales en modifiant les manières de penser la recherche ? Quelques réponses sont esquissées mais les questions resteront entières.

13.3.1. De l'objet intermédiaire à l'objet frontière : la constitution d'archives de savoirs paysagers

En nous appuyant sur la sociologie des sciences et des techniques et à partir de la Figure 119, nous allons expliquer comme la POPP-Breizh en tant qu'infrastructure standardisée tend à modifier le statut des séries photographiques et contribue à la création d'un réseau sociotechnique. Expliciter les répercussions de la plateforme informatique en tant qu'artefact technologique implique d'articuler technique et société. Comme l'explique Michel Callon (2006), la sociologie de l'acteur réseau ou *actor-network theory* a pour but de comprendre les processus de fabrication des faits scientifiques et des artefacts techniques en s'intéressant au fonctionnement du réseau sociotechnique établi pour le développement de la connaissance c'est-à-dire au réseau constitué d'humains (chercheurs, amateurs, gestionnaires du paysage, etc. dans notre cas) et de non humains (séries photographiques, captations sonores, etc.). Au demeurant, les non-humains ont un rôle majeur dans l'élaboration de cette connaissance tout comme les humains. La description du réseau sociotechnique engendré par la POPP a pour ambition de comprendre « la réalité hybride composée de traductions successives » (Callon, 2006, p. 272).

La description du réseau sociotechnique de la POPP

Au sein de la structure porteuse, nous l'avons déjà évoqué, le comité de pilotage cristallise ses choix en matière de problématiques paysagères par la constitution de séries photographiques : elles sont la résultante d'interactions sociales et en cela ont le statut d'objet intermédiaire. De même, elles deviennent objet intermédiaire lors des enquêtes sociales en favorisant l'émergence de discours oraux, ces derniers participant à la régénération de l'objet discuté. Parce que la plateforme impose à différents mondes sociaux (experts et amateurs) une méthode d'enregistrement des données, l'objet intermédiaire répondant aux critères du porteur mute en répondant aux critères d'une communauté tout en conservant ses particularités, arborant le statut d'objet frontière. Développée par les sociologues Susan L. Star et James R. Griesemer

(1989), la notion d'objet frontière découle d'une étude réalisée dans le cadre de la constitution d'une base de données à partir d'artefacts hétérogènes récoltés par des amateurs naturalistes et scientifiques au musée de zoologie des vertébrés de Berkeley. Pascale Trompette et Dominique Vinck résumant comme suit cette notion :

« Il s'agit d'objets, abstraits ou concrets, dont la structure est suffisamment commune à plusieurs mondes sociaux pour qu'elle assure un minimum d'identité au niveau de l'intersection tout en étant suffisamment souple pour s'adapter aux besoins et contraintes spécifiques de chacun de ces mondes. Ces objets-frontière sont supposés maximiser à la fois l'autonomie de ces mondes sociaux et la communication entre eux » (Trompette & Vinck, 2009, p. 8).

En d'autres termes, les objets intermédiaires se transforment en objets frontières car une infrastructure les normalise par le biais d'une structuration commune de données et métadonnées à compléter. Cette architecture permet de mettre en relation des objets hétéroclites provenant de différentes sphères. En sociologie des sciences et des techniques, on dit que l'objet intermédiaire est alors équipé : équipés de métadonnées, ils « rendent possible la constitution d'une équivalence entre des mondes hétérogènes. Cet équipement matérialise dans l'interaction une infrastructure invisible faite de standards, de catégories et de conventions qui permet la circulation d'un monde à l'autre. [...] Équipé, l'objet intermédiaire entre dans un espace suffisamment commun à plusieurs mondes sociaux ». (Vinck, 2009, p. 67). Des collaborations se forment de manière directe ou indirecte grâce à la création ou à la modification des objets dans l'optique de servir des objectifs communs (analyse des dynamiques paysagères, analyse des représentations sociales, amendement des documents territoriaux, aide à la prise de décision publique). Les séries photographiques et les données qui leur sont associées sont donc le support de trois types d'interaction : des interactions de face à face (comité de pilotage, enquête sociale, etc.), des interactions homme-machine (commentaire en ligne, dépôt de données dans la plateforme) et des interactions machine-machine (interopérabilité). Par l'équipement mis en place, où l'interaction homme-machine est encadrée, l'expert peut déléguer à l'amateur la production de données, ce dernier peut donc intervenir dans la POPP-Breizh en y ajoutant du contenu.

Ces objets frontières compilés et accumulés forment au final des archives. Pour l'archiviste Bruno Delmas, un document est considéré comme document d'archives lorsqu'il est nécessaire, personnel (relatif dans notre cas à une institution) et conservé (Delmas, 2006), qualités attribuées aux séries photographiques OPP. Par ailleurs, il définit trois rôles aux documents d'archives qui font très nettement écho à notre corpus : (i) se souvenir de ce que l'on a fait et de l'expérience acquise pour agir, (ii) connaître pour comprendre, (iii) s'identifier pour exister et faire vivre les liens sociaux. Les contenus des Observatoires s'apparentent bien à des archives et plus spécifiquement à des archives des savoirs paysagers. Les historiens des sciences Jean-François Bert et Marc J. Ratcliff se sont penchés sur cette terminologie. Ils définissent le terme « savoir » comme tel :

« Il permet, en premier, de recouvrir des connaissances multiples, pas uniquement produites dans le cadre institutionnel d'un laboratoire ou d'une université. [...] Parler d'archives des savoirs, c'est mettre aussi en lumière les nombreuses négociations qui accompagnent la mise en archives des documents, et donc réfléchir à leur statut (archives administratives ou personnelles), à leur cycle de vie, à la nature de leur trajet, au moment où elles passent de document actif à inactif, de privé à public. Parler de savoirs, c'est encore accepter l'idée que ceux-ci se distribuent dans des objets, qu'ils peuvent donc être regroupés, pour ce qui est des sciences, dans des collections, qu'ils se matérialisent dans des écritures, des imprimés, des images, des instruments, et désormais dans des produits numériques. » (Bert & Ratcliff, 2015, p. 5).

Dès lors, les archives des savoirs, et plus précisément des savoirs paysagers dans le cadre de notre recherche, sont transposées dans des objets au format varié, elles sont produites et enrichies potentiellement par des acteurs divers. Elles ont également une trajectoire de vie. Dans le champ archivistique, la théorie des trois âges clarifie les temporalités des documents d'archives et peut être un appui concernant celles des séries photographiques OPP :

- Les archives vivantes sont « les dossiers qui servent à la gestion quotidienne des affaires » (Association des archivistes français, 2012, p. 66). Le corpus iconographique a ce statut lorsqu'il est en cours de constitution. Son archivage dans la POPP est essentiel pour son exploitation future ainsi que sa consultation grand public pour le faire connaître et encourager les commentaires.
- Les archives intermédiaires sont « les dossiers qui ne sont plus d'usage courant mais néanmoins conservés pour des impératifs de gestion et/ou des impératifs juridiques » (*loc. cit.*). Dans ce sens, elles correspondent aux points de vue réalisés lors de la campagne mitrailleuse qui ne sont pas reconduits mais qui éventuellement peuvent l'être un jour. Elles rassemblent aussi les séries photographiques qui sont stoppées temporairement (contentieux concernant le paysage photographié, questionnement sur l'intérêt de la reconduction, etc.). Ce type d'archives n'est pas visualisable par le grand public mais il reste conservé dans l'interface du porteur OPP.
- Les archives définitives sont « les dossiers dont l'utilité administrative ou de gestion est éteinte mais qui présentent un intérêt historique » (*loc. cit.*). Il s'agit des points de vue qui ne sont plus reconduits car ne présentant plus d'intérêt pour le porteur. Cela s'applique aussi aux Observatoires qui ont pris fin ou ont une fin programmée, comme celui de la société Eiffage Rail Express qui s'est engagée dans la démarche OPP jusqu'en 2022. Les images sont conservées et visualisables par le grand public pour les garder en mémoire et les exploiter à terme.

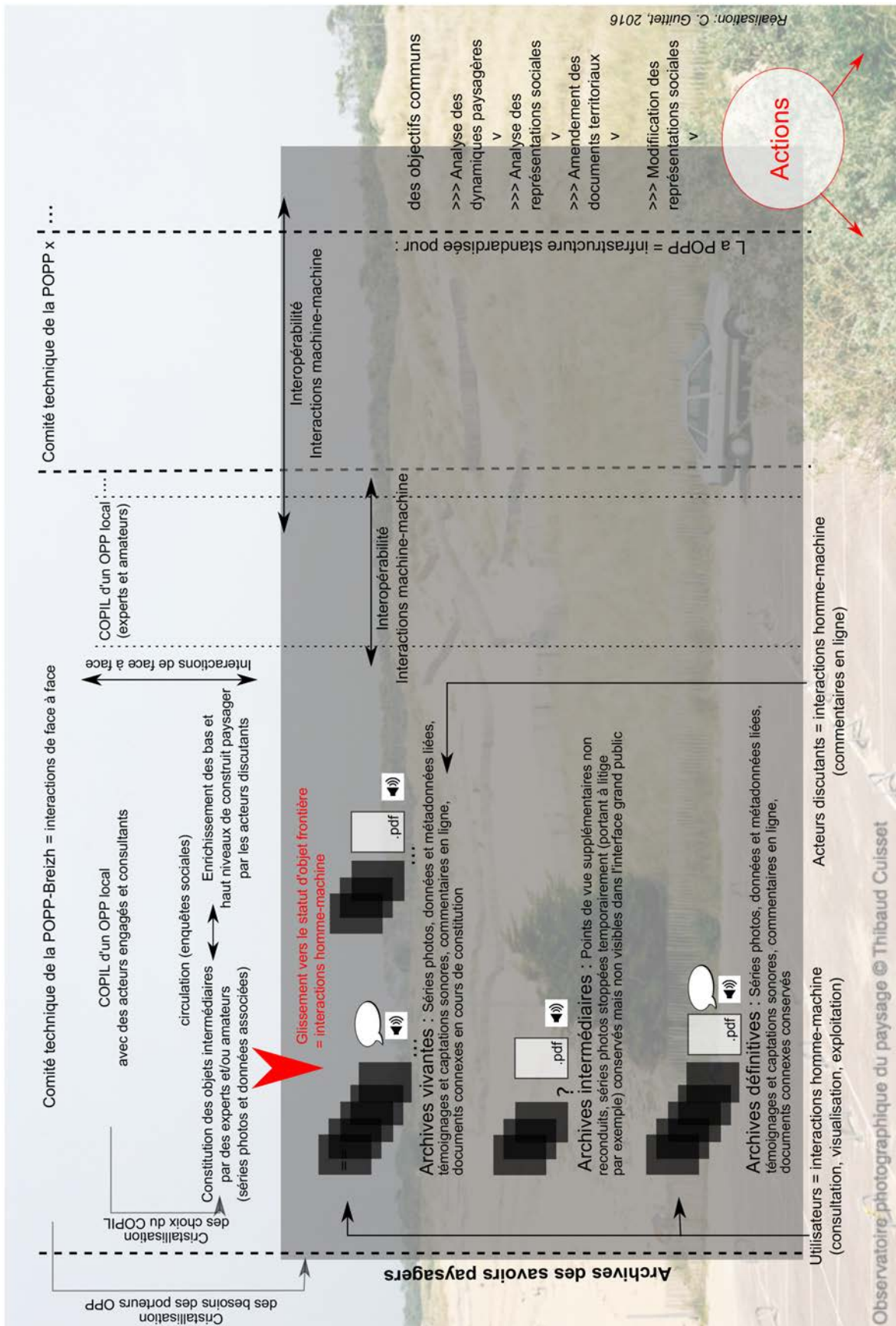


Figure 119 : Le réseau sociotechnique des POPP

Le réseau sociotechnique des POPP est complexe. Il est constitué des acteurs qui y participent, des utilisateurs et des trois niveaux d'archives. Il est rendu possible grâce aux objectifs communs.

La POPP permet d'anticiper les ruptures dans le réseau sociotechnique en conservant les données non actives et donc restant exploitables. Ce réseau sociotechnique est au final complexe puisqu'il implique la gouvernance de la POPP-Breizh (le comité régional du paysage, le comité technique et le comité technique élargi), les acteurs qui participent à la POPP-Breizh (les acteurs engagés dans le COPIL d'un OPP, les habitants photographes et les acteurs discutants) et tous ceux qui s'investiront dans des POPP jumelles. De surcroît, les archives des savoirs paysagers sont à la fois la résultante des interactions, le moyen (d'analyse des paysages) et la ressource (en matière première) du réseau sociotechnique (*cf.* Figure 119).

Les travers potentiels du réseau sociotechnique de la POPP

Toutefois, ce réseau sociotechnique n'est pas autonome et il présente des handicaps si l'on se réfère à des études dans des contextes semblables. Tout d'abord, un travail d'animation du réseau est nécessaire afin de former les gestionnaires OPP à la plateforme informatique, faire remonter auprès du comité technique les propositions de maintenances correctives et/ou évolutives issues de l'utilisation de la POPP-Breizh, être un appui à la mise en place des POPP jumelles, etc. Il s'agit aussi de coordonner les sous-traitances informatiques. Dans chaque maille du réseau, la contrainte technique est un point à traiter demandant un investissement considérable en plus de celle imposée par l'Observatoire. Tout compte fait, cette tâche supplémentaire ampute sur le temps consacré à la question paysagère.

Par ailleurs, comme l'exposent les travaux de Star et Griesemer (1989), l'équipement standardisé peut être une entrave à la spécificité. En effet, les OPP proposant des innovations non pensées dans le cadre de la création de la POPP seront alors intégrés à des catégories standards rendant invisible les spécificités. L'infrastructure, même voulue ouverte et évolutive, uniformise les données.

De plus, le travail de saisie peut dérouter le gestionnaire OPP et l'amateur souhaitant participer à l'élaboration de la connaissance paysagère. Morgan Meyer (2009) a étudié le processus mis en œuvre pour fabriquer une base de données *online* sur la biodiversité résultante de la collaboration entre scientifiques et amateurs au Musée National d'Histoire Naturelle du Luxembourg. Cet exemple fait écho à la recherche puisqu'un logiciel – le logiciel Recorder – a été créé afin de faciliter la coproduction du savoir. L'auteur souligne la complexité à y prendre part du fait du manque de connaissance en informatique, du manque de temps et d'effort des contributeurs. Un autre argument est avancé : « Les données peuvent être considérées comme une propriété, comme quelque chose de personnel. Les transférer au Musée signifierait alors la perte d'authorship – une perte de contrôle sur certaines parties de leurs savoirs » (Meyer, 2009, p. 137). En ce qui concerne la plateforme, le projet est un projet commun où le rattachement à l'auteur est notifié sans mise en valeur particulière au même titre que les autres données. Faisant parti d'un tout, le travail fourni par l'individu tend à être effacé d'autant plus lorsque les séries photographiques sont transcrites en données quantitatives où l'identité du créateur de la donnée

est totalement gommée. Des actions de valorisation de la donnée et de reconnaissance de leurs auteurs doivent être menées en parallèle.

La plateforme, nœud du réseau sociotechnique, peut engendrer des effets pervers en affectant la dynamique autour des OPP si des efforts de coordination, de pédagogie, d'animation et de valorisation ne sont pas suffisamment déployés. La question paysagère, ici, est secondaire, la consolidation du réseau étant l'essentiel pour maintenir l'outil POPP.

13.3.2. Rendre visible les paysages en évolution : quels impacts sur la matérialité des paysages ?

L'ambition à travers le réseau des POPP est d'accumuler les savoirs paysagers, de donner à voir et à comprendre les évolutions des paysages en Bretagne et ailleurs. Cet archivage public et online pose la question de son impact sur la matérialité même des paysages. Comme le montre la Figure 119, la POPP a pour enjeu de faciliter l'accès aux séries photographiques et à leurs analyses afin d'être un appui dans les prises de décision publique. En définitive, ceci a pour but d'engendrer des actions reposant sur les dynamiques paysagères qui se déploient sur le territoire en question. Dans le même sens, la sensibilisation aux dynamiques par la monstration du corpus peut avoir pour conséquence de favoriser des micro-changements dans les actions individuelles en faveur des paysages.

Rendre visible les actions paysagères

Rendre visible les évolutions peut avoir également une portée néfaste en termes de gestion des paysages. La plateforme et de manière sous-jacente les Observatoires n'ont pas pour objet de surveiller voire de dénoncer les actions des politiques publiques et celles des acteurs privés. Rendre visible et offrir la possibilité d'interagir, c'est proposer un espace potentiel de tension et de pression où les acteurs du territoire sont mis à mal, sont « pointés du doigt ». Une attention particulière doit être portée aux règles de déontologie au sein du réseau POPP.

De surcroît, rendre visible les évolutions du paysage, c'est craindre d'agir sur les lieux de prise de vue de peur du jugement face au changement. En effet, sachant que tel paysage est re-photographié continuellement, les acteurs du territoire peuvent avoir des réticences à le modifier puisque l'action est exposée à tous et alors discutable. Il s'agit d'une sorte d'une « mise sous cloche », d'une patrimonialisation des paysages photographiés, sans préméditation.

Par ailleurs, les séries OPP peuvent faire office de catalogue de projets d'aménagement où la procédure est décrite pas à pas. L'exemplarité ainsi mis en lumière deviendrait une espèce de norme contribuant ainsi à uniformiser les actions paysagères.

Rendre invisible les paysages non photographiés

Rendre visible les paysages en évolution à partir des séries photographiques existantes, c'est aussi rendre invisible les paysages non photographiés. Malgré la masse de données qui incombera la plateforme, le traitement de l'intégralité des dynamiques paysagère semble vain. Les OPP resteront un corpus lacunaire puisque toutes les dynamiques ne peuvent être saisies par le champ du visible. L'étude du contenu de la plateforme nécessite une prise en compte des biais et de l'absence de certains paysages.

Il est mal aisé de mesurer et prédire les conséquences directes de la POPP sur les paysages toutefois ces questionnements sont à considérer dès à présent. Un dernier point reste à traiter, celui relatif à l'impact de la plateforme informatique sur les recherches en sciences sociales sur les paysages.

13.3.3. La coproduction des savoirs *on line* : quelles conséquences sur les recherches paysagères ?

L'usage du numérique est devenu quasi systématique dans les recherches en sciences sociales imposant un nouveau paradigme. Comme l'explicitent les sociologues Dana Diminescu et Michel Wieviorka (2015), le numérique est à la fois un instrument de recherche et un objet de recherche. Nous interrogeons ces deux aspects.

La POPP, un instrument de recherche

Les chercheurs travaillant sur les paysages consacrent du temps à la création de leurs bases de données, les séries photographiques OPP en étant une (*cf.* Chapitre 6). La POPP facilite la mise en œuvre, le traitement des données paysagères, elle est l'instrument de la recherche. Elle autorise la coproduction du savoir paysager avec les institutionnels et les populations. « Les savoirs "experts" se trouvent confrontés à une multitude de savoirs "profanes", les normes qui définissent l'"autorité" d'une connaissance et le statut de son (ses) auteur(s) changent du tout au tout » (Diminescu & Wieviorka, 2015, p. 11). Par conséquent, les chercheurs n'étudient plus uniquement leurs corpus mais aussi ceux réalisés par autrui.

Lorsque la POPP-Breizh ou les POPP seront suffisamment fournies, les contenus des séries photographiques seront à analyser, de même que les données connexes (commentaires en lignes, témoignages et captations sonores, etc.) dans l'optique de faire un état de l'art des dynamiques paysagères. Ce travail futur pose la question de la qualité et de la validité des données ainsi élaborées par les différentes sphères sollicitées. Par exemple, le traitement statistique des changements proposé par la POPP met au même rang l'analyse des changements observés par les institutionnels, par les habitants et par les chercheurs. Cependant, il est nécessaire de se poser la question de savoir si elles sont toutes pertinentes, si elles sont équivalentes. Loin de vouloir affirmer la suprématie de la recherche sur la connaissance, il est

néanmoins important de déconstruire au préalable les données étudiées pour réaliser des analyses en profondeur. « L'irruption phénoménale de données et de la possibilité de leur appliquer un traitement en temps réel par le recours à des algorithmes » (*loc. cit.*) entraîne un renouvellement des méthodes et, de ce fait, un renouvellement des questionnements méthodologiques pour construire les faits scientifiques. L'archivage en masse qu'offre la plateforme interroge l'utilité de tout conserver dans des perspectives d'exploitation éventuelle dans le futur, de lègues à nos successeurs. Cette volonté omniprésente de garder en mémoire qui dépasse au final les capacités humaines et qui est délégué à la machine invite à penser les paysages passés et ceux à en devenir en écrasant le « là maintenant ». La recherche sur l'objet paysage ne peut se contenter de traiter uniquement des bases de données rendues accessibles par le numérique (les OPP et autres), le terrain reste un fondamental, contexte et résultat de recherches applicables à la réalité sociale.

La POPP, un objet de recherche en soi

Dans le cadre du projet POPP-Breizh, le laboratoire ESO avait comme mission de coordonner la co-écriture du cahier des charges et d'animer le groupe de travail afin de concevoir un outil numérique : mission scientifique, politique et opérationnelle. Les chercheurs ont-ils encore pour rôle de collecter et d'analyser les savoirs ou sont-ils devenus des prescripteurs de méthodes de production et d'analyse ? L' enrôlement de la recherche dans la construction de ce type d'outil est symptomatique d'une véritable prise de position dans le renforcement des politiques paysagères mais aussi de sa légitimité à participer à l'action paysagère au même titre que les autres sphères des domaines privé et public. Du fait des *big data*, la recherche accepte alors de nouvelles fonctions, qui d'ailleurs pour certaines peuvent se rapprocher d'un bureau d'étude (la frontière entre les deux s'amenuisant). En somme, les recherches en sciences sociales sont créateurs de nouveaux supports (numériques) en convoquant l'interdisciplinarité (géographes, statisticiens, informaticiens, sociologues, etc.). Par leurs expertises, les chercheurs forment une communauté avertie sur le paysage. Aujourd'hui, après avoir travaillé sur la conception de la POPP, il semble nécessaire d'étudier la traçabilité de l'infrastructure standardisée (implantation de POPP) et des données paysagères (téléchargement et exploitation des données) pour appréhender le réseau sociotechnique grandissant et pour faire une véritable évaluation des OPP sur la matérialité des paysages.

Conclusion. Vers la consolidation du réseau de la POPP-Breizh

Ce chapitre clôture le travail de doctorat en exposant la Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage qui a été déclencheur et qui semble donner un nouveau souffle et une nouvelle manière de penser les Observatoires. En effet, l'infrastructure standardisée a pour but de pallier les lacunes des OPP avec cinq fonctions principales : rendre accessible et partager les séries photographiques, les contextualiser, faciliter leurs exploitations et susciter la participation des acteurs du territoire. Les séries photographiques et leurs données qui leur sont associées deviennent à ce titre une archive des savoirs paysagers, des documents archivés utiles, utilisés et exploitables ... des documents nécessaires à la gouvernance territoriale.

Par ailleurs, pour prévenir sa désuétude technologique, le logiciel évolutif est conçu de sorte à pouvoir l'implémenter de nouveaux modules d'exploitation face à l'émergence de besoins non identifiés au départ. De surcroît, étant en *Open Source*, la POPP peut être installée au sein des serveurs des autres collectivités territoriales ou des réseaux d'acteurs, permettant de partager les données paysagères par l'interopérabilité. Jusqu'à présent, communément chaque corpus OPP s'apparentait à son porteur, avec la POPP-Breizh et l'éventuel réseau de POPP l'ensemble des corpus sont disponibles et exploitables. L'ambition est donc de développer un véritable outil de coproduction des savoirs paysagers : coproduction par l'implication de différents porteurs OPP (acteurs du secteur public, acteurs du secteur privé, particuliers, etc.) et coproduction de savoirs hétérogènes par l'investissement des autres sphères *via* des commentaires en ligne, des enregistrements sonores, etc. Cette volonté va de pair avec le processus de concertation mis en place pour développer la POPP et son mode de gouvernance collaboratif, qui permettent une appropriation de l'outil par les porteurs OPP.

Aujourd'hui, il est difficile de prédire comment le réseau sociotechnique des POPP va évoluer, l'idée étant de consolider un réseau d'acteurs engagés dans la démarche OPP et d'acteurs investis dans les questions paysagères. De même, il est mal aisé d'appréhender l'impact des OPP dans la gouvernance territoriale maintenant qu'ils sont accessibles et structurés. Le pari est lancé, ouvrant des questionnements sur les conséquences du numérique sur la réalité des paysages et sur les recherches en sciences sociales.

Conclusion

Perspectives

Vers des archives de savoirs paysagers

Cette dernière partie sur les perspectives des OPP intègre à la fois une dimension opérationnelle pour les gestionnaires OPP et une dimension réflexive sur le développement de la plateforme informatique.

Premièrement, la démarche OPP ne se limite pas à la création de séries photographiques. Les discussions du comité de pilotage sont au cœur de cette démarche pour définir les usages assignés à l'OPP – apprendre, évaluer, interagir, transmettre et illustrer –, les problématiques paysagères, le protocole photographique adéquat, les différentes formes d'exploitation et de valorisation. De plus, l'Observatoire peut être corrélé à un document de connaissance tel un Atlas de paysages ou de planification (SCoT, PLUi) pour suivre les dynamiques paysagères en fonction des enjeux territoriaux. Les séries photographiques sont la translation visuelle des caractéristiques des éléments, structures ou unités paysagères et/ou des enjeux définis par les politiques publiques. Toutefois tout n'est pas susceptible d'être mis en image : l'échelle imposée par le médium de la photographie n'est pas toujours adaptée aux échelles des problématiques traitées et un certain nombre d'enjeux dans les documents de planification ne sont pas lisibles dans la lecture paysagère. Construire un OPP par rapport à un document territorial participe à développer des indicateurs pour le pilotage des actions publiques et à insérer pleinement la question des dynamiques paysagères au sein de la gouvernance territoriale.

Les partenaires associés au comité de pilotage d'Observatoire peuvent être impliqués aux différentes étapes de la démarche : création des séries photographiques, archivage, analyse du corpus constitué et valorisation des données. Plus l'outil est approprié par le plus grand nombre, plus il sera pérenne dans le temps et efficient en termes de sensibilisation aux dynamiques paysagères. La concertation relative à l'OPP permet d'aller au-delà de la seule fabrique de l'outil pour débattre des questions de paysage entre les différents acteurs impliqués dans sa transformation.

Deuxièmement, les séries photographiques sont des supports d'interaction sociale lors du COPIL mais aussi dans le cadre d'enquêtes sociales associées. En effet, le corpus iconographique peut être activé auprès des acteurs du territoire pour enrichir la connaissance paysagère et/ou pour définir des objectifs de qualité paysagère. Il s'agit alors de faire émerger les représentations individuelles et sociales face aux évolutions paysagères (sensations, histoires de vie, culture du lieu de vie, valeurs et normes). Cette matière première nourrit alors le fonds photographique et peut amender les documents de connaissance et de planification ; comme le préconisent la Convention européenne du paysage et la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

De surcroît, les séries photographiques sont aussi un appui à l'élaboration de projet de paysage. Dans chaque cas de figure, il est nécessaire au préalable de définir la situation paysagère qui sera la plus à même à favoriser le niveau de construit paysager attendu : individuel/en groupe, *in situ* /de *visu*/ *ex situ*, avec des séries photographiques de paysage quotidien/de paysage non connu. Nous avons d'ailleurs tenté de dresser pour chaque cas, le type de situation paysagère à établir et les formes de rétroaction possibles c'est-à-dire les façons de restituer la connaissance auprès du public. Chacune des situations proposées contribue à un processus d'apprentissage en faveur de la compréhension des évolutions paysagères par la lecture des séries photographiques, par la lecture *in situ* et par la lecture collective. Aussi, à partir de la recherche-action menée avec l'association Arkæ à Érgué-Gabéric, il a été soulevé que la démarche OPP peut devenir un projet de territoire porté par les habitants car elle est un support d'animation locale où de nombreuses actions peuvent être associées. À la différence des autres outils de la géographie (carte, photographie aérienne, croquis, etc.), un Observatoire est à la portée de tous si celui-ci est encadré et les habitants sont investis pleinement. Toutefois la démarche reste lourde à mettre en œuvre pour une organisation habitante.

Troisièmement, le projet de la Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage en Bretagne co-construit et co-géré par les acteurs locaux met en lumière l'engouement pour les OPP et la volonté d'aller plus loin dans la démarche en comblant les carences actuelles. Ce projet a permis de fédérer un réseau OPP breton et hors-Bretagne avec comme optique de l'ouvrir plus largement à d'autres régions voire à d'autres pays puisque l'outil est *Open Source* et donc implémentable pour qui le souhaite. Outre la constitution de groupes de travail, la mise en réseau concerne aussi les données paysagères. Par le numérique, les séries photographiques et données associées sont consultables, téléchargeables et exploitables pour l'ensemble des porteurs OPP mais aussi pour les autres sphères (politiques publiques, recherches, gestionnaires et concepteurs de paysage, société civile). La plateforme est conçue afin de rendre les différentes étapes de la démarche OPP plus aisées et d'homogénéiser la méthode pour le partage et l'exploitation des données tout en conservant les particularités de chaque Observatoire. Quatre fonctionnalités principales répondent à cela : (i) la standardisation des données et métadonnées, (ii) le suivi des évolutions paysagères (visuelles et sonores), (iii) l'interaction avec le public par le déploiement d'options participatives, (iv) la recherche et la visualisation optimums des données.

De la sorte, les POPP favorisent une coproduction de la connaissance en donnant la possibilité à tout un chacun de participer à un Observatoire par le biais d'une interface *web*. Les scénarios qu'elles proposent sont multiples offrant aux porteurs d'OPP une grande flexibilité dans leur investissement.

Véritables archives des savoirs paysagers, elles permettent de garder en mémoire les paysages (en version compressée). Étant donné qu'il s'agit d'une infrastructure standardisée, les séries photographiques, objets intermédiaires à l'origine, se muent en objets frontières puisque c'est grâce à l'équipement proposé par la POPP (métadonnées entres autres) que les différentes sphères vont pouvoir communiquer ensemble. Le réseau sociotechnique ainsi formé (actants, infrastructure standardisée et données paysagères) peut être un appui considérable pour enrichir la connaissance et solidifier les questions paysagères dans la gouvernance territoriale. Les Observatoires Photographiques du Paysage deviennent alors des données publiques exploitées qui peuvent avoir un impact sur la réalité des paysages par des actions en faveur de dynamiques paysagères souhaitées.

Enfin, le recours au numérique impose de questionner plus amplement la recherche sur le paysage. En effet, « les masses de données générées par les dispositifs numériques [...] mettent à l'épreuve la capacité réflexive des chercheurs à penser les étapes de la production, du traitement et de l'exploitation de leurs données de recherche et les manière de mettre en œuvre un terrain de recherche dans ce contexte » (Diminescu & Wieviorka, 2015, p. 12). La plateforme informatique a mis à l'épreuve les chercheurs afin de trouver des solutions pour réaliser des expertises sur les dynamiques paysagères à partir de séries photographiques. Aujourd'hui, la plateforme est mise à l'épreuve par la recherche afin d'appréhender le réseau sociotechnique qu'elle engendre.

Conclusion générale

Cette recherche doctorale s'est attelée à analyser les Observatoires Photographiques du Paysage en termes de démarche méthodologique de production, d'exploitation et de valorisation des séries photographiques. L'objectif a été d'en faire un outil mieux valorisé dans la connaissance des dynamiques paysagères et mieux intégré dans la gouvernance territoriale.

Les Observatoires sont d'abord un outil qui matérialise les rapports sociaux engendrés dans le cadre de leur conception par la cristallisation du choix des problématiques paysagères par le comité de pilotage de l'OPP et l'*Operator*. Ces rapports sociaux sont aussi provoqués lors de leurs exploitations puisque le contenu visuel des séries photographiques est activé par le *Spectator*, faisant émerger les rapports qu'il entretient avec les paysages (photographiés ou non). La force des Observatoires est de renforcer l'imagibilité des paysages (Lynch, 1991 ; Joliet, 2014) en interférant imagerie iconique – relation analogique forte entre les paysages photographiés et les paysages référents – construite par l'imagerie mentale du comité de pilotage et de l'*Operator* et l'imagerie mentale des *Spectators*. L'Observatoire est un objet intermédiaire (Vinck, 2009) pour représenter la connaissance en train de se faire – la fabrique des séries photographiques OPP – et produire de la connaissance sur la dimension sociale par sa mise en circulation auprès des autres acteurs du territoire.

Par ailleurs, la dimension spatiale des paysages est signifiée dans les séries photographiques OPP. Elles sont géolocalisées et renseignent de manière plus ou moins signifiante les échelles du paysage établies par le Ministère chargé de l'environnement (MEDDE, 2015). La représentativité d'une unité paysagère et/ou d'un ensemble paysager dépend du nombre de points de vue qui les couvre et du contenu visuel de ces points de vue qui synthétise les caractéristiques paysagères de chaque niveau. La photographie est surtout apte à figurer la nature et la disposition des éléments de paysage au sein de leur structure *via* une succession de plans (entre 2 et 4). Par le protocole de la photographie répétée, les séries photographiques OPP donnent à voir les changements visibles qui sont affectés à chaque élément présent dans le contenu visuel : apparition, disparition, augmentation, diminution et changements d'aspect. Ces changements résultent des dynamiques paysagères c'est-à-dire les actions des sociétés et les mécanismes naturels qui transforment la face visible des paysages. Les Observatoires montrent alors les effets des dynamiques paysagères qui, en somme, sont suggérées par des indices de transformation. Si l'on connaît les dynamiques qui se déploient sur le territoire, les séries

photographiques OPP confirment leur présence, permettent d'étudier leurs effets et rendent ainsi les dynamiques paysagères visibles. Elles fonctionnent alors comme des illustrations, des témoignages, des preuves. Si lors de l'analyse des séries photographiques OPP, des dynamiques nouvelles semblent apparaître par quelques indices, un travail complémentaire est nécessaire pour affirmer leur présence et confirmer l'hypothèse. Les Observatoires ont pour rôle de démontrer et de faire surgir les dynamiques paysagères.

Les dynamiques paysagères qui se manifestent ont des répercussions à des échelles spatiales variées, de l'élément à l'ensemble paysager. Leur contextualisation est indispensable afin de déterminer leur ampleur au moyen d'un travail de terrain, de télédétection, etc. L'Observatoire est un outil parmi d'autres pour étudier les dynamiques paysagères qui est centré sur la lecture *in situ*. L'analyse se réalise à une grande échelle et peut être complétée par des outils décrivant les paysages à plus petite échelle (cartes, photographies aériennes, etc.) autorisant un emboîtement des niveaux d'analyse. D'autres outils peuvent alimenter les dimensions non visibles des paysages (enregistrement sonore, dispositif filmique, etc.)

L'OPP est toutefois singulier car il permet une analyse rigoureuse des micro-changements (ravalement de façade, entretien des routes, gestion de l'espace public, etc.) et de l'évolution des usages que peu d'outils peuvent apporter. Cette singularité tient à l'échelle d'enregistrement mais aussi aux intervalles de reconduction. Effectivement, les pas de temps des reconductions sont généralement courts : à chaque saison, chaque année, tous les deux ans, tous les cinq ans, etc. Cette mémoire visuelle du temps court sur le long terme saisit les dynamiques paysagères qui correspondent à la temporalité de reconduction (les dynamiques de temps rond sont captées par les reconductions saisonnières, les dynamiques de temps annuel, décennal et pluridécennal par des reconductions annuelles, les dynamiques de temps historique par des reconductions décennales, etc.). Les séries photographiques restituent le passé paysager en donnant à voir des détails précis sur les changements. Ces détails se développent sur une temporalité qui s'apparente à celle des individus, à l'échelle biographique. Pourtant ce sont ces détails que l'on oublie. En effet, les changements sont diffus, épars et graduels. C'est ce que Jared Diamond qualifie d'« amnésie paysagère » (Diamond, 2006). Ce sont ces changements qui, au final, modifient par « petites touches » les formes paysagères. Cette amnésie paysagère fait qu'à un moment donné, les individus ne reconnaissent plus les formes paysagères ou considèrent qu'elles ont toujours été comme cela en faisant inconsciemment table rase d'une histoire passée.

Les décalages entre les représentations individuelles et sociales que se font les acteurs du territoire concernant les changements paysagers et la réalité matérielle des paysages sont fréquents (Marty *et al.*, 2007). Cette asynchronie entraîne souvent des actions non appropriées par rapport à la réalité paysagère, ayant des effets non désirés. Les représentations sont le nœud des actions individuelles et collectives. Les Observatoires Photographiques du Paysage palient l'amnésie paysagère et apportent des éclairages sur les manières dont se modifient les paysages, permettant de tirer des enseignements pour les actions futures.

Les Observatoires Photographiques du Paysage ont plusieurs usages qui ont été expérimentés dès l'avènement de l'appareil photographique. Ils prennent en note les paysages à l'instant t, les fragmentant, offrant la possibilité de les redécouvrir ultérieurement *ex situ* et de découvrir aussi des éléments non repérés lors de l'acte photographique. Ils sont un moyen d'inventorier de manière thématique les paysages facilitant leur mise en comparaison (similitudes, spécificités). Les Observatoires permettent également une veille de ces prises de notes thématiques grâce à la photographie répétée. La question du protocole se pose en termes de cadrage et de points de vue adaptés aux thématiques paysagères photographiées (synthèse d'une unité paysagère par un point de lointain, l'aménagement d'un centre-bourg par un point de vue proche ou médian). De même, les pas de temps de reconduction doivent être adaptés aux problématiques ou dynamiques suivies (estran lors d'une marée, fréquentation d'un parc sur une journée, etc.). Dans l'optique de constituer des archives utiles et utilisables, les données associées aux prises de vue nécessitent d'être relevées, classées et structurées afin de rendre possible les reconductions photographiques dans le futur et de rendre exploitable le fonds iconographique. Enfin, les discours émis à partir des séries photographiques OPP, par l'intermédiaire d'enquêtes sociales par exemple, donnent une nouvelle lecture des paysages photographiés que celle du comité de pilotage. Les séries photographiques mettent en lumière les représentations individuelles et sociales face aux changements paysagers observés ou vécus.

Ces usages sont déjà appropriés par la gouvernance territoriale. Comme l'a souligné l'étude menée à partir de six documents de connaissance et de planification (*cf.* Chapitre 5), l'association de représentations de même nature ou de natures diverses à des dates différentes a pour but de restituer les paysages passés. Les vues du dessus mises en comparaison présentent une vision abstraite des paysages. Les OPP ont donc des potentiels pour être utilisés dans les documents territoriaux afin de donner à voir et à comprendre les évolutions paysagères à partir du regard horizontal. Ceci répond aux incitations et prescriptions juridiques actuelles de plus en plus nombreuses qui consolident les dimensions évolutives et sociales des paysages (Convention européenne du paysage, loi « paysage », loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, etc.). Ces dimensions sont à prendre en considération par la gouvernance territoriale pour améliorer le cadre de vie des populations *via* des paysages de qualité.

Pour ce faire, les Observatoires doivent être accessibles. Des méthodes et des outils sont nécessaires pour simplifier et faciliter l'exploitation de données toujours plus abondantes. Avec au moins 90 OPP en France (approximativement 3 700 séries photographiques OPP) et des expériences similaires à l'international, les institutions porteuses développent l'outil en fonction de leurs missions territoriales (suivi d'espaces naturels, suivi de grands travaux, sensibilisation du public, suivi de SCoT etc.). Les OPP locaux sont conçus dans une visée opérationnelle à partir des années 2000, une autre mouvance par rapport l'OPNP, qui privilégiait la vision culturaliste dans les années 1990. En outre, les institutions assimilent la définition du paysage qui consiste en « une partie de territoire telle que perçue par les populations » en impliquant les habitants

dans la démarche OPP. Toutefois, certains facteurs limitent leur pertinence à en faire véritablement un outil de gouvernance territoriale.

La rigidité méthodologique supposée des OPP entraîne un investissement considérable dans la conception de l'outil au détriment de l'analyse. De plus, ladite rigidité et la sous-exploitation des Observatoires enferment souvent les institutions porteuses dans une démarche sur le long terme sans réellement en « récolter les fruits » ; d'autant plus que l'exploitation du fonds permet ensuite d'évaluer la cohérence des points de vue reconduits, des intervalles de reconduction, etc. L'outil demande une révision régulière afin qu'il soit adapté aux évolutions des paysages et aux préoccupations institutionnelles, et une valorisation à court, moyen et long terme.

À ce jour, aucune méthode commune n'est stabilisée pour aider les structures porteuses à exploiter leur corpus et pour réaliser des analyses à partir de plusieurs OPP. Par ailleurs, peu d'études ont mis en perspective les capacités des OPP visant à faire émerger les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire.

C'est à partir de ce cadre théorique et de l'état de l'art que les travaux engagés sur le terrain breton se sont déployés. Reprenons les hypothèses énoncées en introduction afin de les confronter avec les résultats.

Hypothèse 1 concernant les dynamiques paysagères

Les OPP mettent en lumière des indicateurs sur les dynamiques paysagères à partir d'une méthode descriptive des changements visibles contenus dans les séries photographiques OPP. L'analyse visuelle des séries photographiques OPP n'est pas suffisante cependant pour infirmer les dynamiques paysagères pressenties. C'est pourquoi des études complémentaires sont nécessaires. L'extraction des données paysagères analysées dans les séries photographiques et leur structuration dans une base de données facilitent l'exploitation du fonds iconographique.

Résultat 1.

Pour analyser les séries photographiques OPP, une méthode descriptive et synthétique est proposée, constituée de deux étapes. La première étape a pour objectif de décrire le contenu visuel de la série photographique OPP étudiée. Ce travail permet de repérer les éléments de paysage, de les expliquer en matière de forme, de couleur, de texture et de leur configuration dans l'espace. Les mutations et les micro-changements sont ainsi observés et font l'objet d'un texte. Cette lecture minutieuse permet de souligner les interactions entre les éléments de paysage.

La seconde étape vise à synthétiser les changements qui affectent chaque élément repéré en amont par un code qui simplifie les dynamiques : stabilité, apparition, disparition, augmentation, diminution, changement d'aspect. La synthèse est rendue possible grâce à la conception d'un thésaurus composé d'éléments de paysages. Ce dernier a été élaboré à partir du contenu visuel

des séries photographiques OPP puis il a été homogénéisé avec d'autres thésaurus disponibles. Enfin, il a été testé par un échantillon d'acteurs du territoire. L'analyse statistique des données peut résulter de la synthèse d'une ou plusieurs séries photographiques OPP. L'analyse apporte alors un aperçu complet des éléments de paysage visibles dans le corpus et de leurs mutations. Ceci nécessite un traitement informatique.

La méthode comporte quatre avantages : (i) elle est facilement reproductible et adaptable à l'ensemble des OPP, (ii) elle permet d'accéder aux séries photographiques OPP en fonction des dynamiques présentes, (iii) elle permet d'exploiter plusieurs OPP, (iv) elle donne à voir des grandes tendances en matière de dynamiques paysagères. Au final, même si l'analyse des dynamiques paysagères est réduite, en l'absence de données complémentaires, la méthode permet de « trouver », « voir » et « faire voir », ce qui est déjà beaucoup dans la masse du corpus.

Hypothèse 2 concernant les représentations des acteurs du territoire

Les séries photographiques OPP sont des objets intermédiaires permettant de faire émerger les représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire. Par leur activation, les séries photographiques OPP sont des intermédiaires pour construire la connaissance paysagère à partir des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire.

Résultat 2.

Les séries photographiques OPP sont effectivement des objets intermédiaires. Elles font parler ! Les séries photographiques OPP sont un support pour favoriser l'imagibilité des changements et des dynamiques des paysages (Lynch, 1960 ; Joliet, 2014). Elles les rendent visibles et lisibles lorsque l'imagerie mentale des acteurs du territoire s'y confronte.

En effet, à partir des séries photographiques OPP représentant des paysages quotidiens, les personnes interrogées relatent des sensations, des expériences paysagères vécues ultérieurement et/ou la culture du lieu de vie (Luginbühl, 2008). De manière consciente ou inconsciente, les séries photographiques OPP évoquent la notion de changement. Elles vont donc exprimer les changements paysagers dans les hors-champ proche et lointain de la série photographique OPP. Les enquêtés convoquent également le hors-temps (temps qui dépasse les reconductions) et l'entre-temps de la série photographique commentée (le temps entre deux reconductions). Concernant les séries photographiques OPP figurant des paysages reconnus ou non connus, les acteurs enquêtés les étudient minutieusement pour ensuite discuter de la culture régionale (Luginbühl, 2008). Par l'élaboration d'un jugement de goût à partir des visuels proposés, ils formulent des valeurs concernant la qualité des paysages.

Les séries photographiques OPP permettent aux enquêtés de prendre conscience des changements qui se déroulent sur des courtes périodes (du temps pluridécennal au temps rond) ; ce sont ceux qui correspondent à l'amnésie paysagère. Les changements relatifs au temps séculaire sont évoqués à plus faible mesure. Même si le futur proche est convoqué, les enquêtés

ont des difficultés à discuter des futurs possibles des paysages photographiés car les changements visibles ou les absences de changements entachent l'imagination.

En somme, les résultats saillants des 39 entretiens semi-directifs corroborent la théorie des niveaux de construit élaborée dans le cadre de travaux de psychologie environnementale (Trope & Liberman, 2010). Faire émerger le bas niveau de construit paysager est réalisable et nécessite des séries photographiques OPP imageant des paysages quotidiens. Les représentations seront concrètes et la distance psychologique avec les paysages commentés sera proche. Faire émerger le haut niveau de construit paysager est réalisable avec les séries photographiques OPP représentant des paysages non connus. Les représentations seront alors plus abstraites et la distance psychologique avec les paysages discutés plus lointaine.

Hypothèse 3 concernant les rôles des OPP dans les actions de médiation paysagère

- a. Les séries photographiques OPP peuvent être aussi un appui pour la co-construction de projet de territoire si leur langage (contenu visuel, mode de présentation, méthode pour les utiliser) est maîtrisé.
- b. Les Observatoires sont un support de médiation entre les acteurs du territoire lors de démarches participatives afin de co-construire l'OPP lui-même. Cependant l'outil implique un investissement notoire pour fabriquer et poursuivre la démarche de manière pérenne.

Résultat 3.

a. Les séries photographiques OPP sont un appui pour développer la connaissance paysagère, pour définir des objectifs de qualité paysagère et pour co-construire des projets de paysage. Il faut néanmoins mettre en place des situations paysagères adaptées.

Dans le cadre d'un diagnostic d'un SCoT ou pour un Atlas de paysages par exemple, la culture individuelle (usages, expériences paysagères, etc.) et la culture du lieu de vie (histoires locales, fréquentations, etc.) contribuent à nourrir les connaissances paysagères. Pour ce faire, le récolteur doit faire émerger le bas niveau de construit. Les entretiens semi-directifs peuvent être réalisés auprès des habitants et des élus locaux. Quant aux entretiens collectifs à partir de séries photographiques OPP des paysages étudiés, ils permettent de qualifier les paysages en question (ambiances, changements visibles et non visibles, etc.) et de discuter de la culture du lieu de vie. Dans cette situation paysagère, la culture individuelle est moins évoquée. La visite *in situ* est moins propice à nourrir les connaissances paysagères car elle nécessite un apprentissage, un « cadre » dans le paysage. Enfin, les discours sans support visuel mettent en lumière les éléments identitaires dans les paysages et les changements marquants. Toutefois les autres éléments plus « communs », et les autres changements moins marquants ne sont pas évoqués.

Concernant les objectifs de qualité paysagère déterminés à l'échelle locale voire régionale, le récolteur emploiera des séries photographiques OPP faisant référence à des paysages non connus. Il s'agit de faire émerger le haut niveau de construit paysager, c'est-à-dire les valeurs paysagères qui sont partagées. Dans ce cas de figure, la situation paysagère la plus adaptée est la

mise en place d'entretiens collectifs. Par les interactions sociales, les personnes s'entraident dans l'analyse des changements et des dynamiques paysagères. Cette lecture collective favorise un même niveau d'apprentissage et l'élaboration d'un référentiel commun sur les paysages. À partir de cela, des valeurs peuvent être formulées et partagées pour définir des objectifs de qualité paysagère.

Pour le projet de paysage, les deux niveaux de construit paysager sont nécessaires et peuvent être récoltés par les situations paysagères proposées ci-avant : (i) le bas niveau de construit paysager pour réaliser le diagnostic et façonner le fil conducteur ; (ii) le haut niveau de construit paysager pour définir les objectifs de qualité paysagère qui sont à inclure dans le projet.

Dans les trois cas, des formes de rétroactions sont conseillées – c'est-à-dire un *feed-back* de la matière première récoltée lors des situations paysagères auprès des acteurs du territoire – pour :

- valider les résultats issus des interactions sociales ;
- mettre en circulation les savoirs et les valeurs sur les paysages.

b. La démarche OPP peut devenir un projet habitant suivant certaines conditions. À partir de la recherche-action menée dans la commune d'Érgué-Gabric (Finistère), les potentiels de la démarche à être appropriable par les habitants ont été étudiés. À l'initiative de l'association habitante Arkae, un Observatoire a été conçu pour et par les habitants entre 2013 et 2014. En 2013, quatorze séries historiques ont été réalisées et exploitées avec les habitants. Le projet pour l'année 2014 était d'élaborer des séries contemporaines. Cependant, la dynamique habitante s'est essoufflée peu à peu. L'OPP participatif comme l'OPP des experts sont en général dépendants des personnalités qui les portent. De prime abord, pour les habitants, l'Observatoire semble aisé et rapide à mettre en place alors qu'il n'en ait pas toujours ainsi. Pour assurer sa pérennité, l'Observatoire semble devoir être adossé à un projet spécifique (évaluation de projet d'aménagement, PLUi, etc.) et piloté par une association solidifiée en termes d'engagement et de ressources humaines pour supporter un tel outil (temps de conception, gestion des données, exploitation, valorisation, etc.). Si cela est effectif, il est un outil efficace d'animation locale du territoire, où les habitants peuvent participer à différentes étapes de la démarche OPP.

Hypothèse 4 concernant les rôles des OPP dans les décisions publiques

a. Les Observatoires Photographiques du Paysage enrichissent les documents de connaissances et de planification grâce à l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire.

b. Pour faciliter leur exploitation, une méthode d'analyse commune doit être stabilisée. Les OPP peuvent être un outil de suivi et d'évaluation des projets de territoire en lien avec les documents de planification (Schéma Régional de Cohérence Écologique, Trames Verte et Bleue, Schéma de COhérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, etc.) à condition que la méthode d'exploitation soit adaptée aux spécificités de chaque document.

Si les séries photographiques OPP deviennent accessibles et exploitables, les Observatoires peuvent devenir des outils partagés de la gouvernance territoriale (exploitation de différents corpus OPP, mise en

débat de certaines thématiques paysagères redondantes dans les corpus OPP), renforçant la dimension paysagère dans les décisions publiques.

Résultat 4.

a. L'exploitation des Observatoires – méthode descriptive et synthétique et enquêtes sociales – permet de développer des indicateurs sur les changements paysagers, alimentant les documents territoriaux. Ce travail est rendu possible si les axes thématiques de l'Observatoire sont corrélés avec les orientations publiques. Les usages des séries photographiques OPP (inventorier et caractériser les paysages, évaluer l'impact d'une action, transmettre et communiquer les effets d'une dynamique paysagère, interagir avec les acteurs du territoire) doivent être déterminés en amont pour définir les conditions de prise de vue adéquates. Dans ce cadre, une évaluation de l'outil doit être conduite régulièrement afin de maintenir un nombre raisonnable de reconductions tout en s'octroyant la flexibilité dans le renouvellement des points de vue pour traiter de nouvelles thématiques paysagères émergentes.

b. Co-construite avec et pour les porteurs OPP bretons à partir de 2011 et mise en ligne en 2015, la POPP-Breizh est issue de l'ensemble des travaux présentés. Elle a pour but de simplifier la conception d'Observatoires et de faciliter l'exploitation des séries photographiques OPP. L'outil informatique structure et standardise les données et les métadonnées liées au corpus photographique. Cette première fonction aide les gestionnaires OPP à reconduire les points de vue et permet de rechercher des séries photographiques OPP à partir des données connexes. Ces dernières sont également essentielles pour l'analyse du corpus OPP.

Par ailleurs, la méthode descriptive et synthétique implémentée dans la POPP-Breizh rend accessible les contenus visuels des OPP et autorise l'extraction statistique des changements paysagers observables dans les séries photographiques d'un OPP ou de plusieurs OPP.

En complément du suivi des changements paysagers, l'étude des représentations individuelles et sociales des acteurs du territoire est assurée :

- Les internautes peuvent commenter en ligne les séries photographiques OPP.
- Les gestionnaires OPP ont la possibilité de déposer des extraits écrits ou sonores d'entretiens menés auprès des acteurs du territoire.

Pour compléter la dimension visuelle des évolutions paysagères, la dimension sonore est intégrée par la création d'une base de données conçue à partir de captations et d'ambiances sonores.

La POPP-Breizh est également ouverte aux OPP participatifs dans lesquels les habitants volontaires ont accès à l'ensemble de ses fonctionnalités au même titre que les gestionnaires OPP.

L'interface contextualise spatialement les données qui sont mises en ligne et offre des conditions optimales pour visualiser les séries photographiques OPP. Ouverte à tous, celle-ci contribue à promouvoir les OPP, à les diffuser et à les exploiter. Plus encore, elle a pour rôle d'archiver les savoirs paysagers. En *Open Source* et interopérable, le système informatique POPP peut être installé dans d'autres régions ou d'autres réseaux (PNR, Grands Sites, ENS, etc.). La finalité est de développer un réseau de POPP où l'ensemble des données paysagères serait exploitable.

Outre cette ambition, le projet de la POPP-Breizh a impulsé une véritable dynamique territoriale puisque 11 OPP se sont depuis développés en Bretagne dans le temps de cette recherche (*cf.* Carte 1). De plus, il a généré des échanges riches entre acteurs hétérogènes : services déconcentrés de l'État ; collectivités locales, associations, entreprises privées, sphère de la recherche, etc. Un réseau s'est donc consolidé à partir des OPP et plus largement autour des questions paysagères. La mise en place d'une gouvernance partagée de la plateforme informatique est aussi « un gage d'appropriation du projet par les acteurs locaux, de stabilité de l'outil, de capacité d'échange et d'innovation sur le long terme » (Le Dù-Blayo & Guittet, *à paraître*). La POPP-Breizh, en définitive, a eu comme effet d'affermir le rôle des OPP dans la gouvernance territoriale et d'impacter les politiques paysagères à l'échelle régionale. Ce projet montre également en quoi la recherche en géographie sociale est « en prise » avec la réalité sociale et politique, et participe à l'élaboration des politiques paysagères par son expertise au même titre que les autres acteurs de la gouvernance territoriale (Séchet & Veschambre, 2006, p. 10).

Mieux intégrer les OPP dans la gouvernance territoriale revient à les activer au sein des structures locales en élaborant des savoirs paysagers et pas uniquement en constituant des séries photographiques. Mieux intégrer les OPP dans la gouvernance territoriale amène aussi à les activer dans les débats et les préoccupations des réseaux d'acteurs constitutifs de la gouvernance territoriale, comme c'est le cas dans les régions Bretagne et Midi-Pyrénées (Béringuier *et al.*, 2014). Ce sont ces réseaux qui orientent l'évolution et les transformations des paysages-cadre de vie.

Les Observatoires Photographiques du Paysage semblent faire trait d'union entre le paysage politique et le paysage vernaculaire. En s'appuyant sur les écrits de John Brinckerhoff Jackson (2003), Jean-Marc Besse les distingue de la manière suivante :

« Le paysage politique est [...] principalement une façon d'aménager les relations entre les hommes, de telle sorte que ces relations soient à la fois structurées et durables. » Quant au paysage vernaculaire, il « est résiduel, il se situe sur les marges, les franges, sur les limites spatiales et temporelles des établissements humains (établissements = habitations + espaces cultivés + espaces transformés), il n'est pas (ou n'est plus) clairement approprié par un individu ou un groupe » (Besse, 2003, *s.p.*)

Le paysage politique est symptomatique des manières d'agir et de marquer les paysages à l'échelle régionale. Le paysage vernaculaire est l'expression des manières d'habiter et d'être dans le paysage à l'échelle locale. Les Observatoires retranscrivent les deux. C'est en cela qu'ils sont des outils partagés entre les politiques publiques, les experts et les citoyens. Pour que les OPP soient toujours plus performants, les investigations sont toutefois à poursuivre.

Première investigation : l'analyse des paysages

Il serait intéressant de compléter les Observatoires bretons actuels par des séries photographiques OPP ou par de nouveaux OPP qui répondent aux préoccupations paysagères émergentes : restauration de la continuité écologique des cours d'eau, écoquartiers, énergies renouvelables, trame verte, gestion différenciée de la nature en ville, changement climatique, etc. L'idée est de modéliser un panorama de la diversité thématique des paysages bretons. Il s'agit aussi de traiter les données paysagères à partir de la POPP-Breizh à l'échelle de la région et par thématiques afin de continuer à enrichir les connaissances paysagères et de définir des indicateurs de changements paysagers. Le traitement des données consiste à analyser les statistiques résultantes des changements observés par les gestionnaires dans leur OPP respectif et à analyser les représentations individuelles et sociales *via* les options participatives intégrées à la POPP-Breizh. Pour ce faire, les gestionnaires doivent être accompagnés dans la prise en main de l'outil informatique et conseillés dans les actions participatives.

De plus, la mise à l'étude des Observatoires sonores des paysages (appui de la plateforme informatique) permettrait de consolider une méthode de conception et d'exploitation adaptée à la dimension sonore dans l'objectif de saisir les identités sonores en Bretagne et de suivre leurs évolutions. Le travail consisterait également à appréhender les proxémies et les dissonances entre les OPP et les Observatoires sonores.

Indépendamment du contexte régional, les Observatoires appariés à la révision des Atlas sont aujourd'hui incontournables pour faciliter l'analyse et la qualification des dynamiques paysagères. Ce point est d'ailleurs stipulé dans la méthode révisée des Atlas de paysages publiée par le Ministère chargé de l'environnement (MEDDE, 2015). Bien que la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages souligne l'importance des Atlas de paysages, les OPP ne sont, hélas, pas abordés. En d'autres termes, la démarche OPP ainsi que les méthodes d'exploitation et ses résultats sont à diffuser et à promouvoir encore largement.

Deuxième investigation : le réseau des POPP (cf. Chapitre 13)

L'animation du réseau d'acteurs de la POPP-Breizh est primordiale pour pérenniser les Observatoires et la plateforme mais aussi pour encourager les innovations. Le développement de POPP hors région Bretagne reste à accompagner et à coordonner afin de mettre en œuvre l'interopérabilité. Par ailleurs, de nouveaux modules sont à réfléchir pour rendre encore plus performantes les POPP en matière de visualisation des séries photographiques, d'analyses

statistiques, etc. Une veille aux nouvelles technologies est donc nécessaire pour éviter l'obsolescence de la plateforme informatique. Enfin, les conséquences de la POPP sur la recherche en sciences sociales, sur les paysages sont à examiner ; et les articulations avec d'autres domaines de recherche restent à construire (art, littérature, communication, etc.).

Troisième investigation : enrichir les paysages par la géographie non représentationnelle

Nous avons traité des Observatoires Photographiques du Paysage à partir de la géographie sociale. La présente recherche est interventionniste. Elle agit dans son contexte sociopolitique en faisant circuler les différentes méthodes explorées (cf. Figure 63). Les résultats ont été restitués sous différentes formes auprès des acteurs mobilisés durant l'étude (le *feedback* de la recherche). L'ancrage disciplinaire n'est pas pour autant cloisonné puisque le recours à d'autres disciplines a permis d'éclairer le cadre théorique et les résultats de la recherche (psychologie environnementale, sociologie, sociologie des sciences et des techniques, etc.)

Aussi, nous avons postulé l'existence d'une géographie visuelle, une géographie *avec, sur et en* images, postulat envisagé à partir de la sociologie visuelle (La Rocca, 2007, Maresca & Meyer, 2013). À première vue, ce postulat fait sens avec ladite recherche : (i) une géographie *avec* les images qui sont le support de l'enquête sociale sur le terrain ; (ii) une géographie *sur* images par l'analyse du contenu visuel des séries photographiques OPP, (iii) une géographie *en* images en diffusant les résultats par les images.

Cette géographie visuelle peut sembler réductrice. Les résultats montrent en quoi les images peuvent être paradoxalement vectrices d'une géographie non représentationnelle. Dans *Le paysage au-delà des images*, Laurence Le Dû-Blayo (2015) défriche ce courant qui s'est développé surtout dans la géographie anglo-saxonne à partir de la notion de paysage. La géographie non représentationnelle vise à appréhender l'avant des représentations, le pré-représentationnel c'est-à-dire l'engagement corporel à être dans l'espace, les sensations qui s'y déploient *via* cet engagement, les routines quotidiennes des individus non intentionnelles. Cette approche s'attache à définir les paysages quotidiens. Il ne s'agit plus ici d'une lecture *in situ* immobile de l'expert devant le panorama mais de « parcourir » avec les acteurs du territoire leurs expériences et leurs pratiques quotidiennes pour qualifier ces paysages. Nous l'avons vu, les entretiens à partir des séries photographiques OPP auprès des acteurs du territoire ont permis de révéler ces moments, de revivre ces expériences et de s'immerger à nouveau corporellement dans les paysages (Cf. Chapitre 10).

« L'expert prend son sac à dos et s'immerge dans le territoire, la méthode est un cheminement vers les lieux et les acteurs, l'outil est la récolte des discours ce paysage et l'objectif la construction d'un récit qui va donner sens à ce paysage » (Le Dû-Blayo, 2015, p. 49). La postface écrite par Romain Courapiéd, docteur en lettres, a cet objectif : construire un récit à

partir des sensations, des émotions, des instants de vie, des descriptions, des expertises des acteurs du territoire rencontrés durant la recherche. Ce récit à suivre donne sens à la plage du Vieux Bourg de Fréhel-Pléhérel (*cf.* Figure 1).

Postface

Dans les dunes

Caroline me confie quatorze photographies d'un même paysage dunaire prises entre 1995 et 2009 et six pages d'entretiens. On a montré les photographies aux gens et on leur a demandé de réagir : il y a ceux qui ne connaissent pas et ceux qui ont vécu là, ceux qui n'ont rien à dire et ceux qui sont en charge de l'aménagement du territoire. Caroline me demande de réagir à mon tour. Elle me propose d'écrire à partir de ces morceaux de vie arrachés à la plage de Pléhérel. Je pense à la Tentative d'épuisement d'un lieu parisien de Pérec ou à Harvey Keitel dans Smoke, ses 4000 photographies du même coin de rue de Brooklyn, prises jour après jour à 8h00 du matin. Je sais que mon cheminement dans l'écriture n'aura pas cette minutie et que mon œil n'aura pas eu le temps suffisant pour s'accommoder à l'endroit. Je m'efforce malgré tout de faire la mise au point. Je prends des instantanés. Je cherche à apercevoir quelque chose de ce que le temps fait à l'espace.

Il y a dans la chapelle du Vieux Bourg de Pléhérel une authentique raideur. Quelque restaurateur attentionné aura su lutter contre la ruine et donner aux pierres du XIV^e siècle une allure présentable, quelque chose qui protège l'œil contemporain des vertiges du temps. Peut-être est-ce la couleur de l'enduit qui me gêne. Je ne sais pas. L'herbe autour n'ose pousser et, n'étaient le bruit des vagues et la proximité des touristes, on entendrait éternuer un mort. La petite croix en fer plantée de guingois a été avantageusement remplacée par une grande croix en bois qui, impeccablement peinte en blanc, s'impose admirablement sur le fond bleu de l'azur. Aux abords de la pointe aux Chèvres, on ne voit plus un caprin depuis bien longtemps, si bien qu'on a oublié les raisons d'une telle appellation. En revanche, le camping du Pont de l'étang, situé à proximité, a clairement vocation à laisser les visiteurs rêver à l'étrangeté d'un nom qu'aucune situation géographique ne justifie. Ils chercheront en vain, lac, mare ou flaque d'eau et se rabattront finalement sur la plage, maussades et à bout arguments, pour prendre un énième bain de mer. La gargote enfin, forte d'une situation privilégiée, ose un peu pompeusement se revendiquer bar de la plage. Elle est tenue par un saisonnier que Gaëtan connaît bien.

Avec ses quelques 900 emplacements répartis sur 30 hectares de dunes, le camping du Pont de l'étang a longtemps pu se targuer d'être l'un des plus grands d'Europe, mais d'après Delphine un autre l'a dépassé depuis peu, information exacte si l'on en juge par leur site internet qui précise qu'il sera dorénavant, et jusqu'à nouvel ordre, le plus grand camping de France. On l'a placé aussi près des côtes que la loi littoral le permettait, et les autochtones ont tendance à se plaindre d'un tel privilège. J'imagine cependant qu'on lui reconnaîtra d'indéniables qualités :

l'indispensable ensemble de commerces ; une aire de jeu pour les enfants ; un accès permanent aux plages et aux activités nautiques ; des revenus substantiels pour la commune.

Gaëtan

Qu'est-ce qui me touche ?

Tout le monde te dira que c'est une belle plage mais dans le fond, pour eux ce n'est jamais que du sable sur lequel on s'allonge pour bronzer, et difficile de leur faire porter un autre regard sur ces lieux. J'aurais beau expliquer que depuis vingt ans, moi aussi je m'allonge juste ici, les bras et les jambes écartés, qu'il y a aussi et peut-être avant la leur, mon empreinte dans le sable... Je peux toujours dire que c'est chez moi parce que j'investis d'une manière toute particulière le paysage... Tout ça s'est fait dans le temps et ce ne sont pas quinze jours de vacances qui peuvent leur donner l'occasion de comprendre.

Juste derrière les dunes, ils jettent une quantité inimaginable de plastique et puis, une fois rentrés chez eux, ils trient leurs ordures au poil de cul près. Amusant, non ? On est pas mal à ramasser derrière eux mais je ne suis pas certain que ça suffise.

La dune est vivante. Elle bouge comme une mer au ralenti. Les ganivelles (on les appelle également « barrières girondines ») permettent de stabiliser un peu les choses. Ce sont des lattes en bois de châtaignier assemblées au fil de fer galvanisé qui réduisent la vitesse du vent et par conséquent les mouvements du sable. Évidemment, elles permettent surtout d'encadrer les déplacements humains. Ce n'est sans doute pas un hasard si dans l'Ouest on donne aussi le nom de ganivelles aux barrières « Vauban » : on engage ceux qui manifestent une envie de marcher à suivre les chemins balisés.

La dune fait partie du réseau Natura 2000. On y a planté des pins ou des cyprès (un au moins, près du parking, qui pousse à vue d'œil). Jacques évoque également les oyats. L'enracinement profond de ce roseau des sables fixe les dunes du littoral. Les gens d'ici s'aperçoivent que les plantes ont bien poussé et ils prennent conscience de leur enracinement. On a arraché au contraire la Valériane rouge et l'Amarante queue de Renard qui sont considérées comme invasives. Je sais peu de chose de la faune : il y a (ou il y eut) des lapins à profusion et le conseil municipal a voté à un moment l'extraction des maërls puis à un autre l'interdiction de cette extraction.

La dune a ses mystères. Tout le monde a entendu parler du chant des dunes. Sur Youtube il y a des types qui se sont filmés : ils partent d'en haut, les jambes écartées, et se laissent glisser entraînant le sable. Avec un bon appareil enregistreur, on peut entendre, venu des profondeurs, un son qui ressemble au chant des baleines. On croirait des enfants jouant en plein soleil, ayant

oublié leur luge mais gardant raisonnablement un teeshirt enroulé autour de la tête pour se protéger de l'insolation.

Delphine

À force de courir dans le sable avec mon frère, on a fait écrouler la dune. Je crois que c'est pour ça qu'ils ont mis des barrières. Avec mon frère, on appartenait au FBI et on traquait les lapins. On s'inventait des histoires, on imaginait des dangers, c'était juste génial. Il paraît qu'ils ont retrouvé des obus dans le coin. C'est flippant quand on y pense.

Une voix

Je crois que c'est enfant qu'on est le plus proche du paysage. On est au plus près du sol et tout nous paraît agrandi. On sautait dans les dunes : c'était vachement abrupt. Quand il y avait beaucoup de soleil, le sable était brûlant. C'est difficile à décrire : il y a les dunes ; il y a les falaises ; il y a les cabanes de pêcheurs ; il y a les crêtes et les galettes.

Gabrielle

Je ne connais pas ce paysage mais je trouve qu'il y a quelque chose d'esthétique dans cette série. On pourrait l'exposer telle quelle. Peut-être est-ce le contraste entre ce parking ridiculement vide la plupart du temps, qui semble attendre désespérément les voitures, et ce cyprès qui grandit d'année en année et prend de plus en plus de place dans l'image. J'aime aussi les variations dans la couleur de l'herbe, le camaïeu des jaunes, mais je ne sais pas si c'est dû aux choix du photographe ou à la lumière. En tout cas la dune bouge ou a bougé.

Jacques

Je ne connais pas ce paysage mais mon métier me permet de comprendre certaines décisions d'aménagements. En 1995, ce paysage littoral dunaire a été équipé de ganivelles pour assurer une stabilisation. Il est probable qu'il y ait eu une érosion artificielle, due à une trop grande fréquentation, un piétinement par les usagers. On a également, et c'est étrange comme dispositif, un parking qui semble privé. On voit bien les buttés et je crois que c'est ce qui me surprend le plus sur ces photographies. En 1999, après six ans, on voit l'effet des ganivelles et de la sémination des dunes : des oyats se sont développés sur une majorité des espaces. On a donc une réussite de la stabilisation. Le développement du cyprès n'est pas terminé, dans quelques années sa taille aura doublé. Il faudrait peut-être l'arracher, ce n'est pas une essence locale. De mon point de vue, les collectivités devraient s'intéresser à la rénovation du parking et de ses abords. Il y a des risques d'enfrichement et je serais curieux de savoir si des flaques se forment sur le parking, l'hiver, ce qui révélerait des affaissements. En tout cas si j'avais à intervenir ici, je pense que j'opterais pour un traitement non minéral du parking, en laissant

certaines places enherbées et d'autres mieux marquées au contraire, sachant que l'usage est principalement estival.

Hors-cadre, la mer. Son image imprimée en creux dans les mouvements du paysage. La dune avance comme une vague avalant la grève, et recule comme une robe de mousseline qu'on retrousse. Les branches du cyprès se lancent sur la droite et son tronc est découvert par la rigueur salée des embruns. Lorsqu'il pleut beaucoup, des rivières se forment, les rochers affleurent. Méchante parfois, la mer monte à l'assaut du sable. Il n'y a pas d'image possible pour dire l'odeur de sève de pin collée aux doigts.

Hors temps, la mer lèche les bords du monde et rogne à la dérobée des morceaux de terrain. On ne s'en rend pas encore compte, mais un jour on verra affleurer une langue d'eau sur le côté gauche de la photographie.

Caroline

Et après ? Vous pensez que ce paysage va évoluer comment ? Dans 50 ans ?

Un autre point de vue ?

Ils parlent des espaces à proximité : la carrière et ses ouvriers italiens et portugais, l'étape du tour de France au cap Fréhel. Ils parlent des événements passés et à venir : la cale qui avait 70 ans et un morceau cassé, qu'on a mise hors d'eau sur le parking pour la refaire, le parc éolien qu'on prévoit d'installer bientôt et qui inquiète un peu, le lotissement auquel on a échappé malgré la pression immobilière qui reste très forte.

Les images déclenchent la mémoire. Les gens ont envie de parler, il n'est pas nécessaire de les forcer beaucoup. Une question évasive suffit à les relancer.

Il parle de ce qu'il faut léguer. Il te parle de son père qui prenait son bateau et ramait pour aller pêcher à Erquy, passant entre les dents, à une période où il y avait bien plus de poissons qu'aujourd'hui. Il parle des activités nautiques, devenues trop dangereuses ici à cause des courants et des rochers, qui ont maintenant lieu aux Sables d'or. Il dit que ça fait 20 ans qu'il fait du surf au cap Fréhel. Il dit que là-bas, c'est le rocher « Malicorne », celui en forme d'escargot.

Les pas sur la plage sont une trace éphémère. Il faudrait que le paysage nous marque et pas l'inverse. Le vent se lève sur Pléhérel. Un grain de sable m'est entré dans l'œil.

Romain Courapied

Bibliographie

Articles scientifiques, essais, ouvrages généraux, rapports de recherche, thèses

A

- ABRIC Jean-Claude, 2002, « L'approche structurale des représentations sociales : développements récents », *Psychologie & société*, n. 4 (Réflexions sur les représentations sociales), Ramonville Saint-Agne, éd. Érès, p. 82-103.
- AGRESTE-BRETAGNE, DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET (DRAFF), 2015, *Mémento de la statistique agricole*, Rennes, DRAFF, 13 p. Consulté le 24 décembre 2015 et disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R5315C01.pdf>
- AMPHOUX Pascal, 2006, « Environnement, milieu et paysage », Cours de DEA sur l'écologie de l'environnement construit (1995-2006). Consulté le 12 mai 2013 et disponible sur : <http://www.cresson.archi.fr/ENS/ensDEA7-pdf/ECO4-Amphoux.pdf>
- APPORT (COLLECTIF), 2009, *Des outils pour des projets de développement durable des territoires, Agriculture et Paysage*, Institut Français de la Vigne et du Vin, s. p.
- ARAGO François, 1839, *Rapport de M. Arago sur le daguerréotype, lu à la séance de la Chambre des députés, le 3 juillet 1839, et à l'Académie des Sciences séance du 19 août*, Paris, Bachelier, imprimeur-libraire, 58 p.
- ASCHAN-LEYGONIE Christina, 2000, « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », *Espace géographique*, Tome 29, n. 1, 2000, p. 64-77. Consulté le 28 avril 2015 et disponible sur : web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_2000_num_29_1_1968
- ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS, 2012, *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archivistes*, Paris, Association des archivistes français, 346 p.
- ATELIER « TERRAIN », 2008, « Choix et contraintes des terrains en sciences sociales. Synthèse collective », *ESO Travaux et documents*, n. 27, p. 41-53.
- AUERBACHER Dominique, 1998, *Paysages sur catalogue*, Bruxelles, ARP éd., 64 p.
- AUMASSON Ludovic, 2008 « Reconstituer un paysage disparu, comment un paysage visible et les témoignages du passé permettent de retrouver un paysage devenu invisible », dans Marcel Odile (dir.), *Paysage visible, paysage invisibles, la construction poétique du lieu*, Seyssel, Champ Vallon, coll. les cahiers de la compagnie du paysage, p. 49-71.

B

- BAILLEUL Hélène, 2009, *Communication et projets urbains, Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace, Tours, Université François Rabelais, 589 p.
- BALLESTA Jordi-Damien, 2014, « La commande au risque de l'illustration », *Études photographiques*, n. 31, Printemps 2014, mis en ligne le 10 avril 2014. Consulté le 28 juillet 2014 et disponible sur : <http://etudesphotographiques.revues.org/3384>
- BALLESTA Jordi-Damien, 2012, « Le projet photographique comme expérience et document géographiques », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, mis en ligne le 03 décembre 2012. Consulté le 28 août 2016 et disponible sur : <http://acrh.revues.org/4500>
- BALLESTA Jordi-Damien, 2011, *Le projet photographique comme expérience et document photographique*, Thèse de doctorat de géographie, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 925 p.
- BARBIER Rémi, LARRUE Corinne, 2001, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, n. 1, p. 67-104. Consulté le 10 septembre 2016 et disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-67.htm>
- BARIDON Michel, 1998, *Les jardins, Paysagistes, jardiniers, poètes*, Paris, Robert Laffont, 1233 p.
- BARRAUD Régis, 2007, *Vers un « tiers-paysage » ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines, Héritage, évolution, adaptation*, Thèse de doctorat en géographie, Nantes, Université de Nantes, 407 p.
- BARRUE-PASTOR Monique, BLANC-PAMARD Chantal, DEFFONTAINES Jean-Pierre, 1992, « Le paradoxe du paysage » dans Jollivet Marcel (dir.), *Sciences de la nature, Sciences de la société*, Paris, CNRS éd., p. 297-306.
- BARTHES Roland, 1980, *La chambre claire, note sur la photographie*, Paris, éd. de l'étoile, Gallimard, le seuil, cahier du cinéma, 192 p.
- BATESON Gregory, MEAD Margaret, 1942, *Balinese Character : A Photographic Analysis*, New York, New York Academy of Sciences, 277 p.
- BAUELLE Guy, REGNAULD Hervé, 2004, *Échelles et temporalités en géographie*, Paris, Sedes, 174 p.
- BAURET Gabriel, 1992, *Approches de la photographie*, Paris, Nathan, 128 p.
- BEAUDRY Raymond, FORTIN Marie-José, FOURNIS Yann, 2014, « La normativité de l'acceptabilité sociale : écueils et réactualisation pour une économie territorialisée », *Éthique publique*, vol. 16, n. 1, mis en ligne le 15 août 2014. Consulté le 05 mai 2016 et disponible sur : <http://ethiquepublique.revues.org/1374>
- BECKER S. Howard, 1995, « Visual sociology, documentary photography, and photojournalism : It's (almost) all a matter of context », *Visual Studies*, 10-1, p. 5-14.
- BECKER S. Howard, 1974, « Photography and Sociology », *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, p.3-26.
- BECKER Martine, 1996, « Paysage perçu, paysage vécu, paysage planifié. Le cas de Belle-Île-en-Mer », *Norois*, n. 170, p. 407-418.
- BEDARD Mario, AUGUSTIN Jean-Pierre, DESNOILLES Richard, 2011, *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs*, Montréal, Presses universitaires du Québec, 378 p.
- BENAGES-ALBERT Marta, BONIN Sophie, 2013, « Le rapport au paysage ordinaire. Approche par les pratiques des espaces de proximité », *Projets de paysage*, mis en ligne le 20 décembre 2013. Consulté le 23 mars 2015 et disponible sur :

http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_rapport_au_paysage_ordinaire_approche_par_les_pratiques_des_espaces_de_proximite#art_auteur

- BERINGUIER Philippe, LELLI Laurent, BERTRAND Georges, 2014, « Le réseau paysage Midi-Pyrénées : un dispositif chercheurs-acteurs pour une politique du paysage en région ? », *Sud-Ouest Européen*, n. 38, p. 17-30.
- BERINGUIER Philippe, SAADI Allaoua, 2010, « Quels paysages dans les images produites autour de l'itinéraire touristique Estrada Real (Minas Gerais, Brésil) ? », *Confins*, n. 9. Consulté le 28 janvier 2013 et disponible sur : <http://confins.revues.org/6428>
- BERGER Guy, 2003, « La recherche-action. Épistémologie historique », dans Mesnier Pierre-Marie, Missotte Philippe (dir.), *La recherche-action. Une manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, p. 13-26.
- BERLAN-DARQUE Martine, LUGINBÜHL Yves, TERRASSON Daniel, 2007, *Landscape, from Knowledge to Action*, Versailles, éd. Quac, 311p.
- BERLAN-DARQUE Martine, KALAORA Bernard, 1991, « Du pittoresque au "tout-paysage" », *Études rurales*, n. 121-124, p. 185-195.
- BERQUE Augustin, 2008, *La pensée paysagère*, Paris, Archibooks, 111 p.
- BERQUE Augustin, 1995, *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Harzan, 192 p.
- BERQUE Augustin, 1994, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, 122 p.
- BERQUE Augustin, 1993, « L'écoumène, mesure terrestre de l'homme, mesure humaine de la Terre : pour une problématique du monde ambiant », *Espace géographique*, Tome 22, n. 4, p. 299-305.
- BERQUE Augustin, 1990, *Médiance : de milieux en paysages*, Montpellier, GIP Reclus, 163 p.
- BERQUE Augustin, 1989, « Position de recherche : La transition paysagère ou sociétés à pays, à paysage, à shanshui, à paysagement », *Espace géographique*, Tome 18, n. 1, Parallèles géographiques : voyages et paysages, p. 18-20. Consulté le 4 mai 2015 et disponible sur : [/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1989_num_18_1_2820](http://web.revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1989_num_18_1_2820)
- BERT Jean-François, RATCLIFF J. Marc (dir.), 2015, *Frontières d'archives. Recherches, mémoires, savoirs*, Paris, éd. des archives contemporaines, 199 p.
- BERTHO Raphaële, 2013, *La Mission photographique de la DATAR. Un laboratoire du paysage contemporain*, Paris, La documentation Française, 162 p.
- BERTHO Raphaële, 2011, « L'injonction Paysagère », *Territoire des images*. Consulté le 3 mars 2012 et disponible sur : <http://territoiredesimages.wordpress.com/2011/11/03/linjonction-paysagere/>
- BERTHO Raphaële, 2010, *Paysages sur commande, les missions photographiques en France et en Allemagne dans les années 1980 et 1990*, Thèse de doctorat d'histoire de l'art, Paris, École pratique des Hautes Études, 586 p.
- BERTHO Raphaële, 2009, « Du territoire au paysage, la mission photographique de la DATAR et l'observatoire photographique du paysage », *Photographier le territoire*, Journée d'étude 2 décembre 2008, Région île de France, Paris, éd. d'Art, p. 109-120.
- BERTHO Raphaële (dir.), BAILLEUL Hélène, BECTARTE Hélène, CHAUVET Guillaume, D'ANDRE Nicolas, GAGNEBIEN Anne, GUITTET Caroline, GREFFIER Luc, TOZZI Pascal, 2014, *Mon Paysage au quotidien, une pratique ordinaire ?*, Rapport de recherche (MICA-ADESS-ESO) pour le MEDDE, 156 p. Consulté le 26 septembre 2015 et disponible sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Finalise_2015.pdf
- BERTRAND Claude, BERTRAND Georges, 2002, *Une géographie traversière: l'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, éd. Arguments, 311 p.

- BERTRAND Georges, 1995, « Le paysage entre la Nature et la Société », dans Roger Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, p. 88-108.
- BERTRAND Georges, 1968, « Paysage et géographie physique globale », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n. 39 (3), p. 249-272.
- BERTRAND Georges, BRIFFAUD Serge (dir.), 2011, *Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, Les rencontres de l'Abbaye d'Arthous du 9-10 octobre 2008, Mont-de-Marsan, Conseil général des Landes – Centre départemental du Patrimoine des Landes, 251 p.
- BERTRAND Magali, BERINGUIER Philippe, 2006, « Parler de paysage, c'est déjà prendre part à sa production : les lieux et les moments du paysage dans deux démarches en France : le Vic-Bilh (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées) et le sillon Orb-Jaur (Hérault) », dans le cadre du colloque Paysage et acteurs : dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage, 15 et 19 mai 2006, Montréal, Université Mc Gill, s.p.
- BESSE Jean-Marc, 2009, *Le goût du monde, exercices de paysage*, Paris, Actes Sud / ENSP, 227 p.
- BESSE Jean-Marc, 2003, « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », *ARCHES, Association Roumaine des Chercheurs Francophones en Sciences Humaines*, n. 6, p. 9-27. Consulté le 11 septembre 2016 et disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00113275/document>
- BESSE Jean-Marc, 2000, *Voir la terre. Six Essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud, 165 p.
- BEURET Jean-Eudes, 2012, « Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment », *Négociations*, 2012/1, n. 17, p. 81-86.
- BIGANDO Éva, 2013, « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeog*, mis en ligne le 17 mai 2013. Consulté le 17 juin 2014 et disponible sur : <http://cybergeog.revues.org/25919>
- BIGANDO Éva, 2008, « Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante », *Projets de paysage*, mis en ligne le 27 décembre 2008. Consulté le 23 mars 2015 et disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_ordinaire_porteur_d_une_identite_habitante
- BIGANDO Éva, 2006, *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat de géographie, Bordeaux, ADES/Université de Bordeaux III, 490 p.
- BILLET Philippe, 2009, « La protection des paysages. Regards du droit, droit au regard, approche franco-helvétique », dans Bedard Mario (dir.), *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 254-276.
- BLANC Nathalie, 2008, *Vers une esthétique environnementale*, Versailles, éd. Quæ, 225 p.
- BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques, 2008, « Politique des formes », *Actes Sémiotiques*, mis en ligne le 20 mars 2008. Consulté le 7 avril 2015 et disponible sur : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/3474>
- BLOCH Henriette, CHEMAMA Roland, GALLO Alain, LECONTE Pierre, LE NY Jean-François, POSTEL Jacques, MOSCOVICI Serge, REUHLIN Maurice, VURPILOT Éliane (dir.), 1996, *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 864 p.
- BLONDIAUX Loïc, 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le seuil, 110 p.
- BLONDIEUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel, 2011, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, n. 1, p. 8-35. Consulté le 10 septembre 2016 et disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-8.htm>

- BLOUIN-GOURBILIERE Claire, 2013, *L'élaboration d'images « paysages » habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc Naturel Régional de la Brenne*, Thèse de doctorat de géographie et aménagement de l'espace, Angers, Agrocampus Ouest, 629 p.
- BONARD Yves, FELLI Romain, 2008, « Patrimoine et tourisme urbain : la valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin », *Articulo*, n. 4. Consulté le 10 juillet 2014 et disponible sur : <http://articulo.revues.org/719>
- BOU HACHEM Amal, LA ROCCA Fabio, 2007, « Avant-propos », *Sociétés*, 2/2007, n. 96, p. 5-8. Consulté le 12 juin 2015 et disponible sur : www.cairn.info/revue-societes-2007-2-page-5.htm
- BOULLAUD Nolwenn, 2000, *Approche photographique du paysage : étude de deux cas dans le cadre de l'Observatoire Photographique du Paysage*, Mémoire de Géographie, Université Rennes 2, 183 p.
- BOUILLOT René, 2001, *Cours de photographie, Fondamentaux, Photographie argentique*, Paris, Dunod, 6ème éd., 306 p.
- BOURDIEU Pierre (dir.), 1965, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Les Éditions de minuit, 365 p.
- BOURJOL Maurice, DELAUNAY Bénédicte, JACQUOT Henri, LEROUSSEAU Bernard, LUSSON-LEROUSSEAU Nicole, PRIET François, 1995, « Le nouveau droit des paysages : Les instruments juridiques d'une politique », *Annuaire des collectivités locales*, Tome 15, p. 455-530. Consulté le 25 février 2015 et disponible sur : [/web/revues/home/prescript/article/coloc_0291-4700_1995_num_15_1_1200](http://web/revues/home/prescript/article/coloc_0291-4700_1995_num_15_1_1200)
- BOURGET Émilie, 2011, *Téledétection et atlas des paysages : approche multiscalaire des paysages en Bretagne*, Thèse de doctorat en géographie, Rennes, Université de Rennes 2, 374 p.
- BOUVIER Vincent, 2008, « L'étude du suivi du regard : un nouvel outil au service du projet de paysage ? », *Projets de paysage*, mis en ligne le 30 décembre 2008. Consulté le 15 janvier 2012 et disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_etude_du_suivi_du_regard_un_nouvel_outil_au_service_du_projet_de_paysage
- BRAYER Laure, 2015, *Dispositifs filmiques et paysage urbain. La transformation ordinaire des lieux à travers le film*, Thèse de doctorat en architecture, Grenoble, Université de Grenoble, 510 p.
- BREDIF Hervé, 2008, « La qualité comme moyen de repenser le développement durable d'un territoire », *Espacestems.net*, mis en ligne le 23 mai 2008. Consulté le 05 juin 2016 et disponible sur : <http://www.espacestems.net/articles/qualite-developpement-durable/>
- BRIFFAUD Serge, 2000, « Enjeux et problèmes de la représentation du changement paysager » dans *Itinéraires croisés, Actes des rencontres de l'Observatoire photographique du paysage*, Rochefort, 24-25 septembre 1999, Paris, MATE, p. 59-67.
- BRIFFAUD Serge, BROCHOT Aline, 2010, *Paysage d'exception, paysage au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du Patrimoine mondial*, Rapport final de recherche pour la Direction des Études Économiques et de l'Évaluation environnementale, MEDDE dans le cadre du programme « Paysage et développement durable », 325 p. Consulté le 31 mars 2015 et disponible sur : http://paysage-developpement-durable.fr/IMG/pdf/rf_briffaud1.pdf.
- BROC Numa, 2010, *Une histoire de la géographie physique en France (XIXe –XXe siècles). Les hommes – Les œuvres – Les idées*, Tome 1, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 444 p.
- BROCHOT Aline, 2013, « Les territoires de l'excellence au risque du quotidien », *Strates*, 14 | 2008, mis en ligne le 28 janvier 2013. Consulté le 31 mars 2015 et disponible sur : <http://strates.revues.org/6724>.

- BROSSARD Thierry, WIEBER Jean-Claude, 2008, *Paysage et information géographique*, Paris Hermès science, 414 p.
- BROSSARD Thierry, WIEBER Jean-Claude, 1984, « Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie », *Espace géographique*, Tome 13, n. 1, p. 5-12. Consulté le 26 février 2013 et disponible sur : /web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1984_num_13_1_3887
- BRUN-CHAIZE Marie-Claude, 1978, « Le paysage forestier, analyse des critères de préférence du public à partir de photographies [paysage] », *Les cahiers de l'Analyse des Données*, Vol. 3, n. 1, p. 65-78.
- BRUNET Roger, 1974, « Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat. », *Espace géographique*, Tome 3, n. 2, p. 120-126. Consulté le 21 avril 2015 et disponible sur : /web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1974_num_3_2_1460
- BRUNET Roger, 1969, « Le quartier rural, structure régionale », *Revue de la Géographie des Pyrénées et du sud-ouest*, vol. 40, n. 1, p. 81-100.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus – La Documentation Française, 518 p.
- BRUNHES Jean, 1910, *La géographie humaine. Essai de classification positive, principes et exemples*, Paris, F. Alcan, 843 p.
- BRUNON Hervé, 2008, « Articuler pratiques et représentations paysagères en histoire de l'art. Recherches récentes sur l'Italie à la Renaissance », dans Galop Didier (dir.), *Paysage et environnement : de la reconstitution du passé aux modèles prospectifs*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires, p. 461-469.
- BRUNON Hervé, CHOMARAT-RUIZ Catherine, DONADIEU Pierre, TORRE André, 2009, « Pour une " métascience " du paysage », *Projets de paysage*, mis en ligne le 26 juin 2009. Consulté le 7 juillet 2014 et disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/pour_une_metascience_du_paysage
- BUREL Françoise, BAUDRY Jacques, 1999, *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Paris, TEC & DOC, 362 p.

C

- CADIOU Nathalie, LUGINBÜHL Yves, 1995, « Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine », dans Voisenat Claude (dir.), *Paysages au pluriel, pour une approche ethnographique des paysages*, *Cahier d'ethnologie de la France*, n. 9, Paris, éd. de la maison des sciences de l'homme, p. 18-34.
- CALLON Michel, 2006, « Sociologie de l'acteur réseau », dans Akrich Madeleine, Callon Michel, Latour Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, p. 267-276.
- CARRE Juliette, DAVASSE Bernard, METAILIE Jean-Paul, 2011, « Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées, méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysage sur le territoire du Parc », issu des Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées du 7 et 8 octobre 2011, Villelongue, 6 p. Consulté le 24 janvier 2014 et disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00775861/document>
- CARRE Juliette, METAILIE Jean-Paul, 2008, « De los paisajes de ayer a los paisajes de mañana. Metodología de un observatorio fotográfico para el análisis de las dinámicas

- paisajísticas : el valle de Vicdessos, Pirineos de Ariège (Francia) », *Cuadernos geográficos*, n. 43, p. 123-149.
- CARREL Marion, 2007, « Pauvreté, citoyenneté et participation, Quatre positions dans le débat sur la participation des habitants », dans Neveu Catherine (dir.), *Cultures et pratiques participative, perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, p. 95-112.
- CATTANT Julie, 2013, « L'horizon matière de l'habiter », *Projets de paysage*, mis en ligne le 20 décembre 2013. Consulté le 01 septembre 2015 et disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/1_horizon_matiere_de_l_habiter
- CAUQUELIN Anne, 2000, *L'invention du paysage*, Paris, Presses Universitaires de France, 181 p.
- CHETELAT Joël, 2005, « Le rôle des technologies de l'information dans l'analyse et la gestion du paysage », dans Droz Yvan, Mieville-Ott Valérie (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 125-139.
- CHOUQUER Gérard, 2000, *L'étude des paysages, essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, éd. errance, Paris, 208 p.
- CIATTONI Annette (dir.), 2005, *La géographie : Pourquoi, Comment ? Objets et démarches de la Géographie d'aujourd'hui*, Paris, Hatier, 287 p.
- CLAVAL Paul, 2013, « Le rôle du terrain en géographie », *Confins*, n. 1/2013. Mis en ligne le 01 avril 2012. Consulté le 28 septembre 2015 et disponible sur : <http://confins.revues.org/8373>
- CLAVAL Paul, 1984, *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, 442 p.
- CLEMENT Vincent, 1994, « Contribution épistémologique à l'étude du paysage », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Tome 30-3, p. 221-237. Consulté le 30 janvier 2015 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/casa_0076230x_1994_num_30_3_2718.
- COLLECTIF, 2006, *Monuments & paysages. Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 2006, Actes Sud Beaux-Arts, juillet 2006, Hors collection, 160 p.
- COLLIGNON Béatrice, 2010, « L'éthique et le terrain », *L'information géographique*, 2010/1, vol. 74, p. 63-83.
- COLLOT Michel, 1995, « Points de vue sur la perception des paysages », dans Roger Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, p. 210-223.
- CONORD Sylvaine, 2007, « Usages et fonctions de la photographie », *Ethnologie française*, 2007/1 Janvier, *Arrêt sur Images. Photographie et Anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 11-22.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2008, *Recommandation CM/REC du comité des ministres aux États membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 25 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2006, *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, éd. du Conseil de l'Europe, 227 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000, *Convention européenne du paysage*, Florence.
- CORAJOU Michel, 2010, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Arles, Actes Sud, 272 p.
- CORBIN Alain, 2001, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 186 p.
- CORBIN Alain, 1988, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 411 p.
- COSGROVE E. Denis, 1984 (réédition 1998), *Social formation and symbolic landscape*, Madison, The University of Wisconsin Press, 293 p.

- COSSIN Mélanie, PIEGAY Hervé, 1998.a, « Réflexions préliminaires à un diagnostic paysager des hydrosystèmes fluviaux », *Revue de la géographie de Lyon*, Vol. 73, n. 4, p. 273-284.
- COSSIN Mélanie, PIEGAY Hervé, 1998.b, « Vers une analyse quantitative des micropaysages rivulaires : présentation des premiers résultats », *Actes des 3èmes rencontres de ThéoQuant*, février 1997, p. 45-53.
- COUTANCEAU Adrien, 2011, *Étude de la complémentarité entre les dynamiques paysagères observées dans les séries photographiques de l'OPNP et les documents de la connaissance et de la planification*, Mémoire de fin d'étude, Angers, Agrocampus Ouest, 114 p.
- CUECO Henri, 1995, « Approches du concept paysage », dans Roger Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, p. 168-181.
- D'ANGIO Richard, 1997, « Au secours le paysage revient ! », *L'information géographique*, Vol. 61, n. 3, p. 122-128. Consulté le 12 juillet 2014 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_00200093_1997_num_61_3_5814
- DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*, Paris, Gallimard, 350 p.
- DE THEZY Marie, 1994, *Marville Paris*, Paris, Hazan, 735 p.
- DI MEO Guy, 2008, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », dans le cadre du Colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut. Consulté le 15 mars 2014 et disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/document>
- DI MEO Guy, 1990, « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *Espace géographique*, Tome 19-20, n. 4, p. 359-373.
- DI MEO Guy, Buléon Pascal (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 304 p.
- DAGOGNET François, GUERY François, MARCEL Odile, 1982, « Mort ou résurrection du paysage ? », *Philosophie et esthétique du paysage, actes du colloque de Lyon*, Seyssel, Champ Vallon, p. 26-35.
- DALMAGIONI Alessandra, 2008, « La construction du paysage : comprendre, représenter, transformer », dans Marcel Odile (dir.), *Paysage visible, paysage invisibles, la construction poétique du lieu*, Seyssel, Champ Vallon, coll. les cahiers de la compagnie du paysage, p. 22-48.
- DANIC Isabelle, 2006, « La notion de représentation pour les sociologues. Premier aperçu », *ESO travaux et documents*, n. 25, décembre 2006, p. 29-32.
- DAVASSE Bernard, BRIFFAUD Serge, CARRE Juliette, HENRY Dominique, RODRIGUEZ Jean-François, 2012, « L'observatoire environnemental au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos », *Sud-Ouest Européen*, n. 33, p. 57-68.
- DAVODEAU Hervé, 2014, « Bilan de la loi Paysage », *Le paysage au cœur des politiques territoriales, Actes du colloque Le paysage au cœur des politiques territoriales*, 18 octobre au Muséum national d'histoire naturelle-Paris, Paris, MEDDE, p. 9-13.
- DAVODEAU Hervé (dir.), 2013, *PATRA. Patrimoines et trajectoires paysagères des vallées ligériennes*, dans le cadre du programme de recherche « Sciences humaines et sociales », 286 p. Consulté le 27 avril 2015 et disponible sur : <https://hal.inria.fr/file/index/docid/788750/filename/PATRA.pdf>
- DAVODEAU Hervé, 2011, « La dimension spatiale de l'action paysagère », *Les Annales de Géographie*, n. 679, p. 246-265.

- DAVODEAU Hervé, GEISLER Elise, MONTEBAULT David, LECONTE Louise, 2014, « La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ? », *Cahiers thématiques*, n. 13, p. 171-184.
- DAVODEAU Hervé, GOMES SANT'ANNA Camila, 2013, « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », *Territoire en mouvement*, n. 11, mis en ligne le 01 septembre 2013. Consulté le 02 septembre 2013 et disponible sur : <http://tem.revues.org/1225>
- DAVODEAU Hervé, TOUBLANC Monique, 2010, *Le paysage-outil, les outils du paysage, principes et méthodes de la médiation paysagère*, dans le cadre des conférences sur les outils pour décider ensemble, aide à la décision et gouvernance du 25-26 octobre 2010 à Montpellier, 17 p.
- DEBARBIEUX Bernard, 2003, « Représentation », dans Lévy Jacques, Lussault Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p.791.
- DEBARBIEUX Bernard, LARDON Sylvie (dir.), 2003, *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 269 p.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, OSTY Pierre-Louis, 1977, « Des systèmes de production aux systèmes agraires », *L'espace géographique*, n. 3, p. 195-199.
- DELAGE Anaïs, 2009, *Mise en place d'un observatoire photographique du paysage sur le Pays de Saint-Brieuc*, Rapport de stage, Master 2 Gestion de l'environnement, Rennes, Université rennes 2, 131 p.
- DELMAS Bruno, 2006, *La société sans mémoire. Propos dissidents sur la politique des archives en France*, Paris, Bourin éd., 201 p.
- DELORME Franck, 2014, « Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne », *In Situ*, n. 24, mis en ligne le 22 juillet 2014. Consulté le 25 août 2016 et disponible sur : <http://insitu.revues.org/11243>
- DEPEAU Sandrine, 2006, « De la représentation sociale à la cognition spatiale et environnementale : La notion de "représentation" en psychologie sociale et environnementale », *ESO travaux et documents*, n. 25, décembre 2006, p. 7-17.
- DENAEYER-DE SMET Simone, HERREMANS Jean-Paul, VERMANDER Jean, 2006, « Jean Massart, pionnier de la conservation de la nature en Belgique », *Environnemental Science and Engineering*, 2006/1, p. 26-45.
- DERIOZ Pierre, BERINGUIER Philippe, LAQUES Anne-Élisabeth, 2010, « Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n. 2, mis en ligne le 25 novembre 2010. Consulté le 25 février 2013 et disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/8682>
- DERRUAU Max, 1969, *Nouveau précis de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 576 p.
- DERVIEUX Alain (dir.), 2014, *Dynamiques des évolutions paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue (DEEPCAM)*, Rapport final dans le cadre du programme de recherche « Paysages et Développement Durable 2 », 210 p.
- DERVIEUX Alain, 2004, « Que peuvent-nous dire les anciennes photographies sur les changements paysagers ? », dans le cadre des journées d'étude *Comment les images de paysage interrogent les territoires ?* du 9 et 10 mars 2004 à Toulouse, École nationale de formation agronomique de Toulouse.
- DESCOLA Philippe, 2013, « Anthropologie de la nature », *Annuaire du Collège de France 2011-2012*, p. 649-669.
- DESHAIES Michel, 2007, *Les territoires miniers, exploitation et reconquête*, Paris, Ellipses, 224 p.
- DIAMOND Jared, 2006, *Effondrement*, trad. de l'anglais par Agnès Botz et Jean-Luc Fidel, Paris, Gallimard, 873 p.

- DIMINESCU Dana, WIEVIORKA Michel, 2015, « Le défi numérique pour les sciences sociales », Le tournant numérique et après ?, *Socio*, 04 mars 2015, p. 9-18.
- DONADIEU Pierre, 2012, *Sciences du paysage. Entre théories et pratiques*, Paris, éd. Tec & Doc, 230 p.
- DONADIEU Pierre, 2009, « Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelles perspectives ? », *Économie rurale*, n. 297-298, janvier-avril 2007, mis en ligne le 06 mai 2009. Consulté le 10 mars 2015 et disponible sur : <http://economierurale.revues.org/1923>
- DONADIEU Pierre, 2007, « Le paysage », *Économie rurale*, n. 297-298, janvier-avril 2007, mis en ligne le 06 mai 2009. Consulté le 13 avril 2013 et disponible sur : <http://economierurale.revues.org/1916>
- DONADIEU Pierre, 2005, « Le paysage et les paysagistes. Paysager n'est pas seulement jardiner », dans Droz Yvan, Mieville-Ott Valérie (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 23-52.
- DONADIEU Pierre, 2000, « De la production de l'espace à celle du rapport social à l'espace, le double sens du paysage », *Itinéraires croisés, Actes des rencontres de l'Observatoire photographique du paysage*, Rochefort, 24-25 septembre 1999, Paris, MATE, p. 29-38.
- DONADIEU Pierre, 1995, « Pour une conservation inventive des paysages » dans Roger Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, p. 400-423.
- DONADIEU Pierre, FRAVAL Alain, 1996, « Des agronomes devant des paysages agricoles », *Paysage et Aménagement*, n. 33, p. 19-33.
- DONADIEU Pierre, PERIGORD Michel, 2007, *Le paysage*, Armand Colin, Paris, coll. 128 Géographie, 128 p.
- DONADIEU Pierre, PERIGORD Michel, 2005, *Clés pour le paysage*, Ophrys, Paris, 368 p.
- DONZELOT Jacques, EPSTEIN Renaud, 2006, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, n. 326, p. 5-34. Consulté le 10 septembre 2016 et disponible sur : http://donzelot.org/articles/democratie_participation.pdf
- DOURNES Manuela, 2010, *L'image et le droit : créer, protéger, produire, diffuser*, Paris, Eyrolles, 221 p.
- DROZ Yvan, MIEVILLE-OTT Valérie (dir.), 2005, *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 225 p.
- DROZ Yvan, MIEVILLE-OTT Valérie, 2005, « Le paysage de l'anthropologue », dans Droz Yvan, Mieville-Ott Valérie (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p 5-20.
- DUBOIS Marie-Laurence, ROBERFROID Akémi, 2012, « Un thésaurus : pourquoi ? comment ? L'intérêt d'utiliser cet outil pour décrire le contenu de fonds documentaires et de fonds d'archives – L'expérience d'Étopia », *Étopia*, 9 p. Consulté le 05 octobre 2015 et disponible sur : <http://www.etopia.be/spip.php?article2153>
- DUBOIS Philippe, 1990, *L'acte photographique et autres essais*, Paris, Nathan, 305 p.
- DUBOST Françoise, 2009, « L'Opération Mon paysage », *L'observation photographique au service des politiques du paysage, Actes du colloque européen du jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2008 à Paris*, Paris, MEEDDM, p. 132-137.
- DUBOST Françoise, CLERGUE Lucien, 1995, *Mon paysage (Le paysage préféré des Français)*, Paris, Marval, 107 p.
- DUBOST Jean, LEVY André, 2002, « Recherche-action et intervention », dans Barus-Michel Jacqueline (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie*, ERES « Hors collection », p. 391-416.
- DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, 2004, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*, Paris, Nathan Université, 126 p.

- DUHAU Isabelle, 2009, « De la photographie descriptive à la photographie interprétative, regards croisés pour un inventaire professionnel du patrimoine culturel », *Photographier le territoire*, issu de la Journée d'étude du 2 décembre 2008-Région d'Île-de-France, Paris, Somogy éd. d'art, p. 57-89.
- DUPONT Lien, ANTROP Marc, VAN EETVELDE Veerle, 2014, « Eye-tracking Analysis in Landscape Perception Research : Influence of Photograph Properties and Landscape Characteristics », *Landscape research*, Vol. 39, n. 4, p. 417-432.
- DUMONT Marie-Jeanne, 2009, « La photographie du patrimoine parisien à la Commission du Vieux Paris » dans *Photographier le territoire*, issu de la Journée d'étude du 2 décembre 2008-Région d'Île-de-France, Paris, Somogy éd. d'art, p.97-108.
- DUMONT-FILLON Nathalie, 2002, *Les politiques publiques de paysage et de patrimoine : un outil de gestion des territoires. Le cas du marais Vernier (Eure) et des coteaux de la Roche-Guyon (Val d'Oise)*, Thèse de doctorat en science de l'environnement, Paris, École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, École nationale supérieure du paysage de Versailles, 306 p.

E – F

- ECPA, 2015, *Livre blanc. La méthode des tests*, Pearson France, 20 p. Consulté le 10 mai 2016 et disponible sur : http://www.ecpa.fr/uploaded/ecpa_la_methode_des_tests.pdf
- ELISSALDE Bernard, 2000, « Géographie, temps et changement spatial », *Espace géographique*, Tome 29, n. 3, p. 224-236. Consulté le 13 avril 2015 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_2000_num_29_3_2008
- ENGHELS Renata, 2007, *Les modalités de perception visuelle et auditive : Différences conceptuelles et répercussions sémantico-syntaxiques en espagnol et en français*, Walter de Gruyter, 325 p.
- ÉVEILLARD D. James, 1999, *L'histoire de la carte postale et la Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 32 p.
- FEILDEL Benoît, 2010, *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de doctorat d'aménagement de l'espace, urbanisme, Tours, Université François Rabelais, 648 p.
- FENNETEAU Hervé, 2002, *L'enquête : entretien et questionnaire*, Paris, Dunod, 128 p.
- FILLERON Jean-Charles, 2008, « "Paysage" pérennité du sens et diversité des pratiques », *Actes Sémiotiques*, Consulté le 18 mars 2015 et disponible sur : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/1265>
- FILLERON Jean-Charles, 1998, « "Le paysage, cela existe même quand on ne le regarde pas" ou quelques réflexions sur les pratiques paysagères des géographes », *Revue de l'économie méridionale*, Vol. 46, n. 183, Montpellier, p. 275-287.
- FLAMENT Claude, ROUQUETTE Michel-Louis, 2003, *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Armand Colin, Paris, 175 p.
- FLUSSER Vilém, 1996, *Pour une philosophie de la photographie*, Belval, éd. Circé, 87 p.
- FORTIER-KRIEGER Anne, 2004, *L'avenir des paysages de France*, Paris, Fayard, 317 p.
- FORTIN Marie-José, DEVANNE Anne-Sophie, LE FLOCH Sophie, 2014, « Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement : le cas de l'éolien au Québec », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n. 2, Septembre 2010, mis en ligne le 25 juillet 2014. Consulté le 26 août 2015 et disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/8540>

- FOURNIER Jean-Marc, 2010, « Paysages et géographie sociale. Regards croisés Franco-Italiens. Réflexions suite au colloque Franco-Italien », dans le cadre du colloque *La géographie sociale, le temps, le paysage* (Université de Caen, France, 25, 26 et 27 mars 2010), *Geostorie*, XVIII, n. 3, p. 357-370.
- FOURNIS Yann, FORTIN Marie-José, 2015, « Une définition territoriale de l'acceptabilité sociale : pièges et défis conceptuels », *Vertigo*, Vol. 15, n. 3, mis en ligne le 28 décembre 2015. Consulté le 05 mai 2015 et disponible sur : <http://vertigo.revues.org/16682>
- FREMONT Armand, 1976, *La région, espace vécu*, Paris, Presses Universitaires de France, 223 p.
- FREMONT Armand, 1974, « Les profondeurs des paysages géographiques. [Autour d'Ecouves, dans le Parc régional Normandie-Maine] », *Espace géographique*, Tome 3, n. 2, p. 127-136. Consulté le 12 mars 2015 et disponible sur : [/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1974_num_3_2_1461](http://web.revues.org/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1974_num_3_2_1461)
- FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.

G

- GARRIGUES Emmanuel, 2000, *L'écriture photographique. Essai de sociologie visuelle*, Paris, L'Harmattan, coll. Champs Visuels, 236 p.
- GENDROT Carine, 2002, « L'investigation du territoire par l'image : apport de la notion de "série" dans l'exploitation de fonds photographiques », *L'espace géographique*, Tome 31, n. 4, p. 357-368. Consulté le 13 juin 2015 et disponible sur : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=EG_314_0357
- GEORGE Pierre, VERGER Fernand, 1970(3ème édition 2009), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Quadrige, 480 p.
- GERMAINE Marie-Anne, 2009, *De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées du nord-ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie*, Thèse de doctorat en géographie, Caen, Université de Caen, 648 p.
- GERVEREAU Laurent, 2004, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 193 p.
- GIBLIN Béatrice, 1978, « Le paysage, le terrain et les géographes », *Hérodote*, n. 9, p. 74-89.
- GIBSON J. James, 1950, *The perception of the Visual World*, Boston, Houghton Mifflin Company, 235 p.
- GRISELIN Madeleine, NAGELEISEN Sébastien, 2004, « " Quantifier " le paysage au long d'un itinéraire à partir d'un échantillonnage photographique au sol », *Cybergeog*, Dossier suite aux 6èmes rencontres de Théo Quant à Besançon du 20 au 21 février 2003, mis en ligne le 13 janvier 2004. Consulté le 07 septembre 2015 et disponible sur : <http://cybergeog.revues.org/3684>
- GRISELIN Madeleine, ORMAUX Serge, 2008, « Pour une approche paysagère des espaces polaires », dans *Norvois*, mis en ligne le 13 août 2008. Consulté le 22 juillet 2015 et disponible sur : <http://norvois.revues.org/682>
- GRISON Laurent, 1998, « Le "vieillessement des lieux". Photographier, décrire-écrire », *Espace géographique*, Tome 27, n. 3, p. 276-279. Consulté le 3 mars 2012 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1998_num_27_3_1168

- GRECAU, ENSAP Bx, INRETS, CRESSON, 2010, *ASTUCE (Ambiances Sonores, Transports Urbains, Cœur de ville et Environnement). Vers l'élaboration d'un guide méthodologique à partir d'études de cas*, Programme PREDIT, ADEME et MEDAD, 105 p.
- GUITTET Caroline, 2016, « Des histoires de paysage : analyse croisée des itinéraires bretons de l'OPNP, *Pour mémoire, la revue du Comité d'histoire du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*, p. 30-40.
- GUITTET Caroline, 2013, « Quand les habitants examinent les dynamiques paysagères : l'utilisation de photographie dans les entretiens de recherche », *ESO Travaux et documents*, n. 36, p. 109-115.
- GUITTET Caroline, 2009, *Actions de médiation autour du paysage urbain*, Mémoire de Master 2 professionnel « Paysages et médiation », Angers, Université Belle-Beille d'Angers et Agrocampus Ouest, 92 p. Consulté le 05 septembre 2016 et disponible sur : <http://paysageetmediation.jimdo.com/m%C3%A9moires-et-soutenances/>
- GUITTET Caroline, LE DU-BLAYO Laurence, 2016, « Vers une meilleure intégration des OPP dans la gouvernance territoriale : de l'OPP des experts à l'OPP des habitants ? », *Belgeo*. Consulté le 02 septembre 2016 et disponible sur : <https://belgeo.revues.org/17585>
- GUITTET Caroline, LE DU-BLAYO Laurence, 2013, « Les photographies du paysages : Quelles analyses des dynamiques paysagères ? », *Projets de paysage*. Consulté le 12 septembre 2015 et disponible sur : www.projetsdepaysage.fr/fr/les_photographies_du_paysage_quelles_analyses_des_dynamiques_paysageres
- GUISEPELLI Emmanuel, 2007, « Du rapport complexe entre expertise paysagère, représentations sociales des paysages et développement local », *Quaderni*, n. 64, Automne 2007, p. 37-49. Consulté le 21 février 2015 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2007_num_64_1_1808
- GUISEPELLI Emmanuel, 2005 « Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action. L'exemple des Alpes du nord », *Cybergeog*, mis en ligne le 03 mai 2005. Consulté le 12 mars 2015 et disponible sur : <http://cybergeog.revues.org/3352>
- GUISEPELLI Emmanuel, FLEURY Philippe, 2005, « Représentations sociales du paysage, négociation locale et outils de débat sur le paysage », dans Droz Yvan, Miéville-Ott Valérie (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 179-205.
- GUMUCHIAN Hervé, 1991, *Représentations et Aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 143 p.
- GUY Catherine, 2008, *Aménager les territoires. De la loi au contrat*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Didact Géographie, 225 p.

H – I – J – K

- HAGGETT Peter, 1965, *Locational analysis in human geography*, London, éd. Arnold, 339 p.
- HALL TWITCHELL Edward, 1971, *La dimension cachée*, trad. de l'anglais par Amélie Petita, Paris, éd. du Seuil, 254 p.
- HANKS C. Thomas, BLAIR J. Luke, WEBB H. Robert, 2010, « Virtual Repeat Photography », dans Webb H. Robert, Boyer E. Diane, Turner M. Raymond (dir.), *Repeat Photography, Methods and Applications in the Natural Sciences*, Washington, IslandPress, p. 24-31.

- HARPER Douglas, 1998, *Les vagabonds du Nord-Ouest américain*, Paris, L'Harmattan, 2008 p.
- HATT Émeline, DELETRAZ Gaëlle, CLARIMONT Sylvie, VLES Vincent, 2011, « Retour sur images », *EspacesTemps*. Consulté le 12 août 2013 et disponible sur : <http://www.espacestemp.net/articles/retour-surimages>
- HEINICH Nathalie, 2010, « La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine », *Gradhiva*, n. 11, mis en ligne le 19 mai 2013. Consulté le 05 janvier 2014 et disponible sur <http://gradhiva.revues.org/1707>
- HENRY Dominique, 2012, « *Entre-tenir la montagne* » : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust, Thèse de doctorat en géographie et aménagement, Toulouse, Université de Montmirail, 416 p.
- HERVE Flore, 1995, « *Les Archives de la Planète, 1909-1931* », *Albert Kahn 1860-1940, réalités d'une utopie*, Boulogne, Musée d'Albert-Kahn - Département des Hauts-de-Seine, p. 187-200.
- JACKSON BRINCKERHOFF John, 2003, *À la découverte du paysage*, trad. de l'anglais par Xavier Carrière, Arles, Actes Sud/École nationale supérieure du paysage, 277 p.
- JAFFREUX Henri, 2010, « La longue et passionnante histoire des parcs nationaux français », *Pour mémoire, revue du Comité d'histoire du MEDDE*, n. 9, hiver 2010, p. 138-163.
- JIMENEZ OLIVENCIA Yolanda (dir.), 2009, *Memoria final del proyecto de Investigación: « Observatorio y Archivo de los Paisajes de Andalucía »* (OAPA), Rapport de recherche, Granada, Universidad de Granada, 469 p.
- JOLIET Fabienne, 2014, *Paysages et naturalités, en images*, Habilitation à Diriger les Recherches, Vol. 1, Angers, Université d'Angers, 156 p.
- JOLIET Fabienne, BLOUIN-GOURBILIERE Claire, 2012, « La participation photographique des Inuit dans le développement touristique du parc national Tursujuq (Nunavik), *Études/Inuit/Studies*, Vol. 36, n. 2, p. 99-123. Consulté le 11 juillet 2015 et disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/etudinit/2012/v36/n2/1015980ar.html>
- JOLY Martine, 1993, *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan, Paris, 128 p.
- JONAS Irène, 2010, *Mort de la photo de famille ? De l'argentique au numérique*, Paris, L'Harmattan, 214 p.
- KANT Immanuel, 1790 (réédition de 1995), *La critique de la faculté de juger*, Paris, Aubier, 540 p.
- KLETT Mark, Lundgren Michael, 2006, *After the Ruins, 1906 and 2006, Rephotographing the San Francisco Earthquake and Fire*, Oakland, University of California Press, 134 p.
- KULL Christian, 2005, « Historical landscape photography as a tool for land use change research », *Norwegian Journal of Geography*, n. 59, p. 253-268.

L

- LA ROCCA Fabio, 2007, « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés*, 1/2007, n. 95, p. 33-40. Consulté le 12 juin 2014 et disponible sur : www.cairn.info/revue-societes-2007-1-page-33.htm
- LABASSE Jean, 1966, *L'organisation de l'espace : éléments de géographie volontaire*, Paris, Hermann, 604 p.
- LABAT Didier, AGGERI Gaëlle, 2013, « La loi paysage a-t-elle eu un impact sur la planification territoriale ? », *Projets de paysage*, mis en ligne le 20 décembre 2013. Consulté le 14 mars 2015 et disponible sur :

http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_loi_paysage_a_t_elle_eu_un_impact_sur_la_planification_territoriale

- LABUSSIÈRE Olivier, ALDHUY Julien, 2012, « Le terrain ? C'est ce qui résiste. Réflexion sur la portée cognitive de l'expérience sensible en géographie. », *Annales de Géographie*, n. 687-688(5), p. 583 -599.
- LACOSTE Yves, 2000, « Regards des photographes, regard de géographe », *Itinéraires croisés, Actes des rencontres de l'Observatoire photographique du paysage, Rochefort, 24-25 septembre 1999*, Paris, MATE, p. 39-49.
- LACOSTE Yves, 1995, « À quoi sert le paysage ? Qu'est-ce un beau paysage ? », Roger Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, p. 42-73.
- LACOSTE Yves, 1977, « À quoi sert le paysage ? Qu'est-ce un beau paysage ? », *Hérodote*, n. 7, p. 3-41.
- LAGIER Alain, 2009, « Trois apports de la Convention de Florence », dans Bedard Mario (dir.), *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 277-292.
- LAPLANTINE François, 2007, « Penser en images », *Ethnologie française*, Vol. 37, n. 1, p. 47-56.
- LARRERE Raphaël, LARRERE Catherine, 1997, *Du bon usage de la nature : pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 355 p.
- LARSIMONT Robin, 2013, « "Dépoussiérer " des techniques anciennes pour stimuler l'observation sensorielle dans la pratique du terrain », *Belgeo*, n. 2, mis en ligne le 16 décembre 2013. Consulté le 16 avril 2015 et disponible sur : <http://belgeo.revues.org/10781>
- LE DU-BLAYO Laurence, 2015, *Le paysage au-delà des images (Volume 1)*, Dossier de recherche pour l'Habilitation à Diriger des Recherches en géographie, Rennes, Université Rennes 2, 269 p.
- LE DU-BLAYO Laurence, 2012, *Plateforme régionale d'Observatoires Photographiques du Paysage : un projet pilote en Bretagne*, Rapport de recherche, UMR 6590 ESO, 15 p. Consulté le 14 juin 2016 et disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01076660>
- LE DU-BLAYO Laurence, 2007, *Le paysage en Bretagne, enjeux et défis*, Plomelin, Palantines, 350 p.
- LE DU-BLAYO Laurence, 1995, *Images du Paysage. Télédétection, intervisibilité et perception l'exemple des Côtes-d'Armor*, Thèse de doctorat en géographie, Rennes, Université Rennes 2, 334 p.
- LE DU-BLAYO Laurence, BARRAY Flavie, DELAGE Anaïs, 2011, *Étude paysagère sur le Pays de Saint-Brieuc : Mise en œuvre d'un projet d'Observatoire Photographique du Paysage*, Rapport final, 200 p.
- LE DU-BLAYO Laurence, BARRAY Flavie, GOUERY Pascal, BOURGET Émilie, MICHEL Kristell, GANZETTI Isabelle, LE PETIT Arnaud, 2013, *Les paysages de Bretagne*, livret et poster édité à 700 exemplaires par le Conseil Régional de Bretagne en juin 2013, 32 p. Consulté le 01 septembre 2015 et disponible sur : <http://bretagne-environnement.org/Media/Documentation/Bibliographies/Les-paysages-de-Bretagne/>
- LE DU-BLAYO Laurence, GUITTET Caroline, à paraître, « Un projet partagé au service des acteurs : la Plateforme d'Observatoires Photographiques du Paysage en Bretagne (POPP-Breizh), *Projets de paysage*.
- LE DU-BLAYO Laurence, GUITTET Caroline, 2012, *Bilan des ateliers pour une mise en œuvre de la plateforme régionale des OPP*, Programme Conseil régional de Bretagne, 250 p. Consulté le 25 août 2015 et disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01079826>
- LE DU-BLAYO Laurence, GUITTET Caroline, CHEREL Guillaume, 2013, *Projet POPP-Breizh, Cahier des Clauses Techniques Particulières de la plateforme régionale bretonne de gestion des Observatoires Photographiques du Paysage*, Rapport de recherche, UMR 6590 ESO, 97 p.

Consulté le 14 juin 2006 et disponible sur : Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01079835>

- LE DU-BLAYO Laurence, VAN TILBEURGH Véronique (dir.), 2005, *Comparaisons de modes d'analyse du paysage dans la recherche et leur lien avec l'enseignement*, Rapport final du programme de recherche du MATE « Politiques publiques et paysage : analyse, évaluation, comparaison », 252 p.
- LE LAY Yves-François, PIEGAY Hervé, COSSIN Mélanie, 2005, « Les enquêtes de perception paysagère à l'aide de photographies. Choix méthodologiques et exemples en milieu fluvial », Communication dans le cadre des Septièmes Rencontres de Théo Quant, 26 janvier 2005 à Besançon, 16 p. Consulté le 14 août 2013 et disponible sur : <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2005/TQ2005%20ARTICLE%2025.pdf>
- LEBART Luce, 2002, « Les archives du ciel », *Études photographiques*, n. 1, rédigé en novembre 1996, mis en ligne le 19 novembre 2002. Consulté le 22 novembre 2014 et disponible sur : <http://etudesphotographiques.revues.org/288>
- LEBART Luce, 1997, « La "restauration" des montagnes », *Études photographiques*, n. 3, Novembre 1997, mis en ligne le 13 novembre 2002. Consulté le 11 juin 2015 et disponible sur : <http://etudesphotographiques.revues.org/96>
- LEFEBVRE Henri, 1981, *Critique de la vie quotidienne III. De la modernité au modernisme (Pour une métaphilosophie du quotidien)*, Paris, L'Arche, 176 p.
- LEFEBVRE Henri, 1961, *Critique de la vie quotidienne II. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, 357 p.
- LEFEBVRE Henri, 1947, *Critique de la vie quotidienne I. Introduction*, Paris, L'Arche, 170 p.
- Legay Frédéric, 2007, *Missions de reconduction des stations photographiques de l'Observatoire photographique du paysage du PNR du Morvan. Analyse des perceptions paysagères perceptibles. Propositions de valorisation de l'outil*, Rapport d'étude, 125 p.
- LEGER-SMITH Fanny-Anaïs, 2014, *Évolution des pratiques paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine*, Thèse de doctorat d'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, Angers, Agrocampus Ouest, 286 p.
- LEGRAND Hélène, 2013, *L'Observatoire Photographique des paysages de la trame verte et bleue de Bretagne : outil de suivi et d'évaluation « sensible » du schéma régional de cohérence écologique*, Rapport de stage de Master 1 Gestion Territoriale du Développement Durable, Université Michel Montaigne Bordeaux 3, 63 p.
- LELLI Laurent, BERINGUIER Philippe (dir.), 2007, *La place et les fonctions de l'iconographie du paysage dans la participation des acteurs à la construction des territoires*, Rapport de recherche dans le cadre du programme « Action Concertée Incitative. Terrains, techniques, théories. Travail interdisciplinaire en sciences humaines et sociales », 93 p.
- LELLI Laurent, PARADIS Sylvie, 2013 « L'appropriation des politiques publiques du paysage dans les services de l'État ? », *Projets de paysage*, mis en ligne le 20 décembre 2013. Consulté le 16 mars 2014 et disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/1_appropriation_des_politiques_publicques_du_paysage_dans_les_services_de_l_etat
- LELLI Laurent, PARADIS Sylvie., 2008, « Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin-versant du Cérou (Tarn, Midi-Pyrénées) », *Géocarrefour*. Consulté le 23 mars 2013 et disponible sur : <http://geocarrefour.revues.org/1048>
- LELOUP Fabienne, MOYART Laurence, PECQUEUR Bernard, 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, Vol. 7, n. 4, p. 321-332.

- LEMAIRE Patrick, 2005, *Psychologie cognitive*, Bruxelles, De boeck, 545 p.
- LEPART Jacques, DERVIEUX Alain, DEBUSSCHE Max, 1996, « Photographie diachronique et changement des paysages. Un siècle de dynamique naturelle de la forêt à Saint-Bauzille-de-Putois, vallée de l'Hérault », *Forêt méditerranéenne*, XVII, n. 2, avril 1996, p. 63-80.
- LESPEZ Laurent, BALLOUCHE Aziz, 2009, « Paysages au fil de l'eau : l'objet, le sensible et leurs trajectoires », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86^e année, n. 1, p. 3-11. Consulté le 04 septembre 2015 et disponible sur : [/web/revues/home/prescript/article/bagf_0004-5322_2009_num_86_1_2650](http://web/revues/home/prescript/article/bagf_0004-5322_2009_num_86_1_2650)
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1003 p.
- LIFRAN Robert, OUESLATI Walid, 2009, « Éléments d'économie du paysage », *Économie rurale*, n. 297-298, janvier-avril 2007, mis en ligne le 06 mai 2009. Consulté le 02 avril 2015 et disponible sur : <http://economierurale.revues.org/2031>
- LUGINBÜHL Yves, 2012, *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS éd., 432 p.
- LUGINBÜHL Yves, 2008, « Las representaciones del paisaje y sus evoluciones », dans Maderuelo Javier (dir.), *Paisaje y territorio*, Huesca, CDAN Editores, p. 143-180.
- LUGINBÜHL Yves, 2007, « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale*, n. 297-298, janvier-avril 2007, mis en ligne le 06 mai 2009. Consulté le 18 février 2015 et disponible sur : <http://economierurale.revues.org/1931>.
- LUGINBÜHL Yves, 2006, « Paysage et bien-être individuel et social », *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, Éd. du Conseil de l'Europe, p. 33-55.
- LUGINBÜHL Yves, 2001, *La demande sociale de paysage*, Rapport pour le Conseil National du Paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001, Paris, 17 p.
- LUGINBÜHL Yves (dir.), 1999, *Analyse des transformations des paysages présentés dans les clichés de l'Observatoire photographique du Paysage, Utilisation du logiciel capteur de plan*, Rapport de recherche, Paris, UMR LADYSS CNRS / UMR PRODIG CNRS, 23 p.
- LUGINBÜHL Yves, 1989, « Au-delà des clichés... la photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates*, n. 4, p. 11-16.
- LUGON Olivier, 2001, *Le style documentaire : d'August Sander à Walter Evans 1920-1945*, Paris, Macula, 397 p.
- LYNCH Kevin, 1999, *L'image de la Cité*, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean- Louis Vénard de *The Image of the City* (1960), Paris, Dunod, 221 p.
- LYNCH Kevin, 1991, « Images collectives de la coté », dans Flückiger Michelangelo, Klaue Karen (dir.), *Textes de base en psychologie, la perception de l'environnement*, Lausanne, Delachaux et Niestle, p. 93-103.

M - N

- MALAURIE Christian, 2003, *La carte postale, une œuvre. Ethnographie d'une collection*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- MALINVERNO Bruno, 2009, « La photographie au service de l'Inventaire : objectifs et recommandations », *Photographier le territoire*, issu de la Journée d'étude du 2 décembre 2008-Région d'Île-de-France, Paris, Somogy éditions d'art, p. 15-20.

- MANOLA Théa, 2012, *Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö)*, Thèse de doctorat en urbanisme, aménagement, et politiques urbaines, Paris, Université Paris-Est, 648 p.
- MARC Edmond, PICARD Dominique, 2002, « Interaction », dans Barus-Michel Jacqueline (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie*. Consulté le 12 mai 2016 et disponible sur : <http://www.cairn.info/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749206851-page-189.htm>
- MARCEL Odile, 2007, « L'espace citoyen : Le paysage comme outil de l'action démocratique », issu du séminaire *Habiter la terre, le paysage, un projet politique* du 1er décembre 2007 à Lyon, 12 p.
- MARGETIC Christine, BERMOND Michaël, JOUSSEAUME Valérie, MARIE Maxime (coord.), 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 304 p.
- MARESCA Sylvain, 2009, « Les images dans la société », *Culture visuelle, la vie sociale des images*. Consulté le 13 mai 2015 et disponible sur : <http://culturevisuelle.org/viesociale/308>
- MARESCA Sylvain, 1996, *La photographie, un miroir des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 267 p.
- MARESCA Sylvain, MEYER Michaël, 2013, *Précis de la photographie à l'usage des sociologues*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 109 p.
- MARTY Pascal, LEPART Jacques, KUNSTLER Georges, 2007, « Le paysage culturel rattrapé par sa dynamique. L'exemple des Grandes Causses », dans Aeschlimann Jean-Paul, Feller Christian, Robin Paul (dir.), *Histoire et agronomie : entre ruptures et durée*, Paris, IRD éd., p. 415-438.
- MASSART Jean, 1912, *Pour la Protection de la Nature en Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 308 p. Consulté le 5 juin 2015 et disponible sur : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-sites-jean-massart-1912.html?IDD=1148&IDC=824>
- MASSART Jean, 1912, *Les districts flandrien et campinien*, Bommer C., Massart J., (eds), Les aspects de la végétation en Belgique, 1, Jardin botanique de l'État, Bruxelles, s.p.
- MASSART Jean, 1908, *Les districts littoraux et alluviaux*, Bommer C., Massart J., (eds), Les aspects de la végétation en Belgique, 1, Jardin botanique de l'État, Bruxelles, s.p.
- MATTHEY Laurent, GAILLARD David, GALLEZOT Hélène (dir.), 2012, *Paysage en partage. Sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projet urbain*, Genève, Fondation Braillard Architectes, 97 p.
- MAUSS Marcel (2007), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », extrait de *L'année sociologique*, seconde série, 1923-1924, Paris, Presses universitaires de France, 248 p.
- MAZAS Alain, 2000, « L'invitation au voyage », *Itinéraire croisés, Actes des Rencontres de l'Observatoire Photographique du Paysage les 24 et 25 septembre 1999 à Rochefort*, Paris, MATE, p. 78-85.
- MEAUX Danièle (dir.), 2013, *Protocole & photographie contemporaine*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p.383.
- MEDDE, 2015, *Les Atlas de paysage. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*, Paris, MEDDE, 115 p.
- MEDDE, *Le paysage au cœur des politiques territoriales, Actes du colloque « Le paysage au cœur des politiques territoriales »* du 18 octobre au Muséum national d'histoire naturelle-Paris, Paris, MEDDE, p. 9-13.
- MEEDDAT, 2008, *Itinéraires photographiques : la méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, MEEDDAT, 74 p.
- MEEM, 2015, *Observatoires Photographiques du Paysage « locaux »*. Recensement et typologie, Rapport réalisé par le bureau d'étude Vue d'Ici, 27 p.

- MENDIBIL Didier, 2008, « Dispositif, format, posture : une méthode d'analyse de l'iconographie géographique », *Cybergeo*, mis en ligne le 12 mars 2008. Consulté le 23 octobre 2012 et disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/16823>
- MENDIBIL Didier, 1999, « Essai d'iconologie géographique », *Espace géographique*, Tome 28, n. 4, p. 327-336. Consulté le 21 février 2013 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_00462497_1999_num_28_4_1276.
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 531 p.
- MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann, 2004, « Les porteurs de projets face à leurs oppositions : six critères pour évaluer la concertation en aménagement », *Politiques et management public*, Vol. 22, n. 1, p. 1-22. Consulté le 10 septembre 2016 et disponible sur : http://www.persee.fr/doc/pomap_0758-1726_2004_num_22_1_282
- MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, 2003, *La recherche-action. Une manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 325 p.
- METAILIE Jean-Paul, 1997, « Le photo-géographe et l'histoire des paysages », *Séquences/Paysages n°1 : Revue de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, Ministère de l'environnement - Hazan, p. 91-95.
- MEYER Morgan, « Objet-frontière ou Projet-frontière ? Construction, (non-)utilisation et politique d'une banque de données », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 3, n. 1, p. 127-148. Consulté le 25 juin 2016 et disponible sur : www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-127.htm.
- MICHELIN Yves, 2005, « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère », dans Droz Yvan, Mieville-Ott Valérie (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 143-177.
- MICHELIN Yves, 1998, « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo*, mis en ligne le 07 décembre 1998. Consulté le 13 mars 2015 et disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/5351>
- MICHELIN Yves, 1995, *Le jardin de vulcain : paysage d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des puys du massif central français*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 155 p.
- MOLES Abraham, ROHMER Élisabeth, 1972, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 163 p.
- MONEDIAIRE Gerard, 2011, « La participation du public organisée par le droit : des principes prometteurs, une mise en œuvre circonspecte », *Participations*, n. 1, p. 134-155. Consulté le 10 septembre 2016 et disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-134.htm>
- MONTEBAULT David, 2002, *Les vallées face à l'appropriation urbaine : des mutations de l'occupation du sol dans les grandes vallées proches d'Angers aux nouveaux paysages*, Thèse de doctorat en géographie, Angers, Université d'Angers, 407 p.
- MONTEBAULT David (coord.), DAVODEAU Hervé, GEISLER Elise, LECONTE Louise, ROMAIN Fanny, TOUBLANC Monique, BERCOVITZ Rémi, BRIFFAUD Serge, GUITTET Caroline, LE DU-BLAYO Laurence, 2013, *Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes*, Rapport intermédiaire dans le cadre du Programme du MEDDE « Paysage et Développement Durable n°2 », 35 p.

- MONTHULE Simon, 2013, *Entretiens de paysages : la place de l'observatoire photographique du paysage dans l'analyse des perceptions des dynamiques paysagères*, Mémoire de Master 2 de géographie, Université Rennes 2, 94 p.
- MONTIER Jean-Pierre, LOUVEL Liliane, MEAUX Danièle, ORTEL Philippe, 2008, *Littérature et photographie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 576 p.
- MOQUAY Patrick, AZNAR Olivier, CANDAU Jacqueline, GUERIN Marc, MICHELIN Yves, 2004, « Paysage de territoire, paysage décor, paysage identité. Réseaux, modèles et représentations mobilisés dans les processus de discussion de politiques paysagères intercommunales », dans le cadre d'une communication au colloque international *De la connaissance des paysages à l'action paysagère*, MEDD, Cemagref Bordeaux, du 2 au 4 décembre 2004, CD-ROM.
- MOSCOVICI Serge, 2002, « Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie ? », *Psychologie & société*, n. 4, *Réflexions sur les représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, éd. érès, p. 7-24.
- NEURAY Georges, 1982, *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?*, Gembloux, Les Presses agronomiques de Gembloux, 589 p.
- NORA Pierre, 1984, *Les lieux de mémoire. La République*, Paris, Gallimard, 674 p.
- NYSSSEN Jan, FRANKL Amaury, MUNRO R. Neil, 2010, « Repeat Photography in Éthiopie: Digital Photographic Archives for Environmental and Historical Studies: An Example from Ethiopia », *Scottish Geographical Journal*, Vol. 126, n. 3, p. 185–207.

O – P

- OLLIER Christine, 2013, *Paysage Cosa Mentale. Le renouvellement de la notion de paysage à travers la photographie contemporaine*, Paris, Loco, 341 p.
- OLWIG R. Kenneth, 2007, « Norden and the “substantive landscape”: A personal account », *Geogr. Ann.* 89 B (3), p. 283–286.
- ORAIN Olivier, 2004, « La géographie française face à la notion d'échelle. Une approche par les significations et les contenus épistémologiques », Cours C.N.E.D. dans le cadre de la question d'agrégation *Échelles et temporalités en géographie*, fascicule II, Vanves, CNED, p. 2-24. Consulté le 9 avril et disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00082055>
- ORMAUX Serge, 2005, « Le paysage, entre l'idéal et le matériel », dans Droz Yvan, Miéville-Ott Valérie (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p.71-99.
- PARADIS Sylvie, LELLI Laurent, 2010, « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n. 2, mis en ligne le 23 septembre 2010. Consulté le 19 septembre 2014 et disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/8548>
- PAUGAM Serge (dir.), 2010, *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-Je ?, 128 p.
- PAULET Jean-Pierre, 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Paris, éd. Economica, 152 p.
- PEQUIGNOT Bruno, 2006, « De l'usage des images en sciences sociales », *Communications*, n. 80, *Filmer, chercher*, p. 41-51. Consulté le 15 juin 2015 et disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_2006_num_80_1_2372

- PEREC Georges, 1974, *Espaces d'espaces*, Paris, éd. Galilée, 124 p.
- PERIGORD Michel, 1991, « Nouvelle approche de la géographie des paysages. L'exemple du bassin de Brive », *Norois*, n. 151, p. 323-332. Consulté le 8 avril 2015 et disponible sur : /web/revues/home/prescript/article/noroi_0029-182x_1991_num_151_1_6378
- PERNET Alexis, 2011, *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus ; l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance*, PNR Livradois-Forez, Auvergne, Thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 616 p.
- PERNET Alexis, 2009, « Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance », *Projets de paysage*. Consulté le 15 mai 2012 et disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/une_mediation_paysagiste_comme_support_de_recherche_l_experience_de_l_atelier_des_paysages_en_vallee_de_lance.
- PHILIPPONNEAU Michel, 1960, *Géographie et action : introduction à la géographie appliquée*, Paris, Armand Colin, 226 p.
- PICON Bertrand, 1992, « De la double nature de l'interface », dans Jollivet Marcel (dir.), *Sciences de la nature, Sciences de la société*, Paris, CNRS éd., p. 281-286.
- PIETTE Albert, 2007, « La photographie comme mode de connaissance anthropologique », *Terrain*, n. 18, écrit en 1992, mis en ligne le 05 juillet 2007. Consulté le 08 janvier 2013 et disponible sur : <http://terrain.revues.org/3039>
- PINCHEMEL Philippe, PINCHEMEL Geneviève, 1988, *La Face de la terre. Éléments de géographie*, Paris, Armand Colin, 519 p.
- PIVETEAU Jean-Luc, 1973, « L'observation directe du paysage et sa place dans la problématique de la géographie urbaine », *Espace géographique*, Tome 2, n. 3, p. 243-246. Consulté le 15 avril 2015 et disponible sur : /web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1973_num_2_3_1407
- PLUYE Pierre, NADEAU Lucie, GAGNON Marie-Pierre, GRAD Roland, JOHNSON-LAFLEUR Janique, GRIFFITHS Frances, 2008, « Les méthodes mixtes », *Approches et pratiques en évaluation de programmes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 123-141.
- POIRIER Emmanuel, 2012, *Paysage, Photographie & Observatoire Photographique du Paysage*, Mémoire de Master 2 Gestion de l'environnement, Université Rennes 2 - SCOT – Pays de St-Brieuc, 165 p.
- POUSIN Frédéric, 2008, « Introduction », *Strates*, n. 14, mis en ligne le 4 mars 2013. Consulté le 25 mars 2015 et disponible sur : <http://strates.revues.org/6651>
- PRIET François, 1995, « Le nouveau droit des paysages : Les instruments juridiques d'une politique », dans Bourjol Maurice, Delaunay Jacquot, Lerousseau Bernard, Lusson-Lerousseau Nicole, Priet François (dir.), *Annuaire des collectivités locales*, Tome 15, p. 503-519. Consulté le 25 février 2015 et disponible sur : /web/revues/home/prescript/article/coloc_0291-4700_1995_num_15_1_1200
- PROGRAMME PAYSAGE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, 2015, *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Paris, Victoire éd., 288 p.
- PUMAIN Denise, SAINT-JULIEN Thérèse, 2005, *L'analyse spatiale, localisation dans l'espace*, Paris, Armand Colin, 167 p.

R

- RAYMOND Richard (dir.), 2008, *Les dynamiques paysagères, retours d'expériences et réflexions, atelier transfrontalier franco-anglais, 27 au 29 Mai 2008*, Paris, MEEDDAT, 59 p.
- RENARD Laurence, DALLA SANTA Gérard, 2008, « L'observatoire photographique des paysages : un outil pour révéler le territoire et ses transformations », *Photographier le territoire*, Journée d'étude 2 décembre 2008, Région île de France, Paris, éd. d'Art, p. 121-139.
- RHEAUME Jacques, 1982, « La recherche-action : un nouveau mode de savoir ? », *Sociologie et société*, Vol. 14, n. 1, p. 43-51. Consulté le 24 septembre 2015 et disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/006775ar>
- RICHARD Philippe, LOZZA Brigitte, 1998, *Ethnophoto: thésaurus pour l'analyse de la photographie ethnographique du domaine français*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 317 p.
- ROBERTS Roger, 2015, « Les archives en 2030. De la donnée (signifiant) à l'information sur la donnée (signifié) au service des documentalistes et autres publics », dans Servais Paul (dir.), Mirguet Françoise (collab.), *Archivistes de 2030. Réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, p. 369-394.
- ROCHE Augustin, 2007, *Les unités et les structures paysagères dans les atlas de paysages*, Rapport de stage, Paris, MEDAD, 75 p.
- ROGER Alain, 1997, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, Coll. Sciences humaines, 208 p.
- ROGER Alain (dir.), 1995, *La Théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 463 p.
- RONAI Maurice, 1976, « Paysages », *Hérodote*, n. 1, janvier-mars 1976, p. 125-159.
- ROUILLE André, 2005, *La photographie*, Paris, Gallimard, 704 p.
- ROUGERIE Gabriel, BEROUTCHACHVILI Nicolas, 1991, *Géosystèmes et paysages : bilan et méthodes*. Paris, Armand Colin, 302 p.
- RUBY Christian, 2003, « Pratique », dans Lévy Jacques, Lussault Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Jacques Paris, Belin, p. 740.

S – T

- SANTOS Milton, 1978, « De la société au paysage. La signification de l'espace humain. », *Hérodote*, n. 9, p. 66-73.
- SAUTTER Gilles, 1979, « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, n. 16, p. 41-66.
- SCHAFER MURRAY Raymond, 1979 (réédition 2010), *Le Paysage Sonore : Le Monde Comme Musique*, Marseille, éd. Wildproject, 411 p.
- SECHET Raymonde, VESCHAMBRE Vincent (dir.), 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 397 p.

- SEQUENCES/PAYSAGES N°2 : REVUE DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE, 2000, Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement – ARP éd., 112 p.
- SEQUENCES/PAYSAGES N°1 : REVUE DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE, 1997, Paris, Ministère de l'environnement - Hazan, 112 p.
- SEVENANT Marjanne, ANTROP Marc, 2011, « Landscape Representation Validity: A Comparison between On-site Observations and Photographs with Different Angles of View », *Landscape Research*, Vol. 36, n. 3, p. 363-385.
- SGARD Anne, 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires, Économie, géographie, politique, droit, sociologie*. Consulté le 03 mars 2014 et disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/8565>
- SICHEZ Éva, 2010, *Mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage Rance-Emeraude : dans le cadre du projet de parc naturel régional*, Rapport de stage de Master 2 Espaces et environnement, Rennes, Université Rennes 2, 191 p.
- SORRE Maximilien, 1961, *L'homme sur terre*, Paris, Hachette, 365 p.
- SORRE Maximilien, 1954, *Les fondements de la géographie humaine, Tome II. Les fondements techniques. 1. Les techniques de la vie sociale. Les techniques et la géographie de l'énergie. La conquête de l'espace*, Paris, Armand Colin, 616 p.
- SORRE Maximilien, 1952, *Les fondements de la géographie humaine. Tome III. L'habitat. Conclusion générale*, Paris, Armand Colin, 499 p.
- SORRE Maximilien, 1951, *Les fondements de la géographie humaine. Tome I. Les fondements biologiques : essai d'une écologie humaine*, Paris, Armand Colin, 448 p.
- STAR LEIGH Susan, GRIESEMER R. James, 1989, « Institutional Ecology, "Translations" and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology », *Social Studies of Science*, Vol. 19, Issue 3; août 1989, p. 387-420.
- TAVANI Jean-Louis, 2012, *Mémoire sociale et pensée sociale : Études empiriques de leurs influences croisées*, Thèse de psychologie sociale, Paris, Université Renée Descartes-Paris V, 255 p.
- TÊTE Élie, 1998, « PERSEPHONE: Introduction aux protocoles de collectes d'échantillons sonores des paysages », *Acoustique & Techniques n°16*, Assises Sonore 98, p. 50-60.
- THIBAUD Jean-Paul, TIXIER Nicolas, 1998, « L'ordinaire du regard », *Le Cabinet d'Amateur. Actes du Colloque Perec et l'image*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail n. 7-8, décembre 1998, p. 51-67. Consulté le 27 juin 2015 et disponible sur : http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/index.php?lvl=notice_display&id=1876
- THOMAS Olivier, 2011, *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition clandestine à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*, Thèse de géographie physique, humaine, économique et régionale, Caen, Université de Caen, 687 p.
- TISSIER Jean-Louis, 1992, « La géographie dans le prisme de l'environnement (1970-1990) », dans Robic Marie-Claire (dir.), *Du milieu à l'environnement, Pratiques et représentations homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, p. 201-236.
- TOMSOVA Jitka, 2009, *L'intégration paysagère des autoroutes. Comparaison d'expériences entre la République Tchèque et la France*, Thèse de doctorat en sciences et architecture du paysage, Paris, AgroParisTech, 409 p.
- TORRE André, 2011, « Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités », *POUR*, Juin 2011, n. 209-210, p. 321-332.
- TOUBLANC Monique, 2009, « La recherche en sciences sociales dans les écoles de paysage en France », *Projets de paysage*, mis en ligne le 2 juillet 2009. Consulté le 14 novembre 2013, et disponible sur :

http://www.projetsdepaysage.fr/la_recherche_en_sciences_sociales_dans_les_ecoles_d_e_paysage_en_france.

- TOUBLANC Monique, 2004, *Le paysage en herbe, le paysage et la formation à l'agriculture durable*, Dijon, educagri éditions, 295 p.
- TOURE El Hadj, 2010, « Réflexion épistémologique sur l'usage des focus groups : fondements scientifiques et problèmes de scientificité », *Recherches qualitatives*, Vol.29, n. 1, p. 5-27.
- TRICART Jean, 1952, « La géomorphologie et la notion d'échelle », *Revue de Géomorphologie dynamique*, n. 5, p. 213-218.
- TROMPETTE Pascale, VINCK Dominique, 2009, « Retour sur la notion d'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 3, n. 1, p. 5-27. Consulté le 25 juin 2016 et disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-5.htm>
- TROPE Yaacov, LIBERMAN Nira, 2010, « Construal-level theory of psychological distance », *Psychological review*, Vol. 117 (2), April 2010, p. 440-463.
- TURNER M. Raymond, WEBB H. Robert, BOWERS E. JANICE, HASTINGS R. James, 2003, *The Changing Mile Revisited : An Ecological Study of Vegetation Change with Time in the Lower Mile of an Arid and Semiarid Region*, Tucson, University of Arizona Press, Tucson, 334 p.

V - W - Z

- VAN WAERBEKE Jacques, 1998, « Le photographe et le paysage », *Carnet du paysage, ça & là*, n. 12, Arles, Actes Sud, pp.92-103.
- VERGNOLLE-MAINAR Christine, 2007, « Géosystème », *Hypergéô*. Consulté le 3 février 2015 et disponible sur : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article404>
- VINCK Dominique, 2009, « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 3, n. 1, p. 51-72. Consulté le 15 mars 2015 et disponible sur : www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-51.htm
- VINCK Dominique, 1999, « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*, n. 40-2, p. 385-414. Consulté le 05 juin 2016 et disponible sur : http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1999_num_40_2_5173
- VOLVEY Anne, CALBERAC Yann, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2012, « Terrains de Je. (Du sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, n. 5, n. 687-688, p. 441-461.
- WALTER François, 2009, « Les échelles d'un imaginaire paysager européen dans l'histoire », dans Bedard Mario (dir.), *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 45-70.
- WALTER François, 2004, *Les Figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris, éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 524 p.
- WEBB H. Robert, BOYER E. Diane, TURNER M. Raymond, 2010, *Repeat Photography, Methods and Applications in the Natural Sciences*, Washington, IslandPress, 392 p.
- WEBB H. Robert, HEREFORD Richard, 2010, « Historical Arroyo Formation : Documentation of Magnitude and Timing of Historical Changes Using Repeat Photography », dans Webb H. Robert Boyer E. Diane, Turner M. Raymond (dir.), *Repeat Photography, Methods and Applications in the Natural Sciences*, Washington, IslandPress, p. 89-104.

- WHITEHEAD Ken, MOORMAN Brian, WAINSTEIN Pablo, HABIB Ayman, 2010, « Monitoring Rapidly Evolving Landscape Features Using Ground-Based Time-Lapse Photography : A Case Study for a Proglacial Icing »; *Canadian Geomatics Conference*, Calgary, Alberta, s.p. Consulter le 12 août 2015 et disponible sur : http://www.isprs.org/proceedings/XXXVIII/part1/02/02_03_Paper_67.pdf
- WIEBER Jean-Claude, 1995, « Le Paysage Visible, Un Concept Nécessaire », dans Roger Alain (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Paris, Champ Vallon, p. 182-193.
- WOLFF Denis, 2009, « Albert Demangeon : un géographe moderne face au terrain », dans le cadre de la communication présentée au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, 18-20 juin 2008, Arras, s.p. Consulté le 06 juin 2015 et disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00358350>
- WOLFF Denis, 2006, « Albert Demangeon : un géographe face au monde rural (jusqu'en 1914) », *Ruralia*, n. 18/19, mis en ligne le 31 décembre 2010. Consulté le 06 juin 2015 et disponible sur : <http://ruralia.revues.org/1241>
- ZUTTER de. Pierre, 1994, *Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital. De l'expérience à la connaissance*, Paris, Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 137 p.

Catalogues d'exposition, livres d'artistes

- BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, 2010, *La France de Raymond Depardon*, catalogue de l'exposition « La France de Raymond Depardon » présentée par la Bibliothèque nationale de France, sur le site François Mitterrand, Grande Galerie du 30 septembre 2010 au 9 janvier 2011 à Paris, Paris, Seuil / Bibliothèque nationale de France, s. p.
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, 1999, *Les frères Bisson photographes : de flèche en cime, 1840-1870*, exposition de la Bibliothèque nationale de France à la galerie d'exposition du site François-Mitterrand du 15 juin-29 août 1999, à Essen au Museum Folkwang du 7 février-28 mars 1999, à Munich au Fotomuseum im Münchner Stadtmuseum du 11 avril-30 mai 1999, Paris, Bibliothèque nationale de France, 229 p.
- BLONDEL Alain, SULLY JAULMES Laurent, 2007, *Un siècle qui passe... : 46 photos-constats*, Paris, Dominique Carré éditeur 96 p.
- BLONDEL Alain, SULLY JAULMES Laurent, 1973, *L'image du temps dans le paysage, 68 photos-constats*, Paris, Musée des Arts Décoratifs, 136 p.
- CAUE DES COTES D'ARMOR, 2001, *Évolution et mémoire des paysages costarmoricaïns*, Catalogue d'exposition (1999) au CAUE des Côtes d'Armor, Plérin, J'imprime / L'Apostrophe, 78 p.
- COISY Céline, 2010, *Observatoire photographique des paysages martiniquais 2007-2010*, Fort-de-France, DIREN Martinique, 152 p.
- FILAIRE Anne-Marie, 2009, *Observatoire*, Livre d'artiste, 340 p.
- GIRARD Thierry, 2004, *Vosges du Nord / L'Observatoire photographique du paysage. Missions 1998 à 2004*, Toulouse, Les Imaginayres, 92 p.
- INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE FRANCE, 1999, *Montreuil, patrimoine horticole (Seine-Saint-Denis)*, Nantes, Victor Stanne, 40 p.
- LEMAGNY Jean-Claude, AUBENAS Sylvie, BORHAN Pierre, LEBART Luce, 2000, *Atget le pionnier*, catalogue de l'exposition « Eugène Atget, le pionnier » présentée à l'Hôtel de Sully du 23 juin au 17 septembre 2000 à Paris et à l'International Center of Photography du 7 octobre 2000 au 21 janvier 2001 à New York, Paris, Marval, 199 p.

- MAISON EUROPEENNE DE LA PHOTOGRAPHIE, 2004, *L'Utopie photographique, regard sur la collection de la société française de photographie*, catalogue de l'exposition « L'Utopie photographique » présentée à la Maison européenne de la photographie du 2 novembre 2004 au 6 février 2005 à Paris, Paris, Le Point du Jour Editeur, 223 p.
- MATHIEU Geoffroy, STOFLETH Bertrand, 2013, *Paysages usagés, 100 points de vue depuis le GR2013*, Coffret de 100 cartes postales + 1 carte localisant les 100 points de vue, Yvry-sur-Seine, éditions Wildproject, s.p.
- MUSEE D'HISTOIRE VIVANTE DE MONTREUIL, 2001, *Conscience d'un paysage*, Montreuil, Musée d'Histoire Vivante de Montreuil, s.p.
- RENE Jacques, 1993, *Paysages*, éd. Les Cahiers de la Photographie de Saint-Benoît-du-Sault, 42 p.
- SABATIER Michelle, MERVEILLEUX DU VIGNAUX Pierre, JAFFEUX Henri, 2010, *Aux origines des parcs nationaux, Pionniers, un album de famille*, Livret d'accompagnement de l'exposition « Aux origines des parcs nationaux, Pionniers, un album de famille », Le Vigan, Parcs nationaux de France, 44 p.
- SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT, 2001, *Forêt d'Orient. Photographies de Jacques Vilet 1997-2000*, Bruxelles, ARP éd., 96 p.
- VILET Jacques, 2001, *Excursions photographiques en 12 poses (livret I), Parc naturel régional de la Forêt d'Orient / Balcon du parc en Champagne Crayeuse*, Observatoire photographique du paysage, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, s.p.
- VILET Jacques, 2001, *Excursions photographique en 24 poses (livret II), Parc naturel régional de la Forêt d'Orient/ Vallée de l'Aube (plaine et coteaux)*, Observatoire photographique du paysage, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, s.p.
- VILET Jacques, 2001, *Excursions photographiques en 36 poses (livret III), Parc naturel régional de la Forêt d'Orient/ Champagne Humide*, Observatoire photographique du paysage, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, s.p.

Sources

- DREAL CENTRE, 2011, *Regards sur les paysages du PNR : notre paysage change, suivons-le Observatoire photographique participatif des Paysages*, Compte-rendu sur l'OPPP du PNR de la Brenne, 4 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible sur : http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Paysage_Brenne2011_valid_351e_pnr.pdf
- DRIEE ÎLE-DE-FRANCE, 2013, *Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme. Guide pour une meilleure prise en compte des paysages dans le cahier des charges des SCoT, PLU et cartes communales*, Paris, DRIEE-IF, 27 p.
- LOBET Jérôme, NEDERLANDT Nicolas, 2006, ROSILLON Francis, *Mise en place d'un observatoire du paysage dans le bassin transfrontalier Semois-Semoy*, Rapport final du contrat de rivière Semois-Semois, 2006, 67 p.
- PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE, 2014a, *Diagnostic paysager et architectural par sous unité paysagère (19 fiches)*, Le Faou, disponible à la Maison du Parc, s.p.
- PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE, 2014b, *Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique*, La Faou, 48 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible sur : <http://www.pnr-armorique.fr/Agir/Amenager-le-territoire/La-charte-du-paysage-et-de-l-architecture>

- PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE, 2008, *Mieux comprendre la nouvelle Charte 2009-2021*, « Pour des paysages d'Armorique choisis », Le Faou, 20 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible sur : <http://www.pnr-armorique.fr/Comprendre/La-charte-et-les-missions-du-Parc>
- RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE, 2008, « Créer et valoriser un Observatoire Photographique du Paysage sur les Grands Sites », *Le fil des Grands Sites*, août 2008, s.p. Consulté le 12 août 2015 et disponible sur : <http://www.grandsitedefrance.com/images/stories/pdf/FILGS%201%20OBSERV%20PHOTO.PDF>
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN, 2013, *Diagnostic territorial, version 5, Charte du PNR du Golfe du Morbihan*, Vannes, 112 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible sur : <http://www.golfe-morbihan.fr/la-charte-du-parc>
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN, 2013, *Rapport de Charte, version 5, Charte du PNR du Golfe du Morbihan*, Vannes, 142 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible sur : <http://www.golfe-morbihan.fr/la-charte-du-parc>
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN, 2013, *Plan du Parc, version 5, Charte du PNR du Golfe du Morbihan*, Vannes, 1 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible sur : <http://www.golfe-morbihan.fr/la-charte-du-parc>
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE, 2011, *Document d'Orientations Générales, SCoT des Vallons de Vilaine*, Guichen, 108 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible : www.paysdesvallonsdevilaine.fr
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE, 2011, *Rapport de présentation. État initial de l'environnement, SCoT des Vallons de Vilaine*, Guichen, 100 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible : www.paysdesvallonsdevilaine.fr
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE, 2011, *Rapport de présentation. Évaluation environnementale, SCoT des Vallons de Vilaine*, Guichen, 64 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible: www.paysdesvallonsdevilaine.fr
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE, 2011, *Explication et justification des choix, SCoT des Vallons de Vilaine*, Guichen, 36 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible : www.paysdesvallonsdevilaine.fr
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE, 2011, *Projet d'Aménagement et de Développement Durable, SCoT des Vallons de Vilaine*, Guichen, 46 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible : www.paysdesvallonsdevilaine.fr
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE, 2006, *Rapport de présentation. Diagnostic territorial, SCoT des Vallons de Vilaine, SCoT des Vallons de Vilaine*, Guichen, 119 p. Consulté le 15 juillet 2015 et disponible: www.paysdesvallonsdevilaine.fr
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, 2008, *Rapport de présentation. Diagnostic territorial, SCoT du Pays de Saint Briec*, Plérin, disponible au Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, 260 p.
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, 2008, *Document d'Orientations Générales, SCOT du Pays de Saint Briec*, Plérin, disponible au Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, 102 p.
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, 2008, *Rapport de présentation. État initial de l'environnement, SCoT du Pays de Saint Briec*, Plérin, disponible au Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, 151 p.
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, 2008, *Rapport de présentation. Évaluation environnementale, SCoT du Pays de Saint Briec*, Plérin, disponible au Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, 70 p.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, 2008, *Projet d'Aménagement et de Développement Durable, SCoT du Pays de Saint Briec*, Plérin, disponible au Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc, 28 p.

Sitographie

- ACADEMIE DE PARIS, consulté le 23 juin 2016 : <https://www.ac-paris.fr>
- ADMINNET, consulté le 22 juin 2015: <http://www.adminet.com/obs/>
- ALBERT-KAHN, MUSEE ET JARDIN DEPARTEMENTAUX, consulté le 12 juin 2015 : <http://albert-kahn.hauts-de-seine.net>
- ATELIERS TECHNIQUES REGIONAUX DU PAYSAGE DE LA REGION BRETAGNE (2004-2010), consulté le 14 septembre 2015 : <http://www.citearchitecture.fr/65-0-Ateliers-techniques-regionaux-du-paysage-region-de-Bretagne-2004-2010-.html>
- ATLAS DES PAYSAGES D'ILLE-ET-VILAINE, consulté le 30 juin 2015 : <http://paysages-ille-et-vilaine.fr>
- ATLAS DES PAYSAGES DU MORBIHAN, consulté le 28 juin 2015 : <http://www.atlasdespaysages-morbihan.fr>
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, consulté le 22 juin 2016 : <http://www.bnf.fr>
- CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES, consulté le 22 novembre 2015 : <http://www.cnrtl.fr/>
- CONSERVATOIRE DU LITTORAL, consulté le 01 juillet 2015 : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/45-la-collection-photographique.htm>.
- CORDEMAIS ECOUTE L'ELECTRICITE, consulté le 13 juin 2015 : <http://volumecollectif.free.fr/cordemais/>
- CULTURE VISUELLE, consulté le 12 octobre 2015 : <http://culturevisuelle.org>
- DELCAMPE, consulté le 07 juin 2015 : <http://www.delcampe.fr/>
- DREAL MIDI-PYRENEES, consulté le 14 juin 2015 : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr>
- ÉTOPIA, consulté le 05 octobre 2015 : <http://www.etopia.be/>
- ÉVOLUTION DU PAYSAGE EN BRETAGNE, MISE EN VALEUR DES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES, consulté le 12 mars 2015 : <http://evolution-paysage.bretagne-environnement.org>
- FRISCO CITY REPHOTOGRAPHY, consulté le 21 août 2015: <http://friscocityrephotography.blogspot.fr/>
- GEMET, consulté le 05 octobre 2015 : https://www.eionet.europa.eu/gemet/theme_concepts?th=2&langcode=fr
- GEOBRETAGNE, consulté le 25 mars 2015 : <http://cms.geobretagne.fr/>
- HIDDENGLASGOW, consulté le 21 août 2015 : <http://www.hiddenglasgow.com/>
- HISTORICAL REPHOTOGRAPHY OF LINCOLN HIGHWAY, consulté le 23 juillet 2015 : <http://www.dri.edu/lincoln-highway>
- INSEE, consulté le 11 mai 2015 : <http://www.insee.fr>
- K 146, consulté le 14 juin 2015: <http://www.k146.org>
- LEGIFRANCE, consulté le 10 mars 2015 : <http://www.legifrance.gouv.fr>
- LOCUSTREAM SOUNDMAP, consulté le 20 juin 2015 : <http://locusonus.org>

LONDON SOUND SURVEY, consulté le 26 juin 2015 : <http://www.soundsurvey.org.uk>.

LONG TERM PHOTOGRAPHIC OBSERVATION OF SCHLIEREN, consulté le 20 août 2015 : www.beobachtung-schlieren.ch.

MAIRIE-CONSEILS : consulté le 09 mai 2015 : <http://www.mairieconseilspaysage.net/>

MEDDE, consulté le 12 septembre 2015 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

MINISTERE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITE DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITE, consulté le 04 mai 2015 : <http://www.territoires.gouv.fr/>

MISSION PHOTOGRAPHIQUE DE LA DATAR, consulté le 02 juillet 2015 : <http://missionphoto.datar.gouv.fr/>

MONITORING LANDSCAPE CHANGE OF NORTH DEVON AONB, consulté le 21 août 2015 : www.cordialeproject.eu

MULENS MARKER, consulté le 21 août 2015 : <http://www.mulensmarker.se>

NEW YORK CHANGING, consulté le 12 août 2015 : <http://www.newyorkchanging.com>

OBSERVATOIRE CITOYEN DES PAYSAGES, consulté le 25 août 2015 : www.paysages-citoyens.be

OBSERVATOIRE CITOYEN DES PAYSAGES EN NORD-PAS-DE-CALAIS, consulté le 08 août 2015 : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

OBSERVATION DES PAYSAGES CORSES, consulté le 08 août 2015 : <http://www.oddc.fr>

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES DE LA GARONNE, consulté le 06 août 2015 : <http://opgaronne.univ-tlse2.fr/projet>

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES DE LA VANOISE, consulté le 08 août 2015 : <http://observatoiredespaysages.vanoise-parcnational.fr>

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES DES ABORDS DE LA GARONNE ET DE L'ARIEGE, consulté le 06 août 2015 : <http://www.confluences-garonne-ariège.org>

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES EN NORD-PAS-DE-CALAIS, consulté le 08 août 2015 : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

OBSERVATOIRE PARTAGE DES PAYSAGES PAR LES COLLEGIENS GIRONDINS, consulté le 06 août 2015 : <http://www.gironde.fr>

OBSERVATOIRE PARTAGE DU PARC NATIONAL DES PYRENEES, consulté le 08 août 2015 : <http://www.parc-pyrenees.com/>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DE L'ARCTIQUE, consulté le 13 août 2015 : http://transpolair.free.fr/info_actu/2010/observatoire-photographique-arctique.htm

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES EFFETS DU SCOT SUR LE PAYSAGE DE L'AGGLOMERATION ORLEANAISE, consulté le 09 août 2015 : <http://www.agglo-orleans.fr>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES OUVRAGES ET PAYSAGES AGRICOLES DE L'OUEST, consulté le 09 août 2015 : <http://zone-up.fr>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES COSTARMORICAINS, consulté le 10 août 2015 : <http://www.caue22.fr/>

Observatoire photographique des paysages traversés par la Lgv en Ruffécois, consulté le 10 août 2015 : <http://www.paysduruffecois.com>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL DEDIE A L'AUTOROUTE 89, consulté le 08 août 2015 : <http://poptmc.free.fr>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES DE SAVOIE, consulté le 11 août 2015 : <http://observatoire.paysages74.fr>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE PARTICIPATIF DES PAYSAGES DU PNR DE LA BRENNNE, consulté le 07 août 2015 : <http://www.parc-naturel-brenne.fr>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE PARTICIPATIF DU PAYSAGE DE LA SELUNE, consulté le 07 août 2015 : <http://oppp-selune.over-blog.com>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE TRANSFRONTALIER DES PAYSAGES, consulté le 08 août 2015 : <http://www.observatoire-paysages.pnth.eu/spip.php?page=index>

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE TRANSFRONTALIER DU SEMOIS-SEMOY, consulté le 25 août 2015 : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/projets/projets/project/show/contrat-de-riviere-semois-semoy/>

OBSERVATOIRE PYRENEEN DES PAYSAGES, consulté le 09 août 2015 : <http://observatoire.parc-pyrenees-catalanes.fr/>

OBSERVATOIRE VIRTUEL DES PAYSAGES DE LA REGION PROVENCE – ALPES – COTE D’AZUR, consulté le 07 août 2015 : <http://www.nemis-paysage.com/>

OPP CAUSSES ET CEVENNES, consulté le 07 août 2015 : <http://www.causses-et-cevennes.fr>

OPP DE L'HERAULT, DES CAUSSES A LA MEDITERRANEE, consulté le 07 août 2015 : <http://www.caue-lr.fr>

OPP DE L'ORNE, PASSAGE DE L'AUTOROUTE A26, consulté le 09 août 2015 : <http://www.caue61.fr/>

OPP DE NESCHERS, consulté le 08 août 2015 : <http://observatoiredespaysages.fr>

OPP DE LA DEAL MARTINIQUE, consulté le 09 août 2015 : <http://opp972.com>

OPP DE LA DROME, consulté le 11 août 2015 : <http://www.ladrome.fr>

OPP DE LA LGV BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE, consulté le 07 août 2015 : <http://www.ere-lgv-bpl.com>

OPP DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC, consulté le 11 août 2015 : <http://www.cpiehl.org>

OPP DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'HERAULT, consulté le 11 août 2015 : <http://www.cc-vallee-herault.fr>

OPP DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GERGOVIE VAL D'ALLIER, consulté le 07 août 2015 : <http://observatoiredespaysages.fr>

OPP DE LA VILLE DE MONTREUIL, consulté le 07 août 2015 : <http://www.montreuil.fr>

OPP DES PARCS DE VERSAILLES, SCEAUX, ET SAINT-CLOUD, consulté le 09 août 2015 : <http://observatoiredespaysages.fr>

OPP DES PRAIRIES SAINT-MARTIN, consulté le 10 août 2015 : <https://osur.univ-rennes1.fr/ZA-Armorique/page.php?115>

OPP DEPUIS LE GR 2013 (2012 – 2022), consulté le 11 août 2015 : <http://www.opp-gr2013.com/>

OPP DU GRAND SITE DE FRANCE DE LA MONTAGNE SAINTE-VICTOIRE, consulté le 07 août 2015 ; <http://www.grandsitesaintevictoire.com>

OPP DU LOT, consulté le 08 août 2015 : <http://www.caue-mp.fr>

OPP DU MONT VENTOUX, consulté le 08 août 2015 : <http://davidhuguenin.com>

OPP DU PLATEAU DE L'ARBOIS, consulté le 11 août 2015 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

OPP DU PNR DE LA CAMARGUE, consulté le 11 août 2015 : <http://www.pnrpaca.org/carto/observatoire/flash/>

OPP DU PNR DES ALPILLES, consulté le 11 août 2015 : <http://www.parc-alpilles.fr/>

OPP DU PNR LIVRADOIS-FOREZ, consulté le 08 août 2015 : <http://www.parc-livradois-forez.org>

OPP DU PNR DES MONTS D'ARDECHE, consulté le 11 août 2015 : www.parc-monts-ardecche.fr

OPP DU PNR DES PYRENEES CATALANES, consulté le 07 août 2015 : <http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr>

OPP DU PNR DE LA FORET DE L'ORIENT, consulté le 07 août 2015 : <http://www.pnr-foret-orient.fr>

OPP DU PNR DES PYRENEES ARIEGEOISES, consulté le 11 août 2015 : <http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/>

OPP DU PNR DU PILAT, consulté le 09 août 2015 : <http://www.parc-naturel-pilat.fr>

OPP DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU POITOU CHARENTE, consulté le 07 août 2015 : <http://www.cren-poitou-charentes.org>

OPP DU NORD AVEYRON, consulté le 09 août 2015 : <http://paysageaveyron.fr>

OPP DU PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT, consulté le 07 août 2015 : <http://www.bruche-mossig-piemont.fr/>

OPP DU PNR DE LA HAUTE VALLEE DE LA CHEVREUSE, consulté le 09 août 2015 : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>

OPP DU PNR DU GATINAIS FRANÇAIS, consulté le 09 août 2015 : <http://www.parc-gatinais-francais.fr/>

OPP DU PNR DU GOLFE DU MORBIHAN, consulté le 07 août 2015 : <http://www.golfe-morbihan.fr>

OPP DU PNR DU MORGAN, consulté le 07 août 2015 : <http://paysage.parcumorvan.org>

OPP DU PNR DU VEXIN FRANÇAIS, consulté le 08 août 2015 : http://ecomusees-vexin-francais.fr/Ruralite_augmentee/ruralite_augmentee/accueil.html

OPP DU PNR DES VOSGES DU NORD, consulté le 09 août 2015 : <http://www.parc-vosges-nord.fr/>

OPP DU SITE DES GORGES DU GARDON, consulté le 07 août 2015 : <http://www.gorgesdugardon.fr/>

OPP LES HAUTS-DE-SEINE, consulté le 08 août 2015 : <http://www.caue92.fr/>

OPP METROPOLE DE NIMES, consulté le 09 août 2015 : www.nimes-metropole.fr

OBSERVATOIRE VIRTUEL DU PAYSAGE MEDITERRANEEN, consulté le 21 août 2015 : <http://www.sitmurcia.es/paisaje/publica/paimed/index.html>

OBSERVATORIO DEL PAISAJE DE CANARIAS, consulté le 21 août 2015 : www.observatoriodelpaisajedecanarias.e

OBSERVATORIO DEL PAISAJE DE CATALUÑA, consulté le 20 août 2015 : <http://www.catpaisatge.net>

OBSERVATORIO FOTOGRAFICO DEL PAISAJE DE LAS ISLAS BALEARES, consulté le 20 août 2015 : www.observatorifotograficbalears.com

OBSERVATORIOS PATRIMONIO Y PAISAJE, consulté le 20 août 2015 : <http://observatoriospatrimoniopaisaje.blogspot.fr/>

OSSERVATORIO E LA RAPPRESENTAZIONE DEL PAESAGGIO ITALIANO, consulté le 20 août 2015 : www.guipa.it

OSSERVATORIO REGIONALE PER IL PAESAGGIO, consulté le 20 août 2015 : <http://www.regione.veneto.it>

PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN, consulté le 12 mai 2015 : <http://www.golfe-morbihan.fr>

PHOTOGRAPHIC SURVEY OF THE AMERICAN WEST, consulté le 21 août 2015 : www.thirdview.org

PLATEFORME ART & GEO DE CARTES SENSIBLES, consulté le 12 juillet 2015 :
<http://polau.org/pacs/>

POPP-BREIZH, PLATEFORME DES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE DE
BRETAGNE, consulté le 23 juillet 2016 : <http://popp.applis-bretagne.fr>

PORT TOWNSEND THEN AND NOW, consulté le 21 juillet 2015 :
<http://porttownsendthenandnow.com>

PORTAIL DU SYSTEME D'INFORMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ENVIRONNEMENT, consulté le 13 août 2015 : [www.side.developpement-
durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)

RECOLLECTING LANDSCAPES, consulté le 17 août 2015 : <http://www.recollectinglandscapes.be>

REPEAT PHOTOGRAPHY IN NATIONAL PARKS OF SOUTHWEST ALASKA, consulté le 23 août
2015 :
[http://science.nature.nps.gov/im/units/swan/monitor/repeatphoto/RepeatPhotograp
hy.cfm](http://science.nature.nps.gov/im/units/swan/monitor/repeatphoto/RepeatPhotography.cfm)

REPEAT PHOTOGRAPHY PROJECT DOCUMENTS RETREATING GLACIERS IN GLACIER
NATIONAL PARK, consulté le 23 août 2015: <http://nrmsc.usgs.gov/repeatphoto/>

REVUE PROJET DE PAYSAGE, consulté le 15 septembre 2015 : <http://www.projetsdepaysage.fr>

SCOT DES VALLONS DE VILAINE, consulté le 22 juillet 2015 : www.paysdesvallonsdevilaine.fr

SUIVI DE L'A 89 DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES DU
MASSIF CENTRAL, consulté le 11 août 2015 : <http://poptmc.free.fr/>

SUIVI DE LA RN 7 DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES
DU MASSIF CENTRAL, consulté le 11 août 2015 : <http://n7optmc.free.fr>

SUR L'IMAGE, consulté le 07 mars 2015 : <http://www.surlimage.info>

TERRA, consulté le 13 août 2015 : [https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-
photo-paysage](https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage)

THE DESERT LABORATORY REPEAT PHOTOGRAPHY COLLECTION, consulté le 22 août 2015 :
[http://www.paztcn.wr.usgs.gov/fsc/stanton-repeat-photography.](http://www.paztcn.wr.usgs.gov/fsc/stanton-repeat-photography)

TILBAKEBLIKK, consulté le 22 août 2015 : <http://www.tilbakeblikk.no>

THE ROCKY MOUNTAIN REPEAT PHOTOGRAPHY PROJECT, consulté le 23 août 2015:
<http://bridgland.sunsite.ualberta.ca>

UN CADRE DE VIE PARTAGE A VILLANDRY, consulté le 18 mars 2015 :
<http://www.villandrypaysage.fr>

VISUAL MONITORING OF FINNISH LANDSCAPES, consulté le 23 août 2015:
<http://www.muuttuvamaalaismaisema.fi>

Tables des visuels

Table des cartes

Carte 1 : Périmètre spatial des OPP bretons entre 2011 et 2016.....	26
Carte 2: Répartition du corpus iconographique composite par commune bretonne	185
Carte 3 : Périmètre des documents territoriaux étudiés dans l'analyse des représentations paysagères (Région Bretagne)	197
Carte 4 : Exemple de cartes comparatives	208
Carte 5 : Synthèse des entretiens menés auprès des élus municipaux dans le périmètre de la sous-unité paysagère « Les collines de l'Aulne ».....	218
Carte 6 : Carte des itinéraires photographiques de l'OPNP.....	239
Carte 7 : Carte des itinéraires photographiques de l'OPNP et des OPP locaux en France en 2015	244
Carte 8 : Recensement des OPP par <i>Vue d'ici</i> (2015)	247
Carte 9 : Carte des variantes OPP à l'échelle internationale.....	249
Carte 10 : Répartition des OPP ayant une démarche participative en France.....	276
Carte 11 : Les ensembles de paysages en Bretagne.....	306
Carte 12 : Corrélation entre le périmètre des OPP et celui des documents territoriaux (Bretagne).....	307
Carte 13 : Répartition des séries photographiques costarmoricaïnes utilisées lors des entretiens individuels auprès des acteurs du territoire (par commune).....	355
Carte 14 : Répartition par commune des séries photographiques costarmoricaïnes utilisées lors des entretiens individuels corrélée avec le nombre d'enquêtés interviewés selon leur commune de résidence ou leur lieu de travail.	358
Carte 15 : Répartition spatiale des commentaires émis par les acteurs du territoire selon les séries photographiques costarmoricaïnes (par commune).....	364
Carte 16 : Cartographie des représentations spatiales de l'élue locale de Fréhel et de Gaëtan à propos de la série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel.....	419
Carte 17 : Corrélations illustrées entre les ensembles paysagers et les séries photographiques des OPP en Bretagne	473
Carte 18 : Carte des lieux de prises de vue de l'OPP gabérisois.....	545

Table des encadrés

Encadré 1 : Un aparté sur les observatoires au sens large.....	20
Encadré 2 : Appel d'offre de la présente recherche	28
Encadré 3 : Le cadre réglementaire de la participation dans le droit français et international.....	87
Encadré 4 : Méthode d'élaboration de séries photographiques OPP représentatives des paysages.....	477
Encadré 5 : Méthode d'élaboration de séries photographiques OPP en corrélation avec les documents territoriaux	491
Encadré 6 : Questions à traiter par le comité de pilotage lors de l'évaluation d'un Observatoire Photographique du Paysage.....	499

Table des figures

Figure 1 : Série photographique OPP de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel de l'OPP du CAUE des Côtes d'Armor (itinéraire 5 de l'Observatoire Photographique National du Paysage).....	13
Figure 2 : La démarche de conception des Observatoires Photographiques du Paysage.....	15
Figure 3 : Les différentes approches scientifiques pour analyser les paysages	45
Figure 4 : Évolution de la notion de paysage dans les politiques publiques.....	48
Figure 5 : Les grandes étapes du projet de paysage selon Anne Fortier-Kriegel	58
Figure 6 : L'effervescence du paysage dans les sphères scientifique, politique, des concepteurs et gestionnaires et de la société civile.....	63
Figure 7 : La place des OPP dans la définition des paysages.....	64
Figure 8 : Le système de « filtres » selon Jean-Pierre Paulet	72
Figure 9 : L'articulation des représentations individuelles et sociales avec les cultures et regards paysagers dans la démarche OPP.....	74
Figure 10: Architecture de la pensée sociale selon Michel-Louis Rouquette.....	76
Figure 11 : Les deux configurations de la médiation paysagère, le paysage comme support, le paysage comme support et objet.....	91
Figure 12 : Quelles activations de l'imagerie mentale à partir de l'imagerie iconique ?.....	97
Figure 13 : Les échelle géographiques et le paysage.....	104
Figure 14 : L'échelle du paysage dans les politiques publiques.....	107
Figure 15 : Le vocable relatif à l'acte photographique	112
Figure 16 : Le protocole photographique « classique » des OPP	117
Figure 17 : La création de séries photographiques : entre apprentissage et démonstration.....	119
Figure 18 : Schéma synthétique du temps des dynamiques paysagères.....	127
Figure 19 : Les différentes étapes des transformations paysagères.....	132
Figure 20 : Les temps associés aux séries photographiques OPP	142
Figure 21 : Extrait de sites internet présentant des expériences de captations sonores.....	177

Figure 22 : Les différents médias pour capter l'épaisseur des évolutions paysagères.....	179
Figure 23 : Variété du corpus photographique selon les phases chronologiques étudiées.....	185
Figure 24 : Méthode employée pour analyser les représentations paysagères dans les documents territoriaux	200
Figure 25 : Typologie des représentations selon la structuration de l'Atlas des paysages du Morbihan (en %).....	203
Figure 26 : Typologie des représentations selon les documents relatifs à la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique (en %).....	203
Figure 27 : Typologie des représentations dans les documents relatifs au SCoT du Pays des Vallons de Vilaine (en %)	204
Figure 28 : La diversité des représentations pour caractériser les paysages	207
Figure 29 : Exemple de photographies aériennes mises en comparaison	209
Figure 30 : Analyse et complémentarité des représentations sur les dynamiques paysagères	210
Figure 31 : Variété des représentations sur un même lieu à des époques différentes, exemple du port de Saint-Malo.....	212
Figure 32 : Schémas comparatifs de la ville de Guipry, 1950-1980.....	213
Figure 33: Représentations sur le bocage brétilien à la fin du XIX ^e siècle	215
Figure 34 : L'étude de l'iconographie des couvertures de guides touristiques.....	216
Figure 35 : Donner à voir les représentations sociales des paysages.....	219
Figure 36 : La photographie illustrative.....	221
Figure 37 : La photographie spécimen	222
Figure 38 : La photographie d'exemplarité	222
Figure 39 : La photographie dénonciatrice	223
Figure 40 : Articulation entre les vues du dessus et les vues du dedans.....	226
Figure 41 : Quatre représentations de nature différente articulant les échelles du paysage.....	227
Figure 42 : Comparaison des représentations de même nature ou de natures différentes à travers le temps	235
Figure 43 : Date de création des itinéraires photographiques de l'OPNP	239
Figure 44 : Les porteurs des itinéraires photographiques de l'OPNP	240
Figure 45 : Nombre d'OPP locaux conçus entre 1992 et 2015 (en effectif).....	245
Figure 46 : Les porteurs des OPP locaux (en effectif)	246
Figure 47 : La constitution d'une mémoire des lieux par les habitants (extraits de sites internet).....	256
Figure 48 : Les différents projets de territoire suivis par les OPP (en %).....	258
Figure 49 : Les différentes dynamiques étudiées par les porteurs OPP (en %).....	260
Figure 50 : Synthèse des différents changements observés sur les couples historiques de Madagascar par Christian Kull (2005)	262
Figure 51 : Exemple d'analyses par objet et par plan dans le cadre de l'Observatoire photographique de l'autoroute A89	264
Figure 52 : Les trois étapes de la méthode élaborée par Jacques Lepart, Alain Dervieux et Max Debussche (1996)	265

Figure 53 : Multiplication des points de vue pour analyser les dynamiques paysagères d'un territoire d'après Jean-Paul Métaillé (2009).....	267
Figure 54 : Les différentes fréquences de reconduction sur un échantillon de 52 OPP (en %).....	269
Figure 55 : Les différentes actions de communication des OPP (en %).....	273
Figure 56: Les démarches participatives associées aux 93 OPP étudiés (en effectif).....	276
Figure 57 : Mobilisation des acteurs du territoire à différents stades de la démarche OPP – Exemples détaillés à partir des cas d'étude étudiés	277
Figure 58 : Atelier de paysage basé sur l'Observatoire du PNR du Vexin Français.....	279
Figure 59 : Une étude de terrain questionnant différentes composantes paysagères du système paysager défini par ThéMA.....	295
Figure 60 : Les différentes dynamiques étudiées par les porteurs OPP bretons (en effectif).....	300
Figure 61 : Les situations paysagères imaginées durant les entretiens de recherche auprès des acteurs du territoire	310
Figure 62 : Le déroulé théorique des entretiens dits collectifs.....	312
Figure 63 : Un ancrage interventionniste pour la co-construction des savoirs (page suivante)....	323
Figure 64 : Décomposition par de la série photographique de la place à Gausson.....	328
Figure 65 : L'inventaire des éléments de paysage de la place de l'église à Gausson à partir de la photographie initiale	340
Figure 66 : Identification des changements affectés aux éléments de paysage dans la série photographique de la place de l'église à Gausson	343
Figure 67 : Proposition graphique des mutations paysagères de la série photographique de la place de l'église à Gausson.....	345
Figure 68 : Simulations graphiques des changements paysagers inspirées de séries photographiques OPP.....	347
Figure 69 : Nombre d'entretiens semi-directifs individuels réalisés selon le profil des enquêtés.....	357
Figure 70 : Âge des personnes enquêtées selon leur profil	360
Figure 71 : Sexe des personnes enquêtées selon leur profil	360
Figure 72 : Professions et catégories socioprofessionnelles des personnes enquêtées	361
Figure 73 : Quantité de commentaires par série photographique.....	362
Figure 74 : Répartition du nombre de commentaires suivant le lien entre les paysages photographiés et les acteurs du territoire.....	366
Figure 75 : La récurrence des séries contemporaines choisies selon les profils	368
Figure 76 : La récurrence des séries historiques choisies par les habitants.....	371
Figure 77 : Répartition des commentaires selon les profils des acteurs du territoire et selon la temporalité des séries photographiques.....	374
Figure 78 : Méthode d'analyses croisées des commentaires des acteurs du territoire <i>via</i> les séries photographiques.....	376
Figure 79 : Appréciation des changements paysagers par les acteurs du territoire.....	381
Figure 80 : Quantification des degrés d'intensité des changements observés par les acteurs du territoire	381

Figure 81 : Nombre de commentaires où les acteurs du territoire expriment des dynamiques paysagères	382
Figure 82 : Activation des expériences paysagères et du vécu paysager	392
Figure 83 : Activation de la culture du lieu de vie.....	395
Figure 84 : Interprétation des changements visibles	397
Figure 85 : Activation des préoccupations politiques liées au paysage.....	401
Figure 86 : Activation des valeurs paysagères et de la culture régionale.....	409
Figure 87 : Synthèse visuelle des représentations spatiales des habitants à partir de la série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel.....	413
Figure 88 : Synthèse visuelle des représentations spatiales d'un professionnel du paysage et d'un élu local à partir de la série photographique OPP 62 du rond-point d'Uzel.....	414
Figure 89: Prolongement spatial du paysage photographié <i>via</i> la projection du corps des personnes enquêtées.....	417
Figure 90 : Les différents temps paysagers évoqués par les acteurs du territoire lors des entretiens semi-directifs	433
Figure 91 : L'articulation des cultures et regards paysagers des acteurs du territoire interviewés à partir de la réception des séries photographiques.....	446
Figure 92 : Faire émerger le bas niveau et/ou le haut niveau de construit paysager à des OPP..	448
Figure 93 : Les niveaux de lecture des acteurs du territoire selon le lien établi avec le paysage photographié	451
Figure 94 : Les usages assignés aux OPP selon les personnes enquêtées.....	467
Figure 95 : De la description textuelle à la lecture visuelle de la série photographique, traduction des caractéristiques paysagères de l'ensemble paysager d'Arrée.....	474
Figure 96 : Éléments de rappel / la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique et leur corrélation	478
Figure 97 : Proportions des séries photographiques en fonction des problématiques abordées dans le diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique	480
Figure 98 : Corrélation entre les séries photographiques et les enjeux présentés dans la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique.....	481
Figure 99 : Les usages actuels et potentiels des séries photographiques dans la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique.....	482
Figure 100 : Éléments de rappel / l'Atlas des paysages du Morbihan, l'OPP du Golfe du Morbihan et leur corrélation	483
Figure 101 : Corrélation entre les enjeux des unités paysagères du Morbihan et le contenu visuel des séries photographiques de l'OPP du Golfe du Morbihan	484
Figure 102 : Corrélation entre les enjeux des unités paysagères du Morbihan et le contenu visuel des séries photographiques de l'OPP du Golfe du Morbihan	486
Figure 103 : Éléments de rappel / le SCoT du Pays de Saint-Brieuc, l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc et leur corrélation.....	486

Figure 104 : Corrélation entre les enjeux identifiés dans le SCoT du Pays de Saint-Brieuc et le contenu visuel des séries photographiques de l'OPP du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc	487
Figure 105 : Les usages actuels et potentiels des séries photographiques dans le SCoT du Pays de Saint-Brieuc	488
Figure 106 : Proposition n°1 / Mise en scène des dynamiques paysagères à partir de la série photographique de la plage du Vieux-Bourg à Fréhel-Pléhérel	502
Figure 107 : Proposition n°2 / Mise en scène des représentations sociales à partir de la série photographique de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc	504
Figure 108 : Proposition n°3 / Analyse des changements paysagers et évaluation de l'entrée de la commune par les habitants à partir de la série photographique de la sortie du Pont-de-Puis-lès-Quimerc'h	507
Figure 109 : Diversité des situations paysagères expérimentées auprès des acteurs du territoire (en effectif)	514
Figure 110 : L'implication des habitants dans la fabrique de l'OPP gabérisois	542
Figure 111 : Valorisation des résultats de l'enquête par questionnaire / Poster sur les changements passés évoqués par les Gabérisois	547
Figure 112 : Déroulé méthodologique pour la co-construction de la POPP-Breizh	555
Figure 113 : L'interopérabilité : ouverture à un réseau de plateformes OPP	558
Figure 114 : La gouvernance et le financement de la POPP-Breizh	559
Figure 115 : Le cadre méthodologique d'exploitation des images dans la POPP-Breizh, analyse descriptive de la série photographique de Penvins à Sarzeau de l'OPP du Golfe du Morbihan	562
Figure 116 : Le cadre méthodologique d'exploitation des images dans la POPP-Breizh, analyse synthétique de la série photographique de Penvins à Sarzeau de l'OPP du Golfe du Morbihan	563
Figure 117 : L'analyse des paysages à partir de leur dimension sonore, exemple de la série photographique de Penvins à Sarzeau de l'OPP du Golfe du Morbihan	564
Figure 118 : Un moteur de recherche multicritère pour une sélection affinée des séries photographiques OPP	566
Figure 119 : Le réseau sociotechnique des POPP	576

Table des photographies

Photographie 1 et Photographie 2 : Lecture paysagère <i>in situ</i> spontanée d'un fréhelois à destination du chercheur et des usagers	522
Photographie 3 et Photographie 4 : D'une lecture paysagère <i>in situ</i> à une discussion collective sur le devenir de la commune de Fréhel	524
Photographie 5 : Rétroactions sous forme d'exposition / « Écoute voir : des paysages racontés »	527
Photographie 6 et Photographie 7 : Rétroaction sous forme de conférence / Présentation de la démarche OPP et des résultats de l'enquête sociale	527

Photographie 8 et Photographie 9 : Histoire de vie et histoire de paysage entremêlées, des habitants choisis par les habitants pour leur parcours biographique 543

Table des tableaux

Tableau 1 : Axes de recherche sur les Observatoires Photographiques du Paysage.....	47
Tableau 2 : L'adaptation de l'échelle spatiotemporelle des séries photographiques OPP aux dynamiques paysagères	136
Tableau 3 : Sujets d'intérêt suivant les thématiques urbaines à travers le temps.....	186
Tableau 4 : Répertoire des techniques d'enquêtes paysagères basées sur la photographie.....	188
Tableau 5 : Bilan des expérimentations présentées dans le chapitre 4.....	194
Tableau 6 : Quantité de représentations par document étudié (en effectif).....	201
Tableau 7 : Typologie des représentations caractérisant les paysages dans les documents étudiés	205
Tableau 8 : Typologie des représentations retranscrivant les dynamiques paysagères dans les documents étudiés	208
Tableau 9 : Typologie des représentations révélant les représentations sociales sur les paysages dans les documents étudiés	214
Tableau 10 : Modes d'interprétation de la relation entre image et légende dans les documents étudiés.....	224
Tableau 11 : Amplitude des changements selon le cycle temporel des paysages	270
Tableau 12 : Objectifs des méthodes menées sur le terrain breton.....	294
Tableau 13 : Les caractéristiques des OPP en Bretagne	298
Tableau 14 : Thésaurus des éléments de paysage.....	339
Tableau 15 : Extraction des changements intervenus sur la durée de la série photographique de la place de l'église à Gausson	344
Tableau 16 : Caractérisation du contenu visuel des séries photographiques costarmoricaines utilisées dans le cadre des entretiens individuels auprès des acteurs du territoire.....	354
Tableau 17 : Les récurrences thématiques selon les typologies de paysages commentées	379
Tableau 18 : Expression des valeurs paysagères à travers le jugement de goût.....	411
Tableau 19 : Préoccupations paysagères à photographier selon les élus locaux des Côtes d'Armor.....	493
Tableau 20 : Niveau d'engagement du récolteur selon la situation paysagère	525
Tableau 21 : Synthèse des préconisations selon les enjeux paysagers contemporains	551

Table des matières

Remerciements	3
Avertissements.....	5
Acronymes	6
Sommaire.....	9
Introduction générale	11
Partie 1. Jalons théoriques	
Les OPP à la croisée du triptyque du social, de l'espace et du temps.....	39
Chapitre liminaire. Une recherche par l'entrée « des » paysages.....	41
0.1. Les paysages de la recherche scientifique	41
0.2. Les paysages des politiques publiques	47
0.3. Les paysages des professionnels concepteurs et gestionnaires	55
0.4. Les paysages des habitants.....	59
Conclusion. Les OPP dans la définition du système paysager.....	63
Chapitre 1. La dimension sociale des OPP	67
1.1. L'entrelacs des paysages de l'individu et des paysages des sociétés.....	67
1.2. Le référentiel des paysages quotidiens chez les habitants.....	77
1.3. La participation des habitants : émergence des valeurs partagées pour la fabrique de paysages voulus.....	86
Conclusion. L'imagibilité des changements et des dynamiques des paysages.....	95
Chapitre 2. La dimension spatiale des OPP	99
2.1. Des échelles géographiques aux échelles paysagères	100

2.2. Les échelles spatiales des politiques publiques.....	104
2.3. Les échelles du photographique.....	111
2.4. Les OPP et leurs articulations avec les échelles spatiales.....	116
Conclusion. Vers une adaptabilité spatiale des OPP.....	121
Chapitre 3. La dimension temporelle des OPP.....	123
3.1. Le temps des dynamiques paysagères.....	123
3.2. Les représentations sociales face aux changements paysagers.....	128
3.3. La mémoire des paysages : échelle temporelle de l'observation <i>in situ</i> et de la photographie.....	137
3.4. Les OPP : un outil réconciliateur de l'écart temporel entre les paysages et les acteurs du territoire.....	142
Conclusion. Comblant l'amnésie paysagère par les OPP.....	148

Partie 2. Etat de l'art

Genèse et usages des OPP..... 157

Chapitre 4. Les usages possibles des OPP.....	159
4.1. Inventorier les paysages : de l'inventaire exhaustif à l'inventaire thématique.....	160
4.2. Prendre en note les paysages : la photographie pour appréhender le terrain (<i>in situ</i> et <i>ex situ</i>).....	166
4.3. La constitution d'archives (photographiques) pour suivre les évolutions paysagères.....	172
4.4. Lire les paysages par les autres regards.....	180
4.5. Interpréter les paysages par les discours relatifs à la photographie.....	187
Conclusion. La géographie <i>avec, sur et en</i> images.....	192
Chapitre 5. Les potentiels des OPP dans les documents territoriaux.....	195
5.1. Corpus, méthode et place de la photographie (répétée).....	195
5.2. Quelles représentations pour quelles connaissances sur les paysages ?.....	205
5.3. Le langage des représentations paysagères.....	220
Conclusion. Des représentations familières pour les politiques publiques.....	234
Chapitre 6. Bilan des OPP en France et à l'international.....	237
6.1. Foisonnement des OPP en France.....	237
6.2. Les variantes des OPP à l'international.....	249
6.3. Du suivi de projet à l'analyse des dynamiques paysagères.....	258
6.4. De la sensibilisation à la mobilisation des acteurs du territoire à partir des OPP.....	272
Conclusion. [le défi] rendre exploitable les OPP.....	282

Partie 3. Expérimentations

Exploitation des séries photographiques OPP.....291

Chapitre 7. Corpus, méthodes plurielles et terrain : une recherche engagée dans la politique régionale sur le paysage.....	293
7.1. Le contexte local des OPP, un terrain représentatif des OPP en France.....	296
7.2. Exploitation des séries photographiques OPP par le regard hybride des acteurs du territoire	301
7.3. Méthode qualitative mettant en comparaison les OPP bretons et les documents territoriaux bretons.....	305
7.4. Mise en comparaison de situations paysagères pour définir les conditions d'utilisation du fonds OPP dans les actions de médiation paysagère.....	308
Conclusion. Quand la photographie provoque le terrain ...quand la chercheuse est experte-médiateure : retour réflexif sur les méthodes plurielles	317

Chapitre 8. Analyse du contenu visuel des séries photographiques OPP.....	325
8.1. Première étape : analyse descriptive des séries photographiques OPP.....	326
8.2. Deuxième phase : analyse synthétique des séries photographiques OPP.....	334
Conclusion. Apports de la méthode descriptive et synthétique.....	348

Chapitre 9. « Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage. ».....	351
9.1. Variété des paysages photographiés commentés par des acteurs du territoire hétérogènes.....	352
9.2. Des paysages inégalement commentés : le point d'ancrage pour développer des variables analytiques appuyant la dialectique photographie/discours	361
9.3. L'appréciation des changements, des dynamiques paysagères repérées : la rencontre du temps, de l'échelle géographique photographiée et du profil des acteurs du territoire ..	377
Conclusion. « Je ne pensais pas avoir autant de choses à dire sur le paysage ».....	387

Chapitre 10. Les imageries paysagères	389
10.1. Ressentir, pratiquer, informer les paysages quotidiens.....	390
10.2. Décrire, juger et qualifier les paysages reconnus ou non connus	402
10.3. L'échelle des représentations spatiales au service de l'analyse de l'échelle paysagère .	412
10.4. Des décalages effectifs entre les temps des paysages et les temps des acteurs du territoire	420
10.5. Quels acteurs du territoire et quelles actions exprimées lors des entretiens ?	434
Conclusion. Les OPP : un outil pour faire émerger les niveaux de construit paysager	450

Partie 4. Perspectives

Vers des archives de savoirs paysagers	461
Chapitre 11. L'OPP, un outil d'évaluation de la gouvernance territoriale.....	463
11.1. Le comité de pilotage : la genèse et le garant de la chronique paysagère	463
11.2. Les OPP adaptés /adaptables aux documents territoriaux	470
11.3. Évaluer et valoriser les OPP dans la gouvernance territoriale	492
Conclusion. Adaptabilité des OPP à la gouvernance territoriale	508
Chapitre 12. L'OPP, un support d'interactions sociales	511
12.1. Les OPP dans la fabrique de la connaissance paysagère	512
12.2. La définition des objectifs de qualité paysagère à partir des OPP.....	529
12.3. La place des OPP dans le projet de paysage.....	538
12.4. La démarche OPP : un levier pour la co-construction d'un projet de territoire ?	541
Conclusion. Adaptabilité des OPP à la médiation paysagère	550
Chapitre 13. La POPP-Breizh, archives de savoirs paysagers.....	553
13.1. La POPP-Breizh : co-construction d'une infrastructure standardisée.....	554
13.2. Mise en exergue de la POPP-Breizh : pour une intégration effective des OPP dans la gouvernance territoriale.....	567
13.3. Les archives de savoirs paysagers, conséquences pour demain ?	572
Conclusion. Vers la consolidation du réseau de la POPP-Breizh.....	581
Conclusion générale	587
Postface.....	599
Bibliographie	605
Articles scientifiques, essais, ouvrages généraux, rapports de recherche, thèses	605
Catalogues d'exposition, livres d'artistes.....	629
Sources.....	630
Sitographie.....	632

Tables des visuels	637
Table des cartes.....	637
Table des encadrés.....	638
Table des figures.....	638
Table des photographies.....	642
Table des tableaux	643
 Table des matières.....	 645
 Annexes	 651
 Volume n°2 - Recueil photographique	 731

Annexes

Annexe 1. Notice sur les institutions porteuses d'OPP en Bretagne.....	653
Annexe 2. Typologie des représentations paysagères dans les documents territoriaux	658
Annexe 3. Caractéristiques de l'iconographie paysagère.....	660
Annexe 4. Inventaire des Observatoires Photographiques du Paysage en France	664
Annexe 5 : Inventaire des variantes OPP à l'international.....	684
Annexe 6. Les outils des entretiens semi-directifs individuels : catalogue photographique et guides d'entretien.....	687
Annexe 7. Protocole d'entretien de groupe habitant : guide d'entretien et documents à remplir par les participants	698
Annexe 8. Le protocole méthodologique pour les entretiens de groupe professionnel : guide d'entretien et documents à remplir par les participants	701
Annexe 9. L'entrecroisement des thésaurus pour constituer un thésaurus d'éléments de paysage commun aux porteurs d'OPP.....	706
Annexe 10. Répertoire des acteurs du territoire enquêtés lors des entretiens semi-directifs individuels.....	710
Annexe 11. Les différentes fiches conçues pour analyser les entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire	714
Annexe 12 : Répertoire des acteurs du territoire enquêtés lors des entretiens de groupe	723
Annexe 13 : Apports et limites des situations expérimentées au regard de la connaissance paysagère.....	725

Annexe 1. Notice sur les institutions porteuses d'OPP en Bretagne

1. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

Siège social : 29 avenue des Promenades / 22000 Saint-Brieuc

Statut : Association dans le cadre de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 / Date de création : 1979

Périmètre spatial : département des Côtes d'Armor

Site internet : <http://www.caue22.fr>

Missions :

- Conseiller les collectivités territoriales : Les collectivités et les administrations publiques peuvent consulter le CAUE pour tout projet d'urbanisme, d'architecture ou relatif à l'environnement.
- Conseiller les particuliers : le CAUE informe, oriente et conseille les particuliers ayant un projet de construire. Ces conseils sont relatifs « à assurer la qualité architecturale des constructions, leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural²⁴⁶. ».
- Former : Il s'agit de « contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction²⁴⁷. »
- Informer, sensibiliser : Par le biais d'expositions, de voyages d'études, d'ateliers, etc., le CAUE, « développe l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement²⁴⁸. »

2. Le Parc Naturel Régional d'Armorique (Finistère)

Siège social : Maison du Parc / 15, place aux foires - BP 27 / 29590 Le Faou

Statut : Syndicat mixte / Date de création : 1969

Périmètre spatial : 44 communes finistériennes et 4 villes portes (Brest, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Landivisau)

Documents territoriaux : Charte du PNR d'Armorique 2009-2021, Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique (2014)

Site internet : <http://www.pnr-armorique.fr>

Missions (définies par le Code de l'environnement) :

- « Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;

246 Issu du site internet : <http://www.caue22.fr>

247 *idem*.

248 *idem*.

- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche²⁴⁹. »

3. Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Siège social : 8 boulevard des îles - CS 50213 / 56006 Vannes Cedex.

Statut : Syndicat mixte / Date de création : 2014

Périmètre spatial : 30 communes morbihannaises adhérentes

Document territorial : Charte du PNR du Golfe du Morbihan 2014-2026

Site internet : <http://www.golfe-morbihan.fr>

Missions : elles sont les mêmes que pour le PNR d'Armorique

4. Le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor)

Siège social : Centre Hemera – CS 40532, 8 rue des champs de Pies / 22035 Saint-Brieuc

Statut : Syndicat mixte / Date de création : 2002

Périmètre spatial : 64 communes costarmoricaines

Documents territoriaux : SCoT, SAGE

Site internet : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org>

Missions :

- « Animation - coordination, contractualisation du pays et mise en œuvre de ses opérations structurantes : Le Syndicat mixte exerce les activités d'études, d'animation et de coordination nécessaires à la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif à l'échelle du pays (ex : Maison de l'Emploi de la Formation Professionnelle et de l'Insertion du Pays de Saint-Brieuc). À cet effet, il peut contractualiser avec l'Etat, la Région, le Conseil Général.
- Élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale ;
- Animation – coordination du Pays touristique de Saint-Brieuc ;
- Élaboration, mise en œuvre et suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Saint-Brieuc²⁵⁰. »

5. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne / Fonction paysage & fonction biodiversité et géologie

Siège social : 10 Rue Maurice Fabre / 35000 Rennes

Statut : Service déconcentré du Ministère chargé de l'environnement / Date de création : 2007

Périmètre spatial : Région Bretagne

Service spécifique : Fonction paysage & fonction biodiversité et géologie

Document territorial spécifique : Schéma Régional de Cohérence Écologique

Site internet : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr>

Missions :

La fonction paysage de la DREAL Bretagne a pour but de veiller au respect des réglementations nationales liées au Code de l'environnement et au Code de l'urbanisme. Il doit aussi appliquer les incitations émises par la Convention européenne du paysage ratifiée par la France en 2006. Ces principales missions sont :

249 Issu du site internet : <http://www.pnr-armorique.fr>

250 Issu du site internet : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org>

- d'instruire les dossiers de création de sites classés et sites inscrits ;
- de donner un avis sur les aménagements et les modifications de sites ;
- de participer aux démarches de gestion des sites ;
- inciter techniquement et financièrement aux outils de connaissance (Atlas et chartes de paysages notamment) ;
- de faire la police des sites²⁵¹.

La fonction biodiversité et géologie de la DREAL Bretagne :

- a en charge des dossiers relatifs à Natura 2000 et les autres espaces protégés (arrêtés de biotope, etc.) ;
- doit veiller au respect de la législation en termes de faune et flore (Convention de Washington CITES, espèces protégées, etc.) ;
- est en charge du Schéma Régional de Cohérence Écologique ;
- à un rôle d'inventaires et de porter à connaissance²⁵².

6. Eiffage Rail Express / LGV Bretagne - Pays de la Loire

Siège social : 22 avenue Henri Fréville / 35200 Rennes

Statut : Entreprise privée / Date de création : 2010

Périmètre spatial : 57 communes de Mayenne, de Sarthe et d'Ille-et-Vilaine

Projet spécifique : Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire

Site internet : <http://www.ere-lgv-bpl.com>

Missions :

Dans le cadre du contrat avec le Réseau Ferré de France, Eiffage Rail Express est en charge de la conception, de la construction, de l'entretien et du financement du projet LGV Bretagne-Pays de la Loire pendant 25 ans. Dans ce contexte, l'entreprise a plusieurs missions :

- il doit informer les riverains de l'avancement des travaux et de l'impact de la LGV ;
- il doit réaliser des diagnostics archéologiques lors des travaux d'aménagements ;
- il finalise les opérations d'acquisition des bâtis et indemnise les exploitants agricoles expropriés ;
- il doit prendre en compte le milieu naturel et les continuités écologiques dans le projet ;
- il doit évaluer l'impact de la LGV par le biais d'un observatoire socio-économique, environnemental et paysager.

7. Zone d'Atelier Armorique dans le cadre de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (Ille-et-Vilaine)

Siège social : Université de Rennes 1, 263 avenue du GI Leclerc / 35042 Rennes Cedex

Statut : Dispositif interdisciplinaire de recherche, labellisation par l'InEE / Date de création : à partir de 1993

Périmètre spatial : 130 km² de paysages bocagers, d'une zone alluviale classée Natura 2000 et de Patrimoine régional naturel de Bretagne

Site internet : <https://osur.univ-rennes1.fr/za-armorique/>

Missions :

251 Issu du site internet : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

252 Issu du site internet : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr>

La Zone d'Atelier a pour mission de développer des connaissances sur l'écologie du paysage à partir de trois zones d'étude : la zone bocagère au niveau du canton de Pleine-Fougères depuis 1993, les marais du bas-Couesnon depuis 2006 et les prairies Saint-Martin de Rennes depuis 2011.

8. L'association ARKAE (Finistère)

Siège social : 3 rue de Kerdévot / 29500 Érgué-Gabéric

Statut : Association de loi 1901 / Date de création : 1990

Périmètre spatial : Commune d'Érgué-Gabéric

Site internet : <http://www.arkae.fr>

Missions :

- Valoriser les monuments historiques, religieux et autres ;
- Collecter la mémoire écrite et orale pour la constitution d'archives sur la commune ;
- Valoriser la mémoire vivante ;
- Intégrer les nouveaux arrivés sur la commune ;
- Impliquer la population locale pour la mise en valeur du patrimoine commun.

9. Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine / Les Espaces Naturels Sensibles

Siège social : 1, avenue de la Préfecture - CS 24218 / 35042 Rennes Cedex

Statut : Collectivité territoriale / Date de création : 1985 en charge des ENS

Périmètre spatial : 52 sites (2 900 ha.)

Site internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr>

Missions :

Le Département assure la gestion des Espaces Naturels Sensibles pour garantir la pérennité de ces sites reconnus pour leur intérêt écologique, paysager ou géologique²⁵³.

10. Écomusée de Saint-Déan (Morbihan)

Siège social : rue Park Segal / 56400 Brec'h

Statut : Musée associatif du monde rural labellisé « Musée de France » / Date de création : 1969

Périmètre spatial : Commune de Saint-Déan

Site internet : <http://www.ecomusee-st-degan.fr>

Missions : Promouvoir et diffuser la culture et le patrimoine local

11. Réserve naturelle nationale des Sept-Îles portée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (Côtes d'Armor)

Siège social : Station LPO de L'Île grande / 22560 Pleumeur Bodou

Statut : Réserve naturelle nationale / Date de création : 1912

Périmètre spatial : 320 hectares (l'île Bono, l'île Plate, l'île aux Moines, l'île Malban, l'île Rouzic, Le Cerf, Les Costans)

Site internet : <https://sept-iles.lpo.fr/>

253 Issu du site internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr>

Missions :

Conservation des habitats et de leur biodiversité
Étude de l'évolution sur le long terme des habitats et de leur biodiversité
Promouvoir le patrimoine naturel

12. Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel (Côtes d'Armor)

Siège social : 16 rue Notre Dame / 22240 Plevenon
Statut : Syndicat mixte / Date de création : 1992
Périmètre spatial : 8 communes
Site internet : <https://www.grandsite-capserquyfrehel.com/>

Missions :

Coordonner l'Opération Grand Site
Animer le dispositif Natura 2000
Sensibiliser le grand public au territoire

13. Syndicat mixte Grand Site Gâvres-Quiberon (Côtes d'Armor)

Siège social : Parc de Kéravéon / 56410 Erdeven
Statut : Syndicat mixte / Date de création : 1997
Périmètre spatial : 7 communes
Site internet : <http://www.site-gavres-quiberon.fr/>

Missions : Elles sont semblables à celles du Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

14. Rennes Métropole

Siège social : 4 avenue Henri Fréville CS 93111/ 35031 Rennes Cedex
Statut : EPCI / Date de création : 2000
Périmètre spatial : 43 communes
Site internet : <http://metropole.rennes.fr/>
Projet spécifique : SCoT de Rennes métropole
Multiples missions dont la mise en œuvre du SCoT

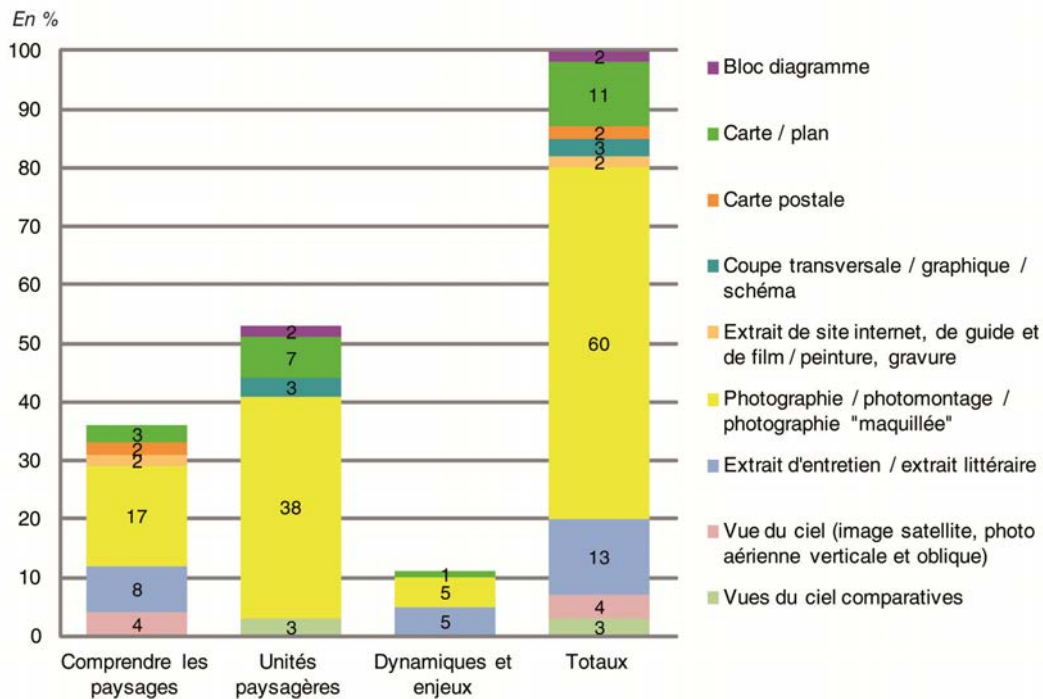
15. Conseil Régional de Bretagne

Siège social : 283 avenue du Général Patton CS 21 101 / 35711 Rennes Cedex
Statut : Service déconcentré de l'État / Date de création : 1269
Périmètre spatial : 43 communes
Site internet : <http://metropole.rennes.fr/>
Multiples missions dont le projet de développement du port de Brest entamé depuis 2007

Annexe 2. Typologie des représentations paysagères dans les documents territoriaux

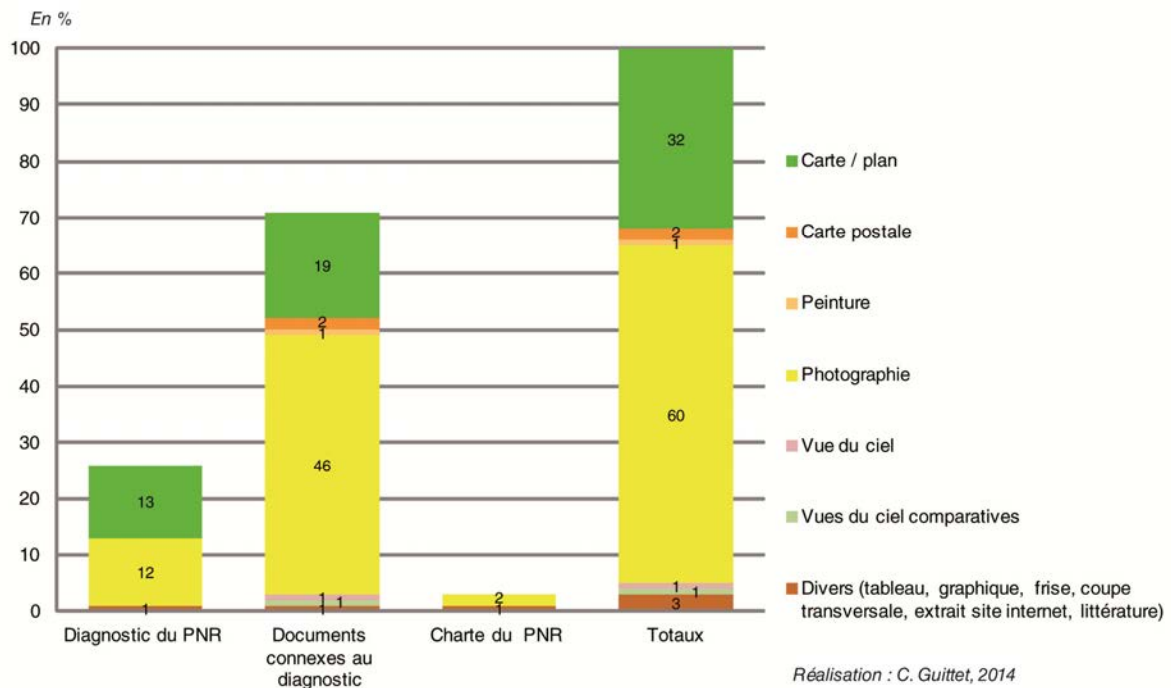
Typologie des représentations paysagères dans l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine

Ce graphique inventorie l'ensemble des représentations paysagères selon la structuration de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine. La photographie est essentiellement employée pour présenter les unités paysagères.



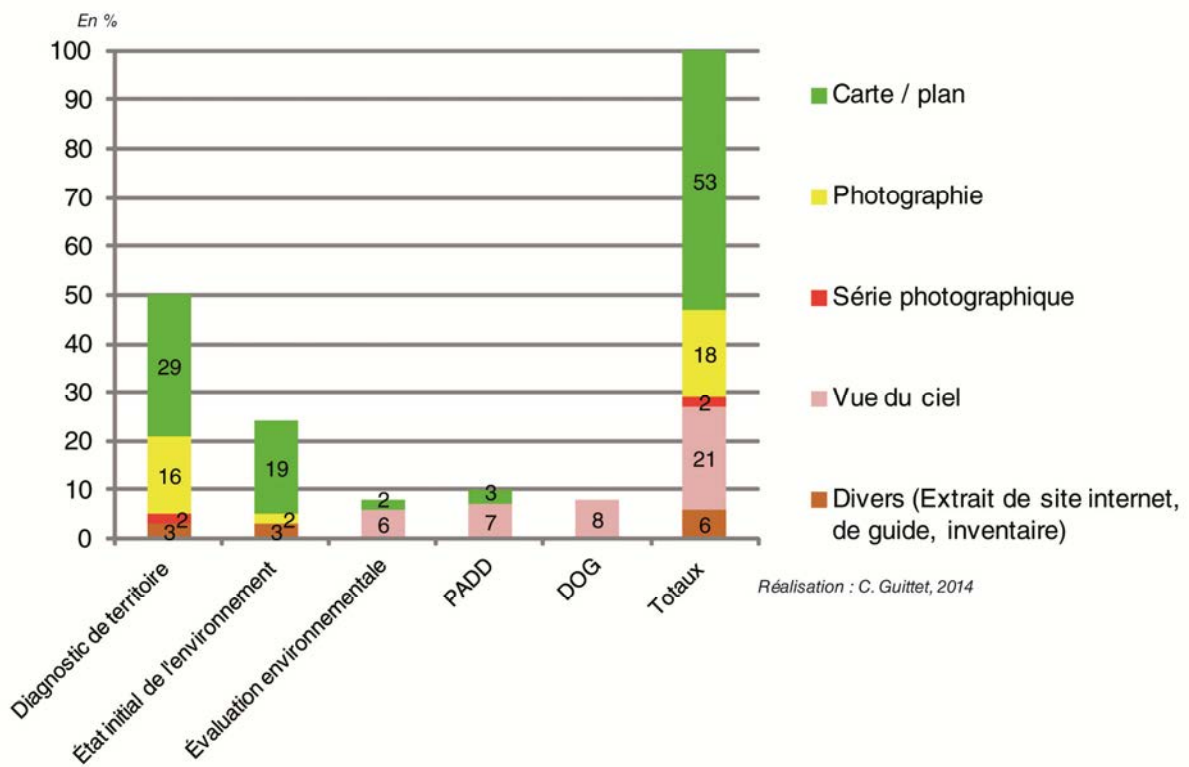
Typologie des représentations paysagères dans de la Charte du PNR du Golfe du Morbihan

[Ci-contre] Ce graphique montre que les photographies et les cartes sont essentiellement usitées dans les documents connexes du diagnostic nécessaire à l'élaboration de la Charte du PNR du Golfe du Morbihan.



Typologie des représentations paysagères dans le SCoT du pays de Saint-Brieuc

Ce graphique inventorie l'ensemble des représentations paysagères selon la structuration du SCoT du Pays de Saint-Brieuc. Plus de la moitié des représentations sont des cartes.



Annexe 3. Caractéristiques de l'iconographie paysagère

Caractéristiques de l'iconographie paysagère

Représentation - Type de vue	Degré d'analogie avec le paysage réfèrent	Caractériser les paysages - Apports - Limites	Analyser les dynamiques paysagères - Apports - Limites	Faire émerger les représentations individuelles et sociales sur les paysages - Apports - Limites	Échelle temporelle			Échelle paysagère
					Passé	Instant t	Futur	
Photographie répétée - Vue horizontale	Fort	<ul style="list-style-type: none"> * peut montrer des paysages représentatifs d'une structure de paysage * peut montrer des spécificités locales - * corpus peu abondant * pas de vision globale * parti pris du photographe 	<ul style="list-style-type: none"> * hypothèse d'éventuelles dynamiques * donne à voir la résultante visible des dynamiques de manière fine - * limitée à l'apparence du paysage * dépendant du corpus disponible * pas de contextualisation des dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> * hypothèse : représentations individuelles et sociales sur les dynamiques paysagères - * rôle de 2nd plan dans les entretiens (Davasse et al., 2012 ; Henry, 2012) * la technicité photo peut biaiser le discours 	X	X		De l'élément à la structure du paysage
Photographie - Vue horizontale	Fort	<ul style="list-style-type: none"> * peut montrer des paysages représentatifs d'une structure de paysage * peut montrer des spécificités locales - * pas de vision globale * parti pris du photographe 	<ul style="list-style-type: none"> * peut montrer la conséquence d'une ou des dynamiques - * limitée à l'apparence du paysage * donne à voir à l'instant t 	<ul style="list-style-type: none"> * « fait parler » (Bigando, 2006) * « aide à clarifier le discours » (Michelin, 2005) - * focalise l'attention sur un lieu à un moment donné * la technique photo peut biaiser le discours 		X		

Photographie maillée - Vue horizontale	Fort	* mise en lumière des caractéristiques paysagères - * utilisation récurrente de la photo panoramique qui aplatit les formes	* peut montrer la ou les conséquence(s) d'une dynamique - * donne à voir à l'instant t	* permet de donner un point de vue sur les éléments maillés - * peu d'expériences connues * focalise l'attention sur « le maillage »	X		De l'élément à la structure du paysage
Photomontage - Vue horizontale	Moyen	* accentuation d'une caractéristique paysagère - * discours limité aux éléments ajoutés	* peut donner à voir les conséquences d'une dynamique future - * surtout utilisé pour la prospective	* peut déclencher des réactions sur les aspirations futures en lien avec les éléments ajoutés - * focalise l'attention sur les éléments ajoutés		X	
Dessin, croquis - Vue horizontale ou zénithale	Moyen	* synthèse des caractéristiques paysagères * Mise en valeur des éléments structurants - * synthèse dépendante du dessinateur * peut occulter beaucoup d'éléments présents dans la réalité paysagère	* peuvent reconstituer une dynamique passée, donner une vision d'une dynamique actuelle et future (si plusieurs) - * volonté précise de montrer une dynamique * occultation de certaines dynamiques et de dynamiques potentielles * donne à voir les conséquences d'une dynamique ou les changements si 2 coupes - * nécessite des changements profonds * peu utilisée pour la prospective	* fait émerger les discours sur l'appréciation de tel ou tel point de vue - * la qualité graphique peut biaiser le discours		X	De l'élément à la structure à l'unité de paysage
Coupe transversale - Vue latérale	Faible	* synthétise la morphologie du paysage - * simplification de l'implantation des éléments * déformation des échelles de la hauteur par rapport à celles de la longueur (George & Verger, 1970)		* prise de conscience du relief - * peu d'expériences connues * difficulté de reconnaître le paysage * peut être difficile à lire		X	De la structure à l'unité de paysage

Bloc diagramme - Vue en 3D	Faible	<ul style="list-style-type: none"> * synthétise les caractéristiques du paysage - * simplification de l'implantation des éléments dans le paysage * modification des échelles pour la lisibilité 	<ul style="list-style-type: none"> * donne à voir les conséquences d'une dynamique ou les changements si 2 blocs diagrammes * peut être utilisé pour la prospective * contextualisation des dynamiques - * simplifie les mécanismes de transformation * ne représente pas les micro-changements 	<ul style="list-style-type: none"> * explicitation des usages dans le paysage - * peu d'expériences connues * paysage difficile à reconnaître 	X	X	X	De la structure à l'unité de paysage
Carte et plan - Vue zénithale	Faible	<ul style="list-style-type: none"> * localise les caractéristiques paysagères * vision d'ensemble - * vision schématique et codée du paysage * éléments occultés * « représentation homogène » (Lacoste, 1995) 	<ul style="list-style-type: none"> * localise et montre l'ampleur d'une ou plusieurs dynamiques * contextualisation des dynamiques - * occultation de certaines dynamiques et de dynamiques potentielles 	<ul style="list-style-type: none"> * se souvenir des localités * localisation des caractéristiques paysagères et des dynamiques paysagères - * peut être difficile à lire 	X	X	X	De la structure à l'unité à plusieurs unités de paysage
Vue aérienne - Vue zénithale / stéréoscopique / oblique	Faible	<ul style="list-style-type: none"> * localise les caractéristiques paysagères * vision d'ensemble - * déformation du relief * éléments masqués * vision distancée du paysage depuis le sol 	<ul style="list-style-type: none"> * localise et montre l'ampleur d'une ou plusieurs dynamiques * interprétation fine des évolutions visibles * contextualisation des dynamiques - * occultation des micro-changements 	<ul style="list-style-type: none"> * localisation des caractéristiques paysagères et des dynamiques paysagères - * peu d'expériences connues * peut être difficile à lire 	X	X	X	

Annexe 4. Inventaire des Observatoires Photographiques du Paysage en France

Avertissement : Cet inventaire recense les OPP répertoriés sur internet, dans des articles scientifiques, dans des articles de presse et lors de communications. Il a été mis à jour en août 2015, il n'est donc pas exhaustif. Les OPP sont classés par région.

Lecture de l'inventaire :

[*] L'astérisque encadré par des crochets avant le nom de l'OPP signifie qu'une ou plusieurs démarches participatives ont été mises en place dans le cadre de l'OPP

(#) Les **attributs de l'OPP** sont codifiés de la manière suivante :

- 1 = l'OPP est constitué de séries contemporaines / 2 = l'OPP est constitué de séries historiques
- Date de création de l'OPP
- Nombre de points de vue initiaux reconduits
- Fréquence de reconduction
- 1 = les séries photographiques sont effectuées par un photographe professionnel / 2 = les séries photographiques sont effectuées par le personnel de l'institution porteuse / 3 = les séries photographiques sont effectuées par des acteurs du territoire (habitants et/ou élus et/ou professionnels du paysage)

(##) La **mise à profil de l'OPP** comprend quatre critères de recensement :

- Type d'analyse des séries photos : il s'agit de recenser si les séries OPP ont été analysées au regard des dynamiques paysagères et des représentations sociales.
- Valorisation de l'OPP : il s'agit de recenser les différentes formes de valorisation des OPP telles que les expositions, les publications, etc. Les expositions sont seulement comptabilisées car leurs contenus ne sont pas exploités dans le travail de recherche. Les publications ne prennent pas en compte les publications scientifiques et les rapports de stage puisqu'ils sont intégrés dans l'argumentaire du manuscrit et dans la bibliographie. Aussi les articles de presse disponibles en ligne ne sont pas recensés car ils ne sont pas considérés comme objet de valorisation.
- Diffusion sur le site internet : il s'agit d'explicitier si les OPP sont diffusés sur les sites internet et comment ils sont diffusés. À ce propos, l'ensemble des itinéraires de l'OPNP sont diffusés sur le site internet du Ministère chargé de l'environnement : <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/home/>, ce site n'a pas été notifié dans la présente annexe.
- Démarche participative : il s'agit d'explicitier les différentes formes de démarche participative : concours photos, exposition participative, commentaire en ligne, prises de vue effectuées par les habitants, etc.

Nom de l'OPP	Porteur OPP	Objectif de l'OPP	Attributs de l'OPP(##)	Mise à profil de l'OPP (##)	
	- Institution porteuse - Commune du siège social Site internet	- Contexte opérationnel de l'OPP - Axes thématiques			- Type d'analyse des séries photos - Valorisation de l'OPP - Diffusion sur le site internet - Démarche participative
Martinique (02)					
[*] OPP de la DEAL Martinique	- DEAL Martinique - Fort-de-France (97) http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr	- / - Paysages agricoles ; paysages patrimoniaux ; paysages emblématiques ; paysages périurbains ; paysages urbains ; paysages littoraux	- 1 - 2005 - 300 - annuelle - 1	- / - Publication ¹ - Présentation de la démarche, cartographie et visualisation des séries photos: http://opp972.com - dépôt de commentaires possibles en ligne	
La Réunion (04)					
OPP de l'île de la réunion / Itinéraire 19 de l'OPNP	- DEAL Réunion - Saint-Denis (974) http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr	- / - /	- 1 - 2003 (2008) - 50 - / - 1	- / - Exposition (2008) - / - /	
Observatoire Photographique des Ouvrages et Paysages Agricoles de l'Ouest	- Conseil départemental de la Réunion - Saint-Denis (974) - http://www.cg974.fr	- Suivi des ouvrages hydrauliques - /	- 1 - 2006 (2011) - 100 - saisonnière - 2	- Analyse qualitative des séries photos, synthèse avec d'autres représentations du paysage, prescriptions au regard des dynamiques - / - Présentation de la démarche par le bureau d'étude : http://zone-up.fr - /	
Île-de-France (11)					
OPP du PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse / Itinéraire 13 de l'OPNP	- PNR de la Haute Chevreuse - Chevreuse (78) http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - Résidentialisation du territoire rural ; fermeture du paysage ; disparition de la trame arborée ; empreinte de l'activité agricole ; évolution des bourgs ; impact des équipements touristiques ; impact de l'éclairage public avec photos nocturnes	- 1 - 1997 - 40 (nouveaux points de vue car extension du PNR) - tous les 2 ans - 1 - 1, 2	- / - Expositions (2008, 2000), publications ² et calendrier - Présentation de la démarche, cartographie et visualisation des séries photos - /	
[*] OPP du PNR du	- PNR du Vexin	- Dans le cadre des politiques			

<p>[*] OPP du PNR du Vexin Français</p>	<p>- PNR du Vexin Français - Théméricourt (78) http://www.pnr-vexin-francais.fr</p>	<p>- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - /</p>	<p>- 1, 2 - 2011 - / - / - /</p>	<p>- / - Expositions (2013, 2014) - Présentation de la démarche sur le site internet et de quelques séries historiques sur : http://ecomusees-vexin-francais.fr/Ruralite_augmentee/ruralite_augmentee/a_cceuil.html - Ateliers paysage avec analyse des séries photos avec les habitants, réalisation d'une exposition avant / après avec les habitants - / - / - Présentation de la démarche par le photographe et de séries photos: http://observatoiredespaysages.fr - /</p>
<p>OPP des parcs de Versailles, Sceaux, et Saint-Cloud</p>	<p>- À l'initiative du photographe Daniel Quesney - Versailles (78)</p>	<p>- Projet artistique - /</p>	<p>- 2 - 1999 - / - / - 1</p>	<p>- / - / - Présentation de la démarche par le photographe et de séries photos: http://observatoiredespaysages.fr - /</p>
<p>[*] OPP du PNR du Gâtinais Français</p>	<p>- PNR du Gâtinais Français - Milly-la-Forêt (91) http://www.parc-gatinais-francais.fr/</p>	<p>- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - /</p>	<p>- 1 - 2005 - 238 - / - 2,3</p>	<p>- / - Publication de livret par commune (projet), événements sur les lieux de prise de vue - Présentation de la démarche et des séries photos - Les élus participent à l'ensemble de la démarche (prise de vue et reconductions) - /</p>
<p>OPP Les Hauts-de-Seine / Itinéraire 8 de l'OPNP</p>	<p>- CAUE des Hauts-de-Seine - Nanterre (92) http://www.caue92.fr/</p>	<p>- Dans le cadre des missions du CAUE - Infrastructures ; berges de la Seine ; ensembles pavillonnaires ; centres anciens - /</p>	<p>- 1, 2 - 1995 (2003) - 41 - 4 ans - 1</p>	<p>- / - Expositions (1998, 2013) - Présentation de la démarche - /</p>
<p>OPP de la banlieue de Paris / Itinéraire 18 de l'OPNP</p>	<p>- Initiatives personnelles d'Alain Blondel et Laurent Sully- Jaulmes - Nanterre (92)</p>	<p>- Projet artistique - /</p>	<p>- 2 - 1999 - 91 - 10 ans - 1</p>	<p>- / - Exposition (1973) et publications³ - /</p>
<p>OPP de la ville de Montreuil / Itinéraire 9 de l'OPNP</p>	<p>- Ville de Montreuil - Montreuil (93) http://www.montreuil.fr</p>	<p>- Pour les services de l'environnement et de l'urbanisme de la ville - Identité présente et future de la commune ; espaces publics urbains ; grands travaux de réhabilitation ; grands ensembles ; quartiers pavillonnaires ; horticulture résiduelle - /</p>	<p>- 1 - 1997 - 41 - 2 ans - 1, 2</p>	<p>- / - Exposition (2000) et publication⁴ - Présentation de la démarche, cartographie et visualisation des séries photos - /</p>

Champagne-Ardenne (21)				
OPP du PNR de la forêt de l'Orient / Itinéraire 14 de l'OPNP	- PNR de la forêt de l'Orient - Piney (10) http://www.pnr-foret-orient.fr	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - /	- 1 - 1997 (2004) - 59 - / - 1	- / - Expositions (1998, 2002, 2003) Publications ⁵ : - Présentation de la démarche et de quelques photos sur le site Internet : http://www.pnr-foret-orient.fr/ - /
OPP du PNR de la montagne de Reims	- PNR de la montagne de Reims - Pourcy (51) http://www.parc-montagnedereims.fr	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - /	- / - / - / - / - 1	- / - / - / - / - /
Picardie (22)				
OPP de la Picardie Maritime / Itinéraire 17 de l'OPNP	- DREAL de Picardie - Amiens (80) http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	- Dans le cadre de la labellisation de Grand Site National de la Bate de Somme-Grand-Littoral - Images de référence ; images d'espaces en mutation ; images d'espaces dégradés	- 1, 2 - 2001 - 40 - 4 ans - 1	- / - / - / - /
Centre (24)				
OPP du canton Saint-Benoît-du-Sault / Itinéraire 6 de l'OPNP	- Canton Saint-Benoît-du-Sault - Saint-Benoît-du-Sault (36) - /	- / - /	- 1 - 1994 - 53 - / - 1	- / - Publications ⁶ - / - /
[*] Observatoire photographique participatif des paysages du PNR de la Brenne	- PNR de la Brenne - Rosnay (36) http://www.parc-naturel-brenne.fr	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR et dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie ⁷ - Le paysage que je souhaite conserver ; le paysage que je souhaite effacer ; le paysage dont l'évolution m'inquiète ; le paysage qui me fait honte ; le paysage que je préfère ; le paysage "vitrine" de mon territoire ; le paysage dont je souhaite suivre l'évolution dans le temps	- 1 - 2009 - 52 - / - 2, 3	- / - Expositions - Blog sur la démarche : http://avuedoeil-pnr.blogsport.fr/ - 1. Concours photos auprès des habitants, visite de terrain, formation avec un photographe professionnel. 2. Sélection des points de vue initiaux par les professionnels du parc, les élus et les habitants
[*] Observatoire Photographique Populaire du Paysage	- Centre de Création Contemporaine en partenariat avec	- Dans le cadre d'un projet artistique	- 1 - 2010 (2020) - / - /	- / - / - Cartographie et séries photos sur : http://www.observatoirephotographique.fr/ (hors

	Alain Bublex - Tours (37) http://cccod.fr/		-3	service) - 1. Les habitants photographient les paysages qu'ils souhaitent (formation et visite avec le photographe professionnel). 2. Mise en ligne par les habitants. 3. Reconductons par les habitants
OPP de la Loire	- DREAL Centre – Val-de-Loire - Tours (37) http://www.centre.dveloppement-durable.gouv.fr/	- / - /	- / - 2003 - 40 - / - /	- / - / - / - /
OPP des Friches urbaines de Blois	- Agglomération de Blois - Blois (41)	- Dans le cadre de la réhabilitation de friches urbaines	- / - 2006 - / - / - /	- / - / - / - /
Observatoire photographique des effets du SCoT sur le paysage de l'agglomération Orléanaise	- Agglomération d'Orléans - Orléans (45) http://www.agglo-orleans.fr	- Évaluer le SCoT en termes d'impact sur le paysage - Les relations entre la ville et son espace agricole ; la place des infrastructures ; l'étalement des villes ; l'évolution des milieux naturels ; l'évolution du couvert végétal	- 1 - 2013 (2033) - 50 - 1 an - /	- / - / - Présentation de la démarche - /
Base-Normandie (25)				
[*] Observatoire Photographique Participatif du Paysage de la Sélune	- Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune - Saint-James (50) http://www.bassin-selune.fr/	- Dans le cadre d'un programme de recherche sur les représentations sociales face aux projets de restauration écologique ⁸ - /	- 1, 2 - 2013 - 88 - saisonnière - 2, 3	- Mise en place d'un questionnaire en ligne pour comprendre les représentations sociales des acteurs du territoire - Expositions (2013) - Présentation de la démarche, cartographie et séries photos : http://oppp-selune.over-blog.com/ http://reppaval.hypotheses.org - 1. Organisation d'un concours photo auprès des habitants. 2. Choix des photos initiales à partir du concours photos et autres points de vue par les habitants, élus et professionnels du territoire
OPP de l'Orne, passage de l'autoroute A26	- CAUE de l'Orne - Alençon (61) http://www.caue61.f	- Dans le cadre de l'arrivée de l'Autoroute A 26 - /	- 2 - / (2010) - 69	- / - / - Présentation de la démarche

	<u>1/</u>			- / - 1	- /
Bourgogne (26)					
OPP du PNR du Morvan	- PNR du Morvan - Saint-Brissson (58) http://www.parcduumorvan.org/	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - /	- 1,2 - 2000 - 85 - / - / - 2	- / - / - / - /	
Nord-Pas-de-Calais (31)					
Observatoire des paysages en Nord-Pas-de-Calais / Itinéraire 4 de l'OPNP	-DREAL Nord-Pas-de-Calais - Lille (59) http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	- Dans le cadre du suivi de l'autoroute A1 - Grandes infrastructures ; autoroute et TGV ; zones d'activités ; centres commerciaux ; agriculture intensive ; paysages caractéristiques des abords d'une grande agglomération	- 1 - 1993 - 49 - 1 an - 1	- / - Publications ⁹ - Présentation de la démarche - /	
[*] Observatoire citoyen des paysages en Nord-Pas-de-Calais	-DREAL Nord-Pas-de-Calais - Lille (59) http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	- Dans le cadre de la constitution de l'Atlas citoyen du paysage - /	- 1 - 2015 - / - / - 3	- / - / - Présentation de la démarche - 1. Les habitants photographient le paysage de leur choix. 2. Insertion de la photo commentée sur le site internet. 3. Reconstitution par l'habitant	
[*] Observatoire transfrontalier des paysages	- Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut - Saint- Amand-les-Eaux (59) http://www.observatoire-paysages.pnfh.eu/spi_p.php?page=index	- Dans le cadre des politiques paysagères du Parc - Paysages arborés et ruraux ; paysages bâtis ; paysages miniers et industriels liés au passé ; infrastructures de transports et déplacements ; les transitions paysagères	- 1, 2 - 2009 - 60 - / - 1, 3	- Analyse qualitative par série - Exposition avec témoignages habitants (2012) - Cartographie, séries photos, analyse et démarche participative - Animations, sortie terrain, photographies et reconstitutions par les habitants	
OPP du canal Seine-Nord Europe	- Voies navigables de France - Béthune (62) http://www.vnf.fr/sne/	- Dans le cadre du projet du canal	- 1 - 2013 - 40 - / - /	- / - / - / - /	

OPP du site des Deux-Caps	- Maison du site des Deux-Caps - Audinghen (62) http://www.lesdeuxcaps.fr/	Dans le cadre de la labellisation du site	- / - / - / - /	- / - / - / - /
Lorraine (41)				
OPP des Friches industrielles de Lorraine / Itinéraire 15 de l'OPNP	- Établissement Public Foncier de Lorraine - Pont-à-Mousson (54) http://www.epfl.fr	- Dans le cadre du suivi des réhabilitations de friches industrielles	- 1, 2 - 1997 - 42 - / - 1	- / - Exposition (2000) et publications ¹⁰ - / - /
Alsace (42)				
OPP des Ballons des Vosges	- PNR des Ballons des Vosges - Munster (68) http://www.parc-ballons-vosges.fr/	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR	- / - 2007 - 25 - / - 1	- / - / - / - /
OPP du Pays Bruche Mossig Piémont	- Association du Pays Bruche Mossig Piémont - Mutzig (67) http://www.bruche-mossig-piemont.fr/	- / - /	- 1 - 2008 - 45 - 1 an - /	- / - / - Présentation de la démarche, cartographie et visualisation des séries photos - /
[*] OPP du PNR des Vosges du Nord / Itinéraire 11 de l'OPNP	- PNR des Vosges du Nord La Petite-Pierre (67) http://www.parc-vosges-nord.fr/	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - Centre du village ; gestion des massifs forestiers ; les routes ; les plantations d'épicéas sur les anciens vergers ; - l'installation d'activités dans la vallée en zone humide sensible ; l'abandon du bâti ; tourisme vert ; identité du parc	- 1 - 1998 - 164 - 1 an - 1	- Création d'une base de données, d'un thésaurus, analyse des dynamiques paysagères - Expositions (2004, 2004) et publication ¹¹ - Présentation de la démarche, cartographie et visualisation des séries photos - Possibilité de commenter les séries photos en ligne
Franche-Comté (43)				
OPP des abords de la gare de Belfort	- Agence d'urbanisme du territoire de Belfort - Belfort (90) http://www.autb.fr	- / - le caractère emblématique des lieux ; les dynamiques d'évolution naturelle ; les dynamiques de développement ; les logiques d'aménagement ; les	- 1, 2 - 2012 - 31 - / - /	- / - / - / - /

		dynamiques de dégradation, et les lieux porteurs d'un potentiel de requalification ; la gestion des milieux agro-naturels		
			Pays-de-la-Loire (52)	
OPP des sites des Pays-de-la-Loire	- DREAL Pays-de-la-Loire - Nantes (44) http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/	- Suivi des sites de la région (en cours de construction)	- / - / - / - / - /	- / - / - / - / - /
Bretagne (53)				
[*] Observatoire photographique des paysages Costarmoricaïns / Itinéraire 5 de l'OPNP	- CAUE des Côtes d'Armor - Saint-Brieuc (22) http://www.caue22.fr/	- Dans le cadre des missions du CAUE - Entrée de bourg, urbanisation du littoral, exploitation agricole, activité économique, centre-bourg - En lien avec le SCoT - Carte postale et photo ancienne ; constructions remarquables ; infrastructures anciennes ; pratiques agricoles ; superstructures ; unités paysagères ; urbanisme ; vallées et bocages ; zones humides, cours d'eau, plans d'eau - Dans le cadre des politiques paysagères du PNR (réf. à la Charte du paysage et de l'architecture) - Démantèlement de la centrale Brennilis ; urbanisation ; infrastructure routière ; implantation éolienne ; camping & caravanning ; bâtiment agricole ; impacts des mesures agro-environnementales	- 1 - 1994 - 42 - 1 an - 1	- / - Expositions (2011, 2015) - Présentation de la démarche - Exposition de photos avant / après avec possibilité de laisser des commentaires, fait l'objet d'une publication ¹²
OPP du pays de Saint-Brieuc	- Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc - Saint-Brieuc (22) www.pays-de-saintbrieuc.org		- 1, 2 - 2011 - 54 - 1 an et 10 ans - 2	- / - / - / - /
Observatoire photographique du paysage du PNR d'Armorique / Itinéraire 16 de l'OPNP	- PNR d'Armorique - Le Faou (29) - http://www.pnr-armorique.fr/		- 1 - 1997 - 41 - 4 ans - 1	- Analyse des séries photos dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture - Exposition (2013) - / - /

		paysages sous-marins ; marées et estrans	- 2	possibilité de laisser des commentaires, analyse de séries par les acteurs du territoire
Poitou-Charentes (54)				
[*] L'observatoire photographique des paysages traversés par la LGV en Ruffécois	- Pays du Ruffécois - Mansle (16) http://www.paysduruffecois.com	- Dans le cadre de la LGV Tours-Bordeaux - Paysages les plus emblématiques du territoire ; paysages les plus impactés par le passage de la ligne	- 1 - 2011 - 40 - saisonnière - 1	- / - Exposition (2014) - Présentation de la démarche et visualisation des séries photos - Analyse des séries avec un lycée
- Observatoire du littoral normand	- Conservatoire du littoral - Rochefort (17) http://www.conservatoire-du-littoral.fr	- Dans le cadre des missions du Conservatoire du littoral - Impact de la fréquentation du public ; validité des aménagements spécifiques sur les sites phares ; évolution naturelle de secteurs soumis à une puissante dynamique sédimentaire et végétale	- / - 1993 - / - 1 an - /	- / - / - / - /
OPP du Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou Charente	- Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou Charente - Poitiers (86) http://www.cren-poitou-charentes.org	- Dans le cadre des missions du Conservatoire - /	- / - 2013 - / - /	- / - / - Présentation de la démarche sur le site Internet - /
Aquitaine (72)				
[*] Observatoire partagé des paysages par les collégiens girondins	- Conseil Général de Gironde en partenariat avec 2 collèges - Saint-Yzan-de-Soudiac (33) et Saint-André-de-Cubzac (33) http://www.gironde.fr	- Dans le cadre de la construction de la LGV entre Tours et Bordeaux pour sensibiliser les collégiens aux évolutions paysagères	- / - 2014 - 1 an - 3	- / - / - Présentation de la démarche : http://www.observatoiredespaysagesgirondins.fr/ - Sortie terrain, prises de vue par les collégiens et analyse des séries photos
OPP du PNR des Landes de Gascogne	- PNR des Landes de Gascogne - Belin-Béliet (33) http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/	- En projet - /	- / - 2014 - / - / - 1	- / - / - / - Travail de médiation avec les séries photos en prévision

	paysages sous-marins ; marées et estrans	- 2	possibilité de laisser des commentaires, analyse de séries par les acteurs du territoire
Poitou-Charentes (54)			
[*] L'observatoire photographique des paysages traversés par la LGV en Ruffécois	- Pays du Ruffécois - Mansle (16) http://www.paysduruffecois.com	- Dans le cadre de la LGV Tours-Bordeaux - Paysages les plus emblématiques du territoire ; paysages les plus impactés par le passage de la ligne	- / - Exposition (2014) - Présentation de la démarche et visualisation des séries photos - Analyse des séries avec un lycée
- Observatoire du littoral normand	- Conservatoire du littoral - Rochefort (17) http://www.conservatoire-du-littoral.fr	- Dans le cadre des missions du Conservatoire du littoral - Impact de la fréquentation du public ; validité des aménagements spécifiques sur les sites phares ; évolution naturelle de secteurs soumis à une puissante dynamique sédimentaire et végétale	- / - / - / - /
OPP du Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou Charente	- Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou Charente - Poitiers (86) http://www.cren-poitou-charentes.org	- Dans le cadre des missions du Conservatoire	- / - / - Présentation de la démarche sur le site Internet - /
Aquitaine (72)			
[*] Observatoire partagé des paysages par les collégiens girondins	- Conseil Général de Gironde en partenariat avec 2 collèges - Saint-Yzan-de-Soudiac (33) et Saint-André-de-Cubzac (33) http://www.gironde.fr	- Dans le cadre de la construction de la LGV entre Tours et Bordeaux pour sensibiliser les collégiens aux évolutions paysagères	- / - / - Présentation de la démarche : http://www.observatoiredespaysagesgirondins.fr/ - Sortie terrain, prises de vue par les collégiens et analyse des séries photos
OPP du PNR des Landes de Gascogne	- PNR des Landes de Gascogne - Belin-Béliet (33) http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/	- En projet - /	- / - / - / - Travail de médiation avec les séries photos en prévision - 1

Midi-Pyrénées (73)				
OPP du PNR des Pyrénées Ariégeoises	- PNR des Pyrénées Ariégeoises - Montels (09) http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr	- Partenariat avec le laboratoire GEODE - /	- 2 - 2005 - 200 - / - 2	- Analyse qualitative des séries historiques - Publication de fiches sur l'analyse des paysages - Présentation de la démarche, visualisation de quelques séries photos et analyse : http://w3.msh.univ-tlse2.fr/bjpt/ - /
Observatoire Homme-Milieu Pyrénées-Haut Vicdessos	Partenariat entre le laboratoire GEODE, la communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos et la commune d'Auzat - Auzat (09) http://w3.geode.univ-tlse2.fr , http://www.symar.fr , http://www.auzat.fr/	- Dans le cadre des OHM créés par l'InEE ¹⁴ - Évolution agro-pastorale ; patrimoines naturels ; dynamiques des occupations naturelles ; nouvelles activités économiques et culturelles (tourisme) ; ressources en eau	- 1, 2 - 2009 - 220 - / - 2	- Croisement de l'analyse des séries photos avec d'autres documents (cadastres, photos aériennes, etc.) ; enquêtes sociales auprès des habitants - Conférences, séminaires - Présentation de la démarche, visualisation des séries photos et analyse qualitative générale sur : http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/ - /
Observatoire pyrénéen des paysages	PNR des Pyrénées ariégeoises, PNR des Pyrénées catalanes, Parc national des Pyrénées - Montels (09), Olette (66), Tarbes (65) http://observatoire.parc-pyrenees-catalanes.fr/	- Collaboration entre les PNR et Parc national pour suivre l'évolution des entrées de bourg dans les Pyrénées.	- 1 - 2011 - 25 - / - /	- Analyse de l'ensemble des photographies et corrélation avec d'autres entrées de bourg - Publication d'un guide de préconisation sur les entrées de bourg - Présentation de la démarche, cartographie, photographies et analyse - /
OPP du Nord Aveyron	- CAUE de l'Aveyron - Rodez (12) http://paysageaveyron.fr	- / - L'impact des aménagements à vocation touristique ; l'évolution urbaine des villes ou des villages ; l'abandon de certains terrains par l'agriculture	- / - 2015 - / - / - /	- / - / - Présentation de la démarche - /
[*] Observatoire des paysages de la Garonne	- DREAL Midi-Pyrénées - Toulouse (31) http://www.midi-	- dans le cadre du Plan Garonne - l'urbanisation et la périurbanisation des paysages, la mise en valeur des patrimoines des centres villes des	- 1, 2 - 2000 - / - 1 an	- / - / - Présentation de la démarche sur : http://opgaronne.univ-tlse2.fr/projet

	<p>pyrenees.developpement-durable.gouv.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire GEODE - Toulouse (31) http://w3.geode.univ-tlse2.fr 	<p>moyennes et grandes villes, le devenir de l'agriculture intensive, irrigation, le devenir des activités d'extraction de matériaux, l'implantation des infrastructures de transports, la protection contre les crues et inondations, la restauration écologique des cours d'eau, le devenir des peupleraies et de la ripisylve, l'appropriation des berges.</p>	- 2	- Atelier paysage
[*] Observatoire des paysages des abords de la Garonne et de l'Ariège	<ul style="list-style-type: none"> - Confluences Garonne-Ariège - Toulouse (31) http://www.confluences-garonne-ariège.org 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des paysages fluviaux du territoire de la future Réserve Naturelle Régionale dans le cadre du Plan Garonne 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 - 2013 - / - / - / 	<ul style="list-style-type: none"> - / - Expositions avec six témoignages écrits (2013) - Présentation de la démarche sur le site Internet - Recueil de photographies anciennes auprès des habitants
OPP du Lot	<ul style="list-style-type: none"> - CAUE du Lot - Cahors (46) http://www.caue-lot.fr 	<ul style="list-style-type: none"> - / - / 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 - 1998 - 400 - 26 ans - 1 - 	<ul style="list-style-type: none"> - / - / - Séries photos sur le site du photographe : http://observatoiredespaysages.fr/ - /
[*] Observatoire partagé du Parc National des Pyrénées	<ul style="list-style-type: none"> - Parc National des Pyrénées - Tarbes (65) http://www.parc-pyrenees.com/ 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'une recherche scientifique¹⁵ - / 	<ul style="list-style-type: none"> - 1, 2 - 2011 - / - / - / 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes auprès des populations à partir des séries photos - / - / - Ateliers paysage avec les élus, professionnels du territoire et les habitants pour sélectionner les thématiques paysagères
Rhône-Alpes (82)				
OPP du PNR des Monts d'Ardèche	<ul style="list-style-type: none"> - PNR des Monts d'Ardèche - Jaujac (07) www.parc-monts-ardeche.fr 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - / 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 - 2005 - / - 1 an - 1 	<ul style="list-style-type: none"> - / - / - Présentation de la démarche et visualisation de 7 photos initiales : www.parc-monts-ardeche.fr - /
OPP les environs de Valence / Itinéraire 7	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Valence - Valence (26) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la nouvelle ligne TGV - Implantation de la gare ; implantation 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 - 1992 (2001) 	<ul style="list-style-type: none"> - / - /

de l'OPNP	http://www.valence.fr	rocade ; déplacement de l'autoroute A6 ; développement industriel et urbain ; évolution de l'arboriculture fruitière	- 34 - 1 an - 1	- / - /
OPP de la Drôme	- Conseil départemental de la Drôme - Valence (26) http://www.ladrome.fr	- Dans le cadre du site classé de la forêt Saouù	- 1 - 2011 (2014) - 40 - 1 an - 1	- / - / - Présentation de la démarche et visualisation des séries
OPP du PNR du Pilat / Itinéraire 1 de l'OPNP	- PNR du Pilat - Pélussin (42) http://www.parc-naturel-pilat.fr	- Dans le cadre des politiques paysagère du PNR - Déprise agricole ; enrésinements ; abandon des terres ; abords de ville et de bourg ; accueil pour le loisir et la détente	- 1 - 1993 (1999) - 40 - / - 1	- / - Exposition (2004), publication ¹⁶ , pose de bornes à l'emplacement des prises de vue - Présentation de la démarche
Observatoire des paysages du Rhône-Alpes	- DREAL Rhône-Alpes - Lyon (69) http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	- Paysages naturels ; paysages naturels de loisirs ; paysages agraires ; paysages ruraux patrimoniaux ; paysages émergents ; grands aménagements ; paysages urbains et périurbains	- / - / - / - /	- / - / - En cours de construction - /
[*] Observatoire des paysages de la Vanoise	- Parc national de la Vanoise - Chambéry (73) http://www.vanoise-parcnational.fr	- Dans le cadre du programme « programme d'aménagement 2003-2009 » - Agriculture, alpage ; aménagement, travaux, infrastructure ; haute montagne ; milieux naturels ; occupation du sol ; stations, domaines skiables ; villages, hameaux, habitations	- 1, 2 - 2009 - 186 - 1 à 5 ans - 1	- Analyse qualitative pour chaque série - Exposition (2009) - Présentation de la démarche, cartographie, visualisation des séries photos et analyse : http://observatoiredespaysages.vanoise-parcnational.fr - Possibilité de déposer un commentaire sur le site Internet
Observatoire photographique des territoires de Savoie	- CAUE de Haute-Savoie - Annecy (74) http://www.caue74.fr/	- Dans le cadre des missions du CAUE - Suivi de chaque unité paysagère ; propositions artistiques ; paysages emblématiques	- 1, 2 - 2007 - 60 - 1 an - /	- / - Exposition (2014) - Présentation de la démarche, cartographie, visualisation des séries photos et analyse qualitative par série : http://observatoire.paysages74.fr
Auvergne (83)				
OPP du PNR Livradois-Forez /	- PNR Livradois-Forez	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR	- 1 - 1997 (2003)	- / - Publication ¹⁷

Itinéraire 12 de l'OPNP	- Saint-Gervais-sous-Meymont (63) http://www.parc-livradois-forez.org	- Déprise agricole ; gestion de la forêt privée ; transformation de l'habitat ; tourisme vert ; gestion des sites remarquables - Dans le cadre du 1 % paysage et développement (création grande infrastructure routière) - Évolution et aménagement des anciens axes routiers ; évolution des bourgs ; développement d'activités à proximité des zones de diffuseurs ; cicatrisation autour des ouvrages ou du tracé, incidence sur un milieu naturel sensible ; transformation des zones agricoles et forestières ; mise en évidence des sites paysagers forts	- 40 - 1 an - 1	- Présentation de la démarche, cartographie et 23 séries photos - /
Suivi de l'A 89 dans le cadre de l'Observatoire photographique des territoires du massif central	- Partenariat entre les Conseils départementaux 19, 24 et 63 et l'État - Billom (63) http://poptmc.free.fr/	- Dans le cadre du 1 % paysage et développement (création grande infrastructure routière) - Développement de zones d'activités à proximité des bourgs et des diffuseurs ; évolution ancienne axe circulation dont RN7 ; évolution et urbanisation des bourgs ; intégration de la RN 7 et ses voies d'accès dans le paysage, perception du territoire depuis l'axe	- 1 - 2007 - 70 - 1 an - 1, 2	- Analyse par plan et par objet pour chaque série photo - Exposition (2012) - Présentation de la démarche, cartographie, visualisation des séries photos et analyse qualitative par série - /
Suivi de la RN 7 dans le cadre de l'Observatoire photographique des territoires du massif central	- Partenariat avec le Conseil départemental 03 - Billom (63) http://n7optmc.free.fr	- Dans le cadre du 1 % paysage et développement (création grande infrastructure routière) - Développement de zones d'activités à proximité des bourgs et des diffuseurs ; évolution ancienne axe circulation dont RN7 ; évolution et urbanisation des bourgs ; intégration de la RN 7 et ses voies d'accès dans le paysage, perception du territoire depuis l'axe	- 2 - 2008 (2009) - / - / - 3	- / - / - Présentation de la démarche, cartographie, visualisation des séries photos, et comparaison visuelle des séries photos - /
[*] OPP de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance	- Communauté de communes de la vallée de l'Ance - Saillant (63) http://www.ccvalleedelance.eu/	- Dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie notamment pour sensibiliser à la Charte du paysage et de l'architecture ¹⁸	- / - / - /	- Ateliers paysage / Mise en place d'une exposition avant / après avec les habitants - /
OPP de la Communauté de communes Gergovie Val d'Allier	- Communauté de communes Gergovie Val d'Allier - Veyre-Monton (63)	- / - /	- / - 2011 - / - / - 1	- Présentation de la démarche par le photographe et visualisation des séries photos: http://observatoiredespaysages.fr - /

OPP de Neschers	- À l'initiative du photographe Daniel Quesney - Neschers (63)	- Démarche artistique - /	- / - 2003 - / - / - /	- / - / - Présentation de la démarche par le photographe : http://observatoiredespaysages.fr - /
Languedoc-Roussillon (91)				
OPP du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée - Sigean (11) http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - /	- / - / - / - / - /	- / - / - / - /
OPP métropole de Nîmes	- Métropole de Nîmes - Nîmes (30) www.nimes-metropole.fr	- Mutation des centres urbains ; étalement et renouvellement urbain ; insertion des infrastructures et mutations des abords ; entrée de ville ; évolution de l'espace naturel et de l'espace agricole ; patrimoine ; activité de loisirs	- 1 - 2005 - 79 - 4 ans - 1	- Analyse prévue par unité paysagère et par thématique - / - Présentation de la démarche - /
OPP du Grand Site du Pont du Gard	- Site du Pont du Gard - Vers-Pont-du-Gard (30) http://www.pontdulgard.fr	- Dans le cadre de la labellisation du site	- 1 - 1998 - 25 - 1 an - 1	- / - / - / - / - /
OPP du Site des Gorges du Gardon	- Syndicat Mixte des Gorges du Gardon - Uzès (30) http://www.gorgesdugardon.fr/	- Dans le cadre de la labellisation du site - La progression de l'urbanisation sur le milieu naturel ; les mutations agricoles ; les conséquences des intempéries violentes	- 1, 2 - 2006 - 74 - 1 an - /	- Analyse qualitative par série - / - Présentation de la démarche et visualisation des séries - /
Observatoire Grand Site Camargue Gardoise	- Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise - Aigues-Mortes (30) http://www.camarguegardoise.com/	- Dans le cadre de la labellisation du site	- / - 2013 - 80 - / - /	- / - / - / - /

<p>[*] OPP de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault</p>	<p>- Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault - Gignac (34) http://www.cc-vallee-herault.fr</p>	<p>- / - La fréquentation ; l'exploitation forestière ; les évolutions des milieux agricoles (déprise) ; l'eau ; l'étalement urbain ; le traitement des espaces publics ; les entrées de ville ; les évolutions des centres historiques ; la signalisation ; la mise en valeur du patrimoine ; les caves coopératives</p>	<p>- 1 - 2010 - 60 - 1 à 3 ans - 1</p>	<p>- Analyse qualitative de quelques photos initiales - Présentation de quelques photographies dans la brochure : <i>À la découverte des paysages de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault</i> - Présentation de la démarche - Sorties paysage en lien avec l'OPP</p>
<p>OPP du Grand Site du Cirque de Navacelles</p>	<p>- Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles - Saint-Maurice-Navacelles (34) http://www.cirquenavacelles.com</p>	<p>- Dans le cadre de la labellisation</p>	<p>- 1,2 - 2007 - / - / - /</p>	<p>- / - / - / - /</p>
<p>[*] OPP de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc</p>	<p>- Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc - La Salvetat-sur-Agoût (34) http://www.cpiehl.org</p>	<p>- / - /</p>	<p>- 1, 2 - 2006 - / - saisonnière - /</p>	<p>- / - / - Présentation de la démarche - Exposition avant / après avec les habitants ; récolte de témoignages (hors ligne)</p>
<p>OPP de l'Hérault, des Causses à la méditerranée / Itinéraire 2 de l'OPNP</p>	<p>- CAUE de l'Hérault - Montpellier (34) http://www.caue-lr.fr</p>	<p>- Dans le cadre des missions du CAUE - Thématique agricole ; thématique urbaine ; développement touristique ; infrastructures ; paysages routiers ; espaces publics</p>	<p>- 1 - 1992 - 18 - 1 an - 1, 2</p>	<p>- Analyse qualitative et quantitative des séries photos et corrélation avec vues aériennes - Expositions (1995, 2013) et publications¹⁹ - Site collaboratif avec le CAUE de l'Aude, présentation de la démarche, cartographie et visualisation des séries photos: http://www.caue-lr.fr - /</p>
<p>OPP de la Lozère</p>	<p>- CAUE de Lozère - Mende (48) http://www.caue-lozere.fr</p>	<p>- Dans le cadre des missions du CAUE - Urbanisation diffuse ; la fermeture des milieux ; les zones humides ; les points noirs paysagers ; les grands panoramas</p>	<p>- 1 - 2009 - / - / - /</p>	<p>- / - / - / - /</p>
<p>OPP Causses et Cévennes</p>	<p>- Entente Interdépartementale des Causses et des</p>	<p>- Dans le cadre de l'inscription à l'UNESCO - L'évolution de l'espace agricole ; le</p>	<p>- 1 - 2014 - 87</p>	<p>- / - / - Présentation de la démarche</p>

	Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth - Marseille (13) http://www.opp-gr2013.com/			- annuelle - 1, 3	séries photos - 1. Comité de pilotage composé d'artistes pour choisir les points de vue. 2. Visite de terrain avec les habitants. 3. 70 points de vue re-photographiés pendant 10 ans par les habitants
OPP du plateau de l'Arbois / Itinéraire 3 de l'OPNP	- DREAL PACA - Marseille (13) http://www.paca.dev http://www.parc-eloppement-durable.gouv.fr	- Dans le cadre du projet d'aménagement du plateau de l'Arbois - Gare TGV ; technopole de l'environnement Arbois-méditerranéens ; protection : réservoir de Réaltor ; mise en place d'une 2 x 2 voie ; desserte régionale des transports en commun ; évolution du milieu naturel ; zone de garrigue et de forêt entre Marseille et Aix-en-Provence	- 1 - 1995 - 35 (+ 20 en 1998) - 1 an - 1	- / - Publication ²⁴ - Présentation de la démarche - /	
OPP du PNR des Alpilles	- PNR des Alpilles - Marseille (13) http://www.parc-alpilles.fr/	- Dans le cadre des politiques paysagères du PNR - Les milieux naturels ; les espaces agricoles représentatifs de la ruralité ; les cœurs de villages ; les franges périurbaines ; les éléments du patrimoine et du bâti ; les zones en mutation	- 1 - 2013 - 59 - 2 ans - 1	- / - / - Présentation de la démarche - /	
OPP du Grand Site de France de la Montagne Sainte-Victoire	- Grand Site Sainte-Victoire - Beaurecueil (13) http://www.grandsite-saintevictoire.com	- Dans le cadre de la labellisation du site - Prise de vue des unités paysagères d'après les œuvres de Paul Cézanne	- 1 (d'après tableaux) - 2005 - 35 - / - /	- / - / - Présentation de la démarche - /	
OPP du paysage littoral vu depuis la mer en Région PACA (OPP AMERS)	- DREAL PACA - Marseille (13) http://www.paca.dev http://www.parc-eloppement-durable.gouv.fr/	- / - /	- / - 2014 - / - /	- / - / - / - /	

Observatoire virtuel des paysages de la Région Provence – Alpes – Côte-d'Azur	- Région PACA - Marseille (13) http://www.regionpaca.fr/	- / - /	- / - 2014 - / - / - 1	- / - / - Présentation de la démarche par le bureau d'étude : http://www.nemis-paysage.com/ - /
OPP du Mont Ventoux	- DREAL PACA - Marseille (13) http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/	- Dans le cadre de Natura 2000 - Défriche agricole ; l'évolution du type de cultures et du parcellaire ; l'extension de l'urbanisme ; les interventions sur des bâtiments anciens ; les zones de contact entre le bâti et les espaces « naturels » ; les conséquences du reboisement ; l'étude d'autres secteurs intermédiaires modifiés par la présence de la forêt.	- 2 - 1998 (2001) - 100 - 1 an - 1	- / - / - Présentation de la démarche par le photographe : http://davidhuguenin.com - / - /
OPP du SCoT Provence Méditerranée	- Syndicat Mixte Provence Méditerranée - Toulon (83) http://www.scot-pm.com	- Dans le cadre de l'évaluation du SCoT - /	- / - 2010 - / - / - /	- / - / - / - /
OPP du PNR du Luberon	- PNR du Luberon - Apt (84) http://www.parcduluberon.fr	- Dans le cadre du contrat de rivière - /	- 1 - 2000 - 100 - 5 ans - /	- / - Exposition (projet) - / - /
Corse (94)				
Observation des paysages corses	DREAL Corse - Bastia (2B) http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/	- / - Les ports ; le littoral ; l'urbain ; le rural et village de l'intérieur	- 1,2 - 2002 - 45 - / - /	- / - / - Présentation de la démarche, visualisation des séries et analyse qualitative par série : http://www.oddc.fr - /

10 Michel Deshaets, 2007, *Les territoires miniers, exploitation et reconquête*, Paris, Ellipses, 224 p.

11 Thierry Gimard, 2004, *Vages du Nord / L'Observatoire photographique du paysage. Missions 1998 à 2004*, Toulouse, Les Imaginaires, 92 p.

12 CAUE des Côtes d'Armor, 2001, *Évolution et mémoire des paysages costarmoricains*, Catalogue d'exposition (1999) au CAUE des Côtes d'Armor, Plérin, l'imprime / L'Apostrophe, 78 p.

13 Cet observatoire s'inscrit dans les travaux de la Zone atelier Armonique piloté par l'Observatoire des Sciences de l'Université de Rennes, il est labellisé par l'InEE.

Caroline Cieslik a débuté une thèse de doctorat en esthétique sur les représentations des paysages de *Salus* en 2013 à l'Université de Rennes 2. Dans ce cadre, elle participe en statut de photographe et de doctorante à l'OPP des prairies Saint-Martin.

14 Cet Observatoire est piloté par le laboratoire GEODE, il fait partie des OHM créés par l'InEE.

15 Cet Observatoire est porté par les laboratoires GEODE et CEPAGE.

16 Carnets du Pilat avec la publication des quarante premières images avec leur repérage cartographique, ouvrage édité en 1994.

17 Anne-Marie Filare, 2009, *Observatoires*, Livre d'artiste, 340 p.

18 Cette expérience a été conduite par Alexis Pernet dans le cadre de sa thèse de doctorat en géographie (Pernet, 2011).

19 Cet Observatoire fait l'objet de publications scientifiques.

20 Cet Observatoire fait l'objet de travaux scientifiques pilotés par le laboratoire GEODE.

21 Collectif, 2006, *Monuments & paysages. Provence-Alpes-Côtes-d'Azur*, 2006, Actes Sud Beaux-Arts, juillet 2006 Hors collection, 160 p.

22 Cet Observatoire fait l'objet de travaux scientifiques de l'UMR 7300 ESPACE.

23 Geoffray Mathieu, Bertrand Stoffleth, 2013, *Paysages usagés, 100 points de vue depuis le GR2013*, Coffret de 100 cartes postales + 1 carte localisant les 100 points de vue, Yvry-sur-Seine, éditions Wildproject, s.p.

24 Collectif, 2006, *Monuments & paysages. Provence-Alpes-Côtes-d'Azur*, 2006, Actes Sud Beaux-Arts, juillet 2006 Hors collection, 160 p.

1 Céline Coisy, 2010, *Observatoire photographique des paysages martiniquais 2007-2010*, Fort-de-France, DIREN Martinique, 152 p.

2 Catalogue des 40 points de vue initiaux avec repérages cartographiques, 2003.

Gérard Dalla Santa, 1997, *L'évolution du paysage dans le P.N.R. de la Haute Vallée de Chervaise (Vallées)*, Livret des points de vue en date de novembre 1997, s.p.

3 Alain Blondel, Laurent Sully Jaulmes, 2007, *Un siècle qui passe... : 46 photos-constats*, Paris, Dominique Carré éditeur 96 p.

Alain Blondel, Laurent Sully Jaulmes, 1973, *L'image du temps dans le paysage*, 68 *photosconstats*, Paris, Musée des Arts Décoratifs, 136 p.

4 Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France, 1999, *Montreuil, patrimoine horticole (Seine-Saint-Denis)*, Nantes, Victor Stanne, 40 p.

Musée d'Histoire Vivante de Montreuil, 2001, *Conscience d'un paysage*, Montreuil, Musée d'Histoire Vivante de Montreuil, s.p.

5 Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, 2001, *Forêt d'Orient. Photographies de Jacques Vilet 1997-2000*, Bruxelles, ARP éd., 96 p.

Jacques Vilet, 2001, *Excursions photographiques en 12 poses (livret I)*, *Parc naturel régional de la Forêt d'Orient / Balcon du parc en Champagne Crayenne, Observatoire photographique du paysage*, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, s.p.

Jacques Vilet, 2001, *Excursions photographiques en 24 poses (livret II)*, *Parc naturel régional de la Forêt d'Orient / Vallée de l'Aube (plaine et coteaux)*, *Observatoire photographique du paysage*, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, s.p.

Jacques Vilet, 2001, *Excursions photographiques en 36 poses (livret III)*, *Parc naturel régional de la Forêt d'Orient / Champagne Humide, Observatoire photographique du paysage*, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, s.p.

6 René Jacques, 1993, *Paysages*, éd. Les Cahiers de la Photographie de Saint-Benoît-du-Sault, 42 p.

7 Claire Blouin-Gourbilière, dans le cadre de sa thèse de doctorat en géographie et en aménagement de l'espace à Agrocampus-Ouest Angers, a mis en place un OPP participatif dans le PNR de la Brenne (Blouin-Gourbilière, 2013).

8 Cet OPP participe aux travaux conduits dans le cadre de l'ANR REPPAVAL sur les représentations de la nature et des paysages dans les petites vallées de l'ouest de la France face aux projets de restauration écologique (2014-2018). Ce programme de recherche est piloté par Marie-Anne Germaine, maître de conférences en géographie humaine et environnement à l'Université Paris Ouest.

9 Dominique Auerbacher, 1998, *Paysages sur catalogue*, Bruxelles, ARP éd., 64 p.

Annexe 5 : Inventaire des variantes OPP à l'international

- Nom de l'Observatoire (pays, date de création) - Source bibliographique ou web	Échelle territoriale - Type de portage	Type de projet	Volet participatif
- Suivi du Spitsberg (Norvège, 2000) - Griselin & Ormaux, 2005	Bassin versant - Laboratoire de recherche	Projet scientifique sur le réchauffement climatique (fonte des glaces)	-
-Observatoire Photographique de l'Arctique (Arctique, 2010) http://transpolair.free.fr/info_actu/2010/observatoire-photographique-arctique.htm	Échelle régionale - Artiste photographe	Projet artistique	-
- Repeat photography in Bylot Island (Canada, 2008) - Whitehead <i>et al.</i> , 2010)	Échelle régionale - Laboratoire de recherche	Projet scientifique sur le réchauffement climatique (fonte des glaces)	-
- Repeat Photography in National Parks of Southwest Alaska (USA, 2004) http://science.nature.nps.gov/im/units/swan/monitor/repeatphoto/RepeatPhotography.cfm	Échelle d'un Parc national - Laboratoire de recherche	Projet scientifique sur les dynamiques paysagères	Possibilité de soumettre des séries historiques
- The Rocky Mountain Repeat Photography Project (Canada, 1998) http://bridgland.sunsite.ualberta.ca	Échelle régionale - Laboratoires de recherche	Projet scientifique sur les dynamiques paysagères	-
- Landscape Change Program (Vermont, 2011) www.uvm.edu/landscape/search	Échelle nationale - Laboratoire de recherche	Projet scientifique sur les dynamiques paysagères	Possibilité de soumettre des photographies et de les commenter
- Repeat Photography Project Documents Retreating Glaciers in Glacier National Park (Montana, USA, 1997) http://nrmsc.usgs.gov/repeatphoto/	Échelle d'un Parc national - Laboratoire de recherche	Projet scientifique sur le réchauffement climatique (fonte des glaces)	-
- Repeat Photography of Oregon's mountain (USA, 1960) - Kull, 2005	Échelle régionale - Laboratoire de recherche et politique publique	Étude des écosystèmes de montagnes	-
After the Ruins (San Francisco, Californie, USA, 2006) - Klett & Lundgren 2006	Échelle de la ville - Artistes photographes	Projet artistique	-
- Yosemite project (Californie, USA, 2002) - Klett <i>et al.</i> , 2005	Échelle d'un Parc national - Artiste photographe	Projet artistique	-
- Historical photographs of Lincoln Highway (Utah, USA, 2009) www.dri.edu/lincoln-highway	Échelle d'une infrastructure routière - Laboratoire de recherche	Projet scientifique sur les dynamiques paysagères	-

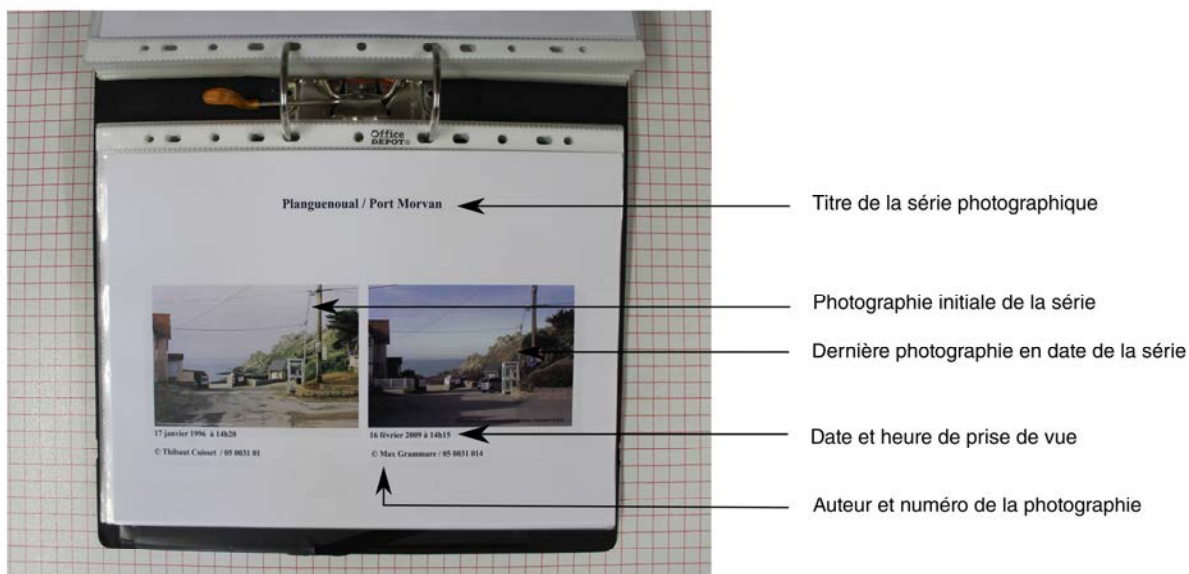
- Photographic survey of the American west (Californie, Nevada, Idaho, Wyoming, Utah, Colorado, Arizona, New Mexico, USA, 1997) www.thirdview.org	Échelle transfrontalière – Artiste photographe et artiste	Projet artistique	–
- The Desert Laboratory Repeat Photography Collection (Arizona, Mexique, Kenya, 1959) http://pubs.usgs.gov/fs/2007/3046/	Échelle transfrontalière – Politique publique	Suivi de la végétation	–
- Frisco city rephotography (Alabama, USA, 2007) friscocityrephotography.blogspot.com	Échelle de la ville – Initiative habitante	Suivi des paysages urbains de la ville	Témoignage filmé des habitants
- Observatorios patrimonio y paisaje (Santiago, Chili, 2007) observatoriospatrimoniopaisaje.blogspot.fr	Échelle de la ville – Politique publique	Projet politique et social	Recueil des attentes et des besoins des habitants sur le patrimoine et le paysage
- HiddenGlasgow (Royaume-Uni, 2002) Source http://www.hiddenglasgow.com/	Échelle de la ville – Initiative habitante	Suivi des paysages urbains de la ville	Possibilité de soumettre des photographiques et des commentaires
- Monitoring landscape change of North Devon AONB (Royaume-Uni, 2007) www.cordialeproject.eu	Échelle d'un Parc – Politique publique	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Tilbakeblikk (Norvège, 2004) http://www.tilbakeblikk.no	Échelle nationale – Politique publique	Suivi des paysages ruraux	–
Mulens marker (Suède, 2005) Source web: http://www.mulensmarker.se	Échelle nationale – Photographes et journalistes	Suivi des pratiques agricoles	–
Visual monitoring of Finnish landscapes (Finlande, 2007) Source web: http://www.muuttuvamaalaismaisema.fi	Échelle nationale – Politique publique et laboratoire de recherche	Suivi des paysages ruraux	–
- Recollecting landscapes (Flandre orientale, Belgique, 1980) www.recollectinglandscapes.be	Échelle régionale – Laboratoire de recherche	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Observatoire citoyen des paysages (Namur, Belgique, 2009) http://www.paysages-citoyens.be/	Échelle transfrontalière – Politique publique	Suivi des dynamiques paysagères	Séries photographiques effectuées et commentées par les habitants
- Observatoire photographique transfrontalier du Semois-Semoy (Belgique, 2003) http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/projets/projets/project/show/contrat-de-riviere-semois-semoy/	Échelle transfrontalière – Politique publique	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Long term photographic observation of Schlieren (Suisse, 2005) www.beobachtung-schlieren.ch	Échelle de la ville – Politique publique, laboratoire de recherche et école	Suivi des paysages urbains de la ville	Séries photographiques réalisées et commentées par les étudiants des Beaux-Arts
- Osservatorio regionale per il paesaggio (Regione del Veneto, Italie, 2012) http://www.regione.veneto.it	Échelle régionale – Politique publique	Enrichissement et diffusion de la connaissance paysagère	–

- Osservatorio nazionale per la qualità del paesaggio (Italie, 2008) - Jiménez, 2009	Échelle nationale – Politique publique	Diffusion des études sur le paysage	–
- Osservatorio e la rappresentazione del paesaggio italiano (Italie, 2004) www.guiipa.it	Échelle nationale – Laboratoire de recherche	Évaluation des politiques publiques	–
- Observatorio del Paisaje de Cataluña (Espagne, 2004) http://www.catpaisatge.net	Échelle régionale – Politique publique	Enrichissement et diffusion de la connaissance paysagère	–
- Observatorio fotográfico del paisaje de las Islas Baleares (Espagne, 2010) www.observatorifotograficbalears.com	Échelle régionale – Laboratoire de recherche	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Observatorio y Archivo de los Paisajes de Andalucía (Espagne, 2009) - Jiménez, 2009	Échelle régionale – Politique publique et laboratoire de recherche	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Observatoire virtuel du paysage méditerranéen (Espagne, France, Italie et Grèce, 2011) http://www.sitmurcia.es/paisaje/publica/paimed/index.html	Échelle transfrontalière – Politique publique	Enrichissement et diffusion de la connaissance paysagère	–
- Observatorio del paisaje de Canarias (Espagne, 2008) www.observatoriodelpaisajedecanarias.e	Échelle régionale – Politique publique et laboratoire de recherche	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Repeat Photography in Éthiopie (Éthiopie, 2009) - Nyssen <i>et al.</i> , 2010	Échelle nationale – Laboratoire de recherche	Suivi des dynamiques paysagères	–
- Repeat Photography in Madagascar (2005) - Kull, 2005	Échelle nationale – Laboratoire de recherche	Suivi de l'occupation du sol	–
- Repeat Photography in Riemvasmaak (Afrique du Sud, 2005) - Hoffmann <i>et al.</i> , 2010	Échelle nationale – Laboratoire de recherche	Suivi des paysages ruraux	–

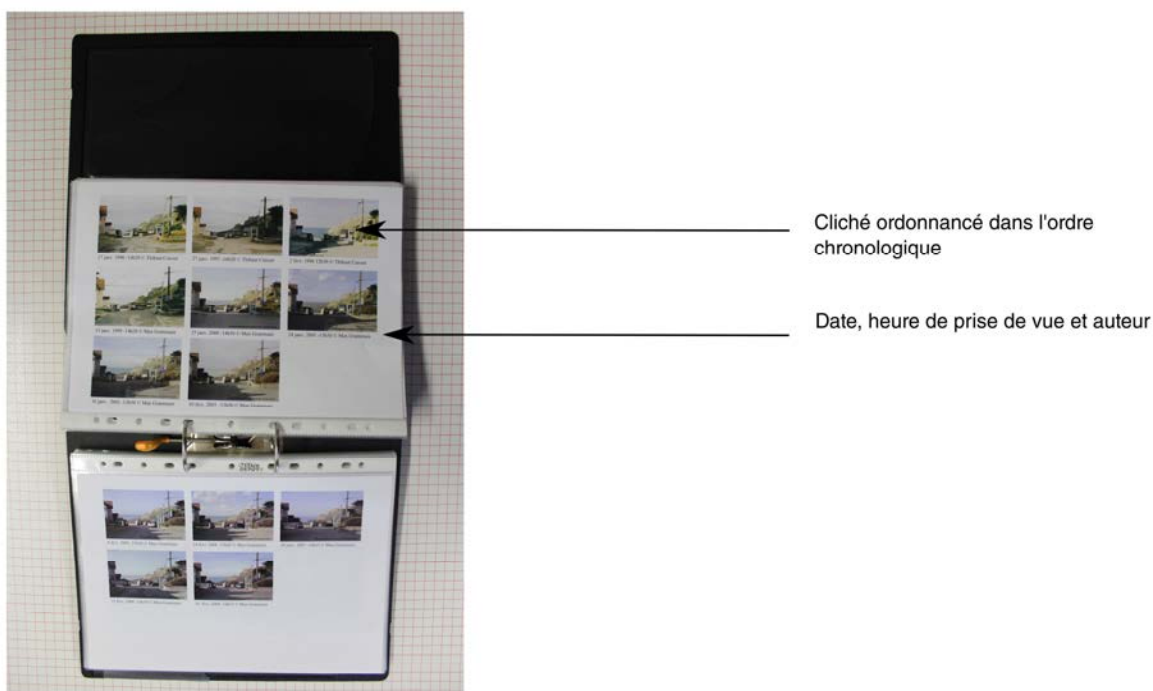
Annexe 6. Les outils des entretiens semi-directifs individuels : catalogue photographique et guides d'entretien

I. Présentation du catalogue photographique

Présentation synthétique d'une série photographique dans le catalogue



Présentation générale d'une série photographique dans le catalogue



II. Guide d'entretien « habitant »

Modalité de l'entretien et questions sur le profil de l'habitant : extrait complété lors de l'entretien avec Jean-Christophe [H9]

Grille d'entretien semi-directif

- Habitant -

Date : 28 octobre 2013

Lieu de l'entretien : Pleneuf Val André

Séries photographiques étudiées :

- Promenade de Pleneuf Val André
- Plérin
- Val André

erquy - la fosse	} Plangvenezal (2)
erquy - St Michel	
Fréhel - le vieux Bourg	
Fréhel - sables d'or	
	Tredaniel RDC
	Pludual
	Tregastel

Condition d'entretien

Sans support puis album photo	Situation paysagère 1
Sans support puis terrain et album photo	Situation paysagère 2 ³
Choix dans l'album photo	Situation paysagère 3

Profil de l'habitant

- * Nom & Prénom : J. C.
- * Genre : Homme
- * Age : 58 ans
- * Situation familiale : Couple
- * Catégorie socioprofessionnelle : retraité
- * Adresse : Pleneuf Val André
- * Depuis quand : 1992
- * Loisirs : Photographie

Lien avec les séries photographiques choisies

Habitant dans le paysage	Travaillant dans le paysage	Le paysage se situe dans une commune à proximité	Tourisme
X	X	X	

Thématiques à aborder avec l'habitant lors de l'entretien

Objectifs	Thématiques / questions
Connaissance de la démarche OPP	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous les OPP ? - Si non, qu'est-ce que la démarche OPP évoque pour vous ?
Mis en contexte Évolutions de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Comment pouvez-vous qualifier le paysage de la commune ? - Qu'est ce qui a changé dans la commune depuis ces dernières années ?
Situation paysagère 1 - Représentations individuelles et sociales sur les dynamiques paysagères sans série photo - Conscience de l'évolution du paysage	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous décrire ce lieu ? - Comment connaissez-vous ce paysage ? - Comment le paysage a changé ? - Comment ce paysage va évoluer ? <p>(puis présentation et discussion sur la série en question)</p>
Situation paysagère 2 Sur le lieu de prise de vue	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous décrire ce paysage ? - Quels liens avez-vous avec ce paysage ? - Quels sont les activités dans ce paysage ? - Qu'est ce qui change tout le temps / qu'est ce qui change peu ? Comment ce paysage va évoluer ? <p>(puis présentation et discussion sur la série en question)</p>
Situation paysagère 3 Catalogue photographique	<ul style="list-style-type: none"> - Choisissez 1, 2 ou 3 séries photos - Justifiez votre choix - Connaissez-vous ce paysage ? - Décrivez la série - Quels sont les acteurs impliqués dans ces évolutions ? - Comment ce paysage va évoluer dans 50 ans ?
Mots clés Tableau	5 mots clés Tableau d'analyse des dynamiques paysagères à remplir
Méthodes et rôles des OPP	<ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous de l'intervalle de reconduction ? - Y a-t-il d'autres problématiques paysagères à photographier ? - À quoi peuvent servir les OPP ? - Utilisez-vous Google Street View ? Si oui, pour quelle utilisation ?

Thésaurus des éléments de paysage complété par Jean-Christophe [H9] à partir de la série photographique OPP 93 de Pléneuf-Val-André

N° de la série : Pléneuf Val-André

Prénom : S. Min

Temps d'exécution : S. Min

Thème	Catégorie	Éléments de paysage
Eau continentale	Etendue	Lac, étang, bief de moulin, barrage
	Cours d'eau	Rivière, canal, écluse, drain/irrigation, moulin, inondation, coulées de boues, cours d'eau encaissé, cours d'eau peu encaissé
	Stagnante	Marais, fossés, prairie humide
	Traitée	Usine de traitement de l'eau, château d'eau, piscine
Climat	Temps	Ensoleillé, pluvieux, neige,
	Phénomène	Inondation, sécheresse, ras de marée, tempête (vent)
Végétation	Forêt	Feuillus, résineux, peupleraies, taillis, forêt mixte
	Culture	Culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), culture légumière, prairie, prairie complantée, verger, maraichage, potagers, culture aromatique et médicinale, jachère.
	Ornementale	Parc, espaces verts, jardins, jardinières, arbre isolé
	Lisière / limites	Haie agricole, haie résidentielle, alignement d'arbres, talus, fossé, ripisylve, muret
	Friches	Lande haute, lande rase, friche
Bâti	Eléments isolés	
	Patrimonial	Edifice religieux, édifice militaire, Edifice résidentiel, Moulin, architecture vernaculaire, petit patrimoine
	Habitat	Habitat individuel type lotissement, habitat individuel type bourg/ville, habitat collectif, maison isolée

	Entreprise	Bâtiment industriel ou artisanal, bâtiment commercial, entrepôt, carrière, site minier, commerce de proximité
	Exploitation agricole	Ferme, Hangar agricole, bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), silo, serre, fosse à lisier
	Edifice, équipement public	Mairie, complexe sportif, complexe socio-culturel, aire de jeux, cimetière, place, espace public
	Mobilier urbain	Lampadaire, banc, barrière, signalisation, publicité
	Loisir / tourisme	Camping, mobile home, hôtel, golf, casino, caravaning, camping car
Infrastructures et réseaux	Energie	Centrale électrique, méthanisation, éolienne, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)
	Réseaux aériens	Ligne, pylône, transformateur
	Réseau hertzien	Antenne, parabole
	Réseau ferroviaire	Voie ferrée, gare, passage à niveau, remblais, viaduc
	Réseau routier	2 voies, 4 voies, viaduc, rond point, parking, trottoir, passage piéton, voie de bus, piste cyclable, publicité, aire de covoiturage
	Chemins	Voie piétonne, chemin rural, sentier de randonnée, promenade littorale, signalétique sentier
littoral	Milieu	Plage, dune, vasière, estuaire, estran
	Aménagement	Digue, jetée, enrochement, port, mouillages, mytiliculture, ostréiculture
Présence de sujets	Humain	Individus, groupe
	Faune	Animal sauvage, animal d'élevage, animal domestique

Autres éléments :

.....

.....

III. Guide d'entretien « élu local »

Modalité de l'entretien et questions sur le profil de l'élu local : extrait complété lors de l'entretien avec l'élu local de Pludual [E11]

Grille d'entretien semi-directif

- Élu local -

Date : 21 novembre 2013

Lieu de l'entretien : Mairie de Pludual

Séries photographiques étudiées :

- Pludual

- Plazézec - Brehec plage

- Plazézec - Berjela

- Plazézec - St Riom

- Bilat - Pestiden

- Planguenaval

- Gausson

- St Gilles du vieux marché

- Trédaniel RD 6

Conditions d'entretien

Sans support puis album photo	Situation paysagère 1
Choix dans l'album photo	Situation paysagère 2

Profil de l'élu local

* Nom & Prénom : Jean

* Genre : Homme

* Age : 63 ans

* Situation familiale : Couple

* Catégorie socio-professionnelle : Formateur à l'IUFM (retraité)

* Adresse : Mairie de Pludual

* Fonction occupée : Maire + chargé du patrimoine et du tourisme à la

* Depuis quand : Depuis 2008 | communauté de communes.

Élu ayant un OPP sur la commune	Élu sans OPP
X	

Thématiques à aborder avec l'élu local lors de l'entretien

Objectifs	Thématiques / Questions
Un outil connu et plébiscité par les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous les OPP ? - Si non, qu'évoque la démarche OPP pour vous ?
Mis en contexte Le paysage de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Décrivez le paysage de la commune - Qu'est ce qui a changé dans la commune depuis ces 15 ans dernières années ? - Document d'urbanisme ? - Comment est pris en compte le paysage ?
Situation paysagère 1 - Représentations individuelles et sociales sur les dynamiques paysagères sans série photo - Conscience de l'évolution du paysage	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous décrire ce paysage ? - Comment connaissez-vous ce paysage ? - Comment ce paysage va évoluer ? <p>(puis présentation et discussion sur la série en question)</p>
Situation paysagère 2 Catalogue photographique	<ul style="list-style-type: none"> - Choisissez 1, 2 ou 3 séries photos - Justifiez votre choix - Connaissez-vous ce paysage ? - Décrivez la série - Quels sont les acteurs impliqués dans ces évolutions ? - Comment ce paysage va évoluer dans 50 ans ? - Avez-vous des problématiques similaires sur votre commune ?
Mots clés Tableau	<p>5 mots clés</p> <p>Tableau d'analyse des dynamiques paysagères à remplir</p>
Méthode et rôles des OPP	<ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous des intervalles de reconduction ? - Que est le rôle de l'artiste-photographe selon vous ici ? - Selon vous, d'autres problématiques seraient-elles à photographier ? - Qu'est-ce que vous aimeriez photographier sur la commune de manière constante ? Quels points de vue ? - À quoi pourrait servir l'OPP dans la commune ? Quelle valorisation ? - Utilisez-vous Google Street View ? Si oui, pour quelle utilisation ?

Thésaurus des éléments de paysage complété par l'élu local d'Erquy [E12] à partir de la série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy

N° de la série : Erquy / la Fosse Eyrand

Prénom :

Temps d'exécution : 10 min

Thème	Catégorie	Eléments de paysage
Eau continentale	Etendue	Lac, étang, bief de moulin, barrage
	Cours d'eau	Rivière, canal, écluse, drain/irrigation, moulin, inondation, coulées de boues, cours d'eau encaissé, cours d'eau peu encaissé
	Stagnante	Marais, fossés, prairie humide
	Trajetée	Usine de traitement de l'eau, château d'eau, piscine
Climat	Temps	Ensoleillé, pluvieux, neige,
	Phénomène	Inondation, sécheresse, ras de marée, tempête (vent)
Végétation	Forêt	Feuillus, résineux, peupleraies, taillis, forêt mixte
	Culture	Culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), culture légumière, prairie, prairie complantée, verger, maraichage, potagers, culture aromatique et médicinale, jachère.
	Ornementale	Parc, espaces verts, jardins, jardinières, arbre isolé
	Lisière / limites	Haie agricole, haie résidentielle, alignement d'arbres, talus, fossé, ripisylve, muret
	Friches	Lande haute, lande rase, friche
Bâti	Eléments isolés	
	Patrimonial	Edifice religieux, édifice militaire, Edifice résidentiel, Moulin, architecture vernaculaire, petit patrimoine
	Habitat	Habitat individuel type lotissement, habitat individuel type bourg/ville, habitat collectif, maison isolée

	Entreprise	Bâtiment industriel ou artisanal, bâtiment commercial, entrepôt, carrière, site minier, commerce de proximité
	Exploitation agricole	Ferme, Hangar agricole, bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), silo, serre, fosse à lisier
	Edifice, équipement public	Mairie, complexe sportif, complexe socio-culturel, aire de jeux, cimetière, place, espace public
	Mobilier urbain	Lampadaire, banc, barrière, signalisation, publicité
	Loisir / tourisme	Camping, mobile home, hôtel, golf, casino, caravaning, camping car
Infrastructures et réseaux	Energie	Centrale électrique, méthanisation, éolienne, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)
	Réseaux aériens	Ligne, pylône, transformateur
	Réseau hertzien	Antenne, parabole
	Réseau ferroviaire	Voie ferrée, gare, passage à niveau, remblais, viaduc
	Réseau routier	2 voies, 4 voies, viaduc, rond point, parking, trottoir, passage piéton, voie de bus, piste cyclable, publicité, aire de covoiturage
	Chemins	Voie piétonne, chemin rural, sentier de randonnée, promenade littorale, signalétique sentier
littoral	Milieu	Plage, dune, vasière, estuaire, estran
	Aménagement	Digue, jetée, enrochement, port, mouillages, mytiliculture, ostréiculture
Présence de sujets	Humain	individus, groupe
	Faune	Animal sauvage, animal d'élevage, animal domestique

Autres éléments :

Corde de gallet

IV. Guide d'entretien « professionnel du paysage »

Modalité de l'entretien et questions sur le profil de l'élus local : extrait complété lors de l'entretien avec Anne-Charlotte [P11]

Grille d'entretien semi-directif - Professionnel du paysage -

Date : 22 novembre 2013

Lieu de l'entretien : lieu de travail

Séries photographiques étudiées :

- Plouezec - St Riom
- Mines de Trémuson
- Uzel - la croix l'Argentière

Profil du professionnel

- * Structure : Service urbanisme de la ville de Saint Brieuc
- * Adresse : 7 rue Paulain Corbion, St Brieuc
- * Nom & Prénom : f
- * Métier : Urbaniste
- * Fonction occupée : Responsable du service de planification et droits des sols
- * Étude : DESS urbanisme et aménagement
- * Genre : femme
- * Âge : 38 ans
- * Lieu de résidence : Agglomération de St Brieuc
- * Depuis quand : →

Thématiques à aborder avec le professionnel du paysage lors de l'entretien

Objectifs	Thématiques / questions
Lien avec le paysage ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mission de la structure - Mission du locuteur - Quel lien avec le paysage ? Quelle typologie de paysage en particulier ?
Connaissance de l'OPP et représentations sur le paysage	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous les OPP ? - si non, qu'évoque la démarche OPP pour vous ? - Quelles représentations du paysage utilisez-vous ? Pourquoi ?
Quelles évolutions du paysage de manière générale ?	Selon vous, quels sont les changements marquants dans le paysage depuis ces 15 dernières années ?
Catalogue photographique	<ul style="list-style-type: none"> - Choisissez 1, 2 ou 3 séries photos - Justifiez votre choix - Connaissez-vous ce paysage ? - Décrivez la série - Quelles sont les évolutions ? - Quels sont les acteurs impliqués dans ces évolutions ? - Comment ce paysage va évoluer dans 50 ans ? - Avez-vous des problématiques similaires dans votre profession ?
Mots clés Tableau	5 mots clés Tableau d'analyse des dynamiques paysagères à remplir
Cadrage & Format	<ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous des cadrages ? Recadrez sur la feuille (ci-contre). - Y a-t-il certains cadrages (éloignés ou proches) qui semblent plus appropriés pour certains paysages, certains changements ? - - Y a-t-il des changements qui devraient être faire l'objet de photographies panoramiques ?
Quel paysage en photo pour quelle profession ?	<ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous des intervalles de reconduction ? - Que pensez-vous du travail de l'artiste-photographe ? - Y a-t-il d'autres problématiques paysagères à suivre ? - À quoi pourrait servir l'OPP dans vos missions ? - Quelle valorisation ? dans les documents de planification et de connaissance ? - Utilisez-vous Google Street View ? Si oui, pour quelle utilisation ?

Thésaurus des éléments de paysage complété par Anne-Charlotte [P11] à partir de la série photographique OPP 84 des Mines de Trémuson

N° de la série : Trémuson
 Prénom : Anne-Charlotte
 Temps d'exécution : 5 min

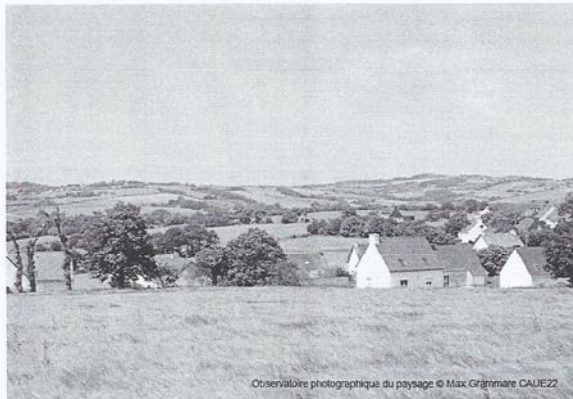
Thème	Catégorie	Eléments de paysage
Eau continentale	Etendue	Lac, étang, bief de moulin, barrage
	Cours d'eau	Rivière, canal, écluse, drain/irrigation, moulin, inondation, coulées de boues, <u>cours d'eau encaissé</u> , cours d'eau peu encaissé
	Stagnante	Marais, fossés, prairie humide
	Traitée	Usine de traitement de l'eau, château d'eau, piscine
Climat	Temps	Ensoleillé, pluvieux, neige,
	Phénomène	Inondation, sécheresse, ras de marée, tempête (vent)
Végétation	Forêt	Feuillus, résineux, <u>peupleraies</u> , taillis, <u>forêt mixte</u>
	Culture	Culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), culture légumière, prairie, prairie complantée, verger, maraichage, potagers, culture aromatique et médicinale, jachère.
	Ornementale	Parc, espaces verts, jardins, jardinières, arbre isolé
	Lisière / limites	Haie agricole, haie résidentielle, alignement d'arbres, talus, fossé, ripisylve, muret
	Friches	Lande haute, lande rase, friche
	Eléments isolés	
Bâti	Patrimonial	Edifice religieux, édifice militaire, Edifice résidentiel, Moulin, architecture vernaculaire, petit patrimoine
	Habitat	Habitat individuel type lotissement, habitat individuel type bourg/ville, habitat collectif, maison isolée
	Entreprise	Bâtiment industriel ou artisanal, bâtiment commercial, entrepôt, carrière, site minier, commerce de proximité
	Exploitation agricole	Ferme, Hangar agricole, bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), silo, serre, fosse à lisier
	Edifice, équipement public	Mairie, complexe sportif, complexe socio-culturel, aire de jeux, cimetière, place, espace public
	Mobilier urbain	Lampadaire, banc, barrière, signalisation, publicité
	Loisir / tourisme	Camping, mobile home, hôtel, golf, casino, caravaning, camping car
Infrastructures et réseaux	Energie	Centrale électrique, méthanisation, éolienne, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)
	Réseaux aériens	Ligne, pylône, transformateur
	Réseau hertzien	Antenne, parabole
	Réseau ferroviaire	Voie ferrée, gare, passage à niveau, remblais, viaduc
	Réseau routier	2 voies, 4 voies, viaduc, rond point, parking, trottoir, passage piéton, voie de bus, piste cyclable, <u>publicité</u> , aire de covoiturage
	Chemins	Voie piétonne, chemin rural, <u>sentier de randonnée</u> , promenade littorale, signalétique sentier
littoral	Milieu	Plage, dune, vasière, estuaire, estran
	Aménagement	Digue, jetée, enrochement, port, mouillages, mytiliculture, ostréiculture
Présence de sujets	Humain	<u>individus</u> , groupe
	Faune	Animal sauvage, animal d'élevage, animal domestique

Autres éléments :

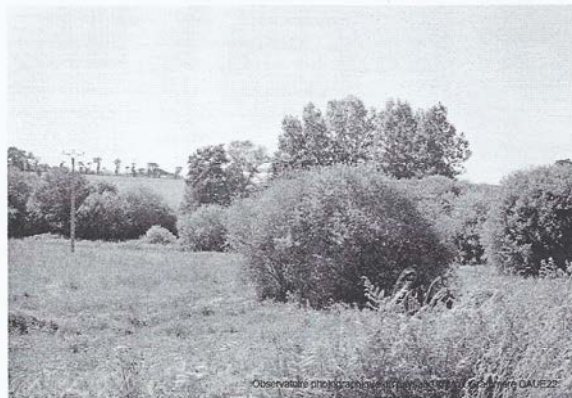
.....

.....

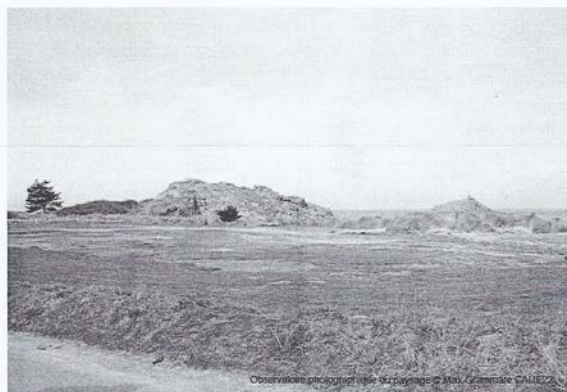
Recadrage des points de vue initiaux selon le professionnel du paysage interviewé [Anne-Charlotte, P11]



ok



??



↓ ↓
(camping)

Annexe 7. Protocole d'entretien de groupe habitant : guide d'entretien et documents à remplir par les participants

Introduction

- Mots d'accueil
- L'entretien va se dérouler pendant trois heures et en trois étapes :
 - discussion en salle
 - visite de deux sites
 - retour en salle pour discuter
- Enregistrement audio : il serait bien que lorsque vous prenez la parole, vous puissiez énoncer votre prénom afin de faciliter le travail de retranscription
- Présentation du travail de thèse et des OPP
- L'objectif de cet entretien est de comprendre les apports et les limites des OPP dans la compréhension de l'évolution des paysages en comparaison avec la visite de terrain.

1. Le « laisser-faire »

Présentation de trois séries photographiques, observation des interactions entre les participants

- Série photographique OPP 68 de la Plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel
- Série photographique OPP 64 de RD 31 : Burthulet à Saint-Servais
- Série photographique OPP 42 de la place de l'église à Gausson

2. La mémoire à long terme

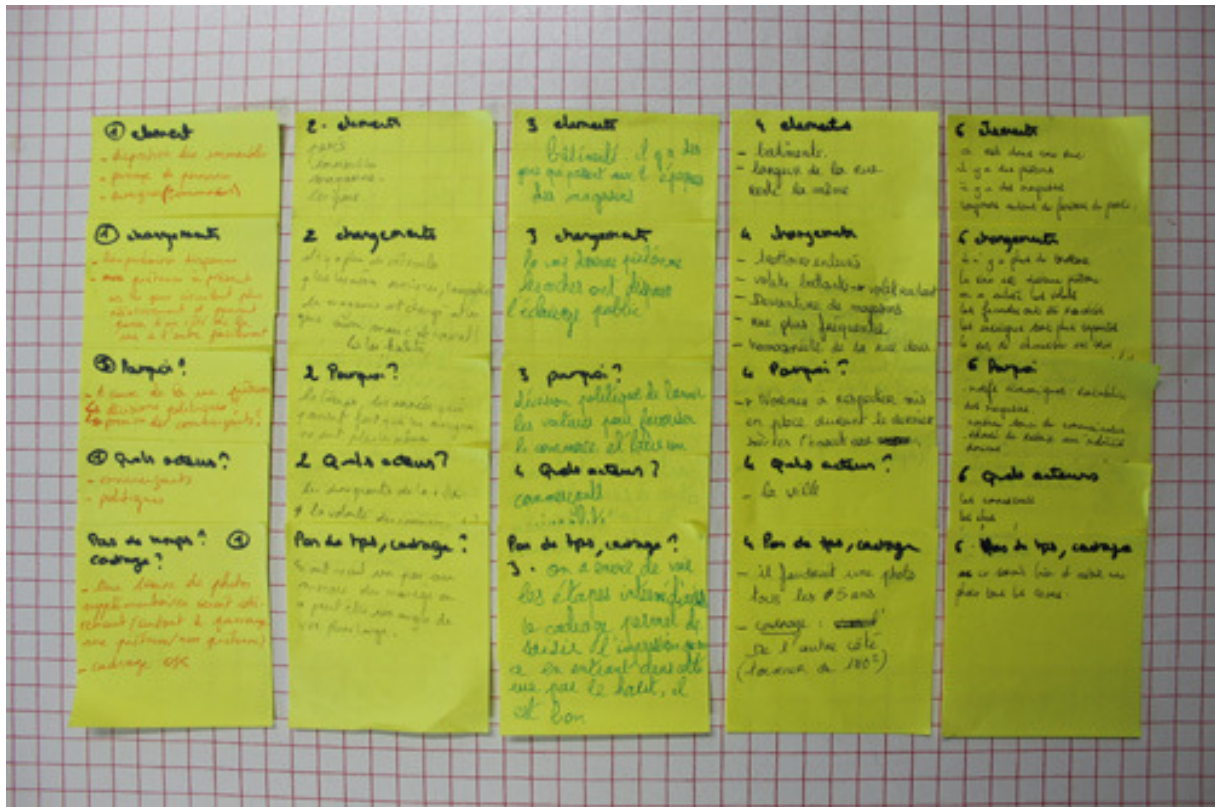
Pouvez-vous décrire ces lieux ? Comment ont-ils évolué ?

- Boulevard Charner à Saint-Brieuc (*cf.* Série photographique OPP 88)
- Rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc (*cf.* Série photographique OPP 86)

3. Visualisation de la série historique de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc

Post-it + Discussion en groupe sur les thèmes suivants :

- Éléments les plus importants dans la série
- Changements les plus importants
- Changements les moins importants
- Quels sont les raisons de ces changements ?
- Quels sont les acteurs impliqués ?
- Quel pas de temps ?
- Quel cadrage ?



Extrait des post-it

4. Visite du site n°1 avec le cahier de paysage (Rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc)

5. Visite du site n°2 avec le cahier de paysage (Boulevard Charner à Saint Brieuc)

6. Retour en salle avec visualisation de série historique du boulevard Charner à Saint-Brieuc

- les éléments que vous n'aviez pas repérés sur le terrain
- les changements que vous n'aviez pas repérés sur le terrain
- la série photographique permet-elle de mieux comprendre les changements, oui/non, pourquoi ?

Annexe 8. Le protocole méthodologique pour les entretiens de groupe professionnel : guide d'entretien et documents à remplir par les participants

Guide d'entretien

Nota bene : En général, les deux dernières séries photographiques OPP ne sont pas discutées faute de temps.

Introduction

- Mots de bienvenue
- L'entretien va se dérouler pendant 1h30 / 1h45
- Enregistrement audio : il sert bien que lorsque vous prenez la parole, vous puissiez énoncer votre prénom afin de faciliter le travail de retranscription
- Présentation du travail de thèse et des OPP
- L'objectif de cet entretien est de voir comment les OPP peuvent-ils répondre à vos besoins professionnels.

Discussion sur les séries photographiques

1. Rue Saint-Guillaume de Saint-Brieuc (*cf.* Série photographique OPP 86)

Qu'est ce que vous voyez ?

Comment ça a évolué ?

Comment cela va être demain ?

Pouvez-vous décrire la série à partir de 5 mots clefs

2. La Croix l'argentière à Uzel (*cf.* Série photographique OPP 61)

Qu'est ce que vous voyez ?

Comment ça a évolué ?

Comment cela va être demain ?

Pouvez-vous décrire la série à partir de 5 mots clefs

Remplir le tableau d'analyse des dynamiques paysagères

3. Saint-Michel à Erquy (*cf.* Série photographique OPP 83)

Qu'est ce que vous voyez ?

Comment ça a évolué ?

Comment cela va être demain ?

Pouvez-vous décrire la série à partir de 5 mots clefs

4. RD 6 Pont des villes Moisan à Trédaniel (*cf.* Série photographique OPP 56)

Qu'est ce que vous voyez ?

Comment ça a évolué ?

Comment cela va être demain ?

Pouvez-vous décrire la série à partir de 5 mots clefs

5. RD 700 - Rond-point d'Uzel à Uzel (*cf.* Série photographique OPP 62)

Qu'est ce que vous voyez ?

Comment ça a évolué ?

Comment cela va être demain ?

Pouvez-vous décrire la série à partir de 5 mots clefs

Remplir le tableau d'analyse des dynamiques paysagères

Cadrage

Que pensez-vous des cadrages proposés, vous pouvez les redessiner ?

Présentation du panorama d'Erquy puis 360° d'Uzel et discussion

Temporalité

Est-ce que l'intervalle de reconduction est approprié ?

À quoi ça sert ? Préoccupations ?

Est-ce que ce dispositif pourrait vous aider dans votre profession ? Est ce que vous aimeriez avoir un suivi photographique de certaines problématiques ? À quel rythme ? Pourquoi faire ?

Artiste ou chargé de mission pour les prises de vue ?

Google Street View ?

Est-ce que vous êtes amenés à l'utiliser et pourquoi ?

GP2-4

Rencontre OPP / 26 nov. 2013

Prénom : ~~.....~~.....

Discipline et spécialité : Aménagement.....

Age : 32.....

Commune de résidence : Rennes..... depuis le 01-08-2011.....

Je suis originaire de (département) Indre et Loire.....

Série 1 je connais bien

5 mots clés décrivant la série :

- femmes.....
- règles d'urbanisme.....
- couleurs (des façades / des enseignes).....
- piétonne.....
- vitalité.....

Série 2 je connais (je situe)

5 mots clés décrivant la série :

- évolution des arbres / cultures (rythmes saisonniers).....
- nouvelles maisons.....
- porose des végétaux de les jardins (cache les maisons).....
- permanence (surtout au fond).....
- uniformité (toitures).....

Série 3 je connais

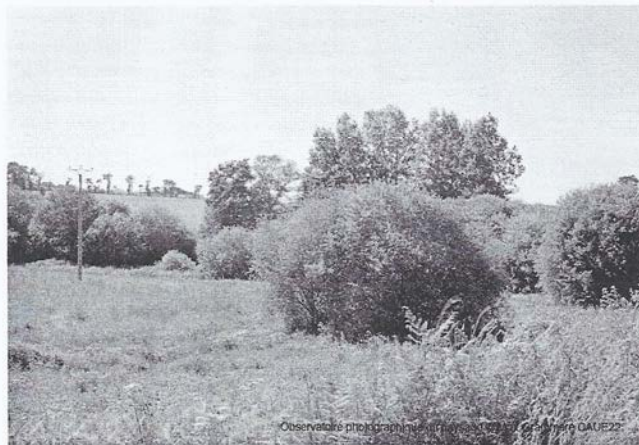
5 mots clés décrivant la série :

- algues (nou).....

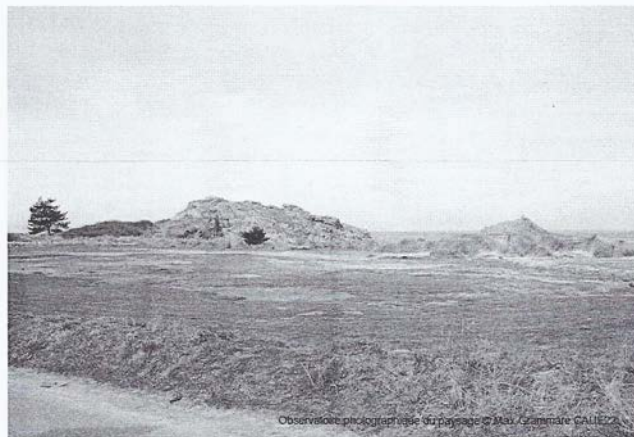
Récadrage des points de vue par la chercheuse en aménagement [Héloïse, G1P5]



OK



??
..



↓ ↓
(camping)

Thésaurus des éléments de paysage complété par Héloïse [G1P5] à partir de la série photographique OPP 61 de la Croix l'argentière à Uzel

N° de la série : 2.....

Prénom : ~~H. G.~~.....

Temps d'exécution : S. m......

Thème	Catégorie	Éléments de paysage
Eau continentale	Etendue	Lac, étang, bief de moulin, barrage
	Cours d'eau	Rivière, canal, écluse, drain/irrigation, moulin, inondation, coulées de boues, cours d'eau encaissé, cours d'eau peu encaissé
	Stagnante	Marais, fossés, prairie humide
	Traînée	Usine de traitement de l'eau, château d'eau, piscine
Climat	Temps	Ensoleillé, pluvieux, neige,
	Phénomène	Inondation, sécheresse, ras de marée, tempête (vent)
Végétation	Forêt	Feuillus, résineux, peupleraies, taillis, forêt mixte
	Culture	Culture <u>céréalière</u> , culture fourragère (dont maïs), culture légumière, prairie, prairie complantée, verger, maraichage, potagers, culture aromatique et médicinale, jachère.
	Ornementale	Parc, espaces verts, jardins, jardinières, arbre isolé
	Lisière / limites	<u>Haie agricole</u> , haie résidentielle, alignement d'arbres, talus, fossé, ripisylve, muret
	Friches	Lande haute, lande rase, friche
	Éléments isolés	
Bâti	Patrimonial	Edifice religieux, édifice militaire, Edifice résidentiel, Moulin, architecture vernaculaire, petit patrimoine
	Habitat	Habitat individuel type lotissement, habitat individuel type bourg/ville, habitat collectif, maison isolée

	Entreprise	Bâtiment industriel ou artisanal, bâtiment commercial, entrepôt, carrière, site minier, commerce de proximité
	Exploitation agricole	Ferme, Hangar agricole, bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), silo, serre, fosse à lisier
	Edifice, équipement public	Mairie, complexe sportif, complexe socio-culturel, aire de jeux, cimetière, place, espace public
	Mobilier urbain	Lampadaire, banc, barrière, signalisation, publicité
	Loisir / tourisme	Camping, mobile home, hôtel, golf, casino, caravaning, camping car
Infrastructures et réseaux	Energie	Centrale électrique, méthanisation, éolienne, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)
	Réseaux aériens	Ligne, pylône, transformateur
	Réseau hertzien	Antenne, parabole
	Réseau ferroviaire	Voie ferrée, gare, passage à niveau, remblais, viaduc
	Réseau routier	2 voies, 4 voies, viaduc, rond point, parking, trottoir, passage piéton, voie de bus, piste cyclable, publicité, aire de covoiturage
Chemins	Voie piétonne, chemin rural, sentier de randonnée, promenade littorale, signalétique sentier	
littoral	Milieu	Plage, dune, vasière, estuaire, estran
	Aménagement	Digue, jetée, enrochement, port, mouillages, mytiliculture, ostréiculture
Présence de sujets	Humain	individus, groupe
	Faune	Animal sauvage, animal d'élevage, animal domestique

Autres éléments :

.....

.....

Annexe 9. L'entrecroisement des thésaurus pour constituer un thésaurus d'éléments de paysage commun aux porteurs d'OPP

Comparatifs entre le thésaurus POPP-Breizh, le thésaurus du Ministère chargé de l'environnement, celui du PNR des Vosges du Nord et GEMET (janvier 2015)

Légende

1. Inventaire des éléments de paysage dans les thésaurus disponibles

Surligné en rose : même élément de paysage pour la POPP-Breizh, pour le Ministère chargé de l'environnement, pour le PNR des Vosges du Nord

Surligné en jaune : même élément de paysage pour la POPP-Breizh et pour le Ministère chargé de l'environnement

Surlignée en bleu : même élément de paysage pour la POPP-Breizh et pour le PNR des Vosges du Nord

Surligné en gris : similitude entre les éléments de la POPP-Breizh et/ou pour le Ministère chargé de l'environnement et/ou pour le PNR des Vosges du Nord

Souligné avec un trait noir : une possible intégration du mot

En gras : même élément dans GEMET

2. Sélection des différents termes au regard de l'inventaire

Surligné en vert : ajout dans le thésaurus tronc commun

Barré : à ôter du thésaurus

Noté en rouge : ajout après coup

Cat.	Thème	Éléments POPP-Breizh	Éléments du Ministère	Éléments PNR des Vosges du Nord	Éléments GEMET
Eau continentale	Étendue	Lac, étang, bief de moulin, barrage	Plan d'eau, bassin de retenue		Bassin de retenue, lac artificiel, réservoir d'eau, bassin lacustre
	Cours d'eau	Rivière, canal, écluse, drain/irrigation, moulin, coulées-de-boues, versants	Ruisseau, chute d'eau, fleuve		Ruisseau, voie navigable, boue, système naturel de drainage, système de drainage bâti, drainage
	Stagnante	Marais, fossés, prairie humide	Flaque d'eau, Marais (basses & hautes eaux), marais asséché, mare		Zone humide, mare
	Traînée	Usine de traitement de l'eau, château d'eau, piscine		Traitement des eaux usées	
Climat	Phénomène	Inondation, sécheresse, raz de marée, tempête (vent), séisme			incendie
	Forêt	Feuillus, résineux, taillis, forêt mixte	Bois, bosquet	Clairière, roselière, bosquet, détail des différentes espèces, forêt spontanée	Forêt de conifère, forêt de feuillus, bois
Végétation	Culture	Culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), culture-légumière, prairie, prairie complantée, verger, maraîchage, potagers, culture aromatique et médicinale, jachère, peupleraies	Champ, petits fruits, vignoble	Champ, vigne, vignoble, ceinture de village, monoculture, culture annuelle, polyculture, labour, petites parcelles, ancienne terrasses, arbres fruitiers, haute tige, petits fruits, pelouse sèches, prairie maigre, basse tige, prairie d'élevage, pré de fauche, belvédère	Maraichage et culture légumière par culture maraîchère Culture fruitière, culture de champs
	Ornementale	Parc-espaces-verts, jardins, arbre isolé, végétation ornementale, parcs et jardins privés	pelouse		Parcs et jardins publics, arbuste
	Lisière / limites	Haie agricole, haie résidentielle, alignement d'arbres, talus, fossé, ripisylve, muret		Remblais	bocage
	Friches	Lande haute, lande rase, friche, tourbière, friche agricole	Broussaille, végétation clairsemée, zone incendiée, herbes ou broussailles, végétation touffue, étendue de sable ou de terre	friche humide, détails des différentes espaces dans les tourbières	Friche agricole / zone en friche, broussaille

							Edifice religieux par église Fontaine Monument
Patrimonial	Édifice religieux, édifice militaire, moulin, petit patrimoine, œuvre d'art public	Site historique					Patrimoine, église, chapelle, clocher, clavaire, banc reposoir, fontaine en pierre, abris pierre, lavoir, château, Tourelle, forteresse, ruine, citadelle, fort, remparts, ouvrage de la ligne Maginot, tranchées, banc de pierre, abbaye, cathédrale
Habitat	Immeuble, maison, maison isolée	Bâtiment d'habitation, bâtiment en ruine ou inoccupé, clôture ou enclos, hameau, village, ville, zone d'habitation collective, zone d'habitation pavillonnaire					Maison par maison individuelle Ensemble résidentiel urbain Immeuble de grande hauteur Habitat urbain
Entreprise	Bâtiment industriel ou artisanal, bâtiment commercial, entrepôt, carrière, site minier, commerce de proximité	bâtiment en ruine ou inoccupé, bureau, boutique, bar ou restaurant, centre commercial, chantier, cheminée d'usine, magasin, friche industrielle, site industriel, zone industrielle ou commerciale, enseigne					Site industriel, décharge, arondissement minier : carrière, mine, gravière, sablière Entrepôt par parc de stockage Friche industrielle Chantier, bureau, magasin, centre commercial Mine Activité minière
Exploitation agricole	Ferme, Hangar agricole, bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), silo, serre, fosse à lisier	Bâtiment agricole					Hangar agricole ou bâtiment d'élevage par bâtiment agricole
Édifice, équipement public	Mairie, complexe sportif, complexe socio-culturel, aire de jeux, cimetière, place, rue						Complexe socio-culturel par équipement collectif / équipement culturel Complexe sportif par infrastructure sportive Aire de jeux par terrain de jeux Hôpital Décharge, zone piétonnière
Mobilier urbain	Lampadaire, banc, barrière, signalisation, publicité						

Bât

Bâti	Loisir / tourisme	Camping, aire de mobile home, hôtel, golf, casino, caravanning, camping car, complexe-touristique, complexe de loisirs	Caravane, piste de ski, canon à neige; télésiège, piste de luge sur rail, centre équestre, spa, thermes, piscine, complexe de nautique; bain, toboggan, ski planche à voile, observatoire, embarcation, baignage, hébergement, rocher d'escalade, résidence secondaire, parc d'attraction, terrain d'accueil, tente, gîte, musée, maison du tourisme, office du tourisme	Espace de loisirs ou parc de loisirs, Complexe de loisirs par base de loisirs ou parc de loisirs
Infrastructures et réseaux	Énergie	Centrale électrique, méthanisation, éolienne, panneau solaire (thermique et photovoltaïque)		Centrale nucléaire, panneau solaire par technologie de l'énergie solaire ou capteur solaire
	Réseaux aériens	Ligne électrique, pylône, transformateur		
	Réseau hertzien	Antenne, parabole		
	Réseau ferroviaire	Voie ferrée, gare, passage à niveau, remblais, viaduc	Chemin de fer	Réseau aérien : aéroport
	Réseau routier	4 voies, rond-point, parking, trottoir, passage piéton, pont, tunnel, voie de bus, piste cyclable, publicité, aire de covoiturage, route (2 voies) voiture, intersection, voie de tramway, arrêt de bus	Autoroute	autoroute Parking par parc de stationnement commun ? 2x2 voies par Route à grande circulation Passage (Endroit de passage aménagé pour les animaux) Bus par autobus Voiture par automobile
Chemins	Voie-piétonne, chemin rural, sentier de randonnée, promenade littorale, signalétique sentier		Chemin pédestre, chemin de grande randonnée	Promenade littorale par sentier littoral.
littoral	Milieu	Plage, dune, vasière, estuaire, estran, cordon de galet, rocher, pré-salé, mer	Océan, sable	Algue, falaise, océan, baie, crique, rocher par roche
	Aménagement	Digue, cale, jetée, enrochement, phare, port, mytiliculture, ostréiculture, aménagement littoral saisonnier, ganivelle	Zone portuaire, voie navigable	voie navigable conchyliculture, bateau
Sujet	Humain	individus, groupe		Humain par citoyen
	Faune	Animal sauvage, animal d'élevage, animal domestique		Faune par espèce animal Faune marine

Annexe 10. Répertoire des acteurs du territoire enquêtés lors des entretiens semi-directifs individuels

Repère	Prénom / dénomination	Âge	Commune de résidence	Profession	Séries photographiques commentées [Pq]: Paysage quotidien ; [Pr]: Paysage reconnu ; [Pn]: Paysage non connu
Méthode					
H1 Habitante	Gisèle	70 ans	Saint-Brieuc (22)	Retraitée	Viaduc de Toupin, Saint-Brieuc [Pq] ; Pléneuf-val-André [Pr] ; Vue générale des rosaires, Plérin [Pr] ; Vue générale de Saint-Brieuc, Plérin [Pq] ; Entrée du Légué, Plérin [Pq] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq] ; Vieille côte du Gouët, Saint-Brieuc [Pq] ; Mines de Trémuson [Pr] ; Sables d'Or, Fréhel [Pr] ; Sillon de Talbert, Pleubian [Pr]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H2 Habitante	Suzanne	54 ans	Saint-Brieuc (22)	Comptable	Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; RD 6, Trédaniel [Pn] ; RD 31 – Burthulet, Saint-Servais [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H3 Habitante	Fanny	34 ans	Quemper- Guézennec (22)	Ouvrier-jardinier	Quai de la République, Saint-Quay- Portrieux [Pq] ; Abbaye de Beauport, Paimpol [Pq] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel, Uzel [Pn] ; Sables d'Or, Fréhel [Pr] ; RD 35 - Ville Tiou, Plémy [Pn] ; Pléneuf-Val- André [Pr] ; Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pr]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H4 Habitant	Cyril	34 ans	Quemper- Guézennec (22)	Électricien	La Fosse Eyrand, Erquy [Pq] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq] ; RD 22, Langast [Pn] ; Plage des Godelins, Étables-sur-Mer [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H5 Habitant	Gaëtan	36 ans	Saint-Brieuc (22)	Intermittent du spectacle	Viaduc de Toupin, Saint-Brieuc [Pq] ; Plage des Rosaires, Plérin [Pr] ; Vue générale de Saint-Brieuc, Plérin [Pq] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq] ; Sables d'Or, Fréhel [Pq] ; Plage du Vieux Bourg, Fréhel-Pléhérel [Pq] ; Saint-Michel, Erquy [Pq] ; Abbaye de Beauport, Paimpol [Pr] ; Pléneuf des Monts Colleux [Pr] ; Rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H6 Habitante	Madeleine	61 ans	Saint-Brieuc (22)	Retraitée	Les Briantais, Lancieux [Pq] ; Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; Val André, Pléneuf-Val-André [Pr] ; RD 31 – Burthulet, Saint-Servais [Pn] ; Plage des Godelins, Étables-sur-Mer [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H7 Habitant	Maurice	65 ans	Plédran (22)	Commerçant	Plage des Godelins, Étables-sur-Mer [Pr] ; Croix l'argentière, Uzel [Pr] ; Sables d'Or, Fréhel [Pr] ; Jospinet, Planguenoual [Pr] ; Place de l'église, Gausson [Pr] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pr] ; Vue générale, Saint-Brieuc, Plérin [Pr]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H8 Habitante	Danièle	59 ans	Plouézec (22)	Assistante maternelle	Saint-Riom, Plouézec [Pq] ; Berjule, Plouézec [Pq] ; Bréhec plage, Plouézec [Pq] ; Porz Pin, Plouézec [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					

H9 Habitant	Jean- Christophe	56 ans	Pléneuf-Val- André (22)	Éditeur et journaliste	Pléneuf-Val-André [Pq] ; Vue générale de Saint-Brieuc, Plérin [Pr] ; Val André, Pléneuf-Val-André [Pq] ; La Fosse Eyrand, Erquy [Pr] ; Saint-Michel, Erquy [Pr] ; Plage du Vieux Bourg, Fréhel- Pléhérel [Pr] ; Sables d'Or, Fréhel [Pr] ; Jospinet, Planguenoual [Pr] ; Port Morvan, Planguenoual [Pr] ; RD 6 - Pont des villes Moisan, Trédaniel [Pn] ; RD 79 – Kergresquen, Pludual [Pn] ; Crech Ty Guard, Trégastel [Pn]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>in-situ</i> et <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H10 Habitante	Marie	64 ans	Gausson (22)	Retraitée	Place de l'église, Gausson [Pq] ; La Ville Meno, Plouguenast [Pn], RD 53, Merléac [Pn] ; La croix l'Argentière, Uzel [Pr] ; Le poteau Saint-Yves - RD 63 x RD 78, Saint-Gilles-Vieux-Marché [Pn] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel, Uzel [Pn] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pr] ; Rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pr]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>in-situ</i> et <i>ex-situ</i> puis de <i>visu</i>					
H11 Habitante	Delphine	33 ans	Saint-Brieuc (22)	Professeur des écoles	Jospinet, Planguenoual [Pr] ; Kermanach, Cavan [Pn] ; RD 31 – Burthulet, Saint-Servais [Pn] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq] ; Saint-Michel, Erquy [Pq] ; Sables d'Or, Fréhel [Pq], Plage du Vieux Bourg, Fréhel- Pléhérel [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H12 Habitant	Matthias	33 ans	Bréhand (22)	Agriculteur	Sables d'Or à Fréhel [Pr] ; Plage des Rosaires à Plérin [Pr] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel à Uzel [Pn] ; RD 53 de Merléac [Pn] ; Crech Ty Guard, Trégastel [Pn] ; RD 3 Loch Ar Coucou, Plévin [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H13 Habitant	Corentin	18 ans	Saint-Brieuc (22)	Étudiant	Rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq] ; Entrée du Légué, Plérin [Pq] ; Vue générale de Saint-Brieuc, Plérin [Pq] ; Promenade de la Grève, Pléneuf-Val-André [Pr] ; Place de l'église, Gausson [Pn] ; Sables d'Or, Fréhel [Pn] ; Jospinet, Planguenoual [Pn] ; RD 79 – Kergresquen, Pludual [Pn] ; RN 12 – Kertedevant, Plouagat [Pq] ; RD 786 Kergrist, Lézardrieux [Pn] ; Le poteau Saint-Yves - RD 63 x RD 78, Saint-Gilles-Vieux-Marché [Pn]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>in-situ</i> et <i>ex-situ</i> puis de <i>visu</i>					
H14 Habitant	Raymond	84 ans	Saint-Brieuc (22)	Retraité	Port Morvan, Planguenoual [Pq] ; Jospinet, Planguenoual [Pq] ; Rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq] ; Pléneuf-Val-André [Pq] ; Val André, Pléneuf-Val-André [Pq]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
H15 Habitant	Marc	74 ans	Pléneuf-Val- André (22)	Retraité	Saint-Michel à Erquy [Pq] ; Plage du Vieux Bourg, Fréhel- Pléhérel [Pr] ; Sables d'Or, Fréhel [Pr] ; Jospinet, Planguenoual [Pr] ; Port Morvan, Planguenoual [Pr]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i> puis <i>in-situ</i>					
P1 Professionnel	Gabrielle	59 ans	Pléneuf-Val- André (22)	Professeure des Beaux-arts	Pléneuf-Val-André [Pq] ; Le poteau Saint-Yves - RD 63 x RD 78, Saint-Gilles-du-Vieux -Marché [Pn] ; RD 31, Bulat-Pestiven [Pn] ; Plage du Vieux Bourg, Fréhel- Pléhérel [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P2 Professionnelle	Jacques	47 ans	Rennes (35)	Paysagiste- urbaniste	Plage du Vieux Bourg, Fréhel- Pléhérel [Pn] ; La Ville Meno, Plouguenast [Pn] ; Place de l'église, Gausson [Pn] ; RD 79 – Kergresquen, Pludual [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P3 Professionnel	Damien	35 ans	Rennes (35)	Paysagiste	RD 6 - Pont des villes Moisan, Trédaniel [Pn] ; Quai de la République, Saint-Quay-Portrieux [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P4 Professionnel	Nathan	36 ans	Rennes (35)	Chargé de protection de la nature	La Fosse Eyrand, Erquy [Pq] ; RD 31 – Burthulet, Saint-Servais [Pn] ; RD 3 Loch Ar Coucou, Plévin [Pn] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel, Uzel [Pn] ; RD 05, Saint-Nicolas-du-Pélem [Pn] ; Plage des Godelins, Étables-sur-Mer [Pq] ; Pléneuf des Monts Colleux [Pq] ;
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P5 Professionnel	Romain	35 ans	Nantes (44)	Ingénieur- paysagiste	RD 3 Loch Ar Coucou, Plévin [Pn] ; Mines de Trémuson [Pn] ; Val André, Pléneuf-Val-André [Pn] ; Pléneuf-Val-André [Pn] ;
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					

P6 Professionnel	Fabien	43 ans	Nantes (44)	Paysagiste	Val André, Pléneuf-Val-André [Pn] ; Quai de la République, Saint-Quay-Portrieux [Pq] ; Saint-Riom, Plouézec [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P7 Professionnelle	Édite	40 ans	Nantes (44)	Architecte DPLG	Saint-Riom, Plouézec [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P8 Professionnelle	Karine	42 ans	Rennes (35)	Programmatrice architecturale	Saint-Riom, Plouézec [Pn] ; RN 12 – Kertedevant, Plouagat [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P9 Professionnelle	Anne-Claire	38 ans	Saint-Armel (35)	Spécialiste SIG	La Fosse Eyrand, Erquy [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P10 Professionnelle	Frédérique	43 ans	Saint-Brieuc (22)	Chargée de projets opérationnels	Saint-Riom, Plouézec [Pn] ; La croix l'Argentière, Uzel [Pn] ; Mines de Trémuson [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P11 Professionnelle	Anne-Charlotte	37 ans	Saint-Brieuc (22)	Responsable du service de planification et droit des sols	Saint-Riom, Plouézec [Pn] ; La Croix l'argentière, Uzel [Pn] ; Mines de Trémuson [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
P12 Professionnelle	Marianne	45 ans	Saint-Grégoire (35)	Sociologue	Saint-Riom, Plouézec [Pn] ; Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E1 Élu local	Élu local de Plouézec	56 ans	Plouézec (22)	Directeur régional contre la lutte des marées noires	Saint-Riom, Plouézec [Pq] ; Berjule, Plouézec [Pq] ; Bréhec plage, Plouézec [Pq] ; Porz Pin, Plouézec [Pq]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E2 Élu local	Élu local de Merléac	58 ans	Merléac (22)	Agriculteur	RD 53, Merléac [Pq] ; La Croix l'argentière, Uzel [Pq] ; La Ville Meno, Plouguenast [Pn], Le poteau Saint-Yves - RD 63 x RD 78, Saint-Gilles-Vieux-Marché [Pq] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel, Uzel [Pq] ; Place de l'église, Gausson [Pn]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E3 Élu local	Élu local de Chavagne	57 ans	Chavagne (35)	Ingénieur-chimiste	Val André, Pléneuf-Val-André [Pn] ; La Croix l'argentière, Uzel [Pn] ; RD 3 Loch Ar Coucou, Plévin [Pn] ; La Fosse Eyrand, Erquy [Pn] ; Plage des Godelins, Étables-sur-Mer [Pr] ; Saint-Riom, Plouézec [Pn] ; Place de l'église, Gausson [Pn] ; La Ville Meno, Plouguenast [Pn] ; RD 31., Bulat-Pestivén [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E4 Élu local	Élu local de Planguenoual	57 ans	Planguenoual (22)	Professeur au collège	Jospinet, Planguenoual [Pq] ; Port Morvan, Planguenoual [Pr] ; La Fosse Eyrand, Erquy [Pr] ; Saint-Michel, Erquy [Pr] ; RD 79 – Kergresquen, Pludual [Pn] ; Val André, Pléneuf-Val-André [Pr] ; Saint-Gilles-Vieux-Marché [Pn] ; Place de l'église, Gausson [Pn] ; La Ville Meno, Plouguenast [Pn]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E5 Élue locale	Élue locale de Saint-Brieuc	57 ans	Saint-Brieuc (22)	Attachée parlementaire	Rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; Val André, Pléneuf-Val-André [Pr] ; Vieille côte du Gouët, Saint-Brieuc [Pq] ; Promenade de la Grève, Pléneuf-Val-André [Pr] ; Plage des Rosaires, Plérin [Pq] ; La Fosse Eyrand, Erquy [Pr] ;
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E6 Élue locale	Élue locale de Fréhel	63 ans	Fréhel (22)	Retraitée	Plage du Vieux Bourg, Fréhel- Fréhel-Pléhérel [Pq] ; Sables d'Or, Fréhel [Pq] ; Abbaye de Beauport, Paimpol [Pr] ; Saint-Riom, Plouézec [Pr] ; Quai de la République, Saint-Quay-Portrieux [Pr] ; Plage des Godelins, Étables-sur-Mer [Pr] ; RD 53, Merléac [Pr] ; Les Briantais, Lancieux [Pq] ; Plage de Penguen, Saint-Cast-le-Guildo [Pr] ; Jospinet, Planguenoual [Pr] ; RD 6 - Pont des villes Moisan, Trédaniel [Pr] ; Mines de Trémuson [Pn] ; RD 35 - Ville Tiou, Plémy [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E7 Élu local	Élu local de Mordelle	58 ans	Mordelle (35)	Ingénieur-agronome	La Croix l'argentière, Uzel [Pn] ; Saint-Michel, Uzel [Pn] ; Quai de la République, Saint-Quay-Portrieux [Pn] ;
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					

E8 Élu local	Élu local de Plouguenast	61 ans	Plouguenast (22)	Retraité	La Ville Meno, Plouguenast [Pq] ; RD 53, Merléac [Pr] ; La croix l'Argentière, Uzel [Pr] ; Le poteau Saint-Yves - RD 63 x RD 78, Saint-Gilles-Vieux-Marché [Pr] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel, Uzel [Pr] ; Place de l'église, Gausson [Pn]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E9 Élu local	Élu local de Liffré	36 ans	Liffré (35)	Banquier	La Croix l'argentière, Uzel [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E10 Élu local	Élu local de Saint-Brieuc	71 ans	Saint-Brieuc (22)	Retraité	Rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; Boulevard Charner, Saint-Brieuc [Pq]
Méthode : Entretien individuel « Mémoire à long terme », <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E11 Élu local	Élu local de Pludual	62 ans	Pludua (22)	Retraité	RD 79 – Kergresquen, Pludual [Pq] ; Porz Pin, Plouézec [Pr] ; RD 53, Merléac [Pn] ; Port Morvan, Planguenoual [Pn] ; RD 6 - Pont des villes Moisan, Trédaniel [Pn] ; La Ville Meno, Plouguenast [Pn], Le poteau Saint-Yves - RD 63 x RD 78, Saint-Gilles-Vieux-Marché [Pn] ; RD 700 - Rond-point d'Uzel, Uzel [Pr] ; Place de l'église, Gausson [Pn]
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					
E12 Élu local	Élu local d'Erquy	72 ans	Erquy (22)	Retraité	Saint-Michel, Erquy [Pq] ; La Fosse Eyrand, Erquy [Pq] ;
Méthode : Entretien individuel <i>ex-situ</i> et de <i>visu</i>					

Annexe 11. Les différentes fiches conçues pour analyser les entretiens semi-directifs auprès des acteurs du territoire

I. Fiche par personne enquêtée : exemple de Gaëtan [H5]

Condition de l'entretien

- Date et lieu : 23 avril 2013 à 17h00 à son domicile
- Nombre de séries commentées : 10
- Détails des séries photographiques OPP commentées :
 1. Série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel
 2. Série photographique OPP 69 de Saint-Michel à Erquy
 3. Série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel
 4. Série photographique OPP 49 de l'Abbaye de Beauport à Paimpol
 5. Série photographique OPP 86 de la rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc
 6. Série photographique OPP 87 de Pléneuf des Monts Colleux
 7. Série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc
 8. Série photographique OPP 90 de la vue générale des rosaires à Plérin
 9. Série photographique OPP 91 de la vue générale de Saint-Brieuc depuis Plérin
 10. Série photographique OPP 92 du viaduc de Toupin à Saint-Brieuc

Questions d'identification

- Prénom : Gaëtan
- Genre : Homme
- Âge : 36
- Situation familiale : célibataire
- Profession : Intermittent du spectacle
- Adresse : Saint-Brieuc
- Depuis quand : 1977, revenu en 2006 à Saint-Brieuc
- Loisirs : Body board, randonnée, cinéma, lecture

Extrait du discours récolté à partir de cinq séries photographiques OPP

1. Série photographique OPP 69 de Saint-Michel à Erquy [paysage quotidien]

Gaëtan : « Je connais bien aussi car je surfe aussi ici. On voit qu'il y a un peu plus d'herbes. La nature retrouve ses droits. On voit que c'est variable d'une année sur l'autre, c'est très variable. Devant des galets, puis du sable et après tu as une lagune. La houle est très atténuée par le rocher Saint-Michel et par les langues de sables qui partent du mont Saint-Michel jusqu'à la plage et donc la houle est très atténuée. C'est marrant de voir ça, les arbres qui poussent à leur rythme. Les aménagements ont été légers, c'est assez préservé. Ils ne savent pas comment aménager. C'est un peu laissé à l'abandon. En 1997, il y avait une poubelle maintenant il n'y en a plus. La route qui passe devant est à peine entretenue, c'est une petite route côtière où il y n'a pas grand monde. Il est préservé avec peu d'aménagement. Ça a son charme aussi. Ça me dérange pas que ce soit laissé comme ça. »

2. Série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel [paysage quotidien]

Gaëtan : « Ça a été aménagé énormément. Le béton s'est imposé à partir des années 2000. 2006-2007, ils ont commencé à faire leurs travaux pharaoniques, je dis pharaonique parce qu'ils ont été mis en tutelle après. Ils construisaient à tout va la commune de Fréhel, à tel point, qu'ils ont été mis en tutelle. Ils faisaient n'importe quoi avec le casino, ils ont dû avoir beaucoup d'argent et ils se sont un peu lâchés. Apparemment cette dune-là était beaucoup plus grande, le long de la plage, c'était vachement stabilisé avec les maisons qui se sont construites aux bords avec le casino aussi. Maintenant, ils ont construit des logements et des appartements de vacance juste à côté du casino, ça a vachement changé. C'est un peu un no man's land pendant l'hiver. Fréhel, c'est la même commune mais c'est pas la même gestion, ils basent tout sur ce petit centre touristique avec le casino, les magasins, le loueur de vélo, tout ça. Ils ont vachement aménagé ça. Le paysage en soi-même, il n'a pas énormément changé, on a toujours la vue sur la plage, sur les rochers. Après on a une inquiétude vis-à-vis de la carrière, de ce côté. Vu comme ça, on ne la voit pas trop. Mais quand je surfe on voit que la côte est vachement grignotée à cause de la carrière. Là on ne voit pas, elle est juste après la pointe après le quai Barrier.

C. Guittet : « Dans 50 ans ? »

Gaëtan : « Il n'y aura plus la carrière, ils vont arriver au bout de leur exploitation. Comment ils vont laisser ça ? Leur volonté serait de laisser ça tel quel que la nature reprenait ses droits, sans aménagement. Je ne sais pas si ça va être construit, je n'espère pas. S'ils ont encore des sous avec le casino, ils font faire des trottoirs en bas, un truc comme ça, des jeux de lumière. Ils ont déjà réussi à construire une barre d'immeuble, en fait ce n'est pas vraiment une barre d'immeuble mais c'est quand même un immeuble, si on les laisse faire, ils bétonnent tout partout ! »

3. Série photographique OPP 87 de Pléneuf des Monts Colleux [paysage reconnu]

Gaëtan : « Là on voit que ça s'est construit, on voit les craintes que j'avais par rapport aux constructions. On voit que s'il n'y avait pas la loi littorale, ce serait " la fête du slip ", ça va être bétonné partout. On voit que ça s'est vachement construit, on a même du mal à retrouver les mêmes maisons pour celles qui étaient déjà existantes. Ah si on les retrouve comme même. On voit que la pointe s'est très construite. Je pense qu'à l'époque, les gens qui habitaient sur le littoral avaient quelque chose à y faire, peut-être pour les pêcheurs et pour les vacances. Ça devait déjà être un peu Pléneuf. Il y a comme même une certaine harmonie dans les constructions malgré tout mais c'est vrai que l'on construit partout, dès qu'on peut, on y va particulièrement en bord de mer. »

C. Guittet : « Autre point de vue ? »

Gaëtan : « Une vue depuis la mer, là on verrait que ça s'est vraiment reconstruit énormément. Je pense que c'est des maisons qui sont habitées pendant l'été ou pendant les vacances scolaires, ce sont beaucoup des espaces vides. Ça vit très peu. »

C.G : « Dans 50 ans ? »

Gaëtan : « Si la loi du littoral perdure, ça pourrait rester tel quel sans trop de modification si ce n'est dans le style architecturale, des rénovations. S'il n'y a plus de loi littorale, ça pourrait être des barres d'immeubles. Je pense que certains le feraient sans souci, sans se poser de questions. Si le climat se modifie peut-être que l'eau montra plus eau. Ce sera une nouvelle végétation. Tout pourrait changer. C'est jamais figé on se rencontre de ça en regardant les photos, un littoral c'est jamais figé, c'est toujours en mouvement. J'ai un copain qui m'a fait la réflexion l'autre fois, la nature telle que l'on concevait au XXe siècle, elle n'existe plus parce que l'on modèle tout. On est tellement nombreux qu'on a toujours une influence sur elle. Toutes nos actions ont une influence sur le paysage. Il n'est jamais figé, on se rend compte en regardant les photos. C'est difficile de prédire du coup !

Si, les températures changent, les isolations vont être modifiées aussi, plein de choses vont être modifiées comme la physionomie des maisons. Si on devient plus raisonnable, ça pourrait être mieux, ça pourrait être plus vert avec des potagers personnels, des toits verts. Il y aura peut-être plus d'éoliennes particulières, des systèmes photovoltaïques sur les toits, ça pourrait être le reflet dont on appréhende l'énergie renouvelable. Quelque de chose de moins industriel et de plus personnel avec une mise en réseau, des éoliennes sur chaque maison avec moins de routes ou des routes plus petites. De toute façon,

quand il n'y aura plus de pétrole, je ne sais pas comment on fera les routes. J'ai vu un gars qui a fait un vélo en carton. C'est un israélien qui a conçu ce concept de vélo en carton avec un coup de production de 7 € ! Ça va changer plein de chose si c'est produit en masse. Les routes vont être modifiées, il y en aura peut-être une à l'extérieure de la ville pour apporter les marchandises et les gens se déplaceront en vélo ou en voiture électrique plus petites. »

4. Série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc [paysage quotidien]

Gaëtan : « Là, c'est la rue de la gare qui arrive par ici et la gare à droite. Je ne sais pas si elle était déjà construite à l'époque.

Là, on voit la place de la voiture en un siècle. Là, on ne la voit pas, et là ça déborde de partout. On voit qu'il y a eu la télé entre temps avec les antennes. On voit l'importance de la signalétique qui était déjà existante mais qui prend plus d'espace avec les panneaux de circulation et de direction. On voit que l'œil est souvent sollicité. Il y a des signaux partout. Les arbres me paraissent plus grands à l'époque, ils ont dû être taillés. On passe d'une époque avec des gens dans la rue et là, il y en a moins j'ai l'impression. Les gens se rencontraient plus souvent dans la rue, maintenant on est bien compartimenté dans notre petite voiture, on ne se voit plus, on ne se parle plus. À l'époque, ils se rencontraient plus facilement, c'est l'impression que ça me donne.

Dans 50 ans, avec la gare qui va être réaménagée et tout le quartier puisqu'il y a la ligne à grande vitesse qui va être là en 2017. Les élus locaux pensent que ça va être une annexe parisienne, avec des parisiens qui vont acheter ici. Apparemment, ce serait la ville côtière la plus proche de Paris même avant la Normandie. Pourquoi pas ! Il y a plein de gens qui attendent de vendre leur appartement avec l'arrivée des parisiens. On voit que le transport modifie le paysage. À voir ! Ça se trouve le bar va prendre du standing. Tout va prendre du standing. Les façades vont être plus reluisantes, là c'est un pas trop reluisant, ça va mieux qu'avant mais ce n'est pas encore ça. Ils ont commencé à aménager un espace avec un parking souterrain et au-dessus ils veulent faire un hôtel trois étoiles. Ils sont vraiment dans l'optique d'avoir les parisiens en 2017 avec tout le pognon.

C'est un quartier qui est toujours en mutation, ça change toujours par là. Ça a toujours été modifié, ne serait ce qu'avec les voies de circulation qui changent : un coup, c'est en sens unique, un coup c'est en double sens. Ça change tout le temps, à chaque équipe municipale ça change la manière dont ce quartier-là est géré en termes de circulation. Un moment la rue qui passe devant la gare était en sens unique et puis deux semaines après elle était plus en sens unique. Ça m'avait marqué car j'avais failli prendre la route à contre sens ! Ce sera beaucoup plus standing, plus classe. »

5. Série photographique OPP 92 du viaduc de Toupin à Saint-Brieuc [paysage quotidien]

Gaëtan : « On voit à l'époque qu'il y avait plus de viaduc avec une végétation moins dense, il n'y avait pas les tours, on voit quand même le petite séminaire à côté duquel se trouve le sacré cœur. On voit que ça s'est construit avec beaucoup d'immeubles, le paysage a vraiment été modifié modelé, pas les formes mais ce qu'on trouve sur la terre, les constructions, ça a poussé comme des champignons. [Pause] Par contre il y a beaucoup d'arbres qui ont été plantés, je ne suis pas sûr que ce soit la végétation originelle, ni des variétés d'ici. Le paysage a changé.

Dans 50 ans, la tour au fond ne sera plus là, ce sont des gouffres énergétiques ! C'est pas possible de continuer avec ça, c'est un non sens d'entasser les gens comme les volailles, ce n'est pas possible pour le vivre ensemble, je pense que l'on a compris maintenant. Moi je suis positif, je pense que ça va se casser la gueule, on ne va plus en faire de choses comme ça. Ça ne marche pas. Tous les logements sociaux qui sont faits en ce moment sont en bois et ne déposent pas les trois étages. C'est plus harmonieux au niveau du visuel et il y a quand même un enjeu énergétique qui joue maintenant. Je pense, on se rend compte que les enjeux géopolitiques, économiques, c'est eux qui modèlent le paysage. Quand on est en pleine ressource on construit dans tous les sens et quand on a moins de ressources on se recroqueville sur nous même comme des escargots. J'ai l'impression que l'on va retrouver la coquille avec des constructions plus proches du sol, en allant sous le sol comme des troglodytes comme le seigneur des

anneaux, je pense à ça. On est arrivé à un tel pallier que l'on va être obligé de se recroqueviller pour économiser tout ça. C'est l'impression que ça me donne, ce à quoi à ça me fait penser.

On voit la communication qui n'est plus la même, la voiture, la communication autoroutière a pris un énorme essor avec le pont qui est derrière qui fait deux fois celui-là, avec une voie express. L'enjeu, c'est la vitesse pour ne pas casser la chaîne du productivisme. Il faut que ça aille vite, c'est ça les enjeux pour l'instant. Ça me fait penser un peu aux jeux de construction comme *SimCity*, on voit que l'économie modèle le paysage, ce qui amène à des transhumances humaines, c'est l'économie, ce qui amène les gens de la campagne à la ville, pour le travail en ville, c'est l'économie. Les terres agricoles sont exploitées par moins de personnes sur plus de surfaces donc il y a moins besoin de personnes pour travailler en campagne. Ces personnes-là vont chercher donc du travail en ville. On voit que l'on est peu de chose. Ça me fait penser avec ces viaducs que la communication qui se faisait avant que l'on cherche à accélérer par l'espace, la voiture et les transports en commun, maintenant elle est quasiment en temps réel avec internet. Maintenant ce qui communique à la vitesse de la lumière, c'est les idées ! Ce que l'on peut voir sur un paysage, c'est les transports physiques et sur internet c'est les transports d'idées à la vitesse de la lumière, je pense que ça va jouer sur la manière dont on appréhende le monde et les paradigmes qui nous dirigent, donc le paysage est modelé par ça aussi. On va changer de paradigme, on verra sans doute des choses plus rationnelles.

II. Fiche par série photographique : extrait de la série photographique OPP 68 de la place du Vieux Bourg de Fréhel à Pléhérel

H9. Jean-Christophe [paysage reconnu]

« Ah bé lui, il a grandi ! On est en 95, 2009. Alors donc on voit là, là c'est un parking privé, l'accès est restreint par ces machins-là. Là, je ne les vois plus donc il y a eu un changement de destination. Ça je ne sais pas ce que c'est ! Un aménagement ? Je ne comprends pas trop. Une cabane avec une antenne satellite dessus ?

Apparemment, la dune là, ils ont mis des ganivelles pour protéger, pour fixer la dune. Moi, j'avais interrogé un type du CNRS à Dinard qui ne croit pas du tout à ces trucs-là ! Il dit une dune ça vit, ça bouge, ça se déplace, mettre tous ces trucs là, c'est du court terme. Mais ça fait plaisir au touriste au moins ça fait un peu plus joli. [Pause] Ils ont apparemment enlevé les ganivelles soit ils ont trouvé que les ganivelles n'étaient plus satisfaisantes soit elles ne servaient à rien et ils les ont enlevé. Il y a plus de végétation quand même sur la dune. C'est mieux peut-être depuis que c'est végétalisé. Ils ont fixé les espèces végétales, je ne sais pas. C'est quoi, ça, un poste de surveillance, quelque chose comme ça.

[Pause] ou c'est un parking privé ? C'est pourquoi ces trucs-là ? »

H11. Delphine [paysage quotidien]

« Ils sont en train de tout refaire. Ça, c'est le parking en dessous, il était complètement envahi par la cale qui était hors de l'eau et qui vont faire glisser jusque dans l'eau, ils fabriquent sur place. Ça, j'aime bien parce que du coup, il y a les dunes dans lesquelles je me suis bien amusée, c'était bien avant 1995, donc il n'y avait pas encore les barrières. Après, ils se sont rendus compte qu'à force de jouer avec mon frangin, on finissait par faire tout écrouler donc ils ont mis des barrières. J'aime cet endroit-là, l'été côté plage et, l'hiver j'aime bien me balader car derrière c'est un grand camping. Apparemment, il a été pendant un moment un des plus grands campings d'Europe par sa surface. Maintenant, il a été battu mais à un moment donné il était sur le podium, pas que ce soit une gloire d'être le plus grand camping d'Europe ! Du coup, l'hiver, il est ouvert à la promenade, j'adore.

Récemment, on a fait une opération nettoyage de plage, on a choisi cet endroit-là, on pouvait choisir n'importe tout, j'adore me balader là-dedans. Donc ils sont en train de replanter des tonnes de petits pins. Alors pourquoi le pin ? Parce qu'il y a un côté Sables d'Or les Pins parce que ça pousse vite. C'est quand même un lieu très exposé au vent donc je ne sais pas si c'est très fin et puis il n'y a peut-être pas

moyen de faire pousser autre chose car le sol ne doit pas être hyper riche. Ça a un petit côté exotique, c'est différent, c'est pour ça que j'aime bien m'y promener avec mon frangin. Qu'est ce qu'on a joué, on était des gens du FIB, c'était un super terrain de jeux. Pour les lapins, c'est l'éclate totale, il a des tonnes de terriers. Puis du coup, il y a l'odeur. C'est exotique quand tu habites ici. Il a plus de pins à offrir aux promeneurs que Sables d'Or Les Pins.

Au niveau de son évolution, là tu vois, il y a la petite cabine, on peut y boire des coups l'été. C'est assez moche quand tu y penses, quand tu y penses, ils sont construits un parking si près de l'eau. Je ne comprends pas. En 1995, il existait déjà, je ne sais pas de quand il date. C'est vraiment super moche ce parking, cet endroit-là s'ils ne l'avaient pas rendu accessible, il faut que les gens ne marchent pas trop. Il faut pouvoir mettre les voitures à côté. C'est vraiment dommage, je pense que l'on a perdu quelque chose mais bon étant gamine, j'étais bien contente.

Cet endroit-là, je ne vois pas de changement significatif. Ils ont fortement banalisé les chemins, on ne le voit pas sur la photo, notamment à l'intérieur du camping. Sinon, ça n'a pas tellement évolué. Si à une époque, je ne sais pas quand, il y avait eu beaucoup de pluie et on avait redécouvert énormément de pierres, de petits rochers qui affleuraient au bord de la plage à cet endroit-là. Je ne les connaissais pas, toutes les années précédentes, je ne les avais pas vus. À cet endroit-là aussi, ils ont retrouvé plusieurs fois des obus, qu'ils avaient déminés plusieurs fois, enfin c'est ce que l'on me disait peut-être que l'on me racontait ça quand j'étais gamine pour pas faire n'importe quoi. Il faudrait peut-être vérifier. Du coup, il y a une école de voile à cet endroit-là. Finalement le côté de la photo c'est pas là où ça change le plus. »

H15. Marc [paysage reconnu]

« J'ai dû mal à me repositionner. [Pause] Je n'ai pas de point de repère, je ne vois pas. Les dunes ont évolué, il n'y a pas de doute. Ils ont mis seulement des machins. Et là ça s'est revégétalisé. Ah oui, ah oui. Il faudrait aller voir l'endroit exact parce que là je n'ai pas beaucoup de choses à dire là-dessus. Sauf que ça végétalise là aussi, voilà, c'est bien. »

P1. Gabrielle [paysage non connu]

« J'aime bien cette série parce qu'il y a ce confère qui pousse, on a l'impression que c'est lui la vedette de l'image quasiment. Et, il y a une vue sur ce qui est un parking, il y a des dunes à l'arrière plan. Euh. Ce que je trouve intéressant dans l'image, je crois que c'est le cadrage avec le contraste nature/culture, la nature avec bien sûr les dunes et le conifère bien que le conifère soit souvent planté mais je pense que celui là a dû pousser tout ça. En tout cas, ça donne cette impression et le parking qui paraît tout le temps vide sur cette image. Il y a un côté, ce qui m'intéresse c'est le côté artistique de cette série comme ça qui pourrait très bien être exposée. Il y a des variations dans la couleur des herbes, je ne sais pas si c'est dû à la photographie elle-même ou à la réalité. Celle du haut étant plus jaune que celle du bas et on voit aussi les variations dans la dune c'est-à-dire on voit qu'elle bouge. Il y a deux choses qui bougent essentiellement, il y a l'arbre qui pousse en hauteur et il y a les dunes qui semblent reculées ou avancées, enfin les plantations sur les dunes. Ça je trouve ça très intéressant et de l'autre côté il y a un parking qui n'attend que les voitures et qui semble les attendre. [Rire] »

C. Guittet : « Et après ? »

« Après, je me dis qu'à un moment, il va y avoir plein de voitures sur ce parking ou pas d'ailleurs, je ne sais pas où il est situé, 15 juin, 10 juin, 11 juin, 8 août, ils mettent une coque de bateaux, juillet, c'est vraiment pas fréquenté comme endroit, je pense que l'on peut continuer encore longtemps comme cela et qu'en voyant la dune se mouvoir, l'arbre grandir et toujours très peu de voitures. Moi, je trouve ça intéressant cette image pour voir comment un moment l'arbre va prendre, va occulter la vue sur l'image, ça devient très grand cet arbre. Au bout d'un moment, on ne verra plus grande chose de la dune. »

P2. Jacques [paysage non connu]

« J'imagine que c'est une photo qui a été prise depuis le centre bourg qui doit être en promontoire sur le littoral sinon je ne vois pas le rapport entre le titre et sa photo. Et donc on voit un paysage littoral

dunaire euh de 95 qui avait déjà fait l'objet d'aménagement parce qu'ils avaient déjà sans doute, avant cette époque-là, constaté une érosion artificielle des dunes stabilisées, liée je pense à une sur fréquentation, le piétinement des humains. Les ganivelles ont été mises en place pour stabiliser le sable et assurer une stabilisation. On a aussi ce qui est assez étrange, j'ai du mal à voir, que le parking qu'on voit au premier plan fait l'objet de dispositif d'accès potentiellement personnalisé. On a l'impression soit c'est des buttes ou plutôt des obstacles au stationnement et donc potentiellement une privatisation de ce parking-là. C'est très curieux, c'est ce qui me surprend.

Euh on a au niveau de la végétation des oyats et le fond de paysage est dominé potentiellement un boisement post-dunaire. On a un arbuste à droite, comme ça j'ai du mal à identifier la nature, mais c'est un feuillus c'est sûr. On a un cyprès qui se trouve sur le premier plan sur le parking. Et en 99, après six ans, on voit l'effet des ganivelles et de la sémination des dunes, en tout cas le développement des oyats sur une majorité des espaces qui avaient été traités en 95. On a une réussite de la stabilisation, un développement du cyprès qui n'a pas fini de pousser, on est qu'à la moitié de son développement et le parking qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'aménagement si ce n'est que les dispositifs de privatisation ont disparu. On a l'installation d'un bungalow dont j'ai du mal à connaître la nature et l'usage comme ça. On va dire que l'on est dans le confortement de l'usage de la plage, dans le respect de la végétation existante. »

C. Guittet : « Vous pensez que ce paysage va évoluer comment ? »

« Euh, s'ils ne font rien, si on commence à deviner que la dune arrière se développe et donc on a un boisement qui se rapproche. Je ne l'ai pas dit, mais on peut le deviner derrière potentiellement il n'ira guère plus loin parce qu'il va être soumis à une trop forte contrainte des embruns donc naturellement il va retrouver cet aspect-là et ça va se terminer. Euh par contre, c'est peut-être les abords du parking lui-même qui vont un peu s'enfricher si rien est fait sur cet espace-là. À droite derrière le parking, on voit qu'il y a des arbustes qui commencent à pousser donc ça pourrait se développer sur cette vue-là. Sur le parking, dans le cadre de l'évolution si la collectivité a des moyens, elle pourrait être amenée à rénover ce parking-là. On sent qu'il est vieillissant, une vue d'hiver pourrait être intéressante pour voir l'état des flaques liées aux pluies qui pourraient révéler des traces d'affaissement de la voirie, et qui pourraient nécessiter par la collectivité à un moment donné de rénover ce parking-là et je pense que si un de mes confrères ou moi-même intervenions dans ce cadre-là, on serait sur des propositions de traitement on va dire non minéral de ce parking. Sachant que c'est un parking potentiellement avec un usage principalement estival, en tout cas cyclique et donc avec la nécessité de ne pas banaliser de cette manière aussi forte toute au long de l'année. On pourrait retrouver partiellement des places qui pourraient être enherbées et d'autres places qui seraient beaucoup mieux marquées qu'elles ne le sont actuellement et qui doivent potentiellement générer un usage sous évalué à savoir ... les place de stationnement ne sont pas marquées, les usagers ne se garent pas forcément comme il faut et donc font perdre de la place.

On intervient nous après sur des espaces comme ça, nous on essaye plutôt de les marquer, bien indiqué à chacun où il doit se placer pour bien optimiser la chose euh moi si j'avais à intervenir, j'interrogerais les élus sur l'entretien qu'ils souhaitent développer là dessus et éventuellement je proposerai l'abattage du cyprès qui n'est pas une espèce locale qui va poser peut-être des désordres sur l'espace public. Voilà et après la question des usages annexes que le bungalow représente, voilà est ce qu'il y a des usages, des activités estivales particulières, des manifestations des choses qui se passent là qui nécessite des aménagements ponctuels ou pas. Parce que là derrière, on pourrait penser que c'est une cafet' ambulante, une restauration mobile quoi. Est ce qu'il faut le pérenniser là ? Est ce qu'il faut le mettre ailleurs ? Je ne sais pas. »

E6. Élu(e) locale de Fréhel [paysage quotidien]

« Il y a eu une importante autorisation de donner à l'extraction de maërl. C'est terminé, j'ai passé ça au conseil municipal, c'était le rendu la semaine dernière. Ils en extrayaient plus qu'ils en avaient l'autorisation. Donc là, c'est fini, ils disent que ça n'a pas eu d'impact sur la plage mais on est assez septique là-dessus. J'ai fait prendre note en délibération comme quoi on interdisait, on souhaitait qu'il y ait interdiction de renouvellement. Pour l'instant, il y a cinq ans d'observation mais cinq ans, c'est demain. Il faut laisser les choses se refaire, ça a quand même démolé un peu... C'est bizarre, là on a refait la cale d'embarquement sur la plage du Vieux Bourg, elle était partie là ... elle avait soixante-dix ans avec

un bout cassé. On a eu toutes les autorisations pour la refaire, elle a été refaite, et cet hiver, il y a comme eu du mauvais temps.

C'est marrant parce que ce que vous me montrer là, à un moment, c'était moins comme ça, les vagues de sables, le sable était revenu énormément, là il est reparti, ça revient, ça repart. Ça, c'est à côté de l'école de voile qu'il y avait là, mais je pense que l'interdiction de l'extraction de maërl va certainement jouer un rôle. Nous on avait seulement avalisé, mais moi je regrette certaine chose et j'interdis derrière parce que il faut faire attention quand même, je sais bien que c'est le gros business, mais on démolit tout. Quelle planète on aura derrière. Il faut faire attention tout en étant pas dans l'extrême. Il faut certaine tolérance mais je pense qu'il y a des choses où faut dire stop et là on a dit stop. Là je ne sais pas ce que les collègues font faire parce qu'ils vont être soumis à la même question mais nous on dit stop assez fortement et assez fermement ! Donc c'est vrai ça changé quand même.

On a un camping nous ici qui était le plus grand d'Europe, on a neuf cents hectares et trois mille emplacements, vous imaginez, c'est énorme ! Et on a de l'envahissement de Valériane qu'on arrache, on a des ..., vous savez les queues de renard, il faut que l'on arrache tout ça. On a abattu, c'est pareil avec Natura 2000, la cours de la DREAL, tout est géré. On avait quelques pins qui étaient très fatigués on a abattu aussi. On est en entretien de la dune constamment. Donc, c'est intéressant.

III. Fiche thématique : extrait de l'identification des changements et des non changements par les habitants enquêtés

L'identification des changements et des non changements chez les habitants interviewés

- « Ce qui a changé c'est qu'il y a eu énormément de constructions. » [H10, série photographique OPP 87 de Pléneuf des Monts Colleux]

- « Ça évolue énormément, ils vont supprimer quelques choses, le petit château en bas, je sais qu'il y a des discussions pour l'évolution de certains bâtiments aux rosaires. » [H1, série photographique OPP 90 de la vue des Rosaires à Plérin]

- « C'est tout à fait différent. » [H1, série photographique OPP 91 de la vue de Saint-Brieuc depuis Plérin]

- « Il y a des drôles d'évolution. Ils ont dû canaliser, je ne sais pas si c'était canalisé avant, mais dans tous les cas, il y a plein de petits bateaux de plaisance et de pêche. » [H1, série photographique OPP 89 du port du Légué à Plérin]

- « C'est toujours pareil, rien a changé, c'est toujours la même forme à part la voirie. Ça n'a pas trop changé, si les panneaux directionnels, les terrasses en café. » [H1, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Brieuc]

- « Ça n'a pas trop changé. » [H1, série photographique OPP du Sillon de Talbert à Pleubian]

- « Ça n'a pas évolué énormément car c'étaient déjà des zones qui étaient construites, les bâtiments sont restés, certains ont été transformés, c'est plus des transformations. » [H2, série photographique OPP 86 de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc]

- « Le premier que j'ai pris c'est Saint-Quay-Portrieux car je trouvais que ça n'avait absolument pas changé. » [H3, série photographique OPP 45 du quai de la République à Saint-Quay-Portrieux]

- « Mais quand je regarde l'évolution [Rire] je trouve que ce n'est toujours pas flagrant. Il n'y a pas changement sauf là. On voit un bout de grue. » [H3, série photographique OPP 45 du quai de la République à Saint-Quay-Portrieux]

- « C'est juste la pousse des arbres, sinon je ne vois pas d'autres changements. » [H3, série photographique OPP 62 du rond-point d'Uzel à Uzel]

- « Là, c'est flagrant ! Ça a changé l'entrée de la plage a changé. Et ce qui est marrant, en fait j'ai regardé chaque année et en fait il ne se passe rien de 1996 à 2006, enfin si l'enrobé a changé mais rien de plus. Et

là, bam ! En 2007, ils ont fait leur muret et tout de suite ça fait plus bétonné. » [H3, série photographique OPP 70 des Sables d'Or, Fréhel]

- « Du coup, il y a des changements c'est un peu plus urbanisé mais pas plus que ça d'ailleurs. » [H4, série photographique OPP 83 de la Fosse Eyrand à Erquy]

- « Au niveau du changement c'est phénoménal ! Il y a un siècle, euh ... » [H4, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Briec]

- « Au niveau de l'évolution, il y a un peu d'urbanisation dans le petit village un fond. Rien d'énorme non plus, ça n'a pas l'air d'être des gros changements. Donc voilà. » [H4, série photographique OPP 57 depuis la RD 22 à Langast]

- « En 1994, il y a des algues puis après ils nettoient, ils ont ajouté du sable. Puis les algues reviennent avec un gros coup de chaleur. Bref, c'est marrant aussi l'ensablement. Sinon, ça ne bouge pas trop. » [H4, série photographique OPP 44 de la plage des Godelins à Étables-sur-Mer]

- « C'est un coin qui a bien changé. J'étais curieux de voir l'évolution de la dune car c'est vrai qu'ils voulaient protéger la dune ne serait-ce que pour stabiliser les plages et donc on voit que ça a quand même évolué. » [H5, série photographique OPP 86 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]

- « Ça a été aménagé énormément. » [H5, série photographique OPP 70 des Sables d'Or à Fréhel]

- « La côte ne change pas. » [H5, série photographique OPP 49 de l'Abbaye de Beauport à Paimpol]

- « Ça change tout le temps, à chaque équipe municipale ça change la manière dont le quartier-là est géré en termes de circulation. Un moment la rue qui passe devant la gare était en sens unique et puis deux semaines après elle était plus en sens unique. Ça m'avait marqué car j'avais failli prendre la route à contre sens ! » [H5, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Briec]

- « On voit à l'époque qu'il y avait plus de viaduc avec une végétation moins dense, il n'y avait pas les tours, on voit quand même le petite séminaire à côté duquel se trouve le sacré cœur. On voit que ça s'est construit avec beaucoup d'immeubles, le paysage a vraiment été modifié modelé, pas les formes mais ce qu'on trouve sur la terre, les constructions, ça a poussé comme des champignons. » [H5, série photographique OPP 92 du viaduc de Toupin à Saint-Briec]

- « Sinon autour si la vue est dégagée, car ici ça ne risque pas de changer. Il faudrait voir ce qu'il y a à côté. » [H6, série photographique OPP 71 du Val André à Pléneuf-Val-André]

- « Et bien c'est resté comme c'était avant. » [H7, série photographique OPP 44 de la plage des Godelins à Étables-sur-Mer]

- « Uzel, ça n'a pas changé, il y aurait fallu avoir des photos plus vieilles pour voir du lin » [H7, série photographique OPP 61 de la Croix l'argentière à Uzel]

- « Là, il y a un gros changement. Il y a une construction. » [H7, série photographique OPP 71 du Val André à Pléneuf-Val-André]

- « Ce n'est pas flagrant quand même l'évolution » [H7, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]

- « Là, c'est sûr ça a changé ! Avec cent ans d'écart ! » [H7, série photographique OPP 87 de Pléneuf des Monts Colleux]

- « Là, ça nous parle car on va souvent par là. Mais c'est vrai que ça n'a pas trop changé quand on regarde bien. » [H7, série photographique OPP 88 du boulevard Charner à Saint-Briec]

- « Mais Quintin, ça n'a pas changé. » [H7, série photographique OPP 95 de l'étang de Quintin]

- « Mais à mon avis, elle n'a pas bougé, s'il y a des ravalements de façades. Ça a été peint un peu. [H8, série photographique OPP 48 de Saint-Riom à Plouézec]

- « Ça n'a pas bougé, de toute façon, il y a la loi du littoral, il peut plus y avoir de construction. Pour certains champs, il ne peut pas y avoir n'importe quelle culture. » [H8, série photographique OPP 47 de Berjule à Plouézec]

- « Il n'y a pas grand chose à remarquer. Il y a un endroit où il se passe rien, à part le temps qui est un peu différent. » [H9, série photographique OPP 93 de Pléneuf-Val-André]
- « On commence en 96, bien, non là, c'est un moment qui est stable, il s'est pas passé grand chose sur ce coin du Val André, c'est assez excentré. » [H9, série photographique OPP 93 de Pléneuf-Val-André]
- « Autrement, c'est un lieu qui n'a pas beaucoup changé, enfin qui a changé mais ça ne se voit pas. » [H9, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]
- « Je ne vois rien d'autre sur le site à part cet aménagement routier. » [H9, série photographique OPP 74 de Jospinet à Planguenoual]
- « Autrement, ça n'a pas euh, on est entre 96 et 2009, il y a vraiment des petits détails d'aménagement. La barrière, des trucs comme ça, ça n'a pas changé. Je ne sais pas si la cabine téléphonique est toujours là. » [H9, série photographique OPP 73 de port Morvan à Planguenoual]
- « Alors, et bien, je ne vois rien de spécial à dire, là c'est le jeu des 7 erreurs. » [H9, série photographique OPP 76 de la RD 79 / Kergresquen à Pludual]
- « En tout cas, c'est un point relativement stable. » [H9, série photographique OPP 76 de la RD 79 / Kergresquen à Pludual]
- « Oui et donc la place est aménagée en 2001, c'est pour ça qu'on commence à voir la différence entre 2001 et 2002. Donc qu'est ce que voulez vous que je vous dise de plus ? » [H10, série photographique OPP 42 de la place de l'église à Gausson]
- « On voit la même chose, la même structure, les mêmes arbres. » [H10, série photographique OPP 81 de la ville Meno à Plouguenast]
- « Il va falloir rénover la maison là. Vous voyez elle est plus belle là et plus maintenant. Il y a eu treize ans. Sinon, je ne vois pas ce qu'il y a de changer pas grand-chose. » [H10, série photographique 78 de Saint-Gilles-du-Vieux-Marché]
- « Cet endroit-là, je ne vois pas de changement significatif. » [H11, série photographique OPP 68 de la plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel]
- « Rien n'a changé du tout. » [H12, série photographique OPP 60 depuis la RD 5 à Sainte-Tréphine]

Annexe 12 : Répertoire des acteurs du territoire enquêtés lors des entretiens de groupe

Groupe - Méthode	Repère	Prénom / dénomination	Âge	Commune de résidence	Profession	Séries photographiques commentées [Pq]: Paysage quotidien ; [Pr] : Paysage reconnu ; [Pn] : Paysage non connu
Groupe 1 « habitant » « Jeunes briochins » GH - Méthode pour le site 1 <i>Ex-situ</i> et sans <i>visu</i> <i>Ex-situ</i> et de <i>visu</i> avec les post-it <i>In-situ</i> avec le cahier de paysage Méthode pour le site 2 <i>In-situ</i> avec le cahier de paysage <i>Ex-situ</i> et de <i>visu</i> avec les post-it	GH1	Adrien	23 ans	Plérin (22)	Étudiant	Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq] ; Boulevard Charner, Saint- Brieuc [Pq]
	GH2	Marion	21 ans	Saint-Brieuc (22)	Monitrice- éducatrice	
	GH3	Benoit	23 ans	Saint-Brieuc (22)	Étudiant	
	GH4	Amélie	22 ans	Saint-Brieuc	Architecte designer	
	GH5	Jeanne	19 ans	Saint-Brieuc (22)	Étudiante	
	GH6	Flora	22 ans	Roscoff (29)	Étudiante	
	GH7	Benjamin	27 ans	Saint-Brieuc (22)	Moniteur- éducateur	
Groupe 1 « professionnels du paysage » Laboratoire ESO- Rennes G1P - <i>Ex-situ</i> et de <i>visu</i>	G1P1	Nadine	43 ans	Thourie (35)	Maître de conférences en géographie environnementale	Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pr / Pn] ; La Croix l'argentière, Uzel [Pn] ; Saint-Michel, Erquy [Pn]
	G1P2	Sabine	42 ans	Saint- Grégoire (35)	Chercheuse CNRS en psychologie environnementale	
	G1P3	Benoit	25 ans	Rennes (35)	Doctorant en géographie urbaine	
	G1P4	Yannick	51 ans	Médréac (35)	Maître de conférences en géographie rurale	
	G1P5	Héloïse	33 ans	Rennes (35)	Maître de conférences en aménagement	
Groupe 2 « professionnels du paysage » PNR d'Armorique G2P - <i>Ex-situ</i> et de <i>visu</i>	G2P1	Laetitia	27 ans	Logonna Daoulas (29)	Chargée de mission paysage	Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq / Pr / Pn] ; La Croix l'argentière, Uzel [Pn] ; Saint-Michel, Erquy [Pr / Pn] ; RD 6 - Pont des villes Moisan, Trédaniel [Pn]

Groupe 3 « professionnels du paysage » DREAL Bretagne G3P - <i>Ex-situ et de visu</i>	G3P1	Fabienne	52 ans	Rennes (35)	Inspecteur des sites	Rue de Saint-Guillaume, Saint-Brieuc [Pq / Pr / Pn] ; La Croix l'argentière, Uzel [Pn] ; Saint-Michel, Erquy [Pr / Pn] ; RD 6 - Pont des villes Moisan, Trédaniel [Pn]
	G3P2	Catherine	32 ans	La Chapelle- Thouarault (35)	Chargée de mission paysage	
	G3P3	Fanny	46 ans	Malakoff (92)	Paysagiste DPLG	
	G3P4	Ida	41 ans	Miniac-sous- Bécherel (35)	Chargée de mission énergie-climat	
	G3P5	Ariane	44 ans	Rennes (35)	Responsable en comptabilité	
	G3P6	Camille	29 ans	Rennes (35)	Chargé de mission évaluation environnementale	
	G3P7	Édouard	47 ans	Vézin-le- Coquet (35)	Chargé de mission Natura 2000	

Annexe 13 : Apports et limites des situations expérimentées au regard de la connaissance paysagère

Sans <i>visu</i> ou <i>de visu</i>	Lieu de l'interaction - Type d'interactions sociales - Support	Apports des situations paysagères dans la mise en connaissance des paysages - Limites des situations paysagères dans la mise en connaissance des paysages	Aspects pratiques
Sans série photographique	<p><i>Ex-situ</i></p> <p>Entretien individuel</p> <p>Sans support</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Convocation de la mémoire à long terme - Identification, caractérisation et qualification d'éléments de paysage emblématiques du paysage étudié (habitants et élus locaux) - Expression des grandes phases évolutives du paysage discuté (par les habitants et les élus locaux) - Focalisation sur les usages et les fréquentations du paysage discuté (habitant) - Contextualisation spatiale élargie du paysage discuté (par les élus locaux) - Non évocation de certains changements et dynamiques paysagères qui semblent non symptomatiques du paysage discuté (cycle végétal, ravalement de façades, aménagement de rond-point, etc.) - Focalisation sur l'identité du paysage discuté - Facilité à dévier de la question paysagère 	<p>Durée : de 1h à 1h30</p> <p>Degré d'accompagnement de l'enquêté : faible</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des paysages à discuter : ils doivent être suffisamment explicites pour que l'enquêté puisse les identifier - Réalisation d'un guide d'entretien, choix de l'échantillon <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête, questions de relance, réorientation du discours de l'enquêté si celui-ci dévie des questions de paysage - Mise en place aisée et peu coûteuse - Mobilisation des acteurs du territoire aisée
	<p><i>Ex-situ</i></p> <p>Entretien de groupe</p> <p>Sans support</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Convocation de la mémoire à long terme - Identification et qualification des éléments emblématiques du paysage étudié - Discussion sur l'évolution de l'ambiance qui se dégage du paysage - Lissage des différents points de vue - Focalisation du groupe sur un sujet évoqué par un des membres du groupe - Essoufflement assez rapide du groupe sur le paysage discuté 	<p>Durée : 1h</p> <p>Degré d'accompagnement des enquêtés : moyen</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des paysages à discuter : ils doivent être suffisamment explicites pour que les enquêtés puissent les identifier - Réalisation d'un guide d'entretien, choix de l'échantillon <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête, questions de relance, réorientation des discours des enquêtés si ceux-ci dévient des questions de paysage - Prise de note - Mise en place aisée et peu coûteuse - Mobilisation des acteurs du territoire aisée

Sans série photographique	<p><i>In-situ</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien Individuel - Sans support 	<ul style="list-style-type: none"> - Convocation de la mémoire à long terme - Identification, caractérisation et qualification des changements paysagers (habitants « avertis ») - Expression des usages et fréquentation du paysage discuté - Description sommaire du paysage - Lecture <i>in-situ</i> nécessitant un apprentissage - Explication des changements paysagers parfois peu précis - Peu d'évocation des dynamiques paysagères - Pas d'évocation des changements paysagers non significatifs aux yeux de l'enquêté (plantation d'arbres, enfouissement du réseau aérien, etc.) 	<p>Durée : 2h</p> <p>Degré d'accompagnement des enquêtés : fort</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des paysages à visiter - Préparation d'un guide d'entretien avec un certain nombre de question - Choix de l'échantillon - Prévoir le mode de déplacement adéquat <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête - Dialoguer avec l'enquêté - Mise en place aisée et peu coûteuse - Mobilisation des acteurs du territoire plus difficile due au déplacement
Avec une série photographique	<p><i>Ex-situ</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien Individuel - Catalogue photo 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification, caractérisation et qualification d'éléments de paysage ponctuels contribuant à l'élaboration d'un vocabulaire commun - Identification, caractérisation et qualification des structures paysagères - Expression des changements paysagers observables sur la série photographique et dans le hors-champ - Analyse des dynamiques paysagères (par certains) - Reconstitution des paysages passés dans le hors temps et dans l'entre-temps de la série photographique - Expression des changements paysagers dans le futur proche - Problématisation des paysages discutés (par les élus locaux) 	<p>Durée : 2h</p> <p>Degré d'accompagnement des enquêtés : faible</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des séries photographiques à commenter et réalisation d'un guide d'entretien - Choix de l'échantillon et du lieu de l'entretien <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête, questions de relance, réorientation du discours de l'enquêté si celui-ci dévie des questions de paysage

Avec une série photographique				<p>Durée : 2h Degré d'accompagnement des enquêtés : moyen</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des séries photographiques à commenter et réalisation d'un guide d'entretien, préparation des post-it - Choix de l'échantillon et du lieu de l'entretien <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête, animation de groupe - Prise de note des comportements des enquêtés - Mise en place aisée et peu coûteuse - Mobilisation des acteurs du territoire plus complexe (date, lieu) - Possibilité de discuter de tous les paysages photographiés et notamment ceux qui sont non connus des enquêtés <p>Durée : 2h Degré d'accompagnement des enquêtés : moyen</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des séries photographiques à commenter et réalisation d'un guide d'entretien - Choix de l'échantillon et du lieu de l'entretien <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête, animation de groupe - Prise de note des comportements des enquêtés - Mise en place aisée et peu coûteuse - Mobilisation des acteurs du territoire plus complexe (date, lieu) - Possibilité de discuter de tous les paysages photographiés et notamment ceux qui sont non connus des enquêtés <p>Durée : 2h Degré d'accompagnement des enquêtés : fort</p> <p>Rôle du récolteur avant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des paysages à visiter - Préparation d'un guide d'entretien avec un certain nombre de question - Choix de l'échantillon - Prévoir le mode de déplacement adéquat <p>Rôle du récolteur pendant l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs de l'enquête - Dialoguer avec l'enquêté - Mise en place aisée et peu coûteuse - Mobilisation des acteurs du territoire plus difficile due au déplacement
Ex-situ - Entretien de groupe - Post-it	Habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse méticuleuse des éléments de paysage visibles - Identification, qualification et caractérisation des changements paysagers - Tentative de comprendre les dynamiques paysagères et les acteurs qui en sont la cause - Entraide pour comprendre la série photographique - Pas de formulation sur la culture individuelle et les histoires de vie - Certains membres du groupe sont en retrait lors des temps de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse méticuleuse des éléments de paysage visibles - Identification, qualification et caractérisation des changements paysagers - Tentative de comprendre les dynamiques paysagères et les acteurs qui en sont la cause - Entraide pour comprendre la série photographique - Pas de formulation sur la culture individuelle et les histoires de vie - Certains membres du groupe sont en retrait lors des temps de discussion 	
Ex-situ - Entretien de groupe - Sans support	Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse méticuleuse de la série photographique - Lecture interdisciplinaire du paysage - Analyse approfondie des éléments et dynamiques paysagères - Projection sur le devenir des paysages étudiés - Pas de formulation sur la culture individuelle et les histoires de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse méticuleuse de la série photographique - Lecture interdisciplinaire du paysage - Analyse approfondie des éléments et dynamiques paysagères - Projection sur le devenir des paysages étudiés - Pas de formulation sur la culture individuelle et les histoires de vie 	
In-situ - Entretien individuel - Sans support		<ul style="list-style-type: none"> - Formulation de la culture individuelle et du lieu de vie - Description des différents éléments de paysage et des changements paysagers connus par l'enquêté - Évocation des usages et de la fréquentation - Lecture <i>in-situ</i> nécessitant un apprentissage - Focalisation sur le point de vue (recherche du lieu de prise de vue) - Le contenu visuel de la série photographique est secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation de la culture individuelle et du lieu de vie - Description des différents éléments de paysage et des changements paysagers connus par l'enquêté - Évocation des usages et de la fréquentation - Lecture <i>in-situ</i> nécessitant un apprentissage - Focalisation sur le point de vue (recherche du lieu de prise de vue) - Le contenu visuel de la série photographique est secondaire 	

Avec une série photographique	<p><i>In-situ</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien de groupe - Exposition dite « sauvage » 	<ul style="list-style-type: none"> - Description fine des éléments de paysage et des dynamiques paysagères <i>via</i> la série photographique et l'observation <i>in-situ</i> - Identification, caractérisation et la qualification des changements paysagers dans le hors cadre et dans le hors du temps de la série photographique et dans le hors temps et dans le hors champ du point d'observation <i>in-situ</i> - Expression des différentes aspirations pour le devenir du site étudié et la formulation de points de vue quant aux prises de décision publique sur l'ensemble de la commune - Formulation de la culture individuelle lorsque l'utilisateur est en face à face avec le récolteur. - - Lecture partielle des séries photographiques - Facilité à dévier de la question paysagère - Facilité à formuler des critiques négatives quant aux prises de décision des politiques publiques 	<p>Durée : 3h</p> <p>Degré d'accompagnement des enquêtes : faible</p> <p>Rôle du récolteur avant les interactions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix du paysage, choix d'un moment de la journée où le site est fréquenté - Demande d'autorisation au préalable à la mairie de la commune - Préparation de la mise en scène de la série photographique sur le site <p>Rôle du récolteur pendant les interactions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des OPP et explicitation des objectifs, questions de relance ci-besoin - Prise de note - - Coût moindre - Nécessite de se rendre à plusieurs reprises sur le site pour connaître la fréquentation - Censure possible de la municipalité - Échantillon peu maîtrisable
-------------------------------	--	---	--

Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)

En réponse aux incitations juridiques et à l'attente sociale, le renforcement de la dimension paysagère dans la gouvernance territoriale est incontestable avec la multiplication de projets, d'atlas, de plans, de chartes de paysage. Au même titre que les autres outils, les Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) se multiplient en Europe et particulièrement en France depuis une vingtaine d'années. Néanmoins, ils peinent à être légitimés par les élus, experts, concepteurs et gestionnaires du territoire, ce qui est notamment dû au fait que les OPP sont difficilement exploitables, tant pour des difficultés d'accès que des problèmes de méthode.

À partir d'un ancrage en géographie sociale, la thèse interroge les OPP à travers trois orientations : (i) leurs potentialités à enrichir la connaissance sur les dynamiques paysagères et les représentations sociales des acteurs du territoire, (ii) leurs capacités à interagir avec les documents territoriaux, (iii) leurs aptitudes à être des supports de médiation entre les acteurs du territoire lors de projets de territoire.

Les travaux de recherche sont menés dans la région Bretagne, où quinze structures locales portent un OPP. *Via* un corpus choisi, diverses méthodes sont expérimentées et permettent d'entrecroiser les analyses : analyse descriptive du contenu visuel OPP, analyse du discours des acteurs du territoire à partir d'enquêtes par entretien, analyse comparative entre les OPP et les documents territoriaux. Dans une perspective de recherche-action, un travail collaboratif avec les structures locales OPP a conduit à la création d'une Plateforme informatique, la POPP-Breizh. Cette dernière apporte des solutions pour rendre accessible et exploitable les OPP.

In fine, la présente recherche évalue les capacités des OPP à répondre aux enjeux sociétaux et scientifiques actuels liés au paysage afin d'élaborer des préconisations pour que les OPP deviennent des archives intégrées à la gouvernance territoriale.

Mots-clefs : géographie sociale, Observatoire Photographique du Paysage, dynamiques paysagères, représentations individuelles et sociales, gouvernance territoriale, acteurs du territoire, Bretagne

Towards a better integration of photographic landscape observatories in territorial governance (example of the French region of Brittany)

In response to legal incentives and social expectations, the reinforcement of the landscape dimension in territorial governance is undeniable, in light of the growing number of landscape projects, atlases, plans and charters. Alongside other tools, an increasing number of photographic landscape observatories have been emerging in Europe and particularly in France over the past twenty years. These observatories however are struggling to become legitimised by local councillors, experts, land designers and land managers, notably based on the fact that these observatories are difficult to exploit, both due to access difficulties and method-related issues.

Based on a foundation of social geography, this thesis examines photographic landscape observatories from three points of view: (i) their potential to enrich knowledge of landscape dynamics and social representations of local stakeholders, (ii) their capacity to interact with territorial documents, (iii) their ability to act as mediation aids between local stakeholders for land development projects.

The research work was carried out in the French region of Brittany, where fifteen local organisations host a photographic landscape observatory (or OPP). Through a chosen corpus, various methods were tested and could be used for crossing different types of analysis: descriptive analysis of the observatory's visual content, discourse analysis of local stakeholders from individual interviews, comparative analysis between observatories and territorial documents. With a view to action research, collaborative work with local OPPs has led to the creation of a computer platform dubbed POPP-Breizh. This platform provides solutions to make OPPs accessible and usable.

Finally, this research assessed the capacity of OPPs to meet current societal and scientific challenges relating to the landscape in order to develop recommendations to enable OPPs to become archives integrated within territorial governance.

Key words: social geography, photographic landscape observatory, landscape dynamics, individual and social representations, territorial governance, local stakeholders, Brittany

UNIVERSITÉ
BRETAGNE
LOIRE

THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Mention : Géographie

École doctorale - Humanités et Sciences de l'Homme

présentée par
Caroline Guittet

Préparée à l'Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 ESO
UNIVERSITÉ RENNES 2

Laboratoire ESO (Espaces et SOciétés) / Rennes

**Pour une meilleure
intégration des
Observatoires
Photographiques
du Paysage dans
la gouvernance
territoriale
(exemple de la
région Bretagne)**

Thèse soutenue le 02 décembre 2016
devant le jury composé de :

Laurent Couderchet

Professeur de géographie, Université Bordeaux 3 / rapporteur

Jean-Paul Métaillé

Directeur de Recherche CNRS, Université de Toulouse II / rapporteur

Gérald Domon

Professeur de géographie, Université de Montréal / examinateur

Jac Fol

Professeur d'architecture, ENSA Paris - Malaquais / examinateur

Fabienne Joliet

Professeure de géographie, Agrocampus Ouest Angers / examinateur

Laurence Le Dû-Blayo

Maître de conférences HDR en géographie / directrice de thèse

Recueil photographique

Le volume 2 *Recueil photographique* contient des extraits de séries photographiques ou plus généralement des photographies jugées indispensables à la lecture et à la compréhension de la recherche doctorale. Ce volume est donc à consulter en même temps que le volume 1. Chaque numéro (de 1 à 114) renvoie à deux types de chroniques paysagères :

- il fait soit référence à un extrait de séries photographiques relatives aux

Observatoires Photographiques du Paysage. Il s'agit alors de reconductions de photographies. Le renvoi dans le corps de la thèse est figuré de la manière suivante :

cf. Série photographique + numéro.

- il fait soit référence à une séquence paysagère. Plusieurs photographies ont été associées autour d'une thématique. Le renvoi dans le corps de la thèse est figuré de la manière suivante :

cf. Série photographique + numéro.



1.a.



1.b.



2.a.



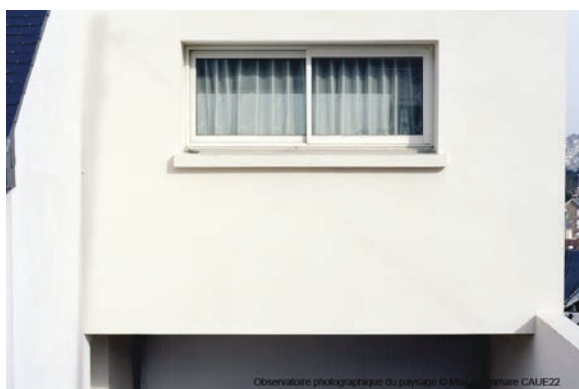
2.b.



2.c.



2.d.



2.e.

1. Exemple de série photographique historique OPP

Les séries historiques sont réalisées à partir de photographies anciennes. Ces dernières n'ont pas pour objectif d'être reconduites dans le temps. © OPP du Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc.

- 1.a. Saint-Donan, 1917, Archives départementales des Côtes d'Armor.
- 2.b. Saint-Donan, 13 avril 2012, E. Poirier.

2. Exemple de série photographique contemporaine OPP

Les séries contemporaines sont réalisées à partir de points de vue initiaux qui ont été sélectionnés dans l'intention d'être rephotographiés dans le temps. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

- 2.a. Le Val André à Pléneuf-Val-André, 14 janvier 1996, T. Cuisset.
- 2.b. Le Val André à Pléneuf-Val-André, 31 janvier 1998, T. Cuisset.
- 2.c. Le Val André à Pléneuf-Val-André, 24 janvier 2001, M. Grammare.
- 2.d. Le Val André à Pléneuf-Val-André, 28 janvier 2004, M. Grammare.
- 2.e. Le Val André à Pléneuf-Val-André, 16 janvier 2009, M. Grammare.

3.



3.a.



3.b.



3.c.



3.d.



3.e.

3. Séquence photographique sur le poids de la tradition picturale dans les représentations sociales des populations

Freeimages est un site de photographies en ligne. On constate que les membres du site proposent des paysages représentatifs des modèles paysagers liés à la tradition picturale. © www.freeimages.com.

3.a. Cette photographie peut rappeler le modèle bucolique qui s'apparente à la peinture hollandaise du XV^e siècle. © C. Neillette Freeimages.com / Artist's membres.

3.b. Cette photographie évoque le modèle pittoresque, elle pourrait faire l'objet d'une carte postale. © C. Kitchen Freeimages.com / Artist's membres.

3.c. Cette photographie fait référence aux peintures romantiques où le sublime, la petitesse de l'être humain face à la nature sont manifestés. © B. Delobille Freeimages.com / Artist's membres.

3.d. Cette photographie présente un panorama de Paris effectué depuis un point haut où le regard embrasse une large vue. © Chemi Chemi Freeimages.com / Artist's membres.

3.e. Le Mont Saint-Michel est l'un des symboles incontournables de la région Basse Normandie, il s'agit du modèle paysager régional. © Astruc JM Freeimages.com / Artist's membres.

4.



4.a.



4.b.



4.c.



4.d.

4. Séquence photographique sur le concours photographique du Ministère chargé de l'environnement « Mon paysage au quotidien » (2013-2014)

Le ministère chargé de l'environnement organise un concours photographique sur les paysages quotidiens à destination des français entre 2013 et 2014. L'analyse des clichés réalisés par les habitants montre la prégnance de l'imagerie touristique dans les représentations sociales. © Bertho Raphaële (dir.), Bailleul Hélène, Bectarte Hélène, Chauvet Guillaume, D'Andréa Nicolas, Gagnebien Anne, Guittet Caroline, Gréffier Luc, Tozzi Pascal, 2014, *Mon Paysage au quotidien, une pratique ordinaire ?*, Rapport de recherche (MICA-ADESS-ESO) pour le MEDDE, 156 p.

4.a. Le participant présente ici un paysage bucolique. © Photographie de Venneçy (Loiret) du participant n°3104. (Bertho *et al.*, 2014, p. 22)

4.b. Le participant nous donne une vision panoramique de son paysage quotidien. © Photographie de Montreuil (Seine-Saint-Denis) du participant n°2071 (*ibid.*, p. 122).

4.c. Ce paysage de mer rappelle le courant pictural du romantisme. © Photographie de Royen (Charente-Maritime) du participant n°2755 (*ibid.*, p. 99).

4.d. Cette photographie est représentative des paysages de carte postale en Bretagne. © Photographie de Cancale (Ille-et-Vilaine) du participant n°2704 (*ibid.*, p. 107).

5.



5.a.



5.b.



5.c.

5. Séquence photographique présentant différentes échelles géographiques

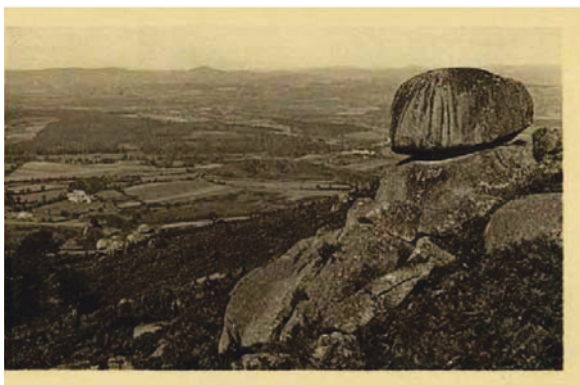
Empruntant la classification de formatage identifiée par Didier Mendibil, les trois points de vue présentent trois échelles géographiques distinctes.

5.a. Le point de vue est considéré comme proche car les éléments de paysage se situent à quelques mètres. Église de Plounéour Menez, septembre 1997, J-C. Ballot © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

5.b. La photographie présente un point de vue médian qui peut couvrir quelques centaines de mètres à quelques kilomètres. RD 22 à Langast, 17 mai 1995, T. Cuisset © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

5.c. La photographie offre un point de vue lointain où le paysage s'étend sur quelques dizaines de kilomètres. La Croix l'Argentière à Uzel, 19 mai 1995, T. Cuisset © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

6.



6.a.



6.b.

6. Série photographique historique OPP du site de la griffe du diable à Uchon (Saône-et-Loire)

Cette série montre un intervalle de temps séculaire. La vue panoramique est obstruée par le boisement de Douglas, masquant alors un certain nombre de changements potentiels. © Legay Frédéric, 2007, *Missions de reconduction des stations photographiques de l'Observatoire photographique du paysage du PNR du Morvan. Analyse des perceptions paysagères perceptibles. Propositions de valorisation de l'outil*, Rapport d'étude, 125 p.

6.a. Site de la griffe du Diable à Uchon (71), début du XX^e siècle (Legay, 2007, p. 72).

6.b. Site de la griffe du Diable à Uchon (71), 04 septembre 2007 (*Loc. cit.*).

7.



7.a.



7.b.



7.c.

7. Série photographique contemporaine OPP sur le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis (Finistère)

Les séries contemporaines ont une triple temporalité. Elles font référence à la fois au passé, au présent et au futur. Cette série photographique a pour but de suivre cette centrale nucléaire qui est en voie de démantèlement. © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

7.a. Château d'eau à Brennilis /Loqueffret, septembre 2000, J-C. Ballot.

7.b. Château d'eau à Brennilis /Loqueffret, 2004, J-C. Ballot.

7.c. Château d'eau à Brennilis /Loqueffret, 2009, J-C. Ballot.

8.



8.a.



8.b.



8.c.

8. Séquence photographique: les Archives de la planète (1912-1931)

À la demande d'Albert Kahn, le géographe Jean Brunhes forme les opérateurs à la géographie humaine afin qu'ils puissent photographier les faits géographiques dans le monde. © Musée Albert-Kahn - Département des Hauts-de-Seine.

8.a. Ces lavandières illustrent le premier groupe géographique constitué des premières nécessités vitales. Ce sont des faits d'occupation improductive du sol (maisons, chemins). Brest, le lavoir de Barullu-Huella à Saint-Pierre-Quilbignon, Finistère, vers 1920, photographe non mentionné.

8.b. La photographie donne à voir une exploitation de charbon, il s'agit du deuxième groupe, la géographie de l'exploitation de la terre. La Ruhr, Allemagne, 1923, F. Gadmer.

8.c. Le troisième groupe constitue la géographie économique et sociale. La place des Morts à Marrakech, Maroc, 1926, G. Chevalier.

9.



9.a.



9.b.

9. Séquence photographique : les inventaires botaniques de Jean Massart

Dans les années 1910, le botaniste Jean Massart inventorie la végétation belge via le médium photographique. Il photographie à la fois de détail proche et l'environnement paysager. © <http://www.recollecting-landscapes.be>

9.a. Ici, Jean Massart photographie le détail de la végétation et son contexte avec notamment un moulin à vent. Beringen, Belgique, 1911, J. Massart.

9.b. Le point de vue médian présente des parcelles agricoles. Quant au point de vue proche, il donne à voir le détail d'une haie. Beringen, Belgique, 1911, J. Massart.

10.



10.a.



10.b.



10.c.



10.d.



10.e.

10. Séquence photographique : protocole photographique de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Dans le cadre de l'Inventaire général du patrimoine culturel, les éléments pouvant potentiellement être patrimonialisés dans le futur font l'objet d'une campagne photographique réalisée selon un protocole de prise de vue rigoureux (prises de vue frontale, de côté et des détails).

© <http://patrimoine.region-bretagne.fr/>

10.a. Vue générale sud de l'Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste à Mellionnec, Côtes d'Armor 2000, B. Bègne.

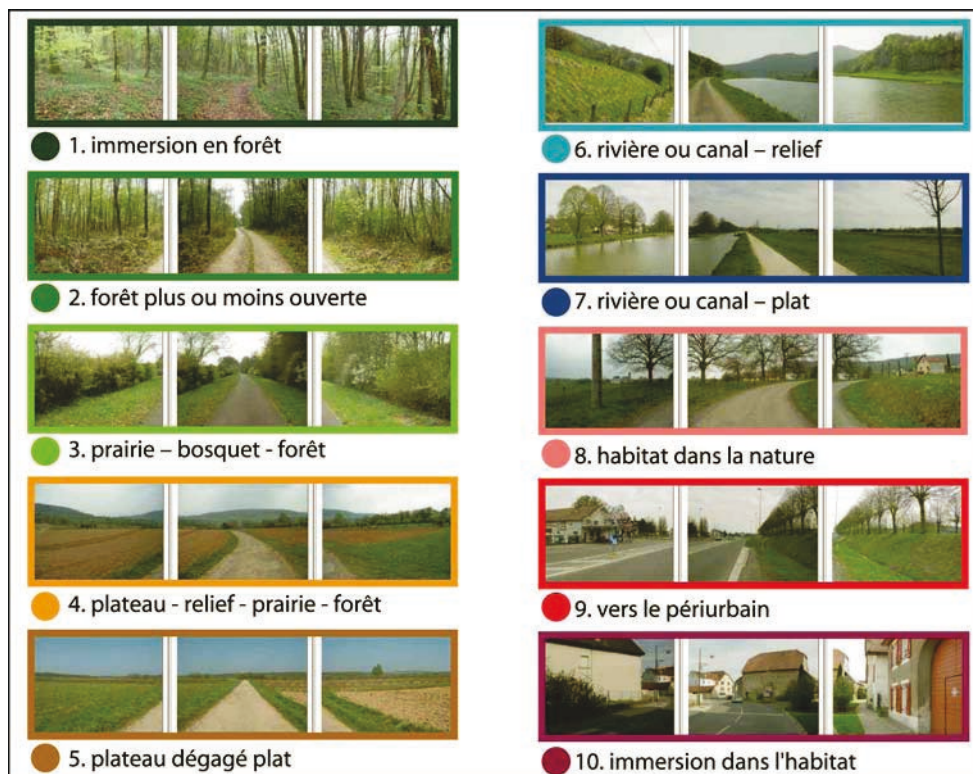
10.b. Vue du chevet de l'Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste à Mellionnec, Côtes d'Armor, 2015, C. Toscer.

10.c. Vue nord-ouest de l'Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste à Mellionnec, Côtes d'Armor, 1999, C. Toscer.

10.d. Vue sud-ouest de l'Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste à Mellionnec, Côtes d'Armor, 1999, Catherine Toscer.

10.e. Porte ouest de l'Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste à Mellionnec, Côtes d'Armor, 1999, C. Toscer.

11.



12.



12.a.



12.b.

11. Séquence photographique : identification des typologies de paysages des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle

Dans l'optique de déterminer les typologies de paysages du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, les géographes Madeleine Griselin et Sébastien Nageleisen ont photographié l'itinéraire de manière systématique : toutes les 30 minutes à pied et toutes les 15 minutes en canoë en photographiant la vue centrale depuis le chemin, et le champ de vision de part et d'autre de cet axe central. © Griselin Madeleine, Nageleisen Sébastien, 2004, « "Quantifier" le paysage au long d'un itinéraire à partir d'un échantillonnage photographique au sol », *Cyberge*, p. 7.

12. Le travail photographique sur les émigrants à Cherbourg et sur les Côtes de la Manche d'Olivier Thomas

Dans le cadre de sa thèse de doctorat en géographie, Olivier Thomas photographie les traces de la clandestinité, traces souvent éphémères. L'utilisation de la photographie a pour but de garder en mémoire le terrain d'étude du chercheur. © Thomas Olivier, 2011, *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition clandestine à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*, Thèse de géographie physique, humaine, économique et régionale, Caen, Université de Caen, 687 p.

12.a. Les migrants ont emprunté quotidiennement ce chemin laissant une brèche dans le champ de blés (*ibid.*, p. 360).

12.b. Cette photographie présente les restes d'un squat après destruction où des habitations se sont implantées (*ibid.*, p. 349).

13.



13.a.



13.b.



13.c.

13. Séquence photographique : Étude photographique des pratiques agricoles à Bali

Dans le cadre de leur étude à Bali entre 1936 et 1938, les anthropologues Gregory Bateson et Margaret Mead utilisent la photographie comme prise de notes pour appréhender les interactions sociales et le contexte dans lequel elles évoluent. Cette séquence s'intéresse ici aux pratiques agricoles. © Bateson Gregory, Mead Margaret, 1942, *Balinese Character : A Photographic Analysis*, New York, New York Academy of Sciences, 277 p.

13.a. À l'aide de ses buffles, l'homme aplanit la boue dans le champ inondé. Near Boeileleng, 27 décembre 1936 (*ibid.*, p. 61).

13.b. Rizière en terrasse. Iseh, 9 août 1937 (*loc. cit.*).

13.c. Le garçon vient de laver le buffle. Balocan, 21 février 1939 (*loc. cit.*).

14.



14.a.



14.b.

14. Séquence photographique : Étude photographique des interactions non verbales à Bali

Gregory Bateson et Margaret Mead s'attachent à saisir *via* la photographie répétée les interactions non verbales à travers les usages de l'eau. © Bateson Gregory, Mead Margaret, 1942, *Balinese Character : A Photographic Analysis*, New York, New York Academy of Sciences, 277 p.

14.a. / 14.b. Les deux femmes se lavent depuis la source de la montagne dans le cadre d'une cérémonie religieuse. Bajoeing Gede, 25 novembre 1937 (*ibid.*, p. 128).

15.



15.a.



15.b.



15.c.

15. Séquence photographique : les travaux des services de Restauration des Terrains en Montagne

À partir de 1886 et ce jusqu'en 1940, les services de RTM effectuent un suivi photographique selon un protocole rigoureux de prises de vue répétées. Il s'agit d'évaluer les travaux réalisés pour lutter contre l'érosion et le déboisement. Nous présentons ici des photographies isolées. © Collection personnelle de J-P. Métaillé, <http://w3.msh.univ-tlse2.fr/bipt/>

15.a. Construction du barrage 3 sur le torrent des Abeillanes, Canaveilles (66), 24 septembre 1895, Colas.

15.b. Pépinière d'Annis à Saint Pons (34), 15 juillet 1904, Vincent.

15.c. Clayonnage dans le grand ravin à Marignier (74), 14 novembre 1892, Kuss.

16.



16.a.



16.b.

16. Série photographique historique de la « Lincoln Highway »

La *Lincoln Highway* est la route transcontinentale reliant la côte Est à la côte Ouest des États-Unis. Lors de la construction dans les années 1920, des prises de vue sont réalisées à chaque mile. Le *Desert Research Institute* s'est lancé dans une campagne de re-photographies à partir de 2009. © <http://www.dri.edu/lincoln-highway-historical-rephotography>

16.a. Le tronçon de la route s'implante dans le paysage désertique. Granite Peak, Utah, États-Unis, 1923.

16.b. La végétation semble moins dense. Le panneau a été déplacé. Granite Peak, Utah, États-Unis, 2006.

17.



17.a.



17.b.



17.c.



17.d.



17.e.



17.f.

17. Séquence photographique : concours photographique « Mon paysage, Nos paysages » du Ministère chargé de l'environnement (1992)

Les concours photographiques organisés pour les habitants permettent d'étudier leurs représentations paysagères. En 1992, lors du concours photographique « Mon paysage, Nos paysages », seulement six habitants présentent des photographies de Bordeaux avec des discours en majorité négatifs sur la ville. © Bertho Raphaële (dir.), Bailleul Hélène, Bectarte Hélène, Chauvet Guillaume, D'Andréa Nicolas, Gagnebien Anne, Guittet Caroline, Gréffier Luc, Tozzi Pascal, 2014, *Mon Paysage au quotidien, une pratique ordinaire ?*, Rapport de recherche (MICA-ADESS-ESO) pour le MEDDE, pp. 82-83.

17.a. Le participant n°9 dénonce les dégradations provoquées par les visiteurs nocturnes.

17.b. Le participant n°351 présente son jardin.

17.c. Le participant n°347 dénonce l'urbanisation massive de la ville avec la disparition au fur et à mesure des jardins particuliers.

17.d. Le participant n°6 dénonce l'état de délabrement du bâti.

17.e. Le participant n°336 dénonce la pollution dans la ville.

17.f. Le participant n°154 souhaiterait que les quais soient réinvestis par les piétons.

18.



18.a.



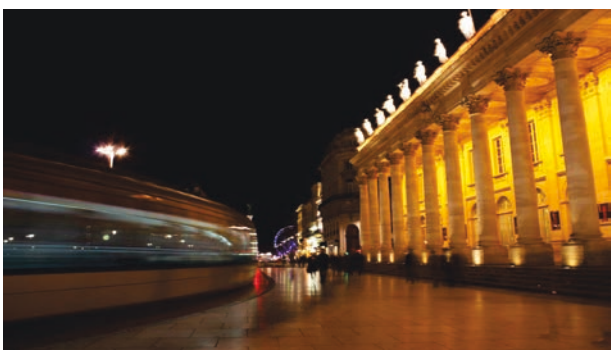
18.b.



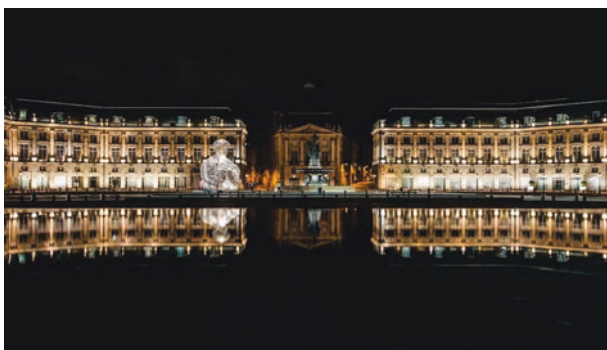
18.c.



18.d.



18.e.



18.f.

18. Séquence photographique : concours photographique « Mon paysage au quotidien » du Ministère chargé de l'environnement (2013-2014)

Vingt ans après le concours de 1992, un nouveau concours photographique « Mon paysage au quotidien » est lancé. Les bordelais proposent une représentation nouvelle de la ville liée à l'investissement de la municipalité en matière de politiques patrimoniales et d'aménagement. © Bertho Raphaële (dir.), Bailleul Hélène, Bectarte Hélène, Chauvet Guillaume, D'Andréa Nicolas, Gagnebien Anne, Guittet Caroline, Gréffier Luc, Tozzi Pascal, 2014, *Mon Paysage au quotidien, une pratique ordinaire ?*, Rapport de recherche (MICA-ADESS-ESO) pour le MEDDE, pp. 84-87.

18.a. Miroir d'eau, participant n°895.

18.b. Place de la bourse, participant n°561.

18.c. Miroir d'eau, participant n°1077.

18.d. La place de la bourse et le tramway, participant n°3109.

18.e. Le grand théâtre et la tramway, participant n°2980.

18.f. Place de la bourse, participant n°561.

19.



19.a.



19.b.



19.c.



19.d.

19. Séquence photographique : Les différents usages de la photographie dans les documents territoriaux

Les photographies sont fréquemment utilisées dans les documents territoriaux pour caractériser les paysages. Cette caractérisation propose différents sujets photographiques, des vues paysagères, des éléments de paysage ou des usages dans le paysage.

19.a. Cette vue paysagère montre une typologie de paysage : le boisement en fond de vallée. © Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014.

19.b. Cette photographie panoramique a pour objectif de donner à voir le relief. © Atlas des paysages du Morbihan, 2011.

19.c. Ici, la photographie montre un élément de paysage, un menhir. © SCoT du Pays des Vallons de Vilaine, 2013.

19.d. Cette mise en scène a pour but de montrer les usages dans le paysage, les promenades dans la campagne verdoyante. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

20.



20.a.



20.b.



20.c.



20.d.

20. Séquence photographique : les photographies « maquillées »

Les photographies « maquillées » sont réalisées à partir d'un travail de dessin à même les photographies. Elles ont pour objectif d'accentuer certains éléments du paysage. Le discours ici est renforcé.

20.a. Par les flèches, cette photographie « maquillée » montre le relief dans le paysage. © Atlas des paysages du Morbihan, 2011.

20.b. / 20.c. Ce couple photographique met en lumière la banalisation du paysage. En effet, la photographie 20.b. expose un lotissement pavillonnaire standard. Quant à la photographie 20.c., les maisons ont été colorées faisant alors référence aux habitations du sud de la France. © Atlas des paysages du Morbihan, 2011.

20.d. Les habitations ont été colorées en orange, se détachant alors du paysage rural en noir et blanc. Cette photographie « maquillée » représente le phénomène du mitage. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

21.



21.a.



21.b.



21.c.



21.d.

21. Séquence photographique : les photographies représentant les conséquences des dynamiques paysagères

Les photographies, dans les documents territoriaux, sont utilisées pour caractériser les paysages mais aussi pour donner à voir les résultantes des dynamiques paysagères.

21.a. Cette photographie présente les restes de pierres sèches utilisées anciennement pour délimiter les parcelles sur l'île d'Ouessant. Elle donne à voir les traces du passé. © Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014.

21.b. Cette photographie donne à voir un bâtiment agricole abandonné. Il s'agit d'exposer les conséquences de la déprise agricole. © Atlas des paysages du Morbihan, 2011.

21.c. Cette photographie fait référence aux problématiques périurbaines. Aucune transition paysagère ne permet de faire le lien entre la ville et le paysage agricole. Il s'agit d'exposer les conséquences des actions publiques. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

21.d. Cette photographie montre les nouveaux repères dans le paysage et notamment les bâtiments d'activité. © SCoT du Pays de Vallons de Vilaine, 2013.

22.



22.a.



22.b.



22.c.



22.d.

22. Série photographique OPP de la vue sur l'Aulne à Rosnoën

En complément des photographies aériennes, les séries photographiques de l'itinéraire 16 du PNR d'Armorique permettent de confirmer les dynamiques en œuvre dans le cadre de sa Charte du paysage et de l'architecture. Cette série souligne les dynamiques rurales représentatives de l'unité paysagère de la vallée de l'Aulne. © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

22.a. Vue sur l'Aulne à Rosnoën, octobre 1997, J-C. Ballot.

22.b. Vue sur l'Aulne à Rosnoën, octobre 2000, J-C. Ballot.

22.c. Vue sur l'Aulne à Rosnoën, octobre 2001, J-C. Ballot.

22.d. Vue sur l'Aulne à Rosnoën, octobre 2004, J-C. Ballot.

22.e. Vue sur l'Aulne à Rosnoën, octobre 2009, J-C. Ballot.

23.



23.a.



23.b.



23.c.

23. Série photographique OPP de la pointe des Espagnols de la presqu'île de Roscanvel

Dans le cadre de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, certaines séries, comme la pointe des Espagnols, présentent des singularités locales qui ne sont pas représentatives d'une unité paysagère spécifique. Ces singularités font également l'objet d'enjeux de territoire. Cette série montre notamment les conséquences de la fréquentation de ce panorama. © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

23.a. La pointe des Espagnols, Roscanvel, 2000, J-C. Ballot.

23.b. La pointe des Espagnols, Roscanvel, avril 2001, J-C. Ballot.

23.c. La pointe des Espagnols, Roscanvel, avril 2005, J-C. Ballot.

24.



24.a.



24.b.

24. Séquence photographique : le photomontage, une représentation des possibles paysagers

Le photomontage donne à voir les résultantes potentielles des dynamiques paysagères. © Atlas des paysages du Morbihan, 2011.

24.a. Cette photographie présente un paysage agricole avec des haies résiduelles.

24.b. Ici, le photomontage présente le même paysage agricole mais qui est couvert par un réseau bocager dense.

25.



25.a.



25.b.

26.



26.a.



26.b.

25. Séquence photographique : les lotissements, un motif de carte postale des années 1970-1980

Les motifs récurrents dans les cartes postales permettent de cerner les représentations sociales sur les paysages durant une période donnée. L'équipe de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine constate que le motif du lotissement est fréquent dans les cartes postales des années 1970-1980. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

26.a. À droite, la première vignette de la carte postale de la ville de Bédée présente un lotissement récemment implanté.

26.b. Cette carte postale propose également un lotissement implanté dans un paysage agricole.

26. Séquence photographique : représenter visuellement les représentations sociales

Dans le cadre de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, des enquêtes sociales ont été menées auprès des acteurs du territoire. Ces derniers devaient notamment discuter de leurs photographies de paysage. Les discours des acteurs sont superposés aux photographies qui ont été commentées. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

26.a. L'enquête présente un paysage bocager et explique son appréciation pour celui-ci.

26.b. La photographie expose un jardin public au milieu de petits collectifs, il s'agit d'un paysage agréable pour l'enquête.

27.



28.



27. Séquence photographique : la diversité des chemins piétons des îles du PNR d'Armorique

Dans les documents de planification ou de connaissance, les photographies sont agencées de manière à renforcer le discours souhaité. Ici, cinq photographies donnent à voir la diversité des chemins piétons dans les îles du PNR d'Armorique. Une même thématique est illustrée à travers sa diversité. © Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014.

28. Séquence photographique « analogique »: le paysage agropastoral d'Ille-et-Vilaine

Dans les documents de planification ou de connaissance, les photographies sont associées de manière analogique afin de montrer la représentativité d'un phénomène. Les deux photographies montrent les paysages agropastoraux du département d'Ille-et-Vilaine. L'analogie du motif renforce l'idée de sa représentativité dans le territoire. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

29.

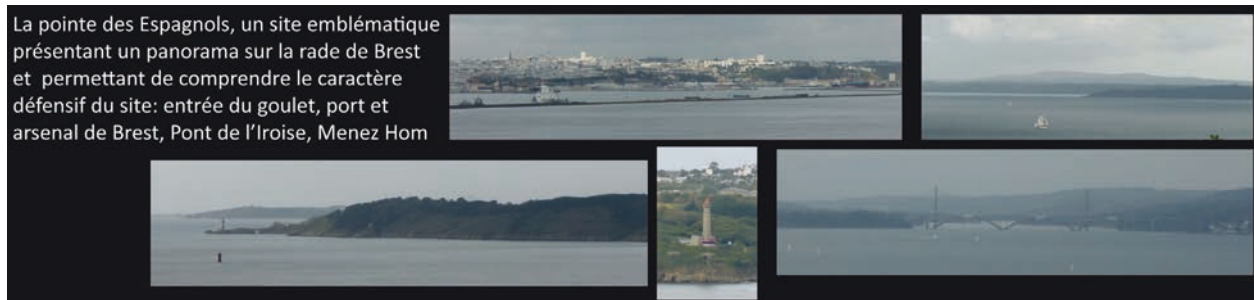


29. Séquence photographique : la chronique des aménagements autour de la Vilaine

Dans les documents de planification et de connaissance, l'assemblage de plusieurs photographies peut proposer une chronique d'un lieu donné. Ces six photographies présentent les différents aménagements relatifs à la Vilaine. © SCoT du pays des Vallons de Vilaine, 2011.

30.

La pointe des Espagnols, un site emblématique présentant un panorama sur la rade de Brest et permettant de comprendre le caractère défensif du site: entrée du goulet, port et arsenal de Brest, Pont de l'Iroise, Menez Hom



31.



30. Séquence photographique : la chronique de la rade de Brest

Le diagnostic de la Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique présente également des chroniques photographiques de lieux spécifiques comme l'expose la séquence photographique n°29. Toutefois, ici, il s'agit de proposer l'ensemble des points de vue depuis un même lieu afin d'obtenir un panorama du paysage. © Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014.

31. Séquence photographique : l'assemblage photographique antinomique

Dans les documents de planification et de connaissance, certains assemblages ont pour but de donner à voir deux phénomènes opposés. Pour exemple, ce couple photographique met en opposition un paysage agricole fermé par une haie arbustive avec un paysage agricole ouvert sur l'horizon. © Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, 2014.

32.



33.



32. Séquence photographique : l'élément de paysage et son contexte paysager

Le diptyque photographique révèle un élément de paysage et le présente plus largement dans son contexte paysager. Pour exemple, la première photographie à gauche donne à voir la conservation d'un chemin bocager à côté d'une zone pavillonnaire en cours d'implantation. La photographie à droite révèle à une échelle plus fine : la conservation du chemin bocager en question. © Atlas des paysages du Morbihan, 2011.

33. Séquence photographique : le jeu d'échelle

L'assemblage de photographies peut traduire la notion d'échelle géographique en présentant un élément de paysage dans un contexte paysager de plus en plus vaste. Ici, le triptyque donne une vision de l'implantation d'éoliennes depuis un paysage proche jusqu'à un paysage lointain. © Charte du paysage et de l'architecture du PNR d'Armorique, 2014.

34.



34.a.



34.b.



34.c.



34.d.



34.e.



34.f.

34. Série photographique de l'itinéraire 2 de l'Hérault de l'OPNP

L'itinéraire 2 de l'Hérault est piloté par le CAUE du département. Il a pour vocation de développer les connaissances sur le paysage afin de sensibiliser le grand public. Cette série présente l'évolution des alignements de platanes atteints du chancre coloré au bord du canal du Midi à Colombiers. © Itinéraire 2 de l'Hérault (OPNP).

34.a. Colombiers, novembre 1992, R. Depardon.

34.b. Colombiers, mars 1995, F. Hébraud.

34.c. Colombiers, octobre 1998, F. Hébraud.

34.d. Colombiers, octobre 2001, F. Hébraud.

34.e. Colombiers, novembre 2006, F. Hébraud.

34.f. Colombiers, octobre 2013, F. Hébraud.

35.



35.a.



35.b.



35.c.



35.d.



35.e.

35. Série photographique de l'itinéraire 4 du Nord-Pas-de-Calais de l'OPNP

L'itinéraire 4 du Nord-Pas-de-Calais est porté par la DREAL. Il a une visée opérationnelle puisqu'il a pour objectif de suivre les travaux relatifs à l'autoroute A1. Cette série présente l'accès de service pour accéder à l'autoroute A1. © Itinéraire 4 du Nord-Pas-de-Calais (OPNP).

35.a. Oignies, septembre 1993, D. Auerbacher.

35.b. Oignies, septembre 1995, S. Dhote.

35.c. Oignies, octobre 1996, S. Dhote.

35.d. Oignies, juillet 1997, O. Comte.

35.e. Oignies, juillet 1998, O. Comte.

36.



36.a.



36.b.



36.c.

36. Série photographique « Les Basses Fermes » de l'OPP de la LGV Bretagne-Pays de la Loire

Dans le cadre du suivi de la LGV Bretagne-Pays de la Loire, Eiffage Rail Express réalise et reconduit des photographies panoramiques. Cette série donne à voir l'implantation de la voie ferrée. © Eiffage Rail Express.

36.a. « Les Basses Fermes » à Rennes, 21 mars 2005, P. Lebrun.

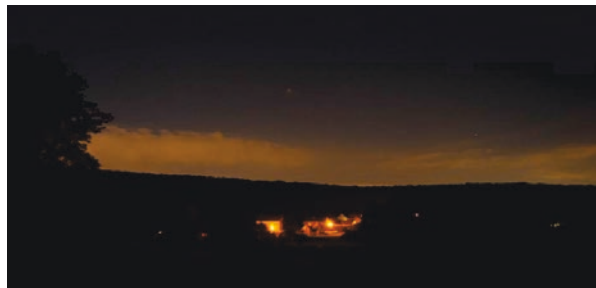
36.b. « Les Basses Fermes » à Rennes, 01 avril 2014, A-L. Bethé.

36.c. « Les Basses Fermes » à Rennes, 01 avril 2015, A-L. Bethé.

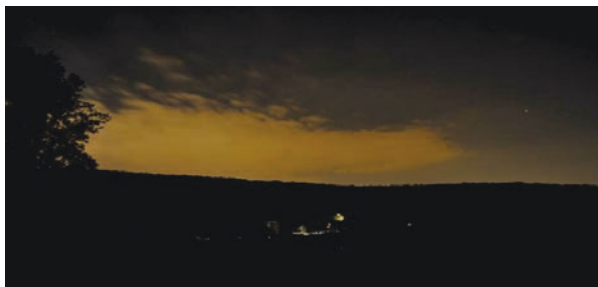
37.



37.a.



37.b.



37.c.

37. Visualisation de la pollution lumineuse

Le PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse s'intéresse aux différentes perceptions des paysages au moment où les lumières électriques s'éteignent. La série photographique montre la commune de Milon-la-Chapelle, qui stoppe la lumière publique entre 23h et 6h du matin. Après 23h, le halo lumineux de l'agglomération parisienne est nettement visible. © <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages-paysages-nocturnes-observatoire-des-paysages-1>

37.a. Milon-la-Chapelle, Yvelines, automne 2009 à 19h10, J. Berny.

37.b. Milon-la-Chapelle, Yvelines, automne 2009 à 20h05, J. Berny.

37.c. Milon-la-Chapelle, Yvelines, automne 2009 à 20h35, J. Berny.

38.



38.a.



38.b.

38. La campagne mitrailleuse réalisée dans le cadre de l'Observatorio y Archivo de los Paisajes de Andalucía

En collaboration avec l'université de Grenade, le Ministère du Logement de la Planification de l'Andalousie s'intéresse à développer un Observatoire afin d'analyser les transformations spécifiques à chaque unité paysagère d'Andalousie. Les deux photographies sont issues de la campagne mitrailleuse. © Jiménez Olivencia Yolanda (dir.), 2009, *Memoria final del proyecto de Investigación: « Observatorio y Archivo de los Paisajes de Andalucía » (OAPA)*, Rapport de recherche, Granada, Universidad de Granada, 469 p.

38.a. La photographie révèle les différentes formes d'occupation du sol et plus spécifiquement les systèmes hydrauliques dans le secteur de Vega Oeste. © La Cantera de Sierra Elvira, 24 mars 2011, Andrés Cavallero Calvo (*ibid.*, p. 221).

38.b. Réalisée dans le secteur de Vega Oeste, cette photographie met en lumière la pression exercée par le développement urbano-industriel sur les cultures d'olives et d'amandes. © Dehesas de Santa Fe, 11 octobre 2011, Andrés Cavallero Calvo (*ibid.*, p. 224).

39.

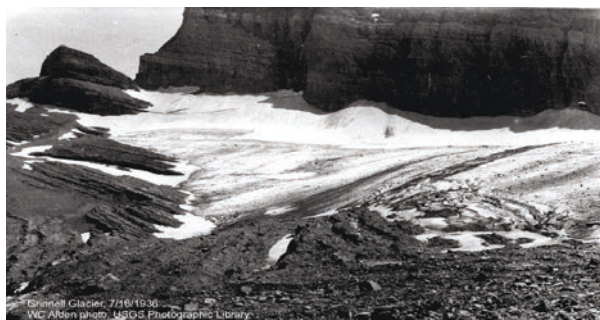


39.a.



39.b.

40.



40.a.



40.b.

39. Série photographique OPP : Le suivi des paysages ruraux en Norvège

L'institut de la forêt et du paysage de Norvège et le musée folklorique du Nord ont mis en place un Observatoire afin de comprendre l'évolution des paysages ruraux. La série photographique met en évidence la prégnance de plus en plus importante du cheval d'élevage dans les paysages norvégiens. © <http://www.tilbakeblikk.no/>
 39.a. Møre og Romsdal, 2001, O. Puschmann.
 39.b. Møre og Romsdal, 2010, O. Puschmann.

40. Série photographique OPP : Le suivi des glaciers

Dans la cadre du projet *Repeat Photography Project Documents Retreating Glaciers, the Glacier National Park* étudie les impacts du changement climatique à partir de séries photographiques historiques des glaciers. Les images du Grinnell Glacier Basin montrent nettement la régression de la glace. © <https://www.usgs.gov>
 40.a. Grinnell Glacier Basin, 1936, W-C. Alden.
 40.b. Grinnell Glacier Basin, 2010, D. Fagre.

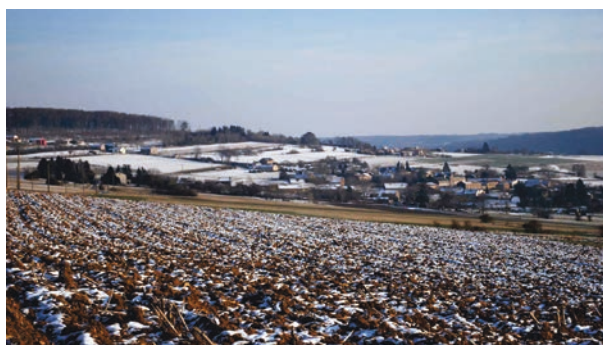
41.



41.a.



41.b.



41.c.



41.d.



41.e.



41.f.

41. Série photographique de l'Observatoire citoyen du paysage (Wallonie)

La Fédération inter-environnement de Wallonie a développé un OPP participatif où chaque habitant peut « adopter » un paysage en le re-photographiant à chaque saison. La série photographique réalisée par Murla donne à voir le village de Torgny (Lorraine). Il s'agit de suivre l'implantation d'un nouveau lotissement. © <http://www.paysages-citoyens.be>

41.a. Torgny, automne 2012, Murla.

41.b. Torgny, printemps 2012, Murla.

41.c. Torgny, hiver 2012, Murla.

41.d. Torgny, été 2011, Murla.

41.e. Torgny, printemps 2011, Murla.

41.f. Torgny, hiver 2011, Murla.

42.



42.a.



42.b.

42. Série photographique OPP de la place de l'église à Gausson

Cette série photographique montre les étapes du réaménagement du centre-bourg de Gausson. On constate une meilleure répartition des usages pour les piétons et les automobilistes.

La place fait l'objet d'un embellissement (massifs foraux, implantation d'arbres, etc.) © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

42.a. Place de l'église à Gausson, 30 mai 1996 à 14h00, T. Cuisset.

42.b. Place de l'église à Gausson, 03 juin 2009 à 14h00, M.

Grammare.

43.



43.a.



43.b.

43. Série photographique OPP de la rue de Nanterre à Étables-sur-Mer

Cette série photographique a pour objet de suivre l'urbanisation du littoral. Hormis l'implantation d'un massif végétal au bord du parking, le paysage connaît peu de changement visible. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

43.a. Rue de Nanterre à Étables-sur-Mer, 24 septembre 1994 à 12h00, T. Cuisset.

43.b. Rue de Nanterre à Étables-sur-Mer, 02 octobre 2009 à 12h00, M. Grammare.

44.



44.a.



44.b.

44. Série photographique OPP de la plage des Godelins à Étables-sur-Mer

Cette série photographique donne à voir l'évolution de l'estran et l'urbanisation du littoral. La première photographie révèle des algues vertes. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

44.a. Plage des Godelins à Étables-sur-Mer, 24 septembre 1994 à 12h40, T. Cuisset.

44.b. Plage des Godelins à Étables-sur-Mer, 02 octobre 2009 à 12h25, M. Grammare.

45.



45.a.



45.b.

45. Série photographique OPP du quai de la République à Saint-Quay-Portrieux

Cette série photographique montre les évolutions en termes d'aménagement urbain sur la côte littorale. Des micro-changements sont observés (ravalement de façade, modification des essences dans les massifs fleuris, etc.) © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

45.a. Quai de la République à Saint-Quay-Portrieux, 24 septembre 1994 à 13h45, T. Cuisset.

45.b. Quai de la République à Saint-Quay-Portrieux, 02 octobre 2009 à 13h00, M. Grammare.

46.



46.a.



46.b.

46. Série photographique OPP de Bréhec plage prise depuis Plouézec

Cette série photographique s'intéresse à l'urbanisation du littoral, de nouvelles maisons apparaissent. On remarque aussi les usages liés aux activités de bord de mer (mouillage des bateaux, promenade, etc.). © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

46.a. Bréhec plage (Plouha) depuis Plouézec, 24 septembre 1994 à 15h30, T. Cuisset.

46.b. Bréhec plage (Plouha) depuis Plouézec, 02 octobre 2009 à 14h00, M. Grammare.

47.



47.a.



47.b.

47. Série photographique OPP de Berjule à Plouézec

Cette série photographique l'érosion de la végétation due à la fréquentation automobile au premier plan. Au loin, s'étend un paysage rural de bord de mer. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

47.a. Berjule à Plouézec, 24 septembre 1994 à 16h30, T. Cuisset.
47.b. Berjule à Plouézec, 02 octobre 2009 à 14h30, M. Grammare.

48.



48.a.



48.b.

48. Série photographique OPP de Saint-Riom à Plouézec

Cette série photographique expose des micro-changements liés à la gestion de l'espace public et de l'espace privé. Notons la prégnance du réseau aérien. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

48.a. Saint-Riom à Plouézec, 24 septembre 1994 à 17h15, T. Cuisset.

48.b. Saint-Riom à Plouézec, 02 octobre 2009 à 16h00, M. Grammare.

49.



49.a.



49.b.

49. Série photographique OPP de l'Abbaye de Beauport à Paimpol

Cette série photographique donne à voir la gestion du paysage autour de l'Abbaye classée monument historique. De part et d'autre du chemin, l'agriculture extensive présente tantôt des prairies, tantôt des cultures légumières. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

49.a. Abbaye de Beauport à Paimpol, 24 septembre 1994 à 18h40, T. Cuisset.

49.b. Abbaye de Beauport à Paimpol, 02 octobre 2009 à 16h00, M. Grammare.

50.



50.a.



50.b.

50. Série photographique OPP du Sillon de Talbert à Pleubian

Le Sillon de Talbert est un cordon littoral formé de galets et de sable, c'est un lieu très touristique. Il s'agit ici de montrer la gestion du site liée à la fréquentation. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

50.a. Sillon de Talbert à Pleubian, 25 septembre 1994 à 12h30, T. Cuisset.

50.b. Sillon de Talbert à Pleubian, 13 octobre 2009 à 12h15, M. Grammare.

51.



51.a.



51.b.

51. Série photographique OPP de Crec'h Ty Guard à Trégastel

Cette série photographique a pour thématique l'urbanisation du littoral. Au fil du temps, la vue est obstruée par la végétation du premier plan. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

51.a. Crec'h Ty Guard à Trégastel, 26 septembre 1994 à 13h30, T. Cuisset.

51.b. Crec'h Ty Guard à Trégastel, 12 octobre 2009 à 14h30, M. Grammare.

52.



52.a.



52.b.

52. Série photographique OPP de Porz Pin à Plouézec

Cette série photographique expose les dynamiques agricoles au bord du littoral. Le champ, au premier plan, est tantôt mis en prairie, tantôt il fait l'objet de culture légumière (choux).

© OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

52.a. Porz Pin à Plouézec, 18 janvier 1995 à 14h40, T. Cuisset.

52.b. Porz Pin à Plouézec, 27 janvier 2009 à 15h00, M. Grammare.

53.



53.a.



53.b.

53. Série photographique OPP de la RD 786 Kergrist à Lézardrieux

La culture légumière, au premier plan, est symptomatique des pratiques agricoles au bord du littoral dans les Côtes d'Armor. À l'arrière plan, nous avons un panorama sur la commune. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

53.a. RD 786 Kergrist à Lézardrieux, 20 janvier 1995 à 12h00, T. Cuisset.

53.b. RD 786 Kergrist à Lézardrieux, 20 janvier 1995 à 12h30, M. Grammare.

54.



54.a.



54.b.

54. Série photographique OPP depuis la RD 8 à Plouguiel

Cette série photographique montre la pression foncière au bord du littoral. L'espace agricole se fait rare, de nouvelles maisons apparaissent. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

54.a. RD 8 à Plouguiel, 20 janvier 1995 à 13h15, T. Cuisset.
54.b. RD 8 à Plouguiel, 27 janvier 2009 à 13h15, M. Grammare.

55.



55.a.



55.b.

**55. Série photographique OPP depuis la RD 1
« Le Bas Guerlan » à Hénou**

Cette série photographique présente un paysage rural. Elle questionne l'entretien des haies arbustives le long de la route. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

55.a. RD 1 « Le Bas Guerlan » à Hénou, 16 mai 1995 à 17h15, T. Cuisset.

55.b. RD 1 « Le Bas Guerlan » à Hénou, 03 juin 2009 à 16h30, M. Grammare.

56.



56.a.



56.b.

56. Série photographique OPP depuis la RD 6 « Pont des villes Moisan » à Trédaniel

Cette série photographique les dynamiques agricoles avec une parcelle au premier plan qui a tendance à s'enfricher. Un bâtiment agricole s'est implanté à l'arrière-plan. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

56.a. RD 6 «Pont des villes Moisan » à Trédaniel, 16 mai 1995 à 18h15, T. Cuisset.

56.b. D 6 «Pont des villes Moisan » à Trédaniel, 03 juin 2009 à 17h00, M. Grammare.

57.



57.a.



57.b.

57. Série photographique OPP depuis la RD 22 à Langast

Cette série photographique présente les pratiques agricoles ainsi que l'aménagement paysager du plan d'eau à l'entrée de la commune. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

57.a. RD 22 à Langast, 17 mai 1995 à 16h20, T. Cuisset.

57.b. RD 22 à Langast, 03 juin 2009 à 16h00, M. Grammare.

58.



58.a.



58.b.

58. Série photographique OPP depuis la RD 53 à Merléac

Cette série photographique montre l'entrée de bourg avec un alignement d'arbres qui obstrue au fil du temps la vue sur l'église. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

58.a. RD 53 à Merléac, 18 mai 1995 à 13h00, T. Cuisset.

58.b. RD 53 à Merléac, 03 juin 2009 à 13h30, M. Grammare.

59.



59.a.



59.b.

59. Série photographique OPP depuis la RD 5 à Saint-Nicolas-du-Pélem

La série photographique montre l'évolution d'un paysage rural ouvert avec des haies résiduelles. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

59.a. RD 5 à Saint-Nicolas-du-Pélem, 18 mai 1995 à 15h40, T. Cuisset.

59.b. RD 5 à Saint-Nicolas-du-Pélem, 05 juin 2009 à 15h45, M. Grammare.

60.



60.a.



60.b.

60. Série photographique OPP depuis la RD 5 à Sainte-Tréphine

Il s'agit de l'entrée de bourg de la commune. On observe des micro-changements liés à la gestion des espaces privés. La végétation croît. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

60.a. RD 5 à Sainte-Tréphine, 18 mai 1995 à 16h15, T. Cuisset.
60.b. RD 5 à Sainte-Tréphine, 05 juin 2009 à 16h15, M. Grammare.

61.



61.a.



61.b.

61. Série photographique OPP de la Croix l'argentièrre à Uzel

Cette série photographique montre la diminution progressive de l'espace agricole au profit de maisons individuelles. La gestion des haies et la rotation culturale sont aussi centrales dans cette série. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

61.a. La Croix l'argentièrre à Uzel, 19 mai 1994 à 12h10, T. Cuisset.
61.b. La Croix l'argentièrre à Uzel, 03 juin 2009 à 13h00, M. Grammare.

62.



62.a.



62.b.

62. Série photographique OPP du rond-point d'Uzel / RD 700 à Uzel

Au second plan, la zone humide est plantée d'une peupleraie qui prend de l'ampleur au fil du temps. À l'arrière-plan, le boisement croît également cachant progressivement la zone industrielle. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

62.a. Rond-point d'Uzel / RD 700 à Uzel, 19 mai 1995 à 20h00, T. Cuisset.

62.b. Rond-point d'Uzel / RD 700 à Uzel, 03 juin 2009 à 18h30, M. Grammare.

63.



63.a.



63.b.

63. Série photographique OPP de Loch Ar Coucou / RD 3 à Plévin

Le premier plan donne à voir l'enrichissement d'une ancienne carrière. Quant au second plan, le bâtiment d'élevage disparaît par le rideau de conifères. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

63.a. Loch Ar Coucou / RD 3 à Plévin, 20 mai 1995 à 14h00, T. Cuisset.

63.b. Loch Ar Coucou / RD 3 à Plévin, 05 juin 2009 à 14h30, M. Grammare.

64.



64.a.



64.b.

64. Série photographique OPP de la RD 31 Burthulet à Saint-Servais

Cette série photographique s'intéresse à l'évolution de la trame bocagère. Talus et haies disparaissent au fur et à mesure. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

64.a. RD 31 Burthulet à Saint-Servais, 20 mai 1995 à 15h45, T. Cuisset.

64.b. RD 31 Burthulet à Saint-Servais, 05 juin 2009 à 16h45, M. Grammare.

65.



65.a.



65.b.

65. Série photographique OPP de la RD à Bulat-Pestiven

Cette série photographique donne à voir la gestion de la voirie et des terres agricoles. Un poteau électrique disparaît entre 1995 et 1996. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

65.a. RD 31 à Bulat-Pestiven, 20 mai 1996 à 16h30, T. Cuisset.

65.b. RD 31 à Bulat-Pestiven, 05 juin 2009 à 17h15, M. Grammare.

66.



66.a.



66.b.

66. Série photographique OPP de Kermanach à Cavan

Cette série photographique donne à voir l'entretien agressif du bord de route. On y voit également la suppression progressive de la strate arbustive. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

66.a. Kermanach à Cavan, 21 mai 1995 à 19h30, T. Cuisset.

66.b. Kermanach à Cavan, 05 juin 2009 à 19h30, M. Grammare.

67.



67.a.



67.b.

67. Série photographique OPP des Briantais à Lancieux

Cette série photographique propose d'étudier la gestion des sentiers côtiers. La pousse de la végétation empiète sur le chemin. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

67.a. Les Briantais à Lancieux, 22 mai 1995 à 15h10, T. Cuisset.

67.b. Les Briantais à Lancieux, 15 juin 2009 à 15h00, M. Grammare.

68.



68.a.



68.b.

68. Série photographique OPP de Plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel

La dune se stabilise progressivement grâce à l'implantation de ganivelles. La végétation dunaire s'intensifie. Au premier plan, on observe l'évolution des usages liés au parking et à la plage. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

68.a. Plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel, 23 mai 1995 à 17h00, T. Cuisset.

68.b. Plage du Vieux Bourg à Fréhel-Pléhérel, 15 juin 2009 à 16h45, M. Grammare.

69.



69.a.



69.b.

69. Série photographique OPP de Saint-Michel à Erquy

À l'arrière-plan, on voit la chapelle Saint-Michel sur son îlot. La série photographique s'intéresse ici à la gestion du parking. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

69.a. Saint-Michel à Erquy, 13 janvier 1996 à 12h30, T. Cuisset.

69.b. Saint-Michel à Erquy, 16 février à 2009 12h45, M. Grammare.

70.



70.a.



70.b.

70. Série photographique OPP des Sables d'Or à Fréhel

Le bord de mer a fait l'objet d'un réaménagement avec une répartition claire des usages : place, route refaite, chemin piéton, etc. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

70.a. Sables d'Or à Fréhel, 13 janvier 1996 à 14h00, T. Cuisset.
70.b. Sables d'Or à Fréhel, 16 février 2009 à 13h30, M. Grammare.

71.



71.a.



71.b.

71. Série photographique OPP de Val André à Pléneuf-Val-André

Cette série photographique montre un panorama sur un pan de la ville de Pléneuf-Val-André. Une maison s'est implantée devant le point de vue depuis 2002. Le CAUE continue les reconductions annuelles. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

71.a. Le Val André à Pléneuf-Val-André, 14 janvier 1996 à 11h55, T. Cuisset.

71.b. a Croix l'argentière à Uzel, 16 février 2009 à 12h30, M. Grammare.

72.



72.a.



72.b.

72. Série photographique OPP de la Plage de Penguen à Saint-Cast-le-Guildo

Des ganivelles sont implantées pour renforcer la dune et limiter l'accès. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

72.a. Plage de Penguen à Saint-Cast-le-Guildo, 13 janvier 1997 à 14h15, T. Cuisset.

72.b. Plage de Penguen à Saint-Cast-le-Guildo, 16 février 2009 à 16h30, M. Grammare.

73.



73.a.



73.b.

73. Série photographique OPP du Port Morvan à Planguenoual

Cette série photographique s'attache à monter les aménagements pour accéder à la plage. On remarque un certain nombre de micro-changements (modification des panneaux, modification des massifs végétaux, etc.).

Notons la disparition du commerce à gauche. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

73.a. Port Morvan à Planguenoual, 30 janvier 1997 à 12h30, T. Cuisset.

73.b. Port Morvan à Planguenoual, 16 février 2009 à 14h45, M. Grammare.

74.



74.a.



74.b.

74. Série photographique OPP de Jospinet à Planguenoual

Au premier plan, on constate le réaménagement de la route qui vise à mieux orienter la circulation automobile. Cette route donne accès au parking (à gauche) et à la cale en contrebas. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

74.a. Jospinet à Planguenoual, 17 janvier 1996 à 14h20, T. Cuisset.
74.b. Jospinet à Planguenoual, 16 février 2009 à 14h15, M. Grammare.

75.



75.a.



75.b.

75. Série photographique OPP de la RN 12 / Kertedevant à Plouagat

Au premier plan, le parking a été aménagé en aire de covoiturage. Au second plan, se trouve la bretelle qui donne accès à la Route Nationale. Le long de cette voie, l'usine agroalimentaire s'est agrandie. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

75.a. RN 12 / Kertedevant à Plouagat, 19 janvier 1996 à 15h15, T. Cuisset.

75.b. RN 12 / Kertedevant à Plouagat, 28 février 2009 à 15h30, M. Grammare.

76.



76.a.



76.b.

76. Série photographique OPP de RD 79 / Kergresquen à Pludual

Cette route départementale étroite et serpentine est bordée de hauts talus. Elle pose la question de l'entretien des arbres.

© OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

76.a. RD 79 / Kergresquen à Pludual, 19 janvier 1996 à 15h30, T. Cuisset.

76.b. RD 79 / Kergresquen à Pludual, 28 février 2009 à 15h00, M. Grammare.

77.



77.a.



77.b.

77. Série photographique OPP du GR 34 / Port Blanc à Plenvenan

Cette série photographique montre le réaménagement du GR. Un cordon rocheux à gauche a été mis en place. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

77.a. GR 34 / Port Blanc à Plenvenan, 20 janvier 1996 à 16h20, T. Cuisset.

77.b. GR 34 / Port Blanc à Plenvenan, 28 février 2009 à 16h30, M. Grammare.

78.



78.a.



78.b.

78. Série photographique OPP de Saint-Gilles-Vieux-Marché

À droite, on constate que la maison se délabre progressivement. Avant de franchir le boisement, la route traverse, au second plan, des champs qui sont souvent pâturés et où les haies prennent de l'ampleur. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

78.a. RD 63 x RD 78 / Le poteau Saint-Yves à Saint-Gilles-Vieux-Marché, 30 mai 1996 à 15h20, T. Cuisset.

78.b. RD 63 x RD 78 / Le poteau Saint-Yves à Saint-Gilles-Vieux-Marché, 03 juin 2009 à 14h45, M. Grammare.

79.



79.a.



79.b.

79. Série photographique OPP depuis la RD 35 / Ville Tiou à Plémy

On remarque la création d'un accès au bâtiment agricole qui s'accompagne d'un aménagement paysager. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

79.a. RD 35 / Ville Tiou à Plémy, 31 mai 1996 à 15h50, T. Cuisset.
79.b. RD 35 / Ville Tiou à Plémy, 03 juin 2009 à 15h15, M. Grammare.

80.



80.a.



80.b.

80. Série photographique OPP de la RD 6 à Trédaniel

Cette série photographique présente une vue de Trédaniel (maisons individuelles autour de l'église, petit centre commercial, réseau aérien, etc.). La pousse des arbres a tendance à obstruer la vue. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

80.a. RD 6 à Trédaniel, 31 mai 1996 à 18h50, T. Cuisset.

80.b. RD 6 à Trédaniel, 03 juin 2009 à 17h30, M. Grammare.

81.



81.a.



81.b.

81. Série photographique OPP de la ville Meno à Plouguenast

Cette série photographique donne à voir les rotations culturales. Les haies poussent au fil du temps. Sur la ligne de crête, on aperçoit une entreprise industrielle d'accoupage. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

81.a. La Ville Meno à Plouguenast, 02 juin 1996 à 19h50, T. Cuisset.
81.b. La Ville Meno à Plouguenast, 03 juin 2009 à 18h00, M. Grammare.

82.



82.a.



82.b.

82. Série photographique OPP de l'île Grande à Pleumeur-Bodou

Cette série photographique présente l'entrée de bourg de l'île Grande. Une maison s'est implantée entre les deux maisons à gauche. On remarque un ensemble de micro-changements liés à la gestion de l'espace privé et de l'espace public.
© OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

82.a. Île Grande à Pleumeur-Bodou, 04 juin 1996 à 19h00, T. Cuisset.

82.b. Île Grande à Pleumeur-Bodou, 05 juin 2009 à 19h00, M. Grammare.

83.



83.a.



83.b.

83. Série photographique OPP de la Fosse Eyrand à Erquy

Cette série photographique s'attache à présenter les aménagements de bord de mer. Une digue a été construite pour protéger la route d'éventuelles inondations. Notons la présence de camping-cars. © OPP du CAUE des Côtes d'Armor (OPNP).

83.a. La Fosse Eyrand à Erquy, 05 juin 1996 à 14h00, T. Cuisset.
83.b. La Fosse Eyrand à Erquy, 15 juin 2009 à 13h45, M. Grammare.

84.



84.a.



84.b.

84. Série photographique OPP de les mines de Trémuson

Outre l'exploitation minière, le fond de vallée était un espace agricole au début du XX^e siècle. Aujourd'hui, le fond de vallée s'est enrichi. Il s'est aussi urbanisé progressivement tout comme le versant. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

84.a. Mines de Trémuson, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementale des Côtes d'Armor.

84.b. Mines de Trémuson, 11 avril 2012, E. Poirier.

85.



85.a.



85.b.

85. Série photographique OPP de la Vieille Côte de Gouët à Saint-Brieuc

Le comparatif entre les deux photographies donne à voir l'urbanisation du versant de la vallée jusqu'à sa ligne de crête. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

85.a. Vieille Côte de Gouët à Saint-Brieuc, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

85.b. Vieille Côte de Gouët à Saint-Brieuc, 11 avril 2012, E. Poirier.

86.



86.a.



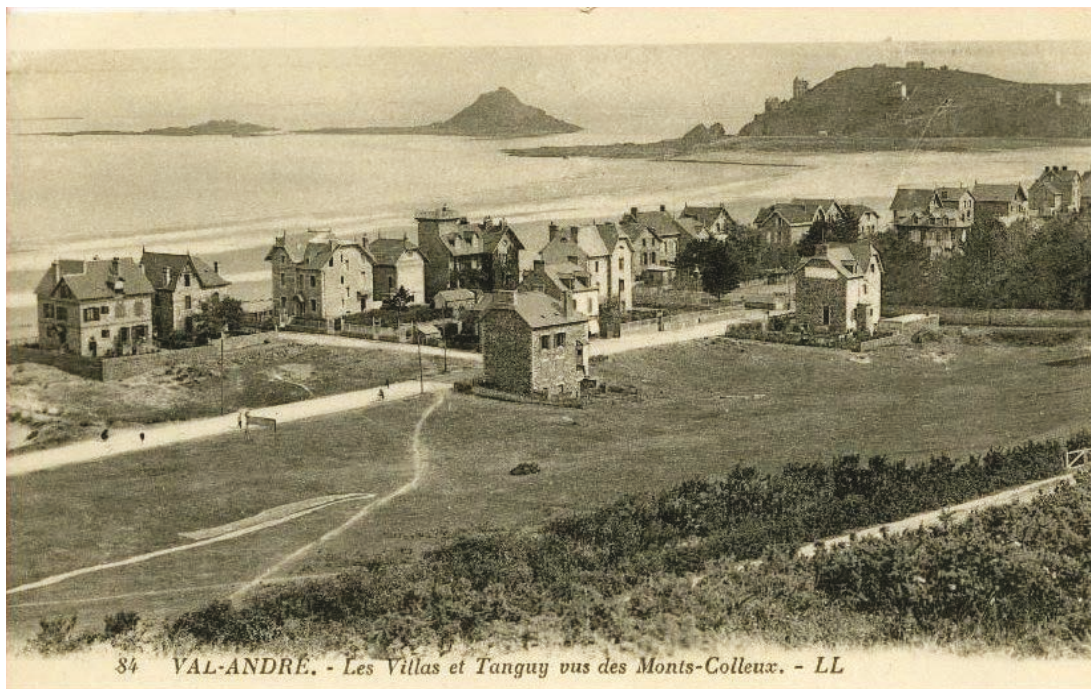
86.b.

86. Série photographique OPP de la rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc

Il s'agit de l'artère commerciale de la ville de Saint-Brieuc. Cette rue est devenue piétonne et montre l'évolution des pratiques commerciales (enseignes, devantures). Les façades ont également changé. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

86.a. Rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.
86.b. Rue de Saint-Guillaume à Saint-Brieuc, 11 avril 2012, E. Poirier.

87.



87.a.



87.b.

87. Série photographique OPP de Pléneuf des Monts Colleux

Le point de vue a nettement évolué. La croissance urbaine est liée au tourisme balnéaire. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

87.a. Pléneuf des Monts Colleux, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

87.b. Pléneuf des Monts Colleux, 11 avril 2012, E. Poirier.

88.



88.a.



88.b.

88. Série photographique OPP du Boulevard Charner à Saint-Brieuc

Cette série photographique met en lumière les aménagements liés à l'avènement de la voiture (panneaux de signalisation, rond-point, passage piéton). La rue a toujours la même silhouette. Notons l'apparition de plusieurs immeubles collectifs. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

88.a. Boulevard Charner à Saint-Brieuc, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

88.b. Boulevard Charner à Saint-Brieuc, 11 avril 2012, E. Poirier.

89.



89.a.



89.b.

89. Série photographique OPP de l'entrée du Légué à Plérin

Le Légué a été canalisé. Autrefois port de pêche, il est aujourd'hui un port de plaisance. Remarquons l'apparition d'une enfilade de maisons le long de la voie routière. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

89.a. Entrée du Légué à Plérin, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

89.b. Entrée du Légué à Plérin, 11 avril 2012, E. Poirier.

90.



90.a.



90.b.

90. Série photographique OPP de la vue des Rosaires à Plérin

Au début du XX^e siècle, une majeure partie de l'espace était consacrée aux pratiques agricoles. Aujourd'hui, le bâti est prédominant. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

90.a. Vue des Rosaires à Plérin, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

90.b. Vue des Rosaires à Plérin, 11 avril 2012, E. Poirier.

91.



91.a.



91.b.

91. Série photographique OPP de la vue générale de Saint-Brieuc depuis Plérin

Cette série photographique donne à voir d'abord la géomorphologie de Saint-Brieuc avec l'importance des vallées. Le viaduc, du début du XX^e siècle permettait l'accès à la ville. Par la suite, la ville s'est étalée et densifiée. Les éléments dans le paysage se sont multipliés. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

91.a. Vue générale de Saint-Brieuc depuis Plérin, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

91.b. Vue générale de Saint-Brieuc depuis Plérin, 11 avril 2012, E. Poirier.

92.



92.a.



92.b.

92. Série photographique OPP du Viaduc de Toupin à Saint-Brieuc

Le viaduc de Toupin a été édifié de 1902 à 1904 par l'architecte Harel de la Noë pour la mise en circulation du petit train des Côtes du Nord. Il est aujourd'hui emprunté par les piétons et les automobilistes. Au second plan, la Route

Nationale 12 désengorge la ville des flux quotidiens. Notons l'enrichissement du fond de vallée au premier plan. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

92.a. Viaduc de Toupin à Saint-Brieuc, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

92.b. Viaduc de Toupin à Saint-Brieuc, 11 avril 2012, E. Poirier.

93.



93.a.



93.b.

93. Série photographique OPP de Pléneuf-Val-André

La promenade littorale a été aménagée avec la construction d'une digue. Bancs, lampadaires, garde-corps sont le mobilier urbain associé à la promenade. Notons le développement urbain sur le front de mer. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

93.a. Pléneuf-Val-André, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

93.b. Pléneuf-Val-André, 12 avril 2012, E. Poirier.

94.



94.a.



94.b.

94. Série photographique OPP de Saint-Donan

Le silhouette du village est similaire, avec un cœur de bourg constitué d'une église et de maisons en pierre entourant cette dernière. Un aménagement paysager a été réalisé au premier plan et une route donne accès au village. Notons une différence de point de vue. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

94.a. Saint-Donan, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

94.b. Saint-Donan, 12 avril 2012, E. Poirier.

95.



95.a.



95.b.

95. Série photographique OPP de l'étang Quintin

La vue générale du bâti du centre de Quintin présente le même aspect aujourd'hui qu'au début du XX^e siècle. Des maisons ou petits collectifs se sont implantés densifiant l'ensemble. La voirie a augmenté en termes de surface. L'étang a fait l'objet d'un aménagement paysager. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

95.a. Étang de Quintin, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

95.b. Étang de Quintin, 11 avril 2012, E. Poirier.

96.



96.a.



96.b.

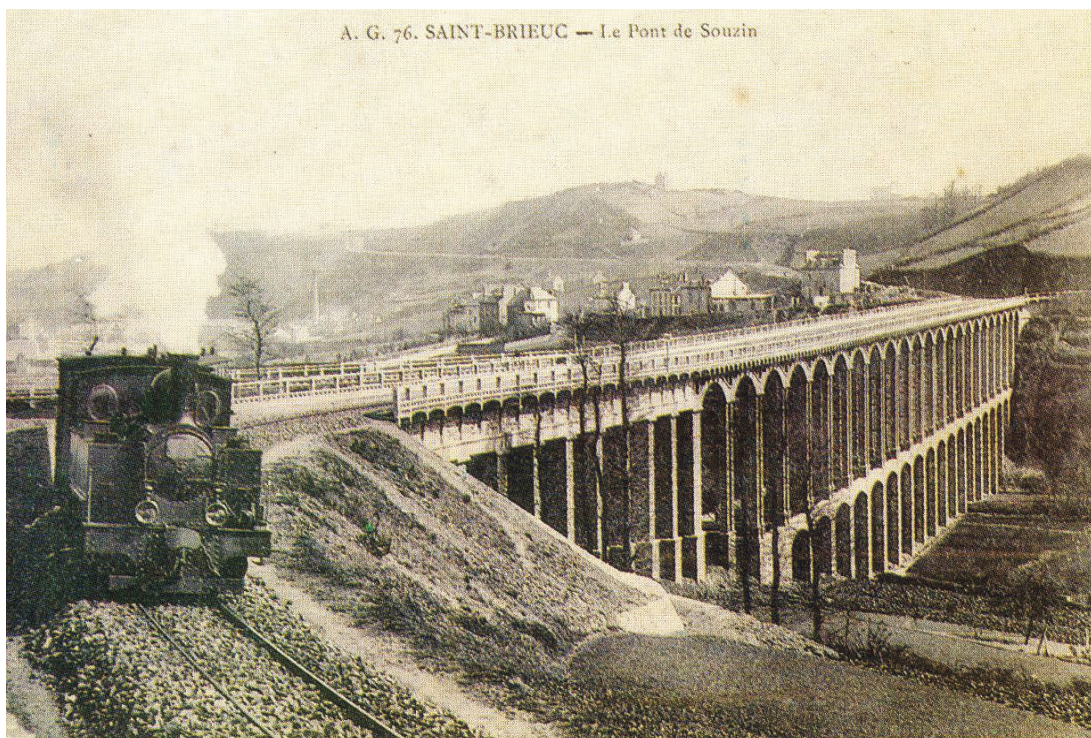
96. Série photographique OPP de la place de Plœuc-sur-Lié

La place du bourg a évolué pour répondre aux besoins des automobilistes. Le parking central est entouré de nombreux commerces, plus nombreux qu'au début du XX^e siècle. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

96.a. Place de Plœuc-sur-Lié, début du XX^e siècle, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

96.b. Place de Plœuc-sur-Lié, 11 avril 2012, E. Poirier.

97.



97.a.



97.b.

97. Série photographique OPP du pont de Souzain

Entre 1995 et 2012, le pont de Souzain a été détruit. La végétation a recouvert la vallée amoindrissant l'effet du relief. Le secteur est devenu résidentiel. Il se situe au carrefour entre Saint-Brieuc, Plérin et le port du Légué. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

97.a. Pont de Souzain à Saint-Brieuc, carte postale issue des Archives départementales des Côtes d'Armor.

97.b. Pont de Souzain à Saint-Brieuc, 12 avril 2012, E. Poirier.

98.



98.a.



98.b.

98. Série photographique OPP de l'entrée de bourg de Surzur

Un supermarché s'est implanté à la périphérie de la zone pavillonnaire. Une partie du réseau aérien est enfoui. Les éléments de paysage ont tendance à se multiplier (panneaux publicitaires, signalétique, barrière, etc.). © OPP du PNR du Golfe du Morbihan.

98.a. Entrée de bourg de Surzur, 2005, D. Ledan.
98.b. Entrée de bourg de Surzur, 2015, D. Ledan.

99.



99.a.



99.b.

99. Série photographique OPP du lotissement à Surzur

Ce point de vue proche donne à voir l'implantation progressive des maisons individuelles dans le lotissement de Surzur. Le point de vue fait face à une maison individuelle. © OPP du Golfe du Morbihan.

99.a. Lotissement à Surzur, 2005, D. Ledan.
99.b. Lotissement à Surzur, 2015, D. Ledan.

100.



100.a.



100.b.

100. Série photographique OPP de la friche agricole à Bréhand

Ce point de vue proche s'intéresse à suivre l'évolution des friches agricoles. L'abandon des bâtiments agricoles est un phénomène courant en Bretagne posant la question de leur résorption par le paysage. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

100.a. Friche agricole à Bréhand, 2012, E. Poirier.
100.b. Friche agricole à Bréhand, 2015, F. Mordellet.

101.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

101.a.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

101.b.

101. Série photographique OPP du Ménez Hom

Cette série photographique est prise depuis le Ménez Hom qui offre un grand panorama sur les Monts d'Arrée. Ici, le photographe focalise l'attention sur l'érosion de la végétation due à la fréquentation humaine. © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

101.a. Ménez Hom, 2000, J-C. Ballot.

101.b. Ménez Hom, 2009, J-C. Ballot.

102.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

102.a.



102.b.

102. Série photographique OPP de Saint-Julien à Camaret-sur-Mer

Le hameau de Saint-Julien présente des maisons typiques de la presqu'île de Corzon. Les deux maisons à droite tombent en ruine. © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

102.a. Saint-Julien à Camaret-sur-Mer, 2000, J-C. Ballot.
102.b. Saint-Julien à Camaret-sur-Mer, 2009, J-C. Ballot.

103.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

103.a.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

103.b.

103. Série photographique OPP de la Nationale 65 à partir de la D 770

Cette série photographique a pour objectif de suivre la mise aux normes de la nationale. Issue du projet de désenclavement de la Bretagne dans les années 1960, cette 2 x 2 voie relie Brest à Nantes. Elle a été construite entre 1980-1990.

Elle scinde les finages agricoles. © OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

103.a. Nationale 65 à partir de la D 770, 1997, J-C. Ballot.
103.a. Nationale 65 à partir de la D 770, 2009, J-C. Ballot.

104.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

104.a.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

104.b.

104. Série photographique OPP de la rivière Aulus

Cette série photographique présente la rivière Aulus qui serpente dans un espace rural. Notons la présence d'un barrage. La problématique des cours d'eau est très peu abordée dans les documents relatifs à la Charte du PNR d'Armorique.

© OPP du PNR d'Armorique (OPNP).

104.a. Rivière Aulus, 1997, J-C. Ballot.

104.a. Rivière Aulus, 2009, J-C. Ballot.

105.



105.a.



105.b.

105. Série photographique OPP des Marais salants à Saint-Armel

Le PNR du Golfe du Morbihan s'attache à suivre des milieux particuliers et des pratiques locales afin de veiller à la diversité paysagère. © OPP du PNR du Golfe du Morbihan.

105.a. Marais salants à Saint-Armel, 2005, D. Ledan.
105.a. Marais salants à Saint-Armel, 2015, D. Ledan.

106.



106.a.



106.b.

106. Série photographique OPP du sentier côtier à Sarzeau

Cette série photographique donne à voir le chemin côtier qui a été délimité pour préserver la végétation de la côte. © OPP du PNR du Golfe du Morbihan.

106.a. Sentier côtier à Sarzeau, 2005, D. Ledan.
106.b. Sentier côtier à Sarzeau, 2015, D. Ledan.

107.



107.a.



107.b.

107. Série photographique OPP du chantier ostréicole à Baden

Cette série photographique s'intéresse à suivre la gestion des chantiers ostréicoles. L'ostréiculture est une pratique emblématique du Golfe du Morbihan. © OPP du PNR du Golfe du Morbihan.

107.a. Chantier ostréicole à Baden, 2005, D. Ledan.
107.b. Chantier ostréicole à Baden, 2015, D. Ledan.

108.



108.a.



108.b.

108. Série photographique OPP de l'entrée de bourg d'Elven

En 2005, l'entrée de bourg présente une vue sur le lotissement récemment construit. En 2015, la vue est bouchée. © OPP du PNR du Golfe du Morbihan.

108.a. Entrée de bourg d'Elven, 2005, D. Ledan.
108.b. Entrée de bourg d'Elven, 2015, D. Ledan.

109.



109.a.



109.b.

109. Série photographique OPP de la zone artisanale de Keranguen à Vannes

La route dessert les commerces et autres activités de la zone artisanale. La publicité, le long de la voie, est à destination des automobilistes. Elle change au gré du temps. Cet aménagement est conçu avant tout pour la voiture, mis à

part quelques chemins pour les piétons. © OPP du Golfe du Morbihan.

109.a. Zone artisanale de Keranguen à Vannes, 2005, D. Ledan.
109.b. Zone artisanale de Keranguen à Vannes, 2010, D. Ledan.

110.



110.a.



110.b.

110. Série photographique OPP du Bocage Saint-Glen à Hénon

Ce point de vue depuis la route présente un paysage rural avec au premier plan une haie résiduelle. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

110.a. Bocage Saint-Glen à Hénon, 2012, E. Poirier.
110.b. Bocage Saint-Glen à Hénon, 2014, F. Mordellet.

111.



111.a.



111.b.

111. Séquence photographique de la zone industrielle de la Tourelle à Lamballe

Ces deux points de vue sont reconduits chaque année. Ils donnent à voir les aménagements en termes de circulation qui ont été réalisés pour accueillir des entreprises dans cette zone industrielle. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

111.a. Zone industrielle de la Tourelle n°1 à Lamballe, 2014, F. Mordellet.

111.b. Zone industrielle de la Tourelle n°2 à Lamballe, 2014, F. Mordellet.

112.



112.a.



112.b.

112. Série photographique OPP de la place du bourg à Tréveneuc

Cette série photographique s'intéresse à l'évolution du centre-bourg : commerces, parking, entretien de l'espace public, etc. © OPP du Pays de Saint-Brieuc.

112.a. Place du bourg à Tréveneuc, 2012, E. Poirier.
112.b. Place du bourg à Tréveneuc, 2014, F. Mordellet.

113.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

113.a.



Observatoire photographique du paysage © J-C Ballot

113.b.

113. Série photographique OPP de l'église de Plounéour-Ménez

Datant du XVII^e siècle, cette église et ce calvaire en granite font partie d'un enclos paroissial. L'église, classée monument historique depuis 1914, propose une architecture sobre. En 1994, son accès est interdit pour cause de délabrement. Après une restauration dans les années 2000, l'église est de nouveau fonctionnelle. © OPP du PNR d'Armorique.

113.a. Église de Plounéour-Ménez, 2000, J-C. Ballot.
113.b. Église de Plounéour-Ménez, 2009, J-C. Ballot.

114.



114.a.



114.b.

114. Série photographique OPP de Plouneour-Ménez

L'intersection est requalifiée. La distribution de l'espace est repensée par l'implantation d'un rond-point. Le traitement différencié du revêtement donne de la lisibilité du carrefour. La signalisation, le transformateur et le réseau aérien

ont disparu. © OPP du PNR d'Armorique.

114.a. Plouneour-Ménez, 2000, J-C. Ballot.

114.b. Plouneour-Ménez, 2009, J-C. Ballot.

